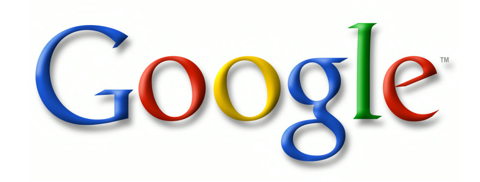
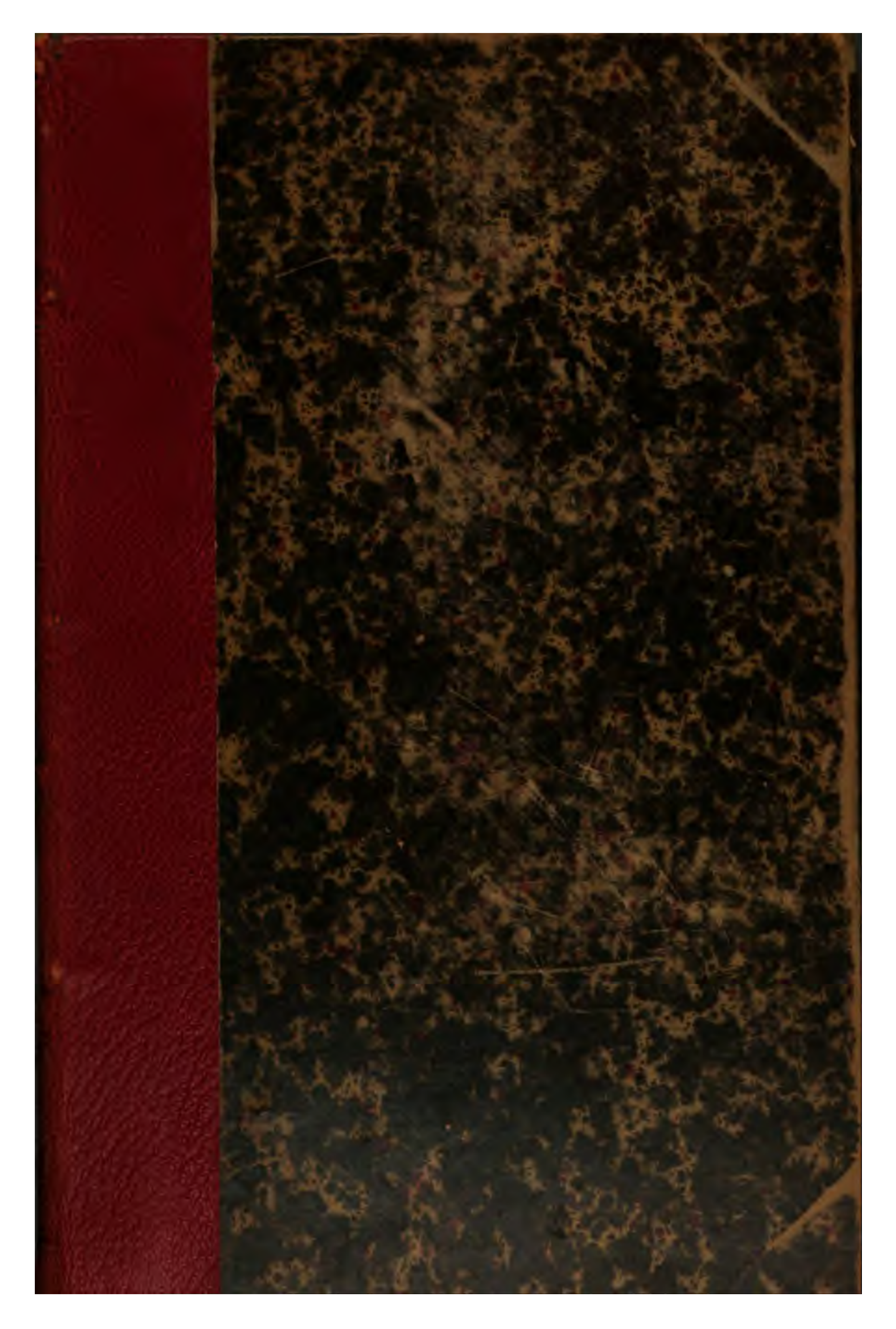








NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUARANTE-DEUXIÈME.

—

Renoult. — Saint-André.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Quarante-Deuxième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXIII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

R

RENOULT (*Jean-Baptiste*), controversiste français, né vers 1664. Après avoir passé quatre années dans l'ordre des Cordeliers, il déposa le froc, et passa en 1695 à Londres, pour professer ouvertement le calvinisme, qu'il avait embrassé. Il desservit l'église de Hungerford (1706), puis celle de la Pyramide (1710), et fut ensuite appelé comme pasteur en Irlande. On ignore l'époque de sa mort. Ses ouvrages sont : *Le vrai tableau du papisme;* Londres, 1698, in-8°; — *Taxe de la chancellerie romaine;* Londres, 1701, in-8°; trad. de Du Pinet, avec des additions; — *Les Avantures de la Madona et de François d'Assise;* Amst., 1701, 1750, in-12; — *L'Antiquité et la perpétuité de la religion protestante;* ibid., 1703, in-8°; Genève, 1737, in-8°; Neufchâtel, 1821, in-8° : non-seulement la religion protestante est, d'après Renoult, aussi ancienne que le monde, mais Dieu en est l'auteur, et à la fin des siècles elle passera de la terre au ciel, où elle n'aura jamais de fin; — *Histoire des variations de l'Église gallicane;* ibid., 1703, in-12, etc. On lui a attribué une version de l'*Histoire d'Olimpia Maldachini* de Leti (Leyde, 1666, in-12), qui est sans doute l'œuvre d'un homonyme.

Haag frères, *La France protestante.*

RENOUVIER (*Jules*), archéologue français, né à Montpellier, le 13 décembre 1804, mort à Paris, en septembre 1860. Son père, député de l'Hérault de 1827 à 1834, fut l'un des 221, et vota constamment avec l'opposition. En 1829, après avoir fait de bonnes études, Jules Renouvier se rangea parmi les socialistes saints-simoniens dirigés par Bazard; mais il se sépara de cette secte en 1831, lorsqu'elle tomba dans les aberrations mystiques d'Enfantin, et il resta dans les rangs du parti démocratique. La politique ne fut pourtant pas son occupation exclusive, et depuis 1832 il se livra à de sérieuses études archéologiques, et participa à la rédaction de plusieurs recueils spéciaux. Ses diverses publications le firent alors nommer inspecteur divisionnaire des monuments historiques et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, fonctions gratuites. En 1846 il sollicita en vain les suffrages des électeurs de Lodève pour entrer à la chambre des députés. Membre de la commission administrative qui, le 25 février 1848, proclama la république à Montpellier, il fut quelques jours après nommé commissaire général du gouvernement pour le département de l'Hérault, abandonna son traitement à l'État, et conserva ses fonctions jusqu'au 3 avril. Nommé représentant du peuple, il vota à la Constituante avec le parti démocratique, fit partie de la gauche modérée sous l'administration du général Cavaignac, et plus tard, désapprouvant la politique du prince Louis-Napoléon, vota pour la mise en accusation du président et de ses ministres à l'occasion des affaires de Rome. Non réélu à l'Assemblée législative, Renouvier revint à ses travaux de prédilection. Outre de nombreux articles dans la *Revue universelle des arts*, la *Gazette des beaux-arts*, le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, les *Mémoires de la Société archéologique* et ceux de *l'Académie de Montpellier*, on a de lui : *Monuments de quelques anciens diocèses du bas Languedoc;* Montpellier et Paris, 1835-1840, in-4°; — *Des vieilles maisons de Montpellier;* ibid., 1835, in-8°; — *Essai de classification des Églises d'Auvergne;* Caen, 1837, in-8°; — *Notice sur la peinture sur verre et sur mur dans le midi de la France;* Caen, 1839, in-8°; — *Notes sur les monuments gothiques de quelques villes d'Italie : Pise, Florence, Rome, Naples;* Caen, 1841, in-8°; — *Idées pour une classification générale des monuments;* Montpellier, 1847, in-4°; — *Les Grisettes de race;* Montpellier, s. d. (1851), in-8° : publication ano-

nyme; — *Des Types et des Manières des maîtres graveurs;* Montpellier, 1853-56, 4 part. in-4°; l'un des meilleurs ouvrages qui aient paru jusqu'à ce jour sur la gravure et les graveurs; — *Les peintres et les enlumineurs du roi René; Une Passion de* 1446, suite de gravures au burin, les premières avec date; Montpellier, 1857, in-4°; — *Les peintres de l'ancienne école hollandaise. Gérard de Saint-Jean de Harlem;* Paris, 1857, in-8°; — *Des gravures en bois dans les livres d'Anthoine Vérard, imprimeur;* Paris, 1859, in-8°; — *Histoire de l'origine et des progrès de la gravure dans les Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à la fin du quinzième siècle;* Bruxelles, 1860, in-8°; — *Des gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre, libraire d'heures,* avec un avant-propos par G. Duplessis; Paris, 1862, in-8°. Renouvier a laissé en manuscrits des *Recherches sur l'Histoire de la gravure en Italie et en France*, une *notice* sur Jehan de Paris, une *étude* sur Greuze, couronnée par l'Académie de Dijon, et un travail sur les graveurs de la révolution. F.

Docum. part. — Fisquet, *Biogr. de l'Hérault.*

RENTY (*Gaston-Jean-Baptiste*, baron DE), né en 1611, au château de Beni, près Bayeux, mort le 24 avril 1648, à Paris. Issu d'une ancienne maison d'Artois, il voulut entrer dans un couvent des chartreux, et ce fut pour complaire à ses parents qu'il embrassa la carrière des armes. Il servit avec distinction dans les guerres de Lorraine. Cinq ans après avoir épousé une demoiselle de la maison d'Entragues, il se retira de la cour (1638), et se consacra tout entier au service de la religion. Il fut le premier à assister les pauvres anglais catholiques réfugiés en France, fit faire à ses dépens plusieurs missions dans les provinces, et institua, de concert avec le bon Henry, des sociétés d'artisans pour vivre ensemble comme les premiers chrétiens, en sorte que tout le gain de leur travail fût commun et que le surplus du nécessaire fût employé au soulagement des pauvres. Plusieurs établissements de ce genre subsistèrent jusqu'à la révolution, entre autres parmi les tailleurs et les cordonniers.

Le P. Giry, *Vie des grands serviteurs de Dieu.* — Le P. de Saint-Jure, *La Vie de M. de Renty, ou le modèle d'un parfait chrétien;* Paris, 1651, in-4° et in-12 (cet ouvrage a eu un grand nombre de réimpressions).

RENUCCI (*Francesco-Ottaviano*), historien italien, né le 15 août 1767, à Pero, en Corse, mort le 23 juin 1842, à Bastia. Dès sa plus tendre enfance il fit de la littérature italienne son étude favorite; en 1789 il célébra en vers italiens le retour de Paoli. Bientôt il passa en Italie, reçut à Gênes la consécration sacerdotale, et n'en continua pas moins ses études au séminaire des oblats à Milan ainsi qu'au gymnase de Brera. Lors de l'entrée des Français à Milan (1796), il fut mis en rapport avec Bonaparte et Saliceti, ses compatriotes. Renvoyé en Corse pour aider de sa plume les généraux Gentili et Casalta, qui devaient débarrasser l'île de la domination anglaise, il fut ensuite chargé de quelques fonctions administratives, et organisa l'instruction publique dans le département du Golo. En 1804 il professa la rhétorique à Bastia, dans une école qui fut transformée en collége et dont il devint le premier principal; après avoir perdu cette place sous le règne de Charles X, il suivit la carrière du barreau, et fut nommé bâtonnier de l'ordre des avocats. On a de lui : *Novelle storiche corze* (Bastia, 1828, in-8°), et *Storia di Corsica dal* 1789 *sino al* 1830 (ibid., 1833-34, 2 vol. in-8°, fig.).

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, X.

RENUSSON (*Philippe* DE), jurisconsulte français, né au Mans, le 11 septembre 1632, mort à Paris, au mois d'août 1669. Son grand-père et son père, Félix et Gabriel de Renusson, avaient exercé avec éclat la profession d'avocat au siége présidial du Mans. En 1653, il se fit recevoir dans l'ordre des avocats au parlement de Paris. A quarante-neuf ans il passait pour un des plus habiles jurisconsultes. On a de lui : *Traité des propres réels, réputés réels ou conventionnels;* Paris, 1681, in-fol.; quatre éditions in-4°; — *Traité de la subrogation de ceux qui succèdent au lieu et place des créanciers;* Paris, 1685, 1742, in-4°; — *Traité de la communauté des biens entre l'homme et la femme conjoints par mariage;* Paris, 1692, in-fol.; — *Traité du douaire et traité du droit de garde noble et bourgeoise;* Paris, 1699, in-fol. et in-4°, et 1733, in-4°. Les œuvres de Renusson ont été recueillies à Paris, en 1760, in-fol., par les soins de J.-A. Sérieux et de Boucher d'Argis, avocats au parlement; la troisième édition (Paris, 1780, in-fol.) est la plus complète. Ad.—H.

Préface de l'édition des *Œuvres* de Renusson. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 188. — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

RENZI (*Antonio*), littérateur italien, né en 1780, à Castelsalfi (diocèse de Volterre), mort en 1823, à Florence. A peine âgé de vingt ans il occupait la chaire de philosophie au collége de Pistoie. Ayant embrassé l'état ecclésiastique pour se rendre aux désirs de sa mère, il commença par se livrer à la prédication, puis il entra comme précepteur dans une riche famille de Florence. Sous l'empire il eut occasion de se lier avec Cuvier et Degerando, qui lui firent obtenir une place dans l'administration. Après 1814, il fonda un journal littéraire, et fut chargé par Molini de surveiller l'impression de quelques classiques italiens, entre autres l'*Orlando furioso* et les *Rime* de l'Arioste, qu'il accompagna d'excellentes notes critiques. Après avoir fait un voyage à Paris, il devint un des rédacteurs de l'*Anthologia* de Florence.

J.-B. Niccolini, dans la *Biogr. degli Ital. illustri*, III.

REPELAER VAN DRIEL (*Okker*, chevalier), homme d'État hollandais, né à Dordrecht, en 1759, mort à La Haye, le 2 octobre 1832. Il

était en 1794 commissaire général de l'administration des vivres de l'armée, et malgré son opposition à l'établissement de la république batave, sa probité bien connue lui fit obtenir, d'après le compte qu'il présenta, le remboursement des sommes que l'État lui devait. En 1795, il fut accusé de correspondance avec la famille de l'ancien stathouder, et condamné à cinq ans de détention, bien que Van Maanen, alors fiscal du gouvernement, et depuis ministre de la justice du roi des Pays-Bas, eût requis contre lui la peine de mort. Après le remaniement de la constitution opéré en 1801, Repelaer van Driel devint membre du corps législatif. Conseiller d'État pendant l'existence du royaume de Hollande, il présenta au corps législatif les projets des nouveaux codes, puis vécut dans la retraite quand son pays fut réuni à la France. Il se mêla activement, en 1813, au mouvement national qui éleva au trône le fils du dernier stathouder, et fut d'abord directeur général du *Waterstaat*, et ensuite commissaire général de l'instruction publique, des arts et des sciences, fonctions dont il se démit en 1817. L'année suivante, il entra, comme membre honoraire, à l'Académie royale de Bruxelles. Après la révolution de 1830, il se retira à La Haye. E. R.

Galerie historique des contemp., t. VIII. — *Bibliographie académique.* — *Renseignements particuliers.*

REPNINE (Princes), famille russe très-ancienne, issue, dit-on, en ligne directe de S. Michel de Tchernigof, mais éteinte, quant aux mâles, depuis 1801, et dont le nom est aujourd'hui porté par un prince Volkonski, qui en descend par les femmes.

Parmi les membres les plus célèbres de cette famille, que quelques généalogistes font remonter à Rurik, nous mentionnerons le prince *Anikita-Ivanovitch* Repnine (1668-1726), un des plus brillants compagnons d'armes de Pierre le Grand, qui le nomma feldmaréchal général et président du collége de la guerre, en 1724, le jour du couronnement de l'impératrice; son fils, *Vassili-Anikititch*, mort à Kulmbach, le 31 juillet 1748 (v. st.), qui fut grand maître de l'artillerie et commanda le corps auxiliaire russe qu'on envoya, en 1748, pour soutenir les armes de Marie-Thérèse, et qui pénétra jusqu'au Rhin; enfin, le fils de celui-ci, *Nicolas-Vassiliévitch*, un des hommes les plus remarquables des règnes de Catherine II et de Paul Ier. « Grand guerrier, grand politique, grand administrateur, grand homme d'État, dit de lui le prince P. Dolgoroukow, il aborda toutes les carrières, et il excella dans toutes. »

Quoi qu'il en soit, ce prince Repnine, le dernier de la famille, naquit le 11 (22) mars 1734. Nous ne nous occuperons pas de sa jeunesse, qui fut brillante et dissipée; volontaire au service de la France, il fit la guerre de Sept ans, et vint plusieurs fois prendre ses quartiers d'hiver à Paris. Il avait trente ans lorsqu'il parut sur la scène politique; depuis, son nom est resté attaché à l'histoire des malheurs de la Pologne. Repnine ayant été lié avec Stanislas Poniatowski, que Catherine II voulait élever au trône de ce pays, il fut proposé par son oncle, le ministre Panine, pour aller soutenir cette candidature, qui réussit, comme on sait. Peu de jours après l'élection (1764) mourut le comte Kayserling, ministre plénipotentiaire de l'impératrice près de la république; et le jeune prince, déjà muni du grade de général major, fut accrédité à sa place. S'appuyant sur une armée russe de quarante mille hommes, il ne tarda pas à traiter la Pologne en maître, et n'épargna aucune espèce d'humiliation à une nation fière et vaillante, mais dévorée par l'anarchie; le fantôme de roi qu'elle s'était donné éprouva le même sort. On peut voir dans Rulhière à quel excès d'arrogance Repnine se livra, surtout dans l'affaire des dissidents, où l'intolérance des diètes donna prise à ses puissants voisins sur une proie qu'ils convoitaient. Ce fut lui qui, dans la nuit du 13 octobre 1767, fit arrêter et déporter les évêques de Cracovie et de Kiiow, avec les frères Rzewuski et d'autres patriotes récalcitrants, « pour avoir manqué, disait-il dans une note justificative, par leur conduite, à la dignité de S. M. I., en attaquant la pureté de ses intentions salutaires, désintéressées et amicales pour la république. » Le 24 février 1768, il signa un traité d'amitié avec cette dernière à Varsovie; mais la confédération de Bar retint en Pologne les troupes russes qui en opéraient lentement l'évacuation. Alors le prince Repnine fut rappelé et envoyé à l'armée du Danube; car les Turcs, alarmés de l'intervention permanente des Russes en Pologne, venaient de leur déclarer la guerre. A la tête d'un corps d'armée, sous le commandement en chef de Roumantsof, il prit part à tous les principaux événements de cette guerre, et ce fut lui qui signa la paix de Koutchouk-Kaïnardji, en 1774. Pour prix de ces services, il fut promu du grade de lieutenant général à celui de général en chef, décoré des plaques de plusieurs ordres, et envoyé comme ambassadeur à Constantinople, où ses efforts pour prévenir la rupture de la paix par les Turcs furent couronnés de succès. Peu de temps après, Catherine II, voulant être agréable à Frédéric le Grand, se chargea d'une médiation armée dans l'affaire de la succession de Bavière, et envoya sur les frontières de la Galicie un corps de troupes commandé par Repnine, qui avait aussi les instructions nécessaires pour négocier. Son arrivée à Breslau (20 décembre 1778) hâta la fin de la guerre : un congrès se réunit à Teschen (22 mai 1779), et l'on y conclut un traité que le prince signa au nom de l'impératrice, qui, de concert avec la France, en garantissait l'exécution. Lorsque les hostilités éclatèrent de nouveau avec les Turcs, et que le feldmaréchal Roumantsof résigna le commandement de l'armée d'Ukraine pour ne pas rester

sous les ordres de l'arrogant Potemkine (*voy.* ce nom), on en chargea le prince Repnine. En l'absence du généralissime, celui-ci passa le Danube, et remporta (10 juillet 1791) la bataille de Matchine. Cette victoire lui valut l'ordre de Saint-Georges de 1re classe, et amena aussi les préliminaires du traité de Jassy, conclu en 1792; mais elle irrita contre lui le favori, qui sut faire partager son mécontentement à l'impératrice. Alors Repnine se retira à Moscou, où se forma sous ses auspices une loge cabalistique de la secte des martinistes, composée en grande partie de mécontents. Le gouvernement sévit contre les sectaires; Repnine lui-même fut mandé à Saint-Pétersbourg; cependant tout s'arrangea. Il fut nommé gouverneur général de l'Esthonie et de la Livonie; puis, après le second partage de la Pologne, la Lithuanie lui fut également confiée. Il eut même un instant le commandement de l'armée destinée à vaincre la résistance des patriotes; mais ses opérations, trop lentes, lui firent préférer Souvorof, son ancien subordonné, qui obtint alors le grade de feldmaréchal. Après avoir tant contribué à l'élection de Stanislas Poniatowski, ce fut Repnine qui dut lui annoncer sa déchéance. Catherine avait ainsi atteint son but; mais peu de mois après elle mourut, et son successeur Paul Ier conféra enfin au prince, le 23 novembre 1796, le grade de feldmaréchal, qu'il n'avait pu obtenir jusque-là. En 1798, le tsar l'envoya à Berlin avec la mission secrète de décider la Prusse à entrer avec lui dans la nouvelle coalition contre la France; mais n'ayant pas réussi dans cette négociation, Repnine fut relégué à Moscou, où il mourut, le 12 (24) mai 1801. Rulhière nous a tracé son portrait. Le prince P. Dolgoroukow cite de lui des traits de générosité qui font honneur à son caractère; et il se trouve en cela d'accord avec le major Masson, qu'on ne peut accuser de partialité en faveur de Repnine. Après sa mort, l'empereur Alexandre (24 juillet 1801) fit passer ce nom illustre au prince *Nicolas-Grigoriévitch* Volkonski, petit-fils du feldmaréchal par sa mère, qui avait épousé le général en chef prince Grégoire Séménovitch Volkhonski, mort en 1824. C'est ce prince Repnine qui, colonel d'un régiment de la garde à la bataille d'Austerlitz, fut fait prisonnier par le général Rapp; il ne rentra en Russie qu'après le traité de Tilsitt. Promu général major en 1809, il fut successivement nommé ministre plénipotentiaire en Westphalie et en Espagne; mais Napoléon Ier mit obstacle à son voyage lorsqu'il se rendit à cette dernière destination. Le prince Repnine-Volkonski prit part ensuite à la grande guerre nationale, après l'invasion des Français, et fut, de 1813 à 1814, chargé du gouvernement de la Saxe. Il obtint alors le grade de lieutenant général, devint adjudant général de l'empereur Alexandre et gouverneur général de la Petite-Russie. En 1828, Nicolas Ier le nomma général (en chef) de la cavalerie et en 1834 il l'appela au conseil de l'empire, poste que le prince ne conserva que jusqu'en 1836. De son mariage avec une comtesse Razoumofski il eut un fils et plusieurs filles.
[J.-H. SCHNITZLER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

P. Dolgoroukow, *Notice sur les principales familles russes*. — Rulhière, *Hist. de l'anarchie de Pologne*.

*REPP (*Thorleif-Gudmundson*), érudit islandais, né le 6 juillet 1794, à Reykiadal, où son père était ecclésiastique. Après avoir terminé ses classes à l'école de Bessastad, il vint en 1814 à Copenhague, fréquenta les cours de l'université, et y prit en 1823 le diplôme de docteur en philosophie. En 1821 il avait visité l'Angleterre. A la recommandation de Rask et de Müller, il fut choisi en 1825 comme sous-bibliothécaire de la bibliothèque des avocats à Édimbourg; mais à la suite de quelques différends avec les administrateurs de cet établissement, il donna sa démission en 1834, et en 1837 il retourna à Copenhague, où il enseigna la langue et la littérature anglaises. Repp, qui connaît la plupart des langues de l'Europe, a publié des ouvrages en latin, en danois et en anglais; nous citerons de lui : *Laxdæla saga, sive Historia de rebus gestis Laxdælensium;* Copenhague, 1826, in-4°; il a ajouté à cette saga inédite, et extraite des papiers de Magnussen, une traduction latine et trois dissertations; — *A historical treatise on trial by jury, wager of law and other coordinate forensic institutions, formerly in use in Scandinavia and Iceland;* Édimbourg, 1832, in-8°; — *On the language of Palestine in the time of Christ and the Apostles;* ibid., 1833, in-12; trad. de l'allemand, avec des notes; — *Lücke's Commentary on the Epistles of S. John;* ibid., 1836, in-12; trad. de l'allemand; — *Alexander Burnes's Reise paa Indus floden i Aaret* 1831; Copenhague, 1839; trad. de l'anglais; — *english stories;* ibid., 1842; — *Dano-Magyariske Opdagelser* (Découvertes dano-hongroises); ibid., 1843, in-8°, où il fait ressortir avec plus d'originalité que de vraisemblance certains points de contact entre les deux races; — *Danish english dictionary;* ibid., 1845, in-12 : en société avec Ferrald. Il a fourni des articles à plusieurs revues anglaises et danoises.

Erslew, *Forfatter Lexicon*.

REPTON (*Humphrey*), jardinier paysagiste anglais, né le 2 mai 1752, à Bury-Saint-Edmund, où son père était collecteur des douanes, mort le 24 mars 1818, à Harestreet (Essex). Destiné au commerce, il eut à peine terminé ses classes au collége de Norwich qu'il fut placé chez un négociant de cette ville; mais il consacra tous ses loisirs à la poésie, à la musique et surtout au dessin. A vingt et un ans il se maria, et reçut de son père les moyens d'entreprendre les affaires à son compte; tout alla bien pendant quelques années; puis les mauvais jours arrivèrent, et avant d'être tout à fait ruiné, il renonça à une carrière pour laquelle il n'avait aucun goût (1778)

et acheta un petit bien dans le comté de Norfolk, où il s'occupa d'agriculture. Un de ses voisins et amis, W. Windham, secrétaire du vice-roi d'Irlande, lui offrit en 1783 une place dans l'administration de ce pays, et l'emmena avec lui; le triomphe du parti whig fut de si peu de durée que Windham et Repton résignèrent leurs emplois l'année suivante. Ce dernier, obligé de restreindre ses dépenses, se retira dans l'Essex, à Harestreet (1784), dont le séjour lui plut tellement que dans la suite il ne voulut plus s'en éloigner. Il tenta encore la fortune dans l'industrie, essuya de nouveaux revers, et ce fut enfin pour se tirer d'embarras qu'il eut recours à ses ressources naturelles; il se fit jardinier paysagiste. Grand admirateur de Brown, il le choisit d'abord pour modèle, et prit part en sa faveur à la polémique engagée entre Uvedale Price et Payne Knight. Bientôt, donnant l'essor à son génie, il rectifia et perfectionna les idées de son devancier, et mérita autant que lui le surnom de législateur des jardins. La plupart des résidences seigneuriales de l'Angleterre lui durent d'importantes améliorations dans le genre pittoresque. En 1811 une chute de voiture lui endommagea si gravement l'épine dorsale qu'il resta invalide jusqu'à l'époque de sa mort. Nous citerons de lui : *Varieties;* 1788, in-12; — *Sketches and hints on landscape gardening;* 1794, in-4°; — *Observations on the theory and practice of landscape gardening;* 1803, in-4°; — *Odd whims;* 1804, 2 vol. in-8°; réimpr. de divers morceaux, auxquels il ajouta une comédie et des poésies; — *Inquiry in to the changes of taste in landscape gardening;* 1806, in-8°; — *Fragments on the theory and practice of landscape gardening;* 1816, in-4°, avec pl. Repton a laissé en outre un très-grand nombre de manuscrits sur divers sujets, entre autres des *Souvenirs* de sa vie privée; ses travaux relatifs à l'art des jardins ont été réunis par J.-C. Loudon (Londres, 1840, in-8°).

Annual biography, 1818. — Loudon, *Notice* dans le recueil indiqué.

REQUENO Y VIVES (*Vicente*), antiquaire espagnol, né en 1743, à Calatrabo (Aragon), mort le 17 février 1811, à Tivoli. A l'âge de quatorze ans il entra dans la Compagnie de Jésus. Lorsqu'elle eut été expulsée de la monarchie espagnole par l'influence du comte d'Aranda (1767), il quitta son pays, et s'embarqua avec un grand nombre de ses confrères pour l'Italie; il s'établit à Rome, et s'y adonna aux recherches d'érudition ainsi qu'à son goût pour les beaux-arts. A la fin du siècle dernier, il revint en Espagne, et les savants travaux qui l'avaient fait connaître lui valurent son admission dans l'Académie royale d'Aragon et la place de conservateur du cabinet des médailles de cette société. Ayant appris que les Jésuites avaient été rétablis dans les Deux-Siciles, il se hâta de repasser la mer; mais il mourut à Tivoli, avant d'avoir pu se réunir à ses anciens confrères. On a de lui : *Saggio sul ristabilimento dell' antica arte de' greci e de' romani pittori;* Venise, 1784, in-4°; réimpr. avec des additions, Paris, 1787, 2 vol. in-8° : c'est moins un essai qu'un traité complet et plein d'expériences curieuses de la peinture chez les anciens; — *Principj, progressi e ristabilimento dell' arte di parlare da lungi in guerra;* Turin, 1790, in-8° : traité des signaux en usage dans l'antiquité; — *Scoperta della chironomia;* Parme, 1797, in-8° : il s'agit de l'art de s'exprimer par le moyen des doigts, moyen déjà connu depuis des siècles, puisqu'on a retrouvé dans les écrits de Bède un opuscule *De loquela per gestum digitorum;* — *Saggi sul ristabilimento dell' arte di dipingere all' encausto degli antichi;* Parme, 1798, 2 vol. in-8°; avec un *Appendice*, Rome, 1806, in-8° : les essais fort intéressants auxquels s'est livré l'auteur rendent son ouvrage précieux aux artistes, même après celui de Caylus sur le même sujet; — *Saggio sul ristabilimento dell' arte armonica de' greci e romani cantori;* Parme, 1798, 2 vol. in-8°; — *Medallas ineditas antiguas existentes en el museo de la real Sociedad Aragonesa;* Saragosse, 1800, in-4° : le seul écrit espagnol de l'auteur; — *Esercizj spirituali;* Rome, 1804, in-8°; — *Tamburo perfezionato;* ibid., 1807, in-8°; il y propose divers moyens de changer le bruit du tambour en sens harmonieux, moyens dont le *Magasin encyclopédique* de 1807 (t. V, p. 185) a rendu compte, et qui, pour le malheur des oreilles délicates, restent encore à appliquer; — *Osservazioni sulla chirotipografia;* Rome, 1810, in-12 : il s'efforce de prouver que l'imprimerie était connue et pratiquée avant le quinzième siècle. P.

Caballero, Suppl. à la *Bibl. Soc. Jesu.*

REQUESENS. *Voy.* ZUNIGA.

REQUIER (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né le 24 juin 1715, à Pignans (Provence), mort en 1799. Il passa d'abord quelque temps dans la congrégation de l'Oratoire. Son début dans la carrière des lettres fut marqué par une *Ode pour le rétablissement de Louis XV*, couronnée par l'Académie de Marseille. Il vint ensuite à Paris, et s'y fit connaître par des traductions d'après la langue italienne, qu'il possédait fort bien. Il exerça les fonctions d'inspecteur des études à l'École militaire. On a de lui : *La Fontaine de Jouvence*, ballet; Toulouse, 1756, in-12; — *Recueil de tout ce qui a été publié sur la ville d'Herculane;* Paris, 1757, in-12; — *Vie de G. Manetti, sénateur de Florence;* La Haye (Paris), 1762, in-12 : écrite d'après des notices italiennes; — *Vie de Peiresc;* Paris, 1770, in-12. Il a traduit de l'italien l'*Histoire des révolutions de Florence* (1754) de Varchi, le *Mercure* (1755, 18 vol. in-12) et les *Mémoires secrets* (1767-1785, 24 vol. in-12) de Vittorio Siri, la *Vie de Philippe Strozzi* (1762),

l'*Esprit des lois romaines* (1776, 3 vol. in-12) de Gravina, etc., et du grec les *Hiéroglyphes d'Horapollon* (1779, in-12).

Achard, *Dict. hist. de la Provence*, II. — Quérard, *France littér.*

REQUIN (*Achille-Pierre*), médecin français, né le 15 août 1803, à Lyon, mort le 1er janvier 1855, à Paris. Il était fils d'un ancien adjudant général, nommé sous l'empire entreposeur principal des tabacs à Lyon, et que le retour des Bourbons réduisit à la retraite et à un dénûment presque absolu. Après avoir terminé ses études au collége Bourbon, à Paris, il suivit les cours de la faculté de médecine, et soutint en 1829 sa thèse inaugurale, publiée sous le titre de *Quelques propositions de philosophie médicale*. Il professa avec distinction la physiologie et l'hygiène à l'Athénée, concourut quatre fois pour l'École de médecine, et fut en 1836 attaché au bureau central. L'année précédente il avait reçu la croix de la Légion d'honneur en récompense du zèle qu'il avait déployé à combattre le choléra dans le Vaucluse. Après la révolution de 1848 il fut chargé de suppléer M. Duméril comme professeur de pathologie interne à la faculté. Le 15 mars 1853 il fut élu membre de l'Académie de médecine. On a de lui : *Notice médicale sur Naples;* Paris, 1833, in-8°; — *Hygiène de l'étudiant et du médecin;* Paris, 1838, in-4°, — *Des purgatifs;* Paris, 1839, in-8°; — *Éléments de pathologie médicale;* Paris, 1843-1845, 2 vol. in-8°; — des thèses de concours, des articles dans l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, la *Gazette médicale*, etc. Il a publié, avec MM. Genest et Sestier, les *Leçons de clinique médicale* de Chomel (1834-1840, 3 vol. in-8°).

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, IV, 2e partie.

RESCHID (*Mustapha*), homme d'État ottoman, né à Constantinople, en 1799, mort dans cette ville, le 7 janvier 1858. Son père était intendant des biens de la mosquée de Bajazet. Le jeune Reschid apprit à lire et à écrire dans l'école (*médressé*) annexée à cette mosquée, et se fit remarquer dès lors par la pénétration de son esprit et son goût pour l'étude. Sa mère étant restée veuve avec quatre enfants, des amis vinrent à son secours. Il fut placé chez un professeur (*hodja*), y fit de rapides progrès, et acquit une élégance de langage très-estimée chez les Orientaux. Une de ses sœurs avait épousé Ispartali-Pacha, gouverneur de Morée. Celui-ci s'attacha Reschid, alors âgé de quinze ou seize ans, comme secrétaire. Reschid le suivit dans ses différents gouvernements et dans la campagne de Grèce. Ispartali, qui commandait les Turcs en qualité de vizir, mourut peu après la défaite de son armée. Reschid passa comme premier secrétaire (*basch-katch*) dans les bureaux du gouvernement à Constantinople. L'empire ottoman traversait alors une crise périlleuse : la Grèce venait de lui échapper, et le sultan Mahmoud II préludait à ses réformes. Reschid assista au sanglant massacre des janissaires et aux grandes mesures qui suivirent. Employé d'abord près de Pertew-Pacha, ministre des affaires étrangères, et ensuite près du grand vizir Isset-Pacha, il put dès lors se former des principes politiques dont l'ensemble constitue ce qu'on a depuis appelé son système. Il eut plus d'une fois à le défendre contre son ami Pertew-Pacha, et puisa dans ces discussions mêmes cette ardeur et cette fermeté qu'il mit plus tard à le réaliser. Lorsque éclata, en 1828, la guerre avec la Russie, chargé d'une mission en Bulgarie, il devint chef de la chancellerie du capitan-pacha. Il rendit dans cette occasion aux sujets chrétiens de la Porte des services qui n'ont pas été assez appréciés. Pendant la première campagne, il s'enferma dans Varna, assiégé par les Russes, mais il en sortit avant la prise de la ville. Après la seconde campagne, il se trouva à Andrinople avec les négociateurs turcs, et ne fut pas sans doute sans influence sur le traité de paix qui y fut conclu. Il faut louer la douceur dont il usa envers les populations chrétiennes de la Roumélie pendant sa mission dans cette province. Cette conduite lui valut dès lors la haine du vieux parti turc, pour lequel il n'était « qu'un démon et un vaurien ». Mahmoud, qui aimait à s'entourer d'hommes capables et à s'en servir, éleva Reschid au poste de ministre des affaires étrangères (1828). Pertew avait contribué à ce rapide avancement. Reschid accompagna son protecteur envoyé en Égypte peu après la révolution de 1830. A son retour, l'administration de la chancellerie impériale lui fut confiée. Cependant Ibrahim-Pacha s'était avancé jusqu'au cœur de l'Asie Mineure. Halil-Pacha fut chargé de négocier avec lui. Celui-ci emmena Reschid à Kutahia avec l'ambassadeur français, M. de Varennes (mars 1833). Encore placé au second rang, Reschid fit preuve d'une grande habileté. Les Orientaux le regardent comme l'auteur du traité de Kutahia, qui passe ailleurs pour être l'œuvre des grandes puissances. Ce traité imposait de pénibles sacrifices à la Porte ; mais du moins il sauvait l'existence de la Turquie, et c'est peut-être l'acte le plus habile de la politique de Reschid.

A la création des légations permanentes dans les cours de l'Europe, il fut envoyé ambassadeur à Paris et à Londres. Il employa le séjour alternatif qu'il fit dans ces deux capitales à apprendre les langues étrangères. Cette première mission ne dura pas longtemps : Pertew-Pacha, nommé grand-vizir dans l'été de 1837, le rappela pour lui confier le ministère des affaires étrangères. Il n'avait pas encore quitté l'Angleterre que Pertew était renversé et que le pouvoir tombait aux mains du parti ennemi, c'est-à-dire de Halil et de Khosrew. Pertew exilé à Andrinople y fut décapité bientôt après (7 novembre 1837). Reschid apprit en route

cette catastrophe. Il osa pourtant faire de l'opposition, et parler en faveur du progrès. Dans cette lutte, où il jouait sa tête, il employa pour armes la parole auprès d'un prince souvent peu docile, et dut la victoire à son éloquence. « Le diable reviendra, répétait le peuple, car il a bonne langue. » Reschid profita de son crédit (décembre 1837 à août 1838) pour réorganiser l'empire. Un conseil d'État, un autre conseil pour la direction supérieure des affaires furent créés. Cette centralisation administrative était un frein à la violence et aux exactions des fonctionnaires; malheureusement les réformes étaient prématurées : les intérêts froissés, inquiets, se liguèrent contre leur auteur, et l'emportèrent. Reschid, éloigné, accepta la légation de Londres, sans quitter toutefois le portefeuille des affaires étrangères, dont il confia l'intérim à un sous-secrétaire, Nuri-effendi. Depuis sa première ambassade, il avait rang de ministre de première classe (*muschir*) : ce fut alors seulement qu'il fut nommé pacha. Sans cesser de diriger la politique extérieure de l'empire, il visita l'Italie, l'Autriche, la Belgique. Il était à Paris quand mourut le sultan Mahmoud (1839). Abdul-Med-jid montait sur le trône dans les circonstances les plus critiques; l'armée turque venait de subir une défaite à Nisib. Reschid prit sur-le-champ le chemin de Constantinople, pour ne pas se laisser devancer par ses ennemis. Le 4 septembre 1839 il prêtait serment au nouveau sultan; et malgré l'opposition du vieux Khosrew, des ulémas, du harem, après une lutte de trois jours dans le conseil d'État, il fit proclamer, le 7 septembre, le *Hatti-schérif* de Gulhané, c'est-à-dire une sorte de charte constitutionnelle. Pour que les intérêts opposés ne s'alarmassent pas, il renonçait à tout avancement personnel. Six mois lui suffirent pour préparer et coordonner tous les détails de ce grand ouvrage. La nouvelle constitution fut solennellement promulguée dans l'assemblée de Gulhané (3 novembre 1839), en présence du sultan, des dignitaires de l'empire, des ministres des différents cultes. Reschid reprit la direction des affaires extérieures, d'où dépendait celle des sujets chrétiens de l'empire. La lutte avec l'Égypte avait mis la Turquie à deux doigts de sa perte, et failli amener une guerre générale en Europe. Reschid montra dans cette circonstance une sûreté et une fermeté de vue admirables. Il sut conserver de bonnes relations avec la France, quoique étant en opposition avec elle. C'est au moment où la question égyptienne était résolue qu'il fut éloigné de son poste (29 mars 1841). Il revint à Paris comme ambassadeur. Profitant de ses loisirs, il étudia l'administration et les finances, se perfectionna dans la pratique de la langue française, acquit l'élégance et la précision du style diplomatique, entretint des relations avec les hommes les plus distingués de Paris et une correspondance avec ses amis de Londres et de Constantinople, tint ses salons ouverts avec goût et magnificence. Ses regards pourtant étaient toujours tournés vers Constantinople, où ses amis travaillaient en sa faveur. Il y reparut au bout d'un an; mais comme on lui offrait le gouvernement d'Andrinople, il n'accepta pas cet exil déguisé, et revint à Paris. C'est là qu'il reçut, en 1845, sa nomination au ministère des affaires étrangères. Alors commença pour lui la période la plus brillante de sa carrière. Grand vizir le 28 septembre 1846, il garda ce haut poste, sauf une interruption de quelques mois, jusqu'à l'automne de 1852; mais malheureusement la plus grande partie de son activité fut consumée à défendre sa situation. L'ambassadeur d'Angleterre, sir Stratford Canning, appuyait de toute son influence un ministre qui seul semblait pouvoir sauver l'empire en le réformant. Reschid, de son côté, surtout après la révolution de Février, se tourna vers l'Angleterre, dont le gouvernement stable et la politique suivie le soutenaient efficacement. Son idéal était une alliance entre l'Angleterre, la France et la Turquie, sous l'impulsion de la première.

Abandonné par l'Angleterre, repoussé par la France, Reschid tomba du pouvoir dans l'été de 1852; il y revint quarante un jours après, mais ce fut pour être renversé de nouveau, le 7 octobre 1852. Jamais chute n'avait été si éclatante. Ses adversaires, Méhémet-Ali-Pacha, chef des gardes et gendre du sultan, Méhémet-Reschid-Pacha, mort plus tard gendre du sultan, Fuad-Effendi, auparavant son adjudant (*mustachar*), étaient tout-puissants. On l'accusait d'avoir voulu livrer l'empire à la Russie à prix d'argent, d'être l'amant de la sultane validé, et d'autres crimes aussi imaginaires, mais qui augmentaient la haine populaire contre lui. Il fut obligé de se cacher, pour ne pas être massacré. Cependant les affaires empiraient : les chrétiens annonçaient la fin de la domination musulmane; une guerre avec le Monténégro amenait des complications avec l'Autriche. Enfin le prince Mentschikow parut à Constantinople porteur des demandes impérieuses du tsar Nicolas. Reschid seul pouvait faire face à de si grandes difficultés : il fut rappelé. Lord Stratford de Redcliffe, redevenu ambassadeur, renoua avec lui ses rapports, qui devinrent plus intimes qu'auparavant : il conseilla de garder, avec la ligne du Danube, la position de Schumla et de concentrer l'armée à Andrinople. Quoique Reschid n'eût pas suivi ce conseil, il n'en fut pas moins porté au vizirat en l'automne de 1853, et l'année suivante il obtenait pour son second fils, Ali-Ghalil-Pacha, directeur de la monnaie, la main d'une fille du sultan. Cette alliance paraissait devoir consolider sa faveur. Aussi quand, à propos de l'entrée des Russes dans les Principautés, ses adversaires habituels levèrent la tête, il fit exiler le principal d'entre eux, Méhémet-Ali-Pacha, en Asie Mineure. Mais celui-ci était à peine parti qu'un navire de l'État fut en-

voyé pour le ramener. Reschid sentit que son crédit était ébranlé : il succomba bientôt après. On a attribué sa chute à l'influence française; il est plus probable qu'elle fut uniquement l'effet d'une intrigue de sérail. Pendant les deux ans que dura la guerre d'Orient, Reschid vécut dans la vie privée. Après la paix de Paris, il fut nommé grand vizir pour la cinquième fois. Des espérances extraordinaires saluèrent sa rentrée au pouvoir. Il parvint à créer une banque, par l'intermédiaire d'une compagnie anglaise (1857). Quand il fallut réorganiser les Principautés, il sut condescendre aux besoins des populations, sans sacrifier la suzeraineté de la Porte. Les exigences de la France l'éloignèrent du visirat (11 juillet 1857), mais il resta président du tanzimat ou grand conseil. M. Thouvenel parvint à lui faire enlever ces fonctions, malgré l'ambassadeur anglais. Ce dernier ramena Reschid au pouvoir (22 octobre 1857), mais il reçut un congé presque aussitôt après. Le départ de l'ambassadeur anglais diminua le crédit de Reschid, mais sa position restait intacte. Il fut bientôt forcé de se retirer, par une maladie qui le conduisit rapidement au tombeau. Il expira dans son palais d'Emmirghian, le 7 janvier 1858. Gustave RIGOLLOT.

Unsere Zeit; Leipzig, 1858, t. II.

RESENDE (*Garcia* DE), historien et poëte portugais, né à Evora, vers 1470, mort après 1554. D'une famille noble, il fut attaché à la personne de João II, d'abord comme page, puis comme secrétaire intime. Plus tard il devint gentilhomme du palais. Bien qu'il n'eût pas fait, comme il le dit, des études complètes, il a une originalité de style et parfois un charme de langage qui le rendent souvent supérieur aux historiens en titre de son siècle. Bien à même, par sa position, de connaître les actions les plus secrètes de João II, il nous a laissé sur ce monarque les mémoires les plus intéressants et surtout les plus amusants. Sur la fin de sa carrière, il accompagna, en qualité de secrétaire d'ambassade, Tristan da Cunha, lorsque celui-ci se rendit à Rome, en 1514. Voici le titre de sa chronique : *Lyvro das obras de Garcia de Resêde, que trata da vida e grandissimas virtudes, etc., del rey D. João o Segundo*; 1545, in-fol., goth., à 2 col. C'est la première édition, rarissime, de ce livre célèbre; on en compte six autres : la dernière est de 1798. Le livre le plus recherché de Resende est son fameux recueil des poëtes du seizième siècle, qui passe avec raison pour une des raretés bibliographiques de notre temps : *Cancioneiro geral*; Lisbonne, 1516, pet. in-fol. Ce livre, dont il existe un exemplaire en France, dans la bibliothèque de M. Ternaux-Compans, renferme les poésies de deux cent quatre-vingt-six auteurs. Il a été réimprimé en Allemagne, dans la *Bibliothek des literarischen Vereins* (t. 15 et 17). F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana*. — Antonio de Castilho, *Livraria classica portugueza*. — Herculano, *O Panorama*. — Innocencio. — F. da Sylva, *Diccionario bibl. portuguez*, t. II, p. 17 à 28.

RESENDE (*André* FALCAM DE), poëte portugais, neveu du précédent, né à Evora, mort en 1598, à Lisbonne. Il exerça les fonctions de juge à Torres Vedras; nommé ensuite auditeur de la maison d'Aveiro, il fixa sa résidence dans cette ville. Il fit plus d'un voyage à la cour d'Espagne, et il savait si bien le pur castillan qu'il faisait avec autant d'élégance des vers dans cette langue que dans le portugais; quelques-unes de ses poésies furent publiées à Madrid; mais on rencontre bien rarement son *Theochristo* et son *Mundo piqueno*, dédié à Dom Duarte, connétable de Portugal. Il mit en vers les homélies du cardinal Henrique. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana*.

RESENDE (*André* DE), antiquaire portugais, né à Evora, le 30 novembre 1498, mort le 9 décembre 1573. Privé de son père en bas âge, il entra chez les Dominicains, qui, frappés de ses heureuses dispositions, l'envoyèrent à l'université d'Alcala, puis à Salamanque, où il poursuivit ses études, sous Ayrès Barbosa et Antonio de Nebrixa; l'orientaliste Clénard lui donna même des leçons d'hébreu. Par ordre de João III, il revint professer à Coïmbre. Enfin, il se rendit à Paris. Sa réputation s'était accrue; la faveur de Charles-Quint le suivit à Bruxelles; la mort de sa mère le rappela à Evora, en 1534. Le chagrin que lui causa cette perte allait de nouveau l'exiler du Portugal, lorsque João III lui confia l'éducation de ses frères. Il accepta cette tâche avec un dévouement complet et dans un poste qui le rapprochait de la personne royale; il ne se laissa aller à aucun genre d'ambition; l'étude des antiquités nationales et la musique étaient ses uniques passions. Resende conserva une grande réputation en Portugal, et dernièrement son exhumation a donné lieu à une sorte de solennité. Tous d'un intérêt local, ses ouvrages sont moins connus en France que dans la Péninsule. Il faut partager ses nombreux travaux en deux divisions; l'une se compose d'une multitude d'écrits en latin, l'autre comprend deux ou trois ouvrages portugais. Le plus important est intitulé : *Historia da antiguidade da cidade de Evora*. Cet opuscule, composé de 55 feuillets, a un titre gravé. La 1re édit. est de 1533, mais elle est introuvable aujourd'hui; — *Ha sancta vida e religiosa conversão de frey Pedro Porteiro do mosteiro de Sancto Domingos de Evora. André de Burgos ho imprimio, em Euora, no mez de octubro de año de 1570*, in-4°; — *Vida do Infante D. Duarte*; Lisbonne, 1789, in-4°. La lecture de cet ouvrage, réimprimé en 1842, offre un grand charme. Il est impossible de reproduire ici les titres de tous les ouvrages écrits en latin par Resende; beaucoup d'entre eux ne contiennent qu'un petit nombre de pages d'impression. Nous nous contenterons de citer son œuvre connue de tous

les archéologues, et intitulée : *De antiquitatibus Lusitaniæ*; Evora, 1593, in-fol. La 2e édit., de 1597, imprimée à Rome, in-8°, est plus complète et renferme un livre de plus. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — *Collecão das obras dé autores classicos*. — *O Panorama, jornal literario*, t. III, Article de M. Rivara. — *Innocencio Francisco da Sylva*. — *Diccionario bibliografico portuguez estudos applicaveis a Portugal e ao Brasil*.

RESENIUS (*Pierre*), savant danois, né le 17 juillet 1625, à Copenhague, où il est mort, le 1er août 1688. Petit-fils de Jean Resenius, mort en 1635, évêque de Seeland, et qui publia en 1607 une traduction danoise de la *Bible*, entreprise par ordre de Christian IV, il se rendit, après avoir terminé ses études de philosophie et de théologie, à l'université de Leyde, où il suivit pendant quatre ans les leçons de Heinsius, de Boxhorn, de Vinnius et d'autres ; il visita ensuite la France, l'Espagne et l'Italie, et se fit recevoir docteur en droit à Padoue, en 1653. De retour dans sa ville natale, il y fut nommé en 1657 professeur de morale, et en 1662 professeur de droit, devint en 1672 président ou maire de Copenhague, et reçut plus tard la dignité de conseiller d'État. Il a recueilli avec un grand soin beaucoup de documents concernant les antiquités et l'histoire des pays du Nord. On a de lui : *Edda Islandorum, anno* 1215 *conscripta per Snorronem Sturlæ, nunc primum islandice, danice et latine cum præfatione duplici;* Copenhague, 1665, in-4° ; suivi de *Philosophia antiquissima norvago-danica, dicta Voluspa, quæ est pars Eddæ Sæmundi, islandice, cum interpretatione latina Gudmundi Andreæ;* ibid., 1673, in-4° ; — *Inscriptiones Havnienses latinæ, danicæ et germanicæ;* ibid., 1668, in-4° ; — *Jus aulicum vetus regum Norvagorum, dictum Hirdskraa; item Jus aulicum vetus regum Danorum, a Canuto anno* 1035 *conditum, dictum Vitherlagaret, islandice, danice et latine, cum notis;* ibid., 1673, in-4° ; — *Kong Frideriks II Kronike* (Chronique du roi Frédéric II) ; ibid., 1680, in-fol. ; — *Nonnulla jura antiqua civitatum Daniæ, scilicet civitatis Havniensis et civitatis Ripensis, latine, danice et germanice;* ibid., 1683, in-8° ; — *Christian den II dens Love* (Ordonnances de Chrétien II) ; ibid., 1684, in-4° ; — *Bibliotheca regiæ Academiæ havniensi donata;* ibid., 1685, in-4° : catalogue de la bibliothèque de l'auteur, avec une autobiographie ; — *Atlas danicus;* ibid., 1687, in-fol. Resenius a aussi publié le *Lexicon islandicum* de Gudmund, et la *Traduction allemande des lois de Waldemar II*, par Erik Krabbe, avec une *Introduction* et une *Vie* de Krabbe (Copenhague, 1684, in-4°). E. G.

Vinding, *Academia havniensis*. — Mœller, *Hypomnemata ad Bartholinum*. — Niceron, *Mémoires*, XXXVI. — Nyerup, *Allmindeligt Literatur-Lexikon*.

RESNEL (*Jean-François* du Bellay, sieur du), savant littérateur français, né à Rouen, le 29 juin 1692, mort à Paris, le 25 février 1761. Il eut pour père François du Resnel, capitaine dans le régiment du Roi-infanterie. Après avoir fait ses études chez les jésuites de Rouen, il entra dans la congrégation de l'Oratoire ; les deux ordres firent tous leurs efforts, le premier pour rappeler, le second pour retenir un jeune homme qui faisait de bonne heure concevoir de brillantes espérances. Il alla étudier, en 1711, la théologie à Saumur, et il s'y adonna avec tant d'ardeur qu'il contracta une maladie dont il ne put jamais se guérir. Son oncle, M. de Langle, évêque de Boulogne, l'appela dans sa ville épiscopale, où il enseigna les humanités et la philosophie. C'est là que l'abbé du Resnel se mit à étudier les langues vivantes, l'italien, l'espagnol et l'anglais. En étendant le cercle de ses études, il donnait satisfaction à un besoin de son cœur. Il embrassait dans ses affections tous les hommes, quelle que fût leur patrie, et il portait peut-être jusqu'à l'excès son amour pour les peuples étrangers, s'il est vrai qu'un de ses amis lui dit un jour : « Je voudrais être Huron, car vous m'aimeriez à la folie. » Nommé chanoine de la cathédrale de Boulogne, l'abbé du Resnel échangea en 1724 ce canonicat pour un autre, à Saint-Jacques-de-l'Hôpital, et s'établit à Paris. Présenté au duc d'Orléans, il obtint par la protection de ce prince l'abbaye de Sept-Fontaines. Chargé de l'oraison funèbre du maréchal de Berwick, il composa son discours, qu'il soumit au jugement de quelques amis, mais qu'il ne put prononcer, parce que le dessein d'honorer ce vaillant guerrier par des funérailles publiques fut abandonné. La faiblesse de sa santé l'ayant éloigné de la chaire, il se livra à la culture des lettres, et se distingua comme poëte élégant et gracieux par sa traduction de deux poëmes de Pope, l'*Essai sur la critique* et l'*Essai sur l'homme*. Ce dernier travail, dans lequel il fut aidé par Voltaire, qui se vanta plus tard d'avoir fait la moitié de ses vers, lui attira plusieurs désagréments, d'abord de la part de l'auteur anglais, qui lui reprocha d'avoir dénaturé son œuvre en retranchant ou en altérant des passages que le prudent abbé avait évité de traduire littéralement dans un pays beaucoup moins libre que l'Angleterre, puis de la part des théologiens, qui, malgré ses précautions, tirèrent de son œuvre des conséquences qu'il se hâta de désavouer.

La place qu'occupait l'abbé Pâris à l'Académie des inscriptions fut déclarée vacante et donnée à l'abbé du Resnel, qui attendit vingt-trois ans avant d'obtenir le titre de pensionnaire. Il enrichit les Mémoires de la docte compagnie de plusieurs dissertations. Admis en 1742 à l'Académie française, il fut accueilli avec bienveillance par ses collègues, qui trouvaient en lui un homme toujours bienveillant et poli, dont il était difficile de ne pas devenir l'ami. Il a composé pour la nouvelle édi-

tion du *Dictionnaire* plusieurs articles de botanique. Chargé de l'emploi de censeur royal, il n'apporta pas dans l'exercice de cette fonction une sévérité bien grande; plus d'un littérateur abusa de sa facile complaisance. C'est ainsi qu'il donna son approbation à un ouvrage dont le titre n'annonçait rien de suspect, et qu'il ne lut pas avec assez d'attention pour y découvrir une satire violente contre une compagnie illustre. L'auteur avait eu soin de la cacher dans une note. Le censeur royal s'attira de graves reproches; mais on lui pardonna une faute qui ne pouvait être attribuée qu'à une distraction. Il mourut à l'âge de soixante-huit ans et huit mois. Il eut Saurin pour successeur à l'Académie française.

Ses œuvres sont : *Essai sur la critique*, traduit de Pope; 1730, in-12; traduction en vers; — *Les Principes de la morale et du goût*, en deux poëmes, traduits de l'anglais de Pope; 1737, in-8° : c'est une réimpression de l'*Essai sur la critique*, suivie de l'*Essai sur l'homme;* — *Panégyrique de saint Louis*; 1732. Il a publié de plus un grand nombre d'articles dans le *Journal des Savants*, depuis le 15 décembre 1731 jusqu'au 4 février 1736, et depuis le 25 novembre 1739 jusqu'au 9 février 1752. Les mémoires suivants ont été publiés dans le recueil de l'Académie des inscriptions : *Recherches sur les poëtes couronnés (poetæ laureati)*, t. X, 1736; Analyse de sa *Dissertation sur les fonctions et les prérogatives des ambassadeurs*, t. XII, 1738; *Recherches sur les combats et sur les prix proposés aux poëtes et aux gens de lettres parmi les Grecs et les Romains*, t. XIII, 1740; *Recherches sur Timon le Misanthrope*, t. XIV, 1743; Analyse de ses *Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres et les inconvénients du goût exclusif qui paraît s'établir en faveur des mathématiques et de la physique*, t. XVI, 1749; *Recherches historiques sur les sorts appelés communément par les païens* sortes homericæ, virgilianæ, *etc.*, *et sur ceux qui parmi les chrétiens étaient connus sous le nom de* sortes sanctorum.

C. Hippeau.

Le Beau, *Éloge de du Resnel*, t. XXXI de la collection des Mémoires de l'Académie des Inscriptions. — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure*, t. II. — L.-H. Baratte, *Poëtes normands*.

RESNIER (*Louis-Pierre-Pantaléon*), sénateur français, né le 23 novembre 1759, à Paris, où il est mort, le 8 octobre 1807. Il débuta dans les lettres par trois pièces de théâtre, et devint sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Chargé ensuite avec Piis du compte rendu des pièces nouvelles et des œuvres de littérature légère dans *Le Moniteur*, qui venait d'être fondé, il se concilia les bonnes grâces de Maret et de Rœderer, qui le firent nommer envoyé de la République à Genève. Appelé à la direction des archives au ministère des relations extérieures, il établit un ordre parfait dans ce vaste dépôt. Lors de la formation du sénat, il en fut nommé membre. Il devint commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. Le buste en marbre de Resnier a été placé au musée de Versailles.

Moniteur, an. 1807.

RESSÉGUIER (*Jean* de), magistrat français, né le 22 juillet 1683, à Toulouse, où il est mort, le 25 septembre 1735. Issu d'une famille de robe originaire du Rouergue, il fut reçu en 1705 conseiller au parlement de Toulouse, où il présida la chambre aux enquêtes. Membre de l'Académie des jeux floraux, il participa avec beaucoup de zèle à l'établissement de l'Académie des sciences de sa ville natale. Il a laissé en manuscrit un grand nombre de poésies en tous genres, un recueil d'*Arrêts notables*, et une *Histoire du parlement de Toulouse*.

Rességuier (*Clément-Ignace*, chevalier de), né le 23 novembre 1724, à Toulouse, mort en 1797, à Malte, appartenait à la famille du précédent. Destiné à l'ordre de Malte, il passa de bonne heure dans cette île, prononça ses vœux, et se distingua dans plusieurs rencontres avec les Ottomans. Il mérita par sa bravoure le grade de général des galères de l'ordre, obtint les commanderies de Marseille et de Canevière, et résida longtemps en France. Son esprit caustique lui attira plus d'une disgrâce, et il fut, dit-on, enfermé plusieurs fois à la Bastille, en punition de ses trop piquantes épigrammes. On connaît celle qu'il lança contre Mme de Pompadour :

> Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
> Poisson dans son palais, sans remords, sans effroi,
> Étale aux yeux de tous son insolence extrême,
> La dépouille du peuple et la honte du roi.

Cette débauche d'esprit lui valut une lettre de cachet pour le château d'If, et il y serait resté longtemps si son frère cadet, l'abbé de Rességuier, conseiller clerc au parlement de Toulouse, n'eût obtenu de la favorite elle-même la grâce du poëte. Pendant la révolution, celui-ci se retira dans l'île de Malte, où il fut enseveli. On a de lui : *Voyage d'Amathonte, prose et vers;* 1750, in-8° : ouvrage supprimé dès sa publication; — *Dissertation sur la trahison imputée à André Damaral, chancelier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem;* 1757, in-12; — des traductions des traités *De l'amitié* (1776) et *De la vieillesse* (1780) de Cicéron.

Rességuier (*Jules*, comte de), né en 1789, à Toulouse, est petit-neveu du précédent et fils du marquis de Rességuier, dernier procureur général au parlement de Toulouse. D'abord chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il servit dans la cavalerie sous l'empire, donna sa démission d'officier en 1814, entra comme maître des requêtes au conseil d'État, et fut attaché en 1823 à la commission du sceau des titres. Ayant refusé de prêter serment à la dynastie d'Orléans, il devint dans le midi un des principaux agents du parti légitimiste. En 1849 il siégea à l'Assemblée législative comme représen-

tant des Basses-Pyrénées. On a de lui : *Éloge de Poitevin-Peitavi;* Toulouse, 1821, in-8°; — *Tableaux poétiques;* Paris, 1828, 1829, in-8°; — *Almaria*, roman; Paris, 1835, in-8°; — *Les Prismes poétiques;* Paris, 1838, in-8°. Il a été l'un des fondateurs de la *Muse française*, qui s'intitulait « le Moniteur officiel de l'école romantique, » et il a fourni des articles, des vers et des nouvelles, à *La France littéraire*, aux *Français peints par eux-mêmes* et à divers recueils. Il est mort en septembre 1862.

Biogr. toulousaine, II. — *Littér. fr. contemp.*

RESTAURAND (*Raymond*), médecin français, né au Pont-Saint-Esprit, vers 1627, mort en 1682. Il fit ses études à Montpellier, où il prit le doctorat en médecine. Grand partisan d'Hippocrate, il le voyait partout, même dans les choses inconnues aux Grecs, telles que la circulation du sang et d'autres découvertes modernes. On a prétendu, sans preuves, qu'il avait contribué à faire donner le nom de *restaurant* à un certain remède très-en vogue à cette époque et que l'on recommandait particulièrement aux femmes en couches et aux personnes débilitées par les excès. Il se peut que Restaurand ait proposé l'usage de ce julep, mais la composition en était connue bien avant lui. On a de Restaurand : *Monarchia microscosmi;* 1657, in-4°; — *Figulus, exercitatio medica de principiis fœtus;* Orange, 1657, in-8°; — *Hippocrates, De natura lactis, ejusque usu in curationibus morborum;* ibid., 1667, in-8°; — *Hippocrate, De l'usage du boire à la glace pour la conservation de la santé;* Lyon, 1670, in-12; — *Hippocrate, De l'usage du quinquina pour la guérison des fièvres;* Lyon, 1681, in-12; trad. en italien; — *Hippocrates, De inustionibus sive fonticulis;* Lyon, 1681, in-12 : l'auteur y démontre l'utilité des cautères, dont l'usage était négligé de son temps; — *Magnus Hippocrates Cous redivivus;* Lyon, 1681, in-12. Dans ce volume, le premier d'un grand ouvrage qu'il n'eut pas le temps de terminer, Restaurand se déclara l'un des premiers en France pour la circulation du sang.

Biogr. médicale.

RESTAUT (*Pierre*), grammairien français, né en 1696, à Beauvais, mort le 14 février 1764, à Paris. Fils d'un marchand drapier, il fit ses classes dans le collége de Beauvais, et entra au séminaire de Saint-Sulpice pour y étudier la théologie. Ayant renoncé à l'Église, il passa dans le collége Louis-le-Grand, et y fut chargé de surveiller l'éducation de quelques fils de famille. Ce fut pendant son séjour dans cet établissement, alors dirigé par les jésuites, et lorsqu'il était en relations avec les PP. La Rue, Buffier, Ducerceau, Sanadon, Porée et autres membres de cette compagnie, qu'il traduisit du latin et publia *La Monarchie des Solipses* (1721, in-12), satire ingénieuse de l'institut de Saint-Ignace, et qui a été quelquefois attribuée au P. Inchofer. Il abandonna la carrière de l'enseignement pour se livrer à l'étude du droit, et fut en 1740 pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi. « Je voudrais, lui dit Daguesseau en le recevant, trouver toujours des sujets semblables à vous. » Comme grammairien, Restaut a joui d'une célébrité, méritée à beaucoup d'égards; sa *Grammaire*, entreprise d'après le vœu de Rollin et adoptée par l'université, a été longtemps le seul livre élémentaire sur la langue française, et les éditions s'en sont multipliées jusqu'à nos jours. Il y a beaucoup de méthode et de justesse; mais on reproche à l'auteur l'abus du style métaphysique, la forme des déclinaisons latines adaptée aux noms français, et la méthode d'explication par demandes et par réponses. On a de lui : *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et la prononciation;* Paris, 1730, in-12; 1731, in-12, avec un *Traité de versification* : réimpr. neuf fois du vivant de l'auteur, cet ouvrage l'a été pour la dernière fois en 1817, à Lyon; — *Abrégé de la Grammaire françoise;* Paris, 1732, in-12 : écrit en faveur des commençants, il a eu encore plus de succès que la *Grammaire*, bien qu'il pèche par l'excès de concision; — *Vraie méthode pour enseigner à lire;* Paris, 1759, in-12, anonyme; — *Actes et exposition des motifs de l'appel interjeté par l'université de Paris en 1718 de la constitution du pape Clément XI;* 1778, in-4°. Restaut a revu la 4e édit. du *Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire* (Poitiers, 1752, in-8°), de Ch. Leroy, prote à Poitiers, et il a fourni des additions à l'édition de 1748 du *Dictionnaire* de Trévoux.

Goujet, *Biblioth. françaisе*, I. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

RESTIER (*Antoine-Jérôme*), acteur français, né à Lyon, en 1726, mort à La Croix-Rousse (même ville), le 16 mars 1803. Sa famille était si misérable qu'elle le confia ou plutôt l'abandonna dès l'enfance à une troupe de saltimbanques, qu'il quitta pour danser sur les théâtres de province. Il débuta ensuite avec succès dans la comédie. En 1755 il jouait au grand théâtre de Lyon les *manteaux*, les *financiers*, les *grimes;* il excellait dans ces rôles, surtout dans ceux de Harpagon de *L'Avare*, d'Orgon dans *Le Consentement forcé* et *La Pupille*, de Bernadille dans *La Femme juge et partie*, d'Argante dans *Les Fourberies de Scapin*, de Géronte dans *Le Légataire*, de Tartuffe dans la pièce de ce nom. Il jouait aussi fort bien les *valets*. Il quitta le théâtre vers 1786, mais il y fut rappelé en 1790. Arrêté après la prise de Lyon, il fut conduit devant le tribunal révolutionnaire; il s'y défendit avec sang-froid, et termina son plaidoyer par ces mots : « J'espère, citoyens juges, que vous n'aurez pas l'ingratitude de faire pleurer celui qui vous a tant fait rire. » Il fut acquitté, et se retira à

Strasbourg durant quelque temps. De retour à Lyon, il remonta sur la scène malgré son grand âge et y fut applaudi encore plusieurs années. Il mourut dans une certaine aisance, qu'il devait surtout à son avarice extrême. Peu de jours avant sa mort, il discuta avec son curé les frais de son enterrement, et ayant appris que les vêpres coûtaient moins cher à chanter que la messe, il déclara naïvement « qu'il se contenterait des vêpres ». L—z—E.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie portative des contemporains*, suppl.

RESTIF. *Voy.* RÉTIF.

RESTOUT, nom qui fut porté au dix-septième et au dix-huitième siècle par plusieurs peintres français appartenant à la même famille (1). Le plus anciennement connu de ces artistes est :

RESTOUT (*Margerin*), peintre qui habitait la ville de Caen.

RESTOUT (*Marc*), fils du précédent, né le 14 février 1616, à Caen, où il est mort, en avril 1684. Élève de Noël Jouvenet, il parcourut la Hollande et fit aussi le voyage d'Italie, en compagnie, dit-on, de Nicolas Poussin. Il devint échevin de la ville de Caen. De ses dix enfants nous citerons : *Jacques*, prieur de l'abbaye de Moncel, près Vitry-sur-Marne; il cultiva la peinture, et on lui attribue un *Traité de l'harmonie des couleurs comparée à l'harmonie des sons*, et la *Réforme de la peinture* (Caen, 1681). — *Eustache*, né à Caen, le 12 novembre 1655, mort en 1743, fut religieux prémontré de l'abbaye de Mondaye. Il peignit plusieurs plafonds pour l'église et pour d'autres dépendances de cette abbaye.—*Jean Ier*, né à Caen, en mars 1663, mort à Rouen, le 20 octobre 1702, épousa en 1685 Marie-Madeleine, fille de Laurent Jouvenet, et travailla pour les églises de Rouen, où il s'était fixé. Sa femme cultivait aussi la peinture, et devenue veuve elle s'attacha à développer le goût artistique de ses enfants. — *Pierre*, né à Caen, le 15 novembre 1666, s'adonna aussi à la peinture. On ne connaît rien de lui. — *Charles*, né à Caen, le 1er janvier 1668, fut religieux bénédictin et bon prédicateur. Il orna plusieurs églises de plafonds et de tableaux, qui jouirent d'une certaine célébrité. — *Thomas*, né le 15 mars 1671, à Caen, où il mourut, le 2 mai 1754, visita Rome et la Hollande, et se fit une réputation comme peintre de portraits.

RESTOUT (*Jean II*), peintre, fils de Jean Ier, né à Rouen, le 26 mars 1692, mort à Paris, le 1er janvier 1768. Élève de son oncle maternel, Jean Jouvenet, il fut aussi l'héritier de sa fortune, mais non de son talent. A peu près oublié aujourd'hui, il eut de son temps une très-grande réputation. L'année même de la mort de Jouvenet (1717) il fut agréé à l'Académie, sur la présentation de l'esquisse qu'il avait faite pour le concours du grand prix de peinture. Le tableau d'*Aréthuse poursuivie par Alphée* (aujourd'hui au château de Saint-Cloud) lui valut d'être reçu académicien; il devint successivement professeur (1733), recteur (1752), directeur (1760), et chancelier (1762). « C'était un homme de beaucoup d'esprit, dit Mariette; il avait une simplicité que les gens de beaucoup d'esprit n'ont pas toujours; aussi ignora-t-il l'art de faire sa cour, et, ce qui revient au même, celui de faire fortune. » Il fit principalement des tableaux religieux : les deux ouvrages de lui qui sont au Louvre proviennent des églises de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Germain-des-Prés, d'où ils ont été retirés à la révolution. On voit encore ses tableaux à Notre-Dame de Paris, aux musées de Versailles (un portrait), de Nancy, de Tours, de Lille, de Rouen. Sur la fin de sa vie, il fit pour le roi de Prusse un grand tableau, qui est encore au palais de Sans-Souci. En 1729 Restout épousa Marie-Anne, fille du peintre Hallé.

RESTOUT (*Jean-Bernard*), peintre, fils du précédent, né le 22 février 1732, à Paris, où il mourut subitement, le 18 juillet 1796. Élève de son père, il alla à Rome comme pensionnaire du roi après avoir obtenu le second grand prix de peinture en 1757 et le premier en 1758. Un tableau d'*Anacréon*, qu'il avait peint en Italie, le fit agréer à l'Académie peu de temps après son retour en France (28 septembre 1765). Le 25 novembre 1769 il fut reçu académicien, sur la présentation d'un tableau de *Jupiter et Mercure à la table de Philémon et Baucis* (1), et nommé professeur en 1771; mais bientôt il se sépara de l'Académie, ne voulant pas se ployer au règlement qui obligeait les académiciens à soumettre à un tribunal, formé parmi eux, les ouvrages qu'ils désiraient exposer au salon. A partir de cette époque, Restout, distrait par des affaires de famille, ne s'occupa plus que très-peu de peinture. Il était à peu près oublié lorsqu'à la révolution on le vit reparaître dans les clubs. Il fut, comme président de la *commission des arts*, l'un des principaux signataires d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale et demandant la plus entière liberté du génie par l'établissement de concours dans tout ce qui intéresse la nation, les sciences et les arts, pour réclamer contre l'existence des Académies et autres corps privilégiés et contre la création du corps des ponts et chaussées. Sous le ministère de Roland, J.-B. Restout fut nommé à la direction du garde-meuble. Accusé d'abus de confiance après la chute des girondins, il fut jeté en prison, et n'en sortit qu'au 9 thermidor. Les souffrances qu'il avait en-

(1) Un certain nombre des actes relatifs aux Restout qui sont arrivés jusqu'à nous écrivent ce nom *Retout*, comme il devait se prononcer alors et comme il se prononce encore dans une partie de la Normandie.

(1) Ce tableau est aujourd'hui au musée de Tours; il a été exposé au salon de 1771 aussi bien qu'une autre grande toile : *La Présentation au temple*. C'est à la suite de cette exposition que Restout obtint les honneurs du professorat.

durées lui causèrent une hernie, dont il mourut subitement, le 30 messidor an IV. J.-B. Restout a gravé à l'eau-forte cinq planches, qui ont été décrites par M. de Baudicour dans *Le Peintre graveur français*. L'une de ces gravures a été faite sur le tableau exposé aux galeries du Louvre.

Une fille de Jean Restout Ier, religieuse à l'abbaye de la Sainte-Trinité à Caen, se fit une réputation comme peintre et surtout comme musicienne. H. HARDUIN.

De Chennevières, *Recherches sur quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*. — *Galerie française* (1771). — *Abcdario de Mariette*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — De Baudicour, *Le Peintre graveur français*. — Fontenai, *Dict. des artistes*. — *Mémoires inédits de l'ancienne Académie de peinture*. — Clément de Ris, *Les Musées de province*. — E. Soulié, *Notice des tableaux de Versailles*. — J.-B. Robin, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 1re année. — *Journal des Savants*, avril 1768.

RETHAAN (*Anne*), femme auteur hollandaise, née le 6 janvier 1684, à Middelbourg, où elle est morte, le 30 octobre 1729. Fille d'un savant jurisconsulte de Tholen et petite-fille d'Antoine Everaerts, médecin, qui a laissé quelques ouvrages, elle épousa Jean Radæus, greffier du conseil de l'amirauté de Zélande. Elle se distingua par la régularité de ses mœurs et la vivacité de son esprit. On a d'elle plusieurs pièces de vers, lesquelles ont été recueillies après sa mort, sous le titre de *Nagelatene Gedichten* (Poésies posthumes); Middelbourg, 1730, in-8°.

Paquot, *Mémoires*, III.

RÉTIF DE LA BRETONNE (*Nicolas-Edme* RESTIF (1) ou), fécond littérateur français, né le 22 novembre 1734, à Sacy, près d'Auxerre, mort le 3 février 1806, à Paris. Il était l'aîné d'un second lit et le huitième de quatorze enfants. La faiblesse de sa santé décida de sa vocation : au lieu d'en faire un gardeur de troupeaux, son père, simple laboureur, voulut le mettre en état de remplir quelque emploi, et le confia à son fils aîné, respectable ecclésiastique, qui lui donna des leçons de grammaire et de latin. Soutenu par un vif désir d'apprendre, il lut tous les livres qui lui tombaient sous la main; mais son tempérament, qui se développa de bonne heure, nuisit à ses progrès, et son père, effrayé d'une précocité libertine, le mit en apprentissage chez un imprimeur d'Auxerre. Il avait alors quinze ans. Libre de s'abandonner à l'effervescence de ses passions, il joua dans cette petite ville le rôle d'un Lovelace de bas étage et séduisit la femme de son patron, laquelle chercha en vain à le ramener à une conduite plus régulière. En 1755 il se rendit à Paris, et quelque temps après il fut admis comme ouvrier compositeur dans l'imprimerie royale. Son humeur insouciante et vagabonde et la gêne où il fut souvent réduit l'obligèrent de former des liaisons crapuleuses et de contracter des habitudes dégradantes, dont il conserva l'empreinte toute sa vie. « On le rencontrait, dit M. Monselet, dans les caves du Palais-Royal, repaire des militaires et des comédiens de province, contant fleurette aux nymphes de comptoir ; ou bien joyeusement assis au cabaret de *la Grotte flamande*, mangeant une fricassée de petits pois entre Aline l'Araignée et Manette Latour. Il faudrait la plume d'Homère pour tracer le dénombrement des maîtresses de l'inconstant bourguignon ; avec lui les aventures galantes se succèdent sans intervalle ; son cœur n'est jamais vide, et la blonde s'y rencontre souvent en même temps que la brune. Sur la fin de sa vie, lui-même s'est mis à faire son calendrier amoureux, une patronne par jour, trois cent soixante-cinq au dernier décembre, et les plus belles filles du monde, des marchandes, des grisettes, quelquefois même des grandes dames. Puis une fois son calendrier terminé, voilà que Rétif se trouve sur les bras un excédant de soixante et quelques femmes ! » Au milieu de cette débauche continuelle, il se maria deux fois à une année de distance, la première avec une aventurière anglaise, Henriette Kircher, qui le vola et s'enfuit au bout de quelques mois ; la seconde, en 1760, avec Agnès Lebègue, dont il a écrit tout le mal possible. Le mariage ne changea rien à sa vie de désordre, non plus que la paternité. A trente-trois ans il publia son premier livre, histoire mal écrite et mal digérée d'une de ses folles passions du moment : il l'appela *La Famille vertueuse* (1767). Ébloui de sa facilité, il prit goût au métier, et écrivit en cinq jours le roman de *Lucile*, dont Mlle Huss, de la Comédie française, refusa d'accepter la dédicace, le trouvant « licencieux, quoique très-joli ». Avec les trois louis que lui rapporta cette rapsodie, il vécut quatre mois dans un grenier du collége de Presles. « Un matin qu'il se promenait, raconte l'écrivain déjà cité, il aperçut dans une boutique de modes une jeune personne chaussée d'une mule rose avec un réseau et des franges d'argent. Son imagination s'embrase à ce spectacle, et onze jours après il avait terminé une fantaisie intitulée *Le Pied de Fanchette*, qui eut trois éditions en peu de temps. » Certaines pages attendrissantes, de l'imagination, un style parfois naturel et énergique donnèrent à ses écrits une sorte de vogue. Se croyant un homme supérieur, il quitta l'imprimerie pour faire des livres. Admirateur outré de Rousseau, il prétendit aussi, non pas au titre de philosophe, dont il se souciait peu, mais au rôle de législateur ; il s'occupa de réformes dans l'État, et sous le titre d'*Idées singulières* il donna ses vues sur les femmes, le théâtre, le gouvernement, l'éducation, les lois, la langue, vues singulières en effet, souvent hardies, justes, originales, mais noyées dans une abondance de détails qui en

(1) « Notre nom, dit-il dans l'avant-propos de *la Vie de mon père*, s'écrit indifféremment Restif, Rectif ou Rétif. » Tous ses ouvrages jusqu'à la révolution sont signés *Rétif*; ce n'est que depuis 1791 qu'il s'appela Restif. Quant au nom de *la Bretonne*, sous lequel il donna son premier roman, c'était celui d'une petite propriété de famille.

rend la lecture très-fatigante. Il affubla ses nouveautés de noms grecs, tels que *Le Pornographe*, *La Mimographe*, *Les Gynographes*, *L'Andrographe*, *Le Thesmographe*, etc. « *Le Pornographe* est son premier essai dans ce genre, et celui de ses livres qui fut la cause première du haro universel dont on n'a cessé de le poursuivre jusqu'à notre époque. C'est un plan de législation de Cythère, un code à l'usage des Phrynés de Paris. L'auteur a vu de très-près les sujets hardis qu'il traite. » Les règlements proposés dans cet ouvrage furent mis en vigueur en 1786 par ordre de Joseph II (1).

L'œuvre la plus vigoureuse et la plus bizarre de Rétif de la Bretonne, c'est *Le Paysan perverti* : plus de soixante éditions en ont prolongé jusqu'à nous le retentissement. Ce roman produisit un grand effet à une époque où les ouvrages d'imagination n'étaient remplis que de fades aventures et de badinages ingénieux. « Rien là dedans, comme a dit La Harpe, n'est bien conçu, bien digéré »; il aurait pu ajouter que le style n'en est pas même français. Pourtant jamais auteur n'avait tracé avec tant d'énergie et d'âpreté cette multitude de tableaux effrayants et pathétiques; jamais les peintures de la vie réelle n'avaient atteint cette vivacité d'expression; les caractères, les scènes, les mouvements respirent la vérité. Mais le désordre y règne; la morale y cède le pas au libertinage le plus éhonté, le crime et la vertu s'y coudoient; si on se laisse entraîner par l'imprévu de l'action, par l'étrangeté et le contraste des accidents, par les éclats mêmes du style le plus inégal, combien n'est-on pas repoussé par le dégoût et la lassitude! Toutes les productions de Rétif ressemblent à celle-là, mais aucune ne porte à un plus haut degré le cachet d'un homme de génie en délire. Mercier, avec l'emportement généreux qu'il mettait à toute chose, s'enthousiasma pour *Le Paysan perverti*, et sans en connaître l'auteur il lui consacra plusieurs articles de journaux et plus tard un chapitre entier du *Tableau de Paris*. Il s'indignait contre le silence absolu des gens de lettres « sur ce roman plein de vie et d'expression », et appelait Rétif « l'heureux rival » de l'abbé Prevost. « Pourquoi êtes-vous juste? lui écrivit Rétif, étonné. — Parce que j'ai une conscience, répliqua Mercier; parce que je vous ai lu et que je sais lire! » Ce grand succès inspira à Rétif une vanité sans pareille : bientôt il ne supporta plus la critique, il fallait l'admirer ou l'avoir pour ennemi. Partisan fanatique de Rousseau, il n'avait qu'une médiocre estime de ses talents, et se croyait supérieur à Voltaire. C'est assez dire qu'il se proclamait lui-même le plus beau génie de son siècle. En devenant célèbre, il ne prit pas une place au milieu des écrivains d'alors, ainsi qu'on l'a fait remarquer; il resta une exception étrange au milieu d'eux. Les libraires s'arrachaient à l'envi les livres qu'il composait avec une ardeur infatigable, la province surtout les recherchait. En moins de dix ans il amassa 60,000 francs. Avec le bien-être, sa vie n'en fut pas moins décousue et libertine. L'heure de renoncer aux passions sonna le plus tard possible pour lui, et il demeura jusqu'à la fin de sa vie un intrépide coureur d'aventures. « Un de ses grands bonheurs, raconte M. Monselet, lorsqu'il avait terminé sa journée à l'imprimerie, c'était de se déguiser en commissionnaire et de remettre, sous ce costume, aux plus jolies boutiquières des poulets amoureux qu'il signait du nom de *mousquetaire Leblanc*. De cette façon il pénétrait dans les intérieurs, étudiait les physionomies, et suivant l'impression produite par son style, il revenait le lendemain en habit de mousquetaire chercher la réponse à la lettre qu'il avait portée lui-même en habit de ramoneur. » Il n'était pas rare de le rencontrer la nuit dans les ruelles les plus sinistres, jouant son rôle d'observateur. Le guet le connaissait, et le laissait aller. Comme il portait d'habitude une écritoire dans sa poche, il s'en allait écrire ce qu'il avait vu soit à la lueur des réverbères, soit sur les parapets de l'île Saint-Louis, où il avait aussi la manie de graver les dates mémorables de son existence.

Tel était ce Diogène littéraire, que pour ses mœurs vagabondes autant que pour ses talents avilis on a surnommé le *Rousseau des halles*. Lavater, il est vrai, après la lecture du *Paysan perverti*, lui avait décerné le titre de *Richardson français*. Un seul de ses livres est irréprochable au point de vue de la morale : c'est le délicieux tableau des habitudes champêtres qu'il a appelé *La Vie de mon père*. Qu'il y a loin de là aux *Contemporaines*, aux *Nuits de Paris* et à *L'Année des dames nationales*, immenses magasins de nouvelles, qui occupent plus de soixante volumes! *Les Contemporaines*, publiées un peu avant la révolution, offrent la peinture exacte des mœurs d'une société qui va s'écrouler : tous les genres s'y rencontrent et sont traités avec une fécondité inépuisable d'imagination et une variété infinie de caractères. L'indécence de plusieurs passages attira des reproches à Rétif. Il se justifia ainsi : « *Les Contemporaines* sont un ouvrage de médecine morale. Si les détails en sont licencieux, les principes en sont honnêtes et le but en est utile. Les mœurs sont corrompues : devais-je peindre les mœurs de l'Astrée? » Quoi qu'il en soit, tout Paris s'en occupa. On s'enquit de cet auteur que le monde ne connaissait pas, et on usa de subterfuges pour l'attirer au sein des meilleures compagnies. En 1788 il

(1) Cet empereur envoya à l'auteur son portrait enrichi de diamants sur une tabatière dans laquelle était un diplôme de baron. Rétif lui répondit aussitôt : « Le républicain Rétif la Bretonne conservera précieusement le portrait du philosophe Joseph II; mais il lui renvoie son diplôme de baron, qu'il méprise, et ses diamants, dont il n'a que faire. » Cette anecdote est extraite d'une lettre écrite à M. Monselet par les petits-fils de Rétif de la Bretonne.

fut question de décerner le prix d'utilité publique à l'un de ses ouvrages, *Les Parisiennes*. En 1789 on le vit dans quelques salons, et ce fut chez les grands seigneurs une mode de l'avoir à souper. Il devint l'ami de Beaumarchais et de Fontanes; il reçut les éloges de Crébillon fils, de Delille, de Mme de Staël, et de bien d'autres. La révolution, qu'il avait saluée avec enthousiasme, le replongea dans l'obscurité : il y engloutit sa réputation et son argent. Poussé par une insatiable curiosité, on le voyait toujours errer dans les rues, se mêler aux groupes, prendre sa part des séditions populaires; mais ses livres n'avaient plus de débit, il fut obligé de vendre la petite imprimerie qu'il avait acquise, il corrigea des épreuves pour vivre. En 1794 Rétif commença la publication de ses Mémoires, qu'il intitula *Monsieur Nicolas;* le spectacle de cette « âme viciée », qu'il léguait aux moralistes pour la disséquer utilement, ne tenta que de bien rares lecteurs; ce fut son adieu au monde des lettres. Il continua pourtant d'écrire, bien que privé des moyens d'imprimer. En 1795 la Convention lui accorda une somme de 2,000 fr. à titre de secours. Carnot lui vint plusieurs fois en aide. Enfin sous le Consulat il obtint au ministère de la police générale une place, que ses infirmités croissantes le forcèrent à résigner au bout de quelque temps. Il mourut à soixante-douze ans, pauvre et oublié. Rétif avait profité en 1794 de l'établissement du divorce pour se séparer de sa femme, Agnès Lebègue, avec laquelle il vécut en fort mauvaise intelligence; mais il n'est pas vrai qu'il ait, comme on l'a prétendu, convolé en troisièmes noces avec une femme de soixante-trois ans.

Rétif de la Bretonne, le plus fécond écrivain de son temps, n'est pas assez connu en France, ou plutôt il ne l'est que d'après les parties les moins recommandables de son œuvre. « La platitude ordinaire de son style, dit M. de Jouy, l'extravagance de son amour-propre, la *vileté* des acteurs qu'il fait mouvoir, sa singulière orthographe l'ont rendu ridicule : on s'est moqué de lui, et l'on a étouffé sa réputation. Cet homme, étranger d'ailleurs aux plus simples convenances, ennemi de toutes les règles, brille néanmoins par une richesse d'imagination surprenante. Il trace des caractères avec habileté; la fable qu'il invente attache presque toujours. Il y a dans son dialogue une vérité naïve qui charme, il écrit des pages délicieuses de naturel et de douce volupté; il trouve des tableaux frais et riants; il appelle tour à tour le rire de réflexion, la pensée profonde, et presque toujours jette dans le cœur une émotion extrême. Ces qualités sont obscurcies par un dévergondage sans pareil, par des infamies racontées comme avec plaisir, par d'obscènes peintures qui montrent l'espèce humaine dans un état complet de dégradation. » Voici la liste des ouvrages qui appartiennent à Rétif de la Bretonne: *La Famille vertueuse, lettres trad. de l'anglais;* Paris, 1767, 4 vol. in-12 : ce roman, dédié *Aux jeunes beautés*, fut vendu 765 fr. à la veuve Duchesne; de l'aveu de l'auteur, il n'y avait que du boursouflage, et l'orthographe, qui était conforme à la prononciation, fit tort à la vente; — *Lucile, ou le Progrès de la vertu, par un Mousquetaire;* Québec (Paris), 1768, in-18 : fait en cinq jours et payé trois louis; — *Le Pied de Fanchette;* Paris, 1769, 3 vol. in-12; cinq éditions et traduit en allemand et en espagnol; — *La Fille naturelle*; Paris, 1769, 1774, 2 vol. in-12; — *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le* publicisme *des femmes;* Londres, 1769, 1770, 1776, in-8°; — *La Mimographe, ou Idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national*; Amsterdam, 1770, in-8°; — *Le marquis de T****; Londres, 1771, 4 vol. in-12; — *Adèle de Com***, ou Lettres d'une fille à son père;* en France, 1772, 5 vol. in-12; le t. V est composé de plusieurs opuscules qui avaient déjà paru séparément; on y trouve une pièce, *Le Jugement de Pâris*, dont Gardel fit un ballet; — *La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère;* Londres, 1773, 3 vol. in-12; La Chabeaussière en a tiré sa comédie des *Maris corrigés*, jouée en 1781; — *Le Ménage parisien;* Paris, 1773, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, plein de naïveté et de coloris, fut un moment suspendu à cause des critiques contre les écrivains de l'époque; — *Les Nouveaux Mémoires d'un homme de qualité, par M. le M*** de Br****; Paris, 1774, 2 vol. in-12, en collaboration avec le censeur Marchand; — *Le Fin matois, traduit de l'espagnol de Quevedo;* Paris, 1776, 3 vol. in-12, avec le censeur d'Hermilly : deux nouvelles sont de Quevedo, la troisième, *Les Lettres du chevalier de l'Epargne*, appartient tout entière à Rétif; beaucoup d'exemplaires de ce recueil portent *L'Aventurier Buscon* pour titre; — *Le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville;* Paris, 1775, 4 vol. in-12; ibid., 1776, 4 vol. in-12, avec une vingtaine de lettres en plus et 81 gravures dessinées d'après les données de l'auteur. Cet ouvrage établit la réputation de Rétif; non-seulement il fut traduit à l'étranger, mais il en courut plus de dix contrefaçons en province et on en cite quarante-deux éditions à Londres; — *L'Ecole des pères;* Paris, 1776, 3 vol. in-8° : « J'ai noyé l'instructif et fait disparaître l'agréable de cette production, a dit Rétif, en me livrant à des détails qui n'étaient propres qu'à un livre élémentaire; » — *Les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement pour mettre les femmes à leur place;* Paris, 1777, gr. in-8°; — *Le Quadragénaire*; Paris, 1777, 2 vol. in-12, fig. : il prétend prouver que les mariages

tardifs sont presque toujours les plus heureux; — *Le Nouvel Abeilard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus;* Paris, 1778, 4 vol. in-12, fig. : composition bizarre, qui renferme des épisodes charmants; — *La Vie de mon père;* Paris, 1779 (1778), 2 vol. in-12, fig.; 4e édit., Paris, 1853, broch. in-4° : aucune tache ne dépare ce récit, qui peut passer à bon droit pour moral; — *La Malédiction paternelle, lettres de N*** publiées par Timothée Joly;* Paris, 1780 (1779), 3 vol. in-12; — *Les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent, par N. E. R. de la B.*; Paris, 1780-1785, 42 vol. in-12, divisés en *Contemporaines mêlées* (1780-1782, 17 vol.), *Contemporaines communes* (1782-1783, 13 vol.) et *Contemporaines graduées* (1783-1785, 12 vol.); chaque nouvelle est accompagnée d'une gravure, et il y en a plus de trois cents; le t. XXIX contient un choix de chansons badines; — *La Découverte australe par un homme volant, ou le Dédale français;* Paris, s. d. (1781), 4 vol. in-12, fig. : « la base du système physique développé dans cet ouvrage, selon M. Monselet, est qu'originairement il n'y eut qu'un seul animal et qu'un seul végétal sur notre globe; ce sont les différences de sol et de température qui ont amené la variété des êtres et produit des animaux mixtes : » — *L'Andrographe, ou Idées pour opérer une réforme générale des mœurs;* Paris, 1782, gr. in-8°; — *La Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans;* Paris, 1783, in-12; — *La Prévention nationale, action adaptée à la scène;* Paris, 1784, 3 vol. in-12, fig., suivie d'une correspondance intéressante de Mlle de Saint-Léger, auteur de quelques romans; — *La Paysanne pervertie;* Paris, 1784 (1785), 4 vol. in-12 fig. : d'abord écarté par la censure, ce roman ne fut autorisé à paraître que sous le titre : *Les Dangers de la ville, ou Histoire effrayante et morale d'Ursule.* En 1787 Rétif publia, avec la date de 1784, *Le Paysan et la Paysanne pervertis* (8 vol. in-12, avec 120 fig.), édition des deux romans augmentés, entièrement remaniés et surchargés d'incidents oiseux et de morceaux détachés; — *Les Veillées du Marais, ou Histoire du prince Oribeau et de la princesse Oribelle;* Waterford (Paris), 1785, 2 vol. in-12; ibid., 1791, 4 vol., avec un nouveau titre : *L'Instituteur d'un prince royal;* ouvrage aussi ennuyeux que mal écrit; — *Les Françaises, ou XXXIV exemples choisis dans les mœurs actuelles;* Paris, 1786, 4 vol. in-12, fig.; — *Les Parisiennes, ou XL caractères généraux pris dans les mœurs actuelles;* Paris, 1787, 4 vol. in-12, fig.; — *Les Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne;* Paris, 1788-1794, 8 vol. in-12, fig. : mal ordonné, ce recueil abonde en détails sur les hommes et les choses du temps, sur les journaux, sur les cafés, sur les promenades, etc.; — *La Femme infidelle;* Paris, 1788, 4 vol. in-12 : Rétif a tracé dans ce roman le tableau des égarements réels ou prétendus de sa femme; — *Ingénue Saxancour, ou la Femme séparée, histoire écrite par elle-même;* Paris, 1789, 3 vol. in-12; c'est l'histoire de sa fille aînée, histoire probablement exagérée à dessein; — *Le Thesmographe, ou Idées pour opérer une réforme générale des lois;* Paris, 1789, in-8°; mêlé de comédies et de morceaux détachés; — *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle;* Neuwied, 1789, gr. in-fol. avec 26 gravures : magnifique ouvrage, devenu d'une extrême rareté, réimprimé quant au texte sous le titre *Tableaux de la vie;* Neuwied, 1791, 2 vol. in-18; — *Le Palais-Royal;* Paris, 1790, 3 vol. in-12, fig.; — *L'Année des dames nationales, ou Histoire jour par jour d'une femme de France;* Paris, 1791-1794, 12 vol. in-12, fig.: s'il faut en croire l'auteur, les frais de cet ouvrage, imprimé en têtes de clou sur du papier à chandelles, s'élevèrent à près de 30,000 livres. Imitation décolorée des *Contemporaines*, on y rencontre beaucoup de monotonie dans les sujets; c'est une suite d'historiettes, de commérages, de nouvelles vraies ou imaginées dont les femmes de chaque province de l'ancienne France offrent le prétexte; — *Le Drame de la vie, contenant un homme tout entier, pièce en treize actes d'ombres et en dix pièces régulières;* Paris, 1793, 5 vol. in-12, avec un portrait de l'auteur; le t. V est terminé par des poésies licencieuses et une correspondance de Grimod de La Reynière; — *Théâtre;* Paris, 1793, 5 vol. in-12, recueil de pièces de tous genres, dont aucune n'a été représentée; — *Monsieur Nicolas, ou le Cœur humain dévoilé, publié par lui-même;* Paris, 1794-1797, 16 vol. in-12 : ce sont les mémoires de Rétif, mémoires dégoûtants de cynisme, d'amour-propre, et de haineuses passions; il s'y avilit sans cesse, il flétrit sa famille, il joue le rôle d'un misérable, qui des qualités de l'honnête homme ne possède guère que la probité. Ce n'en est pas moins une œuvre extraordinaire, trop méprisée et trop peu connue, et qui renferme des passages agréables, pleins de charme et de vérité, et qui arrachent des larmes; — *La Philosophie de M. Nicolas;* Paris, 1796, 3 vol. in-12; — *L'Anti-Justine, par Linguet;* Paris, 1798, in-12, fig. : livre des plus obscènes, dont quelques exemplaires seulement ont été mis en circulation; — *Les Posthumes, lettres reçues après la mort du mari par sa femme, par Cazotte;* Paris, 1802, 4 vol. in-12, fig. : ce roman se termine par une série de nouvelles, *Les Revies*, où l'auteur recommence quelques-unes de ses aventures, et leur donne un dénouement à son gré; — *Les Nouvelles contemporaines;* Paris, 1802, 2 vol. in-12 : choix d'histoires li-

bres prises dans les ouvrages précédents; — *Histoire des compagnes de Maria, ou Episodes de la vie d'une jolie femme*; Paris, 1811, 3 vol. in-12. On a encore attribué à Rétif le *Tableau des mœurs* (1787, 2 vol.) et *Les Soirées de Vaucluse* (1789, 3 vol.), qui sont celui-là de Leroy de Lozembrune, celui-ci de Renaud de la Grelaye.

Rétif de la Bretonne avait eu de sa seconde femme deux filles, *Agnès*, mariée à un sieur Augé, qui la rendit malheureuse, puis à Louis Vignon; et *Marie-Anne*, qui avait épousé un de ses cousins du nom de Rétif. Deux de ses petits-fils ont suivi la carrière littéraire : *Victor* VIGNON a publié *La Fille de la fille d'honneur* (1819, 2 vol. in-12); *Le Paria français* (1821, 3 vol.); *Un Lys sortant du sein d'une rose* (1821), poëme; *Paul et Toinon* (1823, 2 vol.); *Colin Gautier* (1824, 3 vol.); *Og* (1824, in-12), etc.; — un autre, *Louis* RÉTIF, est auteur du *Chroniqueur populaire* (Paris, 1845, in-8°).

Beuchot, dans la *Revue philosophique*, 11 avril 1806. — Cubières, *Notice* à la tête de l'*Histoire des compagnes de Maria*. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Henry Berthoud, *Rétif de la Bretonne*, dans *La Presse* du 4 septembre 1836. — Gerard de Nerval, *Les Confidences de Nicolas*, dans *Les Illuminés*, in-18. — Ch. Monselet, *Rétif de la Bretonne*; Paris, 1853, in-12.

RETSCH (*Frédéric-Auguste-Maurice*), peintre et graveur allemand, né le 9 décembre 1779, à Dresde, mort aux environs de cette ville, le 11 juillet 1857. D'une famille originaire de Hongrie, il ne commença qu'à l'âge de vingt et un ans à se consacrer aux arts du dessin, qu'il étudia à l'Académie de sa ville natale, où il apprit aussi l'art de la peinture, sous la direction de Grassi. Son talent éminent lui procura bientôt un assez grand nombre de commandes; mais obligé de soutenir sa nombreuse famille, il ne put cependant pas réaliser son projet favori de visiter l'Italie. Il devint en 1824 professeur à l'Académie de Dresde. Outre beaucoup de portraits et de miniatures à l'huile, remarquables par la ressemblance, Retsch a peint un nombre considérable de toiles, d'une beauté de forme pure et idéale, d'une composition sévère et magistrale, d'une grande vérité d'expression, et inspirées par une imagination féconde, qui lui faisait trouver des idées aussi neuves que profondes. Parmi ses tableaux nous citerons : *L'Invention de la lyre; Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge; Diane; Bacchus enfant; Amour et Psyché; Geneviève et Undine; Le Roi des Aulnes; Un Satyre avec une nymphe; Mignon jouant de la guitare; Les Quatre époques de la vie humaine*, etc. Retsch a aussi illustré les œuvres de plusieurs poëtes célèbres par des gravures à l'eau-forte, qu'il exécuta d'après ses propres compositions et qui lui acquirent une réputation européenne. C'est ainsi qu'il a publié : *Illustrations du Faust de Gœthe*; Stuttgard, 1823, 26 planches, in-4°, reproduites sous divers formats à Londres, à Paris et à Gœttingue; il en a donné lui-même une nouvelle édition retouchée, Stuttgard, 1834; — *Galerie pour les œuvres de Shakespeare*; Leipzig, 1828; — près de deux cents planches reproduites à Londres, où elles obtinrent le plus grand succès; — *Illustrations du combat avec le dragon de Schiller*; Stuttgard, 1824, 16 planches; *de la Ballade de Fridolin* (8 planches) *et de La Cloche*; Stuttgard, 1833, 43 pl.; — des gravures du *Pégase sous le joug*, du même poëte; ibid., 1833, 18 pl.; — *Illustrations des ballades de Bürger*; Leipzig, 1840, 15 pl. Parmi les autres productions du burin de Retsch nous citerons : *Fantaisies*; Londres, 1834, 6 planches; — *Fantaisies et vérités*; Leipzig, 1838, 8 planches; — *Les Joueurs d'échecs*; — *Faust et Marguerite*; — *La lutte entre la Lumière et les Ténèbres*; Leipzig, 1846, etc.

Mme Jameson, *Visits and sketches at home and abroad* (Londres, 1834). — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*. — *Mænner der Zeit* (Leipzig, 1860).

RETTBERG (*Frédéric-Guillaume*), théologien allemand, né à Celle, le 21 août 1805, mort à Marbourg, le 7 avril 1849. Après avoir occupé divers emplois dans l'enseignement secondaire, il devint en 1838 professeur de théologie à Marbourg. On a de lui : *De parabolis Jesu Christi*; Gœttingue, 1827 : contre Bretschneider; — *Cyprianus nach seinem Leben und Wirken* (Vie et influence de saint Cyprien); ibid., 1831; — *Heilslehren des Christenthums nach den Grundsätzen der lutherischen Kirche* (Doctrine des sacrements chrétiens selon l'Église luthérienne); Leipzig, 1838; contre Mœhler; — *Kirchengeschichte Deutschlands* (Histoire ecclésiastique de l'Allemagne); Gœttingue, 1846-1848, 2 vol. in-8° : ouvrage capital, qui malheureusement ne va que jusqu'au milieu du neuvième siècle.

Conversations-Lexikon.

RETZ (*Albert* DE GONDI, duc DE), maréchal de France, né le 4 novembre 1522, à Florence, mort le 12 avril 1602, à Paris. Il était l'aîné des sept enfants d'Antoine de Gondi (*voy.* ce nom), qui fut maître d'hôtel d'Henri II. Sa famille ne comptait pas, quoi qu'en aient dit certains généalogistes, parmi les plus illustres de Florence, et son père, qui s'était enrichi dans le commerce, avait fait deux fois banqueroute à Lyon. Amené fort jeune dans cette ville, il fut d'abord employé chez un financier, puis dans les vivres. Sa mère ayant obtenu de Catherine de Médicis la charge de gouvernante des enfants de France, ce fut par elle que lui et ses frères firent leur chemin à la cour. Il y parut en 1547, à l'avénement d'Henri II, et fut bientôt pourvu d'une compagnie de chevau-légers, à la tête de laquelle il prit part à la bataille de Renty (1554). Nommé gentilhomme de la chambre et placé, en qua-

lité de maître de la garde-robe, près de Charles IX, « il pervertit du tout ce jeune prince, rapporte Brantôme, et lui fit oublier et laisser toute la bonne nourriture que lui avait donnée le brave Cipierre ». Après avoir servi avec beaucoup de distinction contre les Espagnols en Italie et dans la Flandre, il ne se fit pas moins remarquer durant les guerres civiles par sa bravoure et sa fidélité : il assista aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour, et devint, à la suite de cette dernière affaire, capitaine de cent hommes d'armes. Charles IX lui donna le collier de ses ordres, une place de conseiller d'État, et le gouvernement du pays Messin; il le chargea en 1570 de négocier son mariage avec la princesse Élisabeth d'Autriche. Favori du roi, Retz lui conseilla de se débarrasser par la violence de tous ceux qui portaient ombrage à son autorité, et sa part dans le massacre de la Saint-Barthélemy et dans les conciliabules qui le précédèrent est un fait signalé par les historiens contemporains. Sur la fin de l'année 1572 Retz fut envoyé en ambassade auprès de la reine Élisabeth, et l'entretint du singulier projet de mariage que Catherine de Médicis avait formé entre cette princesse et le jeune duc d'Alençon; sa demande fut accueillie avec faveur, et il réussit en outre, ce qui était plus important encore, à empêcher l'envoi des secours que les protestants attendaient d'Angleterre. A peine de retour de Londres, il se rendit au siége de La Rochelle, reçut le commandement d'une escadre et força Montgomery d'évacuer Belle-Isle (avril 1573). Ce fait d'armes valut à Retz le titre de marquis (il n'avait porté jusque-là que celui de comte), et à la mort de Tavannes, il devint maréchal de France (6 juillet 1573); par le même acte, il fut pourvu du gouvernement de la Provence. Tout-puissant à la cour, il gouvernait la France de concert avec les favoris de la reine mère. Devenu odieux à Charles IX, dont les sentiments valaient mieux que les actes, il se fit le courtisan du duc d'Anjou, et l'accompagna en Pologne. Aussi sa faveur ne déclina-t-elle point sous le règne de ce prince : on le vit successivement gouverneur de Nantes (1578), chevalier du Saint-Esprit, général des galères (1579), sous-lieutenant au marquisat de Saluces (1580), duc et pair (novembre 1581). Satisfait des biens et des honneurs dont il était comblé, il ne chercha point à jouer pendant la Ligue un rôle politique, et s'attacha au parti du roi; il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, et reçut de lui de grandes marques de confiance. Attaqué d'un ulcère qui lui rongea la figure, il mourut à quatre-vingts ans, « laissant, dit L'Estoile, une réputation fort équivoque ». Il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame.

Il avait épousé, le 4 septembre 1565, Claude-Catherine de Clermont, veuve du baron de Retz. Cette dame aimait le plaisir et l'intrigue; elle joignait à une éclatante beauté beaucoup d'esprit et de savoir, possédait le grec et le latin, et composait en prose et en vers avec une égale facilité. Les poëtes du temps chantèrent ses louanges. Après une vie dissipée, elle mourut en bonne chrétienne, le 25 février 1603, et fut enterrée dans l'église de l'Ave-Maria. L'évêque Cospean prononça son oraison funèbre.

De leur mariage sortirent dix enfants, dont quatre fils: *Charles*, marquis de Belle-Isle, général des galères, périt en 1596, en voulant surprendre le mont Saint-Michel; *Henri*, cardinal de Retz (*voy.* ci-après), *Philippe-Emmanuel*, comte de Joigny, et *Jean-François*, premier archevêque de Paris (*voy.* évêque GONDI). P. L.

Corbinelli, *Hist. de la maison de Gondi*, II. — Brantôme, *Grands capitaines*. — *Journal de L'Estoile*. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Moréri, *Dict. hist.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XIX à XXI.

RETZ (*Henri* DE GONDI DE), prélat français, fils du précédent, né à Paris, en 1572, mort à Béziers, le 2 août 1622. Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1587, et successivement pourvu des abbayes de Buzay, de Quimperlé, de la Chaume, de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons et de la Couronne, il fut nommé, le 2 novembre 1596, coadjuteur avec future succession du cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, son oncle, et sur la démission de ce prélat devint titulaire du siége, le 29 mars 1598. Il obtint en 1600 la charge de maître de la chapelle oratoire du roi, présida en 1610 aux obsèques de Henri IV, assista en 1612 au concile provincial de Paris, où il souscrivit à la condamnation du livre de Richer *Sur la puissance ecclésiastique et politique*, et se trouva aussi aux états généraux de 1614 et 1615. Il reçut le chapeau de cardinal le 26 mars 1618, et prit le nom de *cardinal de Retz*. Pendant vingt-quatre ans qu'il gouverna l'Église de Paris, cet évêque admit dans le diocèse un plus grand nombre de communautés religieuses que n'avaient fait vingt de ses prédécesseurs ensemble. Comme chef du conseil du roi, il accompagnait Louis XIII en Languedoc lorsque ce prince alla faire le siége de Montpellier, et il mourut, d'une fièvre maligne, dans le camp devant Béziers. Ce prélat favorisa beaucoup les savants, dont il fut le Mécène, et publia, en 1608 et en 1620, des *Ordonnances synodales*. Il fut le cent dixième et dernier évêque de Paris; Jean-François de Gondi, son frère, lui succéda; mais, par bulle du 14 novembre 1622, Grégoire XV, à la sollicitation de Louis XIII, érigea cette église en métropole.

Gallia christiana, t. VII. — Auberi, *Hist. des cardinaux*.

RETZ (*Jean-François-Paul* DE GONDI, cardinal DE) (1), né à Montmirail, en Brie (Seine-et-Marne), au mois d'octobre 1614, mort à Paris, le 24 août 1679, était fils de Philippe-Em-

(1) Dans les dernières années de sa vie, le cardinal adopta l'orthographe des seigneurs bretons, en écrivant son nom *Rais*. On trouve ce nom ainsi écrit dans les lettres officielles adressées au cardinal.

manuel de Gondi, général des galères de France sous Louis XIII (*voy.* GONDI). Il fut chevalier de Malte dès sa naissance; puis, après la mort de son second frère, on le destina à l'Église; il eut de bonne heure plusieurs bénéfices, comme l'abbaye de Buzay en Bretagne; mais par vanité il se fit appeler abbé de Retz. Il devint chanoine de Notre-Dame de Paris le 31 décembre 1627. Son frère aîné devant hériter du duché de Retz, Gondi fut destiné par la piété et l'ambition de son père à l'épiscopat; son grand-oncle Pierre et son oncle Henri avaient été évêques de Paris; son oncle Jean-François était le premier archevêque de cette ville; Gondi était appelé par sa naissance à leur succéder. Aussi rien ne put empêcher son père de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église *l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers.*

Il eût dû entrer au service et mener la vie de cour, qu'il n'eût pas vécu avec plus de licence ni soutenu plus de duels; ses galanteries lui firent de bonne heure un nom dans le grand monde de Paris, et lui-même a raconté, avec autant de hardiesse qu'il agissait, ses aventures peu édifiantes; mademoiselle de Scepeaux, sa cousine, presque enlevée pour sa beauté et ses quatre-vingt mille livres de rente; madame de La Meilleraye, disputée à son mari et à Richelieu lui-même; madame de Guéméné cédée avec peine à Port-Royal; madame de Pommereux, longtemps poursuivie au milieu des jeunes seigneurs qui l'entouraient; mademoiselle de Vendôme, ne le quittant que pour le mariage, et bien d'autres amours, qui lui donnèrent une sorte de célébrité. Mais de bonne heure aussi, Gondi, toujours ramené, malgré lui, *à la soutane,* s'était livré avec ardeur à l'étude; la lecture des anciens historiens, de Plutarque, de Salluste surtout, qui fut son modèle, lui inspira le goût des maximes républicaines, et une singulière admiration pour les conspirations et les chefs de parti. Il paraît qu'il écrivit une vie de César, où il disait que dans les *affaires publiques la morale a plus d'étendue que dans les particulières.* A dix-huit ans, il publia la *Conjuration de Fiesque*, livre original, plein de hardiesse, écrit avec une certaine éloquence, et qui fit dire à Richelieu : « Voilà un dangereux esprit. » Il ne voulut pas être présenté au cardinal. Gondi resta fidèle toute sa vie à la haine qu'il voua dès lors à cet ennemi de la *discussion* et de l'*intelligence.* Gondi, amoureux du succès et surtout de l'éclat, voulut se faire un nom en Sorbonne et par sa prédication; il prêcha l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu aux petites Carmélites, en présence de la reine et de toute la cour; comme on faisait son éloge devant Richelieu, celui-ci répondit : « Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. » Il osa disputer le premier rang pour la licence à l'abbé de la Mothe-Houdancourt, parent et protégé de Richelieu; il l'emporta, mais ses parents le décidèrent à s'éloigner de la France (1). A Venise, à Florence, il eut des aventures; à Rome, il se fit admirer dans les *écoles de Sapience*, et respecter dans le public. A son retour, vers Noël 1638, il entra en relations intimes avec le comte de Soissons, et conspira; d'abord on résolut d'assassiner le cardinal, au moment du baptême de Mademoiselle : « J'embrassai, dit-il, le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. » Il ajoute, il est vrai : « L'ancienne Rome aurait estimé cette action; mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. » Gondi n'aimait que médiocrement l'emploi de la force; homme d'intelligence et plein de confiance dans la supériorité de son esprit, il voulait triompher surtout par la puissance de la raison, par les ressources d'un génie fécond en expédients et en inventions. « Je suis persuadé, disait-il, qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers. » Aussi, quand le complot eut échoué, s'opposa-t-il d'abord à la prise d'armes du comte de Soissons; puis, dans une entrevue secrète qu'il eut avec lui à Sedan, il se laissa entraîner, « parce que c'était une issue, non pas honnête, mais illustre, pour sortir de l'Église ». Il avait déjà des liaisons avec les chefs des quartiers de Paris; il avait acquis une certaine popularité par des aumônes habilement faites; douze mille écus, distribués par ses soins, avec l'aide d'une bonne tante, qui ne croyait l'habituer qu'à des œuvres de charité, des bagatelles données aux enfants, au coin de leur feu, tout cela le faisait *connaître de Nanon et de Babet.* Il s'était chargé de soulever les halles, à la première nouvelle d'une victoire de Soissons; puis il devait enlever la Bastille, de concert avec les nombreux prisonniers d'État qu'elle renfermait. La mort du comte de Soissons, à la Marfée (1641), le précipita définitivement dans l'état ecclesiastique.

Dès lors il s'attacha les chanoines de Notre-Dame, le clergé de Paris, en prenant habitude avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété dans la capitale; il fit presque de son logis une académie, en ayant soin de ne pas l'ériger en tribunal; il fut fort à la mode parmi les gens de sa profession; et les *dévôts mêmes disaient, après monsieur Vincent de Paul, son ancien précepteur, qu'il n'avait pas assez de piété, mais qu'il n'était pas trop éloigné du royaume de Dieu.* Il eut des conférences avec Mestrezat, ministre protestant, en présence de MM. de La Force et de Turenne, et contribua à la conversion d'un gentilhomme poitevin. Louis XIII, que certaines aventures de Gondi avaient déjà bien disposé en sa faveur, voulut le nommer évêque d'Agde, et, en mourant le dé-

(1) Il avait dédié ses thèses à des saints, pour ne pas être obligé de les dédier aux puissants.

signa comme coadjuteur de son oncle, l'archevêque (1643).

Au commencement de la régence, Gondi, qui n'avait pas encore trente ans, dont la famille était alliée aux plus grandes maisons, pouvait espérer jouer un rôle considérable; il était *à la mode* parmi les courtisans, estimé dans le clergé, populaire dans la capitale; et son oncle, quoique jaloux de la supériorité de son neveu, était trop incapable et trop paresseux pour ne pas lui abandonner les fonctions et l'importance de sa haute dignité. Mais la première place auprès de la reine et dans l'État était déjà prise par un homme d'église; Mazarin, premier ministre, devait nécessairement rejeter le coadjuteur dans le parti de l'opposition. « Il me semble, dit Gondi, que je n'ai été jusqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons; je vais monter sur le théâtre. » Il parut tout d'abord uniquement occupé de ses fonctions ecclésiastiques; il reçut l'ordination. Il fit de nombreux sermons dans les différentes églises; il commença la réforme des prêtres du diocèse; il visita les couvents, et en toute circonstance soutint les priviléges et les prétentions du clergé. Le 31 janvier 1644, il fut sacré à Notre-Dame, sous le titre d'archevêque de Corinthe. Il était du conseil de conscience de la régente avec Vincent de Paul. Il ne voulut pas prendre part à la cabale des Importants, dont il a si spirituellement dépeint l'incapacité; mais dans plusieurs circonstances il blessa Mazarin; ainsi il refusa de prêter Notre-Dame à l'évêque de Warmie pour le mariage de la reine de Pologne; et dans l'assemblée du clergé en 1645 il demanda, malgré le ministre, la réintégration des évêques que Richelieu avait chassés de la dernière assemblée de Mantes. Puis ses prodigalités étaient grandes; on les lui reprochait: « J'ai bien supputé, répondit-il, que César à mon âge devait six fois plus que moi. » Cette parole imprudente, comme il le remarque lui-même, fut rapportée à Mazarin, qui dès lors prit ombrage de l'ambitieux et entreprenant coadjuteur.

Les troubles de la Fronde fournirent bientôt à Gondi l'occasion la plus belle de déployer toutes les ressources de son esprit et d'entrer en lutte contre le ministre, qu'il aurait peut-être voulu supplanter, et qu'il chercha toujours assurément à renverser et à humilier. La Fronde ne fut pas l'ouvrage du coadjuteur; mais il y a joué le premier rôle avec un plaisir extrême; il n'avait pas de convictions sérieuses, malgré les maximes sonores dont il a orné ses *Mémoires;* il n'était avide ni d'argent, ni d'honneurs, ni même de pouvoir; avant tout il se plut à parler, à nouer des intrigues, à lancer des pamphlets et surtout à diriger, au milieu des complications les plus inattendues, les différents personnages de cette révolution tragi-comique.

Au jour des Barricades (26 août 1648), le coadjuteur, encore tout ému d'un sermon qu'il avait prêché devant la cour, à la fête de Saint-Louis, vint au Palais-Royal donner des avis qui furent reçus par la régente avec mépris et colère; Mazarin voulut le perdre, en l'envoyant avec l'étourdi La Meilleraye au milieu des séditieux pour leur promettre la liberté de Broussel. Gondi a raconté avec une verve entraînante comment il fut renversé par la foule, blessé d'un coup de pierre; comment sa présence d'esprit le sauva peut-être de la mort, et comment, de retour au palais, il fut congédié par la reine avec ces mots: « Allez-vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé. » *Enragé, ému*, instruit par ses amis, Montrésor, Laigues, Argenteuil, qu'on voulait l'arrêter, et qu'on s'était *moqué* publiquement de lui à la cour, il *se laissa chatouiller par ce titre de chef de parti, qu'il avait toujours honoré dans les Vies de Plutarque :* « Demain, dit-il, avant midi, je serai maître de Paris. » Quoiqu'il ait assurément exagéré son influence, il contribua, grâce à ses relations dans la bourgeoisie et le peuple, au soulèvement de la ville contre la régente. Elle fut forcée de céder; Broussel fut rendu à la liberté; Mazarin était humilié: c'était une première victoire dont la vanité du coadjuteur fut singulièrement flattée. Gondi, rappelé à la cour, conçut l'espoir d'obtenir le gouvernement de Paris; on se garda bien de le lui donner, et il recommença son opposition et ses cabales. Quand la reine quitta Paris pour commencer la guerre civile contre les Frondeurs (6 janvier 1649), il se fit arrêter par le peuple pour ne pas suivre la cour à Saint-Germain; et dès lors il fut *l'âme qui fit mouvoir le corps de la Fronde:* donnant des chefs au parti, le prince de Conti, Mme de Longueville et son mari, le duc de Beaufort; excitant le peuple par ses sermons, par les curés, dont il avait la confiance, par les pamphlétaires, dont il dirigeait l'audacieuse et cynique armée. Au Parlement, où il siégeait à la place de son oncle, il soutenait les courages et multipliait les intrigues. On l'a dit avec vérité: il eut sa Fronde à lui; ce fut une Fronde mêlée de bourgeois, de femmes des halles, de nobles et de princes perdus, soutenue des embarras formalistes du parlement et des prétentions populaires de l'archevêché. C'est la Fronde de la grande ville. Gondi cependant, malgré son esprit et son activité, s'agita sans résultat sérieux; il n'avait pas l'autorité que donne une conviction sincère; il n'avait pas l'éloquence qui entraîne les assemblées et les multitudes; il savait lancer un trait piquant; il n'avait ni la passion qui remue, ni l'audace qui fait les grands chefs de parti. Il lui manquait aussi la véritable considération, et l'on se moquait dans le peuple, comme parmi les princes, du régiment de *Corinthe* levé par le coadjuteur (1), et du prélat, qui sortait de

(1) La première fois qu'il éprouva un échec, on dit que c'était *la première aux Corinthiens.*

l'archevêché pour aller parader vers Charenton à la tête de ses cavaliers. Gondi fut vaincu et par l'honnête fermeté du président Molé, qui fit signer la paix de Ruel, malgré lui, et par Mazarin, qui sut mettre dans tout leur jour les prétentions égoïstes de tous les chefs de la Fronde. On lui reprocha ses efforts pour unir à plusieurs reprises la cause des Frondeurs aux Espagnols, nos ennemis; sa jalousie contre le cardinal lui fit oublier ce qu'une pareille alliance avait d'odieux. Mais comme Gondi avait une certaine générosité (1) et surtout le désir de faire étalage de magnanimité, il s'opposa à la vente des meubles et des livres de Mazarin, heureux de le couvrir en quelque sorte d'une protection, qui devait l'humilier ; il défendit contre le peuple le chevalier de La Valette, qui avait, dit-on, voulu l'assassiner; il protégea de son corps Molé, que les Frondeurs les plus enragés voulaient tuer au sortir du parlement, après la paix de Ruel; enfin il eut le bon goût de ne rien demander, de ne rien vouloir pour lui, lorsque tous ses alliés de la veille s'empressèrent, avec l'effronterie la plus impudente, de stipuler le prix de leur réconciliation. Il ne s'avoua ni coupable, ni vaincu, ni ambitieux, en refusant d'être compris dans l'amnistie; plus tard Mazarin s'en prévalut, en 1655, pour lui faire son procès sur toutes les accusations qu'on put diriger contre lui à l'occasion des troubles de 1648 et 1649.

Après la paix il vint visiter la cour à Compiègne, comme pour montrer que le roi pouvait rentrer à Paris; mais il ne voulut pas communiquer avec Mazarin. Au premier bruit des querelles de Condé avec le ministre, il alla s'offrir au prince, qui déjà s'était réconcilié avec la cour. Il voulut alors ameuter les rentiers, qui n'étaient pas payés; ils invoquèrent la protection de Gondi et de Beaufort, et nommèrent des syndics ; Paris fut de nouveau troublé, et Gondi s'applaudit de cette heureuse recrue de « trois mille bons bourgeois, tous vêtus de noir ». Mais la bravade d'un Frondeur (*voy.* JOLY) renversa tout cet échafaudage. Puis on tira quelques coups de fusil sur les carrosses de Condé; et Mazarin eut le malin plaisir de faire croire à Condé que Gondi, Beaufort et le vieux Broussel étaient les auteurs de l'attentat. Le coadjuteur, accusé par le procureur général, parut devant le parlement (22 décembre 1649), et sut relever avec noblesse et hauteur l'invraisemblance des dépositions et la bassesse des misérables témoins apostés; puis il ne marcha plus au palais qu'avec une escorte de cent cinquante gentilshommes, et prit plaisir à soutenir la lutte contre le grand Condé lui-même. Ce qui ne fut pas à son honneur, c'est que pour perdre Condé il se rapprocha de Mazarin; il eut des entrevues avec la Reine, pendant la nuit, et, bien qu'il affectât de refuser toute espèce de faveur pour lui-même, il se perdit, comme chef de parti, en promettant, au nom de la vieille Fronde, de ne pas s'opposer à l'arrestation des princes (18 janvier 1650).

Aussitôt après le coup d'État, on termina pour la forme le procès criminel de Gondi et de Beaufort; dès le 22 janvier ils vinrent s'asseoir parmi leurs juges; puis le soir même Gaston d'Orléans les conduisit chez la Reine. La position nouvelle du coadjuteur fut dès lors pleine d'embarras, que tout l'esprit de ses *Mémoires* ne peut dissimuler. Mazarin lui reprochait sa tiédeur et lui faisait entendre qu'il fallait agir pour obtenir le chapeau de cardinal, que maintenant son ambition désirait ardemment. Vainement Gondi a soutenu qu'il était de bonne foi; personne ne l'a cru. Il voulait sans doute alors, après avoir reçu la pourpre romaine, dominer le gouvernement soit par la reine, soit par le duc d'Orléans, et toujours éloigner, humilier son rival de toutes les époques, Mazarin. Il était dans une position si fausse qu'il se laissait aller à l'inaction, ou passait son temps à des liaisons peu voilées avec M[lle] de Chevreuse. Au retour de l'expédition de Bordeaux, le duc d'Orléans, à qui le coadjuteur avait fait la leçon, vint à Fontainebleau demander pour lui le chapeau de cardinal; Mazarin eut l'air de l'appuyer dans le conseil; les autres ministres firent rejeter la demande, et la cour rentra à Paris (novembre 1650). Alors une coalition nouvelle se forma pour la liberté des princes; les deux Frondes s'unirent, grâce au génie d'intrigues du coadjuteur et de la princesse palatine; on s'engagea par écrit; on se partagea à l'avance les charges, les faveurs, et Gondi stipula le mariage de sa maîtresse, M[lle] de Chevreuse, avec le prince de Conti. Il entraîna le parlement, Molé lui-même; on décida de très-humbles remontrances pour demander la liberté des princes (30 décembre). Gondi, animé par la lutte, retrouva toute son activité, força Gaston à se déclarer malgré lui, et par un véritable miracle d'habileté, lui donna même du courage pour quelques jours et l'audace de s'emparer de l'autorité. Les magistrats du parlement, irrités d'être comparés aux Cromwell, aux Fairfax, se déchaînèrent contre Mazarin; Molé avait adressé à la régente les remontrances les plus amères; tout le monde demandait la liberté des princes et l'exil du ministre.

A son tour, Gondi triompha pour quelques jours; Mazarin, cédant prudemment à la tempête, partit pour son premier exil (7 février 1651); la reine aurait voulu le suivre avec le jeune roi; le coadjuteur souleva les bourgeois de Paris : le Palais-Royal fut entouré pendant la nuit du 9 au 10 février; la reine fut comme retenue captive. Mais les princes, délivrés par Mazarin lui-même, arrivèrent alors du Havre (16 février), et la discorde fut bientôt dans le

(1) Ayant appris la misère de la reine d'Angleterre, abandonnée par la cour de Paris, il lui envoya des secours et lui en fit voter par le Parlement.

camp des Frondeurs. Beaufort, l'épée du coadjuteur, l'abandonna; le parlement sembla se repentir de ses attentats contre la régente; Condé se brouilla avec Gondi, et lui fit annoncer que le mariage de son frère avec Mlle de Chevreuse était rompu. Alors Gondi, confus, blessé, bien plus qu'il ne l'avoua, « prit congé de tout le monde, et la semaine sainte lui servit de prétexte pour exécuter ce pas de ballet ».

Pour la seconde fois, le désir de se venger de Condé l'emporta sur toute autre considération; le prince se crut le maître de l'État, et imposa à la reine les conditions les plus exagérées. Mais du fond de son exil Mazarin dirigeait toujours Anne d'Autriche; bien qu'il appelât Gondi *le plus méchant homme du royaume*, il le redoutait moins que Condé. « Faites-le cardinal, lui écrivit-il, donnez-lui ma place, tout plutôt que de traiter avec celui-ci aux conditions qu'il veut. » Alors la reine se rapprocha encore une fois de Gondi, qui, tout entier à sa passion du moment, se donna sans réserve; si l'on en croit ses affirmations réitérées, il refusa le ministère, l'appartement même de Mazarin au Palais-Royal; la reine lui promit le cardinalat. Gondi reparut au parlement, et la guerre des pamphlets recommença. Des deux côtés on se présenta dans le Palais de Justice, avec de véritables armées de gentilshommes; on tira l'épée aux cris de *Notre-Dame* et de *Saint Louis;* au milieu des scènes les plus tumultueuses, le 21 août, le coadjuteur fut presque étouffé entre les battants d'une porte par La Rochefoucauld, qui criait à ses amis de le percer de leurs épées ou de leurs poignards; personne n'osa commettre un crime si odieux, et Gondi fut sauvé par le fils du président Molé, Champlâtreux. Le principal résultat de cette campagne de Gondi fut de décider Condé à se retirer menaçant à sa maison de Saint-Maur, puis à commencer la guerre civile, au moment où la majorité du roi était proclamée. Quatorze jours après (21 septembre 1651), Louis XIV lui remit publiquement l'acte authentique de sa désignation au cardinalat.

Pendant que la cour allait combattre Condé dans le midi et sur la Loire, Gondi, resté à Paris, chercha à former un tiers parti avec Gaston, le parlement, le peuple, contre Condé et Mazarin. Son rôle alla toujours en s'amoindrissant, et se perdit dans des intrigues indignes de l'histoire. Quand enfin la nouvelle, longtemps attendue, de sa promotion fut arrivée (février 1652), il en profita pour se dispenser d'aller au parlement, les cardinaux ne devant s'y rendre qu'avec le roi; on ne le vit plus que dans le *cabinet des livres* du Luxembourg, cherchant toujours à diriger, à faire sortir de sa nullité le duc d'Orléans. Il ne réussit qu'à entretenir par ses amis et par ses pamphlets la défiance des Parisiens à l'égard de Condé. Encore, après la bataille du faubourg Saint-Antoine, il ne put empêcher Mademoiselle de le recevoir dans Paris; il se tint alors renfermé dans l'archevêché; croyant ou feignant de croire que le prince en voulait à sa liberté, il se fortifia, s'entoura d'hommes armés; à l'entendre, l'odieux massacre de l'hôtel de ville aurait eu surtout pour but de fournir à Condé le moyen de pénétrer jusqu'à lui, pour l'emmener prisonnier hors de la ville. C'est le triomphe de la vanité.

Quand le roi vainqueur se rapprocha de Paris, le cardinal de Retz crut trouver une occasion éclatante de sortir de son long repos. A la tête d'une députation du clergé, il partit (9 septembre 1652), sous prétexte d'aller demander *la paix au nom de l'Église*. A Compiègne, il reçut d'abord en grande solennité le chapeau de cardinal (11 septembre), puis s'acquitta de sa mission officielle devant toute la cour assemblée (12 septembre); le roi lui donna sa réponse par écrit (13 septembre). Mais la reine l'écouta à peine quand il voulut négocier en son nom et au nom du duc d'Orléans; on le renvoya à Servien et à Le Tellier. Sur le conseil de Mazarin, on lui proposa la direction des affaires de France à Rome pendant trois ans, avec le payement de ses dettes et un revenu considérable. Le cardinal refusa, sous prétexte de défendre les intérêts de ses amis, en réalité pour ne pas renoncer à ses habitudes de plaisir et de cabales. Bossuet a singulièrement exagéré la noblesse de son opposition, lorsqu'il a écrit : « Après que tous les partis sont abattus, il semble encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori de ses tristes et intrépides regards. » Retz, suivant son expressions moins eloquente, « voulut encore une fois tenir le pavé »; il n'alla plus chez la reine; il entra en négociations avec tout le monde, même avec Condé; il s'entoura de ses amis, comme s'il était disposé à soutenir une nouvelle lutte armée. Mazarin résolut d'en finir, avant de rentrer en France; et Louis XIV écrivit lui-même l'ordre donné au capitaine des gardes de l'arrêter mort ou vif (16 décembre). La vanité de Retz l'amena à se livrer lui-même; il se rendit seul au Louvre, le 19 décembre au matin, sans être attendu, fut arrêté et conduit le soir même au château de Vincennes. La ville resta calme; le chapitre de Notre-Dame et l'université se laissèrent facilement éconduire par quelques vagues paroles du roi (20, 21 décembre); sa famille n'osa pour lui qu'une lettre timide; ses amis gardèrent le silence. Les évêques, par l'organe de l'archevêque de Toulouse, firent d'inutiles efforts en sa faveur. Le pape Innocent X, hostile à Mazarin, s'attira de dures réponses, quand il voulut prendre sa défense. Retz se trouva seul ou presque seul, condamné au supplice le plus cruel pour lui, l'oubli et l'indifférence. Vainement il sembla se résigner à l'étude ou se résigner à son sort, en élevant des lapins; il souffrait d'être vaincu et de ne pas même exciter l'intérêt. Les deux Brienne et Le Tellier vinrent lui proposer de renoncer à son titre de coadjuteur; il fut heu-

reux de pouvoir les « éconduire avec une réponse très-belle, très-étudiée et très-ecclésiastique, » que lui avait envoyée son ami Caumartin (18 août 1653). Quand son oncle mourut (21 mars 1654), un fondé de pouvoir, porteur d'une procuration antidatée, prit aussitôt possession de l'archevêché en son nom. La cour pouvait être très-embarrassée; et cependant Retz, fatigué d'une captivité monotone de seize mois, consentit à remettre sa démission au premier président de Bellièvre, son ami, en échange de sept abbayes d'un revenu de 120,000 livres. En attendant que sa démission fût acceptée par le pape, il dut rester au château de Nantes, sous la garde du maréchal de La Meilleraye, son allié (31 mars).

Là, quoique bien traité, malgré la société de ses parents, de ses amis, des plus belles dames de la ville, il s'ennuya, prépara et effectua son audacieuse évasion, en se faisant descendre par une corde du haut d'un bastion (8 août). Il voulait courir jusqu'à Paris (quarante relais étaient préparés), prendre possession de son archevêché et se mettre sous la protection du peuple. Une chute de cheval lui cassa l'épaule, à Mauves, et fit échouer ce projet romanesque. Caché dans une meule de foin par Brissac et Sévigné, transporté avec peine à Beaupréau, à Machecoul, entouré par la noblesse du duché de Retz, il se réfugia à Belle-Ile. Une barque de sardines le conduisit à Saint-Sébastien, en Espagne (12 septembre). Il n'accepta de Philippe IV qu'une litière pour traverser le royaume sous un déguisement; puis une galère le transporta, à travers quelques aventures plaisamment racontées jusqu'à Piombino, où il reprit le titre d'archevêque de Paris (3 novembre). Déjà le pape avait refusé sa démission.

A Rome, le cardinal exerça bientôt une influence considérable; puissant parmi les cardinaux, auprès d'Innocent X et d'Alexandre VII, qui lui conféra le *pallium* (1er juin 1655); faisant respecter sa personne et sa dignité par son esprit, son train de maison, ses manières de grand seigneur; triomphant de la politique de l'ambassadeur français, Lionne lui-même, qu'il força à demander son rappel. En France, il ne voulut rien céder au gouvernement; il fit administrer le diocèse par des grands vicaires de son choix, malgré le procès qu'on lui intenta, comme criminel de lèse-majesté. Ce fut une cause de luttes et d'embarras, qui troublèrent plus d'une fois les dernières années de Mazarin : les curés de Paris, les assemblées du clergé, le pape soutenaient avec opiniâtreté la cause du cardinal; ses amis lançaient en son nom des arrêts, des pamphlets et cherchaient à unir son opposition à celle des jansénistes persécutés. Enfin Retz eut la gloire ou la satisfaction de ne pas céder, tant que vécut Mazarin. Se voyant un peu délaissé par Alexandre VII, il quitta Rome, et par la Toscane, le Milanais, la Suisse, se rendit à Besançon. Sa vie fut assez cachée pendant les années 1657 et 1658; son ancien confident Joly, maintenant brouillé avec lui et désireux de rentrer en grâce auprès de Louis XIV, l'a peut-être calomnié lorsqu'il l'a montré continuant « la vie libertine des hôtelleries » à travers les villes d'Allemagne. Ce qui est certain, c'est qu'ayant alors les espions de France à sa piste, et entourant de mystère sa vie et ses projets, il se dirigea par l'Allemagne vers la Hollande, et deux fois vint visiter à Bruxelles Condé, qui chercha vainement à le faire comprendre dans le traité général alors en cours de négociations. En 1659 Retz s'occupa très-activement de la cause de Charles II, contribua, au moins de ses conseils, à la restauration des Stuarts, fut parfaitement accueilli en Angleterre par le roi, dont il négocia le mariage avec mademoiselle d'Orléans, et s'efforça de rendre des mauvais services de toutes natures à Mazarin jusqu'à la mort du ministre (1661). De son côté celui-ci ne cessa d'insister pour faire renouveler et même aggraver tous les arrêts rendus contre Retz et ses adhérents.

Louis XIV avait déclaré publiquement que tant qu'il vivrait le cardinal ne rentrerait pas dans son archevêché. Retz céda; et en juin 1662 le pape nomma l'archevêque de Toulouse Marca (*voy.* ce nom) à l'archevêché de Paris, après avoir accepté la démission du cardinal; Retz reçut en échange l'abbaye de Saint-Denis et plusieurs autres bénéfices, avec la permission de s'établir à Commercy, dont la principauté lui appartenait. Il s'occupa de rendre son séjour agréable, et il y vécut d'abord en grand seigneur, au milieu d'une petite cour de gentilshommes et de serviteurs dévoués. Il rendait la justice en personne, et ses dépenses étaient excessives : il avait toujours été libéral et prodigue. Il s'occupait aussi du bien-être de ses sujets, et quand ses dépenses excitèrent leur mécontentement, il se réforma avec habileté, et prit à tâche de payer ses dettes énormes (plus de 4 millions de notre monnaie), en vendant la plus grande partie de ses biens. Diverses circonstances l'empêchèrent de se présenter à la cour avant 1665; Louis XIV, qui ne perdit jamais le souvenir des temps et des personnages de la Fronde, le reçut très-froidement. Mais Retz, dont l'esprit habile et délié était justement apprecié, fut consulté et employé plus d'une fois au sujet des démêlés de la cour de France avec Rome. Dans trois conclaves, 1667, 1670, 1676, il prit une grande part à l'élection des papes; de Lionne le remercia au nom du roi des services qu'il avait rendus; en 1676 il avait lui-même obtenu huit voix et décida la nomination d'Innocent XI. En 1675 il voulut rendre au pape le chapeau de cardinal; sa démission ne fut pas acceptée.

Cependant Retz ne négligeait pas le soin de ses affaires domestiques; il parvint, au prix de grands sacrifices, à satisfaire généreusement ses nombreux créanciers, et put encore faire des pensions considérables à ses serviteurs. De temps

à autre il recevait la visite d'hôtes illustres, comme le duc d'Enghien; ou bien à Saint-Denis, à Paris, il vivait entouré d'amis dévoués, qui admiraient la bonté, la douceur, l'esprit de cet homme, jadis si remuant. « Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal, écrit Mme de Sévigné, le 9 mars 1672; Corneille lui a lu une pièce qui sera jouée dans quelque temps. Molière lui lira samedi *Trissotin*, qui est une fort plaisante chose. Despréaux lui donnera son *Lutrin* et sa *Poétique*. » C'est dans une de ces visites à Paris que le cardinal, après huit jours de fièvre, mourut, chez la duchesse de Lesdiguières, sa nièce, à l'âge de soixante-cinq ans. Son corps fut enseveli à Saint-Denis.

« C'était, dit Tallemant des Réaux, un petit homme noir, qui n'y voyait que de fort près, laid et maladroit de ses mains en toutes choses..... Il n'avait pas la mine d'un niais; mais il y avait quelque chose de fier dans son visage. » Le cardinal de Retz a été diversement jugé, comme homme et politique; reconnaissons avec Saint-Évremond que son esprit fut vif, intrépide, capable de commander; que l'éloquence lui était naturelle: mais c'était plutôt l'éloquence de la conversation et non celle des grandes assemblées; que jamais ami ne fut plus chaud, et qu'il exposa pour les siens sa fortune et sa vie; il fut aussi fidèle aux particuliers, dit Bossuet, que redoutable à l'État. Mais s'il était affable avec ses égaux et ses inférieurs, quand il se croyait blessé par des supérieurs, aucune considération ne pouvait modérer ses hauteurs et ses ressentiments. Personne n'a plus aimé la magnificence, et lui-même a fait l'aveu, sans réticence, de ses galanteries, trop peu voilées. « Il eut peu de piété et quelques apparences de religion, dit La Rochefoucauld; plus d'ostentation que de vraie grandeur. » Retz n'est pas un homme d'État; « il a suscité les plus grands désordres, sans avoir aucun dessein formé de s'en prévaloir (La Rochefoucauld). Il parut ambitieux sans l'être véritablement; il ne faut pas se laisser tromper par quelques généralités, éloquemment banales, sur le despotisme nouveau et les vieilles libertés perdues. Il n'eut jamais de système; il aima surtout le bruit, l'éclat, l'intrigue; son esprit un peu romanesque voulait éblouir, étonner, faire admirer la fécondité de ses ressources. C'était un homme de grands talents, qui lui servirent peu; ce n'était pas un grand homme.

Son plus beau titre à la gloire, ce n'est ni son rôle pendant la Fronde, ni ses Mazarinades, ni sa *Conjuration de Fiesque;* ce sont ses *Mémoires*, écrits dans les dernières années de sa retraite. Il se rendit aux sollicitations de Mme Le Fèvre de Caumartin et de quelques amis; dès 1670 il rassembla ses papiers, consulta les registres du parlement et de l'hôtel de ville; secondé par une mémoire que ses contemporains admiraient, il commença à écrire en 1671 (1), et laissa, sans les avoir achevés, trois volumes de 2,818 pages, en partie écrits, en partie corrigés de sa main. Il nous est difficile de croire que cette longue confession s'adressait uniquement à quelques intimes; Retz (plusieurs passages de ses *Mémoires* semblent le prouver) prenait plaisir à laisser cette justification singulière de son rôle politique à une postérité plus ou moins reculée. De son vivant, plusieurs fragments de l'œuvre circulèrent et furent admirés dans le cercle de ses amis et de leurs connaissances; après sa mort, le manuscrit fut remis aux religieux de Saint-Mihiel, qui n'en donnèrent qu'une copie tronquée; d'ailleurs le bon bénédictin confesseur du cardinal en avait détruit plusieurs pages, qui lui avaient paru beaucoup trop libres, trop indignes de son illustre pénitent. Ce fut seulement en 1717 que ses *Mémoires* furent publiés pour la première fois, 3 vol. in-8° et 4 vol. in-12; les principales éditions sont celles de Lyon, 1718, 3 vol. in-12; d'Amsterdam, 1719, 4 vol. in-12; de Genève, 1751-1757; de Paris, 1828, 3 vol. in-8°; la dernière et la plus complète est celle de M. Champollion-Figeac, 1859, 4 vol. in-18. Les *Mémoires* ont été traduits en allemand, 1798; en anglais, 1723, 1764, 1774; en hollandais, 1737. Tout a été dit et bien dit sur le mérite de ces *Mémoires*, sur la verve spirituelle, la sagacité ingénieuse de l'auteur, le coloris merveilleux de son style. « Cet homme singulier s'est peint lui-même dans ses *Mémoires*, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » (Voltaire). « Le style de Retz est de la plus belle langue; il est plein de feu, et l'esprit des choses y circule.... La langue est de cette manière légèrement antérieure à Louis XIV, qui unit à la grandeur un air suprême de négligence qui en fait la grâce. L'expression y est gaie volontiers, pittoresque en courant, toujours dans le génie français, pleine d'imagination cependant et quelquefois de magnificence. » (Sainte-Beuve.) Ainsi, le cardinal de Retz, qui ne cherchait pas cette gloire, se trouve placé aux premiers rangs parmi les écrivains les plus distingués du dix-septième siècle.

Outre ses *Mémoires*, le cardinal a publié la *Conjuration de Fiesque*. Il parle dans ses *Mémoires* d'une *Vie de César*, qui est restée probablement manuscrite; il en est de même de la *Vie de Croisat*, exempt qui le gardait à Vincennes, et de deux autres ouvrages, *Consolations de théologie* et *Partus Vincennarum*. Le recueil de ses sermons est à la Bibliothèque impériale, n° 7050. M. Champollion-Figeac a donné

(1) A Commercy, le cardinal, au milieu de ses religieux, avec son ami Corbinelli surtout, prit une part active aux disputes sur le cartésianisme (voy. Cousin, *Fragments de philosophie cartésienne* et *Mme de Sablé*). Avant d'écrire ses *Mémoires* il s'occupa de recherches sur la généalogie de ses ancêtres; ce travail a été publié plus tard, sous le nom de Corbinelli. Il consulta souvent André du Chesne, et le généalogiste d'Hozier rédigea même des *Remarques* complaisantes sur l'illustration de la maison de Gondi.

la liste des pamphlets qu'il a écrits ou qu'on lui attribue (t. I[er], p. LXXV). Il a inséré dans son édition plusieurs de ces pièces textuellement ou par extraits. Louis GRÉGOIRE.

Mémoires du cardinal de Retz, de Gui Joly, de La Rochefoucauld, de M. Molé, de Montglat, de Pierre Lenet, de Fontenay-Mareuil, de la duchesse de Nemours, de Mme de Motteville, de Mlle de Montpensier, etc. — *Lettres de Mme de Sévigné.* — Tallemant des Réaux. — *La Bibliographie des Mazarinades*, par Moreau. — *Lettres* d'Anne d'Autriche et de Mazarin (édit. Ravenel). — *Les Carnets de Mazarin* (Journal des Savants). — Loret, *Muse historique* (édit. Ravenel). — Richer, *Mercure françois.* — Renaudot, *Gazette.* — *Lettre* d'un conseiller de Nantes à son amy, sur l'évasion de M. le cardinal de Retz (*Revue des provinces de l'ouest*, 1853). — Durey de Menières et Le Page, *Histoire de la détention du cardinal de Retz;* 1755. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Saint-Évremond, *Œuvres meslées.* — La Harpe. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — Walckenaër, *Mme de Sévigné.* — V. Cousin, *Mme de Sablé, Mme de Longueville, Mme de Hautefort, Mme de Chevreuse, la Société française au dix-septième siècle, Fragments de philosophie cartésienne.* — M. Caboche, *Étude sur le cardinal de Retz* (Magasin de librairie). — Bazin, *Hist. de Mazarin.* — Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde.* — Sismondi, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*, etc. Enfin on trouvera de nombreux détails bibliographiques et biographiques sur le cardinal dans les *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, par Musset-Pathay; Paris, 1807, et surtout dans l'édition de M. Champollion-Figeac (1859, 4 vol. in-18).

RETZ (*N*....), médecin français, né à Arras, mort vers 1810. Il n'était pas originaire de Rochefort, bien qu'il ait ajouté le nom de cette ville au sien dans la plupart de ses ouvrages. Après avoir terminé ses études à Paris, il prit part comme chirurgien à la guerre d'Amérique, et fut nommé, en 1783, médecin de la marine à Rochefort. Destitué le 29 février 1784, par le maréchal de Castries, alors ministre, il adressa en 1790 une pétition à l'Assemblée constituante pour être réintégré dans son emploi. A cette époque il résidait à Paris, où il pratiquait son art, et il avait le titre honorifique de médecin du roi. Il était membre de la Société royale de médecine. Parmi ses nombreux ouvrages nous citerons: *Traité d'un nouvel hygromètre comparable;* Paris, 1779, in-8°; — *Météorologie appliquée à la médecine et à l'agriculture;* Paris, 1780, 1784, in-8°: ouvrage qui remporta en 1778 le prix proposé par l'Académie de Bruxelles; — *Mémoire sur les phénomènes du mesmérisme;* Paris, 1783, in-8°, réimp. en 1784 avec la *Lettre sur le secret de Mesmer*, publiée en 1782; — *Recherches sur les signes de l'empoisonnement;* Paris, 1784, in-8°; — *Des maladies de la peau;* Paris, 1785, in-12, et 1790, in-8°; — *Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine, chirurgie et pharmacie;* Paris, 1785-1786, 4 vol. in-12: continuées sous le titre de *Nouvelles ou Annales de médecine;* ibid., 1789-1791, 3 vol.; en tout, 7 vol. in-12; — *Fragment sur l'électricité humaine;* Paris, 1785, in-8°; — *Précis d'observations sur les maladies épidémiques qui règnent tous les ans à Rochefort;* Paris, 1786, in-8°; — *Précis sur les maladies épidémiques des gens de guerre, gens de mer et artisans;* Paris, 1788, in-8°; — *Guide des jeunes gens à leur entrée dans le monde;* Paris, 1790, 2 vol. in-12; — *Instruction sur les maladies les plus communes parmi le peuple français;* 1791, in-18.

Callisen, *Medicin. Lexicon.* — Quérard, *La France littéraire.*

RETZ. *Voy.* GONDI et RAIS.

RETZIUS (*André-Jean*), célèbre naturaliste suédois, né à Christianstadt, le 3 octobre 1742, mort à Stockholm, le 6 octobre 1821. Fils d'un chirurgien de l'armée, il entra chez un pharmacien à Lund, où il suivit les cours d'histoire naturelle à l'université; après avoir passé à Stockholm les examens nécessaires pour être pharmacien, il vint reprendre ses études d'histoire naturelle à Lund, et s'y fit recevoir docteur en 1766. Appelé en 1768 à Stockholm comme membre du collége des mines, il y fit des cours de pharmacie, et enseigna aussi l'histoire naturelle à l'école fondée par Jenstedt. En 1771 il fut nommé démonstrateur de botanique à Lund, où il devint en 1788 professeur d'histoire naturelle. Il prit sa retraite en 1812, ne gardant plus que les fonctions de directeur du jardin botanique, qu'il exerça jusqu'en 1816, année où les infirmités le forcèrent de cesser ses recherches, fécondes en résultats, et par lesquelles il s'est montré digne de son maître, le célèbre Linné. On a de lui: *Introduction au règne animal d'après le système de Linné;* Stockholm, 1772, in-8°; trad. en allemand, 1779; — *Observationes botanicæ;* Leipzig, 1779-1791, 6 parties in-fol., avec planches: ouvrage qui a eu la plus heureuse influence sur les progrès de la science; — *Genera et species insectorum secundum terminologiam Linnæi;* ibid., 1783, in-8°; — *Prolegomena in pharmacologiam regni vegetabilis;* ibid., 1783, in-8°; — *Lectiones de vermibus intestinalibus, præsertim humanis;* Stockholm, 1786, in-8°; — *Essai d'une Flore économique de Suède;* Lund, 1806, 2 vol. in-8°; — *Flora Virgiliana, avec un Appendice sur les plantes qui étaient servies sur les tables des Romains;* Lund, 1809, in-8°. Retzius, qui a donné d'excellentes éditions augmentées de la *Flora Scandinaviæ* et de la *Fauna suecica* de Linné, a encore publié divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences de Stockholm, dont il était membre. Mentionnons encore qu'il découvrit à l'âge de vingt-deux ans le moyen de préparer le salep avec les bulbes de l'*orchis morio.*

Gezelius, *Biographisk-Lexikon.*

*RETZIUS (*Magnus-Chrétien*), médecin suédois, fils du précédent, né à Lund, le 22 mars 1793; il devint en 1815 médecin de l'hôpital général de la garnison de Stockholm, en 1819 professeur de chimie et d'histoire naturelle à l'Académie militaire, et en 1824 directeur de la maison d'accouchement de la Société royale *Pro patria*, fonctions auxquelles il joignit en 1830

celles de chirurgien major de la garde royale. Membre de l'Académie des sciences de Stockholm et associé de l'Académie de médecine de Paris, il a visité la France, l'Allemagne, l'Angleterre et autres pays de l'Europe. Outre un *Manuel d'hygiène militaire* (Stockholm, 1821, in-8°), il a publié un grand nombre de *Mémoires* remarquables dans le recueil de l'Académie des sciences militaires, dans les *Svensk Läkare Sällskal Handlingar* et autres recueils suédois et norvégiens; plusieurs de ces mémoires ont été traduits en français dans la *Gazette médicale* de Paris.

RETZIUS (*André-Adolphe*), anatomiste, frère du précédent, né à Lund, le 3 octobre 1796, mort à Stockholm, le 18 avril 1860. Après avoir été pendant plusieurs années médecin militaire, il devint en 1820 maître à l'Institut vétérinaire de Stockholm, où il fut nommé professeur en 1823, et fut appelé en 1824 à la chaire d'anatomie à l'Institut Carolin, science qu'il enseigna aussi depuis 1839 à l'Académie des beaux-arts. Il fit partie de la diète pendant la session de 1840 à 1841 comme représentant de l'Académie des sciences de Stockholm. Retzius, qui avait parcouru une grande partie de l'Europe, était membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il est auteur d'une théorie craniologique, adoptée en grande partie par les savants et dont Rod. Wagner a donné un aperçu dans ses *Zoologisch-anthropologische Untersuchungen* (Gœttingue, 1861). On a de lui : *Observationes in anatomiam chondropterygiorum;* Lund, 1819, in-4°; — beaucoup d'importants mémoires de médecine, d'histoire naturelle et d'ethnographie, dans le recueil de l'Académie des sciences de Stockholm, dans celui des médecins et pharmaciens, dans les *Svensk Lækare Sællskapets arsberættelser*, etc.

Unsere Zeit (Leipzig, 1861, t. V). — Callisen, *Medicinisches Lexikon*.

REUCHLIN (*Jean*), célèbre humaniste allemand, né le 28 décembre 1455, à Pforzheim, mort à Stuttgard, le 30 juin 1522. Son père, vassal d'un couvent de dominicains, possédait une honnête aisance, et lui fit donner une éducation soignée. Le jeune Reuchlin apprit aussi la musique; sa belle voix le fit remarquer par le margrave de Bade, qui le plaça parmi les enfants de chœur de sa chapelle. Son intelligence, son caractère enjoué et agréable lui valurent bientôt toute la faveur du margrave, qui l'attacha à son fils Frédéric, et le chargea, en 1473, d'accompagner ce jeune prince à Paris. Reuchlin y reprit l'étude de la grammaire sous Jean de la Pierre, et suivit pour la rhétorique l'enseignement de Guillaume Tardif et de Robert Gaguin, et pour le grec celui des disciples de Tiphernas. Il y fit la connaissance du célèbre Jean Wessel, qui lui donna les premières leçons d'hébreu et lui fit partager sa manière de penser en matière théologique. Obligé de retourner en Allemagne avec le margrave Frédéric, il abandonna bientôt sa position auprès de lui pour aller de nouveau à Paris compléter son instruction; il y eut cette fois pour professeur de grec Georges Hermonyme, de Sparte, qui le rendit si habile dans la calligraphie grecque qu'il subvint largement à ses besoins avec l'argent qu'il gagna en copiant des manuscrits écrits en cette langue. En 1474 il se rendit à Bâle, et s'y fit recevoir dans la même année bachelier en philosophie. Il y prit d'Andronius Kontoblacas des leçons de grec, langue qu'il commença bientôt après à enseigner lui-même ainsi que le latin, et cela avec un grand succès. Il fut ainsi en Allemagne le premier qui expliquât les auteurs grecs, de même que le *Breviloquus*, qu'il publia à cette époque, fut le premier dictionnaire latin imprimé en ce pays. En 1478, il alla à Orléans commencer l'étude du droit, tout en y donnant des cours de grec et de latin, ce qu'il fit également à Poitiers, où il passa en 1480 et où il fut reçu licencié en droit, le 14 juin 1481, avec permission de prendre le bonnet de docteur dans l'université qu'il choisirait. S'étant rendu dans ce but à Tubingue, il s'y mit à exercer la profession d'avocat, et se maria. Il arriva peu de temps après que le chancelier de l'université de cette ville, ayant à haranguer des nonces du pape, prononça son discours d'une façon si barbare qu'ils déclarèrent n'avoir rien compris; Reuchlin, connu pour son habileté comme latiniste, fut alors chargé de leur répondre, et il s'en acquitta parfaitement. Signalé ainsi à l'attention du comte, plus tard duc, de Wurtemberg, Eberhard Ier, il devint le secrétaire intime de cet excellent prince, qui l'emmena en 1482 en Italie. A Rome, il prononça devant le pape Sixte IV un discours latin d'une diction si pure et si élégante, que l'assemblée, qui n'attendait rien de pareil d'un fils de la Germanie, alors réputée encore barbare, fut dans le plus grand étonnement. Il visita aussi Florence, où il reçut de Laurent de Médicis l'accueil le plus flatteur; il s'y lia avec Politien, Marsile Ficin, Chalcondyle et autres lettrés qui habitaient alors cette ville. Ce fut sur les conseils d'un d'eux, Hermolao Barbaro, qu'il grécisa son nom et qu'il s'appela depuis souvent *Capnion* ou *Capnio*, traduction de *Reuchlin*, qui est un diminutif de *Rauch*, fumée. De retour en Allemagne, il continua ses fonctions auprès d'Eberhard, et devint en 1484 membre du tribunal supérieur de Stuttgard; il alla ensuite passer quelque temps à Heidelberg, où il se lia intimement avec Rod. Agricola. Député en 1486 à la diète de Francfort, il fut en 1489 envoyé à Rome par le comte de Wurtemberg; à son retour il s'arrêta à Florence, et il y fit la connaissance de Pic de la Mirandole. En 1492 il accompagna son maître à Linz, à la cour de l'empereur Frédéric III, qui lui accorda le titre de comte palatin et le droit de conférer à dix personnes le grade de docteur; il reçut aussi de ce prince un exemplaire magnifique de

l'Ancien Testament en hébreu, estimé à trois cents florins d'or. Il se lia à la cour avec le savant médecin de l'empereur, Jacob Iehiel Loans, qui le fit pénétrer plus avant dans la connaissance de l'hébreu. Il poursuivit depuis lors avec la plus grande ardeur, et sans regretter ni le temps ni la dépense, l'étude de cette langue, qu'il désirait connaître à fond, pour approfondir le sens de l'Écriture et aussi pour connaître les secrets de la cabale, vers laquelle son esprit, profondément religieux et même un peu mystique, se sentait attiré. De retour à Stuttgard en 1493, il assista deux ans après à la diète de Worms. En 1496, il eut la douleur de voir mourir son protecteur, le duc Eberhard Ier. Le nouveau souverain de Wurtemberg, Eberhard le jeune, prince brutal et emporté, prit pour chancelier un moine augustin, du nom de Holzinger; Reuchlin, qui l'avait autrefois fait mettre en prison, redoutant la vengeance de cet homme, se rendit à Heidelberg, où il trouva un asile chez l'évêque Dalberg, chancelier de l'électeur palatin, et dont la belle bibliothèque lui permit de continuer avec plus d'assiduité que jamais ses recherches philosophiques. C'est alors qu'il composa une imitation latine de la farce de *Maître Patelin ;* elle fut représentée par les étudiants de Heidelberg, premier exemple en Allemagne d'une pièce dramatique jouée par la jeunesse des écoles. En 1498 il fut envoyé auprès du pape Alexandre VI par l'électeur palatin, auquel le pontife, sur une plainte des moines de Wissembourg, avait enlevé la nomination aux bénéfices, dont il avait l'investiture. Le 7 août, il prononça devant le pape et les cardinaux un discours qui fut fort admiré, et où il soutint, avec force et dignité, les droits des princes de l'Empire. Il profita de son séjour à Rome, qui dura un an, pour continuer l'étude de l'hébreu sous la direction du rabbin Abdias Sporno, auquel il donnait un florin d'or par leçon Il suivit aussi les cours de grec d'Argyropoulos; lorsqu'il y vint pour la première fois, le professeur lui demanda s'il connaissait déjà les éléments de cette langue. Il répondit que, bien qu'Allemand, il en avait quelque teinture. Argyropoulos lui présenta alors un passage fort difficile de Thucydide; Reuchlin le traduisit couramment et en très-bon latin, et Argyropoulos s'écria avec admiration : *Græcia nostra exilio transvolavit Alpes*. A son retour en Allemagne, Reuchlin trouva à la tête du gouvernement du Wurtemberg Jean et Louis Nauclerus, Grégoire Lamparter et autres hommes d'État, tuteurs du jeune duc Ulric, qui avait succédé à Eberhard le jeune. Ils s'empressèrent de rappeler Reuchlin, et l'envoyèrent aussitôt en ambassade auprès de l'empereur Maximilen à Inspruck Lorsqu'il revint à Stuttgard, une épidémie qui désolait cette ville l'obligea à se retirer avec sa femme et ses enfants dans le monastère des Jacobins à Denkendorf; c'est là qu'il rédigea, sur les instances du visiteur général de cet ordre, un traité sur l'art de la prédication. En 1502 il fut appelé à faire partie du tribunal composé de trois juges, qui décidait des contestations qui survenaient entre les membres de la puissante ligue de Souabe. Pendant onze ans il remplit, à la satisfaction générale, ces fonctions, qui lui laissaient beaucoup plus de loisirs qu'auparavant. Il en profita pour terminer sa grammaire et son dictionnaire hébraïques, auxquels il travaillait depuis des années avec un soin et une patience extrêmes. Ses *Rudimenta hebraica*, que Reuchlin fit imprimer en 1506, à ses frais, étaient le premier ouvrage de ce genre; leur publication rendit accessible à tous l'étude de l'hébreu, réservée jusqu'alors à quelques privilégiés, fait capital qui eut bientôt les plus grandes conséquences.

La reconnaissance de ses compatriotes pour ses laborieuses et fécondes recherches ne lui fit pas défaut; dès lors ils pensaient de lui ce que Hutten exprima plus tard en ces mots : *Duos Germaniæ oculos, Erasmum et Capnionem omni studio amplexari debemus : per eos enim barbara esse desinit hæc natio.* En effet par son dictionnaire latin et par ses grammaires grecque et hébraïque, Reuchlin avait préparé la voie pour l'étude plus approfondie de ces langues; de plus il avait puissamment fait avancer l'exégèse biblique, qui était l'objet de ses préoccupations constantes, tandis que les humanistes italiens dans leur frivolité professaient un grand dédain pour l'Écriture sainte. Malgré son zèle pour les progrès des lettres, Reuchlin, qui était d'un caractère réservé, approchant de la timidité, ne cherchait plus à y coopérer que par ses livres et par ses conseils, laissant à d'autres, tels que Celtes, le soin de répandre par la parole les lumières nouvelles. Il passait une grande partie de son temps à sa maison de campagne au milieu de sa précieuse bibliothèque, dont il communiquait libéralement les trésors, de même qu'il se faisait un plaisir d'aider, soit par des recommandations, soit de sa bourse, les jeunes gens qui montraient des dispositions pour l'étude. Bien qu'à l'inverse d'Érasme, dont il se distinguait encore par sa grande et belle prestance (1), il sût tenir son rang dans les copieux banquets, en honneur chez ses compatriotes, il menait d'ordinaire la vie la plus sobre et la plus réglée.

Il était ainsi parvenu à l'âge de cinquante cinq ans, et entouré de l'estime générale; il ne pensait plus qu'à continuer en repos ses travaux philologiques et la recherche des vérités cachées selon lui dans les mystères de la cabale et dans les doctrines pythagoriciennes, lorsqu'il se vit tout à coup entraîné dans une lutte violente, qui pendant cinq ans troubla tous ses moments. Au commencement de 1510 il reçut la

(1) *Est illi facies liberalis*, dit un de ses contemporains, *est ingenuus totius corporis et quidem senatorius decor.*

visite d'un juif converti, du nom de Pfefferkorn, qui, après avoir publié plusieurs écrits contre ses anciens coreligionnaires, venait d'obtenir, en corrompant les secrétaires de la chancellerie, un décret impérial, ordonnant aux juifs de l'Empire de remettre tous leurs livres à l'examen de Pfefferkorn, qui, assisté des autorités ecclésiastiques et civiles, devait en retirer, pour les faire brûler, tous les écrits contenant des attaques contre la religion chrétienne. Pfefferkorn, qui, comme il en fut accusé plus tard, avait probablement en perspective les sommes que les juifs lui donneraient pour ravoir leurs livres, demanda à Reuchlin de l'aider dans cet examen, des écrits hébreux; mais Reuchlin s'en excusa en prétextant certaines irrégularités de forme dans la teneur du décret, qui du reste ne reçut aucune exécution. Quelques mois après il fut chargé au nom de l'empereur de donner son avis sur la question de savoir si, comme Pfefferkorn et les dominicains de Cologne (1), dont il était l'instrument, cherchaient à le faire ordonner, il ne serait pas opportun de détruire tous les livres des juifs, excepté l'Ancien Testament. Reuchlin exposa ses vues à ce sujet dans un curieux document, inspiré d'un côté par l'amour de la science et de la vérité, et de l'autre par certaines idées fausses et presque superstitieuses, mais qu'il partageait du reste avec Trithème et Pic de la Mirandole, et qui loin de témoigner contre son intelligence, qui ne s'était ici que fourvoyée, en font au contraire reconnaître la profondeur (2). Il remit confidentiellement à l'électeur de Mayence son avis, où il s'élevait fortement contre la mesure projetée. Pfefferkorn en eut connaissance; furieux de l'opposition de Reuchlin à ses desseins, il publia contre lui, au printemps 1511, un pamphlet odieux (le *Handspiegel* ou *Speculum manuale*), l'accusant entre autres d'avoir reçu de l'argent des juifs, et de n'avoir aucune notion de l'hébreu. Quelques mois après, Reuchlin fit paraître en réponse son fameux *Augenspiegel* ou *Speculum oculare*, où, après avoir raconté les faits et donné les raisons de sa façon de penser sur les livres des juifs, il releva jusqu'à trente-quatre mensonges dans le *factum* de Pfefferkorn. Ce dernier, après avoir essayé en vain de faire interdire la vente du *Speculum oculare*, qui eut un grand succès, obtint facilement des dominicains de Cologne qu'ils le déférassent, pour que l'orthodoxie en fût examinée, à Hochstraten, doyen de la faculté de théologie de cette ville et grand inquisiteur pour les électorats ecclésiastiques, et à Arnold de Tongres, professeur à la même faculté. Reuchlin essaya de conjurer l'orage, et écrivit dans les termes de la plus complète soumission à Arnold, qu'il n'avait jamais eu l'intention de se prononcer sur aucune question de théologie; que s'il avait erré par méprise, il était prêt à faire les retractations qu'on exigerait de lui. La faculté lui répondit qu'il avait cité mal à propos des passages de l'Écriture, qu'il avait altéré le sens de plusieurs autres, ce qui, joint à sa partialité pour les juifs, avait fait suspecter sa foi; que cependant par égard pour lui on se contenterait d'une explication satisfaisante qu'il eût à envoyer à propos des passages qu'on lui signalait comme étant scandaleux. Il demanda toujours avec beaucoup de déférence qu'on lui remît toute faite la déclaration qu'on exigeait de lui. Il lui fut répliqué qu'il devait avant tout empêcher la vente de son livre et exprimer publiquement sa réprobation contre les juifs et leurs livres impies, tels que le Talmud; que sans cela on allait le citer devant l'inquisition. A cette menace inattendue, Reuchlin perdit patience et rompit les négociations; dans une lettre à un professeur de Cologne, du nom de Kollin, qu'il connaissait de longue date, il prédit que les dominicains n'auraient pas si facilement raison de lui, et que les poëtes et les historiens, déjà si nombreux (c'était le nom donné alors aux humanistes) se feraient un honneur de le défendre. Et en effet, ce démêlé qui jusqu'ici n'avait été regardé par beaucoup de lettrés, même de ses amis, tels que Pirckheimer, que comme une affaire à lui personnelle, commença à être considéré comme une attaque des partisans de la scolastique arriérée contre les nouvelles tendances du siècle; et bientôt les humanistes reconnurent avec Mutianus qu'ils avaient à unir leurs forces pour résister en commun avec Reuchlin « aux barbares », qui désiraient faire retomber les ténèbres sur l'aurore des lettres qui venait d'apparaître. Fort du soutien qu'il trouva dans l'opinion publique, Reuchlin rompit en visière à ses adversaires, et fit imprimer en allemand (mars 1512) les considerants joints en latin à son avis dans le *Speculum oculare*. Les dominicains de Cologne publièrent aussitôt les *Articuli seu propositiones de judaico favore nimis suspectæ ex libello teutonico J. Reuchlin* (Cologne, 1512). Quelques mois après Reuchlin attaqua ce *factum*, où étaient énumérés ses opinions soi-disant hétérodoxes, par un violent pamphlet; il y traitait ses adversaires de faussaires et de calomniateurs, et leur prodiguait les injures usitées dans la polémique de l'époque. Empêchés de lui répliquer par un décret impérial, qui ordonna le silence aux deux

(1) L'université de cette ville était depuis longtemps le centre de l'opposition dirigée contre l'*humanisme* par les *artistes*, comme on appelait les partisans de la scolastique.

(2) On ne pouvait, disait-il, enlever aux juifs sans injustice que les quelques livres où le Christ et l'Église étaient outragés et ceux qui traitaient de sorcellerie et autres pratiques défendues. Quand au Talmud, dont il déclarait n'avoir jamais pu se procurer un exemplaire, il convenait qu'il devait s'y trouver des attaques contre le christianisme; mais il valait mieux selon lui les réfuter et pour cela étudier ce livre, que de faire croire en le brûlant qu'on n'avait rien à leur répondre. Il signalait ensuite l'importance des commentaires des rabbins sur l'Ancien Testament; mais il insistait surtout sur l'utilité qu'il y aurait à connaître les mystères de la cabale et de la magie, enfouis dans certains écrits des juifs.

partis, les dominicains s'empressèrent de porter le différend devant le for ecclésiastique, espérant que Reuchlin y était déjà décrédité pour avoir signalé dans sa grammaire hébraïque plusieurs inexactitudes de la Vulgate et pour avoir avancé dans son dernier écrit que l'Église avait parfois détourné de leur sens primitif des passages de l'Écriture. Leur prieur, Hochstraten, alors grand inquisiteur, comme nous l'avons dit, le cita à comparaître devant lui, à Mayence; Reuchlin se présenta le 9 octobre 1513, mais seulement pour en appeler au pape. Hochstraten, obligé par l'archevêque de Mayence d'admettre cet appel, se donna la satisfaction de faire brûler publiquement à Cologne le *Speculum oculare* (février 1514). Dans l'intervalle le pape Léon X remit le jugement de la contestation à l'évêque de Spire, qui, par une sentence du 24 avril 1514, renvoya Reuchlin complétement absous et condamna Hochstraten à remettre à Reuchlin cent onze florins d'or pour frais et dommages. Hochstraten à son tour en appela au pape; dans le courant de 1514 il sut obtenir des universités de Paris (1), de Louvain, de Mayence et d'Erfurt qu'elles censurassent le *Speculum oculare*. Léon X, auquel l'empereur, plusieurs électeurs, princes et prélats ainsi qu'Érasme (2) recommandèrent vivement la cause de Reuchlin, confia l'affaire à une commission de dix-huit prélats, présidés par le cardinal Grimani. Hochstraten vint en personne à Rome muni de fortes sommes d'argent avec lesquelles il espérait avoir raison de Reuchlin, qui était alors réduit à un revenu peu considérable, venant de donner sa démission de juge de la Ligue de Souabe, à cause de la translation du tribunal à Augsbourg. Les dominicains multiplièrent leurs intrigues auprès de la commission, qui dès l'abord se montra favorable à Reuchlin; en revanche, les humanistes publièrent à la suite des *Illustrium virorum ad Joh. Reuchlin epistolæ* (Haguenau, 1514, 1519, in-4°; Zurich, 1558, in-8°) une liste des partisans de Reuchlin, qui comprenait les lettrés les plus marquants de l'Allemagne. Tout ami du progrès dans ce pays se fit un honneur de s'appeler *Reuchliniste :* ce fut à cette occasion que les humanistes acquirent la conscience de leur force. La sentence, retardée par les menées des dominicains, fut rendue le 2 juillet 1516; à l'unanimité moins une voix les accusateurs de Reuchlin furent condamnés. Mais le pape, redoutant la puissance des dominicains, ne publia pas ce jugement; il publia un *mandatum de supersedendo*, qui devait étouffer la contestation. Mais il n'en fut pas ainsi; les humanistes célébrèrent avec ostentation la défaite de leurs ennemis. Dès 1516 parurent les fameuses *Epistolæ obscurorum virorum*, auxquelles Hutten (*voy.* ce nom) et ses amis ajoutèrent, en 1517, une seconde partie, où, comme dans la première, le ridicule et l'injure furent déversées à pleines mains sur les adversaires de Reuchlin, qui furent encore mis au pilori de l'opinion publique dans le *Triumphus doctoris Reuchlin* (imprimé en 1519, sans nom de lieu, reproduit dans le t. II des *Opera* de Hutten, édition de Munch), ainsi que dans l'*Apologia Reuchlini* que Pirkheimer publia en tête de sa traduction du *Pécheur* de Lucien. La querelle se termina enfin en 1520, après que le fameux François de Sickingen, qui avait été le disciple de Reuchlin, eut fait savoir aux dominicains de Cologne que s'ils ne s'accommodaient pas avec ce vénérable vieillard, il exécuterait sur leurs personnes le jugement rendu en 1514 par l'évêque de Spire. Les moines se rendirent à cette menaçante sommation, destituèrent Hochstraten, et remirent à Reuchlin la somme qu'ils avaient été condamnés à lui donner par cette sentence (1). Ils n'avaient du reste plus aucun intérêt à continuer la lutte depuis les débats, autrement vifs, qui s'étaient élevés au sujet des indulgences, et auxquelles le procès suscité à Reuchlin avait servi de prélude en surexcitant les esprits et en les disposant à de nouveaux combats. « Dieu soit loué, avait dit Reuchlin, en apprenant les attaques de Luther contre les dominicains, ils ont trouvé un homme qui leur donnera assez de peine, et ils me laisseront en paix dans mes vieux jours. » Cependant il réprouva bientôt les violences du réformateur, qui après avoir dans le commencement exprimé à Reuchlin qu'il partageait entièrement ses vues libérales, alla plus tard jusqu'à demander qu'on brûlât non-seulement tous les livres des juifs, mais encore leurs synagogues. Reuchlin donc resta toute sa vie attaché à l'ancienne Église. Le repos après lequel il soupirait ne lui fut pas accordé. Appelé en 1518 à la chaire de grec à l'université de Wittemberg, il n'avait pas accepté, mais y avait fait nommer Mélanchthon, son petit-neveu et son disciple favori. Il se trouvait en 1519 à Stuttgard, lorsque la ville fut investie par l'armée de la Ligue de Souabe, qui venait de déclarer la guerre au duc Ulric de Wurtemberg. Il était rempli de soucis, craignant que la ville ne fût prise d'assaut; mais Hutten et Sickingen, qui se trouvaient parmi les assiégeants, avaient fait décréter qu'en ce cas la mai-

(1) Ce ne fut qu'après quarante-sept séances que l'université de Paris se décida à condamner le livre de Reuchlin; son jugement ainsi que ceux des trois autres universités fut publié à Cologne, 1514, in-4°.

(2) En particulier Érasme se prononçait moins favorablement sur le compte de Reuchlin; il avait toujours marqué un grand dédain pour la cabale et le Talmud, sur lesquels roulait le différend. Sans donner raison aux dominicains, il regrettait l'impétuosité avec laquelle Reuchlin et ses adhérents les attaquaient. Il se mêla à peine à la querelle, ce qui convenait du reste à son caractère égoïste. Cela ne l'empêcha pas d'écrire, après la mort de Reuchlin, une pompeuse *Apothéose* de son émule, laquelle se trouve parmi ses *Dialogues*.

(1) Peu de temps après cependant ils déclarèrent que cette transaction leur avait été imposée par la violence, et sur leurs instances un bref du pape rendu dans l'été de 1520 condamna le *Speculum oculare*. Mais ce ne fut pour eux qu'une mince satisfaction. Protégé par Sickingen, Reuchlin resta à l'abri de leurs intrigues.

son de Reuchlin resterait à l'abri de toute violence. Cette précaution devint du reste inutile, la ville s'étant rendue après une capitulation. En 1520 Reuchlin alla enseigner le grec et l'hébreu à Ingolstadt, où plus de trois cents auditeurs suivaient ses cours; mais bien que son traitement fût de deux cents couronnes d'or, il retourna après un an dans sa chère Souabe, et accepta la chaire de grec et d'hébreu à Tubingue. Atteint bientôt après de la jaunisse, il revint à Stuttgard, où il mourut, pleuré de tous les amis des lettres, à la restauration desquelles il avait consacré sa vie. On a de lui : ***Breviloquus, id est Dictionarium singulas voces latinas breviter explicans;*** Bâle, 1478, 1480, in-fol.; — ***Micropædia, seu grammatica græca;*** Orléans, 1478; — ***Scenica progymnasmata, hoc est ludicra præexercitamenta;*** Strasbourg, 1497; Bâle, 1498, in-4°; Leipzig, 1503, 1514, in-4°; Tubingue, 1512, 1516, in-4°, avec des notes de Spigel; cette comédie, qui fut encore réimprimée plusieurs fois, est une imitation de la farce de maître Patelin; — ***De verbo mirifico,*** sans lieu ni date; Spire, 1494, in-fol.; Tubingue, 1514, in-fol.; Lyon, 1522, 1552, in-16; ce livre réimprimé dans les ***Artis cabalisticæ scriptores*** (Bâle, 1587, in-fol.), est un dialogue sur les noms sacrés employés dans les mystères des pythagoriciens, des Chaldéens, des juifs et des chrétiens; — ***De arte cabalistica;*** Spire, 1494, in-fol.; Tubingue, 1514; Haguenau, 1517, 1530, in-fol.; Bâle, 1550, 1587 : dans ce livre, reproduit dans les ***Artis cabalisticæ scriptores,*** l'auteur cherche à établir un complet accord entre l'enseignement des premiers philosophes grecs, les pythagoriciens surtout, et les doctrines de la cabale; ce traité, dont l'édition de 1517 fut dédiée à Léon X, fut attaqué avec violence par Hochstraten dans sa ***Destructio cabalæ,*** et défendu par Pierre Galatin dans son ***De arcanis catholicæ veritatis;*** — ***Tütsch Missive an einen Junkherrn, warums die Juden so lang im Ellend sind*** (Lettre allemande à un gentilhomme, expliquant pourquoi les juifs restent depuis si longtemps misérables), 1505 : Reuchlin s'y déclare prêt à instruire dans la religion chrétienne les juifs qui voudraient se départir de leur obstination à ne pas reconnaître le Messie, cause de leurs malheurs; — ***Oratio de Palatini Electoris et familiæ ducum Bavariæ reverentia erga Ecclesiam coram Pontifice habita;*** Rome, 1498; — ***Liber congestorum de arte prædicandi;*** Pforzheim, 1504, 1508, in-4°; Bâle, 1540; — ***Rudimenta hebraica; Dictionarium hebraicum;*** Pforzheim, 1506, Bâle, 1537, in-fol. : ouvrage qui le premier rendit accessible à tous l'étude de la langue hébraïque, et dont Reuchlin publia un extrait sous le titre de ***Grammatica hebraica;*** 1510; — ***Sergius, seu capitis caput;*** Pforzheim, 1507, 1508, in 4°; Leipzig, 1521, in-4°; Cologne, 1537, in-8°, avec les ***Scenica progymnasmata;*** c'est une comédie où le chancelier Holzinger, ennemi de Reuchlin, joue un rôle odieux et ridicule; — ***Augenspiegel; Entschuldigung gegen ains getaufften Juden genant Pfefferkorn unwahrhafftigs Schmachbüchlin*** (Miroir oculaire; réponse à un pamphlet mensonger d'un juif baptisé, du nom de Pfefferkorn); Tubingue, 1511, in-4°; Berlin, 1835, in-8°; reproduit dans l'***Historia literaria reformationis*** de Hardt; — ***Ain clare verstentnus uff Doctor Reuchlins Ratschlag von den Judenbüchern*** (Explication franche sur l'avis du docteur Reuchlin au sujet des livres des juifs); 1512, in-4°; — ***Defensio J. Reuchlin contra calumniatores suos Colonienses*** (Tubingue, 1513, in-4°; réimprimé dans le recueil précité de Hardt); — ***De accentibus et orthographia linguæ hebraicæ;*** Haguenau, 1518, in-fol.; Bade, 1518, in-4°; — ***Dialogus an Judæorum Thalmud sit supprimendum;*** Cologne, 1518, in-4°; — Reuchlin a traduit de l'hébreu en latin les ***Sept psaumes de la pénitence;*** Tubingue, 1512, in-8°, et le ***Cantique*** de Joseph Myssopeus, dit ***Catinus argenteus,*** ibid., 1512, in-4°; et du grec en latin l'***Apologie pour Socrate*** de Xénophon, plusieurs ***Dialogues*** de Lucien, quelques opuscules d'Hippocrate, de saint Athanase, de saint Épiphane et autres écrivains; enfin nous citerons encore de lui la Préface étendue qu'il mit en tête de l'édition de 1500 de la ***Chronica*** de Nauclerus; — Quelques lettres de Reuchlin se trouvent dans le recueil de lettres à lui adressées cité plus haut, dans les ***Amænitates*** de Schelhorn, dans les ***Supplementa historiæ Gothanæ*** de Teutzel, dans les ***Œuvres*** de Pirckheimer, dans le ***Corpus reformatorum*** de Bretschneider. Ernest GRÉGOIRE.

Melanchthon, *Historia Reuchlini* (dans les *Selectæ declamationes*) — Adami, *Vitæ philosophorum.* — J. H. Majus, *Vita Reuchlini* (Durlach, 1687, in-8°). — Niceron, *Mémoires*, t. XXV. — Hardt, *Historia literaria reformationis*, t. II. — Schnurrer, *Biographische Nachrichten von ehmaligen Lehrern der hebräischen Literatur in Tübingen* (Ulm, 1792). — Meiners, *Lebensbeschreibungen berühmter Männer aus der Zeit der Wiederherstellung der Wissenschaften*, t. I. — Mayerhoff, *Reuchlin und seine Zeit* (Berlin, 1830). — Lamey, *Joh. Reuchlin* (Pforzheim, 1855). — Erhard, *Geschichte des Wiederaufblühens wissenschaftlicher Bildung* (Magdebourg, 1827, t. II). — Dav. Fr. Strauss, *Ulrich von Hutten*, p. 186-230.

REUILLY (*Jean*, baron DE), voyageur français, né en 1780, en Picardie, mort à Pise, le 22 février 1810. Sa famille ayant été ruinée par la révolution, il se fit correcteur d'imprimerie. Plus tard il entra dans les bureaux du ministère des relations extérieures, et en 1802 fut chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg. En février 1803, il suivit à Odessa le duc de Richelieu, qui venait d'être nommé gouverneur de cette ville, et profita de cette occasion pour visiter avec fruit la Russie méridionale, surtout la Crimée, dont il gravit les plus hautes montagnes. Il pénétra dans la mer d'Azof, dont il reconnut les côtes occidentales. Durant ce temps il correspondait avec Pallas, qui l'honorait de

son amitié et le guidait dans ses explorations. De retour en France, Reuilly fut bien accueilli par Napoléon et nommé successivement chevalier de la Légion d'honneur et auditeur au conseil d'État (1805), sous-préfet de Soissons (1807), correspondant de l'Institut (1808), préfet de l'Arno (1808), maître des requêtes, baron de l'empire. Blessé à la poitrine dans un duel, il mourut prématurément, aux eaux de Pise. On a de lui : *Voyage en Crimée et sur les bords de la mer Noire pendant l'année* 1803, suivi d'un *Mémoire sur le commerce de cette mer* et de *Notes sur ses principaux ports commerçants;* Paris, 1806, in-8°, avec cart., plans et fig. : ce qui donne surtout du prix à cet ouvrage, d'ailleurs fort exact, ce sont les *Observations* et *Notes* dont Pallas l'a enrichi; — *Description du Tibet, d'après la relation des lamas tongouses établis parmi les Mongols;* trad. de l'allemand de Pallas; Paris, 1808, in-8°. Reuilly avait composé un *Mémoire sur les relations commerciales de l'Inde avec l'Europe par le continent et sur la possibilité d'une expédition par terre en Asie:* cette production, remise à l'empereur, est restée dans les archives du gouvernement. De nombreuses médailles et monnaies que Reuilly avait rapportées, et qu'il fit graver à la suite de son *Voyage en Crimée*, ont donné lieu à deux mémoires, l'un de Millin et l'autre de Langlès : *Notes sur les monnaies de Crimée* (Paris, 1806, in-8°, fig.).

Biog. nouv. des contemp.

REUSNER (*Nicolas*), savant poëte et jurisconsulte allemand, né à Lemberg en Silésie, le 2 février 1545, mort à Iéna, le 12 avril 1602. D'une famille distinguée, il reçut une éducation soignée, et faisait déjà à onze ans des vers latins remarquables; après avoir étudié la philosophie et le droit à Wittemberg et à Leipzig, il fut pendant un an professeur au gymnase d'Augsbourg; les pièces de poésie qu'il adressa aux principaux membres de la diète qui se réunit en 1566 dans cette ville le firent connaître entre autres du duc de Bavière, qui le chargea d'enseigner les belles-lettres au collége de Lauingen, dont il devint recteur en 1572. S'étant fait en 1583 recevoir docteur en droit à Bâle, il refusa l'emploi d'assesseur à la chambre impériale, qu'on lui offrait, pour accepter à Strasbourg une chaire de droit, science qu'il enseigna depuis 1589 à l'université d'Iéna, dont il fut plusieurs fois élu recteur. En 1595, où il fut chargé de représenter l'électeur de Saxe à la diète de Pologne, il reçut de l'empereur Rodolphe II le laurier poétique et la dignité de comte palatin. Parmi ses quatre-vingts ouvrages et opuscules nous citerons : *Elogium Wolfgangi, comitis palatini;* Lauingen, 1566, in-4°; — *Descriptio oppidi Lavingæ;* ibid., 1567, in-8°; *Emblemata;* Strasbourg, 1567, 1587, 1591, in-8°, avec gravures de Stimmer; — *Elementa artis rhetoricæ;* ibid., 1571, 1578, in-8°; — *Elementa artis dialecticæ;* ibid., 1571, 1587, 1593, in-8°; — *Christias, seu carmina sacra;* Lauingen, 1571, in-8°; — *Paradisus poeticus;* Bâle, 1578, in-8° : description en vers des animaux et plantes principaux; — *Disputationes juris civilis, item politicæ;* Strasbourg, 1579, in-4°; Bâle, 1588; — *De principibus et ducibus Venetorum, cum descriptione urbis Venetiarum;* Lauingen, 1579, in-8°; — *Picta poesis Ovidiana : Thesaurus propemodum omnium fabularum poeticarum Fausti Sabæi et aliorum;* Francfort, 1580, in-8°, avec gravures sur bois; — *Hodœporicorum seu itinerum totius fere orbis libri VII;* Bâle, 1580, 1592, in-8°; recueil intéressant de soixante-quinze *Voyages*, écrits presque tous en vers par des auteurs anciens et modernes; Freytag en a donné une analyse dans son *Adparatus litterarius*, t. III; — *Emblemata partim ethica et physica, partim historica et hieroglyphica, et emblemata sacra; accedunt stemmatum sive armorum gentilitiorum libri tres;* Francfort, 1581, in-4°; avec de belles gravures sur bois de Virgile de Solis et de Jost Amon; — *Januarius, seu Fastorum sacrorum et historicorum liber I;* Strasbourg, 1584, in-8°; suivi de *Février* et *Mars;* ibid., 1586 : l'ouvrage complet parut sous le titre *Diarium historicum;* Francfort, 1590, in-4°; — *Quæstiones juridicæ;* Bâle, 1585, in-8°; — *De Italia;* Strasbourg, 1585, in-8°; — *Institutiones juris civilis enucleati sub titulo* Βραχυλογος; *olim editum, cum notis;* Francfort, 1585, 1590, 1743, in-8°; — *Icones virorum litteris illustrium, in Germania præsertim*, Strasbourg, 1587, 1590; Francfort, 1719, in-8° : collection de cent portraits gravés sur bois par Tob. Stimmer, et qui sont accompagnés de distiques, d'épitaphes et de courtes notices tirées de divers auteurs; — *Cynosura juris, farrago libellorum de juris arte, a summis nostri sæculi jurisconsultis conscriptorum;* Spire, 1588, 2 parties, in-8°, avec un supplément; ibid., 1589; — *Symbola imperatoria, a J. Cæsare usque ad Rodolphum II;* Francfort, 1588, 1598, 1602, in-8°; Genève, 1634; réimprimé dans le *Chronicon chronicorum* de Gruter; — *Icones literis clarorum virorum Italiæ, Græciæ, Germaniæ, Galliæ, Angliæ, Ungariæ, cum elogiis variis;* Bâle, 1589, in-8° : suite de quatre-vingt-onze portraits; — *Ænigmatographia, seu Sylloge ænigmatum et logogriphorum convivalium, ex variis auctoribus collectorum;* Strasbourg, 1589; Francfort, 1602, in-12; — *Ethica philosophica et christiana;* Iéna, 1590, in-8°; — *Opera poetica;* Iéna, 1593, 1594, in-8° : ce recueil, dont des extraits se trouvent dans le t. V des *Deliciæ poetarum germanorum*, contient des élégies, des odes, des hymnes, vingt-quatre livres d'épigrammes latines, un d'épigrammes grecques, des anagrammes, etc.; — *Orationes panegyricæ;*

Iéna, 1595, 2 vol. in-8° : renferme quinze discours sur des sujets de morale et autant sur la jurisprudence; — *De bello Turcico selectissimæ orationes et consultationes variorum autorum;* Leipzig, 1596, in-4°; — *De jure testamentorum et ultimarum voluntatum;* Iéna, 1597-1598, 2 vol. in-4° ; — *Epistolarum Turcicarum libri XIV;* Francfort, 1598-1600, in-4° : cet intéressant recueil de lettres écrites sur les affaires de Turquie par diverses personnes est devenu très-rare; — *Decisiones juris singulares;* ibid., 1599, in fol.; — *Consilia seu responsa;* ibid., 1601, 1605, in-fol.; — *De urbibus Germaniæ liberis et imperialibus;* ibid., 1602, in-12; 1605, 1651, in-8°; — *Anagrammatographia;* Iéna, 1602, in-8°; — *Rerum memorabilium in Pannonia sub Turcarum imperatoribus, a capta Constantinopoli usque ad nostram ætatem gestarum exegeses;* Francfort, 1603, in-4°; — *Symbola heroica;* Iéna, 1608, Londres, 1650, in-8°; — *Icones imperatorum, regum, principum, electorum et ducum Saxoniæ;* à la suite de l'édition que Reusner donna des *Origines stirpis Saxoniæ* de G. Fabricius; Iéna, 1597, in-fol.

Witten, *Memoriæ philosophorum.* — Zeuner, *Vitæ professorum academiæ ienensis.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexicon* et le *Supplément* de Rotermund.

REUVENS (*Jean-Éverard*), jurisconsulte hollandais, né à Harlem, en 1763, mort à Bruxelles, en 1816. Avocat à La Haye, il fut nommé, en 1795, conseiller à la haute cour de justice de Hollande, et de 1799 jusqu'au moment de la chute de la république des Provinces-Unies, en 1806, il occupa la charge de président du conseil suprême de justice. Ses amis profitèrent, en 1810, de la réunion de la Hollande à l'empire français pour obtenir sa nomination de président de la cour d'appel de La Haye. Merlin de Douai, l'un de ces amis dévoués, alors procureur général près la cour de cassation, voulut bientôt avoir Reuvens auprès de lui, et il parvint à le faire admettre au nombre des conseillers de la cour suprême, dont il fit partie jusqu'en 1814. Le jour de l'installation arrivé, il fit connaître Reuvens à ses nouveaux collègues en leur disant : « Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter M. Reuvens, l'un des plus grands jurisconsultes d'un pays qui a fourni tant d'hommes distingués dans cette partie. » Cet éloge, qui n'avait rien d'exagéré, fut encore justifié par les travaux auxquels le savant légiste hollandais voua les dernières années de sa vie. On lui doit, outre l'élaboration d'un code criminel, la révision des différents codes présentés, après 1815, aux états généraux du nouveau royaume des Pays-Bas.

REUVENS (*Gaspard-Jacques-Chrétien*), fils du précédent, né le 22 février 1793 à La Haye, mort le 28 juillet 1837, à Rotterdam. Moins par vocation que pour plaire à son père, il étudia le droit d'abord à Leyde, puis à Paris, où il fut reçu avocat, en 1812. Un arrêté royal du 16 octobre 1815 le nomma professeur de littérature grecque et latine à Harderwyck. En 1818, il obtint la chaire d'histoire ancienne et d'archéologie à l'université de Leyde. Ce fut en 1825 que Reuvens commença à rechercher aux environs de La Haye l'emplacement de l'ancien *Forum Adriani*. Son amour de la science était tel que, la révolution de 1830 ayant interrompu la plupart des travaux publics, il fit reprendre à ses frais les fouilles du *Forum Adriani*. On a de lui : *Collectanea litter., sive conjectur. in Attium Diomedem, Lucilium, Lydum, etc.;* Leyde, 1815, in-8°; — *Notice et plan des constructions romaines trouvées sur l'emplacement présumé du* Forum Adriani *près de La Haye;* 1828, in-fol.; — *Lettre à M. Letronne sur les papyrus bilingues et grecs du musée d'antiquités de l'université de Leyde;* Leyde, 1830, in-4°. C. A. R.

RÉVEILLÉ-PARISE (*Joseph-Henri*), médecin français, né en 1782, à Nevers, mort le 28 septembre 1852, à Paris. Après avoir fait ses études à Paris, il venait d'y commencer ses cours de médecine quand le service militaire l'enleva (1802), et depuis lors jusqu'à la paix générale il fut attaché aux armées en Autriche, en Espagne, en Hollande, en Dalmatie et à Waterloo. De retour à Paris, il soutint sa thèse de doctorat, qui avait pour sujet une *Relation médicale du siége de Saragosse* (1816, in-4°). Nommé médecin de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, il devint chirurgien major de la gendarmerie d'élite; la révolution de 1830 lui ayant fait perdre ce dernier emploi, il se renferma dans la pratique de son art et dans les travaux littéraires, qui lui ont assigné un rang distingué parmi les savants contemporains. Depuis 1823 il faisait partie de l'Académie de médecine. « Esprit fin, dit M. Grün, bienveillant et modéré, actif et investigateur, il était toujours prêt sur tous les sujets, sans jamais s'imposer; sa douceur l'éloignait des vives controverses quand il ne s'agissait pas de ses convictions morales ou de sa haine contre le charlatanisme. La bonté de son cœur lui donnait pour amis tous ceux qui l'approchaient. » Il a publié : *Hygiène oculaire;* Paris, 1816, 1823, 1845, in-12; trad. en italien; — *Examen de pathologie, avec des tableaux synoptiques;* Paris, 1817, in-8°; — *De l'Eclectisme en médecine;* Paris, 1827, in-8°; — *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savants,* etc.; Paris, 1834, 1837, 1839, 2 vol. in-8°; trad. en allemand et en italien : cet ouvrage, qui a obtenu au concours de 1835 un prix Montyon de 1,500 fr., restera comme un modèle du genre et comme la plus fidèle expression du savoir et du talent de l'auteur; — *Guide pratique des goutteux et des rhumatisants;* Paris, 1837, 1839, in-8°; trad. en italien; — *Une saison aux eaux d'Enghien;* Paris, 1842, in-18; — *Études de*

l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *De l'ostéophite costal pleurétique;* Lille, 1849, in-8°; — *Traité de la vieillesse;* Paris, 1853, in-8°. Il a publié une nouvelle édition des *Lettres de Gui Patin* (Paris, 1846, 3 vol. in-8°), accompagnée d'une notice et de remarques scientifiques et littéraires, et il a fourni des mémoires au recueil de l'Académie de médecine ainsi que des articles au *Moniteur universel* depuis 1844 jusqu'à l'époque de sa mort.

Callisen, *Medicin. Lexicon.* — *Moniteur univ.*, 1852, p. 1363.

REVEL (*Gabriel*), peintre français, né à Château-Thierry, en 1643, mort à Dijon, le 8 juillet 1712. Il fut élève de Charles Le Brun, et travailla sous ses ordres à la décoration du palais de Versailles. L'Académie royale de peinture le reçut au nombre de ses membres le 27 février 1683, sur la présentation des portraits de Fr. Girardon et de Michel Anguier. Ce dernier portrait a été gravé par Laurent Cars pour sa réception à l'Académie, en 1733. G. Revel se retira à Dijon, et y finit sa carrière : on voit plusieurs de ses ouvrages dans les églises et au musée de cette ville.

REVEL (*Jean*), peintre, fils du précédent, né à Paris, le 6 août 1684, mort à Lyon, le 5 décembre 1751. Il était venu dans cette dernière ville en 1710 pour y pratiquer son art et y faire des portraits ; mais bientôt il employa exclusivement son talent à faire des dessins pour la fabrication des étoffes de soie, et porta ce genre à un degré de perfection inconnu jusqu'alors. On lui attribue généralement l'invention des *points rentrés*, qui consistent dans le mélange et l'enchevêtrement des soies de manière à adoucir le passage d'une nuance à une autre (1), et l'art de placer les ombres d'un même côté de manière à produire sur les étoffes de véritables tableaux.

De Chennevières, *Recherches.* — Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire.* — Joubert de l'Hiberderie, *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie.*

REVERCHON (*Jacques*), homme politique français, né à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, en septembre 1746, mort à Nyon, en juillet 1828. Il était propriétaire et négociant en vins à l'époque de la révolution ; il en embrassa la cause avec enthousiasme, et fut élu en 1790 administrateur de Saône-et-Loire. En 1791, le même département le députa à l'Assemblée législative et ensuite à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI. Il présida quelque temps le club des Jacobins, et entra au comité de sûreté générale. Chargé de missions dans les départements de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de Saône-et-Loire, il n'y laissa commettre aucun désordre, et ne fit prononcer aucune condamnation capitale. Après la chute de Robespierre, Reverchon crut devoir faire certifier son civisme par Barère (29 août 1793), qui rendit compte que la sœur de ce député, ayant été arrêtée avec ses enfants par les représentants près de l'armée des Alpes, elle fut envoyée à Reverchon, alors devant Lyon, afin qu'il prononçât lui-même sur leur sort ; mais que Reverchon, faisant taire son cœur, avait répondu : « Je ne suis point juge de ma sœur et de mes neveux ; je vous les renvoie : décidez vous-même de leur sort. » Il fut envoyé une seconde fois en mission à Lyon, et s'y montra l'adversaire des terroristes ; il y renversa les échafauds, licencia l'armée révolutionnaire, suspendit les tribunaux exceptionnels, en même temps qu'il réprimait les réactionnaires. Devenu membre du Conseil des cinq cents, il en sortit en mai 1797, devint administrateur de son département, fut réélu en 1792 au Conseil des cinq cents, d'où il passa en 1799 à celui des Anciens. Il se montra opposé au coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), et ne remplit aucun emploi sous l'empire. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, rendue contre les régicides, il se réfugia en Suisse, où il mourut. On a de lui : *Mémoires au Comité de salut public sur la réhabilitation du commerce de Commune affranchie;* Paris, an II, et Lyon, 1834, in-8°.

Le Moniteur universel. — *Archives du Rhône*, t. VII, p. 872.

RÉVÉREND (*Jean*), marquis DE BOUGY, né vers 1617, mort en décembre 1657, au château de Calonge, près Marmande. Il descendait d'une ancienne famille de Normandie, et professait la religion réformée. A douze ans il entra comme cadet dans le régiment des gardes, et s'éleva assez rapidement ; sa bravoure lui acquit l'affection du maréchal de Gassion, dont il défendit plusieurs fois les intérêts auprès de Mazarin. Les services qu'il rendit pendant les troubles de la Fronde lui firent donner les grades de maréchal de camp (18 novembre 1648) et de lieutenant général (10 juillet 1652). Choisi pour commander les troupes qui devaient escorter le roi, il battit les rebelles à La Charité-sur-Loire, et les expulsa du Berry. Fait prisonnier en 1653, il lui fut permis sur parole de revenir à la cour. Il prit part à la guerre de Catalogne, sous le prince de Conti, jusqu'en 1657, époque où une maladie grave le força de prendre sa retraite. Il avait épousé en 1654 Marie de la Chausade, riche héritière, qui ne lui donna qu'un fils. Sa terre de Bougy, en Normandie, fut érigée en marquisat.

Bayle, *Dict. hist. et crit.*

RÉVÉREND (*Dominique*), physicien français, né le 14 novembre 1648, à Rouen, mort le 26 juillet 1734, à Paris. Ses parents étaient Parisiens et de bonne bourgeoisie. Après de bonnes études, il s'engagea malgré lui dans l'état ecclésiastique, et prit les ordres jusqu'au diaconat. En 1676 il accompagna le marquis de Béthune en Pologne, et se trouva mêlé, bien que d'une façon secondaire, aux troubles politiques de ce pays. Deux ans après son retour, il fut

(1) Deschazelles, dans son *Discours sur l'influence de la peinture*, attribue cette invention à un dessinateur de fabrique nommé Dagaillier.

élu doyen du chapitre de Saint-Cloud (1681) et pourvu de quelques autres bénéfices. Passionné pour la philosophie, mais prévenu contre Descartes, il tâcha de faire revivre les opinions des anciens, surtout dans leur physique, et voulut aussi pénétrer le secret des doctrines hermétiques. On connaît de lui : *La Physique des anciens;* Paris, 1701, in-12; — *Lettres sur les premiers dieux, ou rois d'Égypte;* Paris, 1712, in-12; augmentées en 1733 d'une troisième *Lettre* sur la chronologie des premiers temps depuis le déluge; — *Mémoires historiques du comte Bethlem Nicklas sur les derniers troubles de Transylvanie;* Amsterdam (Rouen), 1734, 2 vol. in-12, et à la suite de l'*Histoire des révolutions de Hongrie*, 1739, 6 vol. in-12 : cet ouvrage, composé en grande partie par l'abbé Révérend, fut achevé et édité par Le Coq de Villeroy.

Moréri, *Dict. hist.*, édit. 1759.

REVETT (*Nicolas*), antiquaire anglais, né en 1721, dans le Suffolk, mort le 1er juin 1804, à Londres. Il était architecte, et la passion des beaux-arts le conduisit en Italie. Ayant rencontré en 1750, à Rome, le célèbre amateur James Stuart (*voy.* ce nom), il l'accompagna en Grèce et dans le Levant, et revint avec lui en 1755 en Angleterre. Le fruit de leurs communes explorations fut le recueil intitulé *Antiquities of Athens* (Londres, 1762-1790-1794-1815, 4 vol. in-fol., avec 351 planches); le dernier volume vit le jour par les soins de J. Taylor. Cet ouvrage a été traduit en français par Feuillet et publié par Landon (*Antiquités d'Athènes;* Paris, 1808-1822, 4 vol. in-fol.), avec les portraits des deux voyageurs. En 1766 Revett partit pour l'Asie Mineure en compagnie de Pars et de Chandler, et le fruit de leurs explorations fut le magnifique ouvrage, dont Chandler a rédigé le texte : *Ionian antiquities* (Londres, 1769-1800, 2 vol. gr. in-fol., pl.).

Gentleman's Magazine, 1804.

REWBELL ou **REUBELL** (*Jean-François*), homme politique français, né le 8 octobre 1747, à Colmar, où il est mort, le 23 novembre 1807. Avocat au conseil souverain d'Alsace, il était bâtonnier de l'ordre lorsque la révolution éclata, et à la pénétration, au discernement les plus rares il joignait une instruction étendue, une mémoire fort vaste, une rare opiniâtreté au travail. En 1789 il fut choisi par le tiers état des bailliages de Colmar et de Schelestadt, comme député aux états généraux. L'ancien régime le compta au nombre de ses plus fougueux adversaires. Il débuta par dénoncer à l'Assemblée des complots royalistes, et s'efforça de prouver que, « pour le bien de la nation, » il fallait investir le comité des recherches du droit de décacheter les lettres. Les princes étrangers possesseurs de grands biens en Alsace et qui avant la révolution avaient été ses meilleurs clients furent dépeints par lui comme autant de tyrans qu'il fallait dépouiller sans pitié. Il contribua à la suppression des parlements et à la vente des biens ecclésiastiques, s'opposa vivement à ce qu'on accordât au roi le droit de paix et de guerre, et demanda que les prêtres insermentés fussent exclus des fonctions pastorales. Le 28 janvier 1790, il combattit la proposition tendant à admettre les juifs à la jouissance des droits de citoyen. Élu président le 5 mai 1791, il fit, après une discussion animée, rendre une loi portant que l'organisation des assemblées coloniales ne subirait aucun changement, mais qu'à l'avenir les hommes de couleur nés de parents libres auraient le droit d'y être admis. A la fin de la session il fit d'inutiles efforts pour faire déclarer rééligibles les membres de la Constituante. Nommé secrétaire général du directoire du Haut-Rhin, Rewbell représenta ce département à la Convention. Il pressa le procès de Louis XVI; mais envoyé à l'armée de Mayence, il ne put déposer son vote lors de la condamnation du roi, à laquelle il adhéra néanmoins par une lettre qui fut rendue publique. Rappelé à Paris pour répondre à l'accusation d'exactions et de rapines, il reparut à la Convention le 4 août 1793, et se défendit avec assurance. Suivant M. Thiers, « malgré les calomnies des contre-révolutionnaires et des fripons, il était d'une extrême probité. Malheureusement, il n'était pas sans un peu d'avarice; il aimait à employer sa fortune personnelle d'une manière avantageuse, ce qui lui faisait rechercher les gens d'affaires, et ce qui fournissait des prétextes fâcheux à la calomnie ». Rewbell se fit donner de nouvelles missions, qui le tinrent éloigné des querelles sanglantes de la commune avec le comité de salut public; mais il ne s'attacha ostensiblement à aucun parti. Après le 9 thermidor, il se prononça contre les jacobins, insista pour qu'on les éloignât du gouvernement, et contribua beaucoup à la fermeture de leur club. Les thermidoriens l'appelèrent successivement au comité de sûreté générale, à celui de salut public, et à la présidence de la Convention. Sur sa proposition, la Convention décréta (17 avril 1795) la vente des biens des émigrés par la voie de la loterie. Entré en septembre au Conseil des cinq cents, dont il fut élu secrétaire dès la formation des bureaux, il fut, le 1er novembre, choisi par le Conseil des anciens comme l'un des cinq membres du directoire exécutif. La grande expérience qu'il avait acquise pour le maniement des affaires, soit au barreau, soit dans les différentes assemblées en faisait un homme précieux à la tête de l'État, bien qu'il fût rude et blessant par la vivacité et l'âpreté de son langage. Il soignait beaucoup la partie des relations extérieures, et portait aux intérêts de la France un tel attachement qu'il eût été volontiers injuste à l'égard des nations étrangères. Républicain chaud, ferme et sincère, il éprouvait un égal éloignement pour Carnot et pour Barras, l'un comme montagnard, l'autre comme dantonien, car il avait originairement appartenu à la partie modérée de la

Convention. Rewbell se retira le 16 mai 1799. Le département du Haut-Rhin l'élut au Conseil des anciens, mais après le 18 brumaire on le tint à l'écart; rendu à la vie privée, il mourut ignoré, avec le chagrin d'avoir vu dépenser par ses fils, en de folles profusions, la plus grande partie de la fortune qu'il avait acquise.

Thiers, *Hist. de la Révol. fr.*, t. IX. — De Barante, *Hist. du Directoire.* — *Moniteur univ.*, 1789-1799.

REWICZKY (*Charles-Emerich-Alexandre*, comte DE), diplomate et bibliophile hongrois, né à Vienne, le 4 novembre 1737, mort dans cette ville, le 10 août 1793. Il fit ses études à Vienne, et acquit une connaissance approfondie des langues anciennes et des principaux idiomes de l'Europe moderne. Après avoir été ambassadeur à Varsovie, à Berlin, et depuis 1786 à Londres, il se retira en 1790 dans la vie privée, à cause de l'affaiblissement de sa santé. Il vendit à cette époque à lord Spencer pour une pension viagère de cinq cents livres sa magnifique bibliothèque, toute composée de belles éditions et de raretés bibliographiques. Il joignait à un talent remarquable de négociateur un goût prononcé pour les belles-lettres, et se montrait toujours plein de prévenance pour ceux qui les cultivaient. Il a publié outre une très-jolie édition de Pétrone, Berlin, 1785, in-8°, le catalogue de sa bibliothèque, sous le titre de : *Bibliotheca græca et latina*, Berlin, 1784, in-8°, sous le pseudonyme de *Periergus Deltophilus*, cette première édition, tirée à très-peu d'exemplaires, fut suivie d'une seconde, Berlin, 1794, in-8°. Rewiczky a aussi traduit en latin seize *Ghazèles* de Hafiz, Vienne, 1771, in-8°; et en français le *Traité de tactique* d'Ibrahim-Effendi; Vienne, 1769, in-12.

Denina, *Prusse littéraire*, t. III. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland* et *Lexikon*. — Luca, *Gelehrtes OEstreich*, t. II. — Hirsching, *Handbuch*.

REY (*Jean*), chimiste français, né vers la fin du seizième siècle, au Bugue, dans le Périgord, mort en 1645. Il exerçait la médecine dans son pays natal, et consacrait ses moments de loisir à l'exercice de la physique et de la chimie; il entretenait en même temps une correspondance active avec un des plus célèbres savants de son époque, le père Mersenne, ami de Descartes. Plus tard le dérangement de ses affaires domestiques le détourna malheureusement de ses occupations scientifiques, et contribua peut-être à abréger sa vie. Quinze ans avant sa mort, il avait publié le résultat de ses expériences sur l'augmentation du poids des métaux, sous le titre de : *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine;* Bazas, 1630, in-8°, de 142 pages. Gobet donna, en 1777, une nouvelle édition d'après la première, qui est aujourd'hui une rareté bibliographique. Ce qui donna lieu à ces *Essays*, si importants pour les progrès de la chimie, ce fut la lettre d'un pharmacien de Bergerac, nommé Brun, dans laquelle celui-ci apprend à J. Rey que, voulant un jour calciner deux livres six onces d'étain, il fut surpris d'en trouver, après l'opération, deux livres treize onces : il ne pouvait comprendre d'où lui étaient venues les sept onces de plus. J. Rey entreprit à ce sujet une série d'expériences, d'où il tira la conclusion suivante : « L'air est un corps pesant, et comme tel il peut céder à l'étain et au plomb des molécules pesantes, qui par leur addition augmentent nécessairement le poids primitif de ces métaux. » J. Rey inventa aussi un thermomètre pour son propre usage, sans prétendre s'approprier les travaux des physiciens qui s'étaient occupés déjà de la construction de ces instruments. Le P. Mersenne prenait un vif intérêt aux expériences de J. Rey; et dans une de ses lettres on voit poindre quelques-unes de ces idées qui préparèrent la découverte de la gravitation universelle. Les travaux de Rey conduisirent à l'avénement de la chimie moderne. L'illustre chimiste périgourdin se distingua par une grande indépendance d'esprit et par un emploi judicieux de la méthode expérimentale : « J'advoue franchement, dit-il, n'avoir juré aux paroles d'aucun des philosophes : si la vérité est chez eux, je l'y reçois; sinon, je la cherche ailleurs. » H.

F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 234-238.

REY (*Guillaume*), médecin français, né en 1687, à La Guillotière, mort le 10 février 1756, à Lyon. Né de parents sans fortune, il trouva dans l'astronome Villemot, curé de sa paroisse, un protecteur généreux et un maître des plus habiles, qui lui fit faire de rapides progrès dans l'étude des sciences. Ayant choisi la médecine pour profession, il se rendit à Montpellier, et pendant qu'il n'était encore que bachelier, il publia une dissertation *De causis delirii* (1714, in-8°), à laquelle il dut le titre d'associé correspondant de la Société des sciences de cette ville. En 1716, il s'établit à Vienne en Dauphiné. Agrégé en 1723 au Collége de médecine de Lyon, il fut presque aussitôt attaché à l'hôpital de la Charité, et y servit jusqu'en 1744, époque où, s'étant remarié avec la fille du maire de Saint-Chamond, il alla résider dans cette ville. L'éducation de ses enfants le ramena en 1754 à Lyon. Rey a encore écrit : *Dissertation sur la peste de Provence* (1721, in-12), sous le pseudonyme d'Agnez; et *Dissertation physique à l'occasion du nègre blanc* (Leyde, 1744, in-8°) : ce dernier opuscule a été faussement attribué à Maupertuis; l'auteur, afin d'expliquer la différence de couleur qui existe entre le nègre et le blanc, suppose la création de deux Adams, c'est-à-dire la diversité de races. On a du reste prétendu que c'était un jeu de son imagination plutôt qu'une assertion mûrement réfléchie. Plusieurs de ses mémoires, lus dans l'Académie de Lyon, sont conservés en manuscrit à la bibliothèque de cette ville.

Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, II, 396-401. — *Biogr. méd.*

REY (*Jean-Baptiste*), compositeur français, né le 18 décembre 1734, à Lauzerte (Quercy), mort le 15 juillet 1810, à Paris. Amené fort jeune à Toulouse, il fut attaché comme enfant de chœur à l'abbaye de Saint-Sernin; grâce à d'heureuses dispositions, il fit dans ses études musicales des progrès si rapides qu'il obtint au concours la place de la maîtrise à la cathédrale d'Auch, n'ayant pas encore atteint sa dix-septième année. En 1754, il revint à Toulouse pour diriger l'orchestre du grand théâtre, et il continua d'exercer ces mêmes fonctions dans plusieurs grandes villes de la province. Quelques motets de sa composition exécutés avec succès à la chapelle du roi avaient étendu sa réputation jusqu'à Paris, lorsqu'en 1776 il reçut l'ordre de quitter Nantes, où il se trouvait, pour entrer en qualité de violoncelle à l'Académie royale de musique, où il prit en 1781 le bâton de chef d'orchestre. En 1779, Louis XVI le nomma maître de musique de sa chambre avec une pension de 2,000 francs, et en 1804 Napoléon lui confia la direction de sa chapelle. Les talents et le zèle de Rey lui méritèrent l'estime des plus célèbres compositeurs de son temps, et Sacchini, son ami, le chargea en mourant d'achever l'opéra d'*Arvire et Evelina*. Il eut aussi quelque part aux opéras d'*Œdipe* et de *Tarare*.

Son frère, REY (*Joseph*), né à Tarascon, fut organiste des cathédrales de Viviers et d'Uzès, et fit partie comme violoncelle de la chapelle du roi et de l'orchestre de l'Opéra. Dans un accès de délire, il se coupa la gorge avec un rasoir, le 12 mai 1811. On a de lui : *Exposition élémentaire de l'harmonie, d'après la basse fondamentale vue selon les différents genres de musique;* Paris, s. d. (vers 1808), gr. in-8°, dédié à Lacépède.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

REY (*Jean*), industriel et littérateur français, né à Montpellier, le 19 mai 1773, mort à Paris, le 23 juillet 1849. Fils d'un artiste musicien, il fut placé au sortir du collége dans la riche maison de banque de M. Tassin, qu'il abandonna lorsque, atteint par la réquisition, il lui fallut partir avec le corps des canonniers de Paris, destiné à combattre les Vendéens. Il obtint un congé en 1795. Rappelé sous les drapeaux en 1801, mais réformé trois mois après, à cause de la faiblesse de sa vue, il revint à Paris, où il épousa, le 4 septembre 1802, M[lle] Tassin, dont le père avait péri sur l'échafaud. Il avait entrepris un petit commerce de châles, et lui avait donné d'heureux développements lorsque s'introduisit en France la mode des cachemires : il imagina alors de substituer aux dessins capricieux de l'Orient l'imitation des fleurs naturelles, et cette innovation eut un complet succès, de sorte que Rey se vit bientôt à la tête d'une riche manufacture et l'un des hommes les plus considérés du commerce français. Dès lors aussi il eut assez de loisir pour revenir aux études littéraires, que les nécessités de la vie lui avaient fait souvent interrompre. Chevalier de la Légion d'honneur (1823), il devint membre du conseil général des manufactures, adjoint au maire du sixième arrondissement de Paris (1825) et membre du jury central de l'exposition de l'industrie (1827). Des échecs survinrent dans sa fortune à partir de 1837 : il avait confié des fonds à des entreprises qui ne furent pas heureuses, et il lui fallut vendre sa bibliothèque et une magnifique collection de coquilles et se réduire à une modeste existence. On a de Rey, qui était membre d'un grand nombre de sociétés savantes : *Essais historiques et critiques sur Richard III;* Paris, 1818, in-8°; — *Histoire des châles;* Paris, 1823, in-8° : son meilleur ouvrage; — une curieuse *Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie française;* Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la captivité de François I[er];* Paris, 1837, in-8°.

Et. Cartier, *Notice sur Rey*, dans l'*Annuaire de la Société des antiquaires de France*, 1850.

REY (*Claude*), prélat français, né le 27 novembre 1773, à Aix, où il est mort, le 17 août 1858. Il vint en 1800 à Paris terminer au séminaire de Saint-Sulpice ses études théologiques. M. Champion de Cicé, archevêque d'Aix, l'ordonna prêtre, et se l'attacha comme secrétaire de l'archevêché et vicaire général. Chanoine titulaire d'Aix en 1816, théologal en 1821, il ne crut pas, après la révolution de juillet 1830, devoir refuser les prières de l'église au nouveau chef de l'État, et manifesta publiquement ses sentiments dans une lettre qu'il adressa le 9 septembre 1830 à un curé qui l'avait consulté à cet égard. Cette lettre souleva contre lui bien des passions; mais il n'en fut pas moins nommé vicaire général capitulaire après la mort de M. de Richery (24 novembre 1830). On le désigna pour l'évêché de Dijon (9 juillet 1831). C'était le premier évêque nommé par Louis-Philippe, c'est-à-dire par un souverain que tout le haut clergé regardait comme illégitime : la cour de Rome hésita longtemps; toutefois Grégoire XVI préconisa M. Rey (24 février 1832), et par bref spécial, en dérogation aux règles ordinaires, l'autorisa à se faire sacrer par un seul évêque assisté de deux dignitaires ecclésiastiques. Tels étaient les sentiments qui animaient l'épiscopat, qu'il ne se trouva point alors dans l'Église de France un seul évêque qui voulût sacrer M. Rey, et ce prélat ainsi que M. d'Humières, archevêque d'Avignon, qui se trouvait dans le même cas, durent se faire sacrer à Avignon (23 septembre 1832) par M. Antonio de Pasada, évêque de Carthagène. Arrivé dans son diocèse, M. Rey trouva parmi plusieurs membres de son clergé, et surtout dans M. Morlot, alors grand vicaire, l'opposition la plus violente. Il espéra les ramener à des sentiments plus favorables en se faisant en quelque sorte le complice de leur ambition person-

nelle, et il eut la faiblesse de leur confier les postes les plus importants. Son épiscopat, qui dura six ans, ne fut qu'une longue lutte, où il avait pour ennemis ardents ses propres coopérateurs, soutenus par *L'Ami de la Religion* et les journaux légitimistes. M. Morlot, écarté du grand-vicariat, publia une *Remontrance* publique des actes de l'évêque de Dijon, et on peut dire qu'il le força de donner sa démission. En effet, de guerre lasse, M. Rey demanda un canonicat à Saint-Denis, quitta Dijon le 21 juin 1838, et se retira à Aix. On a de lui : *Prières pour la consécration d'un évêque*, traduites du *Pontifical* romain avec des notes explicatives; 1808, in-8°; — *Précis historique de Notre-Dame d'Aix;* Aix, 1816, in-8° de 24 p.

Réflexions sur les affaires ecclésiastiques du diocèse de Dijon depuis 1831 jusqu'en 1836. — *Biog. du clergé contemporain*, notices de M. Rey et de M. Morlot. — *Biog. des hommes du jour.*

REY-DUSSEUIL (*Antoine-François-Marius*), littérateur français, né le 12 juillet 1800, à Marseille, où il est mort, le 3 mai 1850. Après avoir terminé ses études de droit, il fonda en 1821, à Marseille, de concert avec le poëte Méry, un journal d'opposition, *Le Caducée*, qui n'eut qu'une durée éphémère. Il prit les armes en juillet 1830, et écrivit sous le nouveau gouvernement dans les journaux du parti républicain, *La Tribune* entre autres. Bientôt sa santé s'affaiblit, et il demeura jusqu'au moment de sa mort en proie à de continuelles souffrances, qui l'avaient condamné à un repos absolu. On a de lui : *Résumé de l'histoire d'Égypte;* Paris, 1826, in-18; — *La Confrérie du Saint-Esprit*, roman; Paris, 1829, 5 vol. in-12; — *Samuel Bernard et Jacques Borgarelli*, roman; Paris, 1830, 4 vol. in-12; — *La Fin du monde, histoire du temps présent et des choses à venir;* Paris, 1830, in-8°; — *Le Monde nouveau;* Paris, 1831, in-8°; suite à l'ouvrage précédent; — *Les trois Amis*, roman; Paris, 1831, in-8°; — *Andrea*, roman; Paris, 1831, in-8°; — *Le Cloître Saint-Méry;* Paris, 1832, in-8°; — *Estrella;* Paris, 1843, in-8°. Il est l'un des auteurs de *L'Angelus*, opéra-comique (1832), et il a travaillé à l'*Histoire de l'expédition des Français en Égypte.*

Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, III, 1re part.

* **REYBAUD** (*Marie-Roch-Louis*), littérateur et économiste français, né le 15 août 1799, à Marseille. Fils d'un négociant, il fut destiné à suivre la même carrière, et fit dans le Levant et les mers de l'Amérique plusieurs voyages. Après avoir acquis une certaine aisance, et maître de se livrer à ses propres goûts, il vint en 1828 à Paris, et s'unit au parti libéral pour combattre la restauration. Après la révolution de Juillet, il resta dans les rangs de l'opposition démocratique et fournit des articles, rédigés avec beaucoup de vivacité, à *La Révolution de* 1830, à *La Tribune*, au *Constitutionnel* et au *Corsaire*. Ami intime des poëtes Méry et Barthélemy, ses compatriotes, qui lui avaient facilité l'accès du monde littéraire, il travailla, sous le voile de l'anonyme, aux premiers numéros de *La Némésis* et au poëme héroï-comique de *La Dupinade* (1831, in-8°), où il raillait l'avénement de la bourgeoisie. La publication d'une histoire abrégée de l'expédition d'Égypte ainsi que des relations de voyages de Dumont d'Urville et d'Alcide d'Orbigny l'occupa pendant plusieurs années, sans le distraire toutefois de sa collaboration au *National*, sous le nom de Léon Durocher. En 1836 il commença dans la *Revue des deux mondes* une série d'études sur les socialistes modernes, et passa successivement en revue, avec une bienveillance marquée, les systèmes de Robert Owen, de Saint-Simon, de Fourier et de Cabet; ces études, à peine réunies en volume, obtinrent en 1841 de l'Académie française le grand prix Montyon de 5,000 francs. C'est « l'histoire impartiale et piquante, disait alors M. Villemain, de ces plans de société et de religion nouvelle que nous avons vus passer près de nous, comme un spectacle ». Mieux édifié, l'auteur infligea plus tard (édit. de 1848 des *Études*) un blâme sévère à ces réformateurs qu'il se repentait d'avoir traités d'une façon si indulgente, et les dénonça comme « destructeurs de tout principe social ». Cet ouvrage, accueilli du reste avec empressement, n'en est pas moins encore le meilleur titre de M. Louis Reybaud à l'honneur d'avoir été appelé en 1850 à siéger dans l'Académie des sciences morales et politiques. Une autre production, qui date de la même époque, n'a valu que des éloges à M. Reybaud; nous voulons parler de *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, où il a su, dans un cadre ingénieux, offrir une peinture amusante et fidèle des mœurs françaises après la révolution de Juillet. Cependant il avait rompu avec le parti de l'opposition, et ce ne fut pas sans surprise qu'on vit le spirituel adversaire du gouvernement se présenter avec l'appui du ministère aux élections générales de 1846. Il l'emporta aisément dans sa ville natale sur M. de Surian, député de la gauche, et soutint de son vote la politique conservatrice. La révolution de Février acheva, suivant son expression, de lui dessiller les yeux. Il fit partie, comme représentant des Bouches-du-Rhône, des deux assemblées républicaines; mais il se tint à l'écart, et vota en général avec le parti de l'ordre. Après le coup d'État, il figura sur les listes de la commission consultative. Depuis cette époque il est rentré dans la vie privée. Ses principaux ouvrages sont : *La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée;* Paris, 1835 et ann. suiv., in-4°, fig., en société avec le baron Taylor; — *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes;* Paris, 1840-1843, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1847, 2 vol. in-18 : elles contiennent, outre l'esquisse de la vie et des doctrines des quatre novateurs modernes, l'histoire des sociétés au point de vue moral, religieux et industriel,

l'exposé de l'origine et de la filiation des utopies sociales dans l'ordre des théories et dans l'ordre des faits, et une bibliographie des écrits socialistes anciens et nouveaux; — *La Polynésie et les îles Marquises, avec un voyage en Abyssinie;* Paris, 1843, in-8°; — *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale;* Paris, 1843, 3 vol. in-8°; 1845-1846, gr. in-8°, avec des dessins de Grandville; plus. édit. in-18 et in-16 : cet ouvrage avait d'abord paru dans le feuilleton du *National;* l'auteur, en y donnant une suite, sous le titre de *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques* (Paris, 1848, 4 vol. in-18), a en vain essayé de renouveler le succès de ses premières critiques; — *L'Industrie en Europe*; Paris, 1856, in-8°. M. Louis Reybaud a dirigé de 1830 à 1836 l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* (10 vol. in-8° et 2 vol. d'atlas in-4°); sa principale part dans cet ouvrage est la rédaction particulière de l'expédition sous Bonaparte, Kleber et Menou (6 vol. in-8°). Il a aussi publié depuis 1845 une vingtaine de romans de mœurs, et il a fourni beaucoup d'articles à la *Revue maritime*, à la *Revue des deux mondes*, au *Dictionnaire de la conversation*, au *Dictionnaire du commerce*, au *Journal des économistes*, etc.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — *Dict. d'écon. politique*, t. II.

REYHER (*Samuel*), mathématicien allemand, né à Schleusingen, le 19 avril 1635, mort à Kiel, le 22 novembre 1714. Après avoir obtenu le grade de maître ès arts à Leipzig, il se fit recevoir docteur en droit à Leyde, fut nommé en 1665 professeur de mathématiques à l'université de Kiel, et y enseigna depuis 1673 le droit romain; il était membre de l'Académie de Berlin. Parmi ses soixante et quelques ouvrages et dissertations, tous imprimés à Kiel, nous citerons : *Miles mathematicus, utilitatem scientiarum mathematicarum in militia ostendens et ex historiis demonstrans;* Kiel, 1666, in-4°; — *De usu matheseos in theologia;* 1667-1669, 2 parties, in-4°; — *Quæstiones mathematicæ e sacro codice depromptæ;* 1670-1674, 2 parties, in-4°; — *Mathesis Mosaica, seu loca mathematica Pentateuchi explicata;* 1679, in-4°; — *Monumenta landgraviorum Thuringiæ et marchionum Misniæ descripta;* Gotha, 1692, in-fol.; — *De natura et jure auditus et soni;* Kiel, 1694, in-4°; — *Calendariorum Juliani, Gregoriani et naturalis comparatio;* 1701, in-4°; — *Historia juris universalis;* Kiel, 1709, in-4°; — *Mathesis mosaico-biblica;* Hambourg, 1714, in-fol. Reyher a aussi traduit en allemand l'*Explicatio machinarum* de Descartes; Kiel, 1672, in-4°.

Moller, *Cimbria literata*, t. II. — Jöcher, *Allgem. Gel. Lexikon* et le *Supplément* de Rotermund. — Hirsching, *Handbuch.*

REYMOND (*Henri*), prélat français, né à Vienne (Dauphiné), le 21 novembre 1737, mort à Dijon, le 20 février 1820. Il fit ses études au collége des jésuites de sa ville natale, et prit ses degrés en théologie dans l'université de Valence. Dès qu'il eut été ordonné prêtre, il devint vicaire de Saint-Georges à Vienne; il professa la philosophie au collége de cette ville lors de l'expulsion des Jésuites. Nommé peu d'années après curé de Saint-Georges par l'archevêque de Vienne, en concurrence avec un autre prêtre, désigné par le chapitre noble de Saint-Pierre, Reymond eut à soutenir divers procès, qu'il gagna; mais les écrits qu'il publia alors le mirent en opposition avec le haut clergé. Ayant embrassé à l'époque de la révolution les idées nouvelles, il fut élu en 1792 second évêque de l'Isère et sacré à Grenoble, le 15 janvier 1793. Pendant la terreur il résista à toutes les demandes qu'on lui fit de ses lettres de prêtrise, fut arrêté, par suite de sa fermeté à cet égard, et ne fut élargi qu'après onze mois et demi de détention. Après avoir passé quinze mois à Gerbay au milieu de sa famille, Reymond donna son adhésion aux encycliques des constitutionnels, assista au concile de 1797, dont il fut chargé de publier les actes, fit quelquefois partie de l'association des réunis, et donna sa démission en 1801. Nommé, le 9 avril 1802, à l'évêché de Dijon, il signa la formule de rétractation demandée par le pape, et dès la première année parvint à rouvrir un séminaire et à doter convenablement sa cathédrale, dont la pénurie était telle qu'elle ne possédait pas même un calice d'argent. Baron en 1808, membre de la Légion d'honneur, le 15 août 1810, il ne consentit qu'après quelques délais à faire chanter un *Te Deum* à l'occasion du premier retour des Bourbons. Le 10 avril 1815, dans une lettre pastorale suivie d'un post-scriptum tout politique, il félicita la France du rétablissement de l'empire, et présenta le retour de Napoléon comme un bienfait de la Providence. Il assista ensuite à la cérémonie du champ de mai, et signa l'acte additionnel. Cette conduite le fit appeler à Paris après le retour de Louis XVIII, et il ne put retourner dans son diocèse que le 17 mars 1817. Reymond fit d'énormes sacrifices pour son diocèse, et pendant l'hiver faisait chaque dimanche distribuer quatre cents kilogrammes de pain aux pauvres de sa ville épiscopale. Les principaux écrits de ce prélat sont : *Droits des curés et des paroisses considérés sous leur double rapport, spirituel et temporel;* Paris, 1776, in-8°; Paris (Nancy), 1780, in-8°; Constance, 1791, 3 vol. in-12 : ouvrage qui avait été supprimé par arrêt du parlement de Grenoble; — *Droits des pauvres;* Paris, 1781, in-8°; — *Mémoire à consulter pour les curés à portion congrue du Dauphiné;* 1780, in-8°; — *Observations sur l'enseignement élémentaire de la religion;* 1804, in-8°; — un *Mémoire justificatif* de sa vie, imprimé dans le tome IV de la *Chronique religieuse.* H. F.

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1820. — Feller, *Dict. hist.* — *L'Ami de la Religion*, 1820.

REYN (*Jean* DE), peintre français, né en 1610, à Dunkerque, où il est mort, le 20 mai 1678. Il fut élève de van Dyck, le suivit en Angleterre, et après la mort de ce grand artiste revint en France (1641). Le maréchal de Gramont, appréciant son mérite, l'attira à Paris, et l'ayant logé dans son hôtel voulut le faire connaître. Mais il ne réussit pas à vaincre la timidité de son protégé. Celui-ci quitta Paris sans rien dire, et retourna dans sa ville natale, où il mourut, après avoir fait des portraits et différents travaux pour les églises de cette ville. « Si Jean Reyn est peu connu, dit Fontenai, c'est que ses ouvrages sont presque toujours pris pour ceux de son maître. Personne ne l'a approché de plus près et personne ne l'a mieux égalé en mérite. »

Fontenai, *Dict. des artistes*. — Descamps, *Vies des peintres flamands*.

REYNA (*Cassiodore* DE), hébraïsant espagnol, né à Séville, mort le 15 mars 1594, à Francfort. Ce qu'on sait de sa vie se réduit à peu de chose. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais il y renonça en quittant son pays, et s'établit à Francfort, où pendant quelque temps il s'occupa du commerce des soieries. On le retrouve ensuite à Londres desservant une congrégation française. De là il passa à Anvers, et revint à Francfort; il y acquiesça alors ouvertement à la Confession d'Augsbourg. Il y a lieu de croire qu'il était à Bâle lorsqu'on y imprima sa version de la Bible en espagnol; il se cacha à la fin d'une préface, qui est en latin, sous les initiales C. R., et affecta de paraître catholique pour arriver plus sûrement à un plus grand nombre de lecteurs. Sa version a pour titre : *La Biblia, que es los sacros libros del V. y N. Testamento, trasladada en español* (Bâle, 1569, in-4°); bien que tiré à 2,600 exemplaires, elle devint bientôt si rare que Gaffarel, qui la vendit à Carcavi pour la bibliothèque du roi de France, lui fit accroire que c'était une ancienne Bible des juifs espagnols. D'après Richard Simon, le traducteur s'est proposé d'assez bonnes règles, et il les a souvent suivies; mais loin d'avoir eu recours au texte hébreu, comme il le prétend, il n'aurait vu l'original que dans la version latine de Pagnini. Cyprien de Valera a donné une nouvelle édition de cette Bible; Amsterdam, 1596, in-8°. On a encore de Reyna : *Annotationes in loca selectiora Evangelii Joannis* (Francfort, 1573, in-4°). P.

Antonio, *Bibl. nova hispana*. — Lelong, *Bibl. sacra*, p. 363. — R. Simon, *Hist. critique des versions du N. T.*, p. 466-502.

REYNAUD (*Antoine-André-Louis*, baron), mathématicien français, né le 12 septembre 1771, à Paris, où il est mort, le 24 février 1844. Élevé sous la direction de son père, avocat distingué du parlement de Paris, il s'adonna dans sa jeunesse à la littérature dramatique, et fit même jouer en 1794 sur un théâtre bourgeois une comédie de mœurs intitulée *Le Séducteur corrigé*. Il accueillit avec enthousiasme les principes de la liberté, et entra en 1790 dans le bataillon de la garde nationale de Paris dénommé (à raison de son territoire, voisin du Pont-Neuf) *bataillon de Henri IV*. Il y était capitaine à l'époque de la dissolution de ce corps (par suite du 10 août 1792). Il aurait voulu suivre la carrière militaire; mais, soumis aux volontés de sa famille, il entra dans les bureaux de la comptabilité nationale (1792). En secret, et à l'insu de son père, il étudiait seul les mathématiques. Admis en 1796 à l'École polytechnique, il en sortit le premier de la promotion dans les ponts et chaussées (1798), et obtint la faveur d'y passer une troisième année en qualité de chef de brigade. Après avoir professé gratuitement à l'École polymathique (1800) ainsi qu'au Lycée, il rentra dans l'École polytechnique, et y enseigna successivement comme répétiteur l'analyse, la mécanique, et le calcul différentiel et intégral. En 1806 il fut chargé de l'organisation du cadastre, et refusa la place d'inspecteur général de cette branche d'administration, afin de rester à l'École polytechnique, où il fut alors nommé examinateur pour l'admission, fonctions qu'il a remplies avec une scrupuleuse probité depuis 1807 jusqu'en 1837. De 1810 à 1814 il occupa la chaire de mathématiques spéciales au lycée Louis-le-Grand. Sous la restauration, à laquelle il se montra fort attaché, il reçut entre autres distinctions la croix de la Légion d'honneur (1814), le cordon de Saint-Michel (1819), le titre de baron (1823), etc. Il devint en outre examinateur à l'école de Saint-Cyr (1817), à l'école navale (1824), et à l'école forestière, qu'il organisa en 1824, et inspecteur des études des pages du roi (1825). Reynaud obtint en 1837 le rang d'officier dans la Légion d'honneur. Les ouvrages (1) de ce savant, recommandables par l'ordre et la clarté, ont été pendant longtemps réputés classiques dans l'enseignement des écoles du gouvernement; nous citerons : *Traité d'algèbre*; Paris, 1800, in-8°; 8e édit., 1830; — *Fragments sur l'algèbre et la trigonométrie*; Paris, 1801, in-8°; — *Traité d'arithmétique*; Paris, 1804, in-8°, pl.; 24e édit., 1846 : destiné aux aspirants aux Écoles polytechnique navale, militaire et forestière; — un second *Traité d'arithmétique* (Paris, 1805, in-8°; 23e édit., 1842), est à l'usage des candidats aux écoles polytechnique et militaire; — *Trigonométrie analytique*; Paris, 1806, in-18; — *Traité de trigonométrie rectiligne*, à la tête du *Manuel de l'ingénieur* de Pommier

(1) « Ses travaux scientifiques, lit-on dans la notice que MM. Sarrut et Saint-Edme lui ont consacrée, ne l'ont pas empêché de se livrer avec succès aux arts d'agrément et aux exercices du corps : il a été très-fort dans le dessin, la musique, la danse, l'escrime, l'équitation et la natation. Les journaux ont parlé dans le temps d'un pari qu'il a gagné à Marseille en se rendant à la nage de la sortie du port au château d'If (il mit trois heures à faire ce trajet). »

(Paris, 1808, in-4°), et réimpr. avec beaucoup d'additions en 1818, in-18; — *Théorèmes et problèmes de géométrie, suivis de la théorie des plans;* Paris, 1812, in-8°; 10ᵉ édit., 1838; — *Traité d'application de l'algèbre à la géométrie et à la trigonométrie;* Paris, 1819, in-8°; — (avec Duhamel) *Problèmes et développements sur diverses parties des mathématiques;* Paris, 1823, in-8°, pl.; — *Traité élémentaire de mathématiques et de physique;* Paris, 1824, in-8°, pl.; 3ᵉ édit., revue et et augmentée, 1836-1845, 2 vol. in-8°, pl.; — *Table de logarithmes à sept décimales;* Paris, 1829, in-12; — (avec Nicollet) *Cours de mathématiques;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°, pl.; — *Petit traité élémentaire d'arithmétique;* Paris, 1835, in-12; — *Traité de statistique;* Paris, 1838, in-8°. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en russe et choisis par le tsar Nicolas pour l'instruction publique en Russie et en Pologne. Reynaud a donné de nouvelles éditions de l'*Arithmétique* de Bezout, et il annoté la *Géométrie* et l'*Algèbre* du même auteur.

G. Sarrut et Saint-Edme. *Biogr. des hommes du jour*, III, 2ᵉ partie, p. 156-161. — Quérard, *La France littér.*

* **REYNAUD** (*Jean*), philosophe français, né en 1806, à Lyon. Devenu de bonne heure orphelin, il eut pour tuteur son parent, Merlin (de Thionville), qui lui fit commencer ses études au collége de cette ville; en 1824, il entra l'un des premiers à l'École polytechnique, et compléta son instruction dans le corps des mines, par des voyages en Allemagne, et en suivant les cours supérieurs des facultés de Paris. Nommé, au commencement de 1830, ingénieur des mines, il fit, dans la même année, une exploration géologique des îles de Corse et de Sardaigne, sujet d'un travail qui ouvre la série des *Mémoires de la Société géologique*. Il quitta bientôt le service de l'État pour prendre une part active à la propagation des idées d'association industrielle et de perfectibilité qui surgirent après la révolution de Juillet. Il avait été frappé de la profondeur de cette devise : « Amélioration sous le rapport physique, intellectuel et moral de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse », opposée alors à l'école libérale par une école plus exempte de toute imitation anglaise, celle de Saint-Simon. C'est pour soutenir ce mouvement que M. J. Reynaud revint à Paris, dans les premiers mois de 1831. Mais il s'aperçut bientôt de l'incapacité de ceux qui le dirigeaient et des mauvaises tendances qui commençaient à s'y mêler. Il se rendit alors dans les départements pour enseigner à sa guise les idées nouvelles, et revint à Paris en septembre de la même année, et cessa tout rapport avec l'association saint-simonienne depuis qu'elle avait établi son siége à Ménilmontant. Sa rupture publique avait été amenée par une divergence complète de ses idées avec celles de M. Enfantin, que M. Reynaud combattait en affirmant la coexistence des principes d'autorité et des principes de liberté et leur harmonie par l'association, et en opposant le spiritualisme au panthéisme saint-simonien. Il développa ces divers points de doctrine dans une série d'articles publiés par la *Revue encyclopédique*, dont la propriété venait d'être acquise par M. Hipp. Carnot. Sous le règne de Louis-Philippe, M. Reynaud s'était séparé des républicains d'alors sur les questions de politique du jour. Il pensait que le moment du triomphe effectif de la république n'était pas venu, et que ce n'était point par des conspirations qu'on devait y travailler, mais par le libre développement des idées que secondait si bien le défaut radical des bases du gouvernement de Juillet. Dans les procès de la Société des droits de l'homme, traduite, en 1833, devant la cour des pairs, il fut appelé à défendre M. Guinard; il soutint les droits des accusés avec tant d'énergie qu'il fut envoyé en prison (1). Il employa les loisirs de sa captivité à composer un livre pour l'instruction élémentaire sous le titre de *Minéralogie des gens du monde* (Paris, 1834), réimprimé depuis sous le titre de *Histoire naturelle des minéraux usuels*. En 1835, M. Reynaud fonda, en commun avec M. Pierre Leroux, l'*Encyclopédie nouvelle*, que l'on regrette de ne pas voir continuée; il y consigna les résultats de ses études philosophiques et politiques (articles *Druidisme*, *Origène*, *Pierre*, *Zoroastre*). Il s'occupait de ce grand travail, en même temps que d'une collaboration active (anonyme) au *Magasin pittoresque* (articles concernant la diffusion des connaissances scientifiques), lorsque la révolution de Février vint le jeter dans l'arène politique. Le département de la Moselle, où il avait été élevé et où le recommandait le souvenir de son tuteur, l'envoya spontanément à l'Assemblée nationale, et il entra, en avril 1848, comme sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique, occupé par M. Carnot. Président de la commission des études scientifiques et littéraires, il s'occupa activement de l'instruction primaire, et créa une école d'administration, destinée à faire pour les sciences politiques et sociales ce qu'avait fait pour les sciences physiques et mathématiques l'École polytechnique. M. Reynaud allait professer le droit politique, lorsque cette école fut supprimée sur un rapport de M. Dumas à l'Assemblée législative. Il se fit moins remarquer à la tribune que dans les travaux des commissions où il siégeait. On a de lui de nombreux rapports et projets de loi, consignés dans *Le Moniteur*. Il fit partie du conseil d'État, nommé par l'Assemblée constituante en mars 1849. Quelque temps après, le sort le comprit dans la moitié sortante, et il fut rendu à la

(1) Son nom avait été, en son absence et à son insu, apposé au bas d'une lettre signée par tous les défenseurs, lettre que la cour des pairs avait jugée injurieuse. Bien que M. Reynaud ne l'eût pas signée, il en accepta la responsabilité.

vie privée. Il reprit alors ses travaux philosophiques, et publia, en 1854, *Ciel et Terre*, livre qui résume les idées que l'auteur avait développées dans divers articles de l'*Encyclopédie nouvelle*. Ce livre eut un grand succès, attesté par trois éditions rapidement épuisées : il fut condamné par un concile réuni à Périgueux; l'auteur donne dans la 3e édition sa *Réponse* à ce concile. M. Reynaud a aussi publié un choix des papiers (*lettres*) laissés par Merlin de Thionville, précédé d'une Vie de ce célèbre conventionnel (Paris, 1861, in-8°). X.

Documents particuliers.

REYNEAU (*Charles-René*), géomètre français, né en 1656, à Brissac (Anjou), mort le 24 février 1728, à Paris. Il était fils d'un chirurgien. A l'âge de vingt ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire; mais au lieu d'y passer quelque temps, ainsi qu'il l'avait projeté, pour se former à la piété et à la bonne littérature, il crut, après de mûres réflexions, ne pouvoir mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il professa d'abord la philosophie à Toulon et à Pézenas, puis il fut appelé à Angers pour y occuper la chaire de mathématiques (1683); il fut si goûté que l'académie de cette ville, nouvellement fondée, se l'associa en 1694, honneur qu'elle ne fit plus à aucun membre de congrégation. En 1705 il résigna sa chaire, et s'établit à Paris; il fut élu en 1716 associé libre de l'Académie des sciences. « Sa vie, dit Fontenelle, a été la plus simple et la plus uniforme : l'étude, la prière, deux ouvrages de mathématiques, en sont tous les événements. Il se tenait fort à l'écart de toute affaire, encore plus de toute intrigue, et il comptait pour beaucoup cet avantage, si précieux et si peu recherché, de n'être de rien. » Le P. Reyneau, qui s'était passionné pour la philosophie de Descartes, adopta ensuite toutes les vues de Malebranche, avec lequel il était lié d'amitié. On a de lui : *L'Analyse démontrée, ou Manière de résoudre les problèmes de mathématiques*; Paris, 1708, in-4° : c'est un recueil des principales théories répandues dans les écrits de Descartes, de Leibniz, de Newton, des Bernoulli, et dans les mémoires académiques; il a été réimprimé (Paris, 1736-1738, 2 vol. in-4°), avec des remarques de Varignon; — *La Science du calcul des grandeurs en général, ou Éléments de mathématiques*; Paris, 1714-1735, 2 vol. in-4°, fig., et 1739, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, selon Montucla, pèche par trop de prolixité; le t. II de la première édition a été publié par le P. de Mazières d'après les papiers de l'auteur.

Fontenelle, *Éloges*. — Goujet, *Éloge du P. Reyneau*, dans la *Science du calcul*. — Montucla, *Hist. des mathémat.*, II, 169.

REYNIE (LA). *Voy.* LA REYNIE.

REYNIER (*Augustin-Benoît*), poëte belge, né le 9 janvier 1759, à Liége, mort le 18 mai 1792, à Cologne. Ses parents lui procurèrent une éducation soignée; mais il renonça à l'étude du droit pour se livrer à la culture de la poésie, et se fit connaître par des idylles et des romances gracieuses insérées dans l'*Almanach des Muses*. Il s'associa aux efforts de ses compatriotes pour secouer le joug de l'Autriche, et fut chargé par eux de solliciter à Paris l'appui de l'Assemblée constituante (1790). Proscrit par le parti aristocratique, il se retira à Cologne, et y mourut, de langueur. Le recueil de ses poésies a paru à Liége, 1817, in-8°, et en 1823 avec les opuscules de Bassenge et d'Henkart, sous le titre de *Loisirs de trois amis*, 2 vol. in-8°.

Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, II.

REYNIER (*Jean-Louis-Antoine*), naturaliste suisse, né le 25 juillet 1762, à Lausanne, où il est mort, le 17 décembre 1824. Issu d'une famille protestante du Dauphiné qui s'établit à Lausanne à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, il était fils d'un médecin, Jean-François Reynier, membre des académies de Montpellier et de Gœttingue, et qui, outre des articles sur l'agriculture insérés dans l'*Encyclopédie*, a laissé un traité, *Le Louvet, maladie du bétail* (Lausanne, 1762, in-12). Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il s'adonna plus particulièrement à la botanique et à l'économie rurale. Au retour d'un voyage d'instruction en Hollande et en France, il se maria, et vint s'établir avec sa famille à Garchy, village du Nivernais, où il avait acheté une petite propriété. Il s'était fait connaître par la publication de quelques bons ouvrages lorsqu'en 1798 il céda aux sollicitations de son frère cadet (*voy.* ci-après), qui voulait l'attacher à l'expédition d'Égypte, et la rejoignit à bord d'un de ces avisos destinés au transport des dépêches du gouvernement; l'aviso où il se trouvait fut capturé par les Anglais, qui cependant débarquèrent l'équipage et les passagers sur la plage d'Alexandrie, quelques jours après la sanglante bataille qui y avait eu lieu. A son arrivée au Caire, Reynier reçut du général en chef le titre de directeur des revenus en nature et du mobilier national; maintenu dans ces fonctions par Kleber, il les échangea, sous le commandement de Menou, contre celles de directeur général des finances. Il ne retourna en France qu'après la capitulation. Malgré les talents et la probité dont il avait fait preuve, il partagea la disgrâce dans laquelle son frère le général était tombé auprès du premier consul, et revint exploiter son domaine de la Nièvre. En 1807 le nouveau roi de Naples, Joseph, le chargea, en qualité de commissaire royal, de surveiller l'administration des Calabres et d'alléger le plus possible les maux que ce pays avait à souffrir. Sous le gouvernement de Murat, il fut nommé directeur général des postes (1er août 1808), et ne quitta cette place pendant quelques mois que pour réorganiser l'administration des forêts. A la chute de l'empire il se retira dans le canton de Vaud, et y occupa jus-

qu'à sa mort l'emploi d'intendant des postes. Il avait participé à la fondation de plusieurs sociétés ou établissements utiles, et il possédait un très-riche herbier et une collection de médailles, dont il a publié en 1818 le catalogue. On a de lui : *Du feu et de quelques-uns de ses effets;* Lausanne et Paris, 1787, 1790, in-8°; — (avec H. Struve), *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse;* ibid., 1788, in-8°; le t. I[er] seul a paru; — *Journal d'agriculture à l'usage des campagnes;* Paris, 1790, in-8°; — *Le Guide des voyageurs en Suisse;* Paris et Genève, 1791, in-12; — *Considérations générales sur l'agriculture de l'Égypte*, et *Observations sur le palmier dattier et sur sa culture;* Paris, s. d. (1803), in-8°; — *Considérations sur les anciens habitants de l'Egypte;* Paris, 1804, in-8°, extr. de *La Décade philosophique;* — *Sur les Sphinx qui accompagnent les pyramides d'Egypte;* Paris, 1805, in-8°, attribué par erreur au général Reynier; — *De l'Égypte sous la domination des Romains;* Paris, 1807, in-8°; — *Précis d'une collection de médailles antiques;* Genève, 1818, in-8°, pl.; — *De l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains et d'autres peuples du nord et du centre de l'Europe;* ibid., 1808, in-8°; il a publié sous le même titre ce qui concerne les Perses et les Phéniciens (ibid., 1829, in-8°), les Arabes et les Juifs (1820, in-8°), les Égyptiens et les Carthaginois (1823, in-8°), et les Grecs (1825, in-8°) : cette collection renferme beaucoup de science unie à des aperçus neufs et originaux. Reynier a traduit de l'anglais la section *Physique expérimentale* dans l'*Abrége des Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* (1790, 2 vol. in-8°), et il a fourni un grand nombre de mémoires, de dissertations, et d'articles dans divers recueils périodiques, tels que l'*Encyclopédie méthodique*, les *Mémoires de la Soc. des sc. phys. de Lausanne*, le *Journal d'histoire naturelle* de 1792, *La Décade philosophique*, *La Décade égyptienne*, *Le Courrier du Caire*, la *Revue philosophique* (1805-1806), la *Feuille du canton de Vaud* (1816-1824), etc. P. L.

La Harpe, *Notice sur L. Reynier;* Lausanne, 1825, in-8°.

REYNIER (*Jean-Louis-Ebenezer*, comte), général français, frère du précédent, né le 14 janvier 1771, à Lausanne, mort le 27 février 1814, à Paris. Son goût le portait vers les sciences exactes, et il allait entrer dans l'école des ponts et chaussées à Paris lorsque la révolution française éclata. Partageant l'enthousiasme général, il s'engagea dans l'artillerie (3 septembre 1792). Peu de temps après il obtint, à la demande de son frère, un brevet d'adjoint à l'état-major dans l'armée du nord, et la campagne de Belgique était à peine entamée qu'il fut nommé adjudant général. Sous les ordres de Pichegru il se distingua à Lille, à Menin, à Courtrai, et sa conduite au passage du Wahal fit concevoir de lui les plus grandes espérances. A vingt-quatre ans il était général de brigade (13 janvier 1795). Choisi, malgré sa jeunesse, pour fixer la démarcation des cantonnements que devaient occuper les armées belligérantes à l'époque des préliminaires de la paix (avril 1795), il étonna les vieux généraux prussiens par la solidité de ses connaissances. Il passa ensuite à l'armée du Rhin, servit de chef d'état-major à Moreau, et montra autant de bravoure que de sang-froid dans les batailles de Rastadt et de Biberach, dans la mémorable retraite de 1796 et au siége de Kehl. Le 2 novembre 1796 il devint général de division. Écarté un instant du service par suite d'une intrigue, l'expédition d'Égypte le remit en activité (1798). Après avoir contribué à la prise de Malte, il commanda avec Desaix l'aile droite à la bataille des Pyramides, soutint le premier choc des mameloucks, et chargé ensuite de les poursuivre, il les atteignit à Salahieh, les battit et les rejeta dans le désert. Il occupa la province de Charkieh, et parvint, par un mélange de sévérité et de clémence, à se faire aimer d'un peuple à moitié barbare. Dans l'expédition de Syrie il forma l'avant-garde, dispersa un corps de vingt mille Turcs et leur enleva un convoi de subsistances destiné à ravitailler le fort d'El-Arisch. Cet heureux fait d'armes sauva l'armée des horreurs de la famine. Sous les murs d'Acre, il eut le commandement du siége pendant que Bonaparte se portait sur le mont Thabor. Rappelé au Caire par Kleber, il fixa la victoire à Héliopolis (20 novembre 1800) en taillant en pièces les janissaires retranchés dans le village de Matarieh. L'assassinat de Kleber fit passer le gouvernement de l'Égypte entre les mains de l'indolent Menou. Reynier, qui avait déjà à se plaindre de lui, critiqua ses plans et sa conduite; cette rivalité ne fit qu'aigrir les deux généraux l'un contre l'autre, et après la défaite d'Alexandrie (21 mars 1801), causée en partie par ces funestes divisions, Reynier fut arrêté par ordre de Menou et renvoyé en France. Froidement accueilli par Bonaparte, il en appela à l'opinion publique, et exposa nettement les faits dans un mémoire, qui eut le plus grand succès et qui fut saisi. En même temps il reçut l'ordre de se retirer dans la Nièvre, où il avait quelques propriétés, et Menou, qu'il avait dénoncé comme le véritable auteur de la perte de l'Égypte, fut comblé d'honneurs et de richesses. La mort du général d'Estaing, qu'il avait tué en duel, servit de prétexte à cette disgrâce; mais, comme on l'a remarqué, le motif réel était d'avoir servi sous Moreau, ce qui n'était pas un titre de recommandation alors. Rapp intercéda vainement pour lui; il en conçut du dépit, et le laissa voir dans une lettre qu'il écrivait à Reynier. La lettre interceptée fut mise sous les yeux de l'empereur, qui manda son aide de camp. « Pouvez-vous écrire de pareilles horreurs à mes ennemis? » s'écria-t-il en s'élançant vers lui « comme un furieux ».

Après plus d'une année d'exil, Reynier fut attaché à l'armée d'Italie (1805) : il eut la principale part à la victoire de Castel-Franco et à la conquête du royaume de Naples. Napoléon le nomma grand officier de la Légion d'honneur comme marque de sa satisfaction, et dans ses lettres à Joseph il lui conseillait de se l'attacher « comme le plus capable de faire un bon plan de campagne et de donner un bon conseil ». Pendant qu'il occupait les Calabres et qu'il préparait en secret la conquête de la Sicile, huit mille Anglais débarquèrent dans le golfe de Sainte-Euphémie. Malgré l'infériorité des forces, il alla au-devant d'eux, et fut repoussé (4 juillet 1806). « Cet insuccès, dit M. Thiers, provoqua le soulèvement des Calabres sur les derrières des Français. Reynier eut des combats acharnés à soutenir pour réunir ses détachements épars, vit ses malades, ses blessés lâchement assassinés sans pouvoir les secourir, et fut obligé, pour se faire jour, de brûler des villages et de passer des populations insurgées au fil de l'épée. Du reste il se conduisit avec énergie et célérité, et sut se maintenir au milieu d'un effroyable incendie. » Les Anglais se rembarquèrent, et la rébellion s'apaisa. La défaite du prince de Hesse-Philipstadt à Mileto (28 mai 1807), la prise de Reggio et de Scylla achevèrent la soumission du pays. Reynier venait de résigner son commandement lorsqu'il reçut du roi Murat le portefeuille de la guerre à Naples (août 1808). A peine installé, il fut appelé à la grande armée, et assista à la bataille de Wagram. Puis il se rendit en Espagne, se couvrit de gloire à Busaco, et rendit d'éminents services pendant l'évacuation du Portugal. En 1812 il fut mis à la tête du septième corps, qui resta en Pologne. Dans la campagne suivante, il se signala à Bautzen, marcha sur Berlin après la rupture de l'armistice, et empêcha à Dennewitz, par l'habileté de ses manœuvres, la destruction de l'armée. La bataille de Leipzig marqua le terme de sa carrière militaire. Fait prisonnier avec les débris de sa division, il obtint son échange, et rentra en France, où il succomba à de violents accès de goutte. Reynier était d'un caractère froid, mais accompagné d'une grande douceur; il se faisait aimer des soldats et des habitants. En Allemagne il avait laissé la réputation la plus honorable. L'envoyé du margrave de Bade lui ayant proposé de diminuer d'un million la contribution exigée de ce pays et de recevoir pour lui cent mille florins eut ordre de quitter sur-le-champ le territoire occupé par l'armée française. C'était un des officiers les plus instruits de l'empire, et il fut un des moins bien récompensés. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon lui reproche de ne pas savoir « dominer et conduire les hommes ». En Égypte comme en Calabre il avait mérité le beau surnom de *Juste*. Il avait été créé comte de l'empire le 30 décembre 1809.

On a du général Reynier : *Idées sur le système militaire qui convient à la république française ;* Paris, 1798, in-8° ; — *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis ;* Paris, 1802, in-8° ; trad. en allemand et en anglais et réimp. en 1827 sous le titre de *Mémoires du comte Reynier*. P. L.

Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des contemp.* — Liévyns et Verdot, *Fastes de la Légion d'honneur.* — Thiers, *Hist. de la révolution*, et *Hist. du consulat et de l'empire.* — *Mémoires du roi Joseph.* — Haag frères, *La France protestante.*

REYNIÈRE (La). *Voy.* Grimod.

REYNOLDS ou **RAINOLDS** (*John*), théologien anglais, né en 1549, à Pinho, près d'Exeter, mort le 21 mai 1607, à Oxford. Inscrit en 1562 parmi les étudiants de l'université d'Oxford, il n'en voulut plus sortir, y prit ses grades en lettres et en théologie, et s'y consacra à l'enseignement des langues anciennes. On l'avait nommé doyen de Lincoln en 1598 ; mais la vie académique lui plaisait tellement que, plutôt que d'y renoncer, il céda en 1599 son doyenné à William Cole pour la présidence du collége Corpus-Christi. Il refusa d'occuper un évêché que lui avait offert la reine Élisabeth. C'était un homme d'un profond savoir et qui avait une prodigieuse lecture; « sa mémoire, rapporte Hakewill, était un sujet d'étonnement pour tous ceux qui le connaissaient, tellement qu'on pouvait lui appliquer avec raison ce qu'on a dit de quelques autres, qu'il était une *bibliothèque vivante* ou une *troisième université*. » Il avait du penchant au puritanisme; mais il était si modéré qu'il demeura toujours dans la communion de l'Église anglicane. Il eut part à la version du Vieux Testament faite par ordre du roi Jacques Ier. Ses principaux écrits sont : *De Scriptura et Ecclesia ;* Oxford, 1580, in-8° ; — *De romanæ Ecclesiæ idolatria ;* ibid., 1596, in-4° ; — *De capite et fide Ecclesiæ ;* ibid., 1598, 1609, in-8° ; trad. en latin ; — *Censura librorum apocryphorum V. T. adversus pontificios;* Oppenheim, 1611, in-4° ; — *Orationes XII ;* Londres, 1619, in-8°.

Wood, *Athenæ oxon.* — Crakanthorp, *Defensio Ecclesiæ anglicanæ*, c. 69. — Hakewill, *Apology of the power and govern. of God*, l. III, c. 6. — Prince, *Worthies of Devon.*

REYNOLDS (*Joshua*), célèbre peintre anglais, né le 16 juillet 1723, à Plympton (Devonshire), de Samuel Reynolds, maître d'école, et de Théophile Porter, sa femme, mort à Londres, le 23 février 1792. Dès l'enfance il manifesta pour les arts un penchant prononcé, que les goûts de sa famille encouragèrent vivement. En 1741 il fut placé à Londres, dans l'atelier d'un de ses compatriotes, le peintre Hudson, qui lui fit copier force dessins d'après le Guerchin; mais le maître et l'élève ne tardèrent pas à se brouiller, et ce dernier alla s'établir à Plymouth (1743), où quelques portraits de lui attirèrent l'attention. En 1746 il se rendit à Londres. Le désir de voir l'Italie lui fit accepter en 1749 l'offre d'accompagner le capitaine Keppel pendant une croisière

dans la Méditerranée; après avoir séjourné deux mois à Minorque, il s'embarqua pour l'Italie. Là les ouvrages de Raphael et ceux des maîtres vénitiens excitèrent tour à tour son enthousiasme; mais il ne paraît pas s'être attaché à étudier leurs œuvres autrement que par la contemplation. A son retour à Londres (1752) il montra dans un portrait de son patron l'amiral Keppel quel profit il avait tiré de son voyage. Le goût du public pour les productions de son pinceau augmenta à mesure que son talent grandit. Ce ne fût cependant pas avant son retour d'un voyage dans les Pays-Bas (1781) qu'il déploya ces rares qualités qui le placèrent au rang des maîtres. Si Reynolds occupe la première place parmi les artistes de l'Angleterre, il le doit plus encore à son enseignement qu'à la supériorité et à l'originalité de ses ouvrages. Après avoir puissamment contribué à la fondation de l'Académie royale de peinture et sculpture, il fut nommé président de cette compagnie (1768), et pendant toute la durée de ces fonctions, qu'il remplit avec le zèle le plus intelligent, il s'imposa la tâche de prononcer chaque année, à la distribution des prix de l'école, un discours sur les arts. Les quinze discours qui ont été conservés témoignent de l'étendue du goût et du savoir de leur auteur. Peu de temps après la fondation de l'Académie, Reynolds avait été créé chevalier; à la mort de Ramsay (1784), il fut nommé premier peintre du roi. On peut se faire une idée de la vogue dont il jouissait par le prix de ses ouvrages : en 1755 il taxait ses portraits à 15 guinées, en 1760 à 25, en 1770 à 30, en 1781 il demandait 50 guinées d'un buste, 100 guinées d'un portrait à mi-corps et faisait payer un portrait en pied 200 guinées. De 1769 à 1790 il a exposé 240 tableaux aux expositions de l'Académie.

Reynolds, adonné dès l'enfance à la pratique de son art, n'avait reçu qu'une éducation incomplète; désireux de suppléer à son défaut d'instruction, il recherchait avidement la société des gens instruits. Sa haute position, son talent, la distinction de son esprit rapprochaient de lui les gens les plus éclairés de son temps. Il comptait Johnson au nombre de ses amis les plus intimes. Outre ses *Discours sur les arts*, on lui doit le compte rendu de ses impressions de voyage dans les Pays-Bas et un commentaire joint à la traduction faite par Masson (Londres, 1783) de l'*Art de peindre* de Dufresnoy (1). Ses *Œuvres* ont été publiées par Malone (Londres, 1797, 2 vol. in-8°) et trad. en français par Jansen (Paris, 1806, 2 vol. in-8°). Les musées de Versailles et de Montpellier sont les seules galeries françaises qui possèdent des ouvrages de Reynolds.

Cet artiste s'est à peine essayé dans le genre historique, où il est resté médiocre; mais dans ses portraits il a déployé un talent d'expression et de coloris très-remarquable, nous dirions volontiers très-original si devant ses meilleurs ouvrages on pouvait oublier Van Dyck, le véritable chef de l'école anglaise. « Personne, dit M. Burger, n'a plus fait d'expériences que Reynolds en vue de perfectionner les procédés de peinture; il a sacrifié des tableaux vénitiens pour en décomposer les couleurs, en apprécier les couches, en découvrir toutes les pratiques plus ou moins secrètes. Ses enseignements étaient les meilleurs du monde et très-simples... L'art fut sa passion exclusive. Il y gagna la fortune, sa peinture lui rapportant par année 6,000 liv. st. (plus de 150,000 fr.), dont il dépensait une partie en acquisition d'objets d'art; ses collections vendues en 1795 produisirent plus de 10,000 liv. st. Il y gagna, ce qui vaut mieux encore, d'être un homme parfaitement heureux, malgré ses infirmités : il était sourd dès sa jeunesse; à son retour d'Italie, et quelques années avant sa mort, il avait perdu la vue. » Reynolds fut enterré à Saint-Paul, près de van Dyck. J. LEWIS.

Catalogue of portraits engraved from pictures of sir J. Reynolds; Londres, 1794, in-4°. — Malone, *Notice* à la tête des *Œuvres* de Reynolds. — J. Northcote, *Memoirs of sir J. Reynolds*; Londres, 1812, 2 vol. in-8°. — Thomas Reynolds, *Life of sir J. Reynolds, by his son*; Londres, 1839, 2 vol. in-8°. — W. Burger, *Trésors de l'art exposés à Manchester*; 1857. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 191-192. — W. Sandby, *Hist. of the royal Academy of arts*; Londres, 1862, 2 vol. in-8°.

REYRAC (*François-Philippe* DE LAURENS DE), littérateur français, né le 29 juillet 1734, au château de Longeville (Limousin), mort le 21 décembre 1781, à Orléans. Après avoir été chanoine régulier de Chancelade (Quercy), il devint prieur-curé de la paroisse de Saint-Maclou d'Orléans. Il eut aussi une charge de censeur royal. L'Académie des inscriptions l'admit au nombre de ses associés correspondants. C'était un homme doux et sensible, cher à tous ses amis par l'inaltérable aménité de son caractère. « Ce ne sont, disait-il, ni les livres ni les succès qui rendent heureux les gens de lettres, mais bien la retraite, la modération de l'âme, la vie simple et l'amitié. » Nous citerons de lui : *Odes sacrées*; 1757, in-12; — *Lettres sur l'éloquence de la chaire*; 1759, in-12; — *Discours sur la poésie des Hébreux*; 1760, in-12; — *Poésies tirées des saintes Écritures*; Paris (Orléans), 1770, in-8°; — *Hymne au Soleil*; Orléans, 1777, in-12 : ce poëme, écrit en prose poétique avec plus d'élégance que de chaleur, obtint un très-grand succès; l'édit. de l'Imprimerie royale (1783, in-8°) est la plus complète; il a été mis en vers latins par Mestivier (Orléans, 1778, 1782, in-8°) et en vers français par Offroi (Paris, 1823, in-12); — *Manuale clericorum*; Orléans, in-12. On a fait des ouvrages de Reyrac un choix qui a été imprimé deux fois (Paris, 1796 et 1799, in-8°).

Bérenger, *Éloge de l'abbé de Reyrac*; Paris, 1788, in-8°.

(1) Quelques personnes lui ont en outre attribué une critique du salon ou exposition faite au Louvre des ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture.

REYRE (*Joseph*), pédagogue et sermonnaire français, né le 25 avril 1735, à Eyguières (Provence), mort le 4 février 1812, à Avignon. Aussitôt qu'il eut achevé ses études chez les jésuites d'Avignon, il entra dans leur Société (1751), professa au petit collége de Lyon, et devint préfet de celui d'Aix. En 1761 il revint à Avignon pour étudier la théologie, et reçut le 28 juin 1762 l'ordination sacerdotale. Bientôt la Compagnie de Jésus, à laquelle il s'était attaché par des vœux solennels, était supprimée en France; mais elle subsista encore six années dans le comtat Venaissin, qui appartenait au saint-siége. Pendant qu'il enseignait les humanités à Carpentras, Reyre se fit connaître dans la carrière de la chaire par un *Panégyrique de saint Pierre d'Alcantara*, resté inédit, et par l'*Oraison funèbre de Louis dauphin* (Avignon, 1766, in-8°), qu'il composa en quinze jours. Lors de l'invasion des Français dans le comtat (1768), il se retira à Eyguières, au sein de sa famille. En même temps qu'il rédigeait quelques ouvrages pour la jeunesse, il justifia dans ses missions en Languedoc et en Provence le surnom de *petit Massillon*, que lui avaient mérité ses succès apostoliques. Étant venu en 1785 à Paris, il s'établit dans la communauté des Eudistes, et publia son *École des demoiselles*, ouvrage d'éducation qui lui fit accorder une pension par l'assemblée du clergé. Il prêcha à Notre-Dame le carême de 1788, et il allait être nommé prédicateur du roi lorsque la révolution éclata. Aussitôt il chercha un asile dans son pays natal; mais arrêté comme suspect (1793), il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il se rendit alors à Lyon, et donna ses soins aux enfants d'un de ses neveux, pour lesquels il écrivit la plupart de ses traités élémentaires et beaucoup de fables. Il passa à Avignon les derniers temps de sa vie. Les nombreux ouvrages de l'abbé Reyre, rédigés dans un style facile, clair et naturel, ont été longtemps entre les mains de la jeunesse, et ont eu jusqu'à nos jours de fréquentes réimpressions; tels sont dans ce genre : *L'Ami des enfants;* Lyon, 1765, in-12: depuis 1777 ce livre, revu et augmenté par Bisouard, porte le titre de *Mentor des enfants;* dern. édit., Limoges, 1846, in-12; — *L'École des jeunes demoiselles, ou Lettres d'une mère vertueuse à sa fille;* s. l., 1786, 2 vol. in-12, et en dernier lieu, Limoges 1849, in-12; — *Anecdotes chrétiennes, ou Recueil de traits d'histoire;* Lyon, 1801, in-12; dern. édit., Le Mans, 1849, in-12 : quelques-unes de ces anecdotes sont inédites; — *Le Fabuliste des enfants et des adolescents;* Paris, 1803, in-12, fig.; 1804, in-18, en cinq livres; 1806, in-18, en sept livres; Lyon, 1844, in-12, fig. : dans ce recueil original, l'auteur ne se montre pas toujours poëte, et il a plus de souci de donner des leçons profitables que de sacrifier aux grâces; — *Bibliothèque poétique de la jeunesse;* Lyon, 1805, 2 vol., in-12. Comme prédicateur, on doit à l'abbé Reyre : *Prônes nouveaux* (Paris, 1809, 2 vol. in-12), *Petit Carême* (Lyon, 1809, 2 vol. in-12) et *Supplément aux Prônes nouveaux et au Petit Carême* (Lyon, 1811, in-12), ouvrages réunis et édités sous ce titre : *Année pastorale, ou Prônes nouveaux* (Lyon, 1813, 5 vol. in-12), et réimprimés ainsi jusqu'en 1846. On a publié après la mort de l'abbé Reyre ses *Méditations évangéliques* (Lyon, 1814, 3 vol. in-12). Il a été l'éditeur du *Testament spirituel* (1776, in-12) de Lasne d'Aiguebelles, et il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, entre autres un *Carême* et un *Cours de prônes*, tout différents de ceux qu'il avait déjà mis au jour.

Notice par son neveu, le président Reyre, placée à la tête des *Méditations évangéliques*. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*. — Migne, *Dict. des prédicateurs*. — Quérard, *La France littér.*

REYS ou **REIS** (*Antonio* DOS), littérateur portugais, né en 1690, à Pernes, près Santarem, mort le 19 mai 1738, à Lisbonne. Il entra dans la congrégation de Saint-Philippe de Neri, et en devint l'historiographe. Ses connaissances étendues en théologie lui valurent plusieurs dignités, notamment celles de qualificateur de l'inquisition et d'examinateur du patriarche de Lisbonne. C'était un des plus savants lettrés de son pays; les nombreux morceaux de poésie latine qu'il a laissés se recommandent par un style aussi noble qu'élégant. Il fit partie de l'Académie royale d'histoire et eut la charge de chronologiste du Portugal en langue latine. Outre des ouvrages de piété, des traductions, des sermons, des pièces académiques, il a publié *Epigrammata*; Lisbonne, 1728, in-4°, et 1730, in-8°, traduit en portugais (ibid., 1731, in-4°); il avait préparé un *Corpus illustrium poetarum lusitanorum qui latine scripserunt*, recueil qui a été édité et augmenté par Monteiro (Lisbonne, 1745-1748, 7 vol. in-4°). Parmi ses ouvrages manuscrits, on remarque *Historia regni Lusitaniæ*, in-fol.; *Historia metallica*, in-fol.; une *Collection de poëtes portugais*, etc.

Un jésuite de ce nom, REYS (*Manoel* DOS), mort le 21 avril 1699, à Braga, enseigna à Coïmbre, et prêcha avec un succès extraordinaire. Ses *Sermons* ont été imprimés à Evora, 1717-1724, 3 vol. in-4°.

Sumario da Bibl. lusitana.

REZZANO (*Francesco*), poëte italien, né en 1731, à Côme, où il est mort, le 27 mai 1780. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se rendit à Rome, et obtint une place d'aumônier dans l'hôpital Saint-Charles. Après la mort du cardinal Colonna, son protecteur, il retourna dans sa ville natale, où il vécut du mince revenu d'un canonicat. Il passa sa vie entière à rimer, souvent en dépit des Muses. Sa traduction du *Livre de Job* (Rome, 1760, in-8°) n'est qu'une paraphrase fastidieuse. Son épopée intitulée *Il*

Trionfo della Chiesa (Venise, 1778), contient çà et là des pensées et des images qui ne dépareraient pas un ouvrage de mérite; malheureusement il ne put, faute d'argent, dépasser le quatrième volume. Joseph II, à qui il avait dédié le premier, ne daigna même pas le remercier. Ayant à pourvoir aux besoins de sa mère et de son frère, accablé de dettes, Rezzano se vit obligé d'entreprendre la défense de quelques causes, afin de ne pas mourir de faim. Enthousiaste, sensible à l'excès, de la piété la plus vive, il lui arrivait rarement d'achever sa messe sans verser des larmes. On a encore de lui un recueil de *XII Canti sacri latini ed italiani* (1772), réimpr. en 1776 à Livourne, avec douze autres cantiques, sous le titre de *L'Anima meditante.*

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. Ier.

REZZONICO DELLA TORRE (*Antoine-Joseph*, comte), littérateur italien, né à Côme, en 1709, d'une famille patricienne, mort à Parme, le 16 mars 1785. Le comte Jean-Paul Rezzonico, son père, avait traduit et commenté la *Poétique* d'Horace. Après avoir fait de brillantes études, il servit avec distinction en Espagne et en Italie, et fut récompensé par le grade de brigadier et le commandement de la citadelle de Parme, qu'il conserva depuis 1765 jusqu'à sa mort. Passionné pour les lettres, il ne cessa de s'en occuper au milieu des camps, et rapporta de ses voyages et de ses recherches dans les bibliothèques d'Espagne et d'Italie une foule de matériaux pour une nouvelle édition de l'*Histoire naturelle* de Pline. Quelques écrits qu'il avait publiés, entre autres un mémoire où il réfute les anecdotes injurieuses que certains historiens rapportent sur la jeunesse du pape Clément XI (Côme 1742), et un poëme en vers latins sur la prise de Minorque (1757), lui avaient ouvert la porte de plusieurs académies. Nommé à son retour en Italie chambellan du duc de Parme, il ne s'occupa désormais que de la publication de ses recherches sur Pline. Cet important ouvrage resta cependant inachevé; il a pour titre : *Disquisitiones plinianæ.*

REZZONICO DELLA TORRE (*Charles-Gaston*, comte), littérateur, fils du précédent, né à Côme, le 11 août 1742, mort à Naples, le 23 juin 1796. D'abord page du roi de Naples, il revint ensuite à Parme, et parvint rapidement au grade de colonel. La littérature fut sa principale occupation. En 1769 il remplaça comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts le poëte Frugoni, son ami, qui lui laissa tous ses manuscrits, et dont il publia les œuvres dans une magnifique mais trop complète édition. Membre de l'académie de Berlin en 1773, il reçut quelque temps après des marques d'estime et d'amitié du grand-duc Paul, depuis empereur de Russie. A la mort de son père, il parcourut la France, l'Allemagne et l'Angleterre, et se mit en relation avec les esprits les plus distingués de l'Europe. Il connut Frédéric II, Voltaire et le célèbre Cagliostro, qui l'aurait, a-t-on dit, initié à la secte des illuminés. Tel fut du moins le motif de la perte de tous ses emplois. Il se retira d'abord à Rome, près du cardinal et du sénateur Rezzonico, ses cousins, et ensuite à Naples, où il mourut, de chagrin. Ce ne fut qu'en 1795 que se dissipèrent les soupçons qui pesaient sur lui. En 1772 il avait publié ses *Discours académiques*, et un volume de *Poésies* en 1773. Ses œuvres complètes parurent en 1833; elles comprennent, outre les ouvrages précités, des compositions dramatiques, des lettres, des relations de voyages, une traduction de la *Batrachomyomachie* et le poëme sur *La Ruine de Côme* (Eccidio di Como), qui passe pour son chef-d'œuvre. S. R.

Lombardi, *Storia della lett. ital. nel XVIII secolo*, III. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, tom. I. — G.-B. Giovio, *Della Vita di G. Rezzonico*; Côme, 1802.

REZZONICO (*Carlo*). *Voy.* CLÉMENT XIII.

***RHANGABÉ** [Ῥαγγάβῆς] (*Alexandre-Rizo*), archéologue et homme d'État grec, né en janvier 1810, à Constantinople, d'une famille phanariote, est fils du savant auteur des *Helléniques* (Τὰ ἑλληνικά), Jean-Rizo Rhangabé, mort en 1855, à Athènes. Après avoir complété ses études à l'université, puis à l'école militaire de Munich, il servit comme officier d'artillerie dans l'armée bavaroise. En 1831 il passa en Grèce, et il entra en qualité de *conseiller* (chef de division) au ministère de l'instruction publique (1832-1841). Directeur de l'imprimerie royale en 1841, et conseiller au ministère de l'intérieur en 1842, il fut, au commencement de 1844, éloigné du service comme non indigène, à la suite de la loi sur les *autochthones* et les *hétérochthones*. En 1845 néanmoins il fut nommé professeur d'archéologie à l'université d'Athènes, poste pour lequel le désignaient depuis longtemps les travaux antérieurs et la connaissance qu'il avait acquise des antiquités de la Grèce. Secrétaire de la Société d'archéologie d'Athènes dès 1837, il avait publié en 1842 le premier volume de ses *Antiquités helléniques*, dédié à Thiersch. En 1854, il entreprit, de concert avec le docteur Bursian, dans les ruines du temple de Junon, près d'Argos, des fouilles qui eurent pour résultat de mettre à découvert tout l'emplacement de cet ancien édifice, ainsi qu'un grand nombre de statues et de bas-reliefs en marbre de Paros, mais qui malheureusement n'existaient plus qu'à l'état de débris. En 1856, M. Rhangabé entra comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet présidé par Boulgaris, et plus tard par Miaoulis, sans toutefois discontinuer son cours à l'université. Au mois d'août 1857, il publia, sous forme de note adressée aux représentants de la Grèce à l'étranger, un long mémoire, reproduit dans *Le Moniteur grec* et destiné à justifier la cour et le ministère des attaques dirigées contre eux, en présentant l'état des affaires en

Grèce sous le jour le plus favorable. Certains passages où, sous l'influence de l'Autriche, l'auteur s'était laissé aller à des récriminations peu mesurées contre les partis, provoquèrent de vives réclamations au sein du sénat, et contraignirent le ministre à des explications qui diminuèrent son autorité sans le rendre plus populaire. Depuis sa sortie du ministère (juin 1859), M. Rhangabé a cessé de prendre une part active à la politique, pour se vouer uniquement à ses études scientifiques et aux soins de son enseignement. Ses ouvrages présentent, par leur nombre comme par leur diversité, un spécimen curieux de l'état actuel de la littérature en Grèce. Érudit, grammairien, romancier, poëte, historien, il aborde tous les sujets, comme il mêle tous les genres, et l'on voit, non sans quelque étonnement, en parcourant la liste de ses ouvrages, des traductions du *Capitaine Pamphile* d'Alexandre Dumas et des *Chevaliers du Firmament* de Paul Féval. Nous nous bornerons à indiquer les principaux : *Poésies diverses;* Athènes, 1837, 3 vol., contenant deux drames, *Phrosyne* et *La Vieille*, un poëme à la manière de lord Byron, *L'Imposteur*, et des poésies fugitives en grec, en allemand et en français; — *Contes et nouvelles;* ibid., 1843, 3 vol.; — *Le Mariage de Coutrouli* (Τοῦ Κουτρούλη ὁ γάμος), comédie en vers, d'après un procédé nouveau de versification, qui supprime la rime, et suit les règles de l'ancienne métrique, en remplaçant la quantité par l'accent tonique; — *Antiquités helléniques, ou Répertoire d'inscriptions et d'autres antiquités découvertes depuis l'affranchissement de la Grèce;* Athènes, 1842-1855, 2 vol. in-4° (en français). Ce recueil, l'œuvre capitale de M. Rhangabé comme archéologue, comprend 2,490 numéros, dont les sujets ont été classés par l'auteur en huit catégories : décrets politiques, actes concernant des constructions publiques, actes concernant le culte, inventaires d'effets sacrés, inscriptions votives, épitaphes, etc.; — *Tournée archéologique en Arcadie et dans l'Eubée méridionale* (en français). M. Rhangabé a collaboré à un grand nombre de revues politiques ou littéraires, tels que *Le Spectateur d'Orient*, l'*Euterpe*, la *Pandore*, etc. Il est correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions). A. UBICINI.

Docum. partic.

RHAZÈS. *Voy.* RAZI.

RHÉAL. *Voy.* CESENA.

RHEEDE (*Henri-Adrien* DRAAKENSTEIN VAN), administrateur et botaniste hollandais, né vers 1660, dans la province d'Utrecht, mort en 1699. Quoique d'une des plus riches familles néerlandaises, il entra dès l'âge de quatorze ans, comme novice, dans la marine militaire; et ce ne fut que par son mérite et sa bravoure qu'il devint chef d'escadre, puis gouverneur des établissements hollandais dans l'Inde. En remplissant ses fonctions de marin, de militaire et de diplomate, il n'avait négligé aucune occasion de s'instruire dans l'histoire naturelle, et sa patrie lui dut l'importation d'une grande quantité de plantes utiles ou agréables. Il fixa sa résidence à Cochin, et en 1673 y attira le P. Matthieu de Saint-Joseph, carme napolitain, qui depuis plus de trente années avait recueilli ce que le règne végétal des vastes contrées qu'il avait parcourues lui avait présenté de plus remarquable. Reconnaissant que les dessins du P. Matthieu étaient inexacts et la plupart de ses descriptions erronées, il n'en conserva que ce qu'il put affirmer lui-même, et s'adjoignit un jeune ministre protestant, Jean Casearius. Ami d'Arnold Syen, de G. ten Rhyne et de Jean Commelin, ce fut avec leur concours qu'il fit paraître son magnifique ouvrage : *Hortus Indicus Malabaricus*, terminé après sa mort et suivi d'une *Flora Malabarica;* Amsterdam, 1670-1703 : ensemble 13 vol. avec planches.

Du Boys, *Hist. des gouverneurs des Indes*, p. 412.

RHEITA (*Antoine-Marie* SCHYRLE DE), astronome allemand, né vers 1597, en Bohême, mort en 1660, à Ravenne. Il entra dans l'ordre des capucins, et acquit quelque réputation par son talent pour la chaire. L'archevêque de Trèves le choisit pour confesseur et lui confia différentes affaires, dont il se tira avec beaucoup d'habileté. Il fut appelé en Italie par le supérieur général de son ordre. Porté par goût vers l'étude des mathématiques et de l'astronomie, il fit des découvertes qui lui ont mérité une place honorable dans l'histoire de ces sciences. Ainsi il construisit le premier la lunette astronomique imaginée par Kepler, et à peu près telle qu'elle a été depuis en usage. Après avoir décrit, dans l'*Oculus Enoch et Eliæ*, le télescope à trois verres dont le P. Scheiner paraît avoir eu la première idée, « il en annonça un autre, dit Montucla, sous des lettres transposées qu'il expliqua dans la suite : leur sens est que quatre verres convexes redressent mieux les objets, et que de ces quatre verres trois sont les oculaires et un autre l'objectif ». Ces expressions *oculaire* et *objectif* appartiennent au P. de Rheita, et ont passé dans le langage scientifique. Il est aussi l'inventeur d'un télescope binocle, qu'un religieux de son ordre, le P. Chérubin, tenta vainement de remettre en crédit. En observant les satellites de Jupiter, il avait cru en voir cinq nouveaux, et il s'empressa d'en faire hommage au pape Urbain VIII en leur donnant le nom d'*astres urbanoctaviens;* mais on reconnut bientôt que les prétendus satellites étaient des étoiles de la constellation du Verseau. Le P. de Rheita a composé un ouvrage fort curieux sous le titre d'*Oculus Enoch et Eliæ, sive Radius sidereo-mysticus* (Anvers, 1645, 2 part. in-fol.), précédé d'une planche symbolique représentant Dieu, Jésus, le Saint-Esprit et plusieurs anges tenant une chaîne à laquelle le monde est suspendu. Dans la première partie, dédiée à Jésus-Christ et à l'empereur Ferdinand III, il passe

en revue les divers systèmes astronomiques, et donne la préférence à celui de Tycho-Brahé; il donne une atmosphère à la Lune, qu'il ne croit point habitée; il soupçonne que les étoiles pourraient avoir leur mouvement propre, indique les causes les plus probables du flux et du reflux de la mer, et décrit les télescopes à trois et quatre verres. La seconde partie est dédiée à la Vierge Marie; aucun écrit imprimé ne mérite mieux que cette partie, selon Delambre, l'épithète de *capucinade;* Vénus y est l'Église catholique, Mars le diable, Saturne le Christ, etc. On a encore du même religieux un traité ascétique intitulé *Fasciculus sacrarum deliciarum* (Anvers, 1646, in-4°). K.

Delambre, *Hist. de l'astronomie moderne*, I, 175-181. — Montucla, *Hist. des mathémat.*, II. — Zedler, *Universal Lexikon.*

RHENANUS (*Beatus*), célèbre humaniste allemand, né en 1485, à Schelestadt, mort à Strasbourg, le 20 mai 1547. Son père, après avoir quitté Rheinau, sa ville natale, pour s'établir à Schelestadt, avait pris le nom de Rhenanus à la place de celui de *Bilde*, qu'il portait auparavant; il exerçait la profession de boucher, et avait acquis une fortune considérable. Le jeune Beatus commença ses études à l'école, alors florissante, de sa ville natale, sous Craton et Gebweiler. Il se rendit ensuite à Paris, où il se perfectionna dans la connaissance des langues anciennes, de la philosophie et des mathématiques, résida quelques années à Strasbourg, et vint à Bâle prendre des leçons de grec de Jean Conon. Il y remplit dans les imprimeries d'Amerbach et de Froben l'emploi de correcteur, qu'il avait déjà exercé à Paris chez Henri Estienne. Lié d'une étroite amitié avec Érasme, il pensait comme lui sur la réforme des abus qui s'étaient introduits dans la discipline ecclésiastique; de même qu'Érasme il se montra l'adversaire des changements que Luther cherchait alors à opérer dans les dogmes. Aussi lorsqu'en 1520 l'hérésie vint à triompher à Bâle, Rhenanus retourna-t-il à Schelestadt, et il y passa presque tout le reste de sa vie. Se trouvant après la mort de son père dans une très-grande aisance, il put, selon ses goûts, consacrer tout son temps à l'étude; pour ne pas en être distrait, il se fit accorder par l'empereur Charles-Quint un privilége qui l'exemptait de toute fonction publique, de même qu'il résista longtemps aux instances de ses amis qui l'engageaient à se marier. Dans ses dernières années cependant il épousa une veuve de son âge; mais une grave infirmité qui lui survint aussitôt l'empêcha de consommer son mariage. S'étant rendu en 1547 aux eaux de Bade en Suisse, il sentit son mal empirer, et se fit alors transporter à Strasbourg, où il mourut peu de temps après. Il n'avait pas fait de testament; mais il avait exprimé en présence de son domestique le désir de donner sa belle bibliothèque à sa ville natale, intention qui fut exécutée. C'était un homme d'une douceur extraordinaire; à l'inverse de la plupart des savants de son temps, il ne pouvait souffrir les disputes, et il se distinguait d'eux encore par sa grande modestie. Il vivait très-sobrement et s'habillait avec beaucoup de simplicité. Il entretenait une vaste correspondance avec les principaux érudits de son époque, tels que Reuchlin, Pirckheimer, Lasko et autres, qui reconnaissaient en lui un digne émule, profondément versé dans la connaissance des antiquités profanes et ecclésiastiques, dont il éclaira par ses travaux un grand nombre de points. On a de lui : *Biographia Joh. Geileri;* Strasbourg, 1510, in-4°; — *Rerum germanicarum libri III;* Bâle, 1531, in-fol.; les éditions suivantes contiennent une *Vie* de Rhenanus par Sturm; *Illyrici descriptio*, à la suite de l'édition de la *Notitia dignitatum* donnée à Paris, 1602; — *De Argentariæ antiquitatibus*, dans le t. I[er] du *Museum helveticum*. Rhenanus a épuré le texte de beaucoup d'auteurs anciens, et il les commente presque toujours avec beaucoup de bonheur. Il a publié notamment à Bâle : Quinte-Curce (1517, in-fol.), Maxime de Tyr (1519, in-fol.), Velleius Paterculus (1520, in-fol.), première édit. de cet auteur; Tertullien (1521, in-fol.), Eusèbe de Césarée et Rufin (1523, in-fol.), Pline l'ancien (1526, in-fol.), *De rebus Gothorum* de Procope (1531, in-fol.), les *Annales* de Tacite (1533, in-fol.), et Tite Live (1535, in-fol.). Il a aussi terminé l'édition d'*Origène* (Bâle, 1536), et donné la première édition des *Œuvres* d'Érasme, qu'il a fait précéder d'une *Vie* de son ami (Bâle, 1540-41, 9 vol. in-fol.). Quelques *Lettres* de lui se trouvent dans les *Epistolæ ad Johannem Reuchlin* (Zurich, 1558) et dans les *Illustrium virorum epistolæ* (Harlingue, 1669). E. G.

Adam, *Vitæ philosophorum*. — Freher, *Theatrum*. — Teissier, *Eloges*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Brucker, *Ehrentempel*, t. I. — Erhard, *Geschichte des Wiederaufblühens wissenschaftlicher Bildung;* Magdebourg, 1827. — Rohrich, *Die Schule zu Schlettstadt*, dans la *Zeitschrift für historische Theologie* d'Ilgen, 1834. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

RHENFERD (*Jacques*), orientaliste allemand, né à Muhleim, dans le duché de Berg, le 15 août 1654, mort à Franeker, le 7 octobre 1712. Fils d'un ministre protestant, il étudia à Ham, à Groningue et à Amsterdam la théologie et les langues orientales. Après avoir été, de 1678 à 1680, recteur du gymnase de Franeker, il revint à Amsterdam, pour s'y perfectionner dans la connaissance de l'hébreu, de l'arabe et du persan, et fréquenta dans ce but plusieurs savants rabbins. En 1683 il fut nommé professeur de langues orientales à Franeker. « Il avait beaucoup de pénétration, d'esprit, et de bon sens, dit Niceron, ce qui le rendait capable de toutes sortes d'arts et de sciences, et surtout une mémoire ferme et fidèle. » Il est à regretter que Rhenferd ait employé son érudition à élucider surtout certains détails obscurs et peu importants de la

science rabbinique. On a de lui : *De sensu Apocalypseos cabalistico;* Franeker, 1679, in-4°; — *De seculo futuro;* ibid., 1693, in-4° : où il cherche à établir que dans le langage rabbinique le *siècle futur* signifie *l'autre vie*; — *De fictis Judæorum hæresibus;* ibid., 1694, in-4°; — *De Sethianis;* ibid., 1694, in-4°; — *De antiquitate literarum judaicarum;* ibid., 1696, in-4°: l'auteur soutient contre Bochart que les caractères hébraïques en usage actuellement remontent plus haut que les caractères samaritains; — *De arabarchis ethnarchis Judæorum;* ibid., 1702, in-4°; — *Periculum Palmyrenum, sive Literarum veteris Palmyrenæ indagandæ et eruendæ ratio et specimen;* ibid., 1704, in-4°: essai malheureux d'expliquer d'après des copies, du reste inexactes, les fameuses inscriptions de Palmyre; — *Observationes ad loca hebræa Novi Testamenti;* ibid., 1705-1707, 3 parties; — *Rudimenta grammaticæ harmonicæ linguarum hebrææ, chaldaicæ, syriacæ et arabicæ;* ibid., 1706, in-4°; — *Periculum Phœnicium, sive antiqua literatura Phœnicum;* ibid., 1706, in-4° : essai d'interprétation d'inscriptions phéniciennes trouvées sur des médailles; — *Periculum criticum, sive Exercitationes in loca depravata, deperdita et vexata Eusebii Cæsariensis et Hieronymi de situ et nominibus locorum hebraicorum;* ibid., 1707, in-4°; — *Récit des disputes qui ont troublé les églises des Pays-Bas depuis quarante ans;* Amsterdam, 1708, in-8°; publié en hollandais, sous le pseudonyme d'Irenæus Philalethes. Le recueil de tous les ouvrages et opuscules de Rhenferd a paru à Utrecht, 1722, in-4°.

Niceron, *Mémoires*, t. I. — *Histoire critique de la république des lettres*, t. III. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Sax, *Onomasticon*.

RHETICUS. *Voy.* Joachim.

RHIANUS (Ῥιανός), de Crète, poète et grammairien grec, vivait dans la seconde moitié du troisième siècle avant J.-C. Il était natif de Bené ou de Cérès, petites villes de la Crète. Suivant Suidas, il fut d'abord esclave, puis directeur d'une palestre, et finit par s'instruire et devenir grammairien. On pense qu'il vécut à Alexandrie, et l'on peut du moins le rattacher avec certitude à la plus belle période de l'école alexandrine. On sait que cette école, succédant au grand et fécond mouvement intellectuel de la Grèce, se proposa de recueillir les innombrables éléments littéraires qui s'étaient produits dans les diverses villes grecques et particulièrement à Athènes, et d'en former des œuvres nouvelles. L'érudition (critique et grammaire) présida à cette entreprise, mais l'inspiration n'en fut pas toujours absente, et dans certains genres, comme l'idylle et l'élégie, les Alexandrins atteignirent une sorte d'originalité (*voy.* Callimaque, Philétas, Théocrite). Dans l'épopée leurs efforts, sans obtenir le même succès, ne restèrent pas inutiles; l'on vit naître une poésie fort différente de celle d'Homère, dénuée d'invention et de naïveté, archéologique et artistique, mais qui, malgré tous ses défauts, mérita, par la savante élégance du style et par quelques traits de passion, de compter parmi les modèles de Virgile. Le plus connu des néo-épiques alexandrins est Apollonius; il semble que Rhianus ne lui était point inférieur en talent et qu'il le surpassait en fécondité. Il composa une *Héracléade* en trois livres, des poëmes historiques et géographiques *Sur les Achéens* (Ἀχαϊκά), *Sur les Eléens* (Ἠλιακά), *Sur les Thessaliens* (Θεσσαλικά), *Sur les Messéniens* (Μεσσηνιακά), et un poëme intitulé la *Renommée* (Φήμη) dont le sujet est inconnu. Il ne reste de ces ouvrages que des fragments, trop courts pour nous permettre d'en apprécier le mérite, ou même d'en bien saisir le sujet. Comme la plupart des poëtes alexandrins, Rhianus s'exerça dans le genre que les anciens appelaient *épigrammes*, et qui tenait plus de la poésie érotique et descriptive que de la poésie satirique. Il nous reste de lui dix de ces petites pièces, sur des sujets amoureux; elles sont trop libres, mais par l'élégance du style et la finesse des idées, elles nous font regretter la perte de ses autres ouvrages.

Rhianus fut un des commentateurs d'Homère, et son nom est souvent cité dans les *Scholies* de ce poëte. Les *fragments* de Rhianus ont été insérés dans la plupart des collections des anciens poëtes grecs et dans les *Poetæ minores græci* de Gaisford. Nic. Saal en a donné une bonne édition séparée : *Rhiani Renæi quæ supersunt*, Bonn, 1831, in-8°, et Meineke les a recueillis dans ses *Analecta alexandrina*, Berlin, 1843, in-8°. L. J.

Suidas, au mot Ῥιανός. — Fabricius, *Bibliot. græca*, I, p. 734, 738. — Brunck, *Anal.*, I, p. 479; II, p. 526. — Jacobs, *Anthol. græca*, I, p. 229; XIII, p. 945-947. — Siebelis, *Disput. de Rhiano ejusque carminum fragm.*; Bude, 1829, in-4°. — Meineke, dans les *Abhandl. d. Berlin Acad.*, 1834. — Schneidewin, dans le *Jarbücher* de Jahn, 1833, IX, p. 129, etc. — Jacobs, dans les *Ephem. litter. Schol. univ.*, 1833, sect. II, p. 109, etc.

RHIGAS (Ῥήγας ὁ Φεραῖος), poëte et patriote hellène, surnommé *le Tyrtée de la Grèce moderne*, mort en mai 1798, à Belgrade. On ne sait rien de l'origine ni des premières années de ce grand citoyen, sinon qu'il naquit vers 1760 ou 1762, à Velestina, bourgade de la Thessalie située sur l'emplacement de l'ancienne Phères, dont il prit le nom, et qu'il fut placé fort jeune dans une des écoles grecques qui commençaient à poindre de divers côtés sur le sol musulman. Ses parents étant morts, du moins on le suppose, dans l'intervalle de ses études, il quitta brusquement sa patrie, peu de temps après sa sortie du gymnase, et passa en Valachie. Deux ou trois mois après, il entra, en qualité de secrétaire, dans la maison d'un des grands boyards du pays, Brancovano. En 1786,

le nouvel hospodar, Nicolas Mavrojéni, l'enleva à Brancovano, et l'attacha à sa personne. La guerre ayant été déclarée entre la Porte et l'Autriche (1788), Mavrojéni, qui avait été placé à la tête de toutes les forces ottomanes dans les deux principautés, confia à Rhigas le commandement de Craïova. Après la mort de son protecteur (juillet 1790), Rhigas, de retour à Bucharest, quitta les affaires, afin de préparer l'exécution du grand dessein qu'il méditait en secret depuis plusieurs années. Il ne s'agissait de rien moins dans sa pensée que d'opérer l'affranchissement de la Grèce au moyen d'une vaste association, qui, sous un titre modeste et en apparence inoffensif, la Société des amis (hétairie), devait commencer par rassembler les membres épars de la nation et la soulever ensuite, à un moment donné, en fournissant des armes et des capitaux à l'insurrection.

Où et quand cette idée fut-elle suggérée à Rhigas? Quels furent ses premiers confidents? On ne sait. Mais une fois qu'elle s'est présentée à lui, elle ne le quitte plus. Elle absorbe toutes ses facultés, et devient comme l'âme de sa vie. Ses travaux, ses études, les voyages qu'il entreprend, les relations qu'il se crée, tout est dirigé vers ce but constant et unique. La secousse violente que la révolution française avait imprimée à toute l'Europe redoubla son ardeur et ses espérances. Prévoyant le moment où le contre-coup s'en ferait sentir en Orient, il se rendit à Vienne. Cette ville renfermant alors une nombreuse colonie grecque, composée en grande partie de négociants enrichis par le commerce, Rhigas comptait sur eux pour le seconder dans son entreprise. L'ardeur de son zèle enflamma les plus tièdes. Les adhésions, les souscriptions lui arrivèrent en foule. Déjà l'hétairie comptait dans son sein une foule d'archontes, de primats, d'évêques, de médecins, des professeurs, des négociants, des capitaines de terre et de mer, toute la partie éclairée, influente ou active de la nation. Plusieurs étrangers, des Turcs même en faisaient partie. Parmi ces derniers il convient de citer en première ligne le célèbre gouverneur de Widdin, Paswan-Oghlou, à qui il avait sauvé la vie quand il commandait à Craïova. L'histoire a conservé encore les noms de deux hommes qui reçurent vraisemblablement ses premières confidences. Démétrius Catargi (1), président du divan (tribunal) princier de Bucharest, et Christophe Perrhévos, son compatriote et plus tard son biographe, qui, étant venu à Bucharest vers 1793, pour y chercher fortune, se lia avec lui d'une étroite amitié. Il suivrait de là que le départ de Rhigas pour Vienne ne fut pas antérieur à 1793, bien que nous trouvions un de ses ouvrages imprimé dans cette ville, chez Pratner, à la date de 1791. D'autres ouvrages suivirent promptement celui-ci. Poëte, journaliste, géographe, imprimeur, en même temps qu'il correspondait avec ses agents au dehors, il fondait un journal et une imprimerie grecque, achevait, en collaboration avec son ami Vendotis (1), la traduction du *Voyage d'Anacharsis*, publiait, pour l'instruction de ses compatriotes, une série de livres de mathématiques et d'histoire, la plupart traduits du français, faisait graver sa grande carte de la Grèce, en douze feuilles, avec les noms anciens en regard des noms modernes, chef-d'œuvre de patience et d'érudition, et composait dans cette langue vulgaire si propre à agir sur les masses, ces immortelles *chansons* qui se retrouvent la plupart dans le recueil de M. de Marcellus. Imprimées clandestinement à Vienne, elles se répandirent dans les diverses parties de la Grèce, où elles excitèrent un enthousiasme que partageaient les Turcs eux-mêmes.

Tout était prêt pour un mouvement, quand la nouvelle de l'entrée des Français en Italie surexcita les espérances des Grecs. Rhigas résolut de s'adresser directement à Bonaparte. Le procédé employé par lui a quelque chose d'ingénieux et de touchant. D'un fragment de la racine d'un gigantesque laurier, qui avait poussé parmi les ruines du temple d'Apollon, non loin du fleuve Pénée, il fit fabriquer une tabatière, et l'envoya au général en chef de l'armée d'Italie. Bonaparte parut touché de cet envoi, et sa réponse, conçue dans les termes les plus bienveillants pour la Grèce, devint le point de départ d'une correspondance qui dura plusieurs mois. Après l'entrée des Français à Venise, Rhigas, soit de son propre mouvement, soit sur l'appel de Bonaparte, partit brusquement de Vienne pour venir conférer avec lui. Quelques jours avant son départ, il avait eu l'imprudence d'expédier à Trieste à l'adresse d'un négociant chiote de ses amis, Antoine Coronios, plusieurs caisses contenant des exemplaires de ses poëmes et une liasse de papiers très-importants, au nombre desquels se trouvait, dit-on, sa correspondance avec Bonaparte. Le malheur voulut que, Coronios se trouvant alors en voyage, les caisses furent reçues par son associé, Démétrius Œconomos, qui prit connaissance des papiers et, effrayé de leur contenu, les porta au gouverneur. Rhigas, sans soupçonner une telle mésaventure, arriva à Trieste au jour indiqué, et fut arrêté. Quelques jours après l'ordre vint de le transférer à Vienne. Rhigas ne se faisait pas illusion sur le sort qui l'attendait : il chercha à se dérober au supplice par une mort volontaire, et il ne réussit qu'à se faire une blessure dans le bas-ventre, dangereuse, mais non mortelle. La Porte avait demandé son extradition, et l'Autriche s'était empressée de déférer à sa demande. Rhigas fut conduit à Belgrade et remis au pacha. Plusieurs tentatives furent faites pour sauver l'illustre pa-

(1) C'était le père du ministre roumain Catargi, qui a été assassiné en 1862 à Bucharest.

(1) Vendotis s'établit ensuite à Venise, où il imprima un grand nombre d'ouvrages en grec moderne.

triote. Paswan-Oghlou aposta sur la route plusieurs détachements de troupes qui devaient l'enlever durant le trajet. Ali de Tébelen, pacha de Janina, fit mouvoir en sa faveur les nombreuses influences qu'il avait dans le sérail. Ses amis particuliers réunirent une somme de 300,000 piastres qui fut offerte au *réis-efendi* Ibrahim. Mais déjà il était trop tard. Le pacha de Belgrade, inquiet de ces démonstrations en faveur de son prisonnier, donna l'ordre de le noyer secrètement la nuit dans le Danube. Rhigas, doué d'une force herculéenne, se débattit longtemps contre les kavass, qui, impatientés de sa résistance, déchargèrent sur lui leurs pistolets à bout portant. Frappé de deux balles en pleine poitrine, il tomba en jetant ces mots en turc comme une insulte à ses meurtriers : « Regardez comme meurent les palicares! » Puis il ajouta dans la langue de son pays : « J'ai déposé la semence dans le sillon; l'heure approche où mon peuple recueillera la douce moisson. »

Rhigas était d'une taille moyenne, le corps un peu gros, robuste, brun avec les yeux bleus, les sourcils épais, le front large et découvert. « La douceur, la bienveillance respiraient sur sa physionomie; la persuasion découlait de ses lèvres. » Doué d'un esprit vraiment libéral, exempt de ces préjugés étroits qui tendaient à créer des distinctions parmi les enfants d'une même patrie, il cherchait sans cesse à étouffer parmi ses compatriotes le germe de ces rivalités anti-nationales. Il composait tous ses ouvrages en grec vulgaire, bien qu'il possédât à fond le grec ancien. En voici les principaux : *Abrégé de physique*, à l'usage des jeunes Grecs; Vienne, 1791; — *Le Voyage d'Anacharsis*, traduit en grec moderne, t. IV, chap. 35-39; Vienne, 1797 (ce qui précède était l'œuvre de Vendotis); — *Les Olympiennes*, drame de Métastase, suivies de *La Bergère des Alpes*, par Marmontel, traduction en vers; Vienne, 1797, in-8°; — *Hymnes et chansons* (Ἄσματα); Jassy, 1814, in-12; — le *Vade-Mecum du soldat* (Στρατιωτικὸν ἐγκόλπιον), poëme; — les *Règlements politiques provisoires* (Προσωρινοὶ πολιτικοὶ κανονισμοί); Vienne, sans date. A. Ubicini.

Σύντομος βιογραφία τοῦ Ρήγα Φεραίου; Athènes, 1860. — *Moniteur de l'an* VI (1798), n° 271. — Pouqueville, *Hist. de la régénération de la Grèce*. — Rizo Néroulos, *Hist. de la révolution grecque*, Paris, 1829, et *Cours de littérature grecque moderne*, Genève, 1828, p. 45, 187, etc. — Papadopoulo, Νεοελλήνικη φιλολογία; Athènes, 1854, t. II, p. 327. — Raybaud, *Mémoires sur la Grèce*; Paris, 1825, t. II, p. 488. — Cohen, *Tableau de la Grèce en* 1825; Paris, 1826, p. 344. — A. Ubicini, *Lettres sur la Turquie*, 2e édition, t. II, p. 82.

RHINTHON (Ῥίνθων), poëte dramatique grec, né à Syracuse ou à Tarente, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. On ne sait rien de son histoire personnelle, sinon qu'il était fils d'un potier et qu'il vécut sous Ptolémée Ier, roi d'Égypte. Suidas nous apprend qu'il fut le premier qui composa des pièces de ce genre de tragédie burlesque que les Grecs appelaient φλυακογραφία (*pièce bouffonne*) ou Ἱλαροτραγῳδία (*tragédie pour rire*). Il serait plus exact de dire qu'il fit le premier entrer dans la littérature un genre réservé jusque-là aux amusements populaires des Grecs de la Sicile et de l'Italie méridionale. Comme il ne nous reste rien de ce poëte, il serait difficile d'indiquer avec précision ce qu'était la *tragédie pour rire*, en quoi elle différait du drame satyrique des Athéniens; il semblait qu'elle était sur un ton plus familier, qu'elle admettait une versification plus libre, plus irrégulière, enfin qu'elle était une parodie continuelle, tandis que dans le drame satyrique la parodie alternait avec la poésie sérieuse. Un grammairien grec (J. Lydus, *De Magist.*, I, 41) dit que Lucilius puisa l'idée de ses satyres dans les comédies de Rhinthon, comme les autres poëtes satyriques latins s'inspirèrent de comiques athéniens. Cette assertion ne doit être admise qu'avec réserve; car s'il est vrai que les Romains, pour la forme et le développement de la satire, durent beaucoup aux comiques doriens et athéniens, la satire n'en est pas moins toute romaine pour le fond. Rhinthon avait composé trente-huit pièces, dont il reste les titres suivants : *Amphitryon* (Ἀμφιτρύων), *Hercule* (Ἡρακλῆς), *L'Iphigénie dans Aulis* (Ἰφιγένεια ἡ ἐν Αὐλίδι), *L'Iphigénie en Tauride* (Ἰφιγένεια ἡ ἐν Ταύροις), *Oreste* (Ὀρέστης), *Télèphe* (Τήλεφος). Ces titres, à défaut de fragments, montrent que les pièces de Rhinthon étaient des sujets de tragédie traités à la manière et dans le style de la comédie. L. J.

Suidas, au mot Ῥίνθων. — Brunck, *Analecta*, I, p. 196, n° 12. — Jacobs, *Animadv. in Anth. græc.*, I, part. 1, p. 421. — Fabricius, *Biblioth. græca*, II, p. 320. — Osann, *Anal. crit.*, p. 69, etc. — Reuvens, *Collect. litt.*, p. 69, etc. — Clinton, *Fasti hell.*, III, p. 486.

RHO (*Alessandro*), en latin *Rhaudensis*, jurisconsulte italien, né en 1543, à Milan, où il est mort, en 1627. Agrégé en 1570 au collége des jurisconsultes de sa ville natale, il enseigna le droit à Pavie, où il compta Melchior Alciat parmi ses disciples, puis à Pise. Au moment où on lui offrait une chaire à Bologne, il fut rappelé par le roi d'Espagne à Milan pour prendre place dans le sénat. On a de lui : *De legitima successione in Portugalliæ regnum*; Milan, 1579, in-4°; — *De analogis universis et equivocis*; Venise, 1587, in-fol.; — *De contractibus emphyteoticis ecclesiarum*; Pavie, 1590, in-4°; — *Consilia et decisiones*; Venise, 1595-1596, 2 vol. in-fol.; — *Pisanæ decisiones*; Francfort, 1600, in-4°; Milan, 1603, in-fol.; — *Variæ resolutiones legales*; Milan, 1608, in-fol.; — plusieurs plaidoyers, discours, etc.

Rhò (*Giovanni*), fils du précédent, né en 1590, à Milan, mort le 9 novembre 1662, à Rome. Admis en 1606 dans la Compagnie de Jésus, il professa d'abord la rhétorique au collége de Brera, et demanda ensuite à aller prêcher l'Évangile dans les Indes; mais ses supérieurs s'y refusèrent, et il consacra sa vie à l'éducation de

la jeunesse dans les principales villes de l'Italie, où il enseigna, dit-on, avec un succès extraordinaire. Sur la fin de sa vie, il fut nommé recteur de la maison professe à Milan, puis provincial à Rome et à Naples. Ses principaux ouvrages sont : *Martyrium trium beatorum e Soc. Jesu, Pauli Michi, Joh. Goto, Jac. Ghisai;* Florence, 1628, in-8° ; — *Vita di S. Lindano abbate;* Rome, 1641, in-4° ; — *Interrogationes apologeticæ;* Lyon, 1641, in-4° ; — *Atti di varie virtù, centurie X;* Milan, 1643, in-4° ; — *Adversus ineptias et malignitatem libelli pseudo-Constantinianii* De S. Ignatii institutione; Lyon, 1644, in-4° ; — *Variæ virtutum historiæ, lib. VII ;* Lyon, 1644, in-4° ; — *Orazioni panegiriche;* Bologne, 1647, in-12 ; — *Orazioni sopra la divina Scrittura;* Venise, 1652, in-4° ; — *Quadragesimale;* Venise et Milan, 1652-1671, 4 vol. in-4° ; — *Sabati del Giesù di Roma, overo Esempli della Madonna;* Rome, 1655-1665, 2 vol. in-4° ; trad. en allemand ; — *Cogitationes variæ;* Anvers, 2e édit., 1656, in-4° ; — *Della Eucharistie orazioni XXX;* Rome, 1657, in-4° ; — *Orazioni sopra gli uomini illustri del Testamento V. e N. ;* Modène, 1672, 8 vol. Le P. Rhò a laissé en manuscrit. *Elogj degli uomini illustri del secolo XVII* et *Orazioni cento sopra i riti sacri della Chiesa.*

RHÒ (*Giacomo*), frère du précédent, né en 1593, à Milan, mort le 27 avril 1638, en Chine. A l'âge de vingt ans il embrassa la règle de Saint-Ignace. Après avoir été ordonné prêtre à Rome, il accompagna Nicolas Trigaut en Chine ; mais, obligé de résider quelque temps à Macao, il empêcha cette ville de tomber au pouvoir des Hollandais, et l'entoura même de nouvelles fortifications (1622). Lorsqu'il pénétra dans la province de Chan-si (1624), où il devait prêcher l'Évangile, il s'exprimait dans la langue du pays avec autant d'aisance qu'un lettré. En 1631 il fut mandé à Pékin, et s'occupa, conjointement avec le P. Adam Schall, de la rédaction du calendrier impérial. On ne connaît de lui en italien que la relation de son voyage, intitulée : *Lettere II della sua navigazione e delle cose dell' India* (Milan, 1620, in-8°) ; mais il a composé en chinois beaucoup d'ouvrages, cent cinquante selon le P. Kircher, les uns sur la religion, les autres sur l'astronomie et les mathématiques.

RHÒ (*Paolo*), frère des deux précédents, mort en 1631, à Milan, professa le droit et siégea au sénat de sa ville natale. On a de lui : *Dell' origine e progressi della famiglia Rhò milanese;* Milan, 1620, in-fol.

Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Argelati, *Biblioth. mediolanensis.* — Kircher, *China illustrata*, p. 119. — Picinelli, *Athenæum.*

RHODE (*Jean*), en latin *Rhodius*, médecin et antiquaire danois, né vers 1587, à Copenhague, mort à Padoue, le 24 février 1659. Après avoir terminé à Padoue ses études de médecine, il s'y fixa et y exerça son art avec un grand succès. Une grande partie de son temps était consacrée à des recherches archéologiques et à entretenir une vaste correspondance avec beaucoup de savants des divers pays de l'Europe. On a de lui : *De acia dissertatio, ad Corn. Celsi mentem, qua simul universæ fibulæ ratio explicatur;* Padoue, 1639, in-4° ; nouvelle édition corrigée, Copenhague, 1672, in-4°, et augmentée de deux opuscules inédits ; — *Observationum medicinalium centuriæ III;* Padoue, 1657, in-8° ; — *Catalogus LX auctorum suppositiorum*, en tête du *Theatrum anonymorum* de Placius. Rhode a aussi donné des éditions annotées ; mais c'est à tort qu'on lui a attribué les *Elogia virorum illustrium* de son ami Tomasini. Sa bibliothèque et ses manuscrits passèrent entre les mains de son parent Th. Bang, théologien à Copenhague, et furent ensuite achetés par Bartholin ; mais en 1670 l'incendie qui dévora la bibliothèque de ce savant détruisit aussi presque tous les livres et papiers laissés par Rhode.

Bartholinus, *De scriptis Danorum*, et les *Hypomnemata* de Moller. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Renauldin, *Les médecins numismatistes.*

RHODES (*Alexandre* DE), missionnaire français, né le 15 mars 1591, à Avignon, mort le 5 novembre 1660, en Perse. Sa famille (*de Rhueda* ou *de Rhoda*) était originaire d'Espagne, et s'établit au quinzième siècle dans le comtat Venaissin. Admis en 1612 chez les Jésuites à Rome, il obtint, après de longues sollicitations, la permission d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes orientales (1618). Il s'embarqua au printemps de 1619 à Lisbonne ; mais arrivé à Goa, il y fut retenu sous différents prétextes jusqu'en 1623, où il se rendit à Macao. Il brûlait de pénétrer dans le Japon, et il avait consacré une année entière à se familiariser avec l'idiome du pays ; les rigueurs exercées contre les chrétiens l'empêchèrent de donner suite à son projet. Envoyé dans la Cochinchine, il fut au bout de six mois en état de prêcher aux indigènes dans leur langue, et essuya quelques persécutions. En 1627, il passa dans le Tonquin, et gagna la confiance du roi et de plusieurs personnages considérables ; la jalousie des eunuques lui fit perdre en un moment le fruit de ses labeurs : un édit sévère fut lancé contre la religion chrétienne, et le P. de Rhodes fut expulsé. De retour à Macao, il y résida dix ans, professant la théologie et parcourant de temps à autre la province de Canton. Animé d'un zèle ardent pour la foi, il demanda à retourner en Cochinchine (1640) ; la persécution interrompit le cours de ses travaux apostoliques : arrêté, jugé et condamné à mort, il eut le bonheur de voir sa peine commuée en un bannissement perpétuel (1646). Comme il revenait en Europe, un emprisonnement qu'il subit à Java lui fit changer de route : il s'em-

barqua pour Macassar, et visita Bantam et Surate. En 1648 il traversa tout le royaume de Perse, rencontra chemin faisant Le Gouz de La Boullaye (*voy.* ce nom), et se rendit par l'Anatolie et l'Arménie à Smyrne, où il mit à la voile pour Gênes. Trois années d'un paisible séjour à Rome ne le guérirent pas de la passion des voyages; il alla faire à Paris les préparatifs de sa dernière entreprise, et partit pour la Perse à la tête d'une nouvelle mission. On s'accorde à dire qu'il a donné sur les pays qu'il a parcourus des détails généralement exacts. Il a publié : *Relazione de' felici successi della santa fide nel regno di Tunchino;* Rome, 1650, in-4°, avec une carte du royaume d'Annam; trad. en français par Albi (Lyon, 1651, in-4°) et en latin par l'auteur (*Tunchinensis historiæ lib. II;* Lyon, 1652, in-4°); — *Dictionarium annamiticum, lusitanum et latinum;* ibid., 1651, in-4° à 2 col. : l'auteur dit dans la préface qu'il a fait usage des travaux entrepris par les PP. Gaspar de Amaral et Antonio Barbosa, et laissés inédits; — *Relation des progrès de la foi au royaume de la Cochinchine;* Paris, 1652, in-8°; — *Sommaire des divers voyages et missions apostoliques du P. A. de Rhodes à la Chine et autres royaumes de l'Orient;* Paris, 1653, in-8°; la seconde édition, augmentée et divisée en trois livres, a paru à Paris, en 1666, in-4°, et a été reproduite en 1688; — *Relation de ce qui s'est passé en* 1649 *dans les royaumes où les PP. de la Compagnie de Jésus de la province du Japon publient l'Évangile;* Paris, 1655, in-8°; — *Relation de la mission établie en Perse;* Paris, 1659, in-8°.

RHODES (*Georges* DE), frère du précédent, né en 1597, à Avignon, mort le 17 mai 1661, à Lyon, embrassa en 1613 la règle de Saint-Ignace, enseigna la rhétorique au collége de Notre-Dame à Lyon, et y fut recteur pendant vingt-sept ans. On a de lui : *Disputationes theologiæ scholasticæ;* Lyon, 1661, 1671, 1676, 2 vol. in-fol.; dans le t. Ier, il y est question de Dieu, des anges et de l'homme; dans le t. II, du Christ, de la Vierge et des Sacrements; — *Philosophia peripatetica;* Lyon, 1671, in-fol.

Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

RHODES (*Jean* DE), médecin français, de la famille des deux précédents, né vers 1635, à Lyon, où il est mort, le 13 avril 1695. Fils d'un médecin, Henri de Rhodes, il suivit la même carrière, et fut attaché, comme l'avait été son père, à l'hôtel-Dieu de Lyon, en 1666. Il est auteur, outre un *Traité sur les eaux chaudes minérales artificielles* (1689, in-8°), d'un curieux et rare opuscule, qui a pour titre : *Lettre en forme de dissertation au sujet de la prétendue possession de Marie Volet, dans laquelle il est traité des causes naturelles de sa possession, de ses accidents et de sa guérison* (Lyon, 1691, in-8° de 75 pages). Cette Marie Volet, jeune Bressane simple et fort dévote, était tombée dans une mélancolie profonde, à la suite de laquelle elle perdit le sommeil et l'appétit, et fut sujette à de violentes crises nerveuses. Durant ses accès elle hurlait et prononçait des phrases décousues ou inintelligibles. Elle se crut possédée du démon, et cette illusion ne fit qu'aggraver son mal. Rhodes la traita en malade, lui prescrivit l'usage des eaux minérales, s'efforça de lui donner des distractions agréables, et la guérit en peu de temps. C'est le récit de cette affection qui forme l'objet de sa lettre au chanoine d'Estaing; mais en cherchant à l'expliquer il a eu recours aux idées les plus bizarres. La cause du mal, c'est selon lui l'irritation des esprits du cerveau jetés hors de leur voie naturelle. Le cerveau en effet ressemble à une ville partagée en divers quartiers, et peuplé d'esprits animaux en guise d'habitants; ils reconnaissent un roi, nommé Pneumonax, qui lui-même délègue son pouvoir à des lieutenants placés dans les yeux, le poumon et l'estomac. On railla beaucoup cette république des esprits, qui n'était peut-être qu'une ingénieuse allégorie de Rhodes, et quelques écrits furent échangés. La *Lettre* du médecin lyonnais a été réimprimée dans le t. IV de l'*Histoire des pratiques superstitieuses* du P. Lebrun.

Colonia, *Hist. de Lyon*, II, 803 — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, I, 253. — *Catalogue des mss. de la Biblioth. de Lyon*, II, 282.

RHODIGINUS. *Voy.* RICCHIERI.

RHODOMANN (*Laurent*), helléniste allemand, né le 5 août 1546, dans le village de Saxswerfen, dans le comté de Hohenstein, mort à Wittemberg, le 8 janvier 1606. Fils d'un paysan, il montra de bonne heure des dispositions si remarquables, que le comte de Stollberg lui fournit les moyens d'aller à Ilefeld se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes. Après avoir ensuite suivi à Rostock l'enseignement de Chytrée, il dirigea l'école de Schwerin (1571), puis celle de Lunebourg (1572); nommé en 1584 pasteur à Walkenried, il fut appelé en 1591 à la chaire de grec et d'histoire à Iéna, devint en 1598 recteur à Stralsund, et passa en 1601 à Wittemberg comme professeur d'histoire. « Rhodomann, dit Niceron, a excellé dans la poésie grecque, et ce qu'il a fait en ce genre a toujours été fort estimé. Il n'en est pas de même de ses poésies latines, qui ont été méprisées par Scaliger et dont personne ne paraît avoir jamais fait cas. » On a de lui : *Lutherus, carmine græco heroico, cum interpretatione latina;* Urselles, 1579, in-8°; — *Ilfelda Hercynica descripta carmine græco et latino;* Leipzig, 1579, 1582, in-8°; — *Anonymi poetæ græci : Argonautica; Thebaica, sive bellum ad Thebas de regno Œdipi; Troica; et Ilias parva, carmine heroico græco;* Leipzig, 1588, in-8° : ce recueil, devenu rare, fut publié par Neander à la demande de Rhodomann, qui tenait à ne pas

s'occuper de l'impression de ces poëmes supposés, afin de ne pas être soupçonné d'en être l'auteur; — *Poesis christiana Palestinæ, seu Historiæ sacræ libri IX;* Francfort, 1589, in-4°; — *Theologiæ christianæ tirocinia, carmine heroico græco-latino;* Leipzig, 1596, in-8°. Rhodomann, qui a encore publié une vingtaine de poëmes de circonstance en grec et en latin, et dont les principaux ont été reproduits dans les *Deliciæ poetarum germanorum*, a aussi donné des éditions avec traduction latine de Quintus Calaber, Hanau, 1604, et de Diodore de Sicile, ibid., 1604, 2 vol. in-fol.

Lange, *Vita Rhodomanni;* Lubeck, 1741. — Sennert, *In funere Rhodomanni;* Wittemberg, 1606, in-4°. — *Manes Rhodomanni;* ibid., 1608, in-4°. — Witten, *Memoriæ philosophorum.* — Lizelius, *Historia poetarum græcorum Germaniæ.* — Niceron, *Mémoires*, XLII.

RHODOPIS (Ῥοδῶπις), célèbre courtisane grecque, d'origine thrace, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Elle fut compagne d'esclavage du fabuliste Ésope dans la maison de Iadmon de Samos. Elle devint ensuite la propriété d'un autre Samien, Xanthus, qui la conduisit à Naucratis en Egypte sous le règne d'Amasis. Naucratis était le port le plus commerçant de l'Égypte; Rhodopis y exerça le métier de courtisane au profit de son maître. Charaxus, frère de la poëtesse Sapho, attiré à Naucratis par des affaires de commerce, devint amoureux de la courtisane, la racheta pour une grosse somme d'argent, et lui rendit la liberté (*voy.* SAPHO). Rhodopis acquit des richesses considérables, sur lesquelles elle préleva de quoi offrir au temple de Delphes dix grandes broches de fer que l'on y voyait du temps d'Hérodote. Cet historien nomme la courtisane Rhodopis, tandis que Sapho l'appelait Dorichas; c'était là probablement son premier nom; celui de Rhodopis (*aux joues roses*) lui fut donné sans doute à cause de l'éclat de son teint. On prétendait que Rhodopis avait fait construire la troisième pyramide. Ce conte, réfuté par Hérodote, resta cependant en crédit parmi les écrivains grecs; Zoëga et Bunsen l'expliquent par une confusion entre la courtisane *aux joues roses* et la belle reine égyptienne Nitocris, qui, suivant Jules l'Africain et Eusèbe, bâtit la troisième pyramide. Strabon et Élien racontent sur Rhodopis une curieuse histoire. Un jour qu'elle se baignait à Naucratis, un aigle enleva une de ses sandales, l'emporta dans les airs et la laissa tomber sur les genoux du roi d'Égypte, qui rendait la justice à Memphis. Ravi de la forme de cette chaussure, le roi n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il eût découvert la personne à qui elle appartenait, et il prit pour femme la belle courtisane grecque. L. J.

Hérodote, II, 134, 135. — Athénée, XIII, p. 596. — Suidas, au mot Ῥοδώπιδος ἀνάθημα. — Strabon, XVII, p. 808. — Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 12. — Élien, *Var. hist.*, XIII, 33. — Bunsen, *Ægyptens stelle in der Weltgeschichte*, III, p. 236-238.

RHOE. *Voy.* ROE.

RHYNDACENUS. *Voy.* LASCARIS.

RHYNE (*Guillaume* TEN), naturaliste hollandais, né vers 1640, à Deventer; la date de sa mort n'est pas connue. Il fit ses études à Leyde, et compta parmi ses maîtres le célèbre Dubois de le Boë. Nommé médecin de la Compagnie des Indes orientales, il s'embarqua au printemps de 1673, et s'arrêta au cap de Bonne-Espérance pour observer les productions du pays. A Batavia il ouvrit des cours de médecine et d'anatomie, et fit, en compagnie de quelques-uns de ses élèves, des excursions dans les îles de Java et de la Sonde; il découvrit une foule de plantes nouvelles, et les envoya en Europe au botaniste Breyn, qui en publia une partie dans ses *Centuries.* Il s'aventura jusqu'au Japon, parut à la cour, et guérit, dit-on, l'empereur d'une maladie grave. A son retour à Batavia (1674), il devint le collaborateur de van Rheede pour la rédaction de l'*Hortus malabaricus.* On a de lui : *Meditationes in Hippocratis textum XXIV de veteri medicina;* Leyde, 1672, in-12; — *De arthritide; de chymiæ et botanicæ dignitate; de physiognomia; de monstris;* Londres, 1683, in-8°, fig. : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la description du traitement que les Chinois et les Japonais emploient avec succès pour la goutte, et qui consiste dans la brûlure par le moxa ou dans la ponction des parties gonflées au moyen d'une aiguille d'or; — *Schediasma de promontorio Bonæ Spei et de Hottentotis;* Schaffouse, 1686, in-12; Bâle, 1710, in-8°, trad. en anglais.

Biogr. médicale.

RIAMBOURG (*Jean-Baptiste-Claude* DE), magistrat français, né le 24 janvier 1776, à Dijon, où il est mort, le 16 avril 1837. D'une bonne famille de la Bourgogne, il se fit recevoir avocat, et fut attaché comme juge auditeur à la cour d'appel de sa ville natale; il y devint en 1811 conseiller, en 1815 procureur général et en 1818 président de chambre. On a de lui quelques ouvrages philosophiques, tels que *Les Principes de la révolution française définis et discutés* (Paris, 1820, in-8°); *L'Ecole d'Athènes* (1830, in-8°), tableaux des contradictions de la philosophie ancienne; et *Du rationalisme et de la tradition* (1834, in-8°). Il a fourni beaucoup d'articles contre les philosophes modernes au *Correspondant*, aux *Annales de philosophie chrétienne*, à *La Dominicale*, et quelques mémoires au recueil de l'Académie de Dijon. Ses *Œuvres* ont été l'objet de deux éditions, l'une donnée par MM. Foisset (Paris, 1838, 3 vol. in-8°), l'autre par l'abbé Migne (1849-1850, gr. in-8°), avec des additions.

Th. Foisset, *Notice* dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon.*

*__RIANCEY__ (*Henri-Léon* CAMUSAT DE), publiciste français, né le 24 octobre 1816, à Paris. Son grand-père, chevalier de Saint-Louis, émigra en 1790, et mourut à l'armée de Condé. Après avoir fait de bonnes études au collége Henri IV, il choisit la carrière du barreau, et plaida de pré-

férence pour les catholiques et les légitimistes. Secrétaire du comité de la Liberté religieuse, dont M. de Montalembert était président, il collaborait en même temps à *L'Ami de la religion*, au *Correspondant* et à *L'Union monarchique*. Au mois d'avril 1849 il fut élu représentant de la Sarthe à l'Assemblée législative, et prit part aux votes de la majorité réactionnaire; après le coup d'État il fut du nombre des députés qui subirent une courte détention au fort de Vincennes. Il prit en 1852 la rédaction en chef du journal *L'Union*. On a de lui : *Histoire du monde depuis la création jusqu'à nos jours;* Paris, 1838-41, 4 vol. in-8°, en société avec Ch. de Riancey, son frère; — *Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *La loi et les Jésuites;* Paris, 1845, in-8°; — *Mgr Affre, archevêque de Paris;* Paris, 1848, in-18; — *Les deux Psautiers de la Vierge Marie;* Paris, 1852, trad. du latin de saint Bonaventure; — *Recueil des actes de Pie IX;* Paris, 1852-1854, 3 vol. in-8°, traduits et mis en ordre; — *Le général comte de Coutard, étude;* Paris, 1856, in-8°; — plusieurs brochures politiques et religieuses, lettres, circulaires, etc.

Son frère, *Charles-Louis*, né le 19 octobre 1819, à Paris, l'a aidé dans ses travaux et a collaboré aux mêmes journaux, notamment à *L'Union*. Il est mort à Paris, le 2 février 1861.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

RIANSARÈS (Duc DE). *Voy.* MUÑOZ.

RIARIO (*Jérôme*), seigneur de Forli et d'Imola, né vers 1443, à Savone, tué le 14 avril 1488, à Forli. Neveu et favori du pape Sixte IV, il participa largement aux trésors que la scandaleuse avarice de Paul II avait amassés. Catherine sa femme lui apporta en dot le comté de Bosco et la protection de Galeaz Sforza, son père, et le cardinal Riario, son frère, lui acheta, au prix de 40,000 ducats d'or, la ville et la principauté d'Imola, malgré les négociations entamées par Laurent de Médicis. Ennemi déclaré de ce dernier, qui s'opposa constamment à son dessein d'envahir les petits États de la Romagne, il entra en 1478 dans la conjuration des Pazzi, et lui déclara la guerre ensuite, à l'instigation du pape. Fort de l'obéissance des troupes pontificales qu'il commandait, il surprit Forli, souveraineté que les Ordelaffi possédaient depuis cent cinquante ans, et s'en fit donner l'investiture (1480). Il se ligua avec la république de Venise contre Hercule Ier, duc de Ferrare, dont il convoitait les États, et battit à Campo-Morto (21 août 1482) le duc de Calabre, qui marchait au secours d'Hercule d'Este. Changeant brusquement de parti, il s'allia, le 12 décembre 1482, au duc de Ferrare, et déclara la guerre aux Vénitiens, que le pape excommunia, le 25 mai suivant, pour les forcer à poser les armes. Voyant l'inutilité de ses démarches pour s'emparer de Rimini et de Pesaro, il s'agrandit aux dépens des Colonna, et les chassa de Marino della Cava et de plusieurs autres forteresses. La mort de son oncle (13 août 1484) le priva de son plus ferme soutien. Les fiefs des Colonna se révoltèrent; le château Saint-Ange, dont il était dépositaire, fut livré par sa femme aux cardinaux pour une grosse somme d'argent, et lui-même, après l'élection d'Innocent VIII, se retira dans sa principauté de Forli. Les Médicis et ses nombreux ennemis le firent assassiner par ses propres gardes. Il laissa un fils, *Octavien*, qui ne dut la conservation de sa principauté qu'à la fermeté de sa mère, Catherine Sforza.

RIARIO (*Pierre*), cardinal, frère du précédent, né en 1445, à Savone, mort le 5 janvier 1474, à Rome. Il n'était qu'un simple moine de l'ordre de Saint-François, sans mérite comme sans vertu, lorsque, dès le cinquième mois du pontificat de Sixte IV, il fut nommé cardinal de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence et légat du saint-siége dans toute l'Italie. Des historiens assurent qu'il était le fruit d'un commerce incestueux du pape avec sa sœur; d'autres expliquent l'attachement outré que lui témoigna ce pontife par des motifs plus honteux encore. Quoi qu'il en soit, il eut dès lors tout pouvoir à la cour; ses audiences étaient plus fréquentées que celles du pape lui-même; les évêques, les légats, les hommes de tous rangs affluaient à toute heure dans sa maison. Il donna, en 1473, aux ambassadeurs du roi de France et à Léonor d'Aragon deux repas d'un faste inouï jusqu'alors, pour lesquels il dépensa 200,000 florins et s'endetta de 40,000. Dans un voyage qu'il fit cette même année en Italie, il lutta de splendeur et de magnificence avec le duc de Milan, et s'abandonna à Venise à tous les excès. Pour subvenir à ses dépenses, il réunissait les prélatures les plus considérables et accumulait un nombre infini de bénéfices. Épuisé de débauches, il revint à Rome, où il mourut quelques jours après, amèrement pleuré du pontife.

RIARIO (*Raphael* GALEOTTO, plus connu sous le nom de), cardinal, né le 3 mai 1451, à Savone, de Violenta, sœur des précédents, mort le 7 juillet 1521, à Naples. Il fut également comblé des faveurs du pape Sixte IV, qui en décembre 1477 l'éleva au cardinalat et lui conféra dans la suite plusieurs évêchés et archevêchés, avec les riches abbayes du Mont-Cassin et de la Cava. Les fêtes données à Florence à l'occasion de sa promotion au cardinalat furent choisies par les Pazzi et les autres conjurés, pour assassiner Laurent de Médicis et son frère Laurent. Le nouveau cardinal, que sa jeunesse avait sans doute empêché de mettre dans le secret, n'échappa à la vengeance des Florentins qu'en se réfugiant sur l'autel où il officiait. Sous Alexandre VI il se réfugia en France, dans son évêché de Tréguier. Il retourna en Italie lors de l'élection de Pie III,

et entra dans la conspiration du cardinal Petrucci contre Léon X, qui lui pardonna généreusement. Il passe pour avoir rétabli le premier à Rome le luxe des représentations théâtrales.
S. R.

Annal. eccl., 1471-1484. — Panvinio, *Vita di Sisto IV*. — Stef. Infessura, *Diario rom.* — Jacob Ammanati, *Epistola* 548 *ad Fr. Gonzagam card.*, 821.

RIBADENEIRA (*Pedro*), célèbre jésuite espagnol, né le 1er novembre 1527, à Tolède, mort le 1er octobre 1611, à Madrid. Tout jeune il fut envoyé à Rome pour y continuer ses études; il y connut Ignace de Loyola, qui l'admit en 1540, à peine âgé de treize ans, au nombre de ses disciples, avant même que sa compagnie eût été confirmée par le saint-siége. Étant venu en 1542 à Paris, il fit des progrès considérables dans la philosophie et la théologie, et en 1545 il acheva ses cours à Padoue. Après avoir enseigné la rhétorique depuis 1549 à Palerme, il se rendit en 1555 dans les Pays-Bas, et remplit dans la suite la place de provincial en Toscane et en Sicile. Ses talents lui valurent partout des amis illustres, et il fut chargé par les trois premiers généraux de son ordre, saint Ignace, les PP. Lainez et Borgia, de le propager dans les Flandres et en Espagne, ce dont il s'acquitta avec un zèle infatigable. En 1574 il obtint l'autorisation de s'établir à Madrid, où il consacra sa plume à la défense de la religion; malheureusement il avait plus de bonne volonté que de lumières; il était d'une crédulité puérile, et il manquait tout à fait de critique. On a de lui : *Vida de S. Ignacio;* Madrid, 1570, in-8°; trad. en latin par l'auteur, Anvers, 1588, in-8°. Cette vie, la première qui ait été écrite du fondateur des Jésuites, a donné lieu à de nombreuses traductions et réimpressions. Ribadeneira retoucha plusieurs fois son ouvrage. Il avait d'abord ingénuement avoué qu'Ignace n'avait pas reçu le don des miracles, en ajoutant que l'institution même de la Compagnie de Jésus, son accroissement et les prodiges opérés par quelques-uns de ses membres étaient une assez forte preuve de l'intervention manifeste de Dieu. Plus tard il se rétracta, et fit faire à Ignace un grand nombre de miracles. La *Vie de saint Ignace* fut réimpr. par Simon Stenius (1598, in-8°), et accompagnée de notes très-piquantes, qui donnèrent lieu à une querelle, aujourd'hui oubliée, entre les jésuites et les protestants; — *De la scisma de Ingalaterra*; Madrid, 1588, in-8°, trad. en latin; — *De la tribulacion particular y publica;* Barcelone, 1591, in-8°; — *Vidas de Diego Lainez, Alfonso Salmeron y Francisco de Borja;* Madrid, 1592, in-8°; trad. en latin par André Schott (Anvers, 1598, in-8°) et en français; ces trois vies ont été réunies à celle de saint Ignace dans l'édit. de Madrid, 1594, in-fol.; — *Tratado de la religion y virtudes que debe tener el principe christiano para gobernar sus Estados;* Madrid, 1595, 1601, in-8°; Anvers, 1597, in-8°; trad. en français, en latin, en anglais et en italien : c'est une réfutation du *Prince* de Machiavel; on y trouve beaucoup de propositions hasardées sur la puissance des rois et les devoirs de leurs sujets; — *Narratio legationis Franc. de Mendoza;* Bruxelles, 1598, in-4°; — *Flos sanctorum, o Libro de las vidas de los santos;* Madrid, 1599-1610, 2 vol. in-fol. : cette compilation, réimprimée plusieurs fois et traduite en latin et cinq ou six fois en français, a été complétement effacée par les travaux des Bollandistes; elle est écrite dans un style agréable; mais les miracles, les légendes, les contes les plus ridicules y sont entassés sans discernement; — *Vida de Christo y de su madre santissima*; Madrid, 1604, in-fol.; — *Tratado en el qual se da razon del Instituto de la Compania de Jesu;* Madrid, 1605, in-4°; — *De scriptoribus Societatis Jesu*; Anvers, 1608, in-8° : ce catalogue incomplet a été successivement augmenté par les PP. Schott (1613), Alegambe (1643) et Southwell (1676); — *Manual de oraciones y exercicios*; Madrid, 1611, in-16. Le P. Ribadeneira a traduit du latin *Las Confessiones* et *Las Meditaciones* (1598, 2 vol.) de saint Augustin.

N. Antonio, *Nova Biblioth. hispana.* — Southwell, *De Script. Soc. Jesu.*

RIBAS (*Juan* DE), religieux espagnol, né en 1612, à Cordoue, mort le 4 novembre 1687, dans la même ville. Il était de l'ordre de Saint-Dominique. Habile théologien, il enseigna avec réputation la philosophie dans le couvent de Saint-Paul à Cordoue, et pendant longtemps il y dirigea les études. A l'époque de sa mort ses confrères publièrent un recueil de vers et de discours à sa louange. On a répandu sur ce religieux beaucoup d'assertions dont l'abbé Goujet s'est attaché à démontrer la fausseté. Outre des sermons et des opuscules ascétiques, on a de lui : *Sueldo al Cesar y a Dios su gloria* (1663, in-fol.), sous le nom de Joseph de Zais; il y prouve qu'on avait eu tort d'enlever à saint Thomas la *Catena aurea* pour en faire honneur au P. Carbonnel. Plusieurs auteurs lui ont attribué avec quelque vraisemblance le fameux ouvrage intitulé *Teatro jesuitico, apologetico discurso con saludables y seguras dotrinas necessarias a los principes y senores de las tierras* (Coïmbre, 1654, in-4°), et qui porte le pseudonyme de Francesco de la Piedad. Ce pamphlet, où les Jésuites sont traités avec une sévérité extrême, fut brûlé par ordre de l'inquisition et supprimé avec tant d'exactitude que l'on n'en a vu dans les ventes que quelques exemplaires; il devint l'occasion d'une polémique passionnée, et on le donna tour à tour aux jansénistes et aux protestants. Quant à Ribas, il se refusa constamment à reconnaître pour sienne cette production satirique; cependant il n'y avait qu'une voix pour la lui attribuer dans toutes les maisons de son ordre en Espagne. Ribas n'en était pas d'ail-

leurs à son coup d'essai contre les Jésuites, et il a écrit contre eux d'autres ouvrages, qu'il a avoués, entre autres celui qui a pour titre *Barragan botero*, et auquel le roi Philippe IV prenait tant de plaisir qu'il s'en faisait souvent lire des passages par forme de récréation.

Échard, *Script. ord. Prædicat.* — Goujet, dans le *Dict. hist.* de Moréri. — Peignot, *Dict. des livres condamnés*, II, 134. — Brunet, *Manuel du libraire.*

RIBAUT (*Jean*), navigateur français, né à Dieppe, vers 1520, massacré au fort Caroline (Floride), en 1565. C'était un zélé protestant et un excellent marin. L'amiral de Coligny, prévoyant les persécutions que ses coreligionnaires auraient bientôt à redouter, eut l'idée de leur préparer un asile au delà des mers. Avec la permission de Charles IX, il arma deux roberges sur lesquelles il embarqua cinq ou six cents marins ou soldats d'élite, tous huguenots. Jean Ribaut reçut le commandement de cette expédition, qui mit à la voile de Dieppe, le 18 février 1562. Après une heureuse navigation, Ribaut atterrit, à la fin d'avril, vers le 30° de latitude, près d'un promontoire boisé qu'il appela *Cap Français*. Il remonta la côte au nord, découvrit la rivière des *Dauphins* (1), puis celle de *Mai* (2), à l'embouchure de laquelle il débarqua (1er mai). Il a été reconnu depuis que Ribaut avait pris plusieurs anses pour des embouchures de fleuve; il est donc fort difficile de suivre son itinéraire et de retrouver les neuf rivières qu'il prétend avoir reconnues sur une étendue de soixante lieues de côtes. Il donna le nom de *Port-Royal* à l'endroit où il s'arrêta (Caroline du Sud). Sur une île (3) située à l'entrée du Toubachire, il construisit un fort, qu'il nomma fort Charles, en l'honneur du roi Charles IX, et y laissa vingt-cinq hommes avec quatre canons, sous le commandement d'Albert, l'un de ses meilleurs officiers. Il revint à Dieppe, le 20 juillet. La petite colonie ne se maintint pas longtemps. Les soldats se révoltèrent, tuèrent leur chef, construisirent un brigantin sur lequel ils se dirigèrent vers la France. Le manque de vivres les força à dévorer plusieurs des leurs. Ils allaient sombrer en vue des côtes de Bretagne lorsqu'ils furent recueillis par une barque anglaise.

La guerre civile avait empêché Ribaut d'amener des secours à sa colonie; il y prit une part active, et passa ensuite en Angleterre, où il fit, selon Watt, imprimer *The whole and true discovery of Terra Florida* (Londres, 1563, in-12). Après la paix de 1564, Coligny reporta ses regards vers la Floride. Il consacra cent mille écus à l'armement de trois navires, qui partirent sous la conduite de René de Laudonnière (*voy.* ce nom), gentilhomme poitevin, qui avait fait partie de la première expédition. Ribaut partit de Dieppe, le 22 mai 1565, avec sept navires et environ quatre cents personnes des deux sexes; son fils Jacques l'accompagnait. Il entra le 27 août dans la rivière de Mai. Il y trouva Laudonnière sur le point de faire sauter le fort Caroline et réduit à la dernière extrémité par la disette et l'indiscipline de ses compagnons, qui presque tous avaient déserté. Ribaut se hâtait de rallier les débris de la colonie lorsqu'elle fut attaquée à l'improviste par une flotte espagnole, commandée par Menendez. Une tempête ayant dispersé ou brisé la petite escadre, les Espagnols en eurent bon marché pièce à pièce : ils prirent ensuite les retranchements presque sans combattre. Neuf cents Français furent égorgés; malades, femmes, enfants, rien ne fut épargné. Menendez fit attacher à des gibets les corps des principaux officiers, et pour cacher sous le manteau de la religion la manière infâme dont il avait manqué de foi, il fit écrire au-dessus des cadavres de ces malheureux : « Pendus non comme Français, mais comme hérétiques ». Jean Ribaut, battu par la tempête, tomba entre les mains de Menendez et fut poignardé par derrière. Il fut écorché encore palpitant, et les lambeaux de son corps, coupé en morceaux, furent plantés sur des piquets autour du fort. Cet acte de barbarie ne demeura pas impuni; Dominique de Gourgues (*voy.* ce nom) en tira une juste et éclatante vengeance. A. DE L.

Laudonnière, *Hist. de la Floride.* — J. Lemoyne de Mourgues, *Relation du voyage du capitaine J. Ribaud à la Floride*, dans la *Narratio regionum Indicarum per Hispanos devastatarum*, publié par Th. de Bry, 1590-1598. — Le Challeur, *Dernier voyage de Jean Ribaut.* — *Brief Discours et Histoire d'un voyage de quelques François en la Floride*, 1579, et dans les *Archives curieuses de l'hist. de France*, VI. — Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle France*, 1744. — Haag frères, *France protest.*

RIBBING DE LEUVEN (*Adolphe-Louis*, comte), gentilhomme suédois, né à Stockholm, en 1764, mort à Paris, le 1er avril 1843. Il entra fort jeune au service de France, s'embarqua pour l'Amérique sous le comte d'Estaing, et retourna dans sa patrie en 1786. Membre des états généraux la même année, il se fit remarquer par son opposition violente contre tous les actes du roi Gustave III. Jeune et ardent, il se mit bientôt à la tête de cette partie de la noblesse qui voyait dans le roi l'ennemi de ses priviléges, et s'associa au complot tramé par le comte de Horn, Ankarstroem, Lilliehorn, etc. (*voy.* GUSTAVE III). Ce fut lui qui, dans la salle de l'Opéra, désigna le roi aux coups d'Ankarstroem en lui mettant la main sur l'épaule et en disant : « Bonjour, beau masque. » Le lendemain même il fut arrêté avec ses complices. Après des débats judiciaires assez longs les trois accusés furent condamnés à mort; mais le roi avait obtenu que la peine des complices serait commuée en celle du bannissement à perpétuité. Deux mois après la mort de Gustave l'arrêt fut mis à exécution. Ribbing prit le nom de *van Leuven*, et vint en France, où il fut reçu dans les salons du directeur Barras; les dames de cette époque le désignèrent sous le nom de *beau régicide*. Accueilli

(1) Aujourd'hui *San-Juan.*
(2) Le *Rio San-Mateo* des Espagnols.
(3) Aujourd'hui *Lemon island.*

avec empressement à Coppet par Mme de Staël et par Benjamin Constant, il parcourut la Suisse et revint à Paris, où sous le gouvernement de Napoléon il vécut dans l'obscurité. La restauration ne l'inquiéta pas, mais en 1816 il crut devoir suivre les exilés français en Belgique, et y fut l'un des rédacteurs du *Vrai libéral*. Lorsque l'amnistie permit à ses amis de rentrer dans leur pays, il revint avec eux à Paris, et y vécut pendant plusieurs années à peu près ignoré. On a prétendu que Ribbing, lors de la première représentation du ballet de *Gustave III*, voulant voir si la mise en scène avait bien la couleur locale, prit un cabriolet pour se rendre à l'Opéra, qu'il fit un faux pas, qu'on le releva blessé grièvement et qu'il mourut quelques jours après; ce fait n'est pas exact; le comte Ribbing est mort ou plutôt s'est éteint tranquillement en 1843, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Son fils, *Adolphe* DE LEUVEN, s'est fait connaître à Paris comme auteur dramatique. A. J.

Posselt, *Geschichte Gustavs III*. — *Hist. de l'assassinat de Gustave III*, par un officier polonais, témoin oculaire. — Bouillé, *Mémoires*. — Beaumont de Vassy, *Les Suédois depuis Charles XII*.

RIBEIRO (*Bernardin*), poëte portugais, né à Torrão (Alemtejo), mort au seizième siècle. On ne sait presque rien d'exact sur l'écrivain qu'on a appélé parfois l'*Ennius* de Camoens. Il sortait d'une famille noble; on ne précise nulle part à quelle époque il fut successivement gentilhomme du palais, commandeur de Villacova dans l'ordre du Christ, *capitão mor* des flottes de l'Inde et gouverneur du fort de Saint-Georges de Mina sur les côtes d'Afrique. Une légende poétique fort accréditée en Portugal veut qu'il ait inspiré une vive passion à Beatriz (1), fille du roi Manoel, au temps où il était juge du palais. Sans affirmer qu'il accepte la tradition, le premier historien du Portugal, Alexandre Herculano, ne la rejette nullement; il publie même à ce sujet un récit contemporain infiniment curieux, qui confirmerait la légende bien plus qu'il ne l'infirmerait. Après avoir beaucoup voyagé, très-probablement il épousa Maria de Vilhena, de la maison de Cantanbède, et il en eut une fille, à laquelle il a adressé les vers les plus touchants : il avait perdu sa mère en la fleur de sa jeunesse, et il l'avait, dit-on, ardemment aimée. Comment concilier cependant cette vive affection avec ces vers, si connus, du poëte :

> Nam sam casado, senhora,
> Pois inda que dei a mao
> Não Casei o coração.

(1) Née à Lisbonne, le 31 décembre 1504, cette princesse charmante mourut à Nice, le 8 janvier 1538. On affirme qu'elle fut tendrement aimée de son époux, Charles III, duc de Savoie. La légende à laquelle nous faisons allusion conduit Ribeiro en Italie sous les habits d'un pauvre pèlerin, et lui accorde une courte entrevue avec l'infante dans une église de Nice. La princesse le congédie même sans pitié. Si dans cette histoire parfaitement romanesque, nous en convenons, il fallait faire une large part à l'imagination des contemporains, ce serait selon nous la seconde partie qu'il faudrait révoquer en doute.

Le plus charmant ouvrage de Ribeiro est un petit roman mêlé de prose et de vers, dont M. Villemain a fait ressortir d'une façon heureuse la rare perfection : il est intitulé *Menina e moça*, et tire son titre des premiers mots du récit; nous reproduisons ici celui de la première édition en rappelant que tout sous ce rapport est erroné dans Barbosa Machado : *Primeira e secunda parte do livro chamado : As saudades de Bernardino Ribeiro, com todas as suas obras*; Evora, 1558, in-8°. La seconde édition, selon M. Innocencio F. da Sylva, serait la suivante : *Historia de Menina e Moça*; Lisbonne, 1559, in-8°. Nous ne saurions citer ici toutes les réimpressions; nous nous contenterons de recommander aux amateurs de la littérature portugaise celle qui a été donnée, en 1852, pour la collection des classiques que l'on imprime à Lisbonne. F. D.

RIBEMONT (DE). *Voy.* ANSELME.

RIBERA (*Anastasio-Pantaleon* DE), poëte espagnol, né en 1580, à Saragosse, mort en avril 1629, à Madrid. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra dans un couvent, mais il n'acheva pas son noviciat, et rejoignit les troupes espagnoles qui occupaient les Pays-Bas. Après s'être distingué à la prise d'Ostende (1604), où il reçut plusieurs blessures, il revint à Madrid, et s'attacha au duc de Medina-Sidonia en qualité de secrétaire. Il avait l'humeur gaie, l'esprit fertile en saillies; de bonne heure ses vers, pleins de verve, le mirent à la mode dans les plus illustres compagnies, et il fut pendant quelque temps du nombre des beaux-esprits qui composaient la cour de Philippe IV. Il était fort enclin à la satire et ne ménageait personne, pas même les favoris du roi; peut-être est-ce à une vengeance personnelle qu'on doit attribuer la cause de sa mort : il fut assassiné dans une rue, au milieu de la nuit. Disciple de Gongora, il l'a imité dans la plupart des poésies qu'il a laissées, comme dans les fables de Proserpine, d'Echo, d'Alcée et d'Aréthuse, etc. Ses amis les recueillirent après sa mort (*Obras poeticas*; Madrid, 1634, in-4°) : il en a paru plusieurs éditions; la plus complète est celle de Madrid, 1648, in-8°. On a fait aussi un recueil de ses plaisanteries, publié à Madrid vers 1630 et devenu rare.

Ticknor, *Hist. of the spanish literature*, II.

RIBÉRA (*Joseph*), dit *l'Espagnolet*, peintre et graveur espagnol, né à San-Felipe, le 12 janvier 1588, mort à Naples, en 1656. Pendant longtemps les Italiens, par un sentiment d'amour propre national exagéré, faisaient naître Joseph Ribera à Gallipoli, dans le royaume de Naples; les Espagnols, se sentant ainsi dépossédés, cherchèrent le moyen de détruire avec des preuves irrécusables une semblable opinion, et ils triomphèrent le jour où fut découverte l'inscription suivante gravée par Ribera lui-même au bas d'une de ses estampes, *Silène couché : Joseph la Ribera Hisp^s Valenti^s Setaben F. Parte-*

nope, 1628. Cette épithète de *Valentinus* que Ribera se donnait lui-même tranchait la question. C'est à Xativa, aujourd'hui San-Felipe, dans la province de Valence, que naquit Ribera. Il fut envoyé tout jeune dans la capitale du royaume pour y faire ses humanités; mais, au lieu de s'attacher uniquement à l'étude des lettres, ce qui était, paraît-il, le vœu de sa famille, il se livra presque exclusivement aux arts du dessin, et reçut les premières leçons d'un peintre aujourd'hui peu connu, François Ribalta. Si l'on en croit certains auteurs dignes de foi, J. Ribera aurait été vers cette époque à Naples, et c'est à l'école de Michel-Ange de Caravage qu'il aurait emprunté cette manière de peindre un peu rude qu'il n'abandonna guère dans la suite. Plus tard il se rendit à Rome, et, malgré l'impression profonde que lui causa la vue des œuvres de Raphael, il ne put ni modifier sa première manière ni se défaire absolument de l'âpreté de ton qu'il avait été accoutumé à rechercher dans son enfance. Un voyage à Parme faillit un moment le remettre dans la bonne voie: les peintures de Corrége eurent sur son talent une influence salutaire, qu'il est impossible de contester; mais cette influence fut de courte durée. C'est à peine s'il exécuta quelques tableaux inspirés par une réminiscence lointaine des œuvres de Corrége; il revint bientôt à ses anciennes habitudes, et se laissa de nouveau guider uniquement par la manière de Michel-Ange de Caravage. Après ces excursions, J. Ribera retourna à Naples; aussitôt son arrivée dans cette ville, il fit la connaissance d'un homme riche et puissant qui lui donna sa fille en mariage. Cette alliance fut bientôt profitable au peintre, qui trouva dans son beau-père un admirateur enthousiaste. Celui-ci ayant exposé sur son balcon un *Saint-Barthélemy* peint par Ribera, ameuta la foule devant ses fenêtres; le vice-roi de Naples voulut connaître la cause de cet attroupement, et ayant appris qu'il s'agissait d'un tableau, il fit venir le peintre chez lui, et après avoir examiné l'œuvre qui avait valu à son auteur ce succès, il la trouva si belle, que J. Ribera fut de suite nommé peintre de la cour et comblé de bienfaits. A partir de cette époque la réputation de J. Ribera grandit tous les jours; il fut reçu, en 1630, membre de l'Académie de Saint-Luc, et en 1644 le pape lui envoya la décoration de l'ordre du Christ. Pendant les deux voyages que Velasquez fit à Naples, en 1630 et en 1649, ce fut Ribera qui lui fit les honneurs de l'Italie.

Il serait impardonnable de ne pas faire mention de l'habileté singulière que possédait Ribera à manier la pointe; les quelques eaux-fortes que l'on rencontre signées de ses initiales sont tout à fait remarquables, et mériteraient, n'était cette recherche continuelle des types hideux qu'elles semblent dénoter, de prendre place au nombre des meilleures productions de la gravure à l'eau-forte. *Le Martyre de saint Barthélemi*, *Silène et le portrait de don Juan d'Autriche* font oublier, par la finesse de leur exécution, tout ce qu'il y a de repoussant dans les formes systématiquement vulgaires que les figures affectent.

Ribera travaillait facilement, et ses tableaux sont nombreux; le Louvre en possède un, *L'Adoration des Bergers*, qui ne donne pas malheureusement la mesure complète du talent peu mystique du maître; on n'en compte que deux au musée de Dresde et que quatre dans la galerie du Belvédère à Vienne. L'Angleterre n'en possède qu'un petit nombre, si l'on en croit M. Waagen (*Trésors d'art*), et la National Gallery n'en avait même qu'un seul en 1857. En revanche le livret du musée de Madrid en décrit cinquante-trois, et il s'en rencontre en grand nombre à Naples dans les couvents et dans les églises. Parmi ceux que nous avons été à même de voir dans cette dernière ville, il en est un qui nous paraît mériter une mention toute spéciale; il représente une *Déposition de croix*, se trouve dans l'église du couvent de San-Martino, et se fait remarquer par une harmonie et une vigueur de ton qu'aucune autre œuvre de Ribera ne nous a paru contenir au même degré. G. Duplessis.

Cean Bermudez, *Diccionario historico*. — Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*. — Bartsch, *Le Peintre graveur*, XX. — Huart, *Vie complète des peintres espagnols*. — Viardot, *Notice sur les principaux peintres de l'Espagne*. — R.-D. Caballero, *Observaciones sobre la patria de Ribera*; Valence, 1824, in-4°.

RIBES (*François*), chirurgien français, né le 4 septembre 1770, à Bagnères de Bigorre, mort le 21 février 1845, à Paris. Jeune encore il fit des cours d'accouchement et de chirurgie pratique; mais il ne se présenta qu'en 1803 aux examens du doctorat en médecine. Après avoir fait les campagnes de la république, il prit part à celles de l'empire comme chirurgien par quartier de Napoléon. Lorsque le pape Pie VII fut rendu à la liberté, Ribes l'accompagna jusqu'à Rome, et ce fut sans doute aux souvenirs de ce voyage, qu'il dut, en 1826, d'être attaché à la maison de Charles X. En 1827 il devint médecin en second de l'hôtel des Invalides, et en 1837 il y remplaça Desgenettes dans les fonctions de médecin en chef. Il avait été compris en 1821 parmi les premiers membres qui constituèrent l'Académie de médecine. On a de lui : *Sur l'articulation de la mâchoire*; Paris, 1803, in-8°; — *De l'anatomie pathologique*; Paris, 1828-1834, 2 vol. in-8°; — *Mémoires et observations d'anatomie, de physiologie, de pathologie et de chirurgie*; Paris, 1841-1844, 3 vol. in-8°, pl.; — de nombreux articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, les *Archives de médecine*, les *Bulletins* de l'Académie de médecine, etc.

Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, VI, 2e partie.

RIBIÉ (*César-François*), auteur dramatique et acteur français, né à Paris, le 18 octobre 1755, mort à la Martinique, en 1830. Son père était joueur de marionnettes, à la Foire Saint-Lau-

rent. A quinze ans il déserta la maison paternelle, et s'installa, comme commissionnaire, devant la loge des *Grands danseurs du roi.* Il se mit aussi au service des escamoteurs ambulants, et obtint plus tard l'emploi d'*aboyeur* à la porte du spectacle de Nicolet. Peu à peu, il s'insinua dans les bonnes grâces des gens de la maison, et fut chargé de quelques petits rôles. Il s'engagea ensuite au théâtre des *Associés* (1), et ne tarda pas à devenir un des meilleurs comiques du boulevard. Il partit pour la province, et revint à Paris amenant avec lui une fille nommée Latour, très-habile en tours d'adresse, et dont il fit sa femme. En 1796, il forma une troupe d'acteurs, et se rendit dans les colonies pour y chercher fortune. Déçu dans son espoir, il rentra dans la mère patrie quelques mois après son départ, et prit alors la direction du spectacle de Nicolet, devenu théâtre de *La Gaieté*, dont il changea le nom contre celui de théâtre d'*Émulation*. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il parcourut de nouveau la province, s'établit à Rouen, et y fonda le théâtre de la république. Après le 9 thermidor, Ribié fut accusé de terrorisme, et se réfugia à Paris. En 1805, nous le retrouvons directeur de La Gaieté, après avoir été, dans l'intervalle, directeur à la fois de Louvois, de la Cité, et de deux ou trois jardins publics, Tivoli en tête. Après deux années d'exploitation, Ribié, malgré sa capacité reconnue, fut obligé, en mars 1808, toujours par suite de son esprit de désordre et de son inconduite, de se retirer devant les héritiers de Nicolet, qui voulurent rentrer dans leur privilége. En 1810, on le voit aux Jeux Gymniques, établis dans l'ancienne salle de la porte Saint-Martin, où il ne fit que passer. Enfin, il se remit à la tête d'une troupe de comédiens, et traversa de nouveau les mers. Depuis lors on n'a plus entendu parler de lui.

Ribié fut bien, comme on voit, le personnage le plus excentrique, l'existence la plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Acteur, saltimbanque au besoin, directeur de deux théâtres à la fois, jouant dans la même soirée sur l'un Fénelon, sur l'autre un savetier; vendant de l'opiat, battant la caisse d'une manière miraculeuse; affectant des airs de grand seigneur, tenant maison montée, table ouverte; joueur, gourmand et libertin. Il voulut aussi être auteur, et la liste de ses pièces est assez considérable; mais on soupçonne avec quelque raison qu'il ne fit que donner le canevas; car, dénué de l'instruction la plus élémentaire, ne sachant ni lire ni écrire, comment aurait-il pu se passer de collaborateurs? Ceux-ci, néanmoins, sont restés inconnus. E. DE MANNE.

Du Mersan, *Notice sur Ribié.* — *Almanach des spectacles.* — Quérard, *La France littér.* — *Renseign. part.*

RIBIER (*Guillaume*), conseiller d'État, né en 1578, à Blois, où il est mort, le 21 janvier 1663. Il succéda à son père dans la charge de lieutenant au présidial de Blois, et devint ensuite lieutenant général et président au même siége. Dans l'assemblée des états tenue en 1614 à Paris, il siégea comme député du tiers, et présenta au roi, au nom de quarante-cinq de ses collègues, une requête tendant à obtenir une réduction assez considérable de l'impôt. On ne fit point droit aux justes réclamations des députés, mais on accorda par honneur à Ribier le brevet de conseiller d'État. La reine mère, pendant son séjour à Blois, aimait à le consulter dans ses affaires, et lui offrit l'emploi de secrétaire de ses commandements, qu'il refusa par modestie. Il avait recueilli un très-grand nombre de documents historiques pour servir à l'éclaircissement des règnes de François Ier, Henri II et François II (1537-1560); son neveu, Michel Belot, les publia à Blois, 1666, 2 vol. in-fol.

Son frère, RIBIER (*Jacques*), conseiller au parlement de Paris, puis conseiller d'État, a écrit des *Mémoires concernant les charges de chancelier et garde des sceaux de France* (Paris, 1629, in-4°) et un *Discours sur le gouvernement des monarchies* (ibid., 1630, in-4°).

Bernier, *Hist. de Blois.* — Moréri, *Dict. hist.*

RIBOISIÈRE (LA). *Voy.* LA RIBOISIÈRE.

RIBOUD (*Thomas-Philibert*), littérateur français, né le 24 octobre 1755, à Bourg en Bresse, mort le 6 août 1835, à Jasseron, près cette ville. Reçu à dix-neuf ans avocat au parlement de Dijon, il alla pratiquer le barreau à Lyon, et fonda, de concert avec Delandine, Gerson et Geoffroy, la Société littéraire, où il lut plusieurs morceaux en prose et en vers. En 1779 il fut nommé procureur du roi au présidial de Bourg et subdélégué de l'intendant de Bourgogne. Partisan de sages réformes, il présida l'Assemblée des notables de la Bresse (1787), et fut porté en mai 1790 au poste de procureur général syndic du département de l'Ain. Dans l'Assemblée législative, où il représenta ses compatriotes, il vota avec le parti constitutionnel. Sous la terreur il subit une détention de quelques mois à titre de suspect. Le Directoire le choisit en l'an IV pour commissaire près l'administration départementale, et le destitua après le coup d'État de fructidor. Élu membre du Conseil des cinq cents (1798), il quitta Paris à la suite du 18 brumaire, et professa l'histoire philosophique à l'école centrale de Bourg. Rappelé bientôt dans la magistrature, il fut mis à la tête du tribunal civil de l'Ain (19 germinal an VIII), et passa, lors de la réorganisation des tribunaux, dans la cour impériale de Lyon comme président de chambre (1811). De 1806 à 1814 il fit partie du Corps législatif, et rédigea sur certaines parties du code des rapports et des procès-verbaux qui témoignent de son savoir. Envoyé en 1815 à la Chambre des représentants, il ne put y siéger, parce que son élection était arguée de nullité. Au second

(1) Fondé en 1774, il prit, en 1794, le titre de *Théâtre patriotique.*

retour des Bourbons, il fut nommé président honoraire (25 octobre 1815), revint dans son pays natal, et partagea ses loisirs entre l'étude et les travaux de la Société d'émulation, qu'il avait fondée. Il était aussi membre de plusieurs sociétés provinciales et correspondant de l'Académie des inscriptions. On a de lui un assez grand nombre d'opuscules historiques et littéraires, parmi lesquels on remarque : *Étrennes littéraires ;* 1785, in-8° ; — *Éloges d'Agnès Sorel;* Lyon, 1786, in-8° ; — *Essai sur les moyens de subvenir aux besoins publics ;* 1790, in-8° ; — *Recherches sur l'origine, les mœurs et les usages de quelques communes du département de l'Ain;* Paris; 1810, in-8° ; — *Études de l'histoire du département de l'Ain par les monuments*, dans les *Annuaires de l'Ain*, 1824 à 1827 ; etc.

Journal de la Société d'émulation de l'Ain, sept. et oct. 1835.

RIBOUTTÉ (*Charles-Henri*), chansonnier français, né à Commercy, le 10 octobre 1708, mort en 1740. Fils d'un maréchal ferrant des équipages du prince de Vaudemont, il eut, dit-on, une jeunesse fort dissipée, et ses folies obligèrent sa famille à le faire enfermer pendant quelque temps. Pour se venger, il composa dans sa prison des couplets satiriques contre toutes les dames de la petite cour de son pays; lorsqu'il fut rendu à la liberté, on l'envoya à Paris pour le soustraire aux vengeances des familles chansonnées dans ses couplets. Sa gaieté, son esprit aimable lui firent beaucoup d'amis dans cette ville; grâce à leurs bons offices, il obtint une place de contrôleur des rentes, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il est auteur d'un grand nombre de chansons; la plus populaire est celle qui commence ainsi : *Que ne suis-je la fougère?* elle a survécu à toutes les autres. Celles intitulées *Les Souhaits* et *L'Ambition de l'amour* eurent aussi un grand succès. Elles ont été reproduites dans les *Chansons populaires de la France* en 1843. A. J.

Dumont, *Hist. de la ville et des seigneurs de Commercy*, II, 4-6. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel.*

RIBOUTTÉ (*François-Louis*), auteur dramatique français, né à Lyon, en 1770, mort à Paris, en février 1834. Il était d'une famille de commerçants, fit de bonnes études, et alors que la révolution éclata il s'enrôla dans les bataillons qui défendirent Lyon contre les troupes de la Convention. Il parvint à s'échapper lorsque la ville fut prise, et vint à Paris, où il se fit remarquer parmi les jeunes gens qu'on appelait alors *la jeunesse dorée*. Après avoir été pendant quelques années agent de change, il résigna cet emploi, sans renoncer pourtant à faire quelques opérations financières, et se livra à la littérature, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante:

> Riboutté dans ce monde a plus d'une ressource,
> Il spécule au théâtre, et compose à la bourse.

Celle de ses comédies qui eut le plus de succès est la première, *L'Assemblée de famille* (1808); on fit courir le bruit que Riboutté soignait ses succès beaucoup plus que ses ouvrages, qu'il composait avec soin son parterre, que la complaisance et le zèle des acteurs n'étaient pas désintéressés, enfin que Geoffroy, qui tenait alors le sceptre de la critique dans le *Journal de l'empire*, trouvait fort bien son compte à louer l'ouvrage et l'auteur. Aussi lorsque dans son feuilleton du 28 février 1808 il disait : « On dit que l'auteur est dans les affaires, eh bien! en donnant son ouvrage il en a fait une bonne, » on fit courir cette épigramme :

> Geoffroy, rempli de complaisance,
> A porté jusqu'aux cieux le nom de Riboutté;
> C'est avec ingénuité
> Signer publiquement une bonne quittance.

Il n'en est pas moins vrai que la pièce eut du succès et qu'elle fut admise en 1810 au concours pour le prix décennal. Riboutté avait épousé M[lle] Simon, actrice du Théâtre-Français. On a encore de lui trois comédies en cinq actes et en vers : *Le Ministre anglais*, 1812, *L'Amour et l'ambition*, 1822, et *Le Spéculateur ou l'École de la jeunesse*, 1826. A. J.

Biogr. des hommes vivants. — Quérard, *La France littéraire.* — *Histoire du théâtre français.* — *Journal de l'empire*, février 1828.

RICARD (*Jean-Marie*), jurisconsulte français, né en 1622, à Beauvais, mort en 1678, à Paris. Il eut la réputation d'un des plus célèbres avocats du parlement de Paris; il n'avait point de facilité à plaider; mais en fait de consultations et d'arbitrages, ses décisions faisaient autorité. Son désintéressement était si grand que c'était, dit-on, lui faire injure que de lui offrir de l'argent; la satisfaction d'avoir assisté ceux qui avaient besoin de ses lumières lui suffisait. Il est un des auteurs qui ont le mieux interprété l'ancien droit français. On a de lui : *Traité des donations ;* Paris, 1652, in-4° ; — *Coutume de Senlis ;* Paris, 1655, in-4° ; — *Coutume d'Amiens, avec commentaire ;* Paris, 1661, in-12. Ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois jusqu'à la révolution, augmentés et annotés. Son fils, avocat comme lui, et nommé aussi *Jean-Marie*, les réunit avec d'autres, inédits (Paris, 1701, 2 vol. in-fol.); l'édition la plus recherchée des *Œuvres* de Ricard a été donnée par Duchemin et Bergier (Clermont-Ferrand, 1783, 2 vol. in-fol.). Cet avocat a encore eu part à la publication des *Œuvres de Ch. du Moulin* (Paris, 1654, 4 vol. in-fol.), faite avec Pinsson, et il a augmenté de plus des deux tiers la *Coutume de Paris* de Fortin (Paris, 1666, in-fol.).

Simon, *Bibl. des auteurs de droit.* — Camus, *Profession d'avocat*, édit. Dupin.

RICARD (*Dominique*), traducteur français, né le 23 mars 1741, à Toulouse, mort le 28 janvier 1803, à Paris. Ses parents, trop pauvres pour lui donner de l'éducation, le confièrent à un religieux de Toulouse, qui dirigea sa première jeunesse. Il entra dans la congrégation des doc-

trinaires, et se voua, autant par goût que par devoir, à la carrière de l'enseignement. A peine reçu bachelier, il fut envoyé à Auxerre pour y professer la rhétorique. L'*Éloge funèbre du dauphin* (1766, in-4°) et un discours sur le mariage du nouveau dauphin, depuis Louis XVI (*Oratio gratulatoria ;* 1770, in-4°), prononcés l'un et l'autre devant les magistrats et le clergé de la ville, firent concevoir de lui des espérances qu'il justifia dans la suite. Les querelles religieuses qui troublaient alors le royaume n'épargnèrent pas le collége d'Auxerre; la division se glissa entre le bureau d'administration et les professeurs, un procès s'engagea, de nombreux mémoires furent publiés de part et d'autre, et l'autorité rétablit la paix en fermant le collége (1772). L'abbé Ricard vint alors à Paris, et se chargea de l'éducation du fils du président Meslay. Jusqu'à la fin de sa vie il se plut à aider de ses conseils et de ses leçons des jeunes gens sans fortune. Toujours bienveillant et modeste, il compta des amis dans tous les rangs et dans tous les âges; Mably, Barthélemy, Auger, Dussaulx, Larcher, Sicard, Dacier, Mme de Créqui lui étaient particulièrement attachés. Sans le vouloir, il s'est peint lui-même dans ce passage de l'excellente notice qu'il a consacrée à son écrivain favori : « Il conserva toujours la modération dans la sagesse, qualité si rare et si difficile. Il n'enseigna qu'une philosophie douce et raisonnable, indulgente avec fermeté, conciliante sans mollesse, invariable dans ses principes, mais accommodante sur les défauts, qui ne transige jamais avec les passions, mais qui ménage l'homme faible pour gagner sa confiance et le mener à la vertu par la persuasion. » Comme lettré, il avait su se concilier l'estime de tous ses confrères. En 1785 il sollicita la place que la mort de Lévesque de Burigny avait laissée vacante dans l'Académie des inscriptions; son attente fut trompée. Trois ans plus tard il refusa de renouveler les mêmes démarches en apprenant que M. de Barentin, le garde des sceaux, offrait d'appuyer sa demande. La traduction de Plutarque fut la principale affaire de l'abbé Ricard : il s'y prépara par des études sérieuses, et se rendit familier avec toute l'antiquité classique. Non-seulement il se mit en état d'entendre l'auteur qu'il avait choisi, mais il le commenta, le réforma même avec supériorité; c'est dans ses notes que l'on apprécie à quel degré il avait l'érudition saine, étendue et polie. En marchant sur les traces d'Amyot, il ne prétendait pas le surpasser ou le faire oublier; il s'appliqua à transporter le grec d'une façon claire et exacte dans une langue presque entièrement renouvelée depuis le seizième siècle. Malgré le charme du style, la version d'Amyot est fort défectueuse : Bachet de Meziriac y avait relevé jusqu'à deux mille fautes grossières; quant à la version de Dacier, écrite sans vie et sans chaleur, elle a justifié le mot « qu'il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la finesse ». Au mérite de l'exactitude Ricard en a joint un autre non moins précieux, c'est d'avoir travaillé sur des éditions plus correctes que ses prédécesseurs, et notamment sur les manuscrits que Louis XIV avait fait venir à grands frais du Levant. Outre les opuscules cités, on a de lui : *Œuvres morales* (Paris, 1783-1795, 17 vol. in-12), et *Vies des hommes illustres* de Plutarque (ibid., 1799-1803, 12 vol. in-12); ces deux versions ont eu de nombreuses réimpressions jusqu'à nos jours; — *Sur les prophéties de Mlle Labrousse ;* 1789, in-8°; — *Journal de la religion et du culte catholique;* Paris, 1795, 12 numéros in-8°; — *La Sphère*, poëme en VIII chants; Paris, 1796, in-8°. Ricard a édité en 1804 deux ouvrages posthumes de l'abbé Pluquet, et il a laissé en manuscrit des traductions d'Aristote, de Démosthène, de Sophocle, de Cicéron, et un grand nombre de poésies fugitives. P. L.

Journal de Paris, 16 fév. 1803. — *Notice*, à la tête des *Vies de Plutarque*, Didot, 1819, 2 vol. gr. in-8°. — *Biogr. Toulousaine*.

RICARDO (*David*), économiste anglais, né le 19 avril 1772, à Londres, mort le 11 septembre 1823, à Gatcomb-Park (comté de Gloucester). Son père, israélite hollandais, s'était établi dès sa jeunesse en Angleterre et y avait acquis une fortune considérable. David, le troisième de ses enfants, fut destiné au commerce. Peu enclin, au grand désespoir de son père, à la carrière du commerce, il montra dès son jeune âge un goût marqué pour les abstractions et les généralités. Peu à peu les dissentiments entre le père et le fils devinrent tels que celui-ci se convertit au christianisme, et épousa, peu après, miss Wilkinson, qui lui donna plus de trente années de bonheur domestique. Réduit à ses propres ressources depuis la séparation d'avec son père, il reçut de ses amis un concours empressé dans toutes ses entreprises, et réalisa bientôt une fortune indépendante. Dès lors il put consacrer presque tout son temps à compléter son éducation. Il étudia les mathématiques, la chimie, la minéralogie, établit un laboratoire, forma une collection de minéraux et de roches, et fut un des fondateurs de la Société géologique de Londres. Mais il ne tarda pas à quitter ces études pour se livrer exclusivement à celle de l'économie politique. En 1799, dans un voyage à Bath, entrepris pour la santé de sa femme, il prit pour la première fois connaissance de *La Richesse des Nations* d'Adam Smith. La lecture de cet ouvrage et les questions qui s'y trouvent agitées l'attachèrent singulièrement, et le portèrent à s'essayer dans ce genre de travaux. Son premier essai parut, sous forme de lettres, dans le *Morning Chronicle* de 1809; il le publia ensuite sous le titre : *The high price of bullion, a proof of the depreciation of bank notes.* L'auteur y établit que « la surabondance ou la faiblesse du cours ne sont que des termes relatifs, et que tant que le cours d'un pays se com-

pose uniquement de monnaies d'or ou d'argent ou de papier convertible en ces monnaies, il est impossible que le cours s'élève au-dessus ou tombe au-dessous du cours des autres pays d'une somme plus grande que celle qui est nécessaire pour les frais d'importation de monnaie étrangère ou de lingots, dans le cas de faiblesse, ou bien pour les frais d'exportation d'une partie du superflu, dans le cas de surabondance ». Ce traité servit de guide dans la fameuse discussion des lingots (en 1809), et contribua certainement à l'adoption des mesures proposées dans le parlement. Cependant les principes émis par Ricardo rencontrèrent aussi des adversaires : Bosanquet les attaqua dans ses *Practical observations*. Ricardo y répliqua en 1811 (*Reply to M. Bosanquet's Practical Observations on the Report of the bullion committee*) : c'est un des meilleurs morceaux de controverse qui aient paru sur une question d'économie politique. La victoire de Ricardo fut complète. Ce fut vers cette époque qu'il se lia d'amitié avec Malthus, et surtout avec Niell, l'historien de l'Inde Britannique. Suivant avec intérêt toutes les questions à l'ordre du jour, il publia, en 1815, à l'époque où se discutait le taux de l'importation des blés étrangers, son *Essay on the influence of a low price of corn on the profits of stock;* il s'y déclara en faveur de la liberté du commerce des blés, et émit des idées qu'il devait développer plus tard. L'année suivante il fit paraître ses *Proposals for economical and secure currency, with Observations on the profits of the bank of England*, où il examine les circonstances qui déterminent la valeur des espèces monnayées, lorsque la production en est laissée aux individus ou lorsqu'elle est soumise à des restrictions sous un régime de monopole. On y trouve aussi une estimation hypothétique des gains de la banque d'Angleterre depuis la suspension des payements en argent.

Le principal ouvrage de Ricardo a pour titre : *Principles of political economy and taxation;* Londres, 1817; trad. en français par F.-S. Constancio, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Son apparition fait époque dans l'histoire de l'économie politique. Le principe établi et développé par l'auteur est que « la valeur courante ou relative des denrées tient exclusivement aux quantités de travail requises pour leur production ». Selon A. Smith, ce principe n'était vrai que dans l'enfance de la société : il supposait que depuis la constitution de la propriété l'établissement des rentes, l'accumulation des capitaux et leur emploi pour le salaire des ouvriers, la valeur des denrées variait non-seulement suivant la quantité de travail requis pour les produire et les amener sur place, mais encore suivant la hausse et la baisse des rentes et des salaires. Ricardo s'aidant des recherches de Malthus et de West sur les revenus, réfute cette manière de voir, en montrant que le principe qui détermine la valeur des denrées aux époques primordiales de la société continue de la déterminer dans les âges subséquents. Voici les conclusions de son ouvrage : « 1° Le revenu est tout à fait étranger aux frais de productions; 2° le capital étant le produit d'un travail antécédent et n'ayant de valeur que celle qu'il tire de ce travail, le fait que la valeur des denrées produites par son action est toujours déterminée par les quantités de capital dépensées dans leur production prouve que cette valeur est en réalité déterminée par les quantités de travail; 3° que la hausse des salaires amène la baisse dans les profits et non dans le prix des denrées, et que la baisse des salaires amène la hausse dans les profits et non la baisse dans le prix. » Ces conclusions ne forment qu'une partie, la plus essentielle, il est vrai, de l'ouvrage de Ricardo. Après avoir établi que la variation des profits est en raison inverse de celle des salaires, il essaya de découvrir les circonstances qui déterminent le taux des salaires, conséquemment celui des profits : il les trouva dans les frais de production des articles nécessaires à la consommation du travailleur. Il partit ensuite de là pour montrer l'influence réelle des impôts sur les revenus, les profits, les salaires et les produits bruts.

La considération que Ricardo s'était acquise le fit porter en 1819 à la chambre des communes, où il siégea pour Portarlington, et vota, sans appartenir au parti whig, presque toujours avec l'opposition. Sa timidité naturelle l'empêcha de monter souvent à la tribune. « J'ai essayé, écrivit-il à un de ses amis (7 avril 1819), deux fois de parler; mais je l'ai fait de la manière la plus embarrassée, et je n'ai guère l'espoir de vaincre l'épouvante qui me saisit dès que j'entends le son de ma voix. » A la clôture de la session de 1823, de retour à sa résidence de Gatcomb-Park, il s'occupait à compléter le plan d'une banque nationale, lorsqu'il ressentit tout à coup une violente douleur dans l'oreille, dont il souffrait depuis longtemps. La rupture d'un abcès amena un soulagement momentané; mais bientôt il se déclara une inflammation qui l'emporta rapidement, à l'âge de cinquante et un ans. Le projet dont Ricardo poursuivait à la fin de ses jours l'exécution remontait à 1816. C'était un système de banque dans lequel les billets seraient échangeables, non contre des espèces monnayées, mais contre des lingots. La sécurité des porteurs de billets se trouvait ainsi conciliée avec celle des banques. Celles-ci étaient obligées de restreindre leurs émissions, pour n'avoir pas à augmenter leur garantie en lingots; et comme les lingots n'avaient pas cours de monnaie, les banques étaient moins exposées à des demandes de remboursement. « Rien, ajoute ici M. Blanqui, n'était plus ingénieux que ce système, puisqu'il présentait tous les avantages du crédit sans en avoir les dangers et toutes les

garanties d'une monnaie d'or sans en entraîner les frais. Aussi est-il probable qu'on en fera l'essai quelque jour avec succès dans plus d'un pays. »

Outre les ouvrages cités, on a de Ricardo : *Protection to agriculture*; Londres, 1822, brochure de circonstance, parue pendant les débats parlementaires au sujet des *Corn-laws* (lois sur les blés); — beaucoup de *Notes*, la plupart inédites, sur la défense de ses doctrines contre les objections de Malthus, et une exposition des erreurs dans lesquelles il croyait que Malthus était tombé. F. H.

Notice sur la vie et les ouvrages de D. Ricardo, en tête de ses *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (trad. par Constancio). — Blanqui, *Histoire de l'Économie politique*, t. II, p. 215.

RICARDOS (*Antonio*, comte DE), général espagnol, né en Catalogne, le 10 septembre 1727, mort à Madrid, le 13 mars 1794. Fils d'un colonel irlandais qui avait épousé la fille du duc de Montemar, il entra dans le régiment de son père dès l'âge de quatorze ans comme capitaine. En 1746, il assista à la bataille de Plaisance, et fut nommé colonel. Il fit la campagne de Portugal en 1762, et accepta ensuite une mission militaire au Mexique. A son retour il fut l'un des commissaires chargés de déterminer les frontières entre l'Espagne et la France. Nommé inspecteur général de la cavalerie, il fonda à Ocaña une école de cette arme. En 1774, il suivit le comte O'Reilly dans sa malheureuse tentative sur Alger, et partagea ses dangers et sa disgrâce. Dénoncé à l'inquisition pour ses opinions philosophiques, il fut condamné à assister à l'auto-da-fé subi en 1778 par Olavide, et resta éloigné de la cour jusqu'à l'avénement de Charles IV, qui lui confia le gouvernement du Guipuscoa (1789), puis celui de la Catalogne (1793). En mars suivant il fut investi du commandement de l'armée espagnole qui envahit le Roussillon. Il obtint d'abord quelques succès; s'empara de Céret, de Fort-les-Bains et de Bellegarde. Le 3 juillet il adressa « A qui que ce soit qui commande l'armée française » une lettre par laquelle il protestait contre les levées en masse, et déclarait faire pendre tous les habitants qui prendraient les armes. Pendant qu'il s'avançait lentement dans le Roussillon, le général Dagobert, par une manœuvre rapide, couvrait Mont-Louis, prenait Puycerda et soumettait la Cerdagne espagnole. Ricardos se porta alors sur Perpignan. Vainqueur à Corneillas, il fut battu à Salces. Il reprit sa position de Truillas, où les Français, ayant commis l'imprudence de l'attaquer, subirent de grandes pertes (22 septembre). Il serra Perpignan, prit Port-Vendres, Saint-Elme, Collioure, et remporta une nouvelle victoire, dans laquelle le représentant Fabre (de l'Hérault) fut tué. Malgré ces avantages, malgré surtout la division qui régnait parmi les chefs français, Ricardos n'obtint pas de résultats décisifs. Il se rendit à Madrid en janvier 1794 pour y combiner un nouveau plan de campagne, y fut reçu avec de grands honneurs et créé capitaine général des armées. Il retournait à son armée, lorsqu'il mourut en route. On attribua sa mort à une tasse de chocolat qu'il avait prise chez le duc de La Alcudia (Godoï), et qui contenait, dit-on, du poison destiné à ce dernier.

El Mercurio Español de mars 1794. — *Elogo del gen. Ricardos*, dans les *Mémoires de l'Académie économique* de Madrid, 1795. — J.-F. Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*. — J.-M. Hervas de Almenaria, *Elogio historico del general A. Ricardos*; Madrid, 1798, in-8°; trad. fr., même année.

RICARVILLE ou **RICHARVILLE** (*Guillaume* DE), capitaine français, né vers 1396, mort après 1470. C'était un gentilhomme du pays de Caux, qui suivit fidèlement le parti de Charles VII. En 1428 il était capitaine de la garde du corps du roi; il fut ensuite le compagnon d'armes de la Pucelle. En 1432 il se joignit à une poignée de braves soldats qui tentèrent d'enlever Rouen aux Anglais; ils surprirent le château pendant la nuit, et réussirent à s'installer dans la grosse tour. Mais leur petit nombre ne leur permettant pas d'aller plus loin, Ricarville retourna à Beauvais, et pressa le maréchal de Boussac de lui donner, ainsi qu'il avait été convenu, un renfort de troupes. La mutinerie des soldats et l'indécision du maréchal eurent pour résultat de laisser les Français, déjà introduits dans le château, à la merci du gouverneur anglais, qui les fit tous décapiter par la main du bourreau. Plusieurs historiens, même contemporains, affirment que Ricarville retourna vers ses compagnons et que sa tête, décollée, fut exposée au pied de la tour. Mais cette assertion est erronée. Guillaume de Ricarville reprit son service à la cour. En 1435 et 1436, il combattit lors de l'insurrection du pays de Caux, devint prisonnier des Anglais, et reçut du roi 500 florins, le 5 février 1438, pour l'aider à payer sa rançon. En 1442 et 1443, pannetier du roi, il commandait une compagnie de cent hommes d'armes et défendit la ville de Dieppe contre les Anglais. En 1455 il était garde ou capitaine du château de Loches. Il déposa comme témoin lors du procès de réhabilitation de la Pucelle, en 1456. A la date du 8 mai 1470, il portait le titre d'écuyer maître d'hôtel du roi et jouissait d'une pension de 1,200 livres que lui faisait Louis XI. A. V—V.

Archives Soubise, p. 110. fol. 230. J. 183, n° 142. — *Cabinet des titres*, dossier Ricarville. Ms. Dupuy n° 888, fol. 129. — *Chroniques de Normandie*, de Jean Chartier et de Monstrelet. — Vitet, *Histoire de Dieppe*, 1844, in-16, p. 38. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, t. III, p. 21. — Beaurepaire, *Notes sur la prise du château de Rouen par Ricarville*, 1856, in-8°, etc.

* **RICASOLI** (*Bettino*, baron), homme d'État italien, né le 9 mars 1809, à Florence. Il est le dernier représentant d'une ancienne famille lombarde, qui occupa dès le treizième siècle, à Sienne et à Florence, les postes les plus élevés de l'armée et de l'État (1). Après avoir fait d'ex-

(1) M. Luigi Passerini a écrit l'histoire de cette maison (*Genealogia e storia della famiglia Ricasoli*; Florence, 1861).

cellentes études à Pise et à Florence, il puisa les idées d'indépendance et d'unité pour l'Italie dans la société de Tito Manzi, ancien ministre de la police du royaume d'Étrurie, des exilés Colletta, Poerio, Pepe, et d'autres zélés partisans de la réforme civile et religieuse, comme Giordani, Niccolini, Salvagnoli, de Potter, etc. Il se maria jeune encore dans la maison des Bonaccorsi, et s'adonna à l'agriculture, qu'il considère avec raison comme un art social. Des articles remarquables, qu'il publia sur les différentes cultures du mûrier, de la vigne et de l'olivier le firent connaître, et la qualité de ses vins de Chianti lui valut une médaille et la croix de la Légion d'honneur à l'exposition universelle de 1855 à Paris. Son premier acte politique fut un *Mémoire* qu'il présenta, en mars 1847, au grand-duc Léopold II; il y dévoilait, avec nombre de faits à l'appui, le peu d'instruction du clergé toscan et le relâchement de ses mœurs, ainsi que les abus de l'administration et du système municipal. Peu de temps après, il accepta la charge de gonfalonier, et la résigna aussitôt qu'il vit le grand-duc choisir des ministres dont il ne partageait point les vues. Membre de la commission de gouvernement (*commissione governativa*), et se fiant encore aux promesses de Léopold de conserver intactes les franchises constitutionnelles, il consentit à faciliter son retour en Toscane (avril 1849). Son illusion dura peu. Trompé deux fois et dégoûté de la politique, il se livra avec plus d'ardeur que jamais à l'agriculture. De 1849 à 1859, il travailla avec succès au dessèchement d'une partie notable de la *Maremme* toscane. Il avait fondé avec Salvagnoli et Lambruschini un journal, *La Patria*, où se manifestaient ses vues élevées et ses tendances unitaires. Après l'expulsion du grand-duc (avril 1859), Ricasoli fut appelé au ministère de l'intérieur, et tendit à l'annexion de la Toscane au Piémont. Plein de défiance pour tout ce qui émane du peuple, il restreignit dans le principe la loi électorale, et réprima avec sévérité toute manifestation démocratique. Ayant obtenu Sauli pour successeur, il se rendit, comme député de Florence, à la chambre de Turin. Victor-Emmanuel le nomma ministre de l'intérieur, et président du conseil (juin 1861), à la mort de Cavour. Ce choix fut généralement approuvé en Italie; on connaissait son caractère ferme et résolu, et nul autre que lui ne semblait devoir trancher les deux questions de Rome et de la Vénétie. Son but était de conquérir au roi d'Italie sa véritable capitale; mais la pression exercée par les gouvernements étrangers paralysa tous ses efforts. L'impatience des Italiens les rendit injustes à son égard; ils appelèrent son parti celui de l'*immobilité*; son inflexible persévérance fut taxée d'entêtement; son air brusque et hautain, sa parole brève et mordante commencèrent à déplaire; on l'accusa de négliger le rétablissement de l'ordre dans les provinces méridionales et l'organisation du royaume, pour poursuivre avant l'heure l'affranchissement de Rome. Enfin, Rattazzi fut appelé, le 3 mars 1862, à le remplacer. Sans ambition personnelle, il est trop fier pour rechercher la popularité. Il refusa, en 1861, les monuments dont les municipes de Lucques et de Grosseto avaient voté l'érection en reconnaissance de ses services. Il s'est dévoué tout entier à l'Italie : « Après Villafranca, dit-il, j'ai craché sur ma vie. » S. R.

F. dall' Ongaro, *Bettino Ricasoli*. — *Unsere Zeit*, VI.

RICAUT (Sir *Paul*), historien anglais, né vers 1628, à Londres, où il est mort, le 16 décembre 1700. Il était le dixième fils de Pierre Ricaut, marchand de Londres, connu par quelques ouvrages utiles. Il fit de bonnes études à Cambridge, et voyagea pendant plusieurs années en Europe, en Asie et en Afrique. En 1661 il accompagna, avec le titre de secrétaire, le comte de Winchelsea, envoyé en ambassade auprès de Mahomet IV, et profita de son séjour à Constantinople pour s'instruire des mœurs et de la religion des Turcs; il rédigea en 1663 les articles du traité de paix conclu entre l'Angleterre et la Porte, et eut beaucoup de part au privilége qu'obtinrent les bâtiments anglais d'être exemptés du droit de visite. Il eut aussi l'occasion, en se rendant à Londres par terre, de s'arrêter en Hongrie dans le camp ottoman et d'y lier connaissance avec le fameux vizir Koprili. Il fut ensuite consul à Smyrne, et remplit ces fonctions pendant seize ans. A son retour, Jacques II le nomma, en récompense de ses services, secrétaire du vice-roi d'Irlande (1685), juge de l'amirauté et chevalier. La révolution de 1688 lui fit perdre ses emplois; mais en 1690 il obtint de Guillaume III celui de résident près des villes anséatiques. L'âge et les infirmités le forcèrent à revenir dans son pays quelques mois avant sa mort. Ricaut faisait partie de la Société royale de Londres. Il était fort instruit, et possédait, outre les langues anciennes, le turc, l'italien, l'espagnol et le français. Ses ouvrages sont estimés; en voici les titres : *The present state of the ottoman empire, containing the maxims of the turkish policy, their religion and military discipline*; Londres, 1669, in-fol., et 1675, in-8° : cet ouvrage, un des premiers qui aient bien fait connaître les Turcs, fut traduit dans plusieurs langues; on en a deux versions françaises, l'une de Briot (Paris, 1670, in-4°, et Amsterdam, 1670, in-12), fort exacte et annotée, l'autre de Bespier (Rouen, 1677, 2 vol. in-12); — *History of the Turks, from* 1623 *to* 1677; ibid., 1680, in-fol., trad. en français par Briot (Paris, 1683, 4 vol. in-12; continuation de l'histoire de Richard Knolles, auquel Ricaut est inférieur comme écrivain; — *History of the Turks, from* 1679 *to* 1699; ibid., 1700, in-fol.; les trois précédents ouvrages ont été publiés par Briot, sous le titre d'*Histoire de l'empire ottoman* (La Haye, 1709, 6 vol. in-12); — *The pre-*

sent state of the greek and armenian Church; ibid., 1678, in-12, trad. française de Rosemond, (1692, 1696, 1710, in-12). Ricaut a encore continué les *Vies des papes* de Platina, et il a traduit en anglais *The Spanish critic* (1681, in-8°) de Gracian, et *Royal commentaries of Peru* (1688, in-fol.) de Garcilaso de la Vega.

Biogr. britannica. — Granger, *Biograph. dictionary.*

RICCARDI (*Niccolò*), théologien italien, né en 1585, à Gênes, mort le 30 mai 1639, à Rome. Il fit ses études en Espagne, embrassa la règle de Saint-Dominique, et fut choisi à vingt-huit ans pour occuper la première chaire de théologie à Valladolid (1613). Ses prédications étendirent bientôt sa renommée : appelé à la cour, il prêcha devant Philippe III, et ce prince, étonné de son éloquence, dit que c'était un prodige, *un monstre*. Le nom lui en demeura, et lorsqu'il eut fixé son séjour en Italie, on l'appelait familièrement *Il padre mostro*. A Rome on accourait en foule pour l'entendre; mais ses mouvements passionnés, la grandeur des images, la hardiesse des pensées l'entraînaient quelquefois jusqu'aux limites de l'hérésie. Malgré ce défaut, il trouva bon accueil auprès du pape Urbain VIII, qui le nomma professeur de théologie au collége de la Minerve (1621) et maître du sacré palais (1629); ce dernier emploi lui fit un ennemi déclaré dans la personne du P. Raynaud, dont il avait condamné le traité *De vero per pestem martyrio*. Outre quelques opuscules, on a de lui : *Ragionámenti sopra le litanie di Nostra Signora;* Rome, 1626, 2 vol. in-fol.; — *Historiæ concilii Tridentini emaculatæ synopsis;* ibid., 1627, in-16. Riccardi était extrêmement laborieux, et il avait préparé les matériaux de plusieurs ouvrages considérables, dont Leo Allatius, son ami, parlait avec éloge; on remarque dans le nombre des *Commentaires* fort développés sur toute l'Écriture; *Historia concilii Tridentini*, *De christiana theologia*, 8 vol.; *Adversaria sacra*, *Antiquæ lectiones*, des *Sermons*, etc.

Oldoino, *Athenæum ligusticum.* — Erythræus, *Pinacotheca.* — Échard et Quétif, *Bibl. script. ord. Prædicat.*, II, 503. — Tiraboschi, *Storia della leter. ital.*, VIII.

RICCATI (*Jacopo-Francesco*, comte), mathématicien italien, né le 28 mai 1676, à Venise, mort le 15 avril 1754, à Trévise. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Ranuccio Farnèse, duc de Parme. A dix ans il perdit son père. Confié aux soins des jésuites, qui tenaient à Brescia un collége renommé, il manifesta pour l'étude des dispositions peu communes, et consacra aux mathématiques tout le temps qu'il pouvait dérober à la philosophie, dont les formes arides lui répugnaient. Il passa ensuite trois années à l'université de Padoue, et y reçut en 1696 le diplôme de docteur. Presque aussitôt après il épousa une jeune fille noble, et partagea sa vie, indépendante et honorée, entre l'étude et l'éducation de ses nombreux enfants. Ce ne fut qu'après la mort de sa femme, en 1749, qu'il se retira à Trévise. Riccati fut un des hommes les mieux doués de son pays. Sur les bancs de l'école, et contre le gré de ses professeurs, il fit des *Principia* de Newton sa lecture favorite, et s'efforça d'en propager les saines doctrines. Aucune branche des sciences ne lui était étrangère, et il semblait se délasser des travaux sérieux en cultivant les belles-lettres, la poésie, l'histoire, la numismatique et l'architecture. Il avait dans l'hydraulique des connaissances si approfondies que plusieurs fois le sénat de Venise eut recours à lui pour corriger ou arrêter le cours des eaux. Sa correspondance avec les savants de l'Europe était considérable, et il fut obligé, pour n'y pas perdre un temps précieux, d'avoir dans la suite recours à la plume de ses fils, Vincenzo et Giordano. En vain lui offrit-on une chaire à Padoue, le titre de conseiller aulique à Vienne, la présidence de l'Académie des sciences à Pétersbourg; il préférait à ces vains honneurs la paix de sa maison, le pur amour de l'étude et l'affection de sa famille. Il est surtout célèbre par la résolution du cas particulier de l'équation différentielle du premier ordre, laquelle a retenu son nom. L'*équation de Riccati*, $dy + by^2\,dx = ax^m\,dx$, peut s'intégrer toutes les fois que m est une fraction dont le numérateur est de la forme $-4n$ et le dénominateur de la forme $2n \pm 1$, n désignant un nombre entier quelconque. Riccati a composé quelques ouvrages et beaucoup de dissertations, dont quelques-unes ont été insérées de son vivant dans les *Acta eruditorum* de Leipzig; le tout a été réuni par ses fils et publié après sa mort (*Opere del conte Jacopo Riccati;* Trévise, 1758, 4 vol. in-4°; Lucques, 1765, 4 vol.); on y remarque *Saggio intorno al sistema dell' Universo*, et *Dei principii generali della fisica*. Beaucoup d'autres écrits de Riccati sont restés inédits ou ont été perdus. P.

Zaccaria, *Storia letteraria italiana*, t. IX. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, XVI. — Cristoforo di Rovero, *Notice*, à la tête des *Opere* de J. Riccati, édit. 1765. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. IX.

RICCATI (*Vincenzo*), géomètre italien, fils du précédent, né à Castel-Franco, près de Trévise, le 11 janvier 1707, mort à Trévise, le 17 janvier 1775. Après avoir reçu les leçons de son père, il entra en 1726 dans l'ordre des Jésuites. Il professa d'abord les belles-lettres à Plaisance, à Padoue, à Parme, étudia pendant trois années à Rome, et fut appelé en 1739 à la chaire de mathématiques dans le collége de Bologne. En même temps il se distingua comme ingénieur civil en faisant exécuter d'importants travaux sur les cours d'eau du Bolonais et de l'État de Venise. Lors de la suppression de son ordre (1773), il se retira à Trévise. On a de lui : *Dialogo dove ne' congressi di più giornate delle forze vive e dell' azioni delle forze morte si tien discorso;* Bologne, 1749, in-4°; — *De usu motus tractorii in constructione æquationum differen-*

tialium; ibid., 1752, in-4°; — *De seriebus recipientibus summam generalem algebraicam aut exponentialem*; ibid., 1756, in-4°; — *Opuscula ad res physicas et mathematicas pertinentia*; ibid., 1757-1762, 2 vol. in-4°; on y trouve d'intéressantes recherches sur le calcul intégral; — *Institutiones analyticæ collectæ*; ibid., 1765-1767, 3 vol. in-4°; Milan, 1775, 3 vol.; — *De' principj della meccanica*; Venise, 1772, in-8°. Il a fourni dix-huit mémoires au recueil de l'Académie des sciences de Bologne. E. M.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, XVI. — Caballari, *Suppl. à la Bibl. degli scrittori della Soc. di Gesù*; Rome, 1814. — Gamba, *Galleria degli uomini illustri*. — Roberti, *Opere*, III. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX.

RICCATI (*Giordano*, comte), mathématicien italien, frère du précédent, né le 25 février 1709, à Castel-Franco, mort le 20 juillet 1790, à Trévise. Comme son frère, il fut élevé chez les jésuites de Bologne, et il eut son père pour principal maître dans les sciences physiques et mathématiques. Après avoir pris le diplôme de docteur en droit à Padoue (1731), il s'établit à Trévise, et partagea son temps entre les arts du dessin, la musique et les sciences exactes. Bien qu'il travaillât assidûment, il ne se hâta point de livrer au public le fruit de ses études, et il avait passé la cinquantaine lorsqu'il fit imprimer son premier ouvrage. La diversité de ses occupations ne l'empêchait pas d'entretenir avec beaucoup de lettrés une correspondance suivie et aussi d'accomplir exactement ses devoirs religieux, comme de réciter chaque jour l'office de la Vierge et une partie du rosaire, d'assister à la messe et d'adorer le saint sacrement. Comme architecte il a élevé d'après ses dessins à Trévise la façade de Saint-Théoniste, l'église de Saint-André et la cathédrale. On a de lui : *Saggio sopra le leggi del contrappunto*; Castel-Franco, 1762, in-4°; — *Della forza centrifuga*; Lucques, 1763; — *Delle corde ovvero delle fibre elastiche*; Bologne, 1767, in-4°; — de nombreux mémoires dans le *Nuovo Giornale de' letterati*, les *Atti* de la Société italienne, la *Nuova Raccolta calogerana*, etc. Il a laissé en manuscrit une foule d'écrits, qui forment la matière de 8 vol. in-4°, et la correspondance qu'il a tenue depuis 1730 jusqu'à sa mort ne comprend pas moins de 17 vol. in-8°. Enfin il s'est fait l'éditeur des *Œuvres complètes* de son père, et y a ajouté des préfaces et des notes.

RICCATI (*Francesco*), frère des deux précédents, né le 28 novembre 1718, à Castel-Franco, mort le 18 juillet 1791, à Trévise, s'adonna, sous la direction de son père, au génie militaire, qu'il abandonna pour s'occuper d'architecture civile. Il a laissé quelques écrits, notamment un poëme sur *l'Électricité*. P.

Giornale di Modena, XLIII. — *Atti della Società italiana*, IX. — Fabbroni, *Vitæ Italorum*, XVI. — D.-M. Federici, *Commentario sopra la vita e gli studj del G. Riccati*; Venise, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX.

RICCHIERI (*Lodovico*), en latin *Cœlius Rhodiginus*, philologue italien, né vers 1460, à Rovigo (l'ancienne *Rhodigium*, d'où il tira son surnom), mort en 1525, dans la même ville. Après avoir étudié la philosophie à Ferrare et la jurisprudence à Padoue, il passa plusieurs années en France. De retour en 1491 dans son pays natal, il obtint une chaire publique en 1497; mais il la perdit en 1504, on ignore pour quel motif, et fut même condamné à un bannissement perpétuel. Il ouvrit alors à Vicence une école de belles-lettres, qui fut assez fréquentée. Appelé en 1508 par le duc Alfonse Ier à Ferrare, il en fut bientôt chassé par les guerres qui désolaient l'Italie, et il vécut misérablement à Padoue, du produit des leçons qu'il donnait aux étudiants de l'université. Il résidait à Reggio en 1512, et il s'employa utilement, d'après une chronique inédite citée par Tiraboschi, à réconcilier entre elles les principales familles de cette ville. En 1515, François Ier lui donna la chaire de Chalcondyle à l'Académie de Milan. Tant que les Français dominèrent dans la haute Italie, Rhodiginus jouit du repos que lui avaient mérité et ses talents et ses longues vicissitudes; mais quand leur autorité chancela, il chercha un asile à Padoue (1521). Cependant grâce à l'influence étrangère, il vit réparer les injustices qu'il avait essuyées dans sa ville natale : un décret l'y rappela (1523), et le réintégra dans tous ses droits. Il mourut des suites du chagrin que lui causèrent la défaite et la captivité du roi qui avait été son seul appui. On a de lui : *Antiquarum lectionum lib. XVI*; Venise, 1516, in-fol.; Paris, 1517, in-fol. : ces éditions, devenues rares, ne sont pas complètes, et on leur préfère celle de Bâle, 1550, in-fol., donnée par Camillo Ricchieri et Goretti, qui y ajoutèrent quatorze livres. Ce recueil s'étend à toutes les branches des connaissances humaines; mais l'auteur s'attache principalement à discuter le sens philologique des innombrables passages d'écrivains anciens qu'il a extraits, et il s'acquitte de ce soin avec plus d'érudition que de saine critique. P.

Camillo Silvestri, *Vie de C. Rhodiginus*, dans *Raccolta caloger.*, t. IV, p. 157-213. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 2e partie.

RICCHINI (*Tommaso-Agostino*), savant religieux italien, né en 1695, à Crémone, mort en 1762, à Rome. Admis à quinze ans chez les Dominicains, il s'adonna d'abord à la poésie, et publia à Milan plusieurs morceaux religieux. Il enseigna ensuite la théologie dans les principales maisons de son ordre en Lombardie, et remplit, entre autres emplois, celui de prieur à Crémone. Appelé en 1740 à Rome, il fut nommé en 1749 secrétaire de la congrégation de l'Index et examinateur des évêques, et jouit d'une grande faveur auprès de Benoît XIV, qui avait souvent recours à lui dans ses travaux littéraires. En 1759 il devint l'un des maîtres du sacré palais. Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *In*

funere Benedicti XIII; Rome, 1730, in-4°; — *De vita Vinc. Gotti;* ibid., 1742, in-8°; — *Patris Monetæ Adversus catharos et valdenses lib. V;* ibid., 1743, in-fol. : première édition de cet ouvrage, accompagnée de notes et d'une vie de l'auteur; — *De vita et cultu B. Alberti villaconiensis;* ibid., 1748, in-8°; — *De vita ac rebus cardinalis Gregorii Barbadici;* ibid., 1761, in-4°; trad. en italien par Fr. Petroni.

Arisi, *Cremona litterata.* — J. Catalan, *De secretario S. Congr. Indicis lib. II*, p. 141.

RICCI (*Bartolommeo*), humaniste italien, né en 1490, à Lugo (Romagne), mort en 1569. Il fréquenta les écoles de Bologne, de Padoue et de Venise, et eut Musurus pour maître dans la littérature grecque. Chargé dans cette dernière ville de l'éducation de Luigi Cornaro, qui fut plus tard cardinal, il s'en acquitta avec honneur, et obtint une chaire dans une petite ville qu'il ne désigne pas. Après s'être marié à Lugo (1534), il alla professer à Ravenne. La réputation qu'il s'était faite dans l'enseignement le fit appeler en 1539 à Ferrare pour diriger dans leurs études Alfonse et Louis d'Este, fils du duc Hercule II. Il rendit un véritable service aux lettres en donnant à ces jeunes princes, dont le premier devint duc régnant, et le second cardinal, une instruction variée et solide, et en leur apprenant à aimer la science et à faire cas des savants. Il fut récompensé de ses soins par l'attachement qu'ils conservèrent pour lui; Alfonse lui accorda en 1561 des lettres de noblesse avec le titre de seigneur de la Vendina. Ricci eût joui d'une plus haute considération s'il n'avait joint à un caractère ombrageux et violent une opinion exagérée de lui-même et un orgueil pédantesque, qui le rendait encore plus insupportable que ridicule. Les haines qu'il inspira furent portées au point qu'on essaya d'abréger ses jours par le poison, et, ajoute naïvement Tiraboschi, « il n'y a point lieu de s'étonner qu'on ait attenté à la vie d'un tel homme ». Ricci écrivait avec élégance; mais on reproche à son style d'être souvent inégal, dur et tourmenté. Ses ouvrages ont été réunis en 3 vol. in-8° (*Opera*; Padoue, 1748); les plus estimables sont : *Apparatus latinæ locutionis* (Venise, 1533, in-8°), lexique réimpr. par Griffi, sans l'assentiment de l'auteur; *De imitatione lib. III* (ibid., 1541, 1545, in-8°), qu'il appelait lui-même un livre parfait; *Epistolarum familiarium lib. VIII* (Bologne, 1560, in-8°), et une comédie, *Le Balie* (Les Nourrices), qui est, au jugement de Quadrio, l'une des meilleures de cette époque.

Un jésuite des mêmes noms, Ricci (*Bartolommeo*), né à Castelfidardo, mort le 12 janvier 1613, à Rome, fut maître du noviciat à Nola et à Rome, puis provincial de son ordre en Sicile. On a de lui : *Vita Jesu-Christi ex Evangeliorum contextu;* Rome, 1607, in-8° avec 160 fig.; trad. en italien, ibid., 1609, in-4°; — *Triumphus Christi crucifixi;* Anvers, 1608, in-4°, avec fig. gravées par Adrien Collaert; — *Monotessaron evangelicum;* Poitiers, 1621, in-4°.

G. della Casa, *Discorso sulla vita di B. Ricci;* Forli, 1834, in-8°. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 2° partie.

RICCI (*Matteo*), célèbre jésuite italien, fondateur des missions en Chine, né le 6 octobre 1552, à Macerata (Marche d'Ancône), mort le 11 mai 1610, à Péking. Après avoir étudié les belles-lettres dans sa ville natale, il suivit à Rome un cours de droit, qu'il abandonna en 1571 pour entrer, contre la volonté de son père, dans la Compagnie de Jésus. Il y fit son noviciat sous la direction du P. Valignan, visiteur général des missions de l'Orient, qu'il suivit aux Indes, en 1577, avant même d'avoir achevé sa théologie. Pendant qu'il terminait ses études à Goa et qu'il y professait la philosophie, le P. Valignan s'était rendu à Macao dans le but de faciliter l'accès de la Chine à ses missionnaires. Ricci fut choisi un des premiers pour tenter cette difficile entreprise. Après avoir acquis une certaine connaissance de la langue chinoise, il profita, pour se rendre à Canton, de l'autorisation qu'avaient les Portugais de trafiquer dans cette ville à certaines époques de l'année. Dans ce voyage il n'obtint pas de résultat plus satisfaisant que ses prédécesseurs. Ce ne fut qu'en 1583 que les Pères, étant parvenus à se concilier les bonnes grâces du nouveau gouverneur de Canton, obtinrent la permission de se fixer à Tchao-King-fou. Ricci, reconnaissant l'impossibilité absolue de se maintenir en Chine en s'élevant ouvertement contre les mœurs, les habitudes et les croyances des habitants, résolut de s'attirer avant tout la considération qu'ils n'accordent qu'aux hommes instruits. Il publia dans ce but une *Mappemonde* chinoise et un petit *Catéchisme* dans lequel il n'exposa de la religion chrétienne que les principes les plus conformes à la morale en général. Ces deux ouvrages se répandirent rapidement, et donnèrent une haute idée de sa science; les mandarins les plus éclairés vinrent le visiter, et lui témoignèrent une estime profonde. Il éprouva cependant de nombreuses persécutions, et fut même obligé de quitter l'établissement qu'il dirigeait seul depuis 1589, pour se retirer à Tchao-tcheou. Il y enseigna les mathématiques et la chimie à un Chinois, qui plus tard devint l'un de ses principaux disciples et lui fut d'une grande utilité. Il entreprit en 1595 le voyage de Péking, auquel il songeait depuis longtemps; car il était persuadé que sa présence à la cour serait infiniment plus profitable à la religion que toutes les tentatives des missionnaires dans les provinces. Après avoir obtenu de ses supérieurs l'autorisation pour lui et ses compagnons de quitter le costume de bonze qu'ils avaient porté jusqu'alors, et qui n'inspirait aux Chinois qu'un souverain mépris, pour prendre la robe longue et le haut bonnet des lettrés, il partit à la suite d'un mandarin, qui ne voulut point lui permettre

de le suivre plus loin que Nanking; mais expulsé presque aussitôt de cette ville, il dut retourner à Nan-tchang-fou, dans le Kiang-si, où il écrivit *L'Art de la mémoire* et un *Dialogue sur l'amitié*. Ce dernier ouvrage, imité de celui de Cicéron, excita l'admiration des Chinois, qui le mirent au nombre des livres les plus estimés par l'élévation des idées et la perfection du style. Ayant trouvé un nouveau guide, il réussit cette fois à se rendre à Péking; mais il y fut pris pour un Japonais, et nul n'osa le présenter à la cour. Il revint sur ses pas après avoir reconnu que la Chine est bien le pays de Catai, et Péking la célèbre Cambalu de Marco Polo. Lorsque la défaite des Japonais, qui avaient envahi la Corée, eut ramené la confiance et la sécurité, il fut permis au missionnaire de se fixer à Nanking, où sa réputation de savant s'accrut de jour en jour, et d'aller au mois de mai 1600, offrir lui-même à l'empereur, en qualité d'ambassadeur des Portugais, des présents que ces derniers lui avaient fait parvenir. La nouveauté des objets qu'il portait avec lui excita la cupidité des eunuques chargés de prélever les droits de douane. Mis en prison par un de ces exacteurs, il avait perdu tout espoir de recouvrer sa liberté, lorsque l'empereur, informé de ce qui se passait, ordonna à ses ministres de le recevoir dans son palais. Les lois interdisant au monarque d'admettre aucun étranger en sa présence, il se fit apporter les présents de Ricci et les examina curieusement; une horloge et une montre à sonnerie attirèrent particulièrement son attention. Il permit aux missionnaires de s'établir dans la capitale et d'y fonder une église.

Pendant les dernières années de sa vie, Ricci sut se maintenir dans les bonnes grâces de l'empereur par son esprit adroit et son exacte probité. Il évita par sa complaisance et sa politesse toute occasion de choquer les grands, qui de tous les points de l'empire venaient lui rendre visite. En enseignant les mathématiques et en publiant d'autres ouvrages sur les sciences et la religion, il augmenta l'estime que les lettrés avaient pour lui. Dans cette haute position il n'usa de son influence que pour propager la religion chrétienne. Plusieurs conversions éclatantes furent dues à son zèle ainsi que l'établissement de missions dans les principales villes de la Chine. Il venait de terminer les Mémoires que le général de la compagnie l'avait chargé de recueillir sur ses diverses missions, lorsqu'il mourut, à peine âgé de cinquante-huit ans. Le deuil fut général non-seulement parmi les chrétiens, mais encore parmi les mandarins et les lettrés, qui se firent un devoir d'honorer ses obsèques par leur présence et son tombeau par des inscriptions louangeuses. Son corps, conservé à la maison dans un cercueil de bois précieux pendant près d'un an, fut ensuite inhumé avec pompe à quelque distance de la ville, dans un ancien temple dû à la munificence impériale et qui fut consacré au vrai Dieu. Ricci se faisait appeler *Li*, première syllabe de son nom, selon la prononciation des Chinois, avec le surnom de *Ma-teou*. Les Annales de l'empire le désignent tantôt sous le nom de *Li-ma-teou*, tantôt sous celui de *Si-thai*. Les dominicains, outrés des succès que les jésuites avaient obtenus en Chine, accusèrent Ricci d'ignorance en fait de théologie et de lâche complaisance pour les idolâtres, dont il tolérait certains usages. Ils lui firent un crime des moyens détournés qu'il avait pris pour annoncer l'Évangile, et du changement de costume qu'il avait jugé nécessaire. Cette querelle, qui se continua longtemps entre les deux ordres, finit par les faire expulser de l'empire, et causa la ruine de toutes les missions qui s'y trouvaient établies.

Parmi les ouvrages que le P. Ricci publia en chinois on distingue encore un *Traité de la véritable doctrine de Dieu*, qui retouché, au point de vue littéraire, par le ministre d'État Sin fut compris dans la collection que Khian-loung fit rédiger des meilleurs ouvrages chinois; une *Traduction des six premiers livres d'Euclide;* une *Arithmétique* en onze livres; un *Exposé du système de l'écriture européenne;* une *Géométrie pratique*. Mais le plus important pour nous, ce sont ses Mémoires, que le P. Trigault publia sous le titre : *De christiana expeditione apud Sinas suscepta ab Societate Jesu, ex M. Riccii commentariis libri V* (Augsbourg, 1615, in-4°, et Lyon, 1616). Ces mémoires renferment un grand nombre de renseignements précieux sur l'histoire et la géographie de la Chine. Le P. Kircher y a fait de larges emprunts pour sa *China illustrata*, dans laquelle on voit le portrait de Ricci en costume de lettré. La famille Ricci possède soixante-six lettres intéressantes de ce missionnaire. S. ROLLAND.

Trigault, *De christiana exped. apud Sinas suscepta*. — D'Orléans, *Vie du P. M. Ricci*; Paris, 1693, in-12. — *Biblioth. script. Soc. Jesu.*

RICCI (*Antonio*), dit *Barbalunga*, peintre de l'école napolitaine, né à Messine, en 1600, mort en 1649. Il alla jeune à Rome, où, ayant terminé ses études sous le Dominiquin, il laissa quelques peintures justement estimées, dans lesquelles on croirait reconnaître le pinceau du maître. De retour dans sa patrie, il fut chargé de nombreux travaux, et ouvrit une école qui compta d'excellents élèves, tels que Domenico Maroli, Onofrio Gabrielli, Agostino Scilla, etc. Parmi les meilleurs tableaux du Barbalunga que possède sa ville natale, nous citerons la *Conversion de saint Paul*, à S.-Paolo, l'un de ses meilleurs ouvrages; *Saint Grégoire écrivant*, à S.-Gregorio; une *Ascension*, à S.-Michel; deux *Piété*, l'une à l'hôpital, l'autre à S.-Niccolo; *La Vierge avec le saint titulaire*, à S.-Filippo-Neri; *Saint Charles Borromée*, à S.-Gioacchino; *Saint Gaétan et saint André d'Avellino*, à l'église des Théatins. A Palerme, dans l'église de Santa-

Nimfa, on lui attribue un beau tableau de sainte Cécile. E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napoletani.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Guida di Messina.* — V. Mortillaro, *Guida di Palermo.*

RICCI (*Giuseppe*), historien italien, né vers 1600, à Brescia, faisait partie de la congrégation des Somasques. Il est auteur de deux ouvrages historiques, assez mal écrits, mais remplis d'érudition et de clarté; l'un, *De bellis germanicis* (Venise, 1649, in-4°), réimprimé six fois, est un récit de la guerre de Trente ans; l'autre, *Narratio rerum italicarum*, 1613-1653 (ibid., 1655, in-4°), n'a vu le jour qu'après avoir subi plusieurs changements imposés à l'auteur par le sénat de Venise. Ricci a encore publié : *Conciones militares et senatoriæ* (Venise, 1655, in-4°).

Hamberger, *Directorium*, p. 339.

RICCI (*Sebastiano*), peintre de l'école vénitienne, né à Bellune, en 1659, mort à Venise, en 1734. A douze ans, il entra dans l'atelier du Cervelli, qui l'emmena avec lui à Milan, où il reçut les conseils du Lisandrino, conseils qui lui furent très-utiles pour la partie pratique de son art. Il se rendit à Bologne, d'où le Cignani l'adressa au duc de Parme Ranuccio II, qui, après l'avoir employé à quelques travaux de peu d'importance dans son château de Plaisance, l'envoya à ses frais se perfectionner à Rome dans l'art du dessin. Ricci y copia la galerie Farnèse, et il resta dans cette ville jusqu'en 1694, époque de la mort de son protecteur. Il visita alors Florence, Modène, Milan, Venise, puis voyagea en Allemagne, en Flandre, en France et en Angleterre, laissant partout de glorieuses traces de son passage, et enfin revint se fixer à Venise, où il passa le reste de sa vie. Peu de peintres produisirent autant que le Ricci, peu d'artistes surtout surent ainsi que lui varier leur style et le plier à l'imitation des autres maîtres. Dans les galeries d'Italie et du reste de l'Europe sont des tableaux de sa main qu'on attribue au Bassan, au Corrège, à Paul Veronèse, et qui véritablement peuvent tromper même les connaisseurs. Ayant fait une étude spéciale de toutes les écoles, Ricci ne pouvait s'occuper d'un sujet sans qu'aussitôt se présentât à son esprit le même argument traité par quelqu'un de ses prédécesseurs, et il savait tirer profit de ces réminiscences avec une habileté telle que rarement on pouvait l'accuser de plagiat. On reconnaît toutefois divers emprunts faits à la coupole de Saint-Jean de Parme, dans l'*Adoration des Apôtres* qu'il peignit pour l'autel du saint Sacrement de Sainte-Justine de Padoue, et le *Saint Grégoire* de Saint-Alexandre de Bergame rappelle le même sujet traité à Bologne par le Guerchin. Les figures du Ricci ont de la beauté, de la noblesse, de la grâce; leurs attitudes sont vraies et variées; l'abondance de ses compositions, la facilité de son pinceau, la correction de son dessin, l'éclat de son coloris, lui font pardonner quelque penchant au maniérisme, dont il n'a pas toujours su se défendre. Pendant son séjour à Paris en 1718, il fut reçu au nombre des membres de l'Académie royale de peinture. Bellune possède de lui de nombreux travaux, dont les plus importants sont les riches compositions dont il décora le salon de la villa épiscopale. Citons encore parmi les œuvres de ce maître : un *Saint Charles* à S.-Francesco de Florence; le *Martyre de la sainte* à Sainte-Lucie de Parme; une *Mise au tombeau* de la galerie de Modène; *Saint Grégoire célébrant la messe* à l'église des Ames du-Purgatoire de Messine; divers tableaux dans les appartements du palais impérial de Schœnbrunn; au musée de Dresde, une *Ascension* et des *Sacrifices à Pan et à Vesta;* enfin, au Louvre, *La France*, composition allégorique; *Jésus-Christ remettant à saint Pierre les clefs du paradis; Polyxène au tombeau d'Achille* et la *Continence de Scipion*.

Ricci eut de nombreux élèves, dont les plus connus sont Gaspero Diziani, Francesco Fontebasso, Antonio Pellegrini, et son neveu *Marco* RICCI, né en 1679, et mort en 1729; celui-ci l'aida souvent, en enrichissant ses compositions d'architectures bien entendues, et d'excellents fonds de paysages. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.* — Bertoluzzi, *Guida di Parma.* — Fantozzi, *Nuova guida di Firenze.* — *Catalogues* de Bologne Dresde et Paris.

RICCI (*Laurent*), jésuite italien, né à Florence, le 2 août 1703, mort à Rome, le 24 novembre 1775. Issu d'une famille distinguée, il entra jeune encore dans la Compagnie de Jésus, où, après avoir occupé différents emplois, il devint secrétaire général de l'ordre sous le généralat de Louis Centurione. A la mort de ce dernier, il fut élu pour lui succéder, le 21 mai 1758, et peu après vit s'élever l'orage qui détruisit sa société. La cour de Lisbonne en 1759 proscrivit les jésuites du Portugal, et quelques années après, les souverains de la maison de Bourbon en France, en Espagne et à Naples bannirent également de leur royaume les membres de l'ordre. Ricci avait reçu de la part de la France des propositions de réforme, mais il avait répondu fièrement qu'il n'y avait rien à réformer dans la société, *Sint ut sunt, aut non sint*. Les jésuites de ces États furent longtemps errants dans divers États de l'Europe, et en janvier 1769 les ministres de France, d'Espagne et de Naples à Rome sollicitèrent vivement le pape Clément XIII de prononcer l'abolition de l'ordre. Clément XIII mourut un mois après, et son successeur Clément XIV, sollicité à son tour par les diverses cours, signa le 21 juillet 1773 le bref qui supprimait à tout jamais la Compagnie de Jésus dans tout le monde chrétien. Ricci, accompagné de ses assistants et de plusieurs autres jésuites, fut alors transféré au château Saint-Ange; mais, au

préalable, on lui fit signer une lettre circulaire à tous les missionnaires de l'ordre pour leur en apprendre l'abolition. Ricci mourut dans sa prison, et peu de temps auparavant signa un *Mémoire* que l'on publia suivant ses intentions. Il y proteste : 1° que la Compagnie de Jésus n'a donné aucun prétexte à sa suppression, et qu'il le déclare en qualité de supérieur bien informé de ce qui se passait dans l'ordre; 2° qu'en son particulier il ne croyait pas avoir mérité l'emprisonnement et les duretés qui avaient suivi l'extinction de sa société; 3° enfin qu'il pardonnait sincèrement à tous ceux qui l'avaient tourmenté et affligé, d'abord par les affronts faits à ses confrères et ensuite par les atteintes portées à sa propre réputation. On sait qu'un bref de Pie VII a rétabli en 1814 la célèbre Compagnie de Saint-Ignace. H. F—T.

Caraccioli, *Vie du P. Ricci*. — Ch. Sainte-Foi, *Vie du P. Ricci*, 2 vol. in-12. — *Ami de la Religion*, ann. 1818, t. XVII, p. 241 et 273. — Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*.

RICCI (*Scipion*), prélat italien, neveu du précédent, né le 9 janvier 1741, à Florence, où il est mort, le 27 janvier 1810. Élevé au séminaire romain, il fut, dès qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, appelé à la charge d'auditeur du nonce apostolique à Florence, et devint ensuite vicaire général de Gaétan Incontri, archevêque de cette ville. Une conduite pleine de sagesse le fit, le 24 juin 1780, nommer aux évêchés réunis de Pistoie et de Prato. A cette époque Pierre-Léopold II, grand-duc de Toscane, rivalisait avec son frère l'empereur Joseph II pour introduire de nombreuses réformes dans l'Église, et Scipion Ricci, qui jouissait de toute la confiance de ce prince, s'empressa de lui suggérer un grand nombre de mesures qui occasionnèrent des schismes dans plusieurs diocèses. Non content de laisser le gouvernement régler les affaires ecclésiastiques, il s'occupa lui-même de donner dans son diocèse une nouvelle direction à l'enseignement, de diminuer le nombre des fêtes, d'abolir les confréries, d'adopter le catéchisme de l'appelant Gourlin, enfin d'encourager les publications en italien des ouvrages de l'école de Port-Royal. Conformément au désir du grand-duc, Ricci ouvrit à Pistoie, le 18 septembre 1786, un synode pour procéder régulièrement aux réformes qu'il voulait faire. Comme elles étaient loin d'obtenir l'assentiment de la majorité de son clergé, il appela dans cette assemblée plusieurs prêtres qui n'avaient point le droit d'y assister, et notamment Tamburini, professeur destitué de l'université de Pavie, à qui il confia les fonctions de promoteur. Toutes les doctrines jansénistes furent adoptées dans ce synode. Par ordre du grand-duc, on tint (23 avril 1787) à Florence une seconde assemblée, composée de tous les évêques de Toscane, et qui fut loin de se terminer comme la première, au gré de Ricci. Ne pouvant triompher de l'opposition que lui firent la majorité des prélats, Léopold, sur l'avis de Ricci, fut obligé de dissoudre cette assemblée le 5 juin, après dix-neuf sessions. Pendant ce temps ses ennemis soulevèrent le peuple contre Ricci à Prato; son trône épiscopal et ses armoiries furent renversés et brûlés, son palais saccagé, ses livres et ses papiers enlevés de son séminaire. Des troupes étouffèrent l'insurrection, et Ricci, soutenu par le grand-duc, n'abandonna pas pour cela ses plans. Ce prince, à son instigation, rendit en faveur des innovations religieuses de nouveaux édits calqués sur ceux de Vienne; toutefois, parvenu en 1790 au trône impérial, comme successeur de son frère Joseph II, il modifia ses opinions, et, après son départ de Toscane, Ricci, abandonné à lui-même, vit bientôt l'ordre se rétablir sous le rapport religieux dans le duché. Une nouvelle émeute qui éclata contre lui à Pistoie (1790) l'obligea de fuir et bientôt après de donner sa démission. En 1794, Pie VI condamna par la bulle dogmatique *Auctorem fidei* quatre-vingt-cinq propositions extraites du synode de Pistoie et publiées par l'ordre de Ricci. Cette condamnation ne fit point ouvrir les yeux au prélat, qui plus tard, en 1799, au milieu des sanglantes réactions qui eurent lieu à Florence, fut arrêté, gardé plusieurs mois en prison, et ne recouvra sa liberté qu'au second retour des Français en Italie. Il vivait dans la retraite lorsqu'au passage de Pie VII par Florence, à son retour de France, l'ancien évêque de Pistoie vit le saint-père, et lui remit une déclaration portant la date du 9 mai 1805, et que l'on a vainement cherché à contester. Dans cet acte, Ricci professe et déclare recevoir avec respect toutes les constitutions apostoliques contre les erreurs de Baïus, Jansénius, Quesnel et leurs disciples depuis Pie V jusqu'alors, et spécialement la bulle *Auctorem fidei*, qui condamnait son synode. Il désire que pour réparer le scandale sa déclaration soit rendue publique. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier la nécessité de quelques-unes des réformes qu'il avait proposées. On a de lui quelques *Instructions pastorales*, notamment une, du 23 juin 1781, *sur la dévotion au Sacré-Cœur*, qu'il considérait comme menant à des pratiques contraires à l'Évangile, et une autre, du 1er mai 1782, *sur la nécessité et la manière d'étudier la religion*, dans laquelle il appelle Quesnel *un pieux et savant martyr de la vérité*. De Potter a publié un ouvrage intitulé : *Vie et mémoires de Scipion Ricci*; Bruxelles, 1825, 4 vol. in-8°; mais on doit se défier des faits sans preuves racontés par cet historien, dont l'ouvrage a été condamné par un décret exprès du pape, le 26 novembre 1825. En 1826 une édition mutilée fut publiée à Paris par l'abbé Grégoire et le comte Lanjuinais.

H. Fisquet.

De Potter, *Vie et mémoires de S. Ricci*. — Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. III et IV. — *Ami de la Religion*, t. XXXII, p. 177.

RICCI (*Ludovico*), biographe italien, né en

1730, à Chiari, près Brescia, mort le 24 juillet 1805, dans la même ville. A peine eut-il achevé ses études au séminaire de Brescia qu'il s'adonna aux travaux littéraires; grâce à l'exactitude de ses recherches et à l'étendue de ses connaissances, il devint un collaborateur précieux pour Mazzuchelli, Tiraboschi et Facciolati, qui eurent souvent recours à lui pour leurs grands recueils. Nommé chanoine curé à Chiari, il ne renonça point à ses études. Lorsqu'en 1797 une insurrection éclata sur le territoire de Brescia pour arrêter les progrès de l'armée française, il fut envoyé en otage à Milan, et passa trois mois dans une étroite prison. Il a publié : *De vita Petri Faleæ;* Brescia, 1770, in-8° ; — *De vita scriptisque V.-M. Imbonati;* ibid., 1773, in-8°; — *Notizie intorno alla vita ed alle opere di M.-Giovita Rapiccio;* ibid., 1790, in-8°.

Nuovo Dizionario istorico di Bassano.

RICCI (*Luigi*), économiste italien, né en 1742, dans le duché de Modène, mort en 1799. S'étant fait recevoir avocat, il entra dans la carrière administrative, remplit honorablement divers emplois à Modène, et fut anobli par le duc François III. Partisan des principes de la révolution française, il devint en 1797 l'un des directeurs de la république cispadane, qui dura quelques mois à peine. On a de lui un opuscule remarquable, intitulé *Riforma degl' istituti pii di Modena* (1787, in-8°), et dans lequel il exposa les véritables principes qui doivent régir les établissements charitables.

Dizionario istorico di Bassano.

RICCIARDI (*Antoine*), littérateur italien, né vers 1520, à Brescia, où il mourut, en 1610. Après avoir suivi à Padoue les leçons de Bonamico et de Robortello, il professa avec un grand succès dans la ville d'Asola, puis dans sa ville natale, les belles-lettres et la philosophie. On a de lui trois discours *sur les Anges, sur la Connaissance de l'homme* et *sur l'Histoire de l'oriflamme;* une *Histoire d'Asola;* un livre *sur la Préséance des langues,* dans lequel il affirme que la langue cimbrique, parlée encore aujourd'hui dans le Jutland, est plus ancienne que l'hébreu; et *Commentaria symbolica, quibus explicantur arcana ad mysticam, naturalem et occultam rerum significationem attinentia;* 2 vol. in-fol.

Ghilini, *Teatro d'huomini letterati.* — O. Rossi, *Elogi historici de' Bresciani illustri.*

RICCIARDI (*Francesco*), comte DE' CAMALDOLI, homme d'État italien, né le 12 juin 1758, à Foggia, mort le 17 décembre 1842, à Naples. Envoyé dès ses plus jeunes années à l'université de Naples, il y montra une telle aptitude à l'étude des lettres que le Martorelli lui dédia son *Anthologie grecque.* Il n'avait que onze ans alors. Après avoir terminé son droit, il embrassa la profession d'avocat, dans laquelle il se distingua, surtout en 1799, en défendant courageusement plusieurs des nombreuses victimes de la réaction royaliste. Joseph Bonaparte, en 1806, le nomma conseiller d'État, président de la section de la législation et directeur des bulletins des lois. Ce fut à cette époque qu'il commença la réforme de l'ordre judiciaire et de la législation, œuvre qu'il acheva sous le règne de Murat, en qualité de grand juge. En février 1809, il fut nommé grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, et chargé, le 4 novembre suivant, du ministère de la justice, auquel il adjoignit bientôt celui du culte. La réforme du code pénal fut un des travaux les plus importants auxquels il présida. En 1814, il fut créé comte de Camaldoli. Le 18 mai 1815 il se démit de toutes ses fonctions, et ce ne fut qu'en 1820, lorsque Ferdinand IV fut obligé de proclamer la constitution espagnole, qu'il reprit les portefeuilles de la justice et du culte et la direction de la police. Reconnaissant bientôt l'impossibilité de faire partager ses vues au gouvernement, il rentra dans la vie privée, le 18 décembre de cette même année. Ami des lettres et des sciences, il entretenait une correspondance étendue avec les hommes les plus distingués de l'Europe; sa villa *del Vomero* était ouverte aux illustres étrangers qui chaque année viennent visiter Naples. Membre de l'Académie des sciences de Naples, il en fut plusieurs fois président triennal, et devint président à vie de la Société royale.

Ceva-Grimaldi, *Elogio storico del conte F. Ricciardi de' Camaldoli.* — Colletta, *Histoire de Naples.* — *Mémoires du roi Joseph.*

RICCIARELLI (*Daniele*), dit *Daniel de Volterre,* peintre et sculpteur de l'école florentine, né à Volterra en Toscane, en 1509, mort à Rome, en 1566. Il étudia le dessin sous le Sodoma, que des travaux avaient appelé à Volterra, puis il passa à Sienne, dans l'école de Baldassare Peruzzi. S'étant rendu à Rome, il y devint élève de Pierino del Vaga, qu'il aida dans ses travaux au Vatican, à la Trinité du Mont, et à la chapelle Massimi. Après la mort de ce maître, il fut, grâce à la protection du Buonarroti, chargé par Paul III de présider à la continuation des travaux de la *Salle royale* du Vatican; mais il y fit peu de chose, l'entreprise ayant été suspendue. Vers ce temps il peignit pour le cardinal Alexandre Farnèse quelques fresques au palais Farnèse, et la *Mort de Méduse* à la Farnésine, que ce prélat avait acquise des héritiers d'Agostino Chigi. Il fut aussi chargé par Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint, de la décoration du palais qu'elle possédait à Savone. Daniel devint bientôt le fervent disciple et imitateur de Michel-Ange, qui conçut pour lui une vive amitié et l'aida de tout son pouvoir, soit en le protégeant, soit en lui prodiguant ses conseils ou même en lui fournissant des dessins pour ses compositions. On sait que c'est en venant visiter Daniel, qui travaillait à la Farnésine, qu'il lui laissa pour carte de visite la fameuse

tête dessinée au charbon, qui fut respectée et qu'on admire encore aujourd'hui. Il est hors de doute que Daniel dut en grande partie à Michel-Ange la renommée que lui acquit la merveilleuse *Descente de croix* de la Trinité-du-Mont, qui est une œuvre classique, et généralement regardée comme l'un des trois meilleurs tableaux de Rome avec la *Transfiguration de Raphael* et la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin. S'il n'eût fait que ce tableau, sa gloire n'eût été que plus grande, et il serait placé au premier rang parmi les maîtres italiens; mais s'il fut dessinateur hardi et savant à la manière de Michel-Ange, il dut tout son talent à l'étude plutôt qu'à la nature; aussi dans ses autres œuvres reconnaît-on souvent les traces d'un travail pénible, et quelquefois une fâcheuse absence d'expression. Tel il se montre dans l'*Assomption* qu'il peignit pour la même église de la Trinité-du-Mont et dans la plupart de ses autres peintures de Rome. Dans cette ville, on voit de lui divers sujets bibliques à San-Marcello, le *Triomphe de Marius sur les Cimbres*, frise au palais des conservateurs du Capitole; *Le Christ sur la croix*, au palais Rospigliosi; le *Baptême de Jésus-Christ*, à Saint-Pierre in Montorio; *Sainte Apollonie*, à S.-Augustin, et quelques fresques au palais Massimi. Indiquons encore parmi les ouvrages de ce maître le *Massacre des innocents* au Musée et le *Martyre de sainte Cécile* à Saint-Paul de Florence; une *Sainte Famille* d'après Michel-Ange, au Musée de Dresde; une *Descente de croix* et un *Calvaire*, au Musée de Madrid; enfin, au Louvre, *David tuant Goliath*, composition double peinte aux deux côtés d'une énorme ardoise.

Le dégoût qu'à la mort de Paul III avait causé à Daniel la perte de sa place de surintendant des travaux du Vatican le porta à renoncer à la peinture pour s'adonner à la sculpture, qu'il avait déjà pratiquée en ornant de stucs la voûte de la salle royale du Vatican. Chargé de l'exécution de diverses statues, il se rendit à Carrare pour choisir les marbres, et en passant à Florence il moula les sculptures de Michel-Ange à la chapelle de S.-Lorenzo. A son retour à Rome, il dut suspendre ces travaux pour satisfaire les scrupules du pape Paul IV, qui trouvant indécentes certaines figures du *Jugement dernier*, le chargea de les habiller, opération qui lui valut le surnom de *Brachettone* (faiseur de brayettes) et ces vers piquants de Salvator Rosa :

> E por era un error sì brutto e grande
> Che Daniele di poi fece da Sarto
> In quel Giudizio a lavorar mutande.
> (Sat. III, *La Pittura*.)

Au refus de Michel-Ange, qui s'était excusé sur son grand âge, Daniel avait entrepris par ordre de Catherine de Médicis de modeler la statue équestre de Henri II, roi de France, destinée à être coulée en bronze. Il venait de terminer le cheval quand une fluxion de poitrine le ravit subitement à l'art à l'âge de cinquante-sept ans. On a peu de sculptures de Daniel; cependant le musée du Louvre possède une *Mise au tombeau*, bas-relief qui lui est attribué.

Ricciarelli forma de nombreux élèves, dont les principaux sont Michele Alberti, G. Paolo Rosetti, Feliciano da San-Vito, Biagio da Antigliano, Marco da Siena et Giulio Manzoni.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Catalogues de Florence, Dresde, Madrid et Paris.

RICCIO (*Domenico*), dit le *Brusasorci* (1), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1494, mort en 1567. Après avoir reçu dans sa patrie les leçons du Giolfino, il alla à Venise étudier les œuvres du Giorgione et du Titien, qu'il imita avec un tel succès, qu'il reçut le surnom de Titien de Vérone, que justifient ses premiers ouvrages, tels que le *Saint Roch* que l'on voit dans cette ville, à Saint-Augustin. Il prit ensuite pour modèle le Parmigianino, et ce fut dans le style de ce maître qu'il peignit au palais ducal de Mantoue plusieurs toiles représentant la *Fable de Phaéton*, compositions pleines de vie et remarquables par la vérité des raccourcis. Plus encore que dans ses tableaux, le Brusasorci se montra grand maître dans ses fresques, dont les plus célèbres sont, à Vérone, l'*Entrée de Charles-Quint et de Clément VII à Bologne*, peinte dans une des salles du palais Ridolfi, et le *Mariage du lac Benacus et de la nymphe Pâris* sur la façade du palais Murari. Nous ne devons pas cependant passer sous silence la *Conversion de saint Paul* et le *Mariage de sainte Catherine*, à la Sainte-Trinité; *La Samaritaine* du réfectoire de Saint-Joseph; la *Décollation du saint*, à S.-Fermo-Maggiore; la *Résurrection de Lazare, la Piscine probatique*, la *Résurrection de Jésus-Christ*, *Saint Jérôme* et *Saint Jean-Baptiste*, à Santa-Maria in Organo; *Saint Étienne* et *les saints Innocents*, à Saint Étienne. Parmi les tableaux conservés dans sa ville natale, nous ne citerons que *Saint Nicolas de Tolentino* et *Saint Augustin* à Sainte-Euphémie, *Le Sauveur entre saint Benoît et saint Maur* à Saint-Laurent, une *Annonciation* au Musée et une *Adoration des mages* à Saint-Étienne; mais nous indiquerons encore un *Baptême* à la galerie de Florence, *Le Couronnement d'épines* au musée de Darmstadt, *Saint Paul ermite* et *Saint Antoine abbé* à la galerie de Milan, enfin une *Annonciation* à Saint-Pétrone de Bologne.

Domenico compta parmi ses élèves sa fille Cecilia et ses fils Giovanni-Battista et Felice; ce dernier seul mérite d'être connu.

(1) Ce surnom vient, dit-on, d'un secret que son père avait découvert pour détruire les rats.

Riccio (*Felice*), dit *Brusasorci le jeune*, fils du précédent, né à Vérone, en 1540, mort en 1605. Élève de son père, il continua ses études à Florence, sous Jacopo Ligozzi, son compatriote, et à cette école il acquit un style différent, une manière plus délicate et plus gracieuse qui donne un grand charme à ses madones, à ses enfants et à ses petits anges. Il aimait à peindre de petits tableaux sur pierre de touche, laissant la couleur même de la pierre chargée de produire les ombres. Il excella aussi dans le portrait. Il peignit peu à fresque; on voit cependant de lui à Vérone la frise d'une maison près S.-Giovanni in Valle, et un *Saint Georges colossal* sur la façade d'une maison près l'Albergo della Torre. Les tableaux qu'il a laissés dans cette ville sont presque innombrables, et nous devrons nous borner à indiquer les principaux : une *Madone* à Sainte-Marie-des-Anges; *Sainte Lucie et sainte Catherine* à S.-Pietro-incarnario; *La Vierge, saint Philippe, saint Jacques et saint François* à Sainte-Anastasie; une *Descente de croix* à Saint-Bernardin; une *Assomption* et *Sainte Ursule avec ses compagnes* à Santa-Maria-della-Scala, les *Saints* titulaires à Saint-Jérôme et à Sainte-Hélène; une *Adoration des Mages* aux Saints-Apôtres. On croit que Felice Riccio mourut empoisonné par sa femme; il laissa inachevé un de ses meilleurs ouvrages, *La Chute de la manne*, à Saint-Georges, tableau qui fut achevé par ses élèves l'Orbetto et Pasquale Ottimi. On voit de lui à l'Académie de Venise, *Le Christ à la colonne* et *La Sainte Trinité*, et au musée du Louvre une *Sainte Famille*. E. B—n.

Vasari, Lanzi, Ticozzi. — Ridolfi, *Vite degli illustri pittori veneti*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

RICCIO (*Antonello*). *Voy.* Antonelli de Messine.

RICCIO (*Andrea*). *Voy.* Briosco.

RICCIO (*Pietro*). *Voy.* Crinito.

RICCIO (*Bartolommeo*). *Voy.* Neroni.

RICCIOLI (*Jean-Baptiste*), astronome italien, né à Ferrare, le 17 avril 1598, mort à Bologne, le 25 juin 1671. A peine avait-il commencé ses études classiques, qu'il fut atteint d'une grave maladie : les médecins, appelés en consultation, avaient jugé nécessaire l'amputation de la jambe droite, envahie par la gangrène, lorsque le jeune patient se mit à invoquer le secours de saint Ignace de Loyola, qui avait souffert d'un mal semblable. La guérison s'établit, dit-on, peu à peu, sans que l'amputation eût été pratiquée. Ce fut alors qu'il entra, en 1614, à Novellara, dans l'ordre des Jésuites; il acheva ses études à Plaisance et à Bologne, et occupa ensuite dans cette dernière université et à Parme les chaires de théologie et de mathématiques appliquées. Ses travaux eurent particulièrement pour objet la correction des erreurs d'astronomie, de chronologie et de géographie. Le plus important de ses ouvrages a pour titre : *Almagestum novum, astronomiam veterem novamque complectens*; Bologne, 1651, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1653, avec un simple changement de titre. L'auteur fait voir qu'il s'était voué à l'astronomie moins par amour de la science que par l'envie de plaider la cause des théologiens contre Kopernik et Galilée. Mais il ressemble à ces avocats qui acceptent la défense d'une cause qu'ils savent eux-mêmes être mauvaise, et qui s'attachent à ne plaider que les circonstances atténuantes. Riccioli donne, t. II, lib. 9, de l'*Almag. nov.*, l'arrêt qui condamnait Galilée. Il se complaît surtout dans certains détails, qui déparent l'histoire de l'astronomie. Quant à la question, alors si vivement controversée, du mouvement de la terre, voici ce qu'il accorde. Ses paroles méritent d'être citées : « La sacrée congrégation des cardinaux, séparée du pape, ne peut faire aucune proposition de foi, quoiqu'elle les définisse comme de foi et qu'elle déclare hérétiques les propositions contraires; ainsi, comme il n'a encore paru aucun bref du pape ou d'un concile dirigé ou approuvé par lui, il n'est pas encore de foi que le soleil se meuve et que la terre soit en repos. » Mais, d'après cette solution, que l'auteur appelle lui-même prudemment une « subtilité théologique », la congrégation avait outrepassé ses droits en forçant Galilée à une rétractation prononcée à genoux et la main sur la Bible. Riccioli parle aussi du pendule, qu'il assure avoir inventé avant d'avoir lu les ouvrages de Galilée. Il s'en servait pour les différences d'ascensions droites, et avait remarqué que le nombre des vibrations était plus grand en hiver qu'en été. Il ignorait que cet effet, qu'il était tenté d'attribuer au périgée et à l'apogée du soleil, était dû à la dilatation des métaux en été et à leur contraction en hiver.

Il répéta avec Grimaldi les expériences de Galilée, et confirma ainsi la loi de la chute des corps. Il faisait tomber de la tour de Bologne des boules de craie, du poids de huit onces, d'une hauteur déterminée et constata que les intervalles parcourus dans des temps égaux augmentent comme les nombres impairs, et que par conséquent la somme des temps est proportionnelle aux carrés (somme des espaces parcourus). C'est dans la loi de la chute des corps (en représentant celle-ci par la diagonale et non par le côté vertical d'un parallélogramme) qu'il croyait par erreur trouver l'objection la plus forte contre le système de Kopernik. La parallaxe de la lune était, selon lui, entre 53′ 45″ et 63′ 55′, ce qui s'éloigne un peu moins de la vérité. Sa carte lunaire n'est pas, à beaucoup près, aussi exacte que celle d'Hevelius : les grandes taches unies et brillantes, il les prenait, comme celui-ci, pour des mers; mais il leur donna des noms arbitraires, en même temps qu'il désignait les montagnes de la lune par des noms de physiciens et d'astronomes, qui ont été en partie conservés dans la science. Ses observations de Saturne sont aussi inexactes que celles

de Galilée, qui supposait cet astre de forme triangulaire.

Riccioli s'était aussi occupé de la question, alors si fortement controversée, du poids de l'air. Mais le moyen (une vessie d'abord vide, puis remplie d'air) qu'il employa pour le déterminer était tout à fait défectueux : il trouva que l'air pesait mille fois moins que l'eau, tandis qu'en réalité son poids spécifique était d'environ quatorze cents. Sa méthode pour déterminer la parallaxe du soleil, sans la connaissance de laquelle la vraie astronomie est impossible, lui donna également un résultat inexact : 14 secondes au lieu d'environ $^{8}/_{2}$. Il avait entrepris aussi d'évaluer la hauteur de l'atmosphère en se servant de la méthode de l'Arabe Alhazen, fondée sur la théorie du crépuscule et en tenant compte, comme l'avait fait Kepler, de la réfraction des rayons de lumière (égale à 34 secondes à l'horizon). Il parvint ainsi à donner à l'atmosphère vingt milles italiens de hauteur.

Les autres ouvrages de Riccioli ont pour titres : *Prosodia reformata;* Bologne, 1655, 2 vol. in-12 ; — *Geographiæ et hydrographiæ reformatæ libri XII;* ibid., 1661, in-fol.; — *Astronomia reformata;* ibid., 1665, 2 vol. in-fol. ; — *Vindiciæ Kalendarii Gregoriani;* ibid., 1666, in-fol.; *Chronologia reformata;* ibid., 1669, 3 vol. in-fol.; — *Argomento fisico-matematico contro il moto diurno della terra;* ibid., 1668, in-4°; — *Apologia pro eodem argumento, contra systema Copernicianum;* Venise, 1667-69, in-fol. ; — *Considerazioni sopra la forza d'alcune ragioni fisiche matematiche*, etc.; Venise, 1667-69, 4 part. in-4°; — *Epistolæ de Cometis*. ann. 1664 et 1665; Leyde, 1681, in-fol.; — *Theses astronómicæ de novissimo cometa anni* 1652; Bologne, 1653, in-4° (attribué à Riccioli). Parmi ses ouvrages de théologie on remarque : *De distinctione entium in Deo et in creaturis;* Bologne, 1669, in-fol. F. H.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. II. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne*. — Fischer, *Geschichte der Physik*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII.

RICCOBONI (*Antonio*), érudit italien, né en 1541, à Rovigo, mort en 1599, à Padoue. Il fréquenta les écoles de Venise et de Padoue, et eut pour principaux maîtres Paul Manuzio, Sigonius et Muret; ses progrès furent si rapides que, malgré sa grande jeunesse, il fut jugé capable d'enseigner les belles-lettres dans sa ville natale, et ses concitoyens lui décernèrent, comme une récompense publique, le droit de bourgeoisie pour lui et toute sa famille. La jurisprudence paraissant devoir lui fournir des moyens d'existence plus assurés, il s'y appliqua avec ardeur, et reçut en 1571 le diplôme de docteur; cependant il accepta à la fin de cette année, d'après les exhortations de ses amis, une chaire de rhétorique à Padoue, et l'occupa jusqu'à sa mort. « Il était, dit Niceron, un des ennemis de Joseph Scaliger, parce qu'il avait osé lui disputer la noblesse de sa naissance, et qu'il avait fourni à Scioppius des mémoires pour écrire contre lui. C'est pour cela que Scaliger parle de lui dans ses œuvres avec beaucoup de mépris et le traite de *porcus Ricobonus*. » Le cardinal Bentivoglio, qui l'avait eu pour maître dans sa jeunesse, lui accorde de grands éloges. On a de lui : *Commentarius in quo per locorum collationem explicatur doctrina librorum Ciceronis rhetoricorum;* Venise, 1567, in-8°; — *De historia, cum fragmentis historicorum veterum latinorum;* ibid., 1568, in-8°, et dans le *Penus artis historicæ* (1579); t. II; — *De Consolatione edita sub nomine Ciceronis;* Vicence, 1584-1585, in-8° : ce prétendu traité de Cicéron, publié par Vianelli, avait pour auteur Sigonius; Riccoboni fut le premier à dévoiler la supercherie; — *Orationes;* Padoue, 1592, 2 vol. in-4°; — *De gymnasio patavino commentariorum lib. VI;* Padoue, 1598, in-4° : ouvrage curieux, moins complet que celui de Papadopoli, et où il s'inquiète de mettre bien plus son propre mérite en lumière que celui de ses doctes confrères. Riccoboni a encore traduit en latin trois ouvrages d'Aristote : la *Rhétorique* (Venise, 1579, in-8°); la *Poétique* (ibid., 1579, 1584, in-4°) et l'*Éthique* (Padoue, 1593, in-8°); mais ses versions, dont le style est pur et châtié, ne serrent point le texte d'assez près.

De Thou, *Éloges*. — Tomasini, *Elogia*, II, 109. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, II. — Niceron, *Mémoires*, XXVIII. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, I et VII, 2e partie.

RICCOBONI (*Louis*), comédien et littérateur français, né à Modène, en 1674 ou 1677, mort à Paris, le 5 décembre 1753. Les commencements de sa vie sont fort obscurs ; on sait seulement que dès sa première jeunesse il fut enrôlé parmi des comédiens qui donnaient des représentations de ville en ville. Vers l'âge de vingt-deux ans, il devint chef de troupe. Le bon goût dont il était naturellement doué et l'étude qu'il avait faite du théâtre français l'amenèrent à prendre la résolution de remplacer, par la tragédie et la comédie de caractères, les farces et les bouffonneries italiennes. Les tragédies étaient la plupart anciennes; la plus goûtée fut la *Mérope* de Maffei. Pour les comédies, il les emprunta à la scène française, tantôt traduisant *Le Menteur*, *Pysché* et *La Princesse d'Élide*, tantôt combinant ensemble deux comédies différentes, par exemple, *Le Chevalier à la mode* et *L'Homme à bonnes fortunes*, pour en tirer une seule pièce, et produisant ainsi, comme il le dit lui-même, de véritables pots-pourris. Il produisit aussi des œuvres originales, entre autres *La Femme jalouse*, et *Samson*, tragi-comédie, dont Fréret fit une traduction en prose, et Romagnesi une imitation en vers français. La troupe de Louis Riccoboni jouait depuis plusieurs années dans les principales villes de la Vénétie et de la Lombardie, lorsqu'elle vint représenter à Venise *La Scolastica* d'Arioste. Riccoboni avait revu avec soin

cette pièce pour en retrancher les détails trop licencieux. Mais le public, qui s'attendait à voir paraître Angélique, Bradamante et Roland, manifesta son désappointement par des marques de désapprobation si violentes qu'il fallut baisser la toile. Ce manque de respect envers l'Arioste affligea Riccoboni à un tel point qu'il résolut de quitter la scène. A cette époque, le régent avait envoyé des ordres pour engager, au nom du roi de France, des acteurs italiens; Riccoboni accepta les propositions qui lui furent faites, composa sa troupe et partit pour Paris (1716). On l'installa dans la salle de l'hôtel de Bourgogne. Instruit par l'expérience, il s'associa le fils du fameux Dominique, et composa avec lui beaucoup de divertissements et de parodies qui attirèrent la foule et lui permirent de ne pas jouer dans le vide des pièces plus régulières. Son propre talent comme acteur, surtout dans les rôles passionnés, et celui de la Flaminia, sa femme, contribuèrent beaucoup au succès de son entreprise. Il augmenta encore, par des ouvrages spéciaux, l'estime qu'il s'était acquise près des lettrés : il publia un poëme en six chants, *Dell' arte representativa* (Paris, 1728, in-8°) et une *Histoire du Théâtre-Italien* (Paris, 1728-1731, 2 vol. in-8°, fig.), ouvrage superficiel. En 1729, Riccoboni partit pour l'Italie, où le duc de Parme venait de le nommer intendant des menus plaisirs et inspecteur de ses théâtres. A la mort de ce prince (1731), il revint à Paris; mais ses tendances à la piété, accrues par l'âge, le détournèrent du théâtre. Ayant obtenu sa retraite avec une pension de 1,000 livres, il ne s'occupa plus que de littérature. Il fit paraître successivement : *Observations sur la comédie et le génie de Molière* (Paris, 1736, in-12); *Pensées sur la déclamation* (1738-in-8°); *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe* (Paris, 1738, in-8°, et 1752, in-12); *De la Réformation du théâtre* (Paris, 1743, 1767, in-12). Le style de ces ouvrages est terne et lâche, quoiqu'ils présentent des idées honnêtes et sincères. Ennemi des spectacles, l'auteur les regarde comme un danger public, et conseille aux gouvernements d'en bannir ce qui porte aux mœurs une atteinte directe, la danse et les pièces qui, comme *Le Cid* et *Phèdre*, n'ont que l'amour pour intérêt.

Riccoboni (*Hélène - Virginie* Baletti), femme du précédent, née à Ferrare, en 1686, morte à Paris, le 30 décembre 1771. Elle était d'une famille de comédiens et fut élevée pour le théâtre; cette éducation développa le goût qu'elle avait naturellement pour les lettres, surtout pour la poésie. Elle commença fort jeune à composer de petits poëmes; la grâce qui distinguait ses vers, son âge et son sexe attirèrent les regards; des louanges accueillirent ses œuvres, et bientôt elle fut admise dans diverses sociétés académiques, à Ferrare, à Bologne, à Venise et à Rome. Son emploi au théâtre était celui qu'avait déjà tenu sa grand-mère, l'emploi d'amoureuse ou de *Flaminia*. Voisenon en parle fort légèrement. « La *Flaminia*, dit-il, n'a jamais été belle ni aimable, et a toujours eu beaucoup d'amants. » Mais la véracité de Voisenon est plus contestable que sa méchanceté, et il est le seul écrivain qui l'ait maltraitée ainsi.

Elle fit paraître, en 1725, sous le titre de *Lettre de Mlle R... à M. l'abbé C..* (Conti), une attaque violente contre la nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée*, par Mirabaud. L'ambition littéraire de Mme Riccoboni fut d'écrire pour le théâtre; mais le succès ne répondit pas à ses désirs; elle fit représenter, en 1726, *Le Naufrage*, comédie imitée de Plaute, et en 1729, en collaboration avec Delisle de la Drevetière, *Abdilly, roi de Grenade*, tragicomédie. Elle partagea la retraite et les pratiques religieuses de son mari. Jean Morel.

Des Coulmiers, *Hist. du Théâtre d'Italie*. — Riccoboni, *Histoire du Théâtre-Italien*. — Voisenon, *Anecdotes littéraires*. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*.

Riccoboni (*Antoine-François*), comédien et auteur dramatique, fils des précédents, né à Mantoue, en 1707, mort à Paris, le 15 mai 1772. Ses père et mère le formèrent avec soin au théâtre et à la littérature, et il n'avait pas dix-huit ans lorsqu'il fit représenter (1724), sous leur direction, *Les Effets de l'éclipse*, petit acte en prose. En 1726, il débuta comme acteur dans l'emploi de *Lelio;* mais il fut loin d'égaler, dans le jeu et l'expression scéniques, le talent et la réputation de son père. Comme écrivain dramatique, il montra plus d'activité dans l'imagination que de véritable talent. La plupart de ses pièces ne durèrent que quelques soirées. Les plus importantes résultèrent de sa collaboration avec Dominique ou Romagnesi : ce sont *Les Comédiens esclaves* (1726), *Les Amusements à la mode* (1732) et *Le Conte de fée* (1735). Reçu dans la société du Caveau, Riccoboni fut lié avec Gentil Bernard, Collé, Saurin, Crébillon fils, etc.; il compta au nombre des poëtes légers de la gaieté et de l'amour. On a de lui beaucoup de poésies faciles insérées dans les recueils du temps, et *Le Goût du siècle*, satire; Londres (Paris), 1762, in-8°. La faiblesse de sa santé, épuisée par les fatigues et le travail, le força de quitter la scène en 1750. Quelques mois après il publia l'*Art du théâtre* (Paris, 1750, 1752, in-8°), ouvrage finement écrit, plein de conseils et d'observations justes sur la manière de poser le geste, de diriger la voix, d'exprimer les différentes passions, de lire dans la chambre ou à l'Académie, de déclamer au barreau, dans la chaire et au théâtre.

Marié, depuis 1735, à une personne aimable et spirituelle, Marie-Jeanne Laboras de Mézières (*voy.* ci-après), Riccoboni aurait passé une vie heureuse s'il ne s'était adonné avec passion à la chimie ou plutôt à l'alchimie et à des entreprises industrielles. La recherche du grand

œuvre et l'élève des vers à soie l'avaient ruiné. Après avoir reparu quelques fois sans succès au théâtre, en 1758, il partit en Italie, où il essaya de refaire sa fortune en jouant la comédie et en reprenant ses essais de chimie et d'industrie. Il ne réussit à rien, et revint plus triste et plus endetté. D'après les conseils de sa femme, il donna (1761), sous le titre de *Les Caquets*, une imitation en prose d'une plaisante comédie de Goldoni. Il fut moins heureux avec *Les Amants de village*, comédie en vers, qui tomba (1764), et retrouva quelques derniers bravos avec *Le Prétendu* (1769), dont Gaviniés avait fait la musique. J. M—R—L.

Nécrologe des hommes célèbres de la France, 1773. — *Anecdotes dramatiques*, t. III. — Voisenon, *Anecdotes littéraires*. — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*.

RICCOBONI (*Marie-Jeanne* Laboras de Mézières, Mme), femme du précédent, née en 1714, à Paris, morte dans la même ville, le 6 décembre 1792. La famille Laboras de Mézières était originaire du Béarn, où elle avait tenu un rang distingué; elle se trouvait fixée depuis quelque temps à Paris, lorsque à la chute du système de Law elle fut complétement ruinée. La jeune Marie-Jeanne, devenue bientôt après orpheline, resta sans autre ressource que l'amitié et la protection d'une tante qui la recueillit auprès d'elle. Ses talents naturels s'étaient montrés de bonne heure, et ses parents, malgré leur désastre, n'avaient cessé de les cultiver. Elle arrivait à peine à la fleur de sa première jeunesse, lorsqu'elle se fit distinguer dans les sociétés où elle était introduite, et, comme il était de mode à cette époque, elle y joua la comédie. On l'applaudit, et à l'âge de vingt ans (1734) elle fut admise à débuter aux Italiens dans *La Surprise de l'amour*, de Marivaux. Elle ne fut jamais qu'une actrice médiocre. Elle était belle, grande et d'une taille bien prise; elle avait des yeux noirs, doux et parlants, la physionomie candide et gaie; son intelligence éclatait à tout moment dans la conversation, et l'on citait d'elle bien des reparties spirituelles. C'est en 1735, un an après ses débuts, qu'elle épousa un de ses camarades de la Comédie-Italienne, Antoine-François Riccoboni (*voy.* ci-dessus).

Peu à peu madame Riccoboni, sans cesser de paraître à la scène, délaissa le monde. Son peu de succès comme actrice, les infidélités de son mari, pour lequel elle avait une tendre affection, un certain penchant naturel à la retraite, que son éducation avait développé, la portèrent à se renfermer en elle-même, à étudier les hommes et les passions, enfin à écrire ses sentiments et ses réflexions. Elle fit paraître, en 1757, les *Lettres de Fanny Butler*. Ce premier ouvrage, dont l'héroïne est trop véhémente et trop passionnée pour le talent, plutôt délicat et gracieux, de l'auteur, eut, par ses qualités et par ses défauts même, un résultat qui lui fut favorable. En 1758, elle donna l'*Histoire du marquis de Cressy* et les *Lettres de Julie Catesby*. Ce dernier roman n'eut que des approbateurs; il s'y trouve en effet, à côté de quelques négligences, bien du charme et de la grâce, une piquante vivacité, de la légèreté dans la touche, une grande vérité de sentiments. Le succès des premiers ouvrages de madame Riccoboni ne pouvait manquer d'éveiller contre elle l'envie et la méchanceté. On imprima qu'elle n'était pas l'auteur de ses écrits, et qu'elle se parait de la gloire d'un écrivain qui ne voulait pas se faire connaître. Ces allégations mensongères trouvèrent de l'écho chez des hommes connus et écoutés. Palissot les répéta et les répandit. Mais la calomnie tomba, et Palissot lui-même la combattit en proclamant la vérité.

Madame Riccoboni, qui n'avait écrit jusqu'alors que pour obéir à son goût littéraire, dut bientôt écrire dans un autre but, celui de se créer des ressources; car elle quitta le théâtre en 1761 avec une modique pension. Elle fit paraître quelques fragments dans un journal, sous le titre de *L'Abeille*, et dans le *Mercure* l'*Histoire de deux amis*, la *Lettre de la marquise d'Artigues* et *L'Aveugle*, conte que Desfontaines mit au théâtre avec succès. Sa suite à la *Marianne* de Marivaux est faite avec beaucoup d'art et d'esprit; elle y a parfaitement imité la manière et le style de l'auteur qu'elle continuait. Vinrent ensuite *Ernestine*, jolie nouvelle que les admirateurs de Mme Riccoboni ont appelée le diamant de son écrin, et *Amélie* (1762), roman tiré de l'ouvrage de Fielding qui porte le même titre. On a dit et répété que c'était une traduction; l'on ne peut même dire que ce soit une imitation; l'auteur français a pris seulement le sujet de Fielding et l'a traité librement, à sa manière. La lettre qui est en tête d'*Amélie* a donné lieu de croire à une traduction; elle est adressée à M. Humblot, libraire : « En étudiant l'anglais sans maître, sans principes, la grammaire et le dictionnaire près de moi, ne regardant ni l'un ni l'autre, me tuant la tête à deviner, j'ai traduit tout de travers (comme j'entendais) un roman de M. Fielding. Ce qui était difficile, je le laissais là. Ce que je ne comprenais point, je le trouvais mal dit : j'avançais toujours. Je parvins enfin à faire un gros amas de papier écrit, où je me perdis si bien qu'il me fut impossible d'en trouver le fil. Une personne plus patiente que moi s'est occupée à le chercher, a numéroté toutes les petites feuilles éparses dans mon secrétaire, et parmi le fatras de mes thèmes anglais, a recouvré la suite de ce singulier ouvrage. Elle m'a conseillé de vous l'envoyer, et le voilà... » Qui ne voit que c'est là une plaisanterie spirituelle, et qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre un auteur qui prétend traduire l'anglais sans le savoir et sans regarder le dictionnaire ni la grammaire ? L'*Amélie* de madame Riccoboni est loin d'être un ouvrage parfait, mais

elle y a mis beaucoup d'intérêt, ainsi que dans l'*Histoire de miss Jenny*, qu'elle donna dans la même année (1762). Elle publia en 1766 les *Lettres de la comtesse de Sancerre*, qu'elle dédia au comédien Garrick, dont elle était l'amie, et qui ne réussirent pas, bien que Monvel en ait tiré le sujet d'une comédie qui fut fort applaudie, *L'Amant bourru*. Puis elle s'occupa de théâtre, et fit passer dans notre langue quelques œuvres de la scène anglaise.

Madame Riccoboni revint au roman, et publia (1772) les *Lettres de Sophie de Vallière*. Ce fut un très-grand succès. On lui reprocha quelques longueurs, mais tout le monde loua la finesse des pensées, et la manière naturelle dont elle savait parler le langage du cœur. Après la mort de son mari (1772), sa retraite devint plus entière et ses écrits plus rares. Elle ne fit plus qu'un ouvrage un peu long, les *Lettres de mylord Rivers* (1776), et des nouvelles pour la *Bibliothèque des romans*. Comme la plupart des romans, les œuvres de Mme Riccoboni ne pouvaient avoir qu'un succès de mode, borné à l'époque dont elles reproduisaient les pensées et les sentiments. Il ne faudrait cependant pas mépriser le talent, l'esprit et la grâce dont elles abondent; ceux qui ont la patience de les lire y retrouvent l'écrivain tel que ses contemporains l'admiraient; ils y devinent aussi la femme aimable si chère à ses amis, sa douceur, sa grâce, son peu de souci de la mauvaise fortune et des privations, dont elle avait l'habitude. Adorée de ceux qui la connaissaient intimement, ceux qui ne la virent que rarement se plaignaient de l'inégalité de son humeur, ceux qui la virent à peine ne lui furent pas sympathiques; elle nous en fait bien voir la cause dans ce fragment du portrait qu'elle a tracé d'elle-même : « Tous mes sentiments se peignent sur mon front; je n'ai pas l'art de me contraindre.... J'ai l'air très-froid avec des étrangers; je traite durement ceux que je méprise; je n'ai rien à dire à ceux que je ne connais pas, et je deviens tout à fait imbécile quand on m'ennuie... »

Cette femme si digne, par ses talents, ses travaux et son caractère, d'avoir en partage les faveurs de la fortune, passa ses derniers jours dans la misère; elle venait d'être privée de sa petite pension lorsqu'elle mourut, âgée de soixante-dix-huit ans.

Les principales éditions des œuvres de Mme Riccoboni sont les suivantes : Paris, 1785-1786, 8 vol. in-8°, fig.; — Paris, 1809, 14 vol. in-18, papier vélin; — Paris, 1818, 6 vol. in-8° : cette dernière est la plus belle et la plus complète. Les premiers romans de Mme Riccoboni ont été, pour la plupart, traduits peu après leur apparition, en allemand, en anglais, en italien. Jean MOREL.

Laporte, *Histoire littéraire des femmes françaises*. — *Influence des femmes sur la littérature*, par Mme de Genlis. — *Lettres* de Grimm. — *Cours de littérature* de Labarpe. — *La Dunciade*, par Palissot. — *Portraits littéraires*, par Voisenon.

RICEPUTI (*Filippo*), antiquaire italien, mort en 1742, à Rome. Pendant un séjour de plusieurs années qu'il fit en Dalmatie comme missionnaire, il amassa de nombreux matériaux sur l'histoire ecclésiastique de l'Illyrie. Les papes Clément XI, Innocent XIII et Benoît XIV l'encouragèrent dans ses recherches, et lui ouvrirent les principales bibliothèques de Rome. En 1722 il retourna en Dalmatie, en compagnie du P. Farlati, qui lui avait été adjoint; les deux jésuites, secondés par l'archevêque de Spalatro, Pacifico Bizza, fouillèrent les dépôts littéraires de l'Illyrie et en rapportèrent près de trois cents volumes manuscrits de matériaux. On n'a du P. Riceputi que les deux plans des ouvrages qu'il se proposait de publier (*Prospectus Illyrici sacri et profani*), publiés à Rome, le premier en 1722, le second en 1732, dans le format in-fol. Mais le P. Farlati, son compagnon d'étude, sut tirer un excellent parti de leurs communs travaux (*voy.* FARLATI).

Préface de l'*Illyricum sacrum*; Venise, 1751, t. Ier.

RICH (*Claudius James*), voyageur anglais, né le 28 mars 1787, près de Dijon, mort le 5 octobre 1821, à Schiraz, en Perse. Emmené de bonne heure à Bristol, il y reçut une bonne éducation; grâce à une aptitude extraordinaire pour les langues, il fut en état de lire très-couramment, avant d'avoir atteint sa quinzième année, l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le turc et le persan. Admis en 1803 dans le service civil de la Compagnie des Indes, il fut détaché comme secrétaire auprès du consul général d'Égypte, afin de perfectionner ses connaissances linguistiques; mais le consul étant mort avant qu'il eût pu le rejoindre, il fut permis à Rich de se rendre à son poste dans l'Inde en employant la manière qu'il jugerait la plus utile à ses études. A Constantinople et à Smyrne il apprit le turc, en Égypte l'arabe et ses principaux dialectes. Puis, sous le costume d'un mamelouck, il traversa la Palestine et la Syrie, osa s'aventurer dans la grande mosquée de Damas, gagna Bassora, et s'y embarqua pour Bombay, où il arriva au mois de septembre 1807. L'historien Mackintosh, qui remplissait dans cette ville les fonctions de *recorder*, l'accueillit avec beaucoup de cordialité, et lui donna en 1808 une de ses filles en mariage. Peu de temps après, Rich fut chargé de représenter à Bagdad, en qualité de résident, les intérêts de la Compagnie des Indes. Durant un séjour de plus de dix ans, il poursuivit le cours de ses études favorites, et forma d'amples collections de manuscrits orientaux, de médailles et de pierres gravées. Il s'éloigna de Bagdad plusieurs fois : dans l'intérêt de la science, il fit deux excursions aux ruines de Babylone, et un voyage dans le Kurdistan, où il visita Mossoul, Solimania et l'emplacement de Ninive; l'affaiblissement de sa santé le força en 1813 d'habiter quelque temps à Constantinople, et il profita de la paix générale en 1814 pour venir à Paris. Au

printemps de 1821 il fut nommé à un des premiers emplois de Bombay. Avant de quitter la Perse, il voulut explorer Schiraz et ses environs, ainsi que les ruines de Persépolis, et succomba à une attaque du choléra. Il n'avait que trente-quatre ans. La littérature asiatique fit une grande perte dans ce jeune et laborieux savant, qui possédait les langues de l'Orient à un degré que bien peu d'Européens ont pu atteindre. Ses collections, acquises par le gouvernement, ont été placées dans le Musée britannique. On a de lui : deux *Mémoires sur les ruines de Babylone*, l'un inséré, vers 1812, dans les *Mines de l'Orient*, recueil qui paraissait à Vienne; l'autre, publié en 1818, à Londres, trad. la même année en français, et destiné à combattre les doutes qu'avait élevés le major Rennell sur l'emplacement de l'antique cité; tous deux ont été réimpr. ensemble en 1839, à Londres, avec la relation des voyages à Babylone et à Persépolis; — *Narrative of a residence in Koordistan;* Londres, 1836, in-8°, avec une carte; cette relation a été mise au jour par la veuve de l'auteur.

Notice à la tête du Narrative of a residence.

RICHARD Ier, dit *Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, né en septembre 1157, à Oxford, mort le 16 avril 1199, au château de Chalus (Limousin). Il était le troisième des cinq fils d'Henri II et d'Éléonore de Guienne. Lors du traité de Montmirail (6 janvier 1169), il reçut en partage le duché d'Aquitaine. Le ressentiment de sa mère, les instigations du roi Louis VII, un caractère naturellement impétueux et violent le poussèrent, à peine sorti de l'adolescence, à se révolter contre son père (1173), et lorsque la ligue redoutable où il était entré, et qui se composait de ses frères, des rois de France et d'Écosse et d'un grand nombre de barons anglais, eut été dissipée en deux campagnes, il fut le dernier à poser les armes. A la réconciliation qui ramena la paix il gagna pourtant deux châteaux du Poitou avec la moitié des revenus de ce comté (septembre 1174). Passionné pour la gloire des armes, on le vit, à l'exemple d'Henri, son frère aîné, parcourir le continent comme un simple chevalier, ne cherchant qu'amour et aventures, se présentant dans tous les tournois et remportant souvent le prix de la force ou du courage. Ces qualités brillantes étaient ternies par la perfidie, la cruauté et un penchant effréné à la débauche. Les exactions et les violences de Richard soulevèrent les barons d'Aquitaine (1183); il put, avec le secours de son père, les faire rentrer dans le devoir. Mais la prédilection marquée de ce prince pour Jean, le dernier de ses fils, lui ayant inspiré de l'ombrage, il se rapprocha de Philippe-Auguste, qui venait de succéder à Louis VII, et se déclara son vassal. La guerre se ralluma (1188). On en donna pour cause apparente la singulière obstination de Henri II à différer sans cesse le mariage de la princesse Adélaïde de France avec Richard, qui lui était fiancé depuis longtemps (1). Après une courte campagne, le vieux roi, vaincu et trahi, accepta les conditions que lui imposa son fils, et mourut peu après en le maudissant (6 juillet 1189).

La mort de ses frères avait ouvert à Richard le chemin du trône : il fut couronné le 13 septembre 1189, à Westminster. Cette cérémonie servit de prétexte à un soulèvement populaire contre les juifs de Londres : leurs richesses s'étaient considérablement accrues sous le dernier règne, et ils étaient exécrés. Le bruit ayant couru que Richard allait les expulser, comme on venait de le faire en France, on les traqua comme des bêtes malfaisantes, on les assomma sans pitié et on livra leurs maisons aux flammes. Pendant six mois ces scènes de carnage se renouvelèrent dans toutes les villes de l'Angleterre; à York cinq cents juifs, assiégés dans la citadelle, massacrèrent leurs femmes et leurs enfants et s'égorgèrent ensuite les uns les autres, après avoir enterré l'or et l'argent qu'ils possédaient. Deux ans avant sa mort Henri II avait résolu d'entreprendre une expédition dans la Terre sainte, qui était tombée presque tout entière au pouvoir de Saladin après la bataille de Tibériade. Richard avait pris la croix avec enthousiasme en même temps que Philippe-Auguste; à peine arrivé au trône, il ne songea plus qu'à tenir ses serments. L'immense trésor, fruit de la rapacité de son père, et qu'il trouva à Salisbury, ne lui suffit pas; il mit à l'enchère les terres du domaine, les dignités, les charges de la couronne; il vendit même pour dix mille marcs les droits de souveraineté sur la couronne d'Écosse. Puis il passa en Normandie, où il remplit ses coffres par les mêmes expédients. Au lieu de conduire à la troisième croisade une multitude indisciplinée, les deux rois alliés n'emmenèrent avec eux que l'élite de leurs chevaliers. Le rendez-vous général fut donné dans les plaines de Vézelay, en Bourgogne (1er juillet 1190); plus de cent mille hommes des deux nations s'y assemblèrent. Tandis que Philippe prenait la route de Gênes, Richard s'embarquait à Marseille, sans attendre l'arrivée de sa flotte. Ils se retrouvèrent à Messine. Là, le brutal et orgueilleux Richard s'établit en maître, et pendant six mois il traita la Sicile en pays conquis et son roi Tancrède en vassal. Toutes les violences, toutes les insultes, il les permettait à ses soldats. D'abord il réclama et obtint quarante mille onces d'or en échange du douaire de sa sœur Jeanne, veuve de Guillaume II, que Tancrède avait dépouillé de ses États, et afin de la rendre indépendante il passa un jour le détroit, emporta de vive force un château situé en Calabre, et le lui donna à titre de résidence. Aux motifs d'animosité qui existaient

(1) Henri la gardait dans un de ses châteaux, dont l'entrée était sévèrement interdite à son fils, et selon le bruit général il l'avait prise pour maîtresse.

déjà entre lui et Philippe, il en ajouta un plus puissant en refusant de prendre pour femme la sœur de ce prince, Adélaïde, et en acceptant la main de Bérengère, fille de Sancho, roi de Navarre. Philippe, irrité, partit pour la Terre sainte. Richard le suivit à la tête d'une flotte de deux cent trois galères ou vaisseaux (10 avril 1191). En chemin il s'arrêta pour faire sur un prince grec, Isaac Comnène, la conquête de l'île de Chypre, le réduisit en captivité, et lui enleva sa fille, qui l'accompagna en Palestine. Après avoir épousé Bérengère à Limasol, il arriva le 10 juin au camp des croisés, et fut reçu par eux avec des applaudissements unanimes.

Il y avait deux ans que durait le siége d'Acre; l'attaque et la défense avaient été conduites avec un courage opiniâtre, et des deux côtés l'enthousiasme religieux avait opéré des prodiges. L'arrivée de Richard imprima aux opérations une vigueur nouvelle; les murs furent battus nuit et jour, on multiplia les assauts, et le 12 juillet la ville capitula. Ainsi finit ce siége mémorable, où trois cent mille hommes, dix-huit prélats et cinq cents comtes ou barons avaient trouvé la mort. Presque aussitôt après la prise d'Acre, Philippe quitta le camp avec la moitié de son armée, et Richard resta seul pour diriger la croisade. Après avoir vu massacrer sous ses yeux plus de cinq mille captifs musulmans, il se mit en campagne. Son armée était réduite à trente mille hommes. Harcelé dans sa marche par Saladin, il lui livra plusieurs sanglants combats, à la suite desquels il força les portes de Jaffa. Césarée, Ascalon et les autres places de la côte lui furent successivement ouvertes. Malgré la disette et les maladies qui décimaient ses troupes, malgré ses propres doutes sur le succès de l'entreprise, il tenta deux fois d'arracher la ville sainte aux mains des infidèles; deux fois il s'avança jusqu'à Béthanie et campa presque en vue de Jérusalem. Obligé de battre en retraite, il se replia sur Jaffa, déjà envahie par les Sarrasins, et ne s'en rendit maître qu'à force d'héroïque audace. Les fatigues de cette campagne déterminèrent une fièvre qui lui ôta toute sa vigueur, et il demanda au sultan une trêve de trois ans, qu'il obtint sans difficulté, avec l'assurance que les chrétiens isolés seraient respectés dans leur pèlerinage en Palestine. Ainsi se termina la troisième croisade; les préparatifs en avaient été formidables, les exploits brillants, et les résultats à peu près nuls. Si Jérusalem eût dû être le prix de la bravoure et de la force personnelle, Richard l'eût mérité sans conteste : ses hauts faits répandaient autour de lui un éclat qui frappait l'ennemi de terreur et d'admiration à la fois; mais ils n'eurent aucune influence sur l'issue de l'expédition, que son inconstance naturelle et son caractère violent contribuèrent beaucoup à faire avorter. Avant de quitter la Terre sainte Richard avait vidé la querelle des compétiteurs au trône imaginaire de Jérusalem en se prononçant en faveur de Conrad de Montferrat, qui fut bientôt assassiné dans les rues de Tyr; mais, par un mouvement tout chevaleresque, il avait donné à Gui de Lusignan l'île de Chypre, qu'il venait de conquérir.

Dès que sa santé le lui permit, il s'embarqua à Acre (9 octobre 1192). « Terre sacrée, s'écria-t-il, en étendant les bras vers le rivage, puisse Dieu m'accorder de vivre afin de revenir et de t'arracher au joug des infidèles ! » Sa flotte, qui portait sa femme et sa sœur, avait fait voile quelques jours auparavant et relâché en Sicile. Il la suivit avec un seul vaisseau; mais sa marche fut retardée par les vents contraires; il atteignit au bout d'un mois l'île de Corfou. Une tempête le jeta sur les côtes de l'Istrie, entre Aquilée et Venise. Par malheur il se trouvait sur les terres d'un neveu du marquis de Montferrat, dont on lui reprochait, sans aucune preuve, d'avoir causé la mort. Reconnu sous son costume de pèlerin, séparé de ses compagnons, il erra à l'aventure, et fut arrêté dans le village d'Erperg, aux environs de Vienne (11 décembre 1192). Il y devint le prisonnier de Léopold, duc d'Autriche, beau-frère d'Isaac Comnène et que pendant le siége d'Acre il avait traité de la façon la plus injurieuse. Quelques jours après il fut livré par Léopold, moyennant la somme de 60,000 livres, à l'empereur Henri VI, qui ayant, du chef de sa femme, des droits légitimes à la couronne de Sicile, regardait comme son ennemi Richard, allié de l'usurpateur Tancrède. Pendant plus d'une année, il le retint captif à Mayence, à Worms et dans le château de Trifels en Tyrol.

En Angleterre tout allait de mal en pis depuis le départ du roi. La mésintelligence n'avait pas tardé à éclater entre les deux prélats régents, Guillaume de Longchamp et Hugues Pudsey : le premier, possédant, en sa double qualité de chancelier et de légat du pape, toute l'autorité civile et ecclésiastique, s'était débarrassé de son collègue en le faisant mettre en prison; il trafiquait des emplois, disposait des revenus de la couronne, et déployait un faste royal; il ne se montrait jamais au public qu'au milieu d'une escorte de quinze cents chevaliers. Il songea même à placer Jean sur le trône; mais Jean (*voy.* ce nom), qui prétendait ne tenir l'investiture que de lui-même, repoussa ses offres et le chassa du royaume. La nouvelle de la captivité de Richard plongea ses sujets dans la consternation. Le peuple l'admirait comme un héros, le clergé comme le champion de la croix; la légende se faisait déjà autour de son nom, et les récits de ses merveilleux exploits exaltaient tous les esprits. Tandis que la noblesse renouvelait ses serments d'allégeance, que les évêques envoyaient au prisonnier des paroles d'espoir et de consolation, et que la reine mère Éléonore faisait retentir le Vatican de ses plaintes, Jean annonçait partout la mort de son frère, usurpait l'autorité suprême et rendait hommage à Phi-

lippe-Auguste pour les possessions anglaises du continent. En même temps ce dernier, qui l'avait excité à la révolte, envahissait la Normandie. La fermeté des barons restés fidèles suffit à ruiner ce concert : l'usurpateur, qui, suivant l'expression de Richard, n'était pas homme à réussir par la force, eut peur d'engager la lutte, et se réfugia à Paris; l'agresseur de son côté éprouva une si énergique résistance devant Rouen qu'il jugea plus sage de battre en retraite.

Ce fut l'ex-chancelier Guillaume de Longchamp qui réussit le premier à découvrir la prison de son souverain. Par des sollicitations répétées, il obtint de l'empereur la permission de conduire Richard à la diète de Haguenau (13 avril 1193). Là s'ouvrit le procès du roi. Henri VI l'accusa, afin de justifier la détention arbitraire qu'il lui faisait subir, d'avoir protégé Tancrède, usurpateur du trône de Sicile; dépouillé Isaac Comnène, un prince chrétien, de ses États; forcé le roi de France à quitter la Palestine, insulté le duc d'Autriche et la nation allemande, payé le meurtre du marquis de Montferrat, conclu avec Saladin une trêve trop douce, et laissé Jérusalem entre les mains des infidèles. Richard déclina la compétence de la diète, et n'en discuta pas moins une à une ces banales accusations, dont il lui fut aisé de démontrer la fausseté. Il s'exprima avec une éloquence si persuasive qu'il arracha des larmes à la plupart de ses juges. L'empereur lui-même proclama son innocence; il ordonna de lui ôter les fers dont il était chargé et de le traiter avec respect; mais il ne consentit à le relâcher que moyennant l'énorme rançon de cent mille marcs de pur argent (1). On discuta cinq mois pour fixer les conditions du rachat. Lorsqu'elles furent réglées, Philippe-Auguste écrivit à Jean, son complice : « Tenez-vous sur vos gardes; le diable est déchaîné. » Aussi, pour le retenir plus longtemps en captivité, offrirent-ils tous deux à Henri VI cent cinquante mille marcs d'argent, proposition que les princes de l'Empire rejetèrent avec mépris. Les justiciers d'Angleterre s'empressèrent de recueillir l'argent nécessaire au rachat de leur souverain : on imposa une taxe de 20 shillings sur chaque fief de chevalier, on vendit l'argenterie des églises, on exigea le quart des revenus tant des laïques que des clercs, et pour suppléer à ce qui manquait, on fit une seconde et même une troisième perception, malgré les murmures du peuple. Le pays, rapporte le chroniqueur Hoveden, fut pour longtemps réduit à la misère.

Le 4 février 1194 Richard était libre, et le 13 mars suivant il abordait à Sandwich, après une absence de plus de quatre années. Afin de purger la couronne de la souillure que lui avait imprimée la captivité du roi, on jugea à propos de le sacrer une seconde fois (17 avril). Au lieu de s'appliquer à soulager les souffrances du peuple, Richard ne songea qu'à se créer des ressources pour faire la guerre au roi de France, et il n'y parvint qu'à force d'exactions et en recourant aux plus vils expédients (1). Avec son activité accoutumée, il rassembla des troupes, et débarqua en Normandie au mois de mai. A peine eut-il pris terre qu'il vit tomber à ses pieds son frère Jean, qui l'avait si cruellement offensé; il lui pardonna, en refusant toutefois de lui rendre aucun de ses domaines. La guerre se prolongea plusieurs années, souvent interrompue par un armistice, et aussi souvent reprise par caprice ou par mauvaise foi. L'esprit de représailles entraîna les deux adversaires à d'horribles cruautés. « La puissance de nuire, fait observer Lingard, était si également balancée de part et d'autre qu'après six ans d'une guerre sanglante et inconstante il eût été difficile de déterminer quel était le parti dont la fortune l'emportait. » L'action la plus brillante eut lieu dans les environs de Gisors (23 octobre 1194), où Philippe, complétement battu, ne dut son salut qu'au dévouement de ses compagnons, qui se firent tous tuer pour lui. L'Angleterre, alors gouvernée par un sage prélat, Hubert, archevêque de Canterbury, supportait les dépenses de cette lutte sans gloire et sans issue. Richard semblait la regarder comme une dépendance de ses possessions d'outre-mer; dans l'espace de deux années, il en tira la somme énorme de onze cent mille livres.

Ce fut le destin de cet aventurier couronné de périr dans une misérable aventure. Un trésor avait été découvert dans les domaines du vicomte de Limoges. Richard, en sa qualité de suzerain, l'exigea tout entier; ayant essuyé un refus, il assiégea le château de Chalus, où il présumait que le trésor était caché. Comme il faisait à cheval le tour des murailles, une flèche le frappa à l'épaule gauche; on enleva si maladroitement le fer que la gangrène envenima la blessure. Le château fut emporté d'assaut et tous ses défenseurs furent pendus, à l'exception d'un jeune archer, nommé Gourdon, qui avait blessé le roi; bien qu'il eût eu sa grâce avec une bourse pleine d'or, on l'écorcha vif. Richard mourut dans toute la force de l'âge. Son corps fut inhumé à Fontevrauld, aux pieds de son père, et il légua

(1) La décision fut prise le 22 septembre 1193. Richard dut s'engager en outre à rendre la liberté à Isaac et à sa fille, à donner en mariage au duc d'Autriche sa nièce, Éléonore de Bretagne, et à remettre des ôtages pour cinquante mille marcs. Ces deux dernières conditions ne furent pas remplies, et Henri fut même forcé de se contenter de 83,000 marcs pour la rançon du roi; les menaces du pape le contraignirent à remettre le reste. Ce ne fut point, comme on le voit, à la persévérance de son ménestrel, Guillaume Blondel, que Richard dut la liberté; elle lui coûta beaucoup plus cher.

(1) En voici quelques uns. Le roi reprit les terres et emplois de la couronne qu'il avait vendus avant la croisade, et les vendit à de nouveaux enchérisseurs; il fit exécuter une taxe très-minutieuse et très-sévère sur le revenu agricole; il préleva un droit sur chacun des tenants d'un tournoi; au nom de tous les juifs massacrés au début de son règne, il requit les amendes de leurs meurtriers et le payement de leurs débiteurs, etc.

son cœur à la ville de Rouen. « A un degré de force musculaire qui n'est le partage que de peu de personnes, dit Lingard, Richard joignit une âme incapable de crainte. Chez les Sarrasins, cent ans après sa mort, les cavaliers se servaient de son nom pour gourmander leurs chevaux, les mères pour effrayer leurs enfants. Mais quand nous lui aurons concédé la louange due à la valeur, son panégyrique sera terminé. Ses lauriers furent souillés de sang; il acheta ses victoires par la ruine de son peuple. » Il ne laissa point d'enfants de Bérengère de Navarre. Son frère Jean lui succéda.

On possède du roi Richard plusieurs compositions poétiques, entre autres deux sirventes, écrits dans un langage mixte où le français domine. P. Louisy.

Hoveden, Diceto, Newbridge, Rigord, Matthieu Paris. — P.-J. Bruns, *De rebus gestis Richardi, Angliæ regis*; Oxford, 1780, in-4°. — J. Berington, *Hist. of Henry II and of Richard and John, his sons*; Birmingham, 1790, in-4°. — J. White, *Adventures of king Richard Cœur de Lion*; Londres, 1791, 3 vol. in-8°. — *Hist. litter. de la France*, XV. — Hume, Lingard, *Hist. d'Angleterre*. — Michaud, *Hist. des croisades*.

RICHARD II, roi d'Angleterre, né le 13 avril 1366, à Bordeaux, mort en février 1400, au château de Pontefract, en Écosse. A la mort de son père, Édouard dit le *Prince noir* (1376), il avait été reconnu pour l'héritier présomptif de la couronne, et il entrait dans sa douzième année lorsque, le 21 juin 1377, il succéda à Édouard III, son grand-père. Le 16 juillet suivant, il fut sacré à Westminster. Pendant sa minorité, un conseil de régence, composé de douze membres, fut chargé du gouvernement; les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester, oncles du jeune roi, en avaient été exclus, mais en réalité ils se partagèrent le pouvoir et donnèrent seuls l'impulsion aux affaires. La guerre étrangère troubla les premières années de ce règne. A peine Édouard III fut-il mort que les Français profitèrent de l'expiration de la trêve pour recommencer les hostilités. Unis aux Castillans, ils ravagèrent l'île de Wight et les côtes de l'Angleterre, tandis que leurs alliés les Écossais envahissaient le Northumberland. En Bretagne les habiles capitaines de Charles V avaient conquis, à l'exception de Brest, toutes les forteresses, et le duché venait, par sentence royale, d'être réuni à la couronne. Cette mesure précipitée réveilla l'esprit national des Bretons : ils se révoltèrent, et au moment où une armée anglaise marchait à leur secours, ils firent la paix avec Charles VI, le nouveau roi (1379). Les frais de ces armements, la mauvaise administration, la cupidité des oncles du roi avaient épuisé les ressources du pays : on eut recours à un surcroît d'impôts, et avec l'assentiment des communes une taxe extraordinaire fut frappée sur chaque individu âgé de plus de quinze ans. Le peuple, travaillé depuis quelque temps par les prédications de Wycliffe, blessé par les exactions du dernier règne, s'exalta alors à un degré qui tenait de la folie. A la voix de quelques hommes hardis (*voy.* Wat Tyler), il se souleva en masse, exigeant l'affranchissement et l'égalité des droits, et fit irruption dans Londres (1381). Une terreur panique s'empara de la cour; on ne prit aucune mesure de défense, et le jeune Richard avait à peine une centaine de chevaliers autour de lui. Il fit preuve en cette circonstance critique d'une fermeté bien rare chez un adolescent de son âge. Surpris par un corps de vingt mille insurgés prêts à venger sur lui le meurtre de leur chef, il alla au-devant d'eux en criant : « Qu'allez-vous faire? Wat Tyler était un traître; venez avec moi, vous serez soulagés. » Et il les conduisit à travers champs jusqu'à ce qu'il fût dégagé par une nombreuse troupe d'hommes d'armes. Toutefois le péril éloigné la noblesse accourut en foule à ses côtés. A la tête de quarante mille hommes, il parcourut les comtés rebelles, et détruisit, par des exécutions multipliées, l'esprit de résistance. Il révoqua les chartes d'émancipation qu'il avait accordées, mais il soumit en même temps au parlement la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'abolir tout à fait le servage, question qui d'une voix unanime fut jugée injuste et inexécutable. Ainsi finit cette jacquerie qui eût renversé l'aristocratie et peut-être le trône, si le peuple avait eu la conscience de sa force et de la justice de sa cause.

Le roi venait d'atteindre l'époque de sa majorité. « La résolution et l'intrépidité qu'il avait déployées durant l'insurrection, dit Lingard, semblaient présager un règne glorieux et fortuné, et les qualités de son cœur étaient rehaussées par la beauté remarquable de sa personne et par l'élégance de ses manières; mais soit qu'on doive en accuser l'inexpérience et la prodigalité de sa jeunesse, l'ambition de ses oncles ou la turbulence de son peuple, son règne à partir de cette époque ne présenta qu'une suite d'erreurs et d'infortunes, qui le jetèrent souvent dans la détresse et lui coûtèrent enfin la couronne et la vie. » Par suite d'un traité conclu à Paris, le roi de France avait envoyé en Écosse un secours de mille hommes d'armes avec un subside de 40,000 francs d'or. La guerre s'était rallumée aussitôt sur les frontières (1385). Richard, à la tête d'une puissante armée, fit une descente en Écosse, et réduisit en cendres Édimbourg, Dumferline, Perth et Dundee sans rencontrer de résistance. Son avant-garde était déjà sous les murs d'Aberdeen lorsque, ayant prêté l'oreille à de perfides suggestions contre la loyauté du duc de Lancastre, qui l'avait accompagné, il battit brusquement en retraite; à son retour il rencontra, dans les comtés de Westmoreland et de Cumberland, les traces du passage des Écossais, qui venaient de faire chez lui ce qu'il avait fait chez eux. Le départ du duc de Lancastre pour la Castille le délivra d'un sujet de continuelles alarmes; mais il laissa le champ libre à l'ambition effrénée du duc de Glocester, qui mit habilement l'ab-

sence de son frère à profit pour se créer un parti puissant à la cour. Son air ouvert, ses manières affables, sa générosité l'avaient rendu l'idole du peuple, tandis que le roi, en se livrant à d'indignes favoris, tels que Robert de Vere et Michel de La Pole, qu'il avait créés duc d'Irlande et comte de Suffolk, s'était aliéné toute la noblesse. Ce fut au sein du parlement que le complot éclata (1386). Une pétition fut rédigée pour demander instamment le renvoi des ministres et des membres du conseil. Malgré l'ordre du roi, on refusa de passer outre avant que justice fût faite. Le roi céda et congédia ses ministres. Quant à Suffolk, le chancelier, il passa en jugement; malgré la haine de ses ennemis, il fut déclaré seulement coupable de quelques abus de pouvoir et perdit sa charge. Le parti de Glocester ne s'en tint pas là. On établit un conseil chargé de réformer l'État ou plutôt d'exercer l'autorité royale. Richard protesta; puis, opposant la ruse à la violence, il s'appliqua à se créer des appuis et conspira pour échapper à une tutelle dégradante. Glocester le prévint, réunit les grands vassaux, et occupa Londres en armes (1387). Dès lors il s'empara du pouvoir et dicta ses volontés au roi. Pendant six mois il exerça contre tous les amis ou confidents de Richard de cruelles représailles: la confiscation, l'exil, la mort les frappèrent, et il n'épargna pas même Simon Burley, que le prince Noir avait choisi pour précepteur de son fils. L'*admirable parlement*, comme on l'appelait (*wonderful parliament*), le seconda dans toutes ses vengeances.

Par un coup d'audace Richard détruisit en un instant cette usurpation cimentée par tant de sang. « J'ai été plus longtemps, dit-il un jour en plein conseil, sous le contrôle de tuteur qu'aucun pupille de mes États. Je vous remercie, milords, de vos services passés; mais je ne vous en demande aucun désormais. » Puis il renvoya ses ministres ainsi que le conseil de surveillance, donna sa confiance à quelques amis éprouvés, et accorda une amnistie générale (3 mai 1389). Durant quelques années son administration fut tranquille et heureuse. En 1394 il conduisit en Irlande une expédition, qui eut pour résultat la soumission de l'île entière. Après la mort de sa première femme, Anne de Bohême, il demanda en mariage Isabelle, fille de Charles VI, et, afin que la négociation réussît selon ses désirs, il se contenta d'une dot de 800,000 francs, pourvu qu'en retour le roi de France et ses oncles s'engageassent « à l'aider et soutenir de tout leur pouvoir encontre aucuns de ses sujets ». En même temps qu'il recherchait cette alliance disproportionnée (la fiancée avait sept ans), il pressait la signature de la paix entre les deux nations si longtemps ennemies, et l'une et l'autre furent conclues en 1396. Pour célébrer ce grand événement, Richard II et Charles VI se rencontrèrent entre Ardres et Calais dans une entrevue, où ils rivalisèrent à l'envi de faste et de magnificence (27 octobre 1396). Le mariage fut célébré quelques jours après, à Calais, par l'archevêque de Canterbury.

Lorsqu'il se vit affermi sur le trône et soutenu par un allié puissant, Richard résolut de venger sur Glocester le meurtre de ses favoris et les humiliations qu'il avait essuyées. Il n'avait pas moins de ressentiment contre ses oncles qu'il avait trouvés à la tête de l'opposition que contre les nobles, qui les avaient appuyés, et les communes, qui avaient usurpé l'autorité royale. Dans cette nouvelle conspiration pour ressaisir le pouvoir absolu, il déploya de la décision, de l'adresse et une dissimulation profonde. Il brouilla les grands les uns avec les autres, il divisa ses oncles entre eux, et flatta Lancastre, dont il légitima les enfants naturels. Ce dernier, emmenant avec lui le duc d'York, son frère, se retira dans ses terres pour ne prendre aucune part aux événements qui se préparaient. Le prétexte invoqué pour ce coup d'État était un plan formé par Glocester et ses anciens affidés pour s'emparer du roi et l'emprisonner. Au mois de juillet 1397 les comtes de Warwick et d'Arundel furent arrêtés; quant à Glocester, attiré dans une embuscade par Richard lui-même qui était venu lui faire visite dans son château, il fut embarqué sur la Tamise et confiné à Calais. Le parlement, intimidé ou séduit, approuva la conduite du roi, révoqua tout ce qui lui avait été arraché dix ans auparavant, et décréta les prisonniers de haute trahison. Warwick et l'archevêque de Canterbury furent bannis, Arundel eut la tête tranchée, quelques autres s'enfuirent à l'étranger, et quand l'ordre parut d'amener à la barre du parlement le duc de Glocester, on apprit qu'il venait de mourir. Le bruit se répandit qu'il avait été étouffé entre deux matelas dans sa prison. Cette révolution rendit au roi la plénitude du pouvoir absolu. Ivre de son triomphe, il ne songea plus qu'à se défaire au plus vite de ceux-là même qui y avaient concouru, surtout des comtes de Derby et de Nottingham, qu'il avait créés ducs de Hereford et de Norfolk. Il excita l'un contre l'autre ces deux seigneurs, et leur querelle s'envenima au point d'amener entre eux un défi en combat singulier. Au moment où les champions allaient croiser le fer, Richard intervint en déclarant, selon le langage du temps, qu'il prenait la bataille entre ses mains, et les exila (16 septembre 1398).

Livré à lui-même, Richard se plaça au-dessus des lois, et courut rapidement à sa perte. L'avidité de ses nouveaux favoris semblait insatiable. Il levait des fonds par emprunts forcés, disposait à son caprice des biens de la bourgeoisie, et condamnait en masse dix-sept comtés à la confiscation. Il mit le comble à ses folies en s'emparant des vastes domaines du duc de Lancastre, son oncle, qui venait de mourir (1399). Quelques mois après, pendant qu'il guerroyait en Irlande, Henri de Hereford, le nouveau duc de

Lancastre, quitta la France, où il s'était retiré et débarqua dans l'Yorkshire en déclarant que son seul but était de recouvrer l'héritage de son père (4 juillet 1399). En peu de temps il réunit une armée nombreuse, marcha sur Londres, y reçut l'accueil le plus cordial, et soumit les comtés de l'ouest qui passaient pour dévoués au roi. Le duc d'York, alors régent, essaya d'opposer quelque résistance; mais il agit mollement, et, après quelque hésitation, il embrassa la cause de son neveu. Des vents contraires avaient, pendant trois semaines, empêché Richard de recevoir aucune nouvelle. Quand il débarqua sur la côte de Galles (5 août), il se trouva presque seul et s'enferma dans le château de Conway. Ayant accepté une entrevue avec son ennemi, il fut assailli, chemin faisant, par une troupe d'hommes armés et conduit à Londres. On l'enferma à la Tour. Le 29 septembre il lut, en présence d'une députation de prélats, de barons, de chevaliers et de gens de loi, un acte par lequel il renonçait à la couronne, se reconnaissait incapable de régner, et convenait qu'à cause de ses fautes passées il avait mérité d'être déposé; puis il ajouta que s'il était en son pouvoir de nommer son successeur, il choisirait son cousin. Tel est du moins le récit inscrit, par l'ordre de Henri, sur les registres du parlement. Le lendemain 30, la déchéance de Richard II fut solennellement proclamée, et Henri de Lancastre lui succéda sous le nom de Henri IV.

Condamné à une réclusion perpétuelle, Richard passa ses derniers jours au château de Pontefract; mais il y fut si secrètement gardé que personne ne savait où il était ni comment on le traitait. Quant aux circonstances de sa mort, on n'a là-dessus aucune certitude. Selon les uns il fut poignardé par ses geôliers; selon d'autres, et cette version est la plus accréditée, il périt d'inanition. Toutefois en réfléchissant aux événements qui avaient amené sa déchéance, on est fortement porté à soupçonner que la vie lui fut ôtée par le commandement de celui qui déjà lui avait enlevé la couronne. Afin de dissiper les soupçons, son corps fut transporté à Londres, exposé pendant deux jours à Saint-Paul, et enterré au château de Longley (mars 1400). — Richard II s'était marié deux fois; mais il ne laissa point d'enfants. P. L—Y.

Walsingham, *Hist. Angl.* — *Chronique de Richard II.* — Froissart, *Chroniques.* — *Life and death of Richard II*; Londres, 1642, in-8°. — *Life and reign of Richard II*; ibid., 1681, in-8°. — R. Howard, *Hist. of the reigns of Edward III and Richard II*; ibid., 1690, in-8°. — J. Evesham, *Hist. Richardi II*; Oxford, 1729, in-8°. — Hume, Lingard, Smollett, *Hist. d'Angleterre.*

RICHARD III, roi d'Angleterre, né le 2 octobre 1452, au château de Fotheringay (comté de Northampton), tué le 22 août 1485, à la bataille de Bosworth. Il descendait en ligne directe d'Édouard III et appartenait à la famille d'York. Après la défaite et la mort de son père Richard d'York (31 décembre 1460), il fut envoyé par sa mère, Cécile Nevil, à Utrecht, où il resta sous la protection de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Rappelé par son frère aîné Édouard IV, qui venait de monter sur le trône (mars 1461), il fut créé duc de Glocester, chevalier de la Jarretière et grand amiral du royaume. Dans ces temps de troubles et de rivalités continuels, il se montra fidèle à la fortune de son frère, l'accompagna, en 1470, dans sa fuite aux Pays-Bas, et contribua par sa bravoure à lui faire gagner les batailles de Barnet et de Tewksbury. En 1482, il conduisit une armée en Écosse, s'empara de Berwick et entra dans Édimbourg; il était encore occupé aux frontières lorsqu'il apprit la mort d'Édouard IV (avril 1483). Il revint aussitôt à Londres, reconnut pour roi Édouard V, son neveu, et prit le titre de protecteur. « Peut-être, fait remarquer Lingard, n'aspira-t-il d'abord qu'au protectorat, et sur ce point son ambition ne saurait être blâmée; mais il parut bientôt qu'il n'avait pu se voir si près du trône sans concevoir le désir de s'y placer. Il agit cependant avec cette prudence et cette dissimulation qui étaient un trait distinctif de son caractère; ses desseins ne se révélèrent que par degrés. » Richard avait fait conduire ses neveux, Édouard V et le duc d'York, à la Tour, résidence ordinaire des princes qui n'étaient pas encore couronnés. Après avoir éloigné du roi ses amis les plus dévoués, il avoua ouvertement ses prétentions à la couronne, et les motiva en répandant le bruit par des prédicateurs et des agents subalternes que le mariage d'Édouard IV était illégitime, que ses enfants étaient bâtards, et qu'il était le seul représentant de la maison d'York. Le duc de Buckingham, son confident le plus intime, le seconda dans cette sorte de comédie politique, et ce fut lui qui, à la tête d'une nombreuse députation de seigneurs et de bourgeois, l'invita « à prendre la couronne et dignité royale, comme lui revenant de droit aussi bien par héritage que par élection légale » (25 juin 1483).

Les préparatifs que l'on avait faits pour le couronnement du neveu servirent à celui de l'oncle; la cérémonie eut lieu le 6 juillet. Le nouveau roi marqua son avénement au trône par des actes de faveur et de clémence. Il déploya un zèle extraordinaire pour la réforme des mœurs et la punition des crimes. Bientôt il annonça l'intention de parcourir le royaume dans le but de rétablir partout l'observance des lois. Dans toutes les grandes villes il rendait la justice en personne et dispensait des grâces. Pendant qu'il était à York, où il se fit couronner une deuxième fois, la renommée publia que les jeunes princes avaient cessé de vivre (*voy.* Édouard V). A peine le protecteur eut-il pris possession du trône que le même Buckingham, qui l'avait fait roi, et qu'il avait comblé d'honneurs et de biens, le trahissant tout à coup, résolut de lui substituer Henri Tudor, comte de Richmond, de la race de Lancaster (*voy.* Hen-

RI VII), qui était réfugié en France; mais cette tentative échoua. Buckingham, abandonné de ses soldats, tomba, sans avoir tiré l'épée, au pouvoir de Richard, qui sur-le-champ lui fit trancher la tête (2 novembre 1483). Richmond, plus heureux, parvint à retourner en France. Charles VIII lui donna un corps de trois mille aventuriers, avec lesquels il alla débarquer à Milford, au pays de Galles, d'où il tirait son origine, et où il espérait trouver de nombreux partisans. Il s'avança jusqu'à Bosworth (comté de Leicester), où il rencontra Richard, le 22 août 1485. On allait en venir aux mains quand le roi s'aperçut qu'il était trahi par ses principaux chefs, les deux Stanley, parents de Henri Tudor. Il n'en donna pas moins le signal du combat. Afin d'en finir promptement avec son compétiteur, il s'enfonce dans la mêlée; il cherche Henri pour le frapper de sa propre main; il l'appelle à grands cris; mais le comte, moins brave que prudent, se fait un rempart de ses guerriers, qu'il condamne ainsi à mourir pour lui sous les coups de Richard. Il échappe, tandis que le roi, combattant en brave, tombe accablé par le nombre.

Richard était mort; mais la Rose blanche avait des partisans. Il fallait donc se les assurer; et pour cela, on s'efforça de rendre odieux le dernier chef de leur faction. Poëtes, historiens, chroniqueurs, reçurent leurs instructions; et en peu de temps ce fut une croyance généralement répandue que Richard, n'étant encore que duc de Glocester, avait déjà poignardé le prince de Galles, fils de Henri VI, et peu de jours après Henri lui-même; qu'il avait excité Édouard IV à faire mourir le duc de Clarence, leur frère; et qu'ensuite il avait empoisonné ce même Édouard, son roi; que lord Gray, frère utérin, et le comte de Rivers, oncle du jeune Édouard V, les chevaliers de Hawts et Vaughan, avaient été massacrés par ses ordres; que Hastings avait été injustement mis à mort sous ses yeux; que, devenu roi, il avait fait étouffer ses neveux; que le duc de Buckingham et le chevalier Thomas Saint-Léger avaient été victimes de sa fureur; qu'il avait empoisonné lui-même la reine Anne Nevil, sa femme, etc. — La place manque ici pour discuter un seul de ces nombreux chefs d'accusation; mais tous ont été curieusement examinés par Buck, Walpole, Sharon Turner, etc. Quelques-uns de ces actes sont avérés; mais il en est, et surtout l'assassinat des enfants d'Édouard, adopté par Shakspeare, dont la fausseté nous paraît démontrée. Il ne suffisait point à Henri VII que son prédécesseur fût un monstre de cruauté, il fallait encore qu'il en fût un de laideur physique. On soutint que Richard, né avant terme, avait déjà en venant au monde des dents et d'épais cheveux noirs; qu'avec l'âge il devint bossu, qu'il eut les jambes inégales et contournées, que ses yeux étaient hagards et louches, etc.; tandis que ceux des témoignages du temps, qui sont impartiaux, attribuent, au contraire, à Richard comme à Édouard V, à Clarence, à Rutland, ses frères, toute la beauté historique du sang de la race d'York. Mais veut-on savoir le grand et véritable tort de Richard III? le voici : il fut vaincu (1)!

Richard III n'eut point de postérité de sa femme Anne Nevil, morte le 16 mars 1485; mais on lui connaît deux enfants naturels, *Jean de Glocester*, qui avait été, quoique mineur, désigné pour le gouvernement de Calais; et *Catherine*, morte en 1484 avant d'épouser le comte de Huntingdon, son fiancé. La duchesse d'York, mère d'Édouard IV, du duc de Clarence et de Richard III, prolongea sa vie jusqu'en 1495. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Thomas More, *Hist. of the life and death of Edward V and the duke of York, his brother*; Londres, 1651, in-12. — G. Buck, *Hist. of the life and reign of Richard III*; ibid., 1646, 1647, in-fol. — *King Richard III revived*; ibid., 1647, in-fol. — H. Walpole, *Historic doubts on Richard III*; ibid., 1768, in-4°; trad. en français (par Louis XVI); ibid., 1800, in-8°. — F.-W. Guidickins, *Answer to H. Walpole's Historic doubts*; ibid., 1768, in-4°. — R. Masters, *Some remarks on H. Walpole's Historic doubts*; s. l., 1772, in-4°. — J. Rey, *Essais historiques et critiques sur Richard III*; Paris, 1818, in-8°. — Beale, *Richard III and his times*; Lond., 1844, in-8°. — W. Hutton, *The Battle of Bosworth*; ibid., 1813, in-8°. — Sharon Turner, *Hist. d'Angleterre au moyen âge*.

RICHARD, empereur d'Allemagne, comte de Poitou et de Cornouailles, né à Winchester, le 5 janvier 1209, mort à Kirkham, le 2 avril 1272. Fils du roi d'Angleterre Jean Sans Terre, il reçut en apanage à l'avénement de son frère aîné, Henri III, le comté de Cornouailles. Envoyé en 1225 en Guienne, il défendit avec succès contre les attaques des Français cette province, dont il garda le gouvernement après la paix. En 1240 il se rendit en Palestine, où abandonné par les seigneurs français, il ne put, malgré son brillant courage, obtenir d'autre résultat qu'une trêve avec les musulmans, qui consentirent à l'échange des prisonniers. A son retour en Europe, il eut en Sicile une entrevue avec son beau-frère l'empereur Frédéric II, qu'il essaya en vain de réconcilier avec le saint-siége. Lorsqu'en 1242 son frère le roi Henri fut devenu le prisonnier des Français, il trouva le moyen de le faire évader, et négocia ensuite la paix entre les deux royaumes. Néanmoins Henri lui enleva aussitôt la Guienne et voulut même lui ravir la liberté pour le forcer à lui donner quittance des fortes sommes que Richard, alors un des princes les plus riches de l'Europe, lui avait avancées. Richard, prévenu, s'enfuit sur un vaisseau; surpris par une tempête, il fit le vœu de fonder, s'il arrivait à terre, une abbaye de l'ordre de Cîteaux; il s'en acquitta en faisant construire avec une extrême magnificence le monastère de Hayles, où il fut plus

(1) Nous ne savons pas à quel point cette opinion peut être adoptée; l'histoire, d'accord avec Shakspeare, a flétri jusqu'à présent Richard III du nom de tyran, et il faudra des preuves bien convaincantes pour le réhabiliter.

tard enterré. Bientôt après il s'accorda avec Henri, qui en dédommagement de la Guienne lui donna des terres considérables et une pension de 1,000 marcs, et lui abandonna même plus tard la moitié des revenus de la monnaie du royaume. Le 13 janvier 1257 il fut élu empereur d'Allemagne par quatre électeurs (1), qu'il avait gagnés par des libéralités extraordinaires, tandis que l'archevêque de Trèves, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg donnèrent leur voix au roi de Castille, Alphonse. Il arriva aussitôt en Allemagne et se fit couronner avec sa femme à Aix-la-Chapelle. Il apporta avec lui, au dire de certains chroniqueurs, une trentaine de tonnes d'or, que deux cent cinquante chevaux avaient de la peine à traîner. Avec cet argent il augmenta le nombre de ses partisans, et exerça une certaine autorité, qu'il aurait encore pu étendre si, selon son expression, il ne s'était attaché à se faire aimer plutôt qu'à se faire craindre. Il retourna en 1259 en Angleterre, où il apaisa pour quelque temps, en confirmant les *Provisions* d'Oxford, les troubles suscités par les barons, sur lesquels il avait de l'ascendant, ayant dans les années précédentes soutenu leurs droits contre les usurpations du roi. En 1262 il revint en Allemagne, où il avait fait un court séjour dans l'été de 1260; il attacha à son parti le roi de Bohême Ottokar en lui conférant l'investiture de l'Autriche et de la Styrie. En 1263 il repartit pour l'Angleterre qui était toujours en révolution, et il s'offrit comme médiateur entre les barons, conduits par le comte de Montfort et le roi son frère, du côté duquel il se rangea lorsque ses propositions d'accommodement eurent échoué. Fait prisonnier à la bataille de Lewes (mai 1264), il fut pendant un an tenu renfermé par le comte de Montfort; mis en liberté après la chute de ce seigneur, il s'attacha dans les années suivantes à rétablir en Angleterre l'autorité de son frère Henri. En 1269 il alla passer quelque temps en Allemagne; sur ses instances la diète, qu'il convoqua à Worms, abolit les droits exorbitants levés sur le passage des marchandises par les possesseurs des châteaux des rives du Rhin. S'étant peu de temps après remarié avec la belle Béatrice de Falkenstein, il retourna en Angleterre. Il eut peu de temps avant de mourir le chagrin de perdre son fils Henri, assassiné à Viterbe par les fils de Montfort.

Matthieu de Westminster, *Flores historiarum*. — Wikes, *Chronicon*. — Matthieu Paris. — Spondanus, *Annales*. — *Chronicon Dunstaplense*. — Brady, *History of England*. — *Annales Wigornienses*. — Herman Cornerus, *Chronica*. — Rymer, *Fœdera*. — Gebauer, *Leben Richards*. — *Voy.* aussi les *Histoires* d'Allemagne et d'Angleterre.

RICHARD, duc de Bourgogne, mort en août 921. Il était fils et successeur de Théodoric comte d'Autun, et tenait dès 877 le duché de Bourgogne de la faveur de Charles le Chauve, son beau-frère. Il se joignit au parti des rois Louis et Carloman, et travailla de concert avec eux à détrôner son propre frère, Boson, roi de Provence; il lui enleva, après un siége de deux ans, la ville de Vienne (882), et emmena en captivité sa femme Ermengarde et ses enfants. En 887 il contribua à l'élévation du duc Eudes sur le trône de France, et fut un des plus fidèles appuis de son successeur, Charles le Simple. Il remporta quelques avantages sur les Normands, et obligea Rollon en 911 à lever le siége de Chartres. On donna de son vivant à Richard le surnom de *Justicier*, à cause de la sévérité qu'il exerçait envers les coupables. De sa femme Adélaïde, sœur de Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane, il laissa *Raoul*, qui fut en 923 élu roi de France; *Hugues le Noir* et *Ermengarde*, qui lui succédèrent.

Art de vérifier les dates. — Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*.

RICHARD Ier, duc de Normandie, dit *Sans Peur*, né en 935, mort en 996, était fils de Guillaume *Longue Épée*. Il eut pour mère Sprata, Bretonne de naissance, épousée par Guillaume *more danico*, dit un historien du temps. A la nouvelle de l'assassinat de Guillaume Longue Épée (943), le roi de France, Louis d'Outremer, s'empara du jeune Richard, le reconnut comme duc, et reçut en son nom l'hommage des seigneurs normands qui l'accompagnaient. On disait qu'il avait résolu de se défaire par le poison du jeune prince et d'Osmond, son gouverneur. Les chroniqueurs et les poëtes ont raconté comment celui-ci, profitant d'un jour de fête, se procura des vêtements de palefrenier, cacha Richard dans une botte de paille, qu'il plaça sur son dos, et sortit ainsi de l'habitation royale. Des chevaux avaient été disposés sur la route, et Richard put arriver sain et sauf avec son guide au château de Coucy, où « il rendit grâce à saint Léonard, patron des prisonniers », dit Dudon de Saint-Quentin. Louis d'Outremer chercha à s'emparer de la Normandie par la force des armes. Une armée danoise, commandée par Harold, vint au secours du prince, et le roi, étant venu l'attaquer à Varaville près de l'embouchure de la Dive, fut vaincu et conduit à Rouen (944), où il resta une année en captivité. En mourant Louis confia son fils Lothaire à ce même Richard, qu'il avait voulu dépouiller (954). Richard eut à défendre son duché contre les attaques de Gerberge, veuve de Louis d'Outremer, aidée par Thibault le Tricheur, comte de Chartres. Les Normands, secourus une seconde fois par Harold, le Scandinave, envahirent les domaines du comte et y commirent d'affreux ravages. Victorieux, grâce au concours de ces terribles auxiliaires, Richard eut beaucoup de peine à leur faire quitter le pays, après un traité conclu avec eux, en

(1) C'est à cette occasion que le nombre des princes appelés à donner leur voix pour l'élection à l'empire fut limité au chiffre de sept.

969. Pendant les vingt-sept années qui s'écoulèrent depuis cette époque, Richard gouverna sagement la Normandie pacifiée, releva les murs des églises et des monastères et en éleva de nouveaux. Après la mort d'Emma, fille de Hugues le Grand, comte de Paris, il épousa Gonnar, sa maîtresse, dont il avait eu déjà plusieurs enfants.

A ces détails historiques sur sa vie la crédulité populaire ajouta une foule de traits merveilleux, dont s'est composée la légende de Richard Sans Peur, longtemps conservée dans la mémoire des habitants de la Normandie. Ils s'attachèrent surtout à la croyance qui le représenta comme bravant par son intrépidité à toute épreuve la puissance du démon, qu'il rencontra souvent sur son chemin en chevauchant, pendant les nuits les plus noires, à travers les forêts. C'est ainsi qu'il fut choisi dans la forêt de Brotonne pour arbitre entre un ange et le diable, qui se disputaient l'âme d'un moine débauché.

Richard Ier était à Bayeux lorsqu'il ressentit les premières atteintes d'une maladie qu'il considéra comme mortelle; il se fit transporter à l'église de la Sainte-Trinité de Fécamp, où il avait fait depuis longtemps préparer son tombeau, et il y expira après avoir fait reconnaître Richard II, son fils légitime, pour son successeur. Il avait eu de Gonnar plusieurs enfants, entre autres *Robert*, archevêque de Rouen; *Mauger*, comte de Corbeil, et *Emma*, qui épousa Ethelred, roi d'Angleterre.

RICHARD II, dit *le Bon*, fils du précédent, duc de Normandie en 1027. Les moines qui lui ont donné ce surnom avaient eu moins égard aux actes de sa vie qu'à la munificence avec laquelle ce prince répara et enrichit les églises et les abbayes, et notamment les monastères de Fontenelle (Saint-Vandrille), de Jumièges et de Fécamp. Les historiens ont signalé son orgueil excessif et son mépris pour les pauvres serfs de ses domaines, qu'il traita sans pitié. Un an s'était à peine écoulé depuis l'avénement de Richard II (996), qu'éclatait une révolte de paysans. Ils s'envoient les uns aux autres des messagers, se réunissent dans les bois, dans les plaines, sur les bruyères, pour s'entendre sur les moyens d'échapper à l'oppression. Ils préparent des règlements qui leur permettront de défendre leurs droits; ils essayent enfin de réaliser ces associations qui plus tard se formèrent sous le nom de *communes*. Richard II n'eut pas plus tôt connaissance de ces rassemblements qu'il s'occupa, avec une sauvage énergie, d'y mettre un terme. Il chargea de ce soin Raoul, comte d'Ivry, son oncle maternel, qui s'acquitta de sa tâche de manière à ôter pour longtemps aux malheureux paysans l'envie de travailler à leur émancipation. Il crut devoir, comme son père, demander le secours des guerriers scandinaves pour l'aider dans la lutte qu'il eut à soutenir contre le comte de Chartres. Plus tard le roi de France, Robert, eut besoin de lui pour vaincre les seigneurs bourguignons, qui à la mort de leur duc Henri refusaient de reconnaître sa suzeraineté. Le roi d'Angleterre Ethelred, mari d'Emma, sœur de Richard, ayant outragé cette princesse, celle-ci eut recours à son frère, qui fit au roi des représentations amères. Ethelred, pour s'en venger, envoya une flotte en Normandie, avec ordre à ceux qui la dirigeaient de ravager le pays par le fer et par le feu. Une armée normande, composée d'hommes et de femmes, attendit les Anglais de pied ferme, courut à eux lorsqu'ils furent débarqués et les tailla en pièces. Quelques années après Ethelred, chassé par le danois Suénon, vint avec sa femme Emma et ses enfants chercher un asile auprès du duc de Normandie, qui lui donna généreusement l'hospitalité (1012). Après la mort de Suénon, Canut, son fils, fut proclamé roi; Ethelred étant mort, il épousa sa veuve, *Emma la Normande*, devenue de nouveau le lien qui unit l'Angleterre à la Normandie. Richard II, déjà parvenu à un âge avancé, soutint une dernière lutte contre le comte de Châlons, Hugues, qui s'était emparé traîtreusement de la personne de Renaud, un de ses gendres. Une armée normande envahit la Bourgogne, mit tout à feu et à sang, selon l'usage du temps, et le comte se hâta de faire sa soumission. Peu de temps après, Richard alla mourir, comme son père, dans l'abbaye de Fécamp.

RICHARD III, fils du précédent, lui succéda et vit presque aussitôt s'armer contre lui son frère Robert, qui, forcé de reconnaître sa faute, implora un pardon, généreusement accordé. Quelques mois après, il mourait à Rouen, en dînant avec ses officiers, dont plusieurs périrent également, ce qui fit croire qu'ils avaient été empoisonnés (1028). Robert Ier lui succéda. C. HIPPEAU.

Labutte, *Hist. des ducs de Normandie*.

RICHARD Ier, comte d'Aversa et prince de Capoue, mort le 5 avril 1078. Il succéda, en 1058, à Rainolfe, son oncle, dans le comté d'Aversa, et reçut en 1059 l'investiture de la principauté de Capoue, du pape Nicolas II. Il prit Capoue, où régnait Landolfe, et Gaëte, qui sous la protection des Grecs s'était maintenue libre jusqu'alors. En 1066, il dévasta le duché de Rome; mais le duc de Toscane, Godefroi, le força à se soumettre au saint-siége. Il rendit hommage au pape Grégoire VII en 1073, et aida son beau-frère, Robert Guiscard, à conquérir Salerne, en 1075, sur Gisulfe II. Ces deux princes, en étendant leurs conquêtes dans la Campanie, causèrent de l'ombrage à Grégoire VII, qui les excommunia. Richard entreprit en 1078 le siége de Naples; il était sur le point de s'en emparer, quand la mort vint le surprendre. Ce prince, qui s'était acquis une haute réputation de justice et de bravoure, laissa un fils, Jordan, qui lui succéda.

RICHARD II, comte d'Aversa et prince de Capoue, mort en 1105, succéda en 1091 à Jordan Ier, son père. Les Lombards de Capoue, profi-

tant de sa jeunesse le chassèrent, et se choisirent pour chef Landon, de la famille des comtes de Teano. Richard, retiré dans Aversa, demanda des secours au comte Roger de Sicile, son oncle, et à Roger, duc de Pouille, qui, au bout de deux mois, s'emparèrent de la ville (19 juin 1098). Landon se fit moine de dépit, et Richard, après un règne obscur de sept ans, laissa à Robert Ier, son frère, ses États, qu'il n'avait point su conserver indépendants.

Sismondi, *Hist. des républ. italiennes.*

RICHARD *de Saint-Victor*, théologien, né en Écosse, mort à Saint-Victor de Paris, vers 1173. Chanoine, sous-prieur et prieur de cette maison, Richard, comme son maître Hugues, n'est célèbre que par ses écrits. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il eut de constants démêlés avec l'abbé de Saint-Victor, nommé Ervisius, homme superbe, dit-on, et qui ne s'épargnait pas les abus d'autorité. Il existe plusieurs éditions des *Œuvres* de Richard de Saint-Victor : la plus complète est celle de Jean de Toulouse; Paris, 1650, in-fol.; quelques-uns des ouvrages qui composent ce volume ont été tour à tour imprimés par les chanoines de Saint-Victor parmi les œuvres de Richard et de Hugues. En outre, Jean de Tritenheim, Montfaucon et Sanderus indiquent sous le nom de Richard un nombre considérable d'opuscules qui sont, disent-ils, inédits. Comme le fait à bon droit observer Daunou, ces indications, si précises qu'elles paraissent, ne doivent pas être acceptées sans défiance; il est possible en effet qu'elles se rapportent à des écrits de Richard déjà publiés sous d'autres titres, et même, car les attributions des copistes sont souvent trompeuses, à des écrits qui n'ont pas eu Richard pour véritable auteur. Dupin avait fait de Richard un singulier éloge, en recommandant sa méthode. Daunou, meilleur juge, critique cette méthode, qui est en effet celle des mystiques, c'est-à-dire le désordre même. Il reconnait toutefois dans les œuvres de Richard un sentiment élevé, une fougue généreuse, des idées originales, une sensibilité vraie. Ce n'est pas Richard qu'il faut nommer, quand on veut désigner au douzième siècle un écrivain subtil : c'est Hugues de Saint-Victor. Quant aux dialecticiens du même temps, ils s'appellent Abélard, Gilbert de la Porrée. Richard est moins philosophe et plus rhéteur : il a plus d'éloquence, mais plus d'emphase. Cependant on l'a trop oublié. Ce dédain est d'autant plus injuste, qu'on lit encore, qu'on traduit même d'autres mystiques, dont le goût n'est pas meilleur que le sien, et dont l'enthousiasme, moins sincère, a de moins vifs élans. B. H.

Vita Richardi, auct. Joan. de Tolosa, en tête de l'édit. de ses *Œuvres*. — *Histoire littér. de la France*, t. XIII, p. 472. — Dubouiay, *Historia univ. paris.*, t. II. — B. Hauréau, *Hugues de Saint-Victor*.

RICHARD *de Poitiers*, historien, né dans le Poitou, mort vers la seconde moitié du douzième siècle. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il était religieux de Cluni. On possède trois textes différents d'une chronique attribuée à Richard de Poitiers : le premier publié par Martène, *Amplissima Collectio*, t. V, col. 1160; le second par Muratori, *Antiq. Italiæ*, t. IV, col. 1080; le troisième, par les continuateurs de dom Bouquet, *Historiens de France*, t. XII, p. 411. Suivant dom Brial, ces trois chroniques sont trois rédactions successives du même ouvrage, et appartiennent, comme les manuscrits le déclarent, au même auteur. Au même Richard on donne, non sans vraisemblance, une *Complainte* relative à la rébellion des fils de Henri II, roi d'Angleterre, contre leur père (*Historiens de France*, t. XII, p. 418). Enfin, Richard est encore considéré comme auteur d'une *Nomenclature des papes* jusqu'à Alexandre III, imprimée dans la collection de Muratori, t. IV, col. 1104. B. H.

Hist. littér. de la France, t. XIII, p. 530; t. XII, p. 478.

RICHARD *de Barbezieux*, troubadour, né vers 1200, au château de Barbezieux près de Saintes, mort en Espagne, vers 1270. Fils d'un pauvre chevalier, il s'éprit de la femme de Geoffroi de Tonay, en l'honneur de laquelle il composa de nombreuses chansons, versifiées avec élégance, mais où il a encore plus que les autres poëtes de son temps multiplié singulièrement les comparaisons. Par excès de timidité il réussissait mieux à *trouver*, qu'à causer et à briller dans la conversation. Il encourut plus tard la colère de sa dame, qui exigea, avant de lui pardonner, que cent dames et cent chevaliers s'aimant d'amour entre eux lui demandassent sa grâce. Elle mourut peu de temps après; Richard au désespoir se retira en Espagne, auprès d'un baron de ce pays. Les pièces qui nous restent de lui sont au nombre de quatorze; Raynouard en a publié quatre dans son *Choix des poésies des troubadours*, et Rochegude une dans son *Parnasse occitanien*.

Hist littér. de la France, t. XIX, p. 536. — Diez, *Die Troubadours*.

RICHARD *de Bury*, évêque de Durham, né en 1287, à Bury-Saint-Edmund, mort le 14 avril 1345, à Auckland. Il était fils d'un chevalier nommé sir Richard Angerville; mais sa prédilection pour le lieu de sa naissance, où il avait reçu d'un de ses oncles, Jean de Willoughby, les éléments de l'instruction classique, le décida par la suite à en adopter le nom. Il continua ses études à l'université d'Oxford, et s'y rendit habile dans la connaissance des langues grecque et latine, dont l'enseignement était déjà en pleine activité. Nommé précepteur du prince Édouard en même temps que receveur des revenus du pays de Galles, il demeura dans l'adversité fidèle à son royal élève, et le secourut fort à propos en lui apportant jusqu'à Paris, en dépit des émissaires lancés à ses trousses, une forte somme d'argent qu'il avait levée dans l'exercice de ses fonctions. Le souvenir de ce service valut à Richard une faveur constante auprès du prince qui,

à peine monté sur le trône sous le nom d'Édouard III (1327), le nomma trésorier de l'épargne et clerc du sceau privé, et le pourvut d'une douzaine de riches bénéfices, entre autres six prébendes et le doyenné de Wells. Envoyé deux fois à Rome, il reçut du pape Jean XXII le titre de chapelain et l'assurance d'être porté au premier siége épiscopal qui vaquerait en Angleterre. Grâce aux largesses du roi, il déploya dans ses ambassades une magnificence inusitée, et les dépenses de son second voyage ne coûtèrent pas moins de 500 marcs d'argent. Le 19 décembre 1333 il fut sacré évêque de Durham. En 1334 il devint chancelier et grand trésorier d'Angleterre, dignités dont il semble avoir été revêtu jusqu'à sa mort. Chargé de soutenir les prétentions d'Édouard III au trône de France, il vint trois fois à Paris, et parcourut le Brabant. C'était un homme d'un grand savoir et qui aimait à protéger les lettres. Entraîné par la passion des livres, il n'épargna ni peine ni argent pour s'en procurer de rares et de précieux; il en possédait à lui seul autant et plus même que tous les évêques de son pays, et il entretenait à ses frais dans son palais épiscopal un certain nombre de relieurs, de papetiers, de copistes et d'enlumineurs. Ses relations avec les savants étaient nombreuses et soutenues; Pétrarque, qui l'avait connu en Italie, le mentionne comme un esprit ardent et enthousiaste. On a de Richard de Bury un petit traité intitulé *Philobiblon*, où il donne, avec le répertoire de ses richesses littéraires, de curieux détails sur les principaux événements de sa vie. La plus ancienne édition de cet ouvrage date de 1473, Cologne, in-4°; il a été ensuite réimprimé a Spire, 1483; à Paris, 1500; à Oxford, 1599; et il en existe une version anglaise par Inglis; Londres, 1832. On attribue à ce prélat un livre de *Harangues* en latin. P. L—Y.

The English cyclopædia (biogr.)

RICHARD, archevêque d'Armagh, né dans le Devonshire, ou à Dundalk (comté de Louth), mort le 16 novembre 1360, à Avignon. Le nom de sa famille était *Fitz-Ralph*. Il fut élevé à Oxford, et acquit par ses talents un si grand renom dans l'université que les étudiants accouraient en foule pour l'entendre disserter sur la philosophie, le droit ou la théologie. Nommé en 1334 chancelier du diocèse de Lincoln, il devint ensuite archidiacre de Chester (1336) et doyen de Lichfield (1337). Édouard III, qui avait pour lui une estime particulière, l'appela en 1347 à l'archevêché d'Armagh, en Irlande. De bonne heure il s'était déclaré l'adversaire des moines mendiants, et il avait publiquement flétri leur affectation à la pauvreté, leurs pratiques superstitieuses et le relâchement de leur discipline. Étant revenu, vers 1358, en Angleterre, il les combattit avec plus de force et d'autorité, et prononça contre eux plusieurs sermons, où il établissait que Jésus, s'il était pauvre, n'avait point affecté de le paraître; qu'il n'avait jamais mendié ni fait vœu de pauvreté volontaire; qu'il avait défendu à ses disciples de demander l'aumône, sauf le cas de nécessité absolue; qu'enfin il n'y a preuve ni de bon sens ni de piété à s'engager, comme le faisaient les moines mineurs, dans la pauvreté perpétuelle. De telles propositions accusaient une intelligence supérieure et beaucoup d'indépendance dans l'esprit. Les moines attaqués s'empressèrent de les dénoncer au pape Innocent VI, qui cita le coupable à son tribunal. Richard se rendit à Avignon, et se défendit avec fermeté; mais il fut condamné, et la sentence à peine connue, il mourut brusquement, non sans soupçons de poison. Ses ouvrages imprimés sont : *Defensio curatorum adversus fratres mendicantes* (Paris, 1496), et *Sermones quatuor* (ibid., 1612). On connaît de lui plusieurs ouvrages manuscrits, parmi lesquels on compte les fragments d'une traduction irlandaise de la Bible, qui d'après Fox aurait été conservée intégralement jusque dans le seizième siècle.

Harris et Ware. — Wood, *Annals*. — Wharton, *Appendix* à Cave. — Collier, *Dict. and ecclesiast. history*.

RICHARD *de Cirencester*, historien anglais, né vers 1330, à Cirencester (comté de Gloucester), mort en 1401 ou 1402, à Londres. On lui donne quelquefois le nom de *moine de Westminster*. Sa famille devait être riche ou puissante, si l'on en juge d'après l'éducation libérale qu'elle lui fit donner. En 1350 il entra chez les bénédictins du couvent de Saint-Pierre à Westminster; son nom se rencontre dans différents documents en date de 1387, de 1397 et de 1399. Il s'adonna à l'histoire nationale, composa des ouvrages de longue haleine, et visita, pour compulser des manuscrits originaux, plusieurs des bibliothèques de son pays. Ayant en 1391 obtenu de son abbé la permission de se rendre à Rome, il est probable qu'il ne différa guère son voyage; car on le retrouve en 1401 confiné dans l'infirmerie de son couvent. Ses ouvrages inédits sont : *Historia ab Hengista ad ann.* 1348, en deux parties; la première, qui s'étend depuis l'invasion des Saxons jusqu'à la mort d'Harold, est à Cambridge; *Tractatus super symbolum majus et minus*, et *Liber de officiis ecclesiasticis*, qui sont à Peterborough; et quelques autres conservés dans les bibliothèques de Lambeth et d'Oxford. Il a un meilleur titre à la qualité d'historien, comme auteur d'un traité intitulé *De situ Britanniæ*, découvert en 1747, à Copenhague, par le professeur C.-J. Bertram, qui le fit paraître dans cette ville en le réunissant à des fragments de Gildas et de Nennius, sous le titre de *Britannicarum gentium historiæ antiquæ scriptores III* (1757, in-8°). Cette édition étant devenue rare, l'ouvrage fut réimprimé avec une version anglaise, une carte et un commentaire : *The Description of Britain* (Londres, 1809, in-8°), et de nouveau en 1848 dans l'*Antiquarian library*

de Bohn. Il est en général exact, et passe pour authentique, bien que sur cette question il y ait lieu d'élever des doutes, l'original n'ayant jamais été représenté. Gibbon dit de Richard qu'il fait preuve d'une connaissance de l'antiquité bien rare chez un moine du quatorzième siècle.

Hatchard, *Vie de Richard*, à la tête de l'édit. de 1809. — Pits et Bale.

RICHARD, cordelier, prédicateur célèbre du quinzième siècle. Selon toute apparence, il était Italien. Il eut du moins pour maîtres saint Vincent Ferrier, et particulièrement saint Bernardin de Sienne. Ces deux prédicateurs avaient depuis peu répandu en Italie deux doctrines nouvelles, la venue de l'Antéchrist et le culte du nom de Jésus. Richard, frère mineur comme saint Bernardin, affilié aux ordres mendiants comme saint Vincent, fut un ardent apôtre de ces deux doctrines. Après avoir visité la Terre sainte, il pénétra en France par Lyon, et se rendit à Troyes, où il prêcha l'Avent de 1428. Dans ses sermons quotidiens, il répétait à ses auditeurs : « Semez des fèves largement; celui qui doit venir viendra en bref (bientôt). » Les Troyens semèrent largement des fèves, et Richard se rendit à Paris, alors au pouvoir des Anglais, où il prêcha le carême de 1429. Ses sermons se tenaient en plein air, au charnier des Innocents (devant la Danse macabre) et ailleurs. Il faisait de fréquentes allusions aux affaires publiques, et favorisait par ses sympathies, assez clairement exprimées, le parti de Charles VII. La police anglaise prit ombrage de ces sermons, et suscita contre le prédicateur étranger la faculté de théologie ainsi que l'inquisition. Le prévôt de Paris le menaça en même temps de poursuites séculières. Dans la nuit du 30 avril 1429, Richard, prévoyant que ses jours ou du moins sa liberté n'étaient plus assurés, s'esquiva de la capitale, se rendit à Orléans durant le siége, et devint un des aumôniers de la Pucelle. Arrivé devant Troyes, Richard contribua pour une part considérable à la surprenante réduction de cette ville. L'armée de Charles VII manquait d'artillerie, de vivres et d'argent. Les soldats affamés se nourrirent des fèves que Richard avait fait semer largement. L'ascendant qu'il s'était acquis sur les populations champenoises engagea les Troyens à lui ouvrir volontairement leurs portes. Richard, indépendamment de l'héroïque Jeanne, avait également pour pénitentes deux jeunes illuminées, l'une nommée Pierronne, et l'autre Catherine de la Rochelle, dont il attisa le zèle et favorisa les pieuses illusions. Au mois d'avril 1430, il prêcha le carême à Orléans, hébergé et comblé de présents, aux frais de la ville. A partir de ce moment l'histoire ne fournit plus aucune trace de ce mystérieux personnage. A. VALLET-VIRIVILLE.

Quicherat, *Procès de la Pucelle*, table, au mot *Richard*. — Chronique de Lille, n° 28, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1857-1858, p. 102. — Th. Basin, t. IV, p. 104. — Vallet de Viriville, *Notes sur les médailles de plomb relatives à Jeanne Darc*, 1861, in-8° (Extrait de la *Revue archéologique*), et *Histoire de Charles VII et de son époque*, t. II, etc.

RICHARD (*Claude*), mathématicien français, né en 1589, à Ornans (Franche-Comté), mort le 20 octobre 1644, à Madrid. D'une famille alliée aux Granvelle, il accompagna le comte de Cantecroix, neveu du cardinal de Granvelle, dans son ambassade à Venise; comme il se trouvait à Rome, il renonça tout à coup au monde, pour entrer chez les Jésuites (1606), qui l'envoyèrent terminer ses études à Tournon. Pendant sept ans il professa l'hébreu et les mathématiques à Lyon avec beaucoup de succès. Ayant obtenu la permission de se joindre aux missionnaires de la Chine, il se rendait à Lisbonne pour s'y embarquer, lorsque Philippe IV, roi d'Espagne, l'invita à occuper la chaire de mathématiques dans le collége qu'il venait de fonder à Madrid (1624). On a du P. Richard : *Euclidis Elementorum geometricorum lib. XIII*; Anvers, 1645, in-fol., pl.; — *Apollonii Pergæi Conicorum lib. IV*; ibid., 1655, in-fol., pl., ouvrage dédié à Raimond de Moncade et précédé d'une épître, qui contient l'histoire de cette maison; — *Ordo novus, et reliquis facilior, tabularum sinuum et tangentium* : traité anonyme dont on ne connaît ni la date d'impression ni le format. On attribue au P. Richard une édition de l'*Archimède* de Rivault (Paris, 1646, in-fol.); mais, dit Brunet, nous n'avons jamais pu en voir un seul exemplaire.

Grappin, *Hist. du comté de Bourgogne*, 281. — Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.*

RICHARD ou **REICHARD** (*Georges*), mystique allemand, natif d'Altenberg en Saxe, mort vers 1647. Il parcourut toute l'Allemagne pendant la guerre de Trente ans, se mit en rapport avec le fameux Wallenstein, et s'acquit une grande renommée par ses prophéties et ses visions nombreuses, dont le récit a été publié en allemand, de 1637 à 1648, par livres détachés. Pierre Liden de Reval en a donné un compte rendu critique dans *Examen visionum G. Reichardi*; Dorpat, 1647. X.

Adelung, *Geschichte der menschlichen Narrheit* (Histoire de la folie humaine), t. V, p. 108 et suiv.

RICHARD (*René*), historien français, né le 23 juin 1654, à Saumur, mort le 21 août 1727, à Paris. Son père, notaire à Saumur, lui fit donner une bonne éducation. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et y enseigna les humanités et la rhétorique; puis il reçut les ordres, fut employé dans les missions de Luçon et de La Rochelle, et vint à Paris, où pendant douze ans il prêcha avec quelque succès. Après avoir quitté l'Oratoire, il fut pourvu, entre autres bénéfices, d'un canonicat à Sainte-Opportune de Paris et d'un autre à Saint-Didier de Poitiers. Il était de plus historiographe de France, censeur royal et prieur de Regny en Forez. « Cet auteur, au jugement de Goujet, avait des opi-

nions singulières, qu'il a fait passer dans presque tous ses ouvrages et jusque dans les approbations qu'il donnait aux livres qu'il examinait et dans lesquelles on trouve bien des traits d'un esprit particulier. » Il avait un caractère bizarre et fort difficile, comme il le fit voir dans le long démêlé qu'il eut avec un de ses neveux; il était si plein de vanité qu'il se peignit ainsi lui-même dans un quatrain placé au bas de son portrait :

Ce docteur, si soumis au saint-père, à son roi,
En défendant leurs droits fit éclater sa foi,
Et dans tous ses écrits le zèle et la science
Sont en parfaite intelligence.

Parmi ses écrits on remarque : *Vie de Jean-Antoine Le Vachet, prêtre;* Paris, 1692, in-12; — *Discours sur l'histoire des fondations royales et des établissements faits sous le règne de Louis le Grand;* Paris, 1695, in-12; — *Traité des pensions royales de Louis le Grand;* Paris, 1695, 1718, in-12; — *Histoire de la vie du P. Joseph du Tremblay, capucin;* Paris, 1702, in-12 : c'est un panégyrique outré, ou plutôt, selon Goujet, le portrait du P. Joseph tel qu'il aurait dû être. Soit par esprit de contradiction, soit par quelque raison plus secrète, l'auteur ne tarda pas à refaire son œuvre, sous le titre : *Le véritable P. Joseph, capucin, contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu;* Saint-Jean de Maurienne (Rouen), 1704, in-12; et pour mieux déguiser la palinodie, il écrivit dans sa *Réponse* (1704, in-12) une critique de cette histoire anonyme; — *Parallèle de Richelieu et de Mazarin;* Paris, 1704, 1716, in-12 : la seconde édition est précédée d'un *Avis important*, où Richard instruit le public du scandaleux procès qu'il intenta à son neveu en restitution des bénéfices dont il l'avait gratifié en 1709. Quant au *Parallèle*, il pèche en bien des endroits contre la vérité de l'histoire, et les défauts en ont été relevés dans quatre *Lettres* insérées dans le t. IV des *Nouvelles littér. de La Haye*, année 1716. L'auteur essaya de se justifier dans une *Apologie*, qui ne satisfit personne. Il fit plus tard des changements à son livre, et lui donna un nouveau titre : *Coups d'État des cardinaux Richelieu et Mazarin;* Paris (Hollande), 1723, in-12; — *Parallèle de Ximénès et de Richelieu;* Trévoux (Paris), 1704, in-12; Amst., 1716, in-12; réimpr. plusieurs fois et traduit par les Espagnols, qui se trouvèrent flattés de la supériorité accordée à leur ministre sur celui de Louis XIII; — *Dissertation sur l'indult du parlement;* Paris, 1723, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.*, édit. 1759.

RICHARD (*Jean*), moraliste français, né en 1638, à Verdun (Lorraine), mort le 24 février 1719, à Paris. Après avoir fait ses études à Pont-à-Mousson, il se fit recevoir avocat à Orléans, plutôt pour avoir un titre que pour en exercer les fonctions. Quoique laïc et marié, il choisit un genre d'occupations peu commun dans cet état : il prêcha toute sa vie, non dans les chaires, mais par écrits, et ce qui est digne de remarque, il prêcha solidement. Ce fut ainsi qu'il publia : *Discours moraux;* Paris, 1681-1697, 12 vol. in-12; — *Idées et desseins de sermons sur les mystères;* Paris, 1693, in-8°; — *Éloges historiques des saints;* Paris, 1695, 1716, 4 vol. in-12; — *La Science universelle de la chaire, ou Dictionnaire moral contenant par ordre alphabétique des sujets de sermons sur toutes les matières de morale;* Paris, 1700-1712, 5 vol. in-8°; 1714, 8 vol in-12; 1718, 1730, 6 vol. in-8°, recueil dédié au cardinal de Polignac. Cet amour pour les sermons, qui fut la passion de Richard, le porta à recueillir ceux des autres, et il édita le *Carême* et autres œuvres de Fromentières (1688-1696, 6 vol. in-8°), les *Sermons* de Cl. Joly, évêque d'Agen (1691-1696, 8 vol. in-8° et in-12), ainsi que les *Homélies* (1712, 2 vol. in-12) et *les Panégyriques* (1718, in-12) de l'abbé Charles Boileau.

Moréri, *Dict. hist.*

RICHARD (*Charles-Louis*), dominicain français, né en avril 1711, à Blainville-sur-l'Eau (Lorraine), fusillé à Mons, le 16 août 1794. D'une famille noble mais pauvre, il entra à l'âge de seize ans au couvent des dominicains de Blainville, fit profession à Nancy, se rendit ensuite à Paris pour y faire ses cours de théologie, et dès qu'il eut reçu le bonnet de docteur, consacra sa plume à la défense des principes religieux menacés par les philosophes du dix-huitième siècle. Ayant attaqué dans divers opuscules un arrêt du parlement de Paris, intervenu au sujet du mariage d'un juif converti, il jugea prudent, pour éviter des poursuites, de se retirer en 1778 à Lille (Flandre), qu'il habita jusqu'à la révolution. A cette époque, il passa dans les Pays-Bas, et se trouvait en 1794 à Mons, lors de la seconde invasion des Français. Son grand âge l'empêchant de fuir, il se tint quelque temps caché, mais fut ensuite découvert et traduit devant une commission militaire qui le condamna à être fusillé. Son crime, ainsi qu'il résulte du jugement rendu le 15 août 1794, fut d'avoir publié avant l'entrée des Français un opuscule intitulé : *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ avec les Français qui ont exécuté leur roi;* Mons, 1794, in-8°, et non pas, comme le prétend Barbier, l'ouvrage *Des Droits de la maison d'Autriche sur la Belgique;* Mons, 1794, in-8°. Le père Richard souffrit la mort avec beaucoup de fermeté. Les ouvrages qu'il a publiés sont très-nombreux; nous citerons : *Dissertation sur la possession des corps et de l'infestation des maisons par les démons*; 1746, in-8°; — *Bibliothèque sacrée, ou dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques;* Paris, 1760, 5 vol. in-fol. L'ouvrage portait le nom du P. Richard *et autres religieux dominicains* des couvents du faubourg Saint-Germain et de la rue Saint-Honoré; mais un *Supplément* formant un sixième

volume (Paris, 1765, in-fol.), présente les noms des PP. Richard et Giraud. Une nouvelle édition en a été donnée, avec additions et corrections, par une société d'ecclésiastiques; Paris, 1821-1827, 29 vol. in-8°; — *Examen du libelle intitulé Histoire de l'établissement des moines mendiants*; Avignon, 1767, in-12; — *Analyse des conciles généraux et particuliers*; Paris, 1772-1777, 5 vol. in-4°; — *La nature en contraste avec la religion et la raison*; Paris, 1773, in-8°; — *Observations modestes sur les Pensées de d'Alembert*; Paris, 1774, in-8°; — *Annales de la charité et de la bienfaisance chrétienne*; Paris, 1785, 2 vol. in-12; — *Voltaire de retour des ombres, et sur le point d'y retourner pour n'en plus revenir, à tous ceux qu'il a trompés*; Bruxelles et Paris, 1776, in-12; — *Sermons*; Paris, 1789, 4 vol. in-12; — beaucoup d'autres *opuscules* et plusieurs brochures anonymes imprimées à Mons et à Lille, toutes relatives au serment exigé des prêtres, et à la révolution, mais qu'il serait difficile au jourd'hui de trouver ailleurs que dans le cabinet de quelques curieux, les imprimeurs les ayant brûlées dans la crainte d'être compromis.

Guillon, *Les Martyrs de la foi*. — Carron, *Les Confesseurs de la foi*, t. IV. — *Ami de la religion*, ann. 1822 t. XXX. — *Notice* à la tête du 1er volume de la nouvelle édition de la *Bibliothèque sacrée*.

RICHARD (*François-Marie-Claude*), baron de Hautesierck, médecin français, mort le 28 décembre 1789, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il fit à Paris ses études médicales. D'abord attaché à l'hôpital militaire de Sarrelouis, puis médecin de l'armée d'Allemagne (1735), il se fit connaître du duc de Choiseul, et jouit auprès de lui d'un grand crédit. Après avoir exercé les fonctions de premier médecin de l'armée (1758-1763), il devint à cette dernière date inspecteur général des hôpitaux militaires, et eut beaucoup de part à leur administration. Louis XV le nomma un de ses médecins consultants, lui accorda le cordon de Saint-Michel (1760) et érigea en baronnie sa terre de Hautesierck. Il a publié : *Formulæ medicamentorum nosodochiis militaribus adaptatæ*; Cassel, 1761, in-8°; — *Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires*; Paris, 1766-72, 2 vol. in-4°: excellent ouvrage, entrepris par ordre de Choiseul; — *Manière de connaître et de traiter les maladies aiguës qui attaquent le peuple*; 1777, in-12.

Desgenettes, dans la *Biogr. méd.*

RICHARD (*François*), poëte français, né en 1730, à Limoges, où il est mort, le 4 août 1814, fut prêtre et principal du collége d'Eymoutiers (Haute-Vienne). En 1809, la Société d'agriculture de Limoges lui décerna une médaille d'or pour ses poésies patoises, disséminées dans plusieurs publications, et l'engagea à les réunir en corps d'ouvrage; mais Richard, vieux et accablé d'infirmités, ne put se livrer à un nouveau travail.

Depuis longtemps, loin de mon lit (écrivait-il),
Va voltiger le sieur Morphée,
Et la douleur qui me saisit
Rend ma muse déconcertée.
Ma main gauche perd sa vigueur
Et tremblotte, comme une nonne
A l'approche du confesseur
Qui la connaît mieux que personne.

Ses poésies patoises, publiées à Limoges (1824, 1849, in-12), se composent d'un poëme en quatre chants, intitulé le *Roumivage* de Liaunou (1), de contes, de fables, de chansons, de noëls et de cantiques. Elles pétillent d'esprit, et sont pittoresques comme leur sœur, la poésie des troubadours. Martial AUDOIN.

Bulletin de la Société d'agriculture de Limoges. — *Notice* sur Richard, à la tête de la dernière édition de ses *Œuvres*.

RICHARD (*Jean-Pierre*), prédicateur français, né le 7 février 1743, à Belfort, mort le 29 septembre 1820, à Paris. Admis en 1760 chez les Jésuites, il passa, lors de la dissolution de la compagnie, en Lorraine, puis à Liége, où il surveilla l'éducation des neveux du prince-évêque. Vers 1786, il rentra en France et se livra à la prédication. Pendant la révolution, il continua de résider à Paris, sans cependant prêter aucun serment, et fut nommé en 1805 chanoine de Notre-Dame. En 1818 il prêcha le carême aux Tuileries. On a publié en 1822 ses *Sermons* (Paris, 4 vol. in-12).

L'Ami de la religion, XXXIV, p. 65 et 177.

RICHARD (*Louis-Claude-Marie*), botaniste français, né à Versailles, le 4 septembre 1754, mort à Paris, le 7 juin 1821. Il était l'aîné des seize enfants de Claude Richard, qui, sous le titre modeste de jardinier du roi à Auteuil, était un homme de mérite, instruit dans toutes les branches des mathématiques. Il fit ses études à Versailles, et prit le goût de la botanique en allant chez son oncle, directeur du jardin de Trianon. La botanique ne peut être étudiée à froid, il faut que la passion s'en mêle; aussi le jeune Richard devint-il passionné pour elle, au point de refuser d'accepter la protection de l'archevêque de Paris, qui voulait le faire entrer dans l'état ecclésiastique. Pour éviter le séminaire, il quitta la maison paternelle et vint à Paris, où il vécut d'une pension de douze francs par mois que lui faisait son père, qui voulait par l'exiguïté de ce secours le forcer de céder aux projets qu'il avait formés pour lui. Il se créa des ressources par le dessin, dans lequel il excellait : des architectes lui donnèrent des plans à copier, il les satisfit, et si bien qu'il gagna bientôt au delà de ses besoins. Telle était son activité qu'il ne donnait que quelques heures au sommeil; pendant le jour il travaillait à s'instruire et suivait les cours; la nuit il dessinait, et même composait des plans de jardins, dont quelques-uns furent exécutés. A cette époque la botanique avait pris un grand essor; Linné vivait encore et Adanson était dans toute la plénitude de son talent. Richard écoutait les conseils de Bernard et Laurent

(1) Le Pelerinage de Liaunou.

de Jussieu, et il voyait souvent à Trianon Bergeret, l'auteur de la *phytonomatotechnie*. Cependant il songea à voir par ses yeux et à marcher sans guide. Il quitta la France, en mai 1781, pour parcourir les grandes et les petites Antilles, ainsi que la Guyane française, ne comptant pour rien ni les fatigues ni les dangers, ni l'inclémence des climats. Ce voyage, entrepris sous le patronage de Louis XVI, qui avait vu plusieurs fois Claude-Louis à Trianon, et qui avait approuvé la désignation faite de ce jeune naturaliste pour enrichir de plantes, d'animaux et de minéraux le cabinet du Muséum, ne dura pas moins de huit ans, et ce que découvrit, décrivit, analysa et collectionna le voyageur est immense. Rien ne pouvait arrêter ses pas, rien ne pouvait ralentir son ardeur. Ce long voyage ne prit fin que faute de ressources financières. Combien ne doit-on pas regretter que rien n'en ait été publié! Le peu qu'on en sait le montre établi au milieu des forêts, gravissant de hautes montagnes, pénétrant dans les soufrières, entouré de guides pouvant devenir des assassins ou tout au moins des voleurs, chassant aux jaguars, échappant à la dent venimeuse des serpents, occupé sans cesse d'accroître ses collections, tour à tour minéralogiste, botaniste et zoologiste. Minéraux, roches, herbier de trois mille plantes, nouvelles en grand nombre, quadrupèdes, oiseaux, insectes, coquilles, tel fut le riche butin qu'il rapportait. De retour à Paris, vers le milieu de 1789, il ne trouva plus ses amis et protecteurs. Cet isolement, qui continua, même après qu'il se fut marié, en 1790, agit d'une manière fâcheuse sur son caractère, qui ne reprit son calme que quand il se vit plus tard entouré d'estime et de considération. La chaire de botanique à la faculté de médecine de Paris lui fut donnée. L'Institut l'admit dans son sein comme zoologiste; les principales sociétés de l'Europe savante se l'associèrent, et il fut membre de la Légion d'honneur à une époque où cette distinction était un témoignage éclatant de véritable estime pour de grands services rendus. Ses travaux de prédilection consistaient en analyses, et il en dessinait les résultats avec un talent admirable. Cette facilité à reproduire les formes les plus délicates et les plus compliquées donnaient un charme tout particulier à ses cours; on pouvait dire, sans hyperbole, que les fleurs naissaient sous ses doigts, de sorte que ses leçons étaient de véritables démonstrations. Les personnes qui ont suivi ses herborisations dans les environs de Paris l'ont vu retrouver la vigueur de ses premières années lorsqu'il *chassait* aux plantes rares. Ses dernières années furent pénibles et sa mort douloureuse. Il laissa un fils digne de lui.

Les publications de ce botaniste sont peu nombreuses et généralement peu étendues; mais il a eu un mérite rare, celui de n'avoir publié que des travaux bien digérés et sur des sujets difficiles, soigneusement étudiés; aussi tout ce qu'il a écrit a-t-il été adopté sans conteste. Il réunissait en lui tout ce qui constitue le grand naturaliste: une main habile dans le dessin, un coup d'œil juste et un jugement sain. Ce n'était pas à la superficie de la science qu'il s'arrêtait : il en voyait les profondeurs et savait y faire pénétrer la lumière. « La science botanique véritable, disait-il, ne consiste pas à nommer les plantes, mais à connaître leur nature et leur organisation entière. » C'est précisément en se faisant une règle de conduite de ce précepte, qu'il a pris une place si élevée parmi les botanistes. On réunirait facilement tous les écrits de cet auteur en un volume in-8° ordinaire; en voici les titres : *De Convallaria japonica L. novum genus consistuente*, dans le *Nouv. Journal de botanique* de Schrader, t. II, 1807; — *Démonstrations botaniques, ou Analyse du fruit, considéré en général;* Paris, 1808, in-8°; trad. en allemand par Voigt (Leipzig, 1811) et en anglais par Lindley (Londres, 1819); — *Des embryons endorrhizes ou monocotylédones, et particulièrement de celui des graminées* (Annales du Muséum, t. XVII, 1811); Gærtner, si célèbre par la publication de son traité *De Fructibus et seminibus* (1788 à 1808), a été fort dépassé par le botaniste français. Tout ce qui est écrit dans ces deux mémoires est devenu classique et régit aujourd'hui cette partie difficile de la botanique. Telle est la merveilleuse exactitude apportée dans la description d'organes dont la petitesse échappe aux regards, qu'un demi-siècle n'a pu rien y changer, de sorte que la botanique moderne n'a pas aujourd'hui d'autres bases en ce qui concerne le fruit et la graine; — *Notes sur les plantes dites conifères*, dans les *Annales du Muséum*, XVI, 1810. L'auteur a établi le rapport existant entre les cycadées et les conifères; de plus il a créé les genres taxodium et phyllocladus. La division des conifères, devenue aujourd'hui une classe divisée en taxinées, cupressinées, abiétinées, devenues des familles, a été adoptée; — *Mémoire sur les hydrocharidées*, dans les *Mémoires de l'Institut*, 1811; — *Proposition d'une nouvelle famille de plantes, les butomées*, dans les *Mémoires du Muséum*, t. I, 1815. Tout ce que renferme ce travail a été définitivement acquis à la science; — *De orchideis europæis annotationes*, dans les *Mémoires du Muséum*, IV, 1818. Ce mémoire a fait connaître l'organisation curieuse des orchidées, plantes jusqu'alors mal étudiées. Les genres *liparis, anocamptis, platanthera, spiranthes* et *cephalanthera* ont été savamment constitués; — *Mémoire sur une famille de plantes dites calycérées;* ibid., VI, 1820; — *Mémoire sur une nouvelle famille de plantes, les balanophorées;* ibid., VIII, 1822; — *Reliquiæ Richardianæ ad analysin botanicam spectantes*, dans les *Archives de botanique*, de

Guillemin, t. Ier, 1833. Ils concernent la famille des acorées, des aroïdées, des nayadées, des lemnées et des typhacées; — *De coniferis et cycadeis*; Stuttgard, 1826, in-fol., pl.: publié et terminé par Ach. Richard; — *De musaceis*; Breslau et Bonn, 1831. On a encore de ce savant: Un *Tableau explicatif du système sexuel de Linné* (Paris, in-fol.), et trois mémoires, insérés dans les *Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris*. Enfin il a publié une édition entièrement refondue du *Dictionnaire élémentaire de botanique* de Bulliard (Amst., 1807, in-8°), et il a rédigé la *Flora boreali-americana* de Michaux. A. Fée.

Cuvier, *Éloges*. — Kunth, *Notice sur L.-C.-M. Richard*; Paris, 1824, in-8°. — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1822. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. des contemp.* — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexicon*.

Richard (*Achille*), botaniste, fils du précédent, né le 27 avril 1794, à Paris, où il est mort, le 5 août 1852. Il devint botaniste, comme il devint homme, en grandissant. Son enfance fut de bonne heure entourée de livres, de plantes, ainsi que de gravures et de dessins enrichis de détails analytiques destinés à reproduire les organes de la fleur, les plus difficiles à bien voir. Son éducation à peine terminée, il servit quelque temps comme pharmacien militaire pendant les dernières années de l'empire; mais il rentra dans la vie civile en 1815. Presque au début de sa carrière, Benjamin Delessert l'attacha à son riche musée botanique en qualité de conservateur, fonctions qu'il garda pendant plusieurs années et qu'il résigna à son entrée à la faculté de médecine en faveur de Guillemin (1831). Richard fils n'a pas tracé dans la science un sillon aussi profond que son père; du reste ses travaux avaient pris une autre direction; ils sont nombreux, variés et dignes d'estime. C'est principalement comme botaniste descripteur qu'il se présente. On lui doit un grand nombre de monographies sur le genre *hydrocotyle* de la famille des ombellifères (1820), sur *les Orchidées de l'Ile de France et de Bourbon* (Paris, 1828, in-4°), sur celles des Nil-Gherries (1841) et celles du Mexique (Bruxelles, 1844, in-4°). Un grand travail sur *les elæagnées* (1823, in-4°) et sur *les rubiacées* (1829, in-4°), l'a fait connaître très-avantageusement des botanistes. Il a été collaborateur avec Lasser pour la partie botanique du *Voyage de l'Astrolabe* (Paris, 1832-1834, avec atlas), ce qui lui a permis de faire paraître un *Sertum astrolabianum* (1833). On lui doit un *Essai d'une Flore de la Nouvelle Zélande* (1832), une description de plusieurs *Plantes nouvelles d'Abyssinie* (1840, in-8°); il a concouru à la rédaction du t. Ier de la *Flore de Sénégambie* (1830-1833). Comme auteur d'ouvrages classiques, Achille Richard est avec Decandolle celui de tous les botanistes français qui a fait le plus pour vulgariser la science. Ses *Éléments de botanique et de physiologie végétale* (Paris, 1819, in-8°; 7e édit., 1846), trad. en plusieurs langues, sont encore le meilleur guide que l'on puisse donner aux jeunes gens. Quoique ce soit surtout un compendium des connaissances acquises sur la matière qui y est traitée, on y trouve des aperçus absolument neufs et une classification des fruits la moins imparfaite de toutes. Ces éloges s'étendent à ses *Éléments d'histoire naturelle médicale* (Paris, 1831, 2 vol. in-8°; 4e éd., 1849, 3 vol. in-8°), et à son *Précis de botanique et de physiologie végétale* (Paris, 1852, in-12). Les qualités de style qui ont valu aux livres d'Achille Richard le succès dont ils ont joui se retrouvaient chez le professeur: la correction, la clarté et la sobriété.

Longtemps même avant de mourir, sa santé devint languissante, mais rien ne le faisait soupçonner, tant était grande son activité scientifique, tant était égale son humeur. La mort le trouva résigné, et il puisa ses secours au moment suprême dans deux sources également fécondes en consolations: la religion et la philosophie. On a encore de lui: *Histoire naturelle et médicale des diverses espèces d'ipécacuanha du commerce*; Paris, 1820, in-4°, pl.; — *Botanique médicale*, ou *Histoire naturelle des médicaments, des poisons et des aliments tirés du règne végétal*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — de nombreux articles dans le *Dictionnaire de médecine* en 21 vol., le *Nouveau Journal de médecine*, le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, le *Bulletin* de l'Académie des sciences, les *Annales des sciences naturelles*, etc.

Richard (*Gustave*), fils du précédent, né en 1826, à Paris, où il est mort, le 12 septembre 1857. Après avoir été reçu docteur en médecine, il suppléa son père dans la chaire d'histoire naturelle médicale pendant les dernières années de sa vie. Comme il rêvait les longues pérégrinations, qui s'accompagnent toujours de privations et de fatigues, il résolut de se préparer à braver les unes et les autres en parcourant à pied et par tous les temps les Alpes suisses, l'Italie, la Grèce, la Turquie et le nord de l'Afrique. Une grande expédition, destinée à découvrir les sources du Nil et à explorer certaines régions inconnues de l'Afrique orientale s'organisait au Caire; le gouvernement égyptien en faisait les frais. Une commission scientifique se formait, Gustave Richard se présenta pour en faire partie; il fut agréé. Il arriva au Caire pour y voir avorter ses plans. Les savants déjà réunis de plusieurs parties de l'Europe croyaient qu'il s'agissait d'une expédition pacifique, tandis qu'ils se trouvèrent en présence d'une petite armée marchant à des conquêtes. Ils refusèrent de participer à cette guerre contre des tribus inoffensives, et se dispersèrent. Gustave Richard résolut alors d'explorer seul le Nil blanc, en se joignant aux caravanes des marchands qui vont jusqu'au centre de l'Afrique faire le commerce des dents d'éléphant. Il revint à Paris afin de solliciter auprès de

l'administration du Muséum une mission scientifique ; mais une dyssenterie, jointe à une maladie de foie, l'emporta en peu de temps. A. FÉE.

Dubois (d'Amiens). *Éloge d'Achille Richard*, dans *Le Moniteur universel*, 13 et 14 déc. 1860. — *Docum. part.*

RICHARD (1) (*François*), manufacturier français, né au Trélet (Calvados), le 16 avril 1765, mort à Paris, le 19 octobre 1839. Son père était fermier. L'esprit de spéculation se manifesta de bonne heure chez lui. Dès qu'il eut amassé un peu d'argent, il partit à pied pour Rouen (1782), et entra chez un marchand, qui l'employa comme domestique au lieu de lui apprendre le commerce. Puis il servit dans un café pendant un an, et vint à Paris, où bien des mécomptes l'attendaient. A force d'économie et de petites spéculations, il réunit bientôt une somme de 1,000 francs. Il acheta quelques pièces de basin anglais, qui venaient d'être introduites en fraude, et trafiqua si bien que six mois après il possédait 6,000 livres, et au bout d'un an 25,000. En 1789 un faiseur d'affaires lui fit perdre tout ce qu'il avait, et de plus se trouvant débiteur d'une somme qu'il ne pouvait payer, il fut enfermé à la Force, qui était alors la prison pour dettes. Lors de l'incendie de la manufacture de Réveillon, les prisonniers de la Force s'échappèrent; Richard emprunta quelques écus, et fit si bien qu'en 1790 il avait acquitté ses engagements en souffrance et renouvelé son crédit. Il devint bientôt propriétaire du beau domaine de Fayl près de Nemours. Après le 9 thermidor, Richard reprit ses spéculations. Un jour qu'il voulait acheter une pièce de drap anglais, il se trouva en concurrence avec un jeune négociant; il lui offrit d'arrêter son enchère; Lenoir-Dufresne y consentit, l'achat se fit en commun, et dès ce moment furent jetées les bases de l'association si connue sous le nom de *Richard-Lenoir*. Une des branches les plus lucratives de leur négoce consistait en basins anglais; Richard cherchait avec ardeur le secret de la fabrication de ces tissus; le hasard le lui révéla. Aussitôt il se procura cent livres de coton ; un prisonnier anglais lui monta quelques métiers dans une guinguette de la rue de Bellefonds. Les premières pièces fabriquées furent des basins anglais ; Lenoir donna le moyen d'en obtenir le gauffrage. Richard loua au gouvernement l'hôtel Thorigny, au Marais. Mais la consommation des produits de ces manufactures devenait d'autant plus grande qu'on les achetait comme de véritables marchandises anglaises : Il fallut donc chercher un emplacement plus vaste; alors Richard demanda l'autorisation d'occuper le couvent de Bon-Secours, rue de Charonne. Las d'attendre, il vint un matin à la tête de ses ouvriers s'emparer du couvent abandonné. L'établissement prospéra, et acquit en peu d'années une grande importance. Le premier consul vint le visiter, et assista à tous les détails de la fabrication. En 1801 trois cents métiers furent montés dans différents villages de la Picardie; l'abbaye de Saint-Martin de Séez contint cent *mull-jenny* et deux cents métiers de tisserand ; celle des Bénédictines à Alençon, celle d'Aunay, les fabriques de l'Aigle, de Caen, de Chantilly se peuplèrent de nombreux ouvriers. A cette époque la fortune des associés était au comble, comme leur renom et leur crédit. En 1806 Lenoir-Dufresne mourut. Richard-Lenoir, car il avait promis de conserver ce nom, ne crut pas avoir terminé sa mission après avoir créé la fabrication cotonnière : il voulut établir la culture du coton. Il en fit semer dans le royaume de Naples, et dès 1808 il fit entrer en France plus de 50 milliers de coton ; mais Napoléon, qui songeait à le faire cultiver dans les départements méridionaux, frappa d'un nouveau droit l'introduction de ce produit. Dès ce moment commencèrent pour Richard-Lenoir des embarras qui amenèrent sa ruine complète. Dans l'impossibilité de faire marcher ses six filatures, de payer ses cinq fermes et d'alimenter sa fabrique d'impressions à Chantilly, il fut obligé d'emprunter plusieurs millions. Enfin la réunion de la Hollande à la France ayant jeté une grande quantité de marchandises anglaises dans la circulation, Richard ne trouvant plus à vendre ses produits, ni à emprunter sur leur valeur, s'adressa à l'empereur, qui lui fit donner 1,500,000 fr. En 1810 il fut nommé membre du conseil des manufactures et chevalier de la Légion d'honneur. Les désastres de 1813 achevèrent sa ruine. A la formation de la garde nationale, il devint chef de la huitième légion, qu'il fit habiller en quelques jours, se prononça pour la défense de Paris, et occupa le 31 mars l'avenue de Vincennes avec sa légion et quelques pièces de canon. L'ordonnance du 23 avril 1814 qui supprima entièrement et sans indemnité pour les détenteurs les droits sur les cotons, fit que ce grand manufacturier, qui avait occupé vingt mille ouvriers, et qui le 22 avril avait encore une fortune de huit millions, était ruiné complétement le 24. Forcé de vendre ses propriétés et d'accepter une pension de son gendre (1), Richard-Lenoir se retira emportant l'estime de tout le monde et la gloire d'avoir doté son pays d'une précieuse industrie. Il a publié ses *Mémoires* (Paris, 1837, in-8°). A. J.

Mémoires de Richard-Lenoir. — *Les hommes utiles*, 1840. — *Journal des Débats*, 8 mai 1837.

RICHARD DE MAIDSTONE. *Voy.* MAIDSTONE.

RICHARD MARTELLY. *Voy.* MARTELLY.

RICHARD DE SAINT-NON. *Voy.* SAINT-NON.

RICHARDOT (*François*), prélat français, né en 1507, à Morey-Ville-Église (Franche-Comté), mort à Arras, le 26 juillet 1574 Issu d'une famille noble, il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Augustin à Champlitte, et fut envoyé en 1529 à Tournai pour y enseigner la théolo-

(1) Il était connu sous le nom de *Richard-Lenoir*, par suite d'une association avec Lenoir-Dufresne, sous la raison sociale Richard-Lenoir.

(1) Le frère du général Lefebvre-Desnouettes.

gie; il professa ensuite l'Écriture sainte à Paris. Pendant un voyage qu'il fit en Italie, il obtint du pape la dispense de ses vœux de religion, avec la faculté de vivre sous l'habit séculier. Nommé chanoine de la métropole de Besançon, sur la recommandation de Perrenot de Granvelle, il rendit à ce prélat et au diocèse de si grands services qu'il mérita d'en être nommé suffragant, sous le titre d'évêque de Nicopolis. Granvelle, alors évêque d'Arras, l'appela en 1556 dans son diocèse pour remplacer Paschase, évêque de Salisbury, qui y remplissait pour lui les fonctions épiscopales. Lorsqu'il devint archevêque de Malines (1559), il fit donner sa succession à Richardot, qui prit possession du siége d'Arras le 11 novembre 1561. A peine installé, ce dernier obtint de Philippe II la création de l'université de Douai, dont il fit en personne l'ouverture (1562), et où il enseigna lui-même jusqu'à sa mort, avec beaucoup d'éclat. S'étant rendu en 1563 au concile de Trente, il fut chargé par les légats du pape de porter la parole dans la session du 11 novembre, et rappela dans son discours l'objet et la base des études ecclésiastiques. Il assista au concile provincial de Cambrai (1565), et tint lui-même plusieurs synodes. Chargé d'intercéder auprès du duc d'Albe à l'effet de mettre fin aux troubles qui désolaient la Flandre, il fut malheureux dans sa mission. Les hostilités continuèrent, Malines tomba aux mains des rebelles, et Richardot se trouva avec André Havet, évêque de Namur, au nombre des prisonniers. La liberté des deux prélats fut mise à un prix énorme; mais Malines ayant été reprise un mois après, il recouvra sa liberté sans payer de rançon. Par son testament, il légua sa bibliothèque et divers ornements à sa cathédrale, pour la restauration de laquelle il s'était imposé de grands sacrifices, après un incendie qui l'avait en partie détruite. On a de ce prélat : des *Ordonnances synodales* (Anvers, 1588, in-4°); un *Traité de controverse*, des *Sermons* en français, trad. en latin par François Schott, avocat de Saint-Omer (1608, in-4°); l'*Institution des pasteurs* (Arras, 1564, in-8°); les *Oraisons funèbres* d'Isabelle de France, femme de Philippe II, de Carlos son fils, infant d'Espagne, de Henri II, roi de France, et quelques autres ouvrages, remarquables par une profonde érudition.

Th. Stapleton, *Oraison funèbre de Richardot*, dans ses *Œuvres*, 1620, 4 vol. in-fol. — Valère André, *Bibl. belgica*. — Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*. — *Gallia christiana*, t. III. — Dom Berthod, *Vie mss. de Fr. Richardot*, impr. en 1844 dans les *Mémoires de la Société royale d'Arras*, p. 170 et suiv.

RICHARDOT (*Jean* Grusset), diplomate français, neveu du précédent, né à Champlitte, en 1540, mort à Arras, en 1609. Il prit, en considération de son oncle, le nom et les armoiries de sa mère. Son oncle le fit connaître au roi Philippe II, qui, après avoir éprouvé ses talents et sa fidélité dans plusieurs négociations importantes, le nomma successivement président du conseil d'Artois et du conseil privé de Bruxelles. Richardot déploya surtout ses capacités diplomatiques dans l'ambassade que l'archiduc Albert envoya, au nom du roi d'Espagne, à Vervins, où il signa le traité entre la France et l'Espagne (2 mai 1598). Ce fut lui aussi qui, à l'avénement de Jacques Ier, roi d'Angleterre, prépara, en 1604, le traité de paix entre cette puissance et l'Espagne. Alexandre, duc de Parme, faisait de ce diplomate un cas tout particulier, et l'employa dans des occasions importantes.

Dunod de Charnage, *Hist. du comté de Bourgogne*.

RICHARDOT (*Jean*), prélat français, fils du précédent, né à Arras, mort à Cambrai, le 28 février 1614. Son père l'envoya étudier dans les plus célèbres écoles de l'Espagne. Philippe II, appréciant son érudition précoce, l'honora d'une charge de conseiller en son conseil privé. A son retour en Flandre, l'archiduc Albert le nomma ambassadeur auprès du pape Clément VIII, et ce fut pendant son séjour à Rome qu'on le nomma en 1602 à l'évêché d'Arras. Il n'était encore que sous-diacre et prieur de Morteau. Il devint le 21 mars 1610 archevêque de Cambrai.

Richardot (*Pierre*), frère du précédent, né à Arras, mort le 14 février 1625, professa à l'abbaye de Saint-Vaast, dont il fut sous-prieur, et devint en 1606 abbé de Saint-Clément-Willibrode, près de Trèves.

J. Le Carpentier, *Hist. de Cambrai et du Cambrésis*, t. I. — *Gallia christiana*, t. III.

RICHARDSON (*Jonathan*), peintre et littérateur anglais, né en 1665, à Londres, où il est mort, le 28 mai 1745. A cinq ans il perdit son père; à quatorze il fut placé chez un notaire, et à vingt il prit occasion de la mort de son patron pour abandonner un état qui lui répugnait; il entra dans l'atelier de Riley, et employa quatre années à étudier la peinture. Sa réputation s'étendit rapidement, et après la mort de Kneller et de Dahl il se plaça au premier rang des peintres de portraits de l'Angleterre. La fortune que ses talents lui avaient acquise le mit à même de voyager en Italie et d'y former une collection précieuse de tableaux, d'antiques et d'objets d'art; il en fit même pendant quelque temps un commerce assez considérable. Il mourut octogénaire, à la suite d'une promenade au parc de Saint-James. Richardson avait épousé la nièce de Riley, son maître, et il eut d'elle un fils, qui suivit la même carrière avec moins d'honneur que lui. Comme artiste il atteignit à un rare degré de ressemblance; il y a dans son coloris de la force et du relief, mais ses attitudes, ses fonds, ses draperies sont communs et monotones, et il manque totalement d'imagination. On a, gravés de sa main, un grand nombre de portraits de lui-même et de son fils. Un de ses meilleurs élèves fut Hudson, à qui il donna l'une de ses quatre filles. Malgré le mérite réel et tout national de ses tableaux, c'est surtout par ses

écrits qu'il est le mieux connu ; ce sont : ***Essay on the theory of painting, and two discourses : an Essay on the whole art of criticism as it relates to painting, and an Argument in behalf of the science of a connoisseur;*** Londres, 1719, 1773, in-8°; trad. en français par Rutgers (*Traité de la peinture et de la sculpture;* Amsterdam, 1728, 4 vol. in-8°) : cet ouvrage, justement apprécié, contient d'excellentes remarques et une critique judicieuse des œuvres de Raphael et de van Dyck; — ***An Account of some of the statues, bas-reliefs, drawings and pictures in Italy;*** Londres, 1722, in-8°; réimpr. en 1728, en français : on reconnut pour fausses beaucoup d'attributions émises par l'auteur dans l'intention de tirer un parti plus avantageux des morceaux qu'il possédait dans sa galerie; — ***Explanatory notes and remarks on Milton's*** Paradise lost; Londres, 1734, in-8°, avec une *Vie* de l'auteur et un *Discours sur l'épopée;* — *Poems;* Londres, 1776, in-8°. Richardson fils, mort en 1771, a eu part aux ouvrages de son père et a publié ses *Œuvres* (1792, in-4°), ainsi qu'un *Richardsoniana* (1776, t. Ier, in-8°).

Life of J. Richardson, à la tête des *Notes on Milton.*

RICHARDSON (*Samuel*), célèbre romancier anglais, né en 1689, dans le comté de Derby, mort le 4 juillet 1761, à Londres. Son père, d'abord menuisier à Londres, s'était retiré à Shrewsbury, à la suite de revers de fortune; mais il appartenait à une famille de bonne bourgeoisie, et destinait son fils à l'église. Il fallut se contenter de l'envoyer, à l'âge de dix-sept ans, comme apprenti chez un imprimeur de Londres, après une éducation telle qu'une école de village pouvait la fournir. Déjà cependant, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, le romancier avait pu se révéler. Comme Walter Scott, qui n'a pas manqué de rappeler cette circonstance dans la notice qu'il lui a consacrée, le jeune Richardson était renommé parmi ses camarades pour son talent de raconter des histoires vraies ou fausses, mais toujours empreintes d'une certaine moralité; il était surtout recherché par les jeunes filles de l'endroit, dont il était devenu le lecteur, le confident et le secrétaire habituel. « Je n'avais pas plus de treize ans, dit-il, lorsque trois demoiselles inconnues l'une à l'autre me confièrent leurs secrets de cœur et me chargèrent de leur correspondance, sans que jamais aucune d'elles ait soupçonné que je rendais aux autres le même service. » Intelligent, laborieux, régulier dans ses mœurs, Richardson devint bientôt le meilleur ouvrier de l'établissement auquel il était attaché. Bientôt il fut imprimeur pour son propre compte (1719) et obtint du président Onslow le privilége lucratif de l'impression du *Journal de la chambre des communes*. En 1754 il fut élu maître de sa communauté, et acheta en 1760 la moitié de la patente d'imprimeur du roi (*law printer*). Nous compléterons ces détails sur sa vie privée en disant qu'il fut deux fois marié et eut douze enfants, dont il lui resta quatre filles.

Richardson n'avait pas moins de cinquante ans lorsque après avoir si longtemps imprimé les livres des autres, il s'avisa, en 1739, d'en composer à son tour. Ce fut dans la vie réelle qu'il en chercha les éléments, et une aventure qu'on lui avait racontée plusieurs années auparavant lui donna l'idée de son premier roman : *Paméla, ou la Vertu récompensée* (Londres, 1740, 2 vol.). « Je pensai, dit-il, que cette histoire, écrite avec la simplicité qui convient au sujet, pourrait donner à la jeunesse le goût de lectures éloignées du style prétentieux et du merveilleux absurde qui abonde dans les romans du jour, et servir la cause de la religion et de la morale. » L'ouvrage eut cinq éditions en un an; il fut recommandé du haut de la chaire, et Pope dit qu'il ferait plus de bien que vingt volumes de sermons; enfin il eut l'honneur d'inspirer à Fielding son premier roman, car *Joseph Andrews*, qui parut en 1742, était primitivement, dans la pensée de son auteur, une parodie de *Paméla*, ce que Richardson ne pardonna jamais au romancier, qui le surpassa peut-être en *humour*, mais qui lui fut inférieur en moralité. *Paméla* fut suivie, mais au bout de huit années seulement, de *Clarissa Harlowe* (Londres, 1748, 7 vol. in-8°), le grand succès et le chef-d'œuvre de Richardson. On sait l'enthousiasme qu'excita ce roman, ou plutôt cette histoire de la vie réelle, les lettres adressées à l'auteur par ses compatriotes, par des femmes surtout, qui le suppliaient de sauver l'honneur de Clarisse, la vie de Lovelace, ou du moins son âme; le succès non moins grand qu'il obtint en France et bientôt dans toute l'Europe, malgré ces longueurs qui impatientaient Voltaire et rebutaient Byron, mais n'empêchaient ni J.-J. Rousseau de l'imiter dans sa *Nouvelle Héloïse*, ni le fougueux Diderot de le vanter avec cette furie d'éloges devenue proverbiale : « On m'interroge sur ma santé, sur ma fortune, sur mes parents, sur mes amis. O mes amis! Paméla, Clarisse et Grandison sont trois grands drames! » Le héros de ce dernier roman (*History of sir Charles Grandison;* Londres, 1753, 8 vol.) est resté comme le type d'une perfection invraisemblable et fastidieuse; mais le personnage de Clémentine ne le cède guère aux plus heureuses créations de l'auteur.

Désormais à la position honorée et prospère que lui avaient value ses spéculations commerciales, Richardson avait joint les profits et la renommée de l'écrivain populaire, et tout en continuant de diriger son établissement de Salisbury-Court il put se donner le luxe d'une villa à Parson's Green, où ses dernières années s'écoulèrent doucement, au milieu d'un petit cercle d'amis et surtout d'admiratrices passionnées, car la société des femmes et leurs louanges, di-

sons mieux, leurs cajoleries, avaient été de tout temps une des faiblesses de notre moraliste.

Les romans de Richardson ont été traduits en français par l'abbé Prévost, par Letourneur, par G.-F. Monod. *Clarisse Harlowe* l'a été de nouveau par Barré (Paris, 1845, 4 vol. in-8°); elle a été abrégée par M. J. Janin; Paris, 1846, 2 vol. in-8°, précédés d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur*.

Il nous reste à mentionner de Richardson quelques publications de moindre importance, telles qu'un *Manuel épistolaire* (Familiar letters); — *The Negotiations of sir Thomas Roe, in his embassy to the Ottoman Porte;* Londres, 1740, in-fol.; — une édition des *Fables d'Ésope*, avec commentaire; — *Collection on the moral sentences in Pamela, Clarissa and Grandison;* Londres, 1755, in-12; — six *Lettres sur le duel*, publiées en 1765 dans *Literary Repository*. Mrs Barbauld a donné en 1804 la *Correspondance de Samuel Richardson* (Londres, 6 vol. in-8°), qu'elle a fait précéder d'une excellente biographie. E.-J.-B. Rathery.

Nichols et Bowyer, *Literary anecdotes*. — Diderot, *Éloge de S. Richardson*; Lyon, 1762, in-12 — Mrs Barbauld, *Biograph. account, prefixed to Correspondence of S. Richardson* (cette *Vie* a été trad. en français par Leuliette, Paris, 1808, in 8°). — Ed. Mangin, *Sketch of the life and writings of S. Richardson*; Londres, 1811, in-8°. — W. Scott, *Memoirs of eminent novelists*. — Villemain, *Tableau de la Littér. au 18e s.*, 27e leçon.

RICHARDSON (*William*), théologien anglais, né le 23 juillet 1698, à Wilshamstead, près Bedford, mort le 15 mars 1775, à Cambridge. Admis en 1716 dans le collége Emmanuel (Oxford), il y prit ses degrés en théologie jusqu'à celui de docteur, et, par une dérogation à la règle, il en fut élu en 1736 principal, sans avoir passé par les fonctions d'agrégé. Avant cette époque il avait été vicaire d'une paroisse de Londres, et chanoine de Lincoln. De 1746 à 1768, il figura parmi les chapelains du roi. Il est l'auteur de quelques sermons et l'éditeur des *Prælectiones ecclesiasticæ* (1727, 2 vol. in-8°) de John Richardson, son oncle, et du *De præsulibus* de Godwin (1743, in-fol.); avec une continuation. L'archevêque Potter fut si satisfait de ce dernier ouvrage qu'il lui accorda par testament le bénéfice de grand chantre à Lincoln; à la condition toutefois de rectifier un passage relatif à l'archevêque Tenison; à la suite d'un long procès, ce singulier legs fut maintenu en 1760 à Richardson, qui du reste s'était empressé d'exécuter, dans un carton, le changement indiqué.

Chalmers, *General biograph. dictionary*.

RICHARDSON (*William*), agronome anglais, né en 1740, en Irlande, où il est mort, en 1820. Il était recteur de la paroisse de Clonfeckle, située dans le comté d'Antrim. Il se fit remarquer dans son pays par le zèle avec lequel il recommanda la culture d'une espèce de fourrage, appelé *fiorin grass* (*agrestis stolonifera*), et qui croît abondamment dans les marécages de l'Irlande. Il publia plusieurs traités, entre autres *Essay on fiorin grass* (1810, in-8°), pour recommander la propagation de cette plante.

Gorton, *Biogr. dict.*

RICHARDSON (*William*), littérateur anglais, né en 1743, dans le comté de Perth, mort en 1814, à Glasgow. Destiné à l'église, il fit ses études à l'université de Glasgow, et y occupa depuis 1773 la chaire d'humanités. Il avait dirigé l'éducation des fils du comte Cathcart, les avait accompagnés en Russie et avait servi de secrétaire à leur père, alors ambassadeur à Pétersbourg. Comme professeur il jouit d'une grande réputation; comme écrivain il a laissé des ouvrages qui ne sont pas sans mérite, tels que ses *Anecdotes of the russian empire* (1784, in-8°), une série d'essais périodiques sous le titre *The Philanthrope*, et des *Essays on the principal characters of Shakespeare* (1772-1788, 3 vol.); dans ce livre, qui a eu du succès et dont on a fait plusieurs éditions, le grand poëte est traité avec une sévérité qui dépasse les bornes d'une critique exacte. On a aussi de lui un recueil de poésies (*Poems chiefly rural;* 1784, in-8°), quelques romans et des articles dans les *Mémoires* de la Société royale d'Édimbourg, à laquelle il appartenait.

The English cyclopædia, édit. Knight.

RICHARDSON (*James*), voyageur anglais, né en 1806, dans le Lincolnshire, mort le 4 mars 1851, à Ungouratona (Afrique intérieure). Se destinant au ministère évangélique, il étudia la théologie, et annonça dès son entrée dans la carrière un grand zèle pour la propagation de la foi protestante. Il se mit en relation avec la Société anglaise pour l'abolition de l'esclavage, et ne tarda pas à y être attaché en qualité d'agent à l'extérieur. Il se rendit à Malte, où il séjourna quelque temps et où il prit part à la rédaction d'un journal anglais en même temps qu'il se livrait à l'étude de la langue arabe et de la géographie. Il pensait pouvoir pénétrer en Afrique par le Maroc, et fit un voyage dans ce dernier pays, n'ayant encore à sa disposition que de faibles ressources. Après un séjour de quelques mois, arrêté par de nombreux obstacles, il revint avec l'intention de rentrer en Afrique par une voie plus accessible. Il se rendit à Alger en janvier 1845, et de là à Tripoli. C'est de cette ville qu'il se dirigea vers le desert, gagna Ghadamès, où il fit de fort intéressantes observations, et parvint à la fin d'octobre à Ghat, voyageant toujours de la même manière, monté sur un chameau et accompagné d'une faible escorte. Sa résidence à Ghat se prolongea plusieurs semaines. Il aurait désiré s'avancer plus au sud; mais n'ayant pas pour cela les moyens et les appuis nécessaires, il se borna à prendre des informations, et opéra son retour par le Fezzan; il arriva à Mourzouk le 22 février 1847. Il gagna ensuite Sockna et Misratah, et rentra enfin à Tripoli le 18 avril.

De retour en Angleterre, Richardson se mit en

relation avec plusieurs personnages politiques influents, et à force de persévérance et de démarches il parvint à se concilier l'appui de lord Palmerston ; mais afin de donner à l'expédition qu'il projetait, et dont le gouvernement anglais avait enfin approuvé le plan, plus d'importance et d'utilité, il résolut de s'associer des voyageurs français ou allemands dont le concours permettrait d'étudier le pays à la fois sous le rapport géographique et scientifique et enlèverait à son voyage le caractère d'une expédition de pur intérêt anglais qu'on aurait pu lui prêter. Dans cette intention, il se rendit à Paris en septembre 1849, se mit en rapport avec MM. Walckenaër, Jomard et autres savants, obtint une audience du président de la république, mais ne put réussir à trouver des compagnons de voyage. Ses tentatives furent plus heureuses du côté de l'Allemagne. Grâce à l'appui de Bunsen, alors ambassadeur de Prusse à Londres, il s'entendit avec deux savants allemands, MM. Henri Barth et Overweg, qui consentirent à partager ses fatigues et à voyager avec lui aux frais et sous la protection du gouvernement anglais.

Leur projet était de se rendre au lac Tchad et d'explorer complétement ce grand lac intérieur, qu'aucun Européen n'avait encore visité. Leur rendez-vous fut fixé à Tripoli. Richardson quitta Londres dans les premiers jours de décembre 1849, et le 23 mars 1850 les trois voyageurs partaient de Tripoli en prenant la direction de Ghat, où ils arrivèrent le 24 juillet ; ils continuèrent à s'avancer au sud, non sans rencontrer de grandes difficultés, et à raison de leur faible escorte exposés sans cesse à être pillés ou attaqués. Ils étaient arrivés à Tintalous, dans le royaume d'Asben, le 4 septembre 1850. Richardson y resta jusqu'à la fin de novembre, puis il gagna le Damerghou, qu'il atteignit un mois après. Une parfaite entente n'existait pas malheureusement entre les trois voyageurs. M. Henri Barth, qui devait recueillir seul l'honneur de l'expédition, et M. Overweg, auquel était réservé un aussi triste sort qu'à Richardson, possédant l'un et l'autre une instruction scientifique supérieure à celle de leur compagnon, ne se soumettaient qu'avec peine à son autorité. Richardson, qui avait eu l'idée de l'expédition et qui en était le chef, tenait à conserver ses droits. Les trois voyageurs, après s'être arrêtés quelques jours dans le Damerghou, prirent le parti de suivre chacun un itinéraire différent, et se donnèrent rendez-vous au lac Tchad. Richardson se dirigea droit vers cette mer intérieure par Zinder, tandis que Barth se rendit à Kanou, promettant d'être à Kouka au bout de deux mois. Overweg partit pour Tesaoua et Maradi. De cette façon, les trois explorateurs devenaient plus indépendants dans leurs mouvements, et se réservaient à chacun le mérite de leurs observations. Mais les fatigues du voyage avaient déjà miné la constitution peu robuste de Richardson, qui, séparé de ses compagnons, se trouvait ainsi privé des soins et des secours qui pouvaient lui être nécessaires. Ce fut à grand'peine qu'il s'avança jusqu'à Ungouratoua, environ douze à quinze jours de marche du lac Tchad. Il était alors au bout de ses forces. Sa faiblesse était si grande qu'il comprit qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Il expira le 4 mars, à deux heures du matin, sans souffrance. Son domestique, aidé de quelques hommes du pays, l'enterra dans une fosse qui fut creusée près du village. Richardson avait tenu exactement son journal jusqu'au 21 février. Ses notes et ses papiers purent être recueillis et parvenir en Angleterre.

La relation du premier voyage de Richardson dans le Sahara a paru à Londres en 1848, sous le titre de *Travels in the great Desert of Sahara, in the years of* 1845 *and* 1846, 2 vol. in-8°. Il est orné de planches.

Richardson s'était marié peu de temps avant son départ pour son second voyage, avec une personne qui avait pour lui un profond dévouement. Elle mit en ordre les papiers de son mari, et aidée de M. Bayle Saint-John, elle fit paraître la relation du voyage commencé par Richardson, sous le titre de : *Narrative of a mission to central Africa performed in the years* 1850-1851 ; Londres, 1853, 2 vol. in-8°. Depuis, la veuve de Richardson a également publié la relation, jusque-là demeurée inédite, du voyage de celui-ci au Maroc (1860, in-8°).

Outre son voyage au Sahara, Richardson a écrit plusieurs brochures sur l'état des études géographiques en Angleterre et sur quelques questions relatives à l'esclavage. Alfred MAURY.

Doc. part.

RICHARVILLE. *Voy.* RICARVILLE.

RICHE (*Claude-Antoine-Gaspard*), naturaliste français, né le 20 août 1762, à Chamelet (Beaujolais), mort le 5 septembre 1797, au Mont-Dore. Il était fils d'un conseiller au parlement de Dombes, et avait pour frère aîné Gaspard Riche de Prony, le célèbre géomètre. Avec l'appui de ce dernier, il put se livrer à son goût pour l'histoire naturelle, alla étudier la médecine à Montpellier, et y fut reçu docteur en 1787. Malgré une santé des plus chancelantes, il se rendit l'année suivante à Paris pour y acquérir de nouvelles connaissances. Lié d'amitié avec Vicq d'Azyr et Cuvier, il les seconda dans la fondation de la Société philomathique. Lorsqu'en 1791 on organisa une expédition maritime, commandée par d'Entrecasteaux, pour retrouver les traces de La Pérouse, Riche obtint d'en faire partie en même temps que les naturalistes Ventenat, Blavier, Deschamps et La Billardière. Durant le cours de ce voyage il eut mainte occasion de rendre des services à la science, et donna son nom à un cap de la Nouvelle-Hollande et à l'une des îles de la Nouvelle-Guinée. A la fin de 1793 les nouvelles venues de France mirent la division dans l'escadre ; on perdit en partie tous les avantages de l'expédi-

tion, et les Hollandais, avec qui on était alors en guerre, s'emparèrent des collections et laissèrent Riche dans la situation la plus déplorable. Après plusieurs mois de vaines sollicitations, il quitta Java, et s'embarqua pour l'Ile de France (1794); forcé d'y prolonger son séjour, il ne revit son pays qu'au mois d'août 1797, et arriva dans un état d'épuisement qui le conduisit en peu de jours au tombeau. On a de lui : *La Chimie des végétaux;* Avignon, 1786, in-8°, avec le texte latin d'une thèse *De chemia vegetabilium;* — et beaucoup de *Mémoires*, communiqués à la Société philomathique et qui portent l'empreinte d'un observateur exact et d'un physicien ingénieux.

Cuvier, *Éloges*.

RICHE DE PRONY. *Voy.* PRONY.

RICHÉ (*Jean-Baptiste*), président de la république d'Haïti, né au Cap-Haïtien, vers 1780, mort au Port-au-Prince, le 28 février 1847. Il prit une part active à la guerre de l'indépendance haïtienne, parvint, sous Christophe, au grade de général, et, comme tel, se fit remarquer parmi les plus implacables égorgeurs des hommes de couleur du nord d'Haïti. A la suite de l'extermination du parti de Rivière Hérard par la réaction boyériste, les oligarques qui en étaient les chefs érigèrent en système de gouverner à leur profit la république en mettant toujours à sa tête de vieux généraux noirs ignares et incapables. Le président Pierrot n'ayant pas complétement réalisé cet idéal des boyéristes, ceux du département de l'Artibonite et de Port-au-Prince profitèrent de son absence de cette capitale pour proclamer, le 1er mars 1846, le vieux Riché président de la république. Celui-ci accepta cette haute fonction, et le malheureux Pierrot, abandonné honteusement par ses conseillers d'État, qui passèrent dans les rangs des vainqueurs, se soumit le 24 mars 1846. Riché eut un compétiteur dans Acaau, le chef des féroces *Piquets*, mais il en fut bientôt débarrassé par le suicide de ce rival et la mise à mort de ses principaux adhérents. Cependant le sud se révolta contre le nouveau président, mais il parvint à pacifier cette partie de l'île, à la suite d'une lutte assez longue. Il y avait à peine onze mois que Riché était parvenu au pouvoir suprême, qu'il mourut subitement, après une tournée dans le département du Nord. Bien qu'on eût fait l'autopsie de son cadavre, le bruit courut que sa mort n'avait pas été naturelle : l'exécuteur des boucheries de Christophe, le précurseur de Soulouque, commençait, dit-on, à se lasser d'être un instrument aux mains de ses ministres et il avait manifesté quelque signe de révolte qui avait fait trembler son entourage. La constitution haïtienne de 1816 fut remise en vigueur sous sa présidence. C'est à tort que M. Schœlcher, dans son livre sur Haïti, fait un mulâtre de Riché : c'était un pur nègre. Le même auteur lui a reproché d'avoir tué de sa propre main sa femme et ses enfants pour satisfaire à un ordre exécrable de Christophe : il se défendit avec énergie contre cette imputation dans une lettre rendue publique, et à ce propos l'auteur des *Études sur l'Histoire d'Haïti*, qui a été le président du sénat de Riché, rapporte, dans son ouvrage, lui avoir entendu dire, en 1828 : « Dans le Nord, j'ai exécuté les ordres du roi (Christophe) en faisant tuer hommes, femmes et enfants de couleur. Mais l'on m'a accusé injustement d'avoir fait périr ma femme et les enfants qu'elle avait eus de ma cohabitation avec elle : c'est faux. » MELVIL-BLONCOURT.

Le Moniteur Haïtien. — *La Gérontocratie en Haïti*; Paris, 1860, in-8°.

RICHELET (*César-Pierre*), grammairien français, né en 1631, à Cheminon-la-Ville (diocèse de Châlons-sur-Marne), mort le 23 novembre 1698, à Paris. Sa famille appartenait à la bourgeoisie de robe : son père était procureur, et son grand-père, Nicolas Richelet, avait eu comme avocat quelque réputation au parlement de Paris. Dès sa jeunesse, il s'occupa de questions pédagogiques et de difficultés grammaticales. La fortune de son père étant fort médiocre, il entra d'abord comme régent au collége de Vitry-le-François, puis il accepta les offres du président de Courtivron, qui lui proposait de faire l'éducation de son fils. Le président habitait Dijon, où florissaient un certain nombre de savants et de lettrés. Le jeune précepteur les vit, les fréquenta, se lia avec plusieurs d'entre eux, et lorsqu'il se rendit à Paris, vers 1660, il était appuyé par d'amicales recommandations. Perrot d'Ablancourt et Patru l'accueillirent avec bienveillance. Ils le firent admettre (1665) dans les réunions littéraires qui se tenaient, le premier jour de chaque mois, chez l'abbé d'Aubignac. Il venait, à cette même époque, d'être reçu avocat, et il fréquentait le barreau; mais il y parut peu de temps, et bientôt laissa de côté la jurisprudence, pour se livrer tout entier à la culture des lettres. Il fit quelques pièces de vers, insérées dans divers recueils ou qu'il plaça plus tard dans son dictionnaire; mais ces vers sont des plus médiocres. C'est à l'étude des langues et à l'examen des questions grammaticales que le portait son goût; il eut pour cette partie de l'érudition littéraire des dispositions tout à fait remarquables. Il ne se contenta pas d'étudier la langue française, il se rendit habile dans les langues anciennes, ainsi que dans l'italien et l'espagnol, qu'il avait appris de bonne heure. Ces connaissances variées et des travaux constants ne lui avaient encore procuré que des amis ou des rivaux; il lui fallut revenir à son ancien état; il prit chez lui des pensionnaires, surtout des étrangers, et leur enseigna la langue française. Aux profits qu'il retira de ses leçons vinrent se joindre les bénéfices que lui procura la vente de ses ouvrages. L'ouvrage le plus important de Richelet est son *Dictionnaire fran-*

çais, contenant les mots et les choses, des remarques sur la langue, et les termes des arts et des sciences (Genève, 1680, in-4° (1) et 1693, 2 vol. in-4°). « Cette édition, dit Goujet, est la plus curieuse, si l'on doit appeler ainsi celle qui est la plus remplie d'obscénités et de traits satiriques. » Les pointes et les attaques contre ses ennemis y sont si nombreuses qu'on en est rebuté : les plus maltraités sont Amelot de la Houssaie, Furetière, Varillas et Vaumorière. Le *Dictionnaire* prit bientôt place au nombre des ouvrages utiles; il en parut du vivant de l'auteur de nombreuses contrefaçons et réimpressions à l'étranger; il en donna lui-même plusieurs éditions expurgées ou augmentées. Après sa mort, divers érudits apportèrent leurs soins à des éditions nouvelles, et y introduisirent des additions estimables, notamment le P. Fabre (Lyon [Amst.], 1709, in-fol.), Pierre Aubert (Lyon, 1728, 3 vol. in-fol. avec une bibliothèque des auteurs), Goujet (Lyon, 1759-1763, 3 vol. in-fol.), etc. Lorsque l'ouvrage complet commença à vieillir, on en fit des abrégés, qui n'ont pas cessé de s'imprimer jusqu'à nos jours, par exemple celui de Gattel (Paris, 1842, 2 vol. in-8°).

On a encore de Richelet : *Nouveau Dictionnaire de rimes;* Paris, 1667, 1692, in-12; revu par Wailly, 1799, in-8°; ce n'était, à vrai dire, qu'un ouvrage déjà ancien retouché par Richelet; — *La Versification françoise;* Paris, 1671, in-12, traité trop abrégé; — *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs françois;* Lyon, 1689, in-12; Paris, 1698, 2 vol. in-12; — *Commencements de la langue françoise;* Paris, 1694, in-12; — *Connoissance des genres françois;* Paris, 1694, in-12 : ces deux traités tombèrent presque aussitôt dans l'oubli. Il a traduit l'*Histoire de l'Afrique* de Marmol (1667), l'*Histoire de la Floride* de Garcilaso de la Vega (1670), et l'*Histoire de la Laponie* (1678). Il avait composé, au dire de l'abbé Lenglet, un *Dictionnaire burlesque*, que son confesseur l'obligea de brûler, et qui était un recueil de toutes les turpitudes dites ou à dire en français. On lui a attribué l'*Apothéose du Dictionnaire de l'Académie françoise et son expulsion de la région céleste;* d'autres le donnent à Furetière. Richelet s'était marié à soixante-deux ans, et avait tenu son union si secrète que plusieurs de ses amis l'ignoraient. Jean MOREL.

D'Artigny, *Mém. de littér.* — Joly, *Éloges de quelques auteurs.* — Goujet, *Bibl. française.* — Le Clerc, *Bibl. universelle* — Furetière, *Addition aux factums* (1686). — Baillet, *Jugement des savants.*

RICHELIEU (*Armand-Jean* DU PLESSIS, cardinal, duc DE), le grand ministre de la France, sous Louis XIII, né à Paris, le 5 septembre 1585, mort dans la même ville, le 4 décembre 1642. Il était le troisième fils de François du Plessis (*voy.* ce nom), seigneur de Richelieu, en Touraine, et de Suzanne de La Porte. Son frère aîné, Henri, devint maréchal de camp et fut tué en duel par le marquis de Thémines, au moment où la reine mère venait de lui donner le gouvernement d'Angers. Le jeune Armand fut d'abord également élevé pour les armes; après ses premières études aux collèges de Navarre et de Lisieux, il entra à l'académie sous le nom de marquis du Chillou. Puis il répondit, en 1604, sur la philosophie dans la salle du collège de Navarre, et se livra, pendant deux années de retraite à la campagne, à d'opiniâtres études sous la direction d'un docteur de Louvain. Son second frère, Alphonse, ayant résigné le siége de Luçon pour se faire chartreux, Henri IV disposa de l'évêché vacant en faveur du jeune Armand (1606), et l'engagea à prendre le titre de docteur en théologie. Richelieu obtint une dispense d'âge, soutint un premier examen, et se rendit à Rome, pour aller chercher ses bulles, qui n'arrivaient pas. Il n'eut pas besoin de tromper le pape sur son âge, comme on l'a raconté, fut sacré évêque de Luçon, en présence de Paul V, par le cardinal de Givry, le 16 avril 1607, et à son retour à Paris obtint de nouvelles dispenses pour subir les épreuves du doctorat. La faculté arrêta qu'il répondrait la tête couverte et sans président, et après qu'il eut soutenu sa thèse elle lui donna, par une faveur inouïe, sans autres formalités, le titre de docteur (29 octobre 1607). Dès lors Richelieu s'occupa sérieusement de ses devoirs d'évêque, réformant les abus, parlant et écrivant pour opérer la conversion des hérétiques. Mais l'évêché de Luçon, « le plus vilain et désagréable évêché de France, » ne devait pas longtemps satisfaire son ambition. De temps en temps il montra son visage à la cour, et fit entendre sa voix dans les chaires de Paris; à la mort d'Henri IV, il s'empressa de témoigner ses regrets et de donner ses consolations à la reine mère; puis il prêcha deux carêmes avec succès, et mérita une certaine réputation de prédicateur et de théologien. Nommé député du clergé du Poitou aux états généraux de 1614, il y joua un rôle assez important, puisqu'il fut l'orateur de son ordre, lorsqu'on remit au roi les cahiers de doléances (23 février 1615). Sa harangue fut surtout remarquée par Marie de Médicis, qu'il avait su flatter publiquement, et qui prépara la fortune politique du jeune prélat. Depuis lors Richelieu résida habituellement à la cour; il avait été nommé premier aumônier de la jeune reine, Anne d'Autriche; et, tout en s'appuyant sur la faveur de la reine mère, il ne négligea pas la protection d'autres personnages considérables, le contrôleur général Barbin, le maréchal d'An-

(1) La première édition du *Dictionnaire* fut peu connue en France. L'imprimeur Widerhold en avait fait amener 1,500 exemplaires à Villejuif, près Paris, dans l'espérance de les négocier secrètement à Paris. Le libraire auquel il se confia, Simon Bénard, révéla ses propositions au syndic de la communauté, l'ouvrage fut saisi, et on détruisit tous les exemplaires. Le malheureux Widerhold, ruiné par cette exécution, mourut de chagrin trois jours après.

cre et sa femme. Il entra au conseil d'État, et fut envoyé par la reine vers le prince de Condé pour le ramener à la cour (juillet 1616); un peu plus tard (1er sept.) il ne fut pas étranger à l'arrestation du prince. Nommé ambassadeur en Espagne, il se garda bien de quitter la cour; enfin le maréchal d'Ancre le fit entrer au conseil, comme secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères (25-30 novembre 1616); en raison de son caractère épiscopal, il avait la préséance sur ses collègues plus anciens, ce qui amena la retraite du vieux Villeroi.

Richelieu n'était alors ni connu ni deviné; les contemporains blâmèrent son entrée dans le ministère, parce qu'il était trop ecclésiastique, trop ignorant des affaires et de l'administration. Marie de Médicis et les Concini croyaient trouver en lui un aide laborieux et habile, qui en savait déjà plus que « tous les barbons »; et l'ambassadeur d'Espagne écrivait à Madrid qu'il n'y avait pas « meilleur que lui en France pour le service de Dieu, de la couronne d'Espagne et du bien public (lettre du 28 nov. 1616) ». Richelieu, poussé par l'ambition, voulait arriver à tout prix; je ne sais s'il trompait alors les Espagnols, Concini, Marie de Médicis; mais il n'était pas homme assurément à vouloir être leur instrument servile. Quoiqu'il fût loin d'être le maître, il annonça dès lors ce qu'il devait être par la suite; il reprit la pensée et le langage de Henri IV à l'intérieur et au dehors; il n'y a pas de contradictions dans sa conduite; il ne fut pas Espagnol jusqu'à quarante ans, comme l'a écrit M. Michelet; ses instructions aux ambassadeurs en Allemagne, en Italie, en Angleterre furent dès le premier jour dignes et habiles. En même temps il attaquait la turbulence et l'avidité des princes par des pamphlets mordants, des apologies vigoureuses; puis les hostilités commencèrent contre les ducs de Nevers, de Vendôme, de Bouillon, de Mayenne, « pour empêcher l'établissement d'une tyrannie particulière dans chaque province ». Trois armées furent envoyées en Picardie, en Champagne, dans le Nivernais; Soissons fut assiégé (1617). Mais Richelieu fut tout à coup entraîné dans la ruine de ses protecteurs; le maréchal d'Ancre fut assassiné (24 avril 1617), et la reine mère exilée à Blois.

Malgré le bon accueil du jeune Louis XIII, malgré les dispositions favorables du nouveau favori, Albert de Luynes, Richelieu comprit qu'il ne pouvait garder sa place dans le conseil, où les vieux ministres rentraient triomphants. Il sut prudemment ménager les convenances; il obtint la permission de suivre Marie de Médicis à Blois, et son brevet de secrétaire d'État ne fut révoqué que quatre mois plus tard. Richelieu ne resta pas longtemps à Blois, quoique la reine, du consentement de son fils, l'eût nommé chef de son conseil; il devint suspect, ou peut-être feignit de croire qu'il l'était devenu; et il quitta Marie dès le mois de juin, pour se retirer dans un prieuré qui lui appartenait, près de Mirebeau. Au mois d'octobre il publia, à propos d'une querelle survenue entre le P. Arnoux, confesseur du roi, et des ministres protestants, *la Défense des principaux points de la foi catholique, et* dédia cet ouvrage au roi. Malgré sa conduite réservée, on le crut dangereux dans son diocèse, et on le relégua à Avignon (7 avril 1618). Il y resta une année, désarmant ses ennemis par son silence et continuant d'écrire; il y publia son *Instruction du chrétien*, livre qui eut alors un grand succès; on en fit plus de trente éditions et on le traduisit en plusieurs langues, même en arabe.

Cependant la reine mère s'évada du château de Blois (23 février 1619), et soutenue par les grands, elle se mit en campagne contre le tout-puissant favori. Par les conseils de Bouthillier et surtout du célèbre capucin le P. Joseph du Tremblai, lié avec Richelieu depuis 1611, de Luynes rappela subitement l'évêque de Luçon de son exil, pour servir de médiateur officieux entre le roi et sa mère. Richelieu travailla sincèrement à rétablir la paix, qui fut signée le 10 août 1620; il maria sa nièce, Mlle de Pont-Courlai à Combalet, neveu de Luynes, et eut, dit-on, la promesse secrète d'être recommandé par le roi pour le chapeau de cardinal. Il attendit encore deux années, et ne fut promu que le 5 septembre 1622, après la mort du favori. Malgré la protection de Marie, qu'il soutenait de ses avis, surtout contre le prince de Condé, il ne put rentrer dans le conseil qu'en 1624. Le marquis de la Vieuville, surintendant des finances et chef du conseil, avait voulu par là gagner l'appui de la reine mère. Louis XIII n'aimait pas cette créature de Concini. « Je le connais mieux que vous, Madame, disait-il à sa mère, c'est un homme d'une ambition démesurée. » Enfin il se laissa arracher à force d'importunités l'entrée du cardinal au conseil. Ce fut le 19 avril 1624. « Jour véritablement heureux, dit Fontenay-Mareuil, pour le roi et le royaume. » Du fond de sa retraite, Sully s'écriait que « le roi avoit été comme inspiré de Dieu en choisissant l'évêque de Luçon pour ministre ». Richelieu sembla d'abord résister, avec peu de sincérité, aux instances du marquis de la Vieuville et aux ordres du roi; il alléguait sa mauvaise santé. Dès qu'il fut ministre, tous reconnurent en lui un maître; il domina bientôt par la supériorité de ses vues, sa vaste instruction, son langage facile et lumineux. La Vieuville, violent, brouillon, inconséquent, ne tarda pas à mettre tout le monde contre lui; il fut forcé de se démettre, et fut enfermé au château d'Amboise (12 août). Dès lors Richelieu fut le chef du conseil.

Le cardinal a véritablement régné pendant dix-huit ans (1624-1642); sa vie sera dès lors une lutte continuelle, dans laquelle il déploya autant de courage que de génie. Louis XIII,

faible et ombrageux, d'un cœur sec et froid, d'un esprit juste, mais peu étendu, admira sans doute la grandeur des idées de Richelieu, se laissa subjuguer, mécontent et tremblant, par la force de sa volonté et de son esprit, et sacrifia à l'honneur, à l'intérêt de son État, parents, amis, courtisans, ses préventions personnelles, ses antipathies même. Cela est vrai. Mais jusqu'au dernier jour le cardinal ne put jamais être assuré de sa victoire sur cet esprit malade et rebelle; et le roi, quelques mois avant sa mort, conspirait encore avec Cinq-Mars contre son ministre. « Les quatre pieds carrés du cabinet du roi, disait avec raison Richelieu, me donnent plus de mal et d'inquiétudes que tous les cabinets de l'Europe. » D'ailleurs Louis XIII, toujours malade, pouvait à chaque instant mourir; quel serait alors le sort de son ministre, qui avait excité tant de haines contre lui, lorsqu'il ne serait plus soutenu par l'autorité du roi, son seul appui contre tous? Richelieu, sans se laisser jamais arrêter par aucune considération d'égoïsme mesquin, dévoua tous les efforts de sa volonté et de son génie au triomphe d'une politique bien arrêtée : c'est de la grande ambition. Il voulut créer l'unité territoriale de la France à l'intérieur, et au dehors abaisser la maison d'Autriche, pour reconstituer l'Europe d'après les vues de Henri IV. Pour atteindre ce double but, il lui fallait établir la royauté absolue et briser tous les obstacles, bons ou mauvais, qui gênaient son action (1). Richelieu, après avoir établi une chambre de justice contre les financiers, « après avoir fait une grande saignée de onze millions dans leur bourse, » put attaquer indirectement la maison d'Autriche au nord et au midi. Il détacha l'Angleterre de l'Espagne, et la rapprocha de la France en négociant le mariage de Charles, fils de Jacques Ier, avec Henriette de France, sœur de Louis XIII. Il promit son appui aux Hollandais, qui avaient rompu la trêve de douze ans avec l'Espagne depuis 1621. L'aventurier Mansfeld, secouru par l'argent de la France et de l'Angleterre, réunit des volontaires pour recommencer la guerre au nord de l'Allemagne; et bientôt notre ambassadeur, Deshaies, décida le roi de Danemark, Christian IV, à se mettre à la tête des protestants contre Ferdinand II. En Italie, Venise et le duc de Savoie, Charles-Emmanuel Ier, promirent leur coopération contre les Espagnols. Le pape Urbain VIII favorisait la maison d'Autriche et gardait pour elle la Valteline et le comté de Chiavenna. Aussitôt le marquis de Cœuvres arma les cantons suisses protestants, chassa les Autrichiens des Grisons (novembre 1624), puis, descendant dans la Valteline, s'empara de toutes les forteresses, et renvoya au pape ses soldats et ses étendards (décembre 1624-février 1625). Il y eut bien des anathèmes contre ce *cardinal d'État*, qui débutait par des alliances avec les protestants et par une guerre contre le pape. Richelieu laissa dire; et lorsqu'un légat d'Urbain VIII vint en France, au milieu des fêtes qui se faisaient pour le mariage d'Henriette avec Charles Ier, il repoussa toutes ses propositions et lui opposa une sorte d'assemblée des notables à Fontainebleau, qui n'eut qu'une voix pour qu'on soutînt l'honneur de la France. Ayant ainsi mis à couvert sa responsabilité, comme ministre et comme prince de l'Église, il se préparait à attaquer Gênes, de concert avec le duc de Savoie, et à poursuivre la guerre contre l'Espagne, lorsqu'une prise d'armes des huguenots vint subitement l'arrêter. Aussitôt il envoya des troupes en Bretagne, en Poitou; Soubise fut battu; on reprit Ré et Oléron, La Rochelle fut menacée. Alors il signa deux traités, qui n'étaient en réalité que des trêves nécessaires; et le 5 février 1626 il accorda aux protestants le renouvellement du traité de Montpellier. Un mois plus tard, au mécontentement légitime de nos alliés, Savoie, Venise, Hollande, la paix fut conclue avec l'Espagne, à Monçon, en Aragon (5 mars 1626); Richelieu avait seulement obtenu que la Valteline serait rendue aux Grisons.

Le cardinal avait ajourné ses grands projets à l'extérieur, parce que son crédit, son pouvoir, sa vie même étaient menacés : « A peine avait-il tourné les regards de son maître vers la raison d'État, que partout bourdonnaient autour de lui les mêmes cabales qui depuis quinze ans troublaient la cour et suspendaient l'action du pouvoir. Les partis se remuaient avec cette étourderie dont l'impunité leur avait donné l'habitude... Il lui fallait en quelque sorte nettoyer la cour et les avenues du conseil de toutes ces petites menées qui l'importunaient. » Les grands étaient mécontents; on ne leur distribuait plus les fonds du trésor, on diminuait leurs pensions, on restreignait leur pouvoir dans les provinces; des édits sévères punissaient les duellistes; ils se réunirent pour se débarrasser du cardinal, comme ils avaient fait de Concini, et se groupèrent autour du jeune Gaston, frère du roi. Richelieu, dans l'intérêt de l'État, voulait le marier à la plus riche héritière du royaume, Mlle de Montpensier. L'ancien gouverneur du prince, d'Ornano, la plupart des grands seigneurs, les dames, la princesse de Condé, l'intrigante duchesse de Chevreuse, la

(1) « Lorsque Votre Majesté, écrivait Richelieu, se résolut de me donner l'entrée de ses conseils, je puis dire, avec vérité, que les huguenots partageoient l'État avec elle, que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leur charge... Les alliances étrangères étoient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics; en un mot la majesté royale étoit tellement ravalée qu'il étoit presque impossible de la reconnoître. Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner, pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous ses sujets en leur devoir, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devoit être. »

reine Anne elle-même, le poussèrent à refuser ce mariage. D'Ornano fut arrêté (4 mai 1626) et conduit à Vincennes: le chancelier d'Aligre, coupable de faiblesse, fut disgracié, et Richelieu fit entrer dans le conseil deux hommes qui lui étaient dévoués, Michel de Marillac et le marquis d'Effiat. Un nouveau complot se forma pour venger d'Ornano. Gaston, les deux Vendôme, fils naturels de Henri IV, le comte de Soissons et une foule d'autres seigneurs, comme le jeune comte de Chalais, résolurent la ruine, la mort même du cardinal, qu'on voulut assassiner dans sa maison de Limours; on intriguait avec l'Espagne, l'Angleterre, la Savoie. Louis XIII fit arrêter sous ses yeux, à Blois, les Vendôme, qui furent enfermés à Amboise (12 juin). Alors, Chalais, entraîné par une folle ambition, se fit l'âme d'un nouveau complot, poussant Gaston à fuir loin de la cour à La Rochelle ou à Metz, négociant avec le comte de Soissons, avec d'Épernon et La Valette, son fils, et même avec les huguenots, par l'entremise de Mme de Rohan. Trahi par un faux ami, il fut arrêté à Nantes, où la cour venait d'arriver et exécuté (19 août). Gaston effrayé, après avoir lâchement déposé contre d'Ornano et Chalais, consentit à épouser Mlle de Montpensier. Le comte de Soissons se réfugia en Piémont; La Valette fut banni; la duchesse de Chevreuse, chassée de la cour, se retira en Lorraine; la reine elle-même, blâmée en plein conseil, vit réformer toute sa maison, et vécut comme captive dans ses appartements. Telle fut la première victoire de Richelieu dans cette lutte contre les grands.

Il s'empressa de justifier ces rigueurs nécessaires par des actes significatifs. Le gouvernement de la Bretagne fut confié au maréchal de Thémines; un édit du 31 juillet ordonna la démolition des fortifications des villes et châteaux inutiles à la défense des frontières; l'office de connétable fut supprimé (janvier 1627) après la mort de Lesdiguières; on acheta l'amirauté au duc de Montmorency. Richelieu voulait donner à la France une grande puissance maritime; il venait de fonder la compagnie du Morbihan pour le commerce des deux Indes, belle conception, que la jalousie intempestive du parlement de Bretagne fit avorter. Il fut alors nommé grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France (mars 1627), et pour montrer son désintéressement il renonça aux gages de cette charge.

Devant l'assemblée des notables, réunie aux Tuileries le 2 décembre 1626, il développa ses plans, et passa en revue toutes les parties de l'administration. On réduisit les dépenses inutiles, pensions, maison du roi; on décida la réorganisation de l'armée et de la marine. Enfin les édits contre les duels furent renouvelés; Montmorency-Boutteville et son second, le comte des Chapelles, qui avaient osé se battre sur la place Royale, en plein jour, furent traduits devant le parlement et décapités (21 juin 1627).

Richelieu allait reprendre ses desseins contre la maison d'Autriche, lorsqu'il fut arrêté par une nouvelle guerre, à la fois civile et étrangère. Le fastueux ministre de Charles Ier en donna le signal; en 1626 il avait été nommé pour la seconde fois ambassadeur à la cour de France; mais Louis XIII et Richelieu s'étaient opposés à ce choix, à raison de la conduite insolente qu'il avait tenue l'année précédente. Buckingham triomphant résolut alors de se venger et de reparaître devant Anne d'Autriche, qu'il avait choisie pour objet de son amour. (*Voy.* BUCKINGHAM et ANNE D'AUTRICHE.) Il prépara une flotte formidable, entra en relations avec Rohan et Soubise, avec les ducs de Savoie et de Lorraine, puis il aborda dans l'île de Ré (22 juillet 1627) avec trois mille réfugiés, que commandait Soubise, sous prétexte de défendre « les églises opprimées ». Richelieu se tenait prêt; il s'assura de la neutralité de l'Espagne, en s'engageant par un traité secret à envahir en commun l'Angleterre pour y détruire l'hérésie. Deux événements heureux lui permirent de réunir des forces considérables contre l'ennemi : Thoiras, gouverneur de Ré, résista courageusement, dans la citadelle de Saint-Martin, aux attaques mal combinées de Buckingham; la majeure partie des protestants ne prit pas les armes. Après avoir envoyé des vivres, des munitions, des hommes à Thoiras, il partit avec le roi convalescent, assurant de maintenir la liberté de conscience aux protestants qui n'adhéreraient pas à la révolte. La Rochelle voulut imposer des conditions, qui furent repoussées. Alors les Rochelais armèrent toutes leurs forces et s'unirent à l'Angleterre; mais Buckingham, battu dans l'île de Ré, s'empressait d'abandonner les côtes de France, quoiqu'il pût encore dominer la mer (17 novembre). Richelieu résolut alors d'abattre le parti protestant, toujours rebelle et se servant toujours de ses privilèges pour organiser un État dans l'État; il fallait détruire sa capitale, La Rochelle, si fière de ses vieilles libertés, de ses hardis corsaires, de sa glorieuse résistance à huit rois. La ville fut bloquée, resserrée du côté de la terre par une ligne de circonvallation de trois lieues garnie de forts et défendue par vingt-cinq mille hommes. Pour l'isoler de l'Océan, on entreprit cette fameuse digue, de près de 1,600 mètres, plusieurs fois détruite par de furieuses tempêtes et reprise chaque fois avec opiniâtreté. Richelieu dirigeait lui-même les opérations : général, amiral, ingénieur, munitionnaire, intendant, comptable, secondé par d'autres prélats, *ses dignes lieutenants d'Église militante*, comme il les appelait lui-même, les évêques de Maillezais, de Nîmes, de Mende, par tout un bataillon de prêtres, de moines, de capucins, qui lui rendaient tous les services. Un Quinte-Curce à la main, le cardinal encourageait les ouvriers et animait tous les travaux. Quand le roi, fatigué

des longueurs du siége, revint à Paris, Richelieu fut investi des pouvoirs les plus étendus, comme lieutenant général; les maréchaux eux-mêmes servaient sous ses ordres; la discipline la plus sévère régnait au camp. Deux fois les Anglais essayèrent de forcer la digue. Les Rochelais, après une résistance désespérée, furent forcés de capituler (28 octobre 1628). Rohan, abandonné par l'Angleterre, fit avec l'Espagne un traité qui le mettait à la solde de nos ennemis (4 mai 1629). Le roi et le cardinal marchèrent contre les rebelles avec cinquante mille hommes; Privas fut enlevé d'assaut, brûlé, détruit; Alais capitula; les huguenots furent contraints de s'humilier et de recevoir la paix d'Alais (28 juin). On leur conserva la liberté de conscience et de culte; mais on leur enleva leurs places de sûreté, leurs forteresses, leurs priviléges militaires et politiques, leurs assemblées républicaines. Ce ne fut plus un État dans l'État, mais une secte dissidente. « A partir de cette époque, a dit Richelieu, la diversité de religion ne m'empêcha jamais de rendre aux huguenots toutes sortes de bons offices, et jamais je ne mis de différence entre les Français que par la fidélité. »

Rien n'avait pu distraire le cardinal du siége de La Rochelle. L'Espagne s'était vainement déclarée contre nous; de concert avec l'empereur, elle s'efforçait de déposséder un Français, le duc de Nevers, héritier légitime de Mantoue et du Montferrat; le duc de Savoie réclamait le Montferrat, le duc de Guastalla Mantoue. Les Espagnols assiégèrent Casal en 1628. La Rochelle prise, le cardinal courut avec Louis XIII vers les Alpes; le pas de Suze fut emporté en plein hiver, le Piémont envahi, Casal ravitaillée, le duc de Savoie forcé de traiter (janvier-mars 1629). Mais pendant qu'on achevait au plus vite la guerre protestante du midi, Charles-Emmanuel reprit les armes; les Espagnols assiégèrent de nouveau Casal, et les terribles bandes des Impériaux, vainqueurs en Allemagne, se précipitèrent sur les Grisons, la Valteline et Mantoue. Richelieu, malgré la cour, malgré la reine mère, força le roi à défendre Casal et Mantoue, les fortes citadelles de l'Italie. Lui-même, avec le titre de généralissime (1), représentant la personne du roi, reparut à la tête de l'armée. La cuirasse sur le dos, l'épée au côté, partageant tous les dangers du soldat, il franchit les Alpes par Suze, manœuvra habilement, et entra dans Pignerol (mars 1630), tandis que Louis XIII occupait la Savoie. La prise de Mantoue par les Impériaux (18 juillet) mit brusquement fin à la guerre. Richelieu se vit contraint d'accéder à la paix de Ratisbonne, qui délivra l'Italie des Impériaux (13 octobre); mais par le traité de Cherasco (6 avril 1631) il fit rétablir le duc de Mantoue dans ses États et évacuer la Valteline.

(1) Richelieu avait été nommé principal ministre d'État le 21 novembre 1629.

Au milieu de ces grands travaux de politique et de guerre, Richelieu faillit être renversé par la plus misérable des intrigues. Au moment de partir pour la délivrance de Casal, il avait exposé longuement au roi l'état de la France, sa politique, ses devoirs, et lui avait reproché sans réticence tous les défauts de son caractère. Louis XIII reçut avec une patience silencieuse ces leçons et ces dures remontrances; il retint son ministre, qui voulait se retirer. Pendant la guerre de Savoie, Louis XIII tomba dangereusement malade à Lyon (septembre 1630); tous les ennemis du cardinal accoururent autour des deux reines et de Gaston, le roi futur; Guise, les Marillac, Bassompierre, Bellegarde, etc., étaient prêts à arrêter Richelieu ou à le faire périr. Une crise heureuse sauva Louis XIII, qui, dans la faiblesse de la convalescence, promit de renvoyer son ministre, mais après la guerre. De retour à Paris, Marie de Médicis éclata; elle chassa avec outrage la nièce chérie de Richelieu, Mme de Combalet; ôta à celui-ci la surintendance de sa maison, repoussa toutes les prières de son fils, et dans une scène violente, au palais du Luxembourg, insulta impunément le ministre devant le roi. « C'est à vous de voir, lui dit-elle, si vous voulez préférer un valet à votre mère. » Richelieu se crut perdu. Par l'entremise du premier écuyer du roi, Saint-Simon, il put avoir un entretien de quelques heures avec Louis, qui s'était retiré à Versailles; il sortit de l'entrevue tout-puissant. Aussitôt la solitude se fit autour de la reine, vaincue dans cette journée, que les contemporains appelèrent *la Journée des dupes* (11 novembre 1630).

Richelieu put alors débarrasser le gouvernement de toutes les ambitions mesquines qui l'entravaient. Il écouta trop sans doute sa vengeance particulière dans la punition de ses ennemis; mais ils étaient coupables, et il les châtia sans pitié. Le garde des sceaux Marillac, qui avait espéré remplacer Richelieu, fut destitué et jeté en prison; son frère, le maréchal, arrêté au milieu de l'armée d'Italie, jugé à Ruel, dans la maison même du cardinal, condamné à mort pour crime de péculat et décapité (9 mai 1632); Bassompierre passa dix ans à la Bastille. Les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et beaucoup d'autres seigneurs furent déclarés criminels de lèse-majesté; la jeune reine fut reléguée au Val-de-Grâce, et toute sa maison fut changée. Enfin la reine mère fut laissée comme prisonnière à Compiègne (23 février 1631), d'où elle s'échappa pour se réfugier à Bruxelles. Elle ne devait jamais revoir ni la France ni son fils. En même temps Richelieu récompensait ceux qui l'avaient servi: Châteauneuf fut garde des sceaux; le Jay, premier président du parlement; Montmorency, Thoiras et d'Effiat, maréchaux; le duc de Vendôme sortit de prison. Après avoir assailli d'injures le cardinal, après l'avoir menacé de le tuer, Gaston se retira dans son apanage, puis en Lorraine, où,

malgré la défense du roi, il épousa la sœur de Charles IV. L'armée royale envahit la Lorraine, et le duc, surpris, signa le traité de Vic (6 janvier 1632), par lequel il livrait Marsal et chassait Gaston, qui se réfugia à Bruxelles, auprès de sa mère. Les complices de Gaston et de Marie furent poursuivis par une chambre spéciale de justice; il y eut beaucoup de bannissements, de confiscations; et quand le parlement voulut réclamer contre ces arrêts arbitraires du conseil, on le força à demander pardon, on l'humilia, on exila plusieurs de ses membres.

C'était le moment où notre allié, le grand Gustave, délivrait l'Allemagne protestante et faisait trembler l'empereur. L'intérêt était immense. Ce fut alors que la cour des réfugiés de Bruxelles lança Gaston dans une nouvelle folie. Avec l'argent des Espagnols et les aventuriers ramassés en Lorraine, il se jeta en France, courant au hasard vers le midi. Son complice, Montmorency, qui ne l'attendait pas encore, prit les armes. Au combat de Castelnaudary, le prince s'enfuit, disant *qu'il ne s'y jouait plus* (1er septembre 1632), et de Béziers il se hâta d'envoyer sa soumission. Quant à Montmorency, il fut décapité, *quoiqu'il fût le premier des grands* (30 octobre). A plus forte raison on poursuivit impitoyablement tous les rebelles: des gentilshommes furent envoyés aux galères, deux évêques du Languedoc déposés canoniquement, les états dispersés, les villes démantelées. Le duc de Lorraine subit également la loi des représailles (*voy.* LORRAINE). Tout n'était pas fini cependant. Gaston s'échappa de nouveau, et recommença ses intrigues à Bruxelles. Richelieu, accablé d'infirmités prématurées, tomba dangereusement malade à Bordeaux; il ne mourut pas, mais son esprit s'aigrit; il rendit guerre pour guerre, et fut plus que jamais sans pitié. Le garde des sceaux Châteauneuf, qui songeait à remplacer son bienfaiteur, fut jeté en prison; le chevalier de Jars, condamné à mort, n'obtint sa grâce que sur l'échafaud; la duchesse de Chevreuse et beaucoup d'autres furent exilés. Tous les partisans de Monsieur, petits ou grands, furent impitoyablement poursuivis; la terreur fut telle que le maréchal d'Estrées, en voyant une lettre adressée à l'un de ses lieutenants, s'enfuit, craignant d'être arrêté, comme Marillac, au milieu de son armée. Le duc de Lorraine, toujours parjure, s'entendait avec Gaston, les Espagnols et les Impériaux; Louis XIII et Richelieu rentrèrent dans la province; le cardinal revendiqua la suzeraineté de ce pays, *usurpée par l'empereur*, et *déclara que le roi entendait rétablir sa monarchie en sa première grandeur*. Les Français occupèrent Nancy (sept. 1633). Toute la Lorraine, abandonnée par ses princes, resta aux mains de la France jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Plusieurs fois, dit-on, des assassins partirent de Bruxelles pour frapper Richelieu. Les exilés recoururent à d'autres moyens, et Gaston, de concert avec sa mère, fit un traité formel avec les Espagnols contre le ministre. Richelieu s'inquiéta de ce pacte de haute trahison au moment où il se préparait à intervenir directement dans la guerre de Trente ans; il tenta encore une fois de ramener le prince en lui offrant un oubli complet du passé, des pensions et des dignités pour ses favoris. A ces conditions, Gaston, abandonnant subitement ses nouveaux alliés, sa femme et sa mère (8 octobre 1634), vint jurer au roi « d'aimer monsieur le cardinal autant qu'il l'avait haï ».

Jusqu'en 1635, Richelieu, toujours entravé par les luttes de l'intérieur, ne put jouer qu'un rôle secondaire dans les grands événements de la guerre de Trente ans. Deux fois, dans l'affaire de la Valteline, dans celle de la succession de Mantoue, il arrêta par son intervention en Italie les progrès de la maison d'Autriche. Lorsque le roi de Danemark et les protestants eurent été écrasés par Ferdinand II, les envoyés du cardinal à la diète de Ratisbonne, Brûlart et le P. Joseph, soulevèrent les catholiques eux-mêmes contre l'empereur, qui fut forcé de désarmer (oct. 1630). Richelieu dans ce moment même poussait vers l'Allemagne Gustave-Adolphe, dont les triomphes excitèrent bientôt ses craintes. Après la mort de Gustave à Lutzen (1632), il soutint plus hardiment les Suédois, accorda de nouveaux subsides à Oxenstiern, entama même des négociations secrètes avec Wallenstein, mais il ne put empêcher les divisions des protestants, qui furent vaincus à Nordlingen (1634).

Dans le double but d'abaisser l'Autriche et d'accabler l'Espagne, qui n'avait cessé depuis si longtemps de fomenter des troubles dans le royaume, Richelieu noua un solide faisceau d'alliances contre ces deux puissances. Contre Ferdinand II, il traita à Paris avec les confédérés allemands; à Compiègne (avril 1635) avec le chancelier de Suède, Oxenstiern; à Saint-Germain (octobre 1635), avec Bernard de Saxe-Weimar; à Wesel (1636), avec le landgrave de Hesse-Cassel; il leur donnait des subsides et des secours pour combattre l'empereur en Allemagne, couvrir le Rhin et conquérir l'Alsace. Contre le roi d'Espagne, Philippe IV, il s'unit aux Hollandais (traité de Paris, fév. 1635) pour la conquête et le partage des provinces belges; aux ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue (traité de Rivoli, juillet 1635), pour la défense du Piémont et la conquête du Milanais; aux Suisses, pour protéger les passages de la Valteline. Partout s'avancèrent les armées françaises, vers les Pays-Bas, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Italie, le Roussillon et les provinces basques, tandis que nos flottes allaient détruire sur l'Océan et la Méditerranée les flottes espagnoles.

Le prétexte de la rupture fut l'enlèvement par les Espagnols de l'archevêque de Trèves, notre protégé. La guerre commença aussitôt (1635). Quoique battus à Avein, les Impériaux

et les Espagnols envahirent la Picardie, restée sans défense, et s'avancèrent jusqu'au delà de Corbie. La consternation régna dans Paris. Richelieu, après un premier moment de trouble, parcourut la ville et lui rendit la confiance. Il y eut un élan d'enthousiasme patriotique. Paris donna au roi et à son ministre une armée pour reprendre Corbie (14 nov. 1636) et refouler les ennemis sur la frontière. C'est alors que le cardinal échappa au plus grand péril qu'il ait peut-être couru de sa vie : excités par Montrésor et Saint-Ibal, le duc d'Orléans et le comte de Soissons avaient décidé sa mort; au moment de donner le signal, le cœur manqua au frère du roi; et, craignant d'être découverts, ils se retirèrent, Gaston à Blois, le comte de Soissons à Sedan. Les années suivantes, les hostilités continuèrent sans grands résultats; si Rohan évacua la Valteline, et si la mésintelligence de Condé et de la Valette amena la défaite de Fontarabie, le duc d'Halluin écrasa les Espagnols, qui avaient envahi le Languedoc, près de Leucate, Sourdis battit leur flotte à la hauteur de Guetaria, et Bernard de Saxe-Weimar remporta plusieurs victoires sur les Impériaux. Les années 1640 à 1642 furent plus fécondes en heureux résultats. De brillantes victoires rétablirent en Allemagne et en Italie la suprématie de la France; l'Artois fut enlevé à la maison d'Autriche. L'Espagne n'attaquait plus, elle se défendait avec peine; en 1640, le Portugal, excité par les agents de Richelieu, se souleva, et le nouveau roi, Jean de Bragance, fit alliance avec la France. La Catalogne prit les armes, et reconnut Louis XIII pour son souverain. La Mothe-Houdancourt, secondé par Sourdis, chassa les Espagnols de presque toute cette province, tandis que le roi et Richelieu commencèrent la conquête du Roussillon et de la Cerdagne. Perpignan se rendit (9 sept. 1642).

Mais, comme l'écrivait alors Voiture, dans un magnifique éloge du cardinal, « toutes les grandes choses coûtent beaucoup; » aussi les impôts étaient très-lourds; plusieurs provinces avaient été ravagées; la misère était grande dans la plupart. Les paysans se soulevèrent contre les percepteurs des tailles, sous le nom de *croquants*, dans le Périgord et le Languedoc, sous celui de *nu-pieds*, en Normandie (1639-1640); on les réduisit au silence par les supplices et la force des armes. Le parlement de Rouen, qui avait appuyé les réclamations, fut cassé, ainsi que la cour des aides. Le parlement de Paris fut humilié, maltraité et perdit le droit de remontrances (1641). Toute liberté avait disparu; il ne devait y avoir en France qu'un pouvoir, celui du roi; qu'une volonté, celle du ministre. Louis XIII était jaloux de la grandeur de son ministre, et le supportait avec peine, sans pouvoir se passer de lui. Richelieu eut de nouveaux combats à soutenir, des adversaires d'une espèce nouvelle à vaincre. Après Mlle de Hautefort, qui se faisait le centre d'une cabale contre le cardinal, il lui fallut entrer en lutte avec les âmes tendres et romanesques, comme Mlle de La Fayette, avec les dévots, amis de la paix et de l'Espagne, comme le père Caussin. Les papiers de la reine furent saisis au Val-de-Grâce, où elle complotait avec l'Espagne; sa confidente, Mme de Chevreuse, quitta de nouveau le royaume; la reine mère fut condamnée à mourir dans l'exil. Enfin la naissance d'un dauphin, depuis si longtemps attendue, ôta à Gaston l'importance redoutable qu'il avait toujours eue, comme héritier de la couronne (5 sept. 1638). Richelieu croyait dès lors avoir pour lui l'avenir; ses parents, ses amis avaient les charges les plus importantes; le prince de Condé se glorifiait d'être l'humble créature du cardinal, et le duc d'Enghien épousait une de ses nièces. Alors reparurent les ennemis violents et ambitieux. Le comte de Soissons, réfugié à Sedan, rassembla tous les bannis, entraîna le duc de Bouillon, entra en rapport avec les Espagnols, Gaston d'Orléans, les prisonniers de la Bastille, et prit les armes. Sa mort au combat de la Marfée (6 juillet 1641) arrêta les suites de la conspiration. En 1642, tandis que Richelieu accompagnait Louis XIII à la conquête du Roussillon, une créature du cardinal mit de nouveau en péril sa vie et la sûreté de l'État. Cinq-Mars, le nouveau favori de Louis XIII, se lassa d'être l'espion de Richelieu, et voulut le renverser, comme de Luynes avait renversé Concini pour prendre sa place. Le duc d'Orléans, le duc de Bouillon, la reine et beaucoup d'autres entrèrent dans le complot, dont Augustin de Thou fut l'un des agents les plus actifs. Le roi selon Mme de Motteville en « était tacitement le chef ». Richelieu, malade à Narbonne, sur le point de fuir ou de mourir, eut, on ne sait comment, la preuve d'un traité secret, conclu par les conjurés avec l'Espagne, dans le but de changer tout le système politique de la France. L'intérêt de l'État décida Louis XIII; Cinq-Mars et de Thou arrêtés, jugés à Lyon par une commission spéciale, condamnés par les aveux de Louis XIII et du lâche Gaston, furent décapités (12 sept. 1642). Le duc d'Orléans fut déclaré indigne d'exercer la régence, le duc de Bouillon obtint sa grâce au prix de sa forteresse de Sedan.

De Lyon, Richelieu revint à Paris, souffrant plus que jamais, porté dans une chambre de bois, où il se tenait couché, par douze de ses gardes. Le 28 novembre au soir, il fut saisi d'une fièvre ardente; il conserva jusqu'au dernier moment son courage et sa force d'âme, recommanda au roi ses serviteurs et surtout Mazarin, son agent de confiance depuis la mort du P. Joseph. Puis, il fit appeler le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, qui lui apporta le viatique. « Voilà mon juge, » dit-il en montrant l'hostie; et le curé lui demandant s'il ne pardonnait pas à ses ennemis, il répondit qu'il n'en avait point que ceux de l'État. Le 4 décembre 1642, il expira, dans sa cinquante-huitième année.

Quand Richelieu mourut, l'œuvre à laquelle il avait consacré son génie et sa vie était presque achevée. Au dehors, l'Empire et l'Espagne étaient partout vaincus; trois provinces étaient conquises, Alsace, Roussillon, Artois, et nous avions avec Pignerol les clefs de l'Italie; de grands capitaines, Condé, Turenne, formés sous ses auspices, conduiront à la victoire les armées qu'il a organisées, et son élève Mazarin, qu'il a donné à la France, aura le bonheur de signer les glorieux traités de Westphalie. A l'intérieur, il a élevé l'édifice de la monarchie absolue, dont Henri IV avait jeté les bases, dont Louis XIV posera le couronnement. « Il a fait de la royauté la personnification vivante du salut public et de l'intérêt national. »

Quels moyens a-t-il employés pour fonder l'unité du royaume et concentrer tous les pouvoirs entre les mains du gouvernement royal? Il détruisit le protestantisme comme parti politique. Les seigneurs qui avaient fait six guerres civiles en quatorze ans furent impitoyablement frappés. Boutteville avait violé la loi; Montmorency expia la rébellion des provinces, Marillac fut sacrifié peut-être à la vengeance, mais aussi à la nécessité d'un exemple au milieu des scandales d'une concussion universelle; Cinq-Mars et de Thou étaient coupables de trahison d'État. Quant aux deux reines, elles ne cessèrent de conspirer avec tout leur entourage contre les intérêts de la France. Des gouverneurs de provinces, qui « se conduisoient comme s'ils eussent été souverains en leurs charges », à l'avénement de Richelieu, quatre seulement ne furent pas frappés par le cardinal. Leurs pouvoirs furent restreints, et Richelieu s'attacha, comme il le dit lui-même, à mettre dans toutes les places « des gens tellement affidés que, quoi qu'il advînt, le parti contraire ne pût faire ses affaires ». Les nobles de toutes classes furent atteints par les édits qui ordonnèrent la démolition des forteresses et châteaux de l'intérieur et par les sévérités du *code Michau* contre tous les désordres dont les bourgeois et les paysans étaient les malheureuses victimes.

Quoique cardinal, Richelieu soutint et fit triompher l'indépendance absolue du pouvoir civil à l'égard du pouvoir religieux. « Il voulut que le clergé fût dans l'État, fût à l'État, et contribuât, dans une juste proportion, aux charges publiques. » Il eut bien des luttes à soutenir et contre les défenseurs de l'autorité du pape sur les couronnes, et contre la majorité du clergé français, qui combattait pour ses privilèges. Il fit soutenir dans l'assemblée du clergé, à Mantes (1641), qu'en principe les ecclésiastiques, communautés, gens de main-morte étaient incapables de posséder des biens immeubles en France, et que le roi pouvait disposer de tous les biens de l'Église.

Ainsi tous les ordres de l'État furent soumis au roi, seul maître de la France; et l'opposition du parlement fut, comme nous l'avons vu, réduite au silence. Aucune voix n'eut le droit de se faire entendre. Plus d'états généraux, et même depuis 1626 plus d'assemblée de notables. Partout, excepté en Bourgogne et dans le Languedoc, les assemblées provinciales furent attaquées dans leur constitution. Richelieu a détruit les pouvoirs locaux, et en même temps il a créé la centralisation. Sous la direction du principal ministre était placé le conseil d'en haut, avec le chancelier, le surintendant des finances et les quatre secrétaires d'État; puis venait le conseil du roi ou conseil d'État, définitivement constitué en 1630. Dans les provinces, les intendants de police, justice, finances, magistrats de création nouvelle, établis avec une autorité permanente (1637), réunirent entre leurs mains tous les pouvoirs civils des dix-huit généralités, et devinrent bientôt les instruments les plus actifs du pouvoir royal.

Pendant son ministère, et en partie grâce à son inspiration, le catholicisme français fut régénéré; les hôpitaux, les institutions charitables, se multiplièrent; les ordres monastiques furent réformés. Richelieu était abbé de Cluny, de Cîteaux et de Prémontré; il s'occupait spécialement des religieux mendiants, des Dominicains et des Carmes; plusieurs de ses agents, de ses espions, aux crises décisives, lui furent fournis par ces deux derniers ordres. Il fit rendre des édits (1634) pour forcer les évêques et les bénéficiers à la résidence, pour améliorer le sort du clergé inférieur (1629-1634). On put lui reprocher cependant la persécution dont fut victime le fameux abbé de Saint-Cyran, en qui il croyait voir un nouveau Calvin.

Il n'y eut sous Richelieu aucun règlement général au sujet des finances, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce intérieur. Les impôts furent même augmentés, l'impôt sur le tabac fut établi en 1629. Mais on protégea l'industrie du fer, les manufactures de glaces et miroirs, les fabriques de tapisseries. On continua le desséchement des marais, on acheva le canal de Briare, on eut l'idée du canal du Midi. On multiplia dans les villes les *monts-de-piété*, véritables maisons de prêt sur gages; on rendit général l'usage des postes, administrées par un surintendant depuis 1632. Richelieu fit beaucoup plus pour la marine. Il organisa un matériel et des magasins, établit des écoles de mousses et de pilotes, les premiers régiments de marine (1627-1639); en 1642, la France compta quatre-vingt-cinq vaisseaux de guerre, et de nombreux règlements mirent de l'ordre dans la comptabilité et déterminèrent les droits des autorités maritimes. Richelieu organisa des consulats sur toutes les côtes visitées par nos bâtiments. Il voulut créer de grandes compagnies de commerce, auxquelles on donnerait les privilèges les plus étendus et qui exploiteraient les Indes, le Canada, les îles de l'Amérique, le

Sénégal, etc. : les essais ne furent pas heureux, les efforts de Richelieu ne furent pas secondés. L'armée dut nécessairement attirer ses soins; ici, il a préparé Louvois. Le soldat roturier put avancer jusqu'au grade de capitaine, et plus *avant s'il s'en rend digne* (ordonnance de 1629). La discipline fut plus exacte, la solde augmentée. L'administration des subsistances militaires fut organisée (1631); on s'occupa du service de la manutention, des hôpitaux pour les soldats; on munit les armées d'*ambulances*, de chirurgiens, d'aumôniers; et des *intendants* spéciaux furent établis auprès de chaque corps (1635).

Richelieu fut sans doute un des plus puissants promoteurs du mouvement intellectuel que vit alors la France; cependant il fut loin de désirer la diffusion des lumières; il craignait qu'une instruction étendue donnée à beaucoup ne mît l'État en péril; le grand nombre des colléges lui portait ombrage, et il voulut le diminuer. Il s'efforça d'ailleurs, dans un intérêt gouvernemental, de tenir la balance entre l'Université et l'ordre des Jésuites. Mais par son exemple et par ses institutions il contribua beaucoup à la gloire littéraire du dix-septième siècle. Il aima les lettres; il en conserva toujours le goût; elles furent pour lui la plus agréable des distractions. Il aurait voulu prendre rang parmi les auteurs dramatiques; il faisait le plan d'une tragédie ou d'une comédie, et chargeait de le mettre en vers les cinq auteurs qui travaillaient avec lui, Bois-Robert, L'Estoile, Colletet, Rotrou et Corneille. De cet atelier de poésie sortirent *La Grande Pastorale, les Thuileries*, *L'Aveugle de Smyrne*, et *Mirame*, pour laquelle il fit construire la belle salle de spectacle du Palais-Cardinal (1). A Ruel, il y avait également un théâtre, où il fit représenter des pièces à machines et des ballets mythologiques. Il accorda des pensions, des faveurs à la plupart des écrivains de son temps; c'était tout à la fois protection généreuse, amour du bel esprit et désir d'obtenir des louanges et des flatteries. C'est à lui qu'on doit la fondation de l'Académie française (1635). Il n'avait pas sans doute mesuré toute la portée de son œuvre; et, sans lui faire injure, on peut croire qu'il avait voulu surtout régler, discipliner, tenir sous sa main les hommes de lettres et les œuvres de l'intelligence. Le cardinal protégea aussi les arts avec une grande libéralité; il offrit 40,000 écus pour un tableau de Fra Sébastien, et dépensa plus de dix millions pour son château de Richelieu, la demeure la plus magnifique de la France, avant Versailles.

Assurément Richelieu a été un grand ministre; il a fait beaucoup pour la France, et cependant sa gloire n'est pas populaire; c'est qu'il n'a pas été aimé, comme Henri IV; respecté, comme Louis XIV; on a tremblé devant lui. A sa mort, le peuple, comme délivré d'oppression, célébra l'heureux événement par des feux de joie; ce n'était pas le peuple pourtant qu'il avait frappé; c'était l'égalité de tous qu'il avait voulu établir, mais l'égalité dans la soumission, l'égalité par la hache du bourreau. S'il fit voler bien des têtes, à la vérité presque toutes justement, comme le remarque Saint-Simon lui-même, s'il persécuta des personnages élevés, on fut ému de pitié pour tant de victimes illustres, nobles seigneurs, reines malheureuses, et on fut disposé à les croire moins coupables; le cœur l'accusa de tant de sang répandu; on exagéra même le nombre de ses victimes; on le représenta, comme un autre Louis XI, escorté de ses deux sinistres agents, Laubardemont et Laffémas, frappant de mort tout ce que rencontrait son regard fixe et perçant. On lui attribua et on répéta cette terrible maxime, étrange surtout dans la bouche d'un prêtre : « Je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris une résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge. » On l'a même calomnié, en croyant trop légèrement aux anecdotes dues à la malice des conteurs du dix-septième siècle, à sa passion ridicule pour Anne d'Autriche, à sa passion coupable pour sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, à ses aventures galantes avec Marion Delorme, lui toujours malade, presque mourant, sans cesse menacé, sans cesse préoccupé de si vastes intérêts (1).

Les jugements de la postérité ont été et sont encore bien contradictoires à son égard. Montesquieu a dit que les deux plus méchants citoyens de France ont été Richelieu et Louvois. Suivant des publicistes modernes, non-seulement il a fait beaucoup de mal, il a rendu tout bien impossible après lui, il a étouffé toutes les libertés, il a avili les caractères, il a disposé le pays à tous les abaissements (2). Quoi qu'on puisse dire, Richelieu ne sera jamais sympathique, quand même il serait amnistié par la raison. Il n'a pas aimé la justice; il n'a poursuivi qu'un but, le triomphe de la royauté absolue, il a établi le despotisme. « Cet État est monarchique, dit-il, toutes choses y dépendent de la volonté du prince, qui établit les juges comme il lui plaît et ordonne des levées selon la nécessité de l'État. » Voilà la théorie, réalisée par ses actes, sur laquelle on doit le juger.

(1) Cet édifice, construit par Richelieu, et qu'il légua à Louis XIII, prit alors le nom de *Palais-Royal*, et l'a conservé depuis.

(1) Nous n'avons rien dit du fameux procès d'Urbain Grandier; nous renvoyons pour cet épisode, comme pour beaucoup d'autres, aux articles spéciaux.

(2) Voir A. Thierry, *Histoire du Tiers état*; de Carné *Les fondateurs de l'unité française*; Edgard Quinet, *Philosophie de l'histoire de France*; Ch. de Remusat, *Richelieu et sa correspondance*; Albert de Broglie, *Conclusions de l'histoire de France*; de Tocqueville, *L'Ancien régime et la révolution*; L. Blanc, *Hist. de la révolution*, t. I, etc.

On n'est pas encore parfaitement d'accord sur les écrits que Richelieu a laissés : il a certainement composé et publié : *Les principaux points de la foy de l'Église catholique deffendus contre l'escrit adressé au roy par les quatre ministres de Charenton* (Poitiers, 1617), et *L'Instruction du chrétien* (1619). On a longuement discuté jusqu'à présent la question de savoir s'il est l'auteur des ouvrages historiques et politiques qui suivent : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIII de* 1610 *à* 1624 : publiés d'abord sous le nom d'*Histoire de la Mère et du Fils*, souvent attribués à Mézerai, suivant d'autres entièrement rédigés par Richelieu ; — *Les Mémoires de Richelieu*, imprimés pour la première fois en 1823, dans la collection Petitot : c'est l'histoire de 1624 à 1638 ; il paraît que ces *Mémoires* intéressants ont été écrits sous les yeux du cardinal, d'après ses journaux, ses instructions, ses dépêches, par un ou plusieurs de ses confidents ; — *Le Testament politique :* l'authenticité de ce livre, attaquée avec passion par Voltaire, a été victorieusement défendue par Foncemagne ; — *Le Journal de M. le cardinal de Richelieu qu'il a fait durant le grand orage de la cour, en l'année* 1630 *et* 1631, a été publié dès 1649. Les deux Testaments latins et surtout le *Testamentum politicum*, qui renferment assurément des pensées et des paroles de Richelieu, sont l'ouvrage du jésuite Pierre Labbé, et ont été publiés dans ses *Elogia* (Lyon, 1643). Enfin M. Avenel a réuni dans la collection des *Documents inédits de l'Histoire de France* la précieuse *Correspondance* du cardinal. Louis Grégoire.

Richelieu, *Mémoires* et ouvrages politiques. — *Mémoires* de Brienne, Fontenai-Mareuil, Motteville, Rohan, Sully, Bassompierre, du duc d'Orléans, Omer Talon, Montglat, Montrésor, Fontrailles, de La Rochefoucauld, de La Force, de Retz, M. Molé, etc. — *Correspondance de Sourdis*, dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France*. — *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 2e série, t. V. — *Le Mercure françois*. — *La Gazette de France*. — Tallemant des Reaux, *Historiettes*. — Les historiens de Louis XIII, Le Vassor, Griffet, etc. — Vittorio Siri, *Memorie recondite*. — Auberi, *Mémoires pour servir à l'hist. du card. de Richelieu*: — Violart, *Hist. du minist. de Richelieu*; 1649, in-fol. — Jay, *Hist. du minist.*, 2 vol. in-8°. — Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII et Mazarin*. — Capefigue, *Richelieu et Mazarin*. — J. Caillet, *L'Administration en France sous Richelieu*; Paris, 1861, 2 vol. — Les *Histoires de France*, spécialement celles de Sismondi, H. Martin, Michelet. — Isambert, *Ordonnances*, t. XVI. — Consultez encore le catalogue de la Bibliothèque impériale, au règne de Louis XIII.

RICHELIEU (*Alphonse-Louis* du Plessis de), dit *cardinal de Lyon*, frère aîné du précédent, né en 1582, à Paris, mort à Lyon, le 23 mars 1653. Après la mort de François Yver, qui tenait à ce qu'il paraît l'évêché de Luçon comme fidéi-commissaire des seigneurs de Richelieu, il fut, à peine âgé de vingt-deux ans, désigné pour le remplacer, mais vers 1605 il se démit de ce siége en faveur de son frère Armand, pour entrer chez les Chartreux. Il fit en effet profession en 1606 à la Grande-Chartreuse, et pendant vingt et un ans mena la vie la plus austère. Il était prieur de Bonpas quand son frère, devenu tout-puissant, le tira malgré lui du cloître pour le faire archevêque d'Aix. Il fut sacré à Paris, le 21 juin 1626, et transféré deux ans après à Lyon. Le 21 août 1629, Urbain VIII le fit cardinal, dérogeant, en cette circonstance, au décret de Sixte Quint, statuant que deux frères ne devaient jamais porter la pourpre en même temps. Il devint successivement grand aumônier de France (mars 1632), doyen de Saint-Martin de Tours (13 juillet 1632), abbé de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Étienne de Caen (1640), de la Chaise-Dieu (1642) et proviseur de Sorbonne après la mort de son frère. Chargé en 1635 par Louis XIII de négocier avec la cour de Rome pour mettre un terme à quelques différends, il s'acquitta de cette mission avec succès. Une maladie épidémique faisait alors dans le diocèse de Lyon de grands ravages (1638) : il n'hésita point à s'y rendre aussitôt, et se signala par son zèle et sa charité, en se dévouant pour porter secours aux malades. Après la mort de Louis XIII le cardinal ne quitta plus Lyon que pour assister au conclave qui élut Innocent X (15 septembre 1644) et pour présider l'assemblée générale du clergé de France (1645) à Paris. Attaché aux devoirs de son état, il se mêla très-peu des intrigues de la cour ; aussi doit-on regarder comme fort suspectes quelques anecdotes rapportées à son sujet par Tallemant des Réaux. Ce qu'on peut lui reprocher avec plus de vérité, c'est d'avoir quelquefois trop docilement épousé les ressentiments de son frère le ministre. La Bibliothèque impériale possède de lui un recueil in-folio de ses *lettres* à Louis XIII et aux plus illustres personnages de la cour. H. F.

Abbé de Pure, *Vie de Richelieu cardinal de Lyon*, en latin ; Paris, 1653, in-12. — *Gallia christiana*, t. I et V. — Du Temps, *Le Clergé de France*, t. IV. — Aubéri, *Dict. des cardinaux*.

RICHELIEU (*Louis-François-Armand* du Plessis, duc de), maréchal de France, né le 13 mars 1696, à Paris, où il est mort, le 8 août 1788. Il était fils unique d'Armand-Jean Wignerod du Plessis, duc de Richelieu, né en 1629 et mort le 10 mai 1715, et d'Anne-Marguerite d'Acigné, sa seconde femme. Son père (1), ami particulier et un des premiers protecteurs de Mme de Maintenon, épousa en 1702, en troisièmes noces, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve de Jean-François, marquis de Noailles, dont

(1) Né en 1629, il mourut le 10 mai 1715, à l'âge de quatre-vingt-six ans. De sa première femme, Anne Poussart, veuve du comte de Maronnes, il n'eut point d'enfants. La seconde, qu'il avait épousée le 30 juillet 1684, lui donna un fils, qui fait le sujet de cette notice, et trois filles : *Marie-Catherine-Armande*, née le 22 juin 1685, mariée au comte de Clémont ; *Élisabeth-Marguerite-Armande*, née le 12 août 1686, prieure perpétuelle des bénédictins ; et *Marie-Gabrielle-Élisabeth*, née le 27 juin 1689, abbesse du Trésor (diocèse de Rouen).

elle avait une fille unique. En s'épousant ils arrêtèrent le mariage de leurs enfants, dont ils passèrent et signèrent le contrat en attendant qu'ils fussent en âge de le réaliser.

Né en 1696, mort en 1788, le maréchal de Richelieu résume et personnifie le dix-huitième siècle. Il en eut au plus haut degré les qualités et les défauts, les grandeurs et les faiblesses, les hardiesses et les préjugés, les vices et les vertus, si l'on peut donner ce titre à cette générosité foncière et à ce sentiment de l'honneur qui en France survivent à toutes les corruptions. Il fut essentiellement de son temps par la frivolité, le goût de l'intrigue, la galanterie sans scrupules, l'immoralité sans remords, l'ignorance élégante, la superstitieuse incrédulité, et à travers tout, la belle humeur imperturbable et le courage railleur. Cette carrière extraordinaire, véritable chef-d'œuvre de l'indulgente destinée, s'ouvre aux derniers rayons de cette décadence encore grandiose du pouvoir et de la gloire de Louis XIV, et elle s'arrête aux premiers grondements de l'orage révolutionnaire. C'est là ce qui rend cette longue vie, — que ne distinguèrent d'ailleurs, malgré quelques beaux moments, ni les grandes pensées ni les grandes actions, et qui dut son éclat plutôt au reflet des événements qu'à leur direction, — si curieuse et si intéressante à étudier. Par une rare bonne fortune, celui qui représente le mieux le dix-huitième siècle en fut le dernier survivant. Privilége unique, qui continue par l'indulgence de la postérité les faveurs de la fortune, et qui assure à Richelieu, cet enfant gâté de la nature et de l'histoire, le bénéfice de ce traditionnel engouement, plus durable parfois que la gloire.

Le duc de Richelieu fut ondoyé le 13 mars 1696. Il était venu au monde au bout d'une grossesse de sept mois seulement, et cette naissance prématurée causa à ses parents des appréhensions que son robuste tempérament et sa longue vie n'ont point justifiées. Dès le premier jour de son existence, il lutta contre la mort et fut enveloppé et conservé dans une boîte de coton. Il est vrai de dire qu'il faillit succomber, et fut même abandonné des médecins; mais cette première maladie fut en même temps la dernière. Il fut baptisé en 1699, et tenu sur les fonts par le roi et la duchesse de Bourgogne. Mme de Maintenon, qui avait des obligations au duc son père, et qui étant Mme Scarron allait souvent chez lui, « ce qui fit même un peu parler contre elle dans le temps », était bien aise de servir le fils de son ancien protecteur (1). Son baptême se fit avec éclat. « Son éducation fut assez négligée; son père, peu instruit, qui s'était toujours livré à ses plaisirs et qui était vieux, ne put veiller à son instruction; elle fut confiée sans surveillance aux soins d'un gouverneur qui n'avait point les qualités nécessaires pour le bien élever. D'ailleurs, l'enfant était volontaire et aimait mieux jouer qu'étudier, en quoi il fut secondé par son gouverneur, qui, voulant conserver sa place, vantait toujours les progrès de son élève, quoiqu'il en fît fort peu (1). » Il fut présenté en 1710 à la cour et accueilli par le roi, avec une bienveillance particulière. Une lettre de Mme de Maintenon à son père donne la mesure du succès de ce début, auquel elle s'intéressait vivement. « Je suis ravie, mon cher duc, d'avoir à vous dire que M. le duc de Fronsac réussit très-bien à Marly. Jamais jeune homme n'est entré plus agréablement dans le monde : il plaît au roi et à toute la cour; il fait bien tout ce qu'il fait; il danse très-bien, il joue honnêtement; il est à cheval à merveille, il est poli; il n'est point timide, il n'est point hardi, mais respectueux; il raille, il est de très-bonne conversation; enfin, rien ne lui manque, et je ne lui ai pas encore vu donner un blâme... *Madame la duchesse de Bourgogne a une grande attention pour monsieur votre fils.* » Pour couper court à des succès qu'encourageait par trop un si haut exemple, on résolut de marier Richelieu. Il dut donc se résigner, non sans protester contre ce remède prématuré, à épouser, le 12 février 1711, Anne-Catherine de Noailles (2). Le moyen qu'on avait employé pour contenir les entraînements d'une âme et d'un tempérament de feu ne firent, comme il arrive trop souvent, qu'attiser la flamme. Richelieu, dès les premiers jours d'une union qu'il n'avait même pas voulu consommer, se jeta dans les plaisirs et les excès de son âge avec toute l'ardeur que porte au fruit défendu la liberté reconquise. Il jouait et perdait beaucoup; il irritait son père, il narguait les caresses et les larmes de la jeune épouse, qui l'adorait inutilement. Une lettre de Mme de Maintenon, du 5 mars 1711, nous la montre quelque peu revenue de ses illusions. « M. le duc de Fronsac sort de ma chambre, pénétré de douleur de ce qu'il a fait et de vous avoir fâché... Il m'assure qu'il n'a joué qu'une fois sur sa parole et qu'il n'a fait qu'un seul voyage de mille louis; il m'a donné sa parole plusieurs fois de ne jamais jouer qu'argent comptant et à de petits jeux. Il m'a parlé avec tout l'esprit possible et m'a montré des sentiments dont on doit tout espérer, s'ils sont sincères. » Ces bonnes résolutions ne tinrent pas longtemps contre les irrésistibles coquetteries de l'aimable duchesse de Bourgogne et contre les occasions que multipliait trop facilement ce rôle d'enfant prodige, d'enfant gâté qu'on avait laissé

(1) Voir les *souvenirs* de Mme de Caylus.

(1) *Mémoires du maréchal de Richelieu* (par Soulavie), édition Barrière, t. I, p. 2.

(2) Belle-fille de son père. Elle était plus âgée que lui, manquait d'attraits et, selon Richelieu, avait le caractère revêche. Saint-Simon, au contraire, en fait l'éloge en enregistrant sa mort, arrivée prématurément en 1716. « Elle était de vertu, d'esprit et de beaucoup de mérite, que le bel air de son mari n'avait pas rendue heureuse. »

prendre à la cour au jeune Fronsac. Tous ces badinages paraissaient sans conséquence vis-à-vis d'un étourdi contre lequel on était défendu à la fois par sa légèreté, son mariage et le rang. Cette sécurité trop complaisante parut sans doute offrir quelques dangers au roi, fort attentif aux plus secrets détails de la conduite des membres de sa famille, et à Mme de Maintenon, qui faisait surveiller Richelieu par le courtisan Cavoye, devenu dévot. Le caractère de la jeune et espiègle duchesse de Bourgogne, si l'on en croit les indiscrétions de Saint-Simon et de Madame, n'était pas fait pour démentir des bruits que ses imprudences autorisaient assez, à défaut de sa conduite. Richelieu, à ce qu'il paraît, avait laissé tomber un portrait en miniature qui trahissait trop d'espérances, sinon trop de souvenirs. Le vieux duc son père, encore plus courtisan que débauché, fut le premier à appeler sur lui les éclats de la colère royale. La foudre éclata à la suite d'un petit comité tenu entre Louis XIV et Mme de Maintenon. La première atteinte en fut néanmoins assez bénigne, car on se borna à mettre à la Bastille Richelieu, qui le 22 avril 1711 alla, sous bonne escorte, y méditer sur l'inconvénient qu'il y a à négliger sa femme pour s'attaquer aux princesses.

Nous devons dire immédiatement, comme conclusion de ce premier épisode d'une vie si aventureuse et si romanesque, que, du propre aveu de Richelieu lui-même, il n'y eut rien dans son commerce avec l'aimable princesse que de très-innocent, et que la crainte et la colère purent seules motiver une mesure dont la rigueur fut plus prévoyante que nécessaire. Nous nous plaisons à ajouter ce témoignage à ceux que la vicomtesse de Noailles (1) a accumulés avec un zèle si délicat à la décharge de la duchesse de Bourgogne. Le duc de Lévis, dans ses *Souvenirs et Portraits*, confirme, pour les lui avoir entendu répéter, ces aveux du maréchal. Nous aurons trop peu d'occasions de vanter sa discrétion et sa modestie pour lui épargner cet éloge.

Richelieu ne fut pas enfermé seul à la Bastille. On lui donna pour compagnon de sa captivité un vertueux ecclésiastique, l'abbé de Saint-Remy, qui consentit à la partager pour en adoucir et en féconder la leçon. Richelieu lui dut l'achèvement de cette éducation classique si incomplétement ébauchée, et dont son orthographe, par exemple, devait toute sa vie accuser les lacunes. Il s'occupa, avec le bon abbé, durant les longs loisirs de la prison, d'une traduction de Virgile, que son précepteur publia. Un jour, son compagnon de prison fit subitement place à une compagne, qui n'était autre que Mme de Fronsac elle-même. On l'avait envoyée, non sans quelque malice, triompher d'une résistance qui ne semblait plus possible dans des conditions si inégales, et consommer, par le pouvoir de ses

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire publiés par la Société des Bibliophiles* (1850).

charmes, une conversion que l'abbé de Saint-Remy n'avançait pas assez au gré de la famille et du roi. « Il n'y a pas d'autre exemple, en France ou ailleurs, ne peut s'empêcher de dire le duc de Levis, qu'une prison d'État ait servi à redresser de semblables torts, et il est inconcevable qu'un aussi grand prince que Louis XIV n'ait pas dédaigné d'interposer son autorité dans des querelles de ménage. » Quoi qu'il en soit, on amenait Mme de Richelieu une fois par semaine à la Bastille, et le gouverneur avait ordre de n'accorder quelque adoucissement à son prisonnier qu'autant que sa femme se montrait satisfaite de l'accueil conjugal qu'elle recevait de lui. Richelieu se mit à détester tout de bon une épouse qui de légitime devenait forcée. Il ne lui pardonna jamais d'avoir par sa présence aggravé son supplice, et à peine libre il lui témoigna ses mépris non plus en homme qui s'ennuie, mais en homme qui se venge. S'il fallait l'en croire, elle-même finit par mériter sa haine d'une façon plus sérieuse et par justifier ses infidélités en les imitant (1).

Grâce à l'obstination d'une résistance si imprévue, Richelieu demeura quatorze mois à la Bastille, et il eût peut-être payé plus cher encore l'affront de sa victoire, si cette détention sans proportion avec ses motifs n'eût soulevé à la cour et à la ville, surtout parmi les femmes, des murmures d'indignation et de pitié, dont le roi jugea bon de prévenir l'explosion en en faisant cesser la cause. Richelieu sortit donc de la Bastille, mais il fut envoyé en qualité de mousquetaire en Flandre, sous les ordres du maréchal de Villars. Richelieu, que Villars avait pris en affection et qui ne le quittait pas, se distingua à ses côtés par un sang-froid et un courage qui n'étaient point sans mérite, car Villars, à la fois général et soldat, ne se ménageait pas, et se portait sans hésiter aux points les plus dangereux. On put s'en convaincre au siége meurtrier de Fribourg, où Richelieu fut blessé à la tête d'un coup de pierre dont il porta les marques le reste de ses jours, et où le maréchal le fut aux hanches, presque dans le même temps. Richelieu fut chargé par Villars de porter au roi la nouvelle de la reddition des forts et de la place. Par la netteté et l'entrain de son récit et par la précision de ses réponses, il enchanta son sévère interlocuteur, qui le récompensa par ces flatteuses paroles, s'il faut en croire ses *Mémoires* : « L'appareil de votre blessure efface la honte de la lettre de cachet que je signai contre vous. Comportez-vous bien, car je vous crois destiné à de grandes choses. »

Richelieu, quand la fin prévue et prochaine de Louis XIV permit aux divers partis de se former, semble avoir gardé au milieu de ces rivalités une réserve qui n'est habile que lorsqu'elle fait un choix et le fait à propos. Par ses mœurs, ses prodigalités, son goût des plaisirs il semblait des-

(1) *Mémoires de Richelieu* (par Soulavie). — *Vie privée*, etc. (par Faur).

tiné à grossir le groupe des roués, qui ne pouvait rien attendre que du duc d'Orléans. Mais le souvenir du patronage bienveillant de Mme de Maintenon, le brillant et séduisant accueil de Sceaux, et peut-être tout simplement cet esprit de contradiction, l'attirèrent dans le parti de la duchesse du Maine, auquel il ne donna néanmoins des gages décisifs de dévouement que plus tard, et lors même qu'il était trop tard. Le régent n'aimait point Richelieu, dont il redoutait les malices. Mme la duchesse douairière, l'impétueuse Princesse palatine, le détestait bien plus cordialement encore. Bientôt des ressentiments dont Richelieu se plut à multiplier les causes envenimèrent sa disgrâce, qui fut consommée lorsqu'il annonça l'intention de la mériter et de s'en venger à la fois, en enlevant successivement au régent ses filles et ses maîtresses. C'est ainsi qu'on le vit abandonner ou feindre d'abandonner, pour se consacrer tout entier à mademoiselle de Valois, la belle et spirituelle Charolais. Cette passion, qui semble avoir eu plutôt chez lui son siége dans la tête que dans le cœur, fut du côté de la jeune princesse, sincère, ardente, exaltée. Un pareil sentiment méritait un plus digne objet, car Richelieu, non content d'exposer plus d'une fois les deux belles princesses (1), à des conflits dont quelques-uns firent l'amusement de la cour, leur donnait chaque jour dans les conquêtes les plus mêlées, bourgeoises, actrices ou duchesses, les rivales les plus inattendues.

On avait prêté au jeune duc des propos légers, envenimés à dessein, sur une dame qu'il devint bientôt difficile de compromettre, tant elle mit de bonne volonté à s'afficher. Son mari, le comte de Gacé, chercha querelle à Richelieu au milieu du bal de l'Opéra. Après avoir échangé quelques paroles piquantes, les deux adversaires se levèrent, sortirent, et dès le milieu de la rue Saint-Thomas du Louvre, se mirent à vider l'épée à la main leur différend. Richelieu blessa Gacé légèrement. Gacé, supérieur en force et en âge, lui passa l'épée au travers du corps, sans offenser les entrailles. Cette affaire se passa le 17 février 1716, en présence d'un grand concours d'assistants, ce qui obligea le parlement d'évoquer le procès. Par ordre du régent, les deux combattants furent mis à la Bastille, où ils reçurent la visite de toute la cour. Ils y demeurèrent six mois, au bout desquels il y eut un arrêt de plus ample informé pendant trois mois, et cependant mise en liberté. Le 21 août 1716 Richelieu sortit de la Bastille, après avoir vu et embrassé Gacé et avoir dîné avec lui chez le gouverneur. Son duel et sa captivité avaient plus que jamais exalté l'amour de la belle Charolais, qui trouva moyen de le voir, déguisée, dans son cachot, dévouement dont il ne méritait guère les excès, car les premiers hommages de sa liberté furent pour mademoiselle de Valois. Celle-ci s'abandonna à des sentiments qu'elle éprouvait avant de les inspirer, avec une imprudence qui les rendit publics et qui provoqua à un haut degré l'indignation de Madame et le mécontentement du régent. Pour faire une diversion qui fût en même temps une vengeance, Richelieu imagina d'enlever la Souris, belle danseuse de l'Opéra, qui avait pour le moment les préférences du duc d'Orléans. Celui-ci prit le parti de rire d'une insulte qui n'attaquait que ses vices, et montra la même tolérance à l'égard des usurpations commises à son préjudice auprès de Mmes d'Averne, de Parabère et de bien d'autres. Bientôt une aventure extraordinaire, le fameux duel au bois de Boulogne entre Mmes de Nesle et de Polignac (1), vint mettre le comble à sa galante célébrité. Richelieu devint en ce moment l'objet d'un engouement dont rien ne peut donner l'idée, pas même ses indiscrétions. Il changea les formes de la pudeur et déplaça les mobiles de l'amour-propre, puisque les femmes le mirent non à être victorieuses, mais à être vaincues par lui, et se rendirent sans coup férir à un homme auquel il était de mode de ne point résister.

La conspiration de Cellamare, dans laquelle, mécontent du régent, qui affectait à son égard une indifférence plus blessante que la haine, Richelieu prit un parti qui témoigne à la fois de sa légèreté et de son ambition, éclata sur ces entrefaites. La culpabilité de Richelieu en cette affaire est irréfutablement démontrée (2); elle allait jusqu'à la trahison, puisqu'il offrait à l'Espagne son régiment et Bayonne (3). Qu'espérait-il pour oublier ainsi son devoir le plus sacré, celui de la fidélité qui avait fait par le cardinal la grandeur de sa race? Est-ce pour le commandement des gardes françaises, pour un gouvernement, ou simplement pour se faciliter un mariage qu'il rêvait (étant devenu veuf dès les premiers temps de la régence) avec Mlle de Charolais et qui l'eût allié à la maison de Bourbon? Heureusement pour lui, son sort était entre les mains de Dubois et du régent, qui tous deux étaient enclins à la clémence, l'un par système, l'autre par caractère. D'ailleurs son intrigue était plutôt une échauffourée personnelle, un coup de tête irréfléchi qu'un complot; car, au témoignage de tous les contemporains, elle était isolée et sans relation avec la véritable cons-

(1) Voir les *Mémoires de Besenval*, éd. Barrière, p. 32.

(1) Madame; qui voudrait enlever à Richelieu non-seulement ses moindres mérites, mais ses moindres succès, fait honneur de cette singulière rencontre à M. de Soubise. — D'autres ont dit d'Alincourt. Il est incontestable que Richelieu en fut le héros.

(2) *Voy.* Saint-Simon, édition in-12, Hachette, t. XI, p. 107. — *Mém. de d'Argenson*, éd. Rathery, p. 24, et Lemontey, *Hist. de la régence*, t. I, 231. *Voy* aussi Duclos.

(3) Richelieu avait été chargé, le 26 février 1717, d'aller porter le cordon de l'ordre du Saint-Esprit au prince des Asturies, fils de Philippe V. Cette mission, on ne sait pourquoi, fut contremandée. Elle fut néanmoins l'occasion de ces relations avec Cellamare et Alberoni, qui devaient lui être funestes.

piration dont Sceaux était le rendez-vous et le théâtre (1). Par tous ces motifs l'affaire de Richelieu, qui aurait pu être très-grave, le devint beaucoup moins, et il ne tarda pas à ressentir les effets de cette indulgence dont le régent semblait avoir fait sa vengeance et qu'il exprimait ironiquement en disant qu'il avait entre les mains de quoi faire couper au duc de Richelieu *quatre têtes, s'il en avait une*. Le 29 mars 1719, il fut conduit, sous l'escorte de douze archers, à la Bastille, où il fut d'abord resserré assez étroitement et interrogé par Le Blanc et d'Argenson. On lui accorda bientôt, pour charmer les ennuis de sa captivité, des livres, un trictrac et une basse de viole, qu'il demanda. Il dut des consolations d'un autre genre au dévouement ingénieux de Mlle de Charolais et de Mlle de Valois, auxquelles le danger de leur infidèle fit faire cause commune. A son tour, Mlle de Valois s'institua, en dépit des gardes et des verrous, la compagne et la consolatrice de son amant. Il n'y a pas à s'étonner de ces témoignages vraiment extraordinaires de courage et de fidélité donnés par deux princesses qui eussent tout perdu à un éclat, quand on voit cet engouement partagé par toutes les femmes, et Richelieu, objet de tant de sollicitudes flatteuses, « se promener sur la terrasse frisé et paré et toutes les dames se tenant dans la rue pour voir cette belle image (2) ».

Ce n'est qu'au bout de six mois que le régent parut se rendre aux prières de sa fille, aux bouderies de Mlle de Charolais et aux instances du cardinal de Noailles, auquel Richelieu avait persuadé qu'il payerait de la vie, étant déjà dangereusement malade, une plus longue détention. Le régent se laissa fléchir, mais non au prix infâme que supposent calomnieusement les *Mémoires de Richelieu* (par Soulavie), qui mêlent tant de faux à un peu de vrai. L'unique condition de cet élargissement, s'il y en eut, paraît avoir été le consentement par Mlle de Valois à épouser le fils du duc de Modène. Pendant ce temps Richelieu était exilé à Conflans, et de là à Richelieu, d'où il ne lui fut possible de revenir que pour assister au départ de celle qui s'immolait pour lui. Avec ces adieux se terminèrent des relations que Soulavie prétend s'être prolongées romanesquement jusqu'à Modène même, sous un déguisement. Il est plus croyable, comme l'affirme Besenval, qu'une cruelle expérience dessilla enfin les yeux de la princesse abusée, qui aima mieux se soumettre à des devoirs pénibles, mais honorables, que s'exposer plus longtemps à des déceptions trop multipliées. Richelieu avait obtenu d'aller faire une « pause à Saint-Germain, où il avait une maison, puis d'y demeurer, après d'être à Paris sans voir le roi ni le régent. Au bout de trois mois, il eut permission de les saluer, et tout fut bientôt oublié (1) ». « Il se montra bientot, dit Duclos, avec un vernis d'importance que lui donnait une prison pour affaire d'État, et l'air brillant d'un jeune homme qui doit sa liberté à l'amour (2). »

L'Académie française devait saisir la première occasion d'appeler dans son sein le descendant du grand homme qui l'avait fondée. Le jeudi 12 décembre 1720 le jeune duc de Richelieu fut reçu, en remplacement du marquis de Dangeau. « L'abbé Gédoyn lui fit le compliment, et le loua sur ce que dans ces temps-ci il n'avait point oublié son rang et sa qualité pour ne songer qu'à faire des gains sordides (3). » Richelieu en effet, soit insouciance naturelle, soit qu'il fût absorbé par l'amour, l'ambition et leurs conséquences, était du petit nombre des grands seigneurs qui avaient gardé leur nom pur des hontes de l'agiotage. Pour lui, il débita avec un grand succès un discours dont la plume officieuse de Fontenelle, de Destouches et de Campistron lui avait fourni divers modèles. Il prit dans chacun de ces projets ce qu'il y trouva de meilleur, en réduisit les savantes élégances qui l'eussent trahi, à une précision simple et naturelle, et put donner ainsi cet ouvrage d'autrui comme son propre ouvrage. Son travail autographe a été conservé, et Soulavie, qui l'a eu sous les yeux, en établit l'authenticité par de nombreuses fautes d'orthographe (4).

Richelieu fut reçu pair au parlement pour le duché de Richelieu le 6 mars 1721. « Le duc de Richelieu, âgé de vingt-cinq ans, dit le journal de Matthieu Marais, entra au parlement. Il avait tout son habit, le manteau et les chausses d'une étoffe d'or très-riche, et qui coûtait deux cent soixante francs l'aune. Il ressemblait à l'Amour. » Richelieu devait être reçu une seconde fois au parlement pour son duché de Fronsac, en 1723. Les deux dernières années de la régence s'écoulèrent pour lui sans incidents sérieux. Il les consacra exclusivement aux plaisirs et au manége d'une bouderie qui singeait la disgrâce. Cette période frivole de sa vie n'offre d'intérêt que pour le chroniqueur, peut-être pour le moraliste, mais surtout le romancier. Nous ne trouvons à y signaler qu'un duel avec M. le duc de Bourbon, à l'occasion de Mlle de Charolais, et qui est raconté par Barbier (5).

Sous la régence de M. le Duc, Richelieu, dont l'apparente indifférence cachait beaucoup

(1) *Mémoires* de Mme de Staal (*Œuvres*), t. I, p. 246, Madame, t. II, 103, et *Mémoires* de Duclos (*Œuvres*), t. V, p 387.

(2) Madame, t. II, p. 112. — Richelieu déploya du reste durant ses interrogatoires et sa captivité, qui fut d'abord très-sévère et de formes peu rassurantes, une presence d'esprit et une fermeté auxquelles Mme de Staal et d'Argenson rendent un juste hommage.

(1) Saint-Simon, éd. in-12, t. XI, 152.

(2) Duclos, *Œuvres*, t. V; *Memoires*, p. 40".

(3) Barbier, I. 90.

(4) En 1731 l'Académie des sciences mit le comble aux honneurs littéraires de Richelieu en le nommant académicien honoraire.

(5) Barbier, t. I, p. 128.

d'ambition, fait partie du groupe intime de ces derniers roués qui attendaient d'un sourire de madame de Prie l heure de la faveur. Il parvient enfin à être employé, tout en paraissant n'y point tenir Le voilà tout d'un coup, sans rivalité, presque sans jalousie, ambassadeur à Vienne (1725) dans des circonstances assez difficiles pour qu'il semble n'en pouvoir revenir qu'odieux ou ridicule.

L'ambassade de Vienne marque dans la vie morale de Richelieu le passage de l'amour à l'ambition. Désormais ces deux passions se partageront sa physionomie. L'empreinte de l'ambition y domine même toutes les autres, car depuis 1724 la galanterie, qui semblait être un but pour lui, ne sera plus qu'un moyen.

Il y aurait un curieux récit à faire de cette ambassade, dont le but était de neutraliser les tentatives rancunières de l'Espagne, à laquelle on venait d'infliger l'affront du renvoi de l'infante, et de tourner au profit de la politique française les efforts de la cour rivale, qui, sacrifiant ses intérêts à sa vengeance, achetait sans hésiter, au prix d'un accommodement humiliant et onéreux, l'hostilité de l'Autriche. Ses ennemis durent être bien marris et ses amis bien étonnés, quand ils apprirent que Richelieu, d'abord retenu aux portes de Vienne, et auquel des répugnances toutes-puissantes marchandaient son entrée, avait reçu cette audience tant disputée, s'y était rendu le 7 novembre 1725 avec un cortége qui éclipsait tous les précédents et donnait à une faveur ordinaire toute l'apparence d'une victoire, avait acquis par la prodigue hospitalité de ses fêtes une popularité qui imposait son influence, avait par un éclat calculé, forcé le duc de Ripperda, son pusillanime et insolent antagoniste, à lui céder le pas et à repartir humilié pour l'Espagne, enfin avait successivement emporté, par un séduisant mélange de modestie et de hauteur, de ruse et de force, la promesse de la neutralité de l'Empire, sa coopération à un traité de réconciliation avec l'Espagne et l'espérance d'un chapeau pour l'évêque de Fréjus, devenu premier ministre. Richelieu fut heureux jusqu'au bout, même dans ses fautes. Cédant à son goût pour le merveilleux, il s'était gravement compromis, avec l'abbé de Zinzendorff et le comte de Westerloo, dans une aventure de sorcellerie, rendue tragique par la mort d'un des acteurs. Mais il parvint à dominer la fâcheuse impression causée par cette affaire et à rentrer en France pour y jouir, dans une brillante impunité, des bénéfices de son succès. Cette intéressante et romanesque ambassade de Vienne, dont il faut lire les détails dans les *Mémoires* de Maurepas (1), ceux de Duclos (2), et surtout dans le récit de Lemontey (3), valut au négociateur triomphant le cordon bleu, auquel il fut promu par dispense d'âge, le 1er janvier 1728.

(1) *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 8.
(2) Duclos, *Œuvres*, t. VI, 288.
(3) *Histoire de la regence*, t. II, ch. XVIII, p. 229. — Voir aussi Barbier, II, 9.

Ses prodigalités de Vienne avaient fort ébranlé sa fortune, et il avait eu de ces moments de gêne où il n'avait pu refuser le rouleau de louis que lui envoyait une de ses maîtresses. Voltaire lui-même, depuis si longtemps son ami, n'avait pu éviter de devenir son créancier. Les conseils de Mme de Tencin, un moment sa maîtresse et toujours son Égérie, ne lui fournissaient que des moyens d'avancement qui n'aboutissaient pas. A la cour de Louis XV, depuis 1732, date de ses premières infidélités avérées, on ne faisait fortune que par les femmes. Donner au roi une maîtresse allait devenir, au détriment de services plus honorables, l'unique mais infaillible moyen de parvenir. Or par une fantaisie qui ne s'explique que par le désir de profiter seul d'une complaisance non partagée, Richelieu, au lieu de s'associer aux efforts de l'habile intrigante pour faire en même temps la fortune de Mme de Mailly et la sienne, s'était avisé de contrecarrer le plan et d'essayer, sans succès, de fixer le choix du roi sur une Mme Portail, bientôt congédiée.

Richelieu se tourna tout désappointé du côté de la guerre, et se décida à faire campagne en qualité de simple colonel du régiment qui portait son nom (octobre 1733). Le 7 avril 1734 il épousait Marie-Élisabeth-Sophie de Lorraine, seconde fille du prince de Guise. C'était une femme accomplie. Elle eût même été belle pour tout autre que son mari. Elle l'aimait passionnément. Elle mourut dans ses bras, le 2 août 1740, sans jamais s'être vengée, comme sa première femme, de ses nombreuses infidélités autrement que par d'ingénieuses plaisanteries. Ce brillant mariage ne plaisait point à tout le monde, surtout aux princes de Lorraine, parents de Mme de Richelieu, qui faisaient fort peu de cas du caractère de leur nouveau cousin et encore moins de sa noblesse. Cette noblesse pouvait paraître mince, en comparaison de la leur, et elle avait été, durant la régence, fort attaquée dans les pamphlets parlementaires. Ce fut là l'occasion d'un duel entre Richelieu et le prince de Lixin, auquel il coûta la vie (1) (2 juin 1734). Richelieu ne quitta pas l'armée sans avoir rougi de son sang cette tranchée qui avait été le théâtre du combat. Cette affaire, où il avait du reste été provoqué, ne le fit point disgracier, et ajouta à cette réputation de bravoure et de galanterie qui le rendait également redoutable aux hommes et aux femmes. Richelieu fut fait dans l'année 1738 maréchal de camp (2) et lieutenant général du roi en Languedoc. C'est en 1739 qu'il tua en duel M. de Pentenrieder, Allemand dont il n'avait pas eu à se louer pendant son ambassade de Vienne.

(1) Barbier, II, 464.
(2) Il avait été fait brigadier en 1734, à la suite d'une campagne sous les ordres du maréchal de Berwick, où il s'était distingué, notamment au siége de Kehl.

Moins heureux dans ce combat acharné, dont une rivalité galante avait été le prétexte, et qui eut lieu derrière les Invalides, il fut traversé de part en part, et cette blessure, qui le fit longtemps souffrir, sembla compromettre à jamais une santé dont il abusait de toutes les manières. C'est à ce moment que Voltaire vint lui offrir de placer chez lui 40,000 livres en viager, en lui disant qu'il n'aurait pas à lui en servir longtemps les intérêts. La scène dut être bonne entre ces deux moribonds, qui se complaignaient sans rire et dont l'un mourut à quatre-vingt-quatre et l'autre à quatre-vingt-douze ans. Du reste, la mort de son beau-père le prince de Guise (1739) ne tarda point à rendre inutile le renouvellement de semblables emprunts, car le défunt était riche, et sa succession, qui valut à Richelieu près de 60,000 livres de rente, ferma les brèches qu'il avait faites à sa fortune, aussi compromise par ses mariages que par ses amours.

Bientôt nous voyons Richelieu, libre de tout autre soin et de tout autre devoir que de plaire au roi, gagner peu à peu la confiance de ce prince et être admis aux honneurs de l'intimité. Il mina sourdement la faveur de M[me] de Mailly. M[me] de la Tournelle succéda à sa sœur dans cette royale faveur (1743) qui devait successivement flétrir quatre des filles du marquis de Nesle. Richelieu eut la plus grande part à cet avénement. C'est lui qui travailla à vaincre chez le roi l'insurmontable timidité des premières approches. C'est lui qui fit entendre à son neveu, le beau d'Agénois, plus tard le duc d'Aiguillon, premier amant de la dame, qu'il n'y avait point d'honneur ni de profit à demeurer le rival d'un roi, et qui calma à la fois ses scrupules et ses regrets. Lié d'intrigue avec toutes les jolies femmes de la cour, soutenu par M[me] de Tencin, M[me] de Brancas, Richelieu sut ainsi se rendre à la fois indispensable et agréable au roi. Puis par le mariage d'une sœur de la favorite avec le duc de Lauraguais, mariage auquel il eut trop de part pour qu'on n'en suspecte point les motifs, il prépara les chances d'une survivance dont il se ménageait les avantages.

Richelieu ne négligeait pas les moyens, plus nobles et plus solides, d'avancement. Il avait déployé dans son gouvernement du Languedoc des qualités inattendues, s'y montrant à la fois digne et souple, conciliant et ferme. Au commencement de la sanglante guerre de 1741, il fut assez habile pour déterminer les états de Languedoc, dont ses démêlés triomphants avec l'archevêque de Narbonne et le parlement lui avaient fait dominer les délibérations, à offrir au roi un régiment tout entier, équipé et entretenu à leurs frais. Le roi, flatté de cette prévenance, nomma son fils le duc de Fronsac (1), à peine âgé de neuf ans, colonel de ce beau régiment de *Septimanie*, et le 4 février 1744 il donna au père la charge de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du jeune duc de Rochechouart. Entraîné par son caractère et son courage vers les honneurs et les dangers de la gloire militaire, Richelieu voulut faire partager au roi cette noble ambition. Le roi céda à ces conseils, et partit le 3 mai 1744. Richelieu, qui l'accompagnait en qualité d'aide de camp, reçut dans sa promotion au grade de lieutenant général (2 mai 1744) la récompense d'une valeur dont il avait à la bataille de Dettingen (1743) donné des preuves applaudies de toute l'armée. Cette belle campagne, ouverte sous de si brillants auspices, fut trop tôt assombrie par cette maladie de Metz, qui fut un moment l'anxiété de toute la France. Richelieu se distingua par un sang-froid et une audace qui révélaient l'homme habitué de bonne heure à jouer avec la fortune. Profitant de son privilége de gentilhomme de la chambre, qui lui donnait la direction absolue du domestique du roi, il s'attacha à son chevet, où se trouvaient aussi mesdames de Châteauroux et de Lauraguais. Pendant plusieurs jours il éloigna de la chambre royale les grands officiers et même les princes du sang, cherchant à rassurer le malade ainsi que ses intimes et à retarder l'intervention du clergé, qui devait amener le renvoi des favorites. Enfin le roi, reconnaissant le danger, réclama lui-même l'assistance de son confesseur, puis ordonna le départ des deux sœurs, et fut administré. Alors Richelieu reçut du ministre d'Argenson l'avis, semblable à un ordre, de quitter Metz. Il crut devoir ne pas obéir, en appelant tacitement de la faiblesse de Louis XV mourant à la justice de Louis XV guéri. Cette audace, qui aurait pu le perdre, lui réussit. Il reprit bientôt tout son ascendant sur le roi, contribua puissamment au rappel de la duchesse de Châteauroux, et allait profiter, pour son élévation, des impitoyables représailles de la favorite, redevenue triomphante, quand une mort imprévue, qu'il s'obstina à ne pas croire naturelle, rendit le pouvoir à Maurepas et à d'Argenson, qui n'attendaient que leur congé. Ce fut à lui de prendre le sien et d'aller réparer à l'armée les échecs de la cour.

La campagne de 1745 marque aussi l'apogée de la fortune et des services de Richelieu. Le gain de la bataille de Fontenoy, attribué traditionnellement au génie du maréchal de Saxe, lui revient en partie. C'est lui qui profitant, assez rapidement pour la faire croire sienne, d'une inspiration heureuse du comte de Lally, courut la communiquer à Louis XV, et le décida à employer pour enfoncer la colonne anglaise, qui avait déjà rompu nos lignes d'infanterie, quatre pièces de canon en réserve, destinées à protéger la retraite du roi. C'est lui qui, secondant l'effet imprévu de la mitraille, se mit à la tête de la maison du roi et chargea avec une irrésistible im-

(1) Le duc de Richelieu avait eu deux enfants de son second mariage, avec M[lle] de Guise; le duc de Fronsac, qui épousa successivement M[lle] de Hautefort et M[lle] de Galliet, et une fille, la blonde, belle et spirituelle comtesse d'Egmont.

pétuosité les masses ennemies ébranlées. C'est lui enfin qui, devinant la victoire, et comptant pour la décider sur l'effet moral produit par la présence du roi, eut le courage, rare dans un courtisan, de s'opposer à sa retraite. L'histoire rendrait plus volontiers justice aux services incontestables qu'il rendit pendant cette mémorable journée, s'il n'avait essayé, en exagérant ses mérites, de faire oublier ceux du véritable vainqueur. Cette illusion de Richelieu, il faut le dire, semble plus excusable quand on la voit partagée par le dauphin, qui ne l'aimait point assez pour le flatter, et qui, dans sa relation adressée à la princesse sa femme, le met en première ligne. La bataille de Raucoux (1746) lui valut des éloges qu'il n'eut besoin de disputer à personne. Il crut toucher au but de ses secrets désirs quand il se vit choisi pour organiser et commander une expédition destinée à faire une descente en Angleterre et à reconquérir une couronne au petit-fils de Jacques II. Mais ce projet, inspiré par la politique des circonstances, n'arriva point à réalisation.

C'est alors qu'il fut nommé ambassadeur à Dresde (décembre 1746). Il était chargé de demander pour le dauphin la main de Marie-Josèphe de Saxe, fille d'Auguste, roi de Pologne. Il se distingua dans cette brillante ambassade par ses qualités ordinaires, et y renouvela sa réputation de négociateur.

Blessé légèrement à Laufeld, il fut bientôt demandé par les Génois, révoltés contre l'oppression autrichienne, pour achever par la délivrance complète de leur territoire l'œuvre interrompue du duc de Boufflers. Il arriva à Gênes le 28 septembre 1747, après une traversée dangereuse, où il eut à la fois à lutter contre la tempête et à tromper la surveillance des croisières anglaises, et il justifia bientôt l'enthousiasme et la confiance qui l'y avaient applaudi à son entrée, par les succès d'une campagne extraordinairement difficile, dans un pays abrupt, où le harcela en vain le comte de Brown. Gênes enfin affranchie porta dans sa reconnaissance toute la *furia* italienne. Richelieu, inscrit dans le livre d'or de la noblesse, et prenant place de son vivant, par une statue pédestre, dans le Panthéon de la république, nommé enfin maréchal de France (11 octobre 1748), sur les pressantes instances de cette ville que Boufflers avait sauvée et dont Richelieu n'avait fait que consommer la délivrance; voilà quelles furent coup sur coup les récompenses de cette heureuse campagne.

De retour à Paris, après seize mois d'absence, Richelieu trouva Mme de Pompadour toute-puissante. Quoiqu'il fût assez haut placé pour ne plus craindre de descendre, il se tint vis-à-vis de la favorite dans une prudente réserve. Tout à coup Mme de Pompadour rompt la glace: elle daigne offrir à Richelieu pour le duc de Fronsac la main de sa propre fille, Alexandrine d'Étioles. Le maréchal, à cette proposition superbe, répond, sans se déconcerter, qu'il est confus de tant d'honneur, et qu'il ne demande que le temps de consulter l'impératrice reine, dont l'agrément est indispensable à un homme qui a l'avantage de tenir à la maison de Lorraine. La scène est d'une haute comédie. Mme de Pompadour sentit la leçon, et ne l'oublia point. Il venait d'obtenir la lieutenance des chasses de Gennevilliers, où il avait acheté une maison qui, transformée et embellie par Servandoni, devint bientôt le théâtre des fêtes les plus brillantes, où Louis XV et Mme de Pompadour daignèrent assister. Un accident de chasse, où il eut le malheur de tuer un homme, le fit renoncer à jamais à ce dangereux plaisir, et il vendit au duc de Choiseul sa coûteuse maison de plaisance.

Durant les longues querelles du parlement et du clergé qui troublèrent le règne de Louis XV, Richelieu, qui avait une répugnance instinctive et une aversion héréditaire pour les prétentions de ces corps de magistrature transformés en assemblées délibérantes, se montra l'inflexible adversaire de ces abus d'une autorité usurpée sur la faiblesse et l'imprévoyance des rois. Il ne voyait le salut de la monarchie que dans une répression inexorable, et il n'hésita pas à s'en faire l'instrument, quoiqu'il eût à ménager dans le sein du parlement même des amitiés qui lui étaient précieuses. C'est ainsi qu'on le vit, employant tour à tour la force et la raison, s'agiter entre les deux partis, tantôt en médiateur, tantôt en exécuteur. Tandis que se préparait contre les parlements ce coup d'État de la royauté, devenu nécessaire sans cesser d'être odieux, Richelieu n'hésitait point à provoquer et à consommer la dissolution des états du Languedoc, qui refusaient l'impôt du vingtième comme contraire à leurs franchises et priviléges.

Richelieu, devenu en 1755 gouverneur de Guienne et Gascogne, ne parvint pas à conjurer entièrement cet orage d'impopularité qui fit pleuvoir sur lui les traits de la malignité publique. Il n'avait que trop prêté à cette recrudescence de satires et de chansons par ses aventures galantes, au nombre desquelles nous ne voulons citer que l'affaire de Mme de la Popelinière, par sa fameuse voiture, à la fois alcôve et boudoir, où il se faisait traîner par huit vigoureux chevaux de poste, savourant dans un vrai lit les douceurs d'un sommeil ingénieusement garanti des cahots; — mais surtout par ses liaisons et ses intrigues avec ces ministres femelles, les Tencin et les Lauraguais, enfin par ses démêlés avec ses états, son archevêque et son parlement, et par son despotisme de satrape provincial. L'opinion, surexcitée contre lui, lui prêtait toute une légende de crimes mystérieux et de débauches féroces. On répétait qu'il avait plusieurs fois porté la colère jusqu'à menacer de mort les ministres de ses plaisirs, qu'il avait fait jeter au For-Lévêque un de ses

valets de chambre assez audacieux pour être l'amant préféré d'une fille dont il ne put vaincre la résistance, et que dix-huit mois d'hôpital punirent de cette rébellion. Tous ces regrettables excès faisaient plus contre le maréchal dans l'esprit aigri du peuple que ne faisait pour lui la protection généreuse dont il avait couvert les protestants du Languedoc.

Quand la guerre de 1756 éclata, Richelieu fit sentir les avantages d'un coup de main sur l'île de Minorque, qui atteindrait l'Angleterre dans cette prépondérance maritime dont elle était si jalouse. D'une semblable expédition on ne pouvait revenir que sublime ou ridicule. Il fallait réussir à tout prix. On espéra qu'il échouerait, et on le laissa partir. Le Port Mahon était défendu par plusieurs forts, notamment celui de San-Felipe, qu'on regardait comme imprenable. Richelieu le prit d'assaut, triomphant à la fois des moyens de défense accumulés par l'ennemi et de l'insuffisance de ses moyens d'attaque. La place capitula après un siége de six semaines, le 28 juin 1756. Le général Blackney, gouverneur de San-Felipe, trouva le vainqueur aussi courtois qu'il avait trouvé l'agresseur inflexible. Richelieu déploya dans cette expédition les qualités d'un chef d'armée. On se souvient de ce fameux ordre du jour par lequel il menaçait les soldats qui continueraient à s'enivrer de les priver de l'honneur de l'assaut. On se souvient aussi de la réponse que lui firent ses grenadiers, invités à répéter dans une parade cet assaut extraordinaire; il leur reprochait de ne pas montrer le même entraînement : « C'est, dirent-ils, que nous n'avons pas la même musique. » Cette réponse peut-être mise à côté de celle que le maréchal avait faite lui-même, un jour de bonne fortune, quand il reculait au *retour* devant cette frêle planche jetée d'une fenêtre à l'autre, sur laquelle il avait passé si tranquillement et si facilement pour aller.

La conquête de Minorque excita l'enthousiasme de toute la France et rallia au général les sympathies de Mme de Pompadour elle-même (1). L'amiral Byng, coupable d'avoir été malheureux, fut traduit devant un conseil de guerre et, victime expiatoire de l'orgueil britannique, fusillé sur le pont de son vaisseau, par un arrêt qui ne flétrit que ses juges. C'est en vain que Richelieu, poussé par Voltaire, offrit à un accusé qui ne pouvait être défendu, l'appui d'un témoignage qui loin de le sauver acheva de le perdre.

Lors de l'attentat de Damiens, Richelieu, qui avait vu de suite que la blessure était légère, osa continuer de faire sa cour à la maîtresse délaissée, et fut le seul qui conserva son sang-froid dans cette nouvelle *journée des dupes*. Il ne tarda pas à recueillir les profits de son habile conduite, et il reçut en récompense le commandement de l'armée du Hanovre, à la place du maréchal d'Estrées (juillet 1757). La campagne fut poussée hardiment, et d'échec en échec l'armée que commandait Cumberland se trouva acculée à une défaite décisive. Une confiance mêlée de beaucoup de présomption fit perdre à Richelieu par une négociation inopportune les bénéfices de ses succès militaires. Le général triomphant, déjà maître de l'électorat de Hanovre, se laissa arracher la capitulation de Closterseven, dont la ratification, trop longtemps retardée par la cour, n'arriva que lorsque le prince Ferdinand de Brunswick, successeur du duc de Cumberland, put la refuser. C'est le lendemain de la désastreuse bataille de Rosbach que Richelieu, surpris par l'offensive dans la sécurité de son inaction, s'entendit repousser à son tour par ce terrible mot *trop tard !* qu'il était libre un mois auparavant de prononcer en maître. Il consacra tous ses efforts à n'être pas vaincu, et se vengea sur les terres et les habitants de la principauté d'Halberstadt de la mauvaise foi anglaise et de la perfidie prussienne. Les exactions et les brutalités d'une armée irritée lui attirèrent de la part des généraux ennemis, notamment du prince Henri de Prusse, de verts reproches et des menaces de représailles exemplaires. L'ultimatum hautain qu'il reçut de lui le 30 janvier 1758 était bien différent de la lettre que l'astucieux Frédéric II s'était donné la peine de lui écrire, pour endormir ses scrupules à force d'éloges et le décider à une convention qui lui était présentée comme devant fournir à la postérité un exemple unique de modération dans la victoire, en joignant sur la tête du digne héritier du grand cardinal les lauriers pacifiques aux lauriers militaires. Richelieu, rappelé à Paris (1758), y trouva la cour mécontente et le public prévenu. Il se borna à protester contre des accusations qui dépassaient à la fois la vérité et leur but lui-même. Le fait est que ce trop fameux pavillon de Hanovre qu'on affectait de regarder comme un monument scandaleux des rapines du général que les soldats avaient baptisé du surnom de *Père La Maraude*, ne fut pas même un monument de sa prodigalité. Il ne lui coûta guère plus de 100,000 écus, qui furent pris sur une fortune dont la campagne de Hanovre, loin de réparer les brèches, ne fit qu'étaler davantage la décadence. Richelieu, qui fut toujours endetté au point d'être en retard de vingt années de sa capitation, ne le fut jamais davantage qu'à cette époque.

Rendu tout entier désormais à sa vie d'intrigues et de plaisirs, Richelieu partagea son temps entre ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre, son gouvernement de Guienne et des missions où il put faire preuve de son dévouement, plus zélé que prévoyant, à l'autorité souve-

(1) Son fils, le duc de Fronsac, qu'il avait envoyé à Paris porter la nouvelle de sa victoire, reçut la croix de Saint-Louis et le brevet de survivance de la charge de premier gentilhomme. Mais le roi, à l'instigation sans doute de la coterie des jaloux, ne lui adressa, pour tout compliment, qu'une question insignifiante sur la qualité des figues de Minorque.

raine, et de son goût pour la représentation. Son administration comme gouverneur de la Guienne est demeurée proverbiale, tant elle peint au vif les inconvénients et les abus de ces délégations dont l'orgueil et l'impunité faisaient de véritables tyrannies. Sa hauteur et sa familiarité, son luxe et son avarice, son ignorance et son esprit, son mépris des parlements et ses démêlés avec les évêques, ses galanteries scandaleuses, ses décisions arbitraires, rappelèrent à Bordeaux ébloui de bals et de fêtes, envahi par les courtisanes et couvert de tripots, les temps orageux du gouvernement de ce duc d'Épernon que Richelieu, de l'aveu de Voltaire, n'avait pas été éloigné de prendre pour modèle.

Le nom de Richelieu, inséparable de l'avénement ou de la disgrâce de toutes les maîtresses de Louis XV, se trouve mêlé à l'histoire de la faveur de celle qui devait combler la mesure de la décadence royale. Richelieu toutefois ne fut point l'auteur du crime de cette humiliante élévation; il en fut seulement le complice, et favorisa des prétentions qu'il n'eût pas osé produire. Il fut le courtisan de Mme du Barry comme il l'avait été de Mme de Pompadour, mais avec une nuance prudente de supériorité et d'ironie. Il ne poussa point d'ailleurs la réserve jusqu'à ne point user, pour renverser le duc de Choiseul, du crédit d'une favorite heureuse de se venger en le servant. Mais s'il osa un moment caresser l'espoir de lui succéder, il fut bientôt détrompé par l'inexorable refus du roi. Il n'obtint pas même l'entrée au conseil. Il se dédommagea en faisant son neveu le duc d'Aiguillon, ministre, de la déception de ne point l'être, et il se vengea (d'accord avec lui et avec Maupeou) sur les parlements, de la double injure qu'ils lui faisaient en regrettant Choiseul et en ne l'estimant pas. C'est lui qui procéda tour à tour, sans en déguiser sa satisfaction, à la dissolution du parlement de Guienne et de la cour des aides de Paris (9 avril 1771). Une fois rentré en quelque sorte dans la vie privée, il consacra au gouvernement minutieusement despotique de la Comédie-Italienne et à la présidence du tribunal des maréchaux de France les loisirs, toujours actifs, de sa verte et luxurieuse vieillesse. Louis XV, dans ses dernières années, lui rendit une amitié à laquelle ne s'opposaient plus les scrupules de sa conscience étouffée dans la honte de ses derniers plaisirs et que ranimait l'irrésistible attrait des souvenirs et des regrets communs (1).

Louis XVI et Marie-Antoinette accueillirent Richelieu, l'un avec le brusque dédain de son honnêteté, l'autre avec une malicieuse indifférence. Sa triste affaire avec une intrigante qui le trompa et le vola, Mme de Saint-Vincent, rappela sur lui l'attention publique par le scandale. La rancune des juges, dont il avait violé l'indépendance, retarda pendant trois ans, par des lenteurs calculées, la solution du procès. Le jugement donna gain de cause à Richelieu, sans le réhabiliter.

A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1780, il se remaria! Il épousa Mlle de Lavaux, jadis chanoinesse d'un des chapitres nobles de Lorraine et veuve d'un lieutenant général irlandais au service de France, M. de Rooth. Peu s'en fallut qu'il ne poussât la vengeance jusqu'à infliger à son impatient héritier la surprise désagréable d'une paternité qui eût porté un nouveau coup à ses espérances. Une fausse couche accidentelle de trois mois délivra au moins le malheureux duc de Fronsac de la crainte d'une concurrence fort imprévue. Son père se dédommagea en se moquant de lui : il venait au pied du lit où il gisait cloué par la goutte le narguer en affectant de se montrer infatigable et de supporter encore imperturbablement la fatigue du pied de grue. Richelieu trouva dans Maurepas, le frivole ministre de Louis XVI, le seul interlocuteur digne de lui à la nouvelle cour. Ces deux survivants dépaysés de la corruption du règne précédent se réconcilièrent afin de pouvoir se moquer encore de cette génération nouvelle qui les méprisait.

Richelieu ne manqua aucune occasion de bien attester son impénitence finale. Il employa les dernières années de sa vie à vider avec M. de Noé, maire de Bordeaux, des démêlés dont il fit évoquer la connaissance par le tribunal du point d'honneur, qu'il présidait depuis 1781, et il poussa l'abus de sa victoire jusqu'à forcer son adversaire de s'expatrier. Il eut de même des querelles et des procès interminables avec le fameux fabricant de papiers Arthur, qui ne put jamais de son vivant jouir d'un terrain qu'il avait acheté du roi pour y bâtir.

Enfin, le 8 août 1788, il mourut tranquillement, « sans faire l'enfant, » comme il le disait de son ami Voltaire, des suites d'un catarrhe qu'il ne put expectorer. Sa maladie fut naturelle, courte et sans secousse. Il passa doucement, insensiblement de la vie à la mort, avec ce sourire triomphant des grands égoïstes. Sa fin fut le soir d'un beau jour, comme celle du juste. La fortune a de ces indulgences spéciales dont l'ironie même est une leçon. Ainsi finit ce héros de la frivolité française, qui devait donner à la postérité l'idée la plus accomplie des contrastes et des lacunes du caractère national au dix-huitième siècle. Général plus heureux qu'habile et emportant en vrai courtisan les faveurs de la fortune qu'il a séduite, comme il a surpris la gloire, politique étroit et sans vues, faisant consister la force dans le succès, la raison dans l'à-propos et le droit dans l'habitude; aca-

(1) Richelieu ne poussa cependant point l'abnégation jusqu'à renoncer au privilége d'une respectueuse liberté. Un jour, au sortir d'un éloquent sermon où l'abbé de Beauvais gourmandait les vieillards luxurieux : « Il me semble, lui dit le roi, que le prédicateur a jeté plus d'une pierre dans votre jardin. — Oui, répondit Richelieu, mais si fort qu'il en a rejailli jusque dans le parc de Versailles. »

démicien ignorant, dont Roy et Voltaire ont fait les discours et n'ont pu améliorer l'orthographe; homme d'esprit au demeurant, dont on peut citer des mots qui le méritent. Singulier mélange de loyauté et d'astuce, de courage et de bassesse, de générosité et d'avarice, de prévoyance et de crédulité, de fidélité et d'ingratitude. Ses bons mots ont plus fait pour sa gloire que ses exploits; et ses vices éclatants et ses scandaleuses galanteries ont plus fait peut-être pour la réputation de l'esprit et du caractère français en Europe, où son nom est proverbial, que l'éloquence de Jean-Jacques, la probité de Turgot et le courage de Malesherbes. M. DE LESCURE.

Vie privée du maréchal de Richelieu (par Faur). — *Mémoires* du maréchal de Richelieu (par Soulavie). — *Pièces inédites* sur le règne de Louis XV (par Soulavie). — *Mémoires* de Saint-Simon. — *Mémoires secrets* de Duclos. — *Mémoires* de Mme de Staal; du président Hénault; de Maurepas; du duc d'Aiguillon; de d'Argenson. — *Journal* de Dangeau; du duc de Luynes; de Barbier; de Matthieu Marais (fonds Bouhier). — *Mémoires* de Besenval. — *Mémoires secrets* (par d'Allonville). — *Mémoires secrets* (par Bachaumont). — *Souvenirs* de Mme de Caylus; du marquis de Vallons. — *Souvenirs* de la baronne d'Oberkirch. — *Mémoires sur la régence* (par Piossens), par Massillon (Buisson, 1792). — *Correspondance* de Mme de Maintenon; de Madame; de la marquise de Lacour (manuscrit de la Biblioth. Mazarine); de Richelieu avec Paris-Duvernay (publ. par Grimoard); de Mme de Tencin avec son frère, etc. (publiée par de la Borde). — *Portraits et Souvenirs* par le duc de Levis. — *Portraits et Caractères du dix-huitième siècle* (par Senac de Meilhan). — *Pièces intéressantes et peu connues*, etc. (par de la Place). — *Galerie de l'ancienne cour*. — *Mélanges* de Boisjourdain. — *Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième siècle* (par du Gast de Bois-Saint-Just). — *Mémoires sur la faveur de Mme de Pompadour* (par Soulavie). — *Lettres inédites de Mme de Châteauroux* (par Mme Gacon-Dufour). — *Vie privée de Louis XV* (par Mouffle d'Angerville). — *Louis XVI détruit avant d'être roi* (par l'abbé Proyart), 1802. — *Souvenirs de deux militaires* (par Fortia de Piles et Guys de Saint-Charles). — *Mémoires tirés des archives de la police* (par Peuchet). — Fragment des *Mémoires* de la duchesse de Brancas (publiés dans les *Lettres* de Lauraguais à Mme..., 1802). — *Histoire de la régence*, par Marmontel; par Lemontey. — *Le maréchal de Richelieu*, par Capefigue; 1857. — *Les Maîtresses du régent*, par M. de Lescure, 1860. — *Les Maîtresses de Louis XV*, par E. et J. de Goncourt. — *Causeries d'un Curieux*, par Feuillet de Conches. — *Histoire du dix-huitième siècle* (par Lacretelle). — *Histoire philosophique du règne de Louis XV* (par M. de Tocqueville). — *Œuvres* de Voltaire; Rulhière; Chamfort.

RICHELIEU (*Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie* DU PLESSIS, duc DE), petit-fils du précédent, et fils du trop célèbre duc de Fronsac, né le 25 septembre 1766, à Paris, où il est mort, le 17 mai 1822. Élevé au collége du Plessis, où il étudia surtout les langues modernes de l'Europe, marié très-jeune sous le titre de comte de Chinon à Mlle de Rochechouart, il voyagea d'abord en Italie. Revenu en France, il exerça à la cour la charge de premier gentilhomme de la chambre : il était près du roi, le 5 octobre 1789, lorsque le peuple envahit le château de Versailles. Parti la même année pour visiter la cour de Vienne, la révolution le força à prolonger son séjour à l'étranger. Fort aimé de Joseph II, il le quitta cependant pour aller, avec son ami le jeune prince Louis de Ligne, combattre dans l'armée russe contre les Turcs. Il montra un brillant courage à la prise d'Ismaïl (22 décembre 1790), et reçut le grade de lieutenant général; Catherine II l'appela à Saint-Pétersbourg et l'attacha à son service (1792). Nommé en 1794 commandant d'un des six corps d'émigrés soldés par l'Angleterre, il n'exerça jamais ces fonctions. En 1802 il revint en France, et après avoir vendu tout ce qui lui restait de biens pour payer les créanciers de son père, il retourna à Saint-Pétersbourg. Très-bien accueilli par l'empereur Alexandre, il devint en 1803 gouverneur d'Odessa, puis, dix-huit mois après, de toute la Nouvelle-Russie. C'est dans cette position si difficile qu'il s'acquit la réputation d'administrateur qui devait plus tard le précéder en France. Il fit d'Odessa une des villes les plus florissantes et les plus riches de la Russie. Revenu en France avec les Bourbons et ayant repris ses fonctions de premier gentilhomme, il les suivit à Gand en 1815.

La réputation de M. de Richelieu était assez grande alors parmi les souverains alliés pour que son nom ne restât pas étranger aux premières combinaisons politiques qui se produisirent après la seconde capitulation de Paris. Une répugnance invincible l'empêcha de prêter son concours à Fouché, qui avec Talleyrand composa le nouveau cabinet, et il refusa le ministère de la maison du roi, auquel il avait été nommé (9 juillet 1815). A la suite des élections ultra-royalistes du mois d'août 1815, Louis XVIII, de concert avec l'empereur de Russie, s'efforça de décider M. de Richelieu à accepter la mission de former un nouveau ministère. Il résista longtemps et ne céda qu'à la promesse que lui fit l'empereur Alexandre de l'aider à défendre la France contre les intentions peu bienveillantes des alliés. « Nul homme, dit M. Guizot, n'était plus exempt d'exagération et de charlatanisme dans la manifestation de ses sentiments. Grand seigneur et royaliste éprouvé, il n'était, soit d'esprit, soit de cœur, ni homme de cour ni émigré; il n'avait contre la société et les hommes nouveaux point de prévention; sans bien comprendre les institutions libres, il ne leur portait nul mauvais vouloir et s'y soumettait sans effort; simple dans ses mœurs, vrai et sûr dans ses paroles, ami du bien public, s'il ne lui appartenait pas d'exercer dans les chambres une puissante influence, il ne manquait pas d'autorité auprès ni autour du roi; et un cabinet constitutionnel, appuyé sur le centre parlementaire, ne pouvait avoir, à cette époque un plus digne et plus utile président. » Le 19 septembre, Fouché ayant envoyé au roi sa démission, M. de Richelieu se concerta avec M. Decazes, et choisit pour collègues, outre ce dernier, MM. de Feltre, Dubouchage, de Vaublanc, Corvetto et Barbé-Marbois (25 et 27 septembre 1815); il se réserva le porte-

feuille des affaires étrangères avec la présidence du conseil. En cette qualité il signa le funeste traité du 20 novembre 1815. Ce traité, tout adouci qu'il était par comparaison avec les premières prétentions des souverains alliés, arracha comme un cri de douleur au duc de Richelieu. « Tout est consommé, écrivait-il alors; j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon nom à ce traité fatal. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi; ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et de ce moment je n'ai pas hésité. » En présence d'une chambre des députés plus royaliste que le roi, la gloire du cabinet Richelieu fut de s'opposer aux exagérations funestes du parti *ultra*, et de s'appuyer sur cette portion de députés non moins attachés à la charte qu'à la légitimité, et qui, sous la direction de MM. Royer-Collard, C. Jordan, de Serre, Pasquier et de Barante, prit bientôt la dénomination de *centre*. Quatre projets de loi furent présentés dès le début de la session : deux avaient pour objet la suspension de la liberté individuelle et l'établissement des cours prévôtales : c'étaient des mesures temporaires ; les deux autres, sur la répression des actes séditieux et sur l'amnistie, appartenaient à la législation définitive. La veille du jour où cette loi d'amnistie était présentée avait eu lieu l'exécution du maréchal Ney (7 décembre). Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que dans la nuit, aussitôt après le jugement, le duc de Richelieu ait proposé au roi une commutation de peine. Le gouvernement tout entier croyait à ce moment accomplir un triste mais impérieux devoir, alors qu'il ne commettait qu'une de ces fautes que le sentiment national ne pardonne jamais. L'ordonnance du 21 mars 1816 ayant réorganisé l'Institut, M. de Richelieu occupa l'une des places laissées vacantes dans l'Académie française par l'expulsion de Lucien Bonaparte, Cambacérès et autres membres.

Le 29 avril 1816 fut close la session de 1815. Devenu désormais plus libre dans son action, M. de Richelieu donna plus d'unité et de force au cabinet, par le renvoi de M. de Vaublanc, dont l'incapacité et le dévouement *à bride abattue* avaient été si fâcheux pour ses collègues. Il fut remplacé par M. Lainé, excellent choix, malheureusement trop balancé par celui du chancelier Dambray appelé à succéder à M. Barbé-Marbois, ministre de la justice (mai 1816). L'accueil enthousiaste fait aux députés ultra-royalistes dans les provinces, les représentations des puissances étrangères, effrayées d'une réaction aussi dangereuse, firent alors peu à peu entrer dans la pensée du ministère sa résolution de dissoudre la chambre de 1815. Converti le premier à cette importante mesure, M. de Richelieu la fit signer par le roi le 5 septembre 1816. Les élections de 1817 donnèrent raison à cette politique libérale, en nommant des députés dont la majorité fut pour le cabinet. Alors s'ouvrit la plus belle période du régime constitutionnel qu'ait eue la France : appuyé sur le *centre*, le gouvernement donna une égale satisfaction aux principes de liberté et d'autorité. Du côté des relations extérieures, M. de Richelieu obtint des puissances étrangères un délai pour l'acquittement des contributions de guerre, puis une réduction de l'armée d'occupation. Dans le courant de 1817, M. Pasquier, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et M. Molé remplacèrent M. Dambray, le duc de Feltre et M. Dubouchage aux ministères de la justice, de la guerre et de la marine, et achevèrent de marquer davantage la politique modérée du cabinet. Tout en s'occupant activement de l'administration intérieure, en présidant souvent les séances du conseil d'État, M. de Richelieu négocia en 1817 un nouveau concordat avec la cour de Rome ; mais, rencontrant une vive opposition à ce sujet parmi les députés même alliés du cabinet, il ajourna indéfiniment le rapport du projet de loi qui en avait été la conséquence. Ce fut là le commencement de cette fatale rupture entre le cabinet et les doctrinaires qui amena bientôt la chute du ministère de M. de Richelieu. Mais avant de quitter le pouvoir, le duc de Richelieu eut la gloire, qui pour lui était un vrai bonheur, de voir le sol de la France libre de l'occupation étrangère. Cependant les élections de 1818 avaient donné à la gauche, c'est-à-dire à l'opposition, une recrue de vingt-cinq députés nouveaux. La cour s'en était effrayée, et à Aix-la-Chapelle l'empereur Alexandre en témoigna son inquiétude à M. de Richelieu. Alarmé lui-même, M. de Richelieu revint à Paris avec la pensée de réformer la loi électorale de 1817. Cette œuvre était plus difficile qu'il ne pensait. Le cabinet se divisa tout d'abord sur cette question; le centre, allié habituel du ministère, se partagea également, et M. de Richelieu, n'ayant pu composer un nouveau ministère, quitta le pouvoir, laissant à M. Decazes le soin de former un cabinet dont le maintien de la loi électorale fût le sens politique (29 déc. 1818).

Il se retirait sans la moindre fortune personnelle. Mesdames de Montcalm et de Jumilhac, ses sœurs, lui demandèrent, sous prétexte de s'en parer, les bijoux reçus par lui comme présents diplomatiques, les vendirent et, avec le prix, achetèrent en son nom une rente de 7 à 8,000 francs. Un projet de loi destiné à lui constituer, à titre de récompense nationale, un majorat de 50,000 fr. de rente n'ayant été voté qu'avec difficulté, il se vengea noblement en faisant l'abandon intégral et absolu de cette dotation aux hospices de Bordeaux (2 février 1819). Le roi venait de lui donner le cordon du Saint-Esprit, et il avait le titre de ministre d'État. En 1820, il fut nommé grand veneur, et quitta la place de premier gentilhomme de la chambre. Rentré dans la vie privée, il parcourut le midi de la France, la Suisse, l'Italie et l'Allema-

gne. Il visitait la Hollande lorsque M. Decazes, décidé à la suite de l'election de M. Gregoire à changer la loi électorale qu'il soutenait quelques mois auparavant, le sollicita de reprendre la présidence du conseil (novembre 1819). Il s'y refusa, malgré les instances du roi, plus par dégoût des affaires que par ressentiment. L'assassinat du duc de Berry (13 fév. 1820), en portant à l'extrême la haine du côté droit contre M. Decazes et la loi électorale de 1817, ramena au pouvoir le duc de Richelieu. Il était peu disposé à l'accepter. « Ce que *Monsieur* fait aujourd'hui contre vous, disait-il à M. Decazes, il le fera plus tard contre moi. » Il fallut pour le décider que le comte d'Artois, dans une visite qu'il lui fit le 19 à son hôtel, lui promît un concours sincère et durable. Le 21 février parut l'ordonnance royale qui nommait M. de Richelieu président du conseil. Après le crime de Louvel, il croyait sincèrement à la nécessité de donner de nouvelles garanties à l'autorité royale. Deux projets de loi, l'un suspensif de la liberté individuelle, l'autre de la liberté de la presse, furent adoptés (1820). La loi qui modifiait le système électoral de 1817 fut également votée. Ayant donné aux royalistes les satisfactions qu'il croyait nécessitées par les circonstances mêmes, M. de Richelieu fit pendant deux ans de sincères efforts pour arrêter la droite sur la pente de la réaction. Dans cette lutte qui s'engagea entre la droite et le cabinet, celui-ci fut le plus faible : le côté droit, soutenu par le comte d'Artois, renforcé par les élections de 1821, gagnait chaque jour du terrain. A l'ouverture de la session, l'opposition de gauche se coalisa avec le parti ultra-royaliste, et le vote de l'adresse constata que le ministère n'avait plus la majorité de la chambre. Il fut contraint de se retirer (14 décembre 1821), pour faire place au ministère *congréganiste* de MM. de Montmorency, Corbière, de Villèle, etc. Ce fut le commencement du gouvernement du côté droit, qui devait être si fatal à la royauté des Bourbons.

La santé de M. de Richelieu était déjà depuis quelque temps chancelante : au printemps de 1822 il habitait depuis quelques jours la terre de Courteille (appartenant à sa femme, qui était restée en France pendant la révolution), lorsque, pris de faiblesses soudaines, il se fit ramener à Paris (16 mai). Il y mourut, le 17, près de ses deux sœurs, Mmes de Montcalm et de Jumilhac. Il ne laissait aucun héritier direct : une ordonnance royale transféra le titre de duc de Richelieu ainsi que la pairie à son neveu M. Odet de Jumilhac, qui depuis a habité presque constamment l'Angleterre. Eug. Asse.

De Castelnau, *Histoire de la nouvelle Russie*, t. III. — De Beausset, *Éloge du duc de Richelieu*. — De Vaulabelle, *Hist. des deux restaurations*, t. IV et V. — Lamartine, *Hist. de la restauration*. — M. Guizot, *Mémoires*, t. I. — L. de Viel-Castel, *Histoire de la restauration*, t. IV et V. — Duvergier de Hauranne, *Hist. du gouvernement parlementaire*, t. III, IV, V.

RICHEMONT (*Louis-Auguste* Camus, baron de), général français, né le 31 décembre 1770, à Montmarault (Bourbonnais), mort le 22 août 1853, près cette ville. Sa famille était originaire de la Bretagne. Il faisait ses études dans l'école militaire d'Effiat lorsque le comte de Provence l'attacha à sa personne en qualité de page (1785). Après avoir passé une année à l'école de Metz, il rejoignit en 1792 l'armée du Rhin avec le grade de sous-lieutenant, et fit dans l'arme du génie les campagnes d'Allemagne et d'Italie sous Moreau et Bonaparte. En 1797, il fut attaché au petit corps d'armée qui allait prendre possession des îles Ioniennes, cédées à la France par le traité de Campo-Formio. L'expédition d'Égypte ayant amené la guerre avec la Porte, il fut envoyé sur les côtes d'Albanie, à Prevesa, et se trouva parmi les quatre cents Français qui eurent à soutenir le choc de quinze mille Turcs sur les ruines de l'ancienne Nicopolis (23 octobre 1798). Dans ce combat inégal, qui coûta la vie à presque tous ses compagnons, il accomplit des prodiges de bravoure, tua de sa main une vingtaine de cavaliers, et, couvert de blessures, ne céda qu'au nombre toujours croissant des ennemis qui le poursuivaient. Sauvé du massacre par Moukhtar, un des fils d'Ali pacha, et traité par ce généreux prince non comme un prisonnier, mais en hôte et en ami, il quitta Janina avec tout l'argent nécessaire à ses besoins. Lord Byron a consacré à cette héroïque aventure quelques beaux vers cités dans le *Voyage de Hobhouse*. A Constantinople Richemont fut jeté au bagne avec ses camarades, puis conduit au château des Sept-Tours. L'intervention spéciale du tzar Paul Ier le rendit en 1801 à la liberté. De retour en France, il reçut le grade de chef de bataillon. Deux ans plus tard il s'embarqua pour l'Inde avec le général Decaen, visita nos colonies, et s'établit à l'Ile de France avec le titre de directeur de fortifications. Comme il revenait en Europe sur un bâtiment brêmois (1807), il tomba entre les mains des Anglais, qui le retinrent comme otage jusqu'en 1810. Plusieurs mémoires qu'il avait rédigés sur un *Projet de descente en Angleterre*, une *Expédition dans l'Inde*, le *Blocus continental*, inspirèrent à Napoléon une estime dont il lui donna la preuve en l'employant au comité du génie et en le créant baron de l'empire. Chargé en 1811 d'inspecter les places de l'Oder et de l'Elbe, il eut ordre en 1812 de présider aux grands travaux de fortification de Dantzig. Lorsque les désastres de la retraite de Moscou amenèrent les alliés devant cette ville, il partagea avec Rapp l'honneur de la défendre pendant un an au milieu des circonstances les plus défavorables. A son retour à Paris (avril 1814), il reçut de Louis XVIII le grade de maréchal de camp, la croix de Saint-Louis et le commandement de l'école militaire de Saint-Cyr. Pendant les Cent jours Richemont eut la mission expresse de visiter toutes les places de la frontière

du nord ; il parut un moment dans la chambre des représentants, où l'Allier lui avait donné mandat de siéger, et rejoignit la grande armée après la bataille de Waterloo. Réduit par les Bourbons à la demi-solde, il se retira dans sa province, et vécut à la campagne, tout entier au plaisir de la chasse, qu'il aimait avec passion. En 1827 il entra à la chambre comme député de l'Allier, vota avec le parti libéral, et fut constamment réélu jusqu'en 1837, époque où il fut remplacé par M. Tourret, candidat démocratique. Le gouvernement de Juillet l'avait remis dès le 20 août 1830 en possession du commandement de l'école de Saint-Cyr. Outre quelques brochures politiques, on a de Richemont des *Poésies diverses* (Évreux, 1829, in-8°), et des *Mémoires politiques* (Paris, 1830, in-8°), réimpr. en 1858 avec des additions (Moulins, in-8°).

Un de ses frères périt sur le champ de bataille de Leipzig ; il était alors général de brigade. K.

Eug. de Montlaur, *Le général de Richemont* ; Moulins, 1859, in-8°.

RICHEPANSE (*Antoine*), général français, né le 25 mars 1770, à Metz, mort le 8 septembre 1802, à la Basse-Terre (Guadeloupe). Fils d'un officier au régiment de Conti, il fut soldat au sortir de l'enfance. Maréchal des logis en 1789, il se distingua dans les premières guerres de la révolution, passa rapidement les premiers grades, et deux jours après avoir été promu chef de brigade, il devint général (4 juin 1796) pour sa conduite à Altenkirchen. Dans l'armée de Sambre et Meuse, il eut une grande part au gain de la bataille de Neuwied, et dans l'armée d'Italie ses exploits à Novi et à Fossano lui valurent le grade de général de division (3 janvier 1800). Envoyé à l'armée du Rhin, il combattit à Engen avec sa valeur accoutumée et sur les rives de l'Iller, où, à la tête de sa seule division, il soutint, sans être entamé, le choc de quarante mille Impériaux. On connaît la part brillante qu'il prit à la bataille de Hohenlinden (3 décembre) ; ses habiles combinaisons et une manœuvre hardie y décidèrent la victoire. Quelques jours après, l'archiduc Jean, ayant concentré ses troupes sur Saltzbourg et les bords de la Saltza, fut obligé d'abandonner les fortes positions qu'il occupait. Sur l'ordre de se mettre à sa poursuite, Richepanse quitta Saltzbourg avec ses escadrons d'avant-garde, atteignit deux fois l'ennemi, et le mit dans une déroute complète. Poursuivant sa marche victorieuse, il se signala dans les affaires de Lambach, de la Traün et dans plusieurs autres rencontres, et allait entrer à Kresmunter, lorsque le général Grunne se présenta pour traiter d'un armistice : le 25 décembre une convention termina cette mémorable campagne de vingt jours, où Richepanse acquit ses plus beaux titres de gloire. En l'an X, il fut nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire chargée de reconquérir la Guadeloupe, dont les nègres révoltés s'étaient emparés. Après avoir forcé la passe de la Pointe à Pître, il effectua heureusement son débarquement, et bientôt la Grande-Terre fut de nouveau au pouvoir de la république. Richepanse se porta sur la Basse-Terre, s'en empara et battit un corps nombreux de noirs révoltés, qu'il força de se renfermer dans le fort Bambriche. Quelques jours après, les rebelles furent totalement défaits dans le port d'Anglemont. Richepanse n'eut plus alors d'autre occupation que de réparer les désastres que l'insurrection avait causés à la colonie. Il remplissait les devoirs d'un bon administrateur lorsque, atteint de la fièvre jaune, il succomba à l'âge de trente-deux ans. Napoléon donna le nom de Richepanse à l'une des rues de Paris.

Moniteur univ., an XI, p. 88 et 140. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Rabbe et Beaumont, *Galerie militaire*, t. VI.

RICHER, chroniqueur français, vivait dans la seconde moitié du dixième siècle. Il y avait à la cour de Louis IV d'Outremer un guerrier nommé Raoul, connu par ses talents comme par sa valeur, et qui dans ces temps indécis et troublés gardait une inébranlable fidélité aux anciens maîtres de sa famille, les rois de la descendance de Charlemagne. Louis et Lothaire, son fils, eurent souvent occasion de l'éprouver en lui confiant le commandement des petites expéditions militaires qu'ils tentaient sans cesse pour ressaisir des lambeaux de leur autorité. Ce Raoul était le père de Richer, qui puisa sans doute dans les instructions paternelles les sentiments d'affection et de respect qu'il témoigne pour la race carolingienne aussi bien que la connaissance d'une partie des événements qu'il raconte. Richer fut admis vers 969 au monastère de Saint-Remi de Reims ; il y parcourut avec succès le cercle des études qu'on faisait de son temps, et y devint un des disciples favoris du savant Gerbert. C'est pour obéir aux exhortations de ce dernier que Richer prit la plume ; il le dit dès les premiers mots en dédiant à son maître la préface de son livre. On ne connaît absolument de la vie de Richer que le peu qu'il en dit lui-même. Après les notions générales qui viennent d'être rapportées, le fait principal qui ressort de la lecture de son ouvrage est qu'il l'a composé entre 992 et 995. Il divise son Histoire en quatre livres (*Richeri Historiarum libri IV*) ; mais elle se divise plus naturellement en trois parties. La première (ch. I à XIX du liv. I[er]) s'étend depuis l'élection du roi Eudes (888) jusqu'à 919 ; on ignore à quelle source Richer a puisé la connaissance des événements qu'il y raconte, et qui (notamment une campagne des Normands en 892 et une bataille qui leur est livrée par Eudes près de Clermont) étaient entièrement inconnus avant cet auteur (1). La seconde partie (ch. XX

(1) Citons encore, à cause de son importance, le passage dans lequel (au chap. V) il a révélé l'origine de la famille capétienne : « Eudes était fils de Robert, homme appartenant à la chevalerie (*exequestri ordine Rodbertum*) et petit-fils de l'étranger Witikind, Germain de nation. »

du liv. Ier au ch. xx du livre III) se rapporte aux années 919 à 966, et correspond exactement à la chronique de Flodoard. Richer, dans sa préface, signale lui-même l'usage qu'il a fait de cette dernière. La troisième partie (liv. III, à partir du ch. XXI, et liv. IV) embrasse les années 969 à 995, et appartient en propre à Richer, qui en a puisé la matière soit dans les archives de Saint-Remi de Reims, soit dans les conversations de Gerbert, le grand homme de l'époque, soit dans ses propres observations. C'est là surtout que brille le mérite inappréciable de cet historien, qui fut sans doute un éminent esprit parmi ses contemporains et à qui avait été réservé de voir de ses yeux l'une des phases les plus étonnantes et les plus obscures de notre histoire : l'agonie de la race carolingienne et l'avénement des Capétiens. C'est en lisant Richer qu'on a pu clairement, pour la première fois, bien comprendre comment les derniers héritiers des Pepin et de Charlemagne, sans être indignes de ces grands ancêtres par le courage et le caractère, devaient nécessairement se voir écrasés par cela seul qu'ils représentaient le pouvoir absolu, l'Empire, les personnages d'Auguste et de César, qu'ils étaient les alliés par le langage et par le sang de leurs cousins les empereurs d'Allemagne, devant des populations qui se trouvaient déjà fortement agrégées en France féodale, qui étaient habituées à obéir au feudataire voisin le plus puissant, qui commençaient à parler une nouvelle langue, le français, et qui commençaient aussi à se sentir françaises, vigoureuses et ennemies d'un passé vermoulu. Richer, sans le savoir, donne, même dans son style, imité soigneusement des classiques de l'antiquité et faisant apparaître à chaque pas les Gaules, l'ordre équestre, mille autres expressions surannées, la fidèle image d'une société qui n'existait plus dès lors, sauf pour un petit nombre de partisans fidèles.

Jusqu'à nos jours on avait compté Richer au nombre des auteurs perdus; on ne le connaissait que par une phrase de Trithème. En 1833, M. Pertz et M. Boehmer découvrirent dans la bibliothèque publique de Bamberg le manuscrit de Richer, tracé de sa propre main, et chargé de ses corrections. Il ne s'était si longtemps dérobé aux investigations que parce qu'on avait commis l'erreur d'ajouter en tête du volume un titre erroné qui l'indiquait comme étant la chronique d'un autre *Richer*, auteur de la fin du douzième siècle et religieux de l'abbaye de Sénones (Vosges). Les éditeurs des *Monumenta Germaniæ* l'insérèrent dans leur recueil en 1839, et en publièrent la même année une édition in-8° à Hanovre. La société de l'Histoire de France, par les soins de M. J. Guadet, reproduisit le texte de l'édition allemande, et y joignit une traduction française et une longue étude préliminaire (Paris, 1845, 2 vol. in-8°). Richer a été traduit aussi en allemand dans le recueil publié à Berlin dans la collection des *Geschichtschreiber der Deutschen Vorzeit* par le baron Karl d'Osten-Sacken avec une introduction de W. Wattenbach (Berlin, 1854, in-8°). Enfin la France, représentée par l'Académie impériale de Reims, lui a consacré une édition nouvelle faite avec soin par M. A.-M. Poinsignon sous ce titre : *Richeri historiarum IV libri*, avec trad., notes et cartes géogr. (Reims, 1855, in-8°).

H.-L. Bordier.

Hist. littér. de la France, VII. — Pertz, *Scriptores rerum german.*, V. — Guérard, *Journal des savants*, août 1846. — Guadet, *Introd.* à sa traduction.

RICHER (*Edmond*), théologien français, né à Chource (diocèse de Langres), le 1er octobre 1559, mort à Paris, le 29 novembre 1631. Sa famille, qui était pauvre, ne pouvait lui faire donner une éducation brillante; mais la nature l'avait doué de l'ambition de savoir. A dix-huit ans, il vint à Paris, entra dans un collége, y assura sa subsistance par les services qu'il y rendit, et donna tout le reste de son temps à l'étude. Nommé professeur au collége du cardinal Le Moine, il y enseigna les belles-lettres, la rhétorique et la philosophie, et après avoir été reçu docteur en théologie (1589) il en fut élu grand maître. Bientôt il devint syndic de l'université de Paris. Il n'accepta cette charge qu'à la condition que tous les docteurs travailleraient avec lui à rétablir l'ancienne discipline. Il s'employa d'abord à revoir tous les registres oubliés de la faculté, et en fit un arsenal d'arguments pour défendre contre les usurpations des jésuites les libertés de l'Église gallicane; cette lutte engagée, il ne fut pas épargné par ses adversaires. Lui qui se prononçait avec tant de sagesse contre les innovations téméraires, avait eu un moment d'erreur : plein d'ardeur pour la cause de la ligue, il avait osé défendre dans une thèse l'attentat de Jacques Clément. On ne manqua pas de le lui rappeler. Plus on lui opposa de difficultés, plus il redoubla d'efforts. Il en était désormais convaincu : le plus redoutable fléau de l'Église gallicane et de l'université, c'étaient les jésuites. En 1612, il obtint contre eux un jugement qui leur ordonnait de se conformer à la doctrine de la Sorbonne, « même en ce qui concerne la personne sacrée des rois et le maintien de leur autorité royale ». Ses adversaires l'attaquèrent à leur tour, à propos de quelques opinions contenues dans son traité *De ecclesiastica et politica potestate*, et eurent assez de crédit pour le faire censurer par les évêques de la province de Sens, dans laquelle était alors compris l'évêché de Paris. Richer en appela en vain comme d'abus; la censure fut maintenue, et il fut forcé de résigner le syndicat (1612). Il réclama, comme un titre auquel il avait droit, un canonicat vacant dans l'église de Paris, et l'obtint avec quelque peine. Mais dans cet asile il fut encore poursuivi par les jésuites. Sur leurs requêtes pressantes, le

pape voulut le faire venir à Rome et juger par le tribunal de l'inquisition. Le parlement protégea Richer contre les violences romaines. Alors, à Paris même, le duc d'Épernon, fauteur des jésuites, enleva Richer, et l'enferma dans les prisons de Saint-Victor. Il en sortit quelque temps après par les ordres du parlement. Cependant dès 1615 il n'assista plus aux assemblées de la Sorbonne, et il abdiqua même sa charge de principal au collége du cardinal Le Moine. On a de lui : *De Analogia, causis eloquentiæ et linguæ patriæ locupletandæ methodo*; Paris, 1601, in-8°; — *De Figurarum arte et causis eloquentiæ*; Paris, 1605, in-8°. Un autre ouvrage du même auteur semble être le complément de celui-ci : *De Arte et causis rhetoricæ*; Paris, 1629, in-8°; — *Grammatica obstetricia*; Paris, 1607, in-8°; — *Vita J. Gersonii*, à la tête des *Œuvres* de Gerson (Paris, 1606, in-fol.), publiées par Richer; — *De Ecclesiastica et politica potestate*; Paris, 1611, in-4°; et 1612, in-8°. Il parut contre ce livre une grande quantité d'ouvrages, dont Niceron a donné la liste; après la mort de Richer il a été fait sur ses manuscrits une édition plus ample du même livre et de ses annexes, à Cologne, 1701, in-4°. Richer de son côté publia plusieurs écrits pour sa défense; — *Historia conciliorum generalium*; Cologne, 1683, in-8°; — *Histoire du syndicat de Richer*, ouvrage posthume; Avignon, 1753, in-8°.

Adolphe Hauréau.

Baillet, *Vie de Richer*. — Du Pin, *Hist. ecclés. du dix-septième siècle*. — Niceron, *Mém.*, XXVII. — *Hist. du syndicat de Richer*.

Richer (*Jean*), astronome français, mort en 1696, à Paris. Admis en 1666 dans l'Académie des sciences, il fut envoyé en 1671 à Cayenne, afin d'y faire des observations sur les parallaxes du soleil et de la lune, et sur les distances de Mars et de Vénus à la terre. Son voyage dura environ trois ans; il eut tout le succès qu'on en espérait. Non-seulement Richer rapporta des mesures plus exactes de l'obliquité de l'écliptique, de la parallaxe du soleil et des positions d'étoiles invisibles dans nos climats, mais il observa aussi le retard du pendule sous l'équateur. Ce phénomène fournit à Newton et à Huygens une preuve de l'aplatissement du globe, et fut la première occasion des travaux entrepris plus tard sur la figure de la terre. Les *Observations* de Richer ont paru dans le t. VII des anciens *Mém. de l'Acad. des sciences*.

Lalande, *Bibliogr. astronomique*.

Richer (*Claude*), mathématicien français, né le 10 novembre 1680, à Auxerre, mort en 1756, à Provins. Son père, Jean Richer, seigneur du Bouchet, était avocat au parlement. Ordonné prêtre à Paris, il y passa trente années dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques, et se retira ensuite à Provins, où il fut chanoine de Saint-Quiriace, puis doyen du chapitre de Notre-Dame. On a de lui : *La Gnomonique universelle*; Paris, 1701, in-8°; — *Discours de l'utilité du fragment de Manéthon sur la dynastie des rois d'Égypte*; Provins, 1747, in-12 : ce n'est que l'exposition d'un travail considérable en 2 vol. in-fol., intitulé *Dénouement du fragment de Manéthon*, et dont il n'a paru que deux extraits dans le *Dict.* de Moréri de 1749. Il est aussi l'auteur, suivant l'abbé Goujet, de l'*Analyse générale qui contient des méthodes nouvelles pour résoudre les problèmes de tous les genres et de tous les degrés à l'infini* (Paris, 1733, in-4°), ouvrage publié sous le nom de l'académicien Fantet de Lagny, son ami, et qui forme le t. XI des *Mémoires* de l'Académie des sciences.

Goujet, dans le *Dict. hist.* de Moréri, de 1759.

Richer (*Henri*), littérateur français, né en 1685, à Longueil (pays de Caux), mort le 12 mars 1748, à Paris. Ayant achevé ses études à Caen, il étudia le droit pour satisfaire au vœu de ses parents, et fut reçu avocat au parlement de Rouen; mais il se contenta du titre, et se rendit aussitôt à Paris, où il s'adonna à l'étude des belles-lettres. Il avait de l'étendue et de la variété dans les connaissances, et sa modestie jointe à la douceur de son caractère lui fit beaucoup d'amis. Ses traductions en vers des *Églogues* de Virgile (Paris, 1717, 1736, in-12) et des huit premières *Héroïdes* d'Ovide (1723, in-12) sont assez fidèles, mais froides et languissantes. L'une de ses tragédies, *Sabinus et Éponine* (1735), a été mise en hollandais et jouée, dit-on, avec succès à Amsterdam. On a encore de lui : *Fables en vers*, douze livres; Paris, 1729-1744, 2 vol. in-12, réunis en un seul dans la réimpression de 1748, qui est précédée d'une vie de l'auteur; l'invention, selon Sabatier, n'y est pas heureuse, la narration en est froide, mais le style simple, clair et facile; — *La Vie de Mécenas, avec des notes*; Paris, 1746, in-12, extraite en grande partie de l'ouvrage de Meibomius.

Notice, à la tête des Fables.

Richer d'Aube (*François*), jurisconsulte et magistrat français, né à Rouen, en 1686, mort à Paris, le 10 octobre 1752. Neveu, à la mode de Brétagne, de Fontenelle, et adonné de bonne heure à l'étude du droit, il ne quitta pas la carrière de sa famille, qui était de robe. D'abord conseiller au parlement de Normandie, puis maître des requêtes, il obtint la charge d'intendant, et l'exerça à Caen et à Soissons. Sa rage de disputer contre tout venant sur les plus petites choses ne tarda pas à la lui faire perdre. Vers l'âge de quarante ans, il vint habiter Paris, dans la rue Saint-Honoré. Fontenelle vint loger chez lui, lorsqu'il quitta en 1730 le Palais-Royal. L'abbé Trublet a tracé de lui ce portrait : « Il était, dit-il, haut, dur, colère, contredisant, pé-

dant, bon homme néanmoins, officieux même et généreux. S'il était difficile à commercer, il était facile à vivre. » Le marquis d'Argenson le regardait comme un bon administrateur. Richer d'Aube n'a publié qu'un *Essai sur les principes du droit et de la morale* (Paris, 1743, in-4°). Critiqué par Réal, vanté par Desfontaines, ce livre est depuis longtemps oublié. Le nom même de l'auteur serait peut-être ignoré complétement, sans quelques vers de Rulhière et de Voltaire.

Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube?

dit Rulhière, dans son poëme des *Disputes*, et Voltaire lui répond (26 avril 1769) : « Le portrait du sieur d'Aube est parfait; vous demandez à votre lecteur

S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui vraiment, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers. » J. M—R—L.

Trublet, *Mémoires sur la vie de Fontenelle*. — *Observations sur les écrits modernes*, par Desfontaines et autres, t. XXXIII. — Clément (de Genève), *Cinq années littéraires*, 3e lettre.

RICHER (*François*), jurisconsulte français, né en 1718, à Avranches, mort en 1790, à Paris. Reçu avocat au parlement de Paris, il se fit une bonne réputation comme jurisconsulte. Il a laissé quelques ouvrages estimés, tels que : *Traité de la mort civile*; Paris, 1755, in-4°; — *De l'Autorité du clergé et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*; Amsterdam (Paris), 1767, 2 vol. in-12; — *Causes célèbres, curieuses et intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume depuis 1773 jusqu'en 1780*; Amsterdam (Paris), 1772-1788, 22 vol. in-12 : les faits de chaque cause et les moyens de droit sont exposés dans ce recueil avec plus d'ordre que dans celui de Gayot de Pitaval. Il a publié comme éditeur les *Arrêts* de Maynard (Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol.); les *Arrêts notables* d'Augeard (Paris, 1756, 2 vol. in-fol.); les *Lois ecclésiastiques* d'Héricourt (1756, in-fol.); les *Œuvres de Montesquieu* (Amsterdam, 1758, 3 vol. in-4°), avec une sage réfutation des *Remarques* d'Élie de Luzac; le *Dictionnaire de mythologie* de Claustre (1765, 2 vol. in-8°), et les *Arrêts* du premier président de Lamoignon (1783, 2 vol. in-4°). Il a aussi travaillé au *Journal des causes célèbres*.

RICHER (*Adrien*), historien, frère du précédent, né en 1720, à Avranches, mort en 1798, à Paris. Sa vie, peu féconde en événements, a été tout entière consacrée aux lettres. Les matières historiques et biographiques sont celles qu'il a traitées avec le plus de soin et de persévérance, et on lui doit dans ce genre une foule d'ouvrages qui ont eu jusqu'à nos jours un grand nombre de réimpressions. Nous citerons de lui : *Vies des hommes illustres*; Paris, 1756, 1809, 2 vol. in-12; — *Essai sur les grands événements par les petites causes*; Paris, 1758-1759, 1762, 2 vol in-12; — *Théâtre du monde*; Paris, 1775, 2 vol. in-8°, et 1789, 4 vol. in-8°, fig.; — *Vies des plus célèbres marins*; Paris, 1780-1786, 13 vol. in-12 : recueil estimé, et qui contient les vies de J. Bart, Tourville, André Doria, Barberousse, Du Quesne, Ruyter, Tromp, Duguay-Trouin, Forbin, Cassard, la Garde et Jean et Victor d'Estrées. Chacune de ces notices avait paru isolément; — *Caprices de la fortune, ou les Vies de ceux que la fortune a comblés de ses faveurs et de ceux qui ont essuyé ses plus terribles revers*; Paris, 1786-1789, 4 vol. in-12; — *Les Fastes de la marine française*; Paris, 1787-1788, t. I et II, in-12; — *Vies des surintendants des finances et contrôleurs généraux*; Paris, 1791, 3 vol. in-12; — *Abrégé chronologique de la révolution française*; Paris, 1798, 3 vol. in-12, publié et continué par Brument. Il a rédigé les t. XII à XXX de l'*Histoire des Chinois, Japonais, Indiens*, etc., commencée par l'abbé de Marsy (Paris, 1755-1778, 30 vol. in-12). P. L.

Sabatier, *Les trois Siècles*. — Frère, *Bibliogr. normande*.

RICHER (*Édouard*), littérateur français, né à Noirmoutiers, le 12 juin 1792, mort à Nantes, le 21 janvier 1834. Son père, François Richer, périt en 1793, à la tête des gardes nationaux qui tentèrent d'arrêter les troupes royalistes lorsque Charette s'empara de l'île de Ré. Admis gratuitement au prytanée militaire de Saint-Cyr, il termina ses études à l'École polytechnique. Éloigné de la vie active par sa complexion délicate, par l'indépendance un peu sauvage de son caractère, et par le penchant qu'il eut dès sa jeunesse pour la rêverie, il tenta cependant de s'associer au commerce de son frère aîné; mais il ne tarda pas à quitter les affaires et sa ville natale, pour habiter Nantes, où il se livra à la littérature et à l'étude de l'histoire naturelle. Son goût pour la solitude et l'air humide de Nantes, qui ne convenait pas à sa santé, lui firent bientôt abandonner cette ville; il se retira d'abord dans une habitation isolée, près de la rivière d'Erdre, puis dans un véritable ermitage, au milieu d'une lande déserte. Là, il laissa aller son âme à la contemplation de la nature. De l'examen des faits il s'éleva à la recherche des causes, à l'étude du monde spirituel et de la philosophie; mais, tendre et rêveur, il fut bientôt emporté vers le mysticisme, mêlant dans ses écrits Linné et Swedenborg. Cependant, il n'oubliait pas entièrement ses relations avec les savants et les lettrés. Déjà membre de la Société académique de Nantes, il entrait en 1822 dans la Société linnéenne de Paris; il publiait des brochures et des articles scientifiques, des traductions

de poésies anglaises, et des livres sur les monuments et les paysages de son département. Ayant été chargé par Daru d'examiner son manuscrit de l'*Histoire de Bretagne*, il le lui rendit avec des notes nombreuses, dont Daru profita, bien qu'il ait à peine cité le nom de l'annotateur dans sa préface. L'œuvre principale de Richer, *La Nouvelle Jérusalem* (Nantes et Paris, 1832-1836, 8 vol in-8°), est une étude mystique de l'homme, de l'univers et du monde spirituel, fondée à la fois sur le bon sens et sur le christianisme. Vague dans ses considérations générales, hésitante dans ses déductions, cette œuvre révèle une belle âme, un sentiment vrai de la nature et un vif amour de l'humanité. On a aussi de Richer un *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure*; Nantes, 1820-1823, 2 vol. in-4°; et un grand nombre d'articles qu'il donna, sous son nom ou sous le pseudonyme de Mériadec, dans le *Lycée armoricain*. Il était occupé, lorsqu'il mourut, d'un travail immense, pour lequel il avait déjà réuni de nombreux matériaux et qui devait avoir pour titre : *Des Erreurs et des progrès de l'esprit humain*. J. M—R—L.

Piet, *Mémoires sur la vie et les ouvrages d'Ed. Richer*; Nantes, 1836, in-8°.

RICHERAND (*Balthasar-Anthelme*), baron), chirurgien français, né à Belley (Ain), le 4 février 1779, mort à Paris, le 23 janvier 1840. Il était fils d'un notaire. Après avoir fait ses humanités à Belley, il vint en 1796 à Paris étudier la chirurgie, et fut reçu docteur en 1799 avec une thèse *Sur la fracture du col du fémur*. En 1801, il publia ses *Nouveaux éléments de physiologie*, et en 1802 il fut nommé chirurgien adjoint de l'hôpital Saint-Louis, dont il devint plus tard chirurgien en chef. Le succès des *Nouveaux éléments de physiologie* fut égalé par celui de la *Nosographie chirurgicale*, qu'il donna en 1805. Écrits dans un style simple et élégant, ils révélaient un talent aussi habile à discuter les questions philosophiques qu'à exposer les faits de détail. Sa nomination, à l'âge de vingt-sept ans (1807), comme professeur à l'École de médecine de Paris, couronna l'ensemble de ses premiers travaux. En 1814, à la suite des combats livrés sous les murs de Paris, l'hôpital Saint-Louis fut converti en une vaste ambulance, où les Français et les étrangers furent indistinctement reçus. Les ressources ordinaires ne suffirent plus pour les pansements et les opérations; le typhus vint joindre ses ravages à ceux de la guerre et rendre dangereuses les fonctions des médecins. Dans la direction de cet immense service, Richerand déploya une activité et un dévouement sans bornes. Les tendances de chaque époque chirurgicale ont un caractère particulier; celles du premier quart de ce siècle se dirigèrent vers les opérations hardies, qui, ne se bornant pas aux surfaces, pénètrent jusqu'à la profondeur des organes internes. Dupuytren, Roux, Astley Cooper, Abernethy s'étaient acquis dans cet ordre de tentatives une réputation plus brillante que justifiée par de véritables succès. Mais l'expérience n'avait pas encore prononcé son arrêt définitif, et il était naturel que Richerand, supérieur à tous ses collègues dans l'art d'écrire, montrât qu'il n'était inférieur à aucun d'eux dans la conception qui innove et dans l'habileté qui exécute. L'opération, jusque-là sans exemple, qu'il décrivit, en 1818, dans une brochure ayant pour titre, *Histoire d'une résection des côtes et d'une partie de la plèvre*, montre qu'il n'était pas dans son art une difficulté qu'il ne pût aborder avec succès.

Les cours de Richerand à l'École de médecine, continués pendant plus de trente ans et réunis à l'enseignement clinique de l'hôpital Saint-Louis, ont formé un grand nombre de chirurgiens qui occupent aujourd'hui le premier rang dans les écoles et dans la pratique. Si quelques auditeurs remarquaient chez lui un peu de difficulté dans la parole, ils ne tardaient pas à voir que cet embarras apparent n'avait d'autre source que la sévérité du maître envers lui-même; il ne voulait laisser échapper de sa bouche que des expressions qui rendissent sa pensée avec précision et avec énergie.

En récompense de tant de services rendus à la science et à l'humanité, le gouvernement de la restauration donna, en 1829, à Richerand le titre de baron; il l'avait précédemment décoré des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Michel. Après 1830, Richerand quitta peu à peu la pratique médicale, et profita de ses loisirs pour méditer sur les questions vitales de la société. C'est dans la société d'Auteuil, dont Cabanis lui avait ouvert l'entrée, que Richerand dès sa jeunesse avait développé son goût littéraire et les tendances de son esprit vers des méditations élevées. Plus tard, sa campagne de Villecresnes devint le rendez-vous de plusieurs membres de l'Académie française, tels qu'Auger, Villemain, Lacretelle, Roger, Campenon. L'affection la plus intime l'unissait à Brillat-Savarin. La lutte qu'il soutint contre Dupuytren, les sarcasmes qu'il lança contre ses doctrines, lui firent de ce célèbre chirurgien un violent ennemi. Leur réconciliation doit être citée comme un exemple à suivre. En 1829, Maisonnabe venait d'inventer quelques modifications à des traitements orthopédiques; Dupuytren en parla avec le dédain qui était dans ses habitudes. Maisonnabe, dans une irritation extrême, alla le poursuivre jusque dans la salle des conférences des professeurs de l'école. Dupuytren apercevant Richerand dit à son adversaire : « Certes M. Richerand n'est point mon ami, mais je connais trop la loyauté de son caractère pour hésiter à le prendre pour juge entre vous et moi. » Richerand répondit aussitôt à cet appel, et, comme deux hommes qui s'estimaient et qui ne demandaient qu'une

occasion pour se réunir, ils se serrèrent mutuellement dans les bras l'un de l'autre (1).

Richerand sut toujours discerner dans les systèmes professés autour de lui les principes de la vraie philosophie des doctrines désolantes du scepticisme : son éducation, comme la nature de son esprit, l'entraînait vers les idées chrétiennes. Ces tendances se développèrent dans la société de la femme distinguée et pieuse à laquelle il s'était uni. De cette union naquirent deux fils, dont l'aîné, le baron *Wladimir* RICHERAND, né en 1816, a épousé Mlle Rendu, nièce du conseiller de l'université.

Par une délibération de la commission municipale (juin 1851), l'avenue de l'hôpital Saint-Louis a pris le nom de Richerand.

Ses principaux ouvrages sont : *Nouveaux Éléments de physiologie ;* Paris, 1801, in-8° ; 10e édit., augmentée par l'auteur et Bérard aîné, Paris, 1832, 3 vol. in-8° : trad. dix-sept fois à l'étranger ; — *Leçons de Boyer sur les maladies des os ;* Paris, 1805, 2 vol. in-8°, fig. ; — *Nosographie et Thérapeutique chirurgicale ;* Paris, 1805-1806, 3 vol. in-8° ; 5e édit., 1821, 4 vol. in-8° : trad. plusieurs fois ; — *Des Erreurs populaires relatives à la médecine ;* Paris, 1810, in-8° ; — *Histoire d'une résection des côtes et de la plèvre ;* Paris, 1818, in-8° ; — *Histoire des progrès régents de la chirurgie ;* Paris, 1825, in-8° ; — *De la population dans ses rapports avec la nature des gouvernements ;* Paris, 1837, in-8°. On a encore de lui des *Notices* sur Bordeu, Cabanis, Brillat-Savarin, Ambroise Paré, Vesale, etc., et un assez grand nombre d'articles ou de mémoires insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, les *Mémoires* de la *Société d'émulation*, le *Bulletin* de la *Société philomathique*, etc.

Amédée BONNET (de Lyon).

Moniteur universel, 26 janvier 1840. — J. Cloquet, *Éloge de Richerand.* — *Encycl. du dix-neuvième siècle*, t. XXI. — Dubois (d'Amiens), *Éloge de Richerand.*

RICHERY (*Joseph* DE), amiral français, né le 13 septembre 1757, à Alons (Provence), où il est mort, en mars 1799. Il fut embarqué comme mousse dès l'âge de neuf ans. En 1778 il était enseigne. Il se distingua à la prise de New-Port et dans la guerre contre l'Angleterre, en faveur de l'indépendance américaine. Il fit ensuite les campagnes de l'Inde sous le bailli de Suffren (1781-1782). En 1793 il fut nommé capitaine de vaisseau, et contre-amiral en 1795. Ayant pris à Toulon le commandement d'une escadre destinée à détruire les établissements anglais de Terre-Neuve, il attaqua le 7 octobre, à 25 lieues nord-ouest du cap Saint-Vincent, le convoi du Levant qui se rendait en Angleterre, et s'empara du vaisseau *Le Censeur* et de trente navires richement chargés. Le 28 août 1796 il arriva sur le banc de Terre-Neuve ; en moins de quinze jours il brûla ou ruina toutes les pêcheries anglaises du grand Banc, des îles Saint-Pierre et Miquelon et même de la côte de Labrador ; il prit ou coula plus de quatre-vingts navires et anéantit pour plusieurs années le commerce britannique dans ces parages. A peine de retour à Rochefort, il fut envoyé à Brest pour prendre part à la désastreuse expédition d'Irlande (décembre 1796).

Gérard, *Vies des marins français*, p. 433-436.

RICHIER (*Ligier*), sculpteur lorrain, né vers 1500 (1506, suivant Chevrier), soit au village de Dagonville, près Saint-Mihiel, soit plutôt à Saint-Mihiel même, mort, à ce qu'on croit, en 1572. La vie de ce grand artiste, qui demeura longtemps oublié, est presque inconnue. On ignore quelle était la profession de ses parents : dom Calmet dit qu'ils embrassèrent le calvinisme, et il semble faire entendre que Ligier lui-même professait cette religion depuis sa jeunesse. Devenu orphelin de bonne heure, Ligier fut recueilli par un oncle, qui le chargea de garder ses bestiaux. Ici apparaît pour lui la légende des Giotto et des Canova. Le petit pâtre passait toutes ses heures à fabriquer des images de terre dont il faisait cadeau à qui en voulait. Michel-Ange, dit-on, étant venu à Nancy, passa par Saint-Mihiel, pour se rendre à Paris. Quelques-unes de ces statuettes tombent entre ses mains, et il apprend avec surprise qu'elles sont l'œuvre d'un petit pâtre du lieu. Le jeune homme, interrogé, se laissa persuader volontiers d'aller apprendre la sculpture en Italie. On manque de détails sur le séjour de Richier à Rome. Après cinq ou six ans passés dans cette ville, il revint dans la Lorraine vers 1521, et ne la quitta plus. Son talent ne tarda pas à lui acquérir une grande célébrité locale. Divers particuliers l'occupèrent d'abord à décorer leurs maisons. On lui attribue dans ce genre quelques cheminées, entre autres une exécutée à Dagonville, et qui a été, vers la fin du siècle dernier, transportée au presbytère de Ham-sur-Meuse. En outre, il préluda aussi dès lors à son *Sépulcre* par le beau Calvaire dont il dota l'église de Hattonchâtel.

René de Nassau, prince d'Orange, époux d'Anne de Lorraine, avait été tué le 17 juillet 1544, au siége de Saint-Dizier. C'est probablement de l'année suivante que date le squelette exécuté par Richier pour son tombeau, et qui se voit aujourd'hui au-dessus d'un autel latéral de l'église Saint-Pierre, à Bar-le-Duc. Cette statue, mi-squelette et mi-cadavre, debout, une main levée en l'air, la poitrine défoncée, ayant ici les os découverts, là un reste de chair desséchée ou tombant en lambeaux, est d'un effet prodigieux. Richier s'occupa ensuite de son plus célèbre ouvrage, *le Sépulcre*, auquel il mit la dernière main en 1550. Ce sépulcre est conservé dans l'église Saint-Étienne à Saint-Mihiel. Il se

(1) Celui qui écrit ces lignes n'oubliera jamais l'émotion de bonheur avec laquelle Richerand lui a raconté cette scène, le lendemain même du jour où elle s'était passée. (B.)

compose de treize personnages un peu plus grands que nature : sur le premier plan, au centre, Jésus, Nicodème et Joseph d'Arimathie; à droite, sainte Véronique; à gauche, la Madeleine; sur le second plan, la Vierge, soutenue par Marthe et saint Jean; Salomé, qui soulève les draperies du sépulcre, un ange qui s'appuie sur la croix, autour de laquelle ses bras s'enlacent, et deux soldats jouant aux dés, sur un tambour, les vêtements du Christ; dans une position intermédiaire entre les deux plans, le centenier. Le *Sépulcre* de Saint-Mihiel est un des plus curieux et des plus beaux monuments de l'art français à toutes les époques. Ce qui en fait l'originalité puissante, c'est l'alliance de l'habileté et d'un art exquis à la naïveté; la manière du maître est vigoureuse, large et minutieusement finie en même temps; élève de Michel-Ange, il s'étudie avant tout à rendre l'expression et la vie. C'est un *imagier* sincère, énergique, passionné, que n'a point effleuré le paganisme de la Renaissance. Ses figures sont aussi belles, mais autrement belles que les *Nymphes* de Goujon.

Deux ans après avoir terminé son *Sépulcre*, quand Charles-Quint mit le siége devant Metz (1552), on assure que Richier alla s'enfermer dans la ville avec son ami Philippe Évrard, et qu'il paya bravement de sa personne. En 1554 nous le voyons travaillant à Bar, dans l'église Saint-Marc. Le roi François II étant venu en 1559, avec sa femme Marie Stuart et ses gentilshommes, passer quelques jours au château de Bar, chez son beau-frère Charles III, duc de Lorraine, Ligier lui fut présenté. A partir de ce moment on ne sait ce que devient Richier, et on ne le retrouve qu'en 1572 (suivant Chevrier), rendant le dernier soupir entre les bras d'Évrard. Il s'était marié et avait eu des enfants, dont quelques-uns cultivèrent aussi les arts. Il serait possible qu'un certain nombre des morceaux qu'on lui attribue fussent d'un autre membre de sa famille.

Parmi les ouvrages authentiques de Richier, nous citerons encore, dans l'église de Saint-Mihiel, un petit groupe en bois, seul débris restant d'un *Crucifiement*, qui passait en général pour son chef-d'œuvre, et qui remontait à quelques années avant 1532. A Bar, Richier avait été spécialement chargé de décorer l'église collégiale de Saint-Marc, et il y avait sculpté le retable du grand autel, représentant une *Annonciation*, *Le Christ avec la Vierge et saint Jean*, *Les Docteurs de l'Église*, *Les Douze apôtres* en terre cuite, *La Crèche*, qui a servi de modèle, dit dom Calmet, à celle du Val-de-Grâce; enfin le *Mausolée du prince d'Orange*. De tous ces ouvrages il ne reste que le squelette dont nous avons parlé et *Le Christ en croix*. J'ai vu aussi de lui, dans une église de Nancy, parmi les mausolées des ducs de Lorraine, une œuvre très-remarquable par les qualités ordinaires de sa sculpture. Le musée du Louvre ne possède de ce grand artiste que deux pièces, dont l'importance relative est assez médiocre : un *Enfant couché sur le dos*, dans une pose d'un naturel parfait, et le *Jugement de Suzanne*, bas-relief d'un fini merveilleux, qui comprend de trente à quarante personnages dans un cadre d'un demi-mètre carré tout au plus. On remarque dans ce dernier morceau la beauté des nombreux détails de l'ornementation, car Richier savait allier au talent du tailleur d'images le goût exquis de l'architecte décorateur, comme on le voit encore par le jubé qu'il avait fait pour l'église de l'abbaye à Saint-Mihiel, et par le curieux plafond, style renaissance, dont les caissons, chargés d'élégantes arabesques, s'agencent avec tant de grâce au rez-de-chaussée de la maison qu'il habitait, dans l'ancienne rue des Drapiers.

Victor FOURNEL.

De Châteaurupt, *Voyage à Saint-Nicolas-du-Port*, 1532. — Calmet, *Bibl. lorraine*. — Chevrier, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres de Lorraine* : 1754, 2 vol. in-12. — *Magasin pittoresque*, 1848 et 1849. — V. Fournel, dans *L'Artiste* du 16 novembre 1856.

RICHMANN (*Georges-Guillaume*), physicien suédois, né à Pernau, le 11 juillet 1711, mort à Saint-Pétersbourg, le 26 juillet 1753. Il fut d'abord précepteur des enfants du comte d'Ostermann. Nommé en 1735 adjoint à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, il enseigna depuis 1741 les sciences naturelles à l'université de cette ville. Ayant voulu répéter les expériences de Franklin sur l'électricité de l'air, il s'approcha de trop près pendant un orage de la barre de fer qui faisait partie d'un instrument de son invention, et qu'il appelait *l'Indicateur électrique*; il en sortit une boule ignée, qui le tua à l'instant. Il a publié dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg vingt-deux *Mémoires* sur des matières physiques.

Gadebusch, *Livlændische Bibliothek*, III. — Hirsching, *Handbuch*.

RICHMOND (*Lodowick* STUART, duc DE LENNOX et DE), né le 29 septembre 1574, mort le 12 février 1624, à Londres. Par son grand-oncle Matthew, comte de Lennox, il était cousin de Jacques VI, roi d'Écosse; sa mère était une fille du comte d'Entragues. Il avait été élevé en France, et jouit même d'un certain crédit à la cour d'Henri IV, qui lui donna le commandement de la garde écossaise. Aussi en 1601 eut-il mission de représenter son souverain à Paris, où il revint en 1604 et en 1613 en ambassade. Lorsque Jacques prit possession du trône d'Angleterre (1603), Lennox l'accompagna à Londres; pendant toute sa vie il eut la bonne fortune de se maintenir dans la faveur royale, et vécut dans des rapports d'amitié avec Buckingham. Il reçut le collier de la Jarretière (1603), une pairie anglaise (1613) et les titres de comte de Newcastle et duc de Richmond (1623). Il ne laissa pas d'enfants.

Sa troisième femme, *Frances* HOWARD, née vers 1573, morte le 8 octobre 1639, eut la répu-

tation d'une des beautés les plus accomplies de son temps. Elle était fille du vicomte Bindon, et appartenait à la maison de Norfolk. Malgré sa haute naissance, elle avait choisi pour premier mari le fils d'un brasseur de Londres, qui lui laissa une grande fortune; puis elle épousa, en troisièmes noces, un vieillard, le comte de Hertford, qui mourut en 1621. On l'enterra, avec son dernier époux, dans l'abbaye de Westminster.

RICHMOND (*James* STUART, duc DE), neveu du précédent, né le 6 avril 1612, dans le comté d'York, mort le 30 mars 1655. Il fut élevé sous les yeux du roi Charles Ier, qui, après l'avoir traité avec une affection toute paternelle, l'admit dans la suite dans sa plus étroite intimité. Au retour d'un voyage en Espagne, où il fut revêtu de la grandesse, il entra au conseil privé, et devint grand maître de la maison du roi, gardien des cinq ports et chevalier de la Jarretière. En 1641 il reçut le titre de duc de Richmond, qui avait été porté par son oncle. Pendant les troubles, il ne se sépara jamais de son maître, et eut la faveur, peu recherchée du reste, de lui tenir compagnie jusque dans sa captivité. En 1637, il avait épousé Marie Villiers, fille unique du duc de Buckingham.

Cette famille s'éteignit en la personne de son neveu, *Charles* STUART, qui mourut en Danemark, en 1672.

Lodge, *Portraits*, III, IV et V, édit. 1849.

RICHMOND (*Charles* LENNOX, duc DE), fils naturel de Charles II et de Louise de Keroualle, duchesse de Portsmouth, né le 11 juillet 1672, à Londres, mort le 8 juin 1723, dans le Sussex. Tout enfant il fut créé duc de Richmond, comte de March et de Darnley, chevalier de la Jarretière et grand maréchal d'Écosse. Bien qu'il professât la religion catholique et qu'il eût, pendant un court séjour en France, été naturalisé, il gagna les bonnes grâces de Guillaume III, et assista près de lui aux batailles de Steinkerke et de Nerwinde.

RICHMOND (*Charles*, duc DE), fils du précédent, né le 29 mai 1701, à Londres, mort le 8 août 1750, occupa quelques charges à la cour de Georges II.

RICHMOND (*Charles*, duc DE), fils du précédent, né le 22 février 1735, mort le 29 décembre 1806, se distingua par un brillant courage à la bataille de Minden, où il commandait le 16e régiment d'infanterie. Dans la chambre haute il s'attacha aux whigs, attaqua avec hardiesse la politique du parti tory, et proposa en 1778 de reconnaître l'indépendance des colonies américaines. Il se rendit surtout populaire par son projet de réforme du parlement, où le droit de vote était étendu à tous les citoyens âgés de vingt et un ans, à l'exception des criminels et des incapables. Ses efforts du reste vinrent se briser contre l'obstination des tories de n'accorder rien à leurs adversaires. Deux fois il arriva au pouvoir, d'abord comme secrétaire d'État dans le premier cabinet formé par lord Rockingham, son ami (1765); mais il employa mieux ses talents dans la charge de grand maître de l'artillerie, qu'il conserva depuis 1782 jusqu'en 1795, sauf une interruption de quelques mois, en 1783, pendant le ministère où Fox siégeait avec lord North. Il mourut sans postérité.

RICHMOND (*Charles*, duc DE), neveu du précédent, né en 1764, succéda à son oncle dans sa pairie et ses honneurs. Il avait embrassé la carrière militaire; quelques actions d'éclat lui valurent la réputation d'un brave soldat. Dans sa jeunesse il était connu sous le nom du *galant et beau Lennox*. Il siégea d'abord à la chambre des communes, et y donna son appui à l'administration de Pitt. De 1808 à 1814 il exerça les fonctions de lord lieutenant d'Irlande. Nommé général en 1814, il assista à la bataille de Waterloo. Après avoir été remis en possession par Louis XVIII du duché d'Aubigny (1816), qui avait été donné à la fameuse duchesse de Portsmouth, et possédé par ses descendants jusqu'à la révolution de 1789, il fut envoyé au Canada avec le titre de gouverneur général. Comme il retournait à sa maison de campagne, située dans les environs de Québec, il fut mordu par un petit chien; les symptômes de la rage se déclarèrent, et il succomba, le 27 août 1819, au milieu d'atroces souffrances.

Son fils, RICHMOND (*Charles*, duc DE), né en 1791, à Londres, a hérité de son siége à la chambre des lords. Quoique tory, il remplit, dans l'administration conciliatrice de lord Grey (1830-1834) l'emploi de directeur général des postes. L'une de ses filles, *Augusta-Catherine*, née en 1827, a épousé morganatiquement, en 1851, le prince Édouard de Saxe-Weimar.

Burke, *Peerage*.

RICHTER (*Georges-Gottlob*), médecin allemand, né à Schneeberg, le 4 février 1694, mort à Gœttingue, le 28 mai 1773. Reçu en 1720 docteur à Kiel, il y fit pendant plusieurs années des cours de belles-lettres, de philosophie et de médecine, devint en 1728 médecin de l'évêque de Lubeck, Adolphe-Frédéric, qui monta plus tard sur le trône de Suède, et qu'il accompagna en 1729 à Paris, et fut promu en 1736 à une chaire de médecine à Gœttingue. Il fut membre de l'Académie des curieux de la nature de Vienne et de la Société des sciences de Gœttingue. Il a publié quatre-vingts et quelques dissertations et programmes, la plupart très-remarquables et réunis par Ackermann (*Opuscula medica;* Francfort, 1780-1781, 3 vol. in-4°).

Heyne, *Memoria Richteri;* Gœttingue, 1775, in-fol. — Putter, *Gelehrten-Geschichte von Gœttingen*, I, 155. — Bœrner, *Jetzt lebende Ærtzte*, I, II et III. — Hirsching, *Handbuch*.

RICHTER (*Auguste-Gottlob*), chirurgien allemand, né à Zœrbig, le 13 avril 1742, mort à Gœttingue, le 23 juillet 1812. Après avoir visité la France, l'Angleterre et la Hollande, il enseigna depuis 1766 la médecine à Gœttingue. « Richter,

dit la *Biographie médicale*, cultiva la médecine avec autant de succès que la chirurgie, et porta le même esprit d'investigation dans ces deux sciences. Ses ouvrages, où l'on trouve une immense richesse de faits, lui ont assuré une place des plus honorables parmi les meilleurs observateurs du siècle dernier. » Nous citerons : *Chirurgische Bibliothek;* Gœttingue, 1771-1797, 15 vol. in-8°; — *Anfangsgründe der Wundarzneykunst* (Éléments de chirurgie); ibid., 1782-1804, 7 vol. in-8°; — *Medicinische und chirurgische Bemerkungen* (Observations médicales et chirurgicales); ibid., 1790-1813, 2 vol. in-8°; — *Spezielle Therapie* (Thérapeutique spéciale); Berlin, 1813-1820, 7 vol. in-8°.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

RICHTER (*Jérémie-Benjamin*), chimiste allemand, né le 10 mars 1762, à Hirschberg, mort à Berlin, le 4 avril 1807. Il occupa depuis 1795 divers emplois dans l'administration des mines, et fut ensuite attaché à la manufacture de porcelaine de Berlin. C'est lui qui a véritablement découvert la loi stœchiométrique, qui règle les proportions des éléments chimiques; ses analyses et ses procédés de préparations ont beaucoup contribué aux progrès de la science. On a de lui : *De usu matheseos in chimia;* Kœnigsberg, 1789, in-4°; — *Ueber die neueren Gegenstände der Chymie* (Nouveaux objets de la chimie); Breslau, 1791-1800, 10 parties in-8° : recueil rempli d'observations fécondes en résultats; — *Anfangsgründe der Stæchyometrie* (Éléments de stœchiométrie); ibid., 1792-1794, 4 vol. in-8° : ouvrage remarquable, qui a donné à la chimie une base toute nouvelle. Il a aussi publié les t. III à VI et le *Supplément* du *Dictionnaire chimique* de Bourguet, et il a fait paraître en commun avec Gehlen et autres le *Neues Allgemeine Journal der Chemie* (Berlin, 1803-1805) et le *Journal für die Chemie und Physik* (ibid., 1806-1807).

Der Biograph, VII. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, VI, X et XV. — Hoefer, *Hist. de la chimie*.

RICHTER (*Jean-Paul-Frédéric*), dit *Jean-Paul*, célèbre littérateur allemand, né à Wunsiedel, près Baireuth, le 21 mars 1763, mort à Baireuth, le 14 novembre 1825. Fils d'un pasteur protestant, il commença ses études au gymnase de Hof et les continua, depuis 1780, à l'université de Leipzig, où il se destina d'abord à la carrière ecclésiastique. Mais il abandonna bientôt la théologie pour suivre ses penchants, qui le portaient vers la culture de la poésie et l'acquisition d'un savoir encyclopédique. Venu au monde dans une des contrées les plus pittoresques du Fichtelgebirge, qui forme les limites de la Bavière et de la Bohême, Jean-Paul passa la plus grande partie de sa vie dans ces montagnes solitaires, où s'écoula son enfance et qui ne sont encore aujourd'hui, malgré la rapidité des moyens de communication, visitées que par un très-petit nombre de touristes. C'est là sans doute qu'il faut chercher la source de ce caractère rêveur, fantasque, bizarre, doué d'une pointe de misanthropie satirique, entretenue par une imagination sans bornes, impatiente de toute règle et de toute contrainte, caractère qui se révèle dans toutes ses conceptions, dans tous ses écrits. Pope, Swift, Sterne, Young faisaient de bonne heure sa lecture favorite; c'est là qu'il puisa en partie cet *humour* qui forme le principal trait de son genre d'esprit. Après avoir terminé ses études, il demeura quelque temps à Leipzig, pour essayer d'y vivre de sa plume. C'est dans cet intervalle qu'il fit paraître les *Groenländische Processe* (Procès Groenlandais), espèce de satire humoristique (Berlin, 2 vol., 1783-1785), suivie de *Auswahl aus des Teufels Papieren* (Choix de papiers du diable); Gera, 1788. Ce sont les essais d'un jeune homme qui, comme tant d'autres au début de leur carrière littéraire, juge le monde à travers le prisme de son inexpérience unie à l'indignation de la naïveté; ce sont des ébauches d'imitation d'Hippel, d'Hamann et des satiriques anglais, entrecoupées de périodes et de raisonnements inachevés; des métaphores souvent forcées, mêlées à ces soubresauts d'esprit prestigieux qui firent de lui un écrivain à part.

Après la mort de son père, qui le laissa sans fortune, il quitta en 1785 Leipzig, et vint d'abord habiter Hof, petite ville voisine de son lieu natal. Ayant à pourvoir à la subsistance de sa vieille mère et se suffisant à peine à lui-même par le produit de sa plume, il acheva son éducation à l'école de la misère, où se trempent les meilleurs esprits et la plupart des hommes de génie. Comme ses premiers ouvrages avaient obtenu peu de succès, il résolut de se créer quelques ressources en se faisant, en 1790, instituteur à Scharzenbach sur la Saale, où son père avait, vers la fin de sa vie, exercé le ministère évangélique. Cette position, relativement infime, loin de l'abattre, lui donna du courage. C'est à son séjour à Schwelbach que remontent les allusions les plus originales et les souvenirs les plus tendres qu'on remarque dans ses œuvres. Les matériaux de sa *Levana*, ou système pédagogique (*Erziehungslehre*), qui parut à Brunswick, en 1807, datent de la même époque. En 1793, au plus fort de la révolution française, dont il suivait les phases avec un œil attentif, il sortit de l'obscurité par l'apparition de sa *Loge invisible* (*Unsichtbare Loge*), dont il avait envoyé le manuscrit à Ph. Moritz, en le priant de lui trouver un éditeur (Berlin, 2 vol.; 2e édit., 1822) : c'est le fragment d'un roman, entrecoupé de saillies et de digressions nombreuses, et dont le héros représente ce conflit permanent de la vie réelle et de la vie idéale. En 1794, Jean-Paul revint se fixer à Hof, où il fit successivement paraître *Hesperus* (Berlin, 1794, 4 vol.; 3e édit., 1819), roman du même genre que la *Loge invisible ;* — *Quintus Fixlein* (Baireuth, 1796; 2e édit.,

1800), qu'il signa pour la première fois du nom de *Richter*, tandis que ses autres écrits portaient celui de *Jean-Paul*; — *Biographische Belustigungen unter der Gehirnschale einer Riesin* (Amusements biographiques sous le crâne d'une géante); Berlin, 1796; — *Blumen-frucht und Dornenstücke* (Recueil de fleurs, de fruits et d'épines); ibid., 1796-1797, 4 vol.; et le *Jubelsenior* (Chef de banquet); ibid., 1797. Jean-Paul comptait dès lors parmi les premiers écrivains de l'Allemagne, et lorsqu'en 1797 il eut perdu sa mère, il retourna à Leipzig et y fit paraître, l'année suivante, *Das Campanerthal*, ou *De l'immortalité de l'âme*, qui lui valut l'amitié de Herder. Il séjourna quelque temps à Berlin, à Weimar, alors surnommé *l'Athènes de la Germanie*, et visita les principales villes de la Thuringe, Gotha, Meiningen, Hildburghausen, où il reçut des témoignages non équivoques d'une cordiale sympathie. On y citait surtout ses succès auprès des dames par sa conversation enjouée et humoristique. En mai 1801, il épousa la fille du conseiller Maier de Berlin, et se retira d'abord à Meiningen, puis à Cobourg, et vécut à Baireuth depuis 1804 jusqu'à la fin de sa vie. Les honneurs et les faveurs vinrent le trouver dans sa retraite. Le duc de Saxe-Hildburghausen le gratifia du titre de conseiller de légation, et le prince-primat, duc de Dalberg, lui donnait depuis 1809 une pension de 1,000 florins (plus de 2,000 fr.) qui, après l'abdication de ce prince, lui fut continuée par le roi Maximilien de Bavière. L'université de Heidelberg lui conféra le diplôme de docteur, et l'Académie de Munich l'admit, en 1820, au rang de ses membres. Au commencement de 1825 il perdit presque entièrement la vue, et il ne survécut que de peu de mois à la mort de son fils unique, qui étudiait à Heidelberg. Il avait soixante-deux ans révolus. Le roi Louis de Bavière lui fit élever sur la place de Baireuth une statue, œuvre du célèbre Schwanthaler.

Outre les ouvrages cités, on a de Jean-Paul : *Titan*; Berlin, 1800-1803, 4 vol.; 2e édit., 1846 : c'est l'ouvrage où l'auteur avoue lui-même avoir consigné la quintessence de ses aspirations; il a été traduit par M. Philarète Chasles; Paris, 1835, 4 vol. in-8°; — *Flegeljahre* (Années d'école buissonnière); Tubingue, 1804 : l'auteur y est un peu moins prodigue de ces transitions brusques et calculées du sublime au trivial, qui en font un des auteurs les plus fatigants à lire et souvent les plus difficiles à comprendre; — *Der Feldpredigers Schmelzle Reise nach Flütz* (Le Voyage de l'aumônier du régiment Schmelzle à Flütz); Tubingue, 1809 : il reproduit, ainsi que *Quintus Fixlein*, un ensemble de scènes patriarcales et champêtres qu'on admire sur certains tableaux flamands; — *Der Komet oder Nicolaus Markgraf*; Berlin, 1820-1823; — *Vorschule der Æsthetik* (Préparation à l'esthétique); Hambourg, 1804 : ouvrage de philosophie. Son *Sermon de la paix* (Heidelberg, 1809), *Mars et Phébus, changement de dynastie en* 1814, son *Sermon politique du Carême* (Tubingue, 1817), sont des écrits de circonstance, provoqués par les événements du temps. Parmi ses œuvres posthumes on remarque sa correspondance avec F.-H. Jacobi (Berlin, 1828), et avec Christ. Otto (ibid., 1829). La collection de ses œuvres complètes, que l'auteur avait lui-même commencée peu de temps avant sa mort, parut à Berlin, 1826-1838, 65 vol. in-12, dont 5 vol. d'écrits posthumes; rééditée en 33 vol. in-8°, 1840-1842. Une nouvelle édition revue de ses œuvres complètes paraît actuellement à Berlin, chez J. Reimer. — Jean-Paul est un poëte dans toute l'acception du mot, bien qu'il n'ait jamais fait de vers. Il est à peu près intraduisible; il n'est guère possible de faire passer dans la langue française, dont le génie est la clarté, ces fantasmagories de style et de pensées, auxquelles se prête si merveilleusement la langue allemande. F. H.

Dœring, *Leben und Charakteristick J.-P. Richters*; Leipz., 1830. — Spazier, *Commentaire biographique sur J.-P.*; Leipz., 1833, 5 vol. — Z. Funck, *Notice sur J.-P.*; Schleusingen, 1839. — *Revue germanique*, année 1862.

RICHTER (*Guillaume-Michel* DE), médecin russe, né à Moscou, en 1767, mort dans cette ville, en 1819. Il enseigna la médecine à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Geschichte der Medicin in Russland*; Moscou, 1813-1815, 2 vol. in-8° : excellent ouvrage, fruit de longues et consciencieuses recherches.

Mémoires de l'Acad. de Moscou.

RICHTER (*Jean-Louis*, baron), général français, né à Genève, le 24 octobre 1769, mort à Paris, le 23 décembre 1840. Nommé capitaine dans la cavalerie de la légion Allobroge (13 août 1792), il servit à l'armée des Alpes, et fit les campagnes des Pyrénées orientales, d'Italie, de Suisse et d'Égypte. Il se signala à la bataille d'Austerlitz, et, devenu colonel du 3e de cuirassiers (31 décembre 1806), combattit avec la même distinction à Eylau, à Friedland, à Essling, où il eut deux chevaux tués sous lui. Sa conduite à Wagram lui mérita le titre de baron de l'empire et le grade de général de brigade (6 août 1811). Après la campagne de Russie, à laquelle il prit part, il commanda le département de la Moselle, et fut admis à la retraite avec le titre de lieutenant général honoraire (31 octobre 1827).

Fastes de la Légion d'honneur, IV.

RICHTER (*Charles-Frédéric*), orientaliste allemand, né à Freyberg, en 1773, mort à Schneeberg, le 4 septembre 1806. Après avoir depuis 1799 occupé une chaire à la faculté de philosophie de Leipzig, il devint en 1803 premier pasteur à Schneeberg. On a de lui : *Historiæ Persarum antiquissimæ cum Græcorum et Ebræorum narrationibus conciliandæ specimen*; Leipzig, 1795, in-4°; — *De ætate libri Jobi definienda*; ibid., 1799, in-4°; — *Essai historique et critique sur les dy-*

nasties des Arsacides et des Sassanides; ibid., 1804, in-8°, en allemand; — *Explication de tous les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament que l'on a attaqués comme inintelligibles, scandaleux ou erronés*; ibid., 1805, 1808, 2 vol. in-8°, en allemand.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, VI, X et XV.

* **RICHTER** (*Herman-Eberhard*), naturaliste allemand, né à Leipzig, le 14 mai 1808. Professeur à l'Académie médico-chirurgicale de Dresde, il fut impliqué dans les affaires politiques de mai 1849, qui menaçaient le trône du roi de Saxe, et mis en liberté après deux ans de prison préventive. Outre un grand nombre d'articles de journaux et d'écrits de circonstance, on a de lui : une édition critique du *Systema vegetabilium* de Linné; Leipzig, 1839; — *L'anémie et la chlorose*; ibid., 1850; — *Organon der physiologischen Therapie*; Leipzig, 1850 : espèce de répertoire des sciences médicales. X.

Conversations-Lexikon.

RICIMER, chef barbare au service de l'empire romain d'Occident, mort en 472 de l'ère chrétienne. Il était fils d'un chef suève et petit-fils de Wallia, roi des Wisigoths. Il passa sa jeunesse à la cour de Valentinien III, servit avec distinction sous Aétius, et fut élevé à la dignité de comte. Courageux et rusé, d'une intelligence pleine de ressources et d'une ambition sans scrupule, Ricimer joua un grand rôle dans les événements qui remplirent la dernière période de l'empire d'Occident; il ne tenait qu'à lui d'en jouer un plus éclatant encore. Trois fois la pourpre impériale fut à sa disposition, et trois fois il aima mieux faire un empereur que l'être lui-même. Il ne voulait pas en s'arrogeant un vain titre soulever contre lui tout ce qui restait d'orgueil romain, et préférait en décorer quelqu'une de ses créatures, qu'il brisait ensuite s'il ne la trouvait pas assez docile. En 456, il remporta dans les parages de la Corse une victoire navale sur les Vandales, alors en guerre avec Avitus, et défit leur armée de terre près d'Agrigente en Sicile. Ces succès éclatants lui donnèrent une popularité dont il se servit pour renverser Avitus, qui depuis son avénement au trône n'avait pas répondu à l'attente des Romains. Le vainqueur des Vandales excita une révolte dans la garnison de Ravenne, s'assura de l'adhésion du sénat, et courut à la rencontre d'Avitus, qui arrivait de la Gaule. Une bataille s'engagea près de Plaisance, le 16 (ou 17) octobre 456. Avitus fut vaincu et pris. Le vainqueur se contenta d'abord de le reléguer dans la position d'évêque de Plaisance; mais quelques jours après, apprenant qu'il avait formé le dessein de se sauver en Gaule, il le fit tuer. Marcien et après lui Léon, empereur d'Orient, prirent le titre d'empereur d'Occident; mais tout le pouvoir resta entre les mains de Ricimer, qui gouverna l'Italie avec le titre de patrice, que lui donna Léon. Le chef barbare ne s'opposa pas à la nomination de Majorien comme empereur d'Occident (457), et celui-ci se hâta d'informer le sénat que *son père* Ricimer restait chargé du commandement de toutes les forces militaires de l'empire. Cependant, au bout de quelques années il devint évident que Majorien prenait son rôle au sérieux et voulait gouverner réellement. Ricimer, jaloux de cet empiétement sur son autorité, le dépouilla du pouvoir suprême à Dertona (Tortone), dans le Milanais, au mois d'août 461, et le fit tuer quelques jours après. Il le remplaça par Vibius Severus Serpentinus. L'empereur Léon refusa de reconnaître l'élu du barbare, et Egidius en Gaule rompit avec l'Italie; mais ces protestations n'affaiblirent pas l'autorité de Ricimer. Après la mort de Severus (465), qu'il avait peut-être empoisonné, il laissa pendant dix-huit mois l'empire d'Occident sans titulaire. Cet état de choses mécontenta les Romains, et le tout-puissant patrice crut prudent d'accepter Anthemius, qui lui arrivait de Constantinople avec le titre impérial. Pour s'assurer du nouvel empereur il épousa sa fille, et pendant quelque temps l'accord subsista entre eux. Une première querelle fut apaisée par saint Épiphane; mais en 472 Ricimer, averti par la chute d'Aspar du sort réservé aux ministres trop puissants, résolut de prévenir les mauvais desseins qu'il supposait à Anthemius. Il partit de Milan, et alla mettre le siége devant Rome, où l'empereur s'était enfermé. Pendant le siége Olybrius arriva de Constantinople, avec mission de rétablir la paix entre le beau-père et le gendre, mais au lieu de négocier la cessation de la guerre civile, il accepta la couronne impériale, que lui offrit Ricimer. La prise de Rome (11 juillet 472) et le meurtre d'Anthemius suivirent de près. Ricimer ne survécut que quelques jours à cette dernière de ses victimes; il fut atteint d'une fièvre maligne, et expira le 18 août. Ce faiseur d'empereurs, aussi brave que perfide, avait pu seul maintenir l'indépendance de l'Italie contre l'invasion des barbares. Après lui l'empire d'Occident ne fut qu'une ombre, qui acheva de disparaître en 476. L. J.

Voy. les autorités citées aux articles ANTHEMIUS, AVITUS, MAJORIEN, OLYBRIUS, SÉVÈRE. — Gibbon, *History of decline and fall of Roman Empire*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VI et VII (édit. de Saint-Martin). — Amédée Thierry, *Récits de l'hist. romaine au cinquième siècle.*

RICOLD DE MONTECROIX, nommé aussi *Richard* et *Riculd*, voyageur italien, né à Florence, où il est mort, le 31 octobre 1309. Il fit profession à Florence chez les Dominicains, et possédait une réputation de piété et de savoir lorsque le pape Nicolas IV résolut de l'envoyer en Orient pour y établir des relations utiles au catholicisme. Ricold débarqua à Saint-Jean-d'Acre, et visita en détail les saints lieux, la Palestine, la Judée, la Syrie, la Turquie d'Asie,

les bords de la mer Caspienne et une partie de la Tartarie. Il apprit à Bagdad l'arabe et les principaux idiomes de l'Orient. A son retour il rédigea une relation de ses voyages, restée manuscrite, sous le titre d'*Itinerarium peregrinationis Pr. Riculdi*, et dont il y a une traduction française, également inédite et faite en 1351, par F. Jean Lelong, moine du couvent de Saint-Bertin à Saint-Omer. Hugh Murray en a donné un extrait dans son *Historical Account of discoveries and travels in Asia*. On a encore de Ricold de Montecroix des *Epistolæ ad Ecclesiam triumphantem*, conservées dans la bibliothèque de Santa-Maria-Novella à Florence; — *De moribus, conditionibus et nequitia Turcarum;* Paris, 1514, in-4°; Séville, 1520, et Rome, 1606, in-8°; — *Christianæ fidei confessio* : c'est une réfutation du *Coran*, dont il existe des copies à la Bibliothèque impériale; Marc-Antoine Sérafin en fit paraître une édition sous ce titre : *Propugnaculum fidei* (Venise, 1609, in-4°). Il existe aussi de l'ouvrage de Montecroix une version grecque de Démétrius Cydonius ; elle est du milieu du quatorzième siècle, et a été traduite en latin par Barthélemi Picenus de Monte-Arduo; Rome, 1506, in-4°; Paris, 1509, in-4° avec une *Préface* de Jacques Le Fèvre d'Étaples, etc.

Possevino, *Apparatus sacer*. — Échard, *Script. ord. Prædical.*, t. I, p. 506-507. — Étienne Quatremère, *Recherches sur l'Égypte*, p. 285. — *Mémoires de l'Acad. des insc.*, t. VI. — Touron, *Hist. de l'ordre de Saint-Dominique*, t. I, p. 759.

* **RICORD** (*Philippe*), médecin français, né à Baltimore (États-Unis), le 10 décembre 1800. Son grand-père fut un des médecins les plus distingués de Marseille, et son père était un ancien armateur de la Compagnie des Indes, qui, ruiné par la révolution, était venu en 1790 chercher en Amérique les moyens de rétablir sa fortune. Élevé par son frère Jean-Baptiste, qui avait embrassé la profession de son aïeul, Philippe fit ses premières études en Amérique, et consacra une partie de sa jeunesse à de nombreux voyages dans ce continent, pour des recherches de botanique et de zoologie. Il commença l'étude de la médecine à Philadelphie, et vint à Paris, avec la mission de porter au Muséum une collection d'animaux et de plantes, et des recommandations de M. Hyde de Neuville, ministre de France aux États-Unis, pour Cuvier. Attaché d'abord à l'hôpital du Val-de-Grâce, il passa à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Dupuytren, qui apprécia ses facultés remarquables, puis à la Pitié, où il travailla sous la direction de Lisfranc. Il fut reçu docteur le 5 juin 1826. Ayant échoué dans un premier concours pour une place de chirurgien dans les hôpitaux, il alla exercer d'abord à Olivet, près d'Orléans, puis à Crouy-sur-Ourcq. En 1828, il obtint une place au bureau central, et en 1831 il devint chirurgien en chef de l'hôpital du Midi, spécialement destiné aux vénériens. En outre de son service ordinaire, il établit en 1834 à l'hôpital du Midi un cours de clinique spéciale, qu'il professa avec succès. En possession de la clientèle la plus étendue et la plus lucrative de Paris, il a été élu en 1850 membre de l'Académie de médecine. Compris en 1852 dans le service de santé de la maison de l'empereur, il se démit en juillet 1856 de ce dernier titre, et, chirurgien honoraire de l'hôpital du Midi, il n'est plus aujourd'hui que médecin ordinaire du prince Napoléon. Commandeur de la Légion d'honneur (11 août 1860), il est en outre décoré de la plupart des ordres étrangers. On a de M. Ricord : *Mémoire sur l'emploi du speculum* dans les maladies vénériennes, à propos du *speculum biviale* qu'il a inventé (1833); *Sur l'inoculation artificielle de la vérole chez l'homme* (1833); *Sur la blennorrhagie de la femme* (1834); *Monographie du chancre* (1837), exposition la plus absolue de son système personnel; *Traité pratique des maladies vénériennes* (1838, in-8°); *Clinique iconographique de l'hôpital des Vénériens* (Paris, 1841-1849, gr. in-4°, avec 60 planches); *De la syphilisation et de la contagion des accidents secondaires* (1853, in-8°), *Lettres sur la syphilis*, 1854, 1857, in-8°); et un grand nombre de *Mémoires, d'observations*, etc., insérés dans le Recueil de l'Académie de médecine, et dans les journaux de médecine français. D'autres travaux de M. Ricord, quoique ayant leur importance, sont moins connus. Ainsi, on lui doit un nouveau procédé pour l'amputation de deux doigts ou de deux orteils à la fois, pour la cure du varicocèle, pour l'opération de l'urétroplastie, et une méthode opératoire de la circoncision et du paraphimosis. Quelques-uns de ses procédés ont été couronnés par l'Académie des sciences.

Son frère, Ricord (*Alexandre*), né à Baltimore, en 1798, a été reçu docteur à Paris en 1824, et s'est livré à des recherches sur l'histoire naturelle. Il est correspondant de l'Académie de médecine depuis 1838.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. IV, 1re partie. — *Les Médecins de Paris*.

RICQUIUS. *Voy*. Rycke.

RICULFE, évêque de Soissons, mort vers 902. Il monta sur ce siége entre 883 et 892. Il assista au concile de Verberie (892) et à celui de Reims (893). En 900, dans cette dernière ville, il consacra l'archevêque Hervé et excommunia les meurtriers de l'archevêque Foulques. Il a rendu son nom célèbre par la *Constitution* qu'il établit dans son église, en 889. Cette constitution, qui a pour objet principal de corriger l'ignorance des clercs, a été souvent imprimée depuis 1615; on la rencontre notamment dans le Supplément des *Conciles des Gaules* de Pierre de La Lande, et dans le t. IX des *Conciles* du P. Labbe. B. H.

Gallia christiana, IX, col. 346. — *Hist. littér. de la France*, VI, 82.

RIDLEY (*Gloster*), littérateur anglais, né en 1702, sur mer (1), mort en novembre 1774, à Poplar (Middlesex). Il descendait en ligne collatérale de l'évêque Nicolas Ridley, qui périt sur le bûcher, le 15 octobre 1555, à Oxford, pour crime d'hérésie. Il acheva ses études à l'université d'Oxford, et y obtint un diplôme d'agrégé. Dans sa jeunesse il eut beaucoup de goût pour la poésie, et composa, seul ou en société, quelques tragédies qui annonçaient du talent; il recueillit aussi des applaudissements en interprétant les drames de Shakspeare. Le comédien Cibber l'engagea vivement à suivre la carrière dramatique; mais Ridley, qui se destinait à l'église, persista dans son dessein. Sans ambition et trop timide pour faire sa cour aux personnages influents, il n'obtint que de maigres bénéfices, et fut réduit toute sa vie à une position précaire. En 1768 il fut pourvu d'une prébende dans la cathédrale de Salisbury. On a de lui : *Sermons*; Londres, 1742, in-8°; — *De Syriacarum Novi Fœderis versionum indole atque usu*; Londres, 1761, in-4° : c'est l'introduction de la version qu'il laissa manuscrite et qui parut par les soins de Joseph White : *Sacrorum evangeliorum versio syriaca*; Oxford, 1778, 2 vol. in-4°; — *Life of bishop Ridley*; Londres, 1763, in-4°; — *Review of Philips's Life of cardinal Pole*; Londres, 1765; — les poëmes de *Psyché* et de *Melampus*; Londres, 1782, in-4°.

Son fils, RIDLEY (*James*), hérita de ses talents littéraires. Chapelain d'un régiment qui fut employé en 1761 au siége de Belle-Isle, il y gagna le germe d'une maladie de poitrine qui le conduisit prématurément au tombeau (février 1765). Il a laissé, entre autres écrits, *The History of James Lovegrove* et *The Tales of the Genii* : ce dernier recueil, écrit avec beaucoup de charme et dont un grand nombre d'éditions attestent la popularité, parut d'abord sous le pseudonyme de Ch. Morell; il a été trad. en français (Amst., 1767, 3 vol. in-12).

Gentleman's Magazine, XLIV. — Chalmers, *General biograph. dict.*

RIDOLFI (*Claudio*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, en 1574, mort en 1644. D'une famille noble, mais pauvre, il dut ses progrès à l'étude des œuvres du Véronèse, du Titien et du Mantegna. Pendant quelque temps il s'exerça à Vérone, puis il alla à Urbin, où il reçut l'hospitalité dans la maison du Borracci. Il s'y maria; et habita ensuite Corinaldo, aux environs d'Urbin. Fossombrone, Cantiano, Fabiano, Montenaldo, Ancône, etc., possèdent des ouvrages du maître véronais. A Urbin se trouvent une *Nativité de saint Jean-Baptiste* et une *Présentation de la Vierge au temple*, et Rimini conserve de lui une belle *Descente de croix*. Il travailla aussi pour Padoue, pour Venise, et surtout pour Vérone, où l'on remarque, dans la cathédrale, l'*Assomption* et *Saint Charles adorant le crucifix; Saint Pierre* à San-Pietro Incarnario, *La Vierge et plusieurs saints* à S.-Paolo di Campo Marzo, et une *Flagellation* à Sainte-Anastasie. Le musée de Dresde possède une *Annonciation* de Ridolfi. Dans tous ces tableaux on retrouve le coloris vénitien joint à la pureté du dessin, la simplicité de la composition, la science du costume, qualités peu ordinaires aux imitateurs et aux élèves du Véronèse. E. B—N.

Orlandi, Lanzi, Ticozzi. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — Al. Maggiore, *Le Pitture d'Ancona*.

RIDOLFI (*Carlo*), peintre de l'école vénitienne, né à Lonigo, près Vicence, en 1594, mort à Venise, en 1658. Un des meilleurs élèves de l'Aliense, il s'éloigna plus tard de son style par l'étude qu'il fit des peintures existant à Vicence et à Vérone. Ses meilleurs ouvrages sont une *Adoration des mages* à Saint-Jean l'Aumônier et une *Visitation* à l'église d'Ogni-Santi de Venise; on y trouve un coloris harmonieux et de louables efforts pour éviter le *maniérisme*. Ridolfi doit sa principale renommée à son histoire des peintres vénitiens, *Le Maraviglie dell' arte, ovvero le vite degl' illustri pittori veneti e dello Stato*; Venise, 1648, 2 vol. in-8°. L'auteur vise peut-être trop souvent à faire parade de poésie et d'érudition; mais ses recherches sont faites avec conscience, les appréciations justes, les théories vraies et bien développées. On a encore de lui : *Vita di G. Robusti, detto il Tintoretto* (Venise, 1642, in 4°). E. B—N.

Zanetti, *Della pittura veneziana*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*.

RIEDEL (*Frédéric-Juste*), littérateur allemand, né à Wisselbach, le 10 juillet 1742, mort à Vienne, le 3 mars 1786. Après avoir fait des cours de belles-lettres à Iéna, il enseigna depuis 1768 la philosophie à Erfurt. Appelé en 1772 à Vienne comme professeur à l'académie des beaux-arts, il se vit aussitôt après son arrivée destitué, par suite de rapports mensongers faits sur son compte au confesseur de l'impératrice. Après avoir végété pendant plusieurs années dans une grande misère, il obtint une pension de 400 florins. Il devint plus tard lecteur chez le prince de Kaunitz. Dans les derniers temps de sa vie il fut atteint de folie, par suite des privations qu'il avait endurées, aussi bien que des excès de boisson auxquels il s'était livré de très-bonne heure. On a de lui : *Theorie der schoenen Künste und Wissenschaften* (Théorie des beaux-arts et des belles-lettres; Iéna, 1767, in-8°; — *Philosophische Bibliothek*; Halle, 1768-69, 4 parties, in-8°; — *Briefe an das Publikum* (Lettres au public); Iéna, 1768, in-8°; — *Der Einsiedler* (Le Solitaire), revue; Vienne, 1774, in-8°; — *Satyren*; ibid., 1785-86, 3 vol. in-8°. Les *Œuvres* de Riedel ont paru en deux parties; Vienne, 1786-87, 8 vol. in-8°.

Bawr, *Gallerie*, III. — Hirsching, *Handbuch*.

(1) A bord d'un bâtiment de la Compagnie des Indes, *Le Gloucester*, sous le nom duquel il fut baptisé.

RIEDESEL (*Joseph-Herman*), baron d'Eisenbach-sur-Altembourg, voyageur allemand, né le 10 novembre 1740, mort près de Vienne, le 20 septembre 1785. Fils d'un officier supérieur prussien, il devint chambellan de Frédéric le Grand, qui l'envoya plus tard comme ambassadeur à Vienne, et se fit représenter par lui au congrès de Teschen. Pour satisfaire son goût pour les beaux-arts, il visita l'Italie méridionale, la Sicile et une partie de la Grèce; il explora avec soin les monuments antiques de ce pays, et y recueillit beaucoup de précieux renseignements pour l'archéologie. On a de lui : *Reise durch Sicilien und Grossgriechenland* (Voyage dans la Sicile et la Grande-Grèce); Zurich, 1771, in-8°; trad. en français, Paris, 1773, in-12; — *Remarques d'un voyageur moderne au Levant;* Stuttgard, 1773, in-8°; trad. en allemand, Leipzig, 1774, in-8°; réimpr. avec l'ouvrage précédent, Paris, 1802, in-8°.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

RIEDESEL (*Frédérique-Charlotte-Louise* Massow, baronne de), née à Brandebourg, le 11 juillet 1746, morte à Berlin, le 29 mars 1808. Fille du ministre prussien Massow, elle épousa, en 1762, le baron de Riedesel, lieutenant-colonel au service du duc de Brunswick. En 1777 elle alla rejoindre en Amérique, avec trois enfants en bas âge, son mari, chargé de conduire des secours aux Anglais. Douée de beaucoup de sang-froid et de résolution, elle supporta sans faiblir un instant les fatigues sans nombre de la campagne; elle partagea avec le même courage la captivité de son mari. Elle le suivit en 1779 à New-York, ensuite à Long-Island, dont il avait été nommé gouverneur, et enfin à Brunswick, où il retourna en 1783. Devenue veuve en 1800, elle se fixa à Berlin, où elle se fit bénir par sa charité; dès 1772 elle avait établi à Brunswick une distribution gratuite d'aliments pour les pauvres d'après un système adopté plus tard par le comte de Rumford. Elle a écrit en allemand d'intéressantes *Lettres pendant un séjour en Amérique de* 1776 *à* 1783 (Berlin, 1800, in-8°).

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

RIEDINGER (*Jean-Elie*), peintre et graveur allemand, né à Ulm, le 16 février 1698, mort à Augsbourg, le 10 avril 1767. Il était le petit-fils d'un peintre d'Augsbourg qui était venu s'établir à Ulm, et fils de Jean Riedinger, employé à l'assistance publique et qui possédait une habileté particulière dans l'exécution en carton de figurines de soldats et de cavaliers. Destiné par ses parents à l'étude des belles-lettres, il parvint cependant à les décider à le laisser suivre son goût pour les beaux-arts. Il fréquenta l'atelier de Resch dans sa ville natale, et à Augsbourg celui de Falk, qui développa son talent naturel pour la représentation des animaux. Il passa ensuite trois ans à Ratisbonne, auprès du comte de Metternich, qui le fit souvent assister à de grandes chasses, où il put observer les habitudes des diverses espèces de gibier. S'étant fixé à Augsbourg, il y peignit d'abord quelques tableaux d'histoire; puis il s'adonna presque entièrement à la peinture d'animaux. Il acquit en peu de temps une très-grande réputation, qui lui valut d'être nommé en 1759 directeur de l'académie des beaux-arts. Il fonda aussi un commerce d'estampes qui prospéra rapidement. Dans ses dernières années il mit le pinceau de côté, et ne s'occupa plus que de dessiner et de graver à l'eau-forte. Riedinger excellait dans l'art de rendre avec une vérité saisissante le caractère particulier de chaque animal dans les situations les plus diverses, de rendre avec une exactitude admirée des naturalistes comme des chasseurs les passions qui peuvent animer le chien, le cheval, le cerf, le daim, ainsi que l'ours, le tigre et le lion. Ses tableaux, dont six des meilleurs sont au palais impérial de Saint-Pétersbourg, se distinguent par une exécution soignée, quelquefois un peu trop étudiée; les lumières y sont bien disposées, le paysage est généralement traité avec une grande perfection. Il a gravé à l'eau-forte d'après ses propres toiles et dessins plus de quatorze cents planches qui, exécutées avec beaucoup de légèreté et d'esprit, sont très-recherchées des amateurs. Une nouvelle édition moins estimée en fut donnée à Augsbourg en 1817. On y remarque surtout : *Le paradis et la chute d'Adam;* 12 planches; — *Le plaisir des princes*, livre de chasse; 1729, 28 pl.; — *Fables d'animaux;* 1734, 16 pl. : *voy.* Gœthe, *Kunst And Alterthum;* — *La chasse au cerf;* 16 pl.; — *Animaux sauvages;* 41 pl.; — *L'art de prendre toute espèce de gibier;* 1750, 28 pl.; — *Les plus beaux cerfs qui aient été chassés par des grands seigneurs;* 50 pl.; — *Scènes de chasse;* 28 pl.; — *Les pistes de cerfs, d'ours*, etc.; 22 pl.; — *Divers animaux d'après nature;* 90 pl.; — *Combats d'animaux;* 8 pl.; — *Les lions;* 6 pl. — Riedinger a encore gravé, mais avec l'aide de ses fils : *Le grand manége;* 18 pl.; — *Chevaux de manége et de campagne;* 40 pl., avec texte; — *Les principales races de chevaux;* 1770, 80 pl.; — *Le chasseur et le fauconnier;* 25 pl.; — *Histoire naturelle des animaux;* 117 pl. avec texte; etc.

Une précieuse collection de dessins de Riedinger était en 1843 dans la possession de Weigel à Leipzig, qui en a donné une description dans *Æhrenlese auf dem Felde der Kunst*, t. II.

Riedinger (*Martin-Elie*), graveur allemand, fils du précédent, né à Augsbourg, en 1730, mort en 1780, dans cette ville, a gravé un assez grand nombre de motifs de chasse et d'équitation. Son frère cadet, *Jean-Jacques* Riedinger, mort vers 1795, a surtout cultivé la gravure à la manière noire.

Weyermann, *Nachrichten von Gelehrten und Künst-*

lern aus Ulm. — Rost, *Handbuch für Kunstliebhaber.* — Hirsching, *Handbuch.* — Nagler, *Künstler-Lexikon.*

RIEGO (*Rafael* DEL), général espagnol, né le 24 octobre 1785, à Oviedo, pendu le 7 novembre 1823, à Madrid. D'une famille noble, son éducation fut négligée. Il entra dans les gardes, où il servit jusqu'au licenciement de ce corps, en 1808. De là il passa en qualité de lieutenant dans l'un des régiments qui furent levés dans les Asturies. Fait prisonnier par les Français dans une des premières rencontres, il ne recouvra sa liberté qu'à la paix de 1814. A son retour il eut le grade de capitaine, et en 1819 celui de commandant en second. A cette époque son bataillon fut désigné pour faire partie de l'armée expéditionnaire réunie à Cadix pour la soumission des colonies insurgées. L'abolition de la constitution de 1812 par Ferdinand VII, la dissolution illégale des cortès excitaient dans l'armée et dans la nation de sourds ferments de discorde; et on eût dit que le gouvernement s'y prêtait en laissant agglomérées et dans l'inaction un nombre considérable de troupes; il y eut en effet des corps qui attendirent des années entières les bâtiments qui devaient les transporter. Un complot s'organisa pour le rétablissement du régime constitutionnel, et ce fut à Riego qu'échut le dangereux honneur de donner le signal de la révolte. Le 1er janvier 1820, il harangua ses troupes au village de las Cabezas de San-Juan, dans l'île de Léon, les détermina facilement à prêter serment à la constitution de 1812, et marcha sur Arcos, où il fit prisonnier le vieux comte de Calderon, commandant de l'armée expéditionnaire, et tout son état-major. A la suite de ce coup de main, il fut élu par la *junte* des officiers commandant en second de la première division de l'armée expéditionnaire, sous les ordres de Quiroga.

A la nouvelle de cette révolte, Ferdinand fit partir ses meilleures troupes, sous les ordres du général Freyre, qui bloqua les insurgés. Après une longue inaction, où les deux partis ne combattirent guère qu'à coups de proclamations, les constitutionnels se décidèrent à tenter une sortie. Le 27 janvier, Riego partit à la tête de quinze cents hommes, et marcha sur Algésiras, où il resta jusqu'au 17 février; il voulut alors retourner à l'île de Léon, mais la retraite lui fut coupée par José O'Donnell. Malaga et Cordoue l'accueillirent avec froideur. Sa troupe se dispersa peu à peu. Enfin, le 11 mars, il se trouva presque seul, et courut se cacher dans les montagnes. C'est dans cette courte campagne que prirent naissance l'*Hymne de Riego* et le *Tragala*, chants populaires devenus depuis si fameux. Cependant la proclamation du régime constitutionnel avait eu de l'écho en Galice, en Aragon, en Navarre. Ferdinand, obligé de céder, adopta la constitution sans condition ni restriction. Un ministère constitutionnel fut nommé. Le premier soin du ministre de la guerre, Giron, fut de soulager le trésor en prononçant la dissolution de l'armée de Cadix. L'ordre fut adressé à Riego, qui en l'absence de Quiroga avait été élu général en chef par acclamation. Son premier mouvement fut de désobéir; mais, voyant le ministère appuyé par les cortès, il se rendit à Madrid (31 août), et fut accueilli avec enthousiasme par les membres de sociétés secrètes. Cet accueil le perdit. Dès ce moment il afficha un orgueil ridicule, que ne compensait pas son absence totale d'idées. Des scènes tumultueuses auxquelles il présida achevèrent de ruiner son influence auprès des modérés. Il avait été nommé précédemment capitaine général de la Galice. Il fut destitué et confiné à Oviedo, son pays natal.

Alors éclatèrent les désordres de toutes espèces qui eurent pour résultat le soulèvement d'une partie des provinces du nord en faveur du roi absolu et l'intervention française. A Cadix, les exaltés s'étaient mutinés en demandant que Riego fût rappelé de l'exil. Le général Valdès, ministre de la guerre, céda à ces exigences, et le nomma capitaine général de l'Aragon. Bientôt soupçonné, non sans raison, de vouloir renverser le gouvernement constitutionnel pour lui substituer la république, Riego fut de nouveau destitué et envoyé à Lérida, sans cesser d'être le drapeau du parti exalté. A l'ouverture des cortès de 1823, le 7 février, il fut nommé président de l'assemblée, et donna de nouvelles preuves, dans cette haute position, de son manque absolu de sens politique. Ce fut là pour Riego la dernière faveur de la fortune. Appuyée par l'assentiment des populations, l'invasion française réussissait presque sans coup férir. Les généraux Ballesteros et Zayas faisaient avec les Français des arrangements particuliers. Furieux des représentations que ce dernier avait adressées au gouvernement, les exaltés substituèrent Riego à Zayas dans le commandement de Malaga. A peine arrivé, Riego fit arrêter Zayas et une foule d'autres personnes, leva des contributions, puis, se dirigeant vers les cantonnements des troupes de Ballesteros, il offrit à ce général de réunir leurs divisions pour marcher contre les Français. Ballesteros refusa. L'escorte de Riego se jetant alors sur celle de Ballesteros le fit prisonnier avec son état-major : mais le général Balauzat, qui commandait une des brigades, s'avança avec des troupes, et contraignit Riego à relâcher les prisonniers.

Après cette tentative malheureuse, le général constitutionnel se retira à Alcaudete, puis à Jaën, successivement abandonné de ses troupes. Il fut battu sur les hauteurs de Jaën par le général Bonnemain, et ensuite à Jodar. Le lendemain de sa défaite Riego atteignit le petit village d'Arquillos, suivi seulement de quatre officiers, dont deux étaient Anglais. Il fut reconnu par des paysans, qui s'emparèrent de lui, et le conduisirent à La Caroline, puis à Andujar, où

il eût été massacré par la population sans la protection des hussards français de son escorte. Telle était la révolution qui s'était opérée dans les esprits. La prise du Trocadero eut pour conséquence le rétablissement de Ferdinand VII comme roi absolu. Riego devait être une de ses premières victimes. Il avait été conduit à Madrid, et le *fiscal* demanda contre lui la peine du crime de haute trahison. En conséquence, et nonobstant l'intervention officieuse de l'ambassadeur anglais, le 7 novembre 1823, à midi, Riego fut traîné au supplice sur un panier d'osier tiré par un âne. Partout sur son passage la populace l'accabla d'outrages Enfin il fut attaché au gibet élevé sur la place de la Cebada. Conformément aux conclusions du procureur fiscal, sa tête fut portée à Las Cabezas de San-Juan, et son corps coupé en quatre quartiers, qui furent transportés l'un à Séville, l'autre à l'île de Léon, le troisième à Malaga, le dernier resta à Madrid.

E. Baret.

Documents particuliers. — De Martignac, *Histoire contemp. de la revolution d'Espagne.* — Toreno, *Historia del levantamiento, guerra y revolucion de España.* — Miguel Riego, *Memoirs of the life of Riego*; Londres, 1823, in-8°. — *Procès du général Riego*; Paris, 1823, in-8°. — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1824. — Nard et Pirala, *Vida militar y politica de Riego*; Madrid, 1844, in-8°. — Ed. Burckhardt, *Riego und Mina*; Leipzig, 1835, in-8°.

RIEM (*Jean*), agronome allemand, né à Frankenthal, le 10 décembre 1739, mort à Dresde, le 11 décembre 1807. Il exerça pendant plusieurs années la profession de pharmacien. En 1768 il fonda à Kaiserslautern une société d'agriculture qui, établie ensuite sur un plan plus vaste, devint une société physico-économique; transférée plus tard à Heidelberg, elle fit faire des cours d'économie politique et publia un recueil de Mémoires. Riem, qui n'avait pas cessé de la diriger, eut alors à subir tant de tracasseries, qu'il quitta son pays; il devint en 1776 inspecteur des ruches de Grunthal près de Breslau. Il passa en 1785 à Dresde comme conseiller de commission. Ses nombreux écrits, dont plusieurs ont été couronnés, ont introduit beaucoup d'améliorations dans plusieurs parties de l'économie rurale; nous citerons : *Verbesserte Bienenpflege* (L'Éducation des abeilles améliorée pour tous les pays); Manheim, 1775-1795, in-8°; — *Bienenbibliothek* (Bibliothèque des abeilles); Breslau, 1776-1790, 4 vol. in-8°; — *Praktisch œkonomische Encyklopædie* (Encyclopédie pratico-économique); Leipzig, 1785-1804, 6 vol. in-8°; — *Physikalisch-œkonomische Quartalschrift* (Revue trimestrielle); Dresde, 1787-1789, 3 vol. in-8°; — *Neue Sammlung vermischter œkonomischer Schriften* (Nouveaux mélanges d'économie rurale); ibid., 1792-1803, 9 parties, in-8°; — *Das ganze des Getraidebaues* (L'ensemble de la culture du blé); Hof, 1800, in-8°. Riem a fait paraître des traductions de plusieurs écrits économiques français et italiens.

Hœck, *Literarische Nachrichten*, I. — *Der Biograph*, VII. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, VI, X, XI et XV.

RIEMER (*Frédéric-Guillaume*), philologue et littérateur allemand, né à Glatz, le 19 avril 1774, mort à Weimar, le 19 décembre 1845. Disciple du célèbre Fr.-A. Wolf, il devint en 1801 précepteur chez Guillaume de Humboldt, qu'il accompagna deux ans après en Italie; de retour en Allemagne, il fut chargé de l'éducation du fils de Gœthe. Il devint plus tard conservateur en chef à la bibliothèque de Weimar. On a de lui : *Griechisch-deutsches Handwœrterbuch* (Dictionnaire grec-allemand); Iéna, 1802-1804, 2 vol. in-8°; réimprimé plusieurs fois, et remanié par Schneider; — *Blumen und Blätter* (Fleurs et feuilles), poésies; Leipzig, 1816-1819, 2 vol.; — *Gedichte* (Poésies); Leipzig, 1826, 2 vol. Il a publié la *Correspondance entre Gœthe et Zelter*, et a pris beaucoup de part à l'édition définitive des *Œuvres* de Gœthe.

Conversations-Lexikon.

RIENCOURT (*Simon* de), historien français, né vers 1605, à Paris, où il est mort, en 1693. Il était conseiller correcteur en la chambre des comptes de Paris, et, dit Moréri, « voulut joindre les titres d'historien et de théologien à celui de magistrat, auquel il eût peut-être mieux fait de s'arrêter ». Neveu de Charles Sorel, il espérait lui succéder dans la charge d'historiographe; mais, malgré les flatteries assez lourdes qu'il prodigua à Louis XIV, son attente fut déçue. On a de lui : *Abrégé chronologique de l'histoire de France*; Paris, 1675-1678, 2 vol. in-12; réimprimé avec de grandes augmentations, Paris, 1695, 6 vol. in-12; — *Histoire de Louis XIII*; Paris, 1695, in-12; — *Histoire de la monarchie françoise, sous le règne de Louis XIV*; Paris, 1688, 2 vol. in-12; l'édit. de 1697, 3 vol. in-12, a été revue et augmentée par Thomas Corneille.

Riencourt (*Charles* de), fils du précédent, mort en 1727, avocat au parlement, fut en 1717 admis dans l'Académie des inscriptions. Il a laissé des dissertations et un *Dictionnaire de la fable*, imprimé, mais non publié.

Moreri, *Dict. hist.* — De Boze, *Hist. de l'Acad. des insc.*, I, 133.

RIENZI (*Cola* (1) di), né en 1313, à Rome, assassiné dans cette ville, le 8 octobre 1354. Il était fils d'un aubergiste du nom de Lorenzo (par abréviation *Rienzo*); sa mère était lavandière. Il vécut au milieu des paysans d'Anagni jusqu'à sa vingtième année. Puis il revint à Rome, cultiva la grammaire et la rhétorique, lut et relut les historiens, les philosophes et les poëtes latins, de même qu'il approfondit la Bible, et sut s'en approprier le style. Il étudiait aussi les inscriptions, recherchait les statues et autres restes de l'antiquité, et nul mieux que lui ne savait les

(1) Le nom patronymique de Gabrino, qu'on lui a donné sur l'autorité de Bzovius, n'est mentionné dans aucune source contemporaine.

expliquer. Ces vestiges de la grandeur de sa patrie transportaient son imagination; mais il se sentait plein de tristesse lorsqu'il y comparait le déplorable état de Rome pontificale, désolée par les luttes sanglantes des factions aristocratiques, qui ne s'accordaient que pour opprimer le peuple. Une autre chose encore exaltait son âme et l'élevait au-dessus du cercle de sa condition : c'était le bruit, faux du reste, qu'il était le fils de l'empereur Henri VII. Après avoir choisi l'état de notaire, il épousa la fille d'un bourgeois, d'une beauté remarquable, mais qui ne lui apporta qu'une dot assez mince. Un de ses frères ayant été assassiné par un noble, il ne put obtenir la punition du meurtrier. Il conçut alors la pensée de changer la constitution de Rome en délivrant la ville de la tyrannie de la noblesse. Le titre qu'il prit de « consul des orphelins, des veuves et des pauvres », le signala à l'attention publique. En 1343 il se trouva compris dans une députation envoyée à Avignon auprès de Clément VI, par les notables du parti guelfe. L'occasion était belle d'éclairer le pape sur les méfaits de la noblesse romaine : Rienzi le fit avec autant de force que d'éloquence; mais il avait compté sans l'influence du cardinal Jean Colonna, et sa hardiesse lui valut une disgrâce. Durant son séjour à Avignon, il connut Pétrarque, et se lia avec lui d'une profonde amitié.

Rienzi réconcilié avec le cardinal par l'entremise de Pétrarque revint à Rome avec l'emploi de notaire de la chambre urbaine (avril 1344). Il tenta vainement d'amener les magistrats à ses idées de réforme; loin d'en faire mystère, il les exposait au grand jour à tout venant, et le langage hardi qu'il tenait au peuple avait plus d'une fois retenti aux oreilles des barons. Mais ceux-ci riaient ou le traitaient d'insensé. Rienzi conspira ainsi pendant trois années, avec les grands souvenirs de la Rome païenne. Une disette ayant causé un grand mécontentement dans le peuple, il reconnut que le moment d'agir était venu. Le jour de la Pentecôte (20 mai 1347) il réunit tous les citoyens sans armes au Capitole. Après avoir entendu trente messes pendant la nuit, il se présenta accompagné de cent chevaliers et du légat du pape, Raymond, prononça un magnifique discours (1) sur les malheurs et la servitude du peuple, et lut les lois qu'il proposait comme devant établir ce qu'il appelait *il buono stato*. Ces lois, au nombre de treize, tendaient surtout à assurer au peuple le repos et la sécurité; elles furent toutes approuvées. Les sénateurs furent chassés, et on conféra à Rienzi un pouvoir dictatorial. Il prit le titre de *tribun de la liberté, de la paix et de la justice*, et choisit pour collègue le légat; mais il se réserva la direction des affaires, après avoir cependant demandé la nomination d'un syndicat auquel il devrait rendre compte. La révolution fut si complète et si soudaine que les barons, surpris, obéirent sans résistance à l'injonction de sortir tous de Rome. Un grand nombre des possessions qu'ils détenaient injustement furent restituées à leurs légitimes propriétaires. S'appuyant sur la milice urbaine, qu'il créa et qu'il obligea de prendre les armes au premier appel de la cloche du Capitole, Rienzi réprima le brigandage avec une sévérité qui n'épargnait personne. Puis dans une grande assemblée il exhorta ses concitoyens à éteindre leurs querelles et à s'aimer comme des frères; au milieu d'un attendrissement général, dix-huit cents inimitiés mortelles furent aussitôt terminées pacifiquement; pour en prévenir le retour, il institua deux tribunaux de paix, composés d'hommes du peuple, d'une probité reconnue. Il pourvut aussi au maintien des mœurs, rétablit les finances, et exerça une police rigoureuse sur le marché aux subsistances (1).

Ayant ainsi affermi son gouvernement à l'intérieur, Rienzi, dont le pape avait confirmé l'autorité sans difficulté, porta ses regards plus loin; il requit tous les États italiens d'envoyer chacun pour le 1er août deux plénipotentiaires à Rome, pour former l'assemblée générale qu'il se proposait de tenir pour la pacification et l'union de toute l'Italie, et de députer en outre un jurisconsulte ayant mission de siéger dans le consistoire permanent, qu'il voulait établir pour maintenir la concorde entre les diverses contrées de ce pays. Là comme dans toute l'Europe la révolution opérée à Rome comme par enchantement avait excité un étonnement général (2). Les messagers de Rienzi furent partout reçus avec enthousiasme. Bien plus : la reine Jeanne de Naples et Louis roi de Hongrie, prêts à entrer en guerre l'un contre l'autre, soumirent leur différend à l'arbitrage du tribun. Dans l'intervalle Rienzi, ayant réuni une armée de sept mille hommes, était parvenu à forcer le préfet de Vico à se soumettre, et son autorité directe s'étendait alors sur presque tout l'ancien domaine pontifical. Le 1er août deux cents députés des divers États d'Italie se réunirent dans le palais de Latran. Après s'être fait conférer la dignité de chevalier du Saint-Esprit, Rienzi proclama que le choix de l'empereur appartiendrait dorénavant, comme dans les anciens temps, au peuple romain, et il cita ensuite les deux princes qui se disputaient

(1) « Il était très-habile et persuasif dans ses discours, dit Pétrarque. » Aujourd'hui le style de Rienzi dans ses écrits latins paraît recherché, plein de tournures bizarres ou d'archaïsmes.

(1) Une grande partie des actes de l'administration de Rienzi se trouve dans les *Gesta pontificum Leodiensium* de Hocsemius

(2) Le succès si prompt du tribun était attribué par lui à l'assistance du Saint-Esprit, dont il croyait souvent recevoir des inspirations. « Comme l'Italie entière se leva alors tout à coup! dit plus tard Pétrarque. Quelle terreur du nom romain s'étendit jusque dans les pays les plus éloignés! J'étais alors en France, et je sais ce qu'exprimaient les paroles et les visages de ceux qui sont regardés comme les plus grands. Aujourd'hui ils voudront peut-être le nier; mais alors tout était plein d'effroi, tant Rome a encore d'importance. »

alors l'Empire, Louis de Bavière et Charles de Bohême, à comparaître ainsi que les électeurs devant son tribunal. Le 15 il se fit ceindre la tête de sept couronnes de diverses significations, dont la dernière était d'argent et surmontée de la pomme impériale; il osa même se comparer au Christ; ce fut le signal de sa chute. La noblesse n'était encore ni gagnée ni réduite, ce qui l'inquiétait d'autant plus que, n'étant pas homme de guerre, il était obligé de confier le commandement de ses troupes à des barons. Aussi usa-t-il d'un stratagème pour se débarrasser des nobles d'un seul coup. Au milieu d'un festin où il les avait invités, il fit arrêter les chefs des principales familles (14 septembre), et il allait les envoyer à la mort lorsque quelques bourgeois considérés parvinrent à le faire changer d'avis. Il relâcha les prisonniers, et conféra même à plusieurs d'entre eux la dignité de consul et de patrice. C'était une faute grave; Pétrarque l'en blâma amèrement. Les barons, à peine libres, gagnèrent leurs forteresses pour se préparer à la vengeance. Les rapports entre le tribun et la cour pontificale s'étaient peu à peu envenimés; le pape avait surtout été choqué des prétentions de Rienzi de transporter au peuple de Rome exclusivement le règlement des questions touchant à l'Empire. Le 12 octobre 1347, il chargea Bertrand de Deux d'exiger du tribun qu'il se contentât du gouvernement de Rome; en cas de refus le légat devait recourir à la force. Les barons, devenus plus insolents, étendaient leurs déprédations jusqu'aux portes de Rome. Rienzi réunit une armée de plus de vingt mille hommes et dévasta les possessions des Orsini. Quant au légat, il le traita avec le plus grand dédain. Pour se mettre en garde contre la colère du pape, il noua des intelligences avec Louis de Bavière, et conclut une alliance avec Louis de Hongrie. Il s'occupa aussi de convoquer une nouvelle assemblée chargée d'élire un empereur d'origine italienne, qui aurait pour mission de délivrer la patrie commune du joug des étrangers (1).

Dans l'intervalle, à l'instigation du légat, un nombre toujours croissant de barons avaient pris les armes; le 20 novembre 1347, ils essayèrent de surprendre la ville; mais loin d'y réussir, ils éprouvèrent une défaite sanglante et perdirent leurs meilleurs chefs, entre autres quatre Colonna. Mais Rienzi ne sut pas profiter de sa victoire, qui ne lui servit que de prétexte à des cérémonies, où son penchant pour l'ostentation éclatait de plus en plus. Il fut obligé de mettre des impôts élevés sur les biens des riches et des églises, pour subvenir aux dépenses causées par toutes ces pompes, par sa brillante cour, et aussi pour payer la solde des mercenaires qu'il avait pris à son service. Son administration, mal dirigée, excita bientôt un mécontentement, que la cherté des grains, les incursions continuelles des barons et les artifices du légat ne firent qu'augmenter. Les succès avaient enivré Rienzi; l'apparence même des revers l'effraya; il crut son œuvre ruinée, et tomba dans un découragement profond. Pour satisfaire le pape, qui venait de le destituer de toutes ses dignités, il révoqua ses déclarations au sujet de l'élection d'un empereur, reprit pour collègue le vicaire pontifical, et renonça à ses titres pompeux ainsi qu'à l'appareil de la puissance. Un événement fortuit le renversa. Il avait cité devant son tribunal Pippino, comte d'Altamura, condottiere napolitain, pour plusieurs faits de violence et de brigandage; au lieu d'obéir, Pippino se retrancha dans sa demeure fortifiée. Le 15 décembre Rienzi fit sonner le tocsin pour réunir la milice, avec laquelle il voulait réduire la révolte du comte; personne ne vint à son appel. Le petit détachement de mercenaires qu'il envoya contre Pippino fut repoussé. A ce léger insuccès, qu'il pouvait facilement réparer, il perdit la tête, et se démit en pleurant de toutes ses fonctions. Les barons entrèrent dans Rome deux jours après.

Réfugié sur le territoire de Naples, il gagna les solitudes les plus sauvages des Apennins, près de Monte-Majella, et se joignit à quelques ermites franciscains, qu'on nommait *spirituels* ou *fratricelles;* voyant dans sa chute subite un juste châtiment de Dieu pour sa soif des vanités, il se fit affilier à leur ordre, et partagea pendant deux ans et demi leurs exercices de piété et de pénitence. Vers le milieu de l'an 1350 un de ces moines lui persuada que, selon les prophéties de Joachim de Flore, de Cyrille et de Merlin il était choisi pour amener, avec l'aide de l'empereur Charles IV, une ère de bonheur sur la terre. Rienzi, toujours enthousiaste, accepta le rôle d'élu de Dieu, et se rendit à Prague; il annonça à Charles que sous un an et demi une hiérarchie nouvelle serait instituée dans l'Église et que sous un nouveau pape Charles régnerait en Occident, Rienzi en Orient. Pour arriver à ce résultat, il demandait à être envoyé à Rome comme représentant de l'empereur avec pleins pouvoirs pour préparer l'entrée de Charles dans cette ville. Charles, qui était un ami dévoué du pape, fit mettre Rienzi en prison comme suspect d'hérésie (1). La cour pontificale chargea l'archevêque de Prague Arnest d'instruire son procès. Ce prélat, ami des lettres, le traita avec égard, et il l'amena peu à peu à une rétractation presque complète. Il le remit alors à l'autorité pontificale, qui le fit conduire à Avignon (juillet 1351). Grâce à la bienveillance de l'empereur et de l'archevêque Arnest, la cour pontificale n'apprit rien des doctrines hérétiques et des plans que Rienzi était venu exposer à Prague; l'accusation dressée contre lui ne se rapporta qu'au temps de son

(1) Il paraît que la pensée de se faire proclamer lui-même empereur entra quelque temps dans l'esprit de Rienzi.

(1) La correspondance très-curieuse de Rienzi avec l'empereur et avec l'archevêque Arnest se trouve dans l'*Histoire de Charles IV* de Pelzel.

tribunat. Une commission formée de trois cardinaux le jugea coupable, et le condamna à mort; mais les instances de Pétrarque, qui n'abandonna pas un instant son ancien ami, et la vénération du peuple d'Avignon pour les lettrés firent commuer la peine en une détention assez douce. Enfermé dans une tour, Rienzi reprit son étude favorite de la Bible et des anciens auteurs latins.

Cependant l'anarchie n'avait cessé de régner à Rome. Innocent VI, à peine intronisé, envoya le cardinal Albornoz pour y rétablir l'ordre (juillet 1353). Dans le même but il tira Rienzi de prison, lui fit grâce entière, et le chargea d'assister de son aide et de son conseil l'entreprise d'Albornoz. Rienzi prit part à la guerre que le cardinal engagea contre le préfet de Vico; lorsqu'elle fut terminée (juin 1354), Albornoz lui assigna pour séjour Pérouse, après lui avoir fixé un petit revenu. Là Rienzi se lia avec deux jeunes Provençaux, Arimbaldo et Brettone, frères du fameux condottiere Montreale, et obtint d'eux plusieurs milliers de florins d'or, qui lui permirent de prendre à sa solde sept à huit cents mercenaires. En même temps il parvint à se faire donner par le cardinal le titre de sénateur de Rome au nom du saint-siège. Le 1[er] août 1354, il fit son entrée dans la ville éternelle, au milieu des acclamations unanimes. Mais le malheur avait aigri son caractère et desséché ses sentiments généreux; il s'abandonna au luxe et à la bonne chère, et se montra dur, astucieux et cruel. Les barons ayant refusé de reconnaître son gouvernement, il réunit une armée de plusieurs mille hommes, et assiégea à Palestrine le plus puissant d'entre eux, Stefano Colonna. Il revint à la hâte à Rome, où Montreale venait d'arriver, pour exiger en retour des sommes que ses frères avaient avancées à Rienzi, autre chose que les vaines dignités qui leur avaient été conférées. Il le fit arrêter et aussitôt exécuter, comme coupable de brigandage; Arimbaldo et Brettone furent jetés en prison. L'argent que Rienzi tira de leurs biens qu'il confisqua, et la part qu'il eut des dépouilles de Montreale, lui servirent à augmenter son armée, qui obtint plusieurs succès marqués. Lorsque ces ressources furent épuisées, il augmenta les impôts. Devenu de plus en plus défiant, il faisait exécuter sans procès les citoyens les plus considérés dès qu'ils lui portaient le moindre ombrage. Ayant appris qu'il se trouvait à Sienne un riche bourgeois du nom de Giannino, et que l'on disait être le fils posthume de Louis le Hutin, il le fit venir à Rome, le proclama roi de France, et contracta avec lui une alliance solennelle. Les barons, qui avaient repris l'avantage, profitèrent du mécontentement général pour exciter contre lui une émeute. Le Capitole fut entouré d'une foule furieuse. Rienzi, après avoir vainement essayé de haranguer le peuple, chercha à se sauver déguisé en paysan; mais il fut reconnu et massacré; les plus horribles traitements furent exercés sur son cadavre, qui fut enfin brûlé par les juifs avec un feu d'orties sèches.

« Telle fut la fin du tribun, dit Papencordt. Par un noble essor de son esprit, il s'éleva à la plus haute position; mais elle dépassait tellement ses forces morales et intellectuelles, qu'il ne nous présente pas une seule fois le spectacle d'une lutte grandiose pour la réalisation de son idée. Bien plus, cette idée elle-même, il l'abandonna presque entièrement à la fin; et comme les conditions et les bases matérielles de la puissance lui manquaient, sa chute était inévitable. Toute sa vie ne nous offre que de l'extraordinaire et point de véritable grandeur. Mais dans l'histoire et dans l'opinion des hommes, le souvenir de son noble commencement a prédominé, et il a entouré son nom d'une auréole romantique comme peu de figures du moyen âge en ont obtenu. Ses crimes, confondus avec ceux de ses contemporains, ont disparu dans l'ombre pour ne laisser briller que la beauté de son entreprise. » Ernest GRÉGOIRE.

T. Fortifiocca, *Vita di Rienzo*; Brescia, 1624, in-4°, et dans les *Antiq. italicæ* de Muratori, t. III. — Pétrarque, *Opera*. — Matteo Villani. — P. du Cerceau, *Vie de Rienzi*. — T. de Rienzi, *Osservazioni sulla vita di Rienzo*; Rome, 1806. — Zefirino Re, *La Vita di Rienzo*: Forli, 1828. — Papencordt, *Rienzi et Rome à son époque*; Hambourg, 1841, in-8°; trad. en français, Paris, 1845, in-8°. — Zeller, *Episodes de l'histoire d'Italie*.

RIENZI (*Tommaso-Maria* GABRINO DE), archéologue italien, né le 15 octobre 1726, à Rome, où il est mort, le 16 novembre 1808. Il descendait du fameux tribun de ce nom en ligne collatérale. A peine entré dans l'ordre des clercs réguliers mineurs, il y obtint la chaire de philosophie et de langue grecque (1743). Ses connaissances dans les sciences mathématiques et naturelles le firent appeler à Pesaro, où il fut chargé d'organiser le musée, auquel il annexa une belle collection de plantes marines, de stalactites et de minéraux qu'il avait formée. Après avoir administré pendant vingt-sept ans une des cures de Rome, il fut élu général de son ordre. Outre un grand nombre d'articles historiques et critiques insérés dans les *Novelle fiorentine*, les *Novelle della repubblica letteraria* et le *Diario di Roma*, il est auteur de *Mémoires sur le tribunat de Nicolas Rienzi* (Rome, 1806, in-8°).

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl.

RIES (*Adam*), mathématicien allemand, né en 1489, à Staffelstein, près de Bamberg, mort le 30 mars 1559. Il était inspecteur des mines d'Annaberg en Saxe, et s'est fait connaître par un ouvrage célèbre dans l'histoire de la science, et qui a pour titre : *Ein gerechent Büchlein* (Traité d'arithmétique); Leipzig, 1536. On a aussi de lui un *Traité de calcul linéaire* (en vieil allemand); Erfurt, 1522. X.

Kestner, *Geschichte der Math.*

RIES (*Ferdinand*), pianiste et compositeur allemand, né à Bonn, en 1784, mort à Francfort, le 13 janvier 1838. Il avait à peine atteint sa cinquième année lorsque son père, qui était at-

taché au service de l'électeur de Cologne, en qualité de directeur de musique, commença à lui enseigner les éléments de son art. A huit ans, il fut confié aux soins de Bernard Romberg, qui lui donna des leçons de violoncelle. A l'époque de l'invasion française (1793), le père de Ries perdit sa place et tout ce qu'il possédait; sans espoir d'assurer une position à son fils, il lui fit apprendre à jouer du piano. Le jeune Ries n'eut pour ainsi dire jusqu'à sa dix-septième année d'autres guides dans l'étude de l'harmonie que quelques livres rassemblés autour de lui. Plein d'ardeur au travail, il avait mis en partition les quatuors de Haydn et de Mozart, qu'il avait pris pour modèles, et en dernier lieu il s'était occupé d'arranger pour le piano les oratorios de *La Création* et des *Saisons*, de Haydn, et le *Requiem* de Mozart. Après avoir pris à Munich quelques leçons de Winter, il se rendit à Vienne, muni d'une lettre de recommandation de son père pour Beethoven. Le célèbre musicien l'accepta aussitôt pour élève, se chargea de le former comme pianiste, et le confia aux soins d'Albrechtsberger pour le contre-point. Il n'avait rien moins fallu que la pressante sollicitation de Beethoven auprès d'Albrechtsberger, et l'attrait d'un ducat par leçon, pour décider le vieux maître à accepter ce nouvel élève. Malheureusement les ducats n'abondaient pas dans la bourse de Ries, et au bout de vingt-huit leçons ses ressources ne lui permirent plus de continuer. En 1805 l'inexorable loi de la conscription vint l'arracher à ses travaux. Arrivé à Coblentz, où il allait être enrôlé, le conseil de recrutement le déclara incapable de servir, à cause d'un œil dont il avait perdu l'usage par suite de la petite vérole. Il vint alors à Paris, y passa près de deux années; et y publia quelques-unes de ses compositions. En 1809, il se rendit en Russie, en s'arrêtant à Cassel, Hambourg, Copenhague et Stockholm pour y donner des concerts. Au commencement de 1813, Ries vint à Londres, où peu de temps après il épousa une jeune dame anglaise. Comme virtuose, comme professeur et comme compositeur, il eut bientôt dans la capitale de l'Angleterre une renommée qui, jointe à une prodigieuse activité, lui fit gagner dans l'espace de dix années des sommes considérables. Enfin, en 1824, il retourna en Allemagne pour y aller vivre en repos dans une propriété qu'il avait acquise à Godesberg, près de Bonn. Se livrant alors librement à son goût pour la composition, il écrivit plusieurs grands ouvrages, entre autres *La Fiancée du brigand*, opéra en trois actes, représenté en 1830 et qui obtint un assez brillant succès dans plusieurs villes d'Allemagne, notamment à Berlin. En 1831, Ries fit jouer à Londres un autre opéra, *Liska, ou la Sorcière de Gellenstein*, et dirigea les festivals de Dublin. Peu de temps après il fit un voyage en Italie, et reprit ensuite le cours de ses travaux à Francfort, où depuis deux ans il avait fixé sa résidence habituelle. En 1834, il se rendit à Aix-la-Chapelle pour y diriger la fête musicale qu'on y organisait alors. A cette occasion, la ville lui offrit la place de directeur de l'orchestre et de l'Académie de chant; Ries accepta ces fonctions, qu'il remplit jusqu'en 1836. A cette dernière époque, il fit un nouveau voyage à Paris, et de là se rendit à Londres, où il composa son oratorio de l'*Adoration des Rois*, qu'il alla faire exécuter en 1837 au festival d'Aix-la-Chapelle, pour lequel cet ouvrage avait été spécialement écrit. Élève de Beethoven, les exemples et les conseils de ce maître avaient imprimé au talent de Ries une tendance vers la grandeur et la force. Pianiste très-habile, il se faisait particulièrement remarquer par la puissance des effets que l'instrument rendait sous ses doigts. Ses compositions, surtout les premières, sont une émanation du style de Beethoven, qu'il avait d'abord pris pour modèle; mais plus tard il chercha à donner à ses ouvrages un caractère d'individualité plus prononcé. Sa quatrième symphonie, sa grande marche triomphale, qu'on a exécutées aux concerts du Conservatoire de Paris, sont des morceaux pleins d'éclat et de chaleur. Son oratorio de l'*Adoration des Rois* est une œuvre capitale qui renferme des pages du style le plus élevé. Quant à sa musique de théâtre, malgré le mérite d'une facture qui atteste tout le talent de son auteur, elle a le défaut que l'on rencontre souvent chez les compositeurs qui ont écrit beaucoup d'œuvres instrumentales, c'est-à-dire que sous le rapport de la mélodie elle manque de cette facilité et de ce charme qui font les succès populaires. Ries a publié avec J.-G. Wegeler une notice (*Biographische-Notizen über Ludwig van Beethoven*; Coblentz, in-4°), trad. en partie par M. Anders (1839, in-8°) et complétement par M. A. Legentil (1862, in-8°).

Son frère, *Hubert* Ries, né à Bonn, en 1792, est un violoniste distingué. D. Denne-Baron.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*. — *Gazette musicale*. — A. Elwart, *Hist. de la Société des concerts du Conservatoire*.

RIESNER (*Henri-François*), peintre français, né le 19 octobre 1767, à Paris, où il est mort, le 7 février 1828. Il était fils de cet ébéniste de Louis XVI dont les ouvrages en marqueterie sont si recherchés aujourd'hui. Élève de Vincent et de L. David, il embrassa le métier des armes, mais des revers de fortune ayant atteint sa famille, il quitta le service pour chercher dans les arts un allégement à sa situation. Il se fit bientôt connaître comme peintre de portraits, et les nombreux ouvrages qu'il exposa depuis 1793 témoignent de sa vogue; il obtint en 1808 une médaille d'or. Après la chute de l'empire, il se rendit en Russie. Il était de retour à Paris en 1823.

L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*.

RIETER (*Henri*), peintre et graveur suisse, né à Winterthur, en 1751, mort à Berne, en 1818. Élève de Schellenberg, il peignit pendant quelque

temps le portrait; mais s'étant rendu à Dresde, il s'adonna, sous la direction de Graf, à la peinture de paysage; de retour en Suisse, il se perfectionna dans ce genre sous Aberli. Depuis 1780 il remplit l'emploi de professeur de dessin à Berne. Ses tableaux se distinguent par une touche large, un beau coloris et une étude consciencieuse de la nature; on cite comme son chef-d'œuvre un *Paysage italien*. — Rieter a aussi gravé à l'eau-forte et avec beaucoup de talent, d'après ses propres dessins, un certain nombre de *Vues* de Suisse; les unes, de petite dimension, font suite à celles d'Aberli; les autres, au nombre de huit, sont plus grandes, et forment une série à part; on y remarque surtout la *Cascade du Reichenbach* et la *Cascade du Giessbach*.

Hormayr, *Archiv.*, 1819, n° 65.

RIETSCHOOF (*Jean-Klaasz*), peintre hollandais, né à Hoorn, en 1652, mort le 3 novembre 1719. Élève de Bakhuysen, il fut un des bons peintres de marine de l'école hollandaise.

Son fils *Hendrick*, né en 1678, traita les mêmes sujets avec autant de succès; leurs tableaux sont souvent confondus.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais.*

RIEUX (*Jean* DE), maréchal de France, né en 1342, mort le 7 septembre 1417. Il s'acquit dans sa jeunesse le renom de l'un des vaillants chevaliers de son temps. Lorsque le prince de Galles alla au secours de Pierre, roi de Castille, Jean de Rieux l'accompagna, et prit part à la bataille de Madres (1367). Il s'attacha depuis au connétable du Guesclin et servit Charles V dans ses guerres. Il fut un des députés pour la paix avec la France au second traité de Guérande et l'un des chefs de l'armée envoyée au secours du comte de Flandre par Charles VI; il contribua puissamment au gain de la bataille de Rosebecq. En 1387, il s'entremit à la délivrance du connétable de Clisson, en lutte avec le duc de Bretagne, et servit activement la cause de Charles VI, lorsqu'en 1392 ce prince se rendit en Bretagne pour terminer ce différend. En récompense de ses services, il reçut, le 19 décembre 1397, la charge de maréchal de France. En 1404, il battit les Anglais descendus sur la côte française; puis il passa en Angleterre, et soutint militairement dans ce pays les vues de Louis, duc d'Orléans. Après avoir quitté sa charge de maréchal, à cause de ses infirmités (de 1411 à 1413), il y fut rétabli, et se démit une dernière fois, en 1417.

RIEUX (*Pierre* DE), plus souvent appelé *le maréchal* DE ROCHEFORT, fils du précédent, né à Ancenis, le 9 septembre 1389, mort en 1438. D'abord gouverneur de Saint-Malo pour le duc de Bretagne, il devint à vingt-huit ans maréchal de France, comme successeur de son père (12 août 1417). Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de Charles VI et de la capitale (1418), il se retrancha dans la Bastille, et vint ensuite en Berry rejoindre le dauphin. Il combattit les Anglais dans l'Angoumois et le Maine, fut fait prisonnier et rendu à la liberté moyennant rançon. En 1419 et 1420 il prit part aux siéges de Rouen et de Tours. Depuis cette époque jusqu'à sa mort il figura sous la bannière de Charles VII, dans tous les événements militaires. Pierre de Rieux servit sans éclat et plus d'une fois sans succès; mais avec une assiduité dans le devoir et une fermeté de conduite qui ne sont point de vulgaires vertus en temps de guerre civile. Vers le mois d'avril 1438, il se rendait vers le roi, qui habitait le Poitou, lorsque arrivé à Pont Saint-Maxence, il tomba dans une embuscade qui lui avait été tendue par Guillaume de Flavy (*voy.* ce nom). Fait prisonnier et traîné pendant trois mois de château en château, il succomba à une maladie épidémique. A. V—V.

Anselme, J. Chartier, Cousinot, Monstrelet. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII.*

RIEUX (*Jean IV*, sire DE), arrière-petit-fils de Jean II, né le 27 juin 1447, mort le 9 février 1518. A dix-sept ans, il suivit à la guerre du bien public le duc François II, qui le fit en 1470 maréchal de Bretagne et en 1472 lieutenant général de ses armées et capitaine de Rennes. Après avoir pris une part active aux troubles fomentés par la régente Anne de Beaujeu, il rentra dans le parti de son suzerain et assista à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Nommé, à la mort du duc, tuteur de la princesse Anne, sa fille unique, il prétendit la contraindre, par animosité contre la France, à épouser le vieux sire d'Albret. Anne, soutenue par Montauban, son chancelier, résista énergiquement, et appela les Anglais à son aide. La guerre ne fut point favorable à Jean de Rieux : forcé de lever le siége de Guérande, repoussé de Brest et de Concarneau, qu'il avait espéré de surprendre, il fit sa soumission à la jeune duchesse, et reçut en retour une forte pension et un présent de 100,000 écus. Dans la suite il se distingua en Italie et dans le Roussillon, et fortifia, selon l'expression de Brantôme, « le renom d'avoir été un bon capitaine, et pour la guerre et pour la paix ».

Son fils, *Claude*, né le 15 février 1497, suivit François I[er] dans le Milanais, et exerça la charge de maréchal à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier. Il mourut le 19 mai 1532, laissant deux filles, dont l'une, *Claude*, fut la première femme de Coligny.

Moréri, *Dict. hist.* — Lobineau, *Hist. de Bretagne.*

RIEUX (*Renée* DE). *Voy.* CHATEAUNEUF.

RIFFAULT *des Hêtres* (*Jean-René-Denis*), chimiste français, né à Saumur, le 2 mai 1752, mort à Paris, le 7 février 1826. Fils d'un médecin, il s'attacha de bonne heure à la régie des poudres et salpêtres, et devint commissaire à la poudrière du Ripault, près de Tours. En 1787 il imagina, pour éprouver le salpêtre, un moyen facile et simple, que le gouvernement s'empressa d'adopter, et en 1789 il remplaça les vaisseaux jusqu'alors en usage pour le lessivage des maté-

riaux salpêtrés par d'autres, plus appropriés à cette opération. Lorsque Berthollet annonça qu'il était possible d'augmenter la force de la poudre à tirer en employant du muriate suroxygéné de potasse (chlorate de potasse), il fabriqua l'un des premiers cent grammes de cette poudre, qu'il essaya; mais bien que l'épreuve eût dépassé ses espérances, il ne conseilla pas de s'en servir, à cause des dangers de la manipulation. Ses services multipliés le firent appeler à Paris et nommer l'un des trois administrateurs généraux des poudres et salpêtres. Lorsque le gouvernement de Louis XVIII eut confié à un directeur général pris dans le corps de l'artillerie la régie des poudres, Riffault reçut la croix d'Honneur, et se retira. On a de lui : *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon*; Paris, 1812, in-4° : composé avec Bottée de Toulmont et traduit en plusieurs langues; — *L'Art du salpêtrier*; Paris, 1813, in-4° : avec le même; — et quatre *Manuels* pour la collection Roret, entre autres le *Manuel de chimie*; Paris, 1825, 1829, in-18. Il a fait passer en français plusieurs ouvrages scientifiques anglais, tels que *Système de chimie* de Th. Thompson (1809, 9 vol. in-8° et suppl.), avec des notes de Berthollet, et *Dictionnaire de chimie* d'André Ure (1822-1824, 4 vol. in-8°).

Mahul, *Annales biogr.*, 1827. — Vergnaud-Romagnesi, dans les *Annales de la Société roy. d'Orléans*, t. VII.

RIGA. *Voy.* PIERRE DE RIGA.

RIGAL (*Jean-Jacques*), chirurgien français, né à Cussac, le 11 janvier 1755, mort à Gaillac, le 8 juillet 1823. Il termina ses études médicales à Montpellier, où il obtint en 1776 une chaire à l'École pratique d'émulation, et en 1781 il s'établit à Gaillac. Il contribua beaucoup à répandre dans le midi de la France l'usage de la vaccine, et combattit avec succès plusieurs épidémies, entre autres la suette. Il vit *vingt fois* ses travaux couronnés par les principales sociétés savantes de l'Europe. On a de lui trente-quatre *Mémoires*, dont les plus importants ont pour sujet la vaccine, l'hydrophobie, la nyctalopie, la catalepsie, le tétanos, les tumeurs chroniques, etc.

Journal d'agriculture et des sciences, t. Ier, p. 227-234.

RIGAS. *Voy.* RHIGAS.

RIGAU (1) (*Antoine*, baron), général français, né le 14 mai 1758, à Agen, mort le 4 septembre 1820, à la Nouvelle-Orléans. Après avoir servi huit ans comme simple soldat dans le régiment de Sarre-infanterie, il passa en 1788 en Belgique, et défendit la cause de la révolution jusqu'à la réunion de ce pays à la France. Avec le 10e de hussards, où il eut le rang de capitaine, il fit les campagnes de l'armée du nord, et reçut au combat de Rousselaer un coup de feu à travers la mâchoire, blessure affreuse, qui ne fut jamais cicatrisée et qui ne lui permit de parler qu'au moyen d'un procédé artificiel. Chef de brigade en 1796, il commanda le 25e de dragons dans les premières guerres de l'empire, et se signala par une rare intrépidité à Austerlitz et à Ostrolenka. Nommé général de brigade (12 janvier 1807) et baron (19 mars 1808) avec une dotation considérable, il prit encore part aux guerres d'Espagne, d'Allemagne et de France. Placé par Louis XVIII à la tête du département de la Marne, il s'empressa, dès qu'il connut le débarquement de Napoléon, de proclamer le rétablissement de l'empire, fit mettre les troupes sous les armes, et ordonna l'arrestation du duc de Bellune, qui avait tenté de s'opposer à ce mouvement militaire. Au mois de juillet 1815 Rigau se trouvait encore à Châlons-sur-Marne lorsqu'un corps de cinq mille Russes se présenta devant la ville; à la suite d'une courte, mais énergique résistance, il succomba sous le nombre, et fut fait prisonnier. De Francfort, où il avait été conduit, il vint à Saarbruck, et entretint des intelligences avec les mécontents de l'intérieur. Rayé des cadres de l'armée active, il fut en outre condamné à mort par contumace, comme coupable de trahison (16 mai 1816). L'année suivante il s'embarqua pour les États-Unis, rejoignit ses compagnons d'armes au champ d'asile (Texas), et s'établit enfin à la Nouvelle-Orléans. Napoléon, qui l'avait qualifié de *martyr de la gloire*, lui légua 100,000 fr. dans son testament.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1821. — *Fastes de la Légion d'honneur*, III. — Rigau (colonel), *Notice sur Ant. Rigau*; Paris, 1848, in-8°.

(1) Et non *Rigaud*, comme l'écrivent la plupart des auteurs.

RIGAUD (1) (*Hyacinthe*), peintre français, né à Perpignan, le 20 juillet 1659, mort à Paris, le 29 décembre 1743. Fils et petit-fils de peintre, il avait à peine huit ans lorsqu'il perdit son père, Mathias Rigaud. Envoyé à quatorze ans à Montpellier, il y suivit les leçons d'un peintre médiocre nommé Pezet, et s'aida en même temps des conseils d'Antoine Ranc, puis il alla passer quatre ans à Lyon, et en 1681 il se fixa à Paris. Aussitôt il fréquenta les cours de l'Académie, et en 1682 il remporta le premier prix de peinture. D'après le conseil de Le Brun, il renonça au voyage d'Italie, et s'adonna exclusivement au genre du portrait. La richesse de son pinceau, la noblesse un peu étudiée de ses attitudes, qui convenait si bien au goût de l'époque, la ressemblance, l'air vivant de ses portraits, le soin qu'il mettait à peindre entièrement d'après nature lui attirèrent tous les suffrages. Malgré ses habitudes laborieuses et le prix élevé qu'il demandait de ses ouvrages, il pouvait à peine suffire aux commandes. Quelques-unes de ses productions seront toujours comptées au nombre des meilleures de l'art français : ainsi ce beau portrait de Bossuet conservé au musée du Louvre, et qui a inspiré à P.-J. Drevet l'un des chefs-d'œuvre de la gravure. Admis en 1700 dans l'A-

(1) Voici, d'après son acte de baptême, ses véritables noms : Hyacinthe-François-Honorat-Pierre-André-Jean RIGAU y Ros (c'est-à-dire *Rigaud le Roux*). *Mém. inédits des académiciens*, II, 127.

cadémie royale, il ne fut reçu comme peintre d'histoire que le 26 mai 1742. Ses deux morceaux de réception, le portrait du sculpteur *Martin van den Bogaert* (Desjardins) et *Le Martyre de saint André*, font partie des collections du Louvre; le premier est bien connu par la belle gravure qu'en fit Gérard Édelinck, en 1698. Rigaud devint professeur en 1710, et recteur en 1733. En 1709 les consuls de sa ville natale l'admirent au nombre des citoyens nobles de Perpignan, et un arrêt du conseil d'État du 8 novembre 1723 confirma cet acte d'anoblissement. En 1727, Rigaud fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Cet artiste a exposé à un seul *salon*, celui de 1704; ses œuvres, reproduites par les plus fameux graveurs de son temps, ornent les principales galeries de l'Europe : le Louvre en possède neuf, le musée de Versailles un bien plus grand nombre. On ne cite guère comme ayant reçu ses leçons que Jean Ranc, fils d'Antoine, et qui épousa la nièce de Rigaud; Nicolas Desportes, neveu du peintre d'animaux, et Jean Legros, frère du sculpteur.

Son frère puîné, *Gaspard* RIGAUD, mourut le 28 mars 1705, à l'âge de quarante-cinq ans environ, étant membre agréé de l'Académie depuis 1701. H. H—N.

D'Argenville, *Vie des plus fameux peintres*. — Fontenai, *Dict. des Artistes*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des académiciens*.

RIGAUD (*Jean-Cyrille*), littérateur français, né le 28 janvier 1750, à Montpellier, où il est mort, le 29 janvier 1824. Son père, libraire aisé de cette ville, l'envoya à Genève faire ses humanités, et lui fit à son retour à Montpellier suivre les cours de médecine de l'université. Reçu docteur, il vint à Paris, où il se lia intimement avec Broussonnet, qu'il aida dans la rédaction de quelques-uns de ses ouvrages, soit en latin, soit en français. La révolution le ramena dans sa ville natale; il y fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque municipale, et devint professeur de belles-lettres au lycée. Outre des poésies languedociennes, qu'il publia conjointement avec son frère Auguste sous le titre de *Pouesias patouesas* (Montpellier, 1806, in-8°), on a de lui : *Poésies diverses* (ibid., 1821, in-12), où l'on trouve des fables, des discours et l'*Éloge de Roucher*, qu'il avait déjà publié (ibid., 1807, 1813, in-8°).

RIGAUD (*Pierre-Augustin* (1)), poëte, frère du précédent, né à Montpellier, le 29 mars 1760, mort à Brives, en avril 1835. D'abord commis chez un négociant, il entreprit ensuite pour son propre compte, avec quelques associés, le commerce d'indiennes et de mousselines. En 1815 il fut forcé, pour ne pas être victime de la réaction blanche, d'abandonner sa maison et ses affaires. Se voyant presque sans ressources, il se fixa à Paris, où il devint un des arbitres employés par le tribunal de commerce. Ces fonctions lui rendirent une certaine aisance. Après la révolution de 1830, il se retira à Brives, où il occupa ses loisirs à mettre en ordre la bibliothèque publique. On a de lui : *Las Vendemias de Pignan* (Les Vendanges de Pignan), charmant poëme, composé en 1781, et réimpr. avec de nouvelles pièces dans le recueil des *Pouesias pàtouesas* (Montpellier, 1806, in-8°); — *Poésies* (françaises); Paris, 1820, gr. in-18; — *Fables nouvelles*; Paris, 1823-1824, 2 vol. in-8° : généralement bien inventées et écrites d'un style facile et naturel; — *Contes et fabliaux*; Paris, 1825, in-32 : récits fort agréables, parmi lesquels on peut citer celui qui a pour titre : *Le Jongleur*. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis : *Fables, Contes et Poésies diverses*; Paris, 1833, 2 vol. in-16. Les œuvres languedociennes des deux frères Rigaud ont été réimpr. à Montpellier (*Obras coumplètas*; 1845, in-12). H. F.

Docum. partic.

RIGAUD *de l'Isle* (*Louis-Michel*), agronome français, né à Crest (Drôme), le 4 septembre 1761, mort à Grenoble, en juin 1826. Dès la première coalition contre la France, il partit à la tête d'un des bataillons de son département, puis servit comme simple officier du génie. Rentré dans ses foyers en 1796, il s'occupa de l'exploitation de sa propriété patrimoniale de l'Isle et de l'application des sciences physiques à l'agriculture. Il fut un des savants envoyés en 1810 à Rome pour étudier la question du desséchement des marais Pontins, et il adressa à ce sujet au ministre de l'intérieur un rapport fort étendu, qui fut discuté en conseil privé. Nommé en 1810 membre du corps législatif, devenu en 1814 chambre des députés, il y siégea jusqu'en 1815. Il a laissé des *Mémoires sur les causes de l'insalubrité de l'air*, publiés dans la *Bibliothèque universelle* (1816 et 1817), et des *Mémoires sur les engrais*, dans le recueil de la Soc. roy. d'agric. de la Drôme. Rigaud était correspondant de l'Institut.

Rochas, *Biogr. du Dauphiné*.

RIGAUD (***), physicien anglais, mort vers 1850. Professeur de physique mathématique à Oxford, il a le premier publié la correspondance complète de Newton et de Halley, et dans son *Historical Essay on the Principia*, etc., il a élucidé plusieurs points, jusqu'à présent restés obscurs, concernant la vie et les découvertes du grand homme dont l'Angleterre se glorifie à juste titre. Ainsi, il paraît certain que Newton ne connaissait pas la mesure de la terre par Picard (qui contribua tant à la découverte des lois de la gravitation universelle) avant le 11 janvier 1672, époque où cette mesure fut communiquée à la Société royale de Londres; et dans une lettre à Halley, en date de 1686, il reconnaît lui-même qu'il avait déduit la fameuse loi du carré des distances des lois de Kepler il y avait environ vingt ans, c'est-à-dire en 1666. X.

Brewster, *Memoirs of the life of sir Isaac Newton*.

(1) Il était plus connu sous le nom d'*Auguste*.

RIGAULT (*Nicolas*), en latin *Rigaltius*, érudit français, né en 1577, à Paris, mort en août 1654, à Toul (Lorraine). Il était fils d'un médecin. Ses grandes dispositions pour l'étude, ses succès dans le collége des jésuites, qui cherchèrent vainement à l'attirer dans leur compagnie, et quelques pièces de vers latins imprimées en 1596 à Poitiers, pendant qu'il y suivait les cours de droit, lui ont donné des droits à figurer dans la galerie des érudits précoces; du moins Baillet et Klefeker en ont jugé ainsi. De retour à Paris, il fréquenta le barreau, et, s'il faut en croire le *Menagiana*, il fut un fort méchant avocat. Le goût particulier qu'il avait pour les lettres lui procura l'amitié de Scévole de Sainte-Marthe; le célèbre de Thou ne se contenta pas d'en faire le compagnon de ses études; il lui donna en mourant des marques de sa considération en le chargeant de veiller à l'éducation de ses enfants. Ce fut du reste par l'intermédiaire de ce grand magistrat qu'il partagea avec Casaubon la garde de la Bibliothèque du roi et qu'il lui succéda après sa mort (1614). Il rendit au public un service considérable en mettant en ordre les manuscrits de cet établissement et en en rédigeant de sa main un *Catalogue* en 2 vol. in-fol. qui existe encore. Lors de la création du parlement de Metz (1633), il y obtint une charge de conseiller; il eut aussi la commission de procureur général près la chambre souveraine de Nancy, et fut depuis intendant de la province de Metz. Rigault eut la double réputation d'un profond érudit et d'un excellent magistrat; son savoir était fort étendu, sa critique ingénieuse, mais il avait du penchant au paradoxe, et l'on cite parmi ses opinions singulières celle où il soutient, contre le commun préjugé, que Jésus était dépourvu de tous les avantages physiques. Nous citerons parmi ses nombreux ouvrages : *Asini aurei asinus, sive de scaturigine onocrenes*; 1596, in-12 : l'exemplaire de la Biblioth. imp. est regardé comme unique; — *Satyra Menippea somnium; Biberii curculionis parasiti mortualia; accessit Asinus*, etc.; Poitiers, 1596, in-8°, et 1600, in-12 : cette satire n'a pas été composée, comme l'a cru Bayle, contre le fameux parasite Montmaur, encore inconnu à cette époque; elle est plus connue sous le titre de la 3ᵉ édit. : *Funus parasiticum* (Paris, 1601, in-4°); et a été insérée dans plusieurs recueils et dans l'*Histoire de Montmaur*, t. Iᵉʳ; — *De verbis quæ in Novellis constitutionibus post Justinianum occurrunt, glossarium mixobarbarum*; Paris, 1601, in-4° : ouvrage rare et curieux; — *Vita S. Romani, archiep. Rhotomagensis*; Rouen, 1609, 1652, in-8°; — *Accipitrariæ rei scriptores nunc primum editi; accessit liber de cura canum, gr. lat.*; Paris, 1612, in-4° : recueil recherché; — *Rei agrariæ scriptores*; Paris, 1613, in-4° : les notes ont été reproduites dans l'édit. de Goes, Amst., 1674; — *Apologeticus pro Ludovico XIII*; Paris, 1626, in-4°; — *Vita Petri Puteani* (Dupuy); Paris, 1652, 1653, in-4°. On lui doit des *éditions* annotées de Phèdre (1599, in-12), Martial (1601, in-4°), Tertullien (1634, 1641, in-fol.), Minutius Felix (1643, in-4°), saint Cyprien (1649, in-fol.), et Commodien (1650, in-4°), ainsi que des *traductions* latines, assez négligées, d'Onosander (1599, in-4°) et des *Onéirocritiques* (1603, in-4°). Enfin il a ajouté trois livres à l'*Histoire* du président de Thou (années 1607 à 1610), et cette continuation a paru dans l'édit. de Londres, 1733, et dans la version française. P. L.

Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclésiast.* — Baillet, *Enfants célèbres*. — Moréri, *Dict. hist.* — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mémoires*, XXI. — Perrault, *Hommes illustres*.

RIGAULT (*Hugues*), poëte latin, né le 5 avril 1707, à Paris, mort le 28 décembre 1785, était curé de Saint-Pierre de Naze, dans le diocèse d'Auxerre. Émule de Coffin et de Le Beau, il composa beaucoup de vers latins, qu'il se bornait à communiquer à ses amis; l'un d'eux, A.-E. Frappier, se fit l'éditeur de son poëme intitulé *Sanctæ Autissiodorensis ecclesiæ fastorum carmen lib. XII* (Auxerre, 1791, in-8°).

Feller, *Dict. hist.*

RIGAULT (*Ange-Hippolyte*), professeur et écrivain français, né le 2 juillet 1821, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 21 décembre 1858, à Évreux. Son père occupait à Saint-Germain l'emploi de secrétaire de la mairie. Ses études, qu'il acheva au collége de Versailles, furent très-brillantes : il remporta au concours général de 1840 le prix d'honneur de discours latin. On l'avait destiné au barreau; la mort de son père le décida à entrer dans l'enseignement. Il fut admis le second à l'École normale (5 novembre 1841) et reçu le premier au concours de l'agrégation des lettres (1844). Après avoir enseigné la rhétorique à Caen, il fut rappelé à Paris, et chargé d'une chaire au collége Charlemagne. Il allait rejoindre l'École d'Athènes lorsqu'il fut choisi comme précepteur du comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours (juin 1847). Après la révolution de Février, il suivit son élève à Claremont. Rappelé en France par le désir de vivre auprès des siens (août 1848), il fut nommé professeur de seconde et ensuite de rhétorique à Versailles (1850). Il écrivit en 1852 ses premiers articles dans la *Revue de l'Instruction publique*, dont il eut la direction littéraire. D'excellents articles, entre autres sur *la Question des spectacles* et *le Roman chrétien*, où se montrait une critique utile et brillante à la fois, le firent entrer au *Journal des Débats* (octobre 1853), à peu près vers le même temps où il obtenait la chaire de rhétorique au lycée Louis-le-Grand (31 août 1853). Il soutint le 29 novembre 1856 des thèses de doctorat (*la Critique littéraire de Lucien* et l'*Histoire de la querelle des anciens et des modernes*) avec un tel éclat, que ses juges lui dirent en le re-

cevant : « Vous donnez une fête à l'université. » Agréé quelques jours après comme suppléant du cours d'éloquence latine au Collége de France, il fit sur les pères de l'Église une suite de leçons substantielles, où il savait prendre les tons les plus variés, en conservant une élégance soutenue. Mis en demeure par le ministre de quitter la rédaction des *Débats*, il préféra renoncer à l'enseignement supérieur, et profita de ses loisirs pour écrire des *Revues de quinzaine* (du 26 novembre 1857 au 28 octobre 1858) où il développait surtout les réflexions morales que l'écrit du jour lui suggérait, avec le piquant enjouement d'un causeur de bonne compagnie. Au retour d'un voyage en Suisse, il se rendit à Évreux, dans la famille de sa femme. C'est là que, vers la fin d'octobre, il ressentit les premières atteintes du mal qui allait l'emporter. Un jour, pendant qu'il écrivait, sa mémoire se troubla, il perdit le fil de ses idées; une tristesse insurmontable s'empara de lui. Tout travail d'esprit lui fut défendu. Malgré ces précautions, le mal s'aggrava; une crise survint, qui l'emporta à trente-sept ans, victime du travail excessif et de l'activité dévorante d'esprit auxquels il s'était livré. Son *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* a été couronnée par l'Académie française. Ses meilleures *Revues de quinzaine* ont été réunies sous le titre de *Conversations littéraires et morales*; Paris, 1859, in-18. Il a encore donné une édition d'Horace, précédée d'une étude complète sur le poëte (Paris, 1856, in-18). G. R.

Paul Mesnard, *Notice*, à la tête des *Conversat. littér.* — *Journal des Débats*, déc. 1858.

RIGBY (*Édouard*), physiologiste anglais, né à Norwich, en 1747, mort le 27 octobre 1821. Il fonda, en 1786, une société médicale de bienfaisance dans sa ville natale, et s'est fait connaître par une théorie particulière de la production de la chaleur animale. D'après cette théorie, développée dans un ouvrage spécial (*Essay on the theory of the production of animal heat*; Lond., 1785, in-8°), la chaleur animale est produite en partie dans les poumons, en partie dans l'estomac. Cet organe passe même pour le principal siége de la calorification. L'état de santé consiste, selon Rigby, dans un équilibre parfait entre la production et la perte de la chaleur; dès que cet équilibre est troublé, on voit naître un grand nombre de maladies, caractérisées surtout par un appauvrissement du sang. Outre de nombreux articles publiés dans le *Gentleman's Magazine* et d'autres recueils, on a de lui un *Traité sur l'hémorragie utérine*, 6e édit., 1775, in-8°; — *De l'usage du quinquina*, etc; 1785, in-8°; — avec F. Blaikie, *Helkham et son agriculture*; 1819; trad. en français par Molard. X.

Fischer, *Gesch. der Physik*, t. VII, p. 612. — *Annual Biography*, 1822.

RIGEL (*Henri-Joseph*), compositeur allemand, né le 9 février 1741, à Wertheim (grand-duché de Bade), mort en mai 1799, à Paris. Il reçut des leçons de Jomelli. Étant venu à Paris, il y acquit de la réputation comme professeur de clavecin et comme compositeur; ses sonates et symphonies furent applaudies à l'hôtel de Soubise, et ses oratorios au concert spirituel, surtout celui de *La Sortie d'Égypte*, qui reçut les applaudissements de Gluck. Il devint professeur à l'École de chant et au Conservatoire, où ses principes d'harmonie furent adoptés. On a aussi de lui plusieurs pièces de théâtre.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

RIGHETTI (*Francesco*), littérateur italien, né en 1779, à Turin, où il est mort, le 17 octobre 1828. C'était un acteur du premier ordre; il joua sur les principaux théâtres de l'Italie, et excella dans le genre comique. Son *Teatro italiano* (Turin, 1826-1827, 3 vol. in-8°) contient quelques bonnes pièces, remplies de bon sens et de saillies.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl.

RIGNY (*Henri* Gauthier, comte de), amiral français, né à Toul, le 2 févr. 1782, mort à Paris, le 7 novembre 1835. L'émigration de ses parents le laissa, à l'âge de dix ans, ainsi que ses frères, sans autre appui que celui d'une sœur de seize ans, qui se mit de suite à la hauteur de sa tâche; elle se fit leur institutrice, et pour cela aborda elle-même des études qui n'étaient pas de son sexe. L'application du jeune Henri la récompensa de ses soins. En 1798, il entra dans la marine en qualité de novice; mais grâce à quelques protections, il put continuer à terre ses études spéciales. Bientôt il fut en état de passer son examen, et fut reçu aspirant de 2e classe. Embarqué dès lors, il fit plusieurs campagnes contre les Anglais. En 1803, lors de la formation du camp de Boulogne, il commanda une corvette à titre d'enseigne. En 1806 et en 1807, les marins de la garde ayant été incorporés dans les cadres de l'armée de terre, il fit les campagnes de Prusse, de Pologne et de Poméranie, assista à la bataille d'Iéna et à celle de Pultusk, ainsi qu'aux siéges de Stralsund et de Graudentz. En 1808, son corps étant dirigé sur l'Espagne, le jeune Rigny devint aide de camp du maréchal Bessières, et prit part à la bataille de Rio-Seco et au combat de Sommo-Sierra, où il fut blessé. Nous le retrouvons encore à Wagram, en 1809. Dans cette année, il fut fait lieutenant de vaisseau, et en 1811 capitaine de frégate. Mais ce ne fut qu'en 1816 qu'il devint capitaine de vaisseau, par la protection du baron Louis, son oncle. Cinq ans plus tard, en 1822, il commanda les forces navales réunies dans les mers du Levant, et il remplit la difficile mission de faire respecter notre pavillon, déconsidéré dans ces parages par les doubles insultes des pirates grecs et des pirates turcs. Par ses soins, la police de la navigation est fixée dans tout l'Archipel, et les deux nations grecque et turque, alors en guerre, trouvent

également à bord des bâtiments français abri et protection contre leurs mutuelles fureurs : aussi put-il écrire avec vérité à sa sœur, qu'il était « le juge de paix de ce canton », en parlant de la Grèce. Le grade de contre-amiral fut, en 1825, le prix du courage et de l'humanité du capitaine de Rigny. Deux ans après, au mois de septembre 1827, la France, la Russie et l'Angleterre s'étant unies pour proclamer l'indépendance de la Grèce et pour fixer sa position vis-à-vis de la Sublime Porte, cette dernière puissance refusa d'accéder aux propositions qui lui furent adressées à cet égard. La bataille de Navarin en fut la suite. Cette victoire éclatante valut au commandant de la flotte française le titre de vice-amiral et la croix des ordres du Bain et de Saint-Alexandre-Newski. Après avoir présidé à l'évacuation de la Morée, l'amiral de Rigny revint en France, en 1829, et fut nommé comte et préfet maritime à Toulon. A l'avénement du ministère Polignac, le 8 août 1829, on lui offrit le portefeuille de la marine, qu'il n'accepta pas ; il alla reprendre le commandement de la flotte du Levant, où il resta jusqu'en sept. 1830, époque où l'altération de sa santé le rappela à Toulon. Il reçut alors le titre de membre du conseil d'amirauté, puis la décoration de grand officier de la Légion d'honneur, et enfin, le 13 mars 1831, il fut appelé par le roi Louis-Philippe au ministère de la marine. En même temps il recevait, comme député, les doubles suffrages des départements de la Meurthe et du Pas-de-Calais. Son passage aux affaires ne fut pas perdu pour les officiers de marine, dont il régla l'avancement et les pensions, ni pour les colonies, dont la législation lui dut de grandes améliorations. Porté, le 4 avril 1834, au ministère des affaires étrangères, il s'acquitta de ses nouvelles fonctions avec le même zèle dont il avait fait preuve à la marine, et le conserva pendant une année, sauf une interruption de quelques jours, en novembre 1834. Le 12 mars 1835, il résigna avec satisfaction son portefeuille entre les mains du duc de Broglie, et ne conserva que le titre de ministre d'État avec l'entrée au conseil. Sa santé lui faisait sans doute un devoir de songer au repos ; cependant, au mois d'août, il crut devoir accepter encore une mission à Naples, et à peine de retour, à la fin d'octobre, il ressentit les cruelles atteintes du mal qui l'emporta rapidement, à l'âge de cinquante-trois ans.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, IV. 2ᵉ p. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.*, suppl.

RIGOLEY DE JUVIGNY (*Jean-Antoine*), littérateur français, né en Bourgogne, mort à Paris, le 21 février 1788, dans un âge avancé. Issu d'une bonne famille de robe, il se fit recevoir avocat à Paris, et fréquenta le barreau. L'affaire qui le tira de l'obscurité fut celle de Travenol, violon de l'Opéra, mis en jugement pour avoir colporté des libelles contre Voltaire. Rigoley attaqua Voltaire, pour défendre son client ; ses attaques eurent près des ennemis des philosophes un succès qui lui tourna la tête ; il s'imagina qu'il était de force à troubler la gloire du grand écrivain, et ne cessa plus de lancer contre lui des traits satiriques, le mettant fort au-dessous de Crébillon et même de Piron. Voltaire dédaigna Rigoley ; mais La Harpe le maltraita fort en plus d'une occasion. S'il avait quelque érudition, elle était fort restreinte ; comme écrivain, il a l'esprit lourd, un style assez correct, mais sans vie ni couleur. Il mourut conseiller honoraire au parlement de Metz et membre de l'Académie de Dijon. Il a été utile aux érudits, en rééditant les *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Maine et de du Verdier, *avec des Remarques historiques et littéraires* (1772, 6 vol. in-4°) ; ses remarques sont empruntées à Niceron, à Goujet, à La Monnoye, au président Bouhier et à Falconet. Il a donné des éditions très-défectueuses des *Œuvres choisies* de La Monnoye (1769, 3 vol. in-12), et des *Œuvres* de Piron (1776, 7 vol. in-8°). On a aussi de lui des pièces de vers fort médiocres, le *Nouveau Mémoire pour l'âne de Jacques Fréron, blanchisseur à Vanves*, plaisanterie contre les philosophes, et un *factum* sur la *Décadence des lettres et des mœurs*, qu'il ne manque pas d'attribuer aux principes de Voltaire.

La Harpe, *Cours de littérature*. — *Correspondance* de Grimm. — Sabatier, *Les trois Siècles*.

RIGORD, chroniqueur français, né en Languedoc, mort en 1207, à l'abbaye de Saint-Denis. Après avoir exercé la profession de médecin dans sa patrie, il voyagea, et, prenant le monde en dégoût, il entra au monastère de Saint-Denis, où il reçut les ordres. Il y continua vers 1190 la *Vie de Philippe-Auguste*, car il fait entendre qu'il l'avait commencée auparavant, et qu'il n'avait pu la continuer à cause de sa pauvreté ; mais au bout de dix ans de travail son ouvrage lui déplut, au point qu'il résolut de le détruire ou de ne le laisser paraître qu'après sa mort. Pour lui donner du courage, Hugues, abbé de Saint-Denis l'engagea à dédier son livre au fils même du roi, à Louis VIII. Le roi nomma l'auteur son chronographe en titre. L'histoire de Rigord n'embrasse que les vingt-huit premières années du règne de Philippe-Auguste, en s'arrêtant à 1207 ; elle a été achevée par Guillaume le Breton, l'auteur de la *Philippéide*. Rigord avait une belle imagination, mais inquiète, superstitieuse, intolérante même, croyant aux songes, aux présages, avec beaucoup de vivacité, mais peu de critique. FR. MONNIER.

P. Pithou, *Scriptores coætanei duodecim*. — Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*. — Don Brial, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, XVIII. — M. Guizot, *Coll. de Mémoires relat. à l'hist. de France*.

RIGORD (*Jean-Pierre*), antiquaire français, né le 28 janvier 1656, à Marseille, où il est mort, le 20 juillet 1727. Il abandonna le commerce, auquel on l'avait destiné, pour aller étudier à Paris, où il prit le grade de bachelier. Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de re-

venir à Marseille, il y remplit les emplois de commissaire de la marine et de subdélégué de l'intendant. En 1722 il reçut le cordon de Saint-Michel avec des lettres de noblesse. Il avait formé une belle collection de médailles et d'antiques, qui fut acquise par le président Lebret. Plusieurs dissertations de lui ont été insérées dans les *Mémoires de Trévoux*.

Mémoires de l'Académie de Marseille, t. Ier.

RIGUET (*François* DE), historien français, mort en 1699, à Nancy. Ayant fait profession chez les religieux de Prémontré, il fut abbé de Jovilliers, résigna en 1658 son abbaye, et devint gouverneur du prince Charles de Lorraine, depuis Charles V, pour lequel il brigua en 1673 la couronne de Pologne. Il obtint de ce dernier la grande prévôté de Saint-Diez, ainsi que les prieurés de Flavigny et de Chatenoy. On a de lui : *Système chronologique des évêques de Toul jusqu'à Charlemagne*; Nancy, 1701, in-4o; — *Histoire de l'église de Saint-Diez*; Saint-Diez, 1726, in-12 : publiée par les soins et sous le nom de J.-C. Sommier, archevêque de Césarée.

Calmet, *Bibl. lorraine*. — *Annales ord. Præmonstratensis*, I, 927.

RILÉEF (*Konrad*), poëte russe, né vers la fin du siècle dernier, pendu le 25 juillet 1826, à Saint-Pétersbourg. Il appartenait à une famille plus noble qu'aisée. Élevé au premier corps des cadets, il fut sous-lieutenant dans l'artillerie, et quitta le service à cause d'une épigramme dirigée contre le comte Araktchéef, le favori d'Alexandre Ier. Élu par la noblesse de Saint-Pétersbourg assesseur à la chambre criminelle de cette capitale, il accepta ensuite l'emploi lucratif de gérant de la Compagnie russe-américaine. Initié en 1820 à l'*Union du bien public*, il devint le plus ferme comme le plus prudent des trois directeurs de cette société secrète, qui comptait parmi ses adhérents les plus beaux noms de l'empire. Selon M. Schnitzler, il alliait la plus haute intelligence à toutes les qualités de l'homme de cœur. Ayant des principes plutôt que des passions, il agissait par réflexion, d'après des théories, des idées abstraites si l'on veut, mais avec désintéressement et comme pour remplir un devoir. Démocrate par penchant et grand admirateur de la constitution des États-Unis, il admettait toutefois la monarchie et visait à transformer l'autocrate en empereur constitutionnel. On sait qu'à la mort d'Alexandre, les libéraux russes crurent le moment opportun de faire prévaloir leurs idées. Riléef fut l'âme de cette tentative dont le prince Serge Troubetzkoi fut le chef nominal. « Je savais d'avance, a-t-il déclaré, que cette entreprise me perdrait, mais je n'ai pu voir plus longtemps ma patrie sous le joug du despotisme : la semence que j'y ai jetée germera, n'en doutez pas, et fructifiera plus tard. » Après avoir subi une détention rigoureuse, Riléef fut condamné, sans débats contradictoires, conjointement avec quatre de ses confrères (1), au supplice de l'écartellement, commué en celui de la pendaison. Il s'y prépara avec autant de piété que de courage. Maladroitement lancé par le bourreau, il tomba dans le trou béant sous la potence. Meurtri par cette chute, il se releva et remonta d'un pas encore plus décidé les degrés de l'échafaud, en laissant seulement échapper cette plainte : « Il sera donc dit que rien ne me réussira, pas même la mort ! »

Les poésies de Riléef sont peut-être ce que la littérature russe du commencement de ce siècle a produit de plus chaleureux et de plus entraînant. Elles viennent d'être réunies à Leipzig. Pce A. G—N.

Rapport de la commission d'enquête à l'empereur Nicolas; Paris, 1826. — Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*. — Korff (De), *L'Avénement au trône de l'empereur Nicolas*. — Herzen, *Le 14 décembre 1825*; Londres, 1858. — *Mémoires du prince Eugène Obolenski*; Paris, 1862.

RILEY (*John*), peintre anglais, né en 1646, à Londres, où il est mort, en 1691. Il eut pour maîtres dans son art Fuller et Zoust, mais il adopta van Dyck pour modèle, et fut un des plus dignes émules de Lely. Après la mort de ce dernier (1680), et malgré la concurrence des artistes hollandais, il obtint auprès du public l'estime que méritaient ses ouvrages, remarquables par une exactitude scrupuleuse et la beauté des draperies. En mettant Dobson à part, il est regardé comme le premier Anglais qui ait avant Reynolds excellé dans le portrait. Ceux qu'il a peints d'après Charles II, Jacques II et Marie de Modène, Guillaume III et Marie II, sont des morceaux achevés, ainsi que ceux de l'évêque Burnet et du docteur Busby; mais le portrait du chancelier North passe pour son chef-d'œuvre. Riley succéda à Lely dans la charge de peintre du roi. L'un de ses élèves, Jonathan Richardson, épousa sa nièce.

Un peintre du même nom, RILEY (*Charles-Reuben*), né à Londres, eut pour maître John Mortimer. Il remporta en 1778 la médaille d'or, dans le concours de l'Académie royale, pour son tableau à l'huile du *Sacrifice d'Iphigénie*. Il décora plusieurs châteaux en Angleterre et en Irlande. Doué d'une imagination féconde et possédant une extrême habileté de main, il exécuta pour les libraires un très-grand nombre de vignettes, et tint une école de dessin. Il mourut en 1798, à Londres.

Walpole, *Anecdotes of painting*.

RILLI (*Jacopo*), biographe italien, né à Florence, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était avocat. Placé avec le titre de consul à la tête de l'Académie florentine, il fit paraître, sur l'ordre du grand-duc Cosme III, le recueil intitulé *Notizie degli uomini illustri dell' Academia fiorentina* (1700, in-4o), et

(1) Pestel, Bestoujef, Mouravief et Kakhovski.

qui est probablement en grande partie l'œuvre du savant Magliabecchi.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VIII.

RIMINI (*Bartolommeo da*). *Voy.* CODA.

RINALDI (*Odorico*), historien italien, né en 1595, à Trévise, mort le 22 janvier 1671, à Rome. Après avoir terminé ses études à Parme, il entra dans l'oratoire de Saint-Philippe de Neri (1618), et en fut élu à deux reprises différentes le supérieur général. Chargé par cette congrégation de continuer les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, il s'acquitta de ce soin avec autant d'érudition que d'exactitude, sans négliger les œuvres de piété et la direction des consciences; il reprit ce grand travail à l'année 1198, et le conduisit en dix volumes jusqu'à l'année 1565 (Rome, 1646-1677, t. XIII à XXII, in-fol.), et compila en outre un *Abrégé* de l'ouvrage entier (ibid., 1669, in-fol., et 1670, 3 vol. in-4°). Bien qu'inférieur à celui de Baronius, le travail de Rinaldi se recommande par une sage méthode, un style élégant jusqu'à la recherche, et de profondes connaissances dans l'histoire ecclésiatique.

Mansi, *Baronii Annales*, t. Ier. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VIII.

RINCK ou **RINK** (*Frédéric-Théodore*), orientaliste allemand, né le 8 avril 1770, à Slave, en Poméranie, mort le 27 avril 1811. Il parcourut, de 1789 à 1792, l'Allemagne et la Hollande, et devint, en 1797, professeur de théologie à Kœnigsberg. Ses principaux ouvrages sont : *Abulfedæ Tabulæ quædam geographicæ et alia ejusdem argumenti specimina*; Leipzig, 1791, in-8°; ouvrage extrait des manuscrits arabes de la bibliothèque de Leyde; — *Macrizi Historia regum islamiticorum in Abyssinia*, etc., d'après un manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde; ibid., 1790, in-4°; — *De linguarum orientalium cum græca mira convenientia*; Kœnigsberg, 1788, in-4°. X.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

RINCON (*Antonio* DEL), peintre espagnol, né à Guadalaxara, en 1446, mort à Séville, en 1500. Le premier, il abandonna la manière gothique, donna de la rondeur à ses formes, un caractère et des proportions à ses personnages, une certaine perspective à ses fonds. Il avait été en Italie très-probablement, et y avait pris les leçons d'Andrea del Castano et du Ghirlandajo, dont il imitait la manière. Rincon opéra une révolution complète dans l'art espagnol. Ferdinand et Isabelle firent grand cas de son mérite; ils le créèrent chevalier de Santiago et l'attachèrent à leur cour. Il exécuta les portraits de ces souverains qui se voient encore dans l'église de Los Reyes à Tolède. Il décora en 1480 avec Pierre Berruguette la basilique de cette ville. Son chef-d'œuvre se voit dans l'église de Robledo de Chavela : il consiste en dix-sept tableaux représentant l'*Histoire de la Vierge Marie*.

Son fils et son élève *Fernand* DEL RINCON décora, avec Jean de Bourgogne, le grand maître autel de la cathédrale de Tolède. A. DE L.

Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Palomino, *El Museo pictorico*. — Pons, *Viage artistico en España*.

RING (*John*), chirurgien anglais, né en 1752, mort le 7 décembre 1821, à Londres. Élève du célèbre Pott, il pratiqua la chirurgie à Londres, et mit beaucoup de zèle à propager la vaccine. Ses principaux écrits sont : *Treatise on the cow-pox, containing the history of vaccine inoculation*, etc.; Londres, 1801-1803, 2 vol. in-8°; — *The Beauties of the* Edinburgh Review; ibid., 1807, in-8°; — *Treatise on the gout*; ibid., 1811, in-8°; — *Translation of the works of Virgil*; ibid., 1820, 2 vol. in-8°, en partie originale, en partie extraite des traductions de Dryden et de Pitt.

Gentleman's Magazine, 1822.

* **RING** (*Maximilien* DE), historien français, né à Bonn, le 27 mai 1799. Son père, originaire d'Alsace, était colonel. Après avoir été élevé en France, il passa en 1815 en Allemagne, s'y adonna à l'étude approfondie de l'archéologie et des beaux-arts, et publia en français plusieurs ouvrages, remarquables par le savoir et l'exactitude des recherches. Il est rentré en France depuis 1848. Il est depuis 1845 correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques. Nous citerons de lui : *Vues pittoresques des vieux châteaux du grand-duché de Bade*; Bade, 1829, in-fol., avec 52 pl. lithographiées d'après les dessins de l'auteur; — *Description du château de Tubingue*; Paris, 1835, in-8°; — *Établissements celtiques dans le sud-ouest de l'Allemagne*; Fribourg, 1842, broch. in-8°, avec carte et planche; — *Histoire des Germains depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne*; Paris, 1850, avec carte; — *Etablissements romains du Rhin et du Danube, principalement dans le sud-ouest de l'Allemagne*; Paris, 1852-1853, 2 vol. in-8°, avec carte; ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions; — *Essai sur la Rigsmaal-Saga et sur les trois classes de la société germanique*; Paris, 1854, in-12; — *Les Tombes celtiques de la Souabe et de l'Allemagne*, avec 3 planches; — *Les Tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hubelwaeldèle*; Paris, 1858, in-8° et in-fol., pl.; — *Histoire des peuples opiques*; Paris, 1859, in-8°. L'hagiographie a particulièrement occupé M. de Ring. On lui doit des dissertations curieuses sur les légendes de saint Georges, de saint Michel, de sainte Marguerite, de saint Denis, de saint Hippolyte, de saint Roch, de sainte Foi, sainte Espérance et sainte Charité, filles de sainte Sapience; le *Navigium Fortunæ* fait partie de cette partie de cette série d'études publiées séparément. On ferait également une longue liste des dissertations du même auteur sur les curiosités de l'art. F. D.

Doc. particuliers.

RINGELBERGH (*Joachim* STERCK VAN), humaniste flamand, né vers 1499, à Anvers, mort vers 1536. Après avoir passé quatre ou cinq ans à la cour de l'empereur Maximilien, il alla terminer ses études à Louvain. Puis il se mit à voyager, tant pour s'instruire que pour communiquer aux autres ce qu'il avait appris : ce fut ainsi qu'il parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et la France. Il professa avec succès le grec, l'astronomie, les belles-lettres, et reçut un excellent accueil à Orléans et à Lyon; partout où il s'arrêta il se fit des amis; Érasme et Oporin furent de ce nombre, ainsi que André Hyperius, qui prononça devant le parlement de Paris une harangue à sa louange. C'était un homme singulier, passionné pour la gloire et méprisant les richesses. Il avait formé le dessein de composer jusqu'à mille ouvrages, dont il aurait nommé l'ensemble *chilias;* mais il ne dépassa point la trentaine, et ce qu'on a de lui a été réuni sous le titre de *Lucubrationes vel potius absolutissima* κυκλοπαιδεία (Anvers, 1529, in-8°; cinq éditions). On y trouve des idées originales exprimées dans un style pur et élégant.

Niceron, *Mémoires*, XLIII. — Paquot, *Mém.*, IV.

RINGHIERI (*Francesco*), poëte italien, né en 1721, à Imola, où il est mort, le 7 octobre 1787. En prononçant ses vœux dans la congrégation des Olivétains, il changea le prénom d'*Ulisse* en celui de Francesco. Il a écrit et publié à différentes époques un certain nombre de tragédies, dont il empruntait souvent le sujet à l'Écriture sainte; reçues avec applaudissements, par les gens peu instruits, elles pèchent toutes par le défaut d'intérêt, bien qu'on y rencontre de l'érudition et quelques scènes agréables. Le *Théâtre* du P. Ringhieri a été l'objet de trois publications : la première, faite en 1775, à Venise, est la plus incomplète; la seconde (Milan, 1778-79) est en 5 vol.; la dernière, soignée par Zatta, en a 8 (Venise, 1788-89), et contient 24 pièces, parmi lesquelles on distingue *Ciro, re di Persia*, représentée en 1770, à Bologne, et *Il Diluvio*.

Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*. — Tipaldo, *Italiani illustri*, V.

RINGGLI ou **RINGLY** (*Gotthard* ou *Godefroi*), peintre suisse, né à Zurich, en 1575, mort en 1635. On ignore sous quels maîtres il se forma. Il passa une grande partie de sa vie à Berne, dont il fut chargé de décorer plusieurs monuments; il y reçut le droit de bourgeoisie. Parmi ses compositions, remarquables par la correction du dessin et une exécution magistrale, nous citerons les trois tableaux relatifs à l'histoire de la fondation de Berne, au palais du sénat de cette ville; les *Saisons*, peintes à fresque sur le clocher de la cathédrale de Berne; à la bibliothèque de Zurich, *La Religion et La Liberté soutenant les armes de la ville; Job sur son fumier*. Il a laissé plusieurs dessins de la plus belle composition, entre autres une *Mise au tombeau*, qui a quelquefois été prise pour l'œuvre du Tintoret, et il a gravé à l'eau-forte un certain nombre de planches.

Sandrart, *Teutsche Akademie*. — Füssli, *Geschichte der besten Künstler in der Schweiz*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

RINGMANN (*Matthias*), humaniste allemand, né vers 1482, à Schlettstadt, où il est mort, en 1511. Disciple de Wimpheling, il termina ses études à Paris, et enseigna le latin à Saint-Dié, et depuis 1509 à l'école de sa ville natale. On a de lui : *Passio Domini nostri;* Strasbourg, 1508, in-fol., pl.; rare (*voyez* le *Catalogue* de La Vallière, t. I, n° 460 et 461); — *Grammatica figurata;* Saint-Dié, 1509, in-4° : curieux ouvrage, décrit dans le *Magasin encyclopédique* (t. V), et conçu d'après une méthode analogue à celle inventée peu de temps auparavant par Murner; — *Instructio in cartam itinerariam Martini Hilacomili, cum luculentiori Europæ ipsius enarratione;* Strasbourg, 1511, in-4°; — une traduction allemande des *Commentaires* de Jules César; Strasbourg, 1508, in-fol., plusieurs fois réimprimée.

Frise, *Bibl. gesneriana*. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

RINK (*Euchaire-Gottlieb*), historien allemand, né le 11 août 1670, à Stotteriz (Saxe), mort à Altorf, le 9 février 1745. Après avoir été précepteur du comte de Lœwenstein-Wertheim, il fut envoyé à Vienne pour défendre devant le conseil aulique les intérêts de la noblesse immédiate (1700). Il enseigna depuis 1707 diverses matières de droit à l'université d'Altorf. En 1739 il devint membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *De veteris numismatis potentia et qualitate*; Leipzig, 1701, in-4°; ouvrage qui, selon la remarque de Banduri, fit époque dans la science numismatique; — *Leopolds des Grossen Leben* (Vie de l'empereur Léopold le Grand); Cologne, 1708, 1713, 2 vol. in-8°; — *Ludwigs des XIV Leben* (Vie de Louis XIV); Leipzig, 1708, 1709, 4 vol. in-8°; — *Das verwirrte Pohlen* (Les troubles de Pologne); ibid., 1711, in-8°, pl.; — *Josephs Leben* (Vie de l'empereur Joseph); Cologne, 1712, in-8°. Le catalogue de sa belle bibliothèque fut publié en 1747, par Glafey; celui de son cabinet de médailles parut à Leipzig, 1766, in-8°.

Will, *Lexikon*, et le *Suppl.* de Nopitsch. — Hirsching, *Handbuch*. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

RINMANN (*Seven*), minéralogiste suédois, mort à Eskilsinna, le 20 décembre 1792, à soixante-treize ans. Il était membre de l'Académie des sciences de Stockholm et inspecteur des mines de la province de Roslagen. Parmi ses écrits on remarque : *Sur l'amélioration de la fabrication du fer et de l'acier;* Stockholm, 1772, in-8° (en suédois); — *Essai d'une histoire du fer;* Stockh., 1782, 2 vol. in-4°; trad. en allem., Berlin, 1785; — *Borgwerks-Lexikon* (Dictionnaire des mines); ibid., 1788, 2 vol. in-4°; — des *Mémoires* dans la collection de l'Acad. de Stockholm.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

RINUCCINI (*Alamanno*), érudit italien, né en 1426, à Florence, où il est mort, en 1504. Sa famille était ancienne et illustre. Il occupa des charges publiques, et en 1495 il fit partie de la commission chargée de gouverner pendant les troubles. Ce fut un des hommes les plus savants de son temps. Il eut pour maître Argyropoulo dans la langue grecque, et s'y rendit fort habile, ainsi que le témoignent les traductions qu'il a laissées d'après Philostrate et Plutarque. Sa version latine de la *Vie d'Apollonius de Tyane* est la première que l'on connaisse : publiée d'abord à Bologne, par les soins de Beroaldo l'ancien, puis à Venise, 1502, in-fol., elle a été insérée dans l'édition d'Olearius; Leipzig, 1709, in-fol.

Poccianti, *Catalogus script. florentinorum*. — Negri, *Florentini scrittori*. — A. Zeno, *Diss. Voss.*, II, 199. — Niceron, *Mémoires*, XXX.

RINUCCINI (*Ottavio*), poëte italien, de la famille du précédent, né vers 1565, à Florence, où il est mort, en 1621. Ami intime du comte Bardi de Vernio, « il apprit de lui, dit Ginguené, à porter à la fois ses idées sur toutes les parties d'un grand spectacle, et quoiqu'il ne sût pas la musique, la finesse de son oreille et de son goût lui avaient acquis sur les compositeurs eux-mêmes une autorité qui tournait au profit de l'art ». Il fut en effet avec Corsi un des inventeurs du drame lyrique, auquel il donna le nom de *tragedia per musica;* Caccini, Peri et Monteverde, qui contribuèrent pour leur part à cette révolution théâtrale, se laissaient docilement diriger par ses conseils. Dans sa jeunesse il avait écrit les vers des cinq intermèdes d'une pièce que Bardi fit représenter en 1589 pour les fêtes du mariage de Ferdinand I[er] de Médicis avec Christine de Lorraine. Après le départ de Bardi pour Rome, il continua ses recherches sur l'ancienne manière de noter la déclamation, et il en fit un heureux essai dans une pastorale, *Dafne*, jouée sous sa direction, en 1594, chez Jacopo Corsi. Mais c'est dans sa seconde pastorale, *Euridice*, qu'il faut chercher la véritable origine du drame lyrique. Représentée avec une magnificence extraordinaire aux fêtes du mariage de Marie de Médicis (5 octobre 1600), cette pièce causa les sensations les plus vives; on la nomma *représentative* ou *récitative*, et le mot *récitatif* est resté pour signifier toute déclamation notée. Rinuccini jouissait à la cour de Florence d'une faveur singulière; il la devait à ses talents non moins qu'à l'admiration passionnée qu'il avait laissée éclater pour Marie de Médicis. Il fut même, dit-on, l'un des heureux *sigisbés* de cette princesse, et il l'accompagna en France, où il obtint du roi Henri IV une charge de gentilhomme de la chambre. D'après le *Menagiana*, il fut forcé de quitter ce pays à cause des railleries piquantes qu'il s'attira. De retour à Florence, il composa pour les noces de François de Gonzague et de Marguerite de Savoie (1608) une troisième pastorale, intitulée *Arianna*, et qui passa longtemps pour le vrai modèle du genre. « Encore un siècle après, dit Ginguené, le monologue de l'Ariane abandonnée était cité comme un chef-d'œuvre. » La musique était de Monteverde (*voy.* ce nom), qui avait suivi scrupuleusement les intentions du poëte. Rinuccini excellait, selon Tiraboschi, dans le genre anacreontique; ses *poésies* diverses furent publiées par les soins de son fils Pier-Francesco (Florence, 1622, in-4°), avec ses deux premières pastorales; le même recueil a été réimpr. à Livourne, 1802, in-8°, et à Florence, 1810, in-4°. P.

Rossi, *Pinacotheca*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII. — Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, VI, 464-482.

RIOJA (*Francisco* DE), poëte espagnol, né en 1600, à Séville, où il est mort, en 1658. Après avoir été trésorier de la cathédrale de Séville, il devint inquisiteur du tribunal suprême de Madrid; bibliothécaire du comte-duc d'Olivarès, il partagea avec Quevedo la faveur de ce puissant personnage. Mais, entraîné dans sa disgrâce, d'abord emprisonné, bientôt mis en liberté, il se retira à Séville dans une retraite voisine du couvent de Saint-Clément, qu'il embellit de fontaines et de jardins, et s'abandonna exclusivement aux douceurs de l'étude et de la philosophie. C'était un ami de Lope de Vega, qui, en 1622, lui adressa une épître badine sur son jardin. Le peu de vers qu'il a laissés est considéré en Espagne comme un modèle d'élégance et de goût. On admire surtout les pièces intitulées *A la Rose*, *La Richesse*, *La Pauvreté*, *La nouvelle année*, l'*Épître morale à Fabien*, *Sur les ruines d'Italica*. Cette dernière pièce est peut-être ce que la poésie espagnole possède de plus achevé. Tout ce qui reste de ce poëte a été recueilli dans les collections de Sedano et de Fernandez (Madrid, 1774 et 1795). E. B—T.

Sismondi, *Hist. de la littér. espagnole*, II, 178.

RIOLAN (*Jean*), médecin français, né en 1539, à Amiens, mort le 18 octobre 1606, à Paris. Il s'adonna d'abord à l'étude des lettres, et les enseigna dans différents colléges; les dissertations latines qu'il publia dans sa jeunesse, l'une, *De origine, incremento et decremento philosophiæ* (1565, in-4°), l'autre, *Ad dialecticam P. Rami* (1568, in-4°), témoignent de son savoir dans la littérature ancienne. Après avoir professé la physique au collége de Boncour, à Paris, il prit le grade de docteur en médecine, et remplit en 1586 et 1587 les fonctions de doyen de la faculté. Praticien distingué, il défendit avec zèle contre les chimistes la doctrine d'Hippocrate, marcha sur les traces de Fernel, et s'attacha comme lui à faire prévaloir les méthodes d'observation. Tous ses écrits, à l'exception de deux, cités plus haut, ont été réunis par son fils (*Opera omnia*; Paris, 1610, in-fol.); les plus remarquables sont : *De principiis rerum naturalium* (Paris, 1571, in-8°); *Commentarii in VI posteriores physiologiæ Fernelii libros* (ibid., 1577, in-8°); *Ars bene medendi*

(Lyon, 1589, in-8°), et *Universæ medicinæ compendium* (Paris, 1598, in-8°). Un traité de Riolan père, *De febribus*, n'a vu le jour qu'en 1640 (Paris, in-8°).

Riolan (*Jean*), médecin, fils du précédent, né en 1577 (1), à Paris, où il est mort, le 19 février 1657. Encouragé par l'exemple et les leçons de son père, il embrassa la profession médicale, et y fit des progrès si rapides que peu de temps après avoir pris le bonnet de docteur, il s'annonça par des ouvrages qui posèrent les fondements de sa réputation. En 1613 il fut nommé professeur royal d'anatomie et de botanique, et présenta en 1618 à Louis XIII une requête pour l'établissement d'un jardin des plantes à Paris (*voy.* La Brosse). Premier médecin de Marie de Médicis, il accompagna cette princesse dans l'exil, et lui donna ses soins jusqu'à son dernier soupir (1642); il revint alors à Paris, et y reprit l'exercice de son état. Bien qu'il eût subi deux fois l'opération de la taille, alors assez dangereuse, il n'en atteignit pas moins l'âge de quatre-vingts ans. Comme son père, il eut l'esprit orné, et posséda à fond les écrivains de l'antiquité; il hérita de lui sa passion pour Hippocrate et ses préjugés injustes contre les chirurgiens et les chimistes. Quand ces derniers tentèrent de substituer aux médicaments en usage quelques-unes de leurs préparations nouvelles, Riolan fut un des plus ardents à les combattre et à attirer sur eux les colères de la faculté. Il avait fait de l'anatomie son étude favorite; il porta même cette science à un degré d'exactitude inconnu jusqu'à lui; pourtant les anatomistes qui l'avaient précédé, depuis Eustache jusqu'à Dulaurens, ne trouvèrent pas grâce devant lui. C'est ainsi que, dans une querelle, il a traité Habicot de péché mortel vivant sous une forme humaine, d'esprit moisi et autres aménités scientifiques. D'une vanité excessive, il affichait partout une supériorité injurieuse à ses confrères, et s'arrogeait une sorte de dictature dans sa profession; ses prétentions, son caractère bouillant et opiniâtre et aussi son mérite reconnu lui suscitèrent de nombreux adversaires, qui ne lui épargnèrent pas les attaques et les traits satiriques. Ses ouvrages sont remplis d'érudition, quoiqu'un peu diffus; nous citerons : *Chirurgia;* Leipzig, 1601, in-12; — *Comparatio veteris medicinæ cum nova;* Paris, 1605, in-12; — *Schola anatomica;* Paris, 1607, in-8°; réimpr. et augmenté sous un nouveau titre : *Anatome corporis humani;* Paris, 1610, in-fol.; — *Gigantomachia;* Paris, 1613, in-8° : écrit dirigé contre Habicot au sujet de la prétendue découverte des os du géant Teutobochus : une dispute aussi longue qu'injurieuse s'engagea entre les deux savants, et Riolan, qui avait du reste la raison de son côté, y mit un terme par le discours de la *Gigantologie;* Paris, 1618, in-8°; — *Simiæ osteologia;* Paris, 1614, in-8°; — *Osteologia ex Hippocratis libris eruta;* Paris, 1614, in-8°; — *Discours sur les hermaphrodites*, Paris, 1614, in-8°, où il est démontré, contre l'opinion commune, que ces êtres doubles n'ont jamais existé; — *Anatomica, seu Anthropographia;* Paris, 1618, in-8°; — *Enchiridion anatomicum et pathologicum;* Paris, 1648, in-12, et 1658, in-8°; trad. en français par Sauvin; — *Curieuses recherches sur les écoles en médecine de Paris et de Montpellier;* Paris, 1651, in-8° : réfutées par Isaac Carquet. Sous le titre d'*Opuscula anatomica*, Riolan a publié quatre recueils (Londres, 1649, in-4°; Paris, 1650, in-fol.; ibid., 1652 et 1653, in-12), qui contiennent l'ensemble de ses recherches anatomiques, au milieu desquelles on regrette de rencontrer des attaques passionnées contre Harvey, Pecquet et Thomas Bartholin; non-seulement il s'élevait contre la circulation du sang, mais il niait même l'existence du système lymphatique. Nous avons dit plus haut qu'il réunit et publia en 1610 les œuvres de son père.

(1) C'est la date donnée par Éloy; d'autres auteurs indiquent celle de 1580.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine.* — Manget, *Bibl. medica.* — *Biogr. méd.*

Rions (*François-Hector* ou *Charles-Hector* d'Albert, comte de), marin français, né le 19 février 1728, à Avignon, mort le 3 octobre 1802. Garde de la marine en 1743 à la compagnie de Rochefort, enseigne en 1748, il était lieutenant de vaisseau à bord du *Foudroyant* lorsqu'il tomba au pouvoir des Anglais dans le combat du 28 février 1758. Après avoir servi dans l'infanterie et l'artillerie de marine et pris part à quatre campagnes navales, il devint capitaine de vaisseau (24 mars 1772), et assista, sous les ordres de l'amiral d'Estaing, à l'attaque de Sainte-Lucie (1778) et aux deux combats de la Grenade (1779). Pendant la guerre d'Amérique (1781-82), il commanda *Le Pluton*, et se trouva à la prise de Tabago et aux combats de Fort-Royal, de la Chesapeak, de Saint-Christophe et de La Dominique. Ses brillants services furent récompensés par le grade de chef d'escadre et la grand'croix de Saint-Louis (20 août 1784), puis par les fonctions de commandant de la marine à Toulon (1785). Lorsqu'en 1786 Louis XVI alla visiter le port de Cherbourg, ce fut à bord du *Patriote*, commandé par d'Albert de Rions, qu'il assista au simulacre de combat naval. Dans une insurrection qui éclata le 1er décembre 1789 à Toulon, cet officier général eut la douleur de se voir frappé, insulté et désarmé dans son hôtel par une populace furibonde; couvert de sang, il fut jeté dans un affreux réduit, côte à côte avec un échappé des galères. L'Assemblée nationale ordonna sa mise en liberté, et rendit le 16 janvier 1790, après de longs débats, un décret qui mit dos à dos les insurgés et l'autorité méconnue. Appelé à Rochefort pour y prendre le commandement de l'escadre dite de l'Océan,

d'Albert de Rions fut encore la victime d'une révolte que fit éclater la publication du code pénal du 22 août 1790. Après avoir essayé sans succès de la persuasion et de l'énergie, il désespéra de rétablir la discipline, et se démit de ses fonctions. Nommé contre-amiral le 1[er] janvier 1792, il émigra peu de temps après, et fit avec les princes la campagne de cette année. Puis il se retira en Dalmatie. Rentré en France sous le consulat, il fut admis en 1802 à la retraite avec une pension de 4,000 fr. Au jugement du bailli de Suffren, c'était un homme instruit, brave, plein de zèle, désintéressé, excellent marin. On a de lui un *Mémoire justificatif sur l'affaire de Toulon* (Paris, 1790, in-8°).

Archives de la marine. — Moniteur universel.

RIOS (Los). *Voy.* Los Rios.

RIOU DE KERSALAUN (*Joseph-François-Marie*, baron), homme politique français, né à Morlaix, le 2 mai 1765, mort à Aurillac, le 26 juillet 1811. Fils d'un capitaine de navire marchand, il fit ses études à Saint-Pol-de-Léon et exerçait la profession d'avocat à Brest lorsqu'il fut élu membre du Conseil des cinq cents par le Finistère (septembre 1795); il eut quelque peine à s'y faire recevoir, étant parent d'émigrés. Il ne tarda pas à mériter l'estime de ses collègues, par le zèle qu'il apporta dans le travail des commissions et des bureaux. Il fut porté à la présidence de cette assemblée le 20 janvier 1797. Il prit part à la rédaction des lois hypothécaires, s'éleva souvent contre la mansuétude du gouvernement envers les conspirateurs royalistes, et dénonça le général Magallon et le vice-amiral de Sercey, gouverneur des Mascareignes, comme rebelles à l'autorité républicaine. Réélu en 1799, il adhéra au coup d'État du 18 brumaire et accepta la préfecture du Cantal. Il fut destitué en 1811 : il avait été créé baron de l'empire. Riou est auteur des écrits suivants : *Lucrèce*, tragédie (Brest, 1793, in-8°), *Les Chouans*, pièce (1795), et *La Naissance du roi de Rome*, odes (Paris, 1811, in-4°).

Arnault, Jay, etc., *Biogr. des contemp.*

RIOUFFE (*Honoré*, baron), né à Rouen, le 1[er] avril 1764, mort à Nancy, le 30 novembre 1813, descendait d'une famille que l'on croit originaire du Languedoc. Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père, chirurgien habile. Destiné au barreau, il quitta la science des lois pour la culture de la poésie, et se distingua dans les concours de l'Académie française par deux poëmes, l'un en l'honneur du dévouement du prince Léopold de Brunswick, l'autre sur la centenaire de Corneille. Son enthousiasme pour la révolution parut dans une pièce politique, qu'il composa en société avec Dugazon et qui fut jouée sur le théâtre de la Nation, le 11 octobre 1792. Il s'était lié avec les députés de la Gironde; après leur chute, il alla rejoindre à Caen ceux qui s'y étaient réfugiés. De là il se rendit à Bordeaux. « Son inépuisable gaieté, dit Louvet, sa résignation et son esprit aidèrent à nous consoler. » Arrêté à Bordeaux le 4 octobre 1793, par ordre de Tallien, Riouffe fut amené à Paris avec Marchena et Duchâtel, et enfermé à la Conciergerie. La révolution de thermidor le tira de prison. Aussitôt il publia les *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre* (Paris, 1794-1795, in-8°), suivis de *Quelques chapitres* (1795, in-8°). Cet ouvrage dut son succès à l'exagération des détails et à la situation des esprits. Sans fortune et presque sans moyen d'existence, il ne put, malgré la protection de M[me] Pourrat, riche veuve qui l'avait recueilli, et celle de M[me] de Staël, rien obtenir du Directoire. Il s'attacha au général Bonaparte à son retour d'Égypte, et devint membre du Tribunat (1799); il prodigua les louanges au chef de l'État, et ses discours étonnèrent les courtisans même par l'exagération de leurs flatteries. C'était le même homme qui, le 5 brumaire an VI, avait exalté les idées libres des girondins, dans son *Oraison funèbre de Louvet*, prononcée au Cercle constitutionnel. Il prit souvent la parole au Tribunat, dont il fut une fois président et plusieurs fois secrétaire; il avait plus d'enflure que de véritable éloquence. On cite cependant de lui quelques phrases qui se distinguent par l'expression ou l'à-propos. A l'époque du concordat, parlant au nom du Tribunat, il dit au chef du pouvoir : « Vous avez mis l'Église dans l'État, et non, comme autrefois, l'État dans l'Église. » En 1804, Riouffe fut nommé préfet de la Côte-d'Or. Quelque mécontentement, dont les motifs sont inconnus, lui enleva bientôt cette préfecture; mais le 29 octobre 1808 il fut nommé préfet de la Meurthe, puis baron de l'empire et officier de la Légion d'honneur. Après les revers de la campagne de Russie, le typhus se déclara dans les hôpitaux militaires de plusieurs villes de la France et de l'Allemagne. Riouffe se porta avec zèle au secours des malades qui remplissaient le grand hôpital de Nancy; il fut atteint par l'épidémie, et mourut en peu de jours. On doit ajouter à sa louange qu'il ne laissait aucun bien.

J. M—R—L.

Pariset, *Notice sur la vie de Riouffe.* — Berr, *Notice sur le baron Riouffe.* — *Mémoires* de Louvet.

RIOUMIANTZOF (1) (*Alexandre*, comte), favori de Pierre I[er], né en 1680, mort à Moscou, le 4 mars 1749, était fils d'un chétif propriétaire de la province de Kostroma. A vingt-quatre ans, il commença sa carrière comme soldat dans le régiment de Préobrajenski. De faction un jour au palais, il attira l'attention du tzar, qui l'attacha à sa personne. Il l'accompagna comme capitaine aux gardes en Hollande, et fut chargé de ramener de Naples à Moscou le prince Alexis. Cette triste mission consolida son crédit auprès de l'autocrate, qui le maria et le dota richement. Après avoir concouru au traité de Neustadt, il

(1) Tel est le véritable nom de la famille que les auteurs français dénomment *Romanzof*.

accompagna son maître, en 1722, en Perse, et deux ans plus tard il le représenta à Constantinople. De retour à Pétersbourg en 1730, il reçut de l'impératrice Anne l'inspection des revenus de la couronne. Guerrier et diplomate, Rioumiantzof n'était pas financier; il le fit observer à la souveraine, qui le punit de sa franchise par un exil de trois ans dans un village auprès de Kazan. En 1735, elle lui confia l'administration de la province où elle l'avait si rigoureusement relégué, d'où il passa à celle de la Petite Russie et de là dans l'armée du feld-maréchal Munnich, sous les ordres duquel il coopéra, le 2 juillet 1737, à la prise d'Otchakof. Après avoir alternativement gouverné l'Ukraine et combattu les Turcs, il retourna en 1740 à Constantinople, à la tête d'une ambassade composée de quatre cents personnes. En 1743, il prit part au congrès d'Abo : les avantages considérables qu'il y stipula pour sa patrie lui méritèrent les titres de comte et de sénateur. Pce A. G—n.

Bantich-Kamenski, *Le Siècle de Pierre le Grand* et *Dict. des illustrations russes.* — *Mémoires du comte de Ségur et du général Nachtchskin.* — Oustrialof, *Hist. de Pierre le Grand.* — *L'Étoile polaire;* Londres, 1856, tom. IV, p. 279.

RIOUMIANTZOF-ZADOUNAISKI (*Pierre*, comte), général russe, né en 1725, mort à Tachan (gouvernement de Kief), le 8 décembre 1796. Capitaine à dix-neuf ans, il eut une jeunesse orageuse avant de se distinguer dans la lutte que la Russie soutint de 1757 à 1762 avec la Prusse; la prise de Kolberg, qui y mit un terme, lui valut le grade de général en chef. Catherine le nomma gouverneur de la Petite-Russie, et partagea en 1768, entre lui et Galitzin, le commandement de l'armée destinée à agir contre les Turcs. Après une série d'actions plus brillantes que fécondes, il décida la victoire sur le Kagoul et quelque temps après en condensa le résultat dans le fameux traité de Koutchouk-Kaïnardji, point de départ de l'influence russe en Orient. L'impératrice l'en récompensa avec une libéralité qui s'étendit jusqu'à lui fournir de la vaisselle pour sa table, des objets d'art pour ses appartements, et voulut qu'il prît le surnom de *Zadounaïski*, afin de rappeler ses hauts faits d'armes *au delà du Don*. Rentré en Ukraine, il en fit les honneurs à l'impératrice, avec une magnificence inouïe, lorsque celle-ci se rendit en Crimée. Peu d'accord avec Potemkin, il se démit bientôt complétement de ses charges, et se retira aux environs de Kief. En 1794 il concourut avec Souvorof à la soumission complète de la Pologne. Rioumiantzof est une des gloires militaires les plus pures de la Russie, et il a mérité d'être célébré par Karamzin comme le *Turenne russe*. Pce A. G—n.

Vie du comte Rioumiantzof; Moscou, 1803. — *Mémoires* de Porochin et du comte de Ségur. — Glinka, *Hist. de Russie.* — Karamzin, *Éloge de Catherine II.* — *Hist. de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de 1769;* Saint-Pétersbourg, 1773, in-4°. — *Annales de la société des antiquités russes;* Moscou, 1859, t. III.

RIOUMIANTZOF (*Nicolas*, comte), fils du précédent, né en 1754, mort à Saint-Pétersbourg, le 3 janvier 1826. Sévèrement élevé dans la maison paternelle, il en sortit à vingt ans, pour remplir les fonctions de chambellan. Nommé ministre à Francfort vers 1779, il y résida quinze ans; il fut créé maître des cérémonies à la cour de Paul Ier, sans jamais y figurer, et membre du conseil de l'empire le jour même du couronnement de l'empereur Alexandre, qui en 1802 lui confia le portefeuille du ministère du commerce, auquel il joignit en 1807 celui des affaires étrangères. Après avoir accompagné son maître à Erfurt, il réussit en 1809 à réconcilier l'Autriche avec Napoléon, qui se plaisait à répéter qu'il avait rarement rencontré d'homme aussi profondément versé dans la connaissance de l'histoire et l'art de la politique. En 1810, il conclut le traité de Friedriksham, qui donna à la Russie la Finlande, et il reçut en récompense la dignité de chancelier, à laquelle vint bientôt s'adjoindre celle de président du conseil de l'empire. Les malheurs de 1812 altérèrent à un tel point sa santé qu'il n'eut de forces dans ses dernières années que pour s'occuper d'art et de science. On lui doit : un recueil d'*Anciennes poésies russes;* 1818; — le *Soudebnik*, ou *Code du tzar Ivan Vasiliévitch;* — *les Recherches de Lehberg sur l'ancienne histoire russe;* 1820; — une étude *Sur l'origine de Rurik;* — *Histoire du diacre Léon et d'autres écrivains byzantins;* 1820; — les *Chroniques de sainte Sophie;* 1820-1821, 2 vol. in-4°: recueil important pour l'histoire de la Russie de 826 à 1534; — *Mémoires sur quelques peuples du centre de l'Asie;* 1821; — *Monuments de la littérature russe du douzième siècle;* 1821; — *Essai historique et chronologique sur les posadniks de Novgorod*, tiré des anciennes annales russes; 1821; — *Lettres archéologiques sur la province de Riazan;* 1823; — *Collection de chartes relatives à la Russie blanche;* 1824; — *Jean, exarque de Bulgarie*: étude sur l'histoire de la langue slave et sa littérature au neuvième et au dixième siècle; — *Saints Cyrille et Méthode, les apôtres des Slaves.* C'est grâce à la munificence de ce Mécène russe qu'Adelung a publié plusieurs ouvrages et que le métropolite de Kief Eugène a pu faire paraître sa *Biographie ecclésiastique*.

De 1815 à 1818, le fils du célèbre Kotzebue fit aux frais de Rioumiantzof une expédition dans les mers du Nord pour y découvrir un passage entre l'Asie et l'Amérique. Un archéologue distingué, Stroéf, fut chargé par lui d'explorer l'intérieur, encore si inconnu, de la Russie, et lui-même découvrit près d'Orcha le tombeau d'un petit-fils de Monomaque. Ses riches collections, rendues publiques après sa mort, ont été transportées, en 1861, à Moscou. Pce A. G—n.

Bantich-Kamenski, *Dict. des illustrations russes.* — *Le Fils de la patrie,* 1830, n° 2. — *Docum. partic.*

RIPALTA (*Pietro da*), chroniqueur italien, mort de la peste, en 1374, à Plaisance, sa ville natale. Il est auteur d'une *Histoire de Plaisance*, qu'il a conduite jusqu'à l'époque même de sa mort, et qui a été continuée et augmentée par le chanoine Jacopo de' Mori. Cet ouvrage, imprimé dans les *Memorie storiche di Piacenza* (1757-1766, 12 vol. in-4°) de Cr. Poggiali, a été copié en grande partie par Mussi, qui s'est occupé du même sujet.

Deux historiens du même nom, le père et le fils, RIPALTA (*Antonio* et *Alberto da*), ont également écrit sur les annales de Plaisance, leur patrie; Antonio l'a fait depuis 1401 jusqu'en 1463, Alberto a continué l'œuvre paternelle jusqu'en 1484. Leur chronique, estimée pour l'exactitude, fait partie du t. XX des *Script. Ital.* de Muratori.

Poggiali, *Memorie di Piacenza.*

RIPAMONTE (*Giuseppe*), historien italien, né en 1573, à Tignone (Milanais), mort en 1641, à Milan. Il fut chanoine de la Scala, et obtint du marquis de Legañez le titre d'historiographe du roi d'Espagne. On a de lui : *Historia ecclesiæ Mediolanensis;* Milan, 1617-1628, 3 vol. in-4° : ouvrage estimé, à cause des recherches et que l'auteur entreprit sur l'invitation expresse du cardinal Frédéric Borromée; — *De Peste Mediolani;* ibid., 1640, in-4°; — *Historiarum patriæ in continuationem Tristani Chalchi lib. XXIII;* ibid., 1641-1643, 3 vol. in-fol., avec une suite en VIII liv., ibid., 1648, in-fol.

Argelati, *Bibl. mediolanensis.*

RIPATRANSONE. *Voy.* CONDIVI.

RIPAULT (*Louis-Madeleine*), littérateur français, né le 29 octobre 1775, à Orléans, mort près cette ville, le 12 juillet 1823, à la Chapelle Saint-Mesmin. Il était neveu de Ripault-Desormeaux, qui fut membre de l'Académie des inscriptions (*voy.* DESORMEAUX). A quinze ans il fut pourvu d'un bénéfice ecclésiastique; mais la révolution l'ayant obligé de renoncer à l'église, il s'associa avec Berthevin pour faire dans sa ville natale le commerce de la librairie. A la recommandation de Pougens, il fut admis à faire partie de la commission scientifique d'Égypte, devint membre de l'Institut du Caire, et prit une part active à l'exploration des antiquités de la Thébaïde. La *Description* qu'il en donna en 1800 dans *Le Moniteur* attira sur lui l'attention du premier consul, qui le nomma son bibliothécaire particulier; il s'acquittait de cette tâche pénible avec beaucoup de diligence et d'habileté, mais l'indépendance de ses opinions démocratiques déplut au chef du nouvel empire, et on lui adjoignit en 1804 l'abbé Denina. Ripault quitta alors son poste, et laissa sans réponse les lettres qui lui furent écrites pour l'y rappeler; il ne fut remplacé qu'en 1807, par Barbier. Retiré au sein de sa famille, il chercha avec ardeur dans l'étude des langues sémitiques la clef des hiéroglyphes égyptiens, et en donna devant l'Académie des inscriptions une solution qui parut hasardée. Convaincu que pour jouir de la plénitude de ses facultés il ne fallait fournir à l'estomac que le moins d'aliments possible, il se condamna à un régime qui le conduisit en peu de temps au tombeau. On a de lui : *Une Journée de Paris;* Orléans, 1797, in-12; — *Description abrégée des monuments de la haute Égypte;* Paris, 1800, in-8°, trad. en allemand; — *Une soirée de la bonne compagnie;* Paris, 1804, in-12; — *Marc-Aurèle;* Paris, 1820, 1830, 4 vol. in-8° et atlas; il en publia sous le titre de *Tite-Antonin le Pieux* un résumé historique (1823, in-8°), mais la collection des *Monuments de l'histoire aurélienne*, qu'il avait annoncée en 2 vol. in-fol., n'a point vu le jour.

Jomard, dans la *Revue encyclop.*, mai et juin 1824.

RIPAULT. *Voy.* DESORMEAUX.

RIPERT. *Voy.* MONCLAR.

RIPON (*Frederick-John* ROBINSON, 1er comte DE), homme d'État anglais, né à Londres, le 1er novembre 1782, mort le 28 janvier 1859, à Putney-Heath (Surrey). Il était le second fils du 2e lord Grantham. Son frère aîné, Thomas-Philippe, hérita en 1833 du titre de comte de Grey. Après avoir fait ses études au collége d'Harrow et à Cambridge, il devint secrétaire du lord lieutenant d'Irlande (1804). Deux ans après, il représenta les bourgs de Carlow et de Ripon à la chambre des communes où il vota avec le parti tory. En 1808, quand la nouvelle de la convention de Cintra fut connue, il demanda la continuation de la guerre d'Espagne; cette motion lui fit donner dans le cabinet du duc de Portland la place de sous-secrétaire d'État des colonies. Depuis, sous le ministère Perceval, il devint membre du conseil d'amirauté (1810) et vice-président du bureau de commerce (1812). Un bill qu'il présenta en 1815 contre l'importation des blés étrangers en Angleterre, où la misère était à son comble, devint la cause d'une émeute populaire qui saccagea son hôtel à Londres et détruisit une riche galerie de tableaux qu'il avait formée. Pendant les dix premières années du ministère Liverpool, M. Robinson s'était montré tory modéré, mais après le suicide de lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères (1822), il se rapprocha de son successeur Canning, et fut nommé chancelier de l'échiquier (janvier 1823). La réduction de quelques impôts et des économies administratives lui obtinrent d'abord toutes les sympathies, mais il porta la peine de la crise financière de 1825, qu'on lui reprocha de n'avoir point su prévenir. Lorsqu'en avril 1827 Canning devint chef du cabinet, M. Robinson remplaça lord Bathurst au département des colonies. La même année, il entra à la chambre des lords avec le titre de vicomte Goderich, créé en 1706, pour son bisaïeul Henry de Grey. La mort de Canning (8 août 1827) fit passer entre les mains du nouveau lord le poste de premier lord de la trésorerie, mais la succession de cet homme d'État était

bien lourde à porter, et apres avoir lutté vainement pour dominer une situation difficile, il donna sa démission (janvier 1828). Sous le ministère Grey (novembre 1830) lord Goderich devint secrétaire d'État des colonies, puis en 1833 lord du sceau privé. A cette époque, et au mépris des opinions qu'il avait jusque-là affichées, il défendit la réforme parlementaire, et cette conversion au parti whig lui valut le titre de comte de Ripon, sous lequel il a été connu depuis. Toutefois, il s'opposa aux réformes ecclésiastiques proposées par quelques-uns de ses collègues, et donna sa démission le 29 mai 1834. D'un naturel conciliant, lord Ripon se rapprocha de nouveau des tories, et fut un des adversaires des principes politiques de lord Melbourne ; aussi accepta-t-il de Robert Peel en 1841 la présidence du bureau de commerce, et en 1843 celle du bureau des Indes. Après s'être associé presque involontairement à l'abolition des lois céréales ainsi qu'au bill des tarifs, il suivit Robert Peel dans sa retraite (29 juin 1846). Depuis cette époque il ne parut dans la chambre haute que pour soutenir les mesures de son ami, lord Aberdeen.

Burke, *Peerage*. — *The Parliamentary Companion* (1852-1859). — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — *Annuaire des souverains, hommes d'État*, etc.,; 1844, t. 1er.

RIPOSO (*Felice*). *Voy.* FICHERELLI.

RIPPERDA (*Jean-Guillaume*, baron, puis duc DE), appelé aussi *Osman-Pacha*, aventurier hollandais, né à Groningue, en 1690, mort à Tétouan, le 2 novembre 1737. D'une famille noble des Provinces-Unies, il embrassa la carrière militaire ; à vingt-deux ans, il commandait un régiment d'infanterie. Son intelligence et son éducation le firent choisir en 1715 pour remplir une mission à Madrid. Il y revint en 1718, avec l'intention de s'y fixer, abjura la religion réformée, et fit agréer au roi Philippe V des plans qui devaient améliorer le commerce castillan. Il devint dès lors, sous le titre de directeur des manufactures, un homme influent et considérable. En 1725 il conclut un traité d'alliance entre le roi d'Espagne et l'empereur Charles VI (25 avril 1726). « Tout était étrange dans cet accord, dit Voltaire; c'était deux maisons ennemies, qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner Philippe V, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un Hollandais, devenu duc et tout-puissant en Espagne, qui le signait. » Quoi qu'il en soit, sa réputation ne fit que croître à Madrid. Il fut créé duc et grand d'Espagne, ambassadeur extraordinaire à Vienne, et à son retour (décembre 1725), il prit la direction supérieure du cabinet avec les portefeuilles des affaires extérieures, des finances et de la guerre. Bientôt un parti puissant, celui de la vieille noblesse espagnole, qui ne pouvait pardonner à Ripperda son origine, s'éleva contre lui. Philippe, afin de rétablir la paix dans sa cour, sacrifia son favori (1726). Mais celui-ci ayant commis l'imprudence de se retirer chez lord Stanhope, l'ambassadeur anglais, se vit accuser de trahison et renfermé dans le château de Ségovie; deux ans plus tard, le 2 septembre 1728, il réussit à s'évader, et gagna le Portugal, puis la Hollande, où il pratiqua de nouveau le protestantisme. De là il se rendit en 1732 à la cour de Muley-Abdallah, empereur du Maroc. Suivant quelques historiens, il embrassa l'islamisme, et, sous le nom d'*Osman-pacha*, devint général dans les troupes marocaines, et attaqua les Espagnols; mais battu devant Ceuta, il fut exilé à Tétouan (1734). Il essaya alors de propager un nouveau système de religion. Flattant également les mahométans et les juifs, qui sont en grand nombre au Maroc, il parlait de Mahomet avec plus d'éloges que les musulmans eux-mêmes. Il louait aussi Moïse, Élie, David, et même Jésus-Christ; mais il prétendait que les chrétiens, les mahométans et les juifs étaient dans une erreur presque égale; les premiers en attribuant trop à Jésus-Christ, les seconds à Mahomet, et les derniers en n'attribuant rien à l'un ni à l'autre. Selon lui le Messie est encore à venir. Il faisait de nombreux adeptes, lorsqu'il mourut, d'une maladie de langueur. Suivant Chénier, au contraire, il n'est pas vrai que Ripperda se soit fait mahométan, ni qu'il ait jamais commandé au Maroc. Il entra dans les idées du baron de Neuhoff, qui, sous le nom de Théodore, fut un instant roi de Corse. Il fit bien des voyages à Méquinez pour engager l'empereur à s'unir aux Tunisiens, disposés à soutenir cette monarchie naissante, mais il ne reçut que de vagues promesses. « Des personnes du pays qui l'ont particulièrement connu, ajoute Chénier, m'ont assuré qu'il a terminé à Tétouan sa vie et son roman à la fin de 1737, sans avoir changé ni d'habit ni de religion. »

Mercure de France, déc. 1737. — Prevost, *Le Pour et le Contre*, I, 176 et suiv. — P.-M. B., *Vie du duc de Ripperda*; Amst., 1739, 2 vol. in-8°. — *Memoirs of the duke of Ripperda*; Londres, 1739, in-8°. — *Vida del duque de Ripperda*; Madrid, 1740, 2 vol. in-8°. — Chénier, *Recherches sur les Maures*, III, 456. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — G. Moore, *Lives of cardinal Alberoni and the duke of Ripperda*; Londres, 1806, 1814, 2 vol. in-8°.

RIQUET (*Pierre-Paul*), baron DE BONREPOS, né à Béziers, en 1604, mort à Toulouse, le 1er octobre 1680. Sa famille, noble et ancienne, était originaire de Florence (d'autres disent de Lucques), et descendait de Gérard Arrighetti, qui, proscrit de la première de ces villes comme gibelin, vint s'établir en Provence vers 1268. Elle se divisa en deux branches, connues, l'une sous le nom de *Riquet*, comte de Caraman, l'autre, sous le nom de *Riquetti*, marquis de Mirabeau (1). C'est de la première,

(1) Le nom de Riquet figure dans les archives de plusieurs communes du département de l'Hérault. Ce nom était écrit sans particule dans des actes notariés relatifs à cette famille, et qui se trouvent dans les études de divers notaires de Béziers.

venue au quinzième siècle en Languedoc, qu'est issu l'homme de génie auteur d'une entreprise qui commande l'étonnement et l'admiration de l'Europe. Une grande partie de ses propriétés étaient situées au pied de la Montagne Noire, et c'est à cette circonstance qu'il dut la première pensée de son projet. Son idée, aussi simple que grandiose, fut d'utiliser les divers cours d'eau de la Montagne Noire, et d'en réunir le volume sur l'une des pentes, point le plus bas entre les deux versants de la Méditerranée et de l'Océan. Riquet, « n'ayant, dit Daguesseau, pour tout instrument qu'un méchant compas de fer, » devina que par des pentes faciles à conserver, par de faibles ouvrages comparés à ceux qu'on avait autrefois projetés, on pouvait conduire les eaux réunies du Sor, de Lampy, d'Alzeau, de Lampyllon, de Vernassonne et de Rientort, jusqu'à Naurouse, qui devait être le point de partage. Ce problème résolu, toutes les difficultés s'évanouirent. Riquet fit un mémoire, qu'il adressa à Colbert, contrôleur général des finances; son projet et ses plans du canal furent présentés le 26 novembre 1662 par l'ingénieur militaire François Andréossy. Par un arrêt du conseil du 18 janvier 1663, Louis XIV ordonna qu'une commission serait chargée d'aller juger les plans sur le terrain même où ils devaient être exécutés. Les commissaires du roi unis à ceux des états de Languedoc commencèrent leur travail à Toulouse le 8 novembre 1664, et le terminèrent à Béziers, le 17 janvier 1665. Leur rapport fut favorable, mais cependant des doutes s'élevèrent sur la possibilité de conduire à Naurouse les eaux de la Montagne Noire. Riquet proposa de faire creuser une rigole d'essai pour se rendre compte de la pente du terrain. Ce travail achevé, il ne fut plus permis de douter du succès. L'édit pour la construction du canal parut en octobre 1666; les conditions offertes par Riquet pour cette entreprise furent acceptées, et la première pierre des ouvrages fut posée en avril 1667. On commença à naviguer, depuis Naurouse jusqu'à Toulouse, dans les premiers jours de 1672, et le canal fut mis en état du 17 au 25 mai 1681. Riquet était mort six mois auparavant, lorsqu'une lieue seule du canal restait à creuser, laissant à ses deux fils la gloire de l'achever : honneur si digne d'envie que Vauban, envoyé par Louis XIV en mai 1686, pour en examiner toutes les merveilles, eût préféré, disait-il, « la gloire d'en être l'auteur à tout ce qu'il avait fait ou pourrait faire à l'avenir ». Une statue en bronze, dont l'exécution fut confiée à David (d'Angers), a été par souscription érigée à Riquet le 21 octobre 1838, sur une des places publiques de sa ville natale. Riquet avait aussi projeté un canal pour amener de l'eau à Paris; la mort ne lui laissa pas le temps de déployer dans ce nouveau travail toutes les ressources de son génie.

Son fils aîné, RIQUET (*Jean-Matthias*), maître des requêtes, puis président à mortier au parlement de Toulouse, fut associé à l'entreprise du canal du Languedoc et y mit la dernière main. Il mourut à Toulouse, le 30 avril 1714.

Son second fils, *Pierre-Paul*, porta le titre de comte de Caraman (*voy.* ce nom). H. FISQUET.

Histoire du canal du Languedoc, par les descendants de P.-P. Riquet. — Andréossy, *Hist. du canal du Midi*. — Decampe, *Éloge de P.-P. Riquet*; Paris, 1812, in-8°. — Comte de Caraman, *Guide du voyageur sur le canal du Midi*; 1836, in-8°. — *Documents inédits*.

RIQUET. *Voy.* CARAMAN.

RIQUETTI. *Voy.* MIRABEAU.

RISBECK (*Gaspard*), publiciste allemand, né en 1749 ou en 1750, à Hœchst, près de Mayence, mort le 10 février 1786, à Aarau (Suisse). On lui fit étudier la théologie, puis la jurisprudence. Doué d'un talent précoce et d'un tempérament vif et désordonné, il s'adonna de bonne heure aux lettres et à la poésie. La connaissance qu'il fit avec Gœthe, Klinger, Lenz, Wagner, le poussa vers cette vie attrayante, mais légère et quelque peu sauvage, qu'il traîna à la fin de ses études à Francfort, à Hanau, à Darmstadt et dans d'autres villes. Ses parents lui laissèrent un héritage assez considérable pour lui permettre de continuer cette vie indépendante. Après avoir essayé d'entrer dans les bureaux de la chancellerie impériale, il se fit acteur, et joua avec assez de succès dans le théâtre du Kærntnerthor, à Vienne. En même temps il arrangea quelques pièces anglaises et françaises pour la scène allemande. En 1777, dans l'intention de visiter l'Italie, il se rendit à Salzbourg, et y resta six mois, entièrement livré à des études historiques. Plusieurs traités politiques qu'il publia sur la succession de Bavière furent accueillis par le public avec une faveur marquée. Son héritage étant gaspillé, Risbeck se vit réduit à écrire pour vivre. La continuation des *Lettres sur les moines*, commencées en 1771, par La Roche, fut le premier fruit de son travail (Francfort, 1781, t. II à IV, in-8°); elles eurent un grand retentissement et fondèrent sa réputation de publiciste. Appelé à Zurich par le libraire Orelli, il y termina l'édition des *Annales* de Waser, et traduisit en allemand les *Lettres sur la Suisse* de Coxe et la *Description des Alpes pennines et rhétiennes* de Bourrit; en même temps il rédigea le *Journal de Zurich*. C'est dans cette ville que Risbeck commença l'ouvrage qui l'a porté au rang des grands publicistes du dix-huitième siècle. Ce sont les *Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne* (Zurich, 1783, 2 vol. in-8°; trad. en français, Paris, 1788 ou 1790, 3 vol. in-8°). Ces lettres eurent une vogue extraordinaire. Pour la comprendre il faut se rappeler qu'en Allemagne, à l'époque qui précédait la révolution de 1789, le libéralisme était pour ainsi dire quelque chose d'inconnu. Sous une forme attrayante et spirituelle, Risbeck indiqua le premier, avec une hardiesse inouïe, au peuple la voie sur laquelle il avait à chercher ses aspi-

rations légitimes. Par une critique sévère, il dévoila et condamna tout ce qu'il y avait de faux dans la vie sociale et religieuse de sa nation, comme dans l'administration politique; mais en même temps il rendit justice aux grandeurs de l'époque, surtout à Frédéric le Grand et aux lumières de la science, de la littérature et de la philosophie. Il passa en revue les avantages intellectuels que l'Allemagne avait retirés jusque-là de sa désunion politique, et trouva dans le caractère du peuple, dans les qualités solides du génie allemand, les garanties de l'avenir. Risbeck mourut dans l'exil volontaire, dans l'indigence et dans le désappointement. J. M.

Hirsching, *Hist. litter. Handbuch.* — Baur, *Gallerie hist. Gemaelde aus dem 18. Jahrhundert.* — J. Pezzl, *Biograph. Denkmal J.-C. Risbecks*; Vienne, 1786, in-8°.

RIST (*Jean*), poëte allemand, né le 8 mars 1607, à Pinneberg, près de Hambourg, mort le 31 août 1667. Après avoir étudié la théologie en Allemagne et en Hollande, il devint pasteur à Wedel sur l'Elbe, et reçut plus tard les dignités de comte palatin et de conseiller ecclésiastique. Dès sa jeunesse il cultiva les muses, et fut un des poëtes les plus féconds et les plus populaires de son temps. Imitateur d'Opitz, mais sans partager sa prédilection pour les anciens, il a écrit une grande quantité de poésies sacrées, d'un style élégant et pur, mais entièrement dépourvues de sentiment; un choix en a été donné dans le t. VIII de la *Deutsche Bibliothek* de Müller. Il fonda vers 1660 une société littéraire, l'*Ordre du Cygne*, dissoute après sa mort (*voy.* CONRAD DE HOEVELEN, *Deutscher Zimber-Schwan*, 1667). On a de lui : *Persée*, tragédie, Hambourg, 1624; — *Musa Teutonica;* ibid., 1634, 1640, in-8° : recueil d'épigrammes et de poésies amoureuses; — *Hortus poeticus;* ibid., 1638, in-8°; — *Klaggedicht über das Absterben Opitzens* (Plaintes sur la mort d'Opitz); ibid., 1640, in-8°; — *Des Daphnis aus Cimbrien Galathee* (La Galathée du Daphnis de la Cimbrie); ibid., 1642, in-8°; — *Himmlische Lieder* (Chants du ciel), Lunebourg, 1643, 1652, in-8°; suivis de *Neue himmlische Lieder*; ibid., 1651, in-8°; — *Holsteins Klagelied* (Les plaintes du Holstein); Hambourg, 1644, in-8°; — *Theatrum poeticum;* ibid., 1646, 1664, in-8°; — *Das Friede wünschende Teutschland* (L'Allemagne désirant la paix); ibid., 1647, 1649, in-8°; comédie reproduite en 1806; — *Wallenstein*, tragédie; 1647, in-8°; — *Parnassus teutonicus*; Lunebourg, 1652, in-8°, suivi du *Novus Parnassus;* ibid., 1652, in-8°; — *Das Friede jauchzende Deutschland* (L'Allemagne pleine de joie au sujet de la paix), comédie; Nuremberg, 1653, in-8°; — *Frommer Christen Hausmusik* (Musique pour la maison à l'usage des chrétiens pieux); Lunebourg, 1654, in-8°; — *Die verschmähte Eitelkeit* (Le mépris de la vanité); ibid., 1658, in-8°; il est bon de noter que l'auteur était d'une vanité exorbitante; — *Musikalisches Seelenparadies* (Paradis musical de l'âme); ibid., 1660-62, 2 vol. in-8°; etc.

Möller, *Cimbria litterata*, t. I. — Wetzel, *Hymnopoegraphia*, t. II. — Jœrdens, *Lexikon.* — Winterfeld, *Der evangelischen Kirche Gesange*, t. II, p. 360-440. — Gervinus, *Deutsche Literaturgeschichte*, t. III.

RISUENO (*Jose*), peintre et sculpteur espagnol, né en 1652, à Grenade, où il est mort, en 1721. Il fut l'un des meilleurs élèves d'Alonzo Cano : comme peintre il en prit la couleur, comme sculpteur il imita la hardiesse de son ciseau. Palomino, qui décora avec lui la chartreuse de Grenade, n'hésite pas à le nommer « le plus grand dessinateur de l'Andalousie ». Risueno professa longtemps dans l'Académie de Grenade, et la plupart des églises de cette ville possèdent de lui des tableaux ou des statues.

Palomino, *El Museo pictorico.* — Quilliet, *Dict. des peintres et des sculpteurs espagnols.*

* **RITSCHL** (*Frédéric-Guillaume*), philologue allemand, né le 6 avril 1806, à Gross-Vargula, village de la Thuringe. Fils d'un ministre protestant, il étudia la philologie sous Spitzner et Herman, et suivit ensuite pendant trois ans l'enseignement de Reisig. Après avoir depuis 1829 fait des cours libres à l'université de Halle, il y fut nommé en 1832 professeur, et en 1833 il remplaça Passow à Breslau; il visita en 1836 et 1837 les bibliothèques d'Italie, et occupa en 1839 à Bonn la chaire de philologie classique et d'éloquence; il fut aussi chargé de la direction du séminaire philologique. En 1854 il fut nommé en outre conservateur de la bibliothèque de l'université. Doué d'un esprit critique aussi sagace qu'exercé, et en possession d'une érudition des plus étendues, Ritschl a, par ses nombreuses recherches, donné une nouvelle impulsion à la philologie classique. En contrôlant attentivement les écrits des grammairiens latins au moyen de documents authentiques, fournis par les inscriptions, il a obtenu des résultats entièrement nouveaux et des plus féconds sur l'ancien langage des Romains, dont il a su retrouver et caractériser les phases successives. Il a été ainsi mis à même d'entreprendre sur les comédies de Plaute ce travail, chef-d'œuvre de méthode et de patience, qui l'a placé au premier rang parmi les philologues de tous les temps, et qui nous a enfin fait connaître cet auteur dans sa forme primitive et véritable. Ritschl, dont les recherches sur l'antiquité et la littérature grecque portent également le cachet de la perfection, vient de mettre le sceau à sa réputation par son édition commentée des *Priscæ latinitatis monumenta epigraphica*, qui doit former le premier volume du recueil complet des inscriptions latines que publie l'Académie de Berlin. On a de lui : *Schedæ criticæ;* Halle, 1829; — *De Oro et Orione;* Breslau, 1834, in-8°; — *Die Alexandrinische Bibliothek* (La Bibliothèque d'Alexandrie sous les

premiers Ptolémées et le recueil des poésies homériques faites par ordre de Pisistrate); Breslau, 1838, in-8°; suivie d'une dissertation latine sur le même sujet, Bonn, 1840, in-4°; — *De porta Metia;* Bonn, 1842, in-4°; — *Parerga Plautina et Terentiana;* Leipzig, 1845, in-8°; — *Lexicon etymologicum, e codice Angelico descriptum;* Bonn, 1846-1848, 2 parties, in-4°; — *De Pomponii Bassuli Epitome metrico;* ibid., 1847, in-4°; — *Hieronymi Indices librorum a Varrone scriptorum;* ibid., 1849, in-4°; — *Legis Rubriæ pars superstes;* ibid., 1851, in-4°; — *Titulus Mummianus ad fidem lapidis Vaticani;* ibid., 1851; — *De milario Popilliano deque epigrammate Sorano;* ibid., 1852, in-4°; — *Inscriptio columnæ rostratæ;* ibid., 1852-1861; 2 parties, in-4°; — *Monumenta epigraphica tria;* ibid., 1852, in-4°; — *De fictilibus literatis latinis antiquis;* ibid., 1852, in-4°; — *Anthologiæ latinæ corrolarium epigraphicum;* ibid., 1853, in-4°; — *Poesis Saturninæ specimen;* ibid., 1854, in-4°; — *De titulo metrico Lambacsensi;* ibid., 1855, in 4°; — *De Varronis Hebdomadum libris;* ibid., 1856, in-4°; — *In leges Viselliam, Antoniam, Corneliam observationes epigraphicæ;* ibid., 1860, in-4°; — *Prooemiorum Bonnensium decas;* ibid., 1862, in-4°. Comme éditeur Ritschl a publié *Thomas Magister* (Halle, 1832), et *Plauti Comœdiæ, cum prolegomenis criticis grammaticis, metricis* (Bonn, 1848-1854, t. I-III, in-8°) : ouvrage qui sera complet en 5 vol. On a aussi de lui des dissertations et mémoires dans les *Mémoires* de l'*Institut archéologique de Rome* et dans le *Rheinisches Museum* qu'il publie depuis 1842 en commun avec Welker.

* RITSCHL (*Albert*), neveu du précédent, né le 25 mars 1822, est professeur à Bonn et a publié *Das Evangelium Marcions and das kanonische Evangelium des Lukas* (L'Évangile de Marcion et l'Évangile canonique de saint Luc); Tubingue, 1846, in-8°, — *Die Entsthehung der altkatholischen Kirche* (L'Origine de l'Église catholique primitive); Bonn, 1850, in-8° : excellent ouvrage, où l'auteur combat l'école de Tubingue, à laquelle il avait été attaché. E. G.

Conversations-Lexikon. — *Männer der Zeit*; Leipzig, 1861, t. II.

RITSON (*Joseph*), critique et antiquaire anglais, né le 2 octobre 1752, à Stockton (comté de Durham), mort le 3 septembre 1803, à Hoxton. De sa profession il était homme de loi, ou plutôt notaire (*conveyancer*) près du collége de justice de Gray à Londres. Ayant été nommé en 1785 grand bailli du duché de Lancastre, il abandonna la pratique des affaires pour s'occuper d'antiquités et de littérature, et vécut du revenu que lui procurait sa charge. Grâce à son heureuse mémoire et à une sagacité rare, il étendit fort loin ses recherches, et éclaira d'une lumière nouvelle les origines et les progrès de la littérature anglaise. Il apporta dans ses travaux une rigueur et une exactitude qui les rendent précieux à consulter; il excellait dans la critique de détail, mais il déparait ses qualités par un style négligé, baroque, et surtout par un caractère irascible et dissimulé. Dans ses querelles avec Warton, Malone et autres contemporains, il eut le tort, en ayant la raison de son côté, de les traiter avec un mépris qu'ils ne méritaient pas. Quelques jours avant sa mort son cerveau se dérangea, et on fut obligé de le renfermer dans une maison de fous. Nous citerons de lui : *Observations on the three first volumes of the* History of English poetry (de Warton); Londres, 1782, in-4°; — *A select Collection of english songs, with an historical essay on the national song;* ibid., 1783, 3 vol. in-8°; réimpr. en 1813; — *Ancient songs from Henry III to the Revolution;* ibid., 1790, 1829, in-8°; le plus estimé des recueils qu'il a publiés; — *Pieces of ancient popular poetry;* ibid., 1791, in-8°; — *Cursory criticisms on the edition of Shakspeare* (de Malone); ibid., 1792, in-8°; — *The english Anthology;* ibid., 1793, 3 vol. pet. in-8°; — *Collection of scottish songs;* ibid., 1794, 2 vol. in-12, avec la musique originale; — *Robin Hood, a collection of all ancient poems, songs and ballads relative to the celebrated outlaw;* ibid., 1795, 2 vol. in-8°; — *Biographia poetica;* ibid., 1801, in-12, catalogue des poëtes anglais du douzième au seizième siècle; — *Ancient english metrical romances;* ibid., 1802, 3 vol. in-8°; — *An Essay on abstinence from animal food as a moral duty;* ibid., 1802, in-8°. On doit encore à Ritson beaucoup d'écrits de moindre importance, les uns relatifs à sa profession, les autres à des curiosités littéraires. Quelques-uns de ces derniers ont le titre commun de *Guirlande*, tels que *Yorkshire garland, Bishopric garland*, etc. La partie la plus curieuse de sa correspondance a été publiée par sir Harris Nicolas.

Gentleman's Magazine, LXXIII et LXXIV. — Nichols et Bowyer, *Literary anecdotes*. — J. Haslewood, *Some account of the life of J. Ritson;* Londres, 1824, in-8°. — Harris Nicolas, *Life and letters of J. Ritson.*

RITTENHOUSE (*David*), physicien américain, né le 8 avril 1732, à Germantown (Pensylvanie), mort le 26 juin 1796, à Philadelphie. Il descendait d'une famille d'émigrants, établie d'abord à New-York, puis à Germantown. Ses parents étant fermiers, il se livra d'abord lui-même à des travaux agricoles. Il montra bientôt de rares dispositions pour la mécanique, construisit différents appareils de physique, et fut, en 1779, au nombre des commissaires choisis pour fixer les limites entre les territoires de la Pennsylvanie et de la Virginie. Il remplit, en 1784 et 1786, des missions semblables pour la fixation des frontières de l'ouest et du nord de la Pennsylvanie, et en 1789 pour celles des États

de New-Jersey et New-York. En 1791 il succéda à Franklin dans la présidence de la Société philosophique de Philadelphie, et fut nommé, en 1792, directeur de la monnaie des États-Unis. Parmi les travaux de ce savant on remarque particulièrement une théorie du magnétisme, d'après laquelle les molécules du fer sont en grande partie de véritables aimants, mais elles restent inactives ou inertes jusqu'à ce qu'elles aient été groupées, par le martelage ou par l'aimantation, dans l'ordre qui leur est nécessaire. Il essaya de démontrer que le magnétisme est un fluide répandu dans toute la nature, et qu'il exerce une action constante sur certaines molécules de fer; ainsi en frappant sur des barres de fer, placées dans le méridien, il obtenait des effets sensibles à l'aiguille aimantée. Cette théorie se trouve consignée dans les *Transactions of the american Society of Philadelphia* (tom. II, 1786, in-8°). Rittenhouse publia, dans le même recueil (année 1773), au nom d'une commission spéciale, un rapport détaillé sur la première machine à vapeur qui ait été construite en Amérique (machine de Christophe Colles, employée à pomper de l'eau). On y trouve aussi une notice fort intéressante du même physicien sur la hauteur à laquelle apparaissent les bolides ou météores enflammés (*Phil. Transact. of the anc. Soc.*, t. II, p. 173 et suiv.). X.

W. Barton, *Memoirs of the life of D. Rittenhouse*; Philadelphie, 1813, in-8°. — Fischer, *Gesch. der Physick*, VIII, 84 et 894.

RITTER (*Jean-Daniel*), érudit allemand, né le 16 octobre 1709, à Schlautz, près Breslau, mort à Wittemberg, le 15 mai 1775. D'une famille noble d'origine hollandaise, il enseigna pendant sept ans la philosophie à Leipzig, et fut nommé en 1742 professeur d'histoire à Wittemberg, où il obtint en 1748 une chaire de droit public. On a de lui : *De fecialibus populi romani*; Leipzig, 1732, in-4°; — *De Amalasventa, Gothorum regina*; ibid., 1735, in-4°; — *De tabulariis urbis Romæ*; ibid., 1736, in-4°; — *Historia præfecturæ prætorianæ*; Wittemberg, 1745, in-4°; — *De Stedingis, sæculi XIII hæreticis*; ibid., 1751, in-4°; — *De usu scriptorum veteris Ecclesiæ*; ibid., 1765, 3 part. in-4°. Ritter, auquel on doit une excellente édition du *Code Théodosien* (Leipzig, 1736-1743, 6 vol. in-fol.), a encore publié plusieurs dissertations intéressantes, réunies sous le titre d'*Opuscula historica et juridica*; Leipzig, 1786, in-8°, avec une *Vie* de l'auteur.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

RITTER (*Jean-Guillaume*), physicien allemand, né à Samitz, en Silésie, le 16 décembre 1776, mort à Munich, le 23 janvier 1810. Reçu docteur en médecine à Iéna, il entreprit avec les secours que lui fournit libéralement le duc de Gotha, sur l'électricité et le galvanisme une série d'expériences, dont les résultats furent consignés dans les *Annales de physique* de Gilbert, le *Journal de chimie* de Gehlen et autres recueils. Ses découvertes, qui ont beaucoup contribué aux progrès de la science, le firent élire en 1805 membre de l'Académie de Munich. On a de lui : *Beweis dass ein bestændiger Galvanismus den Lebensprocess in dem Thierreich begleitet* (Démonstration qu'une action continuelle de galvanisme accompagne la vie dans le règne animal); Weimar, 1798, in-8°; — *Beitræge zur næhern Kenntniss des Galvanismus* (Mélanges pour une connaissance plus approfondie du galvanisme); Iéna, 1801-1802, 2 vol. in-8°; suivis de *Neue Beitræge*; Tubingue, 1808, in-8°; — *Das elektrische System der Kœrper* (Le Système électrique des corps); Leipzig, 1805, in-8°; — *Physisch-chemische Abhandlungen* (Mémoires de physique et de chimie); ibid., 1806, 3 vol. in-8°; — *Fragmente aus dem Nachlass eines jungen Physikers* (Fragments tirés de la succession d'un jeune physicien); Heidelberg, 1810, 2 vol. in-8°; autobiographie intéressante.

Zschokke, *Miscellen für die neueste Weltkunde*.

RITTER (*Charles*), célèbre géographe allemand, né à Quedlimbourg, le 7 août 1779, mort à Berlin, le 28 septembre 1859. Orphelin de bonne heure, il fut élevé à l'institution de Schnepfenthal, puis à Halle. En 1798, il entra comme instituteur dans la maison Bethmann-Hollweg à Francfort, accompagna ses élèves à Genève, voyagea avec eux en France, en Suisse et en Italie, et les amena en 1814 à Gœttingue, où il résida pendant cinq années. Appelé en 1819 à remplacer l'historien Schlosser au gymnase de Francfort, il obtint en 1820 la chaire de géographie à l'université de Berlin; en même temps il fut nommé professeur de statistique et directeur des études à l'Académie militaire et membre du conseil supérieur de l'instruction publique, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort. Comme géographe et historien, Ritter a découvert et démontré, par un raisonnement scientifique, la liaison intime et les rapports mutuels qui existent entre les différentes parties de notre planète, ainsi que l'influence de la formation de la surface terrestre sur le développement historique de l'humanité. Il est devenu ainsi le créateur d'une science nouvelle, *la géographie comparée ou philosophique*. De même que Humboldt a embrassé d'abord la terre seule, puis l'univers entier du point de vue naturaliste, Ritter est parti des données de l'histoire pour coordonner en un système scientifique le mécanisme et les principes de la vie terrestre. L'accumulation toujours croissante des notions géographiques, les progrès de la science naturelle et les grandes recherches historiques lui ont permis de réunir dans une seule pensée la terre et l'humanité.

C'est donc avec raison que Ritter a donné à son ouvrage fondamental ce titre : *Die Erdkunde im Verhaeltnisse zur Natur und zur Geschischte des Menschen* (La géographie dans

ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, ou Géographie universelle comparée considérée comme base de l'enseignement des sciences physiques et historiques); Berlin, 1817-1819, 2 vol. in-8°. Bientôt l'auteur résolut de refondre son œuvre sur un plan plus vaste. Le premier volume de la seconde édition parut à Berlin, 1822; outre une introduction générale, il renferme la géographie de l'Afrique; ensuite, Ritter aborda l'Asie, qui en 1858 remplissait déjà dix-sept forts volumes (Asie orientale, t. II à VI; Asie occidentale, VII à XII; Arabie, XII-XIII; Péninsule du Sinaï, XIV à XVII; Asie Mineure (inachevée), XVIII). Les matériaux que lui fournissaient sans cesse les explorations des voyageurs d'une part, et de l'autre les sciences naturelle et historique, prirent peu à peu de telles proportions que même une énergie de fer et une longue existence durent rester impuissantes devant l'accomplissement de la tâche proposée. En développant outre mesure ses matériaux, peut-être contrairement à son plan primitif, Ritter a sans doute nui à la clarté de l'arrangement et au but philosophique de son ouvrage. On sait qu'après avoir terminé l'Orient, il voulait décrire le continent européen, travail préparé de longue main. Pour faciliter l'intelligence de son livre, Ritter avait entrepris, en commun avec le major Etzel (plus tard général), un travail cartographique, l'*Atlas de l'Asie*, qui fut continué plus tard par Grimm, Mahlmann et Kiepert. Deux ouvrages avaient précédé ce travail gigantesque : *L'Europe, tableau géographique, historique et statistique;* Francfort, 1807, 2 vol. in-8°; et *Vorhalle europæischer Volckergeschichten vor Herodote* (Portique de l'histoire des peuples européens avant Hérodote); Berlin, 1820. Les écrits académiques de Ritter ont été réunis sous ce titre : *Einleitung zur allgemein vergleichen den Geographie und Abhandlungen*, etc. (Introduction à la géographie universelle comparée, et Essais pour servir de base à une manière plus scientifique d'étudier la géographie); Berlin, 1852. Un grand nombre de traités géographiques et de recherches spéciales se trouvent insérés dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, dont Ritter était membre, comme il était associé étranger de la Société royale de Londres (1848) et de l'Académie française des inscriptions (1855). J. M.

Unsere Zeit.

* **RITTER** (*Henri*), philosophe allemand, né en 1791, à Zerbst. Après avoir étudié la théologie pendant plusieurs années et avoir pris part comme volontaire à la campagne de 1813 contre la France, il s'adonna entièrement à la philosophie, qu'il enseigna depuis 1817 à Berlin et à Kiel, et depuis 1837 à Gœttingue. Sans s'attacher exclusivement à aucune école, il s'est appliqué à étudier de près les évolutions de l'esprit humain et à prendre dans les divers systèmes émis jusqu'à ce jour les résultats que peut admettre une saine critique. Ses principaux ouvrages sont : *Geschichte der jonischen Philosophie* (Histoire de la philosophie ionienne); Berlin, 1821; — *Vorlesungen zur Einleitung in die Logik* (Introduction à la logique); ibid., 1823; — *Abriss der philosophischen Logik* (Résumé de la logique); Berlin, 1824, 1829; — *Geschichte der Pythagorischen Philosophie* (Histoire de la philosophie pythagoricienne); Hambourg, 1826; — *Die Halbkantianer und der Pantheismus* (Les demi-kantiens et le panthéisme); Berlin, 1827; — *Bemerkungen über die Philosophie der megarischen Schule* (Remarques sur la philosophie de l'école de Mégare), dans le *Rheinisches Museum*, 2e année; — *Geschichte der Philosophie* (Histoire de la philosophie); Hambourg, 1829-1853, t. I à XII, in-8° : cet ouvrage capital, fruit des recherches les plus consciencieuses, a été en partie traduit en français par M. Tissot : *Histoire de la philosophie ancienne;* Paris, 1836-1837, 4 vol. in-8°; une autre partie, l'*Histoire de la philosophie chrétienne*, a été traduite par M. Trullard; Paris, 1843-44, 2 vol. in-8°; une seconde édition des quatre premiers volumes du texte allemand a paru en 1836-1838; — *Ueber die Erkenntniss Gottes in der Welt* (Sur les moyens de reconnaître Dieu dans le monde); Hambourg, 1836; — *Ueber das Bœse* (Sur le mal); Kiel, 1839; — *Kleine philosophische Schriften* (Mélanges de philosophie); Kiel, 1839-40, 2 vol.; — *Versuch zur Verstændigung über die neueste deutsche Philosophie seit Kant* (Essai sur la philosophie allemande depuis Kant); Brunswick, 1853.

Conversations-Lexikon.

RITTERSHUYS (*Conrad*), en latin *Rittershusius*, érudit et jurisconsulte allemand, né le 25 septembre 1560, à Brunswick, mort le 25 mai 1613, à Altdorf. Il étudia les langues anciennes dans l'école de Brunswick, dont son oncle maternel, Matthias Berg, était recteur; il s'appliqua ensuite à la jurisprudence à Helmstædt, suivit à Altorf les leçons de Gifanius, avec lequel il demeura une année, parcourut une partie de l'Allemagne, et revint à Bâle prendre le diplôme de docteur en droit (1592). A la même date il fut appelé dans l'université d'Altorf, où il professa les institutes, puis les pandectes. Il était tellement versé dans la lecture des meilleurs auteurs de l'antiquité qu'il les savait par cœur et qu'un jour, dit-on, dans un entretien qu'il eut avec André Dinner (*voy.* ce nom), il ne se servit pour exprimer tout ce qu'il voulut dire que des vers d'Homère. C'était aussi un critique exact et judicieux, et il a écrit sur beaucoup d'écrivains classiques, Pétrone, Phèdre, Appien, etc., des commentaires et des notes qui ont été conservés par les savants qui lui ont succédé. Burmann, qui lui a fait cet honneur dans son édition de Phèdre (1698, in-8°), le qualifie de *Germaniæ ornamentum et decus*. Les meilleures éditions de Rittershusius sont celles de Phèdre (Leyde,

1589, in-8°), d'Oppien (ibid., 1597, in-8°), avec une version latine; *Guntheri Poetæ de rebus gestis imp. Frederici I* (Tubingue, 1598, in-8°); *Maximi Marganii Hymni* (Augsbourg, 1601, in-8°); *Boethii De consolatione* (Leyde, 1601, in-12); *S. Isidori De interpretatione Scripturæ lib. IV* (ibid., 1605, in-fol.); *Porphyrii De vita Pythagoræ* (Altorf, 1610, in-12); *S. Athanasii Hypomnemata* (ibid., 1611, in-8°), etc. Ce savant, qui était fort laborieux, a composé, principalement sur des matières de droit, une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels on distingue les suivants : *Amores clarissimorum poetarum elogiis celebrati;* Altorf, 1593, in-8°; — *Consilia Altorfina;* Hanau, 1603, in-4°; — *As fatidicus;* Amberg, 1604, in-8° : c'est une traduction en vers latins des petits prophètes; six sont de l'historien de Thou, et six de notre auteur; — *Vita Eliæ Putschii;* Hambourg, 1608, in-4°; — *Commentarius in Salvianum Massiliensem;* Altorf, 1611, 2 vol. in-8°, réimpr. en 1623; — *Jus Justinianeum;* Strasbourg, 1615, in-4°; — *De differentiis juris civilis et canonici;* ibid., 1616, in-8°; — *Sacrarum lectionum lib. VIII;* Nuremberg, 1643, in-4°.

RITTERSHUYS (*Nicolas*), fils du précédent, né en 1597, à Altorf, où il est mort, le 25 août 1670, enseigna dans cette ville le droit féodal, et s'appliqua particulièrement aux recherches historiques. Son principal ouvrage a pour titre : *Genealogiæ imperatorum, regum, ducum, comitum,* etc., 1400-1664; Tubingue, 1674, in-fol.

Adam, *Vitæ german. jurisc.* — *Vita Conradi R.*, par son fils Georges, à la tête de la 2e édit. de Salvien, Nuremberg, 1623, in-8°, et dans les *Memoriæ jurisc.* de Witten. — Freher, *Theatrum.*

RIVAIL (*Aimar* DU), en latin *Rivallius*, jurisconsulte français, né vers 1490, à Saint-Marcellin (Dauphiné), mort à Grenoble, avant 1560. Il fut conseiller au parlement de Grenoble, et appliqua, l'un des premiers, à la composition historique les procédés de l'antiquité. On a de lui : *Civilis historiæ juris commentariorum lib. V* (Mayence, 1527, in-8°) et *De Allobrogibus lib. IX;* Paris, 1845, in-8° : ce dernier ouvrage, description et histoire du Dauphiné, a été édité par M. Jacquier de Terrebasse.

Ciaconius, *Bibl.* — Rochas, *Biogr. du Dauphiné*, II.

RIVALZ (*Jean-Pierre*), peintre et architecte français, né à La Bastide d'Anjou, le 27 juillet 1625, mort à Toulouse, le 17 mai 1706. Destiné au barreau, il vint à Toulouse pour y étudier la jurisprudence, mais bientôt il s'adonna entièrement à la peinture, qui lui fut enseignée par Ambroise Frédeau (1). Il passa quelques années à Rome, où il s'occupa surtout d'architecture. On dit que Poussin l'employa plus d'une fois à peindre les fonds de ses tableaux. De retour en France vers 1680, il fut nommé peintre et architecte du capitole de Toulouse, et il peignit dans l'une des salles de cet édifice la *Fondation d'Ancyre par les Tectosages*, ouvrage détruit par le temps, mais dont le musée de Toulouse conserve une copie, faite par son fils. Il peignit encore quelques tableaux pour les églises des Chartreux et des Carmélites; et c'est sur ses dessins que fut décorée la *Salle des illustres Toulousains.* Ses travaux en architecture lui valurent la place d'intendant des ponts et chaussées du Languedoc.

(1) Élève de Vouet, mort en 1673.

RIVALZ (*Antoine*), peintre, fils du précédent, né le 6 mars 1667, à Toulouse, où il est mort, le 7 décembre 1735. Il manifesta un goût tellement décidé pour les arts que son père dut renoncer au projet qu'il avait conçu de le faire entrer dans les ordres. Il l'envoya d'abord étudier à Paris, puis en Italie. A son passage à Marseille, il eut occasion de faire deux tableaux qui lui méritèrent l'approbation de Puget. Pendant son séjour à Rome, il remporta l'un des prix de l'Académie de Saint-Luc et fut couronné au Capitole par le cardinal Albani, depuis Clément XI. Rappelé à Toulouse par la mort de son père (1706), il lui succéda comme peintre de l'hôtel de ville. Le talent de Rivalz, très-vanté par ses contemporains, est bien peu apprécié de nos jours; d'ailleurs ses ouvrages sont peu répandus hors de sa ville natale (1). Son principal mérite nous paraît être d'avoir su déterminer les capitouls de Toulouse à fonder une école de dessin, d'où sont sortis quelques bons artistes : cette école fut érigée, en 1750, en Académie royale. Rivalz a gravé d'une pointe spirituelle et énergique quatre vignettes pour le *Traité sur la peinture* de Dupuy du Grez (Toulouse, 1697, in-4°), une allégorie à la mémoire de Poussin et le *Martyre de saint Symphorien.* Il eut pour élève Cammas et Pierre Subleyras.

RIVALZ (*Pierre*), fils et élève du précédent, né en septembre 1720, à Toulouse, où il est mort en 1785. Il était à Rome au moment de la mort de son père; la place de peintre de l'hôtel de ville, que celui-ci remplissait, fut donnée à Cammas, qui eut la générosité de s'en démettre en faveur de Pierre Rivalz à son retour en France, en reconnaissance des leçons qu'il avait reçues de son père.

Un cousin de cet artiste, *Barthélemy* RIVALZ, parent et élève d'Antoine Subleyras, n'est guère connu que pour avoir gravé assez lourdement à l'eau-forte, outre quelques sujets religieux, les portraits de Jean-Pierre et d'Antoine Rivalz.

Abcdario de Mariette. — *Biogr. toulousaine.* — Dumège, *Hist. des institutions de Toulouse.* — Huber et Rost, *Manuel du curieux.* — D'Argenville, *Vie des peintres.* — Clément de Ris, *Les Musées de province.* — De Chennevières, *Recherches sur les peintres provinciaux.* — P. Mantz, *L'École de Toulouse*, dans *L'Artiste*, 1849.

RIVARD (*Dominique-François*), mathéma-

(1) D'Argenville a donné la liste de ses principaux ouvrages.

ticien français, né en 1697, à Neufchâteau (Lorraine), mort le 5 avril 1778, à Paris. Il vint achever ses études à Paris, et professa pendant près de quarante ans au collége de Beauvais la philosophie ou plutôt les mathématiques, dont il encouragea de tous ses efforts l'enseignement dans les écoles de la Sorbonne. Nous citerons de lui : *Eléments de géométrie, avec un Abrégé d'arithmétique*; Paris, 1732, in-4°; il y a un *Abrégé* de cet ouvrage, Paris, 1747, in-8°; — *Éléments de mathématiques;* 1740, in-4°; 5e édit., augm., 1752, in-4° : ce livre a été pendant longtemps classique; l'auteur en fit un *Abrégé*, Paris, 1740, in-8°, et 1771, 2 vol. in-12; — *Traité de la sphère;* 1741, in-8°; Lalande en 1798 et Puissant en 1816 en ont donné chacun une édit. augmentée, in-8°, pl.; l'*Abrégé* est de 1743, in-12; — *Traité de gnomonique;* Paris, 1742, in-8°; — *Trigonométrie rectiligne et sphérique, avec des tables des sinus, des tangentes, des sécantes et des logarithmes;* Paris, 1743, in-8° : les tables en sont exactes, et quoique moins amples que celles de Callet, on les recherche encore quelquefois quand on a besoin d'avoir les sinus naturels et les tangentes; — *Instructions pour la jeunesse sur la religion et sur plusieurs sciences naturelles;* Paris, 1758, 2 vol. in-12; — *Éléments de la grammaire française;* Paris, 1760, in-12; — *Recueil de mémoires touchant l'éducation de la jeunesse, surtout par rapport aux études;* Paris, 1763, in-12 : on y remarque celui où il démontre la nécessité d'établir à Paris une maison d'instruction pour former des maîtres; — *Examen des systèmes du monde;* 1765, in-12 : il rejette le système de Kopernik et n'admet celui de Tycho qu'avec les corrections de Longomontan; — *Mémoire sur les moyens de perfectionner les études publiques et particulières;* Paris, 1769, in-12. Les ouvrages de Rivard ne sont que des compilations; mais ils sont clairs et assez méthodiques, et la plupart d'entre eux ont eu plusieurs réimpressions. Le recueil de ses leçons au collége de Beauvais a été publié sous le titre d'*Institutiones philosophicæ* (Paris, 1778-1780, 4 vol. in-12) par dom Monniotte, son ami.

Il était probablement de la famille de RIVARD (*Denis*), né à Neufchâteau, et qui délivra dans l'hôpital de Lunéville plus de six cents malades du tourment de la pierre. Cet habile chirurgien, estimé de Morand et de La Peyronie, mourut le 17 mars 1746.

Calmet, *Biblioth. lorraine.* — Lalande, *Bibl. astronom.*

RIVAROL (1) (*Joseph-Philippe* DE SAINT-MARTIN D'AGLIÉ, marquis DE), général français, né en Italie, mort le 31 mai 1704. C'était, selon Saint-Simon, un Piémontais qui s'était attaché au service de France. A la tête d'un régiment de cavalerie qu'il avait levé en 1672, et qui portait son nom, il se distingua dans les guerres de Catalogne et d'Allemagne. On lui avait donné le surnom de *Débauché de bravoure.* Au siége de Puicerda un boulet lui emporta une jambe; il s'en fit mettre une en bois, laquelle eut peu de temps après le même sort. « Ah! pour cette fois, dit-il en se relevant, l'ennemi a été pris pour dupe : j'ai une autre jambe dans mes équipages. » En 1678 il devint brigadier, et commanda le régiment Royal-Piémont. Promu au grade de maréchal de camp en 1688, il quitta le service. Il était grand'croix de Saint-Louis et grand prieur de Saint-Lazare en Languedoc.

(1) Les écrivains contemporains le nomment *Rivaroles*, traduction exacte de l'italien *Rivaroli.*

RIVAROL (*Charles-André*, marquis DE), fils du précédent, né en Italie, servit depuis 1695 dans toutes les guerres de Louis XIV et de Louis XV, et se retira dans le Forez, après avoir obtenu le brevet de maréchal de camp (1er mars 1738). Il commanda aussi un régiment de dragons de son nom.

Pinard, *Chronologie milit.*, VI et VII.

RIVAROL (*Antoine*), célèbre écrivain français, né à Bagnols, en Languedoc, le 26 juin 1753, mort à Berlin, le 13 avril 1801. L'incertitude règne sur tout ce qui touche à l'origine de sa famille, que l'on peut cependant affirmer être italienne. Son grand-père, né en Lombardie selon les uns, à Novare selon d'autres, après avoir fait la guerre de la succession au service d'Espagne, s'était établi en Languedoc vers 1720, et y avait épousé une cousine germaine de M. de Parcieux de l'Académie des sciences. Le père de Rivarol ne semble en avoir hérité que des goûts littéraires et des prétentions nobiliaires, qu'il transmit fidèlement à son fils et qui durent rendre plus amère à l'un sa déchéance, à l'autre les épreuves de ses débuts. Il eut seize enfants, dont Rivarol était l'aîné. La gêne domestique l'obligea à tenir quelque hôtel ou table d'hôte à l'enseigne des *Trois Pigeons*, circonstance qui fut depuis tant reprochée à Rivarol. D'abord fabricant de soie, puis aubergiste, puis maître d'école, le père de Rivarol était un homme bien au-dessus de la situation à laquelle l'avait réduit l'adversité. C'est lui qui fit la première éducation de ses enfants. C'est lui qui leur enseigna l'italien. Il avait traduit même pour la *Bibliothèque des Romans* les *Amours de Tancrède et d'Herminie*, épisode de *La Jérusalem délivrée.*

Rivarol, qui annonça de bonne heure les plus brillantes dispositions, fut élevé au collége des joséphistes de Bagnols; il dut à la munificence de l'évêque d'Uzès, qu'il avait su intéresser, la continuation de ses études. Un moment il porta le petit collet. D'abbé il devint précepteur à Lyon, sous le nom de *Longchamp;* mais il ne fut jamais, comme l'a écrit Cerutti, soldat ni clerc de procureur. Vers la fin de l'automne de 1777 il débarqua à Paris, et il se fit connaître surtout en répandant autour de lui,

dans une conversation déjà prestigieuse, les trésors de sa mémoire et de sa malignité. Ses premiers succès en tous genres, même dans le genre galant, sa fatuité naturelle, qui ne fit que s'en accroître, sa verve intarissable, son imperturbable jovialité, cette précision dans la critique et ce bonheur dans la satire qui en firent bientôt un maître redoutable dans cette escrime de l'esprit et un juge par excellence en matière de ridicule; ces défauts et ces qualités, mis encore en relief par l'expansivité de sa nature gasconne, en firent bientôt un des héros de Paris. Il ne tarda pas à s'introduire dans la meilleure compagnie, qui approchait alors par plus d'un côté de la plus mauvaise, et c'est sous le nom de chevalier de Parcieux qu'il y fit son entrée. Une fois entré dans le monde, il y régna. Son esprit était de ceux qui justifient toutes les prétentions et excusent toutes les audaces. Il ne tarda pas à s'y créer, grâce à lui, une autorité capable d'imposer silence aux mécontents. Lorsqu'un véritable neveu de M. de Parcieux s'avisa un jour de revendiquer le privilége d'un nom que Rivarol avait, en quelque sorte, pris de confiance, personne ne s'avisa de rire aux dépens de l'usurpateur, ainsi démasqué. Sans se déconcerter, il se fit appeler le comte de Rivarol.

L'histoire des premières années de cette existence brillante et décousue est demeurée confuse. Rivarol, qui n'en parlait jamais volontiers, semblait s'être imposé la loi d'oublier cette époque orageuse, où de frivoles succès ne compensèrent pas suffisamment bien des épreuves trop réelles. Nul doute qu'avec son titre et ses goûts il ait dû dévorer plus d'une déception et endurer plus d'un affront. C'est là, plus que le remords de fautes ou plutôt de légèretés fort pardonnables, la cause de sa réserve sur ces temps difficiles, où une *Lettre sur le poëme des Jardins* de Delille, une autre sur *les Aérostats*, une troisième sur *les Têtes parlantes* de l'abbé Micol composent à peu près tout son bagage littéraire; où il passait la journée à dormir, la nuit à causer dans ces réunions dont il faisait le charme et où cette nouvelle : « Nous aurons M. de Rivarol ! » suffisait pour attirer assez d'auditeurs pour former un public. Le plus clair de son talent se composait de ces bons mots qui faisaient si rapidement le tour de Paris, et dont la malignité déguisait la profondeur; de même que le plus clair de son revenu se composait de ces 50 écus par mois que lui vint offrir Panckoucke pour écrire au *Mercure*, et sur lesquels *il économisait* de quoi payer un secrétaire et un valet.

Rivarol avait rencontré dans le monde une jeune femme romanesque et quelque peu aventurière, plus âgée que lui, qui n'avait guère d'autre mérite que sa beauté. Elle lui plut. Il l'épousa. C'est vers 1783 qu'il enchaîna ainsi sa liberté. Il ne tarda pas à se séparer de sa femme, et sa vie intime compte plus d'une compensation illégitime cherchée aux déceptions conjugales (1).

Si l'esprit et la malice de Rivarol lui firent beaucoup d'ennemis, ils lui firent aussi beaucoup d'amis. En dehors de ses compagnons de plaisir ou de jeu, en tête et parmi l'élite de ce public intime qui le suivait, attiré par la musique de sa parole, au théâtre, au café, dans les salons et jusque dans l'antre du Caveau, il faut citer d'Alembert, Buffon, Chamfort lui-même avant leur brouille; MM. de Tressan, de Lauraguais, de la Borde, de Créqui, de Guiche, de Tilly, de Montlosier (ces deux derniers plus tard et vers 1789); enfin, parmi ces femmes de cour et d'esprit qui lui offraient la brillante hospitalité de leurs salons, mesdames de Coigny, de Vaudemont, de Polignac, de Saint-Chamand, de Montmorin, etc.

C'étaient là des relations faites pour lui faire oublier la haine et les calomnies de Garat, de Chénier, de Cerutti, de Cubières et de tant d'autres. En 1782 Rivarol se décide enfin à écrire et à se servir de cette plume qu'il détestait et qu'il appelait « cette triste accoucheuse de l'esprit, avec son long bec effilé et criard ». « C'est un terrible avantage, disait-il, que de n'avoir rien fait, mais il n'en faut pas abuser. » Il débuta par une *Lettre du président de...... à M. le comte de.....* (1782), sorte de petit pamphlet anonyme contre le poëme des *Jardins* de l'abbé Delille. Ce qu'il y a de remarquable dans cet essai critique, en outre de la finesse de l'observation, c'est que le jugement de Rivarol s'est trouvé, par la hardiesse de sa prévoyance, complétement conforme à l'arrêt porté de nos jours, et qui a placé Delille à son véritable rang, bien au-dessous de l'ancien. Il préparait depuis longtemps une traduction de Dante, faite sur un plan et par des procédés originaux ; mais avant de lutter corps à corps avec le robuste et souple génie de la langue italienne, il voulut consacrer son autorité en réunissant dans le cadre rajeuni du discours académique ses vues nouvelles et hardies sur la langue française et son caractère, fruit de plusieurs années de réflexions solitaires et de brillantes expériences dans les salons. Il publia donc, en 1784, un *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui fut couronné par l'Académie de Berlin. Il fut aussitôt nommé membre de cette compagnie, et il reçut du roi Louis XVI une pension de 4,000 livres (2). Le *Discours* de Rivarol, dit M. Sainte-Beuve, a « de l'éclat, de l'élévation, nombre d'aperçus justes et exprimés en images heureuses. C'est un esprit

(1) Sa femme, *Louise-Mather* FLINT, était fille d'un professeur de langue anglaise, et mourut à Paris, le 21 août 1821. Outre des traductions d'après sa langue maternelle, on lui doit une *Notice sur Rivarol* (1802, in-8°).

(2) Ce fait est consigné dans la préface des *Pensées inédites* (1836) données par le frère de Rivarol, ou au moins par sa famille. « Rivarol crut pendant longtemps que c'était Monsieur qui lui faisait cette pension, et ce n'est que dans l'émigration qu'il apprit que c'était le roi. »

fait et déjà mûr, qui développe ses réflexions, et par endroits c'est presque un grand écrivain qui les exprime ». Dans la même année Rivarol publia cette traduction de *L'Enfer* de Dante (1784, in-8°) dont il s'occupait depuis plusieurs années. C'est un remarquable et curieux exercice de style. Son plus grand défaut est de n'être point une traduction, mais plutôt une imitation et parfois une paraphrase. De là le discrédit où elle est tombée justement. Mais elle eut un grand succès, et Buffon déclara que c'était « une création perpétuelle et que la langue française y était maniée avec une haute supériorité ».

A peine Rivarol eut-il gagné, et pour ainsi dire enjôlé son public, qu'il se reprit de plus belle aux salons et à leurs faciles triomphes. Il se voua tout entier à cette guerre implacable à la médiocrité qui semble avoir été le suprême plaisir de sa vie. Il fit avec Champcenets, et n'avoua que lorsque le succès le menaça de plus d'un usurpateur, ce fameux *Petit Almanach des grands hommes* (1788) dont le titre en antithèse rend bien l'esprit et la portée, frivole monument de la critique du persiflage. Le succès fut d'un scandale à effrayer Rivarol lui-même, qui pourtant n'était point poltron. Grâce à la gaieté de Champcenets, son imperturbable Sosie, et grâce à l'épée de son frère, qui s'était chargé de mettre *à la raison ceux qui ne seraient pas contents*, grâce aussi, il faut le dire, à la sympathie de tous les gens d'esprit, Rivarol se tira assez bien de son succès. Mais ce n'est pas impunément qu'il avait créé et inauguré une forme nouvelle de la satire, dont on devait tant abuser depuis. Ce n'est pas en vain qu'il avait inventé et perfectionné le supplice de punir les gens en les louant. A partir de ce moment se forme, se dresse et siffle contre lui la coalition de la rancune et de l'envie. En 1788, il fit paraître *deux Lettres à M. Necker*, l'une sur le livre de *l'Importance des opinions religieuses*, l'autre sur *la Morale*. « Dans la première, dit un biographe, le système d'Épicure est très-bien jugé. L'objet de la seconde est de prouver qu'il peut exister une morale indépendante de toute espèce de culte et de religion. »

La révolution approchait. Rivarol fut recherché; mais il échappa par les bons mots à la protection du duc d'Orléans. Pourtant il était facile de pressentir qu'il n'appartiendrait jamais à la révolution. Un des motifs qui tout d'abord la lui faisaient mépriser, c'est qu'elle avait pour premières recrues les écrivains qu'il avait stigmatisés. Mirabeau, Chénier, Cerutti, Garat, Condorcet, étant pour la nation comme on disait alors, Rivarol ne vit aucun inconvénient de se mettre du parti du roi. Ce dévouement n'eut rien d'aveugle ni de servile; il vit toutes les fautes de la monarchie aux abois, et il les dit toutes avec une indépendance qui ne le fit pas le favori de ceux dont il s'était fait l'avocat. A défaut de la tribune de l'Assemblée, à laquelle il ne semble pas avoir aspiré, Rivarol se servit de la tribune, nouvelle alors, du journalisme; *Le Journal politique et national* de l'abbé Sabatier de Castres était ou plutôt devint sous la plume brillante de Rivarol un examen détaillé et raisonné des événements depuis le 12 juillet 1789 et des actes de l'Assemblée. « Le journal de Rivarol, dit un biographe, rapidement écrit, sous l'émotion palpitante du moment, se revoit aujourd'hui avec curiosité, et même avec une sorte de surprise nouvelle. On sent toujours que c'est un contemporain qui peint, et souvent que c'est la postérité qui juge. » Quand les journées d'octobre ne lui permirent plus de garder la moindre illusion sur l'avilissement de la monarchie, il brisa sa plume dogmatique, dont les derniers efforts furent employés à tracer pour Louis XVI d'inutiles mémoires que M. de Laporte lui soumettait, qu'il approuvait quelquefois, mais qu'il ne suivait jamais. Pendant les années 1790 à 1792 Rivarol prit une part prépondérante à la rédaction des *Actes des Apôtres*, et employa avec succès contre la révolution ces armes inférieures, l'ironie et la personnalité. On lui attribue aussi un certain nombre d'ouvrages de circonstance, que nous ne nommerons pas ; Quérard a donné les titres des principaux. Rivarol émigra le 10 juin 1792, emmenant avec lui cette mystérieuse Manette, jolie aventurière, qui a joué un certain rôle dans sa vie intime et à laquelle il a adressé les vers si connus qui finissent par ce souhait :

> Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit
> Et de l'esprit comme une rose.

Il se réfugia d'abord à Bruxelles, où il écrivit encore pour la défense du roi qu'on venait d'emprisonner. C'est à Bruxelles qu'il publia sa *Lettre au duc de Brunswick*, sa *Lettre à la noblesse française* rentrant en France, et sa *Vie politique et privée du général La Fayette*, qu'il appelait le général Morphée et auquel il ne pardonna jamais son fatal sommeil du 6 octobre. Par tous ces écrits comme dans sa *Lettre à M. de Limon*, il se place au premier rang parmi ce groupe d'amis fidèles et indépendants de la royauté qui désapprouvaient la contre-révolution armée et ne partageaient ni les illusions ni les préjugés de la majorité des émigrés, qui les flétrissaient du nom de *monarchiens*. De Bruxelles Rivarol passa à Londres, où il fut honorablement accueilli par Pitt et par Burke, qui s'était déclaré si chaudement son admirateur dans une lettre à son frère, publiée en 1791, et où il l'appelait « le Tacite de la révolution ». Mais bientôt il se retira à Hambourg, où son nom lui fit une considération et le travail une fortune dont il usa noblement. Le libraire Fauche lui donna 1,000 francs par mois pour travailler à un *Nouveau Dictionnaire de la langue française* dont il n'a été publié que le prospectus et une introduction. On remarque dans ce grand fragment quelques pages sur *la*

vanité de la philosophie et sur *la terreur* qui sont un chef-d'œuvre. Les deux morceaux ont été publiés plusieurs fois à part. Rivarol donna aussi quelques articles au *Spectateur du Nord*. En même temps il préparait une édition définitive de ses Œuvres, retouchait le Discours *Sur l'universalité de la langue française*, revoyait sa traduction de *L'Enfer*, et esquissait une *Théorie du corps politique*, dont il n'est resté qu'un chapitre sur la *Souveraineté du peuple*. Une mission politique de Louis XVIII (1800) l'envoya représenter à Berlin le roi de Mittau. Rivarol y fut accueilli à bras ouverts, et goûtait les joies d'une popularité que l'adhésion des salons rendait encore plus charmante, quand une mort prématurée l'enleva à ce cercle choisi dont le salon de la princesse Dolgorouka était le rendez-vous. Il mourut le 13 avril 1801, étant tombé malade le 5 seulement, d'une affection bilieuse qui eut pour lui des effets foudroyants. Dampmartin, qui l'assista à ses derniers moments, a laissé de son agonie et de sa mort, dont Sulpice de la Platière a par trop dramatisé et poétisé le récit, une relation plus véridique et plus touchante. Rivarol fut universellement regretté à Berlin. Son buste en marbre fut placé à l'Académie et dans ce salon de la princesse Dolgorouka, sa dernière amie, dont il avait si souvent charmé les hôtes. Il laissait un fils, mort en 1810, officier au service de Russie. On a publié en 1808 un *Esprit de Rivarol* par les éditeurs de ses Œuvres en 5 vol. in-8° (Chênedollé et Fayolle).

M. DE LESCURE.

Journal des Débats, 14 mai 1801. — *Mercure* du 5 floréal an x (article de Flins des Oliviers) et du 28 messidor an x (article de Guéneau de Mussy). — *Vie de Rivarol*, par Cubières-Palmezeaux ; 1803. — *Vie de Rivarol*, par Sulpice de la Platière ; 1808. — *Notice sur Rivarol*, par sa veuve, an x. — *Discours* prononcé par M. de Dampmartin à l'Académie du Gard, le 16 janvier 1809. — *Notice* sur Rivarol, par H. L. (Hippolyte de La Porte ; 1829). — *Causeries du lundi*, par Sainte-Beuve, t. V. — *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*, par le même, t. II. — Lefèvre-Deumier, *Les Célébrités d'autrefois*. — *Rivarol, sa vie et ses ouvrages*, par Léonce Curnier ; 1858. — *Galerie de Portraits du dix-huitième siècle*, par A. Houssaye. — De Barante, Villemain, Gérusez, *Histoire de la littér. au dix-huitième siècle*. — E. Maron, *Hist. littér. de l'Assemblée constituante*. — *Mémoires* du comte de Tilly (1828). — *Mémoires* de M. de Dampmartin sur la révolution et l'émigration. — *Mémoires* de Mme de Genlis. — *Mémoires d'outre-tombe*, t. III. — *Notices* en tête de l'édition de 1808, de l'édition du *Journal*, 1825, et de l'édition abrégée, 1857. — *Rivarol, sa vie et ses ouvrages*, par M. de Lescure, en tête de l'édition des *Œuvres choisies* ; Paris, 1862, in-18. — *Documents particuliers*, communiqués par la famille.

RIVAROL (*Claude-François*, vicomte DE), frère du précédent, né à Bagnols, le 6 juin 1762, mort à Brie-Comte-Robert, le 6 juin 1848. Entré au service dans la maison militaire, et passé en 1784 en qualité de lieutenant dans la légion de Maillebois, il était capitaine depuis le 23 septembre 1788, lorsqu'à l'époque de la révolution il se posa en défenseur zélé des antiques privilèges et conçut le projet d'une association dans le but d'empêcher la chute du trône et de l'autel. Cette association, qui comptait déjà un grand nombre d'adhérents, fut obligée de se dissoudre à la prise de la Bastille, et de ses débris se forma le *Salon français*, dont Rivarol fut aussi commissaire, et qui se trouva bientôt dissous par suite de l'émigration. Quelques brochures qu'il publia en faveur de la cause royale le mirent en réputation auprès des émigrés de Coblentz, qui le chargèrent d'une mission auprès de Pitt à Londres. Un duel qu'il eut à son retour à Bruxelles, en 1791, avec un grand seigneur étranger auquel il arracha publiquement la cocarde tricolore, dont il avait paré son chapeau, fit alors un tel bruit que le prince de Condé lui écrivit de sa propre main pour lui témoigner sa satisfaction et que le célèbre Burke lui adressa aussi de Londres de chaleureuses félicitations. Après avoir fait la campagne des princes, il revint en France chargé d'une mission de Monsieur pour Marie-Antoinette, fut témoin de la journée du 10 août, et émigra de nouveau. Monsieur lui confia bientôt après une seconde mission, mais cette fois il fut arrêté à son arrivée à Paris et subit vingt-deux mois de prison, à La Force, à Picpus et au Luxembourg. Rendu à la liberté en 1797, il alla trouver à Blankembourg le roi Louis XVIII, qui le fit colonel et chevalier de Saint-Louis (22 septembre 1797). Sa présence à Paris lors du 18 brumaire porta ombrage au premier consul, qui le fit arrêter, le tint pendant deux ans prisonnier au Temple, et enfin l'exila, d'abord à Grenoble, puis dans le Gard. La restauration le nomma maréchal de camp honoraire (10 mai 1816) et prévôt quand une cour prévôtale fut établie dans son département; il remplit cet emploi avec une humanité bien rare à cette époque. Rivarol coopéra aux *Actes des Apôtres*, au *Journal de la cour et de la ville*, et publia quelques brochures de circonstance, *Les Chartreux, poëme, et autres poésies fugitives* (Paris, 1784, in-8°); *Isman, ou le Fatalisme, roman* (Paris, 1785, in-8°); des tragédies, des comédies; *Essai sur les causes de la révolution française;* Paris, 1827, in-8°, etc. Il est probablement l'éditeur des *Pensées inédites* de son frère aîné (Paris, 1836, in-8°). Il a formé un recueil de ses propres *Œuvres littéraires* (1799, 4 vol. in-12).

RIVAROL (*Jean-Étienne-Auguste*, vicomte DE), fils du précédent, né le 18 août 1784, à Paris, où il est mort, le 14 novembre 1825. Sorti de l'École polytechnique en 1806, il fit les campagnes de la Calabre, entra sous les Bourbons dans la garde royale, et devint chef de bataillon. On a de lui : *Notice historique sur la Calabre pendant les dernières révolutions de Naples* (Paris, 1817, in-8°) et *Discours sur Rollin* (Paris, 1819, in-8°).

H. F.

Sarrut et Saint Edme, *Hommes du Jour*, t. IV. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — *Docum. part.*

*RIVAS (*Angel* DE SAAVEDRA, duc DE), né à Cordoue, le 1er mars 1791. A la mort de son père (1802) il fut mis au collége des nobles à Madrid. Selon les priviléges d'alors, il était capitaine de cavalerie à sept ans. Entré en 1806 dans un régiment de la garde royale, il fut témoin de l'invasion française; mais il refusa de seconder la répression des troubles de Ségovie, et se joignit aux forces de Castaños avec son frère aîné et deux cents gardes royaux. Grièvement blessé à la bataille d'Ocaña, il gagna Cadix, où il fit partie de l'état-major espagnol. A la fin de la guerre il quitta le service avec le rang de lieutenant-colonel. Lié avec les chefs du parti libéral, il se souleva avec eux contre Ferdinand VII; aussi à l'entrée des Français en 1823 fut-il obligé de fuir en Angleterre; il revint ensuite à Gibraltar, où il se maria. Puis il s'établit successivement à Malte, à Orléans et à Paris. A la mort de Ferdinand VII, il revint en Espagne. Ayant perdu son frère aîné le 15 mai 1834, il devint duc de Rivas, et comme grand d'Espagne prit sa place à la chambre des pairs, dont il fut bientôt premier secrétaire et vice-président. Le 15 mai 1836 le duc de Rivas fit partie du ministère formé par ses amis Isturitz et Galiano; mais bientôt l'émeute de la Granja l'obligea de se réfugier à Gibraltar. A la promulgation de la constitution de 1837, il fut élu sénateur pour Cadix, puis sous le ministère Narvaez il devint ministre d'Espagne à Naples (1843). Au mariage du comte de Montemolin avec la sœur du roi des Deux-Siciles, il demanda ses passe-ports (1848), et revint en Espagne. Au mois de juillet 1854 il fit partie du ministère dit des *quarante heures*, que renversa la coalition des généraux O' Donnell et Espartero. Après avoir pendant quelque temps représenté son pays à la cour des Tuileries, il est de nouveau rentré dans la vie privée.

La vie agitée du duc de Rivas, en le forçant à vivre à l'étranger et à étudier la langue et la littérature des pays où il résidait, a dû beaucoup perfectionner ses grands talents naturels. Aussi est-il peu de poëtes modernes plus appréciés de ses compatriotes. Nous citerons de lui : *Ensayos poeticos*; Madrid, 1813, 2 vol.; — *Florinda*; ibid., 1824-1825, in-8°, poëme épique; — *El Moro esposito*; Paris, 1844, 2 vol., vaste poëme où il a fait heureusement revivre cette dramatique histoire des sept infants de Lara et de Mudarra le Bâtard; — la tragédie de *Don Alvaro*, 1835, où l'on trouve, mêlées à quelque exagération, des beautés de premier ordre et un véritable sentiment dramatique; — *Historia de la sublevacion de Napoles;* Madrid, 1848, 2 vol., trad. en français par M. d'Hervey de Saint-Denis (Insurrection de Naples en 1647; Paris, 1849, 2 vol. in-8°). Le duc de Rivas est aussi l'auteur d'une comédie pleine d'observations piquantes : *Le Prix de l'argent* (Tanto vales cuanto tienes). Mais son œuvre la plus populaire est le recueil intitulé : *Romances historiques* (Paris, 1841, 2 vol.) : dans cet ouvrage le duc de Rivas, s'inspirant des traditions si intéressantes de l'histoire d'Espagne, a renouvelé ce genre des *Romances*, l'un des titres de gloire de la poésie castillane, que les étrangers admirent d'autant plus que leur propre littérature ne leur fournit rien de semblable.

Conversations-Lexikon. — J. Kennedy, *Modern poets of Spain.*

RIVAUDEAU (*André* DE), poëte français, né à Fontenay, en Poitou, vers 1540, mort en 1580, était le petit-fils du célèbre jurisconsulte André Tiraqueau, et le fils de Robert Ribaudeau (1), protestant, valet de chambre de Henri II. Il fit ses études à Poitiers, se lia avec Albert Babinot, qui devint auteur d'une *Christiade*, et il fut patronné par une dame éminente, Antoinette d'Aubeterre, femme de Jean de Parthenay l'Archevêque. Bientôt il se rangea à cette seconde école qui, se détachant des écrivains latins, voulut transporter la forme antique dans la langue française elle-même. Ronsard, avec sa pléiade, était le chef de cette école. Rivaudeau a tracé nettement cette seconde phase de la révolution littéraire quand il a dit dans son épître à Jeanne d'Albret :

..... Je veux pourtant vous advertir d'un cas,
Le jugement du peuple (des savants) icy ne suivez pas!
Il hait les nouveautés, et les plumes grégeoises
Et romaines il met au-dessus des françoises;
Il faut (se trompe) en préférant les estrangers aux siens,
Et aux doctes nouveaux les resveurs anciens.

Il dédia à la même princesse la tragédie d'*Aman*, imitée de la scène grecque avec les chœurs, représentée à Poitiers, en 1561. Cette composition se ressent à la fois de la jeunesse de l'auteur et de la précocité du temps où elle parut. On y remarque cependant quelques traits vigoureux et originaux, par exemple une imprécation d'Aman contre lui-même.

Et soit maudite encor la piteuse journée
Qui vit mon père entrer sous le joug d'hyménée;
Les Grâces à son lit jamais ne se trouvèrent,
Mais les trois sœurs d'enfer lourdement le brossèrent.

Les *poésies* de Rivaudeau, imprimées avec la tragédie d'*Aman*, à Poitiers, en 1566, in-4°, étaient devenues fort rares; nous en avons donné une seconde édition, en 1859 (Paris, in-18). Il fit en outre une traduction de la *Doctrine d'Épictète* (Poitiers, 1567, in-4°).

Les œuvres de Rivaudeau, inférieures à celles de la pléiade, offrent cependant une étude intéressante de la littérature française au seizième siècle. Elles contiennent aussi une expression de probité sérieuse qui paraît avoir été particulière à un certain noyau calviniste de l'intimité de Rivaudeau, dont la reine de Navarre et le brave La Noue étaient les types les plus remarquables.

Ch. DE SOURDEVAL.

(1) Pour conjurer les plaisanteries d'une cour moqueuse, il changea la troisième lettre de son nom, et quand il eut été anobli par le roi, s'appela *Robert de Rivaudeau, seigneur de la Guillotière*. Il avait traduit *La Noblesse civile* d'Osorio (Paris, 1549, in-8°). Il mourut en 1579.

La Croix du Maine, *Bibl. française*. — Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*. — B. Fillon, *Le Cabinet de Michel Tiraqueau*; Fontenay, 1848, in-8°.

RIVAULT (*David*), sieur de Fleurance, littérateur français, né à Laval, vers 1571, mort à Tours, en janvier 1616. Son père, d'origine bretonne, commandait le château de la Crote, près de Laval : sa mère, de plus modeste naissance, se nommait Madeleine Gauthier. Dans sa jeunesse, il prit l'épée, fit un voyage en Italie, et vint habiter Paris. On le voit ensuite parcourir la Hollande, y fréquenter les beaux esprits, et, rentrant à Paris en 1603, prêter serment comme gentilhomme de la chambre du roi. En 1605 il suivait Gui de Coligny sur le Danube. Nommé en 1611 sous-précepteur du jeune roi Louis XIII et son lecteur en mathématiques, il succéda en 1612 à Nicolas Lefebvre comme précepteur en chef, et pour inaugurer son entrée en charge il institua au Louvre une compagnie savante sur le modèle des académies italiennes. Ami de Casaubon, de Scaliger, favori de la reine mère et tenant sous sa discipline l'héritier présomptif du trône, il jouissait à la cour d'une grande considération, quand il en fut éloigné, sans égard ni pour son mérite ni pour ses bons services, pour avoir commis la plus excusable des inconvenances. L'enfant royal avait un chien qu'il affectionnait, et qui ne le quittait pas, même durant les heures consacrées à l'étude. Un jour, le trouvant importun, Rivault osa le battre ; mais il fut à son tour battu par le roi et forcé de quitter la cour. On a de lui : *Les Estats, esquels il est discouru du prince, du noble et du tiers état*; Lyon, 1596, in-12 ; — *Discours du point d'honneur*; Paris, 1599, in-12 ; — *Les Éléments de l'artillerie*; Paris, 1605, in-8° ; — *Lettre à la maréchalle de Fervacques, contenant un bref discours du voyage en Hongrie de feu le comte de Laval*; Paris, 1607, in-12 ; — *L'Art d'embellir*; Paris, 1608, in-12 ; — *Minerva armata, sive de conjungendis literis et armis*; Rome, 1610, in-8° ; — *Le Dessein d'une académie et de l'introduction d'icelle en la cour*; Paris, 1612, in-8° ; — *La Leçon faite en la première ouverture de l'Académie royale*; Paris, 1612, in-8° ; — *Discours faits au roy en forme de catechèses*; Paris, 1614, in-8° ; — *Archimedis omnia quæ extant*; Paris, 1615, in-fol. On lui doit encore la publication de quelques opuscules, mis au jour sous le nom du jeune roi, comme *Les Preceptes d'Agapetus à Justinian mis en françois par Louis XIII* (Paris, 1612, in-8°); *Quædam ex lectionibus Francorum regis* (ibid., 1612, in-8°), et *Parva christianæ pietatis officia, per Ludovicum XIII ordinata* (ibid., 1612, in-12).

Ménage, *Observations sur les poésies de Malherbe*. — D. Liron, *Singul. hist. et littér.*, t. I. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

RIVAUTELLA (*Antonio*), archéologue italien, né en 1708, dans le Piémont, mort le 1er décembre 1753, à Turin. Après avoir fait quelque séjour dans la Compagnie de Jésus, il rentra dans le monde; pourvu en 1735 d'une place de bibliothécaire à l'université de Turin, il obtint en 1751 celle de conservateur au musée de cet établissement. De concert avec un de ses amis, Giovanni-Paolo Ricolvi, qui professait les belles-lettres, il s'adonna à l'étude des antiquités, et parcourut les environs de Turin afin d'y recueillir les inscriptions et les monuments anciens. Tous deux reconnurent dans le village de Monteu, situé près de Verrue, l'emplacement d'une colonie romaine, nommée *Industria* et citée par Pline l'ancien. On doit à leur collaboration : *Marmora Taurinensia dissertationibus et notis illustrata* (Turin, 1743-1747, 2 vol. in-4°) : recueil fort estimé; *Il sitto dell' antica città d'Industria* (ibid., 1747, in-4°), et *Cartolario d'Oulx* (ibid., 1753, in-4°). Une mort prématurée enleva Ricolvi en 1748, et Rivautella en fut si vivement affecté qu'il ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Ce dernier est, avec Pasini et Berta, l'un des trois auteurs du catalogue raisonné qui a pour titre *Codices manuscripti bibl. regiæ Taurinensis athenæi* (1749, in-fol.).

Dizionario istorico de Bassano.

RIVAZ (*Pierre-Joseph* DE), mécanicien suisse, né à Saint-Gengoulph (Bas-Valais), le 29 mars 1711, mort à Moutiers en Tarentaise, le 6 août 1772. Sa vocation le porta vers l'étude des mathématiques. En 1740 il soumit à Daniel Bernoulli une horloge qui se remontait d'elle-même, et en 1748 il vint à Paris pour soumettre au jugement de l'Académie des sciences plusieurs utiles inventions en horlogerie et en hydraulique, notamment *un pendule à canon*, mentionnées avantageusement dans le *Recueil* de ce corps savant et dans l'*Essai sur l'horlogerie* de Berthoud (t. II, p. 130). Pendant un voyage en Bretagne (1752), il parvint à dessécher les mines de plomb argentifère de Pontpéan, près de Rennes, dont l'exploitation était gênée par les eaux. De retour à Paris, il s'occupa de l'invention d'un outil destiné à simplifier les procédés de la gravure, et après y avoir réussi grava lui-même sur une pierre de jade un dessin représentant le *Triomphe de Louis XV, après la bataille de Fontenoy*. Le sénat de Berne l'ayant, en 1760, consulté sur les moyens d'améliorer les salines de Bex, Rivaz donna un plan qui mérita l'approbation de Haller. Nommé peu après par le roi de Piémont directeur des salines de la province de Tarentaise, il fixa sa résidence à Moutiers, et fit un grand nombre d'expériences utiles et curieuses. Son fils, Joseph de Rivaz, vicaire général de Dijon, a publié ses *Éclaircissements sur le martyre de la légion thébéenne et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien* (Paris, 1779, in-8°). *L'Art de vérifier les dates* (1787, t. III, p. 612) renferme

de Rivaz un précis des *Recherches critiques et historiques sur la maison de Savoie*.

Lutz, *Nekrolog*.

RIVE (*Joseph-Jean*), bibliographe français, né le 19 mai 1730, à Apt (Vaucluse), mort le 20 octobre 1791, à Marseille. Son père était orfévre. Ayant embrassé de bonne heure l'état ecclésiastique, il professa la philosophie et la physique au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, où il compta l'abbé Chaudon parmi ses élèves. En 1764 il était curé de Molléges (diocèse d'Arles); mais à la suite de quelques démêlés avec l'autorité épiscopale, dont la cause n'est pas connue, il résigna brusquement ses fonctions, et vint à Paris (1767). Bien qu'il n'eût encore rien publié, il possédait des connaissances variées et étendues, qui lui valurent tout d'abord un excellent accueil du duc de La Vallière. L'année suivante ce grand seigneur lui confia le soin de sa précieuse bibliothèque (décembre 1768); il la *dirigea*, suivant son expression, pendant près de treize ans, contribua à l'enrichir d'un grand nombre de livres rares, et plutôt que de s'en séparer il refusa d'accepter un emploi semblable, mais plus lucratif, chez la comtesse du Barri. S'il faut l'en croire, le duc avait consenti, le 30 juin 1775, pour l'engager à rester avec lui toute sa vie, à un contrat synallagmatique en vertu duquel il devait recevoir une pension viagère de 3,000 livres. Non-seulement cette stipulation ne fut pas remplie, mais il n'eut jamais même d'émoluments, et après la mort de La Vallière (1780) il se vit préférer, pour la rédaction du catalogue de la bibliothèque, Guillaume Debure, van Praet et le libraire Nyon. L'abbé Rive jouissait d'une réputation fort grande comme bibliographe ou plutôt comme *bibliognoste*, ainsi qu'il se qualifiait lui-même, lorsqu'il fut invité, en 1786, par l'archevêque d'Aix, M. de Boisgelin, à prendre la direction de la bibliothèque considérable que le marquis de Méjanes venait de léguer aux états de Provence. Il se transporta à Aix vers le milieu de 1787; mais à la suite d'un différend avec l'administration au sujet de ce qu'il appelait *les opérations bibliothécales*, il se démit de ses fonctions à la fin de 1788. Après avoir combattu les doctrines des philosophes modernes, il se passionna pour celles de la liberté politique. Camille Desmoulins le représente jouant à Aix le rôle de tribun populaire, « perclus de tous ses membres, couché sur un grabat, dictant des arrêts et faisant trembler les aristocrates quand il soulevait la tête sur son oreiller ». Mais il ne faut pas s'arrêter à ce portrait de fantaisie. L'influence de l'abbé Rive ne dépassait pas la porte de son grenier. Il ne vit pas se développer les principes d'une révolution où il avait surtout trouvé un moyen de satisfaire ses propres ressentiments, et il succomba peu de temps après à une attaque d'apoplexie. L'abbé Rive n'était pas un érudit, mais il avait dans la science des livres les connaissances les plus étendues, augmentées sans cesse par une mémoire tenace et une prodigieuse lecture. Il écrivait d'une façon incorrecte, et farcissait son style de déclamations, d'injures et de néologismes baroques. Il était d'un caractère irascible et querelleur, et apportait une telle vivacité dans ses disputes littéraires qu'il mérita le sobriquet de *dogue*, que lui avait donné La Vallière. La liste de ses productions est innombrable; le petit nombre d'exemplaires qu'il en faisait tirer a contribué à leur rareté. Nous citerons les principales . *Recueil de costumes, avec des explications historiques;* Paris, 1779, 11 cahiers in-fol.; — *Éclaircissements sur les cartes à jouer;* Paris, 1780, in-8° : c'est le meilleur écrit de Rive, bien qu'il y revendique l'invention des cartes pour les Espagnols, opinion réfutée par Dupuy; — *Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans les manuscrits;* Paris, 1782, in-8° : le prospectus a seul paru; chacun des quarante souscripteurs de cet ouvrage, qui coûtait 600 livres, reçut en même temps une série de 26 planc. gr. in-fol., gravées au trait, impr. au bistre et peintes en or; — *Diverses notices calligraphiques et typographiques*; Paris, 1785, in-8° : la première (et la seule) est relative au traité manuscrit *De excellentibus* de Galeotto Martio; — *La Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés;* Londres (Aix), 1788-1789, 2 vol. in-8° : tirée à 200 exempl. : on y rencontre quelques particularités neuves ou curieuses au milieu d'un déluge d'invectives contre Guill. Debure, Lelong, Mercier de Saint-Léger, Maugérard, van Praet, etc.; le t. II ne renferme que la préface, les errata et la table; — *Lettres violettes et noires, touchant les administrations de MM. de Boisgelin et de Bausset;* Dicaiopolis (Nîmes), 1789, in-8°; — *Lettres purpuracées, contre les consuls d'Aix et les procureurs du pays de Provence;* ibid., 1789, in-8°; — *Accomplissement de la prophétie faite en* 1772 (sur la destruction légale des parlements); s. l. (ibid.), 1789, in-8°; — *Lettre à Camille Desmoulins;* s. l. (Aix), 1790, in-8°; — *La Ligue monacale anti-éléémosynaire;* Charitopolis (Aix), 1790, in-8°; — *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive;* Eleuthéropolis (Aix), 1790, in-8°; — *Au tribunal judiciaire de Marseille : l'abbé Rive, martyr de la liberté nationale;* Marseille, 1791, in-8°. Les nombreux ouvrages qu'il tenait prêts pour l'impression, et dont M. Barjavel a donné une liste, ont été disséminés, après sa mort, entre les mains d'un de ses descendants, J.-E. Morenas, et de quelques amateurs du midi. La plus grande partie des cartes autographes sur lesquelles il a déposé les preuves de son immense érudition ont été acquises vers 1837, ainsi que sa correspondance littéraire, par la bibliothèque royale de Paris. Le docteur Achard a publié le *Ca-*

talogue des livres de l'abbé Rive; Marseille, 1793, in-8°. P. L.

Achard, *Notice*, à la tête du *Catalogue*. — *Écho de Vaucluse*, 21 janv. et 7 févr. 1836. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*. — Quérard, *La France littér.*

RIVE (LA). *Voy.* LA RIVE.

RIVET (*André*), célèbre théologien protestant, né à Saint-Maixent, le 5 août 1573, mort à Breda, le 7 janvier 1651. Il étudia la théologie d'abord à l'académie d'Orthez, sous Lambert Daneau, et ensuite à La Rochelle sous Rotan, qui avait ouvert une sorte d'école théologique. Consacré au ministère évangélique en 1595, il fut placé à Thouars comme chapelain du duc de La Trémoille. Après la mort du duc, il continua à desservir l'église de Thouars, malgré les pressantes instances de Du Plessis-Mornay, qui aurait voulu l'attacher à l'académie de Saumur. Sa réputation ne tarda pas à grandir parmi ses coreligionnaires. On le chargea successivement de plusieurs missions. En 1620 il fut appelé à la chaire de théologie de Leyde. En 1621, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour épouser la sœur du célèbre Pierre Du Moulin, il fut agrégé à l'université d'Oxford. Le synode de Castres tenu en 1626 l'invita à rentrer en France, pour consacrer ses talents aux églises protestantes de sa patrie; mais Rivet ne put se décider à quitter la Hollande. Le stathouder Frédéric-Henri lui donna la marque la plus éclatante de son estime en le choisissant pour gouverneur de son fils unique Guillaume, dont Rivet négocia plus tard le mariage avec Henriette-Marie d'Angleterre, fille de Charles Ier. En 1632, il quitta Leyde pour aller s'établir à Breda, comme curateur de l'école illustre et du collége d'Orange. Rivet était un calviniste sévère, toujours prêt à combattre quiconque s'écartait de l'orthodoxie. Il avait une grande mémoire, beaucoup de lecture et une composition facile; mais il manquait des facultés qui constituent ce qu'on appellerait aujourd'hui l'esprit philosophique et critique. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages, dont on trouve la liste complète dans *La France protestante;* il suffira ici d'en indiquer les principaux : *Comment. in Hoseam;* Leyde, 1625, in-4°; — *Isagoge seu introductio generalis ad Scripturam sacram;* ibid., 1627, in-4°; — *Catholicus orthodoxus, sive Summa controversiarum omnium inter orthodoxos et pontificios;* ibid., 1630, 2 vol. in-8°; — *Theologicæ et scholasticæ exercitationes in Genesim;* ibid., 1633, in-4°; — *Commentarii in librum secundum Mosis;* ibid., 1634, in-4°; — *Jesuita vapulans;* ibid., 1635, in 8° : composé dans la querelle entre Pierre Du Moulin et le jésuite Sylvestre Pietrasanta; — *Psalmorum evangelicorum selecta dodecadis explicatio;* ibid., 1636, in-4°; Rotterdam, 1645, in-4° : ces psaumes évangéliques sont les psaumes prophétiques; — *Meditationes in psalmos pœnitentiales;* Arnheim, 1638, in-4°; — *Instruction chrétienne contre les spectacles;* La Haye, 1639, in-16; — *Apologia pro Virgine Maria;* Leyde, 1639, in-4° : traité contre le culte de la Vierge; — *Examen animadversionum Grotii;* ibid., 1642, in-8°. Les différents ouvrages théologiques de Rivet, écrits en latin, ont été réunis (*Opera theologica;* Rotterdam, 1651-1660, 3 vol. in-fol.).

RIVET *de Champvernon* (*Guillaume*), frère du précédent, né à Saint-Maixent, le 2 mai 1580, mort en 1651. Consacré au ministère évangélique en 1601, il fut placé comme pasteur à Taillebourg. Il assista à plusieurs synodes et à l'assemblée politique de Saumur. D'après Aymon, c'était « un homme d'une prudence singulière et fort adroit à manier les affaires synodales ». Il avait des connaissances moins étendues qu'André, mais plus d'ordre et de netteté dans l'esprit. On a de lui : *Libertatis ecclesiasticæ defensio;* Genève, 1625, in-8°; — *De la défense des droits de Dieu;* Saumur, 1634, in-8°; — *Vindiciæ evangelicæ de justificatione*; Amst., 1648, in-4°. On lui attribue encore quatre autres ouvrages. Les écrits de ce théologien sont devenus fort rares. M. NICOLAS.

Haag, *La France protest.*

RIVET DE LA GRANGE (Dom *Antoine*), érudit français, né le 30 octobre 1683, à Confolens (Poitou), mort le 7 février 1749, au Mans. Sa famille était originaire de Niort; l'une des branches professait la religion réformée et avait produit André et Guillaume Rivet (*voy.* ci-dessus). Après avoir terminé ses premières études à Confolens, il alla suivre un cours de philosophie sous les jésuites de Poitiers. Un accident détermina sa vocation. Étant à la chasse, il fut renversé de cheval et traîné assez loin un pied engagé dans l'étrier; préservé de ce péril, il entra dans l'église de l'abbaye de Saint-Cyprien pour rendre grâces à Dieu, et crut y entendre une voix puissante qui lui dit par trois fois : « Fais-toi bénédictin. » Résolu à quitter le monde, il eut beaucoup de peine à vaincre les répugnances de sa mère, prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Marmoutiers, près Tours (1704), et prononça ses vœux l'année suivante (1705). Il compléta ses études en théologie dans une sorte d'académie, établie à Saint-Florent de Saumur et formée des sujets les plus distingués de l'ordre. Transféré en 1716 à Saint-Cyprien de Poitiers, il se promettait d'y écrire l'*Histoire des évêques* de cette ville et la *Bibliothèque* des auteurs de la province; mais il ne put préparer que le plan de ce dernier ouvrage, exécuté plus tard par Dreux du Radier. Ses supérieurs le rappelèrent en 1717 à Paris, et le chargèrent de travailler à une Histoire des bénédictins illustres; différentes circonstances l'empêchèrent d'en mettre les matériaux en œuvre. La principale fut la part qu'il prit aux querelles théologiques de son temps. Il avait appelé de la bulle *Unigenitus*, et il partageait sur beaucoup de points les sentiments de

Port-Royal. Aussi s'empressa-t-on, en 1719, de le reléguer dans le monastère de Saint-Vincent du Mans. Dans cette retraite, où il passa les trente dernières années de sa vie, il composa les premiers volumes d'un ouvrage, l'*Histoire littéraire de la France*, dont il avait conçu et esquissé le plan à Poitiers. Le cadre qu'il se proposa était des plus vastes : ainsi qu'il l'indique dans le titre même, il voulait y traiter non-seulement des lettres et des écrivains, mais des anciennes écoles, universités et académies, des bibliothèques, des imprimeries, le tout justifié par les citations des auteurs originaux. Quelques-uns de ses confrères, Joseph Duclou, Maurice Poncet et Jean Colomb, laborieux, exacts, d'un goût sûr, l'aidèrent dans ses recherches. Ainsi soutenu, dom Rivet écrivit les t. I à IX (Paris, 1733-1750, in-4°), qui contiennent l'histoire des lettres de notre pays depuis les origines jusqu'aux premières années du douzième siècle; le t. IX vit le jour par les soins de dom Taillandier, qui y ajouta une notice sur l'auteur. La continuation de cette entreprise est due à dom Clémencet (t. X et XI), à dom Clément (t. XII) et depuis le t. XIII à une commission spéciale nommée par l'Institut. « Les parties de cet ouvrage qui se lisent avec le plus d'intérêt, dit Daunou, sont les discours généraux sur la littérature de chaque siècle; ils représentent, d'une manière aussi fidèle que méthodique, l'état des études, des institutions, des sectes, des traditions ou doctrines et des principaux genres de compositions. Tous ces discours appartiennent à dom Rivet : ils supposent des recherches profondes et répandent une instruction saine. » Ce religieux a encore revu et achevé le *Nécrologe de Port-Royal* (Amsterdam, 1723, in-4°), et il a mis en état de paraître la *Bibliothèque chartraine* de dom Liron (Paris, 1729, in-4°). P. L.

Taillandier, *Notice* à la tête du t. IX de l'*Hist. littér. de la France*. — Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*, II.

RIVIÈRE (*Roch* Le Baillif, sieur de la), médecin et astrologue français, né à Falaise, mort à Paris, le 5 novembre 1605. Fils d'un réfugié protestant, il fut élevé à Genève, et vint à Paris exercer la médecine. En pratiquant la doctrine de Paracelse, dont il était imbu, il obtint des succès si rapides que ses confrères, jaloux, lui contestèrent le droit de guérir sans avoir subi un examen et surtout sans être galéniste. Le différend s'envenima; la Faculté, après avoir interrogé La Rivière, le livra à la justice du parlement, qui lui interdit expressément le séjour de Paris. Ce dernier se retira à Rennes, et devint, quoiqu'il n'eût pris aucun diplôme, médecin du parlement de Bretagne. Grâce à la protection du duc de Nemours, qu'il sauva d'une grave maladie, il put rentrer à Paris, et obtint, en 1594, la place de premier médecin du roi. Au moment de mourir, il se convertit à la foi romaine. Courtisan habile, La Rivière était, au jugement d'Éloy, très-versé dans les belles-lettres, la philosophie et la médecine; d'autres, au contraire, l'accusent d'ignorance et ne lui reconnaissent que beaucoup de savoir-faire. On a de lui : *Discours sur la signification de la comète apparue en Occident au signe du Sagittaire, le* 10 *novembre*; Rennes, 1577, in-4°; — *Le Demosterion, auquel sont contenuz trois cens aphorismes latins et françois, sommaire véritable de la doctrine Paracelsique, extraicte de luy en la plus part*; Rennes, 1578, in-4°; réimpr. en latin à Paris, 1578, in-8°; — *Petit traité de l'antiquité et singularités de Bretaigne armorique en laquelle se trouve bains curans la lepre, podagre, hydropisie, paralisie, ulcères et autres maladies*; Rennes, 1577, in-4°: quelquefois réuni au livre précédent; — *Discours des interrogatoires faicts en présence de MM. du Parlement à Roch Le Baillif sur certains points de sa doctrine*; Paris, 1579, in-8°; — *Sommaire défense aux demandes, questions et interrogatoires des docteurs de la Faculté de médecine*; Paris, 1579, in-8°; également publiée en latin; — *Premier traité de l'homme et son essentielle anatomie*; Paris, 1580, in-8° : « on y trouve, dit Éloy, peu d'anatomie, mais beaucoup de verbiage inintelligible; » — *Traité du remède contre la peste, charbon et pleurésie*; Paris, 1580, in-8°, et en latin; — *Conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse, divisée en VIII pauses ou journées*; Rennes, 1592, pet. in-8° : ouvrage singulier et recherché.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.*, t. Ier. — Haag frères, *France protest.* — Frère, *Le Bibliographe normand*.

RIVIÈRE (*Lazare*), médecin français, né en 1589, à Montpellier, où il est mort, en 1655. Soit faute d'études suffisantes, soit légèreté de conduite, lorsqu'en décembre 1610 il voulut soutenir sa thèse doctorale, on le trouva inhabile. Reçu docteur en 1611, il devint en 1622 professeur à l'université de Montpellier. Un des plus habiles praticiens de cette école, il a écrit plusieurs ouvrages remarquables, il est vrai, par la méthode et la netteté du style, mais où se rencontrent de fréquents passages de Daniel Sennert, qui n'y est pas nommé, ce qui exposa Rivière à de justes reproches de plagiat. Nous citerons de lui : *Quæstiones medicæ XII*; Montpellier, 1621, in-4°; — *Praxis medica*; Paris, 1640, in-8° : seize éditions en latin, en français et en anglais; — deux recueils d'*Observationes medicæ*; l'un, Paris, 1646, in-4°; l'autre La Haye, 1659, in-8°; réimprimés plusieurs fois; — *Institutiones medicæ*; Leipzig, 1655, in-8°. Les œuvres complètes de Rivière ont été publiées une douzaine de fois, la première à Lyon, 1663, in-fol., et la dernière, 1738, in-fol. A la suite de ses Œuvres on trouve un ouvrage apocryphe, publié par Bernardin Christini, cordelier corse : *Arcana Riverii* (Venise, 1676, in-4°).

Astruc, *Hist. de la Faculté de Montpellier*. — Creuzé de Lesser fils, *Statistique de l'Hérault*. — *Biogr. médicale*. — F. de La Calmette, *Riverius reformatus*; Lyon, 1690, 2 vol. in-8°.

RIVIÈRE (*Charles-François* DE RIFFARDEAU, marquis, puis duc DE), général et diplomate français, né à la Ferté-sur-Cher, le 17 décembre 1763, mort à Paris, le 21 avril 1828. Il entra à dix-sept ans dans les gardes françaises; dès les premiers jours de la révolution, il alla rejoindre dans l'émigration, à Turin, le comte d'Artois, qui se l'attacha comme aide de camp. Ce prince, qu'il suivit dans tous ses voyages, le chargea de plusieurs missions délicates et dangereuses en Allemagne et auprès des chefs royalistes de la Bretagne et de la Vendée; arrêté dans ce dernier pays, il parvint à s'échapper des prisons de Nantes et à se rendre auprès de Charette. Lors du complot de Pichegru, avec lequel il était revenu d'Angleterre en France, il fut arrêté de nouveau à Paris, traduit devant une commission militaire et condamné à mort, le 10 juin 1804. Grâce à l'intercession de Joséphine et de Murat, sa peine fut commuée en celle de la déportation, après une détention de quatre années au fort de Joux. Les événements de 1814 le ramenèrent en France. Nommé maréchal de camp le 28 février, il était désigné pour l'ambassade de Constantinople, lorsque la nouvelle du retour de Napoléon le surprit à Marseille. Il alla rejoindre à Barcelone le duc d'Angoulême, qui l'avait dès le 31 mars 1815 nommé lieutenant général. Comme gouverneur de la 8e division militaire, il provoqua la soumission des officiers généraux présents dans son ressort, et assura formellement au maréchal Brune qu'il n'avait rien à craindre, s'il consentait à abandonner le commandement de l'armée du Var, et à sortir de Toulon. M. de Rivière fut créé pair de France (17 août 1815), confirmé dans son grade (29 août) et envoyé presque aussitôt en Corse pour commander la 23e division militaire. Il y courut quelques dangers; informé que Murat, fugitif, cherchait un asile dans les environs d'Ajaccio, il oublia que, dix ans auparavant, ce prince lui avait sauvé la vie, et fit faire des recherches si actives que le proscrit hâta la folle expédition qui devait le conduire à la mort. M. de Rivière accepta en mai 1816 l'ambassade de Constantinople. Trois ans après, le commerce de Marseille se plaignit de ce qu'il avait signé un tarif de douanes qui assujettissait les négociants français, dans les échelles du Levant, à un droit deux fois et demi plus fort que ne le payaient les autres nations. Une dénonciation fut déposée contre lui dans la séance de la chambre des pairs (19 juin). Remplacé en 1820, quelque temps après il reçut le commandement d'une des deux compagnies des gardes du corps de *Monsieur*, et quand ce prince fut devenu roi, il fut placé à la tête d'une cinquième compagnie de ses gardes du corps. Il obtint le titre de duc héréditaire (30 mai 1825) et devint après la mort du duc de Montmorency gouverneur du duc de Bordeaux (1826). C'est au duc de Rivière que l'on doit la *Vénus* de Milo, placée au musée du Louvre, et dont il fit don au roi en 1822. (*Voy.* MARCELLUS.)

Naylies (De), *Mémoires posthumes touchant le duc de Rivière*; Paris, 1829, in-8°. — De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*. — *Ami de la religion*, t. LV, p. 366. — *Moniteur univ.*, 1828.

RIVIÈRE (LA). *Voy.* BARBIER, LA RIVIÈRE et MERCIER.

RIVIEREN (*Jean* VAN), en latin *Rivius*, érudit belge, né le 11 juillet 1599, à Louvain, mort le 1er novembre 1665, à Ratisbonne. Fils de l'imprimeur Gérard Rivius, il embrassa la règle des augustins, et enseigna les humanités et la philosophie dans les maisons de son ordre. Élu provincial en 1643, il fut nommé en 1647 à l'évêché de Bois-le-Duc, dont on espérait alors le rétablissement; mais la paix de Munster y forma un obstacle insurmontable, et le P. Rivius retourna à ses études littéraires. On a de lui : *Poemata;* Anvers, 1629, in-16; — *Zodiacus mysticus;* Tournai, 1631, in-12; trad. en français : c'est un traité sur la confrérie de la ceinture de saint Augustin; — *Diarium obsidionis Lovaniensis ann.* 1635; Louvain, 1635, in-4°; — *Vita S. Augustini;* Anvers, 1646, in-4° : ouvrage estimé, qui a beaucoup servi à Le Nain de Tillemont; — *Rerum francicarum decades IV usque ad ann.* 1500; Bruxelles, 1651, pet. in-4° : les Français y sont fort maltraités et accusés d'avoir violé les traités les plus solennels; — *Hieronymi Seripandi cardinalis Doctrina orandi;* Louvain, 1661, in-24. On conserve de lui quelques ouvrages manuscrits à Louvain.

Valère André, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires*, VIII.

RIVINUS (*André*), philologue allemand, né le 14 octobre 1601, à Halle (Saxe), mort le 4 avril 1656, à Leipzig. Son véritable nom était *Bachman*, auquel il substitua, suivant l'usage du temps, un synonyme latin. De bonne heure il fut placé dans une maison de commerce; mais tous ses frères et sœurs ayant succombé à une maladie contagieuse, il obtint de son père la liberté de suivre ses goûts et de reprendre l'étude des belles-lettres, qu'il avait abandonnée. Il s'appliqua ensuite à la médecine, reçut à Iéna le diplôme de docteur en philosophie (1625), et parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France. Après avoir dirigé trois ans le gymnase de Nordhausen, il fut agrégé en 1631 à l'université de Leipzig, en devint deux fois recteur, et y professa d'abord la poésie (1635), puis la médecine (1655); il n'avait jamais cessé de faire de cet art sa principale occupation, et il avait en 1644 reçu ses derniers degrés. Il se maria trois fois, et laissa dix enfants. Rivinus était un homme instruit et laborieux; tous ses ouvrages sont devenus fort rares. Nous citerons de lui : *Carminum specimen;* Leipzig, 1631, in-12, recueil de vers en sept langues; — *Quæstio philo-physico-logica de venilia, salacia et malacia, seu maris reciproca æstuatione;*

ibid., 1645, in-4° ; avec un suppl. intitulé *Cogitationes de æstu marino*, ibid., 1649, in-4° ; — *Mæcenas* ; ibid., 1649, in-4° ; — *Quæstionum miscellanea* ; Halle, 1650, in-4° ; — *De petalismo* ; Leipzig, 1654, in-4° : il s'agit d'une espèce d'ostracisme ; — *Veterum bonorum scriptorum de medicina collectanea* ; ibid., 1654, in-8° ; — *De pollinctura, sive cadaverum humanorum curatione, vulgo dicta balsamatione* ; ibid., 1655, in-4°. Presque tous ces écrits ont été, pour leur érudition ou leur rareté, réimpr. dans des recueils spéciaux. Rivinus a donné ses soins à un grand nombre d'éditions, celles, entre autres, du *Pervigilium Veneris* (Leipzig, 1644, in-4°), avec un commentaire qui, selon Éloy, ne fait pas l'éloge de ses mœurs ; de l'*Anthologie* (ibid., 1650, in-8°) ; *Florilegium græco-latinum diversorum epigrammatum* (1651, in-8°) ; *Rei hortensis et botanicæ scriptores metrici* (1653, in-8°) ; *Dracontii Hexameron* (1653, in-8°), et il a publié les poésies de plusieurs écrivains ecclésiastiques.

RIVINUS (*Auguste-Quirin*), botaniste, fils du précédent, né le 9 décembre 1652, à Leipzig, où il est mort, le 30 décembre 1723. Reçu docteur en médecine en 1676, il occupa depuis 1691 la chaire de physiologie et de botanique dans sa ville natale. Il s'était tellement affaibli la vue en observant les taches du soleil qu'il fut dans sa vieillesse presque réduit à la cécité. Ses nombreuses dissertations médicales (réunies en 1710, 1 vol. in-4°) ne sont pas sans mérite, et l'anatomie lui doit la découverte des conduits excréteurs des glandes sublinguales. C'est surtout en botanique qu'il a rendu son nom célèbre ; il a été l'un des savants de son temps qui ont le mieux connu les plantes et qui les ont considérées sous les aspects les plus philosophiques. « Le premier, dit Jourdan, il a établi un système de classification des plantes d'après la forme de la corolle. Il blâme avec force l'usage consacré jusqu'alors d'appliquer les mêmes noms à plusieurs genres ; il pose en principe que les genres doivent être établis d'après les différences qu'on remarque dans les parties essentielles. Son système, très-satisfaisant sous le point de vue logique, était entièrement artificiel ; mais on doit ajouter que c'était peut-être le plus simple qu'on pût imaginer, puisque pour le mettre en usage il suffisait d'avoir la fleur à sa disposition. » Nous citerons de lui : *De spiritu hominis vitali* ; Leipzig, 1681, in-4° ; — *Introductio generalis in rem herbariam* ; ibid., 1690, in-fol., et 1696, 1720, in-12 : dans cette esquisse rapide, qui forme toute la gloire de l'auteur, on trouve la base de la *Critica botanica* de Linné ; l'ouvrage du reste fit peu d'effet, et passa à peu près inaperçu ; — *Notitia morborum et manuductio ad chemiam pharmaceuticam* ; ibid., 1690, in-12 : traité remarquable, où l'auteur cherche à s'élever, par la voie de l'abstraction, à quelques principes généraux ; — *Ordo plantarum quæ sunt flore irregulari tetrapetalo et pentapetalo* ; ibid., 1691-1699, 2 vol. in-fol., avec 260 pl. ; c'est un traité des légumineuses et des ombellifères ; — *Epistola ad J. Raium* ; ibid., 1694, in-4° ; réimpr. en 1696 à Londres, in-8°, avec la réponse de Ray ; — *Censura medicamentorum officinalium* ; ibid., 1701, in-4° : excellent opuscule, écrit contre l'emploi des substances empiriques. Ce médecin a édité en outre les Œuvres complètes de C.-J. Lange de Guldenklee. Son nom a été donné par Plumier à un genre des atriplicées. K.

Niceron, *Mémoires*, XXXIII. — Vogt, *Catal. librorum rariorum*, p. 588. — Bauer, *Catal.*, III, 326. — Saxe, *Onomasticon*, IV, 384-386. — Kromayer, *Progr. ad funus A. Rivini* ; Leipzig, 1656, in-4°. — G.-F. Jenichen, *Progr. in A.-Q. Rivini obitum* ; ibid., 1724, in-fol. — Haller, *Bibl. botanica*. — Jourdan, dans la *Biogr. méd.*

RIVOLI (Duc DE). *Voy.* MASSENA.

RIZI (*Juan*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1595, mort au Mont-Cassin, en 1675. Il était fils d'un peintre médiocre, Antonio Rizi, et élève du P. Mayno. Il se fit connaître en peignant pour Notre-Dame-de-Bon-Secours six grands tableaux représentant la *Passion de Jésus-Christ*. A trente et un ans il embrassa la vie religieuse (1626), et dans la suite il devint abbé du monastère de Medina del Campo ; il passa en 1653 dans celui de S.-Millan de la Cogolla, qu'il orna de trente tableaux ; il en peignit aussi à Saint-Jean-Baptiste de Burgos, à Saint-Martin de Madrid, à Salamanque, etc. Dans un âge avancé, il visita l'Italie, et se retira au Mont-Cassin. Il avait composé un *Traité de la peinture*, qu'il dédia à la duchesse de Bejar, dont il avait été le maître de dessin.

RIZI (*Francisco*), peintre, frère du précédent, né à Madrid, en 1608, mort à l'Escurial, le 2 août 1685. Il fut élève de Vicente Carducho. Sa grande facilité lui obtint une vogue d'enthousiasme. Les rois Philippe IV et Charles II l'attachèrent à leur personne, tandis que les principales villes et les corporations religieuses se disputaient ses œuvres. Au vieux palais royal de Madrid, il acheva en 1653 la fable de *Pandore*, commencée par Carreno. De 1665 à 1670 il décora le *Sanctuaire de Notre-Dame* à Tolède, et reçut pour ce travail 11,000 ducats (environ 130,000 fr.). Il orna vers la même époque le monument dit *de la Semana santa* ; la *Galerie des Dames* au Palais-Royal et Saint-Antoine-des-Portugais. Mais où il fit surtout admirer sa prodigieuse fécondité, ce fut dans la décoration du théâtre du Buen-Retiro. « Il est vrai, dit Quilliet, que ses compositions pleines de caprices, ses ornements ridicules firent à l'architecture un tort incalculable. » Ce fut en peignant à l'Escurial la *chapelle du Saint-Sacrement* que Rizi mourut subitement. Outre les palais de l'Escurial, du Pardo, du Retiro, presque tous les monuments de Madrid, Tolède, Ségovie, etc., possèdent des productions de ce maître. Toutes pèchent par la justesse, mais

brillent par la facilité : elles offrent partout des teintes agréables, une touche hardie, des attitudes pleines d'énergie et une rare variété dans la composition. Il fut le maître de Claude Coëllo.

Palomino, *El Museo pictorico.* — Cean Bermudes, *Diccionario de las bellas-artes.* — Aguado, *El real Museo.* — Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

ROA (*Martin* DE), savant jésuite espagnol, né en 1563, à Cordoue, mort le 5 avril 1637, à Montilla. A quinze ans il embrassa la règle de Saint-Ignace, et professa d'abord la rhétorique, puis l'Écriture sainte à Cordoue. Après avoir été recteur de différents colléges et provincial de l'Andalousie, il fut chargé de représenter comme procureur général les intérêts de sa compagnie auprès du saint-siége. On a de lui : *De accentu et recta in græcis, latinis et barbaris pronunciatione*; Cordoue, 1589, in-8°; — *Singularium locorum et rerum Scripturæ lib. VI*; ibid., 1600, in-4°; l'édit. de Lyon, 1667, in-8°, est la plus complète; — *Vida de doña Anna Ponce de Leon*; ibid., 1604, in-8°; — *Vida de doña Sancha Carrillo*; Séville, 1615, in-8°; — *Flos sanctorum; fiestas y santos de Andalucia, Castilla y Portugal*; ibid., 1615, in-4°; — *Santos Honorio, Eutichio, Estevan, patronos de Xeres de la Frontera*; ibid., 1617, in-4°, avec une histoire de cette ville; — *De Cordubæ principatu*; Cordoue, 1617, in-4°; trad. en espagnol et augmenté par l'auteur, ibid., 1636, in-4°; — *Del estado de las almas en purgatorio*; Séville, 1619, in-12 : ce traité, réimpr. plusieurs fois et trad. en langues étrangères, est recherché, parce qu'il contient des opinions singulières; il l'a complété par le suivant, qui est moins connu : *Del estado de los bienaventurados en el cielo, de los niños en el limbo, de los condenados en el infierno, y deste mundo despues del dia del juicio universal*; ibid., 1624, in-8°; — *Malaga, su fundacion, antiguedad*, etc.; Malaga, 1622, in-4°; — *Ecija y sus santos, su antiguedad*, etc.; Séville, 1629, in-4°, etc. Il a laissé en manuscrit *Historia Bæticæ provinciæ Jesuitarum.*

Antonio, *Bibl Hispana nova.* — Southwell, *Bibl.*, p. 801.

ROANEZ (*Artûs* GOUFFIER, duc DE), mort à Saint-Just, près Méry-sur-Seine, le 4 octobre 1696, dans un âge avancé. Fils d'Henri Gouffier, marquis de Boisy, tué en 1639, et petit-fils de Louis Gouffier, duc de Roanez, qui mourut en 1642, il succéda à ce dernier dans la dignité de duc et pair et dans le gouvernement du Poitou. Pascal fut lié avec lui d'une étroite amitié, et lui inspira le désir d'imiter son détachement du monde et sa dévotion. « Le duc de Roanez prit donc, dit Saint-Simon, une manière d'habit ecclésiastique, sans être jamais entré dans les ordres, et vécut dans une profonde retraite. » Lorsque la sœur de Pascal forma le dessein de donner au public les *Pensées* de son frère, Arnauld fit prévaloir l'avis de les arranger de façon à ce que le livre fût irréprochable, et confia au duc de Roanez la plus grande partie de ce travail. Ainsi fut faite l'édition de 1669. « Elle réunit, dit M. Cousin, tous les défauts qu'il fallait éviter : elle omet une grande partie des *Pensées* contenues dans le manuscrit autographe, et elle omet précisément les plus originales; elle altère quelquefois dans leur fonds, elle énerve presque toujours dans leur forme les pensées qu'elle conserve. » Il s'y trouve aussi, sans avis des éditeurs, les passages principaux des neuf lettres écrites par Pascal à Mlle de Roanez (1), lettres toutes pleines des minutieux préceptes d'une piété exagérée.

Saint-Simon, *Mémoires.* — V. Cousin, *Des Pensées de Pascal.*

ROANEZ. *Voy.* GOUFFIER.

ROBBE (*Jacques*), littérateur français, né en 1643, à Soissons, où il est mort, en 1721. Il fit de bonnes études, fut reçu avocat au parlement de Paris, et obtint le titre d'ingénieur et géographe du roi. On a de lui : *Méthode pour apprendre la géographie*; Paris, 1678, in-12, et 1683, 2 vol. in-12 : malgré les critiques de Sanson, cet ouvrage eut beaucoup de succès, et Audierne en publia une édition augmentée en 1746; — *Emblème sur la paix*; Paris, 1679, in-4° : pièce ingénieuse, où l'on a rangé sous les signes du Zodiaque les principales conquêtes de Louis XIV; — *La Rapinière, ou l'Intéressé*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1683, in-12 : elle fut jouée dix-huit fois de suite en 1682 au Théâtre-Français; les financiers, qui y étaient maltraités, essayèrent en vain de la faire défendre; — *Trictractus*, poëme latin; Paris, 1710, in-4° : selon Goujet, ce poëme est supérieur à celui que Jollivet avait publié en 1631 en français sur le même sujet; — des dissertations sur quelques points de l'ancienne géographie des Gaules.

Un prêtre du même nom, ROBBE (*Jacques*), né dans le diocèse d'Amiens, mort en 1742, à Paris, professa la théologie dans la maison de Sorbonne et fut grand maître du collége Mazarin. Ses ouvrages, *De mysterio Verbi incarnati* (Paris, 1762, in-8°), *De gratia Dei* (1780-1781, 2 vol.), etc., ont été publiés par les soins de ses deux neveux.

Goujet, *Bibl. française*, XVI. — Quérard, *La France littér.*

ROBBÉ DE BEAUVESET (*Pierre-Honoré*), poëte français, né à Vendôme, en 1712, mort à

(1) Charlotte Gouffier était la sœur du duc de Roanez. Elle résista, par les conseils de Port-Royal, à sa mère, qui voulait la marier, et s'enfuit près de ceux qui la dirigeaient; sa mère la réclama; Port-Royal ne la rendit que par force, et sur une lettre de cachet. Les exhortations de l'abbé Singlin et les conseils de Pascal la ramenèrent à la vie religieuse. Elle quitta de nouveau Port-Royal après la mort de Pascal, et épousa le comte de la Feuillade, le 9 avril 1667. A peine le mariage fait, elle s'en repentit. Les maladies qui suivirent ses couches donnèrent lieu à des opérations très-cruelles, au milieu desquelles elle mourut, en 1683. Elle laissa 3,000 livres à Port-Royal « pour une religieuse converse qui remplirait la place qu'elle y devait tenir elle-même ».

Saint-Germain en Laye, le 8 novembre 1792. Fils d'un marchand gantier, qui lui fit faire ses études chez les Oratoriens, il montra de bonne heure un vif penchant pour la satire et la poésie érotique; mais rarement le choix des sujets honora sa verve. Chassé de Vendôme pour avoir injurié dans ses vers quelques-uns de ses compatriotes, ou, suivant d'autres, pour avoir fait contre le marquis de Rochambeau, gouverneur de la province, une mordante satire, qui lui attira des coups de bâton et un duel, il vint à Paris, où il donna libre cours à toute la malignité de son esprit. Une pièce de vers, dont le titre : *Le Débauché converti* (1736, in-12), semblait indiquer un morceau édifiant, fut la première de lui, qui fut assez remarquée pour être attribuée à Piron. Un de ces écarts de son imagination, vulgaire jusqu'à la bassesse, lui a mérité la qualification de *chantre du mal immonde*, et, par une trop amère ironie, on a été jusqu'à dire que le poëte était *plein de son sujet*. S'il lisait volontiers son poëme en petit comité, *inter pocula*, il a eu du moins le bon esprit de ne pas le faire imprimer. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, faisait à Robbé une pension de 1,200 livres, à la condition de ne point laisser paraître ses vers impies et orduriers. En 1768, il sut obtenir de Louis XV une gratification annuelle, dont le brevet portait : *Pour des considérations particulières*. On dit qu'il se repentit de sa mauvaise conduite; et pourtant quand il soupait chez Mme du Barry, il se plaisait à réciter particulièrement les vers qu'on lui avait enjoint de détruire. En 1777, la duchesse d'Olonne, que ses vers avaient également amusée, lui laissa un legs de 15,000 livres, et jusqu'à la révolution Robbé conserva le logement que Louis XV lui avait donné dans le château de Saint-Germain. On a encore de lui : *Odes nouvelles*; Paris, 1749, in-12; — *Satire sur le goût*; 1752, in-8°; — *Mon Odyssée, ou Journal de mon retour en Saintonge*, poëme en quatre chants; Paris, 1760, in-12, fig.; — *Satire au comte de.....* (Bissy), 1776, in-8°, où Piron, Voltaire et Sabatier sont également maltraités; — *La France libre*; Paris, 1791, in-8°, poëme dont les huit premiers chants ont été seuls publiés; — *Les victimes du despotisme épiscopal*, poëme en six chants; Paris, 1792, in-8°; — *Œuvres badines* (ou plutôt ordurières); Paris, 1801, 2 vol. in-18 : recueil posthume d'épîtres, de satires, d'épigrammes et de près de soixante contes. H. F.

Collé, *Journal hist.*, janvier 1751. — Bachaumont, *Mémoires*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littér.*

ROBBIA (*Luca della*), sculpteur, né à Florence, selon l'opinion la plus probable, en 1388, mort en 1463. Après quelques études littéraires, il entra dans l'atelier de l'orfévre Leonardo dit ser Giovanni, et y devint habile dans l'art de modeler en cire. Bientôt il s'adonna à la sculpture avec une telle ardeur qu'il passait une grande partie de ses nuits à dessiner. Il n'était encore âgé que de quinze ans quand avec d'autres jeunes sculpteurs il fut appelé par Sigismondo Malatesta à Rimini, où, dans l'église S.-Francesco, il fit des bas-reliefs pour le tombeau d'Isotta, femme de ce seigneur. Rappelé à Florence, il fit, pour le campanile de la cathédrale, cinq petits sujets allégoriques en marbre, qui l'emportèrent sur les deux qu'avait sculptés le Giotto. En 1405, à dix-sept ans, il décora le parapet de marbre de l'un des orgues de la cathédrale (1). Ce travail eut assez de succès pour qu'on lui demandât la porte de bronze de la sacristie ouvrant sous ce même orgue, et qui offre dix sujets religieux, exécutés avec un fini merveilleux.

Luca ne trouvant pas suffisamment rémunérés des travaux qui demandaient tant de peine et de temps, résolut de ne plus employer que la terre cuite. Afin d'assurer la durée de cette matière, il réussit à donner à ses œuvres une couverte émaillée, composée d'étain, d'antimoine et d'autres minéraux qui après la cuisson les rendaient presque éternelles. Ce fut encore pour la cathédrale de Florence que Luca exécuta des bas-reliefs qui sont au nombre de ses premiers travaux en ce genre, les lunettes représentant la *Résurrection du Christ* et son *Ascension* à l'entrée des sacristies. Du même temps, et peut-être même antérieur est le bas-relief de *Sainte Lucie entre deux anges*, placé au-dessus de la porte de Santa-Lucia de' Magnoli. Les premières œuvres étaient blanches, mais Luca perfectionna son invention en y joignant le charme et le prestige de la couleur. Pierre de Médicis lui demanda ses premières œuvres de terre cuite coloriée, qui bientôt lui valurent une renommée européenne. Il ne pouvait plus suffire aux demandes des marchands florentins, qui expédiaient ses ouvrages dans tous les pays. Il appela à son aide ses frères Ottaviano et Agostino, auxquels il avait fait abandonner le ciseau, et c'est à cette collaboration que sont dues la plupart des nombreuses sculptures de majolique qui sont connues sous le nom de Luca seul. Vasari regarde comme son chef-d'œuvre la petite coupole ayant au centre le Saint-Esprit et aux pendentifs les Évangélistes à S.-Miniato al Monte, près Florence. Indiquons dans cette ville la décoration de la chapelle des Pazzi (cloître de Santa-Croce), une belle lunette représentant l'*Annonciation* (grand cloître de l'Annunziata), quatre bas-reliefs conservés à l'Académie des beaux-arts, *La Madone entre saint François et sainte Ursule*, la *Résurrection de Jésus-Christ*, gravée par Cicognara (t. II, pl. 22), *Saint Augustin*, et la

(1) Là, s'il ne put soutenir complétement la concurrence de Donatello, qui avait été chargé de l'autre orgue, ce ne fut que parce que dans son travail celui-ci avait su calculer l'effet produit par la distance. Aujourd'hui que ces bas-reliefs, représentant des chanteurs, sont dans la galerie publique de Florence et qu'ils sont vus de près, ceux de Luca ne paraissent nullement inférieurs à ceux de son illustre rival.

Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas. Pistoja possède au-dessus de la porte de sa cathédrale un beau bas-relief de Luca, *La Madone avec des anges et des séraphins*, et une *Visitation* à l'église de S.-Giovanni *fuor civitas*. A Viterbe, trois bas-reliefs surmontent les portes de la Madonna-della-Quercia; *La Vierge entre saint Étienne et saint Laurent* décore l'entrée de la cathédrale de Prato; à Santa-Maria-della-Scala de Messine, une *Madone entourée d'une guirlande de fruits* est connue sous le nom de *Madonna delle frutta*. Le musée du Louvre, outre diverses sculptures de son école, possède un beau médaillon circulaire de Luca, *La Vierge adorant Jésus*, entourée de têtes de chérubins, de lis et d'églantiers reliés par des rubans.

Luca peignit aussi avec succès sur des plaques de terre cuite; une application importante de ce procédé se voit au tombeau de l'évêque de Fiesole Benozzo Federigi. Le style de Luca della Robbia tient de celui des œuvres de Ghiberti; s'il est un peu plus froid, il conserve toujours l'ingénuité de l'art du quinzième siècle, une expression vraie, gracieuse, sans exagération, sans manière.

ROBBIA (*Agostino della*), frère et élève de Luca, exécuta seul en 1461 une grande entreprise qui suffirait à son illustration, la façade de la confrérie de Saint-Bernardin, dite la *Giustizia*, à Pérouse; cette façade présente un fronton, trois bas-reliefs, douze figures allégoriques, et quatre statues. Ces belles sculptures sont signées : *Opus Augustini Lapicidæ*. C'est à tort que Cicognara lui attribue les bas-reliefs de la façade de la cathédrale de Modène, représentant *Les Miracles de saint Géminien;* ils appartiennent à un artiste étranger à cette famille, et qui n'a d'autre nom que celui d'Agostino da Firenze. E. B—N.

Vasari, Baldinucci, Ticozzi, Orlandi. — Gaye, *Carteggio degli artisti*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Gualandi, *Memorie di belle-arti*. — Campori. *Gli artisti negli Stati Estensi*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — H. Barbet de Jouy, *Les della Robbia, étude suivie du catalogue de leurs œuvres*.

ROBBIA (*Andrea della*), sculpteur, né à Florence, en 1444, mort en 1527. Neveu de Luca l'ancien et fils de son frère Marco, il employa avec un égal succès le marbre et la terre cuite émaillée. Arezzo, Pistoja et Florence possèdent plusieurs œuvres de cet éminent artiste. Le musée du Louvre en possède trois, *La Vierge adorant Jésus*, une tête de *Sainte Anne*, fragment, et le *Christ guérissant un malade*. Cette multiplicité des travaux d'Andrea s'explique par la longueur de sa carrière, qu'il poussa jusqu'à quatre-vingt-trois ans. Trois de ses fils suivirent la même carrière que lui, Giovanni, Luca et Girolamo.

Giovanni, né en 1470, composa en 1528 la belle frise de terre cuite émaillée dont il orna la façade de l'hôpital del Ceppo à Pistoja.

Luca n'est guère connu que par les pavages de terre émaillée que, sous la direction de Raphael, il exécuta aux loges et dans plusieurs salles du Vatican.

Girolamo, le plus jeune, conduit par des marchands florentins, alla en France, où il fut employé par François Ier à Madrid près Paris, à Orléans, à Fontainebleau, et en divers autres endroits. On lui doit la statue en marbre de Catherine de Médicis couchée à Saint-Denis sur le tombeau qu'elle partage avec Henri II. Girolamo étant ainsi devenu fort riche, appela près de lui son frère Luca, mais celui-ci mourut peu de mois après son arrivée. Il termina sa carrière en France, et avec lui finit cette famille qui en peu d'années avait porté si haut un art qui devait s'éteindre avec elle (1). E. B—N.

Barbet de Jouy, *Les della Robbia*.

ROBERJOT (*Claude*), diplomate français, né à Mâcon, en 1753, assassiné près de Rastadt (duché de Bade), le 28 avril 1799. Il était curé de sa ville natale lorsque éclata la révolution. Il fut nommé président de l'administration de son département, et se maria. Élu député suppléant de Saône-et-Loire à la Convention, il ne siégea qu'après le 31 mai 1793 comme successeur de Carra. Envoyé en Hollande en 1795, il y organisa le gouvernement républicain, et fit preuve d'un esprit de conciliation. Lors de la discussion sur la réunion de la Belgique à la France (septembre 1798), il fit un rapport remarquable en faveur de cette mesure. Devenu membre du Conseil des cinq cents, il en sortit le 20 mai 1797, et fut ministre à Hambourg et à La Haye. De concert avec Bonnier et Jean Debry, il prit part aux délibérations orageuses du congrès de Rastadt. Lorsque les conférences furent rompues et que l'archiduc Charles eut fait signifier aux envoyés français de quitter le territoire allemand, ces derniers déclarèrent qu'ils partiraient sous trois jours, c'est-à-dire le 9 floréal (28 avril 1799) pour Strasbourg, et ils ajoutèrent qu'ils demeureraient dans cette ville, prêts à renouer les négociations dès qu'on en témoignerait le désir. Le colonel autrichien Barbaczy, qui commandait les hussards cantonnés près de Rastadt, refusa d'accorder une escorte, assurant que leurs personnes seraient respectées. Roberjot s'éloigna le 9 au soir, en même temps que ses deux collègues. La nuit était très-sombre. A cinquante pas de Rastadt, une troupe de hussards fondit sur eux le sabre à la main et arrêta les voitures. Jean Debry, frappé de quatorze coups de sabre, fut laissé pour mort; quant à Bonnier et à Roberjot, ils furent égorgés dans les bras de leurs femmes et de leurs enfants. Roberjot venait d'être nommé (mars 1799) au

(1) De nos jours on a tenté avec succès de le faire revivre, et la plupart des qualités qui distinguaient les œuvres des della Robbia se retrouvent dans les sculptures de terre émaillée, fabriquées à la manufacture de porcelaine du marquis Ginori à Doccia près Florence.

Conseil des cinq cents par le département de Saône-et-Loire; le conseil arrêta (29 juin) que jusqu'à son remplacement son nom serait prononcé dans chaque appel nominal; qu'à cet appel le président répondrait : « Que le sang des ministres français assassinés à Rastadt retombe sur la maison d'Autriche! » et que la place de Roberjot serait occupée par un costume couvert d'un crêpe noir. Une fête funèbre fut décrétée en l'honneur de Bonnier et de Roberjot : Marie-Joseph Chénier y célébra leur mémoire dans un discours éloquent (8 juin, 20 prairial), et Garat prononça leur oraison funèbre. Une pension et une maison nationale furent accordées à la famille de Roberjot. Il avait publié avant la révolution plusieurs mémoires sur des questions agricoles.

Thiers, *Histoire de la révolution française*, t. VIII, liv. XLI. — *Le Moniteur universel.*

ROBERT (Saint), fondateur de l'ordre de Cîteaux, né en Champagne, en 1018, mort à Molesme, le 21 mars 1110. Issu de parents nobles, il se fit religieux dès l'âge de quinze ans dans le monastère de Moutier-la-Celle, près de Troyes, où quelques années après il fut élu prieur, d'un consentement unanime. Devenu plus tard abbé de Saint-Michel de Tonnerre, il essaya, mais inutilement, d'y raviver la ferveur. Il était prieur à Saint-Ayoul de Provins lorsque le pape Alexandre II lui ordonna d'aller gouverner les ermites de Colan, entre Tonnerre et Chablis. Comme cette solitude était malsaine, Robert les conduisit dans le désert de Molesme (diocèse de Langres), où il jeta en 1075 les fondements d'un monastère en l'honneur de la Vierge. Le relâchement s'étant introduit dans cette maison avec l'abondance, il quitta Molesme avec vingt compagnons, et s'établit dans un lieu appelé Cîteaux, près de Dijon. Ce territoire appartenait à Renaud, vicomte de Beaune, qui accorda autant d'espace qu'il en fallait pour bâtir un monastère. Robert, élu abbé, reçut le bâton pastoral des mains de Gaultier, évêque de Châlon, qui érigea le nouveau monastère en abbaye (21 mars 1098). Tels furent les commencements de la maison et de l'ordre de Cîteaux. Les ordres du pape rappelèrent Robert à Molesme, qu'il anima bientôt du même esprit que Cîteaux, où saint Albéric lui avait succédé. On attribue à Robert des sermons, des lettres et une chronique de Cîteaux; mais rien de lui n'est parvenu jusqu'à nous. L'Église célèbre la fête de Robert le 29 avril.

Acta sanctorum, 29 avril. — Villefore, *Vie de saint Bernard*. — *Gallia christiana*, t. V. — *Hist. littér. de la France*, t. X. — Durand, *Manuel hist. des ordres religieux*.

ROBERT *le Clément*, empereur d'Allemagne, né en 1352, mort le 19 mai 1410, à Oppenheim. Il était fils aîné du comte Robert II, et lui succéda en 1398 dans le palatinat du Rhin. Quatre ans auparavant (1394), durant la captivité de l'empereur Wenceslas à Prague, les princes allemands l'avaient investi du vicariat de l'Empire : il avait soumis les Bohémiens rebelles et rendu la liberté à l'empereur.

Mais, à peine électeur, Robert se fit le chef des mécontents, et ne laissa passer aucune occasion d'insulter ou de menacer le faible Wenceslas. Il se coalisa ouvertement avec Jean de Nassau, archevêque de Mayence, et attira dans son parti les électeurs de Cologne et de Trèves. Tous quatre, réunis à Francfort, prononcèrent la déposition de Wenceslas (20 août 1400), et le lendemain, 21, Robert de Bavière fut élu empereur, à la condition d'abolir les péages illégaux, de réunir le Milanais à l'Empire et de faire cesser le schisme de l'Église. Aix-la-Chapelle lui ayant fermé ses portes, il fut forcé de ceindre la couronne impériale à Cologne (6 janvier 1401). Son règne ne fut pas heureux. Il envoya son fils, le comte palatin Louis III, en Bohême pour attaquer Wenceslas; mais son fils ayant été battu, il renonça à toute entreprise contre la Bohême. Se tournant alors vers l'Italie, il leva des troupes pour reprendre le Milanais aux Visconti. Secondé par Léopold III, duc d'Autriche, il traversa le Tyrol, choisit François Novello pour généralissime, et rencontra Jean Galeas entre Brescia et le lac de Garde. La bataille ne fut pas longtemps disputée : trahi par Léopold, abandonné de ses soldats, l'empereur fut forcé à la retraite (17 octobre 1401). En Allemagne il fit tout ce qui dépendait de lui pour maintenir l'autorité impériale; mais il n'avait ni ressource ni crédit. La résistance des barons frappa presque tous ses actes d'impuissance. Tout le sud-ouest de l'Allemagne s'était soulevé contre lui; le nord ne l'avait même pas encore reconnu. La tentative qu'il fit en 1406 pour confisquer les pays de Brabant et de Limbourg, comme fiefs ouverts, échoua contre la résistance de la maison de Bourgogne. C'est sans succès encore qu'il envoya des délégués au concile de Pise, convoqué en 1409 pour la solution du schisme. Toutes les chroniques s'accordent à lui reconnaître un caractère clément, affable, juste et religieux; suivant un ecclésiastique étranger, il était le prince le plus savant de son siècle. Une double élection lui donna pour successeurs Josse de Moravie et Sigismond, roi de Hongrie, frère de Wenceslas. De son mariage avec Élisabeth, fille du margrave de Nuremberg, il eut cinq fils, le cadet desquels, Étienne, devint le chef de la maison régnante de Bavière. J. Matz.

Chroniques contemporaines : Gobelinus Persona, Tillmann, Jean Gensbein, Everard de Windek, Jean Rothe, Thierry Engelhausen, André de Ratisbonne, Trithelm. — Pelzel, *Hist. de l'empereur Wenceslas*, 2 vol. 1788-1790. — Schlosser, *Hist. du quatorzième siècle.*

ROBERT *le Fort*, comte d'Anjou, tué près de Brisserte, en 866. Il était, nous apprend Richer, fils d'un Germain du nom de Witichin, qui était venu s'établir en Neustrie (1). Il appa-

(1) Quelques historiens ont pensé que ce Witichin était

raît pour la première fois dans l'histoire en 859, année où il se signala parmi les adversaires de Charles le Chauve. En 861 il passa du côté de ce prince, qui désirant le gagner, à cause de sa bravoure et de son habileté dans les combats, lui avait offert la marche d'Anjou. Il soutint depuis lors avec autant de zèle que de vigueur l'autorité de Charles. En 862 il vit ses possessions ravagées par les Bretons, conduits par Louis fils de Charles, et qui venait de se révolter contre son père; il prit alors à sa solde une troupe considérable de Normands, et les mena contre les Bretons, qui se retiraient chargés de butin, les mit en déroute, tua leurs principaux chefs et leur reprit tout ce qu'ils avaient pillé, succès qui ramena pour quelque temps la tranquillité en Neustrie. Robert reçut pour récompense de ses services l'abbaye de Saint-Martin de Tours en bénéfice. En 866 il se trouvait avec le comte de Poitiers Ramnulfe à peu de distance du Mans, lorsqu'il apprit que cette ville venait d'être surprise et saccagée par un parti de Normands et de Bretons conduits par le fameux roi de mer Hasting; les deux comtes réunirent aussitôt quelques troupes, et poursuivirent les Normands, qu'ils atteignirent à Brisserte, et qui, après avoir éprouvé des pertes considérables, se retranchèrent dans la grande basilique de ce lieu. La journée étant déjà avancée, Robert remit au lendemain l'attaque de l'église; il venait d'ôter son casque et son armure, lorsque les Normands firent tout à coup une sortie. Il se hâta de les repousser; mais n'ayant pas pris la peine de revêtir sa cotte de mailles, il fut atteint d'un trait et blessé à mort. C'était, dit un annaliste contemporain, le Machabée de l'époque. Il laissa deux fils en bas âge, Robert et Eudes, qui montèrent plus tard sur le trône de France; son arrière-petit-fils fut Hugues Capet, le fondateur de la troisième race des rois de France.

Hincmar, *Annales*. — *Annales Fuldenses*, *Mettenses*, *Bertiniani*. — Gfrorer, *Geschichte der Carolinger*.

ROBERT Ier, roi de France, tué le 16 juin 923, à Soissons. Il était le second fils de Robert le Fort et le frère cadet du roi Eudes. Celui-ci étant mort (898), la famille carlovingienne reprit un moment l'ascendant sur celle de ses compétiteurs, et Charles le Simple, alors âgé de dix-neuf ans, fut reconnu pour roi par tout le royaume. « Les princes des Gaules s'attachèrent à lui de cœur et de serment, dit Richer; Robert même, homme habile et plein de courage, ne refusa pas de lui rendre le service militaire. Le roi le fit duc de la Celtique (1), et lui en confia l'entière administration; pendant près de quatre ans il l'eut pour conseiller, et le prit en grande affection. Robert le conduisit dans la Neustrie, dont il lui ouvrit les villes et les places fortes. » Si pendant quatre ans il seconda de bonne foi la tâche ingrate de Charles, appelé à gouverner sans trésor et sans armées, il en passa vingt autres à lui créer des obstacles, à lui susciter des ennemis, à réchauffer le zèle de ses propres adhérents. Il brava publiquement le roi dans une grande assemblée tenue à Soissons et où Charles l'avait fait siéger à sa droite ayant à gauche son ministre favori nommé Haganon. Robert manifesta, dit Richer, toute son indignation d'un tel parallèle; il réclama le renvoi du ministre par la seule raison que cet homme étant de basse extraction sa faveur était une offense pour eux, et menaça de le faire pendre impitoyablement. Charles ne céda point. Comme duc de France, Robert eut à continuer l'œuvre principale de ses prédécesseurs, la lutte avec les Normands. En 921 il remporta sur eux une victoire signalée : à la tête de quarante mille chevaliers, il détruisit une armée de cinquante mille pirates qui avaient débarqué sur les bords de la Loire. Ceux des vaincus qui échappèrent à l'épée furent amenés captifs à Paris et baptisés, de gré ou de force. En 922 le différend entre le roi et les grands seigneurs féodaux prit les proportions d'une guerre civile. Haganon, homme éminent par l'esprit suivant toute vraisemblance, avait des amis dévoués qui le défendaient par les armes avec courage; mais son maître et lui eurent le dessous, à la suite de divers coups de main que les deux partis tentèrent l'un contre l'autre dans les plaines de la Champagne, et qui se terminèrent par la retraite de Charles et d'Haganon. Ils finirent par décamper à petit bruit et mettre la Meuse entre leurs adversaires et eux. Aussitôt les seigneurs franks se réunirent pour décerner à Robert le titre de roi, et le conduisirent à Reims, où il fut solennellement proclamé dans l'église de Saint-Remi, le 30 juin 922. Le malheureux Charles, auquel est resté le nom de Charles le Simple ou le Sot, mais qui paraît avoir été doué de la plus énergique ténacité, devait bien se sentir, comme dit Richer, « abandonné de toute la Gaule ». Cependant il forma une nouvelle armée chez les Belges, et revint l'année suivante, à la tête d'un peu moins de dix mille hommes, attaquer son compétiteur dans Soissons. Le nouveau roi avait concentré ses forces dans cette ville, et quoiqu'elles ne fussent pas encore au complet, il avait vingt mille combattants. Charles vit la bataille du haut d'un monticule voisin, tandis que Robert était au plus fort de la mêlée. Reconnu et assailli de toutes parts, il fut percé de sept coups de lance. Toutefois la victoire lui restait, et son fils Hugues, père de Hugues Capet, en recueillit le fruit. La seule trace que l'on ait de son administration est un diplôme en date du 25 janvier 923, contenant une donation en faveur de l'abbaye de Saint-Denis.

H.-L. BORDIER.

Chroniques de Richer et de Flodoard.

de la colonie saxonne de Bayeux, opinion favorisée par un passage d'Abbon, qui dans son poëme appelle un Neustrien Eudes le fils de Robert.

(1) Cela revient à dire qu'il lui confirma le titre et l'autorité de duc de France qui avaient appartenu à son frère et à son père.

ROBERT II, roi de France, fils et successeur de Hugues Capet, né à Orléans, en 791, mort au château de Melun, le 20 juillet 1031. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'en 987 son père, qui venait d'être élu roi par les seigneurs franks, obtint qu'il fût associé à son pouvoir. Cependant les chroniqueurs donnent dès cette époque à Robert une très-large part dans les actes de son père, et dans les louanges qu'ils accordent « aux deux rois » ils s'attachent surtout à vanter le courage, la beauté et la piété du fils. Le plus enthousiaste d'entre eux, Helgaud, moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, a laissé de ce prince le portrait que voici : « Le très-suave et très-pieux roi des Français, Robert, était d'une stature élevée ; sa chevelure, abondante, était lisse et bien arrangée, son regard modeste, son nez grand et large, sa bouche fraîche et douce pour donner le baiser de paix, sa barbe ordinaire, ses épaules fortes et hautes. La simplicité lui était chère ; il se plaisait à partager avec d'autres personnes la conversation, le repas, la promenade. Il était calme, agréable, d'un esprit gai ; faisant bien plutôt que beau diseur. » Un autre contemporain, Adalberon, évêque de Laon, disait aussi du roi Robert, dans un poëme il est vrai : « Tes belles formes semblent t'élever au-dessus de tous les autres hommes ; dans aucun de tes membres on n'observe la moindre faiblesse ; quoiqu'un peu gros, tu es leste et fort : le vulgaire s'en réjouit et les sages mêmes le voient avec plaisir. » Robert est le type le plus complet de ces premiers Capétiens qui, tout en sachant bien manier l'épée, se complaisaient dans la douceur, la charité, la soumission à l'Église. Le biographe du bon roi Robert, comme on l'appelait, cite de cette bonté, qu'un chroniqueur angevin du même temps (dom Bouquet, X, 176) qualifie de lâche et stupide, des traits incroyables. « Le jour de la cène du Seigneur il assemblait avec soin au moins trois cents pauvres, et lui-même, à la troisième heure du jour, servait à genoux de sa sainte main des légumes, des poissons, du pain à chacun d'eux. — A l'exemple du Seigneur il lavait les pieds à douze pauvres clercs, les essuyait avec ses cheveux, les faisait manger avec lui. — Ce roi aima toujours d'un cœur dévoué les saints apôtres, et pour suivre leurs exemples, aussi bien qu'en l'honneur de leur nombre sacré, il menait partout avec lui douze pauvres qu'il aimait particulièrement ; il achetait pour ces saints pauvres de forts ânons, et les faisait marcher devant lui partout où il allait, louant Dieu, pleins de joie et le bénissant. Il avait toujours une provision de pauvres pour que lorsqu'un mourait le nombre ne diminuât pas (Helgaud). » La vie publique de Robert ne laissa pas d'être celle d'un monarque. Marié en premières noces avec une princesse italienne nommée Suzanne, qui était plus âgée que lui et qu'il avait répudiée dès 989. Il contracta en 995 un mariage politique, en épousant la fille de Conrad le Pacifique, roi de Provence, veuve du comte de Blois, Eudes I[er], à qui elle avait donné six enfants. Il avait un moment oublié, en la contractant, sa soumission à l'Église, car Berthe était sa cousine au quatrième degré, c'est-à-dire à un degré où le lien matrimonial était prohibé par les canons ; et de plus il avait tenu sur les fonts baptismaux un enfant dont elle était marraine ; second empêchement canonique, non moins rigoureux que le premier. Le pape, par la voix de son légat en France, protesta aussitôt contre cette union. Devenu roi, Robert espéra du souverain pontife plus de tolérance, mais vainement. Le pape Grégoire V, doublement hostile au parti capétien et par sympathie pour la famille carolingienne, et par déférence pour l'empereur d'Allemagne, poursuivit l'obéissance du roi aux décrets ecclésiastiques avec une inflexible rigueur. Il présida à Rome, en 998, un concile par lequel fut publié un canon conçu en ces termes : « Le roi Robert, qui a épousé sa parente Berthe au mépris des lois de l'Église, la quittera et fera une pénitence de sept ans suivant la coutume chrétienne. S'il refuse, anathème sur lui ! Cet ordre s'appliquera à la susdite Berthe. Archambaud, archevêque de Tours, qui a consacré cette union incestueuse et tous les évêques qui y ont assisté ou consenti seront suspendus de la communion jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome donner satisfaction au saint-siége. » Robert cependant refusa d'abord d'obéir, et sa résistance fut suivie, à en croire la tradition, d'effets terribles, que les chroniques, toutes rédigées par de pieux ecclésiastiques, racontent avec complaisance. Tout le monde aurait fui bientôt et la reine et le roi ; deux serviteurs seulement auraient consenti à demeurer auprès d'eux ; encore auraient-ils pris soin de purifier par le feu tous les objets touchés par le couple frappé d'anathème. La reine Berthe aurait mis au monde au lieu de fils un monstre ayant le corps d'un enfant et la tête d'une oie. Peut-être faisait-on courir ces contes parmi le peuple ; mais le bon roi Robert en était peu troublé, car il garda certainement sa femme jusqu'à l'année 1001, où le nom de Berthe figure à côté du sien dans les actes émanés de la chancellerie royale, et peut-être jusqu'à l'année 1004. Toutefois il abandonna Berthe, pour épouser (on ne sait en quelle année, mais vers 1006, une autre grande héritière, Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse.

Au milieu des guerres de seigneurie à seigneurie qui agitaient sans cesse le monde féodal et parmi lesquelles le roi de France remplissait de préférence le rôle de pacificateur, on distingue la lutte que Robert soutint en Bourgogne pour retenir ce fief important dans la dépendance de la couronne. Le duc Henri, son oncle, étant mort sans enfants, le 15 octobre 1002, Robert se mit en campagne dès 1003 pour revendiquer ses droits les armes à la main, et alla mettre inuti-

lement le siége devant Auxerre. Ces hostilités annuelles traînèrent durant douze ans. Ce fut seulement en 1015 que l'usurpateur Othe-Guillaume se soumit à rendre au roi le titre ducal et les honneurs qui y étaient attachés, tout en conservant, ainsi que ses adhérents, les terres et les revenus dont ils s'étaient emparés. Robert transféra le titre de duc de Bourgogne à Henri, son second fils. Les autres événements les plus marquants qui remplirent le règne de Robert furent, en 1006, une expédition contre le comte de Flandre, Baudouin IV, exécutée de concert avec Henri II, roi de Germanie; en 1009 une odieuse persécution contre les juifs; en 1010 et années suivantes la peste et la famine; en 1016 un pèlerinage du roi Robert à Rome, probablement dans l'espoir (qui fut déçu) d'obtenir la ratification de son mariage avec Berthe, qu'il aimait toujours, et l'annulation de celui qui le liait à Constance, « la plus belle et l'une des plus méchantes femmes de son siècle » (disent les Bénédictins); en 1017 l'association de Hugues, fils aîné du roi, au trône de France et le couronnement du jeune prince à Compiègne; en 1020 et 1021 les premières tentatives faites avec succès par les populations des villes et des campagnes, sous le patronage du clergé, pour imposer aux seigneurs, toujours en armes, des intervalles de tranquillité qu'on appela « trêve de Dieu »; en 1022 le concile d'Orléans et l'exécution par le supplice du feu d'un grand nombre d'hérétiques; en 1024 le refus fait par Robert pour lui et pour son fils Hugues de la couronne impériale, que les Italiens leur offraient après la mort de Henri; en 1025, 17 septembre, la mort de Hugues, fils aîné du roi, dans sa dix-neuvième année; en 1027 (14 mai) l'association au trône de Henri, troisième fils du roi, à l'exclusion du second, Eudes, qui était idiot, et malgré les efforts de la reine Constance, qui voulait faire préférer le quatrième. Les dernières années de Robert furent empoisonnées par la turbulence de sa femme et la rébellion de ses fils, fomentée par elle. En 1030 ceux-ci prirent les armes, et se mirent à piller les terres et les châteaux de leur père, qui dut marcher contre eux et les réduire à demander la paix. Il leur pardonna, et mourut l'année suivante, le mardi 20 juillet 1031, au château de Melun, laissant au plus âgé d'entre eux, Henri, la couronne, à l'autre, Robert, le duché de Bourgogne. Le roi Robert complétait son tempérament débonnaire et ses habitudes cléricales par une instruction sérieuse, qu'il avait puisée dans les leçons du savant Gerbert et qui le fit regarder avec justice par ses contemporains comme un homme profondément versé dans les lettres. « Il était, rapporte la Chronique de saint Bertin, très-pieux, prudent, lettré, suffisamment philosophe et surtout excellent musicien. Il composa la prose du Saint-Esprit qui commence par ces mots: *Adsit nobis gratia*, les rhythmes *Judæa et Hierusalem*, *Concede nobis quæsumus*, et *Cornelius centurio*, qu'il offrit à Rome sur l'autel de Saint-Pierre notés avec le chant qui leur était propre, de même que l'antiphone *Eripe* et plusieurs autres beaux morceaux. Sa femme Constance, le voyant toujours occupé de ces travaux, lui demanda, comme par plaisanterie, de faire aussi quelque chose en mémoire d'elle, et il écrivit alors le rhythme, *O Constantia martyrum*, ô patience des martyrs, que la reine crut en effet composé pour elle. » H.-L. Bordier.

Chronique de Raoul Glaber. — *Abrégé de la vie du pieux roi Robert* par Helgaud, moine de Fleury-sur-Loire. — *Poëme satirique* d'Adalberon, évêque de Laon, adressé au roi Robert, etc.

ROBERT Ier, roi d'Écosse. *Voy.* Bruce.

ROBERT II, roi d'Écosse, né le 2 mars 1316, mort le 19 avril 1390, au château de Dundonald. Il était l'unique enfant de Walter Stuart et de Marjory, fille du roi Robert Bruce, et le premier il mit sa famille sur le trône d'Écosse (1). Il fut orphelin dès l'enfance : sa mère mourut en lui donnant le jour, et non d'une chute de cheval à la suite de laquelle on fut obligé, pour délivrer l'enfant, de pratiquer sur le cadavre l'opération césarienne : cette légende a été de nos jours complétement réfutée. Durant le long et malheureux règne de David II, son oncle (*voy.* ce nom), Robert joua un rôle considérable. Après avoir pris part au désastre de Halidon, il s'empara, sans aucune formalité, de la régence (1334), et gouverna presque sans interruption pendant la minorité et l'exil du roi. En 1335 il conclut la paix avec Édouard III, l'ennemi acharné de son pays, à des conditions honorables; en 1346 il combattit dans la funeste journée de Neville's Cross. A la mort de David (22 février 1371), il fut reconnu roi, sous le nom de Robert II et en vertu de la loi de succession adoptée par l'assemblée des états tenue à Ayr en 1315. Son règne fut troublé par la guerre, qui se ralluma en 1377 avec l'Angleterre; cette guerre, sans cesse renaissante entre deux nations rivales, sans cesse interrompue par des trêves menteuses, livrait les frontières à une dévastation continuelle; on y exerçait sans pitié le droit des représailles. En 1385 les Anglais, commandés par Richard II, amoncelèrent les ruines sur leur passage jusqu'à Édimbourg; les Écossais de leur côté, de concert avec les Français, leurs alliés, ravagèrent si cruellement le Cumberland que Richard II s'empressa de battre en retraite. En 1388 la victoire d'Otterbourne coûta la vie à Douglas, qui la gagna; elle devint fameuse sous

(1) Cette famille était ancienne; selon l'opinion commune, elle descendait de Banquo, thane de Lochaber, qui périt assassiné, en 1033, par ordre de Macbeth. Le roi Malcolm III récompensa, vers 1080, les services du petit-fils de Banquo, par le don de terres considérables et de la charge de sénéchal (*stewart*), et ce titre héréditaire devint par la suite le nom de sa famille. Parmi ses descendants on distingue Alexandre et Jacques, le père et le fils, qui tous deux gouvernèrent en qualité de régents à la fin du treizième siècle, et Walter, le père de Robert II, qui fut un des chefs écossais à la bataille de Bannockburn.

le nom de *Chevy chace* (Chasse de Cheviot). Mais à cette époque Robert, accablé d'ans et d'infirmités, avait abandonné à son second fils, le comte de Fife, l'administration du royaume et s'était retiré au château de Dundonald, le berceau de sa famille.

Il laissa de ses deux femmes six fils, dont l'aîné, Jean, qui lui succéda, et dix filles. Il avait mené une vie assez dissolue, et suivant le chroniqueur Fordun la sagesse était loin de présider à sa conduite. Il avait eu de nombreuses maîtresses et des bâtards plus nombreux encore, auxquels il avait accordé le droit de porter le nom de Stewart, si commun par la suite en Écosse. Avant d'arriver au trône, il vivait en état de concubinage avec Élisabeth Mure, sa parente au quatrième degré, et il en avait dix enfants. Grâce à une dispense du pape, il obtint la célébration de son mariage. Mais dans le siècle suivant ce fut une source intarissable de disputes pour savoir si les enfants issus d'une semblable union devaient être considérés comme légitimes.

ROBERT III, roi d'Écosse, fils du précédent, né vers 1340, mourut le 4 avril 1406, au château de Rothsay. Il s'appelait Jean, et porta d'abord le titre de comte de Carrick. Dans sa jeunesse un coup de pied de cheval l'avait rendu boiteux, et cette infirmité, jointe à son caractère tranquille et débonnaire, ne contribua pas peu à lui attirer le mépris de ses belliqueux sujets. Il abandonna la direction des affaires à son frère puîné, Alexandre, comte de Fife, qu'il créa, en 1398, duc d'Albany; aussi l'autorité des nobles devint-elle bientôt plus forte que celle du souverain, et elle prit même une telle extension, que dans la suite il fut impossible aux successeurs de Robert de rétablir les prérogatives de la couronne. La trêve conclue en 1389 avec les Anglais fut renouvelée à plusieurs reprises pendant dix ans (1399); mais à cette époque on reprit les armes, et l'Écosse se vit exposée à deux invasions formidables : dans l'une (1400), Henri IV ravagea tout le pays jusqu'à Édimbourg; dans l'autre (1401-1402), les Percy remportèrent à Homildon-Hill une éclatante victoire sur Douglas. Le fils aîné du roi, David, duc de Rothsay, s'était comporté d'une manière brillante; mais le relâchement de ses mœurs et surtout l'injure qu'il avait faite au comte de March, en refusant d'épouser sa fille, causèrent sa ruine. Albany, secrètement d'accord avec March, qui avait passé dans le camp ennemi, arracha au malheureux Robert un ordre d'emprisonnement contre le jeune prince; il fut conduit dans le château de Falkland, et y périt de faim, à l'âge de vingt-quatre ans. Il ne restait plus qu'un fils au roi; afin de le soustraire aux projets de son frère, Albany, il le fit embarquer pour la France, sous la conduite du comte des Orcades et d'un évêque. Bien que la trêve ne fût pas alors rompue entre les deux nations, le vaisseau fut pris par les Anglais, et l'héritier de la couronne d'Écosse enfermé dans la Tour de Londres (1405). Cette nouvelle causa une si vive douleur à Robert, qu'il mourut au bout de quelques mois. Son fils lui succéda, sous le nom de Jacques I[er]. P. L—y.

Robertson, *Hist. d'Écosse*. — Hailes, *Remarks on the History of Scotland*; Édimbourg, 1772. — J. Riddell, *Tracts legal and historical, chiefly relative to Scotland*; ibid., 1835, in-8°.

ROBERT II *d'Anjou*, dit *le Sage* et *le Bon*, roi de Naples, né vers 1275, mort à Naples, le 19 janvier 1343. Troisième fils de Charles II d'Anjou, il était duc de Calabre et avait plusieurs fois rempli les fonctions de régent, lorsqu'il succéda à son père, au détriment de son neveu Charobert, roi de Hongrie (*voy.* ce nom). Après avoir été couronné à Avignon (5 août 1309), il fit son entrée à Naples le 5 juin 1310. Dès l'année suivante il eut à lutter contre l'empereur Henri VII, qui fut couronné roi d'Italie à Saint-Jean-de-Latran (1312). Les Florentins, se doutant pas que l'empereur ne voulût porter atteinte à leurs libertés, donnèrent pour cinq années la seigneurie de leur ville à Robert, qui l'accepta. Henri VII, furieux, déclara le roi de Naples déchu de ses États et rebelle envers l'Empire. Il délia les Napolitains de leurs serments et investit de leur gouvernement Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile. Ce fut le premier exemple d'un empereur d'Allemagne s'arrogeant le droit de disposer des États d'un autre souverain qui n'était pas son feudataire; jusque-là les papes seuls s'étaient prétendus dispensateurs des couronnes et puissants pour lier ou délier sur terre. Robert, battu en plusieurs rencontres, semblait perdu, lorsque la mort de l'empereur (24 août 1313) vint changer les rôles. Reprenant courage, il se déclara le défenseur des prérogatives papales, appela sous ses drapeaux tous les guelfes, et levant des troupes dans ses duchés de France, menaça à son tour la Sicile. Avec une flotte de quatre cents voiles, montée par quarante-deux mille hommes, il débarqua à Castellamare (juillet 1314) et assiégea Trapani, mais la tempête et les maladies ruinèrent son armée : il conclut une trêve, et évacua la Sicile en février 1315. Diverses descentes qu'il fit plus tard (1325, 1339 et 1341) n'eurent pas de meilleurs résultats. Il fut plus heureux en 1318 : il délivra Gênes des factions patriciennes Adorni et Spinola. Les Génois lui déférèrent la seigneurie *absolue* de leur ville pour dix années. Brescia, pressée par le condottiere Cane della Scala, suivit l'exemple de Gênes (1319). Robert se vit ainsi le plus puissant souverain de la péninsule; mais il eut des guerres continuelles à soutenir contre l'empereur Louis de Bavière et les gibelins. En 1341, Gênes et plusieurs autres villes puissantes de la Lombardie et du Piémont chassèrent leurs garnisons napolitaines, et de grands désordres éclatèrent dans les Calabres. L'avarice et la faiblesse de Robert furent la cause de ses troubles.

Paul Jove dit de Robert d'Anjou qu'il avait le génie grand, cultivé par l'étude et par les beaux-

arts, dont il était le protecteur déclaré. Il avait une mémoire admirable, et outre cela une piété égale à celle de saint Louis, son grand-oncle. Ce fut lui que Pétrarque choisit pour juger s'il était digne de recevoir la couronne lyrique au Capitole. « Robert, dit-il, fixa pour cet examen un jour solennel, et il me retint à l'épreuve depuis midi jusqu'au soir; mais comme en traitant chaque matière nous la voyions s'accroître, il recommença l'examen pendant les deux jours suivants. Ainsi, après avoir pendant trois jours secoué mon ignorance, le troisième il me déclara digne du laurier académique. »

De sa première femme, Yolande d'Aragon, Robert eut deux fils, qui moururent avant lui; sa petite-fille, *Jeanne Ire* (*voy.* ce nom), lui succéda. A. de L.

Sismondi, *Hist. des républ. italiennes*, t. V.

Robert Ier, comte d'Artois, né en septembre 1216, tué le 8 février 1250, à Mansourah. Second fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, il eut en apanage, par le testament de son père, le pays d'Artois, qui en 1237 fut érigé en sa faveur en comté. Deux ans plus tard le pape Grégoire IX, au plus fort de sa querelle avec Frédéric II, offrit au roi Louis la couronne impériale pour Robert son frère. Les barons français, assemblés pour délibérer sur cette proposition, s'opposèrent énergiquement aux prétentions du saint-siége, et répondirent « que le comte Robert se tenait assez honoré d'être frère d'un roi qui surpassait en dignité, en forces, en biens, en noblesse, tous les autres rois du monde ». Robert prit la croix en même temps que Louis IX, et l'accompagna en Égypte (1248). Il eut part à la première défaite des Sarrasins ainsi qu'à la prise de Damiette. Il fit ensuite, d'accord avec le légat, rejeter les propositions de paix du sultan Nedjm-Eddin, qui, saisi d'épouvante et malade d'ailleurs à l'extrémité, offrait aux croisés de restituer l'ancien royaume de Jérusalem, de rendre la liberté aux chrétiens captifs, de payer les frais de l'expédition et de céder en toute propriété Damiette et son territoire; Robert insista sur l'inutilité de traiter avec un moribond incapable de tenir ses promesses, et conseilla, au lieu d'aller faire le siége d'Alexandrie, de marcher droit sur le Caire, disant que « qui voulait occire le serpent, il lui fallait premier écraser la tête ». Cette opinion hardie prévalut, et l'armée arriva après une marche pénible devant Mansourah, dont elle n'était séparée que par le canal d'Achmoum. Lorsqu'on eut connaissance d'un endroit guéable, ce fut Robert qui le traversa le premier; mais, emporté par son bouillant courage, il n'attendit pas le reste de l'armée, se précipita aveuglément sur les Sarrasins, et s'empara de Mansourah. Quand il voulut retourner sur ses pas, il trouva les portes de la ville fermées et les rues barricadées. Cerné de toutes parts il périt, avec plus de six cents chevaliers, sous une grêle de flèches, de pierres et de madriers qu'on leur jetait des fenêtres et des toits (8 février 1250). Sa femme, Mathilde de Brabant, lui donna un fils, *Robert*, qui lui succéda, et une fille, *Blanche*, qui épousa Henri Ier, roi de Navarre, puis Edmond, comte de Lancastre.

Robert II, comte d'Artois, fils posthume du précédent, né en août 1250, tué le 11 juillet 1302, à Courtrai. Il fut armé chevalier en 1267, par Louis IX, son oncle, et le suivit en Afrique, où il remporta quelques avantages sur les infidèles (1270). En 1276 il conduisit une armée dans la Navarre, révoltée contre sa sœur, la reine Blanche, s'assura de Pampelune et soumit tout le pays; puis il conclut une trêve avec Alfonse X, roi de Castille. Le premier il inspira à Philippe le Hardi des soupçons sur la fidélité de Pierre de la Brosse; deux ans plus tard, il fut chargé, de concert avec les ducs de Bourgogne et de Brabant, d'instruire secrètement le procès de ce ministre, qu'il détestait (1278). Après le soulèvement de la Sicile, il se porta au secours de Charles d'Anjou, son oncle (1283); nommé régent du royaume de Naples pendant la captivité de Charles II, il le gouverna depuis 1284 avec beaucoup de prudence, et défit en Calabre l'amiral Roger de Loria. Au moment où il se croyait assuré de le battre une seconde fois près de Gaète, Charles II signa la paix avec lui, et Robert, indigné, quitta l'Italie avec tous les chevaliers français (septembre 1289). Envoyé en 1296 en Guienne, il reprit aux Anglais plusieurs places fortes et remporta sur eux une victoire dans les environs de Dax. A la tête de troupes aguerries, il rejoignit Philippe IV, qui marchait contre les Flandres, et mit, près de Furnes, dans une déroute complète un corps de miliciens déterminés à lui barrer le passage (13 août 1297); ce succès lui ouvrit toutes les villes de la Flandre maritime, mais il ne put le consoler de la perte de son fils unique, Philippe, mortellement blessé à ses côtés. Le roi le créa pair de France, ou plutôt il érigea le comté d'Artois en pairie. En 1302 une nouvelle révolte des Flamands lui fit reprendre les armes : il rassembla une armée de plus de cinquante mille hommes, atteignit l'ennemi près de Courtrai, et sans prendre aucune précaution, accusant même de couardise le connétable Raoul de Nesle, qui lui avait proposé une habile manœuvre, il se précipita en avant. Il mourut comme son père, victime de sa témérité; on le retrouva percé de trente coups de pique, et autour de lui gisait la fleur de la chevalerie française. Robert II s'était marié trois fois; de sa première femme, Amicie de Courtenai, il eut *Philippe*, mort le 11 septembre 1298, et *Mahaut* ou *Mathilde*, qui eut pour mari Othon IV, comte de Bourgogne, et qui devint héritière du comté d'Artois; elle mourut le 27 octobre 1329.

Robert III d'Artois, petit-fils du précédent, né en 1287, mort le 16 août 1343, à Londres.

Il passa la moitié de sa vie à disputer le comté d'Artois à sa tante Mathilde. La double loi des apanages et de la pairie, l'une et l'autre exclusives des femmes, semblait décider la querelle en sa faveur; il n'en fut pas ainsi : un arrêt de 1309, fondé sur ce que la représentation n'avait pas lieu dans l'Artois, le débouta de sa demande. Ce jugement, confirmé en 1318, devint pour l'avenir comme une loi générale dans le royaume, et fit évanouir la distinction des fiefs masculins et des fiefs féminins. Robert, mécontent, fomenta une révolte parmi la noblesse artésienne, et s'empara d'Arras et de Saint-Omer (1316); mais vaincu par le roi de France Philippe V, gendre de Mathilde, qui défendait en cette occasion l'héritage de sa femme (1316), il se vit condamner une seconde fois par les pairs du royaume. A la même époque il épousa Jeanne, sœur de Philippe de Valois. Il aida puissamment ce prince à monter sur le trône; et en récompense des services qu'il lui avait rendus à la bataille de Cassel, le comté de Beaumont-le-Roger, qu'il tenait de Philippe le Long, fut érigé en pairie (janvier 1329). Après la mort de la reine Jeanne, fille de Mathilde (1330), ses trois filles se disputèrent la propriété du comté d'Artois. Robert crut le moment favorable de réclamer la succession, dont il avait été dépouillé, et on a quelque lieu de supposer qu'il y fut encouragé par le roi lui-même. Il n'obtint la révision du procès que sur la production de titres nouveaux. Mais une intrigue secrète, peut-être l'influence de la reine, qui était sœur du duc Eudes IV de Bourgogne, alors en possession de l'Artois, changea les dispositions de Philippe VI. Dès ce moment l'instruction prit une tournure menaçante : on accusa Robert d'avoir suborné les témoins, falsifié ses titres, empoisonné même les comtesses Mathilde et Jeanne, sa tante et sa cousine (1). Un grand nombre de personnes furent arrêtées et mises à la torture; une demoiselle Divion, sa complice prétendue, fut brûlée vive; quant à Robert, après de nombreux ajournements, il fut condamné, le 8 avril 1332, au bannissement. Le procès ne s'arrêta pas là : par suite de révélations nouvelles, Robert fut convaincu d'avoir eu recours à la magie pour se venger du roi et de la reine. L'idée qu'il pouvait être exposé, lui ou l'un des siens, à la terrible pratique de l'*envoûtement*, remplit Philippe VI d'épouvante; la terreur de Robert, qui partageait à cet égard les préjugés de son temps, ne fut guère moindre : craignant d'être livré à son ennemi, il quitta secrètement la Belgique, où il s'était réfugié, et passa en Angleterre, déguisé en marchand (1334). Philippe tourna sa colère contre sa sœur : il la fit enfermer à Chinon, et ses enfants à Nemours, et tous les pairs s'engagèrent par serment à ne donner ni secours ni conseil à Robert d'Artois et à ses descendants. Pareille défense fut faite en 1337 « à tous les hommes liges et francs, de quelque état qu'ils fussent ». Sur les instances du comte, qu'il avait accueilli avec empressement, Édouard III reprit le titre de *roi de France*, auquel il avait renoncé par un traité solennel. La guerre éclata entre les deux pays, et Robert, dévoré d'ambition et de haine, y eut une part active. Après avoir échoué en 1340 devant Saint-Omer, il fut envoyé en 1342 en Bretagne, et s'empara de Vannes; mais la ville ayant été surprise quelques semaines plus tard, il fut grièvement blessé, et s'embarqua pour repasser la mer. En mourant il fit jurer à Édouard III de venger son trépas. Froissart donne des regrets à la mémoire d'un chevalier « si courtois et hardi, et du plus noble sang du monde »; il ne songe pas même à le blâmer d'avoir porté les armes contre sa patrie. « Quant à l'accusation, dit Sismondi, d'avoir employé contre la reine et l'héritier présomptif du trône, ses ennemis, le poison, l'assassinat et les arts infernaux de la magie, il est digne de remarque que personne n'y faisait plus d'attention. Apparemment l'arrêt du parlement qui condamnait Robert d'Artois était jugé calomnieux par ceux qui connaissaient la servilité des juges. »

(1) La femme de Robert, quoique sœur du roi, se trouva encore plus compromise que lui; la sœur de Robert, comtesse douairière de Foix, fut accusée d'impudicité et retenue en prison par son fils dans le château d'Orthez.

Robert laissa de Jeanne de Valois trois enfants, dont l'aîné, *Jean d'Artois*, comte d'Eu, continua la lignée de sa maison. P. L.—Y.

Joinville, Guillaume de Nangis, Matthieu Paris, *Chronique de Saint-Denis*, Froissart, Anselme. — Lancelot, *Hist. de Robert d'Artois*, dans les *Mém.* de *l'Acad. des inscr.*, t. X. — Sismondi, *Hist. des Français*.

ROBERT Ier *le Vieux*, duc de Bourgogne, mort en 1075, à Fleury-sur-Ouche (diocèse de Langres). Il était fils du roi de France Robert II et de Constance d'Aquitaine, et fut établi en 1032 duc de Bourgogne par son frère, Henri Ier, qui venait d'être appelé au trône. Ce ne fut point en apanage, mais en propriété pure et simple, qu'il obtint ce duché. Il était d'un caractère brutal et violent : s'étant pris de querelle au milieu d'un repas avec le sire de Semur, son beau-père, il le frappa de plusieurs coups de couteau et l'étendit mort par terre. Afin d'apaiser les troubles de sa conscience, il fit, on ne sait en quelle année, un voyage à Rome, et confessa son crime au pape, qui lui imposa comme pénitence la construction de la cathédrale de Semur. Il mourut dans un âge fort avancé et, selon une ancienne charte, d'un accident honteux et inopiné. Hugues Ier, son petit-fils, lui succéda.

ROBERT II, duc de Bourgogne, mort en 1305, à Vernon. Troisième fils de Hugues IV, il lui succéda en 1272, par la volonté expresse de ce prince, qui quelques mois avant sa mort l'avait fiancé avec Agnès, fille de saint Louis. Après avoir réglé quelques différends avec les dauphins de Viennois, il alla en 1282 au secours de Charles d'Anjou en Italie. Il jouit de la confiance

du roi Philippe III, et reçut de lui la charge de grand chambrier; il fut, avec le duc de Brabant et le comte d'Artois, l'un des juges qui condamnèrent Pierre Labrosse. En 1297 il se rendit à Rome pour ménager un accommodement entre Philippe IV et le pape Boniface VIII; mais il n'y réussit pas, et assista, le 13 juin 1303, à la fameuse assemblée des barons français au Louvre, où il signala son zèle pour la défense des droits de la couronne contre les prétentions de la cour pontificale. Robert laissa plus de preuves de sa puissance que de sa piété; il ne songea qu'à s'agrandir, et multiplia ses domaines par d'habiles traités et par des acquisitions opportunes. Il eut plusieurs enfants, entre autres *Hugues V et Eudes IV*, qui lui succédèrent; la fameuse *Marguerite* (*voy.* ce nom), femme de Louis X, et *Jeanne*, mariée à Philippe VI de Valois.

Plancher, *Hist. de Bourgogne*.

ROBERT Ier, prince de Capoue, né vers 1080, mort à Capoue, le 3 juin 1120. Deuxième fils de Jourdain Ier, il gouvernait Capoue au nom de Richard, son frère aîné, lorsqu'il se révolta contre lui, et le voyant près de sa mort (janvier 1106) livra aux flammes cette ville. C'est par cet acte cruel qu'il se mit en possession d'une principauté qui allait lui appartenir, puisque Richard n'avait pas d'autre héritier que lui. Il soutint le saint-siége contre Henri V, et ce fut dans Capoue que le pape Gélase II, après son exaltation (1113), tint un concile où il excommunia l'empereur. Robert Ier eut *Jourdain II*, son frère, pour successeur.

ROBERT II, prince de Capoue, neveu du précédent, mort en 1156, à Palerme. Fils de Jourdain II, il lui succéda, le 13 décembre 1127. De longs et sanglants démêlés avec Roger (*voy.* ce nom), duc de Pouille et roi de Sicile depuis 1130, remplirent tout son règne. Après l'avoir battu, en 1132, à Scafato, il ne put l'empêcher de s'emparer de Capoue et d'y proclamer Alfonse, son fils (1138). Par le conseil du pape Innocent II, il implora l'assistance de l'empereur Lothaire II, qui en 1137 lui rendit ses États; mais il les perdit presque aussitôt. Le 10 juillet 1139, Innocent qui avait pris les armes en faveur de Robert, fut fait prisonnier et contraint de donner, le 7 août suivant, à Roger l'investiture du royaume de Sicile, et à ses deux fils celle du duché de la Pouille et de la principauté de Capoue. Robert vécut plusieurs années à Sorrente, où Roger, à la prière du pape, lui permit tacitement de venir. Après la mort de ce prince (26 février 1154), il réussit à recouvrer sa principauté. Guillaume, fils et successeur de Roger, le contraignit de prendre la fuite; au passage du Garigliano, il tomba dans une embuscade, et fut livré à Guillaume, qui après lui avoir fait arracher les yeux l'envoya dans les prisons de Palerme, où il périt misérablement. Robert II fut le dernier prince de Capoue.

Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*.

ROBERT Ier, *le Frison*, comte de Flandre, né vers 1013, mort le 12 octobre 1093, au château de Winendale. Fils puîné de Baudouin de Lille et d'Adèle de France, il ne put se résigner à une vie oisive, et courut les aventures. Avec quelques vaisseaux, que son père lui avait donnés, il partit pour l'Espagne, et débarqua en Galice; après avoir fait un riche butin, il fut forcé à la retraite par les Sarrasins. Enflammé par les succès de Robert Guiscard en Italie, il se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers normands qui rêvaient la conquête de l'empire grec. L'empereur, averti, fit saisir et mettre à mort les premiers arrivants; Robert, qui n'avait pas encore débarqué, regagna la Flandre. Une aventure nouvelle, et plus heureuse, tenta son ambition. Le comte des Frisons, Florent Ier, était mort (1061), laissant à sa veuve, Gertrude, la tutelle d'un fils en bas âge (Thierri V), qu'elle essayait vainement de défendre contre ses sujets révoltés; Robert lui offrit son secours, triompha des rebelles, et obtint pour récompense, avec la main de Gertrude, la régence de la Frise. C'est de là qu'il est nommé *Robert le Frison*. Lorsque Baudouin de Mons, son frère aîné, mourut, il laissait à ses héritiers, outre le comté de Flandre, le comté de Hainaut, qu'il tenait de sa femme, Richilde; il avait confié à Robert le Frison son fils aîné, Arnoul, et la régence de la Flandre, et à Richilde le comté de Hainaut et Baudouin, son second fils. Richilde fit déclarer nul le testament du défunt, et mit dans ses intérêts le roi de France, Philippe Ier, par un présent de 4,000 livres d'or. Robert s'avança, à la tête des Flamands tudesques, s'empara de Lille, et rencontra, le 20 février 1070, l'armée française près du mont Cassel. Sa victoire fut complète, et il fit Richilde prisonnière. Mais Arnoul, son pupille, périt assassiné, sur le champ de bataille, par un de ses hommes liges, et lui-même, entraîné imprudemment à la poursuite des ennemis, se laissa enfermer dans Saint-Omer. On traita de son échange avec Richilde. Mais, poussé par son ambition, il refusa de céder la Flandre; la guerre recommença, et se termina par un combat livré à Broqueroie, près de Mons. Richilde et son fils Baudouin furent obligés d'en venir à une paix qui assurait à Robert la possession du Hainaut. Vers 1076, Robert allait entreprendre, pour son ancien pupille Thierri V, une guerre contre Godefroi de Lorraine, qui s'était emparé de la plus grande partie de la Frise, lorsque Godefroi fut trouvé, dans les lieux d'aisance de son logis, empalé par une broche de fer. On ne manqua pas d'attribuer, mais sans preuves, cette mort à Robert. Peu après, il associa au gouvernement son fils aîné, Robert, et il partit, en 1085, pour la Terre-Sainte. Il y passa plusieurs années. De retour en Flandre (1091), il la trouva décimée par la maladie pestilentielle connue sous le nom de *mal des ardents*. Afin de réparer le vide fait dans les finances, il remit en vigueur, contre le clergé, le *droit de dépouille*, qui consistait à s'emparer des biens

meubles de tous les ecclésiastiques morts sur le territoire flamand; le concile de Reims l'ayant menacé de mettre la Flandre en interdit, il céda. Ce fut le dernier acte de cette vie agitée.

Robert eut deux fils; l'aîné lui succéda. De ses quatre filles, l'une fut mariée à Canut IV, roi de Danemark.

Robert II, *de Jérusalem*, comte de Flandre, fils du précédent, mort le 4 décembre 1111. Aussitôt que la première croisade fut résolue (1095), il s'embarqua, suivi de presque toute sa noblesse. Il se distingua à la prise de Nicée, au siége d'Antioche, à l'assaut de Jérusalem, où il fut l'un des premiers sur la brèche. Des chroniqueurs assurent que le royaume de Jérusalem lui fut offert et qu'il le refusa. Revenu en Flandre (1100), il soutint une guerre contre l'empereur Henri IV, qui voulait entreprendre sur ses domaines. Baudouin de Lille, son grand-père, avait obtenu de Guillaume le Bâtard, qu'il avait aidé dans la conquête d'Angleterre, une rente annuelle de 300 marcs d'argent. Henri Ier, fils de Guillaume, ayant refusé de lui servir cette rente, le comte de Flandre s'unit au roi de France Louis VI, dans la guerre qu'il faisait à Henri, et, par suite de cette alliance, il se trouva en 1111 au siége de Meaux. Les habitants de la ville ayant fait une sortie furent refoulés, et Robert, qui les poursuivait, arriva sur le pont de Meaux au moment où, ne pouvant supporter tant de monde, il se rompit; Robert fut noyé dans la Marne. Baudouin VII, son fils, lui succéda.

Robert III, *de Béthune*, comte de Flandre, né en 1239, mort à Ypres, le 17 septembre 1322, était le fils aîné du comte Gui de Dampierre. La guerre ayant éclaté entre son père et Philippe le Bel, il fut mis à la tête des troupes flamandes. Après avoir fait de grandes pertes, il se retirait sur Gand, lorsqu'il apprit que les Gantois passaient au roi de France. Il fut obligé de se livrer à l'ennemi avec son père, son frère et un grand nombre de seigneurs flamands (1299). On l'emprisonna au château de Chinon. Gui était mort lorsque Robert fut mis en liberté (1305), après avoir été forcé de rendre au roi de France un hommage humiliant. Ses sujets l'accueillirent très-mal, et il eut sans cesse à craindre des troubles jusqu'au jour où Philippe le Bel consentit à adoucir les conditions du traité (10 mai 1309). Louis le Hutin, qui recommença la guerre, fut vaincu (1314), et Philippe le Long allait la reprendre, lorsqu'elle fut prévenue par le mariage de Louis, fils de Louis de Nevers, et petit-fils du comte de Flandre avec Marguerite, fille du roi de France. Les dernières années de Robert de Béthune furent attristées par la conduite de son fils aîné, Louis de Nevers, qui fut accusé de rébellion et même de tentative d'empoisonnement contre son père. Ce fils étant mort (24 juillet 1322), le comté revint à Louis, l'époux de Marguerite de France.

Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre.*

Robert Ier, duc de Normandie, mort le 2 juillet 1035, à Nicée, dut le surnom de *Magnifique* à son caractère généreux et prodigue, et celui de *Diable* à la rigueur impitoyable qu'il montra dans la guerre (1). Il était fils de Richard II, et succéda en 1027 à Richard III, son frère aîné. Il eut à se défendre, dès son avénement, contre une ligue formée par l'archevêque de Rouen, son oncle, Hugues, évêque de Bayeux, Guillaume Talvas, comte de Bellême, et Alain, duc de Bretagne. Il eut bientôt raison des deux premiers. Guillaume de Bellême, assiégé dans le château de Domfront, n'obtint grâce de son terrible adversaire qu'en venant, pieds nus et une selle sur le dos, se jeter à ses genoux. Quant à Talvas, il mourut de douleur après avoir vu périr trois de ses fils. Pendant ce temps, ayant pris sous sa protection les fils du roi Éthelred, il somma Canut le Grand, conquérant de l'Angleterre, de leur restituer l'héritage paternel. Sur le refus hautain de Canut, Robert arma une flotte dans le port de Fécamp, pour aller faire une descente en Angleterre (1034); la tempête l'ayant dispersée, il se dirigea vers le duc de Bretagne, avec lequel il se réconcilia par l'intercession de l'archevêque de Rouen. La puissance du duc se trouva alors entièrement affermie. Lorsque Constance, veuve du roi Robert II, avait voulu assurer le trône de France à son plus jeune fils, au préjudice de Henri, son aîné, celui-ci implora la protection du duc Robert, qui força la reine à reconnaître Henri pour leur *droit* seigneur. Pour prix de ce service, la Normandie s'accrut du Vexin français. Il était intervenu en 1030 avec la même impétuosité dans les affaires du comte de Flandre, Baudouin IV, contre lequel son propre fils avait pris les armes. Après la famine et la peste qui désolèrent, en 1033, la Normandie comme le reste de la France, Robert, dans un de ces élans religieux qui entraînaient les peuples de l'Europe vers l'Orient, prit la croix, et partit pour la Terre-Sainte (1035), malgré les efforts que les seigneurs et les évêques firent pour l'en détourner. Il voulut seulement faire reconnaître pour son successeur le fils qu'il avait eu de la fille d'un bourgeois de Falaise, nommée Arlète, et qui fut le célèbre Guillaume le Bâtard.

Il est difficile, depuis le départ de Robert, de séparer le roman de l'histoire dans les relations de son pèlerinage. Dans un château de Bourgogne, à la porte duquel il s'est présenté tout déguenillé, le bourdon à la main, il est frappé du bâton par le gardien. Ses gens veulent punir l'audacieux, Robert les arrête. « Un pèlerin, leur dit-il, doit tout souffrir pour ses péchés. » A

(1) Ce nom de *Robert le Diable*, donné plus tard à Robert *Courte Heuse*, fils de Guillaume le Conquérant, est celui d'un autre Robert, héros de la légende qui au moyen âge a donné lieu à un *poëme* et à un *mystère*. Ce Robert était fils d'un comte Aubert, que les chroniqueurs supposent avoir été comte de Neustrie avant l'arrivée de Rollon et les invasions normandes.

Rome il fait revêtir d'un superbe manteau la statue équestre de Constantin, en s'indignant contre la parcimonie des Romains. A Constantinople, il fait garnir d'or les pieds de sa mule, et suivi de ses Normands, vêtus avec le plus grand luxe, il se rend à l'audience de l'empereur. Un jour qu'on le portait en litière, il rencontre un chevalier normand qui lui demande ce qu'il doit annoncer à son retour : « Tu diras, répond-il en montrant ses nègres, que tu as rencontré le duc de Normandie allant en paradis porté par des diables. » Parvenu aux portes de Jérusalem, il paye le tribut d'un besant d'or, exigé par les infidèles, non-seulement pour lui et ses compagnons, mais pour tous les pèlerins qui se présentent. « Par le cœur de mon ventre! s'écrie-t-il, vous entrerez tous, ou les besants me feront défaut. » Il resta huit jours au saint sépulcre, qu'il arrosa de ses larmes, dit Guillaume de Jumiéges, mais sur lequel il fit aussi couler des flots d'or. Pour retourner en Europe, il prit sa route par la Syrie et l'Asie Mineure; mais une maladie l'arrêta à Nicée, où il mourut. Guillaume le Bâtard lui succéda.

ROBERT II, duc de Normandie, surnommé *Courte Heuse*, né vers 960, mort en février 1034, au château de Cardiff, était fils aîné de Guillaume le Bâtard et de Mathilde de Flandre. Il fut mis en 1087 en possession du duché de Normandie. Il avait le courage et quelques-unes des qualités de son père; mais prodigue, inconsidéré, irrésolu, il ne commit que des fautes, qui le conduisirent à sa perte. Déjà, en 1077, il avait essayé, en s'alliant avec Philippe Ier, roi de France, de s'emparer, les armes à la main, du duché de Normandie, dont son père lui avait donné la survivance. Guillaume accourut, le poursuivit jusque dans le Beauvaisis, et le força de se renfermer dans la petite ville de Gerberoy. Dans une sortie, il porta à l'auteur de ses jours, sans le reconnaître, un coup si furieux qu'il le désarçonna. Guillaume jeta, en tombant, un cri qui révéla à Robert l'horreur de sa victoire : il se précipita en gémissant vers lui, et le conjura de lui pardonner son crime. Guillaume l'accabla de reproches : mais à la prière de sa femme, Mathilde, il accorda son pardon au fils rebelle, lui donna l'investiture du duché de Normandie et l'hommage de celui de Bretagne, en retenant pour lui-même le droit de souveraineté. Robert, dès qu'il fut devenu seul maître de son duché, appela auprès de lui son oncle l'évêque Odon (*voy.* ce nom); ils eurent bientôt irrité contre eux les grands et le peuple, qu'ils accablaient d'impôts, pour subvenir à leurs folles prodigalités. Robert, à bout de ressources, eut recours à son plus jeune frère, Henri *Beau Clerc*, et lui céda pour 3,000 livres d'argent (environ près de 300,000 francs de notre monnaie), le Cotentin, qui formait à peu près le tiers du duché de Normandie. Puis, sur les instigations d'Odon, il envoya des troupes dans le Cotentin, et se saisit de la personne de Henri, qui fut conduit à Bayeux. Plusieurs barons prirent la défense du prisonnier. Il s'ensuivit une lutte terrible, dans laquelle Robert traita ses ennemis vaincus avec une cruauté inouïe. Le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, sous prétexte de prendre la défense des Normands opprimés, envahit la Normandie (1091). Robert, abandonné du roi de France, fut obligé de céder le comté d'Eu à Guillaume. Un traité les ayant réunis, ils se tournèrent contre leur troisième frère, Henri, qu'ils chassèrent du Cotentin. Quelque temps après eut lieu la première croisade. Afin de prendre part à l'expédition, Robert engagea pour cinq ans moyennant 10,000 marcs d'argent (environ 500,000 fr.) ce qu'il possédait encore en Normandie, à Guillaume le Roux; et il partit avec Odon de Bayeux et un grand nombre de seigneurs normands (septembre 1096). Les chrétiens lui furent en grande partie redevables des batailles qu'ils gagnèrent sur les infidèles, surtout de celle qui fut donnée dans les plaines de Dorylée (1er juillet 1097); il se distingua aussi dans les siéges d'Antioche et de Jérusalem. En 1100 il revint dans son duché, rappelé par la nouvelle de la mort de Guillaume. Il se mit aussitôt à faire de grands préparatifs pour aller enlever à son frère Henri une couronne sur laquelle il avait un double droit. La flotte qu'il conduisit en Angleterre débarqua à Portsmouth (1101). Au moment d'en venir aux mains, les deux frères conclurent un traité dont les principales conventions furent que Henri garderait la couronne d'Angleterre, en payant chaque année à Robert 3,000 marcs d'argent, et que les deux frères se succéderaient l'un à l'autre, dans le cas où ils décéderaient sans enfants. Cette paix, conclue à contre-cœur par les deux frères, pleins d'une égale défiance l'un envers l'autre, ne fit qu'accroître leur animosité. D'abord Henri voulut punir rigoureusement les barons qui avaient pris le parti de son frère. Celui-ci fut supplié par eux d'aller en Angleterre intercéder en leur faveur. Henri le reçut les bras ouverts, le flatta, lui donna des fêtes splendides, et charma tellement le faible prince par des semblants d'affection, qu'il le fit renoncer au payement des 3,000 marcs qu'il avait promis de lui payer tous les ans. Dès qu'il en eut obtenu quittance, il cessa de le fêter, et il le renvoya humilié et furieux en Normandie. Robert n'eut plus d'autre pensée que celle de se venger. Henri, de son côté, comprit qu'il ne pourrait échapper aux embarras que son frère ne manquerait pas de lui susciter, qu'en prenant l'offensive et en s'emparant de ses États. A la tête d'une armée considérable, il envahit la Normandie. Presque tous les seigneurs vinrent se ranger sous les drapeaux de Robert, qui s'honora du moins en défendant avec un grand courage le pays qu'il n'avait pas su gouverner. Il fut vaincu (1106) et tomba entre les mains de son frère, qui s'empara tranquillement

de son duché et l'emmena en Angleterre, où il le retint prisonnier dans le château de Cardiff. Le malheureux Robert parvint à s'évader, mais bientôt repris et ramené dans sa prison il fut de la part de son frère l'objet d'un traitement barbare. Henri lui fit crever les yeux, et le soumit à une captivité rigoureuse. Le duc de Normandie n'eut pas la consolation de trouver promptement la fin de ses maux : sa captivité dura trente années, et ne finit qu'à sa mort, arrivée en 1134. Il fut inhumé à Saint-Pierre de Glocester.

C. HIPPEAU.

Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*. — Orderic Vital, *Hist. de Normandie*. — Depping, *Hist. de Normandie*. — Licquet, *Idem*. — *Art de vérifier les dates*.

ROBERT, abbé et historien français, né probablement à Reims, vers 1055, mort à Senuc, près Vouziers, le 23 août 1122. Élevé dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, il en devint abbé en 1095. A la suite d'un différend avec Bernard, abbé de Marmoutiers, il se retira au prieuré de Saint-Oricle de Senuc, d'où il sortit pour suivre les croisés en Palestine (1096). A son retour, un concile tenu à Poitiers (23 novembre 1100) déclara sa déposition injuste et sa vie irréprochable, mais il ne fut point rétabli dans sa dignité, et il se résigna à vivre à Senuc. On l'accusa de mal administrer les biens de son prieuré, et le pape Calixte II le destitua de ses fonctions par un bref du 16 avril 1121. On a de lui : *Historia Hierosolimitana libris VIII explicata;* Cologne, entre 1470 et 1474, in-4°; Bâle, 1533, in-fol. La première édition est rarissime, mais c'est aussi la plus fautive. Cette histoire a été réimpr. dans les recueils de Reuber (Francfort, 1584, 1620, in-fol.) et de Bongars (Hanau, 1611, 2 vol. in-fol.), et elle a été traduite en français, sous le titre : *La Chronique et Histoire faite par le R. P. en Dieu Turpin, archevêque de Reims, l'un des pairs de France, contenant les prouesses de Charlemagne et de son neveu Rolland* (Paris, 1527, in-4°). Robert commence son récit au concile de Clermont (1095) et le termine à la victoire que les croisés remportèrent sur le soudan d'Égypte (12 août 1099) après la prise de Jérusalem. Pour orner sa narration, il a soin de mêler de temps en temps des vers à sa prose, et il indique même par des vers placés en marge, par forme de sommaire, ce que le corps de l'ouvrage renferme de plus important. Ce morceau historique est d'autant plus précieux, nonobstant le merveilleux dont il est rempli, que Robert a été témoin oculaire de tous les faits qu'il raconte.

Marlot, *Metropolis Remensis*, II. — Martenne, *Veterum scriptorum collectio*, II. — Rivet, *Hist. littér. de la France*, IX et X. — *Gallia christiana*, IX, 224-230. — Bouillot, *Biogr. ardennaise*.

ROBERT *de Melun*, théologien anglais, que l'on suppose né dans les dernières années du onzième siècle, mort le 28 février 1167. Jean de Salisbury, son contemporain, son élève, qui l'appelle tantôt *Meludensis* (Metalog., lib. II, c. 10), tantôt *Melidunus* (Entheticus, vers 55), explique ainsi ce surnom de Robert : *Quod meruit in scholarum regimine, natione siquidem Angligena est*. Du Boulay suppose que Robert, après avoir enseigné quelque temps à Paris, s'éloigna de cette ville, où trop de régents se disputaient la jeunesse studieuse, et alla professer à Melun. Ce qui ne paraît pas autrement prouvé. Quoi qu'il en soit, c'est à Paris que Jean de Salisbury eut Robert pour maître. Le chanoine Godefroid de Saint-Victor, dans sa prose rimée, dit même en quel lieu de Paris était l'école de Robert, sur le bord de la Seine, au sommet d'une éminence qu'il appelle pompeusement un rocher. Au témoignage de Jean de Salisbury, il commença par enseigner ce qu'on appelait alors la physique, *physica studia* (1), et, plus tard, s'étant donné tout entier à la théologie, il devint un des plus fameux théologiens de son temps. Jean de Cornouailles, qui fut un de ses auditeurs, rapporte qu'entre tous les docteurs contemporains Robert se distingua par la pureté, l'orthodoxie de ses sentiments sur les questions les plus subtiles et les plus périlleuses. Séjourna-t-il en France près de trente ans, de 1130 à 1160, comme M. Wright l'assure, après Daunou? Ce n'est encore là qu'une conjecture. On sait toutefois qu'étant rentré dans sa patrie avec un nom glorieux, il fut élu en 1163 évêque d'Hereford, et mourut quatre ans après, sur ce siége.

La vie de Robert est donc mal connue. Ses écrits ne le sont pas beaucoup mieux. Son principal traité a pour titres divers : *Summa Theologiæ, Summa Sententiarum, Tractatus de Incarnatione*. Du Boulay (*Hist. universit. paris.*, t. II), Hugues Mathoud, dans ses notes sur Robert Pulleyn, et l'auteur de cet article (*De la Philos. schol.*, t. I, p. 331 et suiv.), en ont publié des fragments étendus; cependant l'ensemble de l'ouvrage est encore inédit. Nous en désignerons un exemplaire manuscrit dans le n° 478 du fonds de Saint-Victor, à la Bibliothèque impériale. La Somme de Robert contient de très-utiles renseignements sur les origines de la théologie scolastique. Quoique saint Thomas ne la cite jamais, nous pensons qu'il l'a lue et qu'il a tiré profit de cette lecture. Cette Somme est-elle le seul ouvrage de Robert qui soit parvenu jusqu'à nous? Daunou l'a dit, et nous avons reproduit cette assertion avec une confiance abusée. La Somme de Robert, dans le n° 478 de Saint-Victor, commence par ces mots : « Quemadmodum proprium est oculorum claritatem luminis appetere. » C'est donc un écrit tout à fait diffé-

(1) La physique avait été compromise par les hérésies des prétendus physiciens Bernard de Chartres, Thierry, Guillaume de Conches, lecteurs assidus du *Timée*. Aussi voyons-nous, en 1163, le concile de Tours, dans son huitième canon, menacer de peines sévères les moines qui oseraient sortir de leur cloître pour aller étudier la physique. Robert de Melun n'était pas homme à se confiner dans une science compromise.

rent de celui que nous offre l'ancien fonds du Roi, n° 1977, avec cet incipit: « Quæritur quid sit juramentum », et sous ce titre : *Quæstiones de Divina Pagina, a mag. Roberto de Milduno propositæ*. Il s'agit ici de diverses Questions, au nombre de soixante-neuf, que Robert s'est proposées à lui-même en lisant les livres saints, ou que d'autres docteurs, ses contemporains, ont avant lui soumises à l'examen de plus subtils interprètes. La plupart de ces questions sont curieuses, et quelques-unes peuvent même être considérées comme indiscrètes. Quant aux réponses de Robert, elles sont en général courtes, peu décisives, souvent même elles font supposer que l'auteur, peu satisfait de la solution qu'il a trouvée, attend, espère, dans son embarras, le secours d'autrui. Si grande qu'ait été sa réputation d'orthodoxie, Robert a lui-même douté, comme Abélard, comme Gilbert de la Porrée, comme Pierre Lombard et tant d'autres de ses contemporains. C'est un fait que l'histoire doit recueillir.

Nous ajouterons enfin au catalogue des œuvres de Robert, *Quæstiones de Epistolis Pauli*, que nous rencontrons aussi dans le n° 1977 de l'ancien fonds du Roi. Ainsi que le précédent, cet ouvrage était ignoré de Daunou. B. HAURÉAU.

Hist. littér. de la France, XIII, 371. — Du Boulay, *Hist. univ. par.*, II, passim. — Cas. Oudin, *Comment. de script. eccles.*, II. — Th. Wright, *Biogr. britann. liter.*

ROBERT *d'Auxerre*, chroniqueur français, mort en 1212, à l'abbaye Saint-Marien d'Auxerre. Son nom de famille était Abolant. De bonne heure attaché à la cathédrale d'Auxerre, il y remplit dès 1166 les fonctions de lecteur, qui l'obligeaient au soin des archives. Son goût pour les livres et l'étude établit une liaison intime entre lui et Milon de Traînel, abbé de Saint-Marien, et qui y avait rassemblé une belle bibliothèque; sur les conseils et avec l'aide de son ami, il entreprit une chronique générale du monde, qu'il conduisit jusqu'à l'année de sa mort, et qui fut ensuite continuée par divers auteurs jusqu'à la fin du treizième siècle. En 1205 Robert entra dans le couvent de Prémontré de Saint-Marien. Son ouvrage qui a pour titre *Chronologia seriem temporum et historiam rerum continens*, publié à Troyes, 1608, in-4°, et dont certaines parties ont été reproduites dans le recueil de dom Bouquet (t. X, XI, XII et XVIII), se distingue avantageusement de la plupart des écrits historiques de cette époque; l'auteur a consulté consciencieusement les dépôts de documents où il put avoir accès. Il fait plusieurs fois preuve d'un esprit critique rare de son temps; ainsi au sujet d'une légende apocryphe, il pose en principe : « Ne m'objectez pas, dit-il, l'ancienne et longue pratique de réciter cette fable dans l'église; sachez que lorsque la raison contredit l'usage, c'est l'usage qui doit céder. »

Lebeuf, *Dissertation sur la chronique de Saint-Marien*, dans le t. VIII des *Mémoires* de Desmolets. — *Hist. littér. de la France*, XVII.

ROBERT *de Gloucester*, chroniqueur anglais, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il était moine de l'abbaye de Gloucester. Contemporain d'Édouard Ier, il ne paraît pas avoir vécu longtemps au delà de la bataille d'Evesham, gagnée en 1265, sur le comte de Leicester. Il composa une chronique rimée, de plus de dix mille vers, écrits en anglo-saxon, dans cet idiome corrompu qui sert de transition aux ouvrages de Chaucer et de Wycliffe, et contenant l'histoire d'Angleterre depuis les Romains jusqu'au règne d'Édouard Ier. Comme monument philologique, cette chronique est curieuse; mais elle est d'un style traînant et obscur, et remplie des fables les plus grossières. Camden, Weever et Selden en ont rapporté quelques extraits. Elle a été publiée en entier par Hearne (Oxford, 1724, 2 vol. in-8°) et réimpr. en 1810.

Warton, *Hist. of english poetry*.

ROBERT (*Claude*), écrivain ecclésiastique français, né en 1564 ou 1565, à Chesley ou Cheslay (aujourd'hui arrondissement de Bar-sur-Seine), mort à Châlons-sur-Saône, le 16 mai 1637. Il avait obtenu dans sa jeunesse une bourse au collége de Cambrai à Paris, où il acheva ses études avec distinction. Une instruction solide et variée jointe à une grande modestie et à une piété sincère le firent choisir par Bénigne Fremyot, président au parlement de Bourgogne, pour précepteur de son fils André, qui devint archevêque de Bourges. Robert, après avoir complété l'éducation de son élève par des voyages en Flandre, en Allemagne et en Italie (1594), lui prêta le secours de ses lumières et de ses conseils dans l'administration de son diocèse. Il remplit plus tard les mêmes fonctions auprès d'un neveu d'André Fremyot, Jacques de Neufchèzes, qui fut promu en 1624 à l'évêché de Châlon-sur-Saône. Ce prélat récompensa le mérite et les services de son précepteur en le nommant son archidiacre et son grand vicaire. Claude Robert a laissé, outre trois traités latins en manuscrit : *Gallia christiana;* Paris, 1626, in-fol., avec une carte géographique. Dans cet ouvrage, fruit d'un travail de près de trente années, Robert, mettant en œuvre et coordonnant les matériaux qui avaient été mis au jour sur cette matière par Aubert Le Mire, Jacques Severt et Jean Chenu, construisit de fond en comble l'édifice de l'histoire ecclésiastique de tous les diocèses de France depuis leur origine jusqu'au dix-septième siècle. Les documents qu'il avait amassés pour une seconde édition furent remis aux frères Scévole et Louis de Sainte-Marthe; elle fut publiée avec de notables augmentations en 1656, 4 vol. in-fol.; une troisième édition, entreprise par les Bénédictins de Saint-Maur, en 1715, et restée inachevée au 13e volume (1785), a été continuée en 1856 par notre collaborateur, M. B. Hauréau.

J.-P.-Abel JEANDET.

Cl. Robert, *Gallia christiana;* même ouvrage, édit. de Pierre-Abel et Nicolas de Sainte-Marthe, t. II; édit.

la Société philosophique. Dès le commencement de la révolution il devint l'un des membres les plus actifs du club des Cordeliers. Là il se lia avec Brissot et surtout avec Danton, qui, nommé, le 10 août 1792, ministre de la justice, le prit pour secrétaire. Par le crédit de ce dernier, il fut élu député de Paris à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis, « regrettant qu'il ne fût pas en son pouvoir de prononcer en même temps celle de tous les rois ». Le 10 avril 1793, il fut dénoncé par Vergniaud comme agent du duc d'Orléans. Robert faisait le commerce de l'épicerie en gros ; désigné comme accapareur, il vit, le 27 septembre 1793, sa maison pillée par la populace. Il vint se plaindre à la Convention, qui fut sur le point de le mettre en accusation. Il échappa aux proscriptions qui frappèrent les dantonistes. Envoyé à Liége en l'an III, il en fut rappelé comme entravant les opérations de l'administration générale de Belgique. Après la session il se fit fournisseur, et n'exerça plus de fonctions publiques. Frappé par la loi contre les régicides, il se réfugia en Belgique, où il ouvrit un commerce de liqueurs. On a de lui quelques opuscules et des articles insérés dans *Le Mercure national* (1789-1791) et *Les Révolutions de Paris* (1789-1793). Robert avait épousé, en 1791, M[lle] DE KERALIO (*voy.* ce nom), qui s'est fait connaître par ses productions littéraires.

Le Moniteur universel. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. des contemp.*

ROBERT (*Louis-Léopold*), peintre et graveur, né le 13 mai 1794, à La Chaux-de-Fonds (canton de Neufchâtel), mort à Venise, le 20 mars 1835. Il était l'aîné des trois fils d'un horloger monteur de boîtes. Après avoir fait quelques études fort incomplètes dans un pensionnat de Porentruy, il entra dans une maison de commerce d'Yverdun, mais témoigna d'une si grande répulsion pour la carrière ouverte devant lui que ses parents le rappelèrent auprès d'eux et le laissèrent se livrer à son penchant pour les arts. En 1810 il entra chez le graveur Charles Girardet, son compatriote, alors établi à Paris, et fréquenta l'atelier de David en même temps qu'il suivait les cours de l'École des beaux-arts. En 1814 il obtint le second grand prix de gravure; en 1816, il fut déclaré exclu du concours comme étranger, la principauté de Neufchâtel ayant fait retour à la Prusse. A ce moment aussi David venait d'être exilé, et son atelier était fermé. A l'exemple d'un grand nombre de ses condisciples, Robert entra chez Gros, et peu de temps après il retourna à la Chaux-de-Fonds. Mais tout excitait en lui le désir de voir l'Italie. Décidé à ne plus être à charge à ses parents, il sollicita du gouvernement de son pays une protection nécessaire à ses projets. Un de ses compatriotes, M. Roullet-Mezerac, offrit alors de lui prêter l'argent nécessaire à un séjour en Italie en stipulant qu'il le rembourserait de ses avances seulement lorsqu'il pourrait le faire sans se gêner. « Vous pensez bien que j'acceptai avec reconnaissance, écrivait Robert à un de ses amis, et je partis pour l'Italie en 1818 avec l'idée d'y vaincre ou d'y mourir. » Si, comme il est probable, il était parti avec l'idée de compléter ses études de gravure, dès qu'il eut mis le pied dans Rome il abandonna ce projet, et se livra entièrement à son penchant naturel en ne s'occupant plus que de peinture. Des amateurs, ses concitoyens, lui ayant commandé plusieurs petits tableaux, il se mit à peindre des *intérieurs*; une heureuse circonstance vint tout à coup élargir le cercle de ses études et ouvrir devant lui une voie presque inexplorée. Une bande de brigands qui désolait la campagne fut saisie et amenée à Rome. Robert obtint la permission de travailler pendant plusieurs mois au milieu d'eux; il se pénétra vivement de ces types et de ces mœurs des paysans romains, que le premier il fit connaître, qu'il mit à la mode et que nul depuis n'a rendus avec plus de vérité (1). Les principales et les meilleures figures de ses tableaux ont été prises dans les prisons de Rome. Le succès couronna vite les efforts de Robert; ses tableaux furent recherchés, et il put enfin se suffire à lui-même. Aimant assez peu l'argent pour que sa famille se désespérât de son désintéressement, il ne tirait pas un prix élevé de ses ouvrages; grâce cependant à des habitudes d'une grande simplicité, il s'acquitta promptement envers M. Mezerac, remboursa à sa famille les avances faites pour son éducation et appela auprès de lui son frère Aurèle, dont il entreprit de faire un peintre. Le premier tableau marquant de Léopold Robert est daté de 1822 : c'est *L'Improvisateur napolitain*, qui fut exposé à Paris au salon de 1824. L'histoire de ce tableau est caractéristique. En 1821, le colonel Lamarre avait commandé à Robert une *Corinne au cap Misène.* Notre artiste se mit à l'œuvre, arrêta sa composition, l'ébaucha, et pour l'encadrer peignit d'après nature une vue des environs de Naples. Le tableau devait figurer au salon de 1822 avec quatre autres petites toiles, et bien qu'inachevé il fut annoncé et inscrit au livret. Mais son génie ne lui permettait pas de s'élever jusqu'à des conceptions purement idéales. Aussi après bien des tâtonnements et des retouches, rebuté de sa *Corinne*, il la métamorphosa, contre le gré de son client, en un *Improvisateur napolitain*. Depuis ce temps, sagement inspiré, il n'écouta d'autre instinct que celui qui le poussait à peindre des sujets populaires et exclusivement italiens, et les deux cent cinquante tableaux qu'il a produits

(1) « J'ai été bien favorisé, je l'avoue, écrivait-il à son ami Brandt (3 octobre 1822) ; j'ai voulu choisir un genre qu'on ne connût pas encore, et ce genre a plu. C'est toujours un avantage d'être le premier. »

dans l'espace de seize ans ont été presque complétement copiés sur nature, suivant son expression (1).

Le succès obtenu par Robert au salon de 1824 fut bien éclipsé par l'enthousiasme qu'excita trois ans plus tard son *Retour du pèlerinage de la Madone de l'Arc*. Ce tableau était le premier d'une suite dans laquelle il se proposait de caractériser les quatre saisons et les quatre principales contrées de l'Italie. Le *Pèlerinage* représentait Naples et le printemps ; l'*Arrivée des moissonneurs dans les Marais pontins* devait personnifier Rome et l'été; l'automne aurait été symbolisé par *Les Vendanges en Toscane*, et l'hiver par *Le Carnaval à Venise*. *Les Moissonneurs* (datés de Rome, 1830) furent exposés à Paris au salon de 1831, avec trois des bons tableaux sortis du pinceau de Robert. Chacun des partis qui divisaient alors le monde des arts le réclamait comme un des siens. « Les classiques vantaient Robert, dit M. Ch. Blanc, parce qu'il était un élève de David et un dessinateur plein de fermeté, de correction et de caractère ; les romantiques le revendiquaient comme un des leurs, parce qu'il relevait directement de la nature et qu'il avait su trouver de la noblesse autre part que dans les héros grecs. » Robert assista à son triomphe : cédant aux sollicitations de M. Marcotte, son ami autant que son Mécène, il était venu à Paris, et à la suite du salon il reçut de la main du roi la croix de la Légion d'honneur (2). Le séjour de Robert à Paris ne fut pas de longue durée; les agitations de cette ville convenaient peu à ses habitudes retirées. Après avoir passé quelques mois à Florence, il alla, en février 1832, se fixer à Venise, pour exécuter son troisième tableau des saisons. Mais bientôt il abandonna son premier projet pour peindre *Le Départ des pêcheurs de l'Adriatique*, sujet qui, bien mieux qu'une scène de carnaval, convenait à son genre de talent et à son actuelle disposition d'esprit.

Le Départ des pêcheurs, commencé à la fin d'avril 1832, composé, puis recommencé plusieurs fois, ne sortit pas de son atelier avant le commencement de 1835. Robert l'exposa à Venise, où il eut un succès d'enthousiasme, puis il l'expédia à Paris, où il arriva trop tard pour figurer au salon de 1835, qui venait de s'ouvrir. Presque en même temps se répandait la nouvelle du suicide de L. Robert. « En effet, le 20 mars 1835 il s'était coupé la gorge avec son rasoir, ce même rasoir qui lui servait à gratter ses tableaux. Il s'était frappé avec une telle frénésie qu'il avait coupé les deux artères carotides et entamé l'une des vertèbres cervicales. Il avait quarante et un ans (1). » Cette nouvelle produisit à Paris une grande émotion. Quelle pouvait être la cause de cet acte de désespoir? Quel chagrin si profond avait pu pousser à le commettre un peintre arrivé au but, alors qu'après des commencements difficiles il touchait à la gloire et à la fortune? On se rappelait la mort volontaire de son jeune frère Alfred, arrivée dix ans auparavant, jour pour jour (20 mars 1825). On invoquait le découragement d'un artiste, qui ne pouvait se soutenir sans vertige à la hauteur où on l'avait placé et qui était comme accablé de son triomphe. On parlait enfin d'un suicide par amour. La comtesse de Valdahon fit une brochure où, dans un récit romanesque, elle expliquait ainsi la mort de Robert, tandis que mistress Trollope écrivit qu'il avait succombé à un désespoir religieux, suite de la faiblesse qu'il avait eue d'abjurer sa communion. Or Robert était né, avait vécu et était mort dans la religion protestante. Le fait est qu'il nourrissait dans son cœur une de ces passions silencieuses contre lesquelles il n'y a pas de remède. Ce qui est certain encore, c'est que Robert naturellement mélancolique, avait été envahi par une disposition à la tristesse que les circonstances heureuses de sa vie ne dissipèrent jamais, et dont on voit la trace dans le plus grand nombre de ses lettres aussi bien que l'empreinte dans ses tableaux. Quant à ce mystérieux attachement, dont on remarque à peine de faibles traces dans ses lettres les plus intimes, voici ce qu'on en sait. S'étant trouvé en relations à Rome avec quelques membres de la famille Bonaparte, un vif penchant l'avait entraîné vers la princesse Charlotte, fille du roi Joseph, mariée à son cousin Napoléon, second fils du roi Louis. En se rendant à Paris en 1831, il s'était arrêté à Florence, où se trouvait la princesse Charlotte. A son retour il s'arrêta encore à Florence, et fréquenta assidûment la princesse. Un événement tragique avait développé l'affection qu'elle lui avait inspirée. Le prince, entraîné par son frère Louis, aujourd'hui Napoléon III, venait de se jeter dans les rangs des révoltés de la Romagne, lorsque, atteint d'une maladie violente, il mourut presque subitement (17 mars 1831). Dès que Robert comprit la violence de sa passion il voulut fuir; c'est alors qu'il vint se fixer à Venise, où en proie aux sentiments les plus douloureux, luttant contre le désespoir et son hypocondrie naturelle, il exécuta son dernier tableau (2).

(1) *L'Improvisateur*, vendu 3,800 fr., passa dans la galerie du Palais-Royal; il fut mutilé en 1848 ainsi qu'un autre du même artiste, *Une mère napolitaine sur les débris de sa maison*; un troisième de lui, qui s'y trouvait aussi, disparut à cette époque : c'est l'*Enterrement d'un fils aîné de paysans romains*.

(2) Gérard, qui témoigna toujours à L. Robert le plus vif attachement, avait pu à grand'peine obtenir que *Le Retour du pèlerinage de la Madone* fût acheté par Charles X au prix de 4,000 fr. *Les Moissonneurs* furent payés 8,000 par Louis-Philippe, qui en fit don au musée du Louvre. Ce tableau aussi bien que son pendant fut vite popularisé par la gravure. On sait le succès qu'obtint celle de Mercuri, exécutée in-4° sur cuivre, pour le journal *L'Artiste*, et dont quelques épreuves se sont vendues 3 et 400 fr.

(1) Feuillet de Conches, *L. Robert, sa vie et ses œuvres*.

(2) La plupart des instants que Robert passait dans la fa-

Le Départ des pêcheurs figura au salon de 1836. L'année précédente, M. Paturle, acquéreur de ce tableau, l'avait exposé pendant deux mois au profit des pauvres dans une des salles de la mairie du deuxième arrondissement; le prix d'entrée, fixé à un fr., produisit 16,000 fr. « On fut frappé tout d'abord, dit M. Feuillet de Conches, du voile de mélancolie profonde qui couvre l'ensemble de la peinture des *Pêcheurs*, et qui répand sur la scène une teinte d'exagération. Ce n'est pas, il est vrai, que les populations maritimes livrées à la pêche au long cours ne contractent, dans les terribles chances de leur métier, un caractère sérieux de résignation, que le sentiment religieux vient fortifier encore; mais la conscience du danger s'affaiblit par l'habitude, et ne laisse subsister dans l'attitude de ces populations aventureuses qu'une sorte de gravité tranquille et simple. Cette observation peut s'appliquer au plus grand nombre des tableaux de Robert, aux *Moissonneurs* et au *Pèlerinage* aussi bien qu'à son dernier ouvrage. Si un artiste doit certainement exprimer dans son œuvre ses propres sentiments, c'est à la condition qu'ils seront conséquents au caractère vrai de ses personnages. A un point de vue plus spécial, on peut encore critiquer les ouvrages de Robert. Ses meilleures compositions sont conçues dans un style propre à la statuaire: elles sont un peu apprêtées, trop cherchées, trop cadencées. Sa couleur est presque toujours dure, violente, heurtée, et son dessin manque souvent de souplesse. Il faut dire qu'issu directement de l'école de David, n'ayant presque point étudié les maîtres, s'étant adonné tardivement à la pratique de son art, il n'a pu oublier sa première éducation malgré son ardent amour de la vérité et de la nature. Placé entre deux écoles, il tient à l'une par le sentiment du pittoresque et la recherche du vrai, à l'autre par une certaine recherche du dessin et de la physionomie morale. Le meilleur de ses ouvrages, le plus simple, est certainement le tableau des *Moissonneurs*.

Outre deux cent cinquante tableaux exécutés de 1817 à 1835, L. Robert a laissé sept ou huit lithographies éditées en 1831 par les maisons Goupil et Delpêche. On n'a de lui outre ses deux pièces de concours que quatre gravures : le portrait du roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume III*, d'après Gérard; un petit portrait de *M. Pourtalès*, une petite *Scène champêtre*, et un portrait de *Mme David*, d'après une peinture de son mari (1). H. H—n.

Feuillet de Conches, *Léopold Robert, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*; Paris, 1862, in-12. — E. Delécluze, *L. Robert*, 1838. — Th. Thoré, *Notice* dans *Les Beaux-arts*. — G. Planche, *Portraits d'artistes*. — *Archives de l'art français*, II. — *Magasin pittoresque*, III et V.

mille Bonaparte étaient occupés par les arts. Il existe une douzaine de grands paysages, ornés de figures, lithographiés par la princesse Charlotte en collaboration avec son mari et notre artiste; les planches, imprimées chez Salucci, portent les noms des auteurs: *Napoleon inv., Robert fig., Charlotte lith.*

(1) L'éditeur, pour donner quelque essor à la vente de cette planche, publiée sans aucun nom, s'avisa de faire inscrire au bas celui de la duchesse d'Orléans-Penthièvre.

* **ROBERT-FLEURY** (*Joseph-Nicolas-Robert* Fleury, dit), peintre français, né le 8 août 1797, à Cologne (alors département de la Roër). Il fit ses études de peinture à Paris, et commença la série de ses rapides succès à l'exposition de 1824, après laquelle il obtint une seconde médaille. Chacune des expositions suivantes eut de lui de nouvelles œuvres, qui établirent promptement sa réputation; il mérita en 1834 une première médaille; en 1836 on le nomma chevalier, et en 1849 officier de la Légion d'honneur. Après la mort de Granet, il fut élu membre de l'Institut (janvier 1850), et il fut choisi en 1855 pour succéder à Blondel comme professeur à l'École des beaux-arts. Porté par son goût et ses études à la peinture d'histoire, M. Robert-Fleury n'a pas cessé de la cultiver, et il est encore un des rares artistes qui lui restent fidèles. On a de lui, au musée du Luxembourg, une *Scène de la Saint-Barthélemy*, le *Colloque de Poissy;* au musée de Versailles, l'*Entrée de Clovis à Tours*. Ses autres tableaux sont *Le Tasse au monastère de Saint-Onuphre*, *Henri IV rapporté au Louvre*, *Les Derniers moments de Montaigne*, *Jane Shore*, *Une Scène d'inquisition*, *Un Auto-da-fé*, *Benvenuto Cellini*, *Le Pillage d'une maison juive*, *Charles-Quint au monastère de Saint-Just*, etc. Plusieurs de ces œuvres ont été reproduites par la gravure ou la lithographie.

Livrets des Salons.

ROBERT DE MASSY (*Jules-Henri*), économiste français, né à Orléans, le 26 février 1830, mort à Paris, le 21 avril 1862. Après de brillantes études, il entra à l'école d'administration en 1849; il fut reçu avocat en 1851, et docteur en droit en 1853. D'abord employé au ministère de l'agriculture et du commerce, puis attaché au cabinet du directeur général, il devint en 1860 sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine. Envoyé à Londres pour y étudier les questions qui se rattachent à l'approvisionnement des grandes villes, il en rapporta de précieux documents, qui servirent à la composition de l'ouvrage suivant : *Des halles et marchés et du commerce des objets de consommation à Londres et à Paris* (Paris, impr. imp., 1861-1862, 2 vol. gr. in-8°). Il est, en outre, auteur de plusieurs articles insérés dans la *Biographie générale*. Ferd. Denis.

Boulatignier, *Discours prononcé le 23 avril 1862.* — *Renseign. particuliers.*

ROBERT. *Voy.* Alençon, Arbrissel, Clément VII, Gallus, Grosthead, Guiscard, Lindet, Luzarches, Rupert et Sorbon.

ROBERTET (*Florimond*), secrétaire d'État et des finances, né à Montbrison, mort à Blois, en 1522. Il était conseiller à la chambre des comptes

du Forez lorsque Pierre de Beaujeu, mari d'Anne de France, le fit entrer au service de son jeune beau-frère Charles VIII, qui le nomma trésorier de France et secrétaire des finances. Ce fut lui qui le premier donna de l'autorité et de l'éclat à cette charge de secrétaire, fondée en 1343 par Philippe de Valois. En cette qualité, il signa le traité d'Étaples (1492), accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, et fut chargé des négociations les plus épineuses et des dépêches les plus importantes. Dès son avénement, Louis XII l'admit dans son conseil. Robert de la Mark, maréchal de France, dit de lui dans ses *Mémoires* inédits : « Depuis que M. le légat d'Amboise mourut, c'étoit l'homme le plus approché de son maître, et qui savoit et avoit beaucoup vu, tant du temps du roi Charles que du roi Louis; et sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense avoir vu, et de meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France, et qui en a eu la totale charge, et a eu cet heur qu'il s'y est merveilleusement bien porté. » Ce qu'il avait fait pour le mariage du duc d'Angoulême avec Claude de France lui valut la reconnaissance de ce prince, qui devint le roi François Ier; il conserva son influence et la confiance de ce monarque, qui le chargea en 1519 d'aller négocier à Montpellier avec les envoyés espagnols pour la restitution de la Navarre. Robertet acquit une fortune considérable, sans que jamais il ait été en butte à des poursuites ou à des accusations de malversation.

Son neveu et son petit-fils, également appelés *Florimond*, furent aussi secrétaires d'État : le premier depuis 1557 jusqu'à sa mort, arrivée en 1567, et le second depuis 1559 jusqu'en 1569. Tous deux se montrèrent dévoués au parti des Guise, et furent mêlés aux nombreuses négociations des règnes de François II et de Henri II. Ils ne laissèrent point d'enfants. A. J.

Commines, *Mémoires*. — Fauvelet du Toc, *Hist. des secrétaires d'État*. — Perau, *Hommes illustres*, t. Ier.

ROBERTI (*Jean*), savant jésuite belge, né le 4 août 1569, à Saint-Hubert (Ardennes), mort le 14 février 1651, à Namur. Après avoir fait ses études à Liége et à Cologne, il entra en 1592 dans la Société de Jésus, et enseigna avec beaucoup de réputation la théologie dans les universités de Douai, de Trèves, de Wurtzbourg et de Mayence; il remplit aussi la place de recteur à Paderborn, et fit un assez long séjour à Liége, avant de se retirer à Namur. C'était un homme très-instruit, mais dépourvu de critique, comme il l'a fait voir dans certains ouvrages qui roulent sur des matières singulières. Nous citerons de lui : *Mystica Ezechielis quadriga, id est IV Evangelia, gr. et lat.*; Mayence, 1615, in-fol.; — *Tractatus* De magnetica vulnerum curatione *anatome;* Louvain, 1616, in-18 : en réfutant Goclenius, il attribuait à la magie les guérisons magnétiques ou opérées à distance. Une querelle fort vive s'engagea entre eux, à laquelle prit part van Helmont, et Roberti produisit de nouveaux arguments assaisonnés d'invectives dans les répliques intitulées : *Goclenius heautontimorumenos* (Luxembourg, 1618, in-12), *Metamorphosis magnetica* (Liége, 1618, in-16), *Goclenius magus* (Douai, 1619, in-12), et *Curationis magneticæ magica impostura* (Luxemb., 1621, in-12); la plupart de ces pièces ont été reproduites dans le *Theatrum sympathicum* de 1662; — *Nathanael Bartholomæus;* Douai, 1619, in-4° : plusieurs autres écrivains, Tostat, Steen, Pignatelli, ont également soutenu l'identité de saint Barthélemi et de Nathanael; — *Historia sancti Huberti;* Luxembourg, 1621, in-4° : ce livre curieux et rare est suivi de plusieurs dissertations, parmi lesquelles on remarque celle qui traite des guérisons opérées par l'intercession de saint Hubert (1); — *Sanctorum L jurisperitorum elogia;* Liége, 1632, in-16 : on voit avec surprise figurer dans cet éloge des jurisconsultes béatifiés, Moïse, Aaron, Job, Charlemagne, Augustin, Grégoire de Nazianze, Denis l'Aréopagite, Paul IV, Thomas Morus, etc.; un seul, Yves, mérite d'y avoir une place, et encore n'est-il pas certain qu'il ait été avocat; — *Vita S. Lamberti, episcopi Tungrensis;* Liége, 1633, in-12. Le P. Roberti a publié comme éditeur : *Contemptus mundi* (Luxembourg, 1618, in-12), poëme d'un auteur anonyme du moyen âge, et *Thiofridi abbatis Flores epitaphii sanctorum* (ibid., 1619, in-4°). K.

Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu*. — Foppens, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires*, V.

ROBERTI (*Giambattista*), littérateur italien, né le 4 mars 1719, à Bassano, où il est mort, le 29 juillet 1786. Formé à l'école des Jésuites, il embrassa leur règle en 1736, et se destina à la carrière de l'enseignement; après avoir professé à Plaisance, à Brescia et à Parme, il fut envoyé à Bologne (1765), où jusqu'à la suppression de son ordre (1773) il occupa la chaire de philosophie dans le collége de Sainte-Lucie. Il acquit par ses leçons une célébrité éphémère, que le mérite de ses ouvrages n'a point confirmée : l'éclat et l'abondance de son langage attirait autour de lui les auditeurs en foule, et il savait, par le charme des vertus les plus aimables, les retenir et s'en faire des amis; au nombre de ces derniers on compte le maréchal Pallavicini, les Riccati, Marescotti, Bettinelli, les Zanotti. Aucun de ses écrits ne peut être offert comme un modèle de style; il était, comme on l'a fait observer, trop poëte quand il maniait la prose sans l'être assez pour réussir en vers. On a de

(1) Le traitement des personnes mordues par des chiens enragés était fort simple : on les *taillait*, c'est-à-dire on leur faisait une légère incision au front pour leur enfermer sous la peau un brin de l'étole de saint Hubert; puis elles pratiquaient une neuvaine, et beaucoup s'en retournaient guéries. On peut dire de celles-là que la foi seule les sauvait. Quant à l'étole du saint, un miracle, dit-on, la conservait sans qu'elle s'usât. (*Voy.* Le Brun, *Hist. des pratiques superstitieuses*, II, 1-100.)

lui de petits poëmes : *La Moda* (1746), *Le Fragole* (1752), *Le Perle* (1756), et *L'Armonia* (1765); — *Hendecasyllaborum liber;* Brescia, 1762, in-8°; — *Discorsi due sopra le fasce de' bambini;* Parme, 1764, in-8° : double plaidoyer pour et contre l'usage du maillot; — *Del leggere libri di metafisica e divertimento;* Bologne, 1769, in-8°; — *Favole settanta Esopiane;* Bologne, 1773, in-12; réimpr. avec de nouveaux apologues, Bassano, 1782, in-8°; — *Annotazioni sopra l'umanità del secolo XVIII;* Turin, 1781, in-8°; — *Della probità naturale;* Bassano, 1784, in-8°; — *Lezioni sopra il fine del mondo;* ibid., 1792, in-8°; — *Saggio di lettere familiare;* ibid., 1797, in-8°; recueil qui a pour complément la *Scelta di lettere erudite* du même auteur; Venise, 1825, in-16; — des dissertations, des discours académiques, des écrits de piété, etc. Les œuvres de l'abbé Roberti ont été l'objet de plusieurs éditions : la première a été faite à Bologne, 1767-1787, 7 vol. in-8°, et la dernière (1830-1831) est la plus complète.

Notice à la tête de ses *Œuvres*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI.

ROBERTS (*Francis*), théologien anglais, né en 1609, dans le Yorkshire, mort en 1675, à Wrington. Il prit ses degrés à Oxford, desservit une église de Londres et obtint de lord Capel, son patron, le bénéfice de Wrington, dans le Somerset. Quoique ministre dissident, le dégoût des querelles religieuses l'avait fait rentrer, à l'époque de la restauration, dans le sein de l'Église établie. Il est auteur d'un ouvrage anglais, *Clavis Bibliorum* (Londres, 1649, 2 vol. in-8°), réimpr. en 1675, in-fol., pour la quatrième fois.

Wood, *Athenæ oxonienses*, II.

ROBERTSON (*Thomas*), grammairien anglais, né dans le Yorkshire, mort vers 1560. Il fit ses études à Oxford, et y acquit dans l'enseignement, comme maître particulier, une réputation brillante. Il occupa divers bénéfices ecclésiastiques, entre autres l'archidiaconé de Leicester et la cure de Wakefield. En 1549 il fut adjoint à la commission chargée de rédiger la nouvelle liturgie; bien qu'il eût semblé d'accord avec les réformateurs, il finit par les combattre, et refusa de prêter le serment de suprématie; toutefois il avait en fait de doctrine des opinions fort accommodantes. On a de lui quelques opuscules de grammaire, réunis sous le titre d'*Annotationes in G. Lilii lib. de lat. nominum generibus*, etc.; Bâle, 1532, in-4°.

Wood, *Athenæ oxon.* — Dodd, *Church history*.

ROBERTSON (*William*), historien anglais, né en 1721, à Bosthwick, petite paroisse écossaise, dont son père était ministre, mort le 11 juin 1793, à Grange-House. Le jeune Robertson acheva à l'université de cette ville ses études, commencées à Dalkeith, sous le professeur Leslie. Destiné par sa famille au ministère évangélique, il obtint, à vingt-deux ans, par la protection du comte de Hopetown, le bénéfice de Gladsmuir, dont le revenu n'était que de 100 liv. st. Ce fut avec ces faibles ressources qu'il éleva six sœurs et un frère, restés comme lui orphelins. Zélé presbytérien, partisan du gouvernement établi, auquel il donna des gages lors de la rébellion de 1745, il professa néanmoins en toute occasion la tolérance civile et religieuse, justifia, devant l'assemblée synodale, son collègue Home, accusé d'avoir composé et fait représenter une tragédie, appuya l'émancipation des catholiques, fut l'ami de Hume et de Gibbon.

Ses talents pour la prédication, ses relations avec plusieurs littérateurs distingués, avaient déjà fait connaître Robertson parmi ses compatriotes lorsqu'il fit paraître à Londres : *History of Scotland during the reigns of Mary and of King James VI till his accession to the crown of Scotland;* 1759, 2 vol. in-4° : le premier et le plus populaire de ses ouvrages, qu'il compléta, en 1785, par d'importantes *Additions et corrections*, et qui eut plus de quatorze éditions du vivant de l'auteur. Vint ensuite : *History of Charles V, with a Sketch of the political and the social state of Europe at the time of his accession;* 1769, 3 vol. in-4°. L'introduction qui précède cette histoire, remarquable par l'art de grouper les faits généraux, de les exposer d'une manière claire et quelquefois pittoresque, fut très-vantée lors de son apparition, et le méritait à certains égards; mais la nouvelle édition que M. Prescott a donnée de l'*Histoire de Charles-Quint*, avec notes et supplément, a fait voir ce que les recherches de Robertson avaient d'incomplet et, sur quelques points, de superficiel. Enfin, en 1777, il publia son *History of America*, 2 vol. in-4°. Ces ouvrages, auxquels il faut ajouter : *Historical disquisition concerning the knowledge which the ancients had of India*, publiée en 1791, obtinrent lors de leur apparition, en Angleterre et dans toute l'Europe, un succès que la postérité a confirmé, sauf quelques restrictions. La froide impartialité de l'histoire convenait bien au caractère judicieux et sans passion de l'auteur. Lui-même a caractérisé sa manière lorsqu'il a dit : « En écrivant, je me considère toujours comme donnant mon témoignage devant une cour de justice. » Son style est aisé et coulant, ses opinions saines et éclairées, mais, dans son amour de généralisation, il a souvent accepté des faits douteux ou faux, sur la foi d'autorités contestables ou de documents de seconde main. Enfin, sans flétrir le moyen âge et le christianisme, comme l'école sceptique de Hume, de Gibbon et de Voltaire, on peut dire qu'il ne les a pas sentis vivement. Quelque chose de la sécheresse presbytérienne a passé dans ses écrits. Du reste, leur succès avait eu sur la fortune de l'auteur une influence favorable. Tour à tour nommé chapelain du château de Stirling, principal de l'université d'Édimbourg, chapelain or-

dinaire, puis historiographe du roi en Écosse, il avait vu croître en même temps ses richesses et sa renommée, et exerça, jusqu'au moment de sa retraite, sur les affaires de l'église écossaise une haute influence que l'on désigne encore par ces mots : *l'administration du docteur Robertson*. Depuis 1780 il s'était retiré des affaires publiques; il mourut le 11 juin 1793, laissant trois fils et deux filles.

Les ouvrages de Robertson ont été traduits plusieurs fois en français : l'*Histoire d'Écosse*, par Basset de la Chapelle, par Blavet et par Campenon. Cette dernière traduction (1821, 3 vol. in 8°) a été souvent réimprimée, ainsi que la suivante : *Histoire de Charles-Quint* par Suard (1771, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12; et 1817, 4 vol. in-8°); l'*Histoire de l'Amérique* par Eidous, 1777, 4 vol. in-12, par Suard et Morellet (les huit premiers livres seulement), 1778, 2 vol. in-4°; et 1780, 2 vol. in-12; 1818, 3 vol. in-8°; les *Recherches historiques sur l'Inde*; Paris, 1792 et 1821, in-8°, avec cartes. Les *Œuvres complètes de Robertson*, précédées d'une notice par Buchon, ont été publiées dans le *Panthéon littéraire*; Paris, 1837, 2 vol. gr. in-8°. E.-J.-B. RATHERY.

Dugald Stewart, *Account of the life and writings of W. Robertson*; London, 1801, in-8°; trad. en français sous ce titre : *Essais historiques sur la vie et les ouvrages de Robertson*, par Imbert; Paris, 1806, in-8°. — *Biographical memoirs of Adam Smith, W. Robertson; and of the late Thomas Reid*; Édinburgh, 1811, in-4°. — Suard, *Notice sur la vie et les écrits du Dr Robertson*, s. d., Paris, in-8°.

ROBERTSON (*Joseph*), littérateur anglais, né le 28 août 1726, à Londres, où il est mort, le 18 janvier 1802. Après avoir pris ses degrés à Oxford, il entra dans les ordres, et desservit en dernier lieu la cure de Horncastle, dans le comté de Lincoln. Outre quelques sermons, on a de lui : *On culinary poisons*; 1781; — *The Parian chronicle*; 1788, in-4°, avec une dissertation destinée à réfuter l'authenticité de l'inscription des marbres d'Arundel; — *Telemachus, with a life of Fenelon*; 1795, 2 vol. in-12; — *On the education of young ladies*; 1798, in-8°; — et de très-nombreux articles dans la *Critical review*.

Chalmers, *General biogr. dict.*

ROBERTSON (*Étienne-Gaspard* ROBERT, dit), aéronaute et physicien belge, né à Liége, le 15 juin 1763, mort aux Batignolles, près Paris, en juillet 1837. Son père qui était commerçant, s'appelait Robert; le fils ajouta son nom à la syllabe *son*, qui en anglais veut dire *fils*. Destiné à l'état ecclésiastique, le jeune Robert fit ses études à l'université de Louvain; mais il préféra d'abord la peinture à la théologie, et remporta un prix à l'école des beaux-arts de sa ville natale pour un tableau dont le sujet était *Apollon tuant le serpent Python*. Villette lui inspira le goût de la physique, et le guida dans l'étude de cette science. Après la réunion de la Belgique à la France (1795), Robertson fut nommé professeur de physique dans le département de l'Ourthe, à la suite d'un concours. Il vint à Paris pour offrir au gouvernement français un miroir d'Archimède auquel il avait adapté un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, qui permettait de faire coïncider à un même foyer un grand nombre de miroirs plans et d'en varier la distance à volonté. L'examen de ce mécanisme fut confié par la classe des sciences de l'Institut à Monge, Lefèvre-Gineau et Guyton-Morveau, qui firent un rapport favorable. Robertson répandit la connaissance du galvanisme en France, tant par des articles dans les feuilles périodiques que par des expériences publiques qu'il exécutait dans le cabinet de physique établi par lui à l'ancien couvent des Capucines. Robertson assista aux démonstrations galvaniques que Volta entreprit à l'Institut, devant le premier consul, et aussitôt après il exécuta une expérience regardée alors comme très-importante : l'inflammation du gaz hydrogène par l'étincelle galvanique, ce qui prouvait l'identité du fluide galvanique avec le fluide électrique. Il se lia d'amitié avec Volta, et devint un des premiers membres de la Société galvanique de Paris. On attribue aussi à Robertson l'invention de la *fantasmagorie*, dont il avait fait le premier essai devant les magistrats de sa ville natale en 1787. Il répéta ses expériences en public à Paris et à Londres, après avoir obtenu un brevet d'invention. Ses démonstrations attiraient la meilleure société à ses séances. On admirait dans son cabinet un automate trompette, et une gondole mécanique que des ailes mues par un mouvement d'horlogerie dirigeaient à volonté, moyen qui paraissait applicable aux aérostats; et aussi un télégraphe pour correspondre à toute espèce de distance, même dans l'intérieur d'un appartement. Robertson avait encore imaginé un instrument qu'il appelait *phonorganon*, et qui imitait la parole humaine. Il avait en outre composé une boîte magique, un mégascope, un polyscope et d'autres appareils d'optique appliqués à la fantasmagorie et à la physique amusante. Avant l'application du gaz hydrogène à l'éclairage, il inventa pour l'Opéra un ventilateur et une nouvelle lampe qui rendait la nuit et le jour avec les différents tons que présente la lumière du soleil quand cet astre se lève ou se couche.

C'est surtout à ses ascensions aérostatiques que Robertson dut sa réputation. Il en exécuta cinquante-neuf, dont plusieurs devant les principales cours de l'Europe. Le voyage aérien le plus remarquable de Robertson est celui qu'il fit à Hambourg le 18 juillet 1803. Il s'éleva, en compagnie de Lhœst, à trois mille six cent soixante-dix toises, point le plus haut de l'atmosphère auquel l'homme fût encore parvenu. Les deux aéronautes avaient emporté des instruments, et exécutèrent à une grande hauteur des expériences de physique, que Gay-Lussac répéta l'année suivante, à Paris, en compagnie

de Biot. Robertson avait constaté un affaiblissement de l'action magnétique à une grande hauteur. L'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg le chargea, en 1304, d'exécuter avec M. Zacharof, l'un de ses membres, une ascension qui se prolongea une partie de la nuit, et donna les mêmes résultats. Gay-Lussac et Biot arrivèrent à une conclusion contraire. Le 15 janvier 1809, Robertson s'éleva en ballon à Vilna, alors que la température marquait à terre 18° Réaumur au-dessous de zéro. Il s'occupa un des premiers de la construction des parachutes, dont il disputa l'invention à Garnerin. Il distribuait partout la figure d'un vaisseau aérien gigantesque qu'il appelait *La Minerve :* c'était un grand navire portant des maisons, des canons, des tentes, des pavillons, des instruments de toutes espèces, le tout communiquant par d'immenses échelles de corde; il prétendait avec ce grand bâtiment faire le tour du globe en quelques heures.

Robertson avait su gagner près d'un million avec la fantasmagorie et les ballons. Dans l'hiver de 1807, il était venu généreusement au secours des officiers français faits prisonniers à Friedland, lorsqu'ils passèrent à Moscou. Homme d'esprit d'ailleurs, il disait de Garnerin ce que M. Dupuis-Delcourt lui applique à lui-même, à savoir qu'il n'a pas plus avancé l'art aérostatique par ses ascensions qu'un Savoyard n'avance l'optique en montrant la lanterne magique. Après avoir habité longtemps la Russie, il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, et visita les côtes d'Afrique. Il se fixa ensuite à Paris, où il s'occupa de réunir ses observations. Devenu directeur du jardin de Tivoli, il s'installa aux Batignolles, où s'écoula sa vieillesse solitaire. Il a fourni des articles à différents journaux scientifiques; il a aussi publié en espagnol et en allemand un manifeste sur *le Danger des montgolfières*, et une brochure en français intitulée *La Minerve, vaisseau aérien destiné aux découvertes*; Paris, 1820, in-8°. Il a en outre publié les *Mémoires récréatifs, scientifiques et anecdotiques du physicien aéronaute;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°, plus 1 vol. de planches. Il laissa à sa mort les matériaux presque rédigés d'un troisième volume de ces *Mémoires*, et il avait préparé un manuel de l'aérostation.

ROBERTSON (*Guillaume-Eugène*), fils aîné du précédent, né à Paris, le 27 septembre 1799, mort à Mexico, en novembre 1836 selon M. Becdelièvre, et à la Véra-Cruz en 1838 suivant M. Dupuis-Delcourt. Il exécuta des expériences de physique et des ascensions aérostatiques en diverses villes, notamment à Lisbonne, à Porto et à Madrid. Le 10 décembre 1819, il fit, à Lisbonne une remarquable descente en parachute, d'une hauteur de quinze cents toises. Instruit, plein de zèle et enthousiaste de son art, il fit dans le Nouveau Monde des ascensions aérostatiques. Il en fit à New-York, à Philadelphie, à la Nouvelle-Orléans, à La Havane et à Mexico. Il avait fait avec M. Dupuis-Delcourt une ascension à Paris en 1831. On a publié la *Relation de son premier voyage aérostatique à Mexico, le 12 février* 1835; in-8°.

ROBERTSON (*Dimitri-Marie*), frère du précédent, né à Saint-Pétersbourg, le 3 septembre 1807, mort à Calcutta, en 1838. Comme son père et son frère, il s'occupa d'aérostation. Après avoir exécuté deux ascensions à Berlin, il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il se fixa momentanément. Il partit ensuite pour l'Inde, où il fit plusieurs expériences aérostatiques. Il y avait peu de lien entre lui, son frère et son père.

L. LOUVET.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des contemp.* — Becdelièvre Hamal, *Biogr. liégeoise.* — Dupuis-Delcourt, *Manuel de l'aérostation.* — Louis Figuier, *Exp. et hist. des princip. découvertes scientif. modernes*, 6e édit., t. IV.

ROBERVAL (*Gilles* PERSONNE DE), mathématicien français, né le 8 août 1602, à Roberval, près Senlis, mort à Paris, le 27 octobre 1675. Fils de Pierre Personne, qui malgré la modicité de sa fortune lui fit donner une bonne éducation, il s'adonna à l'étude des mathématiques, et, comme Descartes, assista au siége de La Rochelle. Il vint en 1627 à Paris, et s'y lia avec le P. Mersenne. En 1631 il obtint au collége de Maître Gervais la chaire de philosophie, et dix-huit mois après, au concours, celle de mathématiques fondée par Ramus au Collége royal de France. Il l'occupa pendant environ quarante années, et devint un des membres de l'Académie des sciences à l'époque de sa fondation, en 1665. Roberval s'était fait une méthode géométrique pour déterminer les aires, les surfaces et les solides, et il l'avait employée avec succès pour résoudre plusieurs problèmes proposés par Fermat, son ami; mais comme il se plaisait à cacher ses découvertes, il eut le désagrément de voir paraître la méthode de Cavalieri (*voy.* ce nom) avant d'avoir publié la sienne. Vers 1636, il imagina une méthode ingénieuse pour les tangentes des courbes, et elle est remarquable en ce qu'il paraît avoir eu le premier l'idée d'appliquer le mouvement à la résolution de cet important problème; quoique Torricelli ait en 1644 publié quelque chose de semblable, on ne peut contester au géomètre français la priorité de l'invention. Deux ans auparavant, il avait, après une étude approfondie des géomètres grecs et surtout d'Archimède, donné la solution du problème de l'aire de la cycloïde, et au commencement de 1638 le P. Mersenne apprit à Descartes cette découverte, qui n'eut pas un grand mérite aux yeux de celui-ci. C'est de cette époque que date l'irréconciliable inimitié de Descartes et de Roberval, qui, aveuglé par l'amour-propre, ne voulut jamais avouer son infériorité. Sa querelle ne fut pas moins

vive avec Torricelli, qui réclamait en faveur de Galilée la priorité de la découverte de la cycloïde; Torricelli ne lui tint pas rancune, car il donna le nom de *robervalliennes*, qu'elles ont conservé, à une classe de lignes courbes dont Roberval était l'inventeur. C'est à Roberval qu'on attribue une réponse dont les détracteurs des sciences exactes ont fait quelquefois usage, pour prouver que ces sciences dessèchent l'esprit et détruisent le goût. On dit qu'assistant à une tragédie, il fut questionné sur l'impression qu'il en recevait, et qu'il répondit : « Qu'est-ce que cela prouve? » Malgré un amour-propre trop facile à blesser, Roberval eut des amis nombreux, parmi lesquels on peut citer, outre le P. Mersenne, l'abbé Gallois, Jean Morin, Pascal et Gassendi. On a de lui : *Traité de mécanique des poids soutenus par des puissances sur les plans inclinés à l'horizon*, à la suite de l'*Harmonie universelle* du P. Mersenne; Paris, 1636, in-fol.; — *Aristarchi Samii De mundi systemate partibus et motibus;* Paris, 1644, in-12 : ouvrage systématique, dans lequel il attribue à toutes les particules de la matière une attraction réciproque; — divers autres écrits, réunis en 1693 par l'abbé Gallois dans le *Recueil de divers ouvrages des membres de l'Académie des sciences*, et réimprimés dans le t. VI des *Mémoires* de l'ancienne Académie. Ce sont un *Traité des mouvements composés*, un autre *De recognitione et constructione æquationum ; De geometrica planarum et cubicarum æquationum resolutione*, le *Traité des indivisibles ; De trochoïde ejusque spatio;* des *lettres* au P. Mersenne et à Torricelli, etc. En 1670, Roberval donna une sorte de balance propre à peser l'air, et qui fut déposée à la Bibliothèque du roi,

Condorcet, *Éloge de Roberval.* — Goujet, *Hist. du College royal.* — Baillet, *Vie de Descartes.* — Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. II. — Cousin, *Roberval philosophe*, dans le *Journal des savants*, 1845.

ROBESPIERRE (*Maximilien-Marie-Isidore* DE), un des plus célèbres personnages de la révolution française, né à Arras, le 6 mai 1758, mis à mort à Paris, le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Il était fils de Maximilien-Barthélemi-François de Robespierre, avocat au conseil d'Artois et de Jacqueline-Marguerite Carraut. Il était l'aîné d'un frère qui le suivit dans la carrière politique. Il avait deux sœurs, dont l'une mourut jeune, et dont l'autre a vécu jusqu'en 1834. Son père, avocat de quelque talent, mais d'un caractère bizarre, quitta brusquement Arras, à la suite de quelques désagréments publics ou privés, à cause de ses dettes disent les uns, par dépit d'avoir perdu un procès disent les autres ; d'autres enfin prétendent qu'il prit cette résolution dans le désespoir que lui causa la mort de sa femme. Il se rendit en Belgique, puis à Cologne, où, pour subsister, il tint une école; il s'éloigna ensuite de cette ville en annonçant le dessein de passer en Angleterre et de là en Amérique ; on ne sait ce qu'il devint. Tous ces détails nous sont arrivés chargés de contradictions; faute d'avoir été précisés et éclaircis en temps opportun au moyen de témoignages contemporains, ils sont destinés à rester toujours incertains et obscurs; ils n'ont d'ailleurs que peu d'importance. Privé de sa mère à l'âge de neuf ans, délaissé par son père, Maximilien fut assisté par son grand-père maternel et par deux tantes, qui avaient une grande réputation de piété. Au collége d'Arras, où on l'envoya, il se distingua par son application et son intelligence. Ses succès d'écolier, les liaisons pieuses de sa famille le désignèrent à la faveur du clergé riche et influent de l'Artois. Sur la recommandation de ses protecteurs, particulièrement d'un chanoine de la cathédrale d'Arras, il fut pourvu d'une bourse au collége Louis-le-Grand à Paris (une des bourses de l'abbaye de Saint-Vaast) en 1770. Il eut là des ecclésiastiques pour professeurs. Quelques-uns de ses maîtres, l'abbé Proyart entre autres, proscrits sous la révolution, et voyant parmi les proscripteurs un de leurs anciens disciples, se sont plu à raconter que dès l'enfance il annonçait un caractère vaniteux, envieux, dominateur, sinistre; mais ces vagues imputations rétrospectives méritent peu de confiance. La vérité est que Robespierre se montra à Louis-le-Grand studieux, régulier, intelligent, et que dans toutes ses classes, surtout dans sa seconde année de rhétorique, il fut un des premiers. Il eut pour condisciples plus jeunes que lui deux de ses futurs collègues à la Convention, Camille Desmoulins et Fréron.

Au sortir du collége, Robespierre étudia le droit. Il était alors fort pauvre. Il existe de lui une lettre à l'abbé Proyart (datée du 11 avril 1778) dans laquelle il lui demande quelques secours pour s'acheter des habits et pouvoir se présenter convenablement devant l'évêque d'Arras, M. de Conzié, un de ses protecteurs, alors à Paris. Vers le même temps il travaillait comme second clerc dans l'étude d'un procureur nommé Nolleau, et il avait pour premier clerc Brissot, qui fut plus tard un de ses principaux adversaires politiques. Après avoir achevé son droit, il alla exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. Le bruit de ses succès universitaires l'y avait précédé; les clients ne lui manquèrent pas, et s'il resta pauvre, il acquit du moins de la réputation. On a quelques-uns de ses plaidoyers de cette époque; ils sont rédigés avec un certain soin littéraire et contiennent des idées (ou des déclamations) politiques et sociales. C'est ainsi que ses deux plaidoyers « pour le sieur de Vissery de Boisvallé, appelant d'un jugement des échevins de Saint-Omer qui avait ordonné la destruction d'un paratonnerre », abondent en tirades sur « l'ignorance, les préjugés et les passions, qui ont formé une ligue redoutable contre les hommes de génie,

pour punir les services qu'ils rendent à leurs semblables ». Ces tirades durent alors produire de l'effet; ce qu'on remarque aujourd'hui dans ces plaidoyers, c'est un vif éloge de Louis XVI, « cette tête si chère et si sacrée », ce prince qui fait « les délices et la gloire de la France » (1783). Ses devoirs d'avocat laissaient à Robespierre le temps de s'occuper de littérature. Le 15 novembre 1783, il fut nommé membre de l'Académie d'Arras, dont son ami M. de Fosseux était secrétaire perpétuel. Il faisait déjà partie d'une société bachique et chantante, composée de quelques beaux esprits d'Arras, Fosseux, Le Gay, etc., d'officiers du génie en garnison dans cette ville, tels que Carnot, Marescot, de magistrats et même d'abbés. Cette société, dite des *Rosati*, dura une dizaine d'années, et donna lieu à un grand nombre de chansons, compliments en vers, etc. Parmi celles de ces petites pièces qui nous ont été conservées, les meilleures appartiennent à Le Gay et à Carnot; les plus mauvaises peut-être sont deux chansons de Robespierre, mais il paraît qu'il faisait valoir ses vers par le son touchant de sa voix; c'est du moins ce qu'affirme un de ses confrères dans ce petit compliment :

Ah ! redoublez d'attention !
J'entends la voix de Robespierre.
Ce jeune émule d'Amphion
Attendrirait une panthère (1).

Vers le temps où il tournait assez gauchement des vers de société, Robespierre donnait des preuves plus sérieuses de ses aptitudes littéraires. Il concourut en 1784, pour le prix que la Société royale de Metz avait proposé sur ce sujet : « Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte qui est attachée aux peines infamantes que subit un coupable? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile? Dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent. » Robespierre se prononça pour l'affirmative, et fit ressortir avec une certaine éloquence l'iniquité d'un préjugé qui poursuit sur les enfants la punition du crime de leurs pères. Ses idées sont empruntées à Montesquieu et surtout à Rousseau; les formes de son style sont calquées sur celles de Rousseau; mais s'il n'est qu'imitateur, il est du moins un imitateur habile. Cependant il n'obtint qu'une médaille; le prix fut décerné à Lacretelle aîné. Cet écrivain, pour mieux jouir de son triomphe, rendit compte dans le *Mercure de France* (décembre 1785) du discours de Robespierre, et se donna le plaisir de faire ressortir la supériorité, fort contestable, de son propre discours; il terminait par ces lignes d'une indulgence assez dédaigneuse : « On en concevra encore plus d'espérances, disait-il, quand on saura que l'auteur, voué à la profession d'avocat, qui convient si bien à un si bon esprit, plaidait sa première cause dans le temps où il écrivait ce discours, et qu'il n'a jamais vécu à Paris, où le commerce des lettres développe le talent et perfectionne le goût. » Plus tard Lacretelle s'étonnait naïvement que le tout-puissant conventionnel ne lui eût pas fait payer de la vie cette victoire, et il aurait pu ajouter, cet article.

Robespierre concourut encore pour l'éloge de Gresset proposé par l'Académie d'Amiens (1785); mais cette fois il n'obtint qu'une mention honorable. Cet *éloge* est écrit dans le style du temps, à la fois emphatique et banal, mais il n'est pas plus mauvais que les nombreux discours académiques qui se produisaient alors; on y remarque une vive attaque contre les écrivains impies et immoraux, c'est-à-dire contre Voltaire et son école. « Mais au milieu de ces funestes désordres, ajoute-t-il, c'était un grand spectacle de voir l'un des plus beaux génies dont le siècle s'honore, venger la religion et la vertu par son courage à suivre leurs augustes lois, et les défendre, pour ainsi dire par l'ascendant de son exemple, contre l'attaque de tant de plumes audacieuses. » On voit que le jeune avocat d'Arras tenait encore à la religion, ou que s'il s'éloignait des prêtres, ses protecteurs et ses maîtres, c'était pour se donner à Rousseau, et non à Voltaire et aux encyclopédistes. Comme il était d'un caractère susceptible, il se montra sensible au jugement peu favorable des académiciens d'Amiens. Son ami Fosseux lui adressa une épître à ce sujet; il l'exhorta à ne pas souffrir que

cette modestie,
La compagne fidèle et le sceau du génie,

étendit un voile sur son mérite :

Ne va pas cependant vouloir priver ta tête
Des lauriers immortels que la gloire t'apprête.

Continuant sur ce ton, il lui prédit des « destins glorieux », et termine ses vers par ce triple compliment :

Appui des malheureux, vengeur de l'innocence,
Tu vis pour la vertu, pour la douce amitié.

Les vers ne sont pas bons, mais ils prouvent que Robespierre, alors âgé de vingt-sept ans, avait déjà des admirateurs et qu'il tenait une place distinguée dans l'estime de ses concitoyens.

Robespierre était donc déjà bien connu dans la province d'Artois lorsque les conseillers de Louis XVI, comme suprême ressource contre l'épuisement des finances, la faiblesse du gouvernement, l'impuissance de l'administration, et pour satisfaire aux exigences de l'opinion publique, songèrent à la convocation des états généraux. Il n'existait aucune règle fixe et positive sur la composition du corps électoral et sur les formes de l'élection des députés aux anciens états. Le gouvernement ordonna des recher-

(1) Une des chansons de Robespierre se trouve dans ses *Œuvres* publiées par Laponneraye; l'autre dans ses *Mémoires* (apocryphes); Paris, 1830; elles ont été recueillies, mais la seconde incomplétement, dans un opuscule de M. Arthur Dinaux, intitulé la *Société des Rosati d'Arras*; 1850, in-8°.

ches dans les greffes et dans les Archives, et provoqua même des travaux individuels sur cette matière (déclaration du 5 juillet 1788). On avait lieu de croire que dans les pays d'états (comme l'Artois) les élections se feraient d'après les coutumes provinciales, très-diverses et souvent contradictoires. Les états ou la nation d'Arras était constituée de manière à placer toute la puissance électorale aux mains du clergé et de la noblesse. Robespierre, quoique ancien protégé du clergé, s'éleva avec véhémence contre cet état de choses, et publia un mémoire sur la nécessité de réformer les états d'Artois (1788). Ce travail devint sans objet, un règlement général sur les élections ayant été promulgué le 18 janvier 1789. Vers le même temps, plaidant la cause d'un déserteur amnistié qui avait été détenu pendant douze ans dans une prison, en vertu de lettre de cachet, il s'éleva avec une indignation éloquente contre le pouvoir arbitraire. Mais il n'étendait pas sa colère patriotique jusqu'au roi; au contraire, il le saluait comme le futur restaurateur de la liberté, et il réunissait dans ses éloges le comte de Provence, président du bureau des notables, qui avait demandé la double représentation du tiers, et d'Espreménil, un des plus fougueux parlementaires. Ces témoignages que donnait Robespierre de ses sentiments et de ses talents lui valurent les suffrages de ses compatriotes. Il fut un des seize représentants de la province d'Artois aux états généraux. On raconte qu'il était alors si pauvre, que pour faire le voyage d'Arras à Paris il fut forcé d'emprunter dix louis et une malle; on s'est plu à compter ce que contenait cette malle, où l'on trouvait entre autres choses, « six chemises, six cols, six mouchoirs de poche, dont la plus grande partie en bon état ». On aurait pu remarquer aussi qu'à l'époque de sa mort il n'était pas beaucoup mieux nippé, et que pour sa fortune privée il lui avait peu servi d'être le premier personnage de France.

Les états généraux, convoqués pour constituer la France sous l'autorité royale, mais destinés à tout renverser sans rien construire, de manière cependant à préparer la place pour les constructions futures, se réunirent à Versailles le 4 mai 1789. Cette assemblée contenait beaucoup d'hommes de talent, mais fort peu qui eussent des idées applicables, et n'en avait pas un qui eût quelque expérience politique. Robespierre, quoi qu'on en ait dit, n'était pas au-dessous de la moyenne de ses collègues, il était plutôt au-dessus; il n'avait ni plus ni moins d'expérience qu'eux; ses idées démocratiques, empruntées au *Contrat social* de Rousseau, n'étaient guère sensées, mais elles n'étaient pas plus inapplicables que les idées, en apparence beaucoup plus sages, de Malouet et de Mounier. Presque tous les historiens s'accordent à dire que Robespierre à ses débuts fut peu remarqué, que l'assemblée accueillit ses premiers discours par des risées; on prétend même que ces marques de mépris aigrirent son caractère, vain et jaloux, et le préparèrent à son rôle sanglant de proscripteur; ce sont des assertions gratuites. Robespierre était de petite taille, il avait une figure sans agrément et sans dignité, une voix sans force et sans étendue; cependant, malgré tous ces désavantages, un mois à peine s'était écoulé depuis la réunion des états que déjà le petit avocat d'Arras avait attiré l'attention d'une assemblée qui comptait parmi ses membres Mirabeau, Barnave, et tant d'autres orateurs. Un écrivain froidement impartial, et d'ailleurs hostile à Robespierre, Étienne Dumont, raconte ainsi son début aux états généraux :

« Je ne veux pas oublier la première occasion où l'on distingua un homme qui depuis s'est acquis une célébrité fatale. Le clergé, voulant essayer d'obtenir par surprise une réunion des ordres, députa aux communes l'archevêque d'Aix, qui fit un discours pathétique sur les malheurs du peuple et la misère des campagnes; il produisit un morceau de pain noir que des animaux auraient pu dédaigner, et auquel les pauvres étaient réduits; il invita les communes à envoyer quelques députés pour conférer avec ceux du clergé et de la noblesse sur les moyens d'adoucir le sort des indigents. Les communes, qui voulaient garder leur immobilité, sentirent le piége, et n'osaient pas rejeter ouvertement une proposition dont le refus pouvait les compromettre aux yeux de la multitude. Un député prit la parole, et renchérit sur les sentiments du prélat en faveur de la classe indigente; mais il jeta du doute avec adresse sur les intentions du clergé. « Allez, dit-il à l'archevêque, et dites à vos collègues que s'ils ont tant d'impatience à soulager le peuple, ils viennent se joindre dans cette salle aux amis du peuple; dites-leur de ne plus retarder nos opérations par des délais affectés; dites-leur de ne plus employer de petits moyens pour nous faire abandonner les résolutions que nous avons prises, ou plutôt, ministres de la religion, dignes imitateurs de votre maître, renoncez à ce luxe qui vous entoure, à cet éclat qui blesse l'indigence; reprenez la modestie de votre origine; renvoyez ces laquais orgueilleux qui vous escortent; vendez ces équipages superbes, et convertissez ce vil superflu en aliments pour les pauvres. » A ce discours, qui entrait si bien dans les passions du moment, il se fit non pas un applaudissement, qui aurait été une bravade, mais un murmure confus, beaucoup plus flatteur. On demandait partout quel était l'orateur; il n'était pas connu, et ce ne fut qu'après quelques moments de recherche qu'on fit circuler dans la salle et les galeries un nom qui trois ans après faisait trembler toute la France : Robespierre. »

Ce début de Robespierre, quoi qu'on pense du fond des sentiments, était énergique et plein d'à-propos; plusieurs fois encore, dans les premiers mois de l'Assemblée il prit la parole, et s'exprima toujours d'une manière remarquable. Son extérieur, sans avoir rien d'imposant, était de ceux qui attirent fortement l'attention; il est curieux de recueillir les témoignages de la première impression qu'il produisit; mais sans oublier que ces témoignages sont rétrospectifs. « Il

avait un aspect sinistre, dit Dumont, il ne regardait point en face, il avait dans les yeux un clignotement continuel et pénible.... Je le pressai de prendre la parole : il me dit qu'il avait une timidité d'enfant, qu'il tremblait toujours en s'approchant de la tribune. » « J'ai causé une fois avec lui chez mon père, en 1789, dit Mme de Staël, lorsqu'on ne le connaissait que comme un avocat de l'Artois, très-exagéré dans ses principes démocratiques. Ses traits étaient ignobles, son teint pâle, ses veines d'une couleur verte; il soutenait les thèses les plus absurdes avec un sang-froid qui avait l'air de la conviction : je croirais assez que dans les commencements de la révolution il avait adopté de bonne foi sur l'égalité des fortunes, aussi bien que sur celle des rangs, de certaines idées attrapées dans ses lectures, et dont son caractère envieux et méchant s'armait à plaisir. » En jugeant si durement le représentant de 89, Mme de Staël pensait à l'homme d'État de 93; mais son témoignage n'en est pas moins important à recueillir; en le combinant avec celui de Dumont, on voit que dès 89 Robespierre avait des idées démocratiques très-avancées, que ces idées, empruntées à Rousseau, étaient plutôt sociales que politiques, et en même temps qu'il éprouvait beaucoup d'embarras à les exprimer à la tribune. Ce mélange de hardiesse et de timidité, ces aspirations utopiques et cette absence de vues pratiques expliquent sa conduite dans les premiers temps de la révolution. Au lieu de mettre résolûment la main à l'œuvre, il suivit d'un regard défiant l'œuvre des autres, ne trouvant jamais qu'ils fissent assez, même lorsqu'ils agissaient dans le sens de ses idées. Ainsi, dès le 24 mai 1789 il soupçonnait plusieurs de ses collègues, Malouet, Target, Mounier, Mirabeau, de défection. Sa défiance le tint en dehors des partis, et cet isolement fit sa force, car il l'empêcha de s'user comme les plus célèbres de ses collègues. Ceux-ci en effet, si on ne tient pas compte du côté droit, plus ou moins réactionnaire, aspiraient à réformer la monarchie sans la renverser; ils croyaient pouvoir fonder un gouvernement libre dans des conditions assez semblables à celles du gouvernement anglais; or, l'excessive faiblesse du roi, l'extrême inexpérience politique de toutes les classes de la nation, l'étourderie de la noblesse, la médiocrité du clergé, les rancunes inintelligentes de la bourgeoisie, l'impatience du peuple, qui attendait de la révolution un bien-être immédiat et n'en recueillait qu'une aggravation de souffrances, enfin ce tumultueux mouvement des esprits, qui, n'ayant jamais en fait de liberté pratiqué le possible, s'élançaient vers l'impossible avec un élan irrésistible, tous ces désirs, toutes ces passions, apportaient des obstacles invincibles à tout établissement politique; aussi les hommes qui avec des nuances très-distinctes, et souvent hostiles, mais avec un but commun, Malouet, Mounier, Mirabeau, les Lameth, Barnave, tentèrent cette tâche, s'y usèrent sans résultat. Robespierre comprit instinctivement que la tâche était impossible. Ce n'est pas qu'il fût systématiquement hostile à la monarchie; il pensa même longtemps que cette forme de gouvernement était celle qui convenait le mieux à la France, mais, république ou monarchie, il pensa aussi que le nouveau gouvernement ne pouvait se fonder qu'à la condition de régénérer la France, d'abolir la noblesse et le clergé en tant que classes politiques, de conférer à tous les citoyens, sans aucun égard à la fortune, la plénitude des droits politiques, de faire pénétrer partout les principes et les pratiques de la morale sociale, ce qu'il appelait la vertu, enfin de favoriser mais non d'imposer une répartition plus égale du bien-être entre tous les habitants du pays. Telles étaient les idées du jeune avocat d'Arras dans leur généralité; car pour les faire connaître en détail il faudrait analyser tous ses discours de cette époque; on ne saurait dire qu'il les regardât comme faciles à réaliser, il s'exagérait plutôt, s'il est possible, la difficulté de leur réalisation. Son humeur soupçonneuse, son caractère timide lui montraient entre la nation et le bonheur qu'il rêvait pour elle une ligue de tyrans et de fripons qu'il désespérait de vaincre. Sans doute il n'eut pas toujours tort dans ses sombres défiances; les forces hostiles à la révolution étaient très-redoutables, et parurent souvent sur le point de triompher; ce n'en était pas moins une triste disposition chez un homme d'État que de toujours soupçonner et de dénoncer au lieu d'agir avec résolution et franchise. Tandis que les hommes les plus éminents de l'Assemblée, après avoir tous plus ou moins poussé au mouvement démocratique, essayèrent à un certain moment de l'arrêter et succombèrent à la peine, Robespierre sembla exempt d'ambition, parce qu'il était trop timide pour rechercher la responsabilité du pouvoir; il parut le constant ami du peuple, parce qu'il attaqua tous les pouvoirs établis ou qui cherchaient à s'établir; enfin, il mérita le surnom d'*incorruptible* parce qu'il était en effet au-dessus des tentations de l'argent. Ses besoins étaient modestes, ses habitudes convenables. Ses ennemis prétendaient qu'il était sage par raison de santé et pour ne pas développer en lui la phthisie, qui était héréditaire dans sa famille; mais quelle qu'en fût la cause il donnait l'exemple des bonnes mœurs à une époque très-relâchée, et cette conduite était d'un excellent effet chez un prédicateur de vertu.

Nous n'avons pas à suivre Robespierre à travers tous ses discours à l'Assemblée constituante, où il parla plus souvent et avec plus de succès qu'on ne l'a dit. Dans les six derniers mois de 1789 il prit la parole une trentaine de fois; dans l'année 1790 on compte de lui plus de quatre-vingts discours; et plus de soixante de janvier à octobre 1791. Ces discours sont

loin d'exprimer toute son activité parlementaire, il faut y joindre ceux qu'il prononça au célèbre club des Jacobins. A l'Assemblée il trouvait trop de contradicteurs; il n'avait ni le goût ni le talent d'une discussion précise; il aimait mieux le club des Jacobins, où il ne trouvait pas encore d'adversaires. Il est vrai qu'il y rencontra d'abord des supérieurs; il n'eût tenu qu'à Mirabeau d'occuper la première place dans cette association, mais il en dédaignait trop les membres pour se donner la peine de les conduire; Duport, les Lameth, Barnave, ne les dédaignaient pas, mais ils voulaient s'en faire des instruments, et leur politique égoïste, qui ne pouvait échapper longtemps à une secte orgueilleuse et défiante (les Jacobins prirent très-vite le caractère d'une secte), devait bientôt leur ôter toute influence. Robespierre, sectaire plutôt qu'homme politique, sans idées pratiques et sans but immédiat, leur convenait mieux et ne leur était pas suspect; aussi prit-il sur eux un pouvoir extraordinaire, qui finit par devenir une véritable dictature; et comme, au milieu de la désorganisation générale, les Jacobins étaient fortement organisés, ils se rendirent redoutables à toutes les opinions et à tous les partis. L'Assemblée dut compter avec eux; et quand elle essaya de leur résister, il était déjà trop tard pour une lutte efficace. Dans ce combat, qui s'engagea en 1791, après la mort de Mirabeau, on vit d'un côté les constitutionnels de 89, servis par l'ascendant de Lafayette sur la bourgeoisie et par l'influence de Barnave sur l'Assemblée, de l'autre le parti jacobin conduit par Robespierre et Pétion. Les royalistes, qui par leur alliance ou leur neutralité auraient donné la victoire aux constitutionnels, ne cherchèrent qu'à envenimer le débat et à détruire les deux partis l'un par l'autre. Lorsque la rupture éclata parmi les membres du côté gauche, jusque-là réunis contre la royauté et les ordres privilégiés, voici quelle était la position de Robespierre. Tout en étant un des adversaires les plus prononcés des privilèges, il ne s'était associé aux efforts d'aucun groupe de l'Assemblée. Le 21 octobre 1789, lorsque à la suite de l'assassinat du boulanger François, on proposa la loi martiale, il avait dépassé les meneurs de la gauche en s'opposant à cette loi; le 28 juillet 1790, au contraire, il se sépara de la gauche pour repousser une proposition de Mirabeau tendant à faire déclarer le prince de Condé traître à la patrie. Lors des débats de la constitution civile du clergé, il proposa une augmentation de traitement pour les vieux ecclésiastiques, et en général, pendant toute la Constituante, il montra beaucoup de zèle pour les intérêts du bas clergé. La question de la réélection des membres de la Constituante à la prochaine Assemblée législative, celle des colonies, le mirent en opposition directe avec les chefs de la gauche; sur le premier point il obtint gain de cause (mai 1791). L'Assemblée, après un discours véhément de Robespierre, déclara qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de la Législative; c'était déclarer que pour entrer dans cette nouvelle assemblée, chargée de la mission si délicate de faire marcher la constitution, il fallait avant tout complétement manquer d'expérience politique. Cette décision singulière était dans l'esprit du temps. Robespierre n'en prévoyait probablement pas toutes les conséquences; il se défiait des meneurs de l'Assemblée, et trouvait habile de les exclure pour quelque temps de la vie politique. Vers la fin du mois de mai il se joignit à un de ses nouveaux adversaires, Duport, pour demander l'abolition de la peine de mort (30 mai 1791). Son discours éloquent, et empreint d'une incontestable sincérité, n'entraîna point l'adhésion de l'Assemblée. La peine de mort resta inscrite dans notre code pénal, et l'on sait que Robespierre lui-même en usa largement deux ans plus tard.

La fuite du roi (21 juin 1791) amena la rupture ouverte entre les constitutionnels et les jacobins. Robespierre fut terrifié de cette fuite, derrière laquelle son imagination lui faisait apercevoir les complots les plus effrayants. Le 21 au soir, aux Jacobins, il dénonça le roi, ses complices couronnés, l'émigration, les contre-révolutionnaires de l'intérieur, les ministres, l'Assemblée. Comme il avait déjà l'habitude de mettre sa personne en avant et de mêler ses périls, plus ou moins réels, aux périls du pays, il ne manqua pas en « déclarant la nation perdue à moins d'un miracle », et en « accusant la presque universalité de ses confrères », d'ajouter : « Je sais que j'aiguise contre moi mille poignards, mais si dans les commencements de la révolution, lorsque j'étais à peine aperçu dans l'Assemblée nationale, si lorsque je n'étais vu que de ma conscience, j'ai fait le sacrifice de ma vie à la vérité, aujourd'hui que les suffrages de mes concitoyens m'ont bien payé de ce sacrifice, je recevrai presque comme un bienfait une mort qui m'empêchera d'être témoin de maux que je vois inévitables. » On a là comme le résumé de toute la future éloquence de Robespierre; on le voit dans toute circonstance critique s'annoncer comme un martyr résigné que les fripons et les scélérats vont immoler pour le punir d'avoir trop aimé le peuple. Cette éloquence larmoyante et meurtrière, ce cruel mélange de peur et de colère, de lamentations et de dénonciations, manqua rarement son effet. Dans la circonstance présente les Jacobins furent émus à l'idée des mille poignards aiguisés contre un si bon patriote. Son ancien camarade de collége, le plus dévoué, le plus spirituel et le plus étourdi de ses amis, Camille Desmoulins, les yeux pleins de larmes, s'écria : « Nous mourrons tous avant toi. » Tous les Jacobins répétèrent le serment. Camille Desmoulins en effet mourut avant Robespierre.

Louis XVI fut arrêté et ramené à Paris. Les

constitutionnels, que sa fuite avait mis dans le plus grand danger, cherchèrent à tirer profit de cette tentative avortée pour s'assurer du gouvernement. Comme il arrive toujours, la responsabilité du pouvoir les rendit conservateurs, et dès lors la monarchie avec la constitution de 91 n'eut pas de défenseurs plus résolus. Les différents partis qui, pour des motifs très-divers, repoussaient la royauté de Louis XVI, s'exaspérèrent de voir que l'ordre tendait à se rétablir, et mirent en avant le mot de république. Robespierre détestait les constitutionnels, mais il se défiait de leurs adversaires; il garda donc entre eux une sorte de neutralité, de manière cependant à ne pas compromettre sa popularité. Le 13 juillet il déclara, aux Jacobins, qu'il n'était ni monarchiste ni républicain, et se montra favorable à la constitution. Cette réserve était inspirée par la crainte au moins autant que par la conviction, car le parti constitutionnel, poussé à bout, allait prendre l'offensive. Le 16 juillet, à propos de la pétition de Laclos, qui demandait la déchéance de Louis XVI, les Lameth, Duport, Barnave et leurs amis abandonnèrent les Jacobins, et formèrent le club des Feuillants. Le 17 juillet Bailly et Lafayette dispersèrent par la force les citoyens qui s'étaient rendus au Champ de Mars pour signer la pétition contre la royauté. Cette répression, qui atteignit malheureusement plus de curieux inoffensifs que de véritables factieux, consterna Robespierre. M[me] Roland, alors son amie politique, assure qu'elle n'avait jamais vu un homme aussi effrayé. Il n'osa pas rentrer dans son appartement au Marais, et accepta l'hospitalité que lui offrit un riche artisan nommé Duplay, qui demeurait dans la rue Saint-Honoré. Dès lors commença entre lui et la famille Duplay une intimité qui ne finit qu'avec sa vie. Excepté pendant quelques mois, à la fin de 1791, il ne quitta plus la maison du menuisier, située près de l'Assemblée et des Jacobins. Les événements du Champ de Mars donnèrent au parti constitutionnel un ascendant qui fut inutile, pour deux motifs : la loi qui interdisait la réélection des membres de l'Assemblée constituante, l'opposition du parti royaliste, qui aimait mieux les factieux que les constitutionnels, dans la pensée que la domination des premiers serait passagère et par ses excès mêmes ramènerait le peuple à l'autorité royale. Le 30 septembre 1791 l'Assemblée constituante se sépara, laissant le pouvoir à des successeurs impatients de détruire son œuvre. Le jour de la clôture de l'Assemblée, la multitude s'empara de Robespierre et de Pétion, les couronna de feuilles de chêne, et les porta en triomphe. Depuis quelques mois, Robespierre avait accepté la place d'accusateur public près le tribunal de Paris; mais il ne devait jamais occuper activement cette charge, dont il se démit en avril 1792 (1).

(1). Les nouveaux tribunaux criminels (avec jurés) ne furent installés qu'en février 1792.

A la fin de la Constituante il alla passer quelque temps dans sa ville natale. Il était de retour à Paris en novembre 1791, et le 28 de ce mois il reparut à la tribune des Jacobins, où il fut accueilli avec enthousiasme. La situation politique s'était modifiée dans ces deux mois. Le parti royaliste, désespérant de lutter à l'intérieur, se précipitait de plus en plus vers l'émigration; le faible Louis XVI trouvait commode et croyait habile de s'annuler, de *faire le mort*, suivant l'expression de Ch. Lameth, persuadé que l'horreur de l'anarchie ramènerait le peuple à la royauté. Les Feuillants avaient la majorité dans l'Assemblée législative, mais ils avaient contre eux tous les autres partis, et dans l'Assemblée même ils rencontraient des adversaires fort redoutables, un parti alors nouveau, plus tard célèbre sous le nom de Girondins, composé d'hommes de beaucoup de talent et de peu d'expérience, de quelques honnêtes gens médiocres et d'ambitieux peu scrupuleux. Le véritable chef du parti, le journaliste Brissot, n'était pas au fond un malhonnête homme, mais son extrême désir de pousser ses amis au pouvoir et d'y arriver lui-même le portait aux manœuvres les plus équivoques. Pour embarrasser leurs adversaires sans attaquer la constitution, les Girondins réclamèrent des mesures de rigueur contre les prêtres réfractaires et les émigrés. Le plus sûr moyen d'atteindre les émigrés, c'était de s'en prendre aux puissances étrangères qui leur donnaient asile. Au fond des lois contre l'émigration se trouvait la question de guerre; il est vrai qu'on aurait pu l'y laisser longtemps encore; les Girondins l'en tirèrent brusquement. Persuadés que la guerre amènerait les affaires à une crise, et que cette crise tournerait au profit de leur parti, ils proposèrent en décembre 1791 de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne, qui favorisait sur le territoire de l'Empire des rassemblements hostiles à la France. Robespierre, redoutant la guerre par la raison même qui la faisait désirer aux Girondins, voyant dans la victoire le triomphe d'un parti qui n'était pas le sien, et dans la défaite la ruine de la révolution, sachant qu'on n'était pas préparé aux hostilités, et qu'un roi qui regardait les étrangers comme ses véritables protecteurs ne les combattrait jamais avec énergie, Robespierre enfin, comprenant d'instinct que le développement de la puissance militaire est le fléau des États libres, se prononça aux Jacobins dès le 18 décembre 1791 contre la déclaration de guerre. Les Girondins n'en poursuivirent pas moins leur projet avec obstination, et ils finirent par entraîner les Feuillants. Robespierre seul ne céda pas, et soutint son opinion peu populaire, mais fort raisonnable, avec une véritable éloquence. Les Girondins, qui d'après ses antécédents à l'Assemblée constituante l'avaient espéré pour allié, furent exaspérés. Guadet l'accusa de superstition pour avoir parlé

de la Providence, et, lui reprochant d'être l'idole du peuple, il l'invita à se condamner lui-même à l'ostracisme. Brissot, le 18 avril 1792, écrivit ces lignes dans son journal *Le Patriote français :* « Trois opinions partagent le public sur M. de Robespierre. Les uns le croient fou, les autres attribuent sa conduite à une vanité blessée, un troisième parti le croit mis en œuvre par la liste civile. Nous ne croyons jamais à la corruption qu'elle ne soit bien prouvée... » Il faut remarquer que quoique Robespierre soutînt une opinion relativement impopulaire il ne fut pas abandonné par la presse révolutionnaire. Hébert et Marat le défendirent dans leurs journaux. Ce dernier lui donna un véritable certificat de modération ; parlant d'une entrevue qu'ils avaient eue ensemble, il termina ainsi son récit : « Cette entrevue me confirma dans l'opinion que j'avais toujours eue de lui, qu'il réunissait aux lumières d'un sage sénateur l'intégrité d'un véritable homme de bien et le zèle d'un vrai patriote, mais qu'il manquait également et des vues et de l'audace d'un homme d'État. » Robespierre, attaqué peut-être injustement par les Girondins, les attaqua à son tour aux Jacobins et dans son journal avec une ténacité de haine, une activité de délation et de calomnie infatigables. Cette polémique, qui préludait au duel à mort de 93, remplit les mois d'avril et de mai. La chute du ministère Roland, la rupture complète des Feuillants et des Girondins, l'effet manqué de la manifestation du 20 juin, la démarche de Lafayette le 28 amenèrent un moment de réconciliation entre Robespierre et les Girondins. Cependant il ne s'associa pas activement à leurs projets contre la royauté. Il rédigeait depuis avril 1792 un journal intitulé *Le défenseur de la constitution ;* on ne saurait lui reprocher d'avoir beaucoup contribué à renverser la constitution qu'il prétendait défendre ; mais quand la révolution du 10 août fut accomplie, il s'efforça de n'en pas laisser le profit aux Girondins.

Ceux-ci, vainqueurs au 10 août, et plus complétement qu'ils ne le désiraient, car ils avaient voulu soumettre la royauté plutôt que la détruire, sentirent immédiatement qu'ils allaient être dépassés, et s'efforcèrent de modérer le mouvement révolutionnaire. Robespierre, au contraire, par jalousie des Girondins, ses rivaux, ses ennemis, et maintenant ses supérieurs, s'y associa pleinement. Il se fit l'instigateur et le conseiller du pouvoir dictatorial qui sous le nom de Commune régna sur Paris et prétendit régner sur la France. Le 16 août il vint à la tête de pétitionnaires demander à la barre de l'Assemblée législative, en termes d'une froide violence, que les coupables (c'est-à-dire les vaincus du 10 août) fussent jugés souverainement en dernier ressort par des commissaires pris dans chaque section. L'Assemblée, effrayée, consentit en effet à créer un nouveau tribunal criminel (17 août). Robespierre appelé à en faire partie refusa cette place secondaire, et continua de siéger au conseil général de la commune. Bientôt le nouveau tribunal ne suffit plus aux fureurs du peuple, que l'invasion étrangère et les folles menaces de l'émigration jetaient dans une sorte de frénésie ; il ne suffit plus surtout aux principaux meneurs, qui, pour s'assurer l'influence sur les élections, voulaient terrifier les royalistes et les Girondins. Un comité choisi dans la Commune prépara le massacre des prisonniers, qui s'exécuta dans les premiers jours de septembre. Rien ne prouve que Robespierre ait pris une part directe au massacre, mais il est certain qu'il ne le désapprouva point. Il le jugea nécessaire, et son esprit, faussé par ses propres passions et par la violence des événements, s'habituait à regarder comme juste tout ce qu'il croyait nécessaire au salut de la révolution.

Les massacres de septembre eurent à Paris l'effet attendu sur les élections. Tous les représentants de cette ville, excepté Dussaulx, furent pris dans le parti jacobin, et Robespierre, nommé le 5 septembre, au milieu des massacres, figura en tête de la députation. Il n'en fut pas de même dans les départements, qui refusèrent de suivre l'exemple de la Commune de Paris et envoyèrent à la Convention des représentants en grande partie modérés et disposés à recevoir l'impulsion des Girondins. Ceux-ci, qui avaient vu leur pouvoir annulé et leur vie menacée par l'avénement de la Commune et les massacres de septembre, étaient décidés à briser cette autorité dictatoriale et à en frapper le chef le plus redoutable, Robespierre. Dès que la Convention fut réunie ils prirent l'offensive. Le 24 septembre Kersaint, évoquant les récents massacres, réclama la peine de mort contre les assassins et « ceux qui poussaient à l'assassinat ». Dans la séance suivante, Lasource, Rebecqui, Barbaroux rejetèrent sur Robespierre la responsabilité des massacres, et l'accusèrent d'avoir visé à la dictature. C'étaient là des accusations vagues, et dont la seconde était bien prématurée. Robespierre les repoussa assez facilement. Dans cette discussion, répondant à ceux qui l'accusaient de flatter le peuple, il s'écria : « On flatte bien les tyrans, mais la collection de vingt-cinq millions d'hommes, on ne la flatte pas plus que la Divinité. » C'était dire que le peuple est Dieu. Peut-être le croyait-il?

L'attaque manquée du 25 septembre fut reprise un mois plus tard, par Louvet. Ce député prononça le 29 octobre contre Robespierre un discours où il reproduisait les deux chefs d'accusation mis en avant par Rebecqui et Barbaroux, les massacres de septembre et la dictature. La péroraison de ce réquisitoire très-travaillé, et préparé de concert avec la coterie Roland, mais sans la participation des principaux Girondins, résume tous les griefs de ce parti contre Robespierre :

« Robespierre, je t'accuse d'avoir longtemps calomnié les plus purs patriotes ; je t'accuse d'avoir

calomnié les mêmes hommes dans les affreuses journées de la première semaine de septembre, c'est-à-dire dans un temps où les calomnies étaient de véritables proscriptions; je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, méconnu, avili, persécuté les représentants de la nation, et fait méconnaître et avilir leur autorité; je t'accuse de t'être perpétuellement produit comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert que devant toi on te désignât comme le seul homme vertueux en France qui pût sauver le peuple, et de l'avoir fait entendre toi-même; je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigue et d'effroi l'assemblée électorale du département de Paris; je t'accuse, enfin, d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir; ce qui est démontré et par les faits que j'ai indiqués, et par toute ta conduite, qui pour t'accuser parlera plus haut que moi. »

Ces griefs sont bien vagues, bien peu établis; ils justifiaient la haine des Girondins, mais ne pouvaient pas entraîner la conviction d'une assemblée qu'intimidait la popularité de l'accusé. Cette nouvelle attaque eut le même sort que la première. Robespierre demanda une semaine pour préparer sa réponse. Ce délai donna aux Jacobins le temps d'agir sur les députés hésitants. Aussi lorsque Robespierre vint lire, le 5 novembre, sa très-habile réponse, modérée dans la forme, au fond d'une amertume implacable contre ceux qui depuis l'ouverture de la Convention suspendaient sur sa tête une accusation capitale, l'Assemblée passa à l'ordre du jour, de l'aveu même des Girondins. « Ils commirent une faute, dit très-bien M. Mignet, en entamant l'accusation et une autre en ne la soutenant point. Les Montagnards l'emportèrent, puisqu'ils ne furent point vaincus, et Robespierre fut rapproché du rôle dont il était encore si éloigné. On est bientôt en révolution ce qu'on est cru être, et le parti montagnard le prit pour son chef, parce que les Girondins le poursuivirent comme tel. »

Les Montagnards, attaqués à contre-temps par les Girondins, prirent l'offensive à leur tour; et comme ceux-ci avaient pris pour arme de guerre l'effroyable souvenir de septembre, ils choisirent comme moyen d'agression la personne du roi, que leurs adversaires auraient voulu sauver, mais qu'ils n'osèrent pas défendre. Le procès de Louis XVI, à la fois illégal, puisqu'il n'avait pas lieu en vertu d'une loi antérieure, et injuste, puisque les fautes du roi avaient été déjà punies par sa déchéance, commença en décembre 1792. Dans ce déplorable jugement les Montagnards montrèrent une violence qui n'eut d'égale que la faiblesse des Girondins. Robespierre se donna du moins le mérite de la franchise. Il déclara avec une netteté qui ne lui était pas habituelle qu'il s'agissait non de juger un coupable, mais d'immoler un vaincu au salut de l'État.

« Il n'y a point ici de procès à faire, s'écria-t-il dans la séance du 3 décembre. Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'État et les représentants de la nation. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de prudence nationale à exercer...... Je prononce à regret cette fatale vérité; mais Louis doit périr plutôt que cent mille citoyens vertueux; Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive. »

On raconte qu'en entendant ces paroles Marat, se penchant vers Dubois-Crancé, son voisin, lui dit : « Avec ces doctrines-là on fera plus de mal à la réplublique que tous les tyrans ensemble. » L'exécution de Louis XVI ne fit qu'exaspérer la haine des deux partis, qui se reprochaient maintenant, l'un de vouloir désorganiser la société, l'autre de vouloir établir une république fédérale; ces reproches étaient également injustes. Les plus violents Montagnards, Marat lui-même, ne professaient point les doctrines qu'on appela depuis socialistes, et Robespierre les repoussa toujours. D'un autre côté, les Girondins, quoiqu'ils désirassent abattre la Commune de Paris, ne songeaient point à détruire l'unité de l'État. Danton et quelques autres membres de la Convention, plus ou moins mêlés aux Montagnards, voyant bien qu'entre les deux partis il n'y avait pas de différence absolue, et qu'en s'acharnant l'un contre l'autre ils négligeaient leur véritable mission, qui était de constituer la république et de la défendre contre l'invasion étrangère, firent entendre souvent des paroles de conciliation. Les Girondins furent intraitables; se croyant sûrs de la majorité de la Convention et de l'adhésion presque unanime des départements, ils engagèrent contre la Commune de Paris et les Montagnards une lutte mortelle, dont on connaît l'issue. Leur haine personnelle contre Robespierre, « ce Robespierre, disait Condorcet, qui n'a pas une idée dans la tête ni un sentiment dans le cœur », fut pour beaucoup dans cette funeste résolution. L'objet de cette haine méprisante devait être implacable pour ceux qui vainqueurs ne l'auraient pas épargné. Le 3 avril 1793, s'armant contre les Girondins de la défection de Dumouriez, il dirigea contre Brissot une attaque violente et injuste. Le 8 avril la section Bon-Conseil déclara à la Convention que la voix publique condamnait les Vergniaud, les Guadet, les Gensonné, les Brissot, les Barbaroux, les Louvet, les Buzot. Deux jours après, Robespierre soutint cette dénonciation, par un discours où, après avoir, suivant son habitude fait son éloge, il se déchaîna contre Vergniaud, Guadet et autres. A cette menace de proscription, les Girondins répondirent par la mise en accusation de Marat (12 et 13 avril). Le 14 avril, trente-cinq sections sur quarante-huit demandèrent l'expulsion des principaux Girondins. Mais la Commune de Paris n'était pas encore prête pour l'insurrection, et la Convention n'était pas encore assez effrayée pour se laisser décimer; la pétition des sections lue par Pache, maire de Paris, resta sans

effet. Les débats sur la constitution (fin avril) mirent encore en opposition les deux partis. A la déclaration des droits qui précédait le projet de constitution présenté par Condorcet, Robespierre opposa une déclaration qui fut adoptée par les Jacobins (21 avril). En lisant ce curieux document on voit que Robespierre comprenait beaucoup moins bien que ses adversaires les conditions de la liberté, mais qu'il comprenait mieux les nécessités du gouvernement. Du reste il ne se montrait pas beaucoup plus socialiste que Condorcet lui-même. Il est certain que leurs projets n'étaient pas inconciliables. C'étaient moins les doctrines que les passions personnelles qui armaient les deux partis l'un contre l'autre. La lutte n'en devait être que plus impitoyable. L'acquittement de Marat par le tribunal révolutionnaire (24 avril), l'explosion de la Vendée, l'insurrection de Lyon (avril, mai), donnèrent à cette lutte un tel degré de fureur que la majorité de la Convention comprit qu'il fallait un dénoûment à un conflit qui rendait tout gouvernement impossible, dans un moment où la France envahie ou menacée sur toutes ses frontières, déchirée à l'intérieur, avait le plus urgent besoin de gouvernement; comme au fond elle était modérée, elle pencha d'abord pour les Girondins; elle porta l'un d'eux, Isnard, à la présidence de l'Assemblée (16 mai), elle créa une commission des Douze (18 mai), destinée à contre-balancer le pouvoir de la Commune. A ces mesures parlementaires la Commune répondit par un appel à l'insurrection. Robespierre la prêcha aux Jacobins le 26. Cependant quand il vit que la Convention ne cédait pas, que plusieurs sections se prononçaient pour elle, que la Commune hésitait, il eut peur. Le 29 aux Jacobins il dit : « Si la Commune de Paris ne s'unit pas au peuple, ne forme pas avec lui une étroite alliance, elle viole le premier de ses devoirs. Je suis incapable de prescrire au peuple les moyens de se sauver; cela n'est pas donné à un seul homme; cela ne m'est pas donné à moi, qui suis épuisé par quatre ans de révolution et par le spectacle déchirant du triomphe de la tyrannie, à moi qui suis consumé par une fièvre lente, surtout par la fièvre de patriotisme. J'ai dit; il ne me reste plus d'autre devoir à remplir en ce moment. » Ce qu'il y a de plus clair dans ces paroles, c'est que Robespierre en désirant l'insurrection n'osait pas en assumer la responsabilité. Quand cette insurrection se fut développée le 30, et que Hanriot, choisi pour chef des sections soulevées, eut entouré la Convention de ses bandes armées (31 mai), il retrouva son énergie. A Vergniaud, qui lui criait de conclure, il répondit : « Oui, je vais conclure et contre vous; contre vous, qui après la révolution du 10 août avez voulu conduire à l'échafaud ceux qui l'ont faite; contre vous qui n'avez cessé de provoquer la destruction de Paris; contre vous, qui avez voulu sauver le tyran; contre vous, qui avez conspiré avec Dumouriez; contre vous, qui avez poursuivi avec acharnement les patriotes dont il demandait la tête; contre vous, dont les vengeances ont provoqué ces mêmes cris d'indignation dont vous faites un crime à ceux qui sont vos victimes. Ma conclusion! c'est un décret d'accusation contre tous les complices de Dumouriez et tous ceux qui ont été désignés par les pétitionnaires. » Malgré son effroi, la Convention n'obéit pas à cet ordre de proscription, et se contenta de supprimer la comission des Douze; mais Hanriot revint à la charge le 2 juin, avec cent mille hommes et cent soixante-trois pièces de canon, et cette fois la Convention ne refusa rien.

Le parti montagnard, honteux lui-même de cette infâme victoire et redoutant les suites qu'elle pouvait avoir, ne poussa pas d'abord les choses à l'extrême. Robespierre ne fut pas appelé au comité de salut public, d'où il avait été déjà repoussé lors de sa formation, le 6 avril; mais deux de ses amis, Couthon et Saint-Just, y entrèrent. On craignait que le nom du grand ennemi des Girondins parût un défi jeté aux départements prêts à se soulever en leur faveur. Cette insurrection éclata en effet, mais elle avorta. Si l'on excepte la Vendée catholique et royaliste, Lyon et Toulon, plus royalistes que girondins, toute la France reconnut promptement l'autorité de la Convention et accepta la constitution de 1793. Dès lors on n'avait plus de motif d'écarter Robespierre du comité de salut public; il y entra le 27 juillet 1793; il ne devait en sortir qu'au bout d'un an, jour pour jour, et pour aller à l'échafaud. Pendant cette année entière, il exerça sinon le pouvoir absolu, au moins une influence incomparable. L'administration, pour laquelle il n'avait ni goût ni talent, resta dans les mains de ses confrères du comité, Robert Lindet, Carnot, Prieur (de la Côte d'Or); l'expédition des affaires fut particulièrement confiée à Barère, à Billaud-Varennes, à Collot-d'Herbois; la police fut dans les attributions du comité de sûreté générale; mais la haute direction politique appartint à Robespierre, et il n'admit à la partager avec lui que ses deux confidents et lieutenants dévoués, Couthon et Saint-Just, tous deux ambitieux sans scrupules, mais non sans talents, capables de crimes, mais capables aussi de modération. Dans cette position élevée et mal définie, avec une influence immense et un pouvoir incertain, il n'est pas facile de faire la part de Robespierre dans les événements de cette année (l'an II de la république), qui brisa l'insurrection à l'intérieur, repoussa l'invasion étrangère, sauva enfin la France d'un démembrement, mais l'inonda de sang et légua à l'avenir des exemples de grandeur et d'atrocité qui ne se retrouvent qu'à certaines époques de l'histoire romaine. Pour bien établir quelle fut la responsabilité de Robespierre, il faudrait raconter avec beaucoup de détails toute cette année si remplie; nous ne

pouvons ici qu'en résumer les faits principaux. Quand Robespierre arriva au pouvoir (fin juillet 1793), la France se trouvait dans une situation presque désespérée. L'Angleterre, les Pays-Bas, la Prusse, l'Autriche, l'Empire d'Allemagne, les États les plus puissants de l'Italie, l'Espagne, coalisés contre elle, avaient envahi toutes ses frontières; elle n'avait à leur opposer que des armées formées de recrues, sans instruction militaire, mal équipées, mal nourries, avec une solde arriérée ou nulle, avec un matériel de guerre insuffisant; une partie même de ces armées devait être employée contre la Vendée, qui ouvrait aux Anglais notre frontière de l'Ouest, contre Toulon, qui livrait à ces mêmes Anglais notre premier établissement maritime (août), contre Lyon, qui ouvrait au Piémont et à l'Autriche notre frontière de l'est. A l'intérieur tout était trouble, anarchie. Les départements acceptaient en frémissant le joug de la Convention, tyrannisée par Paris; la Convention ne subissait pas toujours avec résignation l'ascendant de son propre comité de salut public; la Commune, privée d'une partie de son pouvoir par sa victoire même, flottait vers de nouvelles insurrections; les Jacobins étaient attachés à la révolution, mais si leur dévouement était utile, leurs exigences pouvaient devenir dangereuses. Pour compléter le tableau, il faut y ajouter les complots des royalistes, les intrigues et les violences des malhonnêtes gens de tous les partis. Jamais pays ne s'était trouvé dans un pareil danger, et cependant la France s'en tira victorieusement. Beaucoup d'hommes, et au premier rang Cambon, Robert Lindet et Carnot, contribuèrent à l'œuvre de salut; aucun n'y contribua plus que Robespierre. Dans la situation des choses, alors qu'une nouvelle insurrection à Paris aurait tout perdu (et les *enragés* demandaient une nouvelle insurrection dès la fin de juin 1793), l'unique moyen de salut était l'union de la Convention, des Jacobins et de la Commune; or un seul homme pouvait opérer cette union; c'était Robespierre, et il le fit. Rarement un homme rendit à son pays un plus grand service. Malheureusement sa politique dans cette première partie de son pouvoir, quoique généralement inspirée par des sentiments patriotiques, fut trop mêlée de rancunes et de soupçons, d'aigreur et de colère; elle fut surtout trop peu nette et franche. Cette marche défiante et tortueuse était, il est vrai, dans son caractère timide, quoique obstiné, mais elle fut surtout l'effet de sa situation. Simple avocat, et non pas homme de guerre, n'ayant pas un soldat à ses ordres, ne disposant même d'aucune force organisée, car les Jacobins ne lui appartenaient pas complétement, et la Commune ne lui appartint que l'année suivante; réduit en un mot à sa parole pour tout moyen d'action, il désespéra d'abattre par ses propres forces les deux seuls partis qui en dehors des comités eussent quelque puissance : 1° le parti des *exagérés*, c'est-à-dire des révolutionnaires qui, comme Hébert, Ronsin, ne faisaient pas partie de la Convention et voulaient la dissoudre; 2° les conventionnels qui, comme Bourdon de l'Oise, ne faisaient pas partie du Comité et voulaient le renverser. Ce dernier parti se réclamait de Danton; mais celui-ci, quoiqu'il fît peu de cas de la plupart des membres du Comité, ne montrait aucune impatience de les remplacer. Robespierre regardait ces deux partis comme dangereux; mais il se crut plus d'une fois obligé de les ménager, et alterna de l'un à l'autre avec une mobilité qui déconcerta ses propres partisans. Sa présence au Comité fut le signal d'un redoublement de sévérité. Le 17 septembre la fameuse loi des suspects, préparée par Cambacérès et rédigée par Merlin de Douai, accrut et régularisa les proscriptions. En même temps les commissaires de la Convention réprimaient toujours avec rigueur, quelquefois avec une atrocité inouïe, les insurrections des départements. Ces cinq mois (août 93-février 94) furent l'époque de la grande terreur en province. Ces excès dans la répression n'étaient pas du goût de Robespierre, peu compatissant de sa nature, mais assez sensé pour prévoir que de pareilles violences provoqueraient de redoutables réactions. Il s'opposa à la mise en accusation des 73 conventionnels signataires de la protestation contre le 31 mai, et obtint, après le rapport d'Amar (3 octobre), qu'ils fussent seulement mis en arrestation; il sauva ainsi la vie à un grand nombre de ses collègues, qui lui témoignèrent leur reconnaissance dans une lettre chaleureuse, mais ne se crurent pas tenus plus tard à ménager ses adhérents et sa mémoire. Enfin, parmi les commissaires de la Convention, les amis de Robespierre, les confidents de sa politique, se signalèrent par une modération relative fort méconnue depuis, mais très-remarquée alors, au point de faire accuser Robespierre d'indulgence. Il sentit le danger de cette accusation, et pour y parer il présenta, le 17 novembre, à la Convention un rapport sur la révolution, dans lequel il se déclara également contraire au *modérantisme* et à l'*exagération*. Ce juste milieu entre deux extrêmes également dangereux fut désormais sa thèse et celle de Saint-Just, son écho grossissant. Les modérés, qui n'avouaient pas encore qu'ils l'étaient, approuvèrent son discours, les exagérés l'attaquèrent. Robespierre soutint la lutte avec beaucoup de talent; il flétrit les indécentes manifestations contre la religion, et opposa à l'ignoble athéisme d'Hébert une profession de foi digne d'un disciple de Rousseau (21 novembre); le 3 décembre il défendit Danton aux Jacobins avec une éloquence souvent admirée, et annonça qu'il faisait cause commune avec lui. En effet il consentit à revoir les épreuves des deux premiers numéros (5 décembre, 10 décembre) du *Vieux Cordelier*, spirituel pamphlet périodique publié par Camille Desmoulins, le plus in-

time ami de Danton, et un de ses meilleurs amis à lui-même. Cette alliance dura peu, et les torts de la rupture ne furent pas tous du côté de Robespierre. Le parti qui se servait du nom de Danton et de la plume de Desmoulins ne voulait pas seulement abattre les exagérés de la Commune et de l'armée révolutionnaire, Hébert, Chaumette, Ronsin, et modérer l'action meurtrière du tribunal révolutionnaire; il voulait aussi renverser le comité de salut public. Or, si le premier de ces projets plaisait à Robespierre, le second lui paraissait prématuré, le troisième dangereux. Il craignit donc de se laisser entraîner dans une politique compromettante lorsqu'il vit Desmoulins dans son 3e numéro (15 décembre) attaquer par de claires et frappantes allusions le gouvernement révolutionnaire, et dans le 4e (20 décembre) proposer un comité de clémence; lorsqu'il vit les dantonistes attaquer le comité de salut public et obtenir directement de la Convention l'arrestation de Vincent, Ronsin et Maillard (17 décembre). Il résolut de maintenir plus que jamais sa position intermédiaire, demanda un comité de justice au lieu d'un comité de clémence, et présenta le 25 décembre un rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire; mais les violents du Comité, Billaud, Collot, n'entendaient pas garder ces ménagements. Robespierre, cédant à leur impulsion, inclina visiblement vers les exagérés; le 7 janvier il rompit aux Jacobins avec Desmoulins, dont il affecta de protéger dédaigneusement la personne tout en demandant qu'il brûlât son *Vieux Cordelier*. Le 8 janvier il attaqua Fabre, celui des dantonistes qu'il redoutait le plus. Fabre fut arrêté dans la nuit du 12 au 13 janvier. En même temps, le Comité, comme preuve d'impartialité, livra au tribunal révolutionnaire (16 janvier) les *enragés* Jacques Roux, Varlet et Leclerc. Cependant la lutte des dantonistes et des hébertistes continuait avec fureur. Robespierre, n'osant prendre parti entre eux, se tint à l'écart. Pendant tout le mois de janvier il fit discuter par les Jacobins les vices du gouvernement anglais, thèse ridicule, qui fut l'objet des railleries les plus vives et les plus sensées de Desmoulins. Le numéro qui les contenait (7e du *Vieux Cordelier*) ne fut pas publié, mais il circula manuscrit, et Robespierre n'était pas homme à pardonner une raillerie.

Chaque jour rendait plus difficile sa position intermédiaire et sa politique de temporisation. Le 5 février il exposa de nouveau à la tribune sa thèse habituelle : « Les ennemis intérieurs du peuple français sont divisés en deux factions... dont l'une nous pousse à la faiblesse, l'autre aux excès; l'une veut changer la liberté en bacchante, l'autre en prostituée. » Puis, incertain, perplexe, malade, il s'enferma chez lui pendant tout un mois (13 février au 13 mars). En son absence, le Comité, qui avait un but bien défini, garder le pouvoir, et qui voyait son pouvoir également menacé par les deux factions, frappa la terrible Commune et fit arrêter les hébertistes (13 mars). Robespierre reparut aussitôt; mais il lui fallut prendre une décision. Les dantonistes, regardant la chute des hébertistes comme un succès personnel, poursuivirent leur avantage contre le Comité en obtenant de la Convention l'arrestation de Héron, chef de la police du Comité (19 mars). Couthon et Robespierre firent rapporter le décret, et le soir ou le lendemain Billaud proposa dans le Comité l'arrestation de Danton. Robespierre s'y opposa avec une extrême vivacité. Pour vaincre sa résistance il fallut toute une semaine, mais enfin il céda. Le Comité prépara cette arrestation avec un profond secret, et la fit précéder de mesures qui éteignirent tous les foyers partiels de résistance. Les hébertistes furent guillotinés le 24 mars, l'armée révolutionnaire fut dissoute le 27; la Commune fut complétement remaniée; Fleuriot-Lescot et Payan, créatures de Robespierre, remplacèrent Pache et Chaumette le 29 mars. Enfin dans la nuit du 30 au 31 mars (10-11 germinal) le comité de salut public appela dans son sein les comités de sûreté générale et de législation. Là on arrêta d'abord la suppression des ministères; puis Saint-Just lut contre Danton et ses adhérents son rapport meurtrier et horriblement mensonger, rédigé sur les notes de Robespierre, qui, ayant vécu dans l'intimité de Danton et de Desmoulins, s'avilit jusqu'à la délation calomnieuse. A la suite du rapport de Saint-Just les deux comités de salut public et de sûreté générale signèrent l'ordre d'arrêter Camille Desmoulins, Danton, Philippeaux, Lacroix, ordre qui fut exécuté immédiatement (1). Quelques heures après Saint-Just vint demander à la Convention un décret d'accusation contre les députés arrêtés. L'Assemblée, quoique habituée à trembler devant son Comité, donna des signes de désobéissance. Robespierre les réprima par un discours menaçant et habile, où en suspendant la mort sur sur ceux qui montreraient de la pitié ou de la crainte : (« Quiconque tremble en ce moment est coupable... Les complices seuls peuvent plaider la cause des coupables »), il rassurait la majorité de la Convention : (« Les coupables sont peu nombreux... On veut vous faire craindre l'abus du pouvoir : qu'avez-vous fait que vous n'ayez fait librement? »). L'affaire décidée à la Convention ne se termina pas aussi facilement devant le tribunal révolutionnaire. Danton défendit vaillamment sa vie, et pour le tuer il fallut violer même la justice sommaire de l'époque. Robespierre s'associa pleinement à cette iniquité; il inspira les fureurs de Saint-Just, et les fit adopter par une assemblée tremblante, par un tribunal dévoué. Le 5 avril (16 germinal), Danton, Desmoulins, Hérault, Fabre, livrés au bourreau, jetèrent leur malédiction sur la maison de Ro-

(1) L'ordre d'arrestation porte dix-huit signatures; la première est celle de Billaud-Varennes. Robespierre signa l'avant-dernier; Robert Lindet refusa de signer.

bespierre, et allèrent l'attendre dans le cimetière Monceaux.

Depuis les Girondins la Convention n'avait pas perdu de membres aussi illustres. Cette nouvelle proscription était de la part de Robespierre une grave imprudence. On s'est demandé pourquoi il l'avait commise. Ses défenseurs ont répondu qu'il y avait été contraint, que, placé dans l'alternative d'abandonner les dantonistes ou de périr avec eux, et les croyant coupables, il avait cédé aux exigences du Comité. Cette explication est insuffisante. Robespierre ne pouvait pas croire Danton et Desmoulins coupables des crimes dont il les fit accuser par Saint-Just; tout au plus pouvait-il les en soupçonner, dans son incurable défiance. Il ne prit point, il est vrai, l'initiative de leur proscription; mais il pouvait l'empêcher, et il ne le fit pas; un mot de lui à la Convention les sauvait, et il leur porta le coup mortel. Il n'eut point, comme dans la proscription des Girondins, l'excuse des haines personnelles et des nécessités d'une lutte : Danton et Desmoulins étaient ses plus anciens amis, et ne s'étaient jamais déclarés ses adversaires. Mais si Danton n'était pas un adversaire, il était un rival, et plus qu'un rival. Robespierre, sans s'avouer peut-être son triste mobile, le sacrifia à sa jalousie. Il fut promptement puni d'avoir cédé à ce sentiment. La mort de Danton le plaçait dans une position dangereuse; elle faisait de lui le premier homme de la révolution, le plus en vue, l'objet de toutes les espérances, de toutes les craintes, de toutes les haines. Il avait été jusque là un homme d'opposition et de secte, il fallait qu'il devînt homme de gouvernement. Jusque-là son rôle avait été de combattre ceux qu'il appelait les ennemis du bien public; maintenant qu'ils étaient renversés, il fallait qu'il opérât ce bien au nom duquel il les avait proscrits. Jusque-là son principal moyen d'influence avait été de faire briller devant ses auditeurs une perspective de liberté, de tranquillité, de bonheur général, dont on n'était séparé que par les intrigues des partis; maintenant que ces partis, royalistes, feuillants, girondins, enragés, exagérés, modérés, étaient abattus, il fallait realiser cet idéal ou tout au moins donner à la France un gouvernement tolérable, assez sensé pour ne pas la ruiner par des lois comme le *maximum* et autres; assez fort pour la protéger sans l'inonder de sang. C'était là ce que l'on attendait de Robespierre, et ce qu'il fut complétement impuissant à réaliser. Ce qui compliquait sa situation, c'est qu'il n'avait pas assez de génie et d'expérience politique pour comprendre les conditions d'un gouvernement libre, et qu'il avait trop de sens pour croire que les utopies qui hantaient son cerveau fussent facilement réalisables; en même temps il voulait sincèrement le bien du peuple, quoiqu'il n'eût pas une seule idée pratique sur les moyens de l'assurer. Et cependant il fallait agir, il fallait résoudre l'énigme de la révolution, il fallait prononcer l'oracle que ses amis réclamaient avec une foi impatiente, que ses ennemis attendaient avec une colère inquiète, prêts à le frapper s'il se trompait. Ce mot de l'énigme, Robespierre le chercha pendant trois mois de sombre et accablante anxiété, et il ne le trouva pas : situation misérable et tragique, qui par un côté touche au ridicule, et par l'autre à la grandeur, car un homme qui a tenu dans ses mains ou agité dans sa tête la destinée d'un peuple, ne fût-il pas grand lui-même, garde dans l'avenir la grandeur de son rôle.

La mort de Danton inaugura la dictature du comité de salut public. Robespierre le dominait par son importance personnelle. C'était donc à lui qu'on attribuait les principaux actes du gouvernement; c'était surtout de lui qu'on attendait les hautes institutions politiques destinées à assurer le bonheur du peuple. Dès le lendemain de la mort de Danton, Couthon annonça un rapport sur la fête de l'Éternel; et comme préparation à cette fête, le Comité fit couper la tête à Chaumette (12 avril), qui avait organisé les scandaleuses fêtes de la Raison et qui passait pour athée. Après un travail de plus d'un mois, le 18 floréal (7 mai), Robespierre prononça enfin le discours annoncé, et la Convention déclara « que le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ». Ce que ce discours contenait de mieux, c'était une déclaration très-nette en faveur de la liberté des cultes. La déclaration solennelle de la Convention fut suivie, à un mois de distance, de la fête de l'Être suprême, 20 prairial an II (8 juin 1794). Robespierre, élevé pour la circonstance à la présidence de l'assemblée, eut naturellement le premier rôle dans cette cérémonie, qui s'accomplit avec beaucoup de pompe, au milieu d'un grand concours de peuple. Les détails en sont bien connus; on sait que Robespierre y figura comme un souverain et un grand prêtre, que son attitude excita la jalousie et les murmures de plusieurs de ses collègues, et qu'il y prononça trois discours habilement travaillés, dont aucun malheureusement ne contenait le mot impatiemment attendu, le mot de *clémence*.

D'immenses espérances qui se résumaient toutes dans une seule, celle d'un régime pacifique et humain, se rattachaient à cette fête; Robespierre, qui les avait fait naître, se devait à lui-même de les satisfaire dans la mesure du possible; il y aurait trouvé des difficultés sans doute, mais moins qu'à poursuivre à travers le sang sa politique sombre et tortueuse. La partie modérée de la Convention, la *Plaine*, dont un des chefs, Boissy d'Anglas, le comparait à Orphée, était prête à le soutenir dans la tentative d'une politique indulgente. Les Montagnards, fatigués, auraient acheté leur sécurité par la soumission. Parmi ses collègues des comités, s'il ne les avait pas réduits, par la menace d'une perte commune, à se liguer contre lui, les uns se se-

raient ralliés à sa politique, les autres auraient été impuissants à la combattre. La population de Paris ne lui était pas encore hostile. Les Jacobins le soutenaient toujours. Enfin, les forces organisées qui lui manquaient six mois plus tôt, il les avait maintenant. La gendarmerie et les sections aux ordres d'Hanriot, seules troupes que contînt la capitale, la Commune, le tribunal révolutionnaire étaient à sa disposition. Il est vrai que ses auxiliaires mêmes étaient fort embarrassants; mais s'ils le suivaient plus volontiers dans le crime, ils l'auraient suivi aussi dans une voie contraire. Qu'il fît un pas ferme et décisif dans la voie de l'ordre équitable, qu'il offrît aux personnes compromises dans la révolution amnistie et sécurité, qu'à la précipitation meurtrière des tribunaux d'exception il substituât la justice régulière entourée de formes protectrices de la vie humaine, et il obtenait une adhésion immense, qui ne lui laissait ni un ennemi à redouter ni un rival à combattre. Il pouvait le faire ou du moins le tenter; on l'espérait, on l'attendait de lui. Aussi rien n'égala la déception et l'horreur que l'on ressentit lorsque deux jours après la fête de l'Être suprême, le 22 prairial, Couthon vint proposer une loi qui, au lieu d'adoucir le régime de la terreur, en accroissait sans bornes l'action meurtrière. Cette loi, œuvre de Robespierre, fut la plus insensée de ses fautes et le plus irrémédiable de ses crimes; elle réunit tout le monde contre lui, et rendit sa chute inévitable. Les motifs qui lui inspirèrent cet attentat contre la justice et la raison échappent presque à l'histoire; cependant on parvient à les discerner en suivant avec soin les événements accomplis depuis la mort de Danton, et surtout en tenant grand compte du caractère de Robespierre.

Malgré son talent oratoire, qui s'était fort développé à la Convention, malgré son habileté dans la stratégie parlementaire, Robespierre était un moraliste et un sectaire plutôt qu'un politique et un homme d'État. Avec quelques axiomes de Montesquieu et de Rousseau sur la nécessité de la vertu dans une république, en y ajoutant comme corollaire la terreur contre les ennemis de la vertu, il s'était fait un formalisme étroit et stérile; pourvu qu'il s'y conformât il était en repos avec sa conscience, et il pensait que son devoir était de forcer les autres à s'y conformer. Or, tous ses collègues avaient plus ou moins péché contre cet idéal; les représentants en mission surtout, par cela même qu'ils avaient plus agi, avaient commis plus de fautes. Ils voyaient avec effroi le moment où l'*incorruptible* leur demanderait compte aux uns de leurs violences, aux autres de leurs faiblesses. Cette dictature morale, dont la perspective terrifiait beaucoup de conventionnels, excitait au contraire les défiances jalouses de Billaud et de Collot, la dérision de Barère, le mépris de Carnot et de Robert Lindet. Aussi lorsque Saint-Just, revenu tout exprès de l'armée, parla de dictature au Comité (27 mai), il fut très-mal accueilli. Robespierre garda le silence, mais il n'en persista pas moins dans le projet de se saisir de la dictature morale que ses collègues lui refusaient. Un de ses premiers moyens fut de s'emparer de la justice révolutionnaire et de la remanier suivant ses idées *morales*. Il avait été très-frappé de ce fait, que les tribunaux révolutionnaires avaient condamné plus de gens du peuple que de nobles, plus de pauvres que de riches, c'est-à-dire suivant lui qu'ils avaient puni beaucoup d'innocents et épargné beaucoup de coupables. Il attribuait ce résultat aux formes conservées par ces tribunaux, aux auditions des témoins, aux défenseurs, car, pensait il, le riche se procure des témoins et des défenseurs bien plus facilement que le pauvre. Pourquoi cette inégalité? pourquoi ces formes si lentes lorsqu'il s'agit de décider si un prévenu est patriote ou non, s'il est l'ami ou l'ennemi du peuple? Des jurés patriotes, honnêtes, raisonnables, ne peuvent-ils sans entendre de longs témoignages et de longues plaidoiries, et sur la production de quelques faits avérés, répondre à des questions aussi simples? Leur patriotisme et leur honnêteté ne sont-ils pas la meilleure garantie des accusés? Leur conviction n'est-elle pas plus sûre quand, au lieu de s'appuyer sur des témoignages plus ou moins véridiques, elle se fonde sur des preuves *morales?* Ces détestables sophismes, trop conformes malheureusement à la vieille jurisprudence française, s'emparèrent de l'esprit de Robespierre. Il les adopta avec bien plus de sincérité qu'on ne l'a cru; il lui sembla qu'après la proclamation de l'Être suprême, rien ne pouvait plus contribuer au bonheur du peuple français qu'un remaniement de la justice révolutionnaire dans le sens *moral*. Il débuta par l'organisation de la commission populaire d'Orange, dont il rédigea lui-même les dispositions (21 floréal). C'est d'avance la loi de prairial.

Les membres de la commission populaire d'Orange sont nommés pour juger les ennemis de la révolution. — Les ennemis de la révolution sont ceux qui, par quelques moyens que ce soit et de quelques dehors qu'ils se soient couverts, ont cherché à contrarier la marche de la révolution et à empêcher l'affermissement de la république. — La peine due à ce crime est la mort; les preuves requises pour la condamnation sont tous les renseignements, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent convaincre un homme raisonnable et ami de la liberté — La règle des jugements est la conscience du juge, éclairée par l'amour de la justice et de la patrie; leur but, le salut public et la ruine des ennemis de la patrie. »

Robespierre ne cachait pas son intention d'appliquer à la France entière, et particulièrement à Paris, les dispositions de la commission d'Orange. Fouquier-Tinville, qui en sa qualité de légiste tenait aux formes juridiques, s'en inquiéta et en référa au Comité. On lui répondit avec humeur

que cela regardait Robespierre seul. La loi attendue avec terreur fit son apparition le 22 prairial. Couthon la présenta à la Convention sans l'avoir communiquée au Comité. Il se plaignit des formes : « La vie des scélérats, dit-il, est ici mise en balance avec celle du peuple, et toute lenteur affectée est coupable; toute formalité indulgente ou superflue est un danger public. Le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître : il s'agit moins de les punir que de les anéantir. » La loi était conforme à ces principes : elle supprimait les auditions des témoins et la défense; elle réduisait la procédure à un simple interrogatoire à peine suffisant pour constater l'identité de l'accusé. C'était la terreur sans règle et sans limites. La Convention voyait se dresser devant elle dans toute sa réalité cette dictature morale dont l'idée l'effrayait depuis deux mois. La Plaine resta muette, pensant que la foudre frapperait au-dessus d'elle; la Montagne frémit d'horreur et de crainte. Une disposition surtout l'effrayait, celle qui donnait aux comités le droit d'envoyer au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud, les conspirateurs sans en référer à la Convention. Aucune exception n'était faite en faveur des membres de l'assemblée. Il semblait que Robespierre voulût par ce moyen se débarrasser de tous les conventionnels ses ennemis. On le crut alors, et depuis; on a même dit que la loi n'avait été faite que pour cette disposition. Nous pensons que c'est une erreur, et que Robespierre par sa loi de prairial croyait sincèrement rendre plus facile et plus sûre la justice nationale; ce fut une œuvre de fanatisme, non d'hypocrisie. D'ailleurs c'était le Comité qui traduisait les prévenus devant le tribunal, et Robespierre n'était pas plus sûr d'obtenir des têtes du Comité que de la Convention même.

A la lecture du projet de Couthon, les membres du Comité se turent, n'osant marquer leur désapprobation que par leur silence. Un Montagnard, Ruamps, s'écria : « Si une telle loi était adoptée sans discussion, il ne resterait plus qu'à se brûler la cervelle au pied de la tribune. » Lecointre proposa l'ajournement; mais Robespierre, élevant durement la voix, exigea que la loi fût discutée sans désemparer. Elle fut votée à une immense majorité. Quoique soumise et tremblante, la Convention resta irritée. Le soir même Billaud au Comité fit de violents reproches à Robespierre, qui pleura de dépit. Dans la nuit les dantonistes revinrent un peu de leur frayeur, et à l'ouverture de la séance du 23, Bourdon (de l'Oise) demanda que l'inviolabilité des conventionnels fût consacrée dans la loi, et qu'ils ne pussent être traduits devant le tribunal que par un décret de la Convention. Cette motion aurait passé si elle eût été soutenue par les membres du Comité; mais ceux-ci, qui ne craignaient guère moins les dantonistes que Robespierre, restèrent neutres, et l'assemblée se contenta d'un ordre du jour motivé, qui fut même rapporté. Enhardi par le succès, Robespierre ne garda plus de ménagements avec les dantonistes, et fit le 24 prairial une terrible sortie contre Bourdon. Ces débats avaient montré les comités mécontents, la Convention frémissante, mais enfin la loi en sortit intacte, et du 24 prairial au 9 thermidor, en quarante-cinq jours, elle fit à Paris douze cent quatre-vingt-cinq victimes!

La dictature morale était inaugurée; pour qu'elle devînt un fait politique il fallait que Robespierre eût renversé les deux Comités et épuré la Convention des dantonistes, des hébertistes, de plusieurs représentants en mission, enfin de tous ceux qu'il ne trouvait pas assez purs ou qu'il jugeait dangereux. L'entreprise était difficile. La menace d'une perte commune devait faire oublier momentanément les inimitiés et réunir les dantonistes et les Comités; si cette coalition entraînait la Plaine, Robespierre aurait de la peine à résister. Il le sentait si bien qu'il apporta dans son attaque des tergiversations qui déconcertèrent les Jacobins, énervèrent les hommes d'action de la Commune et du tribunal, et achevèrent de compromettre la partie. Pendant qu'il hésitait, ne sachant que faire, ne paraissant plus du tout au Comité, paraissant à peine à la Convention, et ne portant aux Jacobins même que l'expression de son anxiété et de ses incertitudes, voici ce qui se passait dans le camp contraire. Dès le 24 prairial Lecointre prépara un projet d'accusation contre Robespierre; il voulait d'abord attaquer en même temps les Comités; mais Tallien, Courtois, Guffroy lui firent comprendre que pour abattre l'ennemi il fallait le diviser, et que pour le moment, au lieu d'inquiéter les Comités, on devait s'entendre avec eux. Une négociation très-secrète eut donc lieu entre les conventionnels menacés et la majorité des deux Comités; il fut convenu qu'on préparerait en commun les moyens de renverser le *tyran*, et que les Comités ne livreraient aucun conventionnel au tribunal. Ce pacte était fort précaire, car les dantonistes ne pardonnaient pas à Billaud, à Collot, à Barère la mort de leur chef, et ceux-ci pour racheter leur vie auraient volontiers livré à Robespierre toute la *sequelle dantoniste*. Mais enfin cet accord peu sincère devait durer quelque temps. Les coalisés, d'abord peu nombreux, recrutèrent bientôt beaucoup d'adhérents parmi les Montagnards; ils n'en cherchaient pas encore dans la Plaine. De leur côté, les Comités prirent leurs précautions vis-à-vis de Robespierre. Ils savaient que le dictateur voulait les envoyer à la mort; mais ils ignoraient si c'était comme indulgents ou comme exagérés. Dans le doute ils poussèrent à outrance l'exécution de la loi de prairial, pensant qu'il serait difficile d'accuser d'indulgence des gens qui faisaient guillotiner vingt-cinq ou trente personnes par jour; si on les accusait d'exagération, ils répondraient qu'ils n'avaient

fait qu'exécuter une loi de Robespierre. Ils montrèrent pour sa sûreté personnelle un soin tout particulier. Une jeune fille, nommée Cécile Renault, s'étant présentée chez Duplay le 23 mai (4 prairial) et demandant à voir Robespierre parut suspecte; on la conduisit au Comité, qui l'interrogea; elle déclara qu'elle avait voulu voir comment était fait un tyran; on trouva de plus sur elle deux petits couteaux de poche, et on supposa qu'elle avait voulu assassiner l'*Incorruptible*. Le 17 juin suivant (29 prairial) cette jeune fille monta sur l'échafaud avec L'Admiral, auteur d'une tentative plus sérieuse contre Collot, avec la veuve de d'Esprémenil, le vieux Sombreuil, que les massacreurs de septembre avaient épargné, avec toute la famille Sainte-Amaranthe, l'actrice Grandmaison, l'abbé de Laval-Montmorency, le prince de Rohan, une petite fille de seize ans, repassense du linge de Mme Grandmaison, en tout cinquante-quatre personnes. Pour donner plus d'éclat à l'exécution, on revêtit les victimes de chemises rouges. Les membres du comité de sûreté générale, Vadier, Vouland, Amar, qui arrangèrent cette tragédie, répandirent le bruit que Robespierre l'exigeait pour effrayer ceux qui seraient tentés d'imiter Cécile Renault. On disait aussi que si la catastrophe s'étendait à Mme Sainte-Amaranthe, à sa fille Émilie, à son gendre Sartine, c'était parce que Robespierre, admis dans cette maison, voulait se venger des dédains de Mlle Sainte-Amaranthe (Mme de Sartine), ou étouffer par la mort de toute cette famille de dangereux secrets qui lui étaient échappés. C'étaient là des rumeurs mensongères, que cependant presque tous les historiens de la révolution ont accueillies; la fausseté en est aujourd'hui démontrée. Robespierre n'eut pas de part à la *fournée* du 29 prairial, et s'il intervint dans cette affaire ce fut pour sauver un frère de Cécile Renault. Cependant toute l'horreur de l'exécution retombait sur lui, et avec justice, car il était l'auteur de la loi du 22 prairial. Parce que Robespierre s'absenta du Comité pendant la période de l'extrême terreur, on a prétendu qu'il était étranger aux meurtres juridiques de cette époque. C'est une erreur; il ne signa pas, il est vrai, les listes de proscription dressées par les Comités, mais ses amis Couthon et Saint-Just en signèrent plusieurs. D'ailleurs, tous ces meurtres eurent lieu en exécution de sa loi de prairial, et s'il en était révolté, pourquoi ne les empêchait-il pas? L'accusateur public Fouquier tremblait devant lui; Dumas, le président du tribunal, était son confident dévoué; les jurés du tribunal étaient à sa discrétion; un mot de lui, un signe, aurait décidé le tribunal à ménager la vie humaine; ce mot il ne le dit jamais; rien, absolument rien ne prouve qu'il ait désapprouvé les jugements expéditifs du tribunal révolutionnaire. Dès lors on voit combien il est absurde de dire que Robespierre voulait mettre fin à la terreur. Pourquoi y mettre fin, puisqu'il l'approuvait? Les nécessités de sa situation lorsqu'il se vit menacé par la coalition des Montagnards et des Comités l'amenèrent bien à l'idée de faire quelques concessions à la Plaine, mais ne l'amenèrent jamais à articuler le mot de clémence et de retour à la légalité. Jusqu'à la fin il regarda sa loi de prairial comme admirable, humaine, morale, et le tribunal révolutionnaire comme une institution indispensable. Seulement, il pensait que cet instrument pouvait être dangereux entre des mains corrompues; de là la nécessité d'épurer les Comités et la Convention, afin que les « *indulgents* ne frappassent plus les *patriotes* » (séance des Jacobins du 13 messidor, 1er juillet), et pour « arrêter l'effusion du sang humain versé par le crime » (ibid., 23 messidor, 11 juillet). Quel était le *crime?* Ce n'était pas apparemment le tribunal révolutionnaire, puisque ce tribunal ne faisait qu'un avec Robespierre? Qu'était-ce donc? Les Jacobins eux-mêmes ne comprenaient rien à ces vagues sentences, qui sans rassurer personne effrayaient tout le monde; ils suivaient cependant, à demi dévoyés et découragés, leur guide incertain, attendant toujours l'oracle et la terre promise.

Les coalisés s'occupaient aussi de l'oracle, mais pour s'en moquer et préparer sa chute. Le 27 prairial, Robespierre présidant la Convention, Vadier fit un rapport sur ce qu'on appela l'affaire de Catherine Théot. Une petite secte religieuse s'était formée autour d'une vieille femme; Robespierre était en grande vénération dans ce cénacle, où figurait dom Gerle, ancien membre de la Constituante, à qui Robespierre avait donné un certificat de civisme. Les membres des Comités, instruits de cette réunion, firent arrêter les sectaires; Vadier lut d'un ton lentement et ironiquement solennel un rapport rédigé secrètement par Barère, dans lequel était burlesquement représenté ce nouveau culte qui avait Robespierre pour Messie; on y trouvait entre autres choses une lettre ridicule de Catherine Théot à Robespierre, fabriquée évidemment par les beaux esprits des deux Comités. Cette farce sérieuse fit rire la Convention, qui, suivant les conclusions du rapporteur, renvoya Catherine Théot et ses complices devant le tribunal révolutionnaire. Robespierre, qui avait été à la torture pendant toute la séance, défendit à Fouquier de poursuivre les prévenus; il fut obéi, mais le coup n'en était pas moins porté. On avait ri du dictateur moral. Ses partisans s'en effrayèrent, et le pressèrent d'agir. Il faut lire à ce sujet la lettre très-curieuse que lui adressa Payan. C'est un des documents qui jettent le plus de jour sur la politique du parti. Elle est malheureusement peu favorable à l'opinion qui prétend que Robespierre voulait mettre fin à la terreur, car on n'y trouve que des conseils de proscription contre les conventionnels, contre les journalistes, contre les défenseurs officieux. Ce n'était

pas la fin de la terreur, mais l'extension indéfinie de la terreur que rêvaient les robespierristes.

Cette politique atroce devenait chaque jour plus difficile. La terreur périssait par son excès même. On sentait que cet affreux régime ne pouvait pas durer plus longtemps. Les dantonistes, impatients, poussaient les Comités à une résolution. « Pouvez-vous nous répondre du ventre? leur dit Billaud-Varennes. — Oui, si vous êtes les plus forts, lui répondit-on. » La réponse n'était pas rassurante. Le comité de salut public avant de rompre fit une tentative de conciliation, et eut une entrevue avec Robespierre le 5 thermidor (23 juillet). On ne put pas s'entendre, et de part et d'autre on s'apprêta au combat; mais telle était encore la terreur qu'inspirait Robespierre que ses collègues, réalisant une mesure qu'il demandait depuis longtemps, arrêtèrent le 6 thermidor l'établissement de « quatre commissions populaires chargées de juger promptement les ennemis du peuple détenus dans toute l'étendue de la République ». La France entière allait participer aux *bienfaits* de la loi du 22 prairial. Heureusement on touchait à la fin de cette frénésie sanguinaire.

Le 6 thermidor le Comité renvoya hors de Paris une partie des canonniers qui composaient la principale force de l'armée d'Hanriot. Cette mesure annonça à Robespierre qu'il n'avait plus un moment à perdre. Son plan était arrêté et assez habilement conçu : il voulait rallier à lui la majorité de la Convention en la rassurant contre les menaces de proscription générale et partielle, et en lui faisant entrevoir une politique modérée et conciliante; puis avec la majorité il remaniait complétement les deux Comités, n'y admettant que ses amis les plus sûrs, et donnait au comité de salut public, dont il était le chef, une autorité plus forte et plus concentrée. Une fois ce pouvoir dans ses mains, qu'en aurait-il fait? Il s'en serait d'abord servi pour frapper ses ennemis; mais ensuite qu'aurait-il fait? que voulait-il? Quels étaient ses plans d'avenir? avait-il des plans? Ce sont des secrets qu'il emporta dans la mort.

Le 7 thermidor (25 juillet) une députation des Jacobins se présenta à la barre de la Convention et lut une pétition inspirée par Robespierre; elle annonçait que le peuple « placerait son devoir et sa gloire à respecter, à défendre ses représentants jusqu'à la mort ». Le 8, à l'ouverture de la séance de la Convention, Robespierre monta à la tribune, et lut un discours dont nous avons déjà indiqué le but. Malheureusement sa politique était double. D'un côté il voulait gagner la majorité de la Convention par le programme d'un retour à un régime de modération; de l'autre il voulait conserver le tribunal révolutionnaire. Cette duplicité donna à son discours quelque chose d'équivoque, d'incohérent, qui en neutralisa l'effet. Assurément la Plaine et la partie honnête de la Montagne ne pouvaient qu'applaudir aux paroles suivantes :

« Les révolutions qui jusqu'à nous ont changé la face des empires n'ont eu pour objet qu'un changement de dynastie ou le passage du pouvoir d'un seul au pouvoir de plusieurs. La révolution française est la première qui ait été fondée sur les droits de l'humanité et sur les principes de la justice. Les autres révolutions n'exigeaient que de l'ambition : la nôtre impose des vertus. L'ignorance et la force les ont absorbées dans un despotisme nouveau : la nôtre émanée de la justice ne peut se reposer que dans son sein. »

« Je ne connais que deux partis : celui des bons et celui des mauvais citoyens. Le patriotisme n'est point une affaire de parti, mais une affaire de cœur; il ne consiste pas dans une fougue passagère qui ne respecte ni les principes, ni le bon sens, ni la morale, encore moins dans le dévouement aux intérêts d'une faction. Le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'appeler la probité et tous les sentiments généreux au secours de la république. Je sens que partout où l'on rencontre un homme de bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre la main et le serrer contre son cœur. »

Mais à côté de cet admirable appel à la conciliation se plaçait une apologie du tribunal révolutionnaire. Toute la duplicité de cette politique éclatait dans le passage suivant, où l'on ne savait ce que le farouche moraliste reprochait le plus à ses adversaires, d'avoir persécuté les patriotes ou épargné les aristocrates, et qui en paraissant fermer l'ère des proscriptions la rouvrait plus effrayante que jamais :

« Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes et porté la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, oubliant les crimes de l'aristocratie et protégeant les traîtres, avons déclaré la guerre aux citoyens paisibles, érigé en crimes ou des préjugés incurables ou des choses indifférentes, pour trouver partout des coupables et rendre la révolution redoutable au peuple même? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, fruit de l'obsession des traîtres, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention nationale, et demandé dans les sociétés populaires la tête de six cents représentants du peuple? Ce sont les monstres que nous avons accusés. »

Ces vagues récriminations auraient peut-être suffi deux mois plus tôt, lorsque Robespierre n'avait devant lui qu'une masse indécise; mais aujourd'hui qu'il se trouvait en face d'adversaires prévenus, organisés et réduits à se défendre en désespérés, il aurait fallu quelque chose de plus net, de plus décisif. Aussi son discours fut accueilli par un silence glacial. Aucun applaudissement n'appuya cette conclusion :

« Quel est le remède au mal? Punir les traîtres; renouveler les bureaux du comité de sûreté générale, épurer ce comité, et le subordonner au comité de salut public; épurer le comité de salut public lui-même; constituer l'unité de gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale, qui est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les

factions du poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté. »

Lecointre (de Versailles), un des plus ardents coalisés, demanda insidieusement, à ce qu'il prétendit plus tard, l'impression de ce discours. Bourdon (de l'Oise) s'y opposa. Barère, un des membres du Comité, mais qui cherchait à sauver sa vie par sa bassesse, soutint la proposition, qui fut adoptée. Couthon y ajouta celle d'envoyer le discours aux communes et à l'armée, ce qui fut adopté aussi. Jusqu'ici tout allait bien, mais la réaction se prononça brusquement. Quelques conventionnels dénoncés ou menacés par Robespierre, et parmi lesquels se trouvait un républicain très-estimé, Cambon, prirent la parole. Cambon s'écria : « Est-ce moi qu'il faut accuser de m'être rendu maître de quelque chose? L'homme qui paralyse votre volonté, l'homme qui s'est rendu maître de tout, c'est celui qui vient de parler, c'est Robespierre. » Billaud-Varennes dit à peu près la même chose, et rejeta sur Robespierre la responsabilité de la loi du 22 prairial. Il demanda le rapport des décrets qui venaient d'être surpris à l'assemblée. La majorité, voyant que les adversaires de Robespierre étaient en force, rapporta ses décrets, et renvoya le discours à l'examen des comités, c'est-à-dire donna pour juges à l'accusateur ceux même qu'il accusait. Le coup était terrible. Cependant Robespierre ne désespéra pas de vaincre. Il n'attendait rien de la Montagne, mais il comptait encore sur la Plaine. Aussi résista-t-il à toutes les instances de ses partisans, qui le pressaient de faire un coup d'État et de purger la Convention de tous ses adversaires. Soit conscience, soit timidité, il résolut de rester dans la légalité. Après avoir reçu les applaudissements des Jacobins, d'où Billaud-Varennes et Collot d'Herbois furent ignominieusement expulsés, il rentra chez Duplay. Le débat devait se rouvrir le lendemain sur un rapport de Saint-Just, beaucoup plus modéré que le discours de Robespierre. Celui-ci, déconcerté, avait beaucoup rabattu de son plan, mais il espérait toujours obtenir le remaniement des Comités et l'exclusion de Billaud, Collot, Vadier, Amar, et peut-être celle de Carnot, l'homme que Saint-Just et lui détestaient le plus (1).

Tandis qu'il perdait un temps précieux, les coalisés Lecointre, Fréron, Barras, Rovère, Thuriot, Courtois, Garnier (de l'Aube), Guffroy, Tallien, auxquels s'étaient adjoints Léonard Bourdon, Panis, Dubois-Crancé, Fouché, Javogues, Granet, et d'autres Montagnards menacés, mettaient tout en œuvre pour décider les Comités et entraîner la Plaine. Malgré les instances de Lecointre, de Fréron, de Cambon (de minuit à deux heures du matin), le comité de salut public n'osa pas prendre sur lui d'ordonner l'arrestation de Hanriot, de Fleuriot-Lescot, de Payan, et remit au lendemain. Auprès de la Plaine les coalisés réussirent, quoique difficilement. Durand-Maillane, qui quelques mois auparavant avait écrit à Robespierre une lettre pleine d'adulations, raconte que les Montagnards s'adressèrent à lui, à Palasne-Champeaux et à Boissy d'Anglas, dont l'exemple devait entraîner les autres. « Ils mirent, dit-il, en usage tout ce qui était capable de nous déterminer. Ils nous dirent que nous étions responsables des nombreux assassinats de Robespierre si nous refusions de concourir aux moyens de les faire cesser; que la protection politique que Robespierre nous avait accordée n'était que passagère, et que notre tour arriverait. Renvoyés une fois, ils revinrent aussitôt à la charge; nous cédâmes à la troisième fois. Il n'était pas possible de voir plus longtemps tomber soixante, quatre-vingts têtes par jour sans horreur. Le décret salutaire ne tenait qu'à notre adhésion; nous la donnâmes, et dès ce moment les fers furent au feu. » Il fut convenu qu'on empêcherait Saint-Just de lire son rapport et Robespierre de prendre la parole, qu'on l'accablerait des accusations les plus propres à émouvoir la Convention, et que profitant de l'excitation de l'assemblée on ferait décréter son arrestation et celle de ses complices.

Dès huit heures du matin, le 9 thermidor (27 juillet) les tribunes étaient occupées par une foule nombreuse; vers dix heures les députés arrivèrent et se formèrent par groupes. Robespierre entra à onze heures; il portait le même costume qu'à la fête de l'Être suprême : un habit bleu et une culotte de nankin. Durand-Maillane se promenait avec Rovère dans une salle voisine; Tallien les aborda, mais il les quitta presque aussitôt : « Voilà Saint-Just à la tribune, dit-il, il faut en finir. » Il était midi.

Les rapports de Saint-Just avaient toujours été des préambules de proscription. On ne se doutait pas que celui-ci était plutôt un appel à la conciliation; aussi vit-on avec plaisir Tallien

(1) Robespierre n'avait aucune aptitude pour la direction des affaires militaires; on l'entendit plus d'une fois se désoler de son incapacité à cet égard. Elle lui était d'autant plus sensible qu'il voyait la guerre grandir chaque jour, par nos succès mêmes. De là sa défiance invétérée contre les généraux; de là sa jalousie contre Carnot. Saint-Just, actif, énergique, impérieux, aurait été capable, avec un peu plus de connaissances pratiques, de prendre la direction militaire; il y aspirait évidemment; mais ses confrères du Comité lui préférèrent toujours Carnot, plus solide et moins hautain. La jalousie de Robespierre et l'ambition de Saint-Just furent au nombre des motifs déterminants de leur rupture avec le Comité. Dès le mois de germinal, Saint-Just eut une querelle avec Carnot; au mois de floréal, nouvelle querelle, dans laquelle Robespierre prit ouvertement parti pour son ami, qui menaça Carnot de le faire guillotiner. A quoi celui-ci répondit froidement : « Je t'y invite. Je ne te crains pas, ni toi ni tes amis; vous êtes des dictateurs ridicules. » *Voy.* sur la suite de ces dissentiments, qui contribuèrent beaucoup à amener la crise de thermidor, mais qui appartiennent plutôt à la biographie de Saint-Just qu'à celle de Robespierre, les *Mémoires sur Carnot par son fils*, t. Ier, p. 489-537.

l'interrompre dès les premiers mots. Saint-Just, déconcerté, ne fit aucun effort pour reprendre la parole. Billaud, succédant à Tallien, confond habilement la cause des Comités avec celle de la Convention, et annonçant que l'assemblée est menacée de destruction, il signale à sa colère Hanriot, le général détesté du 31 mai et du 2 juin. Robespierre veut en vain prendre la parole pour rassurer la Convention; l'accès de la tribune lui est interdit, et des clameurs où l'on distingue ces mots : *A bas le tyran!* couvrent sa voix. Il s'épuise en vains efforts, et subit, comme un supplice anticipé, les discours de Barère, de Vadier, de Tallien. Cependant cette colère pouvait s'évaporer en vains discours; de plus la coalition qui renversait Robespierre était formée d'éléments si opposés que le moindre incident pouvait la rompre. Déjà Billaud avait soulevé les murmures des dantonistes en reprochant à Robespierre d'avoir défendu Danton. Les coalisés virent le danger, et précipitèrent le dénoûment. La Convention vota l'arrestation de Dumas, président du tribunal révolutionnaire, et de Hanriot; cependant on hésitait à étendre ce vote à Robespierre, tant il inspirait de crainte. Lui, désespérant de la Montagne, s'adressait à la Plaine : « C'est à vous, hommes purs, que je m'adresse, et non pas aux brigands. » Ces mots ne rencontrent dans la Plaine que le silence, tandis que le reste de l'assemblée continue ses clameurs. Le dantoniste Thuriot, qui présidait, ajoute encore au bruit en agitant sa sonnette. Robespierre, dont la voix aiguë, brisée par la fatigue, peut à peine percer le tumulte, s'écrie : « Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole. » Thuriot ne répond qu'en redoublant le bruit de sa sonnette. Un autre dantoniste, Garnier (de l'Aube), voyant Robespierre épuisé, lui jette cette insulte : « C'est le sang de Danton qui l'étouffe. » Ranimé par l'outrage, Robespierre lui répondit : « Ah ! c'est Danton que vous voulez venger; pourquoi ne le défendiez-vous pas, lâches? » Ce sont les derniers mots qu'il ait prononcés à la Convention; ils ne manquaient ni de vérité ni de dignité. Enfin, sur la proposition de Louchet, un des plus violents Montagnards, la Convention décrète l'arrestation de Robespierre; on lui adjoint Couthon et Saint-Just, puis, sur leur demande, Lebas et Robespierre jeune. L'assemblée, dans sa fureur, ne respecta ni le dévouement de l'ami ni celui du frère. Les prévenus sont conduits au comité de sûreté générale, et la Convention, laissant aux Comités le soin de prendre les mesures nécessaires, lève la séance; il était plus de quatre heures.

Les Jacobins et la Commune, avertis des premiers incidents de la séance, étaient en permanence depuis trois heures. Hanriot, peu capable de sang-froid et qui d'ailleurs avait bu pour se donner de l'assurance, ne sut pas prendre de promptes mesures. Il ne fit battre le rappel qu'à cinq heures. Il courut ensuite pour rassembler ses gendarmes. Sur son chemin, il rencontra les charrettes qui conduisaient à la guillotine quarante-cinq condamnés; il prit les gendarmes qui les escortaient, et s'éloigna au galop dans la direction de la rue Saint-Honoré. Les charrettes continuèrent le trajet sans escorte, et tel était l'affreux accablement produit par la terreur, que personne dans la foule ne songea à délivrer ces dernières victimes de la loi de prairial, et qu'elles-mêmes ne cherchèrent pas à s'échapper. Hanriot arrivé vers le haut de la rue Saint-Honoré fut aperçu par deux conventionnels, Courtois et Robin (de l'Aube), qui le firent arrêter par ses propres gendarmes (vers six heures du soir). A cette nouvelle Coffinhal accourt de l'hôtel de ville avec quelques canonniers des sections, et délivre Hanriot, détenu au comité de sûreté générale; puis tous deux veulent délivrer Robespierre et ses amis, mais ils apprennent qu'on vient de les envoyer dans diverses prisons. Coffinhal et Hanriot songent alors à occuper militairement la salle de la Convention; mais informés que l'assemblée est rentrée en séance, ils n'osent prendre sur eux la responsabilité du coup d'État, et retournent à l'hôtel de ville. Robespierre avait été refusé à la prison du Luxembourg. On a prétendu, avec vraisemblance, que le comité de sûreté générale avait donné secrètement l'ordre de ne pas le recevoir, afin qu'il parût en révolte contre la Convention et devînt passible de la mise hors la loi, qui pour ses ennemis était infiniment plus commode qu'une mise en jugement, dont l'issue était fort douteuse. Robespierre au contraire trouvait dans son caractère timide et dans sa conscience formaliste d'excellentes raisons pour rester dans la légalité. En vain ses ardents amis du tribunal révolutionnaire et de la Commune le pressèrent de se mettre à la tête de l'insurrection; il laissa faire, et ne fit rien. Les autres prévenus partagèrent ses scrupules ou son abattement. Refusé au Luxembourg il se fit conduire à l'administration de la police (1), où il arriva vers huit heures. La Commune lui envoya aussitôt des commissaires pour l'appeler dans son sein; il refusa de les suivre; il fallut que Coffinhal se rendît à la police, l'enlevât presque de force et le traînât à l'hôtel de ville plutôt en victime qu'en triomphateur. Ses collègues l'y rejoignirent bientôt, à l'exception de Couthon, qui n'arriva qu'après minuit. Tous se trouvèrent de fait en révolte contre la Convention, qui les mit hors la loi et qui frappa de la même proscription la Commune entière, Dumas et Coffinhal du tribunal révolutionnaire, Vivier, président des Jacobins, etc. De part et d'autre on fit appel aux quarante-huit sections. Six ou sept restèrent neutres; dix-huit, comprenant les quartiers riches et, ce qui était plus redoutable pour la Commune, les quartiers qui entourent l'hôtel de ville, se décla-

(1) Elle était placée quai des Orfèvres, dans le local où a été depuis la préfecture de police.

rèrent pour la Convention ; treize seulement, comprenant les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, restèrent fidèles à Robespierre. Encore leur fidélité fut-elle promptement ébranlée par le bruit habilement répandu que le mouvement de l'hôtel de ville était royaliste, et avait pour but de rendre le trône à la famille de Louis XVI. Cette grossière calomnie paraîtrait incroyable si elle n'était formellement attestée par le rapport de Barère sur les événements de thermidor.

Les forces de l'hôtel de ville, commandées par l'incapable Hanriot et diminuées par la désertion, restèrent sur la défensive ; de leur côté les forces de la Convention ne se pressèrent pas de prendre l'offensive. Il était plus de minuit lorsque Barras avec quelques milliers de gardes nationaux s'avança par les quais sur l'hôtel de ville ; Léonard Bourdon y marcha dans la direction opposée avec la garde nationale du quartier Saint-Martin. Vers deux heures du matin, l'hôtel de ville, abandonné des canonniers et des sectionnaires, qui l'avaient défendu jusque-là, fut complétement investi ; cependant les assaillants hésitaient à forcer ce redoutable asile de la Commune. Un employé du comité de sûreté générale, Dulac, et le gendarme Méda y pénétrèrent les premiers. Méda, montant l'escalier sans trouver d'obstacle, arriva jusqu'à la salle du conseil. En entrant il vit une cinquantaine de personnes, presque toutes debout. Robespierre était assis dans un fauteuil, le coude gauche appuyé sur son genou, la tête appuyée sur sa main gauche ; devant lui étaient quelques papiers, parmi lesquels on trouva taché de son sang un appel à l'insurrection, qui ne porte que les deux premières lettres de son nom. Méda en l'apercevant tira sur lui un coup de pistolet, qui lui brisa la mâchoire inférieure. La détonation mit tous les assistants en fuite ; mais à l'exception de Coffinhal, qui s'échappa, et de Lebas qui se brûla la cervelle, ils tombèrent tous au pouvoir des forces conventionnelles, qui occupèrent enfin l'hôtel de ville à trois heures du matin, le 10 thermidor.

Robespierre, transporté aux Tuileries, fut déposé dans une salle des bureaux du comité de salut public. Là il resta plusieurs heures étendu sur une table, exposé à la curiosité et aux outrages, sans que ses souffrances lui arrachassent des gémissements. Dans la matinée on pansa sa blessure et on le transféra à la Conciergerie. Il n'en sortit que pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Comme lui et ses complices avaient été mis hors la loi, on se contenta de constater leur identité, et sans jugement la peine de mort leur fut appliquée, sur la réquisition de Fouquier-Tinville. A cinq heures et demie, on fit monter les vingt-deux condamnés dans quatre charrettes. Robespierre se trouvait dans la dernière avec son frère, Hanriot, Couthon, Fleuriot-Lescot et Payan. Les exécutions se faisaient à la barrière du Trône. La Convention voulut que celle-ci eût lieu sur la place de la Révolution, afin qu'une foule plus nombreuse pût y assister. Jamais en effet on n'avait vu autant de monde sur le passage d'un supplicié. Toute cette foule témoignait une joie furieuse, et couvrait d'imprécations ce proscrit qui, morne, brisé par une agonie de seize heures, penchait sa tête enveloppée de linges sanglants. Quand on fut arrivé sur la place de la Révolution, on l'étendit au pied de l'échafaud, en attendant son tour, qui devait être le dernier; mais il était tellement affaibli par sa blessure qu'on craignit qu'il n'expirât avant la fin, et qu'on lui donna le tour de Fleuriot-Lescot. Après l'avoir attaché sur la planche, le bourreau arracha brutalement l'appareil mis sur sa blessure; le supplicié poussa un rugissement de douleur qui fut entendu des extrémités de la place. Le couteau de la guillotine mit promptement fin à ce hideux spectacle.

Ainsi périt, à l'âge de trente-six ans, cet homme extraordinaire, qui a laissé dans l'histoire de France une trace sombre et ineffaçable. Ses actes publics sont difficiles à juger, son caractère intime est encore plus difficile à pénétrer. Les uns ne sont venus jusqu'à nous qu'interprétés et défigurés en sens divers par l'esprit de parti; l'autre a presque disparu dans la catastrophe qui emporta l'homme politique. Que fut Robespierre? Quels furent les mobiles et la portée de ses actes? Que voulut-il? Ce sont autant de problèmes qu'on ne peut se flatter de résoudre avec certitude, car le plus important élément de la solution nous manque, une correspondance avec quelques personnes de confiance, des lettres qui nous apprennent par quelle suite de transformations secrètes, insensibles à lui-même, le philanthrope de 89 devint le froid terroriste de 94 ; quelles pensées naquirent dans son esprit lorsque les circonstances le portèrent à cette hauteur où un homme décide du sort d'un peuple ; quels plans il formait pour la constitution définitive de la France, et quelle place il se réservait dans l'établissement politique destiné à remplacer la vieille monarchie capétienne; quels sentiments de crainte, d'espérance, de remords peut-être l'assaillirent à l'approche de la crise de thermidor ; des lettres, enfin, qui nous fassent pénétrer dans les replis de cette âme morne et fermée. Les papiers insérés dans le fameux rapport de Courtois ont été triés avec soin, et quelquefois falsifiés pour rendre Robespierre odieux ; ils sont d'ailleurs en petit nombre. Les prétendus *Mémoires* de Robespierre publiés en 1830 ne contiennent à peu près rien qui ne se trouve au *Moniteur*. Les *Mémoires* que Laponneraye rédigea d'après les souvenirs de Charlotte Robespierre ne contiennent rien d'intéressant, et d'ailleurs leur excessive partialité leur ôte tout droit à la confiance. C'est en définitive sur ses actes publics, sur ses discours, sans dédaigner quelques témoignages contemporains, qu'il faut juger Robespierre. Nous les avons ou rapportés, ou discutés, ou analysés brièvement. Notre jugement

est donc contenu implicitement dans ce qui précède; nous n'avons qu'à le résumer. Robespierre n'a point été un grand homme comme le veulent ses admirateurs; il n'était pas non plus, comme le prétendent ses ennemis, un scélérat médiocre en tout excepté dans le crime. Il eut incontestablement un remarquable talent oratoire; même comme homme d'État, il eut le don d'imposer aux autres et de les dominer par l'autorité de ses idées et de sa conduite. Son dessein de fonder la démocratie pure et le règne de la vertu était trop conforme aux utopies de son temps pour qu'on lui reproche de l'avoir conçu; on l'excuserait même d'avoir apporté dans la poursuite de ce but un certain fanatisme si ce fanatisme, compliqué de passions personnelles, de crainte, de haine, de jalousie, n'était devenu de plus en plus meurtrier et absurde. Les circonstances expliquent beaucoup de mesures rigoureuses, elles n'expliquent pas l'atroce loi du 22 prairial. Cette loi donne la mesure du caractère et des idées de Robespierre. On voit que, malgré son désir sincère du bien général, il était absolument incapable de s'élever à la notion d'un gouvernement équitable et libre, incapable même de comprendre une de ces dictatures politiques qui en imposant l'ordre par la force donnent à une nation une de ces périodes, toujours trop chèrement achetées, de tranquillité et de prospérité dans l'asservissement. Une dictature morale, épurant par le glaive, régénérant par le sang, telle fut la folle et coupable chimère à laquelle il sacrifia tout, son humanité, son honneur, sa vie. Il est vrai qu'il n'avait point trouvé dans les traditions françaises la notion de liberté; il est vrai que dans la théorie et la pratique des hommes d'État et des jurisconsultes français il avait trouvé l'exécrable doctrine qui sacrifie les droits individuels au salut public; de sorte qu'en le condamnant l'histoire doit reconnaître que ce qu'il y avait de plus mauvais en lui ne lui appartenait pas, et revenait de droit au régime qui l'avait précédé et dont le comité de salut public imita servilement d'abord, puis dépassa bientôt, les rigueurs iniques. Mais enfin ces rigueurs mêmes Robespierre les employa sans intelligence. Servan a dit spirituellement qu'il n'avait pas su « même faire le mal ». On a quelquefois rapproché Robespierre de Cromwell; tous deux eurent en effet du fanatisme et y portèrent à peu près le même mélange de sincérité et d'affectation; mais Cromwell, indépendamment de son génie militaire, eut, de plus que l'avocat d'Arras, deux choses qui lui donnent une immense supériorité : les fortes traditions de la liberté anglo-saxonne et la mâle décision du caractère. Sans traditions, sans caractère, car la ténacité dans le fanatisme ne constitue pas le caractère, sans idées pratiques, Robespierre ne fut que l'expression de forces révolutionnaires qui après avoir tout détruit se détruisirent elles mêmes. Il succomba pour n'avoir rien su organiser, et marqua par sa chute la fin d'une ère de proscription et de sang. Son nom, inséparable du mot de terreur, est resté justement odieux. Cependant l'histoire, qui ne doit point de pitié à celui qui n'eut jamais de pitié, lui doit la justice; elle doit repousser les nombreuses calomnies dont ses ennemis chargèrent sa mémoire, et en notant sévèrement ses crimes elle constate qu'il eut des talents, de la probité, et qu'il rendit à la France des services essentiels dans la terrible crise de 93. Léo JOUBERT.

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la révolution française*. — Courtois, *Rapports sur le 9 thermidor et sur les papiers trouvés chez Robespierre*. — Vilate, *Causes secrètes de la révolution du 9 thermidor*; Paris, 1796, in-8°. — Lecointre, *Conjuration formée dès le 6 prairial de l'an II par neuf représentants du peuple contre Max. Robespierre*, Paris, 1795, in-8°. — Proyart, *La Vie et les crimes de Robespierre*. — Méda, *Précis historique sur les événements qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor*. — *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, supprimés ou omis par Courtois*; Paris, 1829, in 8°. — Necker, *Histoire de la révolution française*. — Mme de Staël, *Considérations sur la révol. franç.* — Bailleul, *Examen critique des Consid. de Mme de Staël*. — Villers, *Souvenirs d'un député*. — Lodieu, *Biographie de Robespierre*. — Lewes, *History of Max. Robespierre*. — Croker, *Essays upon the french revolution*. — Thiers, Mignet, Carlyle, Michelet, Louis Blanc, *Hist. de la révol. française*.

ROBESPIERRE (*Augustin-Bon-Joseph* DE), dit *le jeune*, frère du précédent, né à Arras, en 1764, guillotiné à Paris, le 10 thermidor an II (24 juillet 1794). Élevé au collége Louis-le-Grand à Paris, au moyen d'une bourse que lui fit obtenir M. de Conzié, évêque d'Arras, il se fit recevoir avocat et suivait avec zèle sa profession lorsque la révolution, dont il embrassa ardemment les principes, lui fit abandonner la jurisprudence. Nommé procureur-syndic de la commune de sa ville natale, il fut élu en 1792, par l'influence de son frère, député de Paris à la Convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, fit arrêter (6 avril 1793) Bonne-Carrère et Choderlos de Laclos, comme agents de Dumouriez et du duc d'Orléans, et prit une part active à toutes les mesures dirigées contre les girondins. Il fut envoyé en mission, avec Ricord, à l'armée que Carteaux commandait contre les Marseillais révoltés, puis à Nice et à Toulon. Augustin Robespierre montra beaucoup de courage durant le siége de cette dernière ville : il y connut Bonaparte, qu'il apprécia et dont il devint le protecteur. Il chercha autant qu'il lui fut possible à adoucir les ordres sévères que les comités décrétèrent contre les vaincus, et s'opposa à ses collègues Barras et Fréron, qui demandaient des exécutions en masse. De retour à Paris vers la fin de messidor an II, il se brouilla avec son frère, à cause de leur compatriote Joseph Lebon, dont la cruelle démence excitait les plaintes générales des Artésiens. Cependant un rapprochement eut lieu aux approches du 9 thermidor En effet ce jour-là lorsque de toutes parts, sur la proposition de Lozeau et de Louchet, les députés demandaient l'accusation contre

Maximilien Robespierre, Robespierre le jeune s'écria : « Je partage les crimes de mon frère : unissez-moi à lui ! » On fit à peine attention à ce dévouement : l'assemblée, indifférente ou impatiente, accepta le sacrifice sans l'honorer même de son attention. Robespierre jeune fut conduit à Saint-Lazare. Renvoyé, sur les ordres de la Commune insurgée, il se rendit à l'hôtel de ville, et attendit les événements qui s'accomplissaient, à côté de son frère. Quand il vit que tout était désespéré, il se jeta par une fenêtre, et se brisa une jambe. Il fut porté à l'échafaud presque mort. A. DE L.

Le Moniteur universel, an. 1793.

ROBESPIERRE (*Marie-Marguerite-Charlotte* DE), sœur des précédents, née à Arras, en 1760, morte à Paris, rue de la Fontaine, n° 3 (faub. Saint-Marcel), le 1er août 1834. Lorsque ses frères eurent été appelés à jouer un grand rôle politique, elle vint les rejoindre à Paris; mais sa légèreté, ses goûts frivoles amenèrent bientôt entre elle et eux une rupture complète. Mlle de Robespierre affectait les manières de l'aristocratie et la haine du parti populaire. Elle ne dut qu'à l'influence de ses frères de ne pas payer cher ses étourderies. Arrêtée après le 9 thermidor, elle fut détenue fort peu de temps. Suivant Le Bas, elle fut très-liée avec Fouché, qu'il ne tint pas à elle d'épouser. Elle obtint du Directoire une pension de 6,000 francs, qui, chose assez étrange, lui fut conservée par les différents gouvernements monarchiques qui se succédèrent, mais toutefois avec des réductions. Sous Louis-Philippe Mlle de Robespierre ne recevait plus que 1,500 fr. de pension. On a rédigé sous son nom des *Memoires*, qui ont été insérés dans le t. IV des *Memoires de tous* (1835).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

ROBICHON (*François*), sieur DE LA GUÉRINIÈRE, mort à Versailles, le 2 juillet 1751, dans un âge avancé. On ne sait rien de sa naissance ni de ses commencements; il faisait sans doute depuis longtemps partie de l'écurie du roi lorsqu'on le voit cité et vanté comme un homme fort habile en tout ce qui tient à l'équitation. Il se distingua tellement par les soins qu'il donnait aux chevaux, par la patience avec laquelle il domptait leurs vices, par la grâce qu'il avait à se tenir en selle, qu'il fut nommé écuyer de Louis XV. Les Italiens en important leur méthode en France avaient fondé l'école franco-italienne; la Guérinière, profitant des modifications déjà introduites par d'habiles écuyers, fit une école plus distinctement française, sans rien emprunter cependant à la méthode germanique ou anglaise. Sa réussite fut complète : il eut les louanges et les bienfaits de la cour. Sa science était très-approfondie, bien qu'on ait prétendu à la légère qu'il savait peu l'hippiatrique, et les deux ouvrages qu'il a laissés sur son art sont encore de nos jours étudiés avec fruit. Ce sont : *L'École de cavalerie, contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval;* Paris, 1733, in-fol. fig.; la plus récente édition est de 1825; Lille, 2 vol. in-12; — *Les Éléments de cavalerie;* Paris, 1740, 2 vol. in-12, souvent réimpr. jusqu'en 1768; l'édition de La Haye (1742) a pour titre *Le Manuel du cavalier.*

***ROBILANT** (*Esprit-Benoît* NICOLIS, chevalier DE), ingénieur piémontais, né à Turin, en 1724, mort le 1er mai 1801. Il était d'une famille toute vouée à l'art militaire. Son père, le comte Joseph, a laissé deux ouvrages remarquables sur la stratégie (1); son frère aîné fut général major d'infanterie. Il fit ses premières armes, en 1742, dans l'artillerie, et se distingua aux siéges de Valence, de Montalban et de Villefranche. La guerre terminée (1748), il fut envoyé en Allemagne pour y étudier les progrès de la métallurgie. Il fréquenta d'abord les cours de l'université de Leipzig, alla ensuite à Freiberg, et parcourut la Saxe, le Hartz, la Bohême et la Hongrie. Afin de ne rien ignorer de la science qu'il devait rapporter à son pays, il commença par travailler comme simple ouvrier mineur. De retour en Piémont (1752), il reçut le titre d'inspecteur général des mines. Son premier soin fut d'établir à Turin, avec un laboratoire de chimie, une école de minéralogie et de docimasie. Il s'occupa ensuite de celles des mines dont l'exploitation n'avait pas cessé; il y introduisit les procédés allemands et les machines dont il avait rapporté les plans. Après avoir visité en détail les Apennins et les Alpes, dont il dressa des cartes minéralogiques, il rouvrit les mines fermées du Piémont et entreprit des exploitations nouvelles. Le succès suivit ses efforts, et le gouvernement put cesser d'exploiter les mines pour son compte et en laisser l'administration à des particuliers. A la mort du comte Pinto (1787), premier ingénieur du royaume, le roi donna sa place à Robilant, qu'il nomma en outre lieutenant général d'infanterie et commandant du génie militaire. En 1789 il fut chargé de refondre les monnaies de Piémont, de façon à les mettre en rapport avec le titre des nouvelles monnaies françaises. Dans sa vieillesse il s'occupa de faire achever dans les forteresses les ouvrages en construction et de mettre les frontières en état de défense. L'invasion française rendit ce dernier travail de Robilant inutile. Le *Recueil* de l'Académie de Turin, dont il était membre, contient de bons ouvrages de Robilant, entre autres : un *Essai géographique*, suivi d'une *Topographie souterraine minéralogique et d'une docimasie des États du roi en terre ferme;* une *Description du duché d'Aoste*, et un mémoire *Sur les différents procédés qui ont été employés à l'hôtel des monnaies pour améliorer les traitements métallurgiques.*

ROBILANT (*Jean-Baptiste* NICOLIS, comte DE),

(1) *La Science de la guerre* (Turin, 1744, in-8°) en français, et *Il Militare istrutto* (Venise, 1751, in-4°).

neveu du précédent par sa mère, né à Saint-Alban (Piémont), mort le 20 janvier 1821, fut admis en 1775 dans la légion des campements, commandée par son père, et passa ensuite dans le génie. En 1787 le chevalier de Robilant le prit pour auxiliaire dans l'étude qu'il fit des fortifications du royaume. Sa conduite pendant les campagnes de 1792 à 1796 lui mérita le grade de lieutenant-colonel. Pendant l'occupation française, il refusa de servir les nouveaux maîtres du Piémont, et ne s'occupa plus que de l'étude des langues, pour laquelle il avait une aptitude particulière. Nommé en 1814 général major d'infanterie, il commanda, en 1815, les troupes d'observation placées en Savoie, pénétra en France, et contribua à la reddition de Grenoble. Le roi le nomma successivement directeur de l'Académie royale militaire, qu'il venait de rétablir (1815) pour l'éducation des jeunes nobles, ministre de la guerre (24 déc. 1817), et, un an avant sa mort (déc. 1820), lieutenant général, inspecteur général du génie et de l'état-major général de l'armée.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. des contemp.*

ROBILLARD. *Voy.* ARGENTELLE (D').

ROBIN (*Jean*), botaniste français, né en 1550, à Paris, où il est mort, le 25 avril 1629. Passionné pour l'étude des plantes, il se mit de bonne heure en relations avec les plus célèbres botanistes de son temps, se fit recevoir apothicaire et établit entre le Louvre et Saint-Germain l'Auxerrois un jardin qui devint bientôt le plus beau de la capitale par le nombre et la variété des fleurs qui y étaient cultivées. Les dames de la cour de Henri III y trouvèrent de gracieux modèles pour les ouvrages en broderie dont elles faisaient leur passe-temps. Des actes authentiques de 1586 désignent Robin sous le titre d'*arboriste* et de *simpliciste du roi*. Ce prince lui confia la direction du jardin du Louvre; Henri IV et Louis XIII lui continuèrent leur protection et contribuèrent à ses frais de culture. Lorsque la faculté de médecine de Paris forma, en 1597, un jardin de botanique, le doyen, par un acte du 30 octobre de cette année, traita avec Jean Robin pour en tracer les plates-bandes, et y faire les travaux et semis nécessaires. C'est dans ce jardin que Robin naturalisa quelques plantes, notamment la *ketmie*, ou grande mauve, et en 1600 un arbre de la famille des légumineuses, et à qui Linné, en mémoire de son premier propagateur, donna plus tard le nom de *robinier*, dont l'espèce la plus intéressante est le robinier faux acacia. Robin en avait tiré les graines de la Virginie, et c'est de son jardin que sont venues celles qui ont commencé à répandre en France l'un des arbres les plus agréables. C'est lui aussi qui donna la vogue à la tubéreuse, qu'on n'avait jusque-là cultivée qu'en Provence et en Languedoc. Gui Patin prétend que notre botaniste était si jaloux de ses fleurs qu'il préférait en écraser les caïeux au plaisir d'en faire part à ses amis; aussi l'appelle-t-il ironiquement *eunuchus Hesperidum*. Cette expression figurée a été maladroitement prise à la lettre par Vigneul-Marville, Moréri et d'autres biographes, qui ont répété que Jean Robin était *eunuque*. Il nous suffira de dire que Robin épousa Catherine Duchâtel, et eut de son mariage, outre *Vespasien*, dont l'article suit, deux autres fils : *Jacques*, né le 2 août 1580, et *Étienne*, né le 19 juillet 1586. Tournefort l'appelle le plus célèbre botaniste de son temps. On a de Robin : *Catalogus stirpium tam indigenarum quam exoticarum quæ Lutetiæ coluntur;* Paris, 1601, in-12, et 1607, 1624, in-8° ; — *Le Jardin du roy Henri IV*, par P. Vallet, brodeur ordinaire du roy; Paris, 1608, in-fol. : le texte de cet ouvrage est de Robin, qui y décrit diverses plantes qu'il avait tirées en 1603 de Guinée et d'Espagne; réimprimé sous le titre de : *Le Jardin de Louis XIII* (Paris, 1623, 1638, in-fol.). On y trouve le portrait de J. Robin à l'âge de cinquante-huit ans, et, suivant l'usage du temps, diverses pièces de vers latins et grecs en son honneur. Robin publia sans y mettre son nom : *Histoire des plantes aromatiques augmentée de plusieurs plantes venues des Indes, lesquelles ont été cultivées au jardin de M. Robin, herboriste du roi;* Paris, 1619, in-16. Enfin il a donné, avec son fils Vespasien, un nouveau catalogue, plus complet que celui qu'il avait publié en 1601.

ROBIN (*Vespasien*), fils du précédent, né le 22 juillet 1579, à Paris, où il est mort, le 5 août 1662. Son père l'associa de bonne heure à ses travaux, et lui fit entreprendre divers voyages dans le midi de la France, dans les Alpes, dans les Pyrénées, en Espagne et jusque sur les côtes barbaresques. Vespasien naturalisa en France quelques plantes qui n'y étaient point cultivées; Gaspard Bauhin, dans un Appendix de son Πίναξ, se félicite d'avoir reçu de lui quatre plantes originaires du Canada, *rudbeckia laciniata*, *rhus triphyllum*, *solidago mexicana* et *spiræa hypericifolia*. Vespasien, qui avait succédé à son père dans le titre d'*arboriste du roi*, donna à Gui de la Brosse, pour le Jardin royal, la plupart des plantes qu'il cultivait; en 1635 il y fut nommé sous-démonstrateur, et à la mort de la Brosse (1641), il fit seul les leçons de botanique, car il n'était pas possible à Bouvard de Fourqueux, le nouveau surintendant du jardin, de donner ses soins à la culture et à l'enseignement. En 1653, il fut remplacé par Denis Jonquet, médecin, mais il conserva, sans les appointements, son titre de démonstrateur des plantes médicinales du Jardin du roi. C'est pendant qu'il exerçait ses fonctions en 1635 qu'il planta le premier acacia qui y ait été cultivé.

Cet arbre il y a quelques années avait encore plus de vingt mètres de hauteur; mais les branches supérieures s'étant successivement

desséchées, on a été obligé de le recéper pour qu'il repoussât du tronc. On a de V. Robin, en collaboration de son père : *Enchiridion isagogicum ad notitiam stirpium quæ coluntur in horto J. et V. Robin*; Paris, 1623 et 1624, in-12. Ce catalogue renferme plus de 1,800 plantes; celui que Jean Robin avait publié en 1601 n'en contenait que 1,317.

H. Fisquet.

Recherches partic. — Haller, *Bibliot. botanica.*

*ROBIN (*Charles-Philippe*), médecin français, né le 4 juin 1821, à Jafferon (Ain). Élève de la faculté de médecine de Paris, il fut en 1843 nommé interne des hôpitaux, et obtint en 1844 le prix de l'école pratique. Il explora en 1845 l'île de Jersey et les côtes de Normandie; il en rapporta de curieux échantillons, dont Orfila enrichit le musée qu'il fondait à l'école. Reçu docteur en 1846, et agrégé en 1847, après avoir soutenu une thèse très-étudiée *Sur les Fermentations*, il acquit la même année le grade de docteur ès sciences et fut nommé professeur à la faculté de médecine de Paris. Ses études ont porté principalement sur la structure intime des tissus et sur les altérations des humeurs; pour apparaître à l'œil, ces détails invisibles de l'organisme demandent l'emploi du microscope et même des agents chimiques. Cette partie de la science, qu'on peut appeler l'anatomie microscopique, est nouvelle; M. Robin s'est montré un de ses partisans les plus convaincus; il l'a enseignée non-seulement dans ses leçons de la faculté, mais surtout dans son cours particulier d'anatomie générale. Elle a soulevé de nombreuses discussions, et beaucoup de médecins contestent encore, sinon son utilité, du moins sa sûreté. M. Robin est membre des Sociétés de biologie, philomathique, entomologique et anatomique de Paris, etc. On a de lui : *Traité de chimie anatomique et physiologique, normale ou pathologique, ou des principes immédiats normaux ou morbides qui constituent le corps de l'homme et des mammifères*; Paris, 1852, 3 vol. in-4°, avec atlas; — *Histoire naturelle des végétaux qui croissent sur l'homme et les animaux vivants*; Paris, 1853, in-8°, avec atlas. Il a refondu, avec M. Littré, la 2e et la 3e édition du *Dictionnaire de médecine* de Nysten (1855 et 1858, in-8°, avec 500 fig.), et il a publié plusieurs mémoires relatifs à l'étude des tissus et des humeurs à l'aide du microscope.

Vapereau, *Dict. des contemp.*

ROBINEAU. *Voy.* Beaunoir.

ROBINET (*Jean-Baptiste-René*), littérateur français, né le 23 juin 1735, à Rennes, où il est mort, le 24 mars 1820. Après avoir fait partie de l'Institut de Loyola, il rentra dans le monde, et se consacra à la culture des lettres. Son début fit quelque bruit : converti aux opinions philosophiques, il publia en Hollande, sous le titre *De la Nature*, un livre bizarre, que des paradoxes hardis sur Dieu et ses attributs, sur l'âme, sur les sensations firent attribuer à Toussaint, à Diderot et à Helvétius. Dans la préface il prétend avoir pour but de montrer l'équilibre du bien et du mal dans toutes les substances. L'idée qu'il paraît affectionner, c'est que l'univers est animé et que la faculté de reproduction est commune à tous les êtres, même aux étoiles; quant à l'homme, il ne le relève guère au-dessus de l'animal, et son Dieu n'est qu'une espèce d'automate. L'abbé Barruel et le P. Richard se donnèrent la peine de réfuter ce système, qui réussit au delà du Rhin. L'auteur revint dans la suite à des idées plus saines, et produisit, quand la nécessité ne le pressa pas trop, quelques ouvrages utiles. Il possédait assez bien l'anglais pour être en état d'en donner des leçons. Il eut une vie précaire et tourmentée, et ce fut probablement un jour de gêne qu'il vendit sous le manteau un certain nombre de *Lettres secrètes* de Voltaire, qu'il s'était procurées on ne sait par quel moyen. Après avoir travaillé quelque temps à Bouillon, il retourna vers 1778 à Paris : sa position s'améliora, et il devint presque en même temps censeur royal et secrétaire particulier du ministre Amelot. Lors de la révolution, il se retira à Rennes, cessa d'écrire, et ne chercha qu'à se faire oublier. Deux mois avant sa mort il signa une rétractation des principes qu'il avait professés, et mourut dans le sein de l'Église catholique. Ses principaux écrits sont : *De la Nature*; Amsterdam, 1761, in-4°, et 1766-1768, 4 vol. in-8° : le tome Ier a été réimprimé trois fois avec des changements et contrefait en France; — *Grammaire française, extraite des meilleurs grammairiens*; 1762, in-8°; — *Grammaire anglaise*; Amsterdam, 1764, in-8° : plusieurs éditions; — *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être*; Amsterdam, 1768, in-8° : c'est un recueil d'extraits des naturalistes et des voyageurs; l'ouvrage proprement dit n'est pas fait : « Je cède la plume, dit l'auteur, à un plus habile que moi; » — *Recueil philosophique*; Bouillon, 1769, in-12, avec Castilhon; — *Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux*; ibid., 1769, in-12; — *Analyse raisonnée de Bayle*; Amsterdam, 1770, 4 vol. in-12 : suite à l'ouvrage de S. de Marsy; — *Lettres sur les débats de l'Assemblée nationale relativement à la constitution*; Rennes, 1789, 3 vol. in-8°; — *Les Vertus, réflexions en vers*; ibid., 1814, 2 vol. in-12. Outre les tables qu'il a rédigées pour plusieurs recueils, il a édité les *Lettres secrètes de Voltaire* (Genève [Amsterdam], 1765, in-8°), sous les initiales L. B.; le *Dictionnaire anglais et français* de Chambaud (Londres, 1776, 2 vol. in-4°), avec des additions; le t. XIII de la *Collection académique*,

et le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique* (Londres [Neufchâtel], 1777-1783, 30 vol. in-4°). Parmi ses traductions de l'anglais, nous citerons *Essais de morale* de Hume (1760, in-12); *Mémoires de miss Sidney Biddulph* (1763, 3 vol. in-12); *Contes des génies* de J. Ridley (1767, 3 vol. in-12); et il a eu part à l'*Histoire universelle, trad. de l'anglais* (1742-1792, 46 vol. in-4°). Enfin il a travaillé, en collaboration avec Franklin, Court de Gebelin et d'autres, à une sorte de publication périodique, intitulée *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique* (Anvers, 1776, 15 vol. in-8°).

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1820. — *L'Ami de la religion*, XXIV, 367. — *Biogr. bretonne*.

ROBINET. *Voy.* BRAQUEMONT.

ROBINS (*Benjamin*), mathématicien anglais, né en 1707, à Bath, mort le 29 juillet 1751, à Madras. Ses parents étaient d'humbles quakers, trop pauvres pour lui faire donner une éducation libérale. Aussi se forma-t-il à peu près lui-même; mais au lieu d'embrasser le sacerdoce, auquel on l'avait destiné, il suivit son goût pour les mathématiques, et y fit des progrès si prompts qu'à l'âge de dix-huit ans il alla s'établir en qualité de professeur particulier à Londres. Le savant Pemberton, à qui il avait soumis des échantillons de son habileté à résoudre de tête des problèmes difficiles, l'avait encouragé dans ce dessein. Le début de Robins eut quelque éclat : il réussit à démontrer la onzième proposition du *Traité des quadratures* de Newton, et son mémoire, inséré dans les *Philosophical transactions*, lui ouvrit en même temps les portes de la Société royale (1727). L'année suivante, il s'attaqua au fameux Jean Bernoulli, et réfuta, dans un écrit intitulé *Present state of the republic of letters* (1728), l'opinion qu'il avait émise sur la question des forces vives et qui était à peu près celle de Leibniz. Son mérite et ses premiers travaux lui avaient procuré un grand nombre d'écoliers. Au milieu d'une vie fort occupée, il s'appliqua encore aux littératures étrangères, et étudia la construction des fabriques et des ponts, le desséchement des marais, la navigation des rivières; l'art des fortifications fixa surtout son attention, et il fit, en compagnie de quelques personnages distingués, un voyage en Flandre dans le but de visiter les principales places fortes. Puis il prit part, de concert avec Maclaurin, aux longues discussions qui s'étaient élevées entre les géomètres sur les principes fondamentaux de la méthode d'analyse transcendante, et se rangea avec beaucoup de chaleur au parti qui soutenait contre Leibniz les droits de Newton à cette découverte. En 1738 il se trouva engagé dans la querelle politique qui faillit, à la suite de certains différends avec l'Espagne, amener la chute de Walpole : un comité avait été désigné dans le parlement pour examiner la conduite du principal ministre, et Robins, qui l'avait sévèrement critiqué dans trois brochures, fut choisi pour secrétaire de ce comité; mais un compromis survint entre les chefs des partis opposés; l'affaire s'arrangea, et Robins fut mis de côté. Ce ne fut que dix ans plus tard qu'il retrouva l'occasion de songer à sa fortune : nommé en 1749 ingénieur en chef de la Compagnie des Indes orientales, il arriva en juillet 1750 à Madras, et se livra avec la plus grande ardeur aux travaux que ses fonctions comportaient. Une fièvre maligne l'emporta bientôt, à l'âge de quarante-quatre ans. Robins doit la réputation qu'il a acquise à ses belles expériences sur l'artillerie; il fut, depuis Galilée, le premier qui dans la balistique tint compte de la résistance de l'air et qui parvint, par des séries d'observations très-délicates, à obtenir là-dessus des données expérimentales. Pour mesurer la vitesse initiale d'un projectile, il inventa un appareil, qui est une application de la théorie du pendule composé. Le principal ouvrage de Robins a pour titre : *New principles of gunnery*; Londres, 1742, in-8°; il valut à l'auteur la grande médaille d'or de la Société royale, et fut traduit en allemand avec un commentaire par Euler (Berlin, 1745) et en français par Dupuy (Grenoble, 1771) et par J.-L. Lombard (Paris, 1783). La version d'Euler a été remise en anglais par Hugh Brown (Londres, 1784, in-4°). Outre quelques autres opuscules scientifiques, Robins a encore eu part à la rédaction du *Voyage autour du monde* d'Anson. Ses *Œuvres* ont été recueillies par le docteur James Wilson (Londres, 1761, 2 vol. in-8°).

Life, by Dr Wilson. — *Biogr. britannica, suppl.* — Martin, *Biog. philos.* — Hutton, *Dictionary*. — Chalmers, *General biogr. dict.*

ROBIQUET (*Pierre-Jean*), chimiste français, né à Rennes, le 13 janvier 1780, mort à Paris, le 29 avril 1840. Placé d'abord chez un pharmacien de Lorient, il suivit ensuite les cours de l'école centrale de Rennes, et vint à Paris, où il entra comme pensionnaire dans un établissement formé par Fourcroy et Vauquelin. Ce fut là qu'il se lia avec Thenard d'une étroite et durable amitié. En 1799 il fut envoyé à l'armée d'Italie en qualité de pharmacien militaire. Après avoir pris part à la défense de Gênes, il assista aux leçons de Volta et de Scarpa, et rentra en France après la victoire de Marengo. Il était attaché à l'hôpital militaire de Rennes lorsqu'il fut appelé au Val-de-Grâce à Paris; afin de ne pas interrompre le cours de ses investigations chimiques, il entra dans le laboratoire particulier de Vauquelin. Puis, s'étant marié, il acheta une officine et y ajouta une fabrique de produits chimiques, qu'il dirigea jusqu'à ses derniers jours. En 1812, il fut appelé à l'école de pharmacie, sur la présentation de l'Institut, et y professa successivement la matière médicale et la chimie; il introduisit dans

ses leçons cette précision de démonstration et cette exactitude d'expériences, caractère distinctif de la révolution qui venait de s'opérer dans l'enseignement de la chimie. Forcé par la faiblesse de sa santé de renoncer au professorat, il reçut de la confiance de ses collègues la charge d'administrateur trésorier de l'école de pharmacie. Il organisa pour les élèves de cette école une association scientifique à laquelle il donna le nom de *Société d'émulation*. Il remplaça Chaptal dans l'Académie des sciences, le 14 janvier 1833. « Les travaux de Robiquet, dit M. Chevreul, se recommandent par le nombre, la diversité des sujets, la délicatesse des procédés d'analyse immédiate, l'exactitude des expériences, la finesse et l'originalité même des aperçus, l'intérêt des résultats portant souvent sur la science pure aussi bien que sur l'application. » Le premier il établit les qualités distinctives de la *narcotine*; l'étude des radicaux date de ses recherches sur l'huile d'amande amère; dans son mémoire sur les acides méconiques, on trouve le germe de la loi remarquable de M. Pelouze sur les acides pyrogénés.

Les *Annales de chimie et de physique* et les autres publications scientifiques contemporaines ont recueilli tous les travaux de ce chimiste. A. HERMANT.

Discours prononcés par MM. Chevreul, Bussy et Parisel. — *Biogr. bretonne*. — *Annales de chimie et de physique*.

ROBISON (*John*), mathématicien écossais, né en 1739, à Boghall (comté de Stirling), mort le 30 janvier 1805, à Édimbourg. Son père, ancien marchand à Glasgow, l'envoya de bonne heure à l'université de cette ville, où il eut pour maîtres Moore, Adam Smith et Simson; ce dernier encouragea son goût pour les mathématiques et l'exerça de préférence aux méthodes synthétiques des anciens. Après avoir pris le degré de maître ès arts (1756), il refusa de céder au vœu de sa famille, qui l'avait destiné à l'Église, et concourut pour obtenir la suppléance d'une chaire de philosophie naturelle; mais on le trouva trop jeune. Alors il se rendit à Londres (1758), et consentit à suivre sur mer un fils de l'amiral Knowles en qualité d'instituteur de mathématiques. Il passa avec lui trois années, qu'il disait avoir été les plus heureuses de sa vie; il assista au siége de Québec, fit sur le Saint-Laurent des observations sur les déviations de l'aiguille magnétique pendant une aurore boréale, et visita les côtes de l'Espagne et du Portugal. Après la mort de son élève il renonça tout à fait à la marine royale, où il avait le rang de *midshipman*, et s'embarqua à la fin de 1762 pour la Jamaïque; ce voyage avait pour objet l'essai des montres marines d'Harrison (*voy.* ce nom). A son retour il revint à Glasgow, s'appliqua avec ardeur aux sciences physiques, et succéda en 1766 à Black dans la chaire de chimie. En 1770 l'amiral Knowles l'emmena comme secrétaire à Saint-Pétersbourg, où l'impératrice Catherine l'avait appelé pour travailler aux plans d'amélioration de la marine russe. Tandis que l'amiral présidait le conseil de l'amirauté, Robison fut attaché avec le titre d'inspecteur général au corps des cadets de la marine à Cronstadt. La rigueur du climat ayant altéré sa santé, il accepta en 1774 la chaire de philosophie naturelle à Édimbourg, et l'occupa jusqu'à sa mort. « Pénétré de l'esprit de la philosophie qu'il enseignait, dit Brewster, il fut un des plus ardents promoteurs du génie partout où il le rencontra. La noblesse de son âme le mettait au-dessus des petites rivalités; épris de la science, ami zélé de la justice, jamais il ne déprécia ni ne s'attribua le travail d'autrui. » Il fit partie de la Société royale d'Édimbourg et de l'Académie des sciences de Pétersbourg. On a de lui : *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe carried on in the secret meetings of freemasons, illuminati and reading societies*; Édimbourg, 1797, in-8° : ce livre, dont Barruel a profité pour son *Histoire du Jacobinisme*, a eu beaucoup de vogue; mais il est rempli de faits d'autant plus suspects que l'auteur a négligé d'indiquer où il les avait puisés; — *Elements of mechanical philosophy*; ibid., 1804, t. Ier, in-8°. L'ouvrage étant demeuré incomplet, sir David Brewster y ajouta les matériaux qu'avait laissés Robison en manuscrit, ainsi que les principaux articles qu'il avait fournis à l'*Encyclopædia britannica*, et le publia sous un nouveau titre : *A system of mechanical phylosophy*; Édimbourg, 1822, 4 vol. in 8°, avec des notes. Robison a aussi fait insérer quelques mémoires dans les *Philosophical Transactions*, et il a édité les *Lectures on chemistry* de Black (1803, 2 vol. in-4°).

Sir D. Brewster, *Notice* à la tête du *System*. — R. Chambers, *The illustrious Scotsmen*.

ROBOAM, roi de Juda, fils de Salomon et de l'ammonite Naama, né en 1016, régna de l'an 975 av. J.-C. jusqu'en 958. Il était à peine sur le trône lorsque Jéroboam, son ministre, vint à la tête du peuple le prier de décharger ses sujets des impôts dont Salomon les avait accablés. Il se contenta de répondre : « Si mon père vous a fouettés avec des verges, je vous fouetterai avec des scorpions. » Cette dureté fit soulever dix tribus, qui choisirent Jéroboam pour roi. Roboam se préparait à combattre les rebelles lorsqu'il fut attaqué par Sésach, roi d'Égypte, qui vint assiéger Jérusalem. Le roi de Juda reconnut alors ses fautes, et en implora le pardon. Sésach consentit à se retirer, mais après avoir dépouillé le temple et les palais de Jérusalem de leurs richesses. Roboam délivré reprit sa vie scandaleuse; cependant il fortifia et bâtit plusieurs villes dans Juda. Il laissa la couronne à Abia.

Les Rois, liv. III, chap. XIV. — *Paralipomènes*, XII. — Josèphe, *Antiq. judaïc.* — Calmet, *Dict. de la Bible*.

ROBOAM. *Voy.* ALI-BEN-RODHOUAN.

ROBORTELLO (*Francesco*), philologue italien, né le 9 septembre 1516, à Udine, mort le 18 mars 1567, à Padoue. Il était de famille noble. Après avoir terminé ses études à Bologne, il obtint en 1538 la chaire de belles-lettres à Lucques : un meurtre qu'il y aurait commis, selon Sigonius, l'aurait obligé de quitter cette ville, d'où un décret public l'aurait banni; mais Liruti l'a lavé de cette accusation en reproduisant le certificat que lui délivra le sénat de Lucques (15 octobre 1543) lorsqu'il alla enseigner à Pise. Ce fut là qu'il jeta, par ses écrits et par ses leçons, les fondements de sa réputation. En 1549 il remplaça à Venise Battista Egnazio; mais il le traita publiquement avec un tel mépris que ce célèbre érudit tira un jour, dit-on, malgré son grand âge, son poignard contre lui pour se venger des outrages qu'il en avait reçus. A la mort de Lazzaro Buonamici (1552), Robortello fut appelé à Padoue, et il retourna en 1560 dans cette université, après avoir passé trois ans à Bologne. Il mourut à cinquante ans, ne laissant pas de quoi subvenir à ses funérailles. Ses élèves, envers qui il se montrait bon et généreux, le regrettèrent, et ceux en particulier de la nation allemande lui érigèrent un tombeau dans l'église Saint-Antoine. Il avait de l'esprit et de l'érudition; mais son insupportable vanité lui suscita un grand nombre d'ennemis; se croyant le premier de son siècle, il accabla d'injures Erasme, Paul Manuce, Muret, Henri Estienne; sa querelle avec Sigonius fit beaucoup de bruit, et le sénat de Venise fut forcé d'employer l'autorité pour y mettre un terme. Ses principaux ouvrages sont : *Variorum locorum annotationes;* Venise, 1543, in-8°; — *De facultate historica;* Florence, 1548, in-8° : les huit pièces de ce recueil, en y comptant la réimpr. augmentée du livre précédent, ont été reproduites dans le *Thesaurus criticus* de Gruter; — *De convenientia supputationis Livianæ annorum cum marmoribus romanis; de arte corrigendi veteres auctores;* Padoue, 1577, in-fol.; — *De vita et victu populi Romani sub imperatoribus Cæs. Augustis;* Bologne, 1559, t. Ier (et unique), in-fol. : les neuf dissertations qui sont à la suite se retrouvent dans le *Thesaurus antiq. rom.* de Grævius et les *Miscellanea* de Roberti; — *De artificio dicendi;* Bologne, 1567, in-4° : très-rare. Robortello s'est rendu très-utile aux lettres en publiant de bonnes éditions de plusieurs classiques : la *Poétique* d'Aristote (Florence, 1548, in-fol.), les *Tragédies* d'Eschyle avec les anciennes scholies (Venise, 1552, 2 vol. in-8°), la *Tactique* d'Élien (ibid., 1552, in-4°) et le *Traité du sublime* de Longin (Bâle, 1554, in-4°) : celles-ci et la précédente, rares et recherchées, sont les premières de ces deux ouvrages. P.

Ghilini, *Theatro.* — Imperiali, *Museum historicum.* — Capodagli, *Udine illustrata.* — Tomasini, *Gymnasium Patavinum.* — Apostolo Zeno, *Notes* sur la *Bibl.* de Fontanini, IV, 39. — Fabroni, *Hist. de l'univ. de Pise,* II. — Liruti, *Letterati del Friuli,* II, 413 et suiv. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

ROBUSTI (*Giacomo*), dit *le Tintoret*, peintre de l'école vénitienne, né en 1512, à Venise, où il est mort, le 31 mai 1594. Fils d'un teinturier, auquel il dut son surnom, il passa quelque temps dans l'atelier du Titien, et étudia ensuite les œuvres de Michel-Ange et quelques statues antiques que possédait Venise. Nous lisons dans sa vie écrite par Ridolfi que, retiré dans une chambre isolée, encombrée de plâtres moulés sur les bas-reliefs et les statues antiques ou de Michel-Ange, il passait les nuits presque entières dessinant assidûment ces modèles, les éclairant sous divers aspects afin d'observer les effets d'ombre et de clair-obscur. Il joignit à ces études celle de l'anatomie, et c'est ainsi qu'il arriva à se placer presque au premier rang dans son école. Vasari, quoiqu'il se soit montré sévère critique de ses œuvres, reconnaît dans le Tintoret le génie le plus imposant qu'ait jamais eu la peinture. Le Tintoret eut en effet une grande hardiesse d'invention, une rare intelligence du clair-obscur, un coloris généralement bon, bien qu'un peu vineux dans les chairs, des attitudes variées, enfin des airs de tête vrais, mais parfois manquant de noblesse. Ses draperies sont trop peu étudiées et souvent chiffonnées; enfin, on peut surtout reprocher au Tintoret d'avoir mis dans ses compositions trop de désordre, de tapage pour ainsi dire, au lieu de cette gravité digne et noble qui repose l'esprit et les yeux dans les œuvres du Titien.

Dans la seconde partie de sa carrière, stimulé par l'avidité de sa femme, le Tintoret parfois travailla trop vite, et se négligea, ce qui fit dire à Annibal Carrache que « dans beaucoup de ses peintures le Tintoret était au-dessous du Tintoret ». On a dit aussi qu'il avait trois pinceaux, l'un d'or, l'autre d'argent et le troisième de fer, et qu'il employait l'un ou l'autre selon le prix promis à son œuvre. Grâce à un travail assidu, à une étonnante facilité et à la longueur de sa carrière, il a produit une quantité prodigieuse de tableaux; il est telle église de Venise qui en possède jusqu'à quinze; nous en trouvons cinq au Louvre, trois à Dresde, cinq au musée de Florence, sept à Munich, vingt-cinq à Vienne, trente-quatre à Madrid, sans compter ceux des musées de Bologne, Milan, Darmstadt, Carlsruhe, etc. Bornons-nous à indiquer ses œuvres les plus importantes. La plus irréprochable de toutes, suivant Lanzi, et l'un des chefs-d'œuvre de l'école vénitienne, est *Le Miracle de l'esclave*, tableau qu'il peignit à l'âge de trente-six ans pour la *Scuola di San-Marco*. Signalons encore à Venise *La Cène* et les *Noces de Cana* à Santa-Maria della Salute, la *Résurrection de Jésus-Christ* à Saint-Georges le Majeur, la *Piscine probatique* à Saint-Roch, une *Assomption* à Saint-Paul, *La Vierge avec plusieurs saints et des sénateurs* à Saints-Jean-et-Paul; *Les Prodiges*

précédant le jugement dernier, *La Présentation au Temple* et l'*Adoration du Veau d'Or*, à Santa-Maria dell'Orto; à l'Académie des beaux-arts, une *Sainte Agnès*, qui a fait partie du musée Napoléon; enfin, au palais ducal, une partie de la collection des portraits des doges, de nombreux sujets historiques et mythologiques, et *Le Paradis*, le plus grand tableau connu (74 p. sur 30), comprenant d'innombrables figures, composition célébrée et admirée même par les Carrache. Dans ce même palais, au plafond de la salle des *Quatre portes*, le Tintoret a laissé quelques fresques qui prouvent qu'il a moins bien réussi dans ce genre.

Le Tintoret eut deux enfants, qui furent ses élèves. Sa fille *Marietta*, née en 1560, excella surtout dans le portrait, et dans ce genre elle fût peut-être devenue une rivale redoutable pour son père lui-même si elle n'eût été ravie par une mort prématurée, à l'âge de trente ans (1590). Son père, désolé, eut le courage de faire son portrait sur son lit funèbre, et cette scène touchante a fourni à Léon Cogniet le sujet d'un de ses meilleurs tableaux.

ROBUSTI (*Domenico*), nommé généralement *Domenico* TINTORETTO, né à Venise, en 1562, mort en 1637, suivit de loin les traces de son père. Il composait avec sobriété, peignait avec méthode, finissait avec patience. Dans les dernières années de sa vie, il se laissa un peu aller au *maniérisme*, qui commençait à envahir les écoles italiennes. Il fut très-habile portraitiste, et comme peintre d'histoire il serait plus célèbre sans doute si sa renommée n'avait été en quelque sorte étouffée par la gloire paternelle. Au nombre de ses meilleurs ouvrages, nous trouvons à Venise, dans le palais ducal, le *Combat naval de Pirano*, la *Reddition de Zara* et la *Prise de Constantinople en* 1204; à Saint-Jean l'Évangéliste, un *Crucifiement;* à Santa-Maria dell' Orto, une *Nativité de Jésus-Christ*, et à Saint-Martial une *Annonciation;* au musée public de Florence l'*Apparition de saint Augustin*, et au musée de Ferrare *La Vierge avec saint Dominique*, *saint Georges et saint Maurèle.*

Parmi les autres disciples du Tintoret, les plus connus sont Paolo Franceschi, dit le *Fiamingo*, et Martin de Vos d'Anvers, qui lui faisaient ses paysages, et Odoardo Fialetti. Il eut pour imitateurs Cesare dalle Ninfe, Flaminio Floriano, Melchiore Colonna, etc. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Ridolfi, *Vite degli illustri pittori veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Catalogues des musées.

ROCABERTI (*Jean-Thomas* DE), prélat espagnol, né à Perelada (Catalogne), le 4 mars 1627, mort à Madrid, le 13 juin 1699. Il était fils de François Jofre, vicomte de Rocaberti. Il prit, jeune encore, l'habit de Saint-Dominique au couvent de Girone, qu'il quitta plus tard pour celui de Valence. Provincial d'Aragon en 1666, il fut élu général le 24 mai 1670, et nommé par Charles II, le 15 août 1676, archevêque de Valence. Ce prince, qui le tenait en haute estime, le fit deux fois vice-roi de cette province, et en mai 1695 Rocaberti reçut le titre de grand inquisiteur de la foi. Dans ces divers emplois il se montra toujours l'ami, le protecteur de ses administrés, n'usant jamais de son autorité que pour le bien public et celui des particuliers. Voici ses principaux ouvrages: *Alimento espiritual, cotidiano exercicio de meditaciones;* Barcelone, 1668, in-4°; — *Theologia mistica;* Barcelone, t. 1er, 1699, in-4°; — *De Romani Pontificis auctoritate;* Valence, 1691-1694, 3 vol. in-fol. Très-bien-accueilli en Italie et en Espagne, cet ouvrage n'eut pas le même succès en France, où on le considéra comme contraire à la tradition et à la doctrine des Pères et des théologiens; aussi le parlement de Paris en défendit la vente, par arrêt du 20 décembre 1695. Son zèle pour l'Église romaine parut encore dans le soin qu'il prit de recueillir tous les ouvrages du même genre que le sien, en faveur de l'autorité et de l'infaillibilité pontificale, et de les faire imprimer à Rome à ses frais; ce recueil est intitulé : *Bibliotheca pontificia maxima* (Rome, 1695-99, 21 vol. in-fol.) Rocaberti, étant général de son ordre, fit en outre imprimer des ouvrages inédits de quelques dominicains, et devenu archevêque, il continua à faire les frais de leur impression.

Échard et Quétif, *Scriptores ord. Prædicatorum*, II, 630. — N. Antonio, *Bibl. hispana nova*.

ROCCA (*Angiolo*), philologue italien, né en 1545, à Rocca Contrata (Marche d'Ancône), mort le 8 avril 1620, à Rome. Suivant un usage fréquent dans les couvents de l'Italie, il prit à l'âge de sept ans l'habit religieux, chez les ermites de Saint-Augustin, à Camerino. Il termina ses études à Padoue, et y reçut, d'après le P. Ossinger, le laurier doctoral en 1577, assertion qui ne se trouve pas confirmée par les historiens de cette université. Il enseignait les belles-lettres à Venise en y pratiquant les devoirs de son état, lorsque le P. Fivizzani, vicaire général de l'ordre, le fit venir à Rome (1579) pour être son secrétaire; au bout de six ans il fut chargé par le pape Sixte V de surveiller l'imprimerie du Vatican (1585). A la mort de Fivizzani il lui succéda dans la charge de secrétaire de la chapelle apostolique (1595), et y ajouta en 1605 la dignité épiscopale *in partibus*. Pendant quarante ans il travailla à se former une bibliothèque, qu'il rendit très-remarquable par le nombre et le choix des livres; il en fit don, à la condition qu'elle serait publique, au monastère de Saint-Augustin à Rome. En reconnaissance de ce bienfait on l'a appelée *Bibliothèque Angélique*, du nom de son fondateur; dans la suite elle s'est enrichie des collections de Pignoria, d'Holstenius, de Passionei, etc. Rocca avait beaucoup lu, mais il manquait de méthode et de critique, et il

écrivait sans art. Nous citerons de lui : *Osservazioni intorno alle bellezze della lingua latina;* Venise, 1576, 1580, 1590, in-8° ; — *Delle comete;* ibid., 1577, in-4° : traité théologique qui a été omis dans le recueil de ses Œuvres ; — *Bibliotheca apostolica Vaticana;* Rome, 1591, in-4° : ouvrage curieux et recherché ; — *Bibliothecæ theologicæ ac scripturalis epitome;* ibid., 1594, in-8° ; — *De sanctorum canonisatione;* ibid., 1601, in-4° : le premier traité de ce genre ; — *Chronhistoria de apostolico sacrario;* ibid., 1605, in-4° ; — *De Campanis;* ibid., 1612, in-4° : intéressant et rare ; — *Contra ludum alearum;* ibid., 1616, in-4° ; trad. en 1617 en italien. Les *Œuvres complètes* de Rocca on été publiées à Rome, 1719, ou 1745, 2 vol. in-fol.; on y a ajouté plusieurs petites pièces singulières, où l'auteur disserte gravement de la couleur verte dans les habits religieux, de la bénédiction des cierges, de l'efficacité des reliques modernes, du prépuce du Christ, des grands hommes morts dans les années climatériques, etc. On lui est redevable des éditions de saint Grégoire le Grand et de saint Bonaventure, d'Augustin Triomphus, etc. P.

Corn. Curtio, *Virorum ill. ex ord. Eremitarum D. Augustini elogia.* — Ph. Elssius, *Encomiasticon augustinianum.* — A. Rocca, *Chronhistoria.* — Rossi, *Pinacotheca.* — Toncili, *Bibl. bibliografica*, I, 58. — Niceron, *Mémoires*, XXI. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

ROCCA (*Bart.* DELLA). *Voy.* COCLÈS.

ROCCHETTI (*Marcantonio*), dit *Figurino da Faenza*, peintre de l'école de Mantoue, né à Faenza, florissait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut, au dire de Vasari, un des bons élèves de Jules Romain, qu'il aida dans beaucoup de ses travaux. Il a peu travaillé seul, et le petit nombre de tableaux dus à son pinceau sont généralement de petite dimension, simplement composés et d'un coloris agréable. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Ticozzi, *Dizionario.*

ROCH (Saint), né en juin 1295, à Montpellier, où il est mort, le 16 août 1327. Sa famille occupait depuis longtemps en cette ville une position considérable; son père, Jean de la Croix, élu à diverses reprises consul de Montpellier, était le fils aîné d'Estienne de la Croix, marié à une fille de Charles d'Anjou, roi de Naples. Roch perdit ses parents à l'âge de vingt ans, et ayant distribué aux pauvres les biens dont la loi lui permettait de disposer, il laissa l'administration du reste de sa fortune à son oncle, Guillaume Roch de la Croix, amiral de Majorque et gouverneur de Montpellier, et partit pour faire le pèlerinage de Rome. La peste exerçait alors d'affreux ravages en Italie; Roch se rendit à Acquapendente pour se consacrer au service des pestiférés, et il les guérit en faisant sur chacun d'eux le signe de la croix. Il multiplia, dit-on, ces cures miraculeuses à Césène, à Rimini, à Rome, partout où le fléau sévissait avec violence. Atteint lui-même de la contagion à Plaisance, il se traîna seul péniblement jusqu'à une forêt voisine. Ce fut là que le découvrit le chien d'un gentilhomme appelé Gothard, qui lui prodigua les soins les plus affectueux. Roch, ayant recouvré la santé, revint à Montpellier. Pris pour un espion, et n'étant pas reconnu de Guillaume, son oncle, il fut jeté en prison, et y passa cinq années dans l'oubli le plus complet. Ce ne fut qu'après sa mort que l'on sut qui il était. On invoqua presque aussitôt sa protection contre le terrible fléau qu'il avait combattu pendant sa vie. Guillaume Roch fit bâtir à ses frais une chapelle où furent déposés les restes de ce martyr de la charité. En 1399, le maréchal de Boucicaut obtint une portion notable de ses reliques, qu'il fit transporter à Arles. En 1414, les Pères du concile de Constance se mirent sous la protection de saint Roch, et dès lors le culte du saint se propagea rapidement. Dans le quinzième siècle on lui avait érigé une multitude d'églises ou chapelles en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne et dans les pays du Nord les plus reculés. En 1485, les Vénitiens, par un de ces larcins pieux si communs au moyen âge, enlevèrent le reste des reliques du saint conservées à Montpellier, qui en a recouvré cependant quelques fragments après l'invasion du choléra en France (mai 1838).

Le premier historien de saint Roch est François Diedo, noble vénitien, qui publia son ouvrage en 1477. Pierre de Natalibus (1493), Jean de Pins, évêque de Rieux (1516), Maldura, (151[illegible]), Éburon (1635) ont raconté, d'après Diedo, les actions merveilleuses du célèbre pèlerin. La famille de saint Roch est représentée de nos jours par la maison ducale de La Croix de Castries. H. FISQUET.

Vies de saint Roch, par les auteurs ci-dessus nommés. — Abbé Vinas, *Vie de saint Roch;* 1838, in-12. — Abbé Reclus, *Vie de saint Roch;* in-8°. — S. Coffinières, *Saint Roch, étude hist.;* 1858, in-12. — D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier.*

ROCHAMBEAU (*Jean-Baptiste-Donatien* DE VIMEUR, comte DE), maréchal de France, né à Vendôme, le 1er juillet 1725, mort à Thoré, le 10 mai 1807. Son père était gouverneur de Vendôme, et lieutenant des maréchaux de France. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études au collége des jésuites de Blois, et il allait recevoir la tonsure, lorsqu'on apprit la mort de son frère aîné. Il entra en 1742 comme cornette dans le régiment de cavalerie de Saint-Simon, avec lequel il fit les campagnes de Bohême, de Bavière et du Rhin. Aide de camp du duc d'Orléans, puis du comte de Clermont, il fut souvent placé à l'avant-garde des troupes légères et chargé de rendre compte des positions ou manœuvres de l'ennemi; au siége de Namur, envoyé pour reconnaître la place, il gravit une hauteur sur laquelle il ne trouva que deux sentinelles qui fumaient tranquillement; il expédia un avis au comte de Clermont, qui fit une diversion utile, et Namur fut pris. Ce service valut à Rochambeau le grade de colonel au régiment de la

Marche infanterie (mars 1747); il commanda ce corps, le 5 juillet suivant, à la bataille de Lawfeld, et reçut deux blessures graves. Au siége de Maestricht, il compléta, avec vingt compagnies de grenadiers, l'investissement de la place sur la rive gauche de la Meuse, et emporta les magasins de l'ennemi (1748). A la paix, il épousa Mlle Tellès d'Acosta (1749); mais la vie de la cour ne lui plaisait pas, et il ne voulait pas quitter son régiment, qui était cité comme le modèle de l'infanterie. Au mois d'avril 1756, il fit partie de l'expédition de Minorque, sous Richelieu; la bravoure dont il fit preuve dans les différents assauts livrés à la forteresse de Saint-Philippe et aux autres forts de Mahon lui valut la croix de Saint-Louis et le grade de brigadier d'infanterie. Envoyé en Allemagne, il tint tête en 1757 au prince Ferdinand de Brunswick, et s'empara de la forteresse de Regenstein; en 1758, il assista à la bataille de Crevelt, où, à la tête de sa brigade, dont il parvint à dissimuler l'infériorité, il soutint pendant longtemps les efforts de toute l'armée prussienne. Colonel du régiment d'Auvergne (7 mars 1759), il prit part à la bataille de Minden, força le général Luckner à se retirer dans les gorges de Salmunster, et fut blessé au combat de Klostercamp. Créé maréchal de de camp le 20 février 1761, et inspecteur de cavalerie le 7 mars, il dirigea l'aile droite aux combats de Fillinghausen, et fit sa retraite en si bon ordre que l'ennemi ne put l'entamer. Nommé inspecteur en 1769, Rochambeau fut souvent consulté par les ministres, le duc d'Aiguillon, le comte de Muy et le comte de Saint-Germain, qui aurait souhaité de se l'adjoindre au lieu du prince de Montbarey. Il devint lieutenant général le 1er mars 1780, et fut envoyé en Amérique avec un corps auxiliaire de six mille hommes. Il débarqua à Rhode-Island, et y prit une position avantageuse, se bornant à résister aux efforts que firent les généraux Clinton et Arbuthnot pour lui enlever sa première conquête. Ayant réuni ses forces à celles de Washington et de l'amiral comte Grasse, il prit des dispositions telles que Cornwallis, retranché dans la ville d'York, en Virginie, fut obligé de capituler (19 octobre 1781). Huit mille Anglais se rendirent, laissant aux vainqueurs deux cent quatorze pièces de canon et vingt-deux drapeaux. Cette journée consolida l'indépendance des États-Unis, qui fut reconnue au traité de Versailles, le 3 septembre 1783. Le congrès américain témoigna sa reconnaissance à Rochambeau en lui donnant deux pièces de canon prises sur l'armée anglaise, et sur lesquelles il fit graver les armes du général avec une inscription honorable. A son retour en France le roi lui donna le cordon bleu et le commandement de la Picardie. Après avoir siégé dans la seconde assemblée des notables (1788), il se rendit en Alsace pour y maintenir la tranquillité, et accepta en 1790 le commandement de l'armée du nord. Le 28 décembre 1791 Louis XVI l'éleva à la dignité de maréchal de France. Consulté en 1792 sur le parti à prendre dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne, Rochambeau fut d'avis de rester sur la défensive; mais Dumouriez, alors ministre le plus influent, étant d'une opinion contraire, l'attaque eut lieu le 29, à Quiévrain; la déroute eût été complète si Rochambeau n'était accouru avec trois régiments et huit pièces d'artillerie, qu'il fit placer sur les hauteurs de Sainte-Sauve. On reconnut alors la sagesse des conseils du vieux maréchal; mais celui-ci, blessé de ce manque de confiance, donna sa démission (15 juin 1792), et se retira dans ses terres du Vendômois. La terreur le poursuivit dans sa retraite. Sur un ordre du comité de salut public on lui enleva les deux canons que lui avait offerts le congrès américain; il fut arrêté, conduit à la Conciergerie, et fut sur le point de comparaître au tribunal révolutionnaire; le 9 thermidor le sauva. En 1803 il fut présenté au premier consul, qui lui dit en lui présentant quelques-uns de ses généraux : « Maréchal, voici vos élèves. — Les élèves, reprit Rochambeau, ont bien surpassé leur maître. » A la création de l'ordre de la Légion d'honneur, il reçut la croix de grand officier et le titre d'une pension d'ancien maréchal. Il a rédigé des *Mémoires*, qui ont été publiés par Luce de Lancival (Paris, 1809, in-8°).

Mémoires de Rochambeau. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.* — *Hommes illustres de l'Orléanais.* — II. — Abbé Robin, *Voyage dans l'Amérique sept.*; 1782, in-8°.

ROCHAMBEAU (*Donatien-Marie-Joseph* DE VIMEUR, vicomte DE), général français, fils du précédent, né en 1750, au château de Rochambeau, près de Vendôme, tué, le 18 octobre 1813, à Leipzig. Il fit ses premières armes, sous son père, dans le régiment d'Auvergne, dont il devint colonel en 1779. Maréchal de camp le 31 juin 1791, il fut nommé lieutenant général, le 9 juillet 1792, et appelé au commandement des îles du Vent, en remplacement de M. de Behague. Après avoir soumis les noirs révoltés à Saint-Domingue, il se rendit, au commencement de 1793, à la Martinique, où les Anglais et les royalistes, commandés par M. de Behague, l'attaquèrent en même temps. Rochambeau fut vainqueur, et força les Anglais à se rembarquer; mais, le 4 février 1794, ils revinrent, au nombre de 14,000. Rochambeau n'avait que 600 hommes : il s'enferma dans la ville de Saint-Pierre, et y soutint quarante-neuf jours de siége; il capitula le 22 mars, avec les honneurs de la guerre. Nommé, en 1796, gouverneur général de Saint-Domingue, il y arriva le 11 mai; les commissaires civils, dont il ne voulut pas suivre les plans, le firent destituer et reconduire en France, où il fut emprisonné quelque temps au château de Ham, avant de pouvoir se justifier. Après être resté quatre ans sans emploi, il fut placé à la tête de la deuxième division de l'armée d'Italie, et chargé de défendre le pont du Var (1800). Il repoussa les Autrichiens commandés par Mélas. L'année suivante, il fit la campagne

Il devint en 1669 capitaine d'une compagnie de gardes du corps. Nommé lieutenant général le 15 avril 1672, il assista au passage du Rhin, à la prise de Maëstricht et à la bataille de Senef, où il chargea vigoureusement la cavalerie espagnole. Le 30 juillet 1675 il fut élevé à la dignité de maréchal de France. Il était ami intime de Le Tellier et de Louvois, qui avaient fait sa fortune. Pourvu en 1675 du gouvernement de la Lorraine, il fut chargé de ravitailler la place de Philipsbourg, assiégée par les Impériaux : s'étant laissé arrêter près de Lauterbourg par un stratagème de l'ennemi, il battit en retraite, et lorsqu'il fut trop tard averti de son erreur, il en conçut un si vif chagrin qu'il en mourut. — Il n'eut qu'un fils, *Louis-Pierre-Armand*, brigadier des armées du roi, qui s'éteignit en 1701, sans alliance.

Sa femme, née *Madeleine de Montmorency-Laval Bois-dauphin*, qu'il avait épousée en 1662, fut dame du palais de la reine. « Elle était belle, rapporte Saint-Simon, encore plus piquante, toute faite pour la cour, pour les galanteries, pour les intrigues. M. de Louvois la trouva fort à son gré, et elle s'accommoda fort de sa bourse et de figurer par cette intimité. Lorsque le roi eut et changea de maîtresses, elle fut toujours leur meilleure amie. » Elle fut aussi en grande faveur auprès de Mme de Maintenon, et devint la première dame d'atours de la dauphine, première dame d'honneur de la duchesse d'Orléans femme du régent.

Anselme, *Grands-Officiers de la couronne*, VII. — Saint-Simon, *Mémoires*.

ROCHEFORT (*Guillaume* Dubois de), savant littérateur français, né en 1731, à Lyon, mort le 25 juillet 1788, à Paris. Après avoir fait à Paris ses études avec beaucoup de succès, il obtint, à dix-neuf ans, la place de receveur général des fermes à Cette, en Languedoc (1750). Pendant le séjour assez long qu'il fit dans cette petite ville, il s'occupa bien moins de sa fortune que de littérature : après l'anglais et l'italien, il s'appliqua à l'étude de la langue grecque, et se passionna tellement pour Homère qu'il entreprit de le traduire en vers. En 1762 il résigna son emploi, et vint se fixer à Paris. Il entra en 1767 dans l'Académie des inscriptions, et fut attaché depuis 1785 à la rédaction du *Journal des savants*. En 1776 il épousa Mme de Challage, veuve d'un ancien contrôleur général des fermes à Cette. Rochefort avait de la douceur et du liant dans l'esprit et dans le caractère ; ses manières étaient prévenantes, et il eut des amis dévoués jusque dans les rangs les plus élevés de la société. Il était capable, selon La Harpe, de commenter savamment les anciens, mais non pas d'en sentir les beautés ; avec du naturel et de la sensibilité, il n'était qu'un poëte froid et médiocre, et presque toujours il se montra au-dessous du modèle qu'il avait choisi. On a de lui : *Essai d'une traduction en vers de l'Iliade*, *précédé d'un Discours sur Homère*; Paris, 1765, in-8° ; — *L'Iliade, en vers, avec des remarques ;* Paris, 1766-1770, 4 vol. in-8°, et 1772, 3 vol. in-8° ; — *L'Odyssée en vers ;* Paris, 1777, 2 vol. in-8° : ces deux poëmes ont été publiés ensemble ; Paris, imprimerie royale, 1781-1782, 2 vol. in-4°, fig. ; la faiblesse des vers est rachetée par des remarques instructives et par des discours écrits avec une clarté élégante ; — *Pensées diverses contre le système des matérialistes;* Paris, 1771, in-12 ; — *Histoire critique des opinions des anciens et des systèmes des philosophes sur le bonheur;* Paris, 1779, in-8° ; — *Poëme sur la mort de l'impératrice-reine;* 1780, in-4° ; — les tragédies d'*Ulysse* (1781), d'*Electre* (1782), de *Chimène* (1783), et la comédie des *Deux Frères* (1786) ; — *Théâtre de Sophocle;* Paris, 1788, 2 vol. in-8° : traduction estimée. Rochefort a eu part à l'édit. du *Théâtre des Grecs* de Brumoy (1785), et il a fourni quelques mémoires au recueil de l'Académie des inscriptions.

Le Mercure, août 1788. — Dacier, *Éloge de G. de Rochefort*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XLVII.

ROCHEFORT. *Voy.* Rieux.

ROCHEFOUCAULD (La). *Voy.* Doudeauville et La Rochefoucauld.

ROCHE-GUILHEM (La). *Voy.* La Roche-Guilhem.

ROCHEJAQUELEIN (La). *Voy.* La Roche-jaquelein.

ROCHELLE (*Joseph-Henri* Flacon, dit), auteur dramatique, né le 8 octobre 1781, à Paris, où il est mort, le 27 mai 1834. Fils naturel d'un procureur au parlement, il devint avocat au conseil du roi et à la cour de cassation. Il est auteur de plusieurs pièces de théâtre en collaboration avec Jacquemin, ce qui ne l'a pas empêché de publier quelques ouvrages de jurisprudence. On a de lui : *Les Fureurs de l'amour*, tragédie burlesque (1799) ; *Le Tableau de Raphael* (1800) ; *Pradon sifflé, battu et content* (1800) ; *Le Hazard corrigé par l'Amour* (1801) ; *Le Père malgré lui* (1801), et *Pélisson* (1807), vaudevilles ; — *Le Code civil mis en vers*, avec texte en regard ; Paris, 1805, in-18 ; — *La Loi d'indemnité annotée ;* Paris, 1827, in-8° ; — *Mémorial des conseils de discipline de la garde nationale;* Paris, 1832, in-8°. Les ouvrages dramatiques de Rochelle ont été publiés sous le pseudonyme de Philidor R... et ceux de jurisprudence sous le nom de Rochelle. A. J.

Documents particuliers. — Quérard, *France littér.*

ROCHELLE (La). *Voy.* Née de la Rochelle.

ROCHEMAILLET (De la). *Voy.* Michel.

ROCHEMORE ou **ROCHEMAURE** (*Jacques* de), littérateur français, né à Lunel, vers 1510, mort à Nîmes, en 1571. Issu d'une des plus anciennes familles de Languedoc, il devint avant 1551 lieutenant particulier au présidial de Nî-

mes. Il eut du goût pour les belles-lettres, et fut dignement secondé dans ses travaux par Marguerite de Cambis (*voy.* ce nom), qu'il avait épousée en deuxièmes noces au château d'Alais, le 18 mai 1551. On a de lui : *Le Favori de court;* Lyon, 1556, in-8° : traduction dédiée au connétable Anne de Montmorency; — *Les quatre derniers livres des Propos amoureux;* Lyon, 1556, in-16, trad. du grec.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse.* — Ménard, *Hist. de Nîmes.*

ROCHEMORE (*Louis* DE), seigneur de Gallargues, neveu du précédent, mort après 1626, fut conseiller en la cour des aides de Montpellier, puis lieutenant général au présidial de Nîmes (1589). Les services qu'il avait rendus à Henri IV dans la négociation de plusieurs affaires de famille lui valurent une charge de maître de requêtes, créée pour lui en 1595. Il administra aussi les finances et la justice du Languedoc, et s'acquitta de ses devoirs avec modération et habileté. De Thou parle de lui plusieurs fois sous le nom de *Rupemorus.*

ROCHEMORE (*Jean-Baptiste-Louis-Timoléon*, marquis DE), né en 1695, mort en 1740, appartenait à la même branche que le précédent. Le vif attachement que lui avait inspiré une femme qui aimait les vers le rendit poëte, et il se fit connaître dans le monde par quelques pièces, pleines de grâce et d'intérêt, louées par Gresset et par Voltaire, et qui n'ont pas été imprimées.

ROCHEMORE (*Alexandre-Henri-Pierre*, marquis DE), neveu du précédent, né à Nîmes, où il est mort, en 1790, cultiva aussi les lettres et fut secrétaire perpétuel de l'Académie de sa ville natale. On a de lui quelques *Odes* et des *Mémoires* sur les antiquités de Nîmes.

Son frère, *Pierre-Joseph* DE ROCHEMORE, nommé évêque de Montpellier à la suite du concordat de 1802, refusa d'en remplir les fonctions afin de ne pas quitter Nîmes, où il était vicaire général. Il y mourut en 1811.

Son fils, *Armand-Joachim-Joseph*, marquis DE ROCHEMORE, né le 25 juillet 1766, était colonel en 1792 lorsqu'il alla rejoindre à Coblentz l'armée de Condé; il en fit toutes les campagnes jusqu'en 1798, rentra en France sous le consulat, et devint maréchal de camp en 1814. Il représenta, de 1822 à 1830, le département d'Indre-et-Loire à la chambre des députés, où il vota avec le parti monarchique.

Moréri, *Dict. hist.* — Nicolas, *Biogr. du Gard.*

ROCHEPOSAY (LA). *Voy.* CHASTEIGNIER et LA ROCHEPOSAY.

ROCHERS (DES). *Voy.* DESROCHERS.

ROCHES (DES). *Voy.* DESROCHES.

ROCHESTER (*John* WILMOT, comte DE), né le 10 avril 1647, à Ditchley (comté d'Oxford), mort le 26 juillet 1680. Il était fils de lord Henri Wilmot, qui servit avec beaucoup de zèle Charles Ier pendant la guerre civile; sa mère était de l'ancienne famille des Saint-John, et célèbre par sa beauté. Il commença ses études classiques à l'école de Burford, et, bien que très-jeune, s'y distingua par la vivacité de son esprit. A douze ans il passa à l'université d'Oxford, et y fit de rapides progrès sous la direction d'un savant ecclésiastique, le docteur Blandford, depuis évêque de Worcester. Il y puisa pour les meilleurs écrivains latins un goût qu'il conserva toute sa vie. Il y obtint à quatorze ans une distinction universitaire qui lui fut décernée par Clarendon, alors chancelier d'Oxford, pour un petit poëme sur le retour des Stuarts. Quoique étudiant assez dissipé, il acheva avec succès le cours de ses études, et partit pour voyager en France et en Italie sous la direction du docteur Balfour, savant écossais. Ce gouverneur sut pour un temps tenir en échec les instincts désordonnés de son élève, et s'appliqua à développer en lui le goût de l'étude et le sentiment du devoir moral. Malheureusement Rochester revint trop tôt en Angleterre, et échappa à cette sage tutelle. A dix-huit ans, il fut présenté à la cour. Il y arrivait avec l'éclat de son nom, une beauté remarquable, et un art singulier de plaire. Le roi le nomma bientôt gentilhomme de la chambre et contrôleur du parc de Woodstock. Hamilton nous a peint en beau, dans les *Mémoires* de Grammont, cette cour voluptueuse de Charles II, où les fêtes, la galanterie, les plaisirs de tous genres étaient presque l'unique affaire d'une jeune et brillante noblesse. Mais sous cet extérieur d'élégance et de bon goût que de vices et de désordres! Que de dangers pour un jeune homme beau, ardent et spirituel dans cette société de gentilshommes, de filles d'honneur, de dames, livrés à l'oisiveté et aux intrigues, et où le roi donnait le premier l'exemple de goûts frivoles! Une bonne inspiration lui vint. Il demanda à s'embarquer sur les vaisseaux que le comte de Sandwich et sir Edward Spragge promenaient le long des côtes de Hollande pour venger les griefs du commerce anglais. En deux occasions différentes, il montra une rare intrépidité. Un jour, pendant un combat naval très-animé, il se chargea de porter une dépêche dans un bateau ouvert, entreprise de grand danger, et il l'accomplit au milieu de la mitraille, avec autant de courage que de jugement. Il reparut avec éclat à la cour. Entraîné par son extrême jeunesse et la contagion de l'exemple, il en arriva promptement à outrer tous les excès, à tel point que lorsque, vers la fin de sa vie, touché de repentir et de honte pour le passé, il fit ses confidences au docteur Burnet, il lui avoua que pendant cinq ans continus il s'était enivré tous les jours. Le vin semblait redoubler sa verve d'esprit et d'imagination, et de là des intrigues partout, des querelles scandaleuses de rue, des traits satiriques contre tout le monde, les ministres, les favorites, et souvent le roi lui-même. « Depuis qu'il était à la cour, il n'avait guère manqué d'en être banni pour le moins une fois l'an ; car dès qu'un mot se trouvait au bout

de sa langue ou de sa plume, il le lâchait sur le papier ou dans la conversation, sans aucun égard aux conséquences. S'il n'avait eu affaire au prince le plus humain qui fût jamais, la première de ses disgrâces eût été la dernière (*Mémoires* de Grammont). » Au milieu de ces désordres, sa réputation de courage ne se soutint pas. Il fut accusé d'éluder la réparation dans des querelles privées, et même de se refuser à des duels qu'il avait d'abord acceptés. On trouve dans les Mémoires du temps l'anecdote racontée par le comte de Mulgrave pour une affaire de ce genre. Ce coureur d'aventures galantes ou d'aventures de rue trouva par occasion le temps de se livrer à la poésie; mais la plupart de ses compositions ne sont que des satires personnelles, des chansons d'amour, ou des pièces licencieuses, où se réfléchissent sa vie et ses idées habituelles. Les critiques anglais louent la grâce et la vivacité de sa poésie, en regrettant ce mauvais emploi de ses talents. Rochester eut aussi des heures sérieuses, et dans des satires sur l'homme, il a imité Boileau. Son petit poëme sur *Rien* a été longtemps cité comme un petit chef-d'œuvre dans les innocents recueils destinés aux écoliers; mais nous sommes tout à fait de l'opinion de Chambers (*Cyclopædia of english literature*), qui, en louant la belle image du début, trouve le reste un ramassis de jeux de mots et de niaiseries alambiquées. A trente ans la santé de Rochester était ruinée, et il n'eut plus qu'à traîner une misérable existence. Dans sa dernière année, il eut des relations avec le docteur Burnet, auquel il fit des aveux sincères et témoigna un vif repentir de ses désordres passés. Il était revenu à des sentiments religieux, et pria le docteur de publier le récit de ses fautes et de ses remords. Ce vœu fut rempli dans un petit volume intitulé : *Passages remarquables de la vie et de la mort de John comte de Rochester* (Londres, 1681, in-12). Rochester laissa trois filles et un fils, nommé Charles, qui mourut le 12 novembre 1681, et ce fut à Lawrence Hyde, fils de Clarendon, qu'échut quelques années plus tard l'appellation nobiliaire de comte de Rochester. Sur son lit de mort, Rochester avait fait une recommandation expresse de détruire tous ses écrits licencieux et profanes. Cependant, peu après, un volume de poésies portant son nom parut au jour; on pense avec raison que plusieurs pièces ne sont pas de lui. Rochester était né avec un cœur bon, un naturel excellent, et un esprit aussi ingénieux que sensé. C'est lui qui en peu de mots a jugé si bien Charles II, dans cette épitaphe d'une certaine célébrité :

Here lies our sovereign lord the king,
Whose word no man relies on;
He never says a foolish thing,
Nor ever doy a wise one (1).

(1) Ici gît le roi notre sire,
Grand prometteur sans nul crédit;
Jamais sottise ou ne l'ouït dire,
Jamais chose sage il ne fit.

Ses œuvres poétiques ont été l'objet de plusieurs éditions; les dernières sont celles de Londres, 1774 et 1821, 2 vol. in-12. J. Chanut.

Johnson, *Lives of british poets*. — *English cyclopædia, Biography*, article Wilmot. — *Royal and noble authors*, édition de Park. — Wood, *Athenæ oxonienses*. — Burnet, *Some passages of the life and death of John earl of R.* — *Notice* par Saint-Evremond, adressée à la duchesse de Mazarin. — *Mémoires* de Grammont. — *Revue des deux mondes*, 15 août et 1er septembre 1857.

ROCHETTE (*Désiré-Raoul*), dit Raoul-Rochette), archéologue français, né à Saint-Amand (Cher), le 9 mars 1790, mort à Paris, le 3 juillet 1854. Fils d'un médecin de campagne, après avoir fait ses études à Bourges, il vint chercher fortune à Paris, vers 1811. D'abord attaché comme professeur d'histoire au lycée impérial (Louis-le-Grand), il devint suppléant de M. Guizot dans la chaire d'histoire moderne de la faculté des lettres (1815). Deux ans auparavant (1813) l'Académie des inscriptions lui avait décerné un prix pour une *Histoire critique des colonies grecques*. Par son mariage avec la fille du sculpteur Houdon, Rochette s'était de bonne heure créé de belles relations dans le monde. Les opinions qu'il professait étaient favorables à la Restauration : son mérite ne pouvait manquer d'être récompensé. Il fut nommé par ordonnance membre de l'Académie des inscriptions (21 mars 1816), et entra dans la même année comme rédacteur au *Journal des savants*. Son discours sur *Les heureux effets de la puissance pontificale en France, au moyen âge*, prononcé à la faculté des lettres en 1817, fut un nouveau gage donné au parti royaliste; aussi obtint-il en 1818 la place de conservateur des médailles et des antiques à la Bibliothèque, vacante par la mort de Millin, et celle de censeur royal, qu'il occupa depuis 1820 jusqu'à l'abolition de la censure en 1824. L'opposition voulut faire expier ces faveurs à R. Rochette. Des troubles éclatèrent dans son cours, qui fut suspendu par un arrêté de la commission d'instruction publique. Le ministère Corbière le récompensa de ses services en rétablissant, sur sa demande, la chaire d'archéologie, qui fut donnée, à la vérité, à Quatremère de Quincy, mais dont R. Rochette devint immédiatement le suppléant (1826), et deux ans après le titulaire. Son talent d'improvisateur, sa parole nette et colorée, son érudition variée attirèrent constamment autour de sa chaire un auditoire d'élite. Plusieurs de ses leçons ont été publiées avec son autorisation (Paris, 1828, in-8°, et 1836); elles ont été traduites en anglais par H.-M. Westropp, sous le nom de *Lectures on ancient art* (1854). Les premiers travaux de R. Rochette, entre autres les *Antiquités du Bosphore Cimmérien* (Paris, 1822, in-8°), son édition du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy (Paris, 1820-1825, 16 vol. in-8°), sa traduction des *Fragments de Ménandre et de Philémon*, celle de l'ouvrage de Micali *L'Italie avant la domination des Romains* (1824), son édition de l'ouvrage de

la baronne Minutoli intitulé *Mes souvenirs d'Égypte*, lui attirèrent de sévères critiques, et firent mettre en question ses connaissances d'historien et d'helléniste. R. Rochette sut mettre à profit ces attaques et ces échecs en se corrigeant sur tous les points où ses adversaires avaient eu raison contre lui, en apportant plus de sévérité dans ses recherches et de soin dans ses travaux. Les ennemis qu'il s'était faits continuèrent à le harceler, mais il donna moins de prise à leurs critiques. Les voyages surtout rectifièrent ses connaissances en les augmentant. Dès 1819 il avait visité la Suisse et publié à la suite de cette excursion des *Lettres sur la Suisse* (1820-1822, 3 vol. in-8°, et 1823-1827, in-fol., pl.), et une *Histoire de la révolution helvétique de* 1793 *à* 1803 (1823, 3 vol. in-8°). Chargé d'une mission en Italie et en Sicile de 1826 à 1827, il a consigné les résultats de ses observations sur les lieux et dans les musées, dans ses *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine* (1828, in-folio); — (avec J. Bouchet), *Pompéi, choix d'édifices inédits, maison du poëte tragique* (1828-1830, in-fol.); — *Peintures antiques inédites, précédées de Recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices sacrés et publics chez les Grecs et chez les Romains* (1836, in-4°) : ce dernier ouvrage souleva au sein de l'Académie une vive polémique, et donna occasion à M. Letronne d'écrire ses *Lettres d'un artiste sur la peinture murale*. Ces divers travaux ainsi qu'un *Mémoire sur les représentations figurées du personnage d'Atlas* (1835, in-8°) n'étaient que des fragments d'une *Histoire de l'art des anciens* dont R. Rochette préparait les matériaux et à l'exécution de laquelle il voulait consacrer le reste de sa vie. C'est pour avancer ce grand ouvrage qu'à partir de 1830 il se confina dans sa riche bibliothèque, et qu'il fit en Grèce un voyage d'exploration (1842). Il n'a pas eu le temps de voir réaliser ce projet. R. Rochette fut élu en 1838 secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Il avait été membre de la Société des bonnes lettres (1821), de la Société asiatique (1822), et de la commission de Morée (1828). Il devint encore correspondant des Académies de Saint-Pétersbourg (1822), de Madrid (1826), de Munich, de Gœttingue, de Berlin, de Rome, de Naples, etc. En 1848, le gouvernement provisoire lui enleva la place de conservateur du cabinet des médailles, mais lui laissa la chaire d'archéologie. On a reproché à R. Rochette d'avoir dû une partie de ses succès à l'opinion des salons et aux engouements de la mode, de s'être montré trop ardent à la recherche des places et des honneurs (1). Cette accusation a pu être méritée, surtout au début. Il faut du moins convenir qu'il a fait, par un travail infatigable, d'importantes découvertes dans le domaine des arts et de l'antiquité, et qu'il a associé son nom, comme archéologue, à ceux des Winckelmann et des Visconti.

(1) Ses collègues de l'Institut l'avaient surnommé, dit-on, *Raoul Brochette*, par allusion aux nombreuses décorations qui s'étalaient à sa boutonnière.

Outre son *Histoire critique des colonies grecques*, publiée en 1815 (4 vol. in-8°), et les autres ouvrages déjà cités, on lui doit : *Tableau des catacombes de Rome*, où il donne la description de ces cimetières sacrés; Paris, 1837, in-12; — *Sur les antiquités chrétiennes des catacombes*; Paris, 1839, in-4°; — *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs*; Paris, 1840, in-8°; — *Mémoires de numismatique et d'antiquité*; Paris, 1840, in-4°; — *Mémoire sur la croix ansée ou sur le signe qui y ressemble*; in-4°; — *Choix de peintures de Pompéi*, avec une *Introduction sur l'histoire de la peinture chez les Grecs et les Romains*; Paris, 1844-1848, 5 livraisons, in-fol.; — *Rapport fait à l'Académie des inscr. sur le résultat de la découverte faite près des ruines de l'ancienne Ninive*, Paris, 1845, in-4°; — *Mémoire sur l'Acropole d'Athènes*, lu à la séance solennelle de l'Institut en 1845; — *Mémoires d'archéologie comparée, asiatique, grecque et étrusque*, dont une partie seulement a été publiée en 1848, et qui renferme un premier mémoire de 404 p. sur « l'Hercule assyrien et phénicien considéré dans ses rapports avec l'Hercule grec ». Il a écrit des notices sur N. Poussin, Clavier, Girodet, Cherubini, Richomme, Garnier, etc. Indépendamment de ces publications, il a inséré un grand nombre d'articles et de dissertations dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, le *Journal des savants*, la *Revue de Paris*, celle *des deux mondes*, les *Annales de la littérature et des arts*, les *Nouvelles Annales de l'Institut archéologique*, la *Biographie universelle*, etc. Enfin, il a fourni au *Classical Journal* de Londres (1817) une dissertation intéressante sur l'improvisation chez les anciens.

G. R.

Biogr. univ. et portative des contemp. — *Encyclop. des gens du monde.* — P. Paris, *Bulletin du bibliophile*, juillet et août 1854. — Quérard, *France littéraire.* — *Littérature française contemp.*

ROCHON (*Alexis-Marie*), astronome et physicien français, né à Brest, le 21 février 1741, mort à Paris, le 5 avril 1817. Son père, chevalier de Saint-Louis et aide-major de la ville de Brest, le destina à l'Église, et lui obtint un prieuré simple. Mais le jeune Rochon se contenta de recevoir la tonsure, et suivit son goût pour les sciences et les voyages. Nommé en 1765 bibliothécaire de l'Académie royale de marine établie à Brest, il devint, en 1766, astronome de la marine, et s'embarqua en cette qualité (avril 1767) sur le vaisseau *L'Union*, qui transportait à Maroc le comte de Breugnon, ambassadeur extraordinaire, et Chénier, agent général du gouvernement français. Rochon était, dans ce voyage, chargé de déterminer plusieurs longitudes, et devait en outre, par des moyens qu'il

avait proposés, observer les distances d'étoiles à la lune. Son système n'eut point tout le succès qu'il s'en était promis. En 1768, chargé d'explorer les mers de l'Inde au point de vue de l'hydrographie, il reconnut l'île de Madagascar, ainsi que les récifs et les îles au nord de l'île de France, traversa les Maldives, longea la côte de Malabar, et fut assez heureux pour prévenir, dans les parages de Ceylan, la perte de la corvette à bord de laquelle il se trouvait, en indiquant au pilote la position d'un écueil dangereux. A son retour (1770), il donna au cabinet du Jardin du Roi les objets curieux qu'il avait recueillis, notamment un grand lingot de platine fondu au Pérou au moyen d'un alliage de cuivre rouge et de zinc, ce qui lui fit concevoir l'idée d'appliquer ce précieux métal à la fabrication des miroirs de télescopes et d'autres instruments nautiques. L'Académie des sciences, dont il était déjà correspondant, le nomma en 1771 l'un de ses pensionnaires pour la mécanique. Dans la même année, le ministre de la marine lui confia, ainsi qu'au capitaine de Kerguelen, la mission de vérifier le projet d'une route directe et plus courte de l'île de France à la côte de Coromandel. Des différends s'élevèrent entre eux, et Rochon fut obligé de revenir à Brest. Le ministre accepta ses explications, et pour récompenser ses services, le présenta en 1773 pour l'une des deux places de garde du cabinet de physique du roi, établi au château de la Muette. Ces fonctions tranquilles lui permirent de diriger ses recherches sur les instruments d'optique, et de composer plusieurs mémoires qu'il lut à l'Académie, entre autres *sur les moyens de perfectionner les lunettes achromatiques* (5 février 1774) et *sur le diasporamètre* (avril 1777). Il fut en 1783 chargé d'examiner le projet soumis aux états de Bretagne par M. de Piré pour perfectionner la navigation de cette province et transformer Saint-Malo en port de guerre. L'étendue de ses connaissances lui fit confier de nouvelles missions dans les genres les plus opposés, soit en Bretagne, soit dans le Berri et dans le Nivernais; il les remplit toutes à la satisfaction du gouvernement, qui, en 1787, lui donna la place d'astronome opticien de la marine. Envoyé en 1790 à Londres au sujet du nouveau système des poids et mesures, il fut, deux ans après, dépouillé de toutes ses places, et se retira en Bretagne, où, tout en s'occupant de travaux d'utilité publique, il eut le bonheur d'arracher plusieurs victimes à l'échafaud. Mme de Saint-Maurice, née Boudin de Tromelin, sa cousine, qu'il sauva alors, l'en récompensa par le don de sa main. La guerre empêchait la marine de tirer de l'Irlande les feuilles de corne à lanterne nécessaires à la construction des fanaux de soute, d'entrepont et de combat; Rochon y suppléa par des gazes métalliques, en fil de laiton et de fer, recouvertes d'un enduit solide et transparent; ces gazes réunissaient à l'avantage de l'incombustibilité celui de procurer une clarté double et de pouvoir être employées au vitrage des vaisseaux. Il forma aussi à Brest en 1795 un atelier pour la fabrication des lunettes nécessaires à la marine et perfectionna les aiguilles de quartz hyalin cristallisées. Compris dans l'organisation de l'Institut, il fut nommé, en 1796, directeur de l'observatoire que le gouvernement avait, sur sa proposition, fait construire à Brest, et trois ans après il soumettait aux trois consuls un projet de jonction entre les rivières d'Odet et de Châteaulin, projet qui, négligé alors, fut en 1822 repris et exécuté d'après ses plans. Rochon obtint en 1805 l'autorisation de venir résider à Paris. Malgré son âge avancé, il ne passa pas une année sans adresser à l'Institut des mémoires sur l'optique, la science nautique et autres objets d'utilité générale. Outre ces mémoires, disséminés dans *Le Moniteur* et dans les *Recueils* de l'Académie des sciences, on a de lui : *Opuscules mathématiques;* Brest, 1768, in-8°: renfermant un mémoire sur le pilotage, un autre sur la manière de tailler et de polir les verres, etc.; — *Recueil de mémoires sur la mécanique et sur la physique;* Paris, 1783, in-8°; — *Nouveau Voyage dans la mer du Sud*, rédigé d'après les plans et les journaux de M. Crozet; Paris, 1783, in-8°; — *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales;* Paris, 1791, 1793, in-8°, et 1802, 3 vol. in-8°; réimpr. sous le titre de : *Voyages aux Indes orientales et en Afrique..... avec une dissertation sur les îles de Salomon;* Paris, 1807, in-8°; trad. en allemand et en anglais; — *Aperçu des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal des cloches en monnaie moulée;* Paris, 1791, in-8°; avec une suite, intitulée : *Compte-rendu des expériences sur la monnaie coulée et moulée en métal de cloches;* Paris, 1791, in-8°; — *Essai sur les monnaies anciennes et modernes;* Paris, 1792, in-8°, pl.: excellent ouvrage, qu'on trouve quelquefois réuni aux deux précédents. On attribue à Rochon un traité : *Des miroirs et des verres ardents* (Paris, in-4°); mais il est fort douteux qu'il en soit l'auteur. F. H.

Delambre, *Notice sur Rochon*, lue le 16 mars 1818. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Biogr. bretonne.*

ROCHON DE CHABANNES (*Marc-Antoine-Jacques*), auteur dramatique, né le 17 janvier 1730, à Paris, où il est mort, le 15 mai 1800. Son père, procureur au parlement de Paris, lui laissa une fortune indépendante, qui lui permit de s'adonner de bonne heure à la carrière dramatique. Il donna ses premiers essais au théâtre de la Foire Saint-Germain, et en puisa le sujet dans les *Contes* de La Fontaine : tels sont *La Coupe enchantée* (1753) et *L'École des tuteurs* (1754), la première pièce en collaboration avec son frère aîné, Rochon de la Valette, mort en 1755. Son dernier ouvrage dans ce

genre fut *La Péruvienne* (1754). Après avoir écrit pour la Comédie-Italienne une comédie en deux actes, *Le Deuil anglais* (1757), Rochon aborda le Théâtre-Français, et y fit représenter une pièce en vers, *Heureusement* (1762), dont le succès, bien affaibli sans doute, s'est prolongé jusqu'à nos jours. Les caractères en sont bien tracés; le dialogue est vif et spirituel. Non-seulement cette jolie bagatelle assura à Rochon une place parmi les auteurs du second rang, mais elle lui valut, par l'influence de Mlle Dangeville, la protection du duc de Praslin et un emploi de 6,000 livres dans les bureaux des affaires étrangères (1764). Réformé en 1766, il conserva une partie de ses appointements, et en 1770 il fut envoyé à Dresde, où il résida jusqu'en 1774 en qualité de chargé d'affaires. Le Théâtre-Français joua encore de lui quelques ouvrages, comme *La Manie des arts* (1763), *Les Valets maîtres de la maison* (1768), *Les Amants généreux* (1774), drame imité de Lessing, *L'Amour français* (1779), qui se recommandent par des détails agréables et une connaissance assez approfondie de la scène. Une comédie en cinq actes et en vers, *Le Jaloux* (1784), faillit y tomber à la première représentation; elle se soutint cependant, grâce au talent de Molé. Dès lors Rochon ne travailla plus que pour l'Académie royale de musique, où il avait débuté en 1780 par *Le Seigneur bienfaisant*, joué plus de cent fois; la comédie lyrique, *Les Prétendus* (1789), se soutint longtemps sur ce théâtre; son dernier opéra fut *Le Portrait* (1790), musique de Champein. Simple, franc et modeste, il vécut à l'écart, et ne connut point l'art de se faire une réputation aux dépens de ses confrères. La Harpe, qui n'était pas de ses amis, l'a traité avec une injuste rigueur. « Ceux qui savent ce que c'est que d'écrire, dit-il, savent aussi qu'il n'y a peut-être pas une page de son *Théâtre* où l'on ne rencontre des fautes grossières, des fautes de sens, d'expression, de convenance; tout ce qui prouve à la fois le défaut d'esprit et de jugement. » Il serait plus exact de dire que si Rochon manquait d'invention, si son style est trop négligé, il avait de l'esprit, du naturel et de la facilité. On a de lui : son *Théâtre, suivi de quelques pièces fugitives*; Paris, 1775-1786, 2 vol. in-8°; il n'y admit que neuf ouvrages, dont un seul opéra; — *La Noblesse oisive*; 1756, in-8° : opuscule rédigé à propos de *La Noblesse commerçante* de l'abbé Coyer; — *Observations sur la nécessité d'un second Théâtre-Français*; 1780, in-12. P. L.

Philippon de la Madelaine, *Dict. des poëtes français*. — La Harpe, *Cours de littérat.*, XI, 677 et suiv. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

ROCHOW (*Frédéric-Eberhard* DE), pédagogue allemand, né à Berlin, le 11 octobre 1734, mort à Reckahn, le 16 mai 1805. Fils d'un fonctionnaire supérieur, il servit pendant quelques années dans la garde; forcé de donner sa démission à la suite d'une blessure, il compléta son instruction, jusqu'alors négligée, tâche qui lui fut rendue facile par le commerce qu'il entretint depuis lors avec Gellert. Il alla ensuite s'établir dans ses domaines à Reckahn, dans la marche de Brandebourg; tout le reste de sa vie fut consacré à améliorer le sort de ses tenanciers et à faire introduire en Allemagne une suite de mesures tendant à répandre l'instruction parmi les paysans et à les mettre à même de profiter des découvertes de la science au sujet de l'économie rurale. Il eut la satisfaction de voir ses idées sur la réforme des écoles élémentaires adoptées dans beaucoup de contrées de ce pays. Il devint plus tard chanoine à Halberstadt. On a de lui : *Versuch eines Schulbuchs für Kinder der Landleute* (Essai d'un livre d'école pour les enfants de paysans); Berlin, 1772; — *Stoff zum Denken* (Matière à penser); ibid., 1775; — *Kinderfreund* (L'Ami des enfants); ibid., 1776, 1795, 2 vol. in-8°; Brandebourg, 1800, 2 vol. in-8° : ce recueil, réimprimé encore un grand nombre de fois et traduit dans la plupart des langues de l'Europe, est un des meilleurs livres qu'on puisse mettre entre les mains des enfants. Une partie de sa *Correspondance* a été publiée; Berlin, 1799, in-8°.

Hirsching, *Handbuch*. — *Morgenblatt*, 1811. — Riemann, *Beschreibung der Schulen von Reckahn*. — Schwarz, *Geschichte der Schulen*. — Raumer, *Geschichte der Pædagogik*. — J.-G. Zerrenner, *Dem Andenken des domcapitulars Rochow*; 1808, in-8°.

ROCKINGHAM (*Charles-Watson* WENTWORTH, marquis DE), homme d'État anglais, né le 19 mars 1730, mort le 1er juillet 1782, à Wimbledon (Surrey). Son père, Thomas Wentworth, comte de Malton et premier marquis de Rockingham, était le petit-fils d'Édouard Watson, baron de Rockingham, et de lady Anne Wentworth, fille aînée du célèbre comte Strafford. Ce descendant de l'intrépide et malheureux défenseur des Stuarts ne s'attacha point à leur cause; il fut au contraire un des nobles whigs les plus fidèles à l'ordre politique fondé par la révolution de 1688. Charles Wentworth, destiné à être un jour le chef du parti whig, en adopta dès l'enfance les principes avec beaucoup d'ardeur. En décembre 1745, il se déroba à la maison paternelle, et courut rejoindre l'armée que le duc de Cumberland conduisait contre le dernier Stuart. Les princes hanovriens ne pouvaient manquer de récompenser tant de dévouement joint à une haute naissance. Lord Higham (ce fut son premier titre), comte de Malton, devenu marquis de Rockingham à la mort de son père, en 1750, fut nommé lord lieutenant des North et West Ridings du Yorkshire, lord de la chambre de Georges II, et reçut la jarretière en mai 1760. Georges III était monté sur le trône avec la ferme résolution de se débarrasser de l'oligarchie des grandes familles whigs, qui tout en protégeant la monar-

chie hanovrienne restreignait ses prérogatives. Pitt et Newcastle furent successivement évincés pour faire place à lord Bute (1762). Ce premier essai d'un ministère tory ne réussit pas. Le jeune roi essaya de plusieurs combinaisons pour échapper à l'humiliation de rappeler les whigs (*voy.* GRENVILLE); mais enfin il fallut céder. Le marquis de Rockingham, qui depuis 1762 avait donné sa démission de lord de la chambre du roi, et qui depuis la mort du duc de Devonshire, en 1764, était le chef reconnu des whigs, moins les sections dissidentes de Grenville, de Pitt et du duc de Bedford, fut appelé, le 10 juin 1765, à former et à présider comme premier lord de la trésorerie un ministère dont les principaux membres furent : Conway et le duc de Grafton, secrétaires d'État, le duc de Newcastle, garde du sceau privé, Dowdeswell, chancelier de l'échiquier. La situation était difficile. Les précédents ministres avaient brouillé l'Angleterre avec ses colonies, et fourni, par des mesures maladroites, prétexte à l'esprit de faction, qui se déchaînait avec une extrême violence. Calmer les esprits à l'intérieur, rétablir la concorde entre la métropole et ses colonies, tel fut le double but que Rockingham poursuivit sans éclat, mais avec beaucoup de jugement et d'honnêteté, et qu'il aurait atteint s'il avait été mieux secondé par le roi et par ses collègues. Il eut du moins le temps de faire voter deux mesures excellentes : le rappel du droit de timbre (*stamp act*), en mars 1766, et la motion qui déclarait illégaux les mandats d'arrêt non spécifiés (*general warrants*), en avril. La défection du duc de Grafton, la démission du chancelier de l'échiquier, le mauvais vouloir du roi l'obligèrent à quitter le pouvoir (mai 1766). Sa retraite fut désastreuse pour l'Angleterre, que les ministères de Chatham, de Grafton et de North amenèrent à une situation presque désespérée. Dans cette période de seize ans le marquis de Rockingham combattit avec son bon sens et son honnêteté habituelles les fautes de ses successeurs, et s'il ne put les empêcher, il forma du moins par son exemple des hommes d'État capables de les réparer. Au plus fort de la crise intérieure et extérieure, lorsque l'Angleterre agitée par les factions avait à repousser la coalition de la France, de l'Espagne, et des États-Unis, il fut appelé encore une fois à diriger les affaires; mais à peine s'était-il mis à l'œuvre, qu'il mourut. L'ouverture de négociations avec les belligérants, la pacification de l'Irlande, l'introduction d'un plan de réforme économique signalèrent cette courte administration (22 mars-1er juillet 1782), qui prouva que Rockingham au pouvoir était décidé à réaliser tout ce qu'il avait proposé dans l'opposition. Le marquis de Rockingham ne laissa pas de fils. Son neveu et son héritier, le comte Fitzwilliam, lui fit élever un mausolée dans le parc de Wentworth. Là, autour de la statue du marquis, on voit les bustes en marbre des hommes qui furent admis à son amitié et associés à sa politique : Portland, Montagu, Lee, Cavendish, Keppel, Burke, Fox. Burke honora le monument d'une magnifique inscription qui rappelle les vertus et les mérites du chef des whigs. Ces éloges sont à peine exagérés. Sans doute Rockingham n'eut pas les talents d'un orateur, et ses talents d'homme d'État furent paralysés par la timidité et l'indécision; mais il fut intègre à une époque d'intrigues et de corruption, et il régénéra par son exemple le parti whig, perverti par une longue possession du pouvoir. On lui a reproché avec raison ses prédilections aristocratiques. Ainsi il retint dans une position secondaire son secrétaire Burke, un des premiers talents oratoires et politiques du temps. Mais ce respect superstitieux pour les prérogatives des grandes familles faisait partie de son attachement à la constitution. Burke lui-même ne s'en offensa pas, et ce fut en toute sincérité qu'il loua son patron « d'avoir dans l'opposition respecté les principes du gouvernement, et d'avoir dans le ministère protégé les libertés du peuple ». Léo JOUBERT.

Memoirs of the marquis of Rockingham and his contemporaries, with original letters and documents, by G.-Th. earl of Albemarle; Londres, 1852, 2 vol. in-8°. — Lord Mahon, *History of England from the peace of Utrecht*. — *The Grenville papers*. — *Edinburgh review*; juillet 1852.

ROCOLES (*Jean-Baptiste* DE), historien français, né à Béziers, en 1620, mort à Toulouse, en 1696. Il entra jeune encore dans l'ordre de Saint-Benoît, mais il demanda bientôt sa sécularisation; ses talents l'élevèrent assez rapidement aux dignités ecclésiastiques. Il était protonotaire apostolique, docteur et professeur en l'université de Paris, conseiller et aumônier du roi, historiographe et chanoine de la collégiale de Saint-Benoît à Paris lorsque, par suite de l'instabilité de son caractère, il renonça tout d'un coup à ces emplois et, muni de lettres du ministre Claude et de Bayle, il alla en 1672 à Genève, où il embrassa la religion réformée. Puis il se rendit à Berlin, et s'y maria. La protection de M. de Schwerin lui fit obtenir du grand électeur Frédéric-Guillaume le titre d'historiographe et un brevet de pension. Bien qu'il ignorât la langue allemande, Rocoles pendant un an, s'occupa de l'histoire des électeurs de Brandebourg, qu'il conduisit jusqu'à Joachim II; mais son ardeur se ralentit, et il passa à Leyde, où il tomba dans la misère. En 1678 il revint en France, et rentra dans le sein de l'Église romaine. Quelque temps après, n'ayant probablement pas trouvé à Paris les avantages qu'il espérait, il retourna en Hollande, et se fit derechef protestant. Enfin, devenu veuf et l'âge ayant sans doute calmé son humeur aventureuse, Rocoles repassa en France, reprit l'exercice de la foi catholique, et, par une tolérance bien grande, fut en 1685 rétabli dans son canonicat de Saint-Benoît. Outre son *Historia Zollerana Brandenburgicæ electoralis familiæ*, restée manuscrite, on a de lui : *Les Principes de la sphère, de géographie et d'astronomie*, avec l'*Introduction générale à*

l'histoire; Lyon, 1661, in-16 : cette introduction, qui passe pour le meilleur ouvrage de Rocoles, a été réimpr.; Paris, 1662, 2 vol. in-12, et plusieurs fois depuis; — *Les Entretiens de Luxembourg;* Paris, 1666, in-12; — *Introduction générale à l'Histoire sainte;* Paris, 1672, 2 vol. in-12; — *Abrégé de l'histoire de Venise;* Genève, 1673, in-12; — *Histoire générale du calvinisme;* Amsterdam, 1683, in-12, ouvrage opposé à celui de Maimbourg sur le même sujet, et dont les protestants, et en particulier Bayle, ont été peu satisfaits; — *Les Imposteurs insignes;* Amst., 1683, in-12, fig.: rare; Bruxelles, 1729, 2 vol. in-12, avec des addit.; ouvrage traduit en allemand par Pauli, Halle, 1760, in-8°, avec une *Notice* sur l'auteur, et par Agricola; Halle, 1761, in-8°; — *Les Amours d'Antiochus;* Amsterdam, 1683, in-12; — *La Vie du sultan Gemes* (Zizim), *frère de Bajazet;* Leyde, 1683, in-12; — *La Fortune marastre de plusieurs princes et grands seigneurs depuis deux siècles;* Leyde, 1684, in-12; — *Vienne deux fois assiégée par les Turcs;* Leyde, 1684, in-12; — *Ziska, capitaine général des Bohémiens;* Leyde, 1685, in-12. Rocoles a ajouté le t. VI à la *Description du monde* de Davity (Paris, 1660, 6 vol. in-fol.).

Moréri, *Dict. hist.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Haag frères, *France protestante.* — *Docum. partic.*

ROCQUEZ (LE). *Voy.* LE ROCQUEZ.

RODE (*Chrétien-Bernard*), peintre et graveur allemand, né le 18 juillet 1725, à Berlin, où il est mort, le 24 juin 1797. Fils d'un orfévre, il apprit la peinture sous A. Pesne, et alla se perfectionner à Paris dans les ateliers de Carle Vanloo et de Restout. Il visita l'Italie en 1752 et passa plus d'une année à Rome. Il fut nommé en 1756 membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin, et en devint directeur en 1783. Frédéric II lui fit décorer, entre autres édifices, les palais de Potsdam et de Sans-Souci. Rode avait une entente parfaite du clair-obscur, et savait donner les attitudes les plus naturelles en même temps que les plus variées à ses personnages, qu'il groupait avec beaucoup de bonheur, mais qui pèchent souvent par le manque d'expression et de noblesse. Il a peint un grand nombre de portraits et de tableaux religieux et d'histoire; nous citerons une *Descente de croix* (église Sainte-Marie à Berlin), la *Persécution des chrétiens sous Néron*, *Alexandre devant le cadavre de Darius*, la *Bataille de Leuthen*, la *Mort de Frédéric le Grand.* Il a aussi gravé à l'eau-forte avec beaucoup d'esprit et de légèreté, généralement d'après ses propres compositions, plus de deux cent cinquante planches, dont la plus grande partie fut publiée sous le titre de *Historische Sammlung* (Berlin, 1768) : c'est un choix des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, de scènes historiques, d'allégories, etc.

Son frère, RODE (*Jean-Henri*), né à Berlin, en 1727, mort en 1759, fréquenta l'atelier de Wille, à Paris. Il a gravé une cinquantaine de planches estimées.

Ramler, *Gedæchtnissrede auf Bern. Rode;* Berlin, 1797, in-8°. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon.*

RODE (*Pierre*), violoniste français, né à Bordeaux, le 26 février 1774, mort à Tonneins, le 27 novembre 1830. A quatorze ans il vint à Paris, et fut présenté à Viotti, qui perfectionna ses heureuses dispositions, et le fit, en 1790, attacher au théâtre Feydeau. En 1794, il quitta la France avec Garat, parcourut la Hollande et l'Allemagne, et revint en France en 1800. Il fut nommé professeur de violon au Conservatoire de musique. Après avoir partagé les succès de Mme Grassini, il partit avec elle pour la Russie (1803), et devint premier violon de la musique de l'empereur Alexandre. Après avoir résidé plusieurs années à Berlin, il vint jouir dans sa ville natale de la fortune qu'il avait acquise. On a de lui des *Concertos*, des *Quatuors*, et 24 *Caprices* en forme d'études pour le violon dans les 24 tons de la gamme. Il eut part, avec Kreutzer, à la *Méthode de violon* que Baillot rédigea en 1803. Ses compositions sont remarquables par l'élégance et la grâce des idées.

Fétis, *Biogr. des musiciens.*

RODELLA (*Giambattista*), érudit italien, né le 1er mars 1724, à Padenghe, près Brescia, mort le 5 mai 1794, à Brescia. D'une condition obscure, il fut élevé au collége des jésuites de Brescia, et embrassa l'état ecclésiastique. Par le crédit d'un de ses maîtres, le P. Sanvitali, il obtint, en sortant du séminaire, la place de secrétaire du comte Mazzuchelli, qui l'associa à la composition de son grand ouvrage sur les écrivains italiens et qui le chargea d'en surveiller l'impression. Après la mort de son protecteur (1765), il consacra le reste de sa vie à terminer ce recueil, et il l'amena en effet jusqu'au milieu du dix-huitième siècle; malheureusement cette continuation, qui formait six vol. in-fol. (en y ajoutant les matériaux inédits de Mazzuchelli), n'a pas été publiée. Rodella a mis au jour plusieurs écrits, qui se recommandent par une saine érudition, et imprimés tous sous des noms supposés; nous citerons : *Vita, costumi e scritti del conte G.-M. Mazzuchelli;* Brescia, 1766, in-8°; — *Le Venticinque novelle di dom Ragino della Bastia, per Simone Piscopio;* 1781, in-16 : cette édition, devenue fort rare, a été deux fois reproduite par les soins de Jacopo Dionisi; — des *Notices* sur le poëte Andrea Sarotti, le P. Lana, le prédicateur Francesco Dalola, le moine Benedetto Castelli, etc. Il a aussi laissé en manuscrit les *Éloges des dames brescianes*, au nombre de cent deux.

Gussago, *Elogio storico di Rodella;* Padoue, 1804, in-8°.

RODERIC, roi des Visigoths, tué le 31 juillet 711, près de Xerès de la Frontera. Il était, selon Roderic de Tolède, fils de Theudefred, duc de Cordoue, auquel le roi Witiza avait fait crever les yeux pour s'être mis à la tête d'un complot

tramé contre lui par les grands. D'après les historiens arabes, Roderic n'était pas de sang noble; mais il aurait par sa bravoure gagné sous Witiza le commandement de la cavalerie. Quoi qu'il en soit, il est à peu près constant qu'il fut en 709 proclamé roi à la suite d'une nouvelle conspiration ourdie contre Witiza par les grands d'origine romaine, et par le clergé. Il eut assez de peine à se maintenir contre un parti contraire, conduit par Eba et Sisebuth, fils de Witiza, et par leur oncle l'archevêque de Tolède Oppas. Il en résulta une sanglante guerre civile; Roderic eut en général l'avantage, et resta en possession du trône, sans toutefois désarmer entièrement ses adversaires; en 711 ils étaient prêts à recommencer la lutte, voulant, au dire des chroniqueurs espagnols, profiter du mécontentement causé par le gouvernement tyrannique et les mœurs dissolues de Roderic, lorsque l'invasion musulmane vint fondre sur l'Espagne. Les historiens arabes, qui semblent plus près de la vérité, racontent au contraire que Roderic consolidait de plus en plus son autorité par son énergie et ses grands talents, et qu'alors les fils de Witiza, qu'il avait eu le tort de laisser résider librement dans la capitale, auraient appelé les Arabes. Ils s'entendirent avec le comte Julien (*voy.* ce nom), qui leur livra la place de Ceuta, où il commandait. Ce fut lui qui guida les douze mille Berbères que Maza envoya, sous la conduite de Tarek, tenter la conquête de l'Espagne. Les musulmans, débarqués le 28 avril 711 à Algésiras, repoussèrent victorieusement l'attaque que Theudemir, gouverneur de l'Andalousie, dirigea contre eux: Averti de leur invasion, Roderic, alors occupé de réduire les populations sauvages de la Vasconie, se hâta d'appeler la nation aux armes, et accourut avec une armée dont le chiffre varie de cinquante à cent mille combattants, et à laquelle Tarek n'avait à opposer que vingt-cinq mille hommes. La bataille eut lieu près de Xerès; elle commença le 24 juillet, et dura huit jours entiers. Roderic dirigeait en personne le centre de son armée; il avait confié le commandement des ailes aux fils de Witiza, croyant que leur rancune contre lui cesserait en face de l'ennemi. Pendant la nuit du troisième jour Tarek négocia par l'intermédiaire de Julien avec les fils de Witiza, qui promirent de lui amener leurs troupes, sous la condition qu'il les réintégrerait dans l'héritage de leur père, convention qui fut acceptée et exécutée aussitôt. La victoire ne se décida en faveur des musulmans que le dimanche 31 juillet 711. Roderic fut tué les armes à la main par Tarek lui-même, au dire des historiens arabes; les plus anciennes chroniques espagnoles n'attestent que sa mort sur le champ de bataille, ce qui réduit à néant toutes les fables débitées plus tard sur son sort ultérieur. Sa chute tragique, due à la trahison et aux germes de dissolution qui affaiblissaient depuis longtemps l'empire des Goths, a inspiré plusieurs poëtes, entre autres Southey, qui a mis à profit les fictions du roman de *Don Rodrigo*, écrit vers le treizième siècle. E. G.

Isidore Pacensis, *Chronicon*. — Alphonse le Grand, *Chronicon*. — Roderic de Tolède. — Condé, *Historia*. — Murphy, *History of the Mahometan empire in Spain*. — Aschbach, *Geschichte der Westgothen*. — Masdeu, *Historia critica*. — Paquis et Dochez, *Histoire d'Espagne*. — Rosseeuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*.

RODERIGUE (*Jean-Ignace* DE), savant jésuite français, né en 1697, à Malmedy, près d'Aix-la-Chapelle, mort le 6 avril 1756, à Cologne. En 1717 il entra dans la Compagnie de Jésus, et la quitta au bout de huit années; ses mauvaises mœurs l'en auraient fait exclure, s'il faut en croire les PP. Durand et Martène. Après avoir voyagé, il s'établit à Cologne, et y épousa une veuve qui lui apporta pour toute fortune le privilége impérial de la *Gazette de Cologne*, feuille politique publiée en français. Sous son habile direction elle prospéra, et donna des renseignements précieux sur les intrigues des cabinets durant la guerre de 1741. On a de Roderigue : *De abbatibus, origine primæva et hodierna constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis*; Wurtzbourg, 1727, in-fol. : cette dissertation sur les abbayes réunies de Malmedy et de Stavelo fut suivie, en 1731, d'une réponse aux attaques de dom Martène; — *Coloniensis ecclesiæ de suæ metropoleos origine*; Cologne, 1731, in-4° : c'était une réplique à un écrit d'Hartzheim, qui riposta en 1732; — *Historiæ universalis institutiones*; Louvain, 1734, in-8° : ce précis ne dépasse pas le dixième siècle; — *Correspondance des savants*; Cologne, 1743, in-12 : ouvrage périodique paraissant deux fois par semaine.

Meusel, *Lexicon*.

RODOLPHE Ier DE HABSBOURG, empereur d'Allemagne, né le 1er mai 1218, au château de Limbourg sur le Rhin (Brisgau), mort à Spire, le 15 juillet 1291. Quelques généalogistes trop complaisants ont retrouvé les ancêtres de la maison de Habsbourg (*voy.* ce nom) dans les premiers ducs de Lorraine ou de Franconie. L'histoire n'en dit rien. On s'accorde à citer, sous l'empereur Othon Ier, au dixième siècle, le comte Gontran, riche seigneur sur le Reuss et sur l'Aar, comme le chef de cette race; mais les preuves concluantes font défaut. Suivant la même tradition, Guernard, évêque de Strasbourg et petit-fils de Gontran, érigea sur le Wutzelberg, colline située non loin de l'Aar, le château de *Habsbourg*, dénomination dont plusieurs explications peu satisfaisantes sont données. Deux siècles plus tard reparaît le nom des comtes de Habsbourg. Albert III, mort en 1199, fut le premier de la maison qui porta authentiquement le titre de landgrave d'Alsace, soit qu'il dût cette dignité à la faveur impériale, soit qu'il en eût hérité des comtes d'Egisheim, de la maison ducale de Lorraine : version adoptée par les

partisans de l'origine lorraine des Habsbourg. Arrière-petit-fils d'Albert III, Rodolphe était fils du comte Albert IV et d'Helwige de Kybourg. Par un hasard singulier, ce fut un des derniers empereurs de la maison de Hohenstauffen, Frédéric II, qui, de passage dans le Brisgau à l'époque de sa naissance, le tint sur les fonts baptismaux. Cette circonstance l'amena de bonne heure dans les rangs du parti gibelin, tandis que presque toute sa famille tenait aux guelfes. Il reçut l'éducation guerrière de son époque. La mort de son père, qui périt en 1239, en Palestine, le plaça très-jeune encore à la tête d'un riche héritage, qu'il administra en commun avec ses deux frères, sans qu'un partage des biens eût eu lieu. En 1241, il gagna ses éperons devant Faenza, sous les yeux de Frédéric II. Dans la même année, il épousa Gertrude, fille du comte Burkhard de Hohenberg. Presque toute la vie de Rodolphe, jusqu'à son élection, se passa en ces guerres privées, qui au moyen âge remplissaient l'existence des nobles. Le désir d'augmenter son patrimoime, peut-être aussi des dissensions politiques attirèrent d'abord la guerre entre lui et ses oncles de Habsbourg-Laufenbourg et de Kybourg, tous deux guelfes. Frédéric II, son protecteur, mourut en 1250; après le dernier des Hohenstauffen (Conrad IV) s'ouvrit (1254) en Allemagne la triste époque qu'on appelle l'*interrègne*. Rodolphe dut bientôt subir les conséquences de son attachement au parti gibelin. A l'occasion d'une guerre qu'il soutint, en 1254, contre Berthold, évêque de Bâle, il se vit excommunier par le pape Innocent IV; il s'empressa, en faisant la paix, de détourner les colères de l'Église. En 1255, il prit part à l'expédition d'Ottocar, roi de Bohême, contre les Lithuaniens idolâtres (1). A son retour, les villes suisses de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden le choisirent pour leur protecteur. Vers 1257 éclata la querelle avec son oncle de Kybourg; elle se termina en 1259, par les legs que lui fit son oncle maternel, Hartmann, de toutes ses possessions. L'évêque de Strasbourg, dont le comte de Kybourg s'était fait le feudataire pour obtenir son assistance contre Rodolphe même, s'y opposa; il fallut une guerre longue et acharnée pour forcer le prélat à abandonner ses prétentions au patrimoine de Kybourg. Dans cette lutte, Richard de Cornouailles, empereur élu d'Allemagne, qui était venu en Alsace en 1262, et Werner, archevêque de Mayence, intervinrent personnellement. C'est à cette occasion que l'archevêque qui contribua dans la suite si efficacement à l'élection de Rodolphe fit la connaissance du vaillant comte de Habsbourg. Ce dernier restait dès lors le protecteur de la ville de Strasbourg; celle de Zurich lui conféra le même titre en 1264, lorsqu'un seigneur puissant des environs, Lutold de Regensberg, menaça son indépendance. Lutold, croyant ses intérêts compromis par le testament du vieux comte de Kybourg, son oncle, qui mourut le 27 décembre de la même année (1), forma une ligue de nobles, prête à combattre la puissance toujours croissante de la maison de Habsbourg. La guerre éclata en 1265. Rodolphe prit un à un les châteaux de ses ennemis, d'abord celui du comte de Toggenbourg, puis ceux de Lutold de Regensberg. Ce dernier, épuisé, implora la paix. Un seul de ses alliés, Berthold de Falkenstein, abbé de Saint-Gall, continua la guerre jusqu'en 1268. Dans cette année, le belliqueux abbé s'unit à Rodolphe pour faire, en commun avec lui, la guerre à l'évêque et aux bourgeois de Bâle, qui, par une attaque imprévue, avaient chassé les nobles de la ville. En 1271, Rodolphe acheta de la comtesse Anne, dernier rejeton des Kybourg, une partie des propriétés de la maison de Zæhringen, éteinte en 1218, ainsi que de son époux, Everard de Habsbourg, une partie de son propre domaine.

On voit par ce qui précède que Rodolphe n'était nullement ce personnage obscur, ce *petit* comte placé, par une circonstance singulière, sur le plus grand trône de l'Europe, si l'on en croyait les chroniques du moyen âge. Depuis la frontière d'Italie jusqu'à la forêt Noire, depuis le lac de Constance jusqu'aux Vosges, il n'y avait pas de seigneur plus puissant que lui; seule, la maison de Savoie aurait pu lui disputer le premier rang dans le sud de l'Allemagne. Sans en porter le titre, il était de fait le maître de l'Alsace, du Brisgau et de la Suisse; inférieur par son rang aux grands princes de l'Empire, il dut à cette circonstance même la couronne impériale. Un heureux hasard vint le servir. Depuis longtemps le comte de Habsbourg avait coutume de faire escorter par ses cavaliers, depuis les rives du Rhin jusqu'au Saint-Gothard, les voyageurs, marchands ou pèlerins, qui descendaient de l'Allemagne dans l'Italie. C'était un bienfait précieux dans un temps où les voyages n'étaient pas encore protégés par la sûreté des voies publiques. Souvent même des princes de l'Empire sollicitaient de lui cette faveur, et en 1273 (2) ce fut l'archevêque de

(1) On s'est fondé sur cette circonstance pour avancer que Rodolphe avait été le maréchal du palais d'Ottocar, et on ajoute que plus tard le roi de Bohême, à la première sommation qui lui fut faite de rendre hommage à l'empereur nouvellement élu, répondit : « Que me veut Rodolphe? Ne lui ai-je pas payé ses gages? » C'est là une des légendes dont on a entouré la vie de cet empereur.

(1) Depuis ce temps, la maison de Habsbourg n'a cessé de porter le titre de comte de Kybourg, jusqu'à l'extinction de sa branche mâle sur le trône d'Autriche.

(2) Un seul annaliste, Albert de Strasbourg, donne, d'une manière assez vague encore, la date de ce fait. En admettant l'entrevue de Mugello, nous suivons Campi, *Istoria ecclesiastica di Piacenza*, 1651, qui croit qu'à cette occasion l'élection de Rodolphe a été mise en avant pour la première fois. Cette idée est d'autant plus vraisemblable, qu'elle explique l'intervention du pape dans l'affaire de l'élection. Kopp, s'appuyant sur les *Annales* de Raynald et sur quelques documents non moins suspects (*Index cod. dipl.*, I, 669, 674; Wurdtwein, *Nova subs. dipl.*, IV, præf. XXVIII; Mencken, III, 268, 590) donne au voyage de Werner la

Mayence, le premier électeur ecclésiastique, qui lui adressa cette demande, pour aller recevoir le pallium des mains du pape. Rodolphe s'empressa de conduire en personne l'archichancelier de l'Empire; il l'accompagna jusqu'à Mugello, fief impérial situé en Toscane, où se trouvait en ce moment Grégoire X. Pendant ce voyage l'ancienne connaissance se changea en amitié intime.

Dans la ville de Bâle, la rivalité entre le parti bourgeois *des psittics* (perroquets) et du parti des nobles ou *chevaliers de l'Etoile*, éclata de nouveau en 1272. L'évêque et le comte de Fribourg soutenaient le parti bourgeois. Rodolphe vola au secours des nobles. Dans moins de deux ans, il fit quatre expéditions contre la ville, et lui infligea des pertes énormes. Enfin, le 22 septembre 1273, au moment où les électeurs se mirent en route pour Francfort, Rodolphe conclut avec la ville un armistice qui devait expirer le 16 octobre; des deux côtés, des négociateurs furent nommés pour stipuler dans l'intervalle les conditions d'une paix durable. Rodolphe choisit le comte Henri de Furstemberg et le burgrave Frédéric de Zollern, son beau-frère. Celui-ci arriva en effet dans le camp devant Bâle, non pas pour négocier la paix avec la ville, mais pour annoncer l'élection de Rodolphe, qui avait eu lieu à Francfort, le 30 septembre 1273. L'évêque de Bâle, effrayé, s'écria: « Seigneur Dieu, tenez bon sur votre trône, ou Rodolphe y montera aussi! » Mais l'empereur d'Allemagne leva aussitôt le siége que le comte de Habsbourg avait commencé et accorda à la ville qui le félicita la première une paix équitable.

L'acte de l'élection avait été fort simple. Las de l'anarchie, les princes s'étaient enfin concertés pour nommer un roi. Chose insolite, le pape lui-même les avait poussés à cette résolution. Trop jaloux les uns des autres, on ne proposa dans l'assemblée des électeurs aucun prince possesseur de grands États. Ils voulaient un homme ferme, sage, entouré de l'estime générale, qui pût rétablir l'autorité impériale; mais il ne leur fallait pas un prince trop puissant, capable de menacer leur indépendance. L'archevêque Werner mit en avant le nom de Rodolphe, devant lequel celui de l'autre candidat, le comte Sigfried d'Anhalt, fut écarté. Un compromis fut fait entre les trois archevêques-électeurs et le comte palatin Louis de Bavière, qui avait de droit la première voix élective séculière, d'après lequel, dès que trois d'entre eux seraient tombés d'accord, le quatrième devait suivre leur exemple. Le palatin était l'obligé des archevêques, par l'intervention desquels il avait été relevé du ban de l'Église qui pesait sur lui depuis le secours qu'il avait porté à la cause du malheureux Conradin de Souabe. Il ne se préoccupait dans cette circonstance que d'une chose, c'est de rester impuni d'un crime qu'il avait perpétré autrefois (1). Or, le burgrave de Nuremberg, qui assistait à ces délibérations, se porta garant que le nouveau César lui donnerait une de ses filles en mariage. La même promesse fut faite au duc Albert II de Saxe. Les margraves Othon et Jean de Brandebourg, qui possédaient une voix en commun, la cédèrent au comte palatin. Le duc Henri de Bavière, qui partageait une voix avec son frère pour le duché de Bavière, ce qui faisait une voix et demie au palatin, en fit autant. En vain, le roi de Bohême réclama une voix pour son royaume; sa demande fut repoussée à l'unanimité. Tous les princes s'en étant remis à la décision de Louis de Bavière, celui-ci nomma empereur Rodolphe de Habsbourg, le 30 septembre 1273. C'était le premier exemple d'un pareil arbitrage.

date de 1260 ou 1261. Du reste, la date importe peu, attendu que le fait est avéré.

Rodolphe remit à son fils aîné, Albert, l'administration de ses domaines, et se rendit, accompagné de ses autres enfants, à Francfort. Sa femme, Gertrude, qui, suivant l'habitude du temps, changea dès-lors son nom en celui d'*Anna*, le suivit de près. Après avoir stipulé, à Francfort, les indemnités que les électeurs liquidaient pour les frais de leur voyage, il alla à Aix-la-Chapelle pour la cérémonie du couronnement. Le cortége s'accrut à chaque pas; 20,000 chevaliers et un train immense de manants et de bourgeois, couvraient le chemin sur six lieues. A Mayence Rodolphe reçut des mains de l'archevêque les ornements de l'empire, qui y avaient été conservés depuis la mort de Richard de Cornouailles. Le 28 octobre le couronnement eut lieu. On rapporte que le sceptre impérial s'étant égaré pendant l'interrègne, ce défaut de formalité commençait à servir de prétexte à plusieurs seigneurs pour retarder la prestation du serment. Rodolphe prit un crucifix, et dit en le baisant: « Ce signe par lequel le monde a été racheté pourra bien remplacer un sceptre. »

Le but que Rodolphe poursuivit, pendant un règne de dix-huit ans, était double: il voulait d'une part rétablir l'ordre intérieur, et de l'autre affermir sa dynastie sur le trône. Cette double tâche, il la remplit admirablement. Depuis l'interrègne, le droit du plus fort, le *droit du poing*, comme on disait, avait repris le dessus; la sûreté publique avait été confisquée au profit des tyranneaux de la noblesse. Rodolphe se mit promptement à l'œuvre. Il parcourut la Franconie, la Souabe et les contrées du Rhin, et punit sévèrement ceux qui avaient troublé l'ordre. Rien qu'en Thuringe, il détruisit soixante-six repaires féodaux et fit exécuter vingt-neuf sei-

(1) Dans un accès de jalousie, il avait tué de sa propre main Marie de Brabant, sa première femme. Sa seconde, Anna de Silésie, était morte depuis plus de deux ans.

gneurs; le plus puissant d'entre eux, le comte Éverard de Wurtemberg, fut assiégé à Stuttgart et forcé de raser les remparts de cette ville. D'autres princes, comme l'évêque de Paderborn, en 1290, reçurent l'autorisation d'ériger des châteaux forts sur leur territoire pour réprimer le brigandage. Cette sévérité fit réussir pendant près d'un an un homme du plus bas étage, nommé Tile Kolup, qui se donna pour l'empereur Frédéric II. Quelques seigneurs mécontents et les villes de la Wettéravie soutinrent l'imposteur, qui fut fait prisonnier et brûlé, à Wetzlar, en 1285. Dans toutes les villes qu'il visitait, l'empereur rassemblait les nobles des environs, et leur faisait jurer de maintenir la paix publique. Les députés des villes de l'Empire étaient admis dans ces assemblées; c'est l'origine de la représentation bourgeoise en Allemagne. Rodolphe n'en respectait pas moins les priviléges des électeurs, et ne faisait rien d'important sans leur assentiment formel.

Pour affermir la puissance de sa race, Rodolphe profita de la résistance d'Ottocar, roi de Bohême. Ce prince s'était emparé pendant l'interrègne, sous prétexte de parenté, des possessions de la maison de Babenberg, c'est-à-dire de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole. Trois fois, aux diètes de Nuremberg et de Wurtzbourg en 1274 et à la diète d'Augsbourg en 1275, l'empereur somma en vain le roi de paraître devant lui pour lui prêter foi et hommage. Il le mit au ban de l'Empire, et lui déclara la guerre, en 1276. Il entra en Bavière, soumit le duc Henri, l'allié d'Ottocar, et lui accorda pour son fils la main d'une de ses filles; puis il marcha sur Vienne, prit la ville, et poursuivit au delà du Danube Ottocar, qui déposa promptement les armes. Le roi restitua à l'Empire les fiefs nommés ci-dessus, et reçut l'investiture de la Bohême et de la Moravie. Ottocar parut couvert d'or et de pierreries dans le camp de l'empereur; celui-ci le reçut dans le costume le plus simple. « Le roi de Bohême, disait-il, s'est souvent moqué de mon habit gris, aujourd'hui mon habit gris se moquera de lui (1). » La guerre recommença cependant deux ans après. Rodolphe, malgré l'infériorité du nombre, remporta une victoire décisive sur le Marchfeld, le 26 août 1278. Il paya de sa personne et eut un cheval tué sous lui; Ottocar resta sur le champ de bataille. A la diète d'Augsbourg, le 1er juin 1283, Rodolphe investit, avec l'assentiment des électeurs, ses fils Albert et Rodolphe, de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole; en 1287, il donna la Carinthie au comte Mainhard de Tyrol.

(1) La légende rapporte qu'au milieu de la cérémonie Rodolphe fit tomber les rideaux de son pavillon, pour faire voir aux gens du peuple et des armées qui bordaient le Danube le superbe Ottocar à genoux, tenant ses mains jointes entre les mains de son vainqueur. Raynald, qui vivait deux siècles après, est l'auteur de ce conte.

Ce fut ainsi que Rodolphe devint le fondateur de la dynastie autrichienne. Il trouva un moyen non moins fécond de fortifier sa maison dans les alliances de ses enfants. Il maria Mathilde à Louis, duc de Bavière; Agnès, à Albert II, duc de Saxe; Clémence, à Charles-Martel, petit-fils de Charles Ier, roi de Naples; Judith, à Wenceslas, roi de Bohême, fils d'Ottocar; Catherine, à Othon, duc de Bavière, qui succéda à son père, Henri, en 1290. Ses fils épousèrent, Albert, Élisabeth de Tyrol; Hermann, la princesse Jeanne d'Angleterre; Rodolphe, Agnès, sœur du roi Wenceslas. De ces trois fils un seul survécut, celui que l'empereur aimait le moins, à cause de son caractère farouche et peu sociable : Albert, qui ne sortait jamais de l'Autriche, et ne s'inquiétait pas des affaires de l'Empire. Aussi Rodolphe ne réussit pas à le faire accepter pour son successeur aux électeurs, jaloux de maintenir intacte leur prérogative. Sa femme, Anna, étant morte en 1281, l'empereur, à l'âge de soixante-trois ans, épousa une belle princesse de dix-huit ans, Isabeau, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne (1284), et qui prit le nom d'Agnès.

Un autre mérite de Rodolphe est d'avoir séparé pour toujours l'Allemagne de l'Italie. Il est vrai que, fidèle aux traditions de son temps, il chercha, au commencement de son règne, à rétablir l'ancienne union entre l'Empire et le saint-siége. Au concile de Lyon, en 1274, Grégoire X avait déjà solennellement reconnu Rodolphe comme roi des Romains. Celui-ci eut avec le pape, dans l'automne de 1275, une entrevue à Lausanne, dans laquelle il déploya, pour la première et la dernière fois de sa vie, un luxe vraiment royal. On y fixa la Pentecôte de l'année suivante (24 mai 1276) comme le jour où Rodolphe recevrait à Rome la couronne impériale des mains du pape. Suivant l'exemple des empereurs Othon IV et Frédéric II, Rodolphe confirma tous les droits et toutes les usurpations du saint-siége, jura de protéger toujours l'Église, promit une croisade, et renonça, pour sa part, aux droits de l'Empire sur les États romains et napolitains. Grégoire X mourut le 10 janvier 1276. Dans l'espace de dix mois, trois papes se succédèrent rapidement sur le siége apostolique. Rodolphe évita tout ce qui aurait pu refroidir ses bonnes relations avec Rome, mais il abandonna l'idée du couronnement. Tout ce qui résulta du concile de Lyon et de l'entrevue de Lausanne, c'est que le roi Alphonse X de Castille, cédant à la pression du pape, déposa formellement le titre impérial qu'il avait porté jusqu'alors. Quelques tentatives que Rodolphe fit plus tard, notamment en 1281, pour rétablir l'autorité impériale dans la Toscane échouèrent contre la résistance des seigneurs italiens, malgré les bons offices du pape Martin IV.

A Strasbourg, l'empereur sentit ses forces

s'affaiblir. Le médecin lui annonça sa mort au moment où il était assis devant l'échiquier, à côté de sa jeune épouse. « A Spire! répondit l'intrépide vieillard, aux tombeaux de mes ancêtres! » Il s'embarqua, prit un repos de quelques jours à Germersheim, et resta à Spire, où il attendit sa fin pendant trois semaines. Il se voyait mourir. Son corps fut déposé dans les caveaux des empereurs, à côté de celui de Philippe de Hohenstauffen.

L'éclat de la couronne n'avait rien changé dans ses habitudes, modestes et simples. Une foule d'anecdotes attestent son affabilité, sa frugalité, sa droiture, son amour de la justice; on l'appelait la *loi vivante;* sa probité passa en proverbe; sa bravoure personnelle était à toute épreuve. Il avait six pieds et demi de haut, la stature svelte, mais vigoureuse, la tête petite, le teint pâle, les cheveux blonds, les yeux bleus et animés, le front large et le nez plus qu'aquilin. Sa figure, ordinairement sérieuse et pensive, s'adoucissait dès qu'il parlait. La noblesse de son apparence extérieure commandait le respect et l'obéissance. Jules MATZ.

Chroniques contemporaines : Geoffroi d'Ensmingen, *Vita Rudolphi ; Chron. du Haut-Rhin ; Fritsche Closener ; Chron. de Strasbourg*; Jean de Winterthur; Mathias de Neuembourg ; Ottocar de Horneck ; *Chron. rimée* ; *Annales Colmarienses.*; Gobelinus Persona ; Stero de Altaich ; Jacques de Kœnigshofen; *Chron. d'Alsace*; *Chron. Australe*; Albert de Strasbourg; *Chron. Salisburgense*, *Leodiense*, *Aulæ regiæ*, etc. — Lichnowsky, *Hist. de la maison de Habsbourg*, t. Ier, Vienne, 1836. — Kopp, *Hist. du rétablissement et de la chute du saint empire romain*, t. I et II ; Leipzig, 1845. — Palacky, *Hist. de Bohême*. — Mailath, *Histoire d'Autriche*. — Leo, *Hist. d'Italie*. — J.-F. Grüner, *De electione Rudolphi I cæsaris*; Cobourg, 1755, in-8°. — L. Meister, *Kaiser Rudolph von Habsburg;* 1783, in-8°. — J.-J. Fischer, *Biographie Rudolphi I von Habsburg* ; Tubingue, 1784, in-8°. — Girtanner, *Characteristik Rudolphs von H.* ; Leipzig, 1817, in-8°. — Schœnhuth, *Geschichte Rudolphs von H.* ; Leipzig, 1843-1844, 2 vol. in-8°. — *Codex epistolaris Rudolphi I regis, epistolas CCXXX anecdotas continens*; Leipzig, 1806, in-8°.

RODOLPHE II, empereur d'Allemagne, né le 18 juillet 1552, à Vienne, mort le 20 janvier 1612. Il était fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint. Rodolphe n'était ni méchant ni ignorant; mais, par malheur, ses caprices et ses passions l'éloignaient des devoirs du souverain; les affaires publiques marchaient à son insu, sinon malgré lui. Une grande partie de ces reproches revient aux conseils dont il s'inspirait. Il avait passé son enfance sous la surveillance de sa mère, qui lui avait inculqué cette dévotion machinale qui cherche la vertu dans les observations scrupuleuses des cérémonies et dans les mortifications inutiles. Les paroles de son confesseur étaient pour lui des oracles, qui n'admettaient ni l'hésitation ni l'examen. A l'âge de douze ans, le jeune prince fut envoyé en Espagne. Philippe II, qui y régnait, n'avait pour enfant mâle que Don Carlos, qu'il jugeait peu capable d'occuper le trône après lui, et qui mourut en 1568. Philippe n'eut d'autre fils que plusieurs années après, quand il eut contracté un quatrième mariage, dont provint Philippe III. Rodolphe paraissait donc susceptible de lui succéder. En raison de cette perspective, il reçut, pendant les six ans de son séjour à la cour de Madrid (1564-70), une éducation tout espagnole. Les jésuites qui l'y entouraient semblaient avoir pris pour tâche d'en faire un professeur plutôt qu'un monarque. Ce qui lui resta de cette éducation perverse fut une haine aveugle contre le protestantisme. De cette manière, le règne de Rodolphe II est devenu le triste prélude de la guerre de Trente ans.

Rodolphe porta la couronne de Hongrie depuis 1572, et celle de Bohême ainsi que le titre de roi des Romains depuis 1575. Le 12 octobre 1576, il succéda à son père, Maximilien II, et prit sa résidence à Prague, ville où florissaient à cette époque l'astrologie et l'alchimie. Aussitôt il s'adonna avec ardeur à ces études; le jour, il cherchait la pierre philosophale; la nuit, il dressait des horoscopes. Des imposteurs envahissaient la cour et se mêlaient effrontément aux véritables savants, tels que Tycho Brahé et Kepler, que Rodolphe avait appelés auprès de lui. Absorbé par ces occupations futiles, il ne songea même pas à remettre, suivant la coutume de sa famille, l'administration d'une partie de ses États à ses frères; il se borna à leur constituer des apanages. Son règne fut inauguré par des poursuites contre les protestants. Le culte catholique devint obligatoire à Vienne; les nobles seuls reçurent la permission de s'y soustraire. Les prêtres protestants furent expulsés, et tous les emplois publics furent donnés aux catholiques; les jésuites, sous la conduite de l'archiduc Ernest, tenaient le gouvernail de l'État. L'archevêque Gebhard de Cologne, qui avait embrassé la doctrine luthérienne, pour se marier avec la belle Agnès de Mansfeld, fut chassé, en 1584, par des troupes bavaroises et espagnoles et remplacé par Ernest de Bavière; de même, le prince protestant Jean-Georges de Brandebourg, élu évêque en 1592, dut céder sa place au prince catholique Charles de Lorraine. En 1607, le duc Maximilien de Bavière put s'emparer impunément de la ville protestante de Donawerth, alors en querelle avec son abbé, la réunit à ses États, et lui imposa la foi catholique. La résistance que les princes protestants éprouvèrent, en 1608, à la diète de Ratisbonne les détermina à former, le 24 mai de la même année, une confédération sous l'électeur palatin Frédéric IV, à laquelle, le 10 juillet 1609, les princes catholiques opposèrent une *ligue* offensive et défensive, sous la direction de Maximilien de Bavière. La guerre avait déjà éclaté en Franconie et sur le Rhin, lorsque la mort du roi Henri IV, qui soutenait la confédération protestante et celle du palatin Frédéric IV vinrent en arrêter la continuation. Le même désordre régnait en Hongrie et en Bohême. De ce côté, tout le règne de Rodolphe II est rempli par les querelles avec son frère Matthias,

devenu le plus proche héritier du trône depuis la mort de l'archiduc Ernest, en 1595, et auquel l'empereur s'efforça vainement de substituer l'archiduc Léopold, évêque de Passau, son frère favori. Rodolphe dut céder à Mathias successivement, le 12 juin 1608 l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Ens, la Moravie, la Hongrie, et en 1611 la Bohême, la Silésie et la Lusace (*voy.* MATTHIAS). Pendant ces luttes, les états de Bohême le contraignirent, le 11 juillet 1609, dans la *lettre de majesté*, à leur assurer le libre exercice de leur culte, document qui joua un rôle important au commencement de la guerre de Trente ans. Le 20 mars 1611 Matthias fit une entrée triomphale dans Prague, et malgré la protestation de quelques princes allemands, il procéda, le 23 mai, à la cérémonie du couronnement. Dépouillé de tous ses États, Rodolphe, implorant l'intervention des électeurs, dut se contenter d'une rente annuelle de 300,000 florins et des revenus de quelques domaines. La mort vint à temps le préserver de la honte de perdre la dernière dignité qu'on lui avait laissée, la couronne impériale.

Les passions futiles se mêlaient d'une manière étrange dans l'âme de ce monarque aux sentiments nobles. Il avait le discernement de ses malheurs sans en pénétrer l'origine. Lorsqu'il eut perdu la couronne de Bohême, il s'approcha un jour de la fenêtre de son château, et s'écria d'un ton prophétique : « Prague, ville ingrate, par moi tu as été exaltée, et maintenant tu repousses ton bienfaiteur. La vengeance de Dieu te frappera, toi et toute la Bohême! » Ce triste présage ne s'est que trop réalisé. Malgré ses haines religieuses, il était exempt de préjugés dans l'appréciation du mérite personnel; c'est ainsi qu'il appela le grand Kepler, qui venait d'être chassé de Gratz pour sa foi protestante par l'archiduc Ferdinand, de la ligne styrienne, et dépouillé de la direction de l'observatoire de Prague. Aussi ses amis les plus dévoués se trouvaient-ils du côté des princes protestants. Il était instruit; les œuvres de l'art antique, les statues, les camées, les tableaux faisaient son admiration; il dépensa des sommes énormes pour ses collections. Dans le dernier temps de son règne cependant, il avait des accès de démence complète; il se faisait l'instrument aveugle de tous ceux qui savaient prendre de l'empire sur lui. Des documents provenant de Lang, son valet de chambre, et déposés dans les archives officielles, nous apprennent des choses incroyables sous ce rapport. Il finit par partager son temps entier entre la recherche de l'or potable et le soin pour ses chevaux; de sorte qu'il trouvait naturel d'expédier même les affaires d'État dans ses écuries. Il ne s'était jamais marié. J. M.

Khevenhuller, *Annales Ferdinandei*, 1578-1637. — Londorp, *Acta publ.* (depuis 1608). — Kurz, *Hist. d'Autriche sous Rodolphe*; Linz, 1821, in-8°, et *Histoire des troupes levées à Passau en* 1610; Linz, 1809, in-8°. — Menzel, *Hist. moderne des Allemands*, t. V. — P. Brachel, *Fama Austriaca*; Cologne, 1627, in-fol. — Borott, *Rudolphs II Majestætsbrief*; Gœrlitz, 1803, in-8°.

RODOLPHE Ier, roi de la Bourgogne Transjurane, mort le 25 octobre 912, était fils de Conrad, comte d'Auxerre, qui lui-même était petit-fils de Louis le Débonnaire par Adélaïde, sa fille. Rodolphe, que son père avait associé en 886 au gouvernement de la Transjurane, profita de l'anarchie qui suivit la mort de Charles le Gros (janvier 888), rassembla dans l'abbaye de Saint-Maurice les grands et les prélats du pays, et se fit proclamer roi de Bourgogne. On a de lui un acte, rendu en cette qualité, daté du 10 juin 888. Arnoul, fils de Carloman, ayant été à la même époque élu au trône de Germanie, s'efforça de soumettre l'usurpateur; mais il ne put forcer Rodolphe dans ses montagnes, et dut conclure avec lui à Ratisbonne (octobre 888) un traité qui lui assurait la conservation du trône qu'il s'était établi. Malgré ce traité, Arnoul et son fils Zwentibold ne cessèrent toute leur vie d'attaquer Rodolphe et de le poursuivre en toute occasion jusqu'au pied de ses retraites inaccessibles, mais sans jamais obtenir d'autres succès que de ravager cruellement le pays. La plus formidable de ces campagnes inutiles eut lieu en 894. Rodolphe n'eut point d'autre ennemi, et gouverna d'ailleurs paisiblement, étendant principalement son autorité sur les plaines du Valais, les évêchés de Lausanne et de Genève et jusqu'auprès de Lons-le-Saulnier.

RODOLPHE II, roi de Bourgogne, fils unique et successeur de Rodolphe Ier, mort le 11 juillet 937, fut un prince remuant, qui s'agita pendant vingt-cinq ans de règne pour étendre ses États et son pouvoir, et qui y réussit. Toutefois, ayant d'abord porté ses vues ambitieuses vers le nord, il fut battu de ce côté. Burchard, duc d'Alemannie (c'est-à-dire de Souabe), le mit en déroute à Winterthur, en 919; mais ayant vraisemblablement à redouter que Rodolphe ne prît une revanche énergique, les Souabes conclurent avec lui une paix qu'ils rendirent définitive en lui donnant en mariage, en 921, Berthe, fille de leur duc Burchard. Cette princesse, qui vécut longtemps et fonda un grand nombre de monastères, d'églises et de châteaux, est la fameuse reine Berthe, dont le souvenir est vivant encore aujourd'hui dans les traditions de la Suisse romande. La même année, 921, Rodolphe II fut appelé au trône d'Italie par les seigneurs lombards, mécontents de leur roi Bérenger et à la tête desquels figurait Adalbert, marquis d'Ivrée, beau-frère de Rodolphe. Celui-ci accepta ces ouvertures avec empressement, vint aussitôt exercer les prérogatives royales à Pavie, et triompha de son adversaire, dans la sanglante bataille de Fiorenzuola, le 29 juillet 923. Bérenger revint à la charge avec une armée des grands ravageurs de l'époque, les Hongrois, et rétablit un moment ses affaires, mais pour

être assassiné peu de jours après, par quelques-uns des siens, indignés de sa politique. Rodolphe étendit sa domination sur tout le nord de l'Italie et jusqu'à Venise; le chroniqueur lombard Liutprand l'appelle *rex superbissimus;* mais quand il n'eut plus son ancien compétiteur, les Italiens l'abandonnèrent, et à la suite de mouvements menaçants dirigés contre lui, il repassa précipitamment les Alpes. Son beau-père Burchard, accouru à son secours avec une armée de Souabes, trahi de même par les Lombards, y laissa la vie. La royauté de Rodolphe II en Italie ne dura que quatre ans. Les Italiens lui substituèrent, en 926, Hugues, duc de Provence, et cherchèrent quelques années après (en 933) à rappeler Rodolphe à la place de Hugues. Les deux princes s'entendirent pour traiter : Rodolphe renonça à toute prétention sur l'Italie, et Hugues lui abandonna la province de Vienne. Ce fut l'origine du royaume de Bourgogne et Provence, qu'on appela le royaume d'Arles, mais dont l'établissement définitif n'eut lieu que dix ans après, sous le règne de Conrad le Pacifique, fils et successeur de Rodolphe II.

RODOLPHE III, roi de Bourgogne, surnommé *le Pieux* ou *le Fainéant*. Fils du roi Conrad le Pacifique, qui mourut le 19 octobre 993, il régna lui-même jusqu'à sa mort, arrivée le 6 septembre 1032. Pour la piété, comme pour le caractère doux et placide, il présente une ressemblance frappante avec le bon roi Robert, fils de Hugues Capet. Ils portaient la couronne ensemble avec le même air d'indolence. Ils étaient de plus beaux-frères, car la reine Berthe de France, femme de Robert, était petite-fille de la reine Berthe de la Suisse romande et la propre sœur de Rodolphe III. Tous deux, en traversant la même époque, eurent à lutter contre les mêmes difficultés. Rodolphe III ne fut jamais le maître de ses sujets, et le peu qu'on sait de son long règne n'est qu'une série de querelles et de combats malheureux qu'il eut à soutenir contre ses vassaux mécontents. Il chercha son appui dans l'autorité impériale. L'empereur d'Allemagne, Henri II de Bavière, était son neveu. Rodolphe alla le trouver à Strasbourg en 1016, et lui fit solennellement, dans cette ville, la cession de tout son royaume pour le temps où il ne serait plus. L'empereur se rendit aussitôt en Suisse avec une armée, et prit ses mesures en conséquence. C'était de la part de Rodolphe un coup d'État désespéré, mais habile en ce qu'il enveloppait pacifiquement toute sa noblesse romande, si insoumise, dans un irrémédiable désastre. La pesante main de l'empire germanique était posée désormais sur la cime des Alpes, et il fallut deux ou trois siècles pour que les aspirations d'indépendance qui bouillonnaient dans le pays se dégageassent, soit en grandes seigneuries à peu près souveraines, comme les comtés de Neuchâtel et de Genevois, la baronie de Faucigny, les marquisats de Bresse et de Dauphiné, soit en souverainetés plus pures, qui furent les municipalités républicaines de la Suisse. A la mort de Henri II (1024), Rodolphe essaya de se soustraire à ses engagements; mais Conrad le Salique s'empara de Bâle, et força Rodolphe à refaire en sa faveur les serments précédemment prêtés à son père. Rodolphe III avait eu pour femmes deux princesses, nommées Agiltrude et Ermengarde; mais ni l'une ni l'autre ne lui donna d'enfants. Il laissa seulement un fils naturel, Hugo, qui fut évêque de Lausanne de 1019 à 1036.

Henri BORDIER.

Sur le royaume de Bourgogne *voy*. divers travaux de M. le baron de Gingins, notamment dans les *Mémoires et docum. pub. par la Société d'hist. de la Suisse romande* (Lausanne, 19 vol. in-8°), et le *Régeste* de Fr. Forel, in-8°, 1862.

RODOLPHE D'EMS. *Voy*. RUDOLF.

RODON (DE). *Voy*. DERODON.

RODRIGUE. *Voy*. RODERIC.

RODRIGUEZ GIRAO (Le P. *Joao*) ou *Joao Rodriguez*, missionnaire portugais, né en 1459, à Alcochete, près Lisbonne, mort en 1633. Il entra dans l'ordre des Jésuites le 16 décembre 1576, et il passa en 1583 au Japon, où il se livra à l'étude des langues avec plus de succès qu'aucun des missionnaires dont il avait été précédé. Ce fut très-probablement à son habileté dans l'idiome parlé à Nangasaki qu'il dut la protection du gouvernement japonais. Il échappa aux persécutions qu'on exerçait contre les missionnaires, et il put continuer durant longtemps son séjour au milieu de populations qui abhorraient le nom chrétien. Il revint cependant mourir en Europe. Son ouvrage principal, le seul auquel il doive sa réputation, avait été imprimé à Nangasaki, sous ce titre : *Arte da lingua do Japao;* 1604, pet. in-4°, sur papier de soie (vendu 640 fr. Langlès). Ce n'était pas le premier livre de linguistique qui eût paru au Japon. On avait le *Dictionnaire* publié à Amacusa en 1595; mais celui qui l'avait précédé à Nangasaki était un *Vocabulario da lingoa de Japam com a declaraçāo em Portuguez;* (1603, pet. in-4°). Selon toute probabilité, João Rodriguez avait travaillé à ce recueil, qui eut pour collaborateurs les Pères de sa compagnie. L'œuvre de Rodriguez a été traduite en français par Landresse et annotée par Remusat (Paris, 1825, in-8°, pl.). On a encore du P. Rodriguez les recueils de lettres suivants, qui constatent les persécutions exercées au Japon contre les chrétiens : *Cartas annuas de Nangazachi dos annos* 1604 *e* 1605, trad. en latin (Anvers, 1611 et 1612), et en italien (1808 et 1810, in-12); *Annuas de* 1609 *e* 1610; Rome, 1615, in-12; de petits livres semblables du même auteur ont paru à Rome en 1615, 1628 et 1632, in-12. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana*. — N. Antonio, *Bib. hispana*. — Franco, *Imag. da virtude em o noviciado de Coimbra*, t. II, p. 620. — Pagès, *Bibliogr. japonaise;* Paris, 1859, in-4°.

RODRIGUEZ (*Ventura*), architecte espagnol, né le 14 juillet 1717, à Cienpozuelos, mort en

décembre 1785, à Madrid. Il commença l'étude de sa profession avec Étienne Marchand, qui dirigeait alors les travaux d'Aranjuez, puis il aida Juvara et Sachetti dans la construction du palais neuf à Madrid. En 1747 il fut associé à l'Académie de Saint-Luc. Lors de l'établissement de celle de Saint-Ferdinand (1752), il en devint le directeur, et y professa l'architecture avec autant de talent que de sollicitude pour le progrès de ses élèves. Sa réputation était si grande en Espagne que de toutes parts on s'adressait à lui et que pas un édifice de quelque importance ne s'y est élevé de son temps sans qu'il n'en ait rectifié ou dessiné les plans. Il construisit des églises, des collèges, des hôpitaux, des palais à Saragosse, Malaga, Tolède, Grenade, Valladolid et dans beaucoup d'autres villes; la liste de ses ouvrages est fort étendue. Nous nous bornerons à citer parmi les plus remarquables le sanctuaire de Cobadonga, l'église de Saint-Philippe de Neri à Malaga, celle de l'hôpital à Oviedo, et le palais du duc de Liria à Madrid. Ses travaux multipliés et ses déplacements continuels ne lui permirent pas de faire le voyage d'Italie; mais il y suppléa par une nombreuse et riche collection d'objets d'art et par l'étude approfondie des monuments de l'architecture romaine, arabe et gothique dans son pays. Sous le rapport de la noblesse, de l'élégance et de la simplicité du style, il a mérité d'être appelé le restaurateur de l'architecture en Espagne. P.

Ponz, *Viage de España*. — Jovellanos, *Noticias*.

RODRIGUEZ. *Voy.* SANCHEZ DE AREVALO.

ROE (1) (*Thomas*), voyageur anglais, né vers 1580, à Low-Layton (Essex), mort le 6 novembre 1644. Après avoir fait quelques études au collége de la Magdeleine à Oxford, il se montra à la cour, et reçut en 1604 de Jacques Ier le titre de chevalier. Aussitôt après le prince de Galles l'envoya à la découverte dans les Indes occidentales. Il y revint une seconde fois en 1615, en qualité d'ambassadeur du roi au Mogol, mais aux frais de la Compagnie des Indes et pour les intérêts de son commerce. Au bout d'un séjour de trois ou quatre années dans le Mogol, il se rembarqua pour l'Angleterre, et fut élu en 1620 député de Cirencester à la chambre des communes. Envoyé en 1621 en ambassade à Constantinople, il y demeura jusqu'en 1624, et remit sur un meilleur pied qu'elles n'avaient encore été les affaires du commerce anglais. Au commencement de 1630 il visita, dans le même but et avec autant de succès, les cours de Pologne, de Suède, de Danemark et des princes d'Allemagne. Sa dernière mission politique fut celle qu'il remplit en 1641 auprès de l'empereur et de la diète de Ratisbonne. A son retour il devint chancelier de l'ordre de la Jarretière et entra au conseil privé. On a de lui: *A true and faithful relation of what hath lately happened in Constantinople, concerning the death of sultan Osman and the setting up of Mustapha, his uncle;* Londres, 1622, in-4°; — *The Negotiations of sir Th. Roe in his embassy to the Ottoman Porte*, 1621-1628; ibid., 1740, in-fol.: ce volume est dû aux soins du romancier Robertson; mais l'ouvrage n'a pas été publié dans son entier.

Biogr. britann. — Chalmers, *Biogr. dict.*

(1) C'est à tort que quelques auteurs ont dénaturé ce nom en l'écrivant *Rhoe* ou *Rowe*.

ROEBUCK (*John*), savant médecin anglais, né en 1718, à Sheffield, mort le 17 juillet 1794. Il était fils d'un riche manufacturier. Après avoir étudié la médecine à Édimbourg, puis à Leyde, où il fut reçu docteur, en 1743, il s'établit à Birmingham, et appliqua ses connaissances en chimie au progrès de l'industrie manufacturière. Ce fut ainsi qu'il découvrit de meilleurs moyens de raffiner l'or et l'argent, et qu'il obtint une grande économie en substituant, dans la fabrication de l'acide sulfurique, des chambres de plomb aux vaisseaux de terre alors en usage. S'étant associé avec Samuel Garbet, il fonda une raffinerie et un laboratoire à Birmingham, et en 1749 une fabrique d'acide sulfurique à Preston-Pans. Mais le plus important des établissements qu'il créa, et celui qui marque une ère nouvelle dans le développement de l'industrie anglaise, c'est la fameuse fonderie de Carron, une des plus considérables qui soit au monde; le premier fourneau en fut allumé le 1er janvier 1760. Rœbuck avait eu recours en cette occasion aux talents réunis des ingénieurs Smeaton et Watt. Bientôt il chercha un nouvel aliment à l'activité de son esprit, et prit à son compte l'exploitation des mines de charbon et de sel du duc d'Hamilton à Borrowstowness; cette entreprise fut des plus désastreuses, et il y engloutit non-seulement sa fortune, qui était considérable, mais de fortes sommes d'argent qu'il emprunta et qu'il ne put jamais rendre. Il passa les vingt dernières années de sa vie dans la pauvreté. Il a donné quelques mémoires aux recueils de la Société royale d'Édimbourg, dont il a été membre, et de celle de Londres.

Transactions of the Royal Society of Edinburgh, t. IV.

* **ROEBUCK** (*John-Arthur*), orateur et écrivain politique, petit-fils du précédent, né en 1801, à Madras. Il passa de très-bonne heure au Canada, qu'il quitta en 1824 pour étudier le droit en Angleterre. Admis au barreau en 1831, il devint en 1832 député de la ville de Bath, qu'il représenta jusqu'en 1837. Dès le début de sa carrière, il se posa comme chef de l'école qu'on a nommée le radicalisme philosophique. Agent de l'Assemblée du Canada lors de la révolte de cette colonie, il défendit bravement les intérêts des Canadiens luttant pour leur indépendance. La violence de ses attaques contre les whigs (qui déjà avait amené un duel entre lui et M. Black, propriétaire du *Morning Chronicle*), l'empêcha d'être réélu en 1837; mais de 1841 à 1847 il figura de nouveau dans la chambre des communes comme mandataire des mêmes électeurs. Depuis cette dernière date,

il représente la ville manufacturière de Sheffield. Malgré la ténacité de ses opinions radicales, il n'appartient à proprement parler à aucun parti; on le voit repousser toute proposition qu'il juge anti-libérale, de quelque côté qu'elle vienne. L'étendue de ses connaissances variées et son esprit éminemment pratique répandent beaucoup de clarté sur les débats auxquels il prend part. Malheureusement sa mauvaise santé l'oblige souvent à interrompre ses travaux parlementaires. D'un autre côté, si on admire son caractère indépendant, sa courageuse franchise et ses talents oratoires, on redoute son humeur acerbe et ses violentes sorties, tandis que ses excentricités amusent moins ses partisans que ses adversaires. Toutefois, il a rendu à son pays plus d'un service. C'est lui qui en 1855 demanda une enquête au sujet de cette déplorable négligence, de ces coupables oublis de l'administration anglaise qui durant la guerre de Crimée firent perdre à nos voisins presque autant de soldats que les armes russes; sa motion, adoptée à l'unanimité, amena la chute du ministère Aberdeen. Nommé président de la commission d'enquête, il déploya en cette occasion une activité peu commune. L'orateur n'a pas toujours été aussi bien inspiré ; ainsi, lorsqu'on présenta à la chambre une loi destinée à empêcher les réfugiés de profiter de l'hospitalité de la Grande-Bretagne pour y former des complots, il prononça un discours dont la violence, peu parlementaire, produisit une certaine sensation; du reste, son attitude, constamment hostile vis-à-vis de la politique impériale, trahit des préjugés gallophobes très-enracinés. M. Rœbuck, fort vif d'allures, est d'une taille peu élevée, qui forme un contraste avec l'énergie habituelle de son langage. Outre un grand nombre de brochures et d'articles remarquables, publiés soit dans l'*Edinburgh*, soit dans la *Westminster Review*, il a écrit : *Pamphlets to the people;* Londres, 1835, in-8°; — *The English colonies;* ibid., 1849, 2 vol. in-8°; — *History of the whig ministry of* 1830 *to the passing of the Reform bill;* ibid., 1852, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage fait autorité; car l'auteur, intimement lié avec lord Brougham à l'époque dont il a écrit l'histoire, a pu fournir des détails authentiques sur les événements qui ont précédé la réforme. W. H—s.

Knight's *Cyclopædia of Biography.* — Grant, *Random Recollections of the House of commons.*

RŒDERER (*Jean-Georges*), médecin français, né le 15 mai 1726, à Strasbourg, où il est mort, le 4 avril 1763. Dès qu'il eut été reçu docteur (1750), il visita les plus célèbres écoles de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et fut appelé en 1751 à Gœttingue, sur la recommandation de Haller; il y professa jusqu'à la fin de sa vie l'art des accouchements et forma un grand nombre de bons élèves. Sa pratique était fort étendue : on le consultait des pays les plus éloignés. Il eut le titre de médecin du roi d'Angleterre, et il appartint à l'Académie royale de chirurgie de Paris ainsi qu'aux sociétés savantes de Pétersbourg, d'Upsal et de Gœttingue. Il n'a publié aucun ouvrage d'une étendue considérable; mais ses opuscules sont tous intéressants. Nous citerons de lui : *Elementa artis obstetriciæ;* Gœttingue, 1752, 1759, 1766, in-8°; trad. en français, Paris, 1765, in-8°; — *De suffocatis satura;* ibid., 1754, in-4°; — *De vi imaginationis in fœtum negata;* Pétersbourg, 1756, in-4°; — *De genitalibus virorum;* Gœttingue, 1758, in-4°; — *De cerebro;* ibid., 1759, in-4°; — *Icones uteri humani observationibus illustratæ;* ibid., 1759, 1764, in-fol.; — *De raucitate;* ibid., 1759, in-4°; — *De morsu canis rabidi sanato;* ibid., 1760, in-4°; — *De morbo mucoso;* ibid., 1762, in-4°, et 1784, in-8° : c'est une production de premier ordre; si le traitement est défectueux, la description de la maladie est admirable. Toutes ses dissertations ont été réunies sous le titre d'*Opuscula medica* (Gœtt., 1763, 2 vol. in-4°). Rœderer a fourni des articles à la *Bibliothèque britannique*, au *Magasin de Hanovre*, aux *Gœtt. gelehrte Anzeigen*, et au recueil de la Société royale de Gœttingue.

Biogr. méd. — Haag, *France protest.*

RŒDERER (*Pierre-Louis*, comte), homme politique et littérateur français, né à Metz, le 15 février 1754, mort à Bois-Roussel (Orne), le 17 décembre 1835. Il fit ses études à Metz et son droit à Strasbourg. Destiné au barreau par son père, qui était avocat, mais éloigné par sa nature de la chicane et des minces discussions, il ne subit la volonté paternelle qu'après une résistance assez longue. Son goût le portait aux problèmes qui embrassent de vastes horizons, et cet homme, qui devait plus tard pousser la prudence et l'habileté au point de soulever des accusations contre la droiture de son caractère, se sentait pris, dans la première chaleur de la jeunesse, par cet enthousiasme pour le bonheur des hommes que l'influence de J.-J. Rousseau répandait de toutes parts. Il acheta, en 1780, une charge de conseiller au parlement de Metz. L'Académie de cette ville, dont il était membre, occupa d'abord ses loisirs; il prit une part active à ses travaux. Il commença, en 1788, sa vie politique par la publication d'une brochure sur la *Députation aux états généraux*, et sa vie de journaliste par des écrits courts et vifs sur les événements et les questions du jour. Les électeurs de Metz le nommèrent représentant des trois ordres à l'Assemblée nationale, le 26 octobre 1789, en remplacement d'un député dont l'élection avait été annulée. Il n'était donc pas présent à la séance du Jeu de Paume, comme pourrait le faire croire le tableau de David, où l'on voit sa figure accentuée. Les discours et les nombreux rapports de Rœderer le montrent franchement dévoué aux idées nouvelles : il provoqua la réforme de l'ordre judiciaire et l'établissement

du jury, l'abolition des ordres religieux, celle des corporations et des distinctions nobiliaires; il réclama avec persistance la liberté de la presse et l'égalité des droits politiques. C'est surtout comme membre du comité établi pour proposer un nouveau système de contributions qu'il se distingua par ses connaissances positives, par la netteté de ses vues et par les ressources de son esprit. Il fut le rédacteur de la loi sur le timbre, de celle des patentes, et le principal auteur de la contribution foncière, ainsi que de sa combinaison avec la mobilière. Après la clôture de l'Assemblée constituante, l'assemblée électorale de la Seine nomma Rœderer procureur général syndic du département (11 nov. 1791). La société des Jacobins, dont il faisait partie, lui donna son appui jusqu'au 20 juin 1792; mais il se fit à la suite de cette journée de puissants ennemis. Il se présenta à la barre de l'Assemblée, et lui demanda qu'elle n'ouvrît plus ses portes aux multitudes d'hommes armés qui, sous prétexte de présenter des pétitions, l'envahissaient et lui imposaient leur volonté. Au 10 août, pour sauver la vie du roi, il l'engagea à se rendre à l'Assemblée législative, seul refuge qui lui restât, et l'y conduisit avec la famille royale, les assistant et les protégeant de sa personne. Il a raconté, dans la *Chronique de cinquante jours* (du 20 juin au 10 août), sans art, sans effet oratoire, et jour par jour, les événements de cette époque. Le lecteur impartial y reconnaît que sa conduite envers le roi fut celle d'un honnête homme et d'un magistrat qui obéit à sa conscience; cependant, elle lui a valu les accusations les plus diverses, celles des royalistes lorsqu'ils purent prendre part à la politique, celles des Jacobins le lendemain du 10 août. La commune de Paris lança contre lui un mandat d'amener : il ne fut pas mis en jugement, mais il crut prudent de s'effacer, et ne s'occupa plus que de sa collaboration au *Journal de Paris*. La chute des girondins l'avertit qu'il devait se résoudre à un silence complet, et que le parti vainqueur n'épargnerait pas le journaliste, dont un article du 6 janvier 1793 avait dénié à la Convention le droit de juger le roi. Il reparut, après le 9 thermidor, fut nommé professeur d'économie politique aux écoles centrales, et ensuite membre de l'Institut, pour la classe des sciences morales et politiques (juin 1796). Il avait repris dès le commencement de 1795 la rédaction du *Journal de Paris*; il créa au mois d'août 1796 un recueil périodique, paraissant tous les dix jours, sous le titre de *Journal d'économie publique, de morale et de politique*. Au 18 fructidor, il courut le risque d'être atteint par la déportation, et ne l'évita que par l'intervention de Talleyrand. Ces menaces des divers pouvoirs qui se succédaient, le peu de sûreté de l'existence, l'instabilité des situations, avaient depuis longtemps tourné les désirs de Rœderer vers un pouvoir fort et protecteur. Il concourut de toutes ses forces à la révolution du 18 brumaire, et fut l'agent le plus actif de ce qu'il appelait « une généreuse et patriotique conspiration ». Il est l'auteur de l'*Adresse aux Parisiens* qui fut placardée dans la matinée du 18 (1). Compris dans la première nomination des membres du sénat, il refusa, sur l'avis de Bonaparte, et fut nommé conseiller d'État, le 25 décembre 1799. Il eut, le 12 mars 1802, la direction de l'esprit public, qui comprenait les théâtres et l'instruction publique. Tout était à refaire dans l'enseignement, et Rœderer élabora un projet qui devait mener de front, dès les plus basses classes, les trois genres de connaissances, littéraires, physiques et mathématiques; mais il n'eut pas le temps de l'appliquer. Il fut nommé sénateur le 14 septembre 1802 (2). Le 1er avril 1806, il fut envoyé à Naples par le sénat, pour féliciter Joseph Bonaparte sur son avénement au trône; il resta auprès de ce roi, et, devenu son ministre des finances, il prépara l'utile réforme financière qui fut exécutée sous le roi Murat. Il fut créé comte de l'empire (1809), chargé de l'administration du grand-duché de Berg, avec rang de ministre (24 sept. 1810), et nommé pair de France, aux Cent jours. Après la rentrée des Bourbons, il quitta la vie politique, et fut éliminé de l'Institut (avril 1816). C'est dans son habitation de Bois-Roussel qu'il vécut ensuite de préférence, tout occupé de littérature. Après 1830, il fut rappelé à la chambre des pairs et à l'Institut (Académie des sciences morales et polit.). Il avait quatre-vingt-un ans, lorsqu'il excita les passions de tous les partis par sa *Lettre aux constitutionnels*, dans laquelle il attaquait la doctrine parlementaire : « Le roi règne, et ne gouverne pas »; il mourut peu de temps après, par accident, sans souffrance et sans maladie; il était encore gai et robuste.

La vie politique de Rœderer a été l'objet de jugements si divers, qu'ils se détruisent les uns les autres; mais nul ne peut dissimuler son adresse à glisser entre les dangers, ni effacer cette phrase d'un publiciste grave, Mallet du Pan : « Il a *serpenté* avec succès au travers des orages et des partis, se réservant toujours des expédients, quel que fût l'événement. » Au point de vue littéraire, il a de la vigueur et de l'abondance dans la pensée; mais il manque de fini et de variété dans l'expression; pour être nerveux et serré, il devient lourd et sec; il affecte dans les discussions politiques une préoccupation métaphysique qui tourne parfois à l'obscurité, et l'on est tenté alors de répéter le vers de Chénier, dans la satire du docteur Pancrace :

Je lisais Rœderer et bâillais en silence.

(1) Cette adresse fut composée typographiquement par le fils de Rœderer, que Regnaud de Saint-Jean d'Angely avait placé, six jours avant le 18 brumaire, dans une imprimerie dont le chef était à sa dévotion.

(2) Quelques jours plus tard, le premier consul lui dit : « Eh bien, citoyen Rœderer, nous vous avons placé entre les pères conscrits. » — « Oui, général, répliqua-t-il, vous m'avez envoyé *ad patres*. »

Cependant, comme le dit M. Sainte-Beuve, sans être précisément un écrivain et en ne paraissant qu'un amateur, il a sa place dans l'histoire littéraire. Il doit cette place surtout au *Mémoire sur la société polie*, ouvrage distingué et curieux, quoique bâti tout entier sur un paradoxe. Déjà, dans l'étude sur le règne de Louis XII, il s'était pris à une idée paradoxale, en faisant de ce prince le type non-seulement des bons rois, mais même des grands rois. Il développa plus encore sa tendance à d'ingénieuses hypothèses dans son *Mémoire sur la société polie*, où il recherche le rôle joué par les femmes à la cour de France, depuis Louis XII. Selon lui, Anne de Bretagne avait fondé une école de politesse et de perfection pour le sexe; ses sages leçons furent gâtées par les maîtresses de François Ier, et dès lors il y eut lutte entre la société ingénieuse et décente et la société licencieuse. L'hôtel de Rambouillet fut la reprise des traditions d'Anne de Bretagne; avec les maîtresses de Louis XIV on revint au temps de François Ier; mais le triomphe de Mme de Maintenon, sortie du plus pur milieu de l'hôtel de Rambouillet, fut le triomphe même de la société polie.

Les *Œuvres complètes* de Rœderer ont été publiées par son fils (Paris, Didot, 1853-1859, 8 vol. in-8°). Les plus remarquables de ces œuvres sont : *Mémoire sur l'administration du département de Paris* (1792, in-8°); *Louis XII* (1820, in-8°); *François Ier* (1825, in-8°); *Chronique de cinquante jours* (1832, in-8°); *Adresse d'un constitutionnel aux constitutionnels* (1835, in-8°); *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France* (1835, in-8°), et *Comédies historiques* de Louis XII à la mort de Henri IV (1827-1830, 3 vol. in-8°).

* RŒDERER (*Antoine-Marie*, baron), fils du précédent, né à Metz, le 14 mai 1782. Il fut préfet du département du Trasimène, puis de celui de l'Aube, sous le gouvernement impérial (1814, 1815), et fut nommé pair de France, le 23 septembre 1845. On a de lui : *Comédies, proverbes et parades*; Dinan-sur-Meuse, 1824-1825, 2 vol. in-8°; — *Intrigues politiques et galantes*, comédies; Paris, 1832, in-8°. J. MOREL.

Notice biogr. sur M. Rœderer; Paris, 1835, in-8°. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII. — Mignet, *Notices historiques*, t. I.

RŒLOFS (*Gérard*), en latin *Rodolphus*, érudit belge, né à Grave-sur-Meuse, mort le 16 juin 1591, à Liége. Après avoir exercé les fonctions de précepteur, il obtint un canonicat à Grave et vers 1514 un autre à Liége. Il resta fidèle à la religion catholique. On a de lui : *De litteris canonicis*; Cologne, 1582, in-8°, traité curieux et savant auquel Bernardino Ferrari a fait beaucoup d'emprunts.

Paquot, *Mémoires*, VII.

RŒMER (*Olaüs*), célèbre astronome danois, né le 25 septembre 1644, à Aarhus, mort le 19 septembre 1710, à Copenhague. Il étudia les mathématiques, sous Erasme Bartholin, à Copenhague; ce fut là que le rencontra l'astronome Picard. Celui-ci le prit pour aide dans les observations qu'il se proposait de faire à Uranibourg, et l'amena, en 1672, en France. Élève et ami de Picard, l'astronome danois fit un long séjour à Paris, devint membre de l'Académie des sciences, enseigna l'astronomie au grand dauphin, et eut son logement à l'Observatoire. En 1681, il fut appelé dans sa patrie, pour recevoir, avec le titre de conseiller d'État, la chaire de mathématiques à Copenhague. La dernière observation qu'il paraît avoir faite à Paris est celle du solstice d'été, 21 juin 1681. La Hire le remplaça pour aider Picard dans ses observations. Rœmer passe pour avoir le premier fait construire une lunette méridienne : c'était la réalisation d'une idée bien simple, qui pouvait facilement se présenter à l'esprit en faisant tourner une lunette dans le plan méridien au moyen d'un axe. Rœmer ne publia aucun ouvrage de son vivant; après sa mort (il mourut de la pierre), ses manuscrits furent réunis par Horrebow, un de ses élèves, et mis au jour sous le titre de *Basis astronomiæ, sive Triduum et Observatoria Beati Rœmeri, sive Astronomiæ pars mecanica*, etc.; Copenhague, 1735, in-4°. Le chapitre x, l'un des plus intéressants, est intitulé : *Terra mota, seu parallaxis orbis annui ex observationibus Sirii et Lyræ*. Voici ce qu'on y lit, entre autres : « Les phénomènes célestes s'expliquent également dans le système de Kopernik et de Tycho; seulement les astronomes sont les seuls juges compétents de la question du mouvement de la terre. On a depuis longtemps estimé à leur juste valeur les arguments qu'on a pu tirer d'ailleurs (de la Bible) pour la résoudre. On convient unanimement que la parallaxe seule des étoiles pourrait en fournir une preuve réelle. On sait combien cette recherche est difficile. La comparaison de mes observations à celles d'Hevelius m'a fait croire quelquefois à une parallaxe d'une minute ou deux; mais en examinant plus attentivement les circonstances des observations, j'ai vu qu'il était toujours possible de leur attribuer les différences observées. En 1692 et 1693, ayant établi dans ma maison un nouvel instrument, j'ai repris ce travail. Il m'a paru que la parallaxe des étoiles de première grandeur n'atteignait pas une minute. » On sait aujourd'hui que la parallaxe annuelle des étoiles n'est pas même d'une seconde. L'erreur de Rœmer comme de tous les observateurs de cette époque tenait en grande partie à l'aberration de la lumière, qui n'avait pas encore été découverte. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le célèbre astronome danois avait trouvé, sans s'en douter, à l'appui du mouvement de la terre une preuve bien plus concluante que celle qui se déduisait d'une parallaxe presque insen-

sible : nous voulons parler de sa découverte de la vitesse de la lumière. Elle est fondée sur l'observation des satellites de Jupiter. Cette planète, comme tout corps opaque, projette, à l'opposite du soleil, un cône d'ombre ; l'axe de ce cône, où la lumière ne pénètre point, est la ligne qui joint les centres des deux astres. Les satellites, qui, de même que la planète, ne brillent que de la lumière réfléchie du soleil, doivent disparaître donc dès que cette lumière ne les atteint plus ou qu'ils pénètrent dans le cône d'ombre. Or, en observant, près de la conjonction de Jupiter avec la Terre, l'entrée (immersion) d'un (le premier par exemple) de ces satellites dans le cône et sa sortie (émersion), puis faisant les mêmes observations près de l'opposition de la planète, on trouve que la lumière met 16 minutes 32 secondes à parcourir tout le diamètre de l'orbite terrestre, ou 76 millions de lieues, c'est-à-dire la différence entre la distance de Jupiter à la Terre en conjonction à la distance de Jupiter à la Terre en opposition ; elle met donc 8 minutes 16 secondes pour franchir la moitié de cet intervalle ou pour venir du Soleil à la Terre. La découverte de la vitesse de la lumière, que l'on croyait jusqu'alors infinie, fut faite par Rœmer en 1675 à l'Observatoire de Paris : c'est un des plus beaux résultats de l'astronomie. Galilée avait le premier essayé, mais sans succès, de mesurer la vitesse de la lumière par des expériences directes, faites à la surface de la Terre. Ces expériences furent reprises, en 1849, par M. Fizeau ; et en les modifiant par des moyens très-ingénieux de son invention, il démontra qu'on peut déterminer la vitesse de la lumière par des observations faites à de courtes distances, comme, par exemple, la distance de Suresne à Montmartre. Cet habile physicien trouva ainsi une vitesse de 78,841 lieues par seconde, valeur peu différente de celle que Rœmer avait déduite de l'observation des satellites de Jupiter. F. H.

Horrebov, *Notice*, à la tête de la *Basis astronomiæ*. — Nyerup, *Literatur-Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Delambre, *Hist. de l'astronomie moderne*. — Arago, *Astronomie*, t. IV.

RŒSCHLAUB (*André*), médecin allemand, né le 21 octobre 1768, à Lichtenfels, près de Bamberg, mort le 7 juillet 1835, près d'Ems. Il fit ses études à l'université de Bamberg, et aussitôt qu'il eut reçu le diplôme de docteur (1795), il y professa la médecine. En 1802, il passa à Landshut, et occupa la chaire de clinique médicale jusqu'en 1826, époque où il fut attaché au corps enseignant de l'université de Munich. « Ce médecin, dit M. Jourdan, a fait beaucoup de bruit en Allemagne par le zèle avec lequel il a soutenu la cause du brownisme, tout en le défigurant, et par la tournure bizarre de ses idées, qui tendent évidemment à la théosophie. Ses productions sont remarquables par une subtilité extraordinaire. Il prétend que l'organisation n'est qu'une condition extérieure de la vie, et que la condition intérieure est le principe vital, qu'il place ainsi en dehors de la vie elle-même. Suivant lui les maladies sont des altérations de la vie propre à chaque individu, lesquelles se présentent toujours sous une forme particulière et se manifestent par certains phénomènes, variables selon le mode d'altération, et dont l'ensemble constitue le caractère essentiel de chacune d'entre elles. Mais une maladie n'est pas la destruction de la santé, c'est la pénétration dans celle-ci d'une vie étrangère qui en altère et restreint la pureté. » Rœschlaub a beaucoup écrit ; nous citerons de lui : *Untersuchungen über Pathogenie* ; Francfort, 1798-1800, 3 vol. gr. in-8°, réimpr. en 1800-1803 et trad. en 1806 en hollandais ; — *Von dem Einflusse der Brown'schen Theorie in die praktische Heilkunde* ; Wurtzbourg, 1798, in-8° ; trad. en français ; — *Lehrbuch der Nosologie* ; Bamberg, 1801, gr. in-8° ; — *Lehrbuch der besonderen Nosologie, Jatrensiologie und Jaterie* ; Francfort, 1807-1810, 3 part. in-8° ; — *Philosophische Werke* ; Soulzbach, 1827, gr. in-8° ; un seul volume a paru. Il a dirigé le *Magazin zur Vervoll-Kommnung der Heilkunde* (1790-1803, 8 vol. in-8°) et quelques autres recueils spéciaux, et il a édité les *Œuvres de Brown* en allemand (Francfort, 1806-1807, 3 vol. in-8°).

Neue Nekrolog der Deutsch, XIII, 588. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*. — Jourdan, dans la *Biogr. méd.* — Sprengel, *Hist. de la méd.*

RŒSLEIN (*Euchaire*), médecin allemand, né vers 1490, à Francfort. A l'exemple de plusieurs savants de son temps, il grécisa son nom, qui en allemand signifie *petite rose*, et prit celui de *Rhodion*, dont il a signé ses ouvrages. Tout ce qu'on sait sur sa vie, c'est qu'il remplit les fonctions de médecin pensionné de la ville de Francfort, et qu'il s'adonna à l'art des accouchements ainsi qu'à l'étude de la botanique. On a de lui : *De partu hominis* ; Francfort, 1532, in-8° ; réimpr. sept fois et trad. en français (Paris, 1540, in-12) ; ce traité a été pendant longtemps un des plus complets que l'on possédât sur les accouchements ; — des *Éphémérides*, depuis 1533 jusqu'en 1551 ; — *Kreuterbuch von aller Kreuter, Gethier, Gesteinen und Metal* (Livre des plantes, des animaux et des métaux utiles à la médecine) ; Francfort, 1533, in-fol. ; 4e édit., ibid., 1569, in-fol., avec des fig. en bois ; suivant l'auteur lui-même, ce n'est autre chose que l'*Hortus sanitatis*, attribué à Cuba, et dont il avait corrigé le texte ; les descriptions ne tardèrent pas à être abandonnées, mais les planches furent retouchées et servirent à accompagner plusieurs recueils, celui entre autres d'Ehrhart, en 1737.

On a confondu Euchaire Rœslein avec un autre médecin de ce nom, peut-être son fils, *Elysée* Rœslin, et qui vivait dans la seconde moitié du seizième siècle ; il pratiqua à Strasbourg et à Francfort et publia les ouvrages suivants : *Theoria nova cœlestium meteorum* ; Strasbourg,

1578, in-4°; — *De opere Dei creationis hypotheses;* Francfort, 1597, in-4°; — *Discours de l'astrologie judiciaire* (en allem.); Strasb., 1609, in-4°; — une description de l'Alsace et des Vosges, sous le titre : *Des Elsass und gegen Lothringen*, etc.; Strasb., 1593, in-8°.

Biogr. méd. — Lalande, *Bibliogr. astron.*

ROGER, grand comte de Sicile et de Calabre, né en Normandie, en 1031, mort en juillet 1101. Le plus jeune des douze fils de Tancrède de Hauteville, il alla vers 1058 rejoindre ses frères, qui s'étaient déjà rendus maîtres de la plus grande partie de l'Italie méridionale. Doué comme eux d'une bravoure aventureuse, d'une force herculéenne et d'une ruse consommée, mais en même temps plein de grâce et d'affabilité, il fut avec une poignée de soldats envoyé par son frère Robert Guiscard en Calabre, dont il acheva presque la conquête. Il fit ensuite une expédition contre Reggio, avec Robert, qui, jaloux de l'admiration que Roger recueillait par ses hauts faits, ne lui donna qu'une part minime du butin fait en commun. Il s'en suivit une brouille; Roger se retira auprès de son autre frère Guillaume, qui lui donna un château. Il se livra au brigandage; plusieurs fois il se trouva dans une position si précaire, qu'il se mit en personne à voler des chevaux; c'est sur son ordre exprès que Gaufrid Malaterra nous a rapporté ce fait; il voulait que la postérité sût de quel état de misère il s'était élevé aux honneurs et aux richesses. Ayant pillé un convoi de riches marchands, il fut en état de prendre à son service une petite troupe, avec laquelle il dévasta les possessions de Robert dans la Pouille. Robert alors se réconcilia avec lui, et lui promit la moitié de la Calabre, où Roger, après avoir étouffé une rébellion appuyée par une invasion de Grecs, établit complétement en 1060 la domination normande. C'est à la même époque qu'il entreprit sa première expédition en Sicile, alors soumise à plusieurs chefs sarrasins, toujours en dissension entre eux. Il débarqua près de Messine, repoussa une sortie des habitants, et revint chargé de dépouilles. Peu de temps après il vit arriver auprès de lui Ebn-al Themanh (appelé Becumen par Gaudfrid), seigneur de Syracuse et de Catane, et qui, privé de ses possessions par son beau-frère, vint offrir ses services à Roger pour la conquête de la Sicile. Trompant une flotte de Palermitains, il passa dans la nuit le détroit avec trois cents soldats, s'empara de Messine par surprise et la livra au pillage. Rejoint alors par Robert, il releva et augmenta les fortifications de Messine, qui devint la base de ses opérations ultérieures. Les deux frères s'avancèrent ensuite dans l'intérieur. Leurs exploits peuvent être comparés à ceux des Portugais dans les Indes orientales. Souvent une poignée d'hommes attaquait des armées entières avec une véritable furie, et les mettait en fuite. Sûrs de vaincre leurs ennemis en rase campagne, les Normands n'avaient cependant pas les moyens d'attaquer les villes et les châteaux dont la Sicile était hérissée; en revanche ils étaient secondés par les chrétiens, impatients de secouer le joug des musulmans, qui s'affaiblissaient par leur continuelles querelles. En 1061, après avoir remporté une brillante victoire sur plusieurs milliers de Sarrasins, Roger dévasta tout le pays jusqu'à Girgenti. Il retourna en cette année en Italie, et se maria avec Delizia, fille d'un seigneur normand; il réclama alors la moitié de la Calabre qui lui avait été promise. Robert refusa; il en résulta une nouvelle lutte armée entre les deux frères. Mais lorsque Robert, fait prisonnier par les habitants de Girace, eut été délivré par l'entremise de Roger, il se réconcilia cette fois pour toujours avec lui, et lui abandonna la moitié de la Calabre (1062). Roger revint en Sicile avec sa jeune femme, qu'il laissa à Traïna avec une petite troupe, et alla assiéger Nicosie. Cependant les Grecs de Traïna, mécontents de l'intempérance souvent brutale des Normands, se révoltèrent et, rejoints par cinq mille Sarrasins, assiégèrent les soldats de Roger, réfugiés dans la citadelle. Roger parvint à s'y jeter; il eut avec ses compagnons à souffrir les plus grandes privations par suite du manque de vivres. Dans une sortie il faillit être pris; seul au pied des murs, accablé par les ennemis, il se dégagea de leurs mains par des prodiges de valeur. Enfin, après quatre mois, il se procura des provisions par une nouvelle sortie, et put alors gagner le continent, d'où il revint avec des renforts. Il eut bientôt étouffé la révolte, et, en 1063, il défit près de Ceramium une armée nombreuse envoyée par le calife d'Afrique. En 1071 il assiégea Palerme, le boulevard de la puissance sarrasine; rejoint par Robert, qui bloqua le port avec soixante vaisseaux, il s'empara de la ville après une défense acharnée, qui dura près d'un an; dans la capitulation, les Sarrasins stipulèrent le libre exercice de leur culte et la conservation de leurs biens.

Roger reçut alors l'investiture de la Sicile avec le titre de comte, des mains de Robert, qui ne se réserva que la moitié de Palerme et de Messine. Ils divisèrent le pays en possessions féodales, qu'ils distribuèrent à leurs neveux et aux principaux chefs de leur armée; c'était leur assigner non des domaines acquis, mais des conquêtes à faire. Roger mit encore plus de dix ans à soumettre l'île. Syracuse fut prise en 1088, Girgenti en 1089, Enna en 1091. Jusqu'à cette année les Sarrasins d'Afrique vinrent à plusieurs reprises en aide à leurs coreligionnaires. Sans cesser de tenir campagne, Roger donna au pays qu'il avait conquis de sages règlements. Les lois féodales qu'il introduisit n'eurent point le caractère de la violence et de l'anarchie. Les droits des barons et leurs obligations envers leurs sujets furent établis avec justice et modération. Les Sarrasins (les riches et les nobles retournèrent en Afrique) ne perdirent que quelques droits re-

latifs aux métiers; ainsi ils ne purent avoir ni moulins, ni boulangeries, ni ateliers quelconques. En 1084, Roger marcha avec son frère Robert au secours du pape Grégoire VII, qu'ils sauvèrent des mains des Romains révoltés et des Allemands. L'année suivante, lors du différend entre Bohémond et Roger, les fils de Robert, qui venait de mourir, il se prononça pour le second, qui lui abandonna plusieurs villes de la Calabre, et obligea ainsi Bohémond à se contenter d'une part moindre de l'héritage paternel.

Devenu le chef et l'arbitre de la famille, Roger vit son alliance recherchée par les premiers princes de l'Europe; en 1096, il maria une de ses filles au fils du roi de Hongrie. C'est vers cette époque qu'il prit le titre de *grand comte*, pour se distinguer de plusieurs de ses vassaux, qui portaient celui de comte. En 1098, il reçut du pape Urbain II, en récompense de sa fidélité au saint-siége, le privilége qu'aucun légat ne serait envoyé en Sicile sans son assentiment, et que ce serait à lui de désigner les évêques du pays qui lors d'un concile auraient à s'y rendre (1). Les dernières années de Roger furent assez paisibles, ce qui lui permit de fonder des monastères et des églises, qu'il fit décorer avec la plus grande magnificence, entre autres la cathédrale de Messine, consacrée en 1097. De sa quatrième et dernière femme, Adélaïde de Montferrat, il eut deux fils, *Simon* et *Roger*; le premier ne lui survécut que d'un an. E. G.

Gaufrid Malaterra, Léon d'Ostie, Guillaume de Pouille, Lupus Protospataire, Romuald de Salerne, Simon de Leontino. — *Nortmannorum chronicon.* — Novairi, *Hist. Sicula.* — Gregorio, *Considerazioni sopra la storia di Sicilia.*

ROGER II, comte et premier roi de Sicile, fils du précédent, né en 1097, mort le 26 février 1154, à Palerme. Il fut, en juillet 1101, proclamé comte de Sicile et duc de Calabre et placé sous la tutelle de sa mère, Adélaïde de Montferrat. Le gouvernement de cette princesse hautaine excita bien des séditions, qu'elle réprima en appelant à son aide Robert de Bourgogne. Dès que Roger fut majeur, il ne songea plus qu'à étendre ses États. Il se fit céder par son cousin Guillaume, duc de Pouille, la moitié du duché de Calabre et la moitié de la ville de Palerme; mais à la mort de Guillaume (1127), il se fit reconnaître duc de Pouille et de Calabre, et demanda l'investiture au pape Honoré II, qui, après avoir tenté de conserver ces fiefs au saint-siége, la lui donna sur le pont de Bénévent (22 août 1128), en y ajoutant celle du duché de Naples. En 1129, il contraignit Robert II, prince de Capoue, de se reconnaître son vassal. Ambitionnant le nom de roi, il embrassa pour l'obtenir le parti de l'antipape Anaclet, son beau-frère, tandis que le reste de la chrétienté reconnaissait Innocent II pour pape. En vertu de la suzeraineté sur les Deux-Siciles que Léon IX avait acquise au saint-siége, Anaclet, par une bulle du 27 septembre 1129, décora Roger du titre de roi de Sicile, avec la suzeraineté sur la principauté de Capoue et le duché de Naples, puis, à Noël, vint lui-même le couronner dans Palerme. Aussitôt après Roger s'occupa de récompenser le pontife schismatique; il s'avança contre Rome, y établit Anaclet, et contraignit Innocent II à la fuite. Le bruit de sa mort s'étant répandu en 1634, Serge, duc de Naples, Rainulfe, comte d'Avellino, et Robert, prince de Capoue, levèrent l'étendard de la révolte; Roger reparut bientôt, s'empara des terres de Rainulfe, brûla Aversa, ravagea les environs de Naples, et entra dans Capoue. Les princes dépouillés appelèrent à leur aide l'empereur Lothaire, qui enleva au nouveau roi une partie de ses conquêtes; mais à peine eut-il repris le chemin de l'Allemagne que Roger s'en ressaisit avec la même facilité qu'elles lui avaient été ôtées. Après deux années mêlées de succès et de revers, Roger fit, le 10 juillet 1139, tomber Innocent II dans une embuscade, et se rendit maître de sa personne, de ses équipages et de sa cour. Innocent n'obtint la paix et la liberté qu'en annulant les excommunications lancées contre Roger, et qu'en lui accordant ainsi qu'à ses descendants le royaume de Sicile, le duché de Pouille, et la principauté de Capoue, comme fiefs-liges du saint-siége (7 août 1139). Roger, de son côté, le reconnut pour pape légitime, et lui prêta serment de fidélité. En 1114, le pape Lucius conclut avec Roger un traité par lequel il lui permit de porter la verge, l'anneau, la dalmatique, la mitre et les sandales, marques de la dignité et du pouvoir ecclésiastiques. Roger tourna en 1146 ses armes contre Manuel, empereur des Grecs, prit Corfou, pilla Céphalonie, Négrepont, Corinthe, Athènes, s'avança jusqu'aux faubourgs de Constantinople, et revint chargé d'un immense butin et ramenant surtout un grand nombre d'ouvriers, à l'aide desquels il établit des manufactures de soie en Sicile, où elles n'étaient point encore connues. Ces expéditions furent suivies de la prise de Tripoli et d'autres places sur les côtes d'Afrique, et de la défaite d'une partie de la flotte de l'empereur Manuel, qui emmenait prisonnier le roi Louis le Jeune; Roger lui donna une escorte pour repasser en France. Il mourut en laissant pour successeur son fils *Guillaume Ier*, dit *le Mauvais*, qu'il avait eu d'Albéric, sa première femme, fille de Pierre de Léon, et sœur de l'antipape Anaclet.

« Roger était né pour fonder un empire, dit M. de Saint-Priest dans son *Histoire de la Con-*

(1) C'est à cela que se borne la concession du pape, telle qu'elle est rapportée par Gaufrid Malaterra, secrétaire de Roger; la bulle originale est perdue, et Baronius a démontré jusqu'à l'évidence la fausseté de celle qu'on a produite plusieurs siècles plus tard, et sur laquelle les rois de Sicile ont élevé la prétention d'être légats nés du saint-siége et de posséder pour ce pays un tribunal ecclésiastique, nommé *de la monarchie* et pourvu d'immunités particulières. « Il est certain, dit Raumer, qu'aux douzième et treizième siècles, on n'a mis en pratique ces prérogatives que très-rarement et qu'on ne s'est jamais fondé sur un droit incontestable. »

quête de Naples. Prudent et résolu, lent à attendre, prompt à se décider, d'une patience courageuse et d'une vaillance habile, il avait le calcul et l'exécution, l'œil qui guette et la main qui prend. Au fond de l'âme ses penchants étaient durs jusqu'à la férocité, et son visage aurait dû les trahir; mais Roger était parvenu à se vaincre au dehors comme au dedans: il savait se montrer le plus généreux, le plus gracieux, le plus courtois des chevaliers et des princes, malgré sa stature et sa face de lion. Enfin, il réunissait tous les contrastes, se servait tour à tour de ses qualités et de ses vices, les masquait les uns par les autres, et selon la nécessité du jour cachait la violence sous l'artifice ou la ruse sous l'audace... D'une intelligence vaste et active, il s'était appliqué avant tout, pour consolider l'œuvre de son père, à créer une marine; ses flottes avaient la prépondérance sur toutes les mers. L'ordre qui régnait dans ses États n'avait pas d'analogue en Europe. Un système de douanes et d'impôts, souvent très-arbitraire, mais singulièrement régulier pour cette époque, lui donna des revenus importants et sûrs. Une haute impartialité religieuse, non moins surprenante dans un tel siècle, lui assurait l'obéissance et le respect de tous ses sujets, quelle que fût leur secte. Tous jouissaient du libre exercice de leur culte et du privilége d'être jugés chacun selon sa loi. Sa cour surpassait en éclat celles des plus grands princes. Il couvrit le sol de monuments religieux d'une extrême magnificence, en partie conservés jusqu'à nos jours. » H. F.

Othon de Freisingen, *Chronique*, liv. VII. — Orderic Vital, *Hist. ecclesiastica*. — Muratori, *Annali d'Italia*. — *Chron. mss. Biblioth. imp*, fonds St-Germain-des-Prés. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.* — *L'Art de vérifier les dates*. — Romuald de Salerne. — Fallo de Bénévent. — Gregorio, *Considerazioni*.

ROGER, duc de Pouille, né vers 1060, mort le 22 février 1111. Il était fils de Robert Guiscard, qui en 1081 le déclara prince de Pouille et de Sicile et le choisit pour son successeur. A la mort de Guiscard (1085), il fut obligé de disputer ses États à Bohémond, son frère, et de lui en céder même une partie, en 1088. La croisade le délivra bientôt d'un rival si dangereux. Peu après, il perdit toute influence en Italie et rentra dans l'obscurité. D'Adélaïde de Flandre, il eut un fils, *Guillaume*, qui lui succéda.

Muratori, *Annali d'Italia*. — Sismondi, *Républ. ital.*

ROGER *de Collerye*, poëte français, né probablement à Paris, vers 1470, mort à Auxerre, après 1536. Sa vie est fort ignorée: on le voit, en 1494, établi à Auxerre, prêtre et secrétaire de l'évêque; on l'y retrouve dans le même emploi en 1530, époque où il sollicita vainement une petite cure. Il y resta donc, dans une médiocrité voisine de la misère. Il s'en consolait dans la société de quelques amis, *gens experts en rhétorique*, Pierre Grosnet, Jehan de Guyrolay et sire Estienne Fichet. Où d'autres n'auraient trouvé que tristesse, il puisait, par moments et pour narguer la fortune, des rimes pleines de verve et de franche gaîté; il présidait la société des *Fous* établie à Auxerre: c'était alors *Roger Bontemps* (1), *l'abbé des fous*. Cependant, comme Villon, il a connu cette tristesse douce et intime que nous appelons mélancolie. Sans être un poëte aussi varié que Villon, il est vraiment poëte; il ne cherche pas, ainsi qu'un grand nombre de ses contemporains, son inspiration dans les règles de bien dire, mais dans ses sentiments; voilà pourquoi il émeut. Il a son style à lui, et non le style latin; il est simple, naturel, expressif, et non cherché, tourmenté, allégorique. S'il est *Roger Bontemps*, il est aussi le *Povre infortuné*. Celui-là chante ses amours, vante ses amitiés, boit jusqu'à l'ivresse en la compagnie des Enfants sans Soucis; celui-ci pleure sa maîtresse infidèle, ses amis perdus, et, poursuivi par *Faulte d'Argent* et *Plate Bourse*, voit, à la suite de ces deux ennemis, s'avancer la faim, le froid, la maladie et la mort.

Les œuvres de Roger de Collerye, publiées de son vivant (Paris, 1536, pet. in-8°), ont été admises dans la collection Janet (Paris, 1855, in-12). J. M—R—L.

Ch. d'Héricault, dans la *Revue des deux mondes* (15 septembre 1852).

ROGER (*Jean-François*), auteur dramatique français, né le 17 avril 1776, à Langres, mort le 1er mars 1842, à Paris. Il était fils d'un receveur général des dîmes du diocèse de Langres. Au collége de cette ville il se fit remarquer par la vivacité précoce de son intelligence; il termina ses études à Paris, au collége de Lisieux. Les malheurs du temps atteignirent sa famille, sans l'épargner lui-même, et tout adolescent qu'il était, il fut obligé de passer vingt mois sous les verroux. Mis en liberté après le 13 thermidor, il commença ses études judiciaires dans le cabinet de son oncle, M. Jolly, l'un des meilleurs avocats de l'ancien parlement. A vingt-deux ans il était en état de plaider sa première cause; mais la vocation poétique le ravit au barreau. Touché de bonne heure de l'amour des lettres, il leur avait consacré les longs loisirs de sa prison, et l'un de ses compagnons de captivité l'avait initié à la connaissance des auteurs italiens, de Goldoni entre autres, auquel il dut son plus beau succès. Sa première pièce, *L'Épreuve délicate*, refusée au théâtre Louvois, fut jouée en 1798 à Feydeau, grâce à l'influence de Demoustier. Celles qui succédèrent, *La Dupe de soi-même* (1799), comédie en trois actes et en vers, et *Le Valet de deux maîtres* (1800), un acte en prose pour l'Opéra-Comique, l'une et l'autre tirées de Goldoni; puis *Caroline, ou le Tableau* (1800), comédie en un acte et en vers, se distinguent

(1) Roger de Collerye prend souvent dans ses vers le surnom de *Bontemps*; on a pensé qu'il fallait lui rapporter l'origine de l'expression, un *Roger Bontemps*, pour désigner un homme toujours gai; cette opinion n'est pas invraisemblable.

par d'heureux traits de dialogue et un art remarquable de conduite. Ayant ainsi marqué ses progrès, Roger arriva à la bonne comédie. Il en emprunta encore les éléments à Goldoni, et produisit une pièce, *L'Avocat* (1806), qui obtint un succès de vogue. On se plut à la faire passer pour une sorte de chef-d'œuvre. Dans *L'Avocat*, où le talent de l'auteur atteignit tout son développement, il manque peut-être le *vis comica*; mais on y trouve des caractères habilement opposés, des situations piquantes, une gaieté adroitement distribuée. Roger recueillit encore quelques applaudissements en écrivant, en société avec Creuzé de Lesser, une comédie en prose, *La Revanche* (1809), en trois actes, et deux opéras comiques, *Le Billet de loterie* (1811) en un acte, et *Le Magicien sans magie* (1811), dont Nicolo composa la musique, et, avec Jouy, un autre opéra-comique, *L'Amant et le mari* (1820), musique de M. Fétis. D'autres ouvrages, également écrits en collaboration, tels que *La Lecture de Clarisse*, *La Pièce en répétition*, *Le Trompeur malgré lui*, tombèrent tout à fait. Il présenta aussi et fit recevoir en 1821 un opéra en trois actes, *Le Grand Lama*, qui n'a été ni représenté ni imprimé. Attaché, dès l'âge de vingt ans, au ministère de l'intérieur, Roger fut destitué, le 22 juin 1798, pour avoir lu, dans une séance publique de l'Athénée, une traduction en vers du début des *Annales* de Tacite, qui offrait, selon Rabbe, une application trop directe à des événements récents. Réintégré en 1799, par la protection de Maret, il devint ensuite secrétaire de Français (de Nantes), directeur des droits réunis, puis membre du conseil général de la Haute-Marne; en février 1807, le département l'envoya siéger au corps législatif. En 1809 il dut à l'amitié de Fontanes d'entrer dans le conseil de l'université, où il fut chargé de tout ce qui concernait la comptabilité. A la chute de l'empire, il donna libre carrière à ses sentiments royalistes, et reçut, lors de la réorganisation de l'université, le titre d'inspecteur général des études (21 février 1815). Quelques articles trop hardis, insérés sous le voile de l'anonyme dans le *Journal général*, lui firent perdre cette place pendant les Cent jours (30 mars); il se cacha, sans cesser de faire une opposition violente au gouvernement impérial. A la seconde rentrée du roi, il reprit l'exercice de ses fonctions, et fut établi provisoirement, le 12 septembre 1815, par M. Beugnot à la place de secrétaire général des postes, où il fut confirmé par ordonnance du 18 septembre 1816. Roger reparut une seconde fois dans la chambre des députés (1824-1827), et ne s'y fit remarquer que par ses votes silencieux en faveur du ministère; il avait pour cette législature reçu un nouveau mandat de ses compatriotes. Aux élections de juillet 1830 il se porta candidat dans un des deux colléges de la Corse, et fut nommé par *vingt* électeurs seulement, à la majorité d'une voix. Le trône de Charles X fut renversé; Roger, connu pour son dévouement aux Bourbons, fut destitué de ses fonctions à l'administration des postes, et lors de la vérification des pouvoirs de la chambre nouvelle, il vit son élection annulée pour insuffisance de votes. Rentré dans la vie privée, il se consacra entièrement à la culture des lettres et aux travaux de l'Académie. Cette compagnie l'avait admis dans son sein, le 28 août 1817, en remplacement de Suard, et à vingt années de distance il y reçut à son tour, en qualité de directeur, M. Villemain (1821) et M. de Saint-Aulaire (1841).

Outre les ouvrages dramatiques cités plus haut, on a encore de Roger : *Vie politique et militaire du prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II*; Paris, 1809, in-8°, anonyme; — *Cours de poésie sacrée*, traduite du latin de Lowth; Paris, 1812, in-8°; cette version est moins complète que celle publiée la même année par Sicard; — des *rapports* de la Société des bonnes lettres, dont il était vice-président; des *discours* à l'Académie française, et quelques *articles* dans la *Biographie universelle*. Charles Nodier s'est fait en 1834 l'éditeur des *Œuvres diverses* de Roger; Paris, 2 vol. in-8°.

Roger avait reçu en 1822 de Louis XVIII des lettres de noblesse pour ses services littéraires et sa conduite politique. P. L.

Discours de MM. Patin et de Barante, prononcés le 8 janvier 1843 dans l'Académie française. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des contemp.*

ROGER (*Pierre*). *Voy*. CLÉMENT VI.

ROGER (*Alex.*). *Voy*. ASSOMPTION (*Just* DE L').

ROGER DE LORIA. *Voy* LORIA.

ROGER DUCOS. *Voy*. DUCOS.

ROGERS (*Daniel*), en latin *Albimontanus*, humaniste anglais, né vers 1540, à Aston (comté de Warwick), mort le 11 février 1590, à Londres. A l'avénement de Marie Tudor, il suivit à l'étranger son père, qui avait embrassé les opinions nouvelles, et fréquenta l'université de Wittemberg, où il eut pour maître le célèbre Mélanchthon. Il termina ensuite ses études à Oxford. Ses talents variés lui firent donner une place dans les bureaux du conseil privé, et il fut chargé à différentes reprises par la reine Élisabeth de missions politiques en Allemagne et dans les Pays-Bas; il s'en acquitta en homme prudent et avisé, et sa correspondance paraît avoir été d'une grande utilité au ministre Cecil touchant les intérêts et les intrigues des gouvernements étrangers. C'était en outre, d'après Wood, un excellent humaniste, que la conformité de ses goûts avait lié d'amitié avec l'antiquaire Camden. On a de lui des poésies latines, des harangues, des épîtres éparses dans divers recueils du temps, et plusieurs écrits inédits, entre autres sa correspondance diplomatique conservée dans le *British Museum*.

Wood, *Athenæ oxon*. — Chalmers, *Biogr. dict.*

ROGERS (*Samuel*), poëte anglais, né à Newington Green, faubourg de Londres, le 30 juillet 1763, mort à Londres, le 18 décembre 1855. Il était le troisième enfant d'un riche banquier, qui fut converti par l'influence de Price à la confession unitarienne. Les pieux discours du docteur firent une grande impression sur le jeune Samuel, et lui inspirèrent pendant quelque temps l'envie de se faire prédicateur. Il apprit à l'école dissidente de Hachney assez de latin pour lire sans trop de peine les auteurs classiques les plus faciles, et il reçut d'ailleurs dans la maison paternelle une éducation distinguée. Associé de bonne heure aux affaires de son père, il parvint, grâce à son bon sens et à sa prudence, à concilier en lui la banque et la poésie. Il avait des goûts plutôt que des passions, et il mit à satisfaire ses goûts une obstination et une adresse admirables; ses ouvrages, comme sa vie, sont d'un épicurien qui s'applique, sans aucun enthousiasme, à s'assurer tous les genres de comfort, physiques et intellectuels, et pour qui la bienfaisance n'est qu'un plaisir de plus. Après avoir fait insérer en 1781 dans le *Gentleman's Magazine* quelques articles assez médiocres, il publia en 1786, à ses frais et sous le titre d'*Ode à la superstition et autres poëmes*, une pièce in-4° de vingt-six pages, composition où il imite de son mieux Gray, qui était, avec Goldsmith, son poëte de prédilection. A la suite d'un voyage à Paris, il fit paraître en 1792 les *Plaisirs de la mémoire*. Malgré des qualités distinguées, ce poëme ne témoigne pas d'une inspiration originale; le commencement et toutes les descriptions champêtres rappellent trop Goldsmith; par le détail des descriptions, Rogers provoque avec Crabbe une comparaison, qui est rarement à son avantage; l'élégance habituelle de l'expression y est souvent déparée par de vaines antithèses et des allitérations puériles. Mais il réussit plus d'une fois à revêtir certains phénomènes psychologiques d'expressions où il y a beaucoup de sensibilité et de poésie. En 1798 parut, avec quelques autres morceaux, l'*Épître à un ami*, où il expose sa philosophie pratique, qui se réduit à un sybaritisme vertueux, c'est-à-dire à la satisfaction de tous les désirs, pourvu qu'ils soient modérés et honnêtes. Après un silence de quatorze ans, il publia en 1812 le poëme de *Christophe Colomb*, la plus faible peut-être de ses productions, semée d'imitations de Dante, de Virgile, d'Euripide, et pleine d'un merveilleux assez pauvrement inventé. *Jacqueline*, conte en vers, parut en un seul volume avec le *Lara* de lord Byron, réunion bizarre, qui provoqua plus d'une plaisanterie. La *Vie humaine*, qui date de 1819, marque le point culminant du talent et de la réputation de Rogers. L'auteur y présente en tableaux, qui ont toujours du charme, qui sont souvent gracieux et quelquefois pathétiques, les époques solennelles de la vie humaine : la naissance, la jeunesse, le mariage, la mort. Il y a du génie dans les quatre vers qui terminent l'ouvrage. Le dernier écrit de Rogers est *L'Italie* (1822), poëme où la nouveauté manque, mais où les réminiscences abondent.

Rogers travaillait beaucoup ses ouvrages; jusqu'à la fin de sa vie il n'a cessé d'en corriger le style, sans l'améliorer toujours. Sa diction est pure et élégante, le ton de ses écrits soutenu et châtié plutôt qu'élevé : c'était, en prose et en vers, un curieux artisan de langage. Au reste il portait dans ses habitudes et dans sa vie ses goûts d'artiste. Il avait rassemblé autour de lui, en amateur éclairé, un grand nombre d'objets d'art, tableaux, statues, bronzes, vases, médailles, livres rares, curiosités de toutes espèces. Il était très-lié avec un grand nombre d'artistes, ce qui lui permit de donner de *L'Italie* deux éditions *illustrées* par les premiers peintres du temps, et qui ne lui coûtèrent pas moins de 15,000 liv. st. (375,000 fr.). Il était lié avec tous les poëtes qu'on a appelés les *lakistes*; mais il avait une netteté d'esprit et un sens pratique qui le prémunirent toujours contre leur pente aux rêveries obscures. Rogers aimait le monde, et il y brillait; c'était un critique sagace, plus porté à découvrir les faiblesses que les beautés, un censeur aimable, qui se plaisait à conter, et qui contait bien; on cite de lui une foule d'anecdotes et de mots qui ne sont pas toujours bienveillants pour ses hôtes ou pour ses amis. La causticité de Rogers a fait dire de lui qu'il avait fait son chemin dans le monde, comme Annibal à travers les Alpes, avec du vinaigre. S'il y a du vrai dans ce mot-là, il faut ajouter néanmoins, pour être juste, qu'il était d'une bienveillance effective et d'une bienfaisance réelle. Il obligea cent fois de sa bourse et de son crédit des artistes ou des hommes de lettres dans la gêne; il donnait chaque année en secours de ce genre et en aumônes des sommes considérables, et, ce qui fait honneur à sa modestie, son nom ne figurait jamais sur les listes publiques de souscriptions. Moore a raconté les efforts de Rogers pour soulager la misère qui affligea les derniers jours de Sheridan. Un vol considérable, qu'il essuya vers la fin de sa vie, fit éclater l'intérêt que lui portaient un grand nombre de personnages, et en même temps un stoïcisme qu'on n'aurait pas attendu d'un épicurien tel que lui. Il supporta avec moins de résolution un accident qui le priva pour toujours de l'exercice de la promenade à pied; il ne pardonna jamais à l'auteur innocent de cet accident. Rogers ne s'était point marié. Il est permis de croire que la position de Rogers, ses nombreuses relations, ses déjeuners ont un peu contribué à sa réputation. Cependant, à ne regarder que ses écrits, on est fondé à lui assigner un rang très-distingué et une influence véritable dans la poésie anglaise moderne.

CHALLEMEL-LACOUR.

Chambers, *Cyclopædia*. — *Journal de lord Byron*, publié par Moore. — *Souvenirs des propos de table de Samuel Rogers*, Londres, 1856, in-8°.

ROGGEWEEN (*Jacob*), navigateur hollandais, né en Zélande, en 1669, mort en 1733. Son père était un marin qui avait formé le projet de compléter la découverte des Terres australes. Jacob, qui avait déjà fait plusieurs campagnes dans les mers du Sud, fut pourvu d'une charge au conseil de Batavia. En 1721, il fit décider qu'une expédition serait placée sous ses ordres et s'avancerait vers le Sud-Est aussi loin que possible. Cette expédition se composait de trois bâtiments, *Le Thierhoven*, *L'Aigle*, *L'Africain*. Après avoir aperçu, par environ 52° latitude sud et 62° longitude ouest une grande île à laquelle il donna le nom de *Belgique australe* (1), il franchit le détroit de Le Maire et s'avança jusqu'au 62° 50′ latitude sud, où il fut arrêté par les glaces. Il revint alors vers le nord, et côtoyant le Chili il rencontra une île à laquelle il donna le nom de *Pascha* (Pâques), jour où il en fit la découverte. Il fut fort bien accueilli des naturels, et fut étonné de leur adresse dans le tissage des étoffes et dans les arts manuels. Malgré leurs naïves démonstrations d'affection, le navigateur hollandais crut devoir leur prouver sa puissance, et lorsqu'il les vit rassemblés sur la côte, sans armes et sans défiance, il ordonna sur ses nouveaux amis une décharge générale; « un grand nombre fut tué ou blessé : » ce fut ainsi que les indigènes de l'île de Pâques apprirent à connaître les Européens. Roggeween s'attendait à trouver dans ces parages quelques parties du *Continent méridional* annoncé par ses prédécesseurs; cependant il parcourut l'espace de huit cents lieues sans trouver aucune terre, excepté une petite île, qu'il nomma *Carlshoff*. Emporté au sud-ouest, il se trouva au milieu d'un archipel (2). Il appela *Mischievous* (Désastreuse) une île sur laquelle *L'Africain* se brisa. Vingt-cinq lieues plus à l'ouest ils trouvèrent une chaîne d'îlots qu'il nommèrent *Le Labyrinthe*, à cause des difficultés qu'ils eurent pour en sortir. Portant toujours à l'ouest, ils abordèrent sur un sol fertile, qui fut baptisé *La Récréation*, quoique les navigateurs y furent forcés de se réembarquer après des pertes sérieuses. Portant ensuite au nord, Roggeween entra dans un archipel situé par 12° latitude sud et 290° longitude, et qui reçut le nom de *Bowman* (des Archers), à cause des armes de ses naturels et de leur adresse. Plus au nord-ouest on crut reconnaître les îles des Traîtres et des Cocos signalées par Schouten; bientôt après Roggeween découvrit deux grandes terres, *Groninguen* et *Tichoven*, qu'il prit pour l'extrémité d'un continent (3). Le scorbut décimait alors les navigateurs, et ce fut avec les plus grandes peines qu'ils arrivèrent en vue des côtes de la Nouvelle-Bretagne. Repoussés par les naturels, ils se dirigèrent vers les îles de la Sonde, traversèrent sans pouvoir s'y arrêter un archipel immense, qu'ils nommèrent les *Mille Iles*, et atterrirent à Batavia. A peine comptaient-ils dix hommes valides. Loin d'être secourus, Roggeween et les siens furent aussitôt emprisonnés par les administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, qui les accusèrent d'avoir violé leurs priviléges en pénétrant dans les mers du Sud. Après une détention assez longue, ils obtinrent d'être jugés en Hollande et revirent enfin leur patrie, le 11 juillet 1723. Les armateurs de la Compagnie occidentale vinrent à leur aide, et leurs adversaires durent les indemniser.

Les découvertes de Roggeween ont été l'objet de nombreuses contestations. En effet, comme il suivit la route déjà parcourue par Davis et Schouten, suivant Fleurieu et quelques autres géographes de premier ordre, il ne fit que retrouver des îles déjà reconnues, auxquelles il imposa des noms nouveaux. Il a au surplus si mal déterminé (et cela peut-être avec intention) le gisement de ses relâches qu'aucun navigateur n'a pu retrouver les terres qu'il signale, excepté celles de Pâques et des Pernicieuses. On a deux relations du voyage de Roggeween : la première (en hollandais); Dort, 1728, in-4° : on a peine à croire qu'elle émane du navigateur lui-même, tant elle renferme de fables et d'erreurs : la seconde (en allemand) est de Bekrens, Mecklembourgeois, qui commandait comme sergent major les troupes de débarquement dans l'expédition; Leipzig, 1780, in-4°; trad. en français sous le titre de *Expédition de trois vaisseaux envoyés par la Compagnie des Indes occidentales aux terres australes en* 1721; La Haye, 1739, 2 vol. in-12. A. DE L.

Hist. des navig. aux terres australes, t. II, p. 226-234. — John Harris, *Navigantium bibliotheca*, t. I, p. 258. — Fleurieu, *Examen critique du voyage de Roggeween*, à la suite du *Voyage de Marchand*. — Du Boys, *Vies des gouverneurs hollandais de Batavia*. — F. Denis, *Le Génie de la navigation*, p. 62. — Humboldt, *Hist. des découvertes du nouveau Continent*, t. II.

* **ROGIER** (*Firmin-François-Marie*), diplomate belge, né à Cambrai, le 1er avril 1791, appartient à une famille originaire de la Belgique. Sorti en 1811 de l'école normale, dont il était l'un des élèves les plus distingués, il fut successivement maître d'études au lycée de Liége, professeur au collége de Falaise, et secrétaire du recteur de l'académie de Rouen. De retour à Liége, il y fonda, en 1824, de concert avec MM. Lebeau, Devaux et van Hulst, *Le Matthieu Laensbergh*, journal qui devint plus tard *Le Politique*, et dans lequel, par des articles rédigés avec non moins de talent que d'énergie, il contribua à développer l'esprit de résistance aux actes du gouvernement du roi Guillaume. En 1830, il accompagna le premier convoi d'armes expédié de Liége à Bruxelles pour les combattants de sep-

(1) C'était certainement *Falkland*, l'une des Malouines, découverte par John Davis.

(2) Ce groupe fait partie de l'archipel *Palliser* de Cook.

(3) Cet archipel est aujourd'hui désigné sous le nom de *Roggewéen*.

tembre. Le gouvernement provisoire lui donna la mission de faire apprécier au gouvernement français la révolution qui venait de s'accomplir en Belgique. Après avoir été premier conseiller d'ambassade à Paris, et avoir dirigé plusieurs fois, comme chargé d'affaires, la légation belge dans cette ville, M. Rogier y est devenu d'abord ministre résident, puis, en 1848, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

* ROGIER (*Charles-Latour*), frère du précédent, né à Saint-Quentin, le 16 août 1800. Il fit son droit à Liége, et collabora au *Matthieu Laensbergh* et au *Politique*. En 1830, à la première nouvelle de l'insurrection de Bruxelles, il partit de Liége à la tête de trois cents volontaires wallons; les 21 et 22 septembre, il commanda les tirailleurs qui harcelèrent les dragons hollandais dans la plaine de Dieghem. Le 24, il s'établit à l'hôtel de ville de Bruxelles avec MM. d'Hooghvorst et Jolly, pour former, sous le nom de *Commission administrative*, le premier gouvernement national belge. Membre du congrès national, comme député de Liége, il fut maintenu au pouvoir exécutif par cette assemblée, dans laquelle il se prononça pour une monarchie constitutionnelle. Il fut colonel aide de camp du régent, administrateur de la sûreté publique pendant quelques mois, puis gouverneur de la province d'Anvers de 1831 à 1840. Envoyé à la chambre des représentants par la ville de Turnhout, en 1831, il soutint à la tribune, contre Gendebien, chef du parti radical, une lutte terminée par un duel, dans lequel il fut blessé par son adversaire. Ministre de l'intérieur en 1832, il prit une part active aux discussions amenées par l'établissement des chemins de fer, et quitta le ministère en 1834 lors de la formation du cabinet rétrograde de M. de Theux. En 1840, il reçut du ministère Lebeau le portefeuille des travaux publics, et se retira en 1841, avec ses collègues, devant l'adresse au roi votée par le sénat. Devenu chef de l'opposition parlementaire, il combattit les tendances illibérales des ministères Nothomb et de Theux, entra en 1847, comme ministre de l'intérieur, dans le cabinet dont le roi lui confia la formation, et se retira en 1852. Nommé de nouveau en 1857 ministre de l'intérieur, il est depuis 1861 ministre des affaires étrangères. On a de lui : *Mémoires de don Juan van Halen, écrits sous les yeux de l'auteur*; Bruxelles, 1827, 2 vol. in-8°. E. REGNARD.

Le Livre d'or de l'ordre de Léopold. — Ulysse Capitaine, *Recherches sur les journaux et les écrits périodiques liégeois.* — *Moniteur belge.*

ROGNIAT (*Joseph*, baron, puis vicomte), général français, né le 9 novembre 1776, à Saint-Priest (Isère), mort le 8 mai 1840, à Paris. Il fit ses premières études au collége de l'Oratoire, à Lyon, où il eut pour condisciples Jordan et Casimir Périer. Admis, en 1794, à l'école du génie militaire de Metz, il s'y distingua par son aptitude aux sciences mathématiques. Nommé capitaine en 1795, il fut envoyé à l'armée du Rhin et employé à la division de Delmas, qui plusieurs fois lui confia les fonctions de commandant du génie, d'aide de camp et de chef d'état-major. Il se distingua dans plusieurs affaires, entre autres à la défense du pont de Kehl. Après le remplacement de Moreau, il fut quelques années employé à l'état major général. En 1800 il se signala particulièrement au combat de Neubourg (juin), où il conquit le grade de chef de bataillon, ainsi qu'à la bataille de Hohenlinden (3 décembre). En 1805 il fut nommé commandant du génie du septième corps de la grande armée, puis de la réserve de cavalerie sous Murat, enfin du corps d'observation sous Kellermann. En 1807, au siége de Dantzig, Rogniat, major de tranchée, réussit à détruire, à quarante toises d'un fort occupé par l'ennemi, une ligne de contre-approche, et fit cent dix prisonniers. Pendant quatre mois d'une saison rigoureuse et cinquante jours de tranchée ouverte, il ne cessa de donner des preuves de son activité, de sa bravoure et de son intelligence. Aussi, quand la ville eut capitulé, obtint-il la confirmation de son grade de major et bientôt après celui de colonel. Napoléon lui donna alors la direction du siége de Stralsund; mais, à peine l'opération était-elle entamée, que le roi de Suède, abandonné par ses alliés, évacuait la place. Rogniat fut aussitôt envoyé en Espagne : une mission importante et périlleuse près de Castaños, qui commandait le camp de Saint-Roch devant Gibraltar, une coopération sérieuse à la reprise de Madrid, à la poursuite de l'armée anglaise, qui avait envahi la Corogne, au second siége de Saragosse, tels sont les principaux actes de Rogniat dans cette campagne. Le grade de général de brigade lui fut accordé sur la proposition de Lannes (1809). Après avoir pris part à la campagne d'Autriche, Rogniat revint en Espagne (1810). Les siéges de Tortose, de Tarragone, de Valence, forment l'une des plus belles pages de sa vie; c'est lui qui les dirigea, et l'issue en fut heureuse. L'empereur le nomma général de division (9 juillet 1811). Ayant obtenu un congé, il se trouvait à Paris quand Napoléon revint de Russie. Ayant reçu l'ordre d'aller prendre le commandement du génie à la grande armée, il partit sur-le-champ; mais il apprit à Berlin que la grande armée n'existait plus. Il fut aussi chargé de la direction des fortifications de Dresde, qui permirent à l'empereur de remporter une victoire et à Gouvion-Saint-Cyr d'y soutenir un siége. Enfermé dans Metz pendant le blocus de cette ville (1814), il donna au général Durutte d'utiles conseils, qui faillirent un instant faire changer les choses de face. Après la reddition de Paris, Rogniat fit sa soumission à Louis XVIII, qui le nomma chevalier de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur. Au retour de l'île d'Elbe, il fut maintenu dans le titre de premier ingénieur de l'armée,

et c'est en cette qualité qu'il suivit l'empereur à Waterloo. La deuxième restauration le nomma successivement inspecteur général (1817) et président du comité des fortifications (1822), conseiller d'État et vicomte (1826). Le 23 nov. 1829 il fut élu membre de l'Académie des sciences, et le 19 nov. 1831 appelé à la pairie. En 1826, il avait épousé une fille du maréchal Perignon.

La publication des *Considérations sur l'art de la guerre* (Paris, 1816, in-8°), brochure où Rogniat n'avait pas hésité à relever quelques fautes de tactique commises, à son avis, par l'empereur, lui attira de nombreux désagréments. L'empereur ayant eu à Sainte-Hélène connaissance de cette brochure dicta aussitôt des *Notes critiques*, qui parurent dans les mémoires de Montholon. Ces *Notes*, un peu trop vives, mirent Rogniat hors de lui-même, et il répliqua par la *Réponse aux* Notes critiques *de Napoléon* (1823), brochure où, à son tour, il ne ménage pas suffisamment son contradicteur. Dans cette circonstance, Rogniat eut au moins le tort grave de ne pas comprendre que, l'empereur n'étant plus, la vérité devait être non pas celée, mais dite avec quelque précaution. Dès 1821 le colonel Marbot avait répondu à la première brochure de Rogniat; la seconde fut une occasion pour les ennemis du général de mettre en doute l'honorabilité de son caractère et la constance de ses opinions. On a encore de Rogniat: *Relation des siéges de Saragosse et de Tortose*; Paris, 1814, in-4°; — *Des gouvernements*; Paris, 1819, t. Ier, in-8°; — *Mémoire sur l'armement des places*; Paris, 1826; — *Sur l'emploi des petites armes dans la défense des places*; Paris, 1827, in-8°; — *De la colonisation en Algérie*; Paris, 1840, in-8°; — des *Rapports* et des *Discours* prononcés à la chambre des pairs. Ach. G.

Monit. univ., 13 et 14 mai 1840. — *Hommes du jour*.

ROHAN (Maison DE). Cette famille, une des plus anciennes et des plus illustres de la France, descend en ligne directe des anciens rois et ducs de Bretagne, origine qui a été établie dans les états généraux de 1088 à Nantes et reconnue pour authentique par Louis XIV en 1692. Un autre avantage, qui se rencontre rarement ailleurs que dans cette maison, c'est que tandis que les autres se sont agrandies par leurs alliances, celle de Rohan au contraire a possédé jusqu'à la révolution, c'est-à-dire depuis plus de sept siècles, les plus grandes terres dont elle a joui, telles que le comté de Porrhoët, le duché de Rohan et la principauté de Guemené, terres qui dans les premiers temps de la monarchie avaient le nom de *royaume*. A raison de leurs illustres parentés et de leur origine souveraine, les Rohan-Guemené et les Rohan-Soubise furent, sous Louis XIV, mis en possession à la cour du rang et des honneurs de *princes étrangers*. On connait leur fière devise:

Roi ne puis,
Duc ne daigne,
Rohan suis.

Au commencement du onzième siècle le comté de Porrhoët et la vicomté de Rennes furent donnés en apanage à *Guethenoc*, cadet de la maison de Bretagne, et cette branche prit alors le nom de Rohan, d'une petite ville située sur la rivière d'Ouste, à douze lieues de Vannes. Guethenoc mourut vers 1046. — Son petit-fils, *Eudon Ier*, suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre et eut part à ses libéralités. — *Eudes II* fut pendant quelque temps duc de Bretagne, par suite de son mariage avec Berthe, fille de Conan III, mort en 1148. Forcé de céder le pouvoir à Conan IV, il fut réduit à son ancien patrimoine. Son frère *Alain* s'établit en Angleterre, où il eut en partage divers fiefs, et y fut l'auteur de la branche de la Zouche, qui eut trois rameaux et s'éteignit dans le dix-septième siècle. — *Eudon III*, mort en 1231, fut le dernier rejeton des vicomtes de Porrhoët.

La branche des vicomtes de Rohan eut pour chef *Alain*, fils d'Eudon Ier. On distingue parmi ses successeurs les personnages suivants: *Alain VII*, exécuteur du testament de Jean II, qui adjugeait le duché de Bretagne à Jeanne de Penthièvre, fut tué, le 14 août 1352, au combat de Moron. Son oncle, *Eon*, sixième fils d'Alain VI, fonda la branche des seigneurs du Poulduc. — *Jean Ier*, mort en 1395, devint le beau-frère de Charles le Mauvais, roi de Navarre. — *Alain IX*, mort en 1461, lieutenant général de Bretagne pendant la captivité du duc Jean et de ses frères, eut deux filles, Marguerite, comtesse d'Angoulême, et Catherine, qui furent l'une aïeule de François Ier, l'autre, mère d'Alain d'Albret, trisaïeul de Henri IV. — *Jean II*, mort en 1516. De son mariage avec Marie de Bretagne, fille du duc François Ier, il eut un fils, *Jacques*, en la personne de qui s'éteignit (1527) la branche aînée de Rohan, et une fille, *Anne*, mariée à Pierre de Rohan, second fils du maréchal de Gié. De ce mariage sortit la branche ducale, éteinte en 1638 et dont le nom, les titres et les possessions passèrent par mariage dans la maison de Chabot, en 1645 (*voy.* ci-après TANCRÈDE DE ROHAN).

Il existait en 1627 deux autres branches de la maison de Rohan, celles de Guemené et de Gié. La seconde s'éteignit vers la fin du seizième siècle. Celle de Guemené ou Montbazon forma la branche cadette de Soubise et celle de Rochefort. La dernière est la seule qui subsiste aujourd'hui.

La terre de Rohan, qui fut d'abord une vicomté (1100), puis un comté (1558), fut érigée deux fois en duché-pairie, en 1603 et en 1648.

Du Pas, *Archives de la maison de Rohan*. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — La Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse*.

ROHAN (*René II*, vicomte DE), sieur de Pontivy et de Frontenay, né en 1550, mort en 1586, à La Rochelle. Il était l'arrière-petit fils du maréchal de Gié et le troisième des en-

fants de René Ier de Rohan, tué en 1552, dans un combat près de Metz ; sa mère, Isabelle d'Albret, tante de la reine Jeanne d'Albret, embrassa ouvertement la religion réformée. Il fut un des vaillants capitaines de son temps ; à un courage intrépide il joignit une vertu à l'épreuve. *Vir probus et candidis moribus*, ainsi le qualifie de Thou. Selon le témoignage de quelques écrivains, il aurait suivi le parti de Condé dès la première guerre civile ; il est plus probable qu'il ne fit ses premières armes qu'en 1569, au siége de Beauvoir. Peu de temps après il se retira à La Rochelle, et y reçut de Jeanne d'Albret, malgré sa grande jeunesse, le double titre de lieutenant général et de commandant en chef, en l'absence de La Noue (1570). Il rassembla aussitôt des troupes, soumit rapidement Brouage, Marennes, l'île d'Oleron et toutes les petites places du littoral de la Saintonge, et força Saintes à se rendre. La paix qui venait d'être conclue arrêta sa marche victorieuse sous les murs de Saint-Jean-d'Angely. En 1574 Pontivy, qui venait de prendre le nom de Frontenay, se jeta dans Lusignan avec six cents soldats d'élite, et y soutint durant plus de trois mois l'effort de l'armée de Montpensier. « Jamais, dit dom Taillandier, on ne vit plus de valeur, d'expérience et de ressources dans un chef ; il retarda autant qu'il put l'approche de l'ennemi, disputa le terrain pied à pied, mit en œuvre toutes les ruses de la guerre, soutint quatre assauts meurtriers, et eut le talent d'inspirer à ses troupes tous les sentiments dont il était animé. » Le 25 janvier 1575, il obtint une capitulation honorable, qui, contrairement aux habitudes du temps, fut fidèlement respectée. Dans la suite il entra dans le conseil du roi de Navarre, et accompagna Condé en 1585 dans la funeste expédition d'Angers. Il avait épousé la célèbre Catherine de Parthenay-Larchevêque (*voy.* ce nom), et eut d'elle trois fils, dont *Henri* (*voy.* ci-après) et *Benjamin* (*voy.* SOUBISE), et trois filles, *Henriette*, *Catherine*, femme de Jean de Bavière, duc de Deux-Ponts, et *Anne* (*voy.* ci-après).

Sa sœur cadette, *Françoise* DE ROHAN, dame de La Garnache, épousa Jacques de Savoie, duc de Nemours, mais seulement, comme on disait alors, par parole de présent. Moyennant promesse de mariage, ce seigneur, qui était un des plus galants et des mieux faits de la cour, avait obtenu de Françoise toutes les faveurs qu'il en pouvait espérer. Lorsqu'il se vit sommé de tenir sa parole, il se retira en Savoie ; puis il pressa la cour de Rome de déclarer nul son engagement, malgré la grossesse déclarée de sa fiancée, et sous prétexte de religion, il demanda le divorce au parlement de Paris. Il obtint tout ce qu'il voulut. Le tort de Mlle de Rohan fut d'avoir embrassé les opinions nouvelles (elle les abjura en 1588), de sorte qu'il lui fallut, dit Bayle, avaler l'affront de se voir mère sans avoir été mariée, et le déplaisir de voir son infidèle galant marié avec la veuve du duc de Guise et aussi honoré partout et caressé des dames que s'il avait été le plus honnête homme du monde. Elle se consola en faisant porter à son fils Henri le titre de *prince de Genevois*.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse*. — Haag frères, *France protest.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

ROHAN (*Henri*, Ier duc DE), capitaine protestant, fils aîné de René II de Rohan et de Catherine de Parthenay-Larchevêque, né au château de Blain, le 25 août 1579, mort à l'abbaye de Kœnigsfelden (canton de Berne), le 13 avril 1638. Âgé à peine de six ans lorsqu'il perdit son père, son éducation, dirigée par une mère remarquable, eut un caractère d'austérité peu ordinaire à cette époque. Avide de s'instruire dans l'histoire, la géographie et les mathématiques, « ces sciences des princes », selon son expression, il dédaigna les lettres et surtout le latin. Plutarque était sa lecture favorite, Épaminondas et Scipion ses modèles. « A leur exemple, dit Perau, il fut simple dans son extérieur, frugal dans ses repas, réservé dans ses paroles et dans son maintien, très-attentif à contenir ses passions dans les bornes étroites que la sagesse leur prescrit. » Ce fut au siége d'Amiens, sous les yeux de Henri IV, dont il était très-aimé, qu'il débuta dans la carrière des armes : il avait dix-huit ans (1597). Mettant à profit les loisirs que lui fit la paix de Vervins, signée l'année suivante, il visita successivement la Bavière, le Tyrol et l'Italie, puis l'Allemagne, la Hollande, la Flandre, l'Angleterre, où Élisabeth l'appelait *son chevalier*, enfin l'Écosse, où il fut parrain du fils du roi Jacques, cet enfant qui devait être Charles Ier. Ce voyage avait duré vingt mois. Créé duc et pair en avril 1603, marié, sous les auspices mêmes du roi, avec la fille du duc de Sully, Marguerite de Béthune (7 février 1605), et gratifié à cette occasion de la charge de colonel général des Suisses, il encourut un instant le blâme de Henri IV, pour être allé, en 1606, combattre sans permission dans l'armée de Maurice de Nassau. Il était à la tête des Suisses, dans l'armée qui allait entrer en Allemagne lorsqu'il apprit la mort du roi. Chargé alors de mener à fin l'expédition contre le duché de Juliers, il força cette ville à capituler, le 1er septembre 1610. Dans l'assemblée générale des protestants qui eut lieu à Saumur à la fin de mai 1611, Rohan, député par la Bretagne, fut le chef du parti exclusivement dévoué aux intérêts de la religion. Une nouvelle union entre tous les huguenots, la nomination directe des députés généraux, une protestation contre la disgrâce de Sully, telles furent les propositions adoptées sous son influence. « M. de Rohan, qui estoit jeune, dit Fontenay-Mareuil, et se sentoit avec des talents fort propres pour gouverner des peuples, pensoit dès lors à hasarder tout, et périr ou faire une république, comme le prince d'Orange. » Le 3 novembre

suivant, il présidait l'assemblée provinciale de la Saintonge qui adressa de nouvelles remontrances au roi. La cour se vengea de Rohan, en essayant de lui enlever le gouvernement de Saint-Jean-d'Angely : projet qu'il fit échouer par son retour imprévu dans cette ville. Mais s'il était prompt à tirer l'épée pour les intérêts de la religion, il eut ce rare mérite de ne la point mettre au service des intrigues des princes qui se disputèrent alors les places et l'argent de la France. Il n'eut aucune part à la première prise d'armes des seigneurs en 1614. Si, à la demande de Marie de Médicis, il se démettait de la charge de colonel général des Suisses, donnée à Bassompierre, il proclamait en même temps, dans un *Mémoire* présenté à la régente, « que si par passion contre ceux de la religion, et par mauvais conseil, on traitoit les protestants comme à Saumur, il ne se désuniroit jamais des résolutions publiques que l'assemblée prendroit ». Ce fut en octobre 1615, et sur les instances de ses coreligionnaires, qu'il prit les armes et s'unit à Condé et aux mécontents. La campagne fut courte. Il s'empara de quelques places dans le midi; Montauban se déclara pour lui. La soumission de Condé à Loudun entraîna la sienne (25 juin 1616). Il reçut le gouvernement du Poitou, dont Sully se démit en sa faveur. Fidèle à sa parole, il n'entra pas dans la révolte qui suivit l'arrestation de Condé, et il alla contribuer à soumettre Soissons, occupé par les mécontents. Après l'assassinat de Concini et l'emprisonnement de la reine mère (1617), Rohan, « se voyant regardé de travers, » passa en Piémont, où, sous les ordres de Lesdiguières, il combattit les Espagnols. De retour en France en 1618, l'achat qu'il fit du gouvernement de Maillezais et du fort du Doignon ayant été incriminé par de Luynes, il prit parti pour la reine mère, retirée à Angers, et lui donna le conseil, qui ne fut pas suivi, de se jeter dans Bordeaux, où elle pouvait compter sur les protestants.

Le rétablissement du culte catholique dans le Béarn, après la paix d'Angers, fut le signal du soulèvement des réformés : Rohan blâmait cette révolte, mais, fidèle à son principe d'union entre ceux de sa religion, il prit les armes. Nommé, par l'assemblée générale de La Rochelle, commandant du haut Languedoc et de la haute Guienne, il fortifia d'abord Montauban, puis alla prendre position à Castres pour tenir en échec l'armée royale. Luynes échoua devant Montauban, et Rohan, à qui, pour le gagner, il avait offert « carte blanche pour son particulier », lui répondit « que sa conscience lui ordonnait de n'entendre qu'à une paix générale » (octobre 1621). Soldat autant que négociateur, on le voit, tout ensemble, maintenir l'union entre les églises du bas Languedoc, où Châtillon s'élevait contre lui, répondre aux ouvertures de paix faites par Lesdiguières, et s'emparer d'abord de Montlaur, puis, dans le Vivarais, de Saussan, de Saint-Georges et de Gignac sous les yeux de Montmorency. Les succès du roi en Poitou (1622), la défection de La Force et de Châtillon n'ébranlèrent pas son courage : une diversion du côté du nord par les bandes de Mansfeld et de Christian de Brunswick ayant échoué, il fortifia Montpellier, que vint investir l'armée royale, et se jeta dans les Cevennes. La paix se fit pendant le siége (9 octobre 1623) : l'édit de Nantes était confirmé, et Rohan, en compensation de la perte des gouvernements de Poitou et de Saint-Jean-d'Angely, obtenait ceux de Nîmes et d'Uzès, et une somme de 800,000 livres. Noble mélange de soumission au prince et d'indépendance religieuse, Rohan se jeta aux pieds du roi, et lui demanda pardon de sa révolte, en même temps qu'il réclama, de la façon la plus énergique, l'exécution de la dernière paix. Ses instances le firent même un instant retenir en prison par le gouverneur de Montpellier, ce qui ne l'empêcha pas d'être obligé de se justifier auprès de ses coreligionnaires de la paix qu'il avait conclue. Rohan se retira alors à Castres, où il vécut deux ans dans la retraite (1). Cependant le gouvernement éludait le traité de Montpellier, il bâtissait un fort près de La Rochelle : les protestants se soulevèrent, et Rohan, tout en désapprouvant cette prise d'armes, qui avait contre elle l'Angleterre et la Hollande, alliées de la France, s'y associa à la tête de deux mille chevaux. Ses succès dans le haut Languedoc furent compensés par la défaite sur mer de Soubise et des Rochelois; et il lui fallut une grande énergie pour maintenir l'union dans son parti. Le temps des passions religieuses était passé, Rohan essaya sans grand succès de les rallumer. « On le vit, raconte Le Vassor, par les places publiques et dans les temples faisant porter le livre des saintes Écritures devant lui et prononcer de longues prières... Accompagné de plusieurs ministres, il allait de ville en ville. » La paix de La Rochelle, conclue, sous la garantie de l'Angleterre, le 6 février 1626, ne fut qu'une trêve. Rohan, poussé par Charles Ier, qui lui « remontroit le juste ressentiment qu'il avoit de ce que par son intervention les réformés de France avoient été trompés », reprit les armes dès 1627. Le bas Languedoc et les Cévennes se prononcèrent pour lui, tandis que Milhau, Montauban,

(1) Son portrait et le tableau de son existence à ce moment sont ainsi tracés par Bouffard-Madiane, dans des mémoires inédits : « Sa maison, quoique immense, se montroit exempte de désordre pour le jeu, la débauche du boire, et de tous autres vices... Sa table étoit fort frugale, étant, lui, un exemple de sobriété pour son manger, ne buvant que de l'eau, et paraissant insensible pour la passion des femmes, bien que la sienne lui fût très-chère... Affable, familier et accessible, faisant exercice, aux beaux jours, au jeu du mail, à courir la bague, à monter à cheval, ayant toujours quelque jeune poulain qu'il dressoit lui-même avec succès, assidu aux exercices de piété, discret et civil en toutes ses manières; d'une moyenne taille, fort droit, bien proportionné en tous ses membres, plus brun que blanc, des yeux vifs et perçants, nez aquilin, chauve, fort dispos, agile et adroit aux exercices jusqu'à la danse. »

Castres, influencés par les émissaires de Richelieu, lui refusèrent tout concours. Pendant que le cardinal lui-même commençait le fameux siége de La Rochelle, Rohan soumettait le Rouergue, l'Albigeois, et le pays de Foix. Le 19 janvier 1628, il échoua, par suite d'une trahison, devant Montpellier; mais en mars il occupa le Vivarais, et il jeta des troupes dans le Dauphiné. Rappelé en avril dans le bas Languedoc, il repoussa l'armée royale au combat de Saint-Germain. La prise de La Rochelle, qui rendit bientôt sa position désespérée, ne fit que montrer davantage son énergie. Encouragé par sa mère, qui, de la prison où on la retenait, l'exhortait « à continuer comme il avait commencé, il repoussa toute soumission particulière ». N'entendant point parler des secours qu'il avait demandés à l'Angleterre, il signa avec l'Espagne un traité par lequel il se mettait à sa solde avec 14,000 hommes, moyennant 340,000 ducats par an « et, dans le cas où lui et les siens pourroient se rendre assez forts pour pouvoir se cantonner et faire un État à part, promettoit de maintenir les catholiques dans une entière liberté de conscience ». Toute cette activité ne put faire triompher sa cause. C'était chaque jour de nouvelles défections qu'il pouvait à grand'peine retarder. Bientôt le Vivarais fut perdu; la prise d'Alais amena l'apaisement des Cévennes; dans le reste du midi, les protestants étaient à toute extrémité. Rohan, après avoir consulté l'assemblée d'Anduze, fit des ouvertures de paix. Elle fut signée à Alais, le 27 juin 1629. Rohan, comme dédommagement, reçut une somme de 100,000 écus, « qui n'étoit pas, écrit Richelieu, la moitié des ruines de ses bâtiments et du rasement de ses forêts »; encore en distribua-t-il 80,000 à ses compagnons. Retiré à Venise, il y composa ses *Mémoires*. Il y était depuis un an lorsque le sénat le mit à la tête de ses troupes, qui venaient d'être battues par les armées impériales. La paix étant faite presque aussitôt, il alla habiter Padoue, et y écrivit son livre célèbre du *Parfait capitaine*.

Le cardinal de Richelieu, instruit, souvent à ses dépens, des talents militaires de Rohan, le choisit pour diriger la guerre de la Valteline. En conservant son titre de généralissime des troupes vénitiennes, Rohan, en 1632, fut nommé par Louis XIII ambassadeur extraordinaire près des cantons suisses, et général de tous les gens de guerre à la solde de la France dans ce pays. Son influence sur ses coreligionnaires de la Suisse inspira quelque défiance à Richelieu, qui en 1633 lui donna l'ordre de retourner à Venise. Il la quitta bientôt pour revenir à Baden, où il composa son *Traité du gouvernement des XIII Cantons*. Appelé à la cour de France, il reçut enfin, en 1635, le commandement d'un corps d'armée contre la maison d'Autriche. Il entre alors en Alsace, repousse le duc de Lorraine au delà du Rhin, prend Altkirch, Rouffach et Ensisheim, traverse la Suisse du consentement des Cantons, et arrive en Valteline, où il bat les Impériaux à Luvino (27 juin), et à Tirano. Le 10 novembre il repoussait une seconde armée impériale à Morbegno. La défection des Grisons, qui, mécontents de Richelieu, se tournèrent contre la France, dont ils étaient auparavant les alliés, força Rohan à se renfermer dans le fort de Reichenau. Privé de secours, le 26 mars 1636 il signa une convention par laquelle il s'engageait à évacuer le pays. La fin de cette guerre ne répondit pas à son début, et cependant Rohan y avait déployé une science consommée de la guerre de montagnes. Retombé en disgrâce, au lieu de se retirer à Venise, comme il en avait reçu l'ordre, il alla joindre en Allemagne son ami Bernard de Saxe-Weimar. Cette réunion des deux illustres chefs protestants donnait déjà de vives inquiétudes à Richelieu, lorsque Rohan, blessé grièvement à la bataille de Rhinfeld (28 février 1638), et porté dans l'abbaye de Kœnigsfelden, y mourut, le 13 avril suivant, des suites de ses blessures qui lui avaient causé des douleurs *inexplicables*. Transporté en grande pompe à Genève, son corps fut déposé dans l'église de Saint-Pierre, où on lui éleva un mausolée magnifique. De son mariage avec Marguerite de Béthune, morte le 21 octobre 1661, il avait eu neuf enfants, dont une seule fille, nommée *Marguerite*, lui survécut. Promise en mariage à Bernard de Saxe-Weimar, puis au comte de Soissons, elle épousa, en 1645, malgré sa mère, Henri de Chabot, et mourut, en 1684.

Les ouvrages du duc de Rohan sont les suivants : *Mémoires sur les choses qui se sont passées en France depuis la mort de Henri le Grand jusqu'à la paix faite avec les réformés, au mois de juin* 1629; Amst., 1644, in-16; l'édit. de 1661, 2 vol. in-12, passe pour la meilleure, et contient de nombreux discours et opuscules très-intéressants; — *Mémoires sur la guerre de la Valteline;* — *Le Parfait capitaine, autrement abrégé des guerres de la Gaule des Commentaires de César;* Paris, 1636, in-4° : il cherche dans cet ouvrage à enrichir la tactique moderne de la science militaire des anciens; — *Traité de la guerre,* impr. dans l'édit. de 1640, in-4°, de l'ouvrage précédent; — *De l'intérêt des princes et États de la chrétienté;* Paris, 1638, in-4°; — *De la conception de la milice et des moyens de la remettre dans son ancienne splendeur.*

Eug. Asse.

Rohan, Richelieu, Fontenay-Mareuil, Pontchartrain, *Mémoires*. — Bouffard-Madiane, *Mém. inédits*, cités dans *la France protestante*. — Fauvelet du Toc, 1667. — Perau, *Hommes illustres*. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII*. — Bazin, *Id.* — Haag frères, *France protest.*

ROHAN (*Anne* de), sœur du précédent, née en 1584, morte le 20 septembre 1646, à Paris, sans avoir été mariée. Aussi célèbre par sa piété exemplaire que par un savoir au-dessus de son sexe, elle soutint avec fermeté les rigueurs du

siége de La Rochelle, qui furent si dures que pendant trois mois elle fut réduite à vivre de chair de cheval. Richelieu refusa de la comprendre, non plus que sa mère, dans la capitulation, et elle partagea la captivité de Catherine de Parthenay dans le château de Niort. Jusqu'à la fin de sa vie elle persista dans la pratique de la religion réformée, et fut enterrée dans le cimetière de Charenton. Anne possédait les langues savantes, et l'hébreu lui était même si familier qu'elle lisait la Bible dans le texte original. Outre quelques *Lettres*, dont une a été insérée dans les *Opuscula* de Mlle de Schurmann (Leyde, 1648, in-8°), elle a composé trois pièces de vers, qui paraissent avoir été imprimées : *Poëme sur la mort de Henri IV*, *Élégie en mémoire de la duchesse de Nevers*, et *Plaintes sur le trépas de Mme de Rohan*, et quelques strophes qui se trouvent à la suite du manuscrit original du *Voyage* de son frère Henri.

Haag frères, *France protestante*.

ROHAN (*Tancrède* DE), né à Paris, le 18 décembre 1630, mort à Vincennes, le 1er février 1649. Le mystère qui enveloppe sa naissance et les débats qu'elle a provoqués assignent à sa vie une place intermédiaire entre l'histoire et le roman. En 1646 l'attention du grand monde était concentrée à Paris sur un procès qui se plaidait devant le parlement entre la veuve de Henri Ier de Rohan, Marguerite de Béthune, et sa fille, la duchesse de Rohan-Chabot. Il s'agissait de savoir si l'on devait reconnaître au jeune Tancrède le nom et les biens de l'illustre capitaine. Voici les faits que présentait la duchesse douairière à l'appui de sa requête. En 1630, lorsque son mari était à Venise et se proposait de conquérir l'île de Chypre, elle s'était rendue à Paris afin de préparer le succès de son entreprise ; dans la crainte que Richelieu, se souvenant du rôle actif du père dans les troubles de la France, ne voulût s'emparer de la personne du fils et se charger de son éducation, elle avait dissimulé sa grossesse et était accouchée secrètement, chez une de ses amies, le 18 octobre 1630. L'enfant, baptisé dans l'église Saint-Paul sous le nom de *Tancrède*, avait grandi sous ses yeux jusqu'à ce qu'en 1636 elle le confia à un serviteur de la famille, nommé La Métairie, qui le garda en Normandie. La fille unique de Henri de Rohan, Marguerite, trembla à la pensée que la reconnaissance de ce frère, jusqu'alors inconnu au monde, allait la dépouiller du riche héritage qui lui était réservé. Quelques jeunes officiers entreprenants et sans scrupules se mirent, eux et leurs soldats, au service de la princesse. La Métairie, pour plus de sûreté, fut gagné, Tancrède arraché à sa retraite (2 février 1638), et La Sauvetat, l'un des ravisseurs, conduisit l'enfant en Hollande. Pendant que la duchesse douairière pleurait le fils que la maladie lui avait enlevé (on le lui avait fait accroire), il grandissait à Leyde, dans la boutique d'un marchand. Cependant, si bien ourdie qu'eût été la trame, la vérité se fit jour, et bientôt la veuve du duc de Rohan n'eut plus de doute sur l'existence de son fils. Elle allait agir, lorsque Marguerite, qui, le 6 juin 1645, avait épousé malgré sa mère le comte Henri de Chabot, voulut la prévenir et faire enlever de nouveau son frère ; mais le marchand hollandais refusa de le livrer, sinon sur un ordre formel de La Sauvetat. Ce retard permit à la duchesse douairière de réclamer judiciairement Tancrède auprès des magistrats hollandais. Il put donc revenir à Paris, le 16 juillet 1645. Son arrivée fit sensation, et, quoique on retrouvât dans ses manières les traces de son éducation, on se plut à reconnaître dans son visage les traits du grand Rohan. La sanction légale lui manquant, la duchesse venait solennellement la réclamer du parlement de Paris. Tel était à peu près le récit de la veuve de Henri de Rohan.

Marguerite et son mari, qui avait été autorisé à porter le titre de duc de Rohan, repoussaient énergiquement ces assertions ainsi que les prétentions du jeune homme. Ils alléguaient que si Henri de Rohan avait pu garder le silence pendant sa vie, et notamment dans le voyage qu'il avait fait à Paris en 1634, il n'aurait pas évité de parler de son fils dans le testament; que lorsqu'il avait proposé au duc Bernard de Saxe-Weimar la main de sa fille, il ne lui aurait pas dissimulé un fait aussi important que l'existence d'un fils. A ces arguments le public ajoutait que la veuve du grand Rohan s'était toujours piquée à l'égard de son mari de foi politique plutôt que de fidélité conjugale, et que l'amour des aventures avait toujours marqué sa conduite. Cette dernière, voyant se former contre elle une brigue puissante, laissa la cour juger par défaut, dans la pensée que son fils pourrait réclamer personnellement à sa majorité. Sur les conclusions de l'avocat général Omer Talon, défense fut faite à Tancrède de prendre le nom et les armes de Rohan. Tout le monde ne sanctionna pas cet arrêt, et beaucoup de personnes, cédant peut-être à l'attrait du mystère, persistèrent à voir dans ce jeune homme le représentant de la maison de Rohan. En attendant le moment de rouvrir la lutte judiciaire, il fut accueilli et fêté dans maints hôtels où l'on protestait contre l'odieuse conduite de sa sœur. On ne sait quelle eût été en définitive la décision du parlement si la mort ne s'était chargée de trancher l'affaire. Les troubles de la Fronde ayant éclaté, Tancrède prit parti pour le parlement, dans l'espoir de le bien disposer en sa faveur, et se signala par sa bravoure ; le 1er février 1649, il mourut d'un coup de pistolet reçu la veille près de Vincennes dans une escarmouche. Sa mère obtint des magistrats de Genève, en 1654, de le faire ensevelir auprès de son père putatif. Mais à peine eut-elle rendu le dernier soupir (22 octobre 1660) que les Chabot firent effacer du tombeau de Tancrède l'épitaphe touchante où le nom de fils lui était donné. L. COLLAS.

Griffet, *Hist. de Tancrède de Rohan;* Liége, 1767, in-12. — Mme de Motteville, Mme de Longueville et les autres *Mémoires* contemporains. — Henri Martin, *Tancrède de Rohan;* Paris, 1855, in-12.

ROHAN (*Louis VI* DE), prince de Guemené, mort en 1594. Il appartenait à la branche de Guemené, et fit ériger en 1569 ses terres en principauté; il obtint en même temps le titre de comte de Montbazon. Dès l'âge de quatre ou cinq ans il avait perdu la vue, ce qui l'empêcha de paraître jamais à la cour. Il se maria deux fois, l'une avec Éléonore de Rohan, de la branche de Gié, l'autre avec Françoise de Laval, veuve de Henri de Lenoncourt. Sa première femme lui donna dix enfants, entre autres l'aîné, *Louis*, qui, en récompense de ses services militaires, fut créé en 1588 duc et pair sous le nom de Montbazon.

La Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse.*

ROHAN (*Hercule* DE), duc de Montbazon, fils du précédent, né en 1568, mort le 16 octobre 1654, en Touraine. Après avoir fidèlement servi Henri III contre la Ligue, il s'attacha à la cause de son successeur, et se signala au combat d'Arques et au siége d'Amiens. Il reçut de Henri IV la charge de gouverneur de Paris et de l'Ile de France et en 1602 celle de grand veneur. De son premier mariage avec Madeleine de Lenoncourt sortirent *Louis VII*, qui lui succéda dans l'office de grand veneur, et *Marie*, si célèbre sous le nom de duchesse de Chevreuse. Les enfants de sa seconde femme, Marie de Bretagne, l'une des beautés illustres de son temps, furent *François*, qui fonda la branche de Rohan-Soubise, et deux filles (*voy.* ci-après).

ROHAN (*Marie-Éléonore* DE), fille du précédent, née en 1628, morte le 8 avril 1681, à Paris. Élevée dans un couvent, elle embrassa, malgré les répugnances de son père, la vie religieuse et fit profession en 1646 dans l'ordre de Saint-Benoît, à Montargis. En 1651 elle fut élue abbesse de la Trinité de Caen; mais l'air de la mer, qui lui était contraire, et les longs démêlés qu'elle soutint avec l'évêque de Bayeux pour des questions de juridiction, la décidèrent à permuter son abbaye pour celle de Malnoue, près Paris, et elle s'y établit dans l'automne de 1664. Sans abandonner la conduite de cette maison, elle gouverna depuis 1669 un couvent de bénédictines, fondé à Paris dans la rue du Chassemidi ou Cherche-Midi, et ce fut elle-même qui en rédigea les constitutions. On a d'elle : *Morale du sage et Paraphrase des psaumes de la pénitence;* Paris, 1667, 1675, 1691, in-12. La mode des portraits qui eut cours en France pendant quelque temps lui en arracha aussi quelques-uns, pleins de délicatesse et d'agrément.

Anselme (Le P.), *Oraison funèbre de M.-E. de Rohan.* — Huet, *Origines de Caen*, ch. XXIV.

ROHAN (*Louis*, chevalier DE), fils cadet de Louis VII de Rohan, prince de Guemené, et d'Anne de Rohan, sa cousine germaine, né en 1635, décapité le 27 novembre 1674, à Paris. Il était, dit La Fare « l'homme le mieux fait de son temps et de la plus grande mine ». Gratifié de tous les dons du corps et de l'esprit, il aurait pu conquérir une place brillante dans la société; mais, dépourvu de principes, il n'assigna à son ambition d'autre but que les succès de l'homme d'intrigue. Son nom lui avait ouvert de bonne heure l'entrée de la cour, où il se distingua par son goût pour la dissipation et par la vivacité de ses reparties. Un jour il jouait chez le cardinal Mazarin avec Louis XIV. Poursuivi par la mauvaise chance, il se trouva devoir à son partenaire une forte somme. N'ayant que huit cents louis environ, il voulut y joindre deux cents pistoles. Le jeune roi, qui apportait au jeu cette âpreté qu'on a reprochée à plusieurs membres de sa famille, les refusa en alléguant que la somme devait être payée intégralement en louis. Le chevalier jeta alors les pistoles par la fenêtre, et dit : « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont bonnes à rien. » L'orgueil du roi fut blessé au vif; Mazarin compléta la leçon : « Sire, dit-il, le chevalier de Rohan a joué en roi, et vous en chevalier de Rohan. » Les vices de celui-ci étaient de ceux qui trouvaient la cour indulgente; il fut nommé grand veneur en 1656, et le brevet de colonel des gardes qui lui fut donné malgré sa jeunesse put lui paraître le premier degré d'une haute fortune militaire. Au reste il ne fut pas purement un officier courtisan, et pendant la guerre qui précéda la paix des Pyrénées, s'il ne montra pas des talents de premier ordre, il se distingua du moins par un brillant courage. Il figura encore dans la guerre de Hollande en 1672; mais là s'arrêta sa carrière militaire.

Les aventures galantes étaient pour lui la grande affaire; il en menait à la fois plusieurs de front, et prenait le pas sur tous les hommes à la mode. Les lettres de Bussi-Rabutin, les *Mémoires* de la Fare et du prince de Beauvau retracent longuement les exploits amoureux du chevalier. Un moment il semblait arrivé au comble de la faveur dans ce monde habitué à tout pardonner au vice élégant; un triomphe plus éclatant que les autres provoqua sa perte. Une de ces nièces de Mazarin qui ont laissé un nom si brillant dans les annales de la galanterie, Hortense Mancini, se fit enlever par lui, et, après avoir trouvé asile chez la mère du séducteur, s'enfuit à l'étranger. Malheureusement elle eut l'imprudence de lui écrire une lettre passionnée, où elle l'entretenait des jours de bonheur qui devaient suivre leur réunion. Cette lettre tomba aux mains du duc de Mazarin, son mari, qui réclama justice auprès du roi. Louis XIV était en veine d'austérité, et crut devoir protester contre le scandale de la conduite d'autrui. Rohan fut dépouillé de toutes ses charges. Fidèle aux maximes qu'un prince de sa famille, le cardinal de Rohan, devait proclamer plus tard, il était criblé de dettes, et la disgrâce en l'atteignant le frappait du plus complet discrédit. Il songeait donc à relever sa fortune

par quelque voie que ce fût, lorsqu'un ancien officier, dont la vie avait été souillée des mêmes excès, mais dont le caractère était bien plus vigoureusement trempé, Latréaumont, l'associa à une conspiration contre le gouvernement de Louis XIV. La guerre de Hollande avait engendré d'épouvantables misères; sur plusieurs points du royaume l'irritation fermentait et menaçait d'éclater en révolte ouverte. Latréaumont crut qu'un des plus grands noms de France aiderait au mouvement. Les deux complices se firent acheter par les états généraux de Hollande et promirent de livrer Quillebeuf et de soulever la Normandie; 100,000 écus furent promis à Rohan; ce complot se liait à un autre, plus sérieux, formé dans le midi. Mais, soit que l'on en eût démêlé le fil à Londres, soit que des papiers saisis sur le champ de bataille de Senef eussent donné l'éveil, lorsque la flotte hollandaise parut à deux reprises sur les côtes de Normandie, elle trouva le gouvernement français sur ses gardes, et se retira sans résultat. Latréaumont se fit tuer en se défendant contre les gardes du corps. Ses complices, presque tous gens obscurs, furent décapités ou pendus suivant qu'ils étaient nobles ou roturiers. Les preuves manquaient contre Rohan; mais un conseiller d'État, de Bezons, lui arracha l'aveu de son crime en lui promettant son pardon. Une sentence de mort fut portée contre lui. Louis XIV, qui se rappelait ses anciennes relations avec le coupable, était disposé à épargner ses jours. Mais ses ministres lui représentèrent le danger de l'indulgence au milieu de la fermentation des esprits; parmi les amis des jours heureux il ne se trouva personne pour intervenir en sa faveur; sa mère même ne fit rien pour le sauver. Le roi laissa donc exécuter la sentence. Le chevalier, qui s'était d'abord livré à d'indignes emportements, montra ensuite plus de courage. Apprenant que son supplice serait public, il se félicita de ce surcroît d'humiliation qui devait être une expiation de ses fautes; soutenu par la parole de Bourdaloue, il alla à la mort avec dignité, et fut décapité devant la Bastille, le 27 novembre 1674. L. COLLAS.

Gatien de Courtilz, *Le Prince infortuné, ou Hist. du chev. de Rohan*; Amst. (Rouen), 1713, in-12. — *Mémoires du temps*. — Eug. Sue, *Latréaumont, roman hist.*; Paris, 1837, 2 vol. in-8°. — P. Clément, *Trois drames hist.*

ROHAN (*Armand-Gaston-Maximilien* DE), cardinal, né le 26 juin 1674, à Paris, où il est mort, le 19 juillet 1749. Cinquième fils de François de Rohan et d'Anne de Chabot, il fut nommé chanoine de Strasbourg (1690), et choisi pour coadjuteur du prince-évêque Egon de Furstemberg (28 février 1701), avec le titre d'évêque de Tibériade *in partibus*. Titulaire du siége par le décès de ce prélat (10 avril 1704), il devint cardinal le 18 mai 1712, et grand aumônier le 7 juin 1713. Il fut successivement pourvu des abbayes de Foigny, de La Chaise-Dieu et de Saint-Waast d'Arras. Sans aucun titre littéraire, il fut reçu, le 30 janvier 1704, à l'Académie française comme successeur de Perrault, et plus tard l'Académie des inscriptions l'admit aussi comme membre honoraire. Il fut enfin proviseur de Sorbonne. Par sa naissance, par sa fortune, par ses hautes fonctions, il prit une part active à toutes les négociations tentées dans les dernières années du règne de Louis XIV pour ramener la paix dans l'Église de France, et ses liaisons avec le P. Tellier, confesseur du roi, et avec le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, en firent un des chefs du parti moliniste. Dans l'assemblée du clergé de 1713, il fit le rapport pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus* (février 1714), et n'épargna rien pour atteindre ce but. Sous la régence, il contrecarra les intentions du cardinal de Noailles, et après avoir tenu chez lui de nombreuses assemblées d'évêques pour amener quelque conciliation, il parvint à faire signer par une quarantaine d'entre eux (13 mars 1720) un accommodement qui mit à peu près fin à toutes les querelles. Afin d'y arriver, il dut consentir à sacrer, le 9 juin de cette année, Dubois, archevêque de Cambrai, si décrié par ses mœurs, et ce ministre le fit nommer chef d'un conseil de conscience, puis membre du conseil de régence. Dans son premier voyage à Rome, en 1721, il s'attacha comme bibliothécaire le savant abbé Oliva. Sa bibliothèque était alors une des plus considérables de France, et il venait de l'augmenter encore de celle du président de Ménars, qu'il avait achetée 40,000 livres, et qui provenait du président de Thou. Ce prélat fit construire le palais épiscopal de Strasbourg et réparer magnifiquement le château de Saverne, résidence des évêques de ce diocèse. On a sous son nom *Rituale argentinense* (Strasbourg, 1742, in-4°). H. FISQUET.

Gallia christiana, t. XIII. — *Éloge du cardinal de Rohan*, lu à l'Acad. des inscript. et inséré dans le *Mercure de France*, juin 1751. — *Journal de l'abbé Dorsanne*. — *L'Ami de la Religion*, 1828, t. 42.

ROHAN (*Armand* DE), dit le cardinal de SOUBISE, petit-neveu du précédent, né à Paris, le 1er décembre 1717, mort à Saverne, le 28 juin 1756. Fils de Jules-François-Louis de Rohan, prince de Soubise, il fut connu sous le nom d'abbé de Ventadour. Il devint en 1736 abbé de Saint-Epvre, et en 1737 abbé de Lure et de Murback. Le 21 mars 1739 il fut élu recteur de la faculté des arts de Paris, et par l'influence du gouvernement, et conseillé par son grand-oncle, il réussit malgré son extrême jeunesse à lui faire révoquer l'appel qu'elle avait formé longtemps auparavant contre la bulle *Unigenitus*. Continué dans le rectorat, il fut reçu en 1741 docteur de Sorbonne, et devint le 30 décembre suivant membre de l'Académie française. Le cardinal de Rohan le fit élire pour son coadjuteur (1742) et le pape le préconisa sous le titre d'évêque de Ptolémaïde. Rien ne constate cependant qu'il ait été sacré. Benoît XIV, sur la présentation du prince Charles-Édouard Stuart, le créa cardinal, le 10 avril 1747. Il prit alors le nom de *cardinal de Soubise*, pour se distinguer

du cardinal de Rohan, dont il était le coadjuteur; mais il n'alla jamais à Rome pour recevoir le chapeau. A la mort de celui-ci, il lui succéda sur le siége de Strasbourg et dans la charge de grand aumônier. Ce prélat se distingua par sa charité, son zèle et des mœurs douces et pures.

ROHAN (*Charles* DE), prince DE MONTAUBAN (1), chef de la branche de Rohan-Rochefort, né le 7 août 1693, mort en octobre 1768, était le cinquième fils de Charles III de Rohan, prince de Guemené, mort en 1727. Il entra en 1710 dans les mousquetaires, et fit dans ce corps les campagnes de Flandre. Colonel du régiment de Picardie le 26 juin 1717, il le commanda aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Roses, le conduisit en 1733 en Italie, et se distingua dans les batailles de Parme et de Guastalla. Sa bravoure lui fit donner le grade de maréchal de camp en 1734, et il servit en cette qualité en Bavière et en Bohême. Nommé lieutenant général le 20 février 1743, il fut employé en Allemagne, et quitta le service en 1744, après la prise de Fribourg. Il laissa un fils, *Charles-Armand-Jules*, prince de Rochefort, né le 30 août 1729, et qui fut colonel d'un régiment de son nom.

De Courcelles, *Dict. des généraux*. — Saint-Simon, *Mémoires*.

ROHAN (*Armand-Jules* DE), archevêque de Reims, frère du précédent, né à Paris, le 10 février 1695, mort à Saverne, le 28 août 1762. Admis de bonne heure dans le chapitre de Strasbourg, il fut pourvu en 1715 de l'abbaye du Gard (diocèse d'Amiens), et en 1730 de celle de Gorze (diocèse de Metz). Après avoir assisté, comme conclaviste du cardinal de Rohan, à l'élection d'Innocent XIII (1721), il fut nommé à l'archevêché de Reims (28 mai 1722). Il déploya un zèle ardent pour faire accepter dans son diocèse la bulle *Unigenitus*. Après avoir sacré Louis XV, le 25 octobre 1722, il prit séance au parlement comme premier pair ecclésiastique, et se débarrassa peu à peu des soins de l'administration diocésaine sur des vicaires généraux, revêtus d'un titre d'évêché *in partibus*. Il a publié : *Breviarium remense;* Carapoli (Charleville), 1759, 4 vol. in-8°.

ROHAN (*Louis-Constantin* DE), frère du précédent, né le 24 mars 1697, à Paris, où il est mort, le 11 mars 1779. D'abord chevalier de Malte, et destiné à la marine militaire, il obtint en 1720 le grade de capitaine de vaisseau. Ses goûts changèrent quelques années après, et, embrassant la carrière ecclésiastique, il devint chanoine de Strasbourg (1722), abbé de Lyre et de Saint-Epvre, et premier aumônier du roi (mars 1748), sous le nom de prince Constantin. Après la mort du cardinal de Rohan-Soubise, son cousin, les chanoines de la cathédrale, assemblés pour l'élection de son successeur, portèrent sur lui tous leurs suffrages (23 septembre 1756). Proclamé cardinal à la nomination de Louis XV (23 novembre 1761), il n'alla jamais à Rome, et depuis 1760 eut pour coadjuteur son neveu, Louis-René-Édouard, prince de Rohan-Guemené.

Gallia christiana, t. XIII. — *Gazette de France*, 1718-1779. — Fisquet, *France pontificale* (inédite).

ROHAN-GUEMENÉ (*Jules-Hercule-Meriadec*, prince DE), neveu du précédent, né à Paris, le 25 mars 1726, mort vers 1800, en émigration. Il était le fils aîné d'Hercule-Meriadec de Rohan, duc de Montbazon, mort le 21 décembre 1757. Entré au service comme capitaine de cavalerie dans le régiment de Royal-Pologne (1744), il fit la campagne d'Allemagne. Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (26 mai 1745), il servit sous le maréchal de Saxe, et assista aux siéges de Tournay, d'Anvers, de Maëstricht, et aux batailles de Raucoux et de Lawfeld. Il eut à Rosbach une partie de sa brigade mitraillée. Son régiment décida, en 1758, la victoire de Sonderhausen. Maréchal de camp le 1er avril 1759, et lieutenant général le 25 juillet 1762, il ne fit pas depuis cette dernière date un service actif.

ROHAN-GUEMENÉ (*Louis-Armand-Constantin* DE), prince de Montbazon, frère du précédent, né le 19 avril 1730, à Paris, où il est mort, le 24 juillet 1794. Capitaine de vaisseau en 1758, il commandait *Le Raisonnable* lorsqu'il soutint contre six vaisseaux anglais un combat qui dura près de deux heures, et après lequel il fut forcé de se rendre. Échangé peu de temps après, il devint chef d'escadre (octobre 1764), gouverneur des îles sous le Vent (1766) et lieutenant général des armées navales (24 septembre 1769). Après avoir servi pendant toute la guerre de l'indépendance américaine, il fut nommé vice-amiral (11 mars 1784). Attaché à ses anciens principes, il se déclara contre la révolution, et fut privé de son grade. Il n'émigra pas cependant; mais arrêté sous la terreur, impliqué dans le complot supposé des prisons, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire le 23 juillet 1794, et exécuté le lendemain.

De Courcelles, *Dict. des pairs de France*, et *Hist. des generaux français*. — La Chesnaye des Bois, *Dict. de la noblesse*, t. XII.

ROHAN (*Louis-René-Edouard*, prince DE), cardinal, frère des deux précédents, né à Paris, le 25 septembre 1734, mort à Ettenheim, le 17 février 1803. Après avoir terminé au collége du Plessis des études où il réussit par plus de facilité que d'application, il entra au séminaire de Saint-Magloire. En 1760 son oncle, Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, le fit élire pour son coadjuteur. Sacré, le 18 mai de la

(1) Ce titre avait été déjà porté par son oncle, *Jean-Baptiste-Armand* DE ROHAN, mort le 6 octobre 1704. « C'était, dit Saint-Simon, un homme obscur et débauché, que personne ne voyoit jamais. » Il avait épousé la veuve du marquis de Rannes, lieutenant général, « une bossue fort laide ». « Rien de si effronté, de si débordé, de si avare, de si étrangement méchant que cette espèce de monstre ; elle passoit sa vie au gros jeu et en débauches qui lui coûtoient beaucoup d'argent. » Elle mourut en 1728, plus qu'octogénaire.

même année, évêque de Canope *in partibus*, il montra plus de goût pour les plaisirs et les lettres que de zèle pour ses devoirs religieux. C'est à cette époque qu'il s'attacha l'abbé Batteux. Son nom, ses relations littéraires le firent recevoir à l'Académie française, le 11 juin 1761, à la place de l'abbé Seguy. En 1770, tenant la place de son oncle, alors malade, il avait reçu Marie-Antoinette à Strasbourg, lors de son arrivée en France, et l'avait complimentée à la tête de la noblesse et du clergé. Lors de la disgrâce du duc de Choiseul, son successeur, le duc d'Aiguillon, lui proposa l'ambassade de Vienne. Les instances de M. de Beaumont, archevêque de Paris, jointes à la promesse du ministre de payer ses dettes, le décidèrent à accepter. Le prince de Rohan (1) reçut le titre d'ambassadeur extraordinaire et une somme de 100,000 livres pour ses équipages (2). Il arriva à Vienne le 6 janvier 1772, et fut d'abord très-bien accueilli par Marie-Thérèse, qui lui donna l'usage d'une belle maison de campagne, située sur les bords du Danube. Ses nombreux équipages servirent bientôt de couvert à une audacieuse contrebande, largement pratiquée par ses gens, quoique à son insu : l'impératrice fut obligée de supprimer d'une manière générale la franchise des ambassadeurs. Sa conduite personnelle ne donna pas moins de prise à la critique : dès son arrivée il inaugura une suite de soupers qui chaque semaine réunissaient cent à cent cinquante personnes. « Des tables de six ou de huit couverts au plus, dit l'abbé Georgel, mais multipliées à l'infini, donnaient à chaque société la faculté de se réunir suivant son goût... Les assemblées commençaient à neuf heures et se prolongeaient jusqu'à deux heures de la nuit. » Marie-Thérèse, choquée de ces innovations, fit porter à l'ambassadeur des observations à ce sujet, et n'en ayant pas reçu de réponse favorable, elle chargea sa fille, la dauphine, de faire savoir à la cour de France que la présence de M. de Rohan ne lui était plus agréable. Sa conduite comme diplomate mérite des éloges. Il fut, s'il faut en croire Georgel, le témoin clairvoyant et le dénonciateur énergique des sourdes négociations du cabinet de Vienne pour tromper la France sur le partage de la Pologne. Le duc d'Aiguillon serait resté sourd à ses avertissements. Ayant appris l'entrevue secrète qui venait d'avoir lieu à Neustad et à Neiss entre Kaunitz et Frédéric II, Rohan eut un entretien avec Marie-Therèse, à la suite duquel il écrivit la fameuse lettre cause de l'aversion qu'eut pour lui plus tard Marie-Antoinette : « J'ai vu, y disait-il, pleurer Marie-Thérèse sur les malheurs de la Pologne opprimée; mais cette princesse, exercée dans l'art de ne point se laisser pénétrer, me paraît avoir les larmes à son commandement : d'une main elle a le mouchoir pour essuyer ses pleurs, et de l'autre elle saisit le glaive pour être la troisième puissance partageante. » Cette lettre, indiscrètement confiée par le duc d'Aiguillon à Mme du Barry, fut lue dans un petit souper, et la dauphine crut à un concert entre la maîtresse du roi et le prince de Rohan. Bientôt le premier partage de la Pologne fut consommé, et les prévisions de Rohan se trouvèrent justifiées; si tant est qu'il ait pénétré les secrets desseins de Marie-Thérèse, car il faut noter que, sauf l'abbé Georgel, l'ami du prince, ses contemporains et le duc d'Aiguillon lui-même l'accusèrent de n'avoir rien démêlé aux intrigues de la cour de Vienne. « Il était, dit le duc de Lévis, plus occupé d'étaler un grand faste que des affaires diplomatiques; le partage de la Pologne se tramait à son insu. » C'est à la suite de ces événements, peu de jours avant un voyage qu'il fit en Bohême, en Pologne et en Hongrie, pour rétablir sa santé, qu'eut lieu une aventure qui donna un certain éclat à son ambassade, et qui paraîtra fort singulière si on la rapproche de l'*affaire du collier*. Un soir, en rentrant à l'hôtel, le secrétaire du prince, Georgel, reçut un billet cacheté où il lut en lettres moulées : « Trouvez-vous ce soir entre onze heures et minuit sur le rempart; on vous y révélera des choses de la plus haute importance. » L'homme qui se trouva au rendez-vous était masqué; il voulait, disait-il, contribuer au succès de l'ambassade de M. de Rohan, et moyennant mille ducats par entrevue il offrait de lui remettre toute la correspondance diplomatique de la cour de Vienne. Le prince accepta, et deux fois chaque semaine il reçut de cette main mystérieuse ces importants papiers qui lui firent découvrir, entre autres choses, la diplomatie secrète et personnelle que Louis XV entretenait à l'insu de ses ministres.

Cependant le rappel de Rohan était résolu : l'avénement de Louis XVI brusqua l'événement. De retour en France, il fut froidement accueilli par le roi, et surtout par la reine, pour laquelle il avait été chargé d'une lettre par Marie-Thérèse (août 1774). Quels qu'aient été les sentiments de la reine à son égard, ils ne l'empêchèrent pas d'être nommé grand aumônier (1777), charge à laquelle était attachée la direction des Quinze-Vingts. Il fut nommé cardinal (1778). Peu après il devenait abbé de Saint-Waast, proviseur de Sorbonne, et en 1779 évêque de Strasbourg. Il faut ajouter à ces titres ceux d'abbé de Noirmoutiers et de la Chaise-Dieu. Ses richesses, qui ne

(1) C'est ainsi qu'il était dénommé, ou simplement *prince Louis*.

(2) On peut juger du luxe extravagant qu'il déploya par l'état de sa maison lors de son départ. Les deux voitures de parade avaient coûté 40,000 livres. Une écurie de cinquante chevaux, un premier écuyer, brigadier des armées du roi, un sous-écuyer et deux piqueurs, sept pages, tirés de la noblesse de Bretagne et d'Alsace, avec leur gouverneur et leur précepteur, deux gentilshommes de la chambre, six valets de chambre avec des uniformes écarlates, à larges galons d'or, quatre coureurs, dont l'habit avait coûté 4,000 livres pièce, douze valets de pied, deux suisses, dix musiciens habillés d'écarlate, etc. : tel était ce train, vraiment royal.

s'élevaient pas à moins de deux millions et demi de revenu, n'étaient égalées que par son luxe insensé et ses dettes énormes (1). Il embellit beaucoup le château de Saverne; et, à Paris, à l'hôtel de l'Imprimerie impériale (alors *Palais Cardinal* et résidence des évêques de Strasbourg) , on voit encore aujourd'hui les peintures fort peu édifiantes dont il fit orner son cabinet. En même temps il montrait une facilité inconcevable à accueillir toutes sortes d'aventuriers, et se faisait le patron du célèbre Cagliostro, qu'il connut à Strasbourg en 1780. Il s'était laissé subjuguer à tel point par cet homme que, montrant un jour à M[me] d'Oberkirch un gros solitaire qu'il portait au doigt et qu'avec admiration elle estimait 100,000 livres : « Eh bien! s'écria-t-il, c'est lui qui l'a fait; je l'ai vu, j'étais là. Ce n'est pas tout, il fait de l'or... Il me rendra le prince le plus riche de l'Europe. » Cagliostro, disait-il, était plein de désintéressement; ce qui ne l'empêcha pas de dépenser des sommes énormes avec ce désintéressé. Cependant il montrait quelquefois des pensées plus élevées et plus dignes : c'est ainsi qu'en 1780 il acheta le champ où avait été mortellement frappé Turenne et y fit élever une pyramide. On lui doit encore la salutaire mesure qui transféra l'hospice des Quinze-Vingts des bâtiments délabrés de la rue Saint-Honoré, dans ceux qu'il fit construire au faubourg Saint-Antoine. Cette opération, qui ne tarda pas à être attaquée avec violence, consistait dans la vente des anciens enclos et bâtiments au prix de 6 millions; sur cette somme on prélevait 400,000 livres pour l'acquisition des nouveaux terrains et 1 million pour les constructions à y élever; le reste devait augmenter le patrimoine et, avec lui, les revenus de la maison. A cette translation se joignait une réforme intérieure qui devait supprimer la mendicité des aveugles recueillis, augmenter leur bien-être, créer des pensions pour trois cents aveugles des provinces et pour douze gentilshommes pauvres. Après avoir triomphé des difficultés financières ou ecclésiastiques en s'entendant avec MM. de Beaumont, Necker, et Bertin, il lui fallut briser le conseil d'administration hostile à ces changements. Les habitudes de prodigalité du cardinal contribuant à accréditer les soupçons de malversation qu'on éleva contre lui à ce sujet, le parlement intervint, sur la dénonciation de Duval d'Espréménil. Rohan triompha d'abord de cette attaque, et d'Espréménil lui-même se déclara pour lui.

Telle était la situation singulièrement compromise du cardinal lorsque éclata l'*affaire du collier* et que le nom d'une aventurière, M[me] de La Motte-Valois, se trouva scandaleusement lié à celui de Rohan. Le cardinal vit cette femme pour la première fois en 1782, à son château de Saverne. Bientôt il lui alloua une pension considérable sur la grande aumônerie. Il est impossible de se méprendre sur la nature des relations de M[me] de La Motte et de ce prélat scandaleux. Femme de mœurs faciles et d'intrigue, la comtesse s'empara de lui par les deux passions qui le dominaient : l'ambition et l'amour des plaisirs. « Chacun de ces deux sentiments s'exaltait l'un par l'autre, dit M. Beugnot, et ce malheureux homme était livré à une sorte de *délire*. J'ai pu lire en courant quelques-unes des lettres qu'il écrivait alors à M[me] de La Motte; elles étaient toutes de feu : le choc, ou plutôt le mouvement de ces deux passions, était effrayant... Ces lettres, de nos jours un homme qui se respecte le moins du monde pourrait commencer à les lire, mais ne les achèverait pas. » L'ambition qu'exalte M[me] de La Motte chez M. de Rohan, c'est celle de rentrer dans les bonnes grâces de la reine et de devenir un jour premier ministre. Pour atteindre ce but, M[me] de La Motte offrait ses services près de la souveraine, d'autant plus puissants qu'ils agiraient, disait-elle, dans une intimité secrète que lui avait promise Marie-Antoinette. Bientôt commença entre le cardinal et la reine la prétendue correspondance où cette intrigante faisait parler cette princesse. « Ces lettres, dit l'abbé Georgel, avaient éveillé dans son cœur des sentiments dont il ne sut ni modérer l'expression ni régler l'essor. » Il se crut aimé; il demanda un entretien particulier. Alors eut lieu la scène de la fin d'août 1784. Entre onze heures et minuit, au fond d'un bosquet, situé au bas du tapis vert à Versailles, un homme déguisé parut; c'était le cardinal, qui allait à un prétendu rendez-vous de la reine. La nuit était fort sombre. Une femme, couverte d'un mantelet blanc et la tête enveloppée d'une *thérèse*, attendait au lieu convenu. Plein d'émotion, le cardinal s'avance. Il entend ces mots : « Vous savez ce que cela veut dire », et on lui présentait une rose. Il la prend, la presse sur son cœur, se dispose à répondre; mais M[me] de La Motte lui dit à l'oreille : « Venez, venez! Madame et M[me] la comtesse d'Artois sont là qui approchent. » Cette scène de comédie avait été jouée par une fille perdue, la d'Oliva, dont le port avait beaucoup de ressemblance avec celui de la reine, et le cardinal, plus trompé et plus confiant que jamais, se fait bientôt le négociateur de ce fameux collier que les joailliers Bœhmer et Bossange offraient à toutes les souveraines de l'Europe. Déjà deux fois, en 1778 et en 1781, la reine avait re-

(1) « Il regardait, dit M[me] d'Oberkirch, les terres de son église comme lui appartenant par droit d'héritage, et disait que les domaines de son évêché en France et en Allemagne n'étaient qu'une bague à son doigt. Il menait à Strasbourg un train ruineux et invraisemblable. Il n'avait pas moins de quatorze maîtres d'hôtel et vingt-cinq valets de chambre, et ne se montrait jamais qu'en soutane de moire écarlate et en rochet d'Angleterre d'un prix incalculable. Son chapitre était composé de douze chanoines et de douze domicellaires. Quand il officiait à Versailles, il avait une aube en points à l'aiguille d'une telle richesse qu'on osait à peine y toucher; ses armes et sa devise étaient disposées en médaillon au-dessus de toutes les grandes fleurs : on l'estimait à plus de 100,000 livres. »

fusé cette parure offerte par le roi; mais Mme de La Motte persuade au cardinal, exalté par la scène du parc, que Marie-Antoinette la veut acquérir en secret et par son entremise. Le 26 janvier 1785, Rohan achète les diamants au prix de 1,600,000 livres, payables de six mois en six mois. Le 1er février le collier est livré par les joailliers; le cardinal leur confie que c'est la reine qui l'achète, leur montre les propositions acceptées par eux avec ces mots en marge: « *Approuvé, Marie-Antoinette de France* »; et il court le soir même à Versailles, où, devant lui, l'écrin est remis, chez Mme de La Motte, à un prétendu valet de chambre de la reine. Marie-Antoinette recevait le 12 juillet une lettre de Bœhmer qui se terminait par ces mots: « Nous avons une vive satisfaction que la plus belle parure de diamants qui existe serve à la plus grande et à la meilleure des reines »; et, sans rien comprendre alors à ces mots, qui semblaient s'appliquer à des diamants que le roi venait d'acheter pour elle et qui lui étaient remis avec la lettre. Ce ne fut qu'au commencement d'août qu'elle apprit de Mme Campan et du baron de Breteuil l'odieuse trame à laquelle son nom était mêlé.

Le 15 août 1785 eut lieu l'arrestation du cardinal. C'était le jour de l'Assomption. Le roi le fit venir dans son cabinet, et lui demanda, en présence de Marie-Antoinette, ce que c'était qu'un collier qu'il devait avoir procuré à la reine. « Ah, sire! s'écria le cardinal, je vois trop tard que j'ai été trompé. » Et il protesta de son innocence. « Remettez-vous, reprit Louis; passez dans la pièce à côté; vous y serez seul; écrivez-y votre déposition, que vous me remettrez ensuite. » Le cardinal revint un quart d'heure après, avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales. Le roi lui dit alors: « Je vous préviens que vous allez être arrêté. — Sire, s'écria Rohan, daignez m'épargner la douleur d'être arrêté dans mes habits pontificaux, aux yeux de toute la cour! — Il faut que cela soit, » reprit le roi. Dans l'après-dînée, le cardinal fut conduit à la Bastille. Mais il avait eu le temps de remettre à son heiduque un billet pour l'abbé Georgel. Le messager, en crevant son cheval, arriva à Paris à midi et demi. L'abbé Georgel brûla aussitôt les papiers du prince, et les perquisitions qui furent faites tant à Paris qu'à Strasbourg et à Saverne n'amenèrent alors aucune découverte. Ce qu'il faut remarquer, c'est que le cardinal de Rohan, cet homme si peu estimé et si indigne de l'être, trouva dès qu'il fut en prison des défenseurs ardents. Ce ne fut dans la noblesse qu'un cri d'indignation contre le gouvernement; « les Condé, toute la maison de Rohan s'agitèrent pour lui; le clergé, depuis les cardinaux jusqu'aux séminaristes, » furent outrés de voir un évêque traduit devant le parlement, et le 18 septembre l'archevêque de Narbonne, président de l'assemblée du clergé, fit une protestation; les parlementaires eux-mêmes se partagèrent entre la cour et l'accusé. D'autre part l'animosité que la reine témoigna contre lui, les démarches qu'elle fit et fit faire auprès des juges pour contre-balancer celles des partisans du cardinal, s'ajoutant à l'impopularité dont elle était déjà l'objet dans le public, appelèrent l'intérêt sur le prélat prisonnier. Tandis que M. de Breteuil donnait publiquement carrière à sa haine contre le cardinal, M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le favorisait secrètement. Rohan avait choisi Target pour avocat, et toute sa défense se fondait sur son erreur et sur les manœuvres pratiquées par Mme de La Motte pour tromper sa bonne foi. Les dépositions de la d'Oliva et du faussaire Réaux de Villette furent très-favorables à l'accusé, en prouvant qu'il avait été victime d'une escroquerie, et qu'il n'y avait pas participation comme complice. Quand le procureur général Fleury donna ses conclusions, où il demandait que le cardinal fût contraint à un aveu de témérité, banni de la cour et dépouillé de ses charges et dignités, l'esprit des juges était si exalté que le conseiller de Barillon s'écria « que ces conclusions n'étaient pas celles d'un procureur général, mais bien celles d'un ministre qu'il n'était pas difficile de reconnaître ». Un autre conseiller, Seguier, apostropha violemment M. de Fleury. Dans le dernier interrogatoire qui précéda la sentence, l'attitude respectueuse et modeste du cardinal inspira à ses juges un sentiment très-prononcé de pitié. Le 31 mai, après une séance de dix-huit heures, la cour rendit son arrêt, qui déchargeait le prince de Rohan d'accusation, sans même exprimer aucun blâme de sa conduite. « Vous venez à votre insu, dit à ce moment M. Joly de Fleury à M. de Barillon, d'ébranler les bases mêmes de la monarchie. » Et en effet le peuple, qui se pressait au palais de justice, accueillit cet arrêt par des applaudissements qui, adressés à un homme qui avait si fort compromis la reine de France, étaient comme un commencement des cris sinistres qui plus tard devaient s'élever contre elle. Le lendemain le roi exilait le cardinal dans son abbaye de la Chaise-Dieu, et lui ôtait la grande aumônerie de France ainsi que le cordon bleu. On blâma alors cette sorte de vengeance, qui n'était en réalité que stricte justice à l'égard d'un homme coupable au moins d'une légèreté et d'une inconséquence audacieuse incompatibles avec de telles dignités. En même temps le procès relatif aux Quinze-Vingts reprenait son cours, et le chapitre de Strasbourg accusait Rohan d'avoir dissipé l'argent destiné à reconstruire le château de Saverne. Ces plaintes énergiques contre les prévarications de Rohan, étouffées une première fois par ordre du conseil, se renouvelèrent jusqu'à la restauration.

Pendant que le cardinal était à la Bastille, un mémoire avait été remis au roi par l'ancienne administration des Quinze-Vingts, et accueilli par

Louis XVI. Toutefois, sur le rapport favorable de Tolozan, le prince de Rohan obtint encore gain de cause. Bientôt même il put retourner dans son diocèse, et il chercha, par une conduite plus épiscopale, à faire oublier ses légèretés passées. Il résidait à Strasbourg lorsque la révolution française le rappela sur la scène politique.

Élu en 1789 député aux états généraux par les bailliages de Haguenau et de Wissembourg, il sembla, à l'instigation de la cour, s'excuser près des électeurs en donnant sa santé pour prétexte; mais quand son suppléant, l'abbé du Bourg, se prépara à le remplacer, il protesta énergiquement dans un acte passé devant notaire, le 24 mai 1789. L'Assemblée, lors de la vérification des pouvoirs, eut à se prononcer sur ce conflit : les ennemis de la cour prirent parti pour le cardinal, et le 23 juillet son élection était validée, sur le rapport de Gouttes, qui se montra favorable à celui « qui avait gémi si longtemps sous le glaive du despotisme ». A la même séance, Montmorency réclamait contre son exil, et, en appuyant cette motion, Saint-Fargeau, qui avait été un de ses juges dans l'affaire du collier, s'applaudissait d'avoir contribué à lui faire rendre deux fois justice. Le 12 septembre le cardinal prit la parole pour remercier l'Assemblée. Ce fut la dernière lueur de sa triste popularité. Rallié à la cour, il retourna dans son diocèse, et y noua des intrigues contre-révolutionnaires avec l'Empire : il fut alors accusé par le ministre Montmorin lui-même, et un décret ordonna l'inventaire de ses papiers. Sommé vainement, le 29 juillet 1790, par une lettre du président de venir dans les quinze jours siéger dans l'Assemblée, il n'en tint aucun compte, et refusa, le 29 janvier 1791, lors de la constitution du clergé, de prêter le serment civil. En mars il lança contre l'évêque constitutionnel Brendel, nommé pour le remplacer, une motion canonique qui causa un mouvement très-violent du peuple de Strasbourg. Cette conduite, jointe à ses liaisons avec les émigrés de l'armée de Condé, le firent à plusieurs reprises dénoncer à la tribune par de Broglie (4 avril 1791), Carnot et Ruhl (8 et 27 novembre), accusations qui ne tombèrent que devant sa qualité de prince étranger. Enfin, le 8 février 1791, dans une pétition déposée à l'Assemblée, les Quinze-Vingts prétendaient que la vente consentie par le cardinal l'avait été à moitié prix, que les payements aux aveugles avaient été suspendus, etc. L'affaire fut renvoyée à une commission, et le 7 avril fut voté, au rapport du député Merle, un décret qui ordonnait aux administrateurs de rendre compte et renvoyait devant les tribunaux civils pour tout ce qui concernait la vente des hôtels et enclos. Quant au cardinal de Rohan, il ne fut pas inquiété, et continua à résider dans la partie de son diocèse située au delà du Rhin, où il se signala par sa charité et par les secours qu'il fournit largement de sa bourse aux émigrés.

« Le cardinal de Rohan, dit le duc de Lévis, avait une belle taille, une figure noble et des manières agréables. Il aimait le monde et y avait des succès. On ne pouvait lui refuser de l'esprit; mais pour du jugement, il en était totalement dépourvu. » Besenval le peint comme un homme « sans frein dans ses passions et dans sa conduite, libre dans ses mœurs, plein d'inconsidération et de légèreté ». « C'était, dit Mme d'Oberkirch, un beau prélat, fort peu dévot, fort adoré des femmes, plein d'esprit et d'amabilité, mais d'une faiblesse et d'une crédulité inconcevables. »

Eug. Asse.

Mem. de l'abbé Georgel, t. I et II. — *Mém.* de Mme Campan, de Besenval, de Mme d'Oberkirch. — Lévis, *Souvenirs*. — *Mem. inédits* du comte Beugnot (*Revue Française*, sept. 1838).

ROHAN-GUEMENÉ (*Ferdinand-Maximilien-Meriadec*, prince DE), frère du précédent, né le 7 novembre 1738, à Paris, où il est mort, le 30 octobre 1813. Il fit ses études en Sorbonne, fut prieur de la Faculté de théologie, et reçut le bonnet de docteur. Il était grand prévôt du chapitre de Strasbourg et abbé de Mouzon depuis 1759, lorsque Louis XV le nomma à l'archevêché de Bordeaux (26 décembre 1769), pour lequel le prince Louis de Rohan, son frère, coadjuteur de Strasbourg, le sacra le 8 avril 1770. Il fut transféré en février 1781 à l'archevêché de Cambrai. Nommé en 1790 régent de la principauté de Liége, lors des troubles qui éclatèrent en cette ville, il prit possession du palais du prince-évêque qui avait fui, et, prêtant serment de fidélité à la nation et à la loi, jura de soutenir les principes de la révolution du 18 août 1789. Dès qu'il vit, en janvier 1791, que les Liégeois allaient être forcés de rentrer dans le devoir, il revint à Cambrai, qu'il ne tarda pas non plus à quitter, car la révolution de France, qui attaquait ses propres droits, lui parut beaucoup moins juste que celle de Liége, qui l'avait revêtu d'un nouveau pouvoir. Il rentra en France en 1801, se démit de son archevêché, et devint premier aumônier de l'impératrice Joséphine. H. F.

Hugues du Tems, *Le Clergé de France*, t. II. — Le Glay, *Cameracum christianum*. — Fisquet, *France pontificale* (inédite).

ROHAN (*Henri-Louis-Marie* DE), prince de GUEMENÉ, neveu du précédent, né à Paris, le 31 août 1745, mort en Allemagne, après 1807. Fils de Jules-Hercule-Meriadec (*voy.* ci-dessus), il fut pourvu en 1767, à titre de survivance, de la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, et devint, le 20 août 1775, grand chambellan de France. Il avait, en 1761, épousé sa cousine, Victoire-Armande-Josèphe, fille du maréchal de Soubise. Cette alliance avait plus que doublé sa fortune; son train de maison suivit la même progression, et bientôt on le vit entretenir, dans

son hôtel, des musiciens, des chanteurs, des comédiens et des danseuses. Pour suffire à tant de dépenses, il ouvrait continuellement de nouveaux emprunts, qui lui donnaient la facilité de payer ses arrérages, mais aussi qui grossissaient la masse de ses dettes. Débordé de toutes parts, le prince, pour se soustraire aux premières clameurs de ses créanciers, fit répandre le bruit de son voyage en Italie, et pendant qu'il s'était retiré au château de Navarre, chez son oncle maternel le duc de Bouillon, sa faillite fut déclarée. Elle fut énorme, et l'on évalua le total des rentes viagères que devait le prince banqueroutier à 2,078,000 livres. Le bilan général se clôturait, en octobre 1782, par un passif d'environ 33 millions. Après le premier examen, on reconnut que la princesse de Guemené avait contribué au désastre qui accablait son mari. Gouvernante des enfants de France, elle fut, ainsi que lui, forcée de se démettre de toutes les charges occupées par eux à la cour. Le prince fut par ordre du roi retenu prisonnier à Navarre, et un arrêt du conseil (7 décembre 1782) évoqua ses affaires, et les attribua à une commission, chargée de recevoir les plaintes des créanciers, au nombre de plus de trois mille. La liquidation n'était point encore terminée lorsque éclata la révolution. A cette époque le prince et sa femme émigrèrent; mais cette dernière revint à Paris dès les premiers temps du consulat, et y mourut, le 20 septembre 1807. Quant au prince, il ne reparut point dans un pays où il avait jeté une si grande perturbation financière.

ROHAN-GUEMENÉ (*Charles-Alain-Gabriel* DE), duc de MONTBAZON, fils aîné du précédent, né à Versailles, le 18 janvier 1764, mort à Paris, le 24 avril 1836. Il suivit son père dans l'émigration, et s'attacha au service de l'Autriche, où il s'éleva jusqu'au grade de feld-maréchal-lieutenant. Dans la campagne du Tyrol (1805), un échec qu'il éprouva près de Castel-Franco détermina sa mise à la retraite. Peu de temps après, il commanda une armée réunie sur les frontières de la Turquie. Sa famille ayant fait en Autriche plusieurs acquisitions territoriales, elle reçut des lettres-patentes d'incolat (27 novembre 1808) qui reconnaissent son origine princière. Son refus de quitter l'Autriche, en 1809, le fit condamner à mort par la cour spéciale de Paris, en vertu d'un décret impérial sur les français servant à l'étranger sans autorisation. Il se trouvait à Wagram, et y fut blessé. Louis XVIII le nomma pair de France (4 juin 1814); mais le duc de Montbazon ne se présenta jamais pour prendre séance à la chambre. Le duché de Bouillon étant passé dans la maison de Rohan par l'extinction de la branche masculine princière de la Tour d'Auvergne, le duc de Montbazon, du chef de la princesse de la Tour d'Auvergne, sa grand'mère, fut reconnu aussi duc de Bouillon par décision du congrès de Vienne (1814), décision confirmée en 1816 par un tribunal arbitral formé à Leipzig. Plus tard, le duc de Bourbon, le prince de la Trémoille et la princesse de Poix attaquèrent cette sentence devant le tribunal de Liége, qui s'arrogea le droit de réformer un jugement sans appel rendu au nom des grandes puissances de l'Europe, et qui, en conséquence, mit ses adversaires en possession des domaines compris dans sa juridiction. Le duc de Montbazon n'eut qu'une fille, Berthe, qui épousa son oncle, le prince Victor, et mourut le 22 février 1841.

ROHAN-GUEMENÉ (*Victor-Louis-Meriadec* DE), duc de MONTBAZON, frère du précédent, né à Paris, le 20 juillet 1766, mort à Sechrowen (Bohême), le 10 décembre 1846. Titré d'abord comte de Saint-Pol, puis prince Victor de Rohan, il émigra avec son père, et passa au service de l'Autriche, où, après avoir fait les campagnes des diverses coalitions contre la France, il fut élevé au grade de feld-maréchal-lieutenant. Sans enfants de son mariage, il adopta pour héritiers directs les enfants de sa sœur, les princes de Rohan-Rochefort et Montauban. En lui s'éteignit la branche des Rohan-Guemené.

ROHAN-GUEMENÉ (*Jules-Armand-Louis* DE), frère des précédents, né à Paris, le 20 octobre 1768, mort le 13 janvier 1836, à Sechrowen (Bohême), commanda en 1796 un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre et entra ensuite au service de l'Autriche, où il devint général-major. Il fit les campagnes contre la France, et fut blessé grièvement à la défense d'Ulm. Il avait épousé en 1800 Catherine de Courlande, fille de la comtesse de Medem; ce mariage ne fut point heureux, et les deux époux se séparèrent en 1805. La duchesse mourut le 29 novembre 1839, après s'être mariée en troisièmes noces, avec le comte de Schulembourg.

Mémoires secrets (1782 à 1784). — De Courcelles, *Hist. des pairs de France*. — *Almanach de Gotha*, 1827 à 1836. — *Docum. partic.*

ROHAN-CHABOT (*Louis-Marie-Bretagne-Dominique* DE), duc de Rohan, né le 17 janvier 1710, à Paris, mort le 28 novembre 1801, à Nice. Il prit le titre de duc de Rohan après la mort de son aïeul Louis (1727), et hérita en 1738 des biens de son père, Louis-Bretagne-Alain. Colonel d'un régiment de Vermandois (20 février 1734), qu'il commanda à l'attaque des retranchements d'Ettingen et au siége de Philisbourg, il s'en démit pour prendre un régiment d'infanterie de son nom (1738), avec lequel il combattit à Lintz. Brigadier d'infanterie en 1743, il assista à la bataille de Dettingen, et quitta le service en 1745. Pendant plus de trente années consécutives, il présida les états de Bretagne, et émigra à Nice aux premiers jours de la révolution.

ROHAN-CHABOT (*Louis-Auguste* DE), frère du précédent, né le 10 juin 1722, à Paris, où il est mort, le 16 octobre 1753, servit en Flandre,

se trouva à la bataille de Raucoux, et devint maréchal de camp (10 mai 1748).

ROHAN-CHABOT (*Alexandre-Louis-Auguste*, duc DE), pair de France, né le 3 décembre 1761, à Paris, où il est mort, le 8 février 1816. Il était fils de Louis-Antoine-Auguste, mort le 29 octobre 1807, à Paris (*voy.* CHABOT). Entré au service en 1776, comme cadet dans un régiment de dragons, il devint colonel en second du régiment d'Artois-infanterie (1er mars 1785), et fut attaché comme colonel au régiment de Royal-Piémont (avril 1788). On le nommait alors prince de Léon. Il alla en 1790 rejoindre à Turin le comte d'Artois, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et fut mis, en décembre 1794, à la tête des nobles bretons et poitevins réunis à Jersey. Le comte d'Artois lui conféra le grade de maréchal de camp en 1795. Rentré en France (1800), il ne cessa de s'y occuper des intérêts des Bourbons. A la restauration, il prit le titre de duc de Rohan, fut nommé pair de France (4 juin 1814), lieutenant général (31 janvier 1816) et premier gentilhomme de la chambre du roi (29 mars 1815), alors qu'il avait suivi Louis XVIII à Gand. De sa femme, Anne-Louise-Madeleine-Élisabeth de Montmorency, morte à Paris, le 20 novembre 1828, il eut trois fils et quatre filles.

ROHAN-CHABOT (*Louis-François-Auguste*, duc DE), cardinal de Rohan, fils aîné du précédent, né à Paris, le 29 février 1788, mort à Besançon, le 8 février 1833. Napoléon l'attacha comme chambellan à sa sœur, la princesse Pauline, puis à Mme Murat, et enfin à sa personne, sous le nom de comte Auguste de Chabot. Véritablement attaché à la religion, et fidèle au malheur, on le vit apporter presque chaque jour au duc de Polignac, prisonnier à Vincennes, les consolations de l'amitié, et en 1812 il alla déposer ses pieux hommages aux pieds de Pie VII, à Fontainebleau. En quittant le pape, il se dirigea vers l'Italie, d'où il ne revint qu'en avril 1814. Prenant alors le titre de prince de Léon, qu'avaient toujours porté les aînés de sa famille, il fut chargé d'un commandement dans les compagnies rouges, après la dissolution desquelles il obtint le grade de colonel de cavalerie. Le 2 mai 1808, il avait épousé Mlle de Sérent, aussi distinguée par ses grâces que par ses vertus. Une catastrophe la lui enleva, le 10 janvier 1815 : en passant près du foyer de sa chambre, le feu prit aux dentelles qui garnissaient le bas de sa robe et elle expira après deux jours d'horribles souffrances. Le prince de Léon accompagna le duc d'Angoulême en 1815 dans le midi de la France et en Espagne, et à son retour à Paris il perdit son père, auquel il succéda comme duc de Rohan-Chabot et pair de France. Tant de malheurs successifs le déterminèrent à refuser une nouvelle alliance avec une princesse de Saxe, et à entrer, le 29 mai 1819, au séminaire de Saint-Sulpice. Après avoir fait ses études théologiques sous la direction particulière de M. l'abbé Hamon, aujourd'hui curé de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre, en 1822. M. de Quelen le fit chanoine honoraire et vicaire général de Paris. Le 12 mars 1828, Charles X le nomma à l'archevêché d'Auch ; mais le siége de Besançon étant venu à vaquer, il y fut appelé, le 6 juillet suivant. Il ne quitta son diocèse que pour siéger à la chambre des pairs, où il prit plusieurs fois la parole, et commença pour ses séminaires et pour son église métropolitaine d'importantes restaurations, qu'il paya de sa fortune personnelle. Élevé au cardinalat le 5 juillet 1830, il se trouva à Paris au moment de la révolution, et fut maltraité par les insurgés à Vaugirard lorsqu'il quittait la capitale. Après avoir assisté au conclave qui élut Grégoire XVI, il revint dans son diocèse, le 24 mai 1832, et sous le prétexte que son retour coïncidait avec l'apparition de la duchesse de Berry dans la Vendée, il fut accueilli fort mal à Besançon. Le prélat ne se vengea de ces insultes qu'en répandant les plus larges aumônes et en se portant partout où le choléra sévissait avec le plus de violence. Sa santé s'altéra, et atteint à Chenecey d'un rhumatisme inflammatoire, il succomba à l'âge de quarante-cinq ans. Son testament fit briller sa charité d'un nouvel éclat ; il y fit des dons considérables aux pauvres, à ses séminaires, à son église, auxquels il partagea une somme de près de 500,000 francs. H. F.

Notice sur le cardinal de Rohan ; Paris, 1833, in-12. — De Marguerye, *Oraison funèbre du card. de Rohan* ; 1833, in-8°. — *L'Ami de la Religion*, t. LXXIII. — *Notice hist. et généal. sur la maison de Chabot* ; Paris, 1834, in-8°, et Poitiers, 1858, in-12.

* **ROHAN-CHABOT** (*Anne-Louis-Ferdinand*, duc DE), frère du précédent, né à Paris, le 14 octobre 1789. Il suivit ses parents dans l'émigration, reçut en 1809 un brevet de sous-lieutenant au 4e cuirassiers, et prit part aux campagnes de Wagram, de Moscou, et de Dresde. Fait prisonnier en janvier 1814, et renvoyé sur parole, il fut nommé chef d'escadron, et rejoignit l'armée française à Brienne, où Napoléon lui donna la croix d'officier de la Légion d'honneur. Après la restauration, il devint aide de camp du duc de Berri, et colonel d'état-major (10 août 1814). A la formation de la maison du duc de Bordeaux, le duc de Rohan, alors prince de Léon, fut nommé premier aide de camp, puis premier écuyer du jeune prince, et colonel des hussards de la garde (14 janvier 1824). Il quitta le service après 1830, par suite de refus de serment. De son mariage avec Joséphine-Françoise de Gontaut-Biron, il a eu six enfants, dont l'aîné, *Charles-Louis-Josselin*, prince de Léon, est né le 12 décembre 1819.

Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*. — *Notice sur la maison de Chabot.*

ROHAN. *Voy.* CHABOT, GIÉ et SOUBISE.

ROHAULT (*Jacques*), physicien français, né en 1620, à Amiens, mort en 1675, à Paris. Fils d'un riche marchand qui l'envoya terminer ses études à Paris, il manifesta de bonne heure beaucoup de sagacité. Doué d'un esprit inventif, il se tourna d'abord vers les arts et les machines, et parcourut les ateliers, examinant les instruments ou donnant d'utiles avis pour les perfectionner. L'étude des mathématiques, à laquelle il s'appliqua de lui-même, fit une diversion heureuse à son cours de philosophie. Il lut ensuite les écrits des anciens et des modernes, et le système qui l'éclaira le plus fut celui de Descartes; il s'y attacha d'autant mieux que ce système ayant une base mécanique, devenait plus applicable à la physique, l'objet de ses études favorites. Le savant Clerselier, l'éditeur de Descartes, fut si enchanté de lui avoir trouvé un défenseur dans Rohault qu'il s'empressa, malgré les oppositions de sa famille, de lui donner sa fille en mariage. « Autant pour reconnaître cette marque d'amitié que pour suivre son inclination, dit Saverien, Rohault forma la résolution de répandre la philosophie de Descartes. D'abord il prit des écoliers chez lui, et ses leçons furent si goûtées qu'il lui en vint de toutes parts. Il fit peu de temps après des conférences publiques une fois par semaine, et ce fut avec le plus grand éclat. » Il se conformait dans son enseignement aux principes du maître qu'il avait choisi. « Sa méthode consistait à expliquer l'une après l'autre toutes les questions de physique en commençant par établir des principes et à en déduire l'explication des effets les plus curieux de la nature. » Par exemple pour prouver la pesanteur de l'air, il faisait voir que tout ce qu'on attribuait alors à l'horreur du vide ne peut dépendre que de cette pesanteur. L'expérience suivante confirmait ce raisonnement. Il construisait avec trois tubes de verre une espèce de baromètre, connu aujourd'hui sous le nom de *chambre de Rohault;* il en bouchait un avec un morceau de vessie mouillée, et en remplissait un autre de mercure; puis il perçait la vessie avec la pointe d'une épingle, et l'invasion de l'air suffisait à précipiter d'un côté le mercure et à le faire monter de l'autre dans le troisième tube. Il démontrait, par les différentes réfractions de la lumière, que les couleurs n'étaient que des modifications de cette matière. Ses expériences sur l'aimant, sans être nouvelles, furent aussi très-remarquables. Il ne faut pas réussir trop, suivant un mot de Fontenelle. Les succès de Rohault excitèrent l'envie; on fit courir de mauvais bruits sur son compte, et on l'accusa de professer des doctrines dangereuses. Forcé de se justifier, il le fit dans ses *Entretiens* avec autant de noblesse que de clarté. Ses ennemis ne le traitèrent pas moins d'hérétique, et, à son lit de mort, Rohault fut obligé, pour être admis aux sacrements, de faire une profession publique de catholicité. Il fut inhumé dans Sainte-Geneviève, à côté de Descartes. Sa *Physique* fut longtemps un livre classique en France; Sylvain Regis, Polinière, Privat de Molières et le P. Regnault en propagèrent les principes en se contentant de la modifier ou en étendant les expériences. On a de lui : *Traité de physique;* Paris, 1671, in-4°, et 1682, 4 vol. in-12, avec des additions; la dernière édit. est de Paris, 1730, 2 vol. in-12; trad. en latin (Londres, 1697, in-8°), par Samuel Clarke, qui l'augmenta de nouvelles remarques, tirées de Newton en grande partie; — *Entretiens sur la philosophie;* Paris, 1671, 1675, in-12; — *Œuvres posthumes*, éditées par Clerselier; Paris, 1682, in-4°; on en a réimprimé à part le *Traité de mécanique;* Paris, 1723, 2 vol. in-12, traité qui avait été trad. en 1692 en latin par S. Clarke.

Saverien, *Hist. des philosophes modernes*, t. I. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Préface des *Œuvres posth.* de Rohault.

ROHRBACHER (*René-François*), historien français, né à Langatte (Meurthe), le 27 septembre 1789, mort à Paris, le 17 janvier 1856. Son père, régent d'école de sa paroisse, dirigea tant bien que mal sa première éducation. Appelé par goût à la carrière ecclésiastique, il entra en 1810 au grand séminaire de Nancy, reçut l'ordination le 21 septembre 1812, et fut nommé dix jours après vicaire de la paroisse de Wibersviller, et au bout de six mois vicaire à Lunéville. Il devint en 1821 missionnaire diocésain, et resta dans ce poste jusqu'en 1826. En 1827 il se réunit à l'abbé F. de La Mennais, qui défendait alors les prérogatives du saint-siége, et le suivit en Bretagne, où il demeura jusqu'en 1835, dirigeant les études philosophiques et théologiques de quelques jeunes gens qui se dévouaient à le seconder dans ses bonnes œuvres. C'est là qu'il posa en principe, avec le commun des théologiens, que l'Église catholique dans son état actuel remonte jusqu'à Jésus-Christ, et que dans un état différent elle remonte de Jésus-Christ, par les prophètes et les patriarches, jusqu'au premier homme qui fut de Dieu. C'est là aussi qu'il s'appliqua définitivement à l'entreprise capitale de sa vie, l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, qu'il avait ébauchée dès 1826. La défection de La Mennais ne servit qu'à le faire persister davantage dans la défense des doctrines ultramontaines. Appelé en 1835 au séminaire de Nancy, il y professa le dogme et la morale, puis l'Écriture sainte et l'histoire ecclésiastique, fut fait chanoine honoraire de la cathédrale, et vint en 1849 se fixer à Paris. La congrégation du Saint-Esprit lui donna dans son séminaire une hospitalité exceptionnelle : aussi l'une de ses dernières volontés fut qu'il serait inhumé à côté du fondateur de cet institut, l'abbé Liebermann. On a de Rohrbacher : *Catéchisme du sens commun;* Paris, 1825, in-12, et 1856, in-18; — *Lettres d'un anglican à un gallican;* Paris, 1827, in-8°; — *La Religion méditée;*

Paris, 1836, 1852, 2 vol. in-18; — *Des Rapports naturels entre les deux puissances;* Besançon, 1838, 2 vol. in-8°; — *De la Grâce et de la nature;* Besançon, 1838, in-8°; — *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de protestants et autres religionnaires;* Paris, 1841, 2 vol. in-18 : souvent réimprimé; — *Tableau des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants depuis le commencement du dix-neuvième siècle;* Paris, 2e édition, 1841, 2 vol. in-18; — *Histoire universelle de l'Église catholique;* Nancy, 1842-49, et Paris 1849-53, 29 vol. in-8°. Le plan de cet ouvrage est exécuté avec netteté, et toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des âpretés de style, on trouve des pages de la plus haute éloquence. *L'Ami de la Religion* a fourni les principaux matériaux des derniers volumes; — *Observations à M. l'abbé Caillau;* Paris, 1849, in-8°. C'est une réponse à divers articles insérés dans la *Bibliographie catholique* au sujet de l'ouvrage précédent; — *Vie des Saints;* Paris, 1852, 6 vol. in-8°. Le style de ce dernier ouvrage est dur, et bien inférieur à l'œuvre de Godescard.

J.-A. Boullan, *Notice sur l'abbé Rohrbacher*; Paris, 1856, in-8°. — *L'Ami de la Religion*, janv. et fév. 1856. — *L'Univers*, 23 janv. 1856.

ROILLET ou **ROUILLET** (*Claude*), poëte français, né à Beaune, mort vers 1576, dans un âge fort avancé. On l'avait d'abord envoyé à Paris pour y faire ses études; mais la mort de son père l'obligea de retourner dans sa ville natale, où son frère Nicolas se chargea de son éducation. Après avoir achevé sa philosophie à Paris, il prit le degré de maître ès arts et se consacra à l'enseignement. Il fut principal des colléges de Bourgogne et de Boncours, où il avait professé les humanités, et fut élu en 1560 recteur de l'université. Ses principaux écrits sont : *Varia poemata;* Paris, 1556, pet. in-12 : on trouve dans ce recueil peu commun quatre tragédies latines, *Philanira*, *Petrus*, *Aman* et *Catherina*, des dialogues, des églogues, un épithalame, des épigrammes; l'auteur mit lui-même en vers français l'une de ses pièces latines, et l'intitula : *Philanire, tragédie françoise;* Paris, 1563, in-4°; elle fut réimpr. en 1577, sous le titre de *Philanire, femme d'Hippolyte;* — *Elegia de obitu Petri Gallandii;* Paris, 1559, in-4°; — *Oratio et ode in obitum ducis Guisanii;* Paris, 1563, in-4°; — *Christus patiens, tragedia*, version impr. dans le t. II des *Œuvres* de saint Grégoire de Nazianze (1609); — *Acteon gallicus super apotheosi Caroli IX;* Paris, 1575, in-4°.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

ROKES (*Henri*), dit Zorg (1), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1621, mort en 1682. Il fut d'abord l'élève de David Teniers; mais il ne resta pas longtemps chez cet habile maître, et travailla sous Willem Buytenweg. Il se fit un genre qui participait de l'un et de l'autre. « Le véritable talent de Rokes, dit M. Ch. Blanc, c'est l'excellence de son exécution, son faire habile; par ce côté, il est maître, Il a dans sa touche presque tout l'esprit de Teniers, mais il est plus monté en couleur et l'ensemble de ses tableaux s'enveloppe d'une plus chaude harmonie. » Lebrun a écrit : « Zorg doit être regardé comme un des plus habiles peintres. Je regarde ce maître comme devant occuper une des premières places dans les galeries. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que Rokes, doué d'un talent si distingué, quitta son art pour reprendre la profession de son père. Il mourut messager marinier. Ses tableaux sont rares : c'est surtout dans les galeries particulières qu'ils se rencontrent, et comme Rokes signait rarement ses œuvres, nulle doute que beaucoup d'entre elles ne figurent sur les catalogues sous le nom de Teniers ou de Brauwer. On cite de lui à Amsterdam : *Une Foire italienne* et un *Marché au poisson* avec des figures en grand nombre; à La Haye *Une Kermesse* et *Un Intérieur de salon*; au musée de Dresde, *La Marchande de poisson*, tableau fin et clair; à Genève : *Deux Élèves d'un alchimiste laissant brûler les vases au fourneau de leur maître;* à Londres, galerie Bridgewater, une *Scène de buveurs et de fumeurs*; à la pinacothèque de Munich : *Une Famille de paysans*, et un *Intérieur villageois*; au Louvre : deux *Intérieurs de cuisine* d'un fini précieux; chez divers : *Un Homme et une femme buvant;* un *Intérieur d'estaminet;* enfin, galerie Leuchtenberg, le morceau capital du maître, un *Intérieur de cuisine* dans lequel on compte dix personnages.

Le meilleur élève de Rokes fut Abraham Diepraam.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais.* — Lebrun, *Galerie des peintres hollandais.* — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, liv. 108.

ROLAND (1), chef des Camisards, né en 1675 au Mas-Soubeyran (Gard), tué au mois d'août 1704. Très-jeune, il s'était engagé dans un régiment de dragons. Renvoyé dans ses foyers après la paix de Ryswick, il rejoignit avec ses deux frères son oncle La Porte lorsque ce dernier rallia autour de lui les Cévenols dispersés

(1) Ce surnom qui signifie *soigneux* fut donné à son père à cause de son exactitude à remplir les devoirs de sa place de messager entre Rotterdam et Dort.

(1) Sa famille était Cévenole et s'appelait LA PORTE; elle se composait de quatre frères : l'aîné fut le père de Roland; le second, pasteur, puis aumônier de régiment en Hollande; le troisième aussi pasteur, fut exécuté en 1696, à Montpellier. Nous dirons quelques mots du quatrième. — Après avoir servi dans l'armée française, il était devenu maître de forges près du Collet. La mort de Seguier avait abattu l'insurrection dans les Cévennes; elle se ranima à sa voix, et il prit le titre de colonel des *enfants de Dieu* (août 1702). D'heureux coups de main et les terribles représailles qu'il exerça jetèrent l'épouvante dans le Languedoc. Basville redoubla de rigueur envers les nouveaux convertis. La Porte, traqué sans relâche, fut un jour surpris et tué d'un coup de fusil (octobre 1702).

(1702). « Il était, dit M. Peyrat, naturellement grave, silencieux, impérieux, de parole brève et mâle, de tête et de cœur ardents, sous un aspect impassible. » A la mort de La Porte, il prit le commandement en chef sous le titre de général des troupes protestantes de France assemblées dans le Languedoc. Sa troupe s'accrut rapidement jusqu'à compter à la fin d'octobre 1702 un millier de combattants; il la divisa en cinq légions, qui élurent pour chefs Abraham, Salomon, André Castanet, Cavalier et Nicolas Joany. Puis il l'habitua aux évolutions militaires, au maniement des armes, au respect de la discipline, et s'assura des moyens d'existence en transformant en magasins, en arsenaux, en hôpitaux de vastes cavernes cachées dans les montagnes. Un seul lien, l'enthousiasme religieux, unissait entre elles ces théocraties militaires. « Roland, disent MM. Haag, n'exerçait qu'une autorité très-bornée, si toutefois il en exerçait aucune, sur les autres chefs de bande, tandis que ceux-ci jouissaient d'un pouvoir presque absolu, dont ils n'hésitaient pas à user le cas échéant. Chacun d'eux avait droit de vie et de mort sur sa troupe; chacun d'eux levait la dîme sur le butin; chacun d'eux administrait les sacrements, célébrait les mariages et les funérailles, en un mot remplissait à la fois les doubles fonctions de capitaine et de prêtre. » Les Camisards s'aguerrirent en peu de temps. Quelques rencontres où ils eurent le dessus leur persuadèrent que le ciel protégeait leur cause. Dès lors ils opérèrent au grand jour, tinrent des assemblées fréquentes, et rétablirent sur leur passage le culte réformé. Roland pénétra par surprise dans Sauve, place forte bien défendue pourtant et bien approvisionnée; il occupa aussi Ganges, mais il échoua devant Pompignan et eut deux cents hommes taillés en pièces. L'expédition qui en 1703 le rendit maître de Genouillac, après un sanglant combat, coûta à ses coreligionnaires d'Uzès, de Nîmes, d'Alais et de Montpellier une amende de 100,000 livres imposée par arrêt du conseil dans le but « d'indemniser en partie les anciens catholiques ». Au printemps de 1704, Villars arriva dans le Languedoc pour remplacer Montrevel, et presque aussitôt il adressa aux chefs de la révolte des propositions de paix. Cavalier (*voy.* ce nom) se soumit le premier; mais Roland refusa de poser les armes, et il écrivit au maréchal « que sa conscience ne lui permettrait jamais de désarmer que l'édit de Nantes ne fût rétabli en tous ses chefs; que les prisonniers n'eussent été élargis, les exilés rappelés et les galériens pour fait de religion mis en liberté; que ceux qui étaient sortis du royaume n'eussent obtenu la permission d'y revenir, et enfin qu'on n'eût déchargé les protestants des impôts intolérables dont ils étaient accablés ». Lorsqu'il tenait ce fier langage, il occupait encore les défilés des Cévennes, et comptait derrière lui plusieurs milliers de combattants déterminés à vendre chèrement leur vie. La défection de Cavalier n'était qu'un fait isolé, et qui n'avait point ébranlé l'héroïque résolution des Camisards. Villars somma, le 1er juin, les insurgés de déposer les armes dans cinq jours, menaçant de les exterminer jusqu'au dernier. En secret, il fit faire de nouvelles instances à Roland, qui consentit à entrer en négociations. Le traité d'Anduze, conclu sous l'influence de Cavalier, accordait à Roland un régiment qui servirait hors du royaume, et permettait l'élargissement des prisonniers, le rappel des exilés, la libre disposition des biens, et une amnistie générale. Quant à l'exercice du culte, il n'avait pas été possible de l'obtenir, et c'était la condition à laquelle Roland tenait le plus. Il refusa donc de souscrire au traité, et se remit en campagne. A la fin de juillet, il reçut, par l'entremise d'un gentilhomme nouveau converti, de nouvelles offres de la part du duc de Villars; mais plus que jamais il s'obstina dans ses exigences, et ferma même l'oreille aux prières de sa maîtresse, Mlle de Cornelli, qui avait conçu pour lui une passion romanesque. Un de ses coreligionnaires le vendit pour cent louis, et dénonça à Villars le secret de sa retraite. Surpris de nuit au château de Castelnau avec quelques-uns de ses lieutenants, il eut le temps de monter à cheval et de s'échapper par une porte de derrière; mais un détachement de dragons l'arrêta dans un chemin creux; un d'eux le tua d'un coup de feu. Son corps fut porté à Nîmes et jeté dans un bûcher (16 août 1704). Le même jour cinq de ses compagnons expirèrent sur la roue. La mort de Roland mit fin à l'insurrection des Cévennes. P. L—y.

Court, *Hist. des troubles des Cévennes.* — N. Peyrat, *Hist. des pasteurs du désert.* — Villars, *Mémoires.* — Haag, *La France protestante*, t. VI.

ROLAND DE LA PLATIÈRE (*Jean-Marie*), homme politique, né le 18 février 1734 (1), à Thizy, près Villefranche (Beaujolais), mort par suicide aux environs de Rouen, le 15 novembre 1793. Issu d'une famille considérée et même prétendant à la noblesse de robe, il était le plus jeune de cinq fils, dont les quatre premiers embrassèrent l'état ecclésiastique. Quant à lui, autant par défaut de vocation religieuse que par esprit d'aventure, il quitta à dix-neuf ans la maison paternelle. Seul, à pied, presque sans argent, il traversa la France, se plaça à Nantes chez un armateur, et allait s'embarquer pour les Indes, lorsqu'un violent crachement de sang le retint dans sa patrie. Recueilli alors à Rouen par Godinot, inspecteur des manufactures et son parent, il entra avec ardeur dans la carrière qui lui était ouverte, et se livra tout entier à des études que Turgot était en train d'étendre et de renouveler. Nommé inspecteur ordinaire à Amiens, il passait tous les hivers à Paris, et con-

(1) La date et le lieu de naissance de Roland ont été rectifiés d'après les registres de l'état civil. Ajoutons aussi que le nom de *la Platière* s'y trouve écrit avec deux *t*.

sacrait l'été à des explorations scientifiques. Il venait de visiter l'Allemagne, lorsque, en décembre 1775, il fut présenté à une jeune fille que les éloges d'une amie, Sophie Cannet, mariée à Amiens, lui avaient donné le plus grand désir de connaître. Marie-Jeanne Phlipon (*voy.* ci-après), dont le père était graveur sur le quai des Orfévres, avait alors vingt ans à peine; Roland en avait quarante et un. « Je vis, dit-elle, un homme haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de roideur que donne l'habitude de l'isolement; mais ses manières étaient simples et faciles, et, sans avoir l'élégance du monde, elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. Une grande maigreur, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très-découvert n'altéraient point des traits réguliers mais peu séduisants. Au reste un sourire fin et une vive expression... Sa voix était mâle, son parler bref... son discours plein de choses, parce que sa tête était remplie d'idées. Sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. » Après huit ou neuf mois, pendant lesquels Roland fit au quai des Orfévres des visites plus longues que fréquentes, il partit, à la fin de l'été de 1776, pour l'Italie, où l'envoyait le gouvernement. Il avait confié à Mlle Phlipon ses manuscrits, où se mêlaient notes de voyages, réflexions, projets d'ouvrages et anecdotes personnelles. La jeune dépositaire en fut en même temps la lectrice, et quand Roland fut de retour à Paris, elle ne refusa pas sa main, qu'il lui offrit. La résistance d'un père, une retraite volontaire au couvent, un peu trop de patience philosophique chez Roland, qui laissa passer cinq mois avant de paraître au parloir furent les traverses d'une union qui enfin se réalisa, le 4 février 1780.

Après quatre ans de résidence à Amiens, il visita l'Angleterre (1784). Dans le désir d'assurer à sa fille Eudora les avantages que donnait la possession des fiefs, il crut devoir à cette époque poursuivre la reconnaissance de lettres de noblesse octoyées à sa famille. Sa femme vint à Paris avec cette pensée : si elle l'abandonna presque aussitôt, c'est à elle du moins que Roland dut sa nomination d'inspecteur général des manufactures dans la généralité de Lyon. C'est à Villefranche, dans la maison paternelle, où habitaient encore sa mère, fort âgée, et son frère aîné, chanoine chantre de la collégiale, que se fixa Roland. Membre des Académies de Villefranche et de Lyon, il y lisait souvent des mémoires, et proposa pour sujet de prix cette question : *Ne conviendrait-il pas au bien public d'établir des tribunaux pour juger les morts?* Après avoir perdu sa mère, Roland alla habiter le clos de la Platière, paroisse de Thizy, à deux lieues de Villefranche. En 1787, avec sa femme, sa fille et son frère le bénédictin, il visita la Suisse, où il se lia particulièrement avec Lavater. Il guérissait à peine d'une grave maladie lorsque l'année 1789 commença. Partisan des idées nouvelles, il coopéra activement à la rédaction du *Courrier de Lyon*. Admis parmi les notables de la nouvelle municipalité (mars 1790), il fut envoyé près de l'assemblée constituante avec mission de lui représenter la situation déplorable du commerce et des ouvriers lyonnais. Arrivé à Paris, le 20 février 1791, Roland, dans un séjour de sept mois qu'il y fit, fréquenta assidument la *Société des amis de la constitution*; il se lia d'amitié avec Brissot, Petion, Buzot et Robespierre, qui, quatre fois par semaine, le soir, se réunirent dans son salon. Après la séparation de la Constituante (30 septembre 1791), il fonda à Lyon le club central, où les partisans d'une liberté réglée reçurent le nom de Rolandins. Au mois de décembre, il se fixa à Paris, et travailla à achever, pour l'*Encyclopédie méthodique*, le *Dictionnaire des manufactures*, dont il publia les trois premiers volumes. Ce fut chez Roland que le parti girondin, qui commençait à se former, eut son lieu de réunion. Dès le mois de février 1792 des ouvertures pour le ministère avaient été faites à Roland. Le 23 mars il fut nommé à l'intérieur. Les dehors bourgeois de Roland, ses cheveux plats et très-peu poudrés, ses souliers noués avec de simples cordons, choquèrent beaucoup les courtisans. Un des premiers actes de son administration fut la fondation de *La Sentinelle*, journal placardé en affiches, dont Louvet fut le rédacteur. Entre Dumouriez, porté à soutenir l'autorité royale, et Roland, Servan et Clavière suivant la direction des girondins, l'harmonie ne tarda pas à se rompre. Roland crut devoir un jour faire à Dumouriez quelques observations sur l'emploi des six millions de fonds secrets qui lui étaient alloués, et dès lors cessèrent les dîners du vendredi où il réunissait ses collègues. La mesure de former à Paris un camp de vingt mille fédérés, que Servan proposa à l'Assemblée sans consulter Dumouriez, et qui donnait une véritable armée au parti de la Gironde, hâta la crise. Louis XVI se refusant à sanctionner ce décret ainsi que celui qui prononçait la déportation contre les prêtres réfractaires, Roland écrivit au roi une lettre où, combattant sa résistance, il disait : « Je sais qu'on peut imaginer tout contenir par des mesures extrêmes, mais... la France se lèverait indignée, et, se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre civile, développerait cette sombre énergie, mère des vertus et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée. » Cette lettre était destinée à rester confidentielle; Roland eut le tort de la publier. Le 12 juin, Servan et le 13 Roland et Clavière reçurent leurs lettres de renvoi. « Me voilà chassé, dit Roland à sa femme en rentrant chez lui. Je n'ai qu'un regret, c'est que nos lenteurs nous aient empêchés de prendre l'initiative. »

Ce fut désormais vers la substitution de la république à la monarchie que se tournèrent ses

espérances. « La liberté est perdue, dit-il un jour à Barbaroux, si l'on ne déjoue au plus tôt les complots de la cour. » Barbaroux offrit d'appeler à Paris ses Marseillais, et ce fut sous la dictée de Roland qu'il écrivit pour demander à Marseille un bataillon et deux pièces de canon. La journée du 10 août le ramena au pouvoir; mais avec les girondins y entraient aussi les montagnards. Le 10, Roland, Clavière et Servan reprirent leurs anciens ministères. Ils formaient, avec leurs collègues Danton, Monge et Lebrun, un pouvoir exécutif, et rendaient compte directement à l'Assemblée. Dans la lutte d'influence qui s'engagea bientôt entre l'Assemblée et la commune de Paris, Roland prit parti pour la première, et le 30 il annonça que si on ne mettait pas fin au système de désorganisation entretenu par la commune, il ne répondait pas de l'approvisionnement de Paris. Cependant la France était envahie; Longwy tombait au pouvoir des Prussiens (23 août) : dans une réunion des ministres qui eut lieu au ministère des affaires étrangères, Roland proposa de se retirer à Blois, et Danton seul repoussa ce projet, lui disant : « Garde-toi de parler de fuite, et crains que le peuple ne t'écoute. » Bientôt les journées de septembre vinrent faire peser sur Roland, comme ministre de l'intérieur, une funèbre responsabilité. Il reste acquis à l'histoire qu'il ne prit que des mesures tardives pour arrêter la continuation des massacres dans les prisons et ne fit rien pour les prévenir. Le 2, à une heure et demie, au moment où la tuerie commençait, il annonçait à l'Assemblée qu'une vaste conspiration venait d'être découverte dans la Vendée, et contribuait ainsi, quoique involontairement, à augmenter l'exaltation populaire. Ce fut seulement dans la soirée du 3 qu'il écrivit à l'Assemblée une lettre dans laquelle, acceptant les faits accomplis, il disait : « Je sais que les révolutions ne se calment point par les règles ordinaires; mais je sais aussi que le pouvoir qui les fait doit *bientôt* se ranger sous l'abri des lois, si l'on ne veut qu'il opère une entière dissolution. La colère du peuple est comparable à l'action d'un torrent qui renverse des *obstacles qu'aucune autre puissance n'aurait anéantis.* Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-être laisser un voile. Je sais que le peuple, terrible dans sa vengeance, y porte encore une sorte de justice… » En même temps Rabaut Saint-Étienne, dans *Le Moniteur*, et Gorsas, dans son journal, tous deux inspirés par Roland, justifiaient les exécutions, présentées comme nécessaires. Le 4, à la nouvelle de la capitulation de Verdun, ce fut en vain que Roland écrivit à Santerre d'employer à garantir la sûreté des personnes les forces dont il disposait : les massacres durèrent encore deux jours. Peu après, il dénonça à l'Assemblée l'audacieux brigandage auquel se livraient des malfaiteurs profitant de l'horrible désordre de la capitale. Cette conduite, si peu contre-révolutionnaire, n'en fut pas moins dénoncée par Marat, qui qualifiait Roland de conspirateur et lui demandait 15,000 fr. pour sa propagande. Roland répondit en publiant le 13 septembre sa *Lettre aux Parisiens*; il y rappelait ses services, mais laissait échapper ces paroles si compromettantes pour lui auprès de la postérité : « J'ai admiré le 10 août; j'ai frémi sur les suites du 2 septembre; j'ai bien jugé ce que la patience longue et trompée et ce que la justice avaient dû produire; je n'ai point inconsidérément blâmé un terrible et premier mouvement; j'ai cru qu'il fallait éviter sa continuité. » Tout le rôle de Roland est là : il ne complota rien, mais laissa tout faire; et c'est son abstention seule qu'on peut blâmer dans ces funestes événements.

Le 21 septembre s'ouvrit la Convention. Roland présenta un compte-rendu de son administration, dont Danton fit l'apologie en disant « qu'il contenait des idées saines et exprimait des sentiments patriotiques ». Roland avait été élu député par le département de la Somme; mais l'Assemblée ayant décidé qu'on ne pouvait être à la fois député et ministre, il opta pour son portefeuille. Dominant par son influence le conseil des ministres, il fit nommer Pache au ministère de la guerre. Forts de leur importance dans l'Assemblée et dans l'administration, les girondins allèrent au-devant de la lutte. Ce fut à l'occasion d'un mémoire de Roland sur la situation de la république que s'éleva, dans la séance du 29 octobre, l'accusation de Louvet contre Robespierre. Roland envoya 15,000 exemplaires de ce discours en province, aux frais du trésor public, et le jour suivant il dénonça la commune pour avoir répandu dans les départements l'adresse des quarante-huit sections contre la garde conventionnelle. Au début même des débats qui s'ouvrirent sur le sort de Louis XVI (13 novembre), le serrurier Gamain alla révéler à Roland l'existence de l'armoire de fer, et le ministre, au lieu de faire apposer les scellés sur les papiers secrets qui y furent trouvés, les entassa dans des serviettes qu'il se hâta d'emporter, et ne sut pas ainsi se mettre à l'abri du soupçon d'avoir dissimulé certaines pièces compromettantes pour son parti. Le procès du roi fut une époque d'attaques furieuses contre Roland de la part des montagnards. Les girondins, n'osant ouvertement sauver le roi, le tentèrent indirectement par la proposition faite par Salles de l'appel au peuple. Roland fit alors distribuer dans le public sur *papier superbe* ces deux questions : « N'est-il pas incontestable que le peuple comme souverain a le droit de faire grâce à Louis Capet? Et comment pourra-t-il exercer ce droit s'il n'est pas consulté? » Ce fut le dernier acte du ministère de Roland; le 23 janvier, désespérant de faire triompher dans le gouvernement l'esprit de modération qui le guidait, il donnait sa démission.

Roland rendit ses comptes à l'Assemblée, et une commission fut nommée pour les recevoir. Retiré dans une maison de la rue de La Harpe, vis-à-vis de celle de l'École de médecine, il recevait encore quelques amis, tels que Barbaroux, Petion, Louvet, Brissot et Buzot; mais le projet de quitter Paris et de se retirer à la Platière se forma alors dans son esprit : il ne put obtenir de l'Assemblée cette permission. Après la défaite de Dumouriez à Nerwinde (18 mars), les scellés furent mis sur les papiers de Roland (1er avril); ils furent levés peu après. Le 31 mai, à six heures du soir, des sectionnaires armés se présentèrent chez lui et le sommèrent de les suivre. Sur l'exhibition d'un ordre écrit : « Je ne connais pas ce pouvoir dans la constitution, répondit-il avec fierté, et je n'obéirai pas volontairement aux ordres d'une autorité illégale. » Rendus indécis par cette fermeté, les sectionnaires se retirèrent; Roland, obligé de se séparer de sa femme, se réfugia d'abord chez son ami le naturaliste Bosc, dans la vallée de Montmorency; il gagna de là Rouen, où deux femmes courageuses lui ménagèrent un asile. C'est là qu'il apprit le jugement et l'exécution de sa femme (10 novembre). Il résolut alors de mourir. Sorti le 15, à six heures du soir, de la maison qui lui avait servi de refuge, il marcha toute la nuit afin d'effacer sa trace; arrivé à Bourg-Baudouin, à quatre lieues de Rouen, il tira un dard caché dans sa canne, et, en appuyant la garde contre le tronc d'un pommier, il se perça le cœur. Cette mort était celle de Caton; la république dressa sur sa fosse un poteau où était relatée la fin de « ce ministre pervers ». Il laissait après lui une fille unique, confiée à la tutelle de Bosc, administrateur du Jardin des Plantes, et pour laquelle Mme Creusé La Touche eut les soins d'une mère. Son frère aîné, le chanoine de Villefranche, fut guillotiné à Lyon, le 22 décembre 1793; son autre frère, prieur de Longpont, était mort vers 1790.

On a de Roland les ouvrages suivants : *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, 1776-1778; Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12; elles furent adressées à Mlle Phlipon avant son mariage; — *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*; Paris, 1779, 1783, in-4°; — *L'Art du fabricant d'étoffes en laine*; Paris, 1780, in-fol., pl.; — *L'Art du fabricant de velours de coton*; Paris, 1780, in-fol., pl.; — *L'Art du tourbier*; Paris, 1783, in-4°, pl.; — *Dictionnaire des manufactures et des arts*; Paris, 1785-1790, 3 vol. in-4°, avec un vol. de 438 pl.; — *De l'influence des lettres dans les provinces*; Paris, 1786, in-8°; — *Recueil d'idées patriotiques*; Paris, 1789, in-8°; — *Le Financier patriote*; Paris, 1789, in-8°; — *Compte-rendu à la Convention*; Paris, 1793, in-4°.

Eugène Asse.

Mémoires de Mme Roland, de Barbaroux, de Dumouriez, de l'abbé Guillon. — *Moniteur univ.* — L. Blanc, *Hist. de la révol. franç.*, t. VI, VII, IX. — Lamartine, *Hist. des girondins*, t. II, III, VI, VII.

ROLAND (*Marie-Jeanne* Phlipon, Mme), femme du précédent, née à Paris, le 17 mars 1754, exécutée à Paris, le 9 novembre 1793. Elle était le second enfant de Marguerite Bimont et de Pierre-Gratien Phlipon, graveur médiocre, qui ne laissa pas de lui faire donner une éducation aussi complète que le lui permettaient ses ressources. L'intelligence précoce de l'enfant avait d'ailleurs devancé les maîtres. A quatre ans elle savait lire, et dès lors la lecture devint une passion « dont on no pouvait la distraire que par des bouquets ». Les livres et les fleurs, tels ont été les goûts dominants de cette nature avide des plus délicates jouissances. A sept ans elle apprend par cœur un traité de l'art héraldique; à huit ans elle lit les *Hommes illustres* de Plutarque, et elle les prend en telle affection qu'elle emportait le volume à l'église « en guise de Semaine sainte ». La fermeté de son caractère n'était pas moins remarquable que la précocité de son intelligence. Elle opposait aux châtiments une résistance insurmontable, et ne cédait qu'aux appels faits à sa raison ou à son cœur. *La Jérusalem délivrée* et *Télémaque* avaient enflammé son imagination enfantine, mais une vive piété s'en empara bientôt, et « malgré le trouble où la jetait parfois le raisonnement naissant », elle s'abandonna au mysticisme le plus ardent. Elle entra, à onze ans, dans la maison des Dames de la congrégation, au faubourg Saint-Marcel. Ce fut là qu'elle se lia étroitement avec deux jeunes filles originaires d'Amiens, Henriette et Sophie Cannet, surtout avec la dernière, qui, rentrée dans sa famille, entretint avec elle une correspondance pleine de charme et de révélations piquantes sur l'esprit du temps, correspondance qu'on a depuis publiée. Après un an de séjour au couvent, la jeune Marie alla vivre chez sa grand'mère Phlipon, qui habitait l'île Saint-Louis, et revint un an après chez ses parents, dans le modeste logement du quai des Lunettes. Elle s'adonna à la musique, où elle avait fait de bonne heure d'assez remarquables progrès; son père lui donna des maîtres de danse, d'arithmétique et de géométrie; il voulut même lui apprendre son métier de graveur Ce travail tout technique ne parlait pas assez à son imagination; elle retourna à ses livres; elle en faisait des extraits pour s'en mieux approprier toute la substance. Ces solides études ne tardèrent pas à modifier ses croyances religieuses; et chose singulière! ce furent les ouvrages de controverse de Bossuet qui lui suggérèrent les premiers doutes sur les dogmes de la foi catholique. Bientôt, des apologistes et des défenseurs de l'Église, elle passa aux écrits les plus hardis de l'école philosophique du dix-huitième siècle. Toutefois ce fut à la morale des stoïciens et à la métaphysique cartésienne qu'elle s'attacha de préférence.

Cependant sa beauté son esprit, sa grâce la

faisaient rechercher, et il n'eût tenu qu'à elle d'élargir le cercle de ses relations, si un coup d'œil jeté sur le monde n'avait suffi pour lui révéler le vide et les dégoûts des plaisirs mondains, et de cette société prétentieuse, efféminée et frivole qui alliait la plus fade galanterie à la plus effrénée licence. Elle était encore fille quand elle perdit sa mère (1773). Cette grande douleur, la plus violente qu'elle ait jamais ressentie, fut dans sa vie une véritable crise. Ce fut à cette époque que, pour la distraire, un abbé, ami de son père, lui prêta *La Nouvelle Héloïse*, dont la lecture eut sur cet ardent esprit toute l'influence d'une véritable révélation. Elle partagea dès lors sa vie entre les soins du ménage et la culture de son esprit. « Livrée à elle-même, et souvent mélancolique », elle sentit le besoin d'écrire. Elle avait déjà commencé quelques recueils qu'elle augmenta sous le titre d'*Œuvres de loisir* et *Réflexions diverses*. Quelques échantillons nous en ont été conservés dans l'édition posthume publiée par Champagneux. La paix et la sécurité de cette vie si bien remplie furent promptement troublées. Les désordres de son père, qui abusait de la liberté que lui avait rendue son veuvage, condamnaient la jeune fille à un isolement presque absolu. Elle eût pu en sortir par le mariage, mais elle s'obstinait à rester fidèle au noble idéal qu'elle s'était créé. Elle s'en explique franchement dans ses lettres à ses bonnes amies, mesdemoiselles Cannet. « Je me suis fait un modèle de ce que je pourrais aimer; mais la société ne m'offre rien qui y ressemble; je croirais volontiers que cette image est une belle chimère dont je ne trouverai jamais l'original. » C'est dans cette correspondance, qui embrasse un espace de huit années (janvier 1772 à janvier 1780), qu'il faut suivre à la trace cette âme noble et passionnée. La déception la plus douloureuse qu'elle eût encore éprouvée fut la conviction qu'elle acquit de l'indignité d'un prétendant qu'elle avait accueilli et même encouragé. La bonté de son cœur et le besoin d'aimer l'avaient portée à compatir aux souffrances d'un amour rebuté par son père, mais beaucoup moins sincère qu'elle ne se l'imaginait. Une circonstance toute fortuite vint lui ôter ses illusions, et elle dut faire appel à toute son énergie pour ne pas tomber dans un découragement funeste. Plusieurs années s'écoulèrent. La conduite irrégulière de son père, qui, entraîné par ses désordres, avait abandonné le travail pour se jeter dans des spéculations ruineuses, était encore pour la jeune fille l'occasion de perpétuels chagrins. Elle se vit obligée de recourir à l'appui d'autres parents, et de demander compte à son père de sa petite fortune; c'était le seul moyen de la sauver, et dès qu'elle eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, époque de sa majorité, elle se retira dans la congrégation où elle avait fait sa première communion. Elle s'était renfermée dans une vie austère et studieuse, quand Roland, un ami de la famille Cannet, qu'elle connaissait depuis cinq ans et qui lui avait inspiré lentement une estime croissante, demanda de nouveau sa main, que le vieux graveur lui avait refusée quelques mois auparavant. Mlle Phlipon avait l'esprit trop réfléchi pour ne pas comprendre que la disproportion d'âge et la différence d'humeur étaient un sérieux obstacle entre elle et le prétendant de quarante ans; mais elle se résolut sans regret à devenir la femme d'un homme de bien, qu'elle ne cessa jamais d'honorer. Ses *Mémoires* laissent pourtant percer une réticence et comme un regret. « J'ai senti souvent, dit-elle, qu'il manquait entre nous de parité; que l'ascendant d'un caractère dominateur joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités. » Le mariage fut célébré le 4 février 1780.

Portant dans son nouvel état l'enthousiaste énergie qui était le plus puissant ressort de son caractère, la jeune femme suppléa à la vivacité de l'affection par l'étroite intimité de la vie commune. Habituant son mari à ne pouvoir se passer d'elle, elle prenait soin de lui préparer de ses mains les aliments que réclamait sa santé délicate, et se reposait des fonctions assidues et cumulées de secrétaire et de ménagère en suivant un cours d'histoire naturelle et de botanique. Après un an de séjour à Paris, elle alla passer quatre années à Amiens, où les occupations de son mari l'appelaient. Elle y devint mère et nourrice (1781), ne quittant le cabinet de Roland, qu'elle aidait dans ses travaux, que pour aller herboriser hors de la ville. En 1784, elle fit avec lui un court voyage en Angleterre, étudiant avec sollicitude, au point de vue politique, les mœurs et les institutions de ce pays libre qu'elle enviait pour la France. De retour en France, Roland envoya sa femme à Paris pour solliciter des lettres de noblesse; cette démarche singulière échoua, mais elle obtint un changement de résidence pour son mari, qui fut nommé inspecteur des manufactures dans la généralité de Lyon; elle se rapprochait ainsi de la famille de son mari; et à la mort de sa belle-mère ils allèrent habiter le clos de la Platière. Dans cette résidence, où elle passait la plus grande partie de l'année, Mme Roland vécut très-retirée, partageant sa vie entre les soins domestiques, les détails d'une exploitation rurale et l'exercice de sa bienfaisance éclairée, qui mettait à profit ses connaissances en médecine et en botanique. Ce fut vers le même temps qu'elle connut un jeune homme de mérite et de vertu, Bosc, le futur membre de l'Institut, et la correspondance qu'elle entretint avec lui pendant trois années (1790-1793) témoigne de son amour pour la nature et la vie champêtre. Si ces devoirs multipliés de ménagère, d'épouse et de mère de famille font négliger à Mme Roland ses anciennes études de science et de philosophie, rien ne peut la distraire de l'intérêt passionné qu'elle a voué aux questions politiques.

Dans un voyage en Suisse (1787), dont elle a laissé une intéressante relation, elle s'étonne et s'indigne de ne pas trouver à Genève la statue de J.-J. Rousseau; elle se félicite avec une joie touchante d'avoir pu voir et entretenir Lavater.

Dès les premiers symptômes du grand mouvement de 1789, Mme Roland n'hésita pas à s'associer, ainsi que son mari, aux efforts et aux espérances du parti révolutionnaire. Elle entra en correspondance avec quelques-uns des plus actifs représentants des idées nouvelles, entre autres Brissot, et avec Bancal des Issarts, qui venait de se démettre de sa charge de notaire pour se livrer sans partage à la politique. Les lettres à Brissot sont encore inédites pour la plupart; celles à Bancal des Issarts, publiées par sa fille aînée en 1835 avec une introduction de M. Sainte-Beuve, donnent une idée exacte et complète du rôle pris tout d'abord par Mme Roland pendant la période de deux années qui précéda l'installation définitive de Roland et de sa femme à Paris (1789-1791). Du fond de sa retraite, elle suit avec une anxiété souvent soupçonneuse, mais aussi avec une sagacité rarement en défaut, la marche du ministère Necker et les premiers travaux de l'Assemblée, n'épargnant ni les conseils ni les remontrances. Son patriotisme se montre à nu dans ces lettres inspirées par le plus pur enthousiasme pour la liberté et la justice. Ce n'est pas là du reste le seul côté remarquable de cette correspondance. MM. Sainte-Beuve et Michelet y ont signalé un point du plus haut intérêt, les élans sévèrement contenus d'une passion naissante de Mme Roland pour Bancal des Issarts, le jeune ami de son mari.

Mme Roland trouvait d'ailleurs une distraction à tout entraînement dans la part active qu'elle prenait, de concert avec son mari, au mouvement révolutionnaire du pays qu'elle habitait. Ce fut elle qui dans *Le Courrier de Lyon*, rédigé par Champagneux et Lanthenas, écrivit la relation anonyme de la fête de la Fédération lyonnaise, et le numéro de ce jour-là (30 mai 1790) se vendit à 60,000 exemplaires. Quand Roland vint à Paris (20 février 1791), le prestige que Mme Roland exerçait sur tous ceux qui l'approchaient contribua puissamment à rallier autour de son mari les sympathies politiques. Quatre fois par semaine, elle recevait en petit comité Brissot, Petion, Buzot, et quelques députés du même parti, dans un modeste hôtel de la rue Guénégaud, où elle logeait alors. Après l'arrestation de Varennes, elle prit part à la fondation d'un journal dont le titre, *Le Républicain*, correspondait aux opinions qu'elle professait déjà. Sa correspondance active avec Bancal des Issarts renferme un grand nombre de jugements précieux sur les hommes et les choses du moment. La réaction qui suivit la mort de Mirabeau lui inspira les plus vives craintes; elle n'hésite pas à appeler au besoin la guerre civile, qui, « toute horrible qu'elle soit, avancerait, dit-elle, la régénération de notre caractère et de nos mœurs ». Elle désespérait de la révolution et songeait alors à se retirer en Auvergne. La marche imprévue des événements vint donner un démenti momentané à ses craintes. Roland fut appelé à faire partie du ministère que la cour aux abois accepta de l'opinion (23 mars 1792). Mme Roland prit, de son propre aveu, la part la plus active aux nouvelles occupations de son mari, mais elle se défend, dans ses *Mémoires*, d'avoir jamais dirigé sa conduite. Quoi qu'il en soit, ce fut elle qui rédigea la fameuse lettre du 10 juin dans laquelle son mari exposa au roi la marche qu'il devait suivre pour recouvrer la confiance publique. Quand la journée du 10 août rappela Roland aux affaires, elle partagea de nouveau ses travaux et bientôt ses périls. Elle a raconté elle-même ce qui se passa à l'hôtel du ministère le 2 septembre. A partir de ce jour, Mme Roland fut enveloppée dans la haine dont le parti vainqueur poursuivit le ministre de l'Intérieur. La calomnie propagea sur elle les bruits les plus absurdes, et lui attribua sur tous ceux qui l'approchaient une influence corruptrice. Le 7 décembre Mme Roland dut se présenter à la barre de la Convention pour y répondre à d'absurdes imputations de correspondance avec le ministère anglais. L'éloquence vigoureuse qu'elle déploya fit taire les accusateurs, mais redoubla leur animosité de toute la honte de l'échec. Quelques mois s'écoulèrent au milieu de ces imminents périls, qui, disons-le, n'existèrent jamais peut-être que dans l'esprit de ses amis. A la fin de mai 1793, sa situation devint plus critique de jour en jour; Roland fut frappé d'un mandat d'arrestation (31 mai). Après avoir demandé vainement à être admise à la Convention, elle fut arrêtée dans la nuit, en vertu de deux mandats émanant l'un du comité d'insurrection de la commune, l'autre de la commune elle-même, et qui ne contenaient, ni l'un ni l'autre, aucun énoncé de motifs.

A peine écrouée à l'Abbaye, l'intrépide prisonnière écrivit à la Convention pour lui dénoncer son arrestation illégale, et au ministre de l'intérieur, Garat, pour lui demander justice. Le 24 juin, elle fut relâchée, et le même jour arrêtée de nouveau et emprisonnée à Sainte-Pélagie, en vertu d'ordres émanant des mêmes commissaires qui avaient signé sa mise en liberté. Cette comédie eut pour funeste conséquence la condamnation à mort d'un jeune homme de dix-neuf ans, fils de la propriétaire de la maison où elle habitait alors, et qui fit de généreuses démarches pour la sauver. Installée dans sa nouvelle geôle, beaucoup moins commodément que dans la première, Mme Roland se remit à ses études avec ardeur. Elle recommença une partie des mémoires et des notices sur la révolution qu'elle avait confiées à Champagneux, et qui s'étaient trouvées détruites. D'après une note écrite de sa main sur le manuscrit, elle écrivit trois

cents pages en vingt-deux jours. Heureusement, cette maison de détention, réservée en temps ordinaire à des filles perdues, se remplissait chaque jour alors de femmes dont elle pouvait subir le contact sans rougir, femmes, filles, ou mères de proscrits politiques, parmi lesquelles elle rencontra Mme Petion. Elle exerçait autour d'elle une influence bienfaisante, due à l'énergie et à l'élévation de son caractère. Les natures les plus endurcies la respectaient; s'il faut en croire un témoin oculaire peu suspect et qui lui est d'ailleurs défavorable, le comte Beugnot, sa seule présence arrêtait les querelles entre les détenues qu'elle rencontrait dans le préau de la prison. Tranquille sur le sort de son mari et de sa fille, qu'elle savait être en sûreté, elle paraissait n'avoir plus d'autre souci que de venger auprès de la postérité la vérité et la justice du triomphe éphémère des bourreaux et des assassins. Elle rassemblait des documents dans ce but, et recueillait jusqu'aux moindres anecdotes qu'elle entendait raconter autour d'elle.

Sa captivité durait depuis cinq mois, et l'interrogatoire qu'on lui avait fait subir au moment de son incarcération, n'avait révélé contre elle aucune charge qui pût servir de base à une accusation en règle, quand l'arrestation d'un député de la Gironde vint fournir à ses ennemis le prétexte qui leur manquait. On trouva dans les papiers de Duperret, député des Bouches-du-Rhône, la trace de plusieurs lettres où Mme Roland témoignait de ses sympathies pour les représentants du peuple alors réfugiés à Caen, Barbaroux entre autres. Il n'en fallait pas tant pour l'impliquer dans le procès de ses anciens amis, Brissot, Vergniaud et autres membres de la Gironde. Elle y fut d'abord citée comme témoin. Ce fut à ce moment qu'elle envoya à Champagneux le manuscrit qui a pour titre : *Mes Dernières pensées*. C'est un véritable testament, précédé de réflexions remarquables par le ton de la plus noble indignation et du plus tranquille désespoir. Désormais libre de toute inquiétude personnelle, elle ne songea plus qu'au sort de ses amis et elle écrivit sous ce titre : *Observations rapides sur l'acte d'accusation contre les députés, par Amar*, une apologie dont l'histoire doit tenir le plus grand compte en jugeant la mémoire de tant d'illustres proscrits. Le jour où elle allait avoir à se défendre elle-même vint enfin. Voulant épargner à son pays la honte d'un meurtre judiciaire de plus, elle s'était d'abord procuré de l'opium, puis elle avait résolu de se laisser mourir de faim. Transférée à la Conciergerie (31 octobre), reléguée dans un lieu infect, elle fut interrogée le lendemain au greffe du tribunal par le juge David, accompagné de l'accusateur public et d'un juré. Ses réponses nettes, précises et éloquentes détruisirent le frêle échafaudage de l'accusation, et provoquèrent la brusque clôture de ce préliminaire obligé. On lui demanda de choisir un défenseur : elle nomma Chauveau-Lagarde, et quand le célèbre avocat vint se concerter avec elle dans la prison, elle discuta les moyens de défense qu'il lui proposait, mais elle craignit de le compromettre inutilement. « Ne venez pas demain au tribunal, lui dit-elle en tirant de son doigt un anneau qu'elle lui offrit, vous vous perdriez sans me sauver. » Elle se présenta devant ses juges toute vêtue de blanc, ses cheveux dénoués tombant jusqu'à la ceinture. Un seul témoin déposa contre elle : ce fut l'institutrice de sa fille, celle à qui elle voulait la confier en lui assurant par testament une pension viagère, et la déposition de cette malheureuse fille était insignifiante. Elle avait composé dans la nuit un projet de défense; ces pages ne furent pas lues; elle essaya même vainement de se défendre de vive voix, la parole lui fut brusquement retirée. En rentrant dans la prison, elle passa rapidement devant le guichet, indiquant à ses compagnons de captivité par un signe d'une sinistre éloquence qu'elle était condamnée à mort. Sur la funèbre charrette, elle garda à travers les huées de la populace une sérénité mêlée d'enjouement; placée auprès de Lamarche, le directeur de la fabrication des assignats, elle s'attacha à relever son courage, et réussit à lui arracher un sourire. Elle lui proposa de monter le premier sur l'échafaud, ne voulant pas lui infliger la douleur de voir sa tête tomber sous ses yeux, et comme le bourreau s'y refusait, alléguant ses ordres : « Ah, monsieur ! répliqua-t-elle, vous ne rejeterez pas les dernières prières d'une femme. » Elle demanda aussi, mais sans l'obtenir, la permission d'écrire pour transmettre les sentiments nouveaux et extraordinaires qu'elle venait d'éprouver dans le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution. On sait de quelles paroles elle salua la statue colossale de la Liberté au pied de laquelle était dressé l'échafaud : « O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » s'écria-t-elle. Une autre version lui attribue ces simples mots d'un sens équivalent, quoique moins solennels : « Liberté ! comme on t'a jouée ! »

Ainsi périt, dans la force de l'âge et dans la puissance de l'âme, la femme la plus remarquable par le caractère et le talent que la révolution française ait produite. Ses mémoires furent publiés d'abord par Bosc, sous ce titre : *Appel à l'impartiale postérité, par la citoyenne Roland, femme du ministre de l'intérieur, ou Recueil des écrits qu'elle a rédigés pendant sa détention aux prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie*; Paris, an IV (1795), 4 parties, in-8°. Cinq ans plus tard, Champagneux en donna une édition augmentée de divers opuscules et précédée d'une intéressante introduction; Paris, Bidault, 1800, 3 vol. in-8°. Depuis ont paru : *La Correspondance de Mme Roland avec les demoiselles Cannet*, Paris, 1841, 2 vol. in-8°, et les *Let-*

tres autographes de Mme Roland adressées à Bancal des Issarts, publiées par Mme Henriette Bancal des Issarts, et précédées d'une *Introduction* par Sainte-Beuve; Paris, 1835, in-8°. E. C.

Mémoires et Corresp. de Mme Roland.

ROLAND (*Philippe - Laurent*), sculpteur français, né à Marcq en Barœul (Nord), le 13 août 1746, mort à Paris, le 11 juillet 1816. Son père, pauvre tailleur et cabaretier de village, le mit en apprentissage chez un sculpteur en bois. Vers 1764, après avoir fréquenté l'école de dessin de Lille, où il avait reçu les leçons de Tillet et de Gueret, il vint chercher fortune à Paris. Recommandé au sculpteur Pajou, il fut employé par cet artiste, d'abord comme praticien, aux travaux de décoration de Versailles et du Palais-Royal. En peu d'années, grâce à un travail assidu et à la plus sévère économie, il put amasser un petit capital qui lui permit d'aller achever son éducation en Italie. Il y passa cinq années, et presque aussitôt après son retour il fut agréé en 1779 à l'Académie royale (1). Pajou lui fit épouser la fille de l'architecte Nicolas Potain et lui obtint un logement au Louvre. Une ère de prospérité commença pour Roland, qui était parti de si bas. De cette époque datent les statues de *Caton d'Utique mourant* (1782), du *Grand Condé* (1783), de *Philibert De Lorme* (1784), les *Cariatides* de la façade de l'ancien Théâtre-Feydeau (1789), le bas-relief des *Neuf Muses* pour la chambre de la reine à Versailles (1786), etc. En 1792 il fut chargé d'exécuter un groupe colossal représentant *Le Peuple qui terrasse le fédéralisme* et une statue de *la Loi* (2). Lors de la reconstitution des Académies, il fut nommé membre de l'Institut et professeur à l'école des beaux-arts. En 1808 Roland fut chargé par l'Institut, votant au scrutin secret, de faire la statue de Napoléon, qui devait orner la salle de ses séances publiques, et le gouvernement lui confia successivement les statues de *Cambacérès* et de *Tronchet* pour le conseil d'État, de *Solon* pour la salle des séances du sénat, de *Malesherbes* et de *Lamoignon* pour le palais de justice et une statue d'*Homère*. Ces ouvrages sont aujourd'hui placés aux musées de Versailles et du Louvre. On doit encore à cet artiste un grand nombre de bustes qui figurèrent aux salons de 1800 à 1816. Il obtint une médaille d'or à la suite de l'exposition de l'an XIII (1804). Il eut pour élèves Caillouete, Massa et David (d'Angers). « Ce qui distingue avant tout les productions de Roland, a dit ce dernier, c'est un sentiment de vie uni au grandiose exigé par l'art.... Sa sculpture offre un air incontestable de parenté avec la sculpture romaine de la belle époque d'Auguste. » H. H—N.

(1) Il n'eut pas d'autre titre dans cette compagnie, où Quatremère de Quincy et David (d'Angers) l'ont fait à tort figurer comme membre titulaire depuis 1782.

(2) Cette statue ne fut jamais exécutée définitivement; mais un modèle étudié, surmonté d'un bas-relief représentant *La Jurisprudence*, demeura longtemps exposé sous le péristyle du Panthéon.

Quatremère de Quincy, *Notices*. — David (d'Angers), *Roland et ses ouvrages*; Paris, 1847, in-8°. — Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre*. — E. Soulié, *Notice du musée de Versailles*. — Émeric David, *Sur les progrès de la sculpture française*.

ROLANDER (*Daniel*), naturaliste suédois du dix-huitième siècle. Il naquit dans la province de Smaaland, et étudia à Upsal, où il devint le précepteur du fils de Linné. Sur la recommandation de ce célèbre savant, il accompagna à Surinam le colonel Dahlberg, riche planteur de la Guyane et ami de Linné, dans le but d'y étudier l'histoire naturelle. Rolander arriva à Surinam le 20 juin 1755, après un trajet de huit mois, examina les baies de Paramaribo et de Surinam et la rivière de Commavina sous les rapports zoologique et botanique, visita au mois de février 1786 l'île de Saint-Eustache, après avoir vainement tenté de pénétrer dans l'intérieur du pays, et retourna à Stockholm, où il arriva le 2 octobre 1756, chargé de trésors botaniques, mais brisé par un climat meurtrier. Linné s'attendait à ce que Rolander lui communiquerait alors les résultats de ses études. Mais Rolander n'en fit rien. Il publia dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Suède, année 1756, un traité sur les plantes vénéneuses de l'espèce du *Doliocarpus*, et alla à Copenhague, pour y vendre ses collections et ses manuscrits à deux professeurs, C.-Fr. Rottbœll et Kratzenstein. Il retourna ensuite en Suède, où il mourut peu après, dans l'obscurité et dans la misère. L'Académie de Stockholm a publié, de 1750 à 1755, plusieurs mémoires de Rolander, notamment *Carabus crepitans*, *Vespa cribraria*, *Hemerobius pulsatorius*, *Phalæna pyralis pinguinalis*. C.-Fr. Rottbœll fit usage des manuscrits de Rolander dans plusieurs ouvrages. Les *Descriptionum et iconum rariores et pro maxima parte novas plantas illustrantium* (liv. I, Copenhague, 1773, in-fol.) renferment la description de plusieurs cypéroïdes découvertes par Rolander. Les *Observationes ad genera quædam rariora exoticarum plantarum* (Mémoires de la Société de médecine de Copenhague, tom. I), et les *Descriptiones rariorum plantarum* (Copenhague, 1776, in-4°), sont entièrement extraites des observations de ce savant. Les manuscrits de Rottbœll et de Rolander ont passé dans la possession du naturaliste Vahl, et après la mort de ce dernier dans celle du gouvernement danois; le manuscrit du *Voyage à Surinam* forme maintenant, à la bibliothèque du jardin botanique de Copenhague, deux vol. in-fol., écrits en latin, et qui portent ce titre : *Diarium Surinamense*. Rolander est un observateur fin et consciencieux; c'est à lui que remonte la découverte d'une masse de plantes et d'animaux des tropiques; mais la gloire en est ordinairement attribuée à C. Fr. Rottbœll et Vahl. Le manuscrit renferme encore des renseignements très-

intéressants sur les mœurs et habitudes des indigènes. J. M.

Nouvelles Annales des voyages, VI.

ROLANDINO, historien italien, né en 1200, à Padoue, où il est mort, le 2 février 1276. Après s'être en 1221 fait recevoir docteur à Bologne, il professa la rhétorique dans sa ville natale et il y exerça en même temps la profession de notaire, qu'avait suivie son père. Celui-ci avait recueilli sous forme d'annales les principaux événements qui s'étaient passés de son temps en Italie; s'aidant de ces matériaux, Rolandino écrivit une *Chronique* comprenant les faits si importants de l'histoire de son pays depuis 1200 à 1260; en 1262 il la lut devant l'assemblée de ses collègues à l'université de Padoue, qui l'approuvèrent par un décret solennel. Cet ouvrage, imprimé en 1636 dans le recueil des chroniques de F. Osio et reproduit ensuite avec une introduction dans le t. VIII des *Scriptores* de Muratori, est écrit en un latin qui manque de pureté et d'élégance, qualités qui faisaient défaut à tous les auteurs de l'époque; mais on y remarque une exactitude et une clarté rares chez les chroniqueurs du treizième siècle. La *Chronique* de Rolandino a été copiée servilement par Gerardo, l'auteur d'une *Vie d'Ezzelin III* et qui à son tour a été copié mot pour mot par Fr. Grossi.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

ROLDAN (*Pedro*), sculpteur espagnol, né en 1624, à Séville, où il est mort, en 1700. Il fit un long séjour à Rome, et y devint membre de l'Académie de Saint-Luc, qui l'avait couronné plusieurs fois. Il a exécuté un grand nombre d'ouvrages, surtout à Madrid et à Séville. Dans cette dernière cité, on remarque à la Conception : les quatre statues de la façade et le *Saint Jacques* du maître autel; au Mont-Sion : la décoration de la chapelle des Biscayens et une magnifique *Descente de croix*; à La Charité : *L'Inhumation du Christ*; un *Saint Roch*, un *Saint Georges*; à Saint-Bernard : un *Christ en croix*, regardé comme le chef-d'œuvre de Roldan.

Sa fille, *Luisa*, née à Séville en février 1654, devint une artiste distinguée. Elle aida son père dans beaucoup de ses ouvrages. Philippe IV la pensionna richement, l'attacha à sa cour, et lui confia des travaux importants à l'Escurial. Ses principales productions sont les statues de *La Foi*, de *Saint Michel*, de *Saint Thomas*, de *Saint Jean évangéliste*, de la *Mater dolorosa*, à Séville. Elle mourut en décembre 1704, à Madrid.

Palomino, *El Museo*. — Cean Bermudes, *Diccionario de las bellas artes*.

ROLEWINCK (*Werner*), savant religieux allemand, né en 1425, à Laer (Westphalie), mort à Cologne, en 1502. Il entra à l'âge de vingt-deux ans au couvent des Chartreux à Cologne, et y passa le reste de sa vie. On a de lui : *De regimine rusticorum*; Cologne, s. d., in-4°; — *De origine nobilitatis*; ibid., s. d., in-4°; — *Vita S. Servatii*; ibid., 1472, in-4°; — *Fasciculus temporum*; Cologne, 1474, 1479, in-fol.; Séville, 1480; Augsbourg, 1481; in-fol.; Paris, 1512, 1519, 1529, in-4°; ce manuel d'histoire universelle, qui jouit d'une vogue extrême pendant un demi-siècle, fut encore réimprimé un très-grand nombre de fois, et a été reproduit dans les *Scriptores* de Pistorius; trad. en flamand (Utrecht, 1480, in-fol.), en allemand (Bâle, 1524), en français (Lyon, 1483, 1495; Paris, 1505, 1513, in-fol.); — *Paradisus conscientiæ*; Cologne, 1745, in-fol.; — *De laude Westphaliæ, sive de moribus et situ antiquorum Saxonum*; Cologne, vers 1488 et 1514, in-4°; 1602, 1639, in-8°; et dans le t. III des *Script. Brunswic.* de Leibniz, qui y a joint une notice sur l'auteur. Outre plusieurs autres ouvrages qui ont été imprimés, Rolewinck a laissé en manuscrit un très-grand nombre de traités philosophiques, théologiques, exégétiques et ascétiques, des sermons, des lettres adressées entre autres à son ami Tritheim, qui a laissé le récit de l'entretien qu'il eut avec Rolewinck en 1495.

Trithemius, *De scriptoribus ecclesiasticis* et *Scriptores Germaniæ*. — Petreius, *Bibl. Cartusiana*. — Fabricius, *Biblioth*. — Harzheim, *Biblioth. Coloniensis*. — Clément, *Biblioth. curieuse*, VIII.

ROLFINK (*Werner*), médecin allemand, né le 14 novembre 1599, à Hambourg, mort le 6 mai 1673, à Iéna. Après avoir étudié la médecine à Wittemberg, il augmenta ses connaissances en fréquentant pendant huit années les universités de la Hollande, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, et prit à Padoue en 1625 le bonnet de docteur. Appelé en 1628 à Iéna, il y enseigna l'anatomie, la chirurgie et la botanique, et y occupa depuis 1641 la première chaire de chimie fondée en Allemagne. C'était un homme d'une érudition étendue et variée; l'étude des langues orientales l'avait d'abord fait pencher vers les théories d'Averrhoès, mais dans la suite il revint à celles d'Hippocrate. Outre ses dissertations médicales, dont le nombre s'élève à plus de cent quarante, nous citerons de lui : *Anatome microcosmi*; Iéna, 1631, in-4°; — *Decas quæstionum medicorum illustrium*; ibid., 1640-1660, in-4°; — *Zachariæ Brendelis Chymia in artis formam redacta*; ibid., 1641, in-8° : cinq éditions jusqu'en 1679; — *Dissertationes anatomicæ*; ibid., 1656, in-4°; — *Quæstiones medicæ*; ibid., 1659, in-4°; — *Ordo et methodus medicinæ specialis commentatoriæ et consultatoriæ*; ibid., 1665-1668, 2 vol. in-4°; — *De purgantibus vegetabilibus*; ibid., 1667, in-4°; — *De vegetabilibus plantis*; ibid., 1670, in-4°. On a recueilli une partie de ses productions, sous le titre de *Theatrum practicum* (Francfort, 1686, in-4°).

Wedel, *Oratio funebris Guern. Rolfincii*; Iéna, 1673, in-4°. — *Biogr. méd.*

ROLIN (1) (*Nicolas*), chancelier de Bour-

(1) Ce nom, contracté de *Raoulin* (diminutif de

gogne, né à Autun, en 1376, mort dans cette ville, le 18 janvier 1462. Ce personnage, « issu de petit lieu », était originaire de Poligny. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il se fit recevoir licencié en droit, et vint plaider comme avocat au parlement de Paris. Jean sans Peur, dès son avénement à la couronne ducale, le distingua et le maria, vers 1406, à Marie des Landes, fille de Berthaud des Landes, général-maître des monnaies. Attaché à Jean sans Peur comme « conseiller, avocat du duc au parlement de Paris », il devint maître des requêtes, conseiller du duc et du roi, lorsque Jean se fut emparé du gouvernement de Charles VI (1418). A l'époque où eut lieu l'entrevue de Meulan (préliminaires du traité de Troyes), Rolin opina en faveur des Anglais et pour le démembrement du royaume. Il signa au nom du duc le traité du Ponceau (11 juillet). Après le meurtre de Montereau, ce fut Nicolas Rolin, procureur général pour le duc de Bourgogne, qui, dans la séance ou lit de justice tenu à Saint-Paul, le 23 décembre 1420, fulmina contre le dauphin le fameux réquisitoire. A la suite de cet acte, Charles fut cité à la table de marbre, banni et déshérité. Ce même *exploit* judiciaire valut à Rolin, de la part de Philippe le Bon, une somme d'argent, plus une pension de 1,000 livres par an et de 3 livres, par jour de service, pour le duc, hors de son domicile. Le 3 décembre 1422, il fut nommé chancelier de Bourgogne à 2,000 fr. par an et 8 fr. par jour pour ses vacations hors de son hôtel. A partir de ce moment, Rolin, chef des conseils du *grand-duc d'Occident*, devint le premier personnage civil et politique à la cour de Bourgogne. Sous ce titre, il dirigea toutes les affaires, intimes ou publiques, les plus importantes de Philippe le Bon, telles que le mariage de la princesse Anne de Bourgogne avec le duc de Bedford ; érection de l'université de Dôle ; négociations avec le duc de Savoie (1423) ; troubles de Bruges et de Gand (1430) ; dissolution du conseil ducal et guerre contre la France (1431) ; conférences d'Auxerre, de Corbeil, paix d'Arras (1432-1435) ; captivité et délivrance de René d'Anjou (1431-1437), etc. En 1454, pendant une absence du duc, Rolin fut chargé, comme un véritable régent, de gouverner le duché, avec l'assistance du prince ducal comte de Charolais, et de quelques seigneurs du premier rang. Durant le règne entier de Charles VII, période remplie par les complications politiques les plus graves, il fut l'arbitre du conseil et des affaires de Philippe le Bon. Juriste consommé, administrateur habile, délié courtisan, il suivit avec un œil sûr, à travers les intérêts de son maître, sa propre pensée, c'est-à-dire son intérêt personnel. Seigneur d'Authume, de Beauchamp, de Raismes et d'Aymeries en Hainaut, de Martigny en Auvergne et de *trente-cinq* autres terres en Bourgogne, il fut comblé des faveurs ducales et royales (par Henri VI, lorsque ce monarque anglais régnait sur une partie de la France). Son revenu s'élevait à plus de 40,000 florins de rente, fortune exorbitante pour l'époque. Nicolas laissa, comme son maître, beaucoup d'enfants et plusieurs bâtards. Son expérience, son habileté, son grand âge lui acquirent un ascendant considérable sur le duc lui-même. Georges Chastelain, dans un de ses tableaux les plus saisissants, a peint le respect mêlé de crainte qu'inspirait au duc le chancelier de Bourgogne.

Nicolas Rolin fit construire les châteaux de Savoisy, Beauchamp, Monetoy, Chaseul, etc., et le grand hôtel-Dieu de Beaune, l'un des spécimens les plus intéressants de l'architecture civile du quinzième siècle. Rolin, en fondant cet hospice, le dota richement (1), et cette richesse s'accrut encore par les libéralités de sa veuve, Guigonne de Salins, deuxième femme du chancelier, qui s'y retira et consacra aux malades les loisirs de son opulente viduité. Un magnifique retable, peint au quinzième siècle et donné par le fondateur, orne encore l'une des salles de cet édifice. Entre autres figures historiques, on y remarque le portrait du chancelier et de Guigonne sa femme (2). A. V.—V.

Ch. Bigarne, *Étude hist. sur le chancelier Rolin et sur sa famille* ; 1860, in-8°, avec port. — Pailliot, *Notice sur Rolin*. — Ms. Fontette, portefeuille n° 35, f° 269 et suiv. P. P. 118, f° 142. — Ms. Gaignières, 771 f° 86. — Ms. 65 de la bibliothèque royale de La Haye ; miniatures peintes aux armes de Rolin. — Labarre, *Mémoires de Bourgogne* ; 1729, in-4°. — Gachard, *Archives de Dijon* ; 1843, in-8°. — *Le Trésor national*, revue belge, 1843, in-8°, t. III, p. 246. — *La Picardie*, revue, nov. 1857. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII et de son époque* ; 1862, in-8°.

ROLIN (*Jean*), cardinal, fils du précédent, né en 1408, mort le 1er juillet 1483, à Auxerre. Il était à vingt-deux ans chanoine et archidiacre d'Autun. En 1431 il devint évêque de Châlon, et échangea ce siége, en 1436, contre celui d'Autun. Le duc de Bourgogne, dont il était conseiller, obtint pour le fils

Raoul), se présente dans les textes du quinzième siècle sous les variantes de *Roulin*, *Raulin*, *Rollin*, etc.

(1) Louis XI, dauphin, réfugié en Bourgogne, connaissait à merveille le chancelier. On lui attribue ce mot : « Rolin, dit-il, a fait assez de pauvres pour leur ouvrir un hôpital. »

(2) *Voy.* sur ce sujet, dans la *Revue archéologique*, avril 1862, un article de M. Clément de Ris. « Nicolas Rolin (dit M. Ch. Bigarne, dans son intéressante notice), après avoir pourvu à l'établissement de sa nombreuse famille, voulut ériger une collégiale dans sa paroisse, et l'église Notre-Dame d'Autun fut dotée, en 1450, de douze chanoines, quatre choriaux et de quatre enfants d'aube. On voyait encore en 1790 dans la sacristie de cette église un portrait du fondateur, qui était représenté à genoux aux pieds de la Vierge. Ce tableau sur bois représentait dans le lointain la ville de Bruges et une infinité de personnages. » Le tableau dont parle M. Bigarne paraît être le van Eick, n° 162, l'un des joyaux les plus précieux en ce genre, que renferme le musée du Louvre. Ainsi nous possédons, selon toute apparence, deux portraits originaux du chancelier Rolin peints d'après nature et de main de maître : l'un au Louvre à Paris n° 162, et l'autre à Beaune sur le dyptique, attribué à Roger van der Weyden.

de son chancelier la pourpre romaine (1449). Jean cumulait presque à l'infini les bénéfices; ce qui ne l'empêcha pas de prendre part à la *pragmatique sanction*, qui flétrit et interdit ce genre de simonie. Accablé déjà de prélatures, il s'empara, en 1451, frauduleusement de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Il ne remplit jamais personnellement les nombreux emplois religieux dont il fut le titulaire, et vécut constamment dans le luxe et dans le monde. Ainsi que plusieurs prélats de son temps, il eut divers enfants naturels; *Pierre*, qui devint prieur de l'un des prieurés de son père, et après lui protonotaire du saint-siége, fut légitimé, avec son frère *Jean*, par Philippe le Bon, en 1460. Jean Rolin reconstruisit la cathédrale de Châlon et celle d'Autun; il enrichit ces deux églises et plusieurs autres d'objets d'art et de meubles précieux. Ce prélat avait été le confesseur du dauphin, qui fut depuis Louis XI. Son attachement à la cause de Bourgogne lui valut, sur ses vieux jours, la haine et les atteintes de son redoutable pénitent. Jean Rolin, par lettres du 19 janvier 1482, accorda des indulgences aux Orléanais pour célébrer leur fête annuelle du 8 mai en l'honneur de la Pucelle (1). A. V.—V.

Ch. Bigarne, *Notice citée*. — *Gallia christiana vetus*, II, 52, 451. — Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, 270. — Perry, *Hist. de Chalon*; 1659, in-fol., p. 271 et suiv. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, V, 306. — *Cabinet historique* de Louis Paris; 1861, p. 119.

ROLLAND D'ERCEVILLE (*Barthélemi-Gabriel*), magistrat français, né en 1734, exécuté le 20 avril 1794, à Paris. D'une ancienne famille de robe, il entra de bonne heure dans le parlement de Paris, et y devint président à la chambre des requêtes. Il se distingua par un zèle fort ardent contre les jésuites, et contribua beaucoup à la destruction de leur société. Plus tard, lorsqu'il fut appelé à diriger avec quelques-uns de ses collègues l'instruction publique, il les poursuivit encore, et publia sur la manière dont ils avaient administré leurs colléges un *Compte rendu* des plus défavorables. Il avait pour oncle Rouillé des Filletières, zélé janséniste, qui en mourant le frustra de sa riche succession (1778); aussi s'empressa-t-il d'attaquer le testament. Malgré les raisons qu'il fit valoir, celle-ci entre autres, que l'affaire seule des jésuites lui avait coûté de son argent plus de 600,000 livres, il perdit son procès. Ayant protesté en 1790 contre les décrets de l'Assemblée constituante, il fut arrêté sous la terreur et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Rolland ne manquait pas d'instruction; il appartenait aux Académies d'Amiens et d'Orléans, et il a laissé différents mémoires intéressants, notamment: *Lettres d'un magistrat à Fr. Morenas, au sujet de la constitution* Unigenitus; 1754, in-12; — *Lettre à l'abbé Velly sur les t. III et IV de son* Histoire de France; 1756, in-12; — *Compte rendu des papiers trouvés chez les jésuites*; 1770, in-4°; — *Dissertation sur la question de savoir si les inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin*; Paris, 1782, 1784, in-4°; — *Recueil de plusieurs de ses ouvrages sur l'éducation, les colléges, etc.*; Paris, 1783, in-4°, avec deux cartes, l'une des colléges des jésuites en France, l'autre de leurs églises et missions en Chine; — *Plan d'éducation*; 1784, in-4°; — *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois*; Paris, 1787, in-12.

Mélanges de philos., d'hist. et de littér., déc. 1809.

ROLLE (*Michel*), mathématicien français, né le 21 avril 1652, à Ambert, mort le 8 octobre 1719, à Paris. Un penchant inné pour les sciences exactes le détourna, dès sa première jeunesse, de l'étude du droit, auquel le destinait son père. Il vint à Paris, entraîné par sa vocation. Ni les difficultés, ni les luttes pénibles, ni les longues attentes ne le découragèrent. Fortifié, comme tant d'hommes célèbres, par cette vie de travail et d'abnégation, Michel Rolle trouva enfin son heure. Le célèbre Ozanam venait de proposer un problème d'algèbre des plus difficiles, Rolle en donna la solution avec une sagacité qui attira sur lui l'attention du monde savant. Ce premier succès lui valut la faveur de Colbert, qui avait, suivant l'expression de Fontenelle, « des espions pour découvrir le mérite caché ». Louvois vint ensuite, confia au jeune et déjà célèbre mathématicien l'éducation de son fils; il y joignit un emploi à l'extraordinaire de la guerre. Peu de temps après, l'Académie des sciences appela Michel Rolle dans son sein, honneur conquis par de nouveaux et remarquables travaux en géométrie et en algèbre. Rolle prit bientôt place au nombre des membres les plus laborieux et les plus distingués de la docte assemblée. Il apporta dans les questions les plus ardues et les discussions les plus compliquées les lumières de son rare savoir, la solidité de sa raison et son infatigable dévouement à la science. Ses principaux ouvrages sont: *Démonstration d'une méthode pour résoudre les égalités de tous les degrés*; — *Méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algèbre*; — *Examen de la Géométrie de Descartes*; — *Traité d'algèbre*, 1690, in-4°; un grand nombre de travaux dans les *Mémoires de l'Académie*. « Il avait, dit Fontenelle, le génie de l'algèbre et rendit de grands services à la science. » P. BAILLY.

Hist. de l'Acad. des sciences. — *Éloge* de Michel Rolle, 1719. — Aigueperse, *Biogr. de l'Auvergne*.

(1) Le P. Perry, jésuite, écrivain agréable et divertissant, mais d'une crédulité rare, raconte au sujet du cardinal Rolin les particularités suivantes. « Il avoit, dit-il, le conduit fermé par lequel le corps humain se décharge de ses ordures, et ne rendoit que par la bouche les viandes qu'il avoit prises. On avoit dressé un petit barbet qui les recueilloit aussitost. Je ne scay pourquoy ce chien est peint après lui dans des tableaux où son portrait est représenté. » Le livre d'heures n° 65 de la bibliothèque royale de La Haye paraît avoir appartenu à ce cardinal ou à son père. (*Voy*. Bigarne, déjà cité, p. 10 et 11.)

ROLLE (*Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Châtillon-sur-Seine, le 17 juillet 1770, mort en Bourgogne, le 14 août 1855, appartient à la famille du précédent. Les événements politiques l'enlevèrent au barreau, où il avait fait d'heureux débuts : élu en 1792 capitaine d'un bataillon de la Côte-d'Or, il fit la campagne de Belgique, et fut blessé au siége de Valenciennes; plus tard il servit à l'armée des Alpes. Rentré dans la vie civile, Rolle fut envoyé par l'élection (1794) à l'École normale, assista à sa formation, et fut nommé substitut du directeur de l'École polytechnique; il devint ensuite administrateur du département de la Côte-d'Or. Mais le goût des lettres le fit venir, en 1804, à Paris, où il contracta amitié avec les savants et les littérateurs alors en crédit : Millevoye, Victorin Fabre, Ginguené, Fourier, les deux Quatremère, Millin, Dacier, Daunou, etc.; il fut leur collaborateur à la *Revue philosophique*, au *Mercure de France*, à la *Revue encyclopédique*, où il publia d'excellents articles de critique. Nommé, en 1810, conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris, il s'y distingua par son zèle, son savoir et son dévouement. On a de lui : *Recherches sur le culte de Bacchus considéré comme force reproductive de la nature;* Paris, 1824, 3 vol. in-8° : l'Académie des inscriptions couronna cette œuvre savante, dont M. Daunou a pu dire avec justice : « Les recherches profondes qui distinguent le remarquable ouvrage de M. Rolle jettent une vive lumière sur toutes les parties accessibles des anciennes superstitions; » — *Histoire des religions de la Grèce;* Châtillon-sur-Seine, in-8o, ouvrage interrompu par la mort de l'auteur.

P. Bailly.

Arnault, *Biogr. des contemporains*. — *Biogr. des Bourguignons célèbres.*

*ROLLE (*Jacques-Hippolyte*), journaliste, fils du précédent, né à Dijon, le 8 juin 1804. Il fit ses études à Paris, et entra à l'École des chartes. Des liaisons de jeunesse et son goût personnel l'engagèrent dans le journalisme et la vie littéraire. Il débuta dans la presse légère, qui avait alors pour chefs de graves académiciens : Arnault, Lemercier, Jay, Étienne, Jouy, Dupaty, etc. Rolle fit ses premières armes au *Miroir*, à *La Pandore*, à l'ancien *Figaro*, et se montra un des plus vifs et des plus alertes dans cette guerre d'épigrammes. Appelé en 1830 à la rédaction du *National*, il signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de Juillet. Plus particulièrement chargé de la critique dramatique, il défendit contre les excès du romantisme le respect de la tradition et l'autorité des maîtres, avec conviction, sûreté de goût et une raison relevée par un style incisif et piquant; il continua la même lutte spirituelle au *Constitutionnel*, à *L'Ordre* et au *Moniteur*, où il écrivit successivement. Il a coopéré à *L'ancienne Revue française*, à *L'Artiste*, à *L'Illustration* et à la *Gazette littéraire*. Il a remplacé son père comme conservateur à la bibliothèque de la ville.

P. Bailly.

Galerie de la presse, par Philipon. — Vapereau, *Dict. des contemp.*, 2e éd.

ROLLE (*Reinhard-Henri*), biographe allemand, né le 25 octobre 1683, à Unna (Prusse), mort le 2 octobre 1768, à Giessen. Après avoir été pendant deux ans recteur de l'école de sa ville natale, il fut nommé, en 1712, pro-recteur du gymnase de Dortmund, où il devint, en 1722, directeur du gymnase supérieur; en 1730, il fut appelé à une chaire de théologie dans l'université de Giessen. On a de lui : *Bibliotheca nobilium theologorum ;* Rostock, 1709; Francfort, 1714, in-8° ; — *Memoriæ philosophorum, oratorum, poetarum, historicorum, philologorum, a reformatione ad nostra usque tempora clarissimorum;* Rostock, 1710, in-8°; réimpr. sous le titre de : *Vitæ eruditissimorum virorum;* Francfort, 1713, in-8°; — *Memoriæ Tremonienses* (Vies des hommes marquants de Dortmund); Dortmund, 1729, in-4°; — plusieurs traités théologiques et philosophiques.

Strieder, *Hessische Gelehrten-geschichte*. — Hirsching, *Handbuch.*

ROLLET (1) (*Marie-François-Louis* Gand-Leblanc, connu sous le nom de bailli du), auteur dramatique, né le 10 ou le 11 avril 1716, à Normanville (Eure), mort le 2 août 1786, à Paris. Il avait servi comme officier dans les gardes françaises, et occupait dans l'ordre de Malte la dignité de bailli conventuel, ce qui lui donnait droit au rang de grand'croix. C'était un homme d'un caractère aimable et de beaucoup d'esprit. Pendant qu'il se trouvait à Vienne en qualité d'attaché à l'ambassade de France, il connut Gluck, et l'encouragea vivement à se rendre à Paris. Il devint son collaborateur pour deux grands opéras, *Iphigénie en Aulide* (1774) et *Alceste* (1776). Ces pièces sont imitées de l'italien et en vers libres. On a encore de lui : *Les Effets du caractère*, comédie en cinq actes et en vers, jouée sans succès sur le Théâtre-Français, et non imprimée; une *Lettre sur les drames-opéras*, Paris, 1776, in-8°; et l'opéra des *Danaïdes* (1784), musique de Salieri. Il a eu part aux *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par Gluck* (1781).

Frère, *Bibliogr. normande*. — Beffara, *Dict.* (ms.) *de l'Acad. roy. de musique.*

ROLLI (*Paolo-Antonio*), poëte italien, né en 1687, à Todi, dans l'Ombrie, mort en 1767, à Rome. Après avoir terminé à Rome ses études classiques, il se lia avec le célèbre Gravina, qui lui inspira le goût de la poésie. Ayant beaucoup de lecture, doué d'autant d'esprit que d'imagination, il ne tarda pas à se faire remarquer, et trouva dans le vicomte de Bolingbroke, alors

(1) Les écrivains contemporains écrivent ainsi son nom; mais Beffara a cru devoir l'écrire du *Roullet*, c'est-à-dire comme il était prononcé.

exilé, un protecteur généreux. Conduit en Angleterre par lord Sembuch, il fut chargé d'enseigner la langue italienne aux princesses de la famille royale. Après plus de vingt années de résidence à Londres, il revint en 1747 dans sa patrie et s'établit à Rome. C'était un poëte gracieux et élégant, que ses compatriotes ont placé à côté de Chiabrera. Ses *Rime* (Londres, 1717, in-4°) ont eu plusieurs éditions; celle de Venise, 1753, 3 part. in-8°, l'une des plus complètes, renferme des traductions, des madrigaux, des sonnets, etc. Il est aussi l'auteur d'un écrit anglais intitulé : *Examen de l'*Essai sur la poésie épique *par Voltaire* (Londres, 1728, in-8°), et trad. en français par l'abbé Antonini. Il a traduit *Le Paradis perdu* de Milton, en vers *sciolti* (Londres, 1729, in-4°, et 1735, in-fol.; Paris, 1740, 2 vol in-12; Vérone, 1742, in-fol.) : travail estimé; les *Ruines de l'ancienne Rome* de B. Overbeck (Londres, 1739, in-8°), les *Odes* d'Anacréon (ibid., 1739, in-8°), les *Bucoliques* de Virgile (ibid., 1742, in-8°), et la *Chronologie* de Newton (ibid., 1757, in-8°). Rolli a publié pendant son séjour à Londres quelques éditions excellentes : les *Satires* de l'Arioste (1716), les *Poésies burlesques* de Berni (1721-1724, 2 vol. in-8°), le *Décameron* de Boccace (1725, in-4°, et 1737, 2 vol. in-12), édition conforme à celle de 1527 et où il a distingué 662 vers *sciolti*, que l'on avait pris jusqu'à lui pour de la prose. On a encore imprimé à Florence, en 1776, in-8°, un recueil d'*Épigrammes* composées par Rolli.

Landi, *Storia letteraria*.

ROLLIN (*Charles*), né le 30 janvier 1661, à Paris, où il est mort, le 14 septembre 1741. Son père, originaire de Montbéliard, d'où son attachement au catholicisme l'avait fait chasser, exerçait la profession de coutelier. Le jeune Rollin fut d'abord destiné à cette profession, et y prit même, assure-t-on, des lettres de maîtrise. Il dut d'en sortir à un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il servait la messe. Ce bénédictin obtint pour le jeune Rollin une bourse au collége des Dix-huit, qui envoyait ses élèves suivre les cours du collége du Plessis. Charles Gobinet, principal, homme aussi recommandable par son caractère que par ses talents, conçut pour son élève une haute estime, et Rollin put dès lors compter sur l'avenir. Ses humanités et sa philosophie terminées, il étudia la théologie; mais il n'entra pas dans les ordres, et ne prit que la tonsure. En 1683, Hersan, qui avait été son professeur de seconde, lui abandonna sa chaire. Rollin n'avait que vingt-deux ans; il fallut faire violence à sa modestie pour qu'il acceptât la place. Hersan lui abandonna encore, en 1687, la chaire de rhétorique, puis, en 1688, la chaire d'éloquence au Collége royal de France. Rollin s'acquitta de ses devoirs de professeur avec un zèle qui fut remarqué; il possédait ce feu sacré sans lequel les plus beaux talents échouent près de la jeunesse. Rollin se fit aimer, respecter, écouter. Après quelque dix ans de professorat, il quitta l'enseignement pour se livrer tout entier à l'étude. De ses fonctions, il ne retint que la chaire d'éloquence au Collége royal, et seulement à titre de survivance, refusant les émoluments qui y étaient attachés. Un événement le fit sortir de sa retraite volontaire : son élévation au rectorat. En 1694, il fut élu recteur et continué dans cette charge pendant les deux années suivantes. Il en profita pour rétablir la discipline dans le corps enseignant, visita les colléges, défendit avec chaleur les priviléges de l'université, donna à l'étude de la langue française une importance qu'on n'avait pas encore pensé à lui accorder, ranima l'étude du grec, substitua dans les colléges aux représentations scéniques les exercices littéraires, y introduisit l'usage d'apprendre nos chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie; en un mot, Rollin laissa dans l'université de brillantes traces de son passage, traces qui ne sont point encore effacées.

Nommé coadjuteur du collége de Beauvais (1699), il ne remplit pas avec moins de zèle tous les devoirs de cette nouvelle charge. C'est là qu'il mit en pratique, qu'il *essaya* ce système d'éducation et d'instruction dont le *Traité des études* fut plus tard le résumé. Il perdit la charge de coadjuteur en 1715, à l'instigation des Jésuites : Rollin avait commis l'imprudence de publier quelques écrits où il défendait les doctrines de Port-Royal. Pendant sa retraite, il donna son édition de *Quintilien* (Paris, 1715, 2 vol. in-12).

L'université choisit Rollin, cette même année 1715, pour être l'organe de sa reconnaissance auprès du conseil de régence. Le conseil venait d'accorder l'instruction gratuite. Le discours alors prononcé par Rollin produisit une vive sensation; on peut le considérer comme le canevas du *Traité des études*. Aussi l'université appela-t-elle de nouveau Rollin au rectorat en 1720. Le *Traité des études* parut en 1726. Son apparition fut saluée par des acclamations à peu près unanimes. M. Villemain a jugé ainsi cet ouvrage : « Monument de raison et de goût, livre l'un des mieux écrits dans notre langue, après les livres de génie. » C'est l'œuvre capitale de Rollin. Toutefois, la critique du dix-huitième siècle ne l'épargna pas complétement. L'auteur fut assez malmené dans un ouvrage de Gibert, oublié aujourd'hui, et intitulé : *Observations*. Rollin répondit en peu de mots aux objections trop volumineuses de son contradicteur. Il avait en effet mieux à faire. Son *Histoire ancienne* réclamait tout son temps. Elle parut de 1730 à 1738, et réussit au delà même des prévisions de l'auteur. Bien accueillie des savants, elle le fut aussi de plusieurs princes, entre autres du prince royal de Prusse depuis Frédéric II, qui jusqu'à son avénement au trône entretint avec Rollin une correspondance suivie.

L'*Histoire romaine* n'obtint pas le même succès (1738). Rollin, d'ailleurs, n'eut pas le temps de l'achever; elle dut l'être par l'un de ses disciples, Crevier, qui mit la dernière main aux tomes VI, VII et VIII, et qui rédigea le t. IX en entier.

Rollin a mérité les éloges de Voltaire, de Montesquieu, de Chateaubriand. Il eut pour amis les Daguesseau, les Peletier, les Portail, les de Mesme, Le Nain de Tillemont, Boileau, Racine, J.-B. Rousseau, c'est-à-dire les hommes les plus divers par le caractère et les convictions. Son inaltérable douceur lui gagnait l'âge mûr ainsi que la jeunesse. Cependant il ne manquait pas de fermeté. En 1739, âgé de soixante-dix-huit ans, il se prononça avec énergie, dans la faculté des arts, contre la rétractation qu'elle prononça de son appel au futur concile contre la constitution *Unigenitus*. Janséniste, il prit la défense des jansénistes persécutés. On doit ajouter que son affection pour eux le mena trop loin. Le bon Rollin en effet crut aux miracles du diacre Paris et ne dédaigna pas de se mêler aux convulsionnaires de Saint-Médard. En mourant, il légua à la caisse destinée aux entreprises du parti janséniste une somme de 3,000 francs. Quelque temps auparavant, il avait envoyé à Gibert, son Zoïle, alors exilé et dans la misère, une bourse pleine d'argent.

Rollin avait été nommé membre de l'Académie des inscriptions, en 1701; mais son attachement au parti janséniste l'empêcha d'entrer à l'Académie française, où sa nomination n'eût pu obtenir l'approbation royale.

Des nombreuses éditions qu'on a faites de ses ouvrages, voici les principales : *Traité des Études;* Paris, 1726-1731, 4 vol. in-12; Paris, Didot, 1846, vol. in-12; — *Histoire ancienne;* Paris, 1730-1738, 12 vol. in-12; Paris, Didot, 1846-1849, 10 vol. in-12: cette édition renferme les importantes additions de Letronne; — *Histoire romaine;* Paris, 1738, 9 vol. (dont 5 seulement sont de lui) in-12; éd. Didot, Paris, 1862, 10 vol. in-12; — *Opuscules* comprenant : Lettres, Harangues latines, Discours, vers latins, etc.; Paris, 1771, 2 vol. in-12.

En 1830, l'ancienne institution de Sainte-Barbe, transformée en collége municipal, reçut le nom de Rollin. Ach. GENTY.

Niceron, *Mémoires*, t. XLIII (il reproduit la *Notice* lue par de Boze à l'Acad. des inscr.) — Guéneau de Mussy, *Vie de Rollin*. — Saint-Albin Berville, *Éloge de Rollin;* Paris, 1818, in-4°. — Maillet-Lacoste, *Éloge;* Paris, 1818, in-8°. — Trognon, *Éloge*; Paris, 1818, in-8°. — Villemain, *Tableau de la littér. fr. au dix-huitième siècle.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI.

ROLLON, *Roul*, *Rou*, *Rol* ou plutôt *Hrolf*, premier duc de Normandie, né vers 860, mort en 932. Fils de Rogvald-le-Riche, seigneur établi dans la Norvège, il était parvenu à se rendre indépendant du roi Harald, en s'emparant de la province de Wik. Puis il équipa des vaisseaux et appela auprès de lui une nombreuse armée d'aventuriers avides de guerre et de pillage. Ses expéditions avaient rendu son nom célèbre longtemps avant son arrivée en France. Il aborda d'abord en Écosse, puis en Angleterre, où les Danois s'étaient établis. Allié avec Alfred le Grand, il descendit dans la Frise, où il battit le duc Radebode, ainsi que Rainier, comte de Hainaut. La comtesse ayant renvoyé au vainqueur les chefs normands pris dans le combat et tout l'argent qu'elle possédait, pour obtenir la liberté de son mari, Rollon n'accepta qu'une partie de la somme offerte, et rendit le comte à son épouse. Sous le règne de Charles le Chauve, Rollon aborda en France, remonta la Seine jusqu'à Jumiéges, et assiégea Rouen, dont l'archevêque Francon lui fit ouvrir les portes. Devenu maître de cette ville, il y établit son pouvoir, et pendant plusieurs années il prit part à toutes les expéditions normandes dans l'intérieur du royaume. Il prit part au siége de Paris, si héroïquement défendu par Eudes, prit, pilla et brûla un grand nombre de villes, entre autres celles d'Évreux et de Bayeux. Sous le règne de Charles le Simple, il devint plus entreprenant encore, et malgré quelques échecs essuyés près de l'abbaye de Fleury-sur-Loire et devant Chartres, il répandit dans tout le territoire la terreur de son nom. Le roi de France, épouvanté, lui envoya proposer pour acheter de lui la paix, comme l'avaient déjà fait quelques-uns de ses prédécesseurs, une forte somme d'argent. Il fit répondre que le roi n'était pas assez riche pour acheter l'épée de Rollon. On eut alors recours à l'intervention de l'archevêque de Rouen, qui par ses prières obtint du fier conquérant une trêve de trois mois, pendant laquelle on prépara un traité définitif. Par ce traité fameux, conclu en 912, à Saint-Clair-sur-Epte (aujourd'hui dans le département de Seine-et-Oise), Charles céda aux Normands la Neustrie, à titre de duché héréditaire, avec la suzeraineté de la Bretagne, sous la réserve de *simple hommage à la couronne*, et il donna à Rollon sa fille Gisèle en mariage. On sait que le nouveau duc, refusant hautement de prêter hommage en la forme voulue, fut en quelque sorte forcé par les seigneurs présents de mettre ses mains dans celles du roi, et que le soin d'achever la cérémonie ayant été donné à un des officiers normands, celui-ci prit le pied du roi et le fit tomber à la renverse. Rollon alla recevoir ensuite à Rouen l'hommage de Bérenger, comte de Rennes et d'Alain, comte de Dol. Ces deux comtés devinrent des arrières-fiefs de la couronne. D'après une des conditions du traité, Rollon, avec les Normands, embrassa la religion chrétienne, et reçut de Francon, qui l'avait instruit des vérités du christianisme, le nom de *Robert*, qui était celui du comte de Paris, son parrain. Son premier soin fut de donner aux églises des marques de sa munificence, et il partagea ensuite le sol entre ses soldats. Gisèle étant morte sans enfants (913),

Rollon épousa Popa, fille du comte de Bayeux, dont il avait déjà deux enfants.

La Neustrie, sous le nom de *Normandie*, devint bientôt sous l'administration de ce prince, aussi habile que vaillant, une des contrées les plus heureuses et les mieux réglées de France. L'ordre y fut rétabli, les murailles des villes relevées, l'agriculture encouragée et un tribunal ou échiquier établi pour rendre la justice. Une police fortement organisée surveilla et réprima tous les délits, et le vol fut puni si rigoureusement que l'on vit pendant trois ans, au dire des chroniqueurs, probablement un peu crédules, un bracelet suspendu par le duc lui-même aux branches d'un chêne dans la forêt de Roumare, sans que personne osât s'en emparer. La province, qu'il éleva ainsi à un degré de prospérité inconnu avant lui, a conservé pour sa mémoire une éternelle reconnaissance. Lorsqu'il se vit affaibli par les fatigues et les années, il assembla, en 927, les barons et les seigneurs de son duché, abdiqua le souverain pouvoir, et le remettant aux mains de son fils, qui fut Guillaume *Longue Épée*. « C'est à moi, dit-il, de mettre mon fils à ma place; c'est à vous de lui garder fidélité. » Il mourut cinq ans après son abdication.

C. Hippeau.

Dudon de Saint-Quentin, liv. II. — Guillaume de Jumiéges, liv. II. — Orderic Vital. — Goube, *Hist. du duché de Normandie*. — De Bras, *Recherches et antiquités de Neustrie*. — Camut, *Raoul Ier, duc de Normandie*; 1781, 2 vol. in-12.

ROLT (*Richard*), littérateur anglais, né en 1724 ou 1725, à Shrewsbury, mort le 2 mars 1770, à Londres. Il occupait dans les douanes un emploi, qu'il perdit pour avoir pris part à la rébellion jacobite de 1745 en Écosse. Après avoir fait un voyage à Dublin pour voir un de ses parents, le poëte Ambroise Phillips, il vint à Londres, et eut recours à ses talents littéraires pour vivre. Le poëme de *Cambria* (1749, in-4°) lui acquit quelque réputation et, ce qu'il prisait davantage, la protection du prince de Galles, père de Georges III. Doué d'une grande facilité, il aborda tour à tour l'histoire, le roman, les récits de voyages; il eut part, de concert avec Swart et d'autres écrivains, à des publications périodiques, et on prétend qu'il mit un jour sa plume aux gages d'un libraire par bail de quatre-vingt-dix-neuf ans; ce fut même l'engagement le plus éphémère qu'il eût jamais signé. Il connut l'art, si commun parmi nos écrivains du dix-septième siècle, d'augmenter la liste des Mécènes, en multipliant les dédicaces de ses livres. Le plus clair de son revenu, qui était mince malgré son activité, il le tirait de la composition de cantates, de chansons et de pièces destinées aux théâtres et aux concerts; il en écrivit plus d'une centaine. Les ouvrages de Rolt, dont quelques-uns ne portent point son nom, sont : *A Dictionary of trade and commerce*, in-fol.; — *History of the general war from* 1739 *to* 1748, 4 vol. in-8° : Voltaire lui écrivit à ce sujet plusieurs lettres flatteuses; — *Lives of the reformers*, in-fol., avec une suite de beaux portraits; — *Life of John, earl of Craufurd*, in-4°; — *The universal Visitor*, ouvrage périodique; — *Account of capt. Northall's Travels through Italy;* 1766, in-8°; — *History of England;* 4 vol. in-8°; — *History of Egypt;* 4 vol. in-8°; — *History of Greece;* 6 vol. in-8°; — les opéras d'*Eliza*, 1754, et d'*Almena*, 1764, chacun en trois actes; — *History of the isle of Man;* 1773, in-8°. Sa seconde femme, Mary Rolt, publia en 1772 un choix de ses pièces de théâtre.

European Magazine, 1803. — Baker, *Biogr. dram.*

ROMAGNESI (*Jean-Antoine*), acteur et auteur dramatique, né à Namur, en 1690, mort à Fontainebleau, le 13 mai 1742. Sa famille était d'origine italienne, et son grand-père, Antonio Romagnesi, dit *Cintio*, fut un comédien remarqué sur l'ancien Théâtre-Italien. Après avoir joué dans différentes troupes de province, il vint à Paris et parut d'abord à la Foire, dans la troupe d'Octave (1716). Après un début qui ne réussit pas à la Comédie-Française, il fut admis en 1725 au Théâtre-Italien, et y resta jusqu'à sa mort. Ses meilleurs rôles étaient ceux d'ivrogne, de Suisse et d'Allemand : il y excellait. Le Théâtre-Italien représenta un grand nombre de pièces de Romagnesi. Elles ne sont, pour la plupart, que des parades et des bouffonneries; mais elles offrent quelque verve comique. *Pygmalion*, *la Ruse d'Amour* et plusieurs autres sont de lui seul; il fit avec Dominique fils une série d'*Arlequins*, et avec Riccoboni fils *Les Amusements à la mode*, *Le Conte de Fée*, etc. Il eut encore pour collaborateurs Davesne, Procope, L'Affichard et Duvigeon. On a publié un choix de ses pièces (Paris, 1774, 2 vol. in-8°).

A. de Léris, *Dict. des théâtres*. — Laporte, *Anecdotes dramatiques*.

ROMAGNOSI (*Jean-Dominique-Grégoire-Joseph*), célèbre publiciste italien, né le 11 décembre 1761, à Salso-Maggiore (duché de Plaisance), mort à Milan, le 8 juin 1835. Il était le fils d'un patricien qui avait rempli avec distinction plusieurs fonctions élevées. D'une constitution d'abord très-chétive, il montra dans sa première jeunesse très-peu de dispositions pour l'étude; peu à peu cependant il y prit goût, et il arriva, dans les dernières années de ses humanités, à s'appliquer avec une extrême ardeur à la philosophie et aux mathématiques, qu'il ne cessa depuis de cultiver. Reçu en 1786 docteur en droit à l'université de Parme, il continua pendant plusieurs années à compléter ses connaissances en histoire et en jurisprudence, et publia en 1791 son remarquable livre sur l'*Origine du droit pénal*, où il coordonnait et résumait de la façon la plus lumineuse les diverses idées émises à ce sujet dans le cours du dix-huitième siècle. En cette même année il fut nommé

préteur, ou chef de la justice, à Trente, charge qu'il remplit pendant trois ans à la satisfaction générale. Il exerça ensuite la profession d'avocat dans cette ville; en 1799, lorsque la domination autrichienne eut repris l'ascendant en Italie et expulsé les Français, il se vit accuser de crime contre l'État, mais il fut bientôt acquitté. Pendant sa détention il s'était livré à des expériences de physique, et il continua durant deux ou trois ans à s'occuper assidûment de cette science, ce qui le conduisit à constater en 1802 la déviation de l'aiguille aimantée sous l'influence du galvanisme. Cette découverte, relatée dans la *Gazette de Trente* du 3 août 1802 et dans les traités sur le galvanisme d'Izarn et d'Aldini, passa alors presque inaperçue jusqu'à ce que Œrstedt en eut, en 1820, fait valoir toute l'importance. Romagnosi revint à l'étude de la jurisprudence lorsqu'il eut été nommé (décembre 1802) professeur de droit public à l'université de Parme. En 1806 il fut appelé par le grand juge Luosi à Milan, et prit une part active à la réorganisation de la cour de cassation et à l'élaboration du code d'instruction criminelle mis en vigueur en 1807, et où il fit introduire plusieurs dispositions excellentes; entre autres, il fit admettre pour les innocents condamnés injustement la réhabilitation, même après décès. Nommé en 1807 conseiller au ministère de la justice, il fut peu de temps après chargé de la chaire de droit civil à Pavie; mais il revint bientôt à Milan diriger l'école de droit de cette ville, où il eut à enseigner la haute jurisprudence et le droit canon. Après la conquête du pays par les Autrichiens, il continua à professer jusqu'en 1817, année où il reçut sa retraite avec une pension peu à peu réduite à mille francs. Son caractère désintéressé et insouciant des richesses l'ayant empêché de faire fortune, il se vit forcé pour vivre de donner des répétitions de droit et de rédiger des consultations et des articles de revue. En 1821 il fut arrêté pour n'avoir pas dénoncé le projet de conspiration que lui avait communiqué son ami Silvio Pellico. Relâché après une longue instruction, il tomba dans une position précaire, d'où il fut tiré par l'amitié délicate d'un riche négociant, M. Azimonti, qui, avec l'aide d'un vieux soldat du nom de Castelli, qui s'était attaché à Romagnosi et gouvernait sa maison, parvint à adoucir ses dernières années. Vers la fin de sa vie il joignit à l'étude du droit, de la philosophie et de l'histoire, celle de l'économie politique et de la statistique; en 1838 il fut nommé membre associé de l'Académie des sciences morales de Paris. Guidé dans ses méditations sur les problèmes les plus élevés qui puissent intéresser l'esprit humain, par une grande hauteur de vues et par le désir d'indiquer à ses semblables la voie du bien, Romagnosi avait un extérieur qui correspondait à sa belle âme, à son intelligence supérieure; sa parole, qui coulait de source, transportait ses auditeurs. Ses écrits en revanche sont d'une lecture difficile; ils sont hérissés de néologismes et manquent souvent de clarté et de méthode. On a de lui : *Genesi del diritto penale;* Pavie, 1791, in-4°; Milan, 1825; Florence, 1832, 3 vol. in-8°; — *Sull' amor delle donne considerato come motore precipuo della legislazione?* Trente, 1792, in-8°; — *Che cosa e liberta;* Trente, 1793, in-8°; — *Introduzione allo studio del diritto publico universale;* Parme, 1805; Milan, 1836, 2 vol. in-16; — *Giornale di giurisprudenza;* Milan, 1811-1814, 2 vol.; — *Della constituzione di una monarchia nationale rappresentativa;* 1815, sous l'anonyme; — *Dello insegnamento primitivo delle matematiche;* Milan, 1821-1822, 2 vol. in-8°; — *Della condotta delle acque;* Milan, 1822-1824, 6 vol. in-16; 1835, 4 vol. in-16; 1842, 2 vol. in-8° : traité qui fait autorité sur cette matière dans la haute Italie, où elle a une si grande importance, et qui fut suivi d'un autre livre sur le même sujet : *Della ragione civile delle acque;* Milan, 1829, in-8°; — *Dell' indole e dei fattori dell' incivilimento;* Milan, 1829, 1832; — *Consultazioni forensi;* Milan, 1836-1837, 3 vol. in-8°; — *Instituzioni di filosofia civile;* 1839; — un grand nombre d'articles et d'opuscules philosophiques, juridiques, historiques et littéraires, recueillis avec les précédents ouvrages dans l'édition de ses *Œuvres complètes*, publiée à Milan, 1836-1845, 15 vol. in-8°; une autre a paru à Florence, 1832 et suiv. en 19 vol. in-8°. E. G.

Cantù, *Vita di Romagnosi*; Milan, 1836, in-8°. — Rosso, *Romagnosi difeso*; Florence, 1838. — Ferrari, *Vita di Romagnosi*, dans la *Biblioth. ital.* ann. 1835. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. V et X.

ROMAIN, pape, né à Gallese, près Civita-Castellana, mort à Rome, le 8 février 898. Il était fils de Constantin, père du pape Martin II, et occupait les fonctions d'archidiacre, quand, le 17 septembre 897, il succéda à Étienne VI. Sigonius, Platina, Chacon et Panvinio assurent qu'ami de Formose, Romain abrogea toute la procédure instruite, sous le pontificat précédent, contre le cadavre de ce pape; mais les auteurs contemporains gardent le silence sur cette abrogation, qui eut lieu la même année, il est vrai, mais sous le pontificat de Jean IX. Romain ne gouverna l'Église que cinq mois environ; il eut pour successeur Théodore.

Artaud de Montor, *Hist. des Papes.*

ROMAIN Ier *Lécapène*, empereur de Constantinople, mort dans l'île de Proté, le 15 juin 948. Fils d'un soldat arménien, il servit d'abord dans la marine, et parvint par sa valeur autant que par esprit d'intrigue, au grade de grand amiral. Chargé en 917 d'embarquer près de l'embouchure du Danube un corps de Patzinaces, il refusa d'obéir, et fut condamné à avoir les yeux crevés; mais il fut gracié par l'intervention de l'impératrice mère Zoé, dont il était l'amant.

Au milieu des intrigues dont la cour devint ensuite le théâtre, il sut habilement simuler un dévouement sans bornes pour le jeune Constantin VII, qui épousa Hélène, sa fille, et le déclara *père de l'empereur*, dignité supérieure à toutes les autres. Léon Phocas, jaloux des succès de son rival, essaya de le renverser; ses troupes l'abandonnèrent et il fut jeté en prison. La puissance croissante de Romain provoqua plusieurs conspirations, qu'il déjoua et punit cruellement; il fit enfermer dans un cloître l'impératrice Zoé qui, négligée par lui, avait tenté de le faire empoisonner. Débarrassé de ses ennemis, il obtint le titre de César (décembre 919), et il prit en main toute l'autorité. Les invasions des Bulgares (921-22), des Hongrois (934), et des Russes (941), la peste et la famine qui désolèrent la capitale (932), de continuels combats livrés aux Sarrasins sur les frontières d'Asie, l'élévation du fils de Romain, Théophylacte, au patriarcat, signalèrent ce règne. Cependant Constantin, qui s'ennuyait enfin de n'être qu'un comparse sur le trône qui lui appartenait tout entier, excita l'ambition d'Étienne, fils aîné de Romain, contre ce dernier. Le 20 décembre 944, Romain, alors malade, fut arrêté et transporté dans l'île de Proté, et forcé de prendre l'habit de moine. Il y passa le reste de ses jours, sans paraître affecté de son changement de fortune, que sa vive piété, dont il avait toujours donné des preuves au milieu des désordres de sa vie privée, lui aida à supporter avec gaieté. Ses fils, auteurs de sa chute, ne recueillirent aucun fruit de leur crime.

ROMAIN II, *le jeune*, empereur, petit-fils du précédent, né en 939, mort le 15 mars 963. Fils de Constantin VII, qui le fit élever avec le plus grand soin, il épousa de très-bonne heure Théophano, fille d'un cabaretier, qui le poussa à empoisonner son père. A peine maître du trône (959), il abandonna le gouvernement à deux eunuques, Joseph Bringas et Jean Cherina, et se livra sans frein à la vie la plus licencieuse. A l'instigation de Théophano, il chassa du palais ses propres sœurs, ce qui fit mourir sa mère de chagrin. Les exploits de Nicéphore Phocas et de son frère Léon jetèrent quelque éclat sur son règne; le premier enleva l'île de Crète aux musulmans (960) et la rendit au christianisme. Romain mourut, usé prématurément par la débauche; il succomba, dit-on, au poison que lui administra Théophano. Il laissa deux fils en bas âge, *Basile* et *Constantin*, qui montèrent plus tard sur le trône.

ROMAIN III *Argyre*, empereur, né en 968, mort le 11 avril 1034. Sa famille était originaire d'Hiéraple, et Argyre, son père, était devenu patrice sous Constantin VIII. Cet empereur, étant sur le point de mourir, offrit à Romain la dignité de César, avec la main d'une de ses filles; Romain, qui était marié, hésitait, mais sa femme, apprenant qu'il aurait les yeux crevés en cas de refus, se retira dans un cloître, ce qui permit à Romain d'épouser Zoé, l'aînée des filles de Constantin et âgée alors de quarante-huit ans. Trois jours après (21 novembre 1028), il monta sur le trône. Il remit aussitôt au peuple plusieurs impôts onéreux, répara beaucoup d'injustices faites sous le règne précédent, et se montra extrêmement charitable envers toutes les infortunes. Les échecs que firent essuyer à ses armes les invasions victorieuses des Sarrasins dans les provinces grecques de l'Asie et dans le Péloponèse changèrent son caractère; les impôts dont il surchargea ses sujets pour construire un grand nombre d'églises et de monastères excitèrent un mécontentement général. L'impératrice Zoé, qui entretenait une intrigue criminelle avec Michel le Paphlagonien, frère du grand chambellan Jean, administra alors à son époux un poison lent; et le jeudi saint 1034 elle le fit noyer par ses serviteurs pendant qu'il était au bain.

ROMAIN IV *Diogène*, empereur, petit-neveu du précédent, mort en octobre 1101. Sous le nom de Diogène, il s'éleva aux dignités de patrice, de duc de Sardique et de grand maître de la garde-robe. En 1067 il essaya de renverser les fils de Constantin X, qui régnaient sous la tutelle d'Eudoxie, leur mère; il fut pris et condamné à mort; mais cette princesse, touchée de sa bonne mine, lui octroya sa grâce, l'épousa, et le fit déclarer empereur (décembre 1067). Plein d'activité et passionné pour la gloire, Romain commença par corriger les abus les plus criants de l'administration. Au bout de trois mois il renonça à consommer son œuvre de réforme. Bouillant de courage, il résolut d'arrêter par les armes les progrès menaçants des Turcs dans l'Asie Mineure. Victorieux dans trois campagnes successives, il fit en 1101 les plus grands efforts pour en finir avec eux et conquérir la Perse; avec plus de cent mille hommes d'infanterie et une nombreuse cavalerie, il passa le fleuve Halys et trompé par les indications de plusieurs traîtres, il s'engagea à travers les montagnes de l'Arménie et de la Médie. S'étant emparé de Manzikert, il y fut attaqué par Alp-Arslan, qu'il croyait en fuite, battu le 26 août, et fait prisonnier; mais le sultan lui rendit aussitôt la liberté, et conclut avec lui un traité de paix qui fixa les limites des deux empires. Au bruit de la captivité de Romain, les gardes du palais remirent sur le trône Michel, fils aîné d'Eudoxie, qui fut enfermée dans un monastère. Romain en appela au sort des armes; deux fois ses troupes furent défaites par le fils de Jean Ducas. Perdant alors tout espoir, il abdiqua et se livra entre les mains de ce dernier sur l'ordre duquel il eut les yeux crevés et fut transporté dans l'île de Proté, où il mourut quelques jours plus tard.

Chroniques contemp. — Ducange, *Familiæ byzantinæ*. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, XIV.

ROMAIN (*Adrien*), médecin et mathématicien, né le 29 septembre 1561, à Louvain, mort

le 3 mai 1615, à Mayence. Il étudia l'art de guérir à Cologne et à Louvain, puis dans les plus célèbres écoles de l'Italie. En 1595 il accepta une chaire à Wurtzbourg; mais il la quitta, après voir perdu sa femme qu'il aimait beaucoup, et embrassa l'état ecclésiastique. Dans la suite il parcourut l'Allemagne et la Pologne, et enseigna les mathématiques à Zamosk, dans la Russie Rouge. Ce fut un des bons géomètres de son temps, et il eut des rapports avec Viète; sa réputation lui mérita de la part de l'empereur des lettres de noblesse. « Il fut un des fléaux, dit Montucla, de ces prétendues quadratures du cercle qu'on voit si souvent éclore, et il réfuta entre autres vigoureusement celle que Joseph Scaliger publia avec tant d'emphase. » Ses principaux écrits sont: *Uranographia*; Anvers, 1591, in-4°; — *Methodus polygonorum deque circuli quadratura*; ibid., 1593, in-4°; — *Theatrum urbium*; Francfort, 1595, in-4°; — *Theoria calendariorum*; Wurtzbourg, 1595, in-4°; — *Problema Apolloniacum*; ibid., 1596, in-4° : la solution qu'il en donna est inférieure à celle de Viète; — *Apologia pro Archimede*; ibid., 1597, in-4°; — *Exercitationes cyclicæ*; ibid., 1597, in-fol. : contre les Scaliger, Oronce Finé et Orsini; — *Phytologia*; ibid., 1598, in-4°; — *Ideamatheseos universæ*; ibid., 1602, in-8°; — *Speculum mathematicum*; Louvain, 1606, in-4°; — *Canon triangulorum sphæricorum*; Mayence, 1609, in-4° : ouvrage ingénieux, où les vingt-huit cas de la trigonométrie sont, au moyen de certaines projections, réduits à six seulement; — *De formatione corporis in utero*; Paris, 1615, in-4°; Venise, 1623, in-4°.

Manget, *Bibl. méd.* — Vossius, *De scientiis mathemat.* — Montucla, *Hist. des mathém.*, I.

ROMAIN (*François*), dit *le frère Romain*, né en 1646, à Gand, mort le 7 janvier 1735, à Paris. Il fit profession de l'ordre de Saint-Dominique dans un couvent de Maëstricht. Son goût pour l'architecture ne lui fit jamais oublier les devoirs de l'état où il s'était engagé. « On voyait en lui, avec l'habile architecte, dit le P. Richard, le religieux modeste, simple, attaché à la retraite autant que ses affaires pouvaient le lui permettre, aimant les pauvres, auxquels il a fait beaucoup de bien. » En 1684 il fut chargé, par ordre des états de Hollande, de travailler au pont de Maëstricht, mais il n'en fit qu'une arche. Lorsqu'en 1685 l'architecte Gabriel jeta les fondations du Pont-Royal, à Paris, il rencontra des sources qu'il lui fut impossible d'étancher. Le frère Romain, qui s'était acquis en Hollande beaucoup de réputation, fut appelé, et réussit à vaincre l'obstacle; non-seulement il éleva les deux piles du pont qui touchent au faubourg Saint-Germain, mais il acheva ensuite le reste de l'ouvrage. Le succès de cette exécution lui valut les titres d'inspecteur des ponts et chaussées et d'architecte des bâtiments du roi dans la généralité de Paris. Il reçut aussi des commissions importantes de son art dans presque toutes les provinces, ainsi que le prouve l'arrêt du conseil d'État du 11 octobre 1695.

Richard, *Bibliothèque sacrée.*

ROMAIN (*Jules*). *Voy.* PIPPI (*Giulio*).

ROMAIN DE HOOGHE. *Voy.* HOOGE.

ROMAINE (*William*), théologien anglais, né le 25 septembre 1714, à Hartlepool (comté de Durham), mort le 26 juillet 1795, à Londres. Il était le second fils d'un réfugié français qui faisait le commerce des grains à Hartlepool. Après avoir passé sept années dans l'école d'Houghton, il fut envoyé à l'université d'Oxford, où il s'appliqua de préférence à l'étude de l'Écriture sainte. Ordonné prêtre en 1738, il fut placé à Banstead, dont il desservit l'église en même temps que celle de Horton, près d'Epsom. Ses sentiments théologiques, formés surtout d'après les doctrines de Calvin, l'avaient exposé à des contrariétés; il était sur le point d'aller s'établir en France lorsqu'on lui offrit la place de lecteur dans la paroisse de Saint-Botolph, à Londres (1748); il l'accepta, et y joignit, en 1749, un office semblable à Saint-Dunstan. Mais le cumul de ces deux bénéfices ayant excité des plaintes, il se démit, au bout de quelques années, du premier, et ne conserva le second que par la protection de Terrick, évêque de Londres. Sans cesser d'être attaché à Saint-Dunstan, il prêcha avec le plus grand succès dans les églises de Saint-Georges de Hanover Square (1750), de Saint-Olave (1756) et de Saint-Barthélemy-le-Grand (1759); enfin, en 1764, les paroisses réunies de Saint-André et de Sainte-Anne le choisirent pour recteur. « Romaine, disent MM. Haag, a laissé la réputation d'un des orateurs de la chaire les plus populaires du dix-huitième siècle. Ses prédications attiraient une foule immense de gens de tout âge et de tout état. Peu de pasteurs s'employèrent plus activement que lui aux œuvres charitables. » Vers 1752 il avait été appelé à la chaire d'astronomie du collége Gresham, mais il ne la garda pas longtemps, à cause de ses attaques imprudentes contre les principes établis par Newton. Ses écrits, fort répandus en Angleterre, ont été recueillis par Brownley Cadogan (*Works*; Londres, 1796, 8 vol. in-8°); on remarque dans le nombre : *Jephtha's Vow fulfilled and his daughter not sacrificed* (1742, in-8°), *The Lord our righteousness* (1757, in-8°), *XII Discourses upon law and gospel* (1760, 1793, in-8°), *The Walk of faith* (1771, 2 vol. in-8°), *On psalmody* (1775, in-8°), et *Letters on the most important subjects* (1795, in-12). Il a publié les *Œuvres* du rév. Thomas Jones (1762, in-8°), avec une vie de l'auteur, et réimprimé en anglais la *Concordance* de Calasio (Londres, 1747, 4 vol. in-fol.).

W.-B. Cadogan, *Life of W. Romaine*; Londres, 1796, in-8°. — Th. Haweis, *Life of W. Romaine*; ibid., 1797, in-8°. — Haag frères, *France protest.*

ROMAN (*Jean-Baptiste-Louis*), statuaire

français, né en 1792, à Paris, où il est mort en février 1835. Élève de Cartellier, il remporta le grand prix de sculpture en 1816. Au salon de 1824, il exposa les modèles des statues de *Saint Victor* et de *Sainte Flore*, celui d'un bas-relief destiné à l'arc du Carrousel, l'*Entrée du duc d'Angoulême à Madrid*, et *la Terre et l'Eau*, bas-relief en pierre pour la cour du Louvre. En 1827, la *Mort de Nisus et d'Euryale*, groupe en marbre aujourd'hui au Louvre, lui valut la décoration de la Légion d'honneur; il était accompagné d'un buste en marbre de *Girodet*, et des modèles en plâtre d'une *Baigneuse* et de *la Prudence*, figure colossale destinée à l'un des angles du palais de la Bourse. On doit encore à son ciseau, aussi pur qu'élégant, une charmante statue en marbre de *l'Innocence*, qu'on admire au musée des sculptures modernes du Louvre. Admis à l'Institut en 1831, Roman fut enlevé prématurément à l'âge de quarante-trois ans. Il laissa une statue de *Caton d'Utique*, qui après sa mort fut achevée par Rude, son ami, et comme lui élève de Cartellier; elle est placée dans le jardin des Tuileries. E. B—N.

H. Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre*. — *Livrets des expositions*. — *Docum. part.*

ROMANCE. *Voy.* MESMON.

ROMANELLI (*Giovanni-Francesco*), peintre de l'école romaine, né en 1617, à Viterbe, où il est mort, en 1663. Après avoir étudié quelque temps sous le Dominiquin, il devint élève de Pierre de Cortone, qui, forcé de faire un voyage en Lombardie, le chargea ainsi que le Batalla de continuer ses travaux au palais Barberini; mais pendant que le maître était absent, les élèves essayèrent, dit-on, de se faire charger directement de cette entreprise, ce qui les fit congédier. Alors Romanelli, aidé des conseils du Bernin, se fit un style moins grandiose que celui de Pierre de Cortone, mais plus gracieux et plus séduisant. C'est à cette seconde manière qu'appartient un de ses meilleurs ouvrages, la *Descente de croix* de Saint-Ambroise à Rome. Pendant le séjour en France du cardinal Barberini, son protecteur, Romanelli fit deux voyages à Paris, où il fut employé par le roi et par Mazarin. Dans l'hôtel de ce dernier, occupé aujourd'hui par la Bibliothèque impériale, il peignit à fresque divers sujets mythologiques tirés des *Métamorphoses* d'Ovide. Aux plafonds des galeries et salles des antiques du Louvre, il retraça également à fresque les principales scènes de *l'Énéide*, travail qui lui valut le cordon de Saint-Michel. A Rome ses œuvres sont en très-grand nombre; nous indiquerons, à Notre-Dame des Anges, une *Présentation de la Vierge au temple*, copiée en mosaïque pour Saint-Pierre; à l'église du Giesù, *La Vierge et saint Charles*; à Santa-Maria dell' Orazione, une *Adoration des Mages*; à Saint-Joseph, la *Mort* du saint; au palais Chigi, une *Cène*, et au palais Doria, le *Printemps*. A la Chiesa Nuova, il a peint à fresque le *Couronnement de la Vierge*. Viterbe, sa patrie, possède de lui un *Saint Laurent*, dans sa cathédrale. Au musée du Louvre nous trouvons *Vénus et Adonis*, *Vénus soignant Énée blessé*, *la Manne dans le désert*; à la pinacothèque de Munich, *Hérodiade*; au musée de Berlin, *Zénobie et Aurélien*; à celui de Vienne, *David vainqueur de Goliath*, et le *Triomphe d'Alexandre*. Romanelli entreprenait un troisième voyage en France quand il tomba malade à Viterbe et y mourut.

Son fils, *Urbano*, né en 1652, mort en 1682, entra dans l'école de Ciro Ferri; mais une mort prématurée ne lui permit pas de réaliser les espérances qu'avaient données ses peintures dans les cathédrales de Velletri et de Viterbe.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Catalogues des musées.

ROMANELLI (*Domenico*), antiquaire italien, né en 1756, à Fossaceca, dans les Abruzzes, mort en 1819, à Naples. Il prit les ordres pour obéir au vœu de sa famille, mais sans montrer beaucoup de vocation, et s'adonna aux recherches archéologiques. Vers 1806 il obtint, par la protection de l'archevêque de Tarente, la place de conservateur de la bibliothèque des ministres. Il rédigea pour les étrangers quelques *Guides* exacts et bien faits; mais il eut le tort, en voyant le succès de ces petits livres, de se croire en état d'entreprendre de plus grands travaux : il n'était pas assez versé dans les langues anciennes, ni habitué à l'inspection des monuments. On a de lui : *Scoverte patrie di città distrutte e di altre antichità nella regione Trentana*; Naples, 1805, 2 vol. in-8° : la région dont il est question est l'Abruzze citérieure, le pays natal de l'auteur; — *Ricerche sulla letteratura bibliografica de' tempi barbari nel regno di Napoli*; ibid., 1811, in-8°; — *Viaggio a Pompei, a Pesto e ad Ercolano*; ibid., 1811, in-8°, et 1817, 2 vol. in-12; trad. en français en 1829, in-12; — *Antica topografia istorica del regno di Napoli*; ibid., 1815, 3 vol. in-4°, fig.: cet ouvrage, exécuté aux frais du gouvernement, est recherché; — *Napoli antica e moderna*; ibid., 1815, 3 vol. in-12, fig.; — *Isola di Capri*; ibid., in-8°, fig.; — *Viaggio da Napoli a Monte Casino*; ibid., 1819, in-12, fig.; — des articles dans le *Giornale enciclopedico* de Naples, de 1808 à 1816.

Revue encyclop., 1819. — *Dizion. istorico* de Bassano.

ROMANO, famille noble italienne qui remonte à Ezzelin Ier, fils d'un chevalier allemand du nom d'Arpon (1). Vers 1036 *Ezzelin Ier* vint en Italie, à la suite de l'empereur Conrad II, qui l'investit de plusieurs fiefs, entre autres du château de Romano, situé sur une montagne escar-

(1) Plusieurs chroniqueurs indiquent la Hollande comme patrie d'Ezzelin; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il déclare dans diverses chartes suivre pour sa personne la *loi salique*.

pée, à trois milles de Padoue. Son fils *Albéric* et son petit-fils *Ezzelin II* (mort vers 1183) acquirent plusieurs autres possessions ; ce dernier fut choisi pour commander les troupes de la ligue lombarde dans la guerre contre l'empereur Frédéric Ier.

Ezzelin III, dit *le Moine*, fils d'Ezzelin II, né vers 1150, fut podestat de Vicence, et se distingua parmi les principaux chefs gibelins. En 1223 il se retira au couvent de San-Benedetto, près de Campese, après avoir partagé ses domaines entre ses deux fils, Ezzelin IV et Albéric ; il mourut vers 1235.

Ezzelin IV *le Tyran*, né le 25 avril 1194, s'était fait remarquer dès sa première jeunesse par son brillant courage ; il n'entreprit d'abord que quelques guerres privées, qu'il termina en résultat à son avantage. La guerre étant redevenue générale en Lombardie, il resta fidèle à l'empereur Frédéric II, et combattit avec acharnement Azzon VII, marquis d'Este, le chef des guelfes. En 1236, voyant ses possessions dévastées par le marquis, il implora le secours de Frédéric ; celui-ci accourut et remporta sur les guelfes de notables avantages ; Vicence fut pris et Albéric Romano en devint podestat. En 1237 l'empereur fut obligé de retourner en Allemagne ; mais Ezzelin n'en marcha pas moins sur Padoue, dont il devint maître par capitulation, après avoir battu les milices de la ville. Le 25 février 1237 il y fit son entrée triomphale ; depuis ce jour toutes les qualités généreuses qu'on avait jusqu'ici remarquées chez lui disparurent pour faire place à la cruauté la plus féroce. Ayant consolidé son pouvoir par la prise de Trévise, il fit jeter en prison une foule de personnages de marque dont il soupçonnait les sentiments à son égard. Au retour de l'empereur, il lui amena de nombreuses troupes avec lesquelles il l'aida à remporter sur les guelfes (27 novembre 1237) la brillante victoire de Cortenuova. Au printemps de 1238 il obtint la main de Selvaggia, fille naturelle de l'empereur. Lorsqu'en 1240 Frédéric se fut avancé dans l'Italie centrale, après avoir confié la conduite de son parti en Lombardie à Ezzelin, ce dernier ne put empêcher la perte de Ferrare ; en revanche il repoussa les attaques du marquis d'Este, et dans les années suivantes il s'empara de Vérone, de Feltre, de Bellune et même d'Este ; en 1259, à la mort de Frédéric, il avait étendu son autorité depuis l'Adriatique jusqu'aux environs de Milan. Excommunié en 1252, il ne garda plus aucun ménagement envers l'Église, dont il confisqua les biens situés dans ses domaines. En cette année une ligue fut conclue contre lui par la plupart des villes lombardes, le marquis d'Este et autres seigneurs auxquels se joignit son propre frère Albéric ; il leur résista non-seulement avec succès, mais il augmenta encore sa puissance par plusieurs acquisitions importantes. En 1256 il entreprit le siége de Mantoue, qu'il poussait avec la plus grande vigueur, lorsque le légat Fontana parvint à former de nouveau contre lui une ligue formidable, à laquelle accédèrent les Vénitiens. Une armée considérable vint investir Padoue, dont Ezzelin avait confié la défense à son neveu Ansedisio ; le 20 juin la ville fut emportée d'assaut. Ezzelin accourut alors pour la reprendre ; il n'y réussit pas, en revanche il défit complétement, le 1er septembre 1258, l'armée de la ligue près de Torrenella et reprit alors Brescia. Cependant, en 1259, il était parvenu, par une marche habile, à approcher tout près de Milan, où l'appelait le parti aristocratique ; il allait surprendre la ville lorsque au dernier moment Martin della Torre parvint à la couvrir. La position d'Ezzelin devint alors très-dangereuse ; les guelfes lui coupèrent la retraite et une bataille s'engagea dans laquelle il fut atteint d'un coup de massue sur la tête (16 septembre). Ses troupes se débandèrent, et il resta prisonnier. Il ne voulut pas supporter sa chute, refusa toute nourriture, et finit par arracher les appareils posés sur ses blessures. Il mourut sans avoir voulu se réconcilier avec l'Église. Il était doué d'une énergie indomptable et d'une rare intelligence ; c'était un des meilleurs capitaines de l'époque ; mais, de tout temps plein d'orgueil, il se montra dans les vingt dernières années de sa vie d'une férocité odieuse et d'une impiété révoltante, dont les chroniqueurs nous ont conservé mille traits.

Son frère *Albéric* ne lui survécut que d'un an ; assiégé dans son château de San-Zenone par les milices des villes de Vérone, Vicence, Padoue et Mantoue, il fut, par trahison, obligé de se rendre avec sa femme, ses fils, et ses deux filles, qui furent tous massacrés devant ses yeux, après quoi il fut torturé de la façon la plus atroce et enfin attaché à la queue d'un cheval et traîné sur le sol jusqu'à la mort (26 août 1260).

Les vainqueurs se partagèrent les riches possessions de la famille Romano, ainsi entièrement éteinte, sans songer à en restituer aux légitimes propriétaires la partie considérable acquise par violence.

Maurisio, Rolandino, Malvecius, Laurentius, Galvanus Flamma, Gennari. — *Cortusianorum Historia*. — *Monachus Patavinensis*. — Godi, *Chronicon*. — Smeregus, *Chronicon Vicontinum*. — Cerela. — Salimbeni, *Chronicon*. — Kortum, *Ezelino di Romano*, dans l'*Archiv* de Schlosser, t. II. — Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, t. III et IV. — Verci, *Storia degli Ecelini*; Bassano, 1789, 3 vol.

ROMANOF. *Voy.* Michel.

ROMANZOV. *Voy.* Rioumiantzof.

ROMBISE (*Antoine* de), poëte latin du dix-septième siècle. Il était natif du Hainaut, et de Mons probablement. Le goût des lettres, dont il avait fait son étude principale, lui valut l'amitié de deux gentilshommes flamands, qui, en 1634, l'emmenèrent avec eux en Italie. Il mit en poésie latine la relation de ce voyage sous le titre, *Itinerarii per diversa Galliæ ac Italiæ loca memores notæ* (Mons, 1639, in-12) ; le style en est aisé et la narration agréable. L'auteur était

à l'époque où il publia son livre régent au collége de Rœux, entre Mons et Nivelle.

Paquot, *Mémoires*, XI.

ROMBOUTS (*Théodore*), peintre flamand, né à Anvers, le 1er juillet 1597, mort dans la même ville, en 1637. Élève d'Abraham Janssens, il hérita des préventions de son maître contre Rubens, et s'efforça de combattre son influence jusqu'à ouvrir avec Seghers, son condisciple, une école rivale. En 1617, il fit le voyage d'Italie. Son talent précoce, déjà presque formé, acquit plus de vigueur en adoptant les violents procédés que le Caravage avait mis à la mode. Sa réputation s'établit vite. Le grand-duc Cosme II l'appela à sa cour et le chargea de travaux importants. La mort de son père le rappela à Anvers. Il y fut reçu franc-maître de la *gilde* de Saint-Luc, le 3 février 1625, et se maria. Gand, Malines, Bruges, Anvers se disputaient ses travaux. Ses concitoyens lui confièrent plusieurs charges municipales, et ses collègues le choisirent pour doyen, de 1628 à 1630. Descamps et d'autres écrivains ont prétendu que la jalousie que lui avait inspirée Rubens empoisonna sa vie et le conduisit prématurément au tombeau; mais la critique moderne a fait justice de cette fable.

Les principales œuvres de Rombouts sont : à Munich, un *Joueur de guitare*; à Anvers, une *Sainte Famille* (le paysage est de Jean Wildens), *La Vierge et l'Enfant Jésus, à qui sainte Anne présente une poire*; à Bruges, un *Ecce homo*, et une *Mater dolorosa*; à Gand, le *Songe de saint Joseph*, *Thémis et ses attributs*, un *Fumeur*; à Saint-Bavon, une *Descente de Croix* : « La composition est sage, dit M. Mantz, le dessin est correct dans sa vérité un peu banale et dans sa force un peu outrée; l'exécution révèle une main habile, un pinceau délibéré, bien qu'il ne soit pas exempt d'une certaine sécheresse; » à Malines, *Jésus porté au tombeau*; à Copenhague, *Combat simulé sur le Ponte-Mezzo à Pise* (1622), commandé par le roi Christian IV; à Madrid, l'*Arracheur de dents*, tableau rempli d'expression; chez divers, *Le Sacrifice d'Abraham*, le *Serment d'Annibal*, vaste composition qui a appartenu au duc d'Orléans; une *Sainte Famille*, jolie composition qui réunit dans un paysage flamand la Vierge, sainte Anne, le petit Jésus, et saint Jean-Baptiste (gravée par Pierre de Ballin); *une Musicienne*, *l'Intérieur d'un corps de garde*, etc. Plusieurs des tableaux de Rombouts ont été détruits dans le bombardement de Bruxelles en 1695; ils ornaient le couvent des Dominicains. On a longtemps attribué à Théodore Rombouts des paysages qui ne sont ni de son école ni de son temps. M. W. Bürger les a rendus à leur auteur véritable, le paysagiste hollandais *J. Rombout*, qui vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle.

Descamps, *La Vie des peintres flamands*. — W. Bürger, *Musées de la Hollande*, t. II, p. 132 et 298. — Paul Mantz, dans l'*Hist. des peintres*, liv. 326.

ROMIEU (*Marie* DE), femme auteur française, vivait encore en 1584. Elle habitait Viviers, et descendait d'une ancienne famille du Vivarais attachée à la maison de Joyeuse. Son frère, Jacques de Romieu, qui cultiva aussi la poésie, n'eut pas une vie plus connue que la sienne; on sait seulement qu'il résidait à Paris, où il était secrétaire ordinaire de la chambre du roi. On a de Marie : *Instruction pour les jeunes dames*; Lyon, 1573, in-12 : dialogue en prose, réimpr. à Paris (1597 et 1612), avec ce nouveau titre : *La Messagère d'amour, ou Instruction pour inciter les jeunes dames à aimer*, sans nom d'auteur ni initiales; — *Brief Discours que l'excellence de la femme surpasse sur celle de l'homme*, en vers; — *Premières Œuvres poétiques*; Paris, 1581, in-12 : ce recueil, édité par le frère de l'auteur, renferme, outre le *Brief Discours*, deux odes, vingt-cinq sonnets, quelques élégies, l'*Éloge du Rien*, etc. La poésie de Marie est souvent gracieuse; il y a surtout de jolis détails dans l'*Hymne à la rose*, dédiée à Marie-Françoise de la Rose et imitée en partie d'Anacréon (1).

Jacques de Romieu n'a pu donner la suite qu'il avait promise aux *Premières Œuvres* de sa sœur; mais il a publié ses propres vers, sous le titre de *Meslanges de poésie* (Lyon, 1584, in-8°).

Goujet, *Bibl. française*.

ROMIGUIÈRES (*Jean-Dominique-Joseph-Louis*), avocat célèbre, né à Toulouse, le 19 août 1775, mort à Paris, le 26 juillet 1847. Son père, qui mourut en 1827, était l'un des membres les plus estimés du barreau de Toulouse. Engagé volontaire en 1792, dans la légion des Pyrénées-Orientales, il servit dans l'artillerie, et parvint au grade de capitaine. Un emprisonnement subi par l'ordre d'un représentant du peuple, et qui, sans l'intervention de Dugommier, aurait pu avoir des suites fatales, lui inspira une vive répulsion pour tout excès révolutionnaire. Rentré dans la vie civile à la paix de 1796 avec l'Espagne, il publia l'*Anti-Terroriste*, journal qui fut l'expression souvent énergique de l'opinion modérée; aussi fut-il frappé par la réaction fructidorienne et compris dans la déportation du 8 septembre 1797 (an v). Obligé de se cacher, il ne reparut à Toulouse qu'après le 18 brumaire. Il fit alors ses études de droit, et en 1803 débuta au barreau de Toulouse. Il y prit tout d'abord une des premières places, et par son éloquence pleine de fougue, de couleur, de vivacité et d'imagination, renoua cette chaîne de brillants orateurs un instant interrompue par la mort des Girondins. De

(1) Marie demandait que l'on gravât sur son tombeau ces vers qui terminent l'*Hymne à la rose* :

Celle qui gist ici, sous cette froide cendre,
Toute sa vie aima la rose fraische et tendre,
Et l'aima tellement, qu'après que le trespas
L'eut poussée à son gré aux ondes de là-bas,
Voulut que son cercueil fût entouré de roses,
Comme ce qu'elle aimoit par-dessus toutes choses.

1803 à 1814 sa vie fut celle d'un avocat célèbre et recherché. Les désastres de 1814 lui rappelèrent qu'il avait tenu une épée : nommé, par le maréchal Soult, colonel d'une des *légions urbaines* organisées à la hâte contre l'étranger, il fit noblement son devoir, et il brisa son épée et arracha ses épaulettes quand, le 12 avril, des cris d'enthousiasme et le buste de Napoléon précipité des fenêtres du Capitole, fêtèrent l'entrée des Anglais dans la ville. Obligé de se cacher pendant la première restauration, il fut aux Cent jours, nommé lieutenant général de police à Toulouse, et après la publication de l'*Acte additionnel* élu député par deux colléges de son arrondissement. Ce fut lui qui, le 5 juillet 1815, fut chargé de rédiger la célèbre déclaration adressée aux monarques *ennemis*, testament politique de cette chambre éphémère. Il y stipulait pour ses concitoyens « l'égalité des droits civils et politiques, la liberté de la presse, la liberté des cultes, le système représentatif, comme forme de gouvernement ». Romiguières échappa à la sanglante réaction qui eut lieu dans le midi, en restant à Paris. De retour à Toulouse, il y fut jusqu'en 1830 le grand avocat du parti libéral. Il plaida pour Bastide, dans le mystérieux procès Fualdès (1817), pour Armand Carrel, dans celui des réfugiés espagnols, et pour M. Durand (de Saint-Gaudens), insulté dans le *Drapeau blanc*. Ses opinions le désignèrent plusieurs fois au parti libéral pour la députation. Après 1830, il fut nommé procureur général près la cour de Toulouse, et fit preuve d'une science juridique qui était un peu restée dans l'ombre pendant sa carrière d'avocat. Conseiller à la cour de cassation en 1839, président du conseil général de la Haute-Garonne depuis 1838, il fut en 1841, élevé à la pairie. Lors de l'accusation portée contre M. Teste, il fit entendre une dernière fois sa voix pour défendre ce compagnon de ses jeunes années, qu'il ne pouvait croire coupable. E. A.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*. — *Le Droit*, 16 juillet 1847. — Dupin, *Discours de rentrée* du 4 nov. 1847.

ROMILLY (*Jean*), horloger suisse, né en 1714, à Genève, mort le 16 février 1796, à Paris. Issu d'une famille de réfugiés protestants français, il devint habile dans son art, et vint s'établir à Paris. Entre autres ouvrages remarquables, il exécuta une montre qui cheminait pendant une année sans être remontée ; mais il ne réussit pas à lui donner le degré de précision nécessaire, et laissa à Ferdinand Berthoud le mérite de ce perfectionnement. En 1777 il concourut, avec Corancez, son gendre, à la fondation du *Journal de Paris*, où il était chargé du bulletin météorologique, et il rédigea pour l'*Encyclopédie* tous les articles relatifs à l'horlogerie.

ROMILLY (*Jean-Edme*), fils du précédent, né en mai 1739, à Genève, mort le 29 octobre 1779, à Sacconex, près Genève, fut admis en 1763 au ministère. Appelé en 1766 comme pasteur de l'église wallonne à Londres, il ne put s'accommoder du climat de l'Angleterre et revint en 1769 à Genève ; dans ses dernières années il desservit l'église de Sacconex. Ses liaisons avec Rousseau, Diderot et d'Alembert ne l'empêchèrent pas d'être en correspondance avec leurs adversaires. Palissot, qui l'a connu particulièrement, le peint comme un homme doux, instruit, religieux et modeste. Il se consacra surtout à la chaire ; mais sa réputation oratoire fut loin, comme on l'a prétendu, d'égaler celle de Saurin. Ses *Sermons* ont été recueillis par Juventin (Genève, 1780, 2 vol. in-8°). Il a aussi fourni à l'*Encyclopédie* les articles TOLÉRANCE et VERTU, ainsi que quelques notices aux *Mémoires littéraires* de Palissot.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*, III. — Juventin, *Éloge de J.-E. Romilly*, à la tête des *Sermons*. — Palissot, dans le *Nécrologe* de 1780.

ROMILLY (Sir *Samuel*), célèbre jurisconsulte anglais, né à Londres, le 1er mars 1757, mort dans la même ville, le 2 novembre 1818. Il était d'origine française; son aïeul s'était réfugié en Angleterre, après la révocation de l'édit de Nantes. Étienne Dumont (de Genève), ami de Samuel, assure qu'il ne parlait jamais de cet événement sans bénir la mémoire de Louis XIV, auquel il avait l'obligation d'être Anglais (1). Samuel se distingua dès son enfance par une vive intelligence et par une grande facilité à étudier. Il fut dirigé dans son éducation par un ministre protestant, nommé Roget, qui épousa sa sœur et se retira ensuite à Lausanne. En 1778, Romilly commença à étudier le droit, et travailla chez un avocat, nommé Spranger, pour se préparer à embrasser cette profession. Il s'occupait dès lors de la réforme des lois criminelles qui devait illustrer sa vie et dont le goût lui avait été inspiré par la lecture d'un ouvrage d'Howard.

En 1781, Romilly visita la Suisse et la France. A Paris, il se lia avec plusieurs hommes de lettres distingués, notamment avec d'Alembert et Diderot. De retour à Londres, il entra au barreau, en 1783; mais peu après il revint à Paris, où il fit la connaissance de Franklin et de la famille Delessert et celle de l'abbé Raynal à Lausanne, où il se rendit auprès de sa sœur, qui venait de perdre son mari. Revenu en Angleterre, à la suite de ses deux voyages, Romilly s'attacha d'abord à la cour d'équité à Westminster, et suivit les sessions des assises du comté de Warwick. Mais plus tard il exerça exclusivement sa profession à la cour de chancellerie, qui, si elle demande une élocution moins brillante que d'autres juridictions, exige beaucoup de science et d'expérience des affaires. Il ne tarda pas à y acquérir une grande réputation, et par la suite il y fit deux fortunes, dont la première fut donnée par lui à sa fa-

(1) *Souvenirs sur Mirabeau*; Paris, 1832, 1 vol. in-4°, p. 4.

mille (1). Mirabeau étant allé à Londres en 1784 y connut Romilly, qui traduisit en anglais son ouvrage sur l'*Ordre de Cincinnatus* et entretint une correspondance active avec lui. Romilly publia à la même époque, à l'occasion du célèbre procès du doyen de Saint-Asaph, défendu par Erskine, un petit écrit intitulé : *Fragments sur le pouvoir constitutionnel et les devoirs des jurés*, dans lequel il examina quels étaient les droits des jurés en matière de libelle. Cet écrit lui procura l'amitié du marquis de Lansdowne et lui valut de nombreux éloges. Romilly vint pour la troisième fois à Paris, pendant les vacances de 1788, avec Étienne Dumont. On approchait de la révolution ; les esprits étaient fort animés ; tous les cœurs se livraient aux plus pures espérances. La capitale de la France offrait un spectacle on ne peut plus intéressant à observer pour un jeune étranger instruit et libéral. Les deux amis fréquentèrent Necker, La Fayette, Malesherbes, Jefferson, l'abbé Morellet, Condorcet, Clavière, Champfort, Dupont (de Nemours), Target, etc. Ils visitèrent les principaux établissements publics, et notamment, avec Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, et Mallet-Dupan, la Salpêtrière et Bicêtre, alors deux réceptacles de vices et d'horreurs de tous genres. Le jeune Anglais en fit une énergique description, sous la forme d'une lettre que Mirabeau traduisit et publia avec le titre d'*Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force appelée Bicêtre* et en y ajoutant quelques réflexions sur la législation criminelle anglaise (2). Bicêtre contenait alors et a contenu trop longtemps des criminels et des fous. Romilly terminait ainsi son éloquent écrit : « La seule ombre de consolation qui s'offre à l'esprit au milieu des différents spectacles d'horreur qu'étale cette maison, c'est qu'on ne daigne pas même les cacher et qu'on les expose journellement aux yeux du public. Mais bien que le seul avantage de cette scandaleuse publicité soit de solliciter un remède à tant d'infamies, jusqu'à présent personne n'a tenté la plus légère démarche pour l'obtenir. » Cet écrit fut supprimé par la police ; mais il a trouvé place dans les Œuvres de Mirabeau, et Romilly, à son retour à Londres, le fit insérer dans un ouvrage périodique appelé *The Repository* (3), publié par Benjamin Vaughan. Au mois de juin 1789, il fit un travail très-intéressant sur les règlements observés par la chambre des communes d'Angleterre, pensant qu'il pourrait servir pour la direction des discussions de l'Assemblée nationale. Dumont le traduisit en français, et Mirabeau le publia et le présenta à l'Assemblée lorsqu'il était question de faire son règlement ; mais on lui répondit : « Nous ne sommes pas Anglais, et nous n'avons pas besoin des Anglais (1). »

Romilly était de ceux qui espéraient beaucoup du triomphe des principes sur lesquels reposait la révolution française, pour le bonheur du genre humain, et il manifesta son opinion à cet égard dans un petit ouvrage qu'il intitula *Pensées sur l'influence probable de la révolution française sur la Grande-Bretagne*. Mais les crimes qui ne tardèrent pas à souiller cette noble cause lui enlevèrent ses illusions. Il était revenu à Paris pour assister aux débats de l'Assemblée ; il se lia avec Mounier, Barnave, Lally-Tolendal, Thouret, Maury, Cazalès et d'Éprémesnil ; il assista aux premiers débuts de Robespierre, et retourna à Londres, où il se consacra exclusivement à l'exercice de sa profession, dans laquelle il obtint des succès toujours croissants ; aussi fut-il, en 1800, nommé l'un des conseils de la couronne, et en 1805 l'évêque de Durham le fit chancelier de cette ville, place qui dépendait de lui et que Romilly ne résigna qu'en 1814. Le prince de Galles lui ayant offert un siége à la chambre des communes, il le refusa, car il ne pouvait lui convenir d'entrer au parlement au moyen d'un *bourg pourri*, et il ne voulait dépendre par aucun lien de reconnaissance du prince qui l'aurait ainsi nommé. En 1798, il avait épousé miss Garbett, qui était douée des sentiments les plus nobles et les plus élevés.

Lors de la paix d'Amiens, Romilly vint revoir ses amis de Paris. Il nous apprend que ce ne fut pas sans saisissement que, demeurant près de la place de la Concorde, il pensa que c'était là qu'avaient péri, quelques années auparavant, Louis XVI, la reine, Mme Élisabeth et tant d'autres illustres victimes de la révolution (2).

En 1806, lorsque Fox fut chargé de composer un ministère dont il devait être le chef, Erskine fut nommé lord chancelier et Romilly solliciteur général, une des plus grandes magistratures de l'Angleterre, fonction qui lui conféra le titre de chevalier et le droit de faire précéder son nom du mot *sir*, suivant l'usage anglais. Il fut, à la même époque, élu membre de la chambre des communes pour le bourg de Queenborough. On sait que le ministère whig n'eut qu'une assez courte durée, car il s'était donné la mission de conclure la paix avec la France, paix alors impossible. Romilly quitta sa charge lorsque ses amis quittèrent le ministère ; mais, resté membre de la chambre des communes, il prit part à toutes les grandes mesures qui l'agitèrent dans

(1) On assure qu'il gagnait de 15 à 16,000 liv. st. par an (375 à 400,000 fr.)

(2) Cette brochure a été réimprimée dans les *OEuvres de Mirabeau*, éd. de 1821, t. I, p. 205.

(3) Éd. de 1821, t. I, p. 205.

(1) Dumont a inséré le petit écrit intitulé les *Règlements observés dans la chambre des communes pour débattre les matières et pour voter*, dans le premier volume de la *Tactique des assemblées législatives* de Bentham (Paris, 1822, 2 vol. in-8°).

(2) *Diary of a Journey to Paris in* 1802. Dans le premier volume de ses *Mémoires*, p. 407.

le parlement pour l'amélioration de la race humaine, réforme parlementaire, abolition de la traite des nègres et des lois contre les étrangers, maintien de l'*habeas corpus*, émancipation des catholiques, éducation des pauvres, réforme des lois criminelles, etc. Cette dernière réforme surtout fut l'objet de sa plus vive sollicitude. Pendant tout le cours de sa carrière législative, il prononça de nombreux discours pour réclamer cette indispensable réforme d'une législation dont l'excessive rigueur déshonorait la nation anglaise. Le plus important fut celui qu'il fit le 9 février 1810 et dont il inséra la substance dans un écrit intitulé : *Observations on the criminal law of England*, dont la troisième édition parut en 1813 (1). La première avait été publiée en 1810, et lui avait valu les félicitations de Dugald Stewart, de sir James Mackintosh et d'autres personnages éminents. C'est de tous les ouvrages de Romilly, qui du reste a très-peu écrit et n'a laissé aucun livre proprement dit, celui qui a obtenu le plus de succès. Jérémie Bentham, rendu intelligible grâce aux travaux d'Étienne Dumont, publiait, à la même époque, sa *Théorie des peines et des récompenses* et secondait le mouvement de l'opinion en faveur de la même cause.

Le parlement ayant été dissous en 1807, Romilly fut nommé député pour Horsham, par l'influence du duc de Norfolk; l'année suivante il représenta le bourg de Warehamet, en 1811 Bristol qui ne le réélut pas en 1812, mais il fut consolé de cet échec par l'élection qu'il obtint à Arundel. Peu avant cette dernière élection, il avait combattu la création de la place de vice-chancelier, dans un écrit qui fit une vive sensation. En 1815, lorsque Napoléon alla se réfugier à bord du *Bellérophon*, pour placer sa personne sous la protection du pavillon britannique, ayant à se plaindre des procédés du gouvernement anglais, il s'adressa à sir Samuel Romilly, comme au plus célèbre jurisconsulte, pour le prier de plaider la cause de celui qui avait à supporter une si grande infortune. Il chargea le duc de Rovigo d'exposer ses griefs à Romilly. « L'empereur m'a fait promettre, lui écrivait-il, de vous adresser tout ce qui était relatif à cette partie de son histoire, et je m'y suis engagé. Il connaissait votre nom et votre caractère : cela lui suffisait pour entraîner sa confiance. » Romilly intercéda auprès du lord chancelier en faveur de l'illustre captif; mais on sait assez que les mauvais traitements le suivirent jusque sur le rocher de Sainte-Hélène. A la même époque Romilly fit un voyage sur le continent, avec sa femme et un de ses fils; ils visitèrent la Belgique, la Suisse, le nord de l'Italie et la France, où il revit avec un grand plaisir les nombreux amis qu'il y avait laissés. Dans la session du parlement de 1816, il fit entendre à la chambre des communes des plaintes éloquentes contre les persécutions dont les protestants étaient victimes dans le midi de la France. Au mois de juin 1818, il y eut une nouvelle dissolution du parlement. Romilly fut nommé membre de la chambre des communes par les électeurs de Westminster, au milieu de l'allégresse générale. La santé de sa femme était fort ébranlée, et il la conduisit dans l'île de Wight pour respirer l'air d'un climat plus doux. Toutefois ce remède fut impuissant, et lady Romilly mourut le 29 octobre, dans les bras de son époux. Il revint immédiatement à Londres, mais dans un tel état de désespoir qu'il en perdit la raison et se coupa la gorge avec un rasoir, le 2 novembre. En parlant de ce suicide, un des organes les plus imposants de la presse anglaise, a dit : « Si la cause inconnue et première qui préside à la destinée des hommes jette sur la terre des regards de pitié, puisse-t-elle excuser une action qui a pris sa source dans l'excès même du plus bel attribut de notre nature, l'union intime avec un être chéri et l'impossibilité de survivre au premier objet des affections de toute sa vie! » Les restes mortels de Romilly et ceux de sa femme furent transportés dans une sépulture de famille, à Knill, comté de Hereford.

Le caractère de Romilly a été très-bien apprécié par son ami Dumont, et ce qu'il raconte de sa jeunesse a été plus vrai encore dans son âge mur. « J'étais fier de son mérite, dit-il, et quand je le voyais senti et goûté par tout le monde, j'éprouvais le plus doux sentiment de l'amitié dans la considération dont il jouissait sans s'en apercevoir... Romilly, toujours tranquille et mesuré, a une activité incessante; il ne perd point de minutes : il est tout entier à ce qu'il fait, et, comme l'aiguille d'une montre, il ne s'arrête jamais, quoique son mouvement égal échappe presque à la vue. Je le vois aujourd'hui surchargé d'affaires; dans la profession la plus laborieuse et quoique l'un des avocats les plus occupés, il trouve le loisir de lire tous les livres importants qui paraissent, de revenir fréquemment sur les classiques, de voir beaucoup de monde et de ne pas paraître accablé (1). »

Romilly a laissé quatre fils, qui ont publié ses *Mémoires*, dont la troisième édition a paru en 1842; ses *Discours* avaient été réunis en 2 vol. in-8°. A. TAILLANDIER.

The life of sir Samuel Romilly, written by himself, edited by his sons; Londres, 3e édit., 1842, 2 vol. in-8°. — Roscoe, *Lives of eminent british lawyers*. — Benjamin Constant, *Éloge de sir Samuel Romilly*; Paris, 1819, in-8°.

ROMME (*Charles*), géomètre français, né à Riom, vers 1744, mort à Rochefort en juin 1805. Il fit ses études à Paris, où il se lia avec Lalande qui lui procura la place de professeur

(1) L'auteur de cet article en possède un exemplaire, qui lui a été donné par M. Wishaw, un des exécuteurs testamentaires de Romilly.

(1) *Souvenirs*, p. 24.

royal de mathématiques et de navigation des élèves de la marine à l'école de Rochefort. Dès lors Romme consacra tous ses instants à des travaux relatifs à l'objet de son enseignement. On a de lui : *Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en mer*; La Rochelle, 1777, in-8° de 22 pages; — *Description de la mâture des vaisseaux*; Paris, 1778, in-fol.; — *L'Art de la voilure*; Paris, 1781, in-fol.; — *L'Art de la marine*; La Rochelle, 1787, in-4°; — *Dictionnaire de la marine française*; ibid., 1792, in-8°; Paris, 1813, in-8°; — *La Science de l'homme de mer*; Paris, 1800, in-8°; — *Dictionnaire de la marine anglaise*; Paris, 1804, 2 vol. in-8°; — *Tableaux des vents, des marées et des courants qui ont été observés sur toutes les mers du globe, avec des réflexions sur ces phénomènes*; Paris, 1805, 2 vol. in-8°. Romme, qui a laissé plusieurs ouvrages inédits, avait aussi traduit de l'anglais les *Recherches faites en 1765-71 pour rectifier les cartes et perfectionner la navigation du canal de Bahama*, de Brahm (1788, in-4°). C'est un des savants qui ont le plus contribué aux progrès de la navigation dans le dix-huitième siècle. E. M.

Montucla, *Hist. des math.*, t. IV. — Lalande, *Bibliogr. astr.*

ROMME (*Gilbert*), conventionnel, frère du précédent, né à Riom, en 1750, mort le 20 juin 1795, à Paris. Il s'appliqua à l'étude des mathématiques et fut appelé en Russie pour y faire l'instruction du jeune comte Strogonoff. De retour en France, il adopta avec chaleur les principes de la révolution, et fut député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Il vota la mort de Louis XVI, et fit supprimer la place de directeur de l'Académie de France à Rome et la maison d'éducation de Saint-Cyr. En avril 1793, il fut envoyé, avec Prieur (de la Côte-d'Or), à l'armée de Cherbourg. Le parti girondin le fit arrêter le 2 juin et incarcérer à Caen comme otage des députés de cette faction détenus à Paris; sa captivité dura deux mois. De retour à Paris, il contribua à faire adopter l'invention du télégraphe. En septembre, il présenta à la sanction de l'assemblée le *Calendrier républicain*, dont Lalande lui avait fourni le plan et auquel avait concouru Fabre d'Églantine. Il ne prit aucune part au coup d'État du 9 thermidor; et lors de l'accusation de Carrier, il s'éleva contre le système de réaction qui paralysait la république (novembre 1794). Le 1er prairial an III (20 mai 1795), lorsque le peuple envahit la Convention, Romme, quoique étranger à l'insurrection, proposa l'élargissement immédiat des patriotes et l'abolition de la peine de mort en matière politique. Les thermidoriens avaient eu peur : ils se vengèrent en déférant un grand nombre d'anciens montagnards à une commission militaire. Malgré les recherches les plus soigneuses, on ne put découvrir aucun fait qui prouvât leur connivence avec les révoltés. Ils furent néanmoins condamnés, « car, dit M. Thiers, une commission militaire à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants ne sait jamais les lui renvoyer absous ! » Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte et Soubrany furent condamnés à mort. Après la lecture de leur sentence, ils se poignardèrent. En descendant l'escalier Romme s'était frappé le premier au cou, au cœur et au visage. Suivant un récit fort accrédité au commencement du siècle, son corps fut enlevé par ses amis, et leurs soins le rappelèrent à la vie; il se rendit ensuite en Russie, où il fut accueilli par son ancien élève, le comte Strogonoff, et y vécut ignoré. Romme était un homme probe, austère et simple. Mercier le désigne sous le nom du *Mulet d'Auvergne*, expression par laquelle il a voulu peindre à la fois ses formes et son caractère.

Outre le *Calendrier républicain*, on a de Romme : l'*Annuaire du cultivateur*; Blois, an III (1795), in-12.

Le Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la révolution française*.

ROMNEY (*Georges*), peintre anglais, né le 26 décembre 1734, à Dalton (Lancashire), mort le 15 novembre 1802, à Kendal. Son père était un ébéniste, chargé d'une nombreuse famille; il le tira de l'école de bonne heure pour le faire travailler avec lui. C'était alors un enfant ouvert, intelligent et fort adroit de sa main; il s'amusait à sculpter le bois, il poussa même l'amour de la musique jusqu'à se façonner lui-même un petit violon. Un horloger voisin lui apprit quelques bribes d'alchimie, et il rêva la conquête du grand œuvre. Mais rien n'égala sa passion pour le dessin : il y consacra, on peut le dire, sa jeunesse entière; car ce ne fut qu'à dix-neuf ans qu'il obtint de son père, vaincu à la fin par cette vocation irrésistible, la permission d'entrer chez un peintre de Kendal, nommé Steele. Bien que son maître n'eût pas grand'chose à lui apprendre, il resta fidèle au contrat d'apprentissage qui le liait à lui pour quatre années. Dans l'intervalle il s'était marié contre le gré de ses parents. Tout en continuant de résider à Kendal, il se mit à travailler avec autant de courage que de persévérance, et ne choisit d'autre guide que la nature. Il vécut en peignant des portraits et de petits sujets de fantaisie; les châtelains du Westmoreland le prirent en amitié pour son esprit et sa bonne humeur, et il ne manqua pas de commandes. Au printemps de 1762 il se rendit à Londres, où l'attendaient la gloire et la fortune, mais il partit seul, et c'est une tache sur sa vie; il abandonna à Kendal sa femme et ses deux enfants; il les y oublia pendant près de quarante ans, à tel point que nul ne le savait marié, et il ne retourna auprès d'eux que vieux et infirme, pour leur demander appui et affection. Lorsque Rom-

ney mit le pied dans Londres, il ne connaissait d'autre maître que Lely et Rigaud dont il avait vu chez un amateur deux ou trois œuvres. Tout d'abord il se heurta à Reynolds, alors dans tout l'éclat de son talent. Une composition historique représentant *la Mort de Wolfe* et qu'il avait envoyée au concours de la société des arts fut écartée par l'influence de Reynolds, qui peut-être avait deviné dans cet artiste de province un futur rival (1763). Au reste il tira de cet échec une brillante revanche en obtenant des mêmes juges un prix en 1765 pour *la Mort du roi Edmond*. Sa réputation grandit fort vite, et grâce à son travail et à d'actives protections, il vit sa fortune suivre le même chemin; le portrait du juge Yates lui avait valu la clientèle des gens de loi, celui de sir Georges Warren et de sa femme fit de lui le concurrent sérieux de Reynolds.

La fréquentation habituelle des gens de goût et de savoir fit sentir à Romney la nécessité de perfectionner son talent par l'étude des grands maîtres. Au mois de mars 1773 il s'embarqua pour l'Italie en compagnie d'Osias Humphrey, miniaturiste distingué. Il s'établit à Rome et y mena une vie fort retirée, s'attachant de préférence à l'étude des chefs-d'œuvre de Raphael et de Michel-Ange; il y peignit *la Nymphe bocagère*, l'un de ses plus beaux ouvrages. A son retour à Londres (juillet 1775), il reprit la peinture de portraits, bien malgré lui pourtant, et par nécessité de se créer une fortune indépendante. Jusqu'en 1797, époque où il se retira à Hampstead, sa réputation ne fit que grandir et balança par moments, dans l'estime des connaisseurs, celle de Reynolds. On rapporte à ce sujet le mot de lord Thurlow : « Reynolds et Romney se partagent la capitale : je suis du parti Romney. » Comme son rival, il éleva successivement le prix de ses portraits, et les vendit depuis 15 jusqu'à 70 guinées. On cite au nombre des plus remarquables ceux de ses plus illustres contemporains, tels que les ducs de Richmond, de Portland et de Grafton, le chancelier Thurlow, Warren Hastings, lord Chatham, W. Pitt, Gibbon, lord Melville, les archevêques de Canterbury, d'York et de Dublin, Parr, Paley, John Wesley, Th. Paine, Flaxman, lady Hamilton, etc. Mais l'ambition secrète de Romney était de laisser un nom dans la peinture d'histoire; dès qu'il en avait le loisir, il s'y adonnait avec ardeur; souvent il passait des soirées entières à dessiner au crayon de vastes compositions, dont il puisait le sujet dans la Bible ou chez les poëtes. Il visait au grandiose et y réussissait quelquefois, comme dans les cartons qui représentent *les Sept âges*, *le Rêve d'Atossa*, *la Vision d'Adam*, *l'Ouverture de l'Arche*. Dans les tableaux de genre, il lutte avec avantage contre Reynolds et sait donner à ses personnages plus de naturel et d'expression; les meilleures pages qu'il ait signées sont *la Tempête*, *Cassandre*, *Shakspeare enfant*, *Milton et ses filles*, et *Newton faisant des expériences sur le spectre solaire*. En 1797 Romney se retira à Hampstead pour consacrer ses dernières années aux vastes travaux qu'il méditait d'accomplir; mais avec l'âge vinrent les infirmités : il fut pris de vertiges; sa main droite se paralysa, et il dut quitter ses pinceaux. Livré à lui-même, il se ressouvint alors de sa femme qu'il avait délaissée pendant trente-sept ans, et qui ne lui avait jamais donné un sujet de plainte; il réalisa tout ce qu'il possédait et alla la rejoindre à Kendal (1799), où elle avait vécu du fruit de son propre travail. Sa santé parut se ranimer; mais au bout de quelques mois il tomba dans un état d'imbécillité complète, et mourut sans avoir repris connaissance de lui-même.

Romney n'a pas fait partie de l'Académie royale de Londres. Il a laissé deux fils, dont l'un, *Pierre*, a cultivé la gravure. P. L—Y.

Pilkington, *Dict. of painting*. — Hayley, *Life of G. Romney*; Londres, 1809, in-4°. — J. Romney (son fils). *Memoirs of the life and writings of G. Romney, with some particulars of Peter Romney*; Londres, 1830, in-4°. — Allan Cunningham, *Lives of the British painters*.

ROMULUS, fondateur et premier roi de Rome. Les chronologistes le placent dans le huitième siècle avant J.-C., et placent la fondation de Rome en 753 ou 754 avant J.-C. Romulus (forme allongée de Romus) est un de ces héros éponymes, comme Éolus, Dorus, Ion, qui représentent tout un peuple. Non-seulement son existence n'est attestée par aucun témoignage véritablement historique, mais les traditions qui le concernent sont plutôt des fictions que des altérations légendaires de faits réels. Il serait tout à fait vain de chercher ce qu'elles peuvent contenir de vrai; il suffira d'en donner un rapide résumé. — A Albe la Longue régna une suite de rois descendant d'Iulus, fils d'Énée. Un de ces derniers rois laissa deux fils, Numitor et Amulius. Celui-ci, le plus jeune, priva Numitor de la couronne, fit mettre à mort le fils du prince détrôné, et força sa fille Silvia à entrer dans le collége des Vestales. Son but était de priver Numitor d'héritiers. Aussi apprenant que, malgré son vœu de Vestale, Silvia était devenue enceinte (du dieu Mars) et avait donné le jour à deux jumeaux, il ordonna de noyer la mère et les enfants. Silvia périt dans l'Anio; les jumeaux, exposés au bord du Tibre, furent allaités par une louve; un berger du roi, nommé Faustulus, les recueillit et les confia aux soins de sa femme Acca Laurentia. Les deux frères Romulus et Remus, élevés parmi les pâtres, l'emportaient en force et en beauté sur tous leurs camarades, qui les choisirent pour chefs. Une querelle éclata entre les bergers du roi et ceux de Numitor. Remus, fait prisonnier dans la lutte, fut conduit à Numitor, qui après une entrevue avec Romulus et Faustulus, accourus au secours de Remus, reconnut ses deux petits-fils. Les deux héroïques jumeaux, aidés de

leurs camarades, tuèrent Amulius et rendirent le trône à Numitor. Ils allèrent ensuite fonder sur le mont Palatin, près de l'endroit où ils avaient été exposés, une ville, qui s'appela Rome. Cette fondation eut lieu le 21 avril, et une fête en perpétua le souvenir. Une dispute s'éleva entre les deux frères au sujet de l'emplacement de la future cité. Les augures décidèrent en faveur de Romulus. Rémus, irrité, franchit par dérision le rempart (*murus*) que son frère commençait à bâtir. Romulus le tua, et régna seul; mais un trône, laissé vide près du sien, montra dans les cérémonies la place que Rémus devait occuper. Le nouveau roi, pour augmenter le nombre de son peuple, ouvrit un asile aux homicides et aux esclaves fugitifs. La ville se peupla ainsi rapidement: mais les femmes manquaient aux habitants. Romulus demanda vainement des épouses à ses voisins, les Latins et les Sabins; il invita alors ces peuples à une fête célébrée en l'honneur du dieu Consus. Ils y vinrent sans défiance, et au milieu de la fête les Romains enlevèrent beaucoup de jeunes filles, qui devinrent les femmes des ravisseurs. Pour venger ce rapt, les Latins et les Sabins prirent les armes. Les premiers furent vaincus; mais les Sabins allaient s'emparer de Rome, lorsque l'intervention des femmes sabines amena un accord entre les deux peuples, qui ne formèrent désormais qu'une seule nation. Les Romains, sous leur roi Romulus, continuèrent d'habiter le Palatin; les Sabins, sous leur roi Titus Tatius, s'établirent sur le Capitolin et le Quirinal. Les deux rois avec leurs sénats tenaient leurs assemblées ou comices dans la vallée située entre le Palatin et le Capitolin. La mort de Tatius, assassiné dans une fête à Lanuvium, laissa Romulus seul roi encore une fois. Il conquit la ville de Fidènes et une partie du territoire de Veies. Après un règne de trente-sept ans, un jour qu'il passait son peuple en revue au Champ de Mars, le soleil s'éclipsa tout à coup, et l'obscurité couvrit la terre. Quand la lumière revint, Romulus avait disparu. Le peuple, plein de regret pour son roi, accusait les sénateurs de l'avoir assassiné, bien que ceux-ci prétendissent qu'il avait été enlevé au ciel. Mais le deuil s'adoucit quand un citoyen respectable, Julius Proculus, déclara au peuple et à l'armée que Romulus lui était apparu et l'avait chargé d'annoncer aux Romains qu'ils seraient les maîtres du monde, et qu'il veillerait sur eux comme leur dieu gardien Quirinus. Les Romains l'adorèrent donc sous ce nom. On célébrait en son honneur la fête des *Quirinalia*, le 17 février. Mais la date de son enlèvement au ciel était placée aux nones de Quintilis ou le 7 juillet.

Telle est dans ses traits principaux et les plus accrédités la légende de Romulus et Rémus; elle n'a rien à démêler avec l'histoire authentique, qui n'a pas à s'en occuper même pour la discuter. Quant aux institutions politiques attribuées à Romulus, elles représentent sans doute des faits historiques, et méritent d'être discutées; mais cette discussion trouvera mieux sa place à l'article SERVIUS TULLIUS. L. J.

Tite Live, l. I. — Denys d'Halicarnasse, l. I, II. — Plutarque, *Romulus*. — Niebuhr, *Histoire romaine*.

ROMULUS AUGUSTULE. *Voy.* AUGUSTULE.

RONCAGLIA (*Costantino*), érudit italien, né en 1677, à Lucques, où il est mort, le 24 février 1737. Jeune encore, il entra dans la congrégation de la Mère-de-Dieu, et y occupa avec distinction une chaire de théologie. Il parvint à la charge de vicaire général, la plus éminente de son ordre. Aussi recommandable par ses talents que par ses vertus, il a écrit un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition; nous citerons : *La famiglia cristiana istrutta nelle sue obbligazioni;* Lucques, 1711, in-8°; — *Istoria delle variazioni delle chiese protestanti;* ibid., 1712, in-8°; — *Effeti della pretesa riforma di Lutero, di Calvino e del giansenismo;* ibid., 1714, in-8°; — *Vita di Leopoldo I imperatore;* ibid., 1714, in-4°; — *Lezioni sacre intorno alla venuta, costumi e monarchia dell' Anticristo;* ibid., 1718, in-8°; — *Le moderne conversazioni, volgarmente dette de' cicisbei;* ibid., 1720, 1736, in-8°; — *Universa moralis theologia;* ibid., 1730, 2 vol. in-fol.; — *Natalis Alexandri Historia ecclesiastica V. et N. Testamenti, notis et animadversionibus aucta et illustrata;* ibid., 1734, 9 vol. in-fol. : cet ouvrage, quoique déjà volumineux, reçut encore des augmentations du P. Mansi, et reparut à Venise, sous la rubrique de Paris, 1740, 18 vol. in-4°.

Sarteschi, *Descript. congreg. Clericorum regul.*

RONCALLI (*Cristoforo*). *Voy.* POMARANCIO.

RONDEL (*Jacques* DU), philosophe français, né vers 1630, mort en 1715, à Maëstricht. On ne connaît pas l'époque et le lieu de sa naissance. Ses parents étaient de la religion réformée. Dès 1664 il fut appelé à occuper la chaire de grec dans l'Académie de Sedan. Après la suppression de cet établissement (1681), il se retira en Hollande, et professa jusqu'à sa mort les belles-lettres à Maëstricht. Colomiés et Drelincourt le rangeaient parmi leurs amis; mais personne ne lui était plus étroitement attaché que Bayle, qui lui a dédié en 1692 le projet de son *Dictionnaire*. « C'était, absolument parlant, a-t-il dit de lui, un habile homme, bon poëte, bon grec, ayant le goût de l'ancien et du moderne. » On a de Du Rondel : *La Vie d'Épicure;* Paris, 1679, in-16 : cet ouvrage estimé ayant été réimpr. en 1685, à la suite de la *Morale d'Epicure* du baron des Coutures, sans l'autorisation de l'auteur, celui-ci le refondit, l'augmenta et le publia sous le titre : *De vita et moribus Epicuri;* Amsterdam, 1693, 1698, in-12; — *De Gloria;* Leyde, 1680, in-12; — *Réflexions sur la superstition;* Amsterdam, 1686, in-12; — *Histoire du fœtus humain;* Leyde, 1688, in-12, d'après Drelincourt; — *Sur*

le chénix de Pythagore; Amsterdam, 1690, in-12. Il a encore écrit plusieurs *Lettres* adressées à Bayle et impr. dans les *Nouvelles de la rép. des lettres*, et il a édité *De Herone et Leandro* de Musée (Paris, 1672, in-8°).

Bayle, *Dict. crit.*, art. ÉPICURE. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*, II. — Haag frères, *France protest.*, IV.

RONDELET (*Guillaume*), naturaliste français, né à Montpellier, le 27 septembre 1507, mort à Réalmont (Albigeois), le 30 juillet 1566. Son père, droguiste à Montpellier, le destinant à entrer dans le chapitre régulier de Maguelonne, ne lui laissa dans sa succession que trois cents livres; mais la tendresse de son frère aîné pourvut aux frais de ses études. Guillaume, devenu grand, se soucia peu de la carrière monastique, et après avoir complété son éducation à Paris il revint en 1529 à Montpellier, où il s'appliqua à la médecine. Lorsqu'il y eut acquis quelques connaissances, il alla exercer à Pertuis, où il donna aussi des leçons de grammaire, vint de nouveau à Paris pour étudier le grec, et pratiqua ensuite à Maringues, en Auvergne. Il se fit recevoir docteur en 1537, à Montpellier, où il se maria, ce qui le fixa définitivement dans sa ville natale. Sa réputation s'y établit si bien qu'en juin 1545 il fut nommé professeur royal à la faculté. Déjà, à cette époque, Rondelet avait été choisi pour médecin par le cardinal François de Tournon, auprès duquel il alterna dès lors avec Symphorien Champier. Il fit avec ce prélat divers voyages, notamment à Anvers et en Saintonge, ce qui lui permit de visiter les côtes de l'Océan et de satisfaire ses goûts pour l'histoire naturelle. Il l'accompagna en 1549 à Rome, y passa treize mois, et ne revint à Montpellier, en juin 1551, qu'après avoir visité Venise et les principales universités de l'Italie. En 1556, Henri II fit à sa sollicitation construire un amphithéâtre anatomique dans la faculté de Montpellier, dont Rondelet fut élu chancelier au mois de novembre de cette année. Comme il s'était de bonne heure adonné à l'étude de l'anatomie, il portait une grande assiduité dans ses leçons, qui plaisaient d'autant plus aux élèves qu'il savait les égayer par des plaisanteries. Un de ses enfants étant mort, Rondelet fit lui-même l'ouverture du cadavre; on doit croire qu'il agit ainsi plutôt par suite de sa sollicitude paternelle, qui le portait à connaître la cause de son décès, que par une curiosité d'anatomiste qui lui ferait peu d'honneur. Ayant, en juillet 1560, perdu Jeanne Sandre, sa femme, il se remaria, le 11 novembre suivant, avec une jeune personne appelée Tiphaine de la Croix, pour les parents de laquelle il alla, en 1566, suivre un procès à Toulouse. Il y fut atteint d'une dyssenterie, occasionnée, dit-on, par un excès de figues peu mûres; il eut toutefois la force d'aller jusqu'à Réalmont visiter la femme de Jean Coras, qui y était malade; et c'est dans la maison de ce magistrat qu'il mourut. On soupçonne qu'il mourut, dans la religion protestante. Rondelet dès 1550 s'était en effet occupé d'études théologiques; mais lorsque l'évêque Guillaume Pellissier, son ami, avait été, en 1552, mis en prison pour avoir des sentiments conformes à ceux des partisans de Calvin, il s'était empressé de brûler, tous les traités religieux qu'il pouvait posséder. Rabelais, dans les chap. 20, 21 et 22 du livre III de Pantagruel, parle d'un médecin nommé *Rondibilis*, que Panurge consulte sur son mariage. Comme il y a une assez grande conformité entre ce nom et celui de Rondelet, il est probable que c'est lui que le joyeux curé de Meudon a voulu désigner. On a de Rondelet : *De Piscibus marinis lib. XVIII;* Lyon, 1554, in-fol.; — *Universæ aquatilium Historiæ pars altera;* Lyon, 1555, in-fol.: ce traité et le précédent ont été trad. en français sous le titre d'*Histoire entière des poissons, tant de lacs, mers, étangs, fleuves que rivières* (Lyon, 1558, 2 vol. in-fol.). C'est le plus connu de ses ouvrages et le seul même, on peut le dire, qui ait contribué à sa réputation; — *De materia medicinali;* Padoue, 1556, in-8°; — *Methodus curandorum morborum;* Lyon, 1583, 1585, in-8°; — *De urinis;* Francfort, 1610, in-8°; — *De succedaneis;* Bâle, 1587, in-8°; — et quelques autres moins importants. Celui des élèves de Rondelet qui lui a fait le plus d'honneur est Mathias de Lobel, auquel il légua ses manuscrits sur la botanique. H. F—T.

Vita Rondeletii, à la tête des *Œuvres* de Laurent Joubert. — *Morbus et Mors Rondeletii*, à la suite de la vie précédente, relation faite par Claude Formi. — *Eloges de J.-A. de Thou, avec les additions de Teissier.* — P. Castellanus, *Vitæ illustrium medicorum.* — Sainte-Marthe, *Elogia*, lib. 2. — Astruc, *Hist. de la Faculté de médec. de Montpellier.* — *Biogr. médicale.* — Éloi, *Dict. de la Médecine.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIII.

RONDELET (*Jean*), architecte français, né à Lyon le 4 juin 1734, mort à Paris le 25 septembre 1829. Il fut l'un des élèves de Soufflot, et chargé par lui de surveiller la construction de Sainte-Geneviève, depuis le Panthéon. A la mort de son maître, en 1781, il se trouvait désigné naturellement comme son successeur. Ce fut sous sa direction que fut élevée la coupole, partie la plus difficile et la plus remarquable de l'édifice; malheureusement les pendentifs n'avaient pas été formés de matériaux assez solides, et à la coupole du Panthéon, comme à celle de Saint-Pierre de Rome, il s'opéra un tassement qui nécessita des travaux considérables, dont Rondelet se tira avec honneur. Il ne put toutefois éviter de substituer des massifs de construction aux colonnes et aux pilastres isolés qui devaient supporter la coupole. Après un voyage d'étude qu'il fit en Italie en 1783, il fut nommé en 1794 membre de la commission exécutive des travaux publics qui exista jusqu'au rétablissement du ministère, en novembre 1795. Il fut un des organisateurs de l'École polytechnique à l'époque de sa fondation; il fut professeur de stéréotomie à l'École des

beaux-arts et membre de l'Institut, et resta jusqu'à sa mort architecte du Panthéon, redevenu Sainte-Geneviève. Il avait gravé sur marbre une carte géographique de l'Europe sur la projection d'un cadran solaire, de manière qu'en même temps qu'elle indiquait l'heure, l'ombre du gnomon indiquait aussi tous les pays où il était midi. Rondelet a laissé d'importants ouvrages : *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français;* Paris, 1797, in-4°; — *Traité de l'art de bâtir;* Paris, 1802-1817, 5 vol. in-4°; 7e édit., 1834, 5 vol. in-4° avec 210 pl. : ouvrage devenu classique; — *Mémoire sur la reconstruction de la halle au blé de Paris;* Paris, 1803, 1822, in-4°; — *Commentaire de Frontin sur les aqueducs de Rome*, traduit pour la première fois; Paris, 1802-21, 2 part. in-4° et atlas in-fol.; — — *Mémoire sur la marine des anciens et sur les navires à plusieurs rangs de rames;* Paris, 1820, in-4°.

E. B—N.

Documents particuliers.

RONDET (*Laurent-Étienne*), littérateur français, né le 6 mai 1717, à Paris, où il est mort, le 1er avril 1785. Par son père il appartenait à une famille de libraires parisiens, et par sa mère à l'humaniste Jean Boudot et à l'imprimeur Cramoisy. De bonne heure il manifesta de grandes dispositions pour l'étude : on raconte qu'à l'âge de sept ans il fut en état d'aider lui-même à la composition typographique de la *Grammaire hébraïque* d'Henry et qu'il apprit l'hébreu en travaillant; il dut même à cet événement la concession d'un privilége de libraire, accordé à cet enfant « pour favoriser son goût et son application dans son art ». Il conserva jusqu'à sa mort l'habitude du travail : doué d'une patience infatigable, il consacrait quinze heures par jour à l'étude, ne sortait jamais que pour se rendre à l'église. Son érudition est un peu pesante; il entasse les recherches et les discussions, et il montre en général plus de connaissances que de critique. Ancien disciple de Rollin, il resta toujours fort attaché, comme le célèbre professeur, à la mémoire des solitaires de Port-Royal ainsi qu'au parti des appelants. Parmi ses propres ouvrages on remarque : *Réflexions sur le désastre de Lisbonne;* en Europe, 1756-1757, 3 vol. in-12; — *Justification de l'*Histoire ecclésiastique *de l'abbé Racine;* Paris, 1760, in-12 : en réponse à une lettre de Denesle; — *Isaïe vengé;* Paris, 1762, in-12 : critique de la *Traduction d'Isaïe* de Deschamps; — *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Jérôme Besoigne;* 1763, in-8°; — *Figures de la Bible en* 500 *tableaux, avec des explications;* Paris, 1767, in-4°; les figures sont celles de L.-A. de Marne; — *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament;* Paris, 1771, in-8°, fig.; — *Avis sur les Bréviaires;* Paris, 1775, in-12; — *Dictionnaire historique et critique de la Bible;* Paris, 1776-1784, 3 vol. in-4° : cet ouvrage, qui devait servir de supplément à la *Bible* de Vence, s'arrête à la lettre E; — *Dissertation sur l'Apocalypse;* Paris, 1776, in-4° et in-12; — *L'Art de bien vivre et de bien mourir;* Paris, 1777, in-12 : ce traité ascétique a été jusqu'à nos jours l'objet de nombreuses réimpressions; — *Dissertation sur le rappel des Juifs* avec un *Supplément;* Paris, 1778-1780, 2 vol. in-4° ou 4 tom. in-12 : l'auteur, d'accord avec la plupart des théologiens, renvoie le rappel des Juifs à la fin des siècles, sous le règne de l'Antéchrist; il va même jusqu'à fixer la durée de ce règne à sept ans, et l'avénement à 1860; — *Preces matutinæ ac vespertinæ;* Paris, 1778-1780, 2 vol. in-12; — *Dissertation sur la version des Septante;* 1783, in-4° et in-12; — *Verba Christi, gr. et lat.;* Paris, 1784, in-4°, recueil estimé. On doit encore à Rondet des articles insérés dans le *Journal chrétien*, le *Journal de Trévoux*, le *Mercure de France*, le *Journal des Savants*, les *Nouvelles ecclésiastiques*, etc. Un assez grand nombre de réimpressions ont été publiées par ses soins et avec des additions et commentaires; nous citerons les suivantes : *Dictionnaire latin* de J. Boudot, son aïeul (six édit. de 1727 à 1760, in-8°), *Histoire ecclésiastique* de Fleury (1740, t. I à XX, in-12), la *Bible*, dite de l'abbé de Vence (1748-1750, 14 vol. in-4°, et 1767-1773, 17 vol. in-4°), l'un de ses plus solides travaux; *Opuscules de Bossuet* (1751, 5 vol. in-12), la *Bible*, de Legros (1756, 5 vol. in-12), *Abrégé de la Vie des Saints* d'Étienne (1757, 3 vol. in-12), la *Bible*, de Sacy (1759, in-fol.), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine (1762-1766, 13 vol. in-4°), l'*Apparat royal, ou Dict. fr. et lat.* (1765, in-8°), *le Bréviaire romain* (1775, 4 vol. in-12), *Bibliothèque des Pères de l'Église* de Tricalet (1787, 8 vol. in-4°). Enfin ce laborieux écrivain a rédigé les tables de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (1758, in-4°), du *Dictionnaire apostolique* (1765, in-8°), de la *Bibliothèque* du P. Lelong (1778), de l'*Histoire des auteurs sacrés* de D. Ceillier (1783, 2 vol. in-4°), etc. Ce dernier travail peut être regardé comme un chef-d'œuvre du genre.

Desessarts, *Siècles littéraires.* — *Journal ecclésiast.* de 1786. — Barbier, *Dict. des anonymes.* — Quérard, *France littér.*

RONSARD (*Pierre* DE), célèbre poëte français, né le 11 septembre 1524, au château de la Poissonnière (Vendômois), mort le 27 décembre 1585, au prieuré de Saint-Cosme en l'Isle, près de Tours. Sa famille était d'origine hongroise ou bulgare. Suivant la tradition généralement reçue, un des ancêtres du poëte, Baudouin Ronsard, serait venu se mettre, avec sa troupe, au service de Philippe-Auguste, dans les guerres contre les Anglais, et, comblé des bienfaits du roi, se serait établi dans le Vendômois, où sa lignée se perpétua par des alliances avec les plus nobles

maisons de France, notamment avec les La Trimouille et les Dubouchage. Notre poëte était le dernier des six enfants de Louis Ronsard, maître d'hôtel de François Ier et chevalier de l'ordre. Élevé d'abord par un précepteur, il fut envoyé, vers l'âge de neuf ans, au collége de Navarre, à Paris. La discipline scholaire du temps, fort rigide, comme on sait, et qu'aggravait encore la sévérité d'un régent nommé de Vailly, révolta tellement ses instincts d'indépendance, qu'au bout de six mois il demanda à suivre la carrière des armes. Son père le conduisit à Avignon, où résidait alors la cour. Beau, bien fait, excellant déjà dans tous les exercices du corps, il entra comme page au service du Dauphin, et trois jours après, par suite de la mort subite de son maître (10 août 1536), il fut attaché à la personne du duc d'Orléans, second fils du roi. En 1538, il suivit Jacques V, roi d'Écosse, qui retournait dans son royaume avec sa nouvelle épouse, Marie de Lorraine. Après un séjour de trente mois à la cour d'Écosse et de six mois à la cour d'Angleterre, Ronsard, à peine adolescent, revint en France, et rentra au service du duc d'Orléans, qui, charmé de sa bonne mine et de son intelligence, le chargea de divers messages secrets pour la Flandre, la Zélande et l'Écosse. Dans cette dernière traversée, il n'échappa que par miracle au naufrage du navire qui le portait. Hors *de page* à seize ans, il accompagna, en qualité de secrétaire, Lazare de Baïf, ambassadeur du roi à la diète de Spire, et suivit, avec le même titre, le capitaine Langey du Bellay, lieutenant du roi en Piémont. C'est à son retour en France qu'il fut, au sortir d'une grave maladie, atteint de cette surdité que ses panégyristes ont appelée *bienheureuse*, puisqu'elle le contraignit à renoncer à la carrière diplomatique, où tout semblait lui promettre un brillant avenir, et le décida à se consacrer aux lettres, qu'il aimait et cultivait déjà. Mettant à profit toutes les occasions de s'instruire, il avait appris dans ses voyages la langue de chaque pays qu'il traversait, il parlait l'anglais, l'allemand, l'italien, et l'un de ses camarades l'avait initié à la langue latine. Il savait par cœur les plus beaux passages de Virgile, et s'occupait déjà de poésie française. Plus d'une fois, à l'*Écurie du roi*, où il était entré, on le surprit tenant en main les œuvres de Clément Marot ou de Jean Lemaire. Bravant la défense expresse de son père, qui lui avait interdit « le mestier des Muses », il allait à la dérobée, tous les soirs, assister aux leçons que le célèbre helléniste Jean Dorat donnait au jeune Antoine de Baïf. La mort de son père (1544) lui permit de se livrer en toute liberté à sa passion pour l'étude, et il alla à vingt ans s'enfermer avec son ami, dans le collége de Coqueret, dont Dorat avait été nommé principal. Là, sous les yeux de ce maître bien aimé et du docte Adrien de Turnèbe, lecteur du roi, les deux jeunes gens travaillèrent pendant plus de cinq ans avec une généreuse émulation, s'aidant mutuellement de leurs conseils et de leur science; Ronsard était plus versé dans la langue française, et Baïf dans la langue grecque. Le plus ancien biographe de notre poëte, Claude Binet, fait de la laborieuse intimité des deux amis un tableau naïf et plein de charme : « Ronsard, ayant esté nourry jeune à la cour, et accoutumé à veiller tard, continuoit à l'estude jusques à deux ou trois heures après minuit, et, se couchant, réveilloit Baïf, qui se levoit et prenoit la chandelle et ne laissoit refroidir la place. » Six ou sept années entières furent employées à ces fécondes et infatigables études. C'est au collége de Coqueret que Ronsard connut Remi Belleau et Antoine Muret, qui devaient bientôt devenir le premier son disciple, le second son commentateur, et c'est au retour d'un voyage à Poitiers qu'il rencontra Joachim du Bellay, jeune gentilhomme, qu'il associa à ses études et qui embrassa avec ardeur les idées de révolution littéraire que Ronsard avait déjà fait partager à ses amis. Dès lors l'école est fondée; le groupe du maître et des principaux disciples en forme le noyau, qui va se grossir rapidement, et dès 1549 du Bellay publie le manifeste de la nouvelle doctrine littéraire, l'*Illustration de la langue françoise*, où il l'expose et la développe avec une éloquente conviction. Cette doctrine n'était que l'inévitable résultat du changement opéré depuis un demi-siècle dans l'éducation intellectuelle de l'Europe civilisée. L'impulsion puissante que la Renaissance avait donnée aux études sur l'antiquité s'était propagée d'Italie en France, et la nouvelle génération, élevée dans le culte du génie grec et romain, rougissait de l'ignorance nationale. Tant de richesses étrangères firent ressortir par le contraste notre indigence. Déjà pourtant Clément Marot et Mellin de Saint-Gelais avaient acclimaté avec le plus grand succès, tout en conservant à leur poésie une précieuse saveur de terroir, l'un l'épigramme de Martial et l'épître d'Horace, l'autre le sonnet de Pétrarque et le madrigal des beaux esprits de l'Italie. Mais la nouvelle école, injuste comme le sont tous les réformateurs radicaux, ne tint aucun compte de ces premiers progrès qui eussent été suivis sans doute d'une transformation plus complète. Une ardente émulation la poussait à enrichir au plus vite et à tout prix la littérature française de la dépouille des littératures antiques, et, chose singulière, c'est par une patriotique impatience que les novateurs violentèrent le génie national. Pour ne prendre qu'un exemple de détail, l'importation à outrance de l'ode Pindarique ne compensait pas l'injuste exclusion de la chanson. La langue gagna sans doute à cette importation des langues grecque et latine une foule de tours et de mots dont les grands écrivains de l'âge suivant firent leur profit; mais elle rompit brusquement avec sa tradition séculaire, et perdit dans cette brusque transformation beaucoup de la franchise

de son accent, et de la naïveté de son génie. Nous ne pouvons qu'indiquer dans les termes les plus sommaires les résultats de cette grande crise littéraire, la plus violente qu'ait subie notre poésie jusqu'au commencement de ce siècle. Nous renvoyons le lecteur curieux d'une plus ample information aux pages de délicate critique où, dans son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, M. Sainte-Beuve a fait avec la plus judicieuse équité le partage de l'éloge et du blâme. Il ne paraît pas que Ronsard eût encore rien publié, quoiqu'il eût déjà beaucoup écrit, notamment une traduction du *Plutus* d'Aristophane, qui fut représentée dans l'enceinte du collége, « la première comédie jouée en langue françoise », selon Claude Binet, sans parler d'un recueil où il avait, au dire de Critténius, l'un de ses panégyristes, rassemblé une quantité de vers grecs, débris qui subsistaient encore à cette époque des œuvres de poëtes dont nous ne connaissons guère que les noms.

Mais, quoique l'œuvre du disciple ait précédé celle du maître, il n'en est pas moins hors de doute que tout l'honneur de l'initiative appartient à Ronsard. Ses *Amours* et les quatre premiers livres de ses odes, qui parurent en 1550 (Paris, in-8°), soulevèrent contre lui de violentes inimitiés. Comme tous les novateurs, il fut en butte au ridicule, et au premier rang des railleurs se trouvait le poëte favori de la cour, Mellin de Saint-Gelais, l'héritier de Marot, qui comprit à quel point cette imitation enthousiaste de l'antiquité grecque et latine menaçait le viril esprit gaulois. Suivant une tradition moins avérée mais très-vraisemblable, un autre représentant, plus illustre encore, de ce même esprit, Rabelais, se joignit aux adversaires de Ronsard, et quand celui-ci devint son voisin en venant habiter au château de Meudon, sur l'invitation du cardinal de Lorraine, une tourelle isolée au milieu du parc, le célèbre curé ne lui épargna pas les sarcasmes amers. En dehors des griefs personnels qu'il croyait avoir contre le jeune poëte qu'il avait connu dans la maison de Langey du Bellay, cette hostilité s'explique du reste par l'antipathie des caractères et des esprits. Rien n'était plus contraire à la verve franche et cynique de l'auteur du *Pantagruel* que la noblesse inaltérable et solennelle du *pindariseur*.

Heureusement, Ronsard rencontra à la cour de puissants protecteurs. Marguerite, sœur de Henri II, lui accorda une pension, et le chancelier de L'Hôpital prit hautement sa défense, dans une satire latine où il l'exhorte à persévérer, en dépit de ses ennemis. Ronsard, de son côté, riposta à Mellin avec force, et la strophe d'une ode où il demande au ciel de le préserver de *la tenaille de Mellin* est restée célèbre. Enfin, grâce à l'intervention d'un ami commun, le poëte Guillaume des Autels, la querelle des deux rivaux s'apaisa. Mellin adressa à Ronsard un sonnet louangeur, que celui-ci inséra en tête de la seconde édition de ses sonnets (1553) et, à son tour, il dédia à Mellin une de ses *odes*, comme gage de réconciliation. Dès lors la renommée du poëte alla toujours croissant, et sa remarquable fécondité multiplia d'année en année les occasions de triomphe. Les rois Henri II et François II le comblèrent d'honneurs et de pensions; l'Académie des Jeux Floraux lui décernait non l'églantine d'usage, mais une statue de Minerve en argent massif, que le poëte s'empressait d'offrir au roi. L'architecte du Louvre, Pierre Lescot, faisait sculpter sur la façade du palais une *Renommée* embouchant sa trompette, par allégorie à la muse nouvelle, comme il le dit lui-même au roi Henri II. La publication des principaux recueils de Ronsard, de ceux qui renferment les chefs-d'œuvre de grâce et de style auxquels l'immortalité du poëte est attachée, justifièrent cette gloire, désormais consacrée par le suffrage unanime de la cour et des lettrés. Un an après le premier recueil contenant *Quatre livres d'Odes* et le *Bocage*, parurent les *Amours* (*ensemble le 5e livre des Odes*); Paris, 1552, in-8°, avec la musique des sonnets, chansons et odes par Certon, Goudimel, Orlando de Lassus, etc. En 1553, nouvelle édition des *Amours*, accompagnée du commentaire d'Antoine Muret où se trouve établi un parallèle continuel entre le poëte et les grands maîtres dont il s'inspire et qu'il imite. En 1555 le premier, et en 1556 le second livre des *Hymnes* (Paris, in-8°) et dans cette dernière année, la suite des *Amours* (ibid., in-8°). Enfin, en 1560, Ronsard rassemble dans une édition générale (Paris, 4 vol. in-16), toutes ces œuvres de sa première époque. Il est déjà parvenu à l'apogée de sa gloire, qui se soutient sans décliner pendant toute la fin du seizième siècle. Enivré de l'admiration enthousiaste de ses contemporains, Ronsard ne craignit pas de se décerner à lui-même une sorte d'apothéose, et, à l'imitation des poëtes grecs de la cour des Ptolémées, il imagina la constellation poétique devenue si fameuse sous le nom de la *Pléiade*, et y rassembla autour de lui ses principaux disciples, comme autant de satellites groupés autour de l'astre central, Joachim du Bellay, Amadis Jamin, J. Dorat, Baïf, Étienne Jodelle et Pontus de Thiard, ou, selon une autre version, Scévole de Sainte-Marthe et Muret.

Ni les honneurs, ni la gloire, ni les pensions et les bénéfices dont le combla la munificence royale ne ralentissent son activité. Puisant à toutes les sources d'inspiration, il n'imite pas seulement les maîtres de l'antiquité grecque et latine, Homère, Virgile et Pindare, il rivalise encore avec Pétrarque qu'il se flatte de surpasser. Dans les sonnets qui composent les divers recueils de ses *Amours*, il célèbre tour à tour une belle fille du peuple, qu'il nomme Cassandre, et dont il s'était épris à Blois, dès l'âge de vingt ans; une jeune fille de condition moyenne qu'il rencontre dans un voyage en Anjou, et deux

femmes de haute naissance, appartenant la première à la famille d'Acquaviva, l'autre à la maison d'Estrées, et qu'il désigne sous le pseudonyme transparent de Calliroé et d'Astrée. Plus tard, à la prière de Catherine de Médicis, il prit pour objet d'un amour tout platonique une de ses filles d'honneur, Hélène de Senguis. C'est dans ce dernier recueil que se trouva le sonnet justement célèbre qui commence par ce vers :

Quand vous serez bien vieille, un soir, à la chandelle.

La poésie assurément ne l'empêcha pas de vouer sa muse à la défense de la royauté et de la foi orthodoxe lors des guerres civiles qui éclatèrent sous le règne de Charles IX. Sa reconnaissance pour le roi qui l'honorait de tant de faveur, non moins que sa foi, qui paraît avoir été sincère, lui inspira de violentes attaques contre les calvinistes (1), dont l'austérité répugnait d'ailleurs à ses mœurs et à sa nature, comme à ses doctrines d'artiste. Ses adversaires ripostèrent par de virulents pamphlets en vers et en prose, où le poëte de cour était insulté, calomnié. L'aveuglement de leur haine alla jusqu'à lui imputer à crime et jusqu'à transformer en damnable impiété la célèbre et toute littéraire *Pompe du bouc tragique de Jodelle*. Le poëte repoussa avec hauteur et noblesse ces absurdes outrages, dont il fut dédommagé par les remercîments publics qu'il reçut du roi, de la reine mère et du pape lui-même. Jamais sa faveur n'avait été plus éclatante. Charles IX ne pouvait se séparer de lui; il l'emmenait dans ses voyages, et lui adressait des vers louangeurs. S'il faut en croire ses biographes, Charles IX honorait si hautement son poëte favori que l'apercevant un jour dans la grand' salle du Palais de justice, où il était venu pour la vérification de quelque édit, il l'appela et l'invita à prendre place près du trône : insigne honneur que Ronsard déclina.

Par sa bonne mine, comme par son mérite, Ronsard justifiait une si haute faveur. Il avait, au dire des contemporains et d'après les portraits placés en tête de diverses éditions, une stature haute et imposante, « le visage beau et majestueux, le front large, les yeux vifs et perçants, le nez aquilin, les cheveux crêpus et blondoyants, le cou long et bien tourné » (Colletet). Ce fut vers la fin du règne de Charles IX, en 1572, vingt jours après la Saint-Barthélemy, que parut *La Franciade*. Ce poëme épique, auquel Ronsard travaillait depuis longues années, n'avait que quatre chants et devait en avoir vingt-quatre, comme l'*Iliade*. Il ne fut jamais achevé, quoique Binet affirme avoir vu les arguments des huit chants suivants. On peut croire que Ronsard reconnut qu'il s'était fourvoyé, et que cette rivalité avec Homère et Virgile dépassait ses forces. Peut-être même reconnut-il que le choix du sujet n'était pas heureux. En entendant lire au Tasse, dont il reçut la visite vers ce temps (janvier 1571) les premiers chants de la *Jérusalem délivrée*, il regretta sans doute de n'avoir pas donné suite au sujet qu'il avait conçu d'abord de prendre pour héros d'un poëme épique Godefroi de Bouillon, et pour sujet la première croisade. L'apparition de *La Franciade* ne fut pas accueillie avec le même enthousiasme que ses précédentes œuvres, et les épigrammes du temps comparent l'enfantement du poëte à celui de la montagne accouchant d'une souris. Toutefois l'engouement de ses admirateurs résista à cette périlleuse épreuve, et les plus doctes écrivains rendirent un favorable témoignage à ce poëme. Estienne Pasquier, rapprochant certains passages de l'*Énéide* de l'imitation de Ronsard, n'hésite pas à donner la préférence au poëte français. Charles IX augmenta encore le nombre des bénéfices dont il l'avait comblé; il lui donna les abbayes de Croix-Val et de Bellozane, les prieurés de Saint-Cosme, d'Évailles, etc., contrevenant ainsi à sa maxime « que le bon poëte ne se doit non plus engraisser que le bon cheval ». A la mort de ce protecteur enthousiaste, Ronsard, déjà vieux et atteint d'infirmités précoces, qu'il faut attribuer, au dire de l'historien de Thou et de l'aveu du poëte lui-même, moins à l'âge qu'aux désordres de sa jeunesse, quitta la cour et se retira dans son abbaye de Croix-Val, près de cette forêt de Gastine et de cette fontaine Belline qu'il avait tant célébrées. Les hommages des lettrés et des princes le suivirent dans sa retraite. La reine Élisabeth lui envoya des diamants; Marie Stuart lui adressait, du fond de sa prison, un buffet de deux mille écus surmonté d'un vase en forme de rocher et d'un Pégase avec cette inscription :

A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses ;

et Henri III le nomma des premiers parmi les membres de l'Académie qu'il institua. On a conservé divers discours *Sur les Vertus intellectuelles et morales*, et un autre *Sur l'envie* que Ronsard y prononça devant le roi, lors des rares voyages qu'il faisait à Paris par intervalles, pour revoir ses amis. Ces travaux n'étaient, du reste, pour lui qu'un délassement de la grande occupation des dernières années de sa vie. Il entreprit de réviser toutes ses œuvres, et les fit réimprimer en un seul volume (1584, in-4°). Malheureusement, les additions et les retranchements qu'il y a largement introduits ne sont pas à l'abri de la critique. Entraîné par un amour méticuleux de la correction, il a, en maint endroit remplacé des vers nobles et hardis par d'autres qui n'avaient ni la force ni l'agrément des premiers, « ne considérant pas, dit Colletet, qu'encore qu'il fust le père de ses ouvrages, si est-ce qu'il n'appartient pas à une vieillesse chagrine et fascheuse de juger des coups d'une gaillarde jeunesse ». Il ne survécut que de quelques

(1) *Discours des misères de ce temps. Remontrances au peuple de France.*

mois à l'impression de ce travail regrettable, qu'il retoucha jusqu'au dernier jour, puisque la première édition posthume renferme de nouvelles variantes. Dans les insomnies des nuits qui précédèrent sa fin, il composait encore de tête; il se fit plusieurs épitaphes, et à ses derniers moments il dictait encore des vers empreints d'une grande onction religieuse. Il fut enterré sans pompe, dans le chœur de l'église du prieuré de Saint-Cosme; vingt-quatre ans plus tard Joachim de la Chétardie, conseiller clerc au parlement de Paris et prieur de Saint-Cosme, lui éleva un tombeau de marbre surmonté d'une statue. Toutefois, trois mois après la mort de Ronsard, Galland, son ami le plus cher, celui qui lui avait fermé les yeux et qui devait être, dans la même année, son premier éditeur posthume, lui rendit des honneurs funèbres dignes d'une si illustre mémoire, dans la chapelle du collége de Boncourt. « Une messe en musique fut chantée par l'eslite de tous les enfans des Muses. » Duperron, depuis évêque d'Évreux et cardinal, prononça l'oraison funèbre, et la cérémonie se termina par la représentation d'une églogue allégorique qu'avait composée Claude Binet.

La renommée de Ronsard resta intacte jusqu'à l'avénement d'une nouvelle génération littéraire. De 1585 à 1630, il n'y eut pas moins de neuf éditions posthumes. Tous les contemporains illustres restèrent fidèles à l'admiration de leur jeunesse. Parmi ces témoignages unanimes, il convient de distinguer celui de Montaigne, dont le goût, si fin et si sûr, ne craint pas d'égaler l'auteur de *La Franciade* aux anciens et de déclarer la poésie française arrivée à sa perfection. Ce fut Malherbe, comme on sait, qui porta la première atteinte grave à la gloire du plus fameux de ses prédécesseurs. Racan, son disciple, le surprit un jour raturant nombre de vers dans un exemplaire des œuvres de Ronsard, et sur l'observation qui lui fut faite qu'on pourrait croire qu'il approuvait ceux qu'il avait laissés subsister, le sévère réformateur biffa tout le reste. Plus équitable, la génération suivante revint sur cet arrêt. Balzac reconnaît dans Ronsard non *un poëte bien entier*, mais le commencement et la matière d'un poëte. Mlle de Scudéry, dans *Clélie*, rend hommage au poëte dans des termes judicieux et en somme favorables; enfin Guillaume Colletet, qui s'honorait d'habiter une maison du faubourg Saint-Marcel ayant appartenu à Ronsard, écrivit une très-remarquable vie du célèbre poëte d'après la biographie de Claude Binet, et son admiration pour *cet homme divin, ce grand héros de notre Parnasse* n'est pas moins enthousiaste que celle des contemporains. Cependant la déchéance de cette grande renommée parut irrévocable quand, en quelques vers dédaigneux de l'*Art poétique*, Boileau eut confirmé la sentence de Malherbe. Quelques années plus tard La Monnoye écrivait dans ses *Observations* sur le *Menagiana* : « Il n'y a plus personne aujourd'hui qui se vanteroit de posséder les œuvres de Ronsard et encore moins de les avoir lues. » Il fallut toute une révolution littéraire pour remettre en honneur le grand poëte français du seizième siècle. Ce n'est qu'en 1828 qu'un jeune écrivain, qui joignait à l'érudition du critique le talent exquis du poëte, osa le réhabiliter, et sans surfaire sa valeur réelle, expliqua l'enthousiasme de tant de juges compétents. Il signala les incontestables mérites du hardi novateur, les notables progrès qu'il a fait faire à la poétique française, la gravité, l'éclat, la noblesse que lui doit la langue. Le choix de morceaux extraits de diverses œuvres de Ronsard, que M. Sainte-Beuve joignit à son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, prouva victorieusement que l'auteur de tant de sonnets remarquables, de tant d'odelettes exquises, méritait de garder dans les genres moyens la renommée dont il était justement déchu par ses tentatives téméraires dans la poésie épique et lyrique. Cette réhabilitation fut accueillie avec transport de la nouvelle école alors en voie de formation. Ronsard devint un des ancêtres qu'elle revendiquait avec le plus d'orgueil, et l'on sait qu'un exemplaire de l'édition de 1609 fut offert à M. Victor Hugo par d'enthousiastes disciples qui saluaient en lui le successeur du plus grand poëte lyrique de la France. Les marges de ce précieux volume contiennent quantité de vers autographes signés des noms les plus célèbres de ce temps. La mémoire du plus grand poëte français du seizième siècle est désormais à l'abri de toute insulte. S'il ne mérite pas de compter parmi les plus grands, il a, du moins l'incontestable honneur de leur avoir frayé la route. S'il leur est inférieur par le génie, il les égale par la fierté, l'audace, l'enthousiasme sacré. Il a le sentiment profond de la nature, le culte de la beauté, l'amour de la gloire. Fils de la Renaissance, il a pieusement remis en honneur les traditions délaissées de l'antiquité; il a préparé les chefs-d'œuvre à venir en améliorant et enrichissant la langue poétique qu'il a renouvelée dans le fond comme dans les détails. S'il n'est pas un grand poëte dans le sens suprême du mot, c'est-à-dire un *créateur*, il est incontestablement un grand artiste en poésie. E. Crépet.

Claude Binet, *Vie de Ronsard*. — Guillaume Colletet, *Vie de Ronsard*, impr. en tête des *Œuvres inédites de Ronsard*, Paris, 1855, in-18. — Eugène Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*; Metz, 1854, in-8°. — *La Poésie française au seizième siècle*, par Sainte Beuve. — *Œuvres choisies de P. Ronsard avec notice, notes et commentaires*, par Sainte-Beuve; Paris, 1828. — *Choix des poésies de Ronsard*, par M. Noël; Paris, 1862, 2 vol. in-16.

RONSIN (*Charles-Philippe*), général républicain, né à Soissons en 1752, guillotiné à Paris, le 24 mars 1794. Fils de cultivateurs aisés, il reçut une assez bonne éducation et s'adonna à la poésie. Au début de la révolution, il devint l'un des orateurs les plus écoutés dans les clubs.

Nommé ordonnateur à l'armée de Belgique, il ne parvint pas, malgré son activité, à obtenir les vêtements, les moyens de transport, le numéraire, les fourrages nécessaires à une armée; un mécontentement général s'ensuivit et on le rappela. Ses déclamations le maintinrent en faveur auprès des Jacobins. Il fut *créé* en quatre jours capitaine, chef d'escadron, général de brigade et adjoint au ministre avec pleins pouvoirs pour suivre la guerre dans l'Ouest. Ronsin, qui était d'avis que tout bon citoyen peut être bon général, s'adjoignit en conséquence l'imprimeur Momoro, le comédien Gramont, le brasseur Santerre, l'orfèvre Rossignol, etc. Ils formèrent le fameux *état-major de Saumur*. « Ils contrecarraient sans cesse, dit M. Thiers, les plans des généraux et des représentants, autorisaient les pillages et les vexations sous le titre de réquisitions de guerre et l'indiscipline sous prétexte de défendre le soldat contre le despotisme de l'officier. » Déclarant que la guerre de l'Ouest « n'était pas une guerre régulière, mais une guerre exterminatrice », Ronsin remplit sa mission en dévastateur et força les plus indifférents à prendre les armes. Repoussant les conseils de Canclaux et des généraux *mayençais*, il se fit écraser à Coron. Rappelé à Paris et mis en arrestation (décembre 1793). Il fut relâché après quarante jours de détention et chercha à se venger en excitant les membres de la Commune et le parti des Hébertistes à l'insurrection, mais il fut arrêté de nouveau, le 14 mars 1794, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort avec Hébert, Momoro, Vincent et treize autres. On a de lui : *La Chute de Ruffin*, poëme, trad. de Claudien; Bouillon, 1780, in-8°; — *Théâtre;* Paris, 1786, in-12, contenant *Sédicias*, *Isabelle*, et *Hécube et Polixène*, tragédies; *Le fils cru ingrat*, comédie; — *La Mort du duc de Brunswick*; 1787, in-8°; — *La Fête de la Liberté*, comédie-vaud.; Paris, 1790, in-8°; — *Louis XII*, tragédie; Paris, 1790, in-8°; — *La Ligue des fanatiques et des tyrans*, tragédie; Paris, 1791, in-8°, et Lille, 1793, in-8°; — *Arétaphile*, tragédie; Paris, 1793, in-8°.

Le *Moniteur universel*.—Thiers, *Révol. française*, III, IV. —Th. Muret, *Hist. des guerres de l'Ouest*, t. I et II.

RONTHO (*Matthieu*), savant religieux italien, né en Grèce, mort en 1443, à Sienne. Né de parents vénitiens, il entra dans l'ordre des Olivetains, et passa la plus grande partie de sa vie dans le couvent de son ordre à Sienne. Il a laissé une traduction latine de la *Divine comédie* de Dante, contenant juste autant de tercets que l'original italien; cette version, d'un style dur et qui manque entièrement d'élégance, se conserve en manuscrit dans diverses bibliothèques d'Italie; la famille Trieste d'Asolo en possédait un magnifique exemplaire orné de miniatures. Des extraits en ont été donnés dans le t. VI des *Symbolæ* de Gori et autres recueils. On a encore de Rontho une *Vie du pape Alexandre V*, dans le t. IV des *Miscellanea di Lucca ;* — une *Histoire de son temps* restée inédite, ainsi que des *poésies* sacrées et quelques opuscules.

Agostini, *Scrittori veneziani*, t. II. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Negri, *Scrittori fiorentini*. — Lancellotto, *Hist. Olivetana*.

ROOKE (*Laurence*), mathématicien anglais, né en 1623, à Deptford, mort le 27 juin 1662, à Londres. Après avoir pris ses degrés à Cambridge, il se rendit à Oxford, et seconda comme adjoint Ward et Boyle dans leurs cours d'astronomie et de chimie. En 1652, il fut pourvu de la chaire d'astronomie au collége Gresham, à Londres, et en 1657 il l'échangea contre celle de géométrie. C'était chez lui qu'à l'issue de ses leçons avaient l'habitude de se réunir, à certains jours, des savants et des lettrés pour lire des mémoires, pour s'entretenir de leurs travaux ou pour discuter sur des sujets proposés d'avance; ils formèrent, à l'époque de la restauration, le noyau de la Société royale. Rooke travailla avec ardeur à l'organisation définitive de cette utile institution; mais il ne vécut pas assez pour la voir officiellement reconnue. Il mourut à quarante ans, d'une fluxion de poitrine. Dans la nuit même de sa mort il devait terminer une série d'observations entreprises depuis plusieurs années sur les satellites de Jupiter; afin que la science n'en perdit pas le bénéfice, il pria ses collègues de désigner l'un d'entre eux pour le remplacer immédiatement. A une vaste intelligence et à une prodigieuse mémoire Rooke joignait l'égalité d'humeur, le calme et la sincérité d'un vrai philosophe. On a de lui des *Observations sur la comète de* 1652, impr. dans *Lectures on comets* de Ward; un *Discours sur les éclipses des satellites de Jupiter*, dans *Hist. of the roy. Society*, p. 183; et deux *Mémoires* dans les *Philosoph. Transactions*.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Pope, *Life of Seth Ward*, p. 110. — Ward, *Gresham Professors*.

ROOKE (Sir *Georges*), marin anglais, né en 1650, à Saint-Laurent, près Canterbury, mort le 24 janvier 1709, dans le même lieu. D'une ancienne et honorable famille du Kent, il s'engagea de bonne heure dans la marine royale; à trente ans il était capitaine. Les services qu'il rendit en concourant, en 1689, avec une escadre à la soumission de l'Irlande, lui valurent les bonnes grâces de Guillaume III. La première occasion où il révéla les talents d'un véritable homme de mer, ce fut à la bataille de La Hogue (19 mai 1692); non-seulement il s'y conduisit avec bravoure, mais le lendemain il conçut et exécuta le hardi projet de brûler treize vaisseaux de ligne français qui avaient cherché un refuge près de la côte. Il reçut en récompense de ce coup de main une pension annuelle de mille liv. st. et le titre de chevalier. Après la paix de Ryswick (1697), il fut élu député de Portsmouth, et vota toujours avec beaucoup d'indépendance, ce qui indisposa plus d'une fois contre lui le parti de la cour.

Quoique tory zélé, et par conséquent adversaire du gouvernement de la reine Anne, il fut nommé par elle, dès 1702, vice-amiral et lieutenant de son époux, le prince Georges de Danemark. La guerre de la succession d'Espagne porta au plus haut degré la gloire de Rooke. Après avoir pris part à l'attaque du duc d'Ormond contre Cadix, il se porta sur Vigo, où il avait appris que les galions d'Amérique s'étaient réfugiés sous la protection du pavillon français. De concert avec les Hollandais, il détruisit la flotte presque entière, et s'empara d'un butin qui fut estimé à plus de cinq millions de dollars. Ayant reçu de puissants renforts, il alla rejoindre le prince de Hesse, et tous deux entreprirent à la fois par terre et par mer le siége de Gibraltar; la ville, qui n'avait qu'une garnison de cent hommes, résista un seul jour, et capitula aux conditions qu'on lui offrit (22 juillet 1704). Quelques jours plus tard Rooke rencontra une flotte française, commandée par le comte de Toulouse, qui venait de quitter le port de Toulon avec cinquante-deux vaisseaux de ligne et vingt-quatre galères; il l'atteignit, le 13 août, à la hauteur de Malaga. L'action, engagée dans l'après-midi, dura jusqu'au soir; elle fut des plus acharnées et coûta la vie des deux côtés à environ cinq mille hommes. Les Français profitèrent des brumes de la nuit pour battre en retraite. A son retour à Londres, Rooke reçut de la reine un accueil distingué; mais la cour et les ministres le traitèrent avec tant de froideur qu'il résigna ses emplois ainsi que son siége au parlement; il passa le reste de sa vie dans sa terre de Saint-Laurent. Sa fortune était médiocre. « Ce que je laisse, disait-il, a été honnêtement gagné, et n'a coûté ni une larme à un marin ni un liard au pays. »

Biogr. britannica.

ROOSE. *Voy.* Liemaecker.

ROQUE (La). *Voy.* La Roque.

ROQUEFORT (*Jean-Baptiste-Bonaventure* de), philologue et antiquaire français, né à Mons (Belgique), le 15 octobre 1777, mort à la Guadeloupe, le 17 juin 1834. Sa famille était, à ce qu'on croit, originaire du Lyonnais et avait des possessions à Saint-Domingue. Les commencements de sa vie ne sont connus que par ce qu'il en a dit lui-même, et le récit est assez invraisemblable pour faire douter de sa véracité. Après avoir commencé au collége de Lyon des études interrompues par la révolution, il aurait été placé, en 1790, dans une école militaire qu'il ne désigne pas, et en serait sorti, à quinze ans, avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie. Devenu capitaine à la suite de plusieurs campagnes (on ne sait lesquelles), il aurait obtenu sa retraite, dont il ne donne d'autres motifs que le désir de cultiver les lettres et les arts. En 1797, il était à Paris professeur de piano, et, en 1801, il s'y maria avec Marie-Anne Guilleret. Cette union lui fit connaître Millin, qui accepta sa collaboration au *Magasin encyclopédique*. Dans le même temps, il fut mis en relation avec Ginguené, l'aida dans ses recherches, et concourut à la rédaction de ses rapports à l'Institut. En 1808, Roquefort publia son *Glossaire de la langue romane*. Cet ouvrage reprenait, en le complétant, le glossaire inachevé de Sainte-Palaye, et présentait, sous une forme plus condensée et plus commode, l'étymologie et la signification des mots usités en France du onzième au dix-septième siècle. L'auteur espéra que le gouvernement récompenserait cette œuvre éminemment nationale, et lorsqu'il eut été admis dans l'Académie celtique (17 avril 1809), il demanda et obtint l'honneur de présenter lui-même son *Glossaire* à l'empereur. Napoléon lut le titre : « La langue romane! Qu'est-ce que c'est que ça? dit-il. — Sire, c'est la langue que parlaient nos ancêtres. — Ah! Vous avez dédié ce livre à mon frère Joseph? — Oui, Sire. — C'est très-bien... Comment vous nommez-vous? — Roquefort. — Qu'êtes-vous? — Homme de lettres. — Rien que ça? » Et l'empereur lui tourna le dos. Roquefort n'eut pas même une récompense honorifique. Son désappointement ne contribua pas peu à le ramener à la boisson et aux débauches, dont il avait eu l'habitude, quelques années auparavant, avec des artistes de bas étage. Mais la force de son intelligence n'était pas encore émoussée; elle se manifesta dans de nombreuses publications et dans la part active qu'il prit aux travaux de l'Académie celtique, dont il proposa, en 1811, de changer le nom en celui de Société des antiquaires de France. En 1813, il eut le prix de la troisième classe de l'Institut (Acad. des inscr.), pour son *Essai sur la poésie française au douzième et au treizième siècle*. Il ne supposait pas, comme Raynouard, l'existence d'une langue unique vulgaire ayant suivi immédiatement le latin au neuvième siècle, et ayant formé d'abord la langue *d'oc*, puis, près d'un siècle plus tard, la langue *d'oil;* il croyait la langue *d'oil* indépendante de celle *d'oc*, et il affirmait que la langue et la poésie française s'étaient formées dans le nord, où il trouvait, au neuvième siècle, trois langues en présence, le teutonique pour les soldats, le français pour le peuple, le latin pour le clergé. Dans la seconde partie de cet ouvrage, on trouve d'intéressantes recherches sur la musique au moyen âge; elles étaient tirées d'une *Histoire générale de la musique* dont il s'était occupé longtemps, et pour laquelle il n'avait pas trouvé d'éditeur. La seconde édition de son *Essai sur la poésie française* (1814) présenta cette particularité, qu'il fit ajouter à son nom celui de *Flamericourt*, qu'il disait être le nom d'une terre appartenant à un de ses oncles, dont il devait hériter. Comme on lui contestait déjà, peut-être avec raison, le droit à la particule nobiliaire, on se moqua de son nouveau titre et il n'osa persister à le porter. Sa femme mourut en 1823 et il se livra de plus en plus aux fu-

nestes habitudes qui avaient déjà dérangé sa santé par des infirmités précoces. Cependant, il ne cessa qu'en 1829 d'assister aux séances de la Société des antiquaires. Un nouveau mariage, qu'il contracta, le 20 février 1830, avec Mlle Ride, maîtresse de pension, lui redonna un peu d'énergie; il entreprit un cours d'archéologie du moyen âge, mais voyant le nombre de ses auditeurs diminuer à chaque leçon, il le cessa, et reprit sa vie ordinaire. En 1832, pendant que le choléra décimait Paris, il fut désigné au milieu d'un groupe de furieux comme un empoisonneur, et aussitôt saisi, entraîné vers la Seine; on allait le jeter dans la rivière, des officiers de police parvinrent à le sauver. Lorsqu'il revint à lui-même, il était fou. Il eut peu d'intervalles lucides. En 1838, une succession l'appela avec sa femme à la Guadeloupe; il y mourut quelques mois après son arrivée. Son inconduite lui avait fermé l'Académie des inscriptions; mais il faisait partie de l'Académie de Gœttingue, de la Société des antiquaires de Normandie, des Académies de Lyon, Dijon, Toulouse, Grenoble, Caen, etc. Outre les ouvrages cités, Roquefort a publié: *Dictionnaire étymologique de la langue française;* Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *Vues pittoresques des salles du Musée des monuments français;* Paris, 1818-21, in-fol., fig.; — *Dictionnaire historique et descriptif des monuments de Paris;* Paris, 1826, in-8°. Il a rédigé les *Voyages* d'Ali-Bey (1814, 3 vol. in-8°), et il a édité entre autres ouvrages, l'*Histoire de la vie privée des Français* par Legrand d'Aussy (1815, 3 vol. in-8°), le *Système de la nature* de d'Holbach (1820, 2 vol. in-8°), et les *Poésies de Marie de France* (1820, 2 vol. in-8°). Il a écrit plusieurs *Mémoires*, qu'il lut à la Société des antiquaires, et un grand nombre d'articles dans le *Magasin encyclopédique*, au *Journal des arts*, au *Moniteur*, au *Mercure* et dans la *Biographie universelle*.

J. M—R—L.

G.-F. de Martonne, dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires*, t. XXVII, 1844.

ROQUELAURE (*Antoine*, baron DE), maréchal de France, né en mars 1544, mort le 9 juin 1625, à Lectoure. Il appartenait à une famille de l'Armagnac, et ne comptait parmi ses aïeux d'autre personnage marquant qu'un évêque de Lectoure, au quinzième siècle. Sa qualité de cadet le fit destiner à l'état ecclésiastique; il allait entrer dans les ordres lorsque la mort de ses frères aînés le rendit au monde. Attaché par Jeanne d'Albret au service d'Henri de Navarre, son fils, il accompagna ce prince dans toutes ses expéditions militaires: c'est ainsi qu'il se trouva à ses côtés dans les batailles de Moncontour, de Coutras, d'Arques, d'Ivry, et dans une foule de siéges et de rencontres. Henri IV n'eut pas de compagnon plus fidèle et d'ami plus dévoué. A peine roi, il le nomma maître de sa garde-robe et conseiller d'État; dans la suite il lui donna la lieutenance générale de l'Auvergne (1596), puis celle de la Guienne (1610), et il attesta, en signant les provisions de cette dernière charge, que Roquelaure avait eu pendant trente-six ans pour témoins de sa valeur et de son expérience « les yeux mêmes du roi ». Roquelaure était dans le carrosse d'Henri IV lors de l'attentat de Ravaillac. Cet événement, qui remplit son âme de douleur, le décida à la retraite; mais avant de quitter la cour, il reçut de la reine mère le bâton de maréchal (27 décembre 1614). Bien qu'accablé par l'âge, il rejoignit en 1621 l'armée royale, et assista aux siéges de Nérac et de Monheurt. L'année suivante il se démit de son gouvernement, et obtint celui de Lectoure en échange. C'était un courtisan fin et adroit, d'humeur gasconne et qui savait donner un tour plaisant aux choses les plus sérieuses. Un ministre huguenot exhortant Henri IV à ne pas changer de communion : « Malheureux, lui dit-il, mets dans une balance d'un côté la couronne de France, de l'autre les psaumes de Marot, et vois qui des deux l'emportera. » Au combat de Fontaine-Française, le roi voyant fuir ses gens en désordre, lui ordonna de courir après eux pour les ramener. « Je m'en garderai bien, répondit Roquelaure, on croirait que je fuis comme eux; je combattrai à vos côtés. » Il fit un bon usage de son crédit en conseillant, l'un des premiers, à son maître de se séparer de Gabrielle d'Estrées. Il s'était marié deux fois, et il eut dix-huit enfants.

Sully, *Mémoires*. — *Journal de L'Estoile*. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

ROQUELAURE (*Gaston-Jean-Baptiste*, marquis, puis duc DE), fils du précédent, né en 1617, mort le 10 mars 1683. Peu de personnages ont acquis une réputation si populaire : il est resté le type du plaisant. On le dirait échappé tout exprès du milieu des gaietés de Rabelais, pour venir occuper dans la cour compassée de Louis XIV l'office de bouffon, et la tradition met dans sa bouche toutes les phrases qui pendant un siècle ont excité le gros rire (1). Si l'on cherche

(1) L'esprit facétieux des Roquelaure n'était pas moins renommé que l'esprit fin des Mortemart. Aussi, l'éditeur qui publia à Cologne, en 1727, un recueil d'histoires plaisantes et grivoises ne trouva-t-il rien de mieux à faire que de l'intituler *Aventures divertissantes du duc de Roquelaure*, et n'osant les attribuer à celui qui vivait encore (voy. ci-après), il les donna à son père. Ce livre a eu sa place dans la *bibliothèque bleue*, pendant longtemps la seule bibliothèque du peuple, et le personnage dont il portait le nom est arrivé jusqu'à nous, avec son grand cordon, avec sa clef de maître de la garde-robe et son portrait enlaidi à plaisir, comme une sorte d'Ésope grand seigneur, que la malice des bourgeois aimait à se représenter fustigeant de sa verve grotesque les vices et les grandeurs de la cour. Le théâtre et le roman ont achevé et répandu cette caricature. C'est ainsi que le duc Gaston-Jean-Baptiste a été chargé des reparties spirituelles et des propos lestes ou grossiers de son père, de ses contemporains et de son fils. Il suffit de citer le mot qu'on lui prête, à la naissance de son premier enfant : « Mademoiselle, soyez la bienvenue, je ne vous attendais pas si tôt. » Ce trait n'est pas de lui, mais de son fils,

les traits d'esprit du duc de Roquelaure, on ne les trouve pas; ils ont pu divertir un moment, mais ils ont passé comme passent les mots. Ceux que cite Ménage sont fort médiocres : voici le meilleur; il fera juger des autres. Le maréchal d'Albret, gouverneur de la Guienne, étant mort à l'époque où l'on faisait des loteries pour tout, et le roi ayant donné son gouvernement à Roquelaure, celui-ci le remercia en ces termes : « Sire, j'espérais bien tirer un billet noir, mais je ne m'attendais pas d'avoir le gros lot. » La vie de Roquelaure ne diffère point de celle des grands seigneurs de son temps. Pourvu d'une compagnie de cavalerie à dix-huit ans (1635), blessé et fait prisonnier au combat de la Marfée (1641), il eut le grade de maréchal de camp en 1642, et celui de lieutenant général après le siége de Courtrai (1646). Sa fidélité à la cause royale pendant la Fronde et sa belle conduite à Bordeaux lui gagnèrent les faveurs de la cour. Déjà maître de la garde-robe, il obtint (juin 1652) le titre de duc, qui passa à son fils. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté (1668), à celle de la Hollande (1672), et au siége de Maestricht (1673). Nommé gouverneur de la Guienne en 1676, il termina sa vie dans le repos. J. M—R—L.

Moréri, *Dict. hist.* — *Mémoires* de Mademoiselle. — *Menagiana.*

ROQUELAURE (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né en 1656, mort le 6 mai 1738, à Paris. Il porta jusqu'en 1683 le titre de marquis de Biran. Entré de bonne heure au service, il obtint en 1674 un régiment de cavalerie de son nom, fut nommé maréchal de camp en 1691 et lieutenant général le 3 janvier 1696. Il commandait les troupes, sous le duc de Villeroy, lorsque Marlborough força et rasa nos lignes entre le Lawe et Heylesem, le 20 juillet 1705. Le roi, quoi que pût dire Villeroy pour défendre son protégé, rappela Roquelaure de l'armée et l'envoya commander le Languedoc, où il contint les calvinistes dans l'obéissance. En 1710, de concert avec le duc de Noailles, Roquelaure repoussa une descente des Anglais et des Hollandais, qui s'étaient déjà emparés de Cette. Il fut élevé, le 2 février 1724, à la dignité du maréchal de France. Saint-Simon en fait un portrait qui en donnerait une fort triste idée, s'il ne fallait se défier des haines de Saint-Simon. C'était, selon lui, un bouffon effronté, qui remplissait l'appartement du roi de bruit et d'éclats de rire, « un plaisant de profession, qui à force de bas comique en disait quelquefois d'assez bonnes et jusque sur soi-même ». Il le représente doué d'un esprit d'intrigue et d'une souplesse qui allait jusqu'à la lâcheté. Il n'épargne pas non plus Mme de Roquelaure, « qui n'apporta pas un écu dans une maison fort obérée, et qui trouva moyen, à force de procès, de crédit, d'affaires et d'industrie, de parvenir à en faire une des plus riches maisons du royaume ». Il ajoute malicieusement que le roi l'avait distinguée lorsqu'elle était Mlle de Laval-Montmorency, et que la beauté heureuse était sous Louis XIV la dot des dots. Avec le maréchal de Roquelaure s'éteignit la descendance mâle de sa maison. Il ne laissait que deux filles. L'aînée, laide et bossue, était au couvent des Filles de la Croix; le prince de Léon, désespéré de ce qu'on ne voulait pas la lui donner en mariage, l'enleva et l'épousa secrètement. La cadette fut mariée au prince de Pons, de la maison de Lorraine-Marsan.

qui, marié à Mlle de Laval, dont Louis XIV avait remarqué la beauté, eut lieu en effet d'être surpris de sa paternité précoce.

Généalogie de la maison de Roquelaure; Paris, 1782, in-12. — Saint-Simon, *Mémoires*.

ROQUELAURE (*Jean-Armand* DE BESSUEJOULS, comte DE), prélat français, né en 1721, à Roquelaure (diocèse de Rodez), mort à Paris, le 23 avril 1818. Il était issu d'une famille noble du Rouergue qui possédait la seigneurie de Roquelaure, mais bien différente des Roquelaure d'Armagnac. Reçu en 1747 docteur en théologie, il était vicaire général d'Arras lorsque, le 23 mars 1754, Louis XV le nomma à l'évêché de Senlis. Il devint successivement premier aumônier du roi (1764), conseiller d'État ordinaire (1767), abbé de Saint-Germer (1768), membre de l'Académie française (4 mars 1771) à la place de Moncrif. Mesdames, filles de Louis XV, l'honorèrent d'une protection particulière, et c'est lui que l'on chargea de prononcer l'oraison funèbre de Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espagne (1761) et le sermon de prise d'habit de Louise-Marie de France (1770). Titulaire d'un évêché que supprimait la constitution civile du clergé (1790), il ne fut point appelé à prêter le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires de l'État; il fut du petit nombre des évêques qui restèrent en France. Sous la terreur, il se réfugia à Arras, où Lebon le fit arrêter. Après le 9 thermidor, il se retira à Crépy, petite ville de son diocèse. En 1797, il fit un voyage à Senlis, officia dans son ancienne cathédrale et y donna la confirmation. Démissionnaire de ce siége, le 21 septembre 1801, il fut, en avril 1802, nommé à l'archevêché de Malines. En 1808, il fut pourvu d'un canonicat à Saint-Denis, et le *Moniteur* lui apprit qu'il avait donné sa démission de son siége où l'on voulait élever M. de Pradt. Il vint alors vivre à Paris, et suivit assidûment les séances de l'Institut, dont il avait été appelé à faire partie lors de sa réorganisation en 1803, et, devenu extrêmement sourd et presque aveugle, il s'éteignit sans maladie ni douleur, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans et deux mois. Suivant ses désirs, on l'inhuma à Senlis. On a de lui : *Oraison funèbre de la reine d'Espagne*; Paris, 1761, in-4°; — *Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Saint-Denis; Paris, 1774, in-4°; — des *Mandements* et des *Lettres* au clergé.

Daru, dans les *Annales encyclop.*, juin 1818. — *L'Ami de la Religion*, 1818, p. 344. — *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

ROQUES (*Pierre*), théologien protestant, né le 22 juillet 1685, à La Caune (bourg du départem. du Tarn), mort, le 13 avril 1748, à Bâle. Ses parents sortirent de France pour cause de religion, en 1688, et se réfugièrent en Suisse, d'abord à Genève, ensuite à Nyon. Roques étudia la théologie à Genève et à Lausanne. Consacré au ministère évangélique en 1709, il fut nommé, en 1710, pasteur de l'église française de Bâle. On a de lui : *Le Pasteur évangélique, ou Essai sur l'excellence et la nature du saint ministère;* Bâle, 1723, in-4°; trad. en allem. par Rambach, Halle, 1741-44, 3 vol. in-8°; 2ᵉ édit., 1768; — *Éléments des vérités historiques, dogmatiques et morales des Écrits sacrés;* Bâle, 1726, 1728, in-8°; — *Lettres à un protestant de France au sujet des mariages des réformés et du baptême de leurs enfants dans l'Église romaine;* Lausanne, 1730, in-8°; 2ᵉ éd., 1735; — *Les Devoirs des sujets;* Bâle, 1727, in-12; — *Sermons sur divers sujets de morale;* Bâle, 1730, in-8°, plus. édit.; trad. allem. par Rambach; Halle, 1745, in-8°; — *Le Vrai piétisme;* Bâle, 1731, in-4°; — *Traité des tribunaux de judicature;* Bâle, 1738, in-4°. On lui doit encore plusieurs pièces dans le *Journal helvétique* et dans la *Bibliothèque germanique;* il a donné une édit. du *Dict.* de Moréri (Bâle, 1731, 6 vol., avec *suppl.*, 1743-1745, 3 vol.), une autre de la *Bible* de Martin (1736, 2 vol. in-4°); il a continué avec Beausobre, les *Discours* de Saurin (La Haye, 1736, 2 vol. in-fol. ou 6 vol. in-8°), et il a revu la trad. fr. de la *Géographie* de Hübner (Bâle, 1747, 6 vol. in-8°). M. N.

Frey, *Vie de P. Roques;* Bâle, 1784, in-8°. — Haller, *Bibl. d'hist. suisse*, II. — Haag frères, *France protest.*

ROQUETTE (*Gabriel* DE), prélat français, né à Toulouse, en 1623, mort à Autun, le 23 février 1707. Après de remarquables succès dans ses études, il vint à Paris, où son esprit d'intrigue peut-être, plus encore que son mérite personnel, lui fit obtenir de bonne heure plusieurs bénéfices ecclésiastiques. Il fut nommé abbé de Grandselve, prieur de Cherlieu et de Saint-Denis de Vaux, et vicaire général d'Armand, prince de Conti, abbé de Cluny. Ses contemporains, tels que Lenet, l'abbé de Choisy, Tallemant des Réaux, ont laissé de lui un portrait peu flatteur, que n'a point embelli le duc de Saint-Simon dans ses notes sur les *Mémoires de* Dangeau. Roquette ne fut qu'un ambitieux, qui pour parvenir aux honneurs affecta une dévotion outrée, un valet à tout faire du cardinal Mazarin, un grand serviteur des jésuites, et c'est lui qui fournit à Molière le type de *Tartuffe*. On prétend aussi que, soit ignorance, soit défaut de temps, il se fit composer quelques sermons, qu'il débitait en s'en attribuant tout le mérite, et qu'à cet égard sa réputation était tellement connue qu'on fit circuler contre lui à la ville et à la cour une épigramme attribuée à Boileau :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, l'épiscopat de G. de Roquette n'a laissé que de bons souvenirs. Nommé évêque d'Autun, le 1ᵉʳ mai 1666, il établit presque aussitôt un grand séminaire, l'une des plus belles maisons que la France possède en ce genre, et fonda en 1669 l'hôpital de Saint-Gabriel. M. de Roquette fit revivre pour son siége l'usage du pallium, qui avait été négligé depuis près de deux siècles et demi, et Innocent XI lui adressa à ce sujet un bref apostolique daté du 3 octobre 1678. Il se démit en juillet 1702 en faveur de Bertrand de Senaux, son neveu. On a de lui : *Ordonnances pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique;* Autun, 1669, 1678, in-8°; — *Oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti;* Paris, 1674, in-4°, que l'abbé Goujet attribue à Nicole. Il avait prononcé, le 11 avril 1680, aux Carmélites, l'oraison funèbre de Mᵐᵉ de Longueville; mais nous ne pensons pas qu'elle ait été imprimée. H. F.

Choisy, Lenet, Dangeau, *Mémoires*. — *Gallia christiana*, t. V. — *Hist. de l'Église d'Autun*, 1774, in-8°. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. VI et X.

ROQUETTE (*Henri-Emmanuel* DE), membre de l'Académie française, neveu du précédent, mort le 4 mars 1725, à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut docteur de Sorbonne et abbé de Saint-Gildas de Ruis. Ses belles qualités contrastaient avec les défauts qui jetèrent du ridicule sur le nom de son oncle. « A une doctrine saine et des mœurs sans reproche, dit d'Alembert, il joignit un caractère vrai et une conduite simple; cette candeur et cette simplicité augmentaient encore de prix par le talent distingué qu'il avait pour l'éloquence. » C'est lui qui prononça l'oraison funèbre de Jacques II, dans l'église des religieuses de la Visitation de Chaillot (1702); bien que ce morceau oratoire semble aujourd'hui terne et languissant, il fut très-goûté à la cour. L'Académie française l'élut à la place de Renaudot, le 12 décembre 1720. On a encore de lui le *Procès-verbal de l'assemblée du clergé de l'an* 1705 (Paris, 1706, in-fol.), qu'il rédigea avec J.-B. Phelypeaux.

D'Alembert, *Hist. de l'Académie française*, t. IV.

RORARIO (*Girolamo*), en latin *Rorarius*, littérateur italien, né en 1485, à Pordenone (Frioul), où il est mort, en 1556. Dans une épître au cardinal Madrucci, il a donné sur lui-même quelques renseignements que nous rapporterons à défaut d'autre source et bien qu'ils soient en partie erronés. Son premier maître fut Francesco Amalteo, qui tenait école à Sacile, et de là il alla suivre à Udine les leçons de Coccius Sabellicus; ce qui implique une grave contradiction, puisque le second de ces savants était

mort en 1483 et que le premier n'avait alors que sept ans. A quinze ans il quitta la maison paternelle et étudia le droit à Padoue. Comme il parle de ses enfants, on doit en conclure qu'il s'était marié de bonne heure. Devenu veuf, il entra dans les ordres, et se rendit à Rome, où ses talents et son caractère facile et bienveillant lui attirèrent les bonnes grâces de la cour pontificale. Clément VII et Paul III l'envoyèrent comme légat l'un près de Ferdinand, roi de Hongrie, l'autre en Pologne. En 1535 il accompagna à Naples le cardinal Clesi, chargé de présenter à Charles-Quint les compliments du saint-siége. Après avoir passé plusieurs années dans la société des lettrés, il se démit de ses emplois, et retourna dans sa patrie. Rorario est surtout connu par un opuscule intitulé : *Quod animalia bruta sæpe ratione utantur melius homine*, et publié pour la premièrè fois par Gabriel Naudé; Paris, 1648, in-8o. « L'occasion, raconte Bayle, qui l'engagea à faire ce livre, est curieuse et tout à fait singulière. Il s'était trouvé dans une conversation, où un savant homme avait dit que Charles-Quint n'égalait pas les Othons ni Frédéric Barberousse. Il n'en fallut pas davantage pour faire conclure à Rorario que les bêtes sont plus raisonnables que l'homme, et tout aussitôt il se mit à composer un traité sur ce sujet. Ce livre n'est pas mal écrit, et il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes et sur la malice de l'homme. » La meilleure édition qui en ait été faite est celle de Ribow (Helmstædt, 1728, in-8°), avec une préface, des additions et une dissertation historico-philosophique sur l'âme des bêtes. Draud attribue à Rorario un discours *Pro moribus* (Coire, 1548), et réimpr. dans le t. Ier des *Petits écrits* de J.-G. Estor, 1732, in-8°.

Liruti, *Letterati del Friuli*, II. — A. Zeno, *Note Fontan.*, I, 35. — Draud, *Biblioth. classica*, p. 1093. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

RORICH (*Georges*). *Voy.* CALAMINUS.

ROSA (*Cristoforo* et *Stefano*), dits *Bresciani*, peintres de l'école vénitienne, nés à Brescia. Le premier mourut de la peste en 1576; quant au second, il vivait encore en 1570. Habiles peintres d'architecture et de perspective, ces deux frères travaillèrent toujours ensemble. Ils avaient peint à Venise, à Santa-Maria dell' Orto, des perspectives d'une parfaite illusion que malheureusement l'humidité a détruites; mais on voit encore dans un vestibule de l'ancienne bibliothèque de Saint-Marc celles dont ils avaient entouré une figure de *La Sagesse* par le Titien, leur intime ami. Plusieurs tableaux de ce maître ont leur architecture peinte par les Rosa. En compagnie de leurs élèves, ils ont décoré les voûtes de trois salles du palais de Sassuolo, dans le duché de Modène. Ils ont peint aussi l'histoire et le portrait avec quelque talent.

ROSA (*Pietro*), né à Brescia, mort jeune, de la peste, en 1576, en même temps que son père, Cristoforo. Élève favori du Titien, il avait acquis à cette école un coloris vrai et naturel; mais il n'eut pas le temps d'apprendre l'art de la composition; aussi préfère-t-on ceux de ses tableaux qui ne contiennent qu'un petit nombre de figures. Ses principales œuvres sont à Brescia, où l'on voit de lui : *Le Martyre de sainte Barbe* à la Madonna delle Grazie, *Saint Michel chassant le démon* à Saint-François, et *Saint Martin* à l'ancienne cathédrale. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyages hist. et littér. en Italie*.

ROSA (*Salvator*), poëte, musicien et peintre de l'École napolitaine, né au village de l'Arenella, près de Naples, le 20 juin 1615, mort à Rome, le 15 mars 1673. Il était fils d'Antonio Rosa, arpenteur, et fut destiné au sacerdoce. Tout enfant il balbutiait des vers; il faisait retentir des sons du luth ou du tambour de basque les échos du Monte-Donzelle et du Vomero; il couvrait de ses barbouillages au charbon les murs de la maison paternelle. Malheureusement un jour il voulut *illustrer* aussi les colonnes du cloître de la Chartreuse, ce qui lui valut une double correction. Il s'enfuit; pendant plusieurs jours, il erra dans la campagne de Naples, vivant d'arbouses et de caroubes, couchant dans les tombeaux antiques de Bauli ou de la *via Campana*. Bref, après un nouveau séjour chez les PP. Somasques, il quitta la théologie pour la musique, fort encouragée alors par le vice-roi espagnol. Salvatoriello, comme on l'appelait, s'y livra tout entier. Bientôt ses productions devinrent populaires à Naples, et son talent de poëte et de joueur de luth le fit rechercher par les donneurs de sérénades. Un artiste pauvre, mais plein de talent, Francesco Francaziani, ayant épousé sa sœur, une étroite intimité s'établit entre eux, et Salvator passa la moitié de ses journées dans l'atelier de son beau-frère, copiant des fragments de ses tableaux; et l'autre moitié sur le Vésuve et au Pausilippe, cherchant des modèles dignes de son humeur indépendante. A dix-huit ans il quitta Naples, avec la ferme résolution de n'étudier qu'un seul maître, la nature; ses musées furent les montagnes, les cascades, les ruines de la Basilicate, de la Pouille et de la Calabre. Là il trouva des modèles d'une sublimité jusqu'alors inconnue, qui lui donnèrent les moyens de créer une école originale, quand les sources de l'originalité semblaient taries.

Dans les antiques régions qu'il parcourait, sur les sommets abruptes du mont Gargano ou des écueils de Sanvito, dans les grottes de Palignano et d'Otrante, Salvator trouva des hommes qui, descendant des anciennes colonies grecques, rêvaient pour leur pays l'affranchissement du joug espagnol. Dans les idées de ce temps, le brigand, ennemi de l'étranger, était plus souvent un héros qu'un criminel. Dans une de ses promenades solitaires, Salvator fut pris par une bande. Il allait périr. Parmi les brigands

était une femme; l'artiste était jeune, il était beau, il fut sauvé. Il resta chez les brigands, et devint leur camarade et même, dit-on, leur complice. Ce fut pendant cette période de sa vie qu'il recueillit ces admirables figures de bandits que plus tard il sema avec profusion dans ses œuvres. Un jour il s'échappa, et revint à Naples, où l'attendaient la misère, l'abandon, l'avarice des brocanteurs juifs, la honte et la mort de presque tous ses parents. Un heureux hasard vint ranimer son courage et le tirer un instant de l'obscurité. Le chevalier Lanfranc avait été appelé à Naples pour décorer l'église du *Giesù Nuovo*. Passant dans une des rues de la vieille ville, il distingua à la porte d'un brocanteur une esquisse dont au premier coup d'œil il sut reconnaître le mérite. Il fit arrêter son splendide équipage, et le peintre grand seigneur acheta l'œuvre du pauvre artiste mourant de faim. Ce suffrage fit connaître dans Naples le nom de Salvatoriello; mais s'il lui permit de mettre ses œuvres à un prix un peu plus élevé, il lui attira aussi la haine des peintres *maniéristes*. Un seul homme, l'appréciant à sa juste valeur, lia avec lui une amitié qui ne devait finir qu'avec la vie. Ce fut Aniello Falcone. Il le présenta à Ribera, son maître; mais ce n'était pas Salvator qui pouvait faire nombre avec les courtisans de l'orgueilleux espagnol; il eut bientôt reconquis sa liberté, mais avec elle il retrouva l'oubli et la misère.

Il se décida à aller chercher fortune à Rome; il avait alors vingt ans. A pied, un mince bagage sur l'épaule et le bâton à la main, voilà comme il entra dans la capitale des arts, où il devait jouer un si grand rôle. Deux genres entièrement opposés se partageaient alors l'admiration des amateurs romains : le Bernin représentant l'idéal, et les matérialistes hollandais ou ultramontains, avec lesquels on avait le tort de confondre Poussin et les Français. Salvator arrivait avec des idées aussi éloignées de la froide convention des *berninesques* que de la triviale vérité des ultramontains; il voulait être lui et rien autre. Deux maîtres seulement furent par lui reconnus et étudiés, Michel-Ange et le Titien. Les admirables ruines de Rome devinrent pour lui des sujets d'étude inépuisables. L'influence de la *malaria* et la fièvre ne tardèrent pas à le clouer dans la triste salle d'un hôpital. Alors sans doute il composa cette cantate, si âpre et si touchante à la fois, dans laquelle il peint son dénûment affreux et son découragement mortel. Lorsque Salvator sortit de l'hôpital, les médecins lui ordonnèrent de retourner respirer l'air natal; il partit. Cette fois il rencontra un ami dans un de ses condisciples du couvent, le jeune Girolamo Mercuri, qui avait continué la carrière ecclésiastique; il le décida à suivre son maître, le cardinal Brancacci, d'abord à Rome, puis à Viterbe. Le cardinal fit peindre à Salvator le portique de son palais épiscopal, et le tableau du maître-autel de l'église della Morte, l'*Incrédulité de saint Thomas*. Ces ouvrages et quelques petits tableaux qu'il envoyait à Rome commencèrent enfin à lui ouvrir le chemin de la renommée; mais après une année de séjour à Viterbe, Salvator, las de tout patronage, retourna à Naples.

Chaque année, pendant les fêtes de la Saint-Jean, une exposition de tableaux avait lieu dans le Panthéon de Rome et attirait tous les talents. Un des amis romains de Salvator osa y présenter un *Prométhée* qu'il lui avait envoyé de Naples pour tâcher de le vendre. Le succès fut immense. Salvator accourut à Rome, mais il ne put parvenir à se faire admettre dans l'Académie de Saint-Luc. Cependant son sort s'était un peu amélioré, et il put louer une maison dans la *via del Babbuino*, non loin de la fontaine qui lui a donné son nom. Le carnaval de 1639 arriva; un char richement orné, traîné par des bœufs aux cornes dorées, et rempli d'une troupe masquée parut dans le *Corso*. Cette troupe chantait de délicieuses cantates, puis, comme intermède, le principal personnage, s'annonçant sous le nom de *signor Formica*, acteur napolitain, et portant le costume du charlatan Coviello, répandait à flots les plus mordantes épigrammes, les *lazzis* les plus bouffons, distribuant à pleines mains des remèdes et des ordonnances contre les calamités publiques et les maux de la société. Bientôt dans Rome entière il ne fut question que du signor Formica et de ses brillantes parades. Le dernier jour il se démasqua, et montra aux regards étonnés le visage de Salvator. De ce moment ses succès de salon n'eurent plus de bornes. Il s'abandonna tout entier au plaisir; il monta même un petit théâtre, du haut duquel il osa attaquer le Bernin lui-même. Heureusement cette ivresse fut de peu de durée. La fortune semblait enfin lui sourire; ses paysages se disputaient même à ceux de Claude Lorrain et du Guaspre, alors en pleine possession de la faveur publique. Sa maison devint le lieu de réunion des plus beaux esprits et des plus grands seigneurs de Rome. Ce fut alors qu'il traduisit sur la toile sa fameuse cantate de *La Sorcière*, et qu'il exécuta la *Mort de Socrate*, *L'Enfant prodigue*, *Le Purgatoire* et *L'Assomption*. Gagnant beaucoup, amassant peu, il en était venu à fixer lui-même le prix de ses œuvres; à peine suffisait-il aux demandes. Toutefois, au milieu de ses succès, il ne pouvait oublier sa patrie, qui se débattait sous l'oppression espagnole. Masaniello le trouva combattant dans ses rangs (1647) à côté de son ami Falcone, qui, à la tête des artistes napolitains composant la *Compagnie de la mort*, secondait de tout son courage l'insurrection populaire. Après la chute du pauvre pêcheur d'Amalfi, l'école entière des peintres napolitains se trouva compromise et fut forcée de se disperser. Falcone se sauva en France; Salvator revint à Rome. Ses

instincts de sauvage indépendance étaient réveillés, et bientôt il osa exposer deux tableaux satiriques qui s'attaquaient à tout ce que Rome renfermait de grand et de puissant. Un orage terrible gronda sur sa tête, et cette fois il dut plier devant lui. Son départ de Rome fut une fuite, mais son arrivée à Florence devait être un triomphe. Ferdinand II le reçut comme un ami plutôt que comme un protégé. Le charme de sa conversation, sa renommée comme peintre, poëte et musicien, attirèrent autour de lui une foule d'admirateurs; sa maison, transformée en asile des plaisirs et du goût, devint le rendez-vous des beaux-esprits de Florence.

Au milieu de la splendeur de son nouvel état, l'artiste devint le fondateur, l'auteur et le meilleur acteur de l'Académie théâtrale des *Percossi*. Pendant son séjour à Florence, il peignit *Héraclite et Démocrite*, une foule de batailles et de paysages, le *Triomphe de David* et tant d'autres chefs-d'œuvre. Environ trois ans après, il partit en poste au milieu de la nuit, arriva aux jardins de la *Vigna Navicella* à Rome, en corrompit le gardien, et expédia aussitôt une circulaire à dix-huit de ses amis. Tous se rendirent à son appel; il les embrassa avec tendresse, leur offrit un somptueux repas, puis, montant à cheval, il retourna en Toscane avant que ses persécuteurs de Rome ou ses amis de Florence eussent eu vent de son aventure.

Salvator trouvait encore trop pesantes les chaînes si légères qui l'attachaient à la cour des Médicis, et il obtint de se retirer à la villa de Monte-Ruffoli, propriété magnifique de son ami le comte Ugo Maffei. Il y passa plusieurs années, étudiant la magnifique nature des maremmes, les sauvages montagnes de Pomarancio, de Querceto, de Monte-Casini, les villes si pittoresques de Volterra, de Colle et de San-Geminiano. Ses loisirs étaient consacrés à réunir, à compléter ses productions littéraires. Enfin il put revenir à Rome, le but constant de ses désirs; ses ennemis étaient morts pour la plupart, l'éclat de sa gloire avait fait taire les autres. Il acheta une maison sur le Monte-Pincio, la décora avec luxe, et continua cette vie de grand seigneur pour laquelle la nature semblait l'avoir formé. La *Pythonisse d'Endor*, l'un des plus précieux ornements du Louvre, fut l'un des produits de son talent, arrivé alors à son apogée. Une vieillesse prématurée vint glacer cette imagination de feu, qu'aucun obstacle n'avait pu maîtriser. Sa vue baissa, ses facultés morales s'affaiblirent, une hydropisie se déclara, et le 15 mars 1673 il rendit le dernier soupir, à l'âge de cinquante-huit ans. Un tombeau digne de lui l'attendait. Si le Panthéon d'Agrippa avait reçu les restes de Raphael, le dernier asile de Salvator devait être Notre-Dame des Anges, ces thermes de Dioclétien dont Michel-Ange avait fait la plus noble église de Rome.

Les œuvres de Salvator Rosa sont pour ainsi dire innombrables; nous indiquerons seulement ici les principales. A Rome, palais Chigi : une *Bataille*, *Un Satyre et un philosophe;* palais Doria : *La Mort d'Abel;* palais Colonna, *Les deux saints Jean;* palais Corsini : *Le Géant Titius;* palais Spada, deux *Paysages; Saint Jean, saint Cosme et saint Damien;* — à Florence, galerie publique : deux *portraits* de l'artiste à différents âges, une *Marine*, deux *Paysages*, *Empédocle;* — à Milan, musée de Brera, *Les Ames du purgatoire*, *Saint Paul premier ermite*; — à Vienne, au musée : deux *Paysages*, *Saint Guillaume endormi*, deux épisodes de la *Bataille de Constantin et de Maxence*, *Un Portrait de guerrier*, un *Combat de cavaliers romains;* — au musée de Berlin : *Portrait* de l'artiste, une *Marine*, une *Cascade;* — à Munich : *Les Soldats de Gédéon se désaltérant*, *Quatre bandits tenant conseil*, plusieurs *Paysages*; — au musée de Dresde : une *Marine*, un *portrait d'homme;* — à Darmstadt : trois *Paysages;* — à Londres : *Mercure et le bûcheron*, un *Paysage*; — à Madrid : *Vue du Golfe de Salerne;* — à Paris, au Louvre: *Raphael et le jeune Tobie*, *La Pythonisse d'Endor*, *Une Bataille*, *Un Paysage avec des guerriers;* — à Nantes : une *Marine*, une *Halte de soldats*. *Jason endormant le dragon*. *Deux têtes de vieillards*.

Salvator a gravé à l'eau-forte plusieurs de ses tableaux. En 1780, une série de quatre-vingt-cinq eaux-fortes d'après ses compositions a été publiée, in-fol., à Rome, par C. Antonini. Les *Satires* de Salvator Rosa ont été imprimées à Amsterdam en 1719, in-8°, et à Florence en 1770. Enfin, quelques-unes de ses compositions musicales nous ont été conservées par Burney dans son *History of musics*.

Les principaux élèves ou imitateurs de Salvator furent Marzio Masturzo, N. Vaccaro, N. Massaro et Scipione Compagno. E. BRETON.

Domenici, *Vite de' pittori napoletani*. — Lady Montague, *Life of Salvator Rosa;* Londres, 1824, 2 in-8° — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Cantù, *Salv. Rosa;* Milan, 1844, in-8°. — *Hist. des peintres*, livr. 175-176. — *Catalogues* des musées.

ROSALBA (*Rosa-Alba* CARRIERA, plus connue sous le nom de LA), femme peintre, née en janvier 1671, à Venise, où elle est morte, le 15 avril 1757. Mariette, contrairement à ce que dit Zanetti, raconte, d'après Nic. Vleughels, intime ami de la Rosalba, que cette artiste n'eut d'abord d'autre occupation que de faire des dessins pour les dentelles appelées *points de Venise*. Un retour de la mode l'ayant obligée à chercher d'autres moyens d'existence, elle se mit à peindre des dessus de tabatière d'après le conseil d'un Français nommé Jean Stève, renommé à Venise pour ce genre d'ouvrages. Lorsqu'en 1720 elle vint en France, elle jouissait déjà d'une assez grande réputation, que l'engouement excessif des artistes et des amateurs de Paris ne contribua pas peu à augmenter. Déjà membre

de l'Académie de Saint-Luc à Rome et de celle de Bologne, elle fut reçue dans l'Académie royale de peinture (26 octobre 1720). « Admise sur le vu d'un portrait du roi au pastel », elle envoya en 1722 comme morceau de réception un pastel représentant *une Muse*, qui est aujourd'hui au Louvre. Les deux années qu'elle passa à Paris (1720-1721) furent pour Rosalba une suite de triomphes et d'ovations; recherchée, fêtée de tous, elle était considérée comme l'un des grands peintres enfantés par l'Italie. Mariette, qui voyait « cette savante fille », comme il l'appelle, dans la société des Caylus et des Crozat, ne peut dissimuler son excessive admiration. Connaisseur des plus fins, la sûreté de son goût l'empêche de fermer les yeux sur les défauts de la Rosalba; mais, dit-il, « il en est d'elle comme du Corrège : ses incorrections visent au grand et lui sont, ce semble, permises ». Aujourd'hui que la « belle couleur » des pastels de Rosalba s'est éteinte, nous sommes obligés de voir les défauts de son dessin aussi bien que l'afféterie et le peu d'ampleur de son style. En 1735 elle fit un voyage en Allemagne, où elle fut accueillie comme elle l'avait été à Paris. A Vienne elle eut l'honneur de donner des leçons à l'impératrice. Son esprit, ses talents charmèrent la cour de Dresde. Sa carrière artistique, si heureuse jusque-là, fut tristement interrompue en 1746 par le développement d'une cataracte sur les yeux; une opération qu'elle subit trois ans plus tard n'amena qu'un faible et passager soulagement à son mal; elle retomba bientôt dans un état de cécité complète.

Sa sœur cadette, *Giovanina* Carriera, peignait également; elle faisait, dit-on, les fonds et les accessoires des tableaux de la Rosalba; elle mourut à Venise, le 9 mai 1737.

La Rosalba avait écrit le *Journal* de son voyage à Paris; cet ouvrage, aussi rare qu'il est curieux, a paru en 1793, sous ce titre : *Diario degli anni* 1720-1721, *scritto da propria mano in Parigi da Rosalba Carriera;* Venise, in-4°. H. H—n.

Abecedario de Mariette.

Rosalès. *Voy.* Mastelletto (*il*).

Rosamel (*Claude-Charles-Marie* Ducampe de), marin français, né le 25 juin 1774, à Trencq (Pas-de-Calais), mort le 27 mars 1848, à Paris. Dès l'âge de treize ans il se voua à la pratique de la mer. Après avoir navigué comme pilotin sur un bâtiment caboteur de la Manche, il se mit à étudier la théorie de son métier pour entrer au service de l'État, et obtint au concours, en janvier 1792, le grade d'aspirant de marine; il prit part en cette qualité aux combats soutenus en juin 1794 par l'amiral Villaret-Joyeuse contre la flotte anglaise aux ordres de l'amiral Howe. Nommé enseigne en 1797, il subit l'année suivante une courte captivité en Angleterre. Lieutenant en 1802, capitaine de frégate en 1808, il fut presque toujours en service actif. En 1811 il commandait *la Pomone :* en se rendant de Corfou à Trieste avec la frégate *la Pauline* et la flûte *la Persane*, il fut rencontré à la hauteur de l'île Palagosa (golfe de Venise) par trois frégates anglaises. *La Persane* se fit chasser afin de rétablir une sorte d'égalité entre ses deux conserves et deux des vaisseaux anglais : mais *la Pauline* abandonna *la Pomone*, qui, après un combat terrible, démâtée et écrasée par le feu roulant de l'ennemi, fut forcée d'amener son pavillon. Rosamel, blessé à la tête, fut conduit de nouveau en Angleterre, où il demeura trois ans prisonnier. Lorsqu'à la paix il rentra en France, le conseil de guerre, réuni à Toulon pour juger sa conduite, l'acquitta honorablement, et le roi le nomma capitaine de vaisseau (juillet), puis chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur (août 1814). Il occupait à Cherbourg l'emploi de major de la marine depuis deux ans à peu près, lorsqu'en 1817 il reprit la mer; promu au grade de contre-amiral (octobre 1823), il commanda la station navale des mers de l'Amérique du Sud, et servit en 1828 dans le Levant sous M. de Rigny. Attaché à l'expédition d'Alger, il fut chargé de venger une insulte faite au consul général de France à Tripoli; à la tête d'une puissante flottille, il fit connaître son ultimatum au bey, et obtint de lui l'abolition de la piraterie et de l'esclavage des chrétiens, la suppression des tributs auxquels étaient soumises les puissances européennes, et huit cent mille francs comme contribution de guerre. En novembre 1830 Rosamel fut appelé à la préfecture maritime de Toulon, et le 1er mars 1831 élevé au grade de vice-amiral. A la fin de 1833 il siégea au conseil d'amirauté et entra comme député de Toulon à la chambre des députés. Le 6 septembre 1836, il devint ministre de la marine. Parmi les actes remarquables qui ont signalé son passage aux affaires, on peut citer l'organisation des équipages de ligne et la création des matelots canonniers et des écoles d'artillerie navale destinées à leur institution. Ce fut pendant son administration qu'eurent lieu l'expédition de Saint-Jean d'Ulloa et les voyages scientifiques de *l'Astrolabe*, de *la Vénus* et de *l'Artémise*. Il quitta son portefeuille le 30 mars 1839; le 7 du même mois il avait été nommé pair de France.

Le Moniteur universel, 1848, p. 740.

*ROSAS (don *Manuel* Ortiz de), ancien dictateur de la confédération Argentine, né en 1793, à Buenos-Ayres. Il prétend descendre d'une grande famille des Asturies qui comptait parmi ses membres un capitaine général du Chili, Léon Ortiz de Rosas, comte de Poblaciones. Son père, simple *estanciero* dans la république Argentine, avait été fait prisonnier par les Indiens, cousu dans une peau de bœuf et noyé. Il passa sa première jeunesse à garder les troupeaux chez son père, qui le laissa sans instruction aucune. Un commerçant, chez lequel il

avait été placé, le renvoya parce qu'il ne savait ni lire ni écrire. A dix-neuf ans, il s'enfuit dans les *pampas*, à la suite d'un vol qu'il avait commis, à ce que ses ennemis ont prétendu. Là, il mena la vie des *gauchos*, ou pâtres indigènes, race à demi sauvage, issue du croisement des Indiens avec les Espagnols, les Basques et autres Européens. Le *lazo* à la main, jour et nuit errant sur un cheval indompté, Rosas acquit dans cette vie indépendante toutes les qualités qui résument les instincts des *gauchos :* la force, l'agilité, la ruse. Il devint le héros des *pampas;* son nom pénétra jusqu'à Buenos-Ayres. Un homme riche et distingué, Vicente Maza, lui fit donner quelque instruction; en peu de temps Rosas sut regagner le temps perdu. En 1820, il parut pour la première fois sur la scène politique à la tête d'un régiment provincial, les *colorados*, pour défendre le gouverneur Rodriguez contre une conspiration qui l'avait forcé de quitter la capitale immédiatement après son élection. Depuis la chute de la domination espagnole, deux partis se trouvaient en présence dans la république Argentine : les unitaires, tendant à amener, par une concentration libérale et démocratique, la prospérité intérieure et la force extérieure de l'État, et les fédéraux, jaloux de maintenir l'indépendance et l'autonomie des États de la confédération et de ruiner l'influence, toujours croissante, de Buenos-Ayres. Depuis 1816 jusqu'à 1829, et sous vingt gouverneurs successifs, ces deux systèmes furent en lutte perpétuelle. Rosas, par instinct et par conviction, tenait aux fédéralistes; bientôt il fut le chef de ce parti, qui comptait dans ses rangs tous les *gauchos*. Le chef des unitaires, le gouverneur Rivadavia, fut contraint de déposer le pouvoir, le 7 juillet 1827. Son successeur, Dorrego, fut vaincu et tué, l'année suivante, par le général Lavalle, qui avait levé l'étendard de l'insurrection. Dans cette guerre, Rosas se signala une seconde fois et assura la victoire à son parti. Les campagnes le proclamèrent chef de l'État et, sous cette pression, l'Assemblée des représentants de Buenos-Ayres le nomma gouverneur de la république Argentine, le 8 décembre 1829. D'une main ferme, Rosas saisit le gouvernail de l'État. « Vous m'avez choisi, dit-il dans une proclamation, pour gouverner suivant ma science et conscience : j'obéis. Vous savez maintenant que les théories démocratiques sont de périlleuses utopies, qui mènent à la servitude. Ma conviction sera mon guide, la faire prévaloir sera mon devoir, l'exécuter sera le vôtre. »

Sur ce qu'il appelait sa science et sa conscience, le doute ne resta pas longtemps permis. Rosas voyait dans le système démocratique et unitaire une importation étrangère et inapplicable au sol américain. Doué de toutes les qualités qui constituent l'autocrate, jaloux de l'indépendance américaine, désireux avant tout de consolider sa puissance par tous les moyens et d'établir un ordre quelconque, il commença à réprimer énergiquement les unitaires dans les provinces, et entreprit contre eux une expédition en décembre 1830. La victoire lui resta parce qu'il s'appuyait sur cet élément barbare peut-être, mais national, qui fermentait autour de lui et qu'il réussit à soumettre à son autorité absolue. Pour la première fois depuis la constitution de la république, on vit un gouverneur atteindre le terme légal de son exercice. La gloire militaire devait servir à le maintenir en fonctions. A la fin de 1831, il conduisit une expédition contre les Indiens du Sud, dans laquelle il soumit les tribus sauvages jusqu'au détroit de Magellan. Entouré d'un nouveau prestige aux yeux du peuple, il fit une entrée triomphale à Buenos-Ayres, où son absence avait fait renaître les anciens troubles. Rosas parut le seul homme capable de sauver l'État, et l'Assemblée lui conféra, le 7 mars 1835, pour cinq ans, les fonctions de gouverneur et de capitaine général. Par un calcul habile, Rosas refusa d'abord, mais il finit par accepter, à la condition qu'on l'investît provisoirement de la *somme des pouvoirs*, c'est-à-dire, de la dictature. La même comédie se renouvela entre Rosas et l'Assemblée tous les cinq ans. Toujours il prétexta sa santé affaiblie, les difficultés des circonstances, la nécessité du repos et de la solitude, pour extorquer à l'Assemblée des pouvoirs encore plus étendus.

Cette stratégie machiavélique permit à Rosas de régner en despote pendant vingt-trois ans. Son gouvernement n'est en effet qu'une longue chaîne de crimes monstrueux, presque inconnus depuis Caligula et Héliogabale. Ses moyens principaux étaient l'emprisonnement, la confiscation, les supplices, le poison et le meurtre. Tous les documents officiels commençaient par cette phrase sacramentelle : « Meurent les sauvages unitaires ! » Mais sous le prétexte de poursuites politiques, il sévissait contre amis et ennemis, dès qu'ils lui inspiraient des soupçons. En 1840, il organisa la fameuse compagnie des *mazorcas*, qui extermina, à coups de poignard et de pistolet, tous les suspects en plein jour. On évalue à vingt-deux mille le nombre des victimes sacrifiées jusqu'en 1843 à cet épouvantable despotisme. Son orgueil alla jusqu'à exiger des habitants de Buenos-Ayres qu'ils rendissent hommage à son portrait. Un mois de l'année reçut le nom de Rosas. Chaque Argentin fut forcé de porter un ruban rouge comme emblème d'une domination cimentée par le sang. Les couleurs des unitaires, bleu et vert, étaient proscrites partout. Des témoins oculaires racontent que la fille de Rosas, Manuelita, s'est fait traîner par les rues de Buenos-Ayres dans une voiture attelée de dames nobles, qui s'étaient permis de se moquer d'elle. D'autres traits d'un genre pareil impriment à Rosas le cachet d'un Néron moderne. La presse était muette. Les quatre journaux de Buenos-Ayres, *La Gaceta mercantil*.

El Diario de la Tarde, *The british Packet*, *El Archivo americano*, recevaient ses instructions. Le premier de ces journaux était l'organe officiel, et débutait ordinairement par des articles de fond parfois réimprimés durant des mois entiers, afin de bien inculquer aux Argentins les doctrines politiques du dictateur. Quant à l'extérieur, Rosas s'efforça toujours de maintenir de bonnes relations avec les autres États de l'Amérique du Sud, à l'exception de l'Uruguay et du Paraguay, qu'il s'obstina à considérer comme dépendance de la république Argentine. Son attitude vis-à-vis de l'Europe était différente. Tout en affectant une observance scrupuleuse des traités subsistants et même des convenances diplomatiques, il s'attacha à montrer une indépendance qui flattait singulièrement l'impuissance politique de l'Amérique espagnole. A cet égard sa politique mérite le nom de nationale. Il serait injuste de ne pas reconnaître que l'administration de Rosas a été, sous plusieurs rapports, salutaire pour la république. Avec l'énergie qu'il imprimait à toutes ses actions, il a relevé la prospérité industrielle du pays; il a donné, par l'abaissement des tarifs, un grand développement au commerce, en lui ouvrant des débouchés avantageux; il a établi un certain ordre matériel, la sûreté publique et une juridiction suffisante aux besoins du moment; il a favorisé l'agriculture et la colonisation étrangère et diminué considérablement la dette publique, malgré l'émission d'une masse énorme de papier-monnaie.

Par un retour singulier, la chute de Rosas fut marquée le jour où il devint infidèle à ses convictions fédéralistes A l'exemple de ses prédécesseurs unitaires, il demanda en faveur de Buenos-Ayres, un monopole commercial, prétention qui souleva contre lui les États voisins et aboutit à l'intervention de la France et de l'Angleterre. Cette intervention était due en partie à l'initiative du gouvernement brésilien, qui envoya à cet effet le vicomte d'Abrantès à Paris et à Londres. La France, qui avait particulièrement à se plaindre des violences commises contre ses nationaux (1), proclama et effectua le blocus de La Plata depuis 1838 jusqu'à 1849; elle prêta, en outre, un secours ouvert mais peu actif à Montevideo, l'asile des unitaires réfugiés. Peu jalouse cependant de s'engager sérieusement dans une expédition lointaine et coûteuse, elle finit par céder à la tenacité du dictateur. L'Angleterre, contre laquelle Rosas soutint une querelle particulière, à cause des îles Malouines, en fit autant. La question de La Plata devait trouver d'un autre côté sa solution. Les hostilités du Brésil, dirigées contre le gouvernement de Rosas depuis 1845, déterminèrent ce dernier à une rupture ouverte. Il rappela, au commencement de 1851, son ministre de Rio de Janeiro, et comme son mandat était sur le point d'expirer, il envoya, suivant son habitude, sa démission à l'Assemblée des représentants. Ce fut encore sa santé affaiblie qui paya les frais de cette comédie. Aussitôt son ennemi le plus redoutable, le général Juste-Joseph Urquiza (1), gouverneur d'Entre-Rios, déclara, pour sa part, accepter la démission du dictateur. Une proclamation du 1er mai 1851 fit connaître au peuple cette décision; elle commence ainsi : « Considérant que réitérer auprès du général Rosas les instances faites antérieurement pour qu'il reste à son poste, c'est n'avoir aucun égard pour sa santé affaiblie, et que c'est aussi contribuer à la ruine des intérêts nationaux, qu'il confesse lui-même ne pouvoir suivre avec toute l'activité qu'ils exigent.... etc. » Le 29 mai, un traité préliminaire d'alliance offensive et défensive fut passé entre le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la province d'Entre-Rios, traité définitivement conclu les 12 et 13 octobre 1851. La *grande armée libératrice de l'Amérique du Sud*, qui s'était accrue par les contingents des autres provinces argentines à un effectif de trente mille hommes, cinquante mille chevaux et quarante bouches à feu, opéra, sous les ordres d'Urquiza, le passage du Parana, le 8 janvier 1852, et se dirigea sur la capitale. En présence de ce danger, Rosas perdit toute assurance. Il fit déclarer Urquiza *fou*, *traître*, *sauvage unitaire*, réclama de la chambre une nouvelle investiture, et se porta à la rencontre de l'ennemi. Quelques heures de combat à Monte-Caseros suffirent à mettre les Argentins en déroute (3 février 1852) Rosas, travesti en *gaucho*, reprit le chemin de la capitale, d'où il se sauva sous les habits de matelot avec ses deux filles Manuelita et Mercedes et ses deux fils Juan et Manuel. Un vapeur anglais, *la Locuste*, le débarqua, le 26 avril suivant, à Plymouth. L'accueil flatteur que l'ancien dictateur trouva auprès des autorités anglaises excita l'indignation générale, dans le public aussi bien que dans le parlement. Le jour où Rosas quitta le sol américain, Urquiza prit possession de la *Quinta de Palermo*, espèce de Versailles de la Pampa que le dictateur avait construit, et où il tenait une cour brillante. Son immense fortune, qui consistait en terres et en troupeaux, fut confisquée au profit de l'État par le gouvernement provisoire, constitué le 4 février à Buenos-Ayres. Lui-même vit actuellement à Southampton.

Rosas a été jugé de différentes manières. Ses partisans voyaient en lui un second Washington, ses ennemis un monstre. Pour garder l'impartialité, il faut dire que Rosas n'est pas un homme vulgaire. Son extérieur même trahit un caractère extraordinaire. Il est d'une haute stature, aux traits marqués et réguliers, les yeux bleus et vifs, le teint coloré. Ses manières sont dignes, réservées, austères et simples. Son lan-

(1) Le nombre des Français résidant dans la république Argentine, s'élève à 257,000.

(1) Rosas, disait-on, ne se couchait jamais sans avoir pensé au moyen de se débarrasser de ce rival.

gage est recherché, mais énergique et pittoresque. A toutes les qualités que nous lui connaissons déjà, Rosas joignit une activité, une passion du travail dont une constitution vigoureuse comme la sienne pouvait seule braver les fatigues. Ses ministres n'étaient que ses commis. Avec son instinct habituel, Rosas a découvert un principe indiscutable aujourd'hui, et avec habileté et énergie il a su tourner à son profit cette découverte : c'est que la race hispano-américaine doit être gouvernée non pas par des paroles, mais par des actions. C'est le témoignage que l'histoire ne lui refusera pas. J. MATZ.

Mænner der Zeit. — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*, 1850-1851.

ROSCELIN, théologien français, né à Compiègne, ou près de Compiègne, mort après 1121. Jeune encore, il quitta son pays natal, et se rendit en Bourgogne, où il obtint un canonicat, soit dans l'église métropolitaine de Besançon, soit dans une des collégiales de cette ville. C'est là qu'il se signala par ses opinions nouvelles sur la Trinité. Il soutient qu'il faut voir dans la Trinité trois personnes substantiellement séparées, ou un seul Dieu, diversement considéré selon la diversité de ses attributs; en conséquence il refuse d'admettre que des personnes différentes puissent être consubstantielles. Cette négation est, on le sait, une hérésie. Roscelin, qui avait fait sa logique dans quelques livres d'Aristote transmis par Boëce au monde latin, est à bon droit considéré comme un des plus habiles et des plus audacieux nominalistes du douzième siècle. Traduit devant le concile de Soissons, en 1092 ou 1093, il y fut condamné. Ce fut alors qu'il passa en Angleterre. Là nous le trouvons renouvelant ses explications sur le mystère, le plus inaccessible à la logique, de toute la doctrine chrétienne, et provoquant Anselme, le docte archevêque de Cantorbéry, à publier son traité *de la Trinité et de l'Incarnation*. En outre, Roscelin attaque les mœurs des clercs anglais, et sans faire le procès aux unions illégitimes des prêtres, question grave, qu'il paraît avoir réservée, il condamne vivement la faveur accordée dans l'Église même, par le népotisme sacerdotal, aux enfants nés de ces unions. Sur ce point il fut réfuté par un certain Thibault, qui professait à Oxford. Mais on ne se contenta pas de le contredire, et de justifier ce qu'il condamnait. Pour avoir imprudemment élevé la voix contre un abus presque général, Roscelin fut contraint, par le soulèvement des intérêts qu'il avait froissés, à fuir l'Angleterre et à revenir en France. Vers 1096 il habitait la Touraine, et ayant obtenu le droit d'enseigner la religion dans l'église collégiale de Sainte-Marie de Loches, il réunissait autour de sa chaire un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels l'histoire désigne le jeune Abélard. On ne connaît l'enseignement philosophique de Roscelin que par quelques écrits de ses adversaires. On le connaît donc mal. Tout porte à croire que cet homme impétueux, d'une sincérité téméraire, ménagea trop peu les opinions reçues et compromit sa doctrine par le ton de ses discours; mais rien n'autorise à supposer quelque différence importante entre cette doctrine et celle qui fut dans la suite professée avec tant d'éclat par son ancien disciple, devenu son ennemi, Pierre Abélard. Plus tard Roscelin fut admis dans la collégiale de Saint-Martin de Tours, où il composa, en 1120 ou 1121, contre Abélard un écrit violent, récemment découvert dans la bibliothèque de Munich. On ignore la date de sa mort.

Roscelin a passé longtemps pour l'inventeur du nominalisme : c'est une fausse opinion, que la critique moderne ne pouvait consacrer. Il reste établi que cet interprète intelligent, hardi, peut-être présomptueux, de la logique péripatéticienne, eut dans son temps une influence égale à sa renommée. Le douzième siècle maudit son nom et l'oublia vite; mais la doctrine qu'il avait professée lui survécut, fit de constants progrès, et règne partout aujourd'hui, malgré la vivacité, malgré l'éloquence de quelques protestations. On n'a sauvé de Roscelin que cette invective contre Abélard dont nous venons de parler. Publiée d'abord par M. Schmeller, elle a été reproduite par M. Cousin dans le t. II de son édition des *Œuvres* d'Abélard (*Appendix*, p. 792).

B. HAURÉAU.

V. Cousin, *Fragments de Philosophie scolastique*, p. 119 et suiv. — De Remusat, *Abélard*, t. I, passim — B. Hauréau. *De la Philosophie scolastique*, t. I, p. 175 et suiv., et *Singularités hist. et littér.*, p. 216. — Degérando, *Hist. comparée des systèmes de philos.*, t. II, p. 446. — Rousselot, *Études*, t. I, p. 187. — Bouchitté, *Le Rationalisme chrétien à la fin du onzième siècle*.

ROSCHMANN (*Antoine*), historien allemand, né dans le Tyrol, vers 1710, mort vers 1765. Après avoir étudié le droit, il devint historiographe des états du Tyrol, emploi auquel il joignit plus tard ceux de bibliothécaire de l'université d'Inspruck et de garde des archives du Tyrol. On a de lui : *Regnum animale, vegetabile et minerale Tyrolense;* Inspruck, 1738, in-4°; — *Veldidena urbs, Augusti colonia, e tenebris eruta, insertis ineditis quæ per Tyrolim supersunt monimentis romanis;* Ulm, 1745, in-4°; — *Nachrichten von dem Leben des heiligen Valentini beyder Rhætien Apostels* (Vie de saint Valentin, apôtre des deux Rhéties); Ulm, 1746, in-4°; — *Bella Romanorum in Rhætia vel ejus vicinia;* Vienne, 1783, in-fol. : ouvrage dont la plupart des exemplaires furent détruits par ordre du gouvernement autrichien.

Son fils, *Cassien-Antoine* ROSCHMANN, mort en 1806 archiviste à Vienne, a publié entre autres une *Histoire du Tyrol* (en allemand); Vienne, 1792-1802, 2 vol. in-8°.

Saxe, *Onomasticon*, t. VI, p. 556. — Meusel, *Lexikon*. — Luca, *Gelehrtes OEstreich*.

ROSCIUS (*Quintus*), un des plus célèbres acteurs romains, vivait dans la première moitié

du premier siècle avant J.-C. Il était né à Solonium, près de Lanuvium, dans la Sabine. Il atteignit rapidement comme acteur une réputation extraordinaire. Son seul rival semble avoir été Ésope (*Æsopus*), qui le surpassait dans le pathétique. Roscius, plus instruit, étudiant plus soigneusement ses rôles, apporta dans son jeu une perfection qui ne fut jamais égalée. Les Romains récompensèrent largement son mérite, si, comme Pline le prétend, il réalisa dans la première partie de sa carrière une fortune de 50 millions de sesterces. Ce chiffre est peut-être exagéré; mais il atteste l'immense succès de Roscius. Sylla lui donna l'anneau d'or qui distinguait la classe des chevaliers. Cicéron lui demanda des leçons de déclamation et plus tard il plaida pour lui dans un procès où un certain Fannius lui réclamait, assez justement, à ce qu'il semble, une somme de 50,000 sesterces. On ne sait quelle fut l'issue de ce procès, qui se plaida en 68 avant J.-C. Roscius mourut peu d'années après, puisque Cicéron, dans son discours pour Archias, en 62, parle de la mort du célèbre acteur comme d'un événement récent. D'après Macrobe, Roscius composa un ouvrage dans lequel il comparait l'art oratoire avec l'action théâtrale.

L. J.

Cicéron (pour les divers passages où il est question de Roscius, *voy.* l'*Onomasticon tullianum* d'Orelli). — Unterholzner, *Ueber die Rede des Cicero für den Schauspieler Q. Roscius*, dans le *Zeitschrift* de Savigny, vol I, p. 248. — München, *Oratio M. T. C. pro Q. Roscio, juridice exposita*; Cologne, 1829. — Schmidt, édit. du discours *Pro Q. Roscio*; Leipzig, 1839. — Fraguier, *Vie de l'acteur Q. Roscius*, dans les *Mém. de l'Acad. des Insc.*, IV, p. 437.

ROSCOE (*William*), historien anglais, né près de Liverpool, le 8 mars 1753, mort dans cette ville, le 30 juin 1831. Il avait douze ans lorsque son père, qui était maraîcher à Mount Pleasant, aux portes de Liverpool, le retira de l'école pour s'en faire aider dans les travaux de sa profession. A quinze ans, on le plaça dans la boutique d'un libraire, qu'il ne tarda pas à quitter pour entrer dans l'étude d'un *attorney*, fonctions qu'il exerça pour son propre compte à partir de 1774. Le goût de la littérature l'avait suivi dans ces diverses conditions. Seul, et aidé seulement des conseils de quelques amis, il apprit successivement le latin, le grec, le français et l'italien, qui devint bientôt son étude favorite. Sans négliger les soins d'une nombreuse clientèle, il se fit connaître par des écrits sur les beaux-arts, des mémoires sur la botanique et l'histoire naturelle, des pamphlets économiques et politiques, enfin par des poésies, parmi lesquelles on remarque le poëme intitulé : *The Wrongs of Africa* (1788, in-8°), et publié en faveur des nègres d'Afrique. Lorsque éclata la révolution française, il épousa avec chaleur la cause de la liberté universelle, et deux ballades patriotiques, échappées à sa plume, firent un certain bruit : *The vine-covered hills and gay regions of France*, et *Millions, be free!* En 1796, Roscoe, quittant la pratique et se bornant au titre d'avocat, put se livrer tout entier à des travaux, dès longtemps entrepris, sur l'histoire et la littérature italiennes, il fit paraître : *The Life of Lorenzo de' Medici, called the Magnificent* (Londres, 1796, 2 vol. in-4°), puis *The Life and Pontificate of Leo X* (ibid., 1805, 4 vol. in-4°). Ces deux ouvrages (1), qui ont eu plusieurs éditions en Angleterre, qui ont été traduits en allemand, en italien et en français (la *Vie de Laurent de Médicis*, par Thurot, Paris, 1799-1800, 2 vol. in-8°; la *Vie de Léon X* par P.-F. Henry, Paris, 1808-1816, 4 vol. in-8°), ont fondé la réputation littéraire de Roscoe. Consacrés à la vie des deux princes protecteurs des lettres et des arts, ils nous introduisent au milieu de cette société brillante d'érudits, de poëtes, d'hommes d'État, d'artistes, dont ils aimaient à s'entourer, et grâce aux anecdotes, aux citations, aux documents que l'auteur a su grouper autour de ses biographies, ils offrent un intérêt à la fois historique et littéraire. En 1805, la ville de Liverpool se souvint que Roscoe, non content de l'honorer par ses ouvrages, de la doter d'une société des arts, s'était de tout temps associé aux mesures économiques qui avaient favorisé son développement. Elle le nomma son représentant à la chambre des communes, où il appuya les réformes proposées par sir Samuel Romilly, et se fit remarquer parmi les défenseurs les plus ardents de l'émancipation catholique et de la suppression de l'esclavage. On en prit occasion d'ameuter contre lui, dans sa ville natale, les nombreux intérêts froissés par ces mesures, et il renonça à la carrière politique, tout en se réservant d'appuyer au besoin de sa plume les convictions auxquelles il avait fait le sacrifice de sa position parlementaire. En janvier 1816, le banquier Clarke, dont il était l'ami et l'associé, suspendit ses payements, et Roscoe fut atteint par des poursuites qu'envenimaient les animosités politiques. Il lui fallut vendre sa bibliothèque et ses collections, d'une valeur considérable. Il trouva une consolation dans l'estime générale, dans la culture des lettres, des sciences et des arts, qui avaient embelli sa vie et qui l'occupèrent jusqu'à la fin. Il avait entrepris un grand nombre d'ouvrages, qu'il ne put terminer; c'était une *Histoire des progrès et des vicissitudes de l'art et de la littérature;* mais il acheva, avant de mourir, une *Monographie des scitaminées*, payant ainsi un dernier tribut à l'étude des plantes, qui avait charmé les premiers jours de sa jeunesse. Roscoe a laissé trois fils, qui se sont fait connaître dans la littérature. L'aîné, *Henry*, mort le 25 mars 1836, a publié, outre la *Vie* de son père, plusieurs ouvrages sur

(1) Il faut y joindre : *Illustrations historical and critical of the life of Lorenzo de' Medici* (Londres, 18[illegible], in-4°), où l'auteur répond aux critiques de Sismondi. Il y a aussi des additions et corrections à la *Vie de Léon X* dans la traduction italienne du comte Bossi (Milan, 1816-17, 12 vol. in-8°).

la jurisprudence et l'histoire du droit. Le troisième, *Robert*, n'est mort qu'en 1850; voué par profession à la carrière du barreau, il a, comme son père, allié le culte des Muses à la pratique judiciaire. Enfin *Thomas*, le second, que nous croyons encore vivant, est l'auteur d'un assez grand nombre de publications, parmi lesquelles nous citerons des *Voyages illustrés dans l'île de Wight et dans le pays de Galles*, une bonne traduction de la *Littérature du midi de l'Europe*, de Sismondi, etc. E.-J.-B. Rathery.

Henry Roscoe, *The Life of William Roscoe*; Londres, 1833, 2 vol. in-8°.

ROSCOMMON (*Wentworth* Dillon, quatrième comte de), poëte anglais, né vers 1633, en Irlande, mort le 17 janvier 1684, à Londres. Il était fils de James Dillon, et son oncle, le comte de Strafford, lui donna au baptême le nom de Wentworth, qui était celui de sa propre famille. Ce fut sous les auspices de ce parent, qui était alors vice-roi d'Irlande, qu'il reçut sa première éducation; il parvint à posséder si parfaitement le latin que, sans avoir appris les règles ordinaires de la grammaire, il écrivait en cette langue avec autant d'élégance que de netteté. Lorsque la révolution éclata en Angleterre, il alla terminer ses études à Caen, où il suivit les leçons de Bochart, et passa ensuite en Italie. En 1660 il fut ramené dans son pays par le rétablissement des Stuarts, et nommé capitaine d'une compagnie des gardes; cette charge l'entraîna dans une vie de plaisirs et d'aventures galantes, où il dissipa la plus grande partie de sa fortune; sa passion effrénée pour le jeu lui attira plus d'une mauvaise affaire, et le mit plus d'une fois en danger de perdre la vie. Il eut aussi les fonctions d'écuyer près de la duchesse d'York. Il avait formé le projet d'aller passer le reste de ses jours à Rome, lorsqu'il mourut à cinquante ans, d'une goutte remontée; on l'enterra avec une grande pompe, dans l'abbaye de Westminster. Roscommon est un des poëtes anglais qui avant Addison ont manié la langue avec le plus de correction; il était lié d'amitié avec Dryden, et Pope lui a décerné cet éloge, qu'il était le seul écrivain moral du règne de Charles II. Pourtant Johnson l'a jugé avec quelque sévérité. « Sa versification est agréable, dit-il, mais rarement vigoureuse; il contribua à épurer le goût, s'il n'agrandit pas infiniment le cercle des connaissances. » Il a laissé quelques rares écrits, imprimés avec ceux du comte de Rochester, et parmi lesquels on distingue un *Essai sur la traduction poétique* (Londres, 1680, in-4°), une version de l'*Art poétique* d'Horace (ibid., 1680, in-4°), et quelques petits poëmes remplis d'élégance.

Johnson, *English poets*. — Chambers, *Encyclop. of english litterature*.

ROSE (*Guillaume*), prélat français, né à Chaumont, vers 1542, mort à Senlis, le 10 mars 1602. Après avoir enseigné la grammaire et la rhétorique au collége de Navarre, à Paris, il s'appliqua à la prédication; son éloquence, abondante et incisive, eut le plus grand succès. Nommé prédicateur ordinaire d'Henri III, il entra de bonne heure dans la Ligue; dès 1583 il s'élevait en chaire contre le roi, sous le prétexte qu'il avait pendant le carnaval couru les rues en masque. Après l'avoir réprimandé, Henri lui envoya quatre cents écus avec ces mots : « C'est de quoi acheter du sucre et du miel pour adoucir vos trop aigres paroles; » et il le nomma grand-maître du collége de Navarre, et en 1584 évêque de Senlis, tout en lui conservant son poste à la cour. Au commencement des troubles, Rose garda une attitude assez modérée; mais lorsqu'il partit pour Paris, où il était appelé comme membre du conseil de l'Union, il dit publiquement en chaire aux habitants de Senlis que la palme céleste était réservée aux ligueurs, quand bien même ils auraient tué père et mère. Il dépassa bien vite en violence les plus fougueux prédicateurs de son parti; il n'y avait guère que Boucher (*voy.* ce nom), qui portât aussi loin que lui l'emportement contre Henri III. De Thou et plusieurs documents de l'époque attribuent la véhémence des déclamations sanglantes de Rose à des accès de fureur fébrile, à laquelle il aurait été sujet par intervalles. Lors de la fameuse procession de la Ligue, Rose, qui remplissait alors l'office de recteur de l'université, marcha derrière le légat, portant un esponton et un crucifix. Dans les luttes subséquentes entre Mayenne et les Espagnols, il fut un des plus ardents partisans de ces derniers, dont il touchait une pension. Élu membre des états de 1593, il prit une part active aux délibérations de cette assemblée, et y prononça plusieurs harangues, dont le mauvais goût et le ton pédant et insolent est parodié de la façon la plus piquante dans la *Satyre Ménippée*. Dans le comité chargé de préparer l'élection d'un souverain, il fit une sortie inattendue contre l'infante d'Espagne, et déclara avec force que la couronne de France ne pouvait appartenir ni à un étranger ni à une femme; il contribua ainsi à sauver son pays des intrigues presque triomphantes de la maison d'Autriche. Son intervention en faveur du parti national a été regardée comme un acte de dévouement; mais avec plus de raison Ch. Labitte ne voit là qu'une boutade, résultat probable d'un de ces accès de rage auxquels il était sujet. C'est l'opinion de L'Estoile, qui a dit à ce sujet : « C'estoit parler fort à propos pour un fol. » Le bon sens manquait entièrement à Rose, qui la veille de l'entrée de Henri IV dans Paris commença la série des sermons dans lesquels il avait annoncé vouloir parfaire le procès au Béarnais. Après le triomphe de Henri, il se réfugia au couvent du Val de Beaumont-sur-Oise; bientôt il obtint par lettres patentes la restitution de son évêché, qu'il administra jusqu'à sa mort. Il continua d'être hos-

tile à Henri IV, contre lequel il se permit de fréquentes sorties, surtout au sujet de l'édit de Nantes. Il fut alors forcé, par arrêt du parlement du 5 septembre 1598, à prononcer devant les chambres réunies une rétractation complète des principes anti-royalistes qu'il avait professés jusqu'alors; on lui imposa encore une amende de cent livres d'or, et il reçut défense de résider dans son évêché pendant un an. On lui a souvent attribué un pamphlet célèbre : *De justa reipublicæ christianæ in reges impios authoritate* (Paris, 1590; Anvers, 1592, in-8°); d'autres bibliographes ont donné pour auteur à cet écrit l'Écossais William Raynolds, qui a pris plusieurs fois le pseudonyme de Rossæus. Après une discussion approfondie sur cette question, Ch. Labitte est arrivé à conclure que ce livre, le résumé des plus violentes idées de la Ligue, n'a été écrit ni par Rose ni par Raynolds, mais par un auteur resté inconnu, et qui était Bourguignon. E. G.

L'Estoile, *Journal*. — De Thou, *Historia*. — Bernier, *Monuments inédits de l'histoire de France*. — Launoy, *Navarrensis gymnasii historia*. — Du Boulay, *Hist. de l'université de Paris*. — *Gallia Christiana*, t. III et X. — Ch. Labitte, *Les Prédicateurs de la Ligue*.

ROSE (*Toussaint*), magistrat français, né en 1611, mort le 6 janvier 1701, à Paris. D'abord secrétaire du cardinal de Retz, il était passé au service de Mazarin, qui le donna à Louis XIV. Il était le seul des quatre secrétaires du cabinet qui en eût véritablement toutes les fonctions, parce que, selon l'expression, *il avait la plume*. « Avoir la plume, fait observer Saint-Simon, c'est être faussaire public, et faire par charge ce qui coûterait la vie à tout autre. Cet exercice consiste à imiter si exactement l'écriture du roi qu'elle ne se puisse distinguer de celle que la plume contrefait... Il n'est pas possible, ajoute-t-il, de faire parler un grand roi avec plus de dignité que faisait Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivait ainsi, et que le roi signait toutes de sa main; et pour le caractère il était si semblable à celui du roi qu'il ne s'y trouvait pas la moindre différence. » Rose avait beaucoup d'esprit, une mémoire nette, un tact fin et délié; il était gai, libre, d'un commerce agréable, extrêmement fidèle et secret. Il posséda pendant cinquante ans la confiance entière du roi; les ministres mêmes le ménageaient. Enfin c'était à la cour une sorte de personnage. Depuis 1661 il occupait une charge de président à la chambre des comptes. Fort habile à profiter de son crédit, il avait amassé une grande fortune, qu'il administrait avec une stricte économie. C'est le président Rose (on l'appelait ainsi) qui obtint en 1667 à l'Académie française l'honneur de haranguer le roi comme les cours souveraines, et cette compagnie l'en récompensa en le nommant, le 12 décembre 1675, à la place de Conrart. Il fut en liaison intime avec les écrivains les plus célèbres de son temps, et surtout avec Molière. On cite plusieurs traits de son humeur sarcastique, car il aimait fort à s'égayer, même aux dépens de ses confrères; en voici un qui fut probablement le dernier. Des prêtres assiégeaient son lit quelques heures avant sa mort, et le fatiguaient de leurs exhortations. « Ma chère amie, dit-il à sa femme, si ces messieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des messes pour me tirer plus vite du purgatoire, épargnez-vous cette dépense-là : je prendrai patience. » On n'a aucun ouvrage de Rose, et d'Alembert n'a rapporté de lui que la version, agréablement tournée du reste, de la chanson que Sganarelle adresse à sa bouteille dans le *Medecin malgre lui*.

D'Alembert, *Hist. de l'Acad. fr.* — Ch. Perrault, *Hommes illustres*. — Saint-Simon, *Mémoires*.

ROSE (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né en 1714, à Quingey (Franche-Comté), où il est mort, le 12 août 1805. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'une chapelle dans sa ville natale. Rien ne put le décider à s'en éloigner, et il y passa le reste de sa vie, partageant son temps entre les soins des bonnes œuvres et l'étude des antiquités et des mathématiques. Il adopta avec modération les principes de 1789, se soumit aux lois, et reçut en 1795 de la Convention nationale un secours de 1,500 livres. Il était depuis 1778 membre de l'Académie de Besançon. Les principaux écrits de l'abbé Rose sont : *Traité élémentaire de morale*; Besançon, 1767, 2 vol. in 12 : ouvrage couronné en 1766 par l'Académie de Dijon, et complété sur les instances de Poncet de la Rivière, alors abbé de Saint-Bénigne, — *La Morale évangelique comparée à celle des différentes sectes de religion et de philosophie*; ibid., 1772, 2 vol. in-12; — *Mémoire sur une courbe a double courbure*; ibid., 1779, in-4°, pl. : approuvé par l'Académie des sciences ; — *L'Esprit des Pères, comparés aux plus célèbres écrivains*; ibid., 1790, 3 vol. in-12 : ouvrage reproduit en 1823 avec un nouveau frontispice et une notice. L'abbé Rose a laissé quelques ouvrages manuscrits, entre autres une *Histoire de Quingey*, qui ne s'est pas retrouvée.

Grappin, *Notice* à la tête de *l'Esprit des Pères*.

ROSELLI ou **ROSSELLI** (*Cosimo*), peintre de l'École florentine, né à Florence, en 1439, vivait encore en 1506, année où il fit son testament. Issu d'une famille noble, il fut, dès l'âge de quatorze ans, élève de Neri di Bicci, et selon Waagen il reçut aussi les leçons de Frà Angelico. C'est un des peintres envers lesquels la postérité a été le plus injuste. Sans doute on ne doit pas comparer ses fresques de la chapelle Sixtine avec les chefs-d'œuvre qui les entourent; il ne faut pas non plus se hâter de prononcer sur ses peintures de l'Annunziata de Florence ou de Saint-Martin de Lucques. C'est à Saint-Ambroise de Florence qu'il faut voir et juger Roselli, et on sera forcé d'avouer que ce n'était pas

un peintre médiocre, comme l'appelle Baldinucci, encore moins un barbouilleur, suivant la dure expression de Beyle. La chapelle qu'il a décorée à Saint-Ambroise est nommée *chapelle du Miracle*, parce qu'on y conserve du sang qu'un prêtre trouva caillé au fond d'un calice avec lequel la veille il avait célébré la messe. La procession dans laquelle l'évêque de Florence portait en grande pompe ce précieux sang a fourni au peintre le sujet d'une composition étonnante par l'agencement et le nombre des personnages, intéressante pour les portraits qui s'y trouvent réunis et parmi lesquels figurent Politien, Marsile Ficin, et Pic de la Mirandole. Il y a dans les physionomies de la vie, du sentiment, du naturel, de la variété, et le dessin est généralement correct; on peut seulement reprocher à Roselli un style un peu ancien, un peu sec, et l'abus des couleurs éclatantes et surtout de l'or, que la plupart de ses contemporains avaient déjà abandonné. Cette fresque a été gravée par Carlo Lasinio. A Saint-Martin de Lucques, Cosimo a peint à fresque l'histoire du Christ, vénéré dans cette église sous le nom de *Volto santo*. Appelé en 1476 à concourir à la décoration de la chapelle Sixtine, à Rome, il fut chargé de quatre grands sujets, *Le Passage de la mer Rouge*, *L'Adoration du Veau d'or*, *La Cène*, et *La Prédication de Jésus au bord du lac de Tibériade;* cette dernière fresque, la meilleure des quatre, a été attribuée à Pier di Cosimo, d'après un passage mal compris de Vasari. Dans toutes ces fresques, le peintre a fait un abus déplorable des dorures; il les a prodiguées jusque sur le feuillage des arbres. Sixte IV, dit Vasari, avait promis une récompense à celui des peintres de sa chapelle qui aurait le mieux réussi. Cosimo, désespérant de vaincre ses concurrents par le mérite réel de son œuvre, et comptant, non sans raison, sur le peu de connaissances du pape, voulut l'éblouir par l'éclat des dorures et de l'outremer, et il y réussit si bien que non-seulement le pape lui décerna la palme, mais encore il força les autres peintres à enrichir par le même procédé leurs fresques, qui lui semblaient pauvres et sans éclat auprès de celles de Cosimo.

Roselli revint à Florence comblé des faveurs du pontife, et il y termina sa carrière. Les musées de Berlin et de Paris possèdent de lui, le premier une *Vierge glorieuse*, un *Christ au tombeau*, et deux *Madones;* le second, une *Vierge avec la Madeleine et saint Bernard*. Deux ouvrages de Roselli ont figuré, en 1857, à l'exposition de Manchester, *Le Christ sur la croix*, et *La Vierge entourée de saints*.

Son principal élève fut fra Bartolommeo.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Bottari, *Note al Vasari*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Pistolesi, *Vaticano illustrato*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues* des musées.

ROSELLI ou **ROSSELLI** (*Matteo*), peintre, arrière petit-neveu du précédent, né à Florence, en 1578, mort en 1650. Il reçut les leçons de Gregorio Pagani, dont après sa mort il acheva les tableaux, et du Passignano, qu'il aida dans ses travaux à la chapelle Clémentine. Refusant les propositions du duc de Modène, qui voulait l'attirer à sa cour, il enrichit sa patrie des œuvres presque innombrables de son pinceau. Ses principaux tableaux sont, à Florence: *La Crèche* et *La Trinité* à Saint-Gaétan; le *Crucifiement de saint André* et *Sainte Élisabeth de Hongrie* à l'église d'Ognissanti; *Saint François en prière* à Santa-Croce; plusieurs sujets de la vie de Michel-Ange au palais Buonarotti, *Saint Dominique ressuscitant le neveu du cardinal de Fossa nova*, aux Angiolini; *Le Christ au jardin* aux Dominicains; *Saint François adorant l'enfant Jésus* à Sainte-Marie Majeure; la *Vocation de saint Matthieu* à Saint-Félix; son *portrait* à la Galerie publique; l'*Adoration des Mages* et le *Baptême de Constantin* à l'Académie des beaux-arts; — à Pise, *Le Buisson ardent*, *S. François adorant la Vierge*, une *Vierge glorieuse;* — à Pistoja, le *Martyre de saint Sébastien*, *La Conception*, une *Assomption;* — à Volterra, *Saint Paul recevant des lettres pour Damas;* — à Lucques, la *Présentation de la Vierge au temple*, la *Madone de douleurs*, et la *Nativité de la Vierge*. Le musée du Louvre possède deux peintures de Roselli: *Le Repos en Égypte* et *David vainqueur de Goliath*.

Les fresques de ce maître sont encore supérieures à ses tableaux. Les plus estimées sont parmi les cinq qu'il peignit au cloître de l'Annunziata, celle qui représente *Alexandre IV approuvant l'ordre des Servites*, et à la villa de Poggio imperiale quelques traits de l'histoire des Médicis à la voûte d'un salon. Cette pièce ayant été démolie sous le grand-duc Léopold, la voûte fut conservée et transportée tout entière dans une autre salle. Roselli coopéra à la décoration de la façade si curieuse du palais de' Signori del Borgo. Ce fut un peintre d'un véritable talent; dessinateur correct, ennemi du *maniérisme*, il eut un style assez grandiose pour approcher parfois de celui des Carrache. Il ouvrit une école à laquelle Florence dut les meilleurs artistes qui l'illustrèrent pendant la première moitié du dix-septième siècle. Il n'eut pas d'égal en effet dans l'art d'enseigner: il possédait au plus haut degré toutes les qualités qui constituent l'excellent professeur. Ses principaux élèves furent Giovanni da San-Giovanni, Baldassare Franceschini, dit le *Volterrano*, Francesco Furini, G.-B. Vanni, Stefano della Bella, etc.

E. B—N.

Baldinucci. — Orlandi. — Ticozzi. — Camperi, *Gli Artisti negli stati estensi*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues*.

ROSELLINI (*Ippolito*), antiquaire italien, né en 1800, à Pise, où il est mort, le 4 juin

1843. Reçu, en 1821, docteur en théologie, il étudia à Bologne sous le célèbre Mezzofanti les langues orientales, qu'il fut ensuite chargé d'enseigner à l'université de Pise. Il s'intéressa vivement, dès 1825, aux découvertes faites au sujet de l'explication des hiéroglyphes par Champollion, en compagnie duquel il étudia dans les musées d'Italie les restes d'antiquités égyptiennes et qu'il suivit ensuite à Paris. En 1828, il fut chargé par le grand-duc de Toscane d'aller avec son frère l'architecte Gaetano Rosellini et trois naturalistes explorer l'Égypte et la Nubie; à la même époque le duc de Blacas confiait à Champollion une mission semblable. Les deux sociétés partirent ensemble d'Europe et visitèrent en commun pendant quinze mois les monuments de ces deux pays. De retour à Pise, Rosellini y passa le reste de sa vie occupé à diriger la publication des résultats de l'expédition, travail dont il fut seul chargé après la mort de Champollion. Dispensé à cause de sa faible santé de l'obligation de faire son cours, il fut nommé bibliothécaire de l'université. On a de lui : *La Fionda di David;* Bologne, 1823; traité sur l'âge des points massorétiques; — *Lettera filologico-critica al Am. Peyron;* Pise, 1831; — *Tributo di riconoscenza e d'amore reso alla memoria di Champollion il minore;* Pise, 1832, in-4°; — *I monumenti dell' Egitto e della Nubia, interpretati ed illustrati;* Florence, 1832-1840, 10 vol. in-fol., et 1 vol. de planches; ouvrage capital, qui est la base des recherches modernes sur l'ancienne Égypte; il est divisé en *Monumenti storici, civili et religiosi;* — *Elementa linguæ ægyptiacæ vulgo copticæ;* Rome, 1837, in-4°; ce livre, publié par le P. Ungarelli, est le résumé d'un cours fait par Rosellini; mais la substance en est empruntée à la *Grammaire copte* de Champollion, dont le savant italien avait eu connaissance à Paris; de même plusieurs morceaux de l'*Interpretatio obeliscorum urbis Romæ,* publiés par le P. Ungarelli comme étant de Rosellini, appartiennent à Champollion. (*Voy.* Miller et Aubenas, *Revue de bibliographie analytique*, année 1842, p. 557 et 648).

Bardelli, *Biogr. del Ipp. Rosellini;* Florence, 1843, in-8°.

ROSEMONDE, surnommée la *belle Rosemonde*, fille de Walter, lord Clifford, maîtresse de Henri II d'Angleterre, passe pour avoir été victime de la jalousie qu'elle aurait inspirée à la reine Éléonore. Cependant nulle preuve authentique n'est venue confirmer une tradition qui a servi de canevas à plus d'un romancier. Si quelques historiens ont également accepté cette tradition, c'est qu'elle a permis d'expliquer la conduite d'Éléonore poussant ses deux fils à se révolter contre leur père. Stowe, se basant sur la chronique du moine Higden, se contente de dire : Rosemonde, qu'on prétend avoir été empoisonnée par la reine Éléonore, mourut en 1177 à Wodstock, où Henri II avait fait construire pour elle une demeure à laquelle on n'arrivait que par un réseau d'allées sinueuses. De là le nom de *labyrinthe* ou de dédale donné au jardin qui entourait cette retraite, parce qu'un étranger n'y pouvait avancer à moins d'avoir reçu les instructions du monarque. La reine parvint néanmoins à pénétrer auprès de sa rivale, et la traita de telle façon que l'infortunée survécut fort peu de temps à cette visite. Sur sa tombe, élevée dans l'église du couvent de Godstow, près d'Oxford, on lisait l'épitaphe suivante :

Hic jacet in tumulo, Rosa mundi non Rosamunda,
Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.

Hollinshed (*Chronicles of England*, in-fol., 1586-1588, t. III, p. 115) rapporte que la reine fut guidée par un fil de soie que Henri II avait traîné derrière lui à son insu en quittant la favorite; elle malmena, dit-il, si cruellement son ennemie que celle-ci mourut peu après. Selon Speed (*History of Great Britain*, 1611), ce fut des mains de Rosemonde elle-même, fuyant à l'approche inattendue de sa rivale, que tomba le nouveau fil d'Ariane. On voit que Stowe, le seul des anciens chroniqueurs qui mentionne l'accusation d'empoisonnement, n'en parle que comme d'une simple conjecture. L'histoire de la coupe qu'Éléonore aurait obligé la maîtresse de son mari à vider, tire sans doute son origine d'un calice qu'on remarquait parmi les ornements sculptés sur la tombe de Rosemonde. Lord Clifford ayant été un des bienfaiteurs des religieuses de Godstow, où sa fille avait passé les premières années de sa jeunesse, cette tombe resta dans le chœur de l'église jusqu'en 1191, époque à laquelle Hugues, évêque de Lincoln, visita le couvent; quand le prélat vit le mausolée entouré de cierges, il interrogea les nonnes et sur leur réponse, il s'écria : « Hors d'ici, cette catin ! » Il paraît probable, ainsi que le dit Carte (*General History of England*, in-fol., 1747-1755, t. I, p. 652) que la rencontre d'Éléonore avec Rosemonde rentre dans le domaine de la fable, que Henri II rompit ses relations avec cette dernière en 1152, lors de son mariage, et que son ancienne maîtresse se retira alors à Godstow, où elle mourut avant la révolte des princes en 1173. Dans tous les cas, il est certain qu'elle donna deux fils au roi d'Angleterre : *Geoffroy*, évêque de Lincoln, puis évêque d'York, et *Guillaume Longue-Épée*, comte de Salisbury. Hearne, qui entre dans de grands détails sur les infortunes de la favorite et qui écrivait en 1717, raconte (*Gulielmi Neubrigensis Historia*, Oxford, 1719) que de son temps il existait encore près de Woodstock des ruines qu'on disait être les derniers vestiges du labyrinthe de Rosemonde.

William-L. HUGHES.

Lord Lyttelton, *Hist. of the life of King Henry II.* — J. Berington, *Hist. of the reign of Henry II;* Birmingham, 1790, in-4°. — *Ouvrages cités.*

ROSENMÜLLER (*Jean-Georges*), théologien protestant, né le 18 décembre 1736, à Ummers-

tædt (principauté de Hildburghausen), mort à Leipzig, le 14 mars 1815. Il fut pasteur à Hessberg en 1768, et à Kœnigsberg, en 1772. Il fut appelé, en 1773, sans qu'il s'y attendît, à Erlangen, pour y occuper la chaire de théologie. Il passa à Giessen en 1783, pour cause de santé. En 1785, il fut nommé à Leipzig pasteur de l'église de Saint-Thomas, surintendant et professeur de théologie. Il a laissé la réputation d'un prédicateur émouvant et plein d'onction. Il s'occupa activement des écoles primaires, et il réussit à les fonder sur de bonnes bases et à en augmenter le nombre. On lui doit un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont les suivants : *Scholia in Nov. Testam.*; Nuremberg, 1777-1807, 6 vol. in-8°, six éditions dont la dernière est de Leipzig, 1815-1831; — *De fatis interpretationis litterarum sacrarum in Ecclesia christiana*; Leipzig, 1795-1814, 5 vol. in-8°; — *Anleitung fur angehende Geistliche* (Direction pour les jeunes ecclésiastiques); ibid., 1792, in-8°; — *Betrachtungen uber die vornehmsten Wahrheiten der Religion* (Considérations sur les principales vérités de la Religion); ibid., 1801, 4 vol. in-8°; — *Predigten über auserlesene Stellen der heiligen Schrift* (Sermons sur des passages choisis de l'Écriture sainte); ibid., 1811-1813, 3 vol. in-8°; — *Beitræge zur Homiletik* (Mémoires sur l'homilétique); ibid., 1814, in-8°; — *Lehren der Weisheit nach Seneca* (Doctrines de la sagesse d'après Sénèque); ibid., 1816, in-8°; — *Handbuch eines allgem. fasslichen Unterrichts in der christlichen Glaubens-und Sittenlehre* (Manuel pour un enseignement accessible à tout le monde de la doctrine et de la morale chrétiennes); ibid., 1818-1819, 2 vol. in-8°; — plusieurs ouvrages d'édification et un certain nombre d'écrits destinés à l'instruction religieuse parmi lesquels il faut citer : *Erster Unterricht in der Religion für Kinder* (Première instruction religieuse pour les enfants), 9 éditions; — *Religionsgeschichte fur Kinder* (Histoire de la religion pour les enfants), 10 édit.; — *Auserlesenes Beicht-und Communionsbusch* (Livres choisis pour la confession et la communion), 12 édit.; — *Christliches Lehrbuch fur die Jugend* (Livre d'instruction chrétienne pour la jeunesse), 15 édit., etc. M. N.

Chr. Dolz, *J.-G. Rosenmüller's Leben und Wirken*; Leipz., 1816, in-8°.

ROSENMÜLLER (*Ernest-Frédéric-Charles*), savant orientaliste et théologien, fils du précédent, né le 10 décembre 1768, à Hessberg, près de Hildburghausen, mort à Leipzig, le 17 septembre 1835. Après avoir fait ses études à Leipzig, il fut chargé de l'enseignement des langues orientales dans cette université, avec le titre de professeur extraordinaire en 1795 et avec celui de professeur ordinaire en 1813. Il a puissamment contribué aux progrès de l'exégèse de l'Ancien Testament. A une érudition étendue il joignait une activité infatigable. Outre de nombreux travaux originaux, il a traduit, annoté, réédité avec des augmentations et des notes, une foule d'ouvrages qui pouvaient avoir quelque utilité pour les études bibliques. Il a publié, en collaboration avec quelques savants théologiens de son temps, divers journaux de théologie, entre autres : *Analekten fur das Studium der exeget. und systematisch. Theologie* (Leipzig, 1812-1822, 4 vol. in-8°), et *Biblisch-exeget. Repertorium* (ibid., 1822-1824, 2 vol. in-8°). Les principaux ouvrages de Rosenmüller sont : *Scholia in Vetus Testamentum*; Leipzig, 1788-1835, 11 vol. in-8°; un résumé de cet ouvrage (ibid., 1828-1835, 5 vol. in-8°) a été rédigé par l'auteur; — *Handbuch für die Literatur der biblischen Kritik und Exegese* (Manuel de la littérature de la critique et de l'exégèse biblique); Gœttingue, 1797-1800, 4 vol. in-8°; — *Das alte und neue Morgenland* (L'Orient ancien et moderne, ou Éclaircissements de l'Écriture sainte par la constitution naturelle et physique, les traditions, les mœurs et les usages de l'Orient); Leipzig, 1818-1820, 6 vol. in-8°; — *Handbuch der biblischen Altersthumskunde* (Manuel de la connaissance des antiquités bibliques); ibid., 1823-1831, 4 vol. in-8°; — *Arabische Elementar-und Lesebuch* (Grammaire élémentaire et livre de lecture pour la langue arabe); ibid., 1799, in-8°; — *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ, cum glossario*; ibid., 1818, in-4°. La grammaire est faite sur celle de M. de Sacy; — *Analecta arabica*; ibid., 1825-1826, 2 vol. in-4°. M. N.

G.-B. Winer, *Handbuch der theologischen Literatur*. — *Neue Nekrolog der Deutschen*, 13e année, 2e part., p. 766-769.

***ROSENVINGE** (*Janus-Laurent-André* KOLDERUP), jurisconsulte danois, né le 10 mai 1792, à Copenhague. Fils d'un conseiller d'État, il devint en 1818 professeur extraordinaire de droit à Copenhague et en 1830 professeur ordinaire. Il est membre des Académies de Copenhague et de Stockholm, de l'Académie pour la littérature scandinave, et d'autres sociétés savantes du nord. On a de lui : *De usu juramenti in litibus juxta leges Daniæ antiquæ*; Copenhague, 1815-1817, 2 parties; — *Grundrids af den danske Lovhistorie* (Éléments de l'histoire du droit danois); ibid., 1822-1823, 2 parties, in-8°; 1832, 2 vol. in-8°; trad. en allemand par Homeyer, Berlin, 1825; travail très-remarquable; — *Grundrids af den danske Politieret* (Éléments du droit public danois); ibid., 1825, 1828, in-8°; — *Grundrids af den danske Kirkeret* (Éléments du droit ecclésiastique danois); ibid., 1838-1840, 2 vol. in-8°; — *Udvalg af gamle danske Domme afsagte paa kongens Retterting og paa Landsting* (Choix d'anciennes sentences prononcées en Danemark par le tribunal du roi ou par l'assemblée du peuple);

ibid., 1842-1845, 3 parties. Rosenvinge a publié comme éditeur les t. II à V de la *Collection des anciennes lois danoises* (Copenhague, 1821-1827, in-4°); — et quatre parties du *Recueil des ordonnances royales*; il a inséré un grand nombre d'articles et de mémoires dans le *Juridisk Tidskrift*, dans le *Nyt juridisk Archiv*, dans le *Maanedskrift for Litteratur*, et autres recueils.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

ROSIÈRES (*François* DE), littérateur, né en 1534, à Bar-le-Duc, mort, le 29 août 1607, à Toul. Après avoir été pourvu de l'archidiaconé de Toul, il s'attacha au cardinal de Guise, qui lui accorda plusieurs bénéfices ainsi que le titre de conseiller du duc de Lorraine. Ce fut par reconnaissance pour son illustre patron qu'il s'engagea à écrire un ouvrage devenu fameux, intitulé *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum* (Paris, 1580, in-fol.), et où il s'efforça de prouver, à l'aide de diplômes faux ou altérés, que les princes lorrains descendaient en ligne directe de Charlemagne. L'ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement de Paris, et l'auteur enfermé à la Bastille; mais, grâce au crédit des Guises, il n'y resta pas longtemps, et, après avoir confessé son crime en plein conseil et obtenu du roi son pardon (26 avril 1583), il lui fut permis de retourner à Toul. Il eut part en 1587 à la rédaction des statuts de l'université de Pont-à-Mousson. A la suite d'un différend avec son évêque, il alla soutenir ses droits à Rome et plaida sa cause avec tant d'éloquence qu'il fut renvoyé absous. On a encore de Rosières : *Sommaire recueil des vertus morales, intellectuelles et théologales*; Reims, 1571, in-8°; — *Six livres de Politique*; ibid., 1574, in-4°; — et deux panégyriques en latin.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — *Le Mercure*, juill., 1749. — Calmet, *Bibl. lorraine*.

ROSIN. *Voy.* ROSZFELD.

ROSINI (*Carlo-Maria*), archéologue italien, né le 1er avril 1748, à Naples, où il est mort, le 18 février 1836. Il était fils d'un médecin distingué, qui surveilla son éducation première. Après avoir achevé ses études chez les jésuites, il embrassa l'état ecclésiastique, et remplaça en 1784 Nicolò Ignarra comme professeur d'Écriture sainte au collége fondé à Naples par le cardinal Spinelli. Chanoine de la cathédrale de Naples depuis 1792, il fut nommé évêque de Pouzzoles. Bien qu'il eût reçu du roi Joachim les fonctions de conseiller d'État et de grand aumônier, il n'en jouit pas moins de la faveur des Bourbons et devint, sous Ferdinand Ier, ministre de l'instruction publique, puis président de la consulte d'État. Rosini fit partie de l'académie d'Herculanum réorganisée, et fut l'un des savants les plus actifs à déchiffrer les anciens manuscrits; il en mit un grand nombre au jour, celui entre autres de Philodème, Περὶ τῆς μουσικῆς, qu'il a inséré dans les *Herculanensia volumina* (Naples, 1793, in-fol.), avec un commentaire et des notes. Nous citerons encore de lui : *Nuovo metodo per apprendere la lingua greca*; Naples, 1784, in-8°, traduction de la *Grammaire* de Port-Royal; — *De vero studiorum scopo*; ibid., 1787, in-4°; — *Vita Jacobi Martorellii*; ibid., in-8°; — *Dissertatio isagogica ad Herculanensium voluminum explanationem*; ibid., 1797, t. I, in-fol.; c'est un excellent morceau d'histoire sur l'éruption du Vésuve qui ensevelit les villes de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies il ne fut pas possible à l'auteur d'en donner la suite, comme il avait projeté de le faire; — *Herculanensium voluminum quæ supersunt*; ibid., 1793-1823, 3 vol. in-fol.

N. Lucignano, *Comment. de vita C.-M. Rosini*; Naples, 1836, in-8°. — Prospero della Rosa, *Vita di C.-M. Rosini*; ibid., 1837, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, VI.

ROSMINI (*Carlo* DE), biographe et historien italien, né à Rovereto, le 28 octobre 1758, mort à Milan, le 9 juin 1827. Après avoir étudié le droit à Inspruck, il revint dans sa ville natale, où il se lia avec Baroni et Vannetti, qui le décidèrent à se consacrer entièrement aux études littéraires et historiques, ce que lui permettait sa fortune. En 1802 il alla se fixer à Milan chez le chevalier J.-J. de Trivulce, qui devint son intime ami. Ses travaux biographiques se recommandent par l'exactitude et l'impartialité; le style en est généralement clair et élégant. On a de lui : *Versi*; Rovereto, 1783, in-8°; — *Due questioni sopra alcune questioni di poetica*; ibid, 1785, in-8°; — *Considerazioni sopra dui opuscoli di d'Alembert relativi a la poesia*; ibid., 1786; — *Vita di P. Ovidio Naso*; Ferrare, 1789; Rovereto, 1795; Milan, 1821, in-8°; — *Della vita di Seneca*; Rovereto, 1793, in-8°; — *Memorie sulla vita e scritti di Cl. Baroni*; ibid., 1798, in-8°; cet ouvrage ne mérite pas autant d'éloges que les autres travaux de Rosmini; — *Idea d'un eccellentissimo precettore per la vita di Victorino da Feltro*; Bassano, 1801, 4 vol. in-8°; ouvrage capital, qui, ainsi que les deux suivants, contient les renseignements les plus précieux sur la renaissance des lettres en Italie; — *Vita e disciplina di Guarino Veronese e de' suoi discepoli*; Brescia, 1805-1806, 3 vol. in-8°; — *Vita da Fr. Filelfo da Tolentino*; Milan, 1808, 3 vol. in-8°; — *Istoria intorno alle militari impresi e alla vita di Giov.-Giac. Trivulzio, detto il Grande*; Milan, 1815, 2 vol. in-4°; ouvrage où abondent les documents jusqu'alors inédits sur l'époque si mémorable de ce célèbre capitaine; — *Vita e morte esemplare de Maria-Josefina Repetti giovana milanese*; Venise, 1815, in-8°; sous l'anonyme; — *Storia di Milano*; Milan, 1820, 4 vol. in-4°, qui ne s'étendent que jusqu'en 1535; — *Vita di Cr. Baretti*, dans la *Biblioteca teologica e filosofica* de l'abbé Zola, année 1792.

Baraldi, *Memorie di religione e letteratura*; Modène, 1829. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. I.

ROSNY. *Voy*. SULLY.

ROSPIGLIOSI (*Jules*). *Voy*. CLÉMENT IX.

ROSSANT (*André* DE), poëte français du seizième siècle, né à la Guillotière (faubourg de Lyon). De profession il était jurisconsulte, et il passa toute sa vie à Lyon. « Grand faiseur d'anagrammes, dit le P. Colonia, il en publia un grand nombre qu'il accompagnait de vers français ou latins. » Ce genre d'écrire lui plaisait tellement qu'il en composa un traité intitulé *l'Onomastrophie*, et qu'il avait deux fois retourné son propre nom, en français *Art donné des ars* (André de Rossant), et en latin *Ardes ardens os vatis* (Andreas Derossatuis). D'abord effréné ligueur, il demanda que l'on érigeât une statue à Jacques Clément; puis il chanta la palinodie et adressa les vers les plus flatteurs à Henri IV. Les opuscules qu'il a laissés sont encore recherchés des amateurs, tels que : *Histoire mémorable recitant la vie de Henri de Valois et la louange de Jacques Clément en LV quatrains fort catholiques* (Paris, 1589, in-8°), *Les Mœurs, humeurs et comportements de Henri de Valois depuis sa naissance* (Paris, 1589, in-8°), et *Syllogismes en quatrains sur l'élection d'un roi* (Lyon, 1593, in-8°).

La Croix du Maine, *Bibl. française*. — Trippault, *Celt' hellénisme*. — Goujet, *Bibl. française*, XV. — Colonia, *Hist. littér. de Lyon*.

* **ROSSEEUW** SAINT-HILAIRE (*Eugène-François-Achille*), historien français, né à Paris, en août 1802. Après de brillantes études au collége Louis-le-Grand, il essaya successivement du droit et de la banque, sans pouvoir s'y attacher. Un vif penchant le ramena à l'étude de l'histoire. En 1825 il suivait le genre à la mode en écrivant le roman de *Rienzi et les Colonna*, Paris, 5 vol. in-12; en 1828, il se faisait recevoir agrégé des classes supérieures; en 1830, il était attaché comme agrégé spécial d'histoire au collége Louis-le-Grand; il y resta jusqu'en 1842; mais, dès 1838, il avait été chargé du cours d'histoire ancienne à la Sorbonne comme suppléant de Lacretelle (il devint titulaire en 1856) et il avait été reçu docteur avec une thèse *Sur l'Origine de la langue et des romances espagnoles*. De 1832 à 1840, il a travaillé activement au *Constitutionnel*; en 1838, il prit à partie l'opposition dans sa brochure intitulée : *Compte demandé à M. Odilon Barrot et à l'opposition en réponse à leur compte rendu*. Là se borne sa vie politique. Depuis 1840 il s'est consacré à l'achèvement d'une *Histoire d'Espagne*, dont les t. I à VIII ont paru (Paris, 1837 et suiv., in-8°; 2° édit., 1846-56, in-18); cet ouvrage a été couronné par l'Académie française. M. Rosseeuw Saint-Hilaire appartient à la religion réformée, et à ce titre est un actif collaborateur de la *Revue chrétienne*. Outre une brochure qui a trait à la question romaine (*Ce qu'il faut à la France*; 1860), on a encore de lui : *Études littéraires et religieuses* (Paris, 1863, in-18). L. D.

ROSSEL (*Élisabeth-Paul-Édouard*, chevalier DE), savant marin français, né le 11 septembre 1765, à Sens, mort le 20 novembre 1829, à Paris. Il était fils de Christophe-Colomban de Rossel, maréchal de camp, qui fut tué à Quiberon, le 21 juillet 1794, à l'âge de soixante-dix ans; sa mère, Mlle Lhermite de Chambertrand avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il reçut sa première éducation au collége de la Flèche, où il était entré comme élève du roi. En 1780, il fut admis dans les gardes de la marine, et prit part à tous les combats que l'escadre du comte de Grasse eut à soutenir contre les Anglais jusqu'à la paix de 1783. En 1785, il passa sous les ordres de M. d'Entrecasteaux, et acquit, par le zèle et les talents précoces dont il donna des preuves, l'amitié de ce marin, qui obtint pour lui en, 1789, le grade de lieutenant de vaisseau. Deux ans plus tard il fut associé aux travaux de l'expédition chargée de découvrir les traces de La Pérouse, et dont les nombreuses vicissitudes ont été rapportées avec de longs détails dans l'article qui concerne d'Entrecasteaux. Rossel avait succédé à Huon de Kermadec dans le commandement de la frégate *l'Espérance* (mai 1793), et la mort de d'Auribeau l'avait rendu le chef de l'expédition (21 août 1794). Après un séjour prolongé dans le port de Batavia, il s'embarqua sur un vaisseau de la compagnie hollandaise avec les papiers qui contenaient les résultats de la campagne. Fait prisonnier par les Anglais à la hauteur des îles Shetland, il fut conduit à Londres (octobre 1795) et y resta jusqu'à la paix d'Amiens. Il consacra les sept années de cet exil à recueillir et à mettre en ordre tous les matériaux de son voyage, et à en préparer la publication, qui eut lieu, sur l'ordre du gouvernement français, avec le titre de *Voyage de d'Entrecasteaux à la recherche de La Peyrouse* (Paris, 1809, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.). « Il joignit à la relation de ce voyage, dit M. de la Roquette, les observations astronomiques faites pendant la campagne et dont la plus grande partie lui appartenait, en les faisant suivre d'un travail important dans lequel il indique des méthodes très-simples pour donner aux latitudes et aux longitudes toute l'exactitude dont elles sont susceptibles. L'ensemble de ce travail comprend le second volume; il forme, au jugement des savants, non-seulement un excellent traité d'astronomie nautique, mais un recueil complet de toutes les observations de latitude et de longitude faites à la mer et à terre pendant le cours du voyage. » Il succéda en 1811 à Fleurieu dans le bureau des longitudes, et en 1812 à Bougainville dans l'Institut (section de géographie et navigation). Adjoint, le 6 juin 1814, à M. de Rosily, directeur général du dépôt des cartes et plans de la marine, il devint titulaire de cette place, le 31 décembre 1826. Il avait été promu en 1822 au grade honorifique de contre-amiral. Appelé à faire partie de la plu-

part des commissions chargées d'examiner des questions scientifiques, il fut aussi membre des comités de l'École polytechnique, des écoles d'hydrographie, de la carte de France, des phares, etc. C'est sur son rapport que le système d'éclairage des côtes a été définitivement adopté (Paris, 1825, in-4°). On lui doit encore plusieurs mémoires sur la navigation, sur l'astronomie nautique et sur l'hydrographie, et il a rédigé, de concert avec M. de Rosily, les projets d'instruction des expéditions conduites par Freycinet, Duperré, Dumont d'Urville, etc. Passionné pour l'étude des sciences géographiques, il fut, en 1821, l'un des fondateurs et le premier président de la Société royale de géographie.

Dezos de La Roquette, dans *le Moniteur*, 1830, p. 18.

ROSSELLI. *Voy.* ROSELLI.

ROSSET (*François* DE), littérateur français, né vers 1570, en Provence, vivait encore en 1630. Il appartenait à une famille noble de la Provence, d'où sont sortis des magistrats et des officiers généraux. Un séjour de quelques années au delà des Alpes lui permit de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature italienne. Après s'être fait connaître par la publication d'un recueil de sonnets à la louange de sa première maîtresse, qu'il nomme l'*Incomparable Phyllis*, il se rendit à Paris, fréquenta la cour et les beaux-esprits, et eut pour amis les meilleurs écrivains du temps. Il les nomme avec complaisance; il voudrait, on le sent à la chaleur exagérée de ses éloges, qu'on reconnût en lui un égal mérite. Mais son nom est oublié; sa vie même est assez obscure, et l'on ignore à quel moment il a cessé d'écrire. Ses ouvrages, bien que conçus avec trop de précipitation et de négligence, ont joui d'une certaine vogue et sont encore recherchés des amateurs; nous citerons : *Les Douze beautés de Phyllis et autres œuvres poétiques;* Paris, 1614, in-8° : c'est, au jugement de Goujet, un fatras de stances amoureuses et de sonnets passionnés, où il anatomise en quelque sorte, jusqu'à l'indécence, tout ce qui lui avait plu dans celle qu'il aimait; — *Le Roman du chevalier de la Gloire, contenant les aventures des chevaliers qui parurent aux courses de la place Royale;* Paris, 1612, 1613, in-4°, réimpr. sous le titre d'*Histoire du palais de la Félicité;* 1616, in-4°; — *Histoire des amants volages de ce temps;* Paris, 1617, 1619, in-8° ; — *L'Admirable histoire du chevalier du Soleil;* Paris, 1620 26, 8 vol. in-8°. Louis Douet eut part à cet ouvrage, qui est traduit de l'espagnol et dont un *Abrégé* a paru en 1780, 2 vol. in-12; — *Histoires tragiques de notre temps;* Lyon, 1621, in-8° : cette édition est la plus complète; elle a été reproduite en 1701; ibid., in-8°; — *Roland le furieux;* Paris, 1623, in-4° fig.; Rosset n'est, dans cette version plusieurs fois réimprimée, ni plus exact ni plus fidèle que ses prédécesseurs; la suite du poëme qu'il a pris la peine de composer est un tissu d'aventures, où il n'y a pas le sens commun et dont le fond est pris dans les annales du faux Turpin. On doit encore à cet écrivain la traduction de *Don Quichotte*, des *Nouvelles* de Cervantes, et de *Roland l'Amoureux* (1619, in-8°), ainsi que l'édition des *Quinze joies du mariage* (Rouen, 1604, in-12) et d'un recueil intitulé : *Délices de la poésie françoise* (Paris, 1618, in-8°).

Goujet, *Bibl. françaîse*, XV.

ROSSET (*Pierre-Fulcrand* DE), poëte français, né en 1708, à Montpellier, mort le 18 avril 1788, à Paris. Après d'excellentes études dans l'université de Paris, il fut, le 10 mai 1730, pourvu d'une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Il consacra ses loisirs à la composition d'un poëme didactique sur *l'Agriculture* (Paris, 1774, in-4° et 1777, in-12, fig.), qui eut le tort de paraître après la publication des *Géorgiques* par Delille. Ce poëme est écrit sur un plan sévère, et dénué d'épisodes. Rosset a surmonté quelquefois, mais rarement, les difficultés que lui présentait son sujet, et s'est laissé souvent entraîner à de singulières digressions : ainsi, par exemple, le chant sur la vigne commence par la description du déluge et finit par celle du carnaval. Rosset ajouta aux six chants de son poëme une seconde partie (Paris, 1782, in-4°), qui comprend trois chants nouveaux. On en a fait depuis une troisième édition complète, intitulée : *l'Agriculture, ou les Géorgiques françaises* (Lausanne, 1806, in-12). Rosset s'exerça aussi dans la poésie latine, et composa quelques hymnes pour les propres des saints de divers diocèses de Languedoc; il les publia avec la traduction en regard, sous le titre : *Hymni novi;* Paris, 1784, in-12.

Creuzé de Lesser, *Statist. de l'Hérault*. — *Docum. part.*

ROSSI (*Properzia* DE'), statuaire et musicienne, née à Bologne vers 1490, morte en 1530. Elle est sans contredit l'une des femmes les plus illustres parmi celles qui cultivèrent les beaux-arts; non-seulement elle occupa un des premiers rangs parmi les sculpteurs du plus beau siècle, mais encore elle mània habilement le burin, et se fit admirer comme instrumentiste et comme cantatrice. Malgré tant de qualités éminentes, elle mourut jeune encore d'un amour dédaigné. Elle coopéra à la décoration de l'une des portes de Saint-Pétrone de Bologne, et la même basilique lui doit deux *Anges* à l'une de ses chapelles, et, dans la salle de la fabrique, le buste du comte Guido Pepoli, et un bas-relief, son chef-d'œuvre, la *Chasteté de Joseph*. On sent que l'artiste a voulu peindre ses propres infortunes; la femme de Putiphar est triste et charmante; elle a quelque chose d'Ariane, et elle est plutôt abandonnée qu'effrontée et lascive. A la Madonna del Baracano, d'élégantes sculptures en pierre du maître autel portent la date de 1526. Cette même main qui sculptait des statues, des

bustes, des bas-reliefs, taillait dans des noyaux de pêche des figures d'une perfection incroyable; on conserve au palais Grassi une suite de ces curieux camées représentant *la Passion, la Vierge, les Apôtres* et *des Saints*. Vasari rapporte que Clément VII, venu à Bologne pour le couronnement de Charles-Quint, voulut connaître cette artiste incomparable qu'il se proposait d'emmener à Rome, et que ce fut avec un vif chagrin qu'il apprit qu'elle venait de mourir et qu'en ce moment même on célébrait ses obsèques à l'église de l'hôpital della Morte. E. B—N.

Vasari. — Orlandi. — Ticozzi. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.*

ROSSI (*Bastiano*), dit l'*Inferrigno*, littérateur italien, vivait à Florence dans la seconde moitié du seizième siècle. Un des fondateurs de la célèbre académie de la Crusca, il en fut aussitôt nommé secrétaire. D'un caractère acerbe et inflexible, qu'indique le surnom qu'il adopta lui-même, il se signala parmi les ennemis du Tasse; ce fut lui qui rédigea l'arrêt en style burlesque rendu par l'Académie de la Crusca contre la *Jérusalem délivrée*, de même qu'il empêcha qu'aucun passage de ce poëme ne fût cité dans les deux premières éditions du *Dictionnaire* de l'Académie. Il a donné des éditions très-défectueuses du Dante, du *Traité d'agriculture* de Crescenzi et d'autres auteurs. On a encore de lui : *Lettera nella quale si ragiona di T. Tasso;* Florence, 1585, in-8°. Il a aussi publié la *Description* des magnifiques fêtes données à Florence au sujet du mariage de César d'Este et de celui de F. de' Medici; Florence, 1585 et 1589, in-4°.

Negri, *Scrittori fiorentini.*

ROSSI (*Girolamo* DE), en latin *de Rubeis*, historien italien, né en 1539, à Ravenne, où il est mort, le 22 avril 1607. Sa famille était noble et ancienne. Il montra pour l'étude les dispositions les plus heureuses, et l'on raconte qu'à peine sorti de l'adolescence, il fut choisi par le sénat de Ravenne pour porter la parole dans les cérémonies publiques. A ce titre, il aurait mérité d'avoir une place parmi les enfants célèbres. La précocité de son esprit attira sur lui l'attention de son oncle, devenu plus tard supérieur général des Carmes, et qui le fit venir à Rome afin de veiller de plus près sur son éducation. En 1561 Rossi alla prendre à Padoue le diplôme de docteur en philosophie et en médecine. Cette double étude occupa le reste de sa vie : comme écrivain, il composa l'histoire la plus estimée de sa patrie, et ses talents dans l'art de guérir lui valurent plus d'une offre avantageuse. Ses concitoyens, qui l'entouraient de respect et d'affection, lui décernèrent, outre différents priviléges étendus à sa famille, la dignité de sénateur et le titre de médecin pensionnaire. Le pape Clément VIII se flatta de le retenir auprès de lui dans cette dernière qualité (1604); mais, au bout d'une année, Rossi se démit de sa charge et revint à Ravenne. Il comptait pour amis les plus illustres savants de son temps, Baronius, Sigonio et Paul Manuce entre autres. Ses principaux écrits sont : *Historiarum Ravennatum lib. X ab ejus fundatione;* Venise, 1572, 1589, in-fol., et dans le t. VII des *Antiq. Italiæ* de Burmann; ouvrage d'un bon style et rempli d'érudition; — *De distillatione;* Ravenne, 1582, in-4°, réimpr. plusieurs fois; — *De melonibus;* Venise, 1607, in-4°; — *Ad Corn. Celsum in lib. VIII annotationes;* ibid., 1607, in-4°; — *Vita Nicolai papæ IV;* Pise, 1761, in-8°, publiée par le P. A.-F. Mattei.

Ginanni, *Scrittori Ravennati*, II, 280 et suiv. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII. — Draud, *Bibl. classica*, p. 794.

ROSSI (*Ottavio*), littérateur italien, né en 1570 à Brescia, où il est mort, le 28 septembre 1630. Il appartenait à la famille de Girolamo Rossi, et il consacra, comme lui, ses talents à l'illustration de sa ville natale. Après avoir terminé ses études à Padoue d'une manière brillante, il y fut retenu, malgré sa grande jeunesse (il avait alors dix-neuf ans), pour enseigner la philosophie; mais, en 1591, il se démit de sa chaire et alla chercher dans les grandes villes d'Italie, en Allemagne et en Hongrie, des occasions d'augmenter ses connaissances. De retour à Brescia, il partagea son temps entre l'étude des annales de sa patrie et l'exercice de quelques charges municipales. On a de lui : *Rime;* Brescia, 1612, in-12; — *Memorie Bresciane;* ibid., 1616, 1693, in-4° : cet ouvrage plein de recherches a été mis en latin par Duker et inséré dans le t. IV des *Antiq. Italiæ* de Burmann; — *Elogj istorici de' Bresciani illustri;* ibid., 1620, in-4°; — *Lettere;* ibid., 1621, in-8°; — *Istoria de' SS. martiri Faustino e Giovita;* ibid., 1624, in-8°; — *Le Glorie de' Francesi;* ibid., 1629, in-4°. On conserve de Rossi dans les archives de sa ville natale une *Histoire de Brescia* inachevée, en XXXVI livres.

Ghilini, *Theatro d'huomini letterati.* — Papadopoli, *Hist. gymnasii Patavini.*

ROSSI (*Giovanni-Vittorio*), en latin *Erythræus*, érudit italien, né en 1577 à Rome, où il est mort, le 13 novembre 1647. Il étudia au collége des Jésuites; à dix-neuf ans il avait fait de tels progrès dans la jurisprudence, qu'on lui permit d'en donner des leçons publiques. La pauvreté dans laquelle il était né le réduisit à la triste ressource de chercher des protecteurs, et sa mauvaise étoile le condamna toute sa vie à les perdre avant qu'ils eussent eu le temps ou la volonté de lui être utiles. Son premier patron fut un magistrat qui le choisit pour auditeur; il le vit mourir dans la même année. Il trouva ensuite dans son professeur de droit, Lepide Piccolomini, un maître bienveillant par les avis duquel il commença de se distinguer au barreau. La mort de ce dernier, arrivée peu de temps après, l'éloigna d'une carrière où il était entré plus par ambition que par goût, et il se tourna vers les belles-

lettres. Admis vers 1602 dans l'académie des Umoristi, il y récita souvent des discours dont le style élégant et raffiné lui valut des applaudissements unanimes. Marcel Vestri, secrétaire des brefs de Paul V, goûta sa manière d'écrire et conçut le projet de lui résigner sa charge: mais la mort l'enleva bientôt et Rossi ne se trouva pas plus avancé qu'auparavant. En 1608, il venait de quitter Rome pour suivre en Allemagne le légat Mellini, lorsqu'à quelque distance de la ville il tomba malade et ne put continuer le voyage. En 1609, il entra au service du cardinal Peretti, en qualité de gentilhomme; c'était un prélat indifférent et avare, et s'il demeura chez lui près de vingt ans, c'est qu'il ne trouva pas de maison plus hospitalière. Las de courir après la fortune, incapable d'ailleurs de s'appliquer aux affaires, Rossi se retira dans un quartier écarté de Rome, sur le mont Onuphre, où il fit bâtir depuis une chapelle sous le nom de Sainte-Marie de la Fièvre. Grâce à l'amitié du cardinal Chigi (plus tard Alexandre VII), il obtint un modique emploi, celui de commissaire de l'*eau Marane*, dont le revenu lui permit d'atteindre, sans plus de tribulations, à un âge assez avancé; il ne savait pas lui-même, comme il le marque à son protecteur dans une de ses lettres, ce que c'était que cette *eau Marane*, d'où elle venait et à quoi elle servait aux Romains. Les ermites de la congrégation de Pierre de Pise, qu'il avait faits ses légataires universels, lui érigèrent un tombeau décoré d'une épitaphe louangeuse. Ses ouvrages se recommandent par la pureté du style, et lui ont assigné une place distinguée parmi les latinistes modernes; nous citerons : *Orationes IX;* Rome, 1603, in-8°; l'édit. de Cologne, 1649, in-8°, soignée par Barthold Nihus, en renferme vingt-deux; — *Eudemiæ lib. X;* Leyde, 1637, in-12 : c'est une satire des mœurs corrompues de la cour de Rome; l'ouvrage fut réimpr. avec deux livres de plus à Amsterdam (sous la rubrique de Cologne), 1645, in-8°, puis à Cologne, 1740, in-8°, avec une préface de Christ. Fischer; on trouvera la clef des huit premiers livres dans l'*Apparatus* de Gryphius, p. 491-495; — *Dialogi XII;* Paris, 1642, in-8°; cette édit., donnée par G. Naudé, est pleine de fautes; celle de Nihus (*Dialogi XXVI;* Cologne, 1645-1649, 2 vol. in-8°) est plus complète; — *Pinacotheca imaginum illustrium virorum qui auctore superstite diem suum obierunt;* Cologne (Amst.), 1643-1648, 3 part. in-8°; Leipzig, 1692, 1712, in-8°; Wolfenbuttel, 1729, in-8°. S'il y a des particularités curieuses dans ce recueil, en revanche on n'y rencontre presque jamais de dates et aucun ordre dans l'énumération des ouvrages; Baillet reproche à l'auteur d'avoir distribué selon ses affections la louange et le blâme, et d'avoir admis à côté de personnes du plus grand mérite, des misérables diffamés par leurs friponneries et par leurs débauches; — *Exempla virtutum et vitiorum;* Cologne (Amst.), 1644, in-8°; — *Documenta sacra ex Evangeliis;* ibid., 1645, in-8°; — *Epistolæ ad diversos;* ibid., 1645-1649, 2 vol. in-8°, et 1739, in-8°; — *Epistolæ ad Tyrrhenum* (Fabio Chigi); ibid., 1645-1649, 2 vol. in-8°; ce recueil et le précédent contiennent beaucoup d'anecdotes littéraires. P.

L. Crasso, *Elogj d'huomini letterati.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII. — Niceron, *Mémoires*, XXXIII. — Chr. Fischer, *Préface* citée.

ROSSI (*Pasquale*) dit *Pasqualino*, peintre de l'école romaine, né à Vicence en 1641, mort vers 1718. En copiant assidument les bons tableaux vénitiens et romains, il acquit une grande correction de dessin, un coloris simple et vrai et un style qui, malgré le lieu de sa naissance, lui assigne une place dans l'école romaine. Ses principaux ouvrages sont : à Rome, *le Christ au jardin des Oliviers*, et *le Baptême de Jésus-Christ;* — à Fabriano, le *Baptême de saint Augustin*, *Saint Jean-Baptiste*, la *Madeleine*, et une *Vierge* justement louée par Lanzi; — à Matelica, *Saint Grégoire célébrant la messe*, tableau dans la manière du Guerchin; — à Turin, plusieurs grands sujets de l'Écriture sainte; — au Musée de Dresde, une *Adoration des bergers;* — au musée de Madrid, *Denys le Tyran maître d'école.* E. B—n.

Lanzi, *Storia.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.*

ROSSI (*Giovanni-Battista*), dit le *Gobbino*, peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, florissait vers 1650. Élève d'Alessandro Turchi, dit l'*Orbetto*, il travailla dans sa ville natale avec succès; mais ayant voulu voler de ses propres ailes, il s'égara et ne put parvenir à se faire un style original de quelque valeur.

Il y eut un autre peintre du même nom et de la même école qui, né à Rovigo, vers 1627, vivait encore en 1680 et fut un des bons élèves du Padovanino. E. B—n.

Lanzi, *Storia.* — Ticozzi, *Dizionario.*

ROSSI (*Bernardo-Maria* DE'), en latin *de Rubeis*, érudit italien, né le 18 janvier 1687, à Cividal di Friuli, mort le 8 février 1775, à Venise. Il reçut au baptême les prénoms de *Giovanni-Francisco* qu'il abandonna en prononçant à dix-sept ans ses vœux dans l'ordre de Saint-Dominique. Ayant terminé son éducation à Florence, il alla prendre ses degrés à Venise et y professa pendant trois ans la philosophie dans le couvent du Zattere. En 1718, il fit un voyage à Vienne et se lia d'amitié avec le savant Apostolo Zeno. A son retour il accepta la chaire de théologie et ne la résigna qu'en 1730 afin de se consacrer tout entier à l'étude et aux pratiques d'un ascétisme rigoureux. Dans l'année 1722, il avait accompagné en qualité de théologien les sénateurs Foscarini et Tiepolo, chargés d'une mission particulière auprès de la cour de France. La bibliothèque de son couvent, dont l'administration lui fut confiée, devint par ses soins une des plus riches de Venise, surtout après le magnifique legs qu'Apostolo Zeno lui fit en 1750 de tous les ouvrages tant imprimés

que manuscrits qu'il avait rassemblés. Les principaux écrits du P. de Rubeis sont : *De fabula monachatus benedictini D. Thomæ Aquinatis;* Venise, 1724, in-8°; réimpr. avec des additions à la tête du t. V des *Œuvres* de saint Thomas; ibid., 1746; — *Synodus Mantuæ a.* 1327, dans le t. IX de la coll. des *Conciles* de 1729; — *Monumenta ecclesiæ Aquilejensis, commentario illustrata;* Strasbourg (Venise), 1740, in-fol.; — *De nummis patriarcharum Aquilejensium;* Venise, 1747-1749, 2 part. in-8°; — *De gestis et scriptis ac doctrina S. Thomæ Aquinatis ;* ibid., 1750, in-fol., recueil de trente dissertations; — *De rebus congregationis sub titulo B. Jacobi Salomonii;* ibid., 1751, in-4°; — *Diss. II : de Turanio seu Tyrannio Rufino; de vetustis liturgiis;* ibid., 1754, in-4°; — *De Theophylacti Bulgariæ archiepiscopi gestis et scriptis,* dans le t. Ier des *Œuvres* de Théophylacte; ibid., 1754, in-fol.; — *De Peccato originali;* ibid., 1757, in-4°; — *De Charitate;* ibid., 1758, in-4°; — *Dissertationes variæ eruditionis;* ibid., 1762, in-4°. Ce savant religieux a aussi édité *Thomæ Aquinatis Opera theologica* (Venise, 1745-1760, 28 vol. in-4°), *Georgii Cyprii patriarchæ vita* (ibid., 1753, in-4°), et *Vita Benvenutæ Bojanæ* (ibid., 1757, in-4°). Mais le nombre de ses ouvrages manuscrits dépasse de beaucoup celui des écrits qu'il a mis au jour; la plus grande partie concerne les annales historiques et religieuses du Frioul. P.

Nuova Raccolta Calogeriana, XXVIII. — *Giornale de' letterati*, t. IX, 1776. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, XI.

ROSSI (*Jean-Bernard* DE), savant orientaliste italien, né le 25 octobre 1742, à Castel-Nuovo, en Piémont, mort à Parme en mars 1831. En 1766 il se fit recevoir à Turin docteur en théologie et fut en cette même année ordonné prêtre. Il continua pendant plusieurs années l'étude des langues orientales, qu'il avait commencée avec un succès éclatant et apprit en même temps la plupart des idiomes modernes de l'Europe. Nommé en 1769 employé au musée de Turin, il fut peu de temps après appelé à Parme à la chaire des langues orientales, qu'il remplit jusqu'en 1821, année où il prit sa retraite. Aidé par l'habile imprimeur Bodoni, qui avait établi à Parme une fonderie de caractères pour les langues asiatiques, il publia, outre un grand nombre de travaux philologiques et bibliographiques des plus estimés, plusieurs ouvrages de luxe polyglottes, regardés encore aujourd'hui comme des chefs-d'œuvre de typographie. Il avait réuni une précieuse collection de manuscrits et incunables hébraïques, qu'il céda en 1816 pour le prix de cent mille francs à l'archiduchesse Marie-Louise, et dont il avait fait paraître le catalogue à Parme, 1812, in-8°. On a de lui : *Canticum seu poëma hebraicum;* Turin, 1764, in-4°; — *De præcipuis causis neglectæ hebraicæ litterarum disciplinæ;* Turin, 1769, in-4°; — *In nuptiis Ferdinandi I poemata anatolico-polyglotta;* Parme, 1769, in-4°; — *Della lingua propria di Cristo e degli Ebrei della Palestina da' tempi de' Maccabei;* Parme, 1772, in-4° ; — *Della vana aspettazione degli Ebrei del loro Messia;* Parme, 1773, in-4°; cet écrit fut l'objet de diverses attaques auxquelles l'auteur répondit par un *Esame;* Parme, 1775, in-4°; — *De hebraicæ typographiæ origine;* Parme, 1776, in-4°; — *Specimen ineditæ Bibliorum versionis syro-estranghelæ;* Parme, 1778, in-4°; Leipzig, 1778, in-8°; — *De typographia hebraico-ferrariensi;* Rome, 1780, in-8°; — *Specimen variarum lectionum sacri textus;* Rome, 1782; Tubingue, 1782, in-8°; — *De ignotis nonnullis antiquissimis hebraici textus editionibus;* Erlangen, 1782, in-4°; — *Apparatus hebraico-biblicus;* Parme, 1782, in-8°; — *Variæ lectiones Veteris Testamenti;* Parme, 1784-1788, 4 vol. in-4°; précieux ouvrage, pour lequel Rossi collationna dix-sept cents manuscrits, entre autres ceux de la bibliothèque du Vatican, et qui complété par les *Scholia critica ;* Parme, 1798, in-4°; — *Annales hebraico-typographici seculi XV;* Parme, 1795, in-4°; — *Annales hebraico-typographici ab a.* 1501 *ad* 1640; Parme, 1799, in-4°; — *Bibliotheca judaica antichristiana;* Parme, 1800, in-8°; — *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere;* Parme, 1802, 2 vol. in-8°; — *Codices hebraici bibliothecæ Bernardi di Rossi;* Parme, 1803-1804, 3 vol. in-8°; — *De Corano arabico Venetiis impresso;* Parme, 1805, in-8°; — *R. Immanuelis scholia in selecta loca Psalmorum;* Parme, 1806, in-8°; — *Dizionario storico degli autori arabi più celebri;* Parme, 1807, in-8°; — *Synopsis institutionum hebraicarum;* Parme, 1807, in-8° ; — *Annali ebreo-tipografici di Cremona;* Parme, 1808, in-8°; — *Dell' origine della stampa in tavole incise;* Parme, 1810; — *Compendio di critica sacra;* Parme, 1811, in-8°; — *Introduzione alla sacra Scrittura;* Parme, 1817, in-8°; — *Sinopsi dell' ermeneutica sacra;* Parme, 1819, in-8°. Rossi a aussi traduit en italien plusieurs livres de l'Ancien Testament, notamment *Job*, *Jérémie*, les *Proverbes de Salomon*, etc.

L'Ami de la religion.

ROSSI (*Giovanni-Gherardo* DE'), littérateur et antiquaire italien, né le 12 mars 1754, à Rome, où il est mort le 27 mars 1827. Destiné au barreau, il renonça avec joie à une carrière qui ne lui inspirait aucun attrait pour venir au secours de son père, dont la situation commerciale était fort embarrassée; puis il ouvrit en son propre nom une maison de banque et la rendit en peu de temps assez florissante. Au milieu des affaires, il sut trouver le temps de cultiver les belles-lettres ainsi que les arts du dessin. L'amitié de la célèbre Corilla fit de lui un improvisateur

agréable, surtout dans l'apologue et dans la poésie fugitive. Il esquissa ensuite le plan de quelques comédies, que le public reçut avec applaudissement; plus tard il en augmenta le nombre, et l'une d'elles, intitulée *Le Courtisan vertueux*, a été traduite en français et insérée dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. A une grande flexibilité de talent et à une imagination vive, Rossi joignait de l'érudition et un gout sûr. Il en donna mainte preuve dans ses nombreux opuscules sur les arts et les artistes ainsi que dans les articles qu'il fournit au recueil des *Memorie per le belle arti* (Rome, 1785-88, 4 vol.). Ces productions si variées lui valurent une réputation qui s'étendit même hors de l'Italie; les distinctions de tout genre vinrent le trouver, et parmi les sociétés savantes qui l'appelèrent dans leur sein, il suffira de citer celles des Arcades, de la Crusca, de Saint-Luc, et l'Institut de France, dont il devint correspondant le 23 mars 1805. Enfin la cour de Portugal le choisit pour diriger l'Académie des beaux-arts qu'elle avait fondée à Rome, et lui conféra l'ordre de Saint-Jacques. D'après quelques écrivains, Rossi aurait exercé en 1798, pendant la durée de la république romaine, les fonctions de ministre des finances; comme son nom ne se retrouve pas dans les documents de cette époque, nous ne savons jusqu'à quel point cette assertion est fondée. Critique plein de goût et d'urbanité, mais parfois trop partial pour les artistes italiens, Rossi a publié un grand nombre d'opuscules, de mémoires et de lettres relatifs à des points d'archéologie. Nous citerons de lui : *Commedie*; Rome, 1790, 4 vol.; — *Vita di Gior. Pikler*; ibid., 1792, in-8°, trad. en 1792 en français; — *Scherzi poetici e pittorici*; Parme, 1795, in-fol., recueil de quarante poésies légères accompagnées d'autant de dessins exécutés par Joseph Vieira, peintre portugais; — *Vita di Ant. Cavallucci da Sermonetta, pittore*; Venise, 1796, in-8°; — *Favole*; Verceil, 1798, in-16; — *Dell' influenza della religione sulle belle arti*; Rome, 1801, in-8°; — (avec Giov. Rosini) *Lettere pittoriche sul Campo santo di Pisa*; Rome, 1810, in-4°, fig.; — *Vita di Angelica Kaufmann, pittrice*; Florence, 1810, in-8°; — *Epigrammi, madrigali ed epitaffi*; Pise, 1818, in-16; — *Elogio di Gugl. Manzi*; Venise, 1822, in-8°; — *Vasi greci denominati etruschi, scelti nella collezione del duca di Blacas d'Aulps*; Rome, 1823, in-4°; — *Novelle*; Venise, 1824, in-16.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

ROSSI (*Pellegrino-Luigi-Odoardo*, comte), homme d'État et publiciste célèbre, né à Carrare, le 13 juillet 1787, assassiné à Rome, le 15 novembre 1848. Son éducation se fit au collége de Corregio. A quinze ans il alla faire son droit à Pise, puis à Bologne, où il reçut en 1806 le grade de docteur. Les fonctions de secrétaire du parquet de la cour de Bologne, qu'il remplit de 1807 à 1809, furent abandonnées par lui pour la carrière du barreau. Ses succès comme avocat furent rapides et éclatants : une verve entraînante, bien que quelquefois hautaine, était le caractère de son éloquence. On lui dut, à cette époque, la fondation d'une académie judiciaire, qui témoigne de son amour de la science. Il venait d'être promu dans l'université de Bologne au double enseignement de la procédure civile et du droit pénal, lorsque les Français furent contraints d'abandonner l'Italie (1814). Très-dévoué à la France, Rossi vit cette retraite avec douleur, et dès 1815, répondant à cette parole de Murat : « L'Italie veut être libre et elle le sera! » il prenait part à l'entreprise du roi de Naples, et, pendant les jours d'un triomphe éphémère, était nommé par lui commissaire général des provinces occupées entre le Tronto et le Pô. Après la déroute de Tolentino, il s'embarqua pour la France, d'où il passa bientôt en Suisse. C'est là, enfermé dans une petite maison de campagne aux portes de Genève, qu'il passa les années les plus laborieuses, et aussi les plus heureuses de sa vie. Coppet et l'amitié du jeune duc de Broglie le rattachèrent plus intimement à la France. Mais, pour cet esprit si actif, la poésie avait aussi ses heures; et Rossi alors imitait en vers italiens quelques poëmes de Byron : *Parisina*, *le Giaour*, *le Corsaire*. *Le Giaour* seul fut publié en 1817. Quand Rossi sortit de cette retraite studieuse, ce fut pour faire un cours de jurisprudence appliquée au droit romain (1819); et il obtint un tel succès que trois mois après il recevait de la ville de Genève, avec le droit de bourgeoisie, la chaire de droit romain qu'avait illustrée Burlamaqui; depuis Calvin c'était la première fois qu'un catholique était admis dans le haut enseignement. Comme professeur, Rossi entreprit à Genève ce que MM. Royer-Collard, Guizot et Villemain inauguraient en France : la restauration de la science par l'esprit historique et philosophique, et l'affermissement du régime constitutionnel par une théorie qu'on commençait déjà à appeler la *Doctrine*. *Les Annales de législation et d'économie politique* (1819-21), qu'il fonda alors avec Sismondi, Bellet et Dumont, et où il inséra de nombreux articles, étaient destinées à propager ces nouvelles opinions. Il développa sa théorie des *principes dirigeants* pour l'interprétation des lois, théorie qui peut se définir ainsi : les principes dirigeants sont aux jurisconsultes ce que les principes philosophiques doivent être aux législateurs, les uns servent à faire les lois, les autres à les appliquer.

Cependant la vie de Rossi ne devait pas se renfermer dans la sphère de l'enseignement; dès 1820 la carrière politique lui fut ouverte par son élection au conseil représentatif de Genève. Il y acquit bientôt un grand ascendant par son savoir comme par sa parole, et devint un des chefs du parti modéré. Il prit une grande part à la con

fection des lois sur la presse, sur la publicité des hypothèques, dont on emprunta le système à la France en l'améliorant, sur le contentieux administratif, et enfin sur le mariage civil. « Il tenait alors, dit un Génevois, M. Saladin, la première place comme orateur, jurisconsulte, législateur et homme d'État. » En même temps il établissait sa réputation de grand criminaliste en publiant en France (1828), son traité de *Droit pénal*. Dans ce livre célèbre, il adoptait le principe spiritualiste de droit pur auquel l'avait ramené son ami le duc de Broglie, et empruntait à Bentham le principe matérialiste de l'utilité sociale. Telle était sa haute situation politique et scientifique, lorsque le canton de Genève l'envoya à la diète fédérale extraordinaire de Lucerne (1832). En 1814 le pouvoir central de la confédération helvétique avait été diminué au profit de l'indépendance des cantons. A une époque où la centralisation était encore placée sous la protection des principes de 1789, Rossi proposa de revoir le pacte fédéral et de revenir en partie à *l'acte français* du 19 février 1803. Nommé membre de la commission chargée de cette révision, il en fut encore le rapporteur, et déploya une grande activité pour faire adopter le nouveau pacte. Voté par l'assemblée, le *pacte Rossi* échoua devant l'opposition des cantons ligués à Sarnen. Rossi en eut de vifs regrets qui, joints aux dégoûts que lui causèrent les attaques violentes de ses adversaires politiques, le décidèrent à écouter les offres que la France lui faisait alors par l'organe de M. Guizot, ministre de l'instruction publique. Près de quitter la Suisse et cette demeure, témoin de tant d'années d'étude et de bonheur, il disait en montrant à un ami son modeste logis : « On me croit ambitieux; eh bien! je vous le jure, cela et du pain pour mes enfants, et je ne fais pas un pas de plus; je termine ici ma vie. » — Sa position comme professeur était menacée : il partit pour la France (1832). L'amitié du duc de Broglie, sa collaboration à la *Revue française*, une communauté de doctrine politique, étaient les liens qui l'attachaient depuis longtemps déjà à M. Guizot. La chaire d'économie politique au Collége de France étant devenue vacante par la mort de J.-B. Say (16 novembre), Rossi fut nommé pour lui succéder, par préférence à Charles Comte, candidat présenté par l'Académie des sciences morales. Rossi était étranger; sa nomination causa donc quelque surprise, mais fut bientôt justifiée par le succès qu'obtint le cours du nouveau professeur.

Naturalisé français en 1834, il fut, le 22 août de la même année, nommé titulaire de la chaire de droit constitutionnel qui venait d'être créée à la faculté de droit de Paris. Cette nouvelle nomination rencontra une opposition plus vive que la précédente, et le 25 novembre, à l'ouverture de son cours, Rossi fut assailli par des interruptions et de violentes clameurs. Trois fois ces scènes de désordre se renouvelèrent; Rossi, à ses adversaires, opposait sa persévérance, son sang-froid, quelques paroles dignes. Ces troubles, qui servaient d'aliment à l'esprit d'agitation qui animait alors les écoles, causaient quelque alarme au roi Louis-Philippe, qui dit un jour à M. Guizot : « Êtes-vous bien sûr que l'homme vaille l'embarras qu'il nous donne? — Il vaut infiniment mieux, Sire, répondit le ministre; le roi fera un jour de M. Rossi bien autre chose qu'un professeur de droit constitutionnel. — En ce cas, vous avez raison : soutenons-le bien. » — Bientôt en effet l'émotion se calma; Rossi reprit son cours; et quelques années après, il devenait le doyen de cette école (1843). Appelé, en 1840, au conseil de l'instruction publique, il renonça alors à sa chaire d'économie politique du Collége de France. En 1836, l'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu, à l'unanimité moins une voix, en remplacement de Sieyès. Le jour vint où Louis-Philippe fit de Rossi *autre chose qu'un professeur* : honoré de lettres de grande naturalisation promulguées le 8 août 1838, il fut nommé pair de France (7 novembre 1839), et prit une grande part aux lois sur le renouvellement du privilége de la Banque de France (1840), sur le régime financier des colonies (1841), sur la publicité du système hypothécaire (1842), sur le sucre indigène, sur les fonds secrets, sur le travail des enfants dans les manufactures, enfin sur la loi des chemins de fer. A cette même époque (1841-1843), on lui attribuait la rédaction de la *chronique* de la *Revue des Deux-Mondes*. Au retour d'un voyage en Italie, où le pape Grégoire XVI l'avait reçu avec bienveillance, il fut, en 1845, nommé ministre plénipotentiaire à Rome. Il y allait surtout pour demander que les jésuites fussent rappelés de France. Lorsque, à la mort de Grégoire XVI (1846), le conclave s'ouvrit, il y soutint de toute l'influence française la candidature d'un pape réformateur, et devint le conseiller écouté du nouveau pontife. La révolution de Février fit brusquement cesser sa mission en même temps qu'elle lui enlevait sa chaire de droit. Retiré à Frascati, Rossi salua avec enthousiasme les victoires de Charles-Albert; il écrivait alors à une amie : « Vous femme, vous avez pleuré d'admiration et de joie, moi homme, j'en ai pleuré comme vous. » Il disait à son plus jeune fils, en l'envoyant combattre dans l'armée piémontaise : « Pars, la cause est assez belle. » Les Italiens se souvinrent aussi de lui, et il fut nommé député par la ville de Bologne. Bientôt Pie IX eut à lutter contre le parti avancé qui aspirait secrètement à la république et à l'unité italienne, et dont Sterbini, Sturbinetti, Canino étaient les chefs et les orateurs. Après les journées des 1er et 2 août 1848, conséquence de la défaite des Piémontais à Milan, le pape ayant été obligé, pour se soustraire à une déclaration de guerre à l'Autriche, de dissoudre le ministère Mamiani et

de proroger les chambres, il chargea le comte Rossi de former un nouveau cabinet (14 septembre). En montant au pouvoir, Rossi voulait à la fois la restauration de l'autorité papale et l'organisation des libertés nouvelles : sa capacité, son énergie n'étaient pas au-dessous de cette double tâche ; sa situation personnelle la lui rendait peut-être plus difficile qu'à tout autre. Révolutionnaire aux yeux des conservateurs, absolutiste aux yeux des révolutionnaires, considéré un peu comme un étranger par le peuple, il rencontrait partout des adversaires. Le nouveau ministère fut ainsi composé : le cardinal Soglia aux affaires étrangères et président du conseil, le comte Rossi à l'intérieur, le cardinal Vizzardelli à l'instruction publique, l'avocat Cicognari, ministre de grâce et de justice, le professeur Montanari au commerce, le duc de Rignano aux travaux publics, le général Zucchi à la guerre, le comte Guarini, ministre sans portefeuille, M. Righetti, substitut pour les finances. Le premier soin de Rossi fut de résoudre par la diplomatie cette question de l'indépendance italienne, que d'autres voulaient trancher par les armes, et il négocia à Turin, à Florence, à Naples une confédération qui aurait uni ensemble tous les États de la Péninsule. A l'intérieur son action n'était pas moins résolue ni moins efficace ; il était depuis deux mois à peine à la tête des affaires, et il avait obtenu du clergé un don gratuit de 26 millions de francs, et réorganisait, aidé du général Zucchi, l'administration civile tout entière.

Le 15 novembre, il devait exposer à la chambre ses projets de nouvelle organisation civile : ce jour-là il fut averti quatre fois des desseins sinistres qui existaient contre lui ; il ne s'en rendit pas moins à l'Assemblée. Arrivé sur la place du palais, où stationnaient deux bataillons de la garde civique, il entend sortir de la foule des cris de menace, il s'avance cependant jusque sous le péristyle de la chancellerie. C'est là que les conjurés l'attendent, les uns sous la colonnade qu'il devait traverser, les autres sur les marches de l'escalier par où il devait monter à la salle des séances. Alors un des conjurés le touche brusquement à l'épaule ; Rossi se retourne vers lui, et tend ainsi, sans défense, le cou au meurtrier qui lui enfonce un poignard dans la gorge. Il expira presque aussitôt. L'état des esprits était tel que ce crime, dont la nouvelle se répandit dans toute la ville, n'y souleva aucune de ces manifestations d'horreur que doit causer le sang humain ainsi répandu. La chambre, vers laquelle se dirigeait l'infortuné ministre, n'interrompit pas sa séance ; le soir on dansa, en signe de joie, dans quelques maisons ; les meneurs parcoururent la ville avec des cris de triomphe et les troupes fraternisèrent avec eux. On chantait un hymne patriotique où l'on avait substitué aux mots *bandiera sacra* ceux de *sacro pugnale* (poignard sacré). Le corps diplomatique seul protesta par sa retraite. Le lendemain 16, le pape se laissait arracher la nomination du ministère Mamiani, et le 23 il se réfugiait furtivement à Gaëte. C'était la dernière conséquence de l'assassinat de Rossi. Le gouvernement papal, dont il avait été le soutien, disparaissait avec lui.

On a de Rossi les ouvrages suivants : *Traité du droit pénal ;* Paris, 1825, 3 vol. in-8° ; — — *Cours d'économie politique ;* Paris, 1839-1841, 1843, 2 vol. in-8° ; — *Traité du droit constitutionnel français ;* Paris, 2 vol. in-8° ; — une *Préface* à l'*Essai sur le principe de population* de Malthus (1845, gr. in-8°), qui est un chef-d'œuvre ; — des *Notes* aux *Œuvres* de Ricardo (1847, gr. in-8°) ; — un grand nombre d'articles dans la *Revue française* et dans les *Annales de législation et d'économie publique.* Eug. Asse.

Jos. Garnier, *Notice sur la vie et les travaux de Rossi ;* Paris, 1849, in-8°. — J. Huber-Saladin, *M. Rossi en Suisse de* 1816 à 1833 ; Paris, 1849, in-8°. — L. Reybaud, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1844. — Mignet, *Notices et portraits.*

ROSSIGNOL (*Jean-Joseph*), jésuite français, né le 3 juillet 1726 à la Pisse, canton de l'Argentière (Hautes-Alpes), mort à Turin en 1817 (1). Il embrassa la règle de Saint-Ignace, en 1742, et professa la philosophie à Embrun, puis à Marseille. Sur l'invitation des jésuites de Pologne, il alla, en 1761, professer les mathématiques et l'astronomie à Wilna, où il donna les dessins d'après lesquels on construisit l'observatoire de cette ville. A la fin de 1763, il quitta la Pologne dont le climat était trop défavorable à sa santé, et, en 1764, il succéda dans la chaire de mathématiques, au collége des nobles, à Milan, au P. Boscovich qu'il aida dans la publication de ses *Œuvres*. Aux termes du bref qui supprimait son ordre, il se fixa à Embrun (1773) ; mais la vive opposition qu'il montra contre la constitution civile du clergé le força, en octobre 1792, d'aller s'établir à Turin, et c'est là que s'écoula le reste de sa vie. Il y vécut d'une petite pension et des libéralités du comte de Melzi, son ancien élève. Le nombre de ses ouvrages s'élève à plus de 100 qui, ayant été en grande partie imprimés à Turin et à Milan, sont assez rares en France. La collection factice qu'en a publiée, en 1823, le libraire Marietti de Turin forme 32 vol. in-8°. Les principaux sont : *Thèses générales de théologie, de philosophie, de mathématiques ;* 1757, in-4° ; — *Thèses de physique, d'astronomie et d'histoire naturelle ;* 1759, in-4° ; — *Botanique élémentaire ;* Liége, 1784, in-8° ; — *Éléments de géométrie ;* Milan, 1774, in-8°, traduit en anglais ; Londres, 1781, in-8° ; — *Théorie des sensations ;* Milan, 1774, in-12 ; — *Vues nouvelles sur le mouvement ;* Embrun, 1777, in-12 ; Paris, 1802, in-8° ; — *Vues philosophiques sur*

(1) Date fournie par M. l'abbé Rossignol, archiprêtre d'Embrun, neveu de cet écrivain.

l'Eucharistie; Embrun, 1776, in-8°, explication physique de ce mystère; — un *Traité de l'Usure*, in-12; — *Vie de saint Vincent Ferrier;* Paris, 1803, in-8°. H. F—T.

Feuille hebdomadaire de Turin (publiée par l'abbé Michel), journal exclusivement consacré à donner l'analyse des divers opuscules de Rossignol, 15 nov. 1803 au 1er nov. 1804, in-8° de 192 pages. — Colomb de Batines et J. Ollivier, *Mélanges*, p. 71. — Rochas, *Biogr. du Dauphiné.*

ROSSIGNOL (*Jean-Antoine*), révolutionnaire français, né à Paris, en 1759, mort dans dans l'île d'Anjouan, en avril 1802. Il était ouvrier orfèvre lorsque la révolution éclata. Une grande turbulence, un certain courage qu'il montra lors de la prise de la Bastille en firent un des chefs populaires. Il se distingua particulièrement le 20 juin et le 10 août. Des historiens du temps l'accusent d'avoir, dans cette dernière journée, provoqué le meurtre de Mandat (*voy.* ce nom), et d'avoir figuré parmi les massacreurs de septembre. En 1793, il fut créé lieutenant colonel de la 33e division de gendarmerie, et envoyé dans la Vendée. Il y tint des propos contre Biron qui commandait en chef les opérations. Westermann le fit arrêter et le livra aux tribunaux militaires; mais Ronsin se hâta de le réclamer. Soutenu par les Jacobins de Paris, non-seulement Rossignol fut rendu à la liberté, mais il obtint le commandement de l'armée des côtes de la Rochelle, tandis que Biron venait à Paris payer de sa tête l'arrestation du favori des clubs. Rossignol, ayant reçu des renforts, obtint d'abord quelques avantages sur les royalistes (août 1793); mais bientôt les commissaires de la Convention, Goupilleau et Bourdon, se virent forcés de lui retirer son commandement pour cause d'incapacité. Réintégré par Bouchotte, il éprouva de nombreux échecs, fut destitué à plusieurs reprises, mais toujours replacé par l'influence du parti ultra-révolutionnaire. Dénoncé par Bourdon (de l'Oise), Boursault et de Fermont pour avoir causé tous les désastres de la guerre de l'Ouest, Rossignol fut décrété d'accusation (mai 1795). Il recouvra sa liberté lors de l'amnistie du 26 octobre suivant. Compromis, en 1796, dans la conspiration de Babeuf et traduit devant la haute cour de Vendôme, il s'échappa de prison et fut acquitté, ainsi que son frère. Il reparut, le 18 fructidor an v, à la tête des troupes chargées par le Directoire d'arrêter Pichegru et les membres royalistes des deux Conseils. Son opposition au gouvernment consulaire avait attiré sur lui l'attention de la police. Lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise (24 décembre 1800), attentat dont on le crut, sans fondement, l'un des complices, il fut arrêté, puis compris sur la liste de déportation approuvée par le sénat (janvier 1801). Déporté aux îles Seychelles puis à Anjouan (côte de Madagascar), il ne tarda pas à succomber sous l'influence d'un climat meurtrier. « Rossignol, dit M. Thiers, doué d'un esprit naturel, avait de l'ardeur, de la bonne foi, mais point d'instruction, et quoique franchement dévoué, il était incapable de servir d'une manière utile. »

Le Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la Révol. française.* — Th. Muret, *Hist. des guerres de l'Ouest.*

*ROSSIGNOL (*Jean-Pierre*), érudit français, né à Sarlat (Dordogne), le 27 janvier 1804. Docteur ès lettres de l'Académie de Paris en 1830, il fut de 1831 à 1833 suppléant au collége Charlemagne qu'il quitta pour aller professer de 1833 à 1835 dans l'institution de Fontenay-aux-Roses. Il rentra au collége Charlemagne comme professeur agrégé (1835 à 1840) et fut à plusieurs reprises chargé des fonctions temporaires d'inspecteur et d'examinateur des colléges de Paris. En 1845 il suppléa Boissonade dans la chaire de langue et de littérature grecque au Collége de France, et en devint titulaire le 4 avril 1855. Il a été élu membre de l'Académie des inscriptions le 28 janvier 1853, à la place d'Eugène Burnouf. On a de lui : *Fragmenta Bionis Borysthenitæ philosophi;* Paris, 1830, in-4°; — *Dissertation sur le drame que les Grecs appelaient satirique;* Paris, 1830, in-8°; — *Découvertes d'une Vie d'Euripide, inédite et de deux fragments également inédits, l'un appartenant au même poëte, l'autre à Aristophane;* Paris, 1832, in-4°; — *Tétralogie de l'orateur. Antiphon;* Paris, 1833, in-8°; — *Vita scholastica*, poëme latin en 4 chants; Paris, 1836, in-8°, ayant pour objet la vie intérieure du collége; — *Explication des Vues de la Grèce dessinées par le baron de Stackelberg;* Paris, 1838, in-4°; — *Virgile et Constantin le Grand;* Paris, 1845, in-8°; — *Traité du vers dochmiaque;* Paris, 1845, in-8°; — *Fragments des choliambographes grecs et latins, avec un Traité du choliambe;* Paris, 1849, in-8°; — *Trois dissertations sur l'inscription de Delphes, citée par Pline*, etc.; Paris, 1850, in-4°; — *Sur le métal que les anciens appelaient orichalque;* Paris, 1852, in-4°; — *Gygès, Lydien qui passe pour avoir introduit la peinture en Égypte;* 1856, in-4°; — un assez grand nombre de morceaux de critique, dans le *Journal des Savants*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue archéologique*, etc.

Docum. partic.

ROSSIGNOLI (*Bernardino*), théologien italien, né en 1563, à Ormea, près Mondovi, mort le 5 juin 1613, à Turin. Admis à seize ans dans la Compagnie de Jésus, il professa pendant longtemps la théologie à Milan, devint successivement recteur de plusieurs colléges, et exerça les fonctions de provincial à Rome, à Venise et à Milan. Il était à l'époque de sa mort recteur du collége de Turin. On a de lui : *De disciplina christianæ perfectionis lib. V;* Ingolstadt, 1600, in-4°; — *De actionibus virtutis lib. II;* Venise, 1603, in-4°. Ces deux ouvrages ascétiques ont eu plusieurs éditions,

ossianique et un caractère montagnard extrêmement attrayant. La passion y est moins vive que dans *Otello*, mais les airs en semblent plus suaves, plus mélodieux. Le 5 octobre 1819, lendemain de la première représentation de *la Donna del Lago*, Rossini quitta Naples et fit, le 2 décembre suivant, jouer à Milan *Bianca e Faliero*, dont le sujet est tiré du *Comte de Carmagnola* de Manzoni. On y admire un quartetto, qui passe pour une des plus belles inspirations musicales; il reparut dans un ballet et fut applaudi, pendant six mois de suite, au même théâtre. *Maometto II*, heureux mélange d'accents patriotiques et de vigueur sauvage, fut représenté, en mars 1820, à Naples.

A partir de ce moment, la fécondité de l'illustre maître sembla diminuer. Au lieu de plusieurs opéras par an, il n'en fit plus qu'un : en 1821, il donna à Rome, *Matilde di Sabran*, rempli de morceaux délicieux; en 1822, à Naples, *Zelmira*, où commence à se dessiner la nouvelle transformation de style qui éclata dans *Semiramide*, joué en 1823 à Venise, au théâtre du Phénix. « La richesse d'idées neuves, dit judicieusement M. Fétis, la variété des formes et leur tendance vers l'élévation du style, enfin la nouveauté des combinaisons instrumentales, donnent à cet ouvrage un prix considérable, quoiqu'on puisse y reprendre des longueurs et l'abus du bruit qui, devenu un modèle pour d'autres compositeurs, a été dépassé et nous a conduits aux excès de l'époque actuelle. » Cet opéra eut cependant peu de succès.

Blessé de ce qu'il devait considérer comme une injustice, Rossini contracta un engagement pour Londres. C'était la première fois qu'il sortait de l'Italie. Passant par Paris, où il ne s'arrêta que quelques jours, il arriva en Angleterre vers la fin de mai 1823. Fêté par tout le monde, il employa son temps à donner des concerts et des leçons : toutes les dames de la haute aristocratie se disputaient l'honneur de l'avoir pour maître. Après un séjour de cinq mois, fort lucratif, il revint à Paris, et y prit, dès le mois d'octobre, aux termes d'une convention passée entre lui et M. de La Rochefoucauld-Doudeauville, ministre de la maison du roi, la direction de la musique du Théâtre-Italien. Ses engagements l'obligeaient à écrire pour ce théâtre et pour l'Opéra français, mais sans lui imposer des conditions de temps. Son premier ouvrage, composé à Paris, eut pour titre : *Il Viaggio a Reims;* il fut représenté en 1825, à l'occasion du sacre de Charles X, et eut la chance d'être exécuté par l'élite des artistes d'alors, tels que Mmes Pasta, Cinti, Mombelli, et MM. Zuchelli, Pellegrini, Levasseur. En 1826, il arrangea pour l'Opéra français son *Maometto secondo :* plusieurs morceaux de l'ancienne partition disparurent et furent remplacés par d'autres entièrement neufs. Parmi ces derniers on remarque surtout le grand air, chanté par Mme Damoreau-Cinti et la magnifique scène de la bénédiction des drapeaux, au troisième acte. *Maometto*, ainsi arrangé, fut joué sous le titre de *Le Siége de Corinthe*; il obtint un immense et légitime succès. L'année suivante (1827), l'arrangement de *Moïse* fut accueilli avec le même enthousiasme. La partition française contient, de plus que le *Mosè* italien, un premier acte presque entièrement nouveau, les délicieux airs de danse et le beau final du troisième acte, enfin l'admirable air de soprano avec chœurs du quatrième. Ces morceaux forment à eux seuls un véritable chef-d'œuvre. En 1828 parut *Le Comte Ory*, partition digne de figurer à côté des ouvrages les plus applaudis du grand maître. Il y fit entrer quelques fragments de son opéra *Il Viaggio a Reims* et des réminiscences de *Matilde di Sabran*.

Mais ces productions retouchées n'étaient qu'un prélude à une œuvre qui devait mettre le comble à la gloire du maître. L'apparition de *Guillaume Tell* fait époque dans l'histoire musicale. Représenté en août 1829, au grand Opéra de Paris, il fut proclamé par tous les connaisseurs comme le plus beau des ouvrages de Rossini; et c'était principalement aux connaisseurs que le grand compositeur avait voulu cette fois s'adresser. Malheureusement le public français, qui s'attache presque autant au livret qu'à la musique, resta longtemps froid devant cette incomparable partition. L'ouverture est déjà un chef d'œuvre : l'allegro, imitant le bruit de la tempête, le beau solo de flûte, broderie délicieuse, dont l'accompagnement forme la mélodie, sont des morceaux inimitables. Le chœur qui ouvre le premier acte, l'air du pêcheur, *Accours dans ma nacelle*, le duo entre Guillaume et Arnold, *Où vas-tu? quel transport t'agite?* les airs d'Arnold et de Mathilde, le chœur tyrolien, la marche de Gesler, etc., devinrent promptement populaires. Mais, le génie musical n'avait, à notre sentiment, jamais rien produit d'aussi beau que la scène du serment et tout le quatrième acte de *Guillaume Tell*. La plupart des morceaux de cet immortel opéra se jouaient bientôt sur tous les pianos et s'entendaient dans tous les concerts. Cependant la partition elle-même n'eut point d'abord le privilége d'attirer la foule : ce ne fut qu'à partir de 1837, lorsque Duprez chanta le rôle d'Arnold, que *Guillaume Tell* fut justement et universellement apprécié. M. Fétis rapporte que le lendemain de la première représentation, Rossini jeta sa plume pour ne plus la reprendre; et en même temps il lui prête ces paroles : « Un succès de plus, aurait-il dit, n'ajouterait rien à ma renommée; une chute pourrait y porter atteinte; je n'ai pas besoin de l'un, et je ne veux pas m'exposer à l'autre. » Mais ce qui contribua surtout à cette détermination, plus peut-être que le dépit, ce fut la révolution de juillet 1830 et les événements qui la suivirent.

La chute de Charles X fit perdre à Rossini ses

pensions d'intendant général de la musique du roi et d'inspecteur général du chant en France. A la suite d'un long procès avec les commissaires de la liquidation de l'ancienne liste civile, il se démit de ses fonctions de directeur du Théâtre Italien, et occupa jusqu'en 1836 un petit logement dans les combles de ce théâtre. Ce fut là qu'il reçut, entre autres, la visite de l'ex-empereur du Brésil, don Pedro. On raconte que ses amis, MM. de Rothschild et Aguado, pour le dédommager de ses pertes, l'associèrent à leurs opérations. Vers le milieu de 1836, l'illustre maître retourna en Italie, et vint se fixer à Bologne, où il possédait un riche palais, fruit de ses épargnes. Après la révolution de 1848, il quitta Bologne, à la suite d'une échauffourée, et se retira à Florence. En mai 1855, il revint à Paris dans un état de souffrance extrême. C'est là qu'il vit actuellement dans la société de quelques amis d'élite. La ville de Paris lui a cédé, en 1860, un vaste terrain au bois de Boulogne, où il s'est fait construire une villa qui porte son nom.

Rossini semblait depuis 1829 avoir renoncé à l'art où il s'est acquis une gloire immortelle, lorsque l'apparition de son *Stabat mater*, en 1842, mit en émoi le monde musical. On a reproché à cette belle composition de convenir aussi bien au théâtre qu'à l'église; mais ce reproche n'a rien de sérieux : il a été également adressé à Mozart, à Palestrina, à tous les compositeurs qui se sont fait un nom à la fois dans le genre profane et dans le style religieux. « Rossini a seul traité, dit un juge compétent (A. Adam), tous les genres avec une supériorité telle qu'un seul eût suffi à sa gloire, et il les a tous réunis. Semblable au soleil, il a répandu sa lumière sur tous les compositeurs contemporains, et ses rayons ont fait éclore mainte inspiration qui ne se serait peut-être jamais développée sans cette influence bienfaisante. Rossini est, en effet, le génie musical le plus complet qui ait jamais existé. »

On a cité comme une merveille la rapidité avec laquelle Rossini a composé la plupart de ses ouvrages. Voici à cet égard les renseignements que nous tenons de la bouche de l'illustre maître lui-même. « En Italie, au commencement de ma carrière, nous disait-il, je travaillais très-vite. Il le fallait bien, puisqu'on me payait peu et que j'avais mes parents à nourrir. Mes premiers opéras ne me rapportèrent que cinquante fr. chacun. *Tancrède* me fut payé quatre cents francs, et encore en fallut-il longtemps débattre le prix. On ne me donnait, en moyenne, qu'un mois pour faire une partition; et il fallait paraître à jour fixe. J'ai mis douze jours à écrire *le Barbier de Séville*. Souvent je composais sans connaître les paroles; je faisais les introductions pendant que l'auteur faisait son livret. Du reste, les pensées me venaient du premier jet, comme d'inspiration : j'en étais moi-même étonné. Je devais avoir Dieu pour aide : le moyen de ne pas croire en Dieu quand on est étonné soi-même de la rapidité avec laquelle on travaille! L'opéra auquel j'ai mis le plus de temps, c'est *Guillaume Tell* : je tenais à montrer aux Français que je comprenais un peu la musique. »

Outre les ouvrages cités, on a de Rossini : *Didone abandonata*, cantate, 1811; — *Egle e Irene*, cantate, 1814; — *Teti e Peleo*, cantate écrite en 1816 pour les noces de la duchesse de Berri; — Cantate à une seule voix, écrite en l'honneur du roi de Naples, et chantée par Mlle Colbrand le 20 février 1819; — Cantate, exécutée le 9 mai 1819, devant François Ier, empereur d'Autriche, au théâtre de Saint-Charles; — un hymne patriotique; Naples, 1820; — *Il vero omaggio*, cantate exécutée en 1823, à Vérone, durant le congrès; — une Messe, 1832; — *Les Soirées musicales*, douze morceaux de chant, 1840; — quatre ariettes italiennes, 1841; — *La Foi, l'Espérance et la Charité*, trois chœurs, 1848; — Stances à Pie IX, 1847. F. HOEFER.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Stendhal (Beyle), *Vie de Rossini*. — Adolphe Adam, *Derniers souvenirs d'un musicien*, 1859. — *Documents particuliers*.

ROSSO (*Giovanni-Battista* ROSSO DEL), architecte et peintre de l'école florentine, né à Florence en 1496, mort à Paris en 1541. On ne connaît aucun maître au Rosso, et Vasari dit seulement qu'il étudia d'après les cartons de Michel-Ange; il paraît qu'il faudrait ajouter à ce modèle des dessins du Parmigiano. Peu d'artistes eurent une vie si agitée et des commencements si pénibles. Malgré quelques beaux ouvrages exécutés à Florence, tels que l'*Assomption* à fresque à la Nunziata, la *Madone avec saint Sébastien et plusieurs saints*, à la galerie Pitti, le *Mariage de la Vierge* de Saint-Laurent, dont on peut encore apprécier le mérite en dépit de restaurations maladroites, malgré sa belle *Descente de croix* de la cathédrale de Volterre, il ne put jamais dans sa patrie obtenir la réputation dont il était digne. Il partit pour Rome où d'autres déceptions l'attendaient. Le premier ouvrage qui lui fut confié fut destiné à l'église de la Pace, et, s'il n'échoua pas aussi honteusement que le prétend Vasari, toujours est-il qu'il ne pouvait manquer d'être écrasé par le voisinage des fresques de Raphael. En 1527, lors du sac de Rome, il tomba dans les mains des lansquenets qui le dépouillèrent de tout ce qu'il possédait; il se réfugia à Pérouse où Domenico di Paris Alfani lui offrit une généreuse hospitalité. La tourmente apaisée, il retourna à Rome, où « il peignit, dit Vasari, pour Santa-Croce l'un de ses meilleurs ouvrages » dont nous n'avons pu retrouver aucune trace. Appelé à Città di Castello, il manqua d'être écrasé par le plafond de son atelier; grièvement blessé à la tête, il erra de Rome à Borgo-San-Sepolcro, à San-Stefano, à Arezzo, cherchant le rétablissement de sa santé cruellement éprouvée. Dans cette dernière ville, on lui de-

manda de peindre à fresque la coupole de la Madonna delle Lagrime; il entreprit les cartons, mais, sur ces entrefaites, Florence fut assiégée par les troupes du pape et de l'empereur (1529); le Rosso abandonna tout et revint à Rome. Là encore l'attendaient de nouvelles tribulations. « Le jeudi saint, dit Vasari, pendant les ténèbres, un jeune enfant d'Arezzo, son élève, s'amusant à secouer les flammèches d'une torche de résine, fut réprimandé et un peu frappé par un prêtre. Le Rosso, qui était assis près de cet enfant, s'en étant aperçu, se leva furieux et en vint aux mains avec le prêtre. Alors grande rumeur : les épées se tirèrent contre le pauvre Rosso, qui prit la fuite et se retira adroitement de la bagarre sans avoir été blessé; mais craignant le blâme qui devait rejaillir sur lui, et son tableau de Castello étant terminé, sans s'embarrasser de ses travaux d'Arezzo, pour lesquels il avait reçu plus de cent cinquante écus d'or, et du préjudice qu'il causait à G.-A. Lappoli, son garant, il partit pendant la nuit, et se rendit par la route de Pesaro à Venise. »

Le Rosso resta peu de temps à Venise, et, vers 1530, il partit pour la France. Il fut bien accueilli par François I[er], auquel il présenta plusieurs tableaux qui furent placés dans la galerie de Fontainebleau. Le roi lui assigna de prime abord une pension de 400 écus et des logements à Paris et à Fontainebleau; bientôt il le nomma surintendant des bâtiments, peintures et embellissements de ce château. Sous sa direction fut construite la galerie François I[er], ornée de stucs par Paolo Ponzio et Domenico del Barbiere. Les sujets des peintures ne forment pas une suite, mais offrent des allégories ou des scènes tirées de la fable. La plupart de ces peintures sont du Rosso; elles avaient presque entièrement disparu lorsqu'elles ont été habilement restaurées par Aug. Couder. Il avait peint à fresque dans un salon devenu aujourd'hui la partie supérieure d'un escalier, plusieurs traits de la *Vie d'Alexandre le Grand* faisant allusion à celle de François I[er]. Ces fresques ont été réparées ou plutôt refaites par Abel de Pujol. Le Rosso avait encore, au dire de Vasari, décoré une salle appelée *le pavillon* qui n'existe plus. Lorsqu'en 1539 Charles-Quint traversa la France, ce fut encore lui qui dessina les arcs de triomphe dressés sur son passage, et les décorations des fêtes qui lui furent offertes. Dès l'âge de vingt ans, il avait montré ce dont il était capable en ce genre, en élevant un arc de triomphe, lorsqu'en 1516 Léon X vint visiter Florence.

En récompense de tant de travaux, François I[er] avait ajouté à ses premières faveurs de nouvelles pensions, et un canonicat de la Sainte-Chapelle. Le Rosso, ou plutôt *maître Roux*, comme on l'appelait en France, menait cette vie de grand seigneur à laquelle semblaient l'avoir destiné une tournure noble et gracieuse, un esprit fin et éclairé, une élocution facile et élégante; mais cette heureuse existence devait être brusquement tranchée par la plus triste des catastrophes. Le Rosso ayant été volé de quelques centaines de ducats, en accusa trop légèrement un peintre florentin de ses amis, Francesco Pellegrino, qui fut mis à la question. L'innocence de Pellegrino fut reconnue, et le Rosso, ne pouvant survivre à sa honte, s'empoisonna. Il n'avait que quarante-cinq ans.

Le Rosso avait fondé une école qui eut un certain éclat, sous le nom d'*école de Fontainebleau*, et exerça sur l'art français une heureuse influence. Ses principaux élèves furent Bartolommeo Miniati, Domenico del Barbiere, et Luca Penni, frère du Fattore.

Les tableaux du Rosso ne sont pas nombreux dans les galeries; on voit cependant de lui, à Pérouse, au palais Penna, *Deux figures sur une roue, symbole de la Fortune*; à la galerie publique de Florence, *Moïse défendant les filles de Jethro*, esquisse, un *Ange jouant de la guitare*, *la Vierge sur un trône avec deux anges et saint Jérôme*; au musée de Berlin, *les Quatre Saisons*; au Louvre, *le Défi des Piérides*, longtemps attribué à Pierino del Vaga, et un *Christ au tombeau*, peint pour le connétable Anne de Montmorency, qui l'avait placé dans son château d'Écouen. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — *Guida di Volterra*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues des musées*. — Jamin, *Château de Fontainebleau*.

ROSSO (*Paolo* DEL), littérateur italien, né à Florence, où il est mort en 1569. Il était d'une ancienne noblesse et chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. « Distingué par sa bravoure, rapporte Ginguené, il le fut aussi par son savoir et son talent pour la poésie toscane. C'était un des principaux membres de l'Académie florentine. » Sous le règne de Cosme I[er] il prit part aux derniers efforts que firent les chefs populaires pour délivrer leur patrie du joug des Médicis, et il était, à ce qu'on croit, du nombre de ceux qui combattirent, dans la guerre de Sienne, sous les ordres de Pierre Strozzi. Après la défaite de son parti (1555), il se réfugia à Rome, et ce fut là que Cosme I[er] le fit enlever, avec le consentement du pape Jules III, et conduire dans les prisons de Florence, où s'écoula le reste de sa vie. Durant cette longue captivité il composa le poëme sur *la Fisica*, paraphrase du traité d'Aristote, qu'il regardait comme le trésor de la science antique. « Ce poëme, dit Ginguené, n'offre point une lecture agréable; mais on peut se plaire à voir l'auteur lutter contre un sujet ingrat, et n'être obscur que de l'obscurité de la matière et non de celle de ses idées ou de son style, qui est souvent élégant et toujours pur ». On a du chevalier del Rosso : une version italienne des *Douze Césars* de Suétone, Rome, 1544, in-8°, et des *Hommes illustres* d'Aurelius Victor, Lyon, 1546, in-8°, œuvres de sa

jeunesse; — *Regole sopra lo scrivere correttamente la lingua toscana;* Naples, 1545, in-8°; — un commentaire sur la fameuse *canzone* de Guido Cavalcanti sur la nature de l'amour; — *Statuti della religione de' cavalieri Gerosolimitani*, trad. du latin; Florence, 1567, in-8°; — *La Fisica*, poëme; Paris, 1578, in-8°, publié par Corbinelli. P.

Negri, *Scrittori Fiorentini*. — Quadrio, *Della storia d'ogni poesia*, II, 482, et VI, 29. — Ginguené, *Hist. litter. d'Italie*, IX.

ROSSOTTO (*Andrea*), biographe et littérateur italien, né en 1610, à Mondovi, où il est mort en 1667. A l'âge de dix-sept ans, il entra à Pignerol dans l'ordre des Feuillants, acheva ses études à Rome, et y passa la meilleure partie de sa vie. Il professa la théologie et s'adonna à la prédication, mais toutefois sans négliger les belles-lettres, ainsi que le témoignent ses nombreux ouvrages en prose et en poésie. Il gouverna quelques monastères de son ordre comme prieur, et la province de Rome en qualité de visiteur général, et le cardinal Adriano Ceva l'avait choisi pour théologien. Ses principaux écrits sont : *Le Peripetie della corte rappresentate nelle vite de' favoriti;* Rome, 1652-55-58, 3 vol. in-12 : on y trouve les vies de Thomas Wolsey, de Thomas Cromwell et de Bardas; — *Axiomata veræ et sacræ philosophiæ;* Gênes, 1660, in-12; — *La Virtù trionfante e il vitio depresso, dialoghi morali;* Gênes, 1661, in-12; — *Syllabus scriptorum Pedemontii;* Mondovi, 1667, in-4° : ce sujet avait été déjà traité deux fois par F.-A. della Chiesa, en 1614 et 1660, en langue italienne; Rossotto y ajouta un grand nombre de noms, et les sources qu'il a consultées sont bien plus variées. Ses notices sont sèches, trop courtes et souvent incomplètes; son recueil n'en est pas moins, tel qu'il est, le catalogue le plus étendu que l'on possède sur les écrivains du Piémont.

Notice de Morazzo, dans le *Syllabus*. — Ch. de Visch, *Bibl. script. ord. Cisterciensis*. — *Bibl. Aprosiana*, p. 389. — Niceron, *Mémoires*, XXV. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

ROSTAING (*Just-Antoine-Henri-Marie* GERMAIN, marquis DE), général français, né le 24 novembre 1740 au château de Vauchette, près Montbrison, mort en septembre 1826 dans le même lieu. D'une famille noble et ancienne du Forez, il fut d'abord attaché à la maison du grand Dauphin, puis premier page de Louis XV. Après avoir fait les campagnes de 1760 à 1762 en Allemagne comme officier de cavalerie, il passa en 1769 dans les mousquetaires, et devint colonel du régiment d'Auxerrois, et, depuis 1778, de celui de Gâtinois; ce fut en cette qualité qu'il prit part à la guerre d'Amérique sous les ordres de Rochambeau (1780-83), et sa belle conduite à l'attaque de Sainte-Lucie et à la prise d'York lui valut la croix de Saint-Louis, celle de Cincinnatus et le grade de maréchal de camp (1783). Lors de la convocation des États généraux, il présida l'assemblée des électeurs du Forez et fut élu député à la Constituante par le tiers état de ce bailliage. Au nom du comité militaire dont il faisait partie, il présenta plusieurs rapports, celui entre autres qui augmentait la solde de l'armée. Le 20 mars 1792, il fut nommé lieutenant général. Peu après il se retira dans ses terres, « où il appela de ses vœux, selon *le Moniteur*, l'auguste famille qu'il n'avait cessé de servir ».

Le Moniteur univ., 1826, p. 1386.

ROSTGAARD (*Frédéric* DE), savant danois, né à Kraagerup, près de Helsingœr, le 30 août 1671, mort en 1745. Fils du bailli Jean Rostgaard qui, lors du siége de Copenhague, rendit de grands services à son pays, il explora, après avoir terminé ses études, les bibliothèques de l'Angleterre, de la Hollande, de la France et de l'Italie, reçut, en 1700, un emploi aux archives du royaume, et fut nommé, en 1709, assesseur au tribunal suprême; il devint, en 1712, conseiller d'État, obtint par la suite plusieurs fonctions élevées dans l'administration et fut nommé, en 1735, conseiller de conférence. Il avait réuni une magnifique bibliothèque, dont il publia, en 1726, un catalogue annoté, et dont une grande partie a passé dans les collections publiques de Copenhague. Il était très-versé dans la connaissance des littératures anciennes et des antiquités du nord. On a de lui : *Deliciæ poetarum Danorum;* Leyde, 1693, 2 vol., in-12; — *Projet d'une nouvelle méthode pour dresser le catalogue d'une bibliothèque;* Paris, 1697, 1698, in-fol.; reproduit dans la *Sylloge* de Kœhler; — *Lex regia;* Copenhague, 1709, 1722, in-8°; — *Atrium domus Reventlovianæ;* Lubeck, 1715, in-fol.; — une traduction latine du *Manuel de l'étudiant* de Borhanneddin Alzernachi; Utrecht, 1709, in-8°; — *Emendationes Ottfridinæ*, dans les *Leges salicæ* d'Eccard; — *Variantes lectiones ad Thucydidem*, dans l'édition de cet auteur donnée, en 1731, à Amsterdam; — *Vita Olai Borrichii*, dans les *Vitæ selectæ de Gryphius*. Pendant ses voyages Rostgaard avait copié beaucoup de manuscrits, où il avait trouvé, entre autres, des *Lettres* inédites de Libanius et de l'empereur Julien, publiées plus tard par Wolf et par Fabricius. Il a aussi fait paraître des poésies latines et danoises; il a laissé en manuscrit un *Lexicon danico-latinum* en 20 vol. in-fol., et un *Thesaurus genealogicus familiarum nobilium Daniæ.*

Danische Bibliothek, t. VI et VIII, autobiographie. — Hirsching, *Handbuch*. — Nyerup, *Litteratur-lexicon*.

ROSTOPCHINE (*Théodore*, comte), général russe, né dans la province d'Orel, le 12 (23) mars 1765, mort à Moscou, le 18 (30) janvier 1826. Il appartenait à une famille, qui avait pour chef un descendant de Gengis-Khan qui s'établit en Russie au seizième siècle. Simple major en retraite, son père lui inspira ce goût des choses littéraires que Rostopchine sut toujours unir au soin et à la passion des affaires publiques. Il commença

sa carrière, en 1775, en qualité de page; de la cour de Catherine, dont il conserva le cachet, il passa dans le régiment de Preobrajenski, le quitta, en 1784, pour voyager à l'étranger et rentra au palais, en 1792, avec le titre de gentilhomme de la chambre. Souvent de service auprès du grand-duc héritier, il s'attira facilement sa bienveillance et eut la chance, en 1796, de lui annoncer un des premiers son avénement au trône. En y montant, Paul le fit immédiatement général aide de camp, puis successivement ministre des affaires étrangères et directeur général des postes, comte et chevalier de tous ses ordres. Nul n'eut sur ce monarque fantasque une influence plus bienfaisante. Un jour, Paul, prenant au sérieux son titre de chef de la religion *orthodoxe*, exprima le désir de pontifier et commanda, à cet effet, des ornements sacerdotaux de velours bleu de ciel. Rostopchine réussit habilement à lui faire abandonner ce projet. « Sire, lui dit-il, un prêtre, dans notre confession, ne saurait être marié qu'une seule fois; vous êtes marié pour la seconde fois, il vous est donc impossible de célébrer la messe. » — Une autre fois, l'empereur lui communiqua l'ordre d'enfermer l'impératrice dans un couvent, ses deux fils aînés dans la forteresse et de déclarer, sans aucun fondement, les cadets illégitimes. Rostopchine lui démontra énergiquement l'odieux et le ridicule de cet ukase; l'empereur l'annula en lui écrivant : « Mons Rostopchine, vous êtes un terrible homme, mais vous avez raison. »

Mobile et soupçonneux à l'excès, Paul n'écouta malheureusement pas assez son fidèle et intelligent ministre : il le renvoyait et le rappelait tour à tour; ce fut dans un moment où Rostopchine était éloigné de Pétersbourg que se passa le drame de la nuit du 12 mars 1801.

L'empereur Alexandre le laissa longtemps à Moscou, où son père l'avait relégué dans une de ces boutades qui lui étaient si ordinaires; ce n'est qu'en 1810 que, revenant un peu sur la fâcheuse opinion qu'il en avait conçue, il lui donna le titre honorifique de grand chambellan, et ce n'est que le 29 mai 1812, qu'ayant besoin de son patriotisme bien connu, il lui confia la garde de Moscou. Rostopchine y organisa avec une rapidité prodigieuse des corps de volontaires, consistant en 122,000 hommes équipés aux frais de la noblesse; il y maintint la tranquillité en ravivant le courage et, lorsqu'il fut décidé, contre son gré, après la bataille de Borodino, que l'entrée de Moscou ne serait pas disputée, il la fit évacuer en n'y laissant que la lie du peuple : il ôta au génie égaré toute possibilité de former des relations, de communiquer de Moscou avec l'intérieur de l'empire; il contribua ainsi puissamment à prouver que la Russie ne saurait être subjuguée, qu'elle peut devenir non la conquête mais le tombeau de ses ennemis.

Rostopchine a été désigné à l'histoire et à la postérité comme l'auteur d'un événement qui, d'après l'opinion reçue, a été la principale cause de la chute de Napoléon, du salut de la Russie et de la délivrance de l'Europe. Il a répudié lui-même ce rôle et a fait crouler l'édifice de cette immortalité, — effroyable selon M. Thiers, — par la publication d'une brochure, aujourd'hui fort rare, intitulée : *La Vérité sur l'incendie de Moscou;* Paris, 1823, in-8°. Il y affirme que Moscou a été brûlée par l'ennemi, et il en voit la preuve dans l'explosion inutile d'une partie du Kremlin. Contrairement aux assertions des écrivains russes comme à celles de M. Thiers, l'incendie de Moscou pourrait peut-être n'être attribué qu'à l'irritation fort compréhensible d'une populace livrée sans frein au désespoir?

Quoi qu'il en soit, Rostopchine, en quittant Moscou, alla détruire une splendide propriété qu'il avait dans ses environs; il n'y laissa intact que l'Église, sur la porte de laquelle il posa cette affiche : « J'ai embelli pendant huit ans cette campagne et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille. Les habitants de cette terre, au nombre de mille sept cent vingt, la quittent à votre approche; et moi, je mets le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un demi-million de roubles; ici vous ne trouverez que des cendres. »

Pendant le séjour de Napoléon à Moscou, Rostopchine s'établit à trente-six verstes seulement de cette ville, d'où il ne cessait de lancer des proclamations; dès que l'empereur en sortit, le célèbre patriote y rentra. Deux cent quarante mille habitants formaient la population de Moscou; Rostopchine en avait laissé dix mille; il n'en trouva plus que trois mille, dont la moitié était privée de tout moyen de subsistance; il y pourvut et déploya autant d'activité à réparer les désastres de l'invasion qu'il en avait apporté à les éviter. Ses efforts ne le mirent pas à l'abri de sourdes et persistantes inimitiés : le 30 août 1814, le gouvernement de Moscou lui fut enlevé. Rostopchine profita de sa disgrâce pour aller soigner une santé délabrée, à l'étranger, et demeura presque constamment à Paris, depuis le retour des Bourbons jusqu'en 1823. Il en rapporta une précieuse collection de tableaux, une bibliothèque considérable, et acheva à Moscou une existence agitée, dans le calme de l'intimité et la culture des lettres.

Outre la brochure citée plus haut et des fragments de mémoires, dispersés dans des *Revues* russes, qui jettent une vive lumière sur les événements qu'ils retracent, on doit au comte Rostopchine : *Réflexions à haute voix sur le Perron rouge;* Pétersb., 1807, in-4°; Moscou, 1807, in-8° : ces *Réflexions* sont une critique de la manie qu'on avait alors en Russie d'admirer sans réserve tout ce qui était étranger; — une comédie, *Les faux bruits, ou l'homme*

vivant tué par les colporteurs de nouvelles, jouée et impr. à Moscou en 1808; — *Proclamations et Lettres* de 1812 : souvent réimprimées en Russie, quelques-unes de ces pièces, d'un grand intérêt historique et d'une excentricité sans pareille, ont été traduites en français par Domergue et le général Scarrow. Ce dernier a publié à Paris, en 1839, in-8°, au nombre de 300 exemplaires depuis longtemps épuisés, les *Mémoires du comte Rostopchine écrits en dix minutes;* il faut les lire pour se faire une idée de cet esprit original, qui s'est peint lui-même dans le quatrain suivant :

Je suis né Tatare,
Et je voulais être Romain;
Les Français m'ont fait barbare,
Et les Russes Georges Dandin.

Rostopchine a été marié à Catherine Protasof, qui a écrit plusieurs ouvrages d'apologétique chrétienne. Son fils cadet, *André*, né en 1813, a publié en 1843, à Moscou, une *Histoire universelle* en français; 2 vol. in-8°. Sa belle-fille, la comtesse Eudoxie Rostopchine, a été un des meilleurs poëtes qui procèdent de Pouchkin; enfin, une de ses filles, la comtesse Eugène de Ségur, est la mère du prélat de ce nom.

Un recueil des *Œuvres* de Rostopchine a été fait en 1853, à Saint-Pétersbourg, in-12; mais il est incomplet et ne contient aucun des opuscules inédits. Pce A. G—N.

Ouvrages russes : Mikhailof-Danilevski, *Description de la guerre nationale*. — *Vie de l'archevêque Augustin* par Snéguiref. — *Histoire militaire de la campagne de Russie* par Boutourlin. — *Essai sur les ministres des affaires étrangères* par Tcherechtchenko. — *Histoire russe* de Glinka. — *Le Messager Russe* de 1813. — *Le Moskovitianin* de 1843, n° 2, p. 502. — *Dictionnaire biographique des hommes remarquables de la Russie* par Bantich-Kamenski (supplément). — *Les Annales de la Patrie*, 1826, t. 26 et 1853, t. 89. — *Le Courrier russe* de 1814.

Ouvrages français : *Le Mémorial de Sainte-Hélène*. — *Histoire de Napoléon et de la grande armée* par Ségur. — *Monument de la présence des Français en Russie*; Saint-Pétersbourg, 1813. — *Lettres sur l'incendie de Moscou* par l'abbé Surrugues; Paris, 1823, in-8°. — *Le Mercure de France*, t. IX, 1802. — *Biographie universelle et portative des contemporains*; Paris, 1826-1834. — *La Russie pendant les guerres de l'empire* par MM. Domergue, Tiran et Capefigue; Paris, 1835. — *Biographie universelle* de Michaud. — *La Revue encyclopédique*, années 1823 et 1828. — *Le Dictionnaire de la Conversation*. — *Bulletin du Bibliophile belge*, 1848, t. II. — *Notice littéraire et bibliographique sur les ouvrages du comte Théodore Rostoptchine* par le général Scarrow; 1854, in-8°, s. l. — *Mémoires de la princesse Dachkof*. — *Histoire intime de la Russie* par Schnitzler. — *Notice sur les principales familles de la Russie* par le prince Pierre Dolgorouki. — *Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers, t. XIV, p. 363.

ROSWEYDE (*Héribert*), savant jésuite hollandais, né à Utrecht, le 22 janvier 1569, mort le 5 octobre 1629, à Anvers. Entré à l'âge de vingt ans chez les Jésuites, il enseigna la philosophie et les lettres sacrées à Douai et à Anvers; plus tard, il obtint la permission de se livrer entièrement à son goût pour les recherches sur les antiquités ecclésiastiques, et explora dans ce but la plupart des bibliothèques et des archives de la Belgique. Ses ouvrages, tous publiés à Anvers, sont : *Vindiciæ inferiarum J. Lipsii contra Jos. Scaligerum;* 1606, in-8°; — *Fasti Sanctorum quorum vitæ manuscriptæ in Belgio;* 1607, in-8° : livre qui contient le plan d'un grand ouvrage sur les *Vies des Saints*, qu'il voulait entreprendre, idée qui fut reprise par Bolland et ses successeurs; — *De fide hæreticis servanda;* 1610, in-8°; — *Notationes in vetus martyrologium romanum;* 1613, in-fol.; — *Lex talionis Baronio ab Casaubono dicta retaliata*; 1614, in-8°; — *Vitæ Patrum sive Historia eremetica, notis illustrata;* 1615, 1628, in-fol.; Lyon, 1617 : trad. en flamand et en français; — *Vindiciæ Kempenses pro Thoma a Kempis auctore libelli De imitatione Christi : adversus Const. Cajetanum;* 1617-1621, in-12 : excellente dissertation qui détruit les prétentions élevées par les bénédictins d'avoir eu dans leur ordre l'auteur de l'*Imitation* (voy. GERSEN); elle fut suivie d'une édition de l'*Imitation* réimprimée en 1626; — *Anti-Capellus;* 1619, in-8°; — *Syllabus malæ fidei Capellianæ;* 1619, in-8°. Rosweyde a aussi publié à Anvers en flamand : *Vitæ Sanctorum;* 1619, 1629, 1641, 2 vol.; — *Sylva eremitarum Ægypti et Palestinæ;* 1619, in-4°; — *Historia ecclesiastica usque ad Urbanum VIII; item Historia ecclesiæ belgicæ;* 1623, 2 vol. in-fol.; — *Vitæ Sanctarum Virginum;* 1626, 1642, in-8°. Comme éditeur il a fait paraître : *Pratum spirituale* de J. Mosschus; *Opera S. Paulini Nolani; Chronicon canonicorum regularium ord. Windeshemensis* de J. Buschius (1621, in-8°); le traité *De contemptu mundi et laude eremi*, de S. Eucher, etc.

Foppens, *Bibl. belgica*. — Alegambe, *Script. soc. Jesu*. — De Baecker, *Écrivains de la Société de Jésus*. — Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclésiastiques*.

ROSZFELD (*Jean*), en latin *Rosinus*, antiquaire allemand, né en 1551, à Eisenach, mort le 7 octobre 1626, à Naumbourg (Saxe). Il était fils d'un surintendant des églises de Weimar. Ayant terminé ses études à Iéna, il devint sous-recteur du gymnase de Ratisbonne (1579); mais, au bout de quelques années, il embrassa le ministère évangélique, et, en 1592, il fut attaché comme prédicateur à l'église de Naumbourg. Il mourut de la peste qui désola la Saxe. La bibliothèque nombreuse qu'il avait formée devint, après sa mort, le gage de ses créanciers. On a de Rosin : *Antiquitatum romanarum corpus absolutissimum;* Bâle, 1583, et Lyon, 1585, in-fol. : les édit. données par S. Pitiscus (1701) et J.-F. Reitz (1743), sont les plus estimées; — *Exempla pietatis illustris, seu vitæ trium Saxoniæ ducum : Friderici III, Johannis-Constantis et Friderici Magnanimi;* Iéna, 1602, in 4°; — un petit poëme latin, à la tête des *Commentarii rerum moscovitarum* de Herberstein. Il a édité la *Chronique* de W. Drechsler (Leipzig, 1594, in-8°) avec une continuation depuis 1550, et les *Anti-Turcica Lutheri* (ibid., 1596, in-8°).

Niceron, *Mémoires*, XXXIII.

ROTA (*Bernardino*), poëte italien, né en 1509, à Naples, où il est mort, le 26 décembre 1575. Sa famille était originaire d'Asti; un de ses aïeux, qui avait suivi Charles d'Anjou dans la conquête de Naples, avait obtenu de lui un riche domaine, et son père avait été gouverneur de Ferdinand II d'Aragon. Il passa sa jeunesse au milieu des camps et se distingua par sa bravoure dans la guerre de Florence; dans la suite, il devint chevalier de Saint-Jacques et secrétaire de la ville de Naples. Après s'être marié, il s'adonna à l'étude, cultiva la poésie lyrique et s'efforça, à l'exemple de son ami Costanzo, de tracer à ses contemporains des routes nouvelles. D'abord il s'exerça dans la poésie latine et composa cinq livres d'élégies, d'épigrammes et de sylves; puis il écrivit deux comédies applaudies des Napolitains, mais qui n'ont pas vu le jour. Dans la poésie italienne, Rota tient une place honorable. A l'imitation de Pétrarque, qu'il s'était donné pour modèle, il chanta sur tous les modes l'objet de ses amours, Porzia Capece, sa femme (*Rime in vita e in morte di Porzia Capece;* Naples, 1560, in-4°, avec un long commentaire de Sc. Ammirato); il la célébra vivante, et, morte, il la pleura longuement, puisqu'il lui survécut encore douze années, au lieu de succomber en peu de temps, comme on l'a prétendu, au chagrin d'une perte si douloureuse. S'il fut plein de grâce et de feu dans la peinture de l'amour de sa dame, il déploya dans ses regrets une éloquence touchante. On lui a reproché de n'avoir su faire de ses sonnets amoureux qu'une pâle copie de ceux de Pétrarque; le blâme n'est pas tout à fait mérité, et l'on peut dire que, quand il échappe à la préoccupation d'imiter son inimitable modèle, il rencontre des pensées justes, des images variées, et il conserve, suivant Ginguené, « une marche libre et une teinte originale ». Rota a fait preuve d'un talent plus hardi dans ses *Piscatorie* (Naples, 1560, in-8°), ou églogues maritimes, genre qu'aucun poëte avant lui n'avait traité avec la même franchise, et l'un des premiers il a appliqué aux mœurs et aux habitudes des pêcheurs la forme idyllique, jusqu'alors consacrée à la vie des bergers. On a de ses écrits deux recueils imprimés de son vivant, l'un à Venise, 1567, in-8°, l'autre à Naples, 1572, in-4°; mais l'édition de Naples, 1726, 2 vol. in-8°, est la plus estimée. P.

Toppi, *Bibl. Napoletana*. — Tafuri, *Scrittori Napoletani*, t. III, 2e partie, p. 428 et suiv. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 2e partie. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, IX.

ROTA (*Vincenzo*), littérateur italien, né le 15 mai 1703, à Padoue, mort le 10 septembre 1785, dans cette ville. Ordonné prêtre en 1726, il enseigna d'abord la rhétorique au séminaire de Rovigo; puis il accepta la place de précepteur dans la famille Minucci à Seravalle. Au bout de quelques années, il se chargea de l'éducation des fils du marquis Pietro Gabrielli et se fixa auprès d'eux à Rome; il resta dans la suite auprès de leur mère avec le titre de secrétaire particulier, et résida tour à tour à Venise et à Padoue. L'abbé Rota avait l'esprit vif et caustique, l'âme facilement impressionnable; quoique bossu, il avait la taille assez élevée et la contenance digne. Il se plaisait aux études les plus variées : assez bon humaniste pour faire assaut d'érudition avec Facciolati, il jouait bien du violon et de la flûte, et Tartini, son ami intime, ne dédaignait pas de le consulter sur ses compositions musicales; il composait des vers, des comédies, des nouvelles, et il aimait de passion la peinture, à laquelle il consacrait des journées entières; il dessinait aussi avec beaucoup d'esprit, surtout dans le genre satirique. Ses principaux écrits sont : *La Morta viva, Il Pastor geloso, Il Fantasma*, comédies; et *L'Incendio del tempio di S. Antonio da Padova*, poëme en VI chants; Rome, 1749, in-4°; Padoue, 1753. Il a traduit en vers *I Salmi penitenziali, l'Arte del disamorarsi* d'Ovide, réimpr. l'un et l'autre deux fois, et en prose *Istruzioni intorno alla Santa Sede*, l'*Éloge de la Folie* d'Érasme, etc.; mais cette dernière version n'a pas été publiée.

F. Fanzago, *Memorie intorno all' abbate V. Rota*; Padoue, 1798, in-8°. — L. Carrer, dans la *Biogr. degli Ital. illustri* de Tipaldo, t. II.

ROTGANS (*Luc*), poëte hollandais, né en octobre 1645, à Amsterdam, mort le 3 novembre 1710, à Kromwyck, près de cette ville. Orphelin dès l'enfance, il fut élevé sous les yeux de sa grand'mère, et s'appliqua surtout, dans ses études, à la lecture des anciens poëtes, dont il transporta plus tard les beautés dans ses ouvrages. Au début de la guerre de 1672, il entra au service comme enseigne; mais il se dégoûta bientôt d'un métier si contraire à ses goûts de vie paisible et studieuse, donna sa démission (1674), et se retira dans un riant endroit, appelé Kromwyck, où sa grand'mère possédait une maison de campagne. A l'exception d'un court séjour à Paris, qu'il fit après la paix de Nimègue, ce fut là qu'il continua de vivre, partageant ses loisirs entre l'éducation de ses deux filles et le culte des Muses. Il mourut de la petite vérole, à soixante-cinq ans. Rotgans tient un rang éminent parmi les poëtes de son pays : il a de la verve et de l'imagination; son style s'élève parfois d'une manière remarquable, mais il offre des inégalités choquantes. Sa *Vie de Guillaume III* est un poëme en huit chants, qui s'arrête à la paix de Ryswick : l'ordonnance en est régulière, un peu froide pourtant, et les idées du christianisme y font un bizarre contraste avec les fictions de la mythologie païenne. A part cet ouvrage, toutes ses poésies hollandaises ont été réunies sous le titre de *Mélanges* (Leuwarden, 1715, in-4°); elles se composent de deux tragédies, *Énée et Turnus* et *Sylla*, de *la Kermesse*, poëme burlesque, et de pièces fugitives.

Chalmot, *Biogr. Woordenboek*.

ROTHARIS, roi des Lombards, mort en 652. Il était duc de Bénévent, lorsqu'en 636, après la mort du roi Ariowald, il épousa Gundeberge, la veuve de ce prince, et parvint ainsi au trône; il s'en montra digne par son courage et sa justice. Il conquit tout le littoral, depuis les frontières du royaume de Bourgogne jusqu'à celles de la Toscane. Il fit recueillir par écrit les coutumes longobardes; le code rédigé ainsi par ses ordres, et qui nous a été conservé (1), contient plusieurs dispositions inspirées visiblement par son esprit de prévoyance : ce sont entre autres l'élévation des compositions pour meurtre, et les peines sévères édictées contre le crime de rébellion. Il voulait ainsi rétablir un peu d'ordre et de sécurité dans son royaume, où l'anarchie avait régné depuis tant d'années. Quoique arien, il protégea le catholicisme, religion que professait la reine et qui fit, pendant son règne, des progrès rapides. Il eut pour successeur son fils Rodoald, qui fut assassiné dès 653 par un Lombard, dont il avait séduit la femme.

Paul Diacre. — Troya, *Codex diplomaticus Longobardorum*.

ROTHELIN (*Charles* D'ORLÉANS, abbé DE), littérateur français, né le 5 août 1691, à Paris, où il est mort, le 17 juillet 1744. Sa famille se rattachait à celle de Longueville et descendait d'un fils naturel de François d'Orléans, mort en 1548; il était le troisième fils d'Henri, marquis de Rothelin, qui mourut, le 19 septembre 1691, de nombreuses blessures qu'il avait reçues à Leuse, en combattant à la tête de la gendarmerie. Destiné par sa naissance à l'état ecclésiastique, il fut tonsuré de bonne heure et fit d'excellentes études au collége d'Harcourt. Après avoir pris le bonnet de docteur en théologie et reçu la prêtrise, il accompagna à Rome le cardinal de Polignac, en qualité de conclaviste (1724), et eut beaucoup de part aux négociations qui suivirent l'élection de Benoît XIII. La vue des monuments anciens lui inspira pour tout ce qui s'y rattache, et en particulier pour les médailles, ce goût qui l'a rendu un des plus savants antiquaires de son temps. « Il commença dès lors, dit Moréri, à amasser ces fameuses suites de médailles impériales d'argent, de médaillons de même métal et de *quinaires*, qu'il a perfectionnées pendant le reste de sa vie par l'acquisition de plus de trente cabinets, formés avec beaucoup de soin et de dépense », celui entre autres de M.-A. Sabbatini, qui passait pour un des plus considérables de l'Italie. Il s'était aussi formé une bibliothèque, précieuse surtout par les manuscrits et par les livres rares dont elle était composée, et qui aurait été plus complète si son amour des lettres ne l'avait engagé à déposer dans celle du roi les ouvrages qu'il possédait et qui y manquaient. Le 28 juin 1728, il fut admis dans l'Académie française en remplacement de l'abbé Fraguier, et, en 1732, agrégé comme membre honoraire à l'Académie des inscriptions. On ne connaissait encore de lui à cette époque aucun écrit imprimé; mais il avait mérité ce double honneur par l'estime qu'il faisait des savants ainsi que par ses propres connaissances. Les langues grecque et latine ne lui étaient pas moins familières que la nôtre; il parlait et écrivait facilement l'italien, et il avait appris l'anglais en moins d'un mois. Dans la politique il était regardé comme un esprit supérieur, qui connaissait à fond les intérêts des différentes nations, et, à l'égard des autres sciences, il n'y en avait aucune, d'après Fréret, qu'il n'eût assez étudiée pour en parler du moins avec autant d'aisance que de solidité. Du reste, sans autre ambition que celle de s'instruire et d'être utile, l'abbé de Rothelin avait refusé les places et les honneurs qui l'auraient enlevé à ses études, même l'épiscopat, et il n'eut jamais d'autre bénéfice que l'abbaye de Cormeilles, dont il avait été pourvu en 1726. Ce fut à lui que le cardinal de Polignac remit en mourant le manuscrit de *l'Anti-Lucrèce ;* il travailla sérieusement, malgré la maladie de poitrine dont il était attaqué, à le rendre digne de voir le jour, et le confia à Lebeau pour en surveiller l'impression; en même temps, il fit don à ce savant d'une suite de médailles en bronze, montant à 9,000 pièces. Il mourut à cinquante-trois ans, dans les sentiments d'une grande piété. On a de lui un seul opuscule fort rare, impr. à part sous le titre d'*Observations et détails sur la Collection des grands et petits voyages* (Paris, 1742, in-8°), et inséré par Lenglet-Dufresnoy dans le t. Ier de sa *Méthode pour étudier la géographie*. Son médailler passa dans le musée de l'Escurial, et sa bibliothèque fut vendue en détail.

Son frère, *Alexandre* D'ORLÉANS, marquis DE ROTHELIN, né le 17 mars 1688, servit avec distinction dans les guerres d'Allemagne et de Flandre, et fut élevé, le 1er janvier 1748, au grade de lieutenant général. P. L.

Gabriel Martin, *Catalogue de la Biblioth. de l'abbé de Rothelin ;* Paris, 1746, in-8°. — *Mercure de France*, sept. 1744, févr. 1746. — Fréret, *Éloge de l'abbé de Rothelin*, dans les *Mém. de l'Acad. inscr.*, t. XVIII. — Livet, *Hist. de l'Acad. fr.* — Moreri, *Grand dict. hist.*

ROTHSCHILD (*Mayer-Anselme*), fondateur de la célèbre maison de banque de son nom, né en 1743, à Francfort-sur-le-Mein, où il est mort en 1812. De race israélite et resté orphelin à onze ans, il fut placé au gymnase de Furth, pour y suivre des cours d'histoire et de philologie, et se préparer à la carrière rabbinique; mais, quelques années après, il revint dans sa ville natale, et tout en cultivant la numismatique, science tout à fait dans ses goûts, il se familiarisa avec la comptabilité commerciale. Après avoir géré longtemps l'une des princi-

(1) Les lois de Rotharis, promulguées en 644, se trouvent dans presque toutes les collections de l'ancien droit germanique, celle de Walter entre autres; la meilleure édition en a été donnée par Merkel, Berlin, 1854, in-8°. Voy. *Geschichte des Longobardenrechts* du même auteur.

pales maisons de banque de Hanovre, il se maria à Francfort, et, sans autre capital que ses petites économies, s'établit lui-même banquier. Bientôt sa probité, son activité infatigable et son exactitude lui méritèrent la confiance des grands financiers qui lui confièrent d'importantes affaires. Chargé, en 1802 et 1803, de négocier pour le Danemark deux emprunts montant ensemble à 20 millions de francs, il réussit dans cette opération financière, et l'électeur de Hesse, Guillaume I[er], le nomma, en 1804, agent de sa cour. Ce prince, obligé de fuir, en 1806, devant l'invasion des armées françaises, le chargea de sauver sa fortune particulière, et le banquier israélite s'acquitta de cette mission honorable, au péril de sa vie et avec une probité qui lui valut l'estime générale. Les services qu'il rendit en cette circonstance à ses concitoyens malheureux lui méritèrent, en 1810, d'être nommé membre du collége électoral de Darmstadt, lorsque les Israélites hessois obtinrent, avec la liberté de leur culte, la jouissance des droits civils et politiques. Il succomba deux ans après. En mourant, il recommanda à ses dix enfants, dont cinq fils, de vivre dans la plus parfaite concorde. Ce conseil a été religieusement suivi, et les cinq frères Rothschild, en se partageant les grandes capitales de l'Europe, favorisés du reste par les événements politiques, ont acquis une fortune prodigieuse, qui leur a donné la première place parmi les financiers de notre époque.

Rothschild (*Anselme*), fils aîné du précédent, né le 12 juin 1773, à Francfort, où il est mort le 7 décembre 1855, demeura le chef de la maison établie par son frère dans cette ville. Sous sa direction, des succursales de cette maison furent établies à Paris, à Londres, à Vienne et à Naples, et leurs opérations furent toujours depuis faites en commun.

Rothschild (*Salomon*), né le 9 septembre 1774, à Francfort, administra la maison de Vienne, et mourut à Paris, le 28 juillet 1855, pendant un voyage qu'il y fit.

Rothschild (*Nathan*, baron de), né le 16 septembre 1777, à Francfort, où il est mort le 28 juillet 1836, était arrivé, en 1800, en Angleterre, comme agent de son père pour l'achat d'articles de Manchester, destinés pour le continent. Peu de temps après, il eut à sa disposition de fortes sommes qu'il plaça avec un tact et un bonheur extraordinaires. Bientôt il se vit à la tête d'immenses capitaux, et fut chargé par ses frères de la direction de la maison de banque fondée à Londres, où il se fixa tout à fait. En 1808, la guerre ayant éclaté en Espagne, les ressources prodigieuses de cette maison se développèrent; on la vit faire de larges remises à l'armée anglaise, et pour la première fois, elle appela sérieusement sur elle l'attention du monde commercial. Dans la crise de 1813, elle rendit un service signalé au gouvernement britannique, en lui continuant un concours que les banquiers anglais eux-mêmes lui refusaient, et en s'associant à sa fortune. Nathan Rothschild avait, comme tous ses frères, obtenu, après la paix, des lettres de noblesse avec le titre de baron; mais jamais il ne prit ce titre et paraissait fier de porter le nom sous lequel il s'était fait connaître par une si prodigieuse aptitude aux affaires. Tout au plus avait-il consenti à accepter, en 1820, le titre de consul d'Autriche, et, en 1822, celui de consul général. Il avait épousé la fille de M. Cohen, négociant de Londres, qui présageait si peu les succès financiers de son gendre qu'il avait longtemps délibéré s'il ferait ce mariage. Il mourut à Francfort au sein de sa famille, où il était venu pour le mariage d'une de ses nièces.

Rothschild (*Charles*), le quatrième des frères, né le 24 avril 1788, à Francfort, est mort le 10 mars 1855 à Naples, où il dirigeait la maison établie dans cette ville.

* Rothschild (*James*, baron de), le dernier survivant des fils de Mayer-Anselme, est né à Francfort, le 15 mai 1792. Il n'avait que vingt ans environ quand il se fixa à Paris. Anobli en 1815, comme ses frères, par l'empereur d'Autriche qui leur conféra, en 1822, le titre de baron, il devint cette même année consul général d'Autriche à Paris, fonctions qu'il exerce encore. La Restauration, au milieu des embarras financiers que lui avait légués l'empire, eut recours à lui pour négocier divers emprunts, mais ne lui donna rien qui pût flatter son ambition. On se contentait de l'appeler « le prêteur des rois ». Le gouvernement de Louis-Philippe lui permit une plus large part d'action dans les affaires du pays, et c'est sous sa garantie que MM. Pereire soumissionnèrent et obtinrent l'adjudication du chemin de fer de Paris à Saint-Germain en 1835. Quelques années après, leur association donna naissance à la ligne du chemin de fer du Nord qui fut pour la maison de Rothschild une nouvelle source de fortune. Le célèbre banquier devint, en 1847, époque de la cherté du pain, le point de mire de divers pamphlétaires qui ne contribuèrent pas peu à soulever contre lui les passions populaires, au moment de la révolution de février. Son château de Suresnes fut incendié et pillé; mais, pour l'honneur de notre pays, là s'arrêta l'exaspération publique. M. de Rothschild n'en demeura pas moins à Paris et adressa au gouvernement provisoire une somme de cinquante mille francs pour secourir les victimes de février. Depuis, il a fondé ou richement doté un certain nombre d'établissements israélites, tels que la synagogue de la rue Notre-Dame de Nazareth, et un vaste hôpital situé rue de Picpus, auquel la reconnaissance de ses coreligionnaires a décerné son nom. En décembre 1862, il reçut l'empereur Napoléon III à son château de Ferrières (Seine-et-Marne), et dans cette cir-

constance ne déploya pas moins de magnificence que le célèbre banquier Antoine Fugger, son compatriote, quand il eut l'honneur de recevoir l'empereur Charles-Quint dans sa maison d'Augsbourg. M. de Rothschild avait épousé sa nièce, la fille de son frère Salomon. Il est grand officier de la Légion d'honneur, grand'croix ou commandeur de presque tous les ordres étrangers. La maison de Rothschild doit tous ses succès à l'union, à la solidarité étroite qui a toujours existé entre ses membres, jointe à une sévère probité dans toutes ses opérations et à une intelligence admirable des combinaisons de banque. C'est ainsi qu'elle s'est élevée à un degré de puissance, qui, on ne saurait le nier, a influé plus d'une fois sur la marche des événements politiques.

* Rothschild (*Edmond* de), fils aîné du précédent, né à Paris, vers 1826. Associé et successeur présomptif de son père, il réclama en 1848 le titre et la qualité de Français. Il a épousé, en 1856, sa cousine germaine, fille du suivant.

* Rothschild (*Lionel-Nathan* de), né à Londres, en 1808, fils aîné du baron Nathan. Élevé à Gœttingue, il succéda, en 1836, à son père dans la direction de sa maison de banque de Londres, et fut élu, en 1847, membre de la chambre des communes; son refus constant de prêter serment sur l'Évangile l'a fait écarter longtemps, mais il y a été admis en 1858. Ses idées libérales le rendent partisan de la liberté du commerce, des impôts directs et de la réduction des droits sur le thé. En 1836, il a épousé Charlotte, fille du baron Charles de Rothschild de Naples. H. F—t.

Sainte-Preuve, Rabbe et de Boisjolin, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*. — *Notice sur la maison Rothschild, avec la biogr. de chacun de ses membres*; Paris, 1831, in-8°. — Treskow (A.). *Biographische Notizen über Nath.-Meyer Rothschild, nebst seine Testament*; Quedlinb. 1837, in-8°.

ROTROU (*Jean*), poëte dramatique français, né le 21 août 1609, à Dreux, mort le 28 juin 1650, dans la même ville. Depuis trois ans Corneille était né à Rouen, capitale de la Normandie, lorsque Rotrou naquit à Dreux, aux confins de cette province. Mais Corneille prolongea sa carrière jusqu'à près de quatre-vingts ans, tandis que Rotrou, victime de son dévouement pour ses concitoyens, termina la sienne à l'âge de quarante ans et quelques mois.

Sa famille, une des plus anciennes du pays, y avait de tout temps possédé les premières charges : Pierre Rotrou, l'un de ses ancêtres, occupait, en 1561, l'emploi de lieutenant général du bailliage de Dreux; c'est ce que constate l'inscription qui se lit encore sur la cloche du Beffroi. Le père de Rotrou, qui portait aussi le nom de Jean, avait épousé Élisabeth Le Factieu.

Rotrou avait, dit-on, quinze ans à peine, lorsque le hasard ayant fait tomber entre ses mains un exemplaire de Sophocle, il se sentit poëte, et résolut de se livrer à la carrière dramatique. Mais si son génie lui fut révélé par le sentiment des beautés du théâtre grec, il fut aussitôt comprimé par l'influence de l'époque, qui le contraignit d'imiter le théâtre espagnol, et l'entraîna dans cette route aventureuse où il s'égara presque toujours (1). Dans ses nombreuses tragédies, lors même qu'il nous transmet presque servilement des sujets empruntés à Sophocle ou à Euripide, on s'aperçoit peu de l'influence du génie grec. Racine est bien loin de traduire ces grands modèles aussi fidèlement que lui, et cependant on peut dire que Racine est presque toujours grec par le sentiment et même par l'expression, tandis que Rotrou reste constamment espagnol.

Jamais, dans aucune des pièces de Rotrou, on n'aperçoit ce que l'on appelle aujourd'hui la couleur locale; jamais, excepté dans certaines parties de *Venceslas*, et, de loin en loin, dans quelques-unes de ses meilleures pièces, on ne remarque cette étude des caractères qui, chez Racine et dans les chefs-d'œuvre de Corneille, complète l'illusion du spectateur et le transporte, pour ainsi dire, aux temps, aux lieux et auprès des personnages que le poëte fait revivre. Chez Rotrou tout est sacrifié à l'intrigue et à la surprise du spectateur : sa tragédie est véritablement fille du roman (2). C'est dans son premier ouvrage que l'on remarque surtout l'excès de ce défaut, accru encore par cette métaphysique de l'amour quintessencié, qui dominait alors la société en France, et qui l'oblige à faire quelquefois voyager ses héros, sur la carte de Tendre et sur le fleuve de l'Oubli (3).

Dominé par l'amour de la poésie et du théâtre, Rotrou leur consacra tous les moments que, dans sa courte existence, il put dérober

(1) « Le mariage de Louis XIII avec la fille de Philippe III avait mis la littérature espagnole en faveur. On avait abandonné la route ouverte par Jodelle et Baïf, traducteurs et imitateurs des anciens. Hardy, Théophile et Mairet, quoique traitant parfois des sujets de l'antiquité, avaient adopté la manière de Lopez de Véga et de Calderon. On doit pardonner à Rotrou d'avoir suivi trop longtemps leurs traces, puisque le grand Corneille lui-même ne crut pas devoir les abandonner, et mérita jusqu'à la fin de sa carrière le reproche d'avoir revêtu de la cape espagnole les héros du Tibre, en leur prêtant et la morgue castillane et la galanterie mauresque conservée encore au delà des Pyrénées. » Préface de M. Viollet-le-Duc, p. 6.

(2) Dans son commentaire sur l'*Ariane* de Thomas Corneille, Voltaire dit : « Ce vers et tous ceux qui sont dans ce goût prouvent assez ce que dit Riccoboni, que la tragédie, en France, est fille du roman. »

(3) « Les modernes ont encore, plus fréquemment que les Grecs, imaginé des sujets de pure invention. Nous eûmes beaucoup de ces ouvrages du temps du cardinal de Richelieu : c'était son goût ainsi que celui des Espagnols; il aimait qu'on cherchât d'abord à peindre les mœurs et à arranger une intrigue, et qu'ensuite on donnât des noms aux personnages, comme on en use dans la comédie. C'est ainsi qu'il travaillait lui-même, quand il voulait se délasser du poids du ministère. Le *Venceslas* de Rotrou est entièrement dans ce goût, et toute cette histoire est fabuleuse, etc. » Voltaire, *Dissertation sur la Tragédie*, placée en tête de *Sémiramis*.

aux devoirs de sa charge, et, disons-le aussi, à ses plaisirs. Doué d'une merveilleuse facilité, en vingt-deux années (1), il produisit trente-cinq tragédies, tragi-comédies, ou comédies, toutes en cinq actes et en vers. On lui attribue même encore cinq autres grandes pièces (2) ; et il est certain qu'il travailla en outre à une tragi-comédie et à une comédie (3) en commun avec les poëtes qui formaient la petite académie particulière du cardinal de Richelieu : on sait que l'on donnait alors à ces pièces le nom de *pièces des cinq auteurs*, parce que ceux-ci en composaient, en même temps, chacun un acte d'après le plan donné par Richelieu, qui prenait quelquefois part au travail commun, mais dont il était toujours le réviseur suprême. Rotrou se trouva donc ainsi réuni à l'Étoile, Bois-Robert, Guillaume Colletet, et Pierre Corneille.

Il est assez singulier de voir Pierre Corneille le dernier sur cette liste. C'est qu'en effet le grand homme, qui devait bientôt laisser si loin derrière lui ses collaborateurs, était alors le moins estimé des cinq ; « il n'avait trouvé, dit Voltaire, d'amitié et d'estime que dans Rotrou, qui sentait son mérite; les autres n'en avaient point assez pour lui rendre justice. »

La réputation de Rotrou était, à cette époque, bien supérieure à celle de Corneille, et il avait obtenu plusieurs succès sur la scène tragique, avant que Corneille eût fait paraître son coup d'essai dramatique (4). Aussi Corneille, bien qu'il eût trois ans de plus que Rotrou, touché de l'amitié que celui-ci lui témoignait, et des conseils qu'il lui donnait, se plaisait à l'appeler son père; « on sait combien le père fut surpassé par le fils (5). »

Rotrou avait commencé à faire des vers à dix-sept ans; il n'en avait pas encore dix-neuf lorsqu'il fit représenter la tragi-comédie intitulée *l'Hypocondriaque*, *ou le Mort amoureux*, pièce d'une imagination bizarre, comme le titre seul l'annonce, mais où, à travers les défauts de goût, les pointes et les concetti, on remarque des qualités de style et des intentions dramatiques supérieures à tout ce que l'on rencontre chez les contemporains de l'auteur.

Il y a d'excellents poëtes, mais ce n'est pas à vingt ans, disait Rotrou en terminant l'argument de cette pièce; cette remarque prouve la modestie de l'auteur.

Voltaire avait le même âge lorsqu'il débuta par son *Œdipe;* mais il ne s'exprime pas avec autant de modestie dans sa préface, où il montre peu de respect pour Sophocle, son guide et son

(1) Sa première pièce date de 1628; il mourut en 1650.

(2) *Lisimène, la Thébaïde, don Alvar de Lune, Florante ou les Dédains Amoureux*, et *l'Illustre Amazone*.

(3) L'*Aveugle de Smyrne*, tragi-comédie, 1638; et *la Comédie des Tuileries*, comédie, 1638.

(4) *Le Cid* de Corneille parut en 1636.

(5) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

modèle, dont il ne sut pas imiter la noble simplicité. Comme Voltaire, Rotrou dut céder à l'influence du goût public, surtout aux exigences des acteurs.

Ces exigences dont Racine ne put s'affranchir que dans *Esther* et *Athalie* devaient être des lois absolues pour un jeune homme inconnu, qui de sa province composait des pièces, autant pour satisfaire sa passion des vers et du théâtre, que pour le léger salaire qu'il en retirait. Jeune, ardent, emporté par la fougue de ses passions, Rotrou se laissa entraîner au funeste exemple de son contemporain Hardy, qui versifia pour les comédiens plus de cinq cents tragédies, et négligea trop ses premiers ouvrages. Nous verrons donc Rotrou, dans le cours d'une seule année, donner au théâtre jusqu'à quatre pièces de cinq grands actes, et composer ainsi jusqu'à dix mille vers par an.

Quand on réfléchit aux fâcheuses conditions où se trouva Rotrou, et au véritable mérite qu'on entrevoit même dans ses plus faibles compositions, on regrette de le voir forcé d'abandonner pour la dangereuse école espagnole l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, qui lui auraient appris à travailler longtemps son style et ses ouvrages. En se pénétrant du précepte d'Horace *limæ labor et mora*, il eût produit beaucoup moins, mais il eût laissé quelques chefs-d'œuvre de plus.

D'ailleurs, cette fatale précipitation d'écrire, qui égara Corneille lui-même dans ses premiers essais, et contre laquelle Boileau sut garantir Racine, en lui apprenant à faire *difficilement des vers faciles*, n'était pas le seul écueil que Rotrou eût à éviter. La langue du dix-septième siècle n'était pas faite encore (1), et il contribua

(1) Je me bornerai à citer quelques exemples pour constater l'état de la langue à cette époque.

Certains mots ont changé de genre depuis le temps de Rotrou; ainsi on disait *le* vipère, *la* doute; et, dans un même acte des *Ménechmes*, on trouve *le* et *la* navire.

Quels bras me sont venus étouffer *ce* vipère.
L'Hypocondriaque, Act. II, sc. IV.

Que tu me fais languir; rends *ma* doute éclaircie.
L'Heureuse constance, Act. V, sc. IV.

A peine *la* navire est encore arrêtée,
Et l'ancre n'est qu'à peine à la rive jettée.
Les Ménechmes, Act. II, sc. II.

Entrons, tiens cet argent, et m'attends *au* navire.
Les Ménechmes, Act. II, sc. III.

D'autres mots ont changé d'orthographe :

Les accords mariés à ceux de la *guiterre*
Peuvent, si vous voulez, charmer toute la terre.
Agésilaus de Colchos, Act. II, sc. VIII.

On rencontre souvent chez Rotrou de ces mots heureux qui enrichissaient la langue, et que Fenelon regrettait déjà de voir perdus. On peut ranger dans ce nombre les suivants :

A mon amour enfin serez-vous *exorable?*
Laure persécutée, Act. V, sc. VI.

On m'a chargé pourtant de faire voir ces vers
Au plus *muable* objet qui soit dans l'univers.
L'Heureuse constance, Act. V, sc. II.

Je *forcène* de rage et ne me connais plus.
Les Captifs, Act. III, sc. IV.

Ici donc, même ici, je vous le *dépromets*.
Clarice, Act. IV, sc. III.

non moins que Corneille à l'enrichir et à l'épurer. Ce serait un travail curieux et utile que de rechercher tout ce que notre langue lui doit; une foule de vers nerveux et précis que l'on rencontre dans ses ouvrages semblent nous avertir que l'emploi de tel mot, de telle locution lui appartient; c'était sans doute ce mérite qui avait frappé le grand Corneille, et lui faisait appeler Rotrou *son maître*. On trouve en effet, dans Rotrou, un grand nombre de vers vraiment *cornéliens;* et, en général, si son style a rarement l'éclat de celui des chefs-d'œuvre de Corneille, on doit reconnaître qu'il est plus correct que celui des premières et même des dernières pièces du grand tragique. Sa diction s'améliore sensiblement à partir de *l'Heureuse constance* (1631) et des *Ménechmes*, pièces jouées avant *le Cid*. Dans *Venceslas*, ainsi que dans quelques endroits de *Saint-Genest* et de *Cosroès*, elle est forte et correcte.

Voltaire cite partout la tragédie de *Venceslas* avec les plus grands éloges; il ne met rien au-dessus de la scène d'ouverture et du quatrième acte; la comparaison qu'il fait de plusieurs endroits de *Polyeucte* et de *Saint-Genest* est très-souvent à l'avantage de Rotrou (1).

Lorsqu'on étudie les ouvrages de l'époque de Rotrou, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que ni le style, ni les idées ne doivent être jugés d'après les idées actuelles et l'état de la langue, telle que l'ont faite Racine et Voltaire. Combien de locutions, en effet, nous paraissent basses, et sont même devenues presque triviales, qui ne l'étaient point, alors que, créées souvent par l'auteur lui-même, elles étaient pour la langue, pauvre, timide, et encore embarrassée, d'utiles acquisitions! Combien d'autres locutions, qui nous semblent bizarres aujourd'hui étaient

Une ardeur raisonnable autant que véhémente
Ne peut pas *s'alentir* quand la cause en augmente.
Bélisaire, Act. IV, sc. I.

Vous me *fiez* votre or, vos joyaux, votre bourse.
Célie, Act. I, sc. I.

Et moi-même aujourd'hui *me défaus* à moi-même.
Célie, Act. III, sc. II.

J'aime à voir dans les airs la foudre se former,
Tomber sur les mortels et les *désanimer*.
La Pèlerine amoureuse, Act. III, sc. II.

Le ciel te rie, Alcmène, et soient bénis les Dieux
Dont le soin *provident* me ramène en ces lieux.
Les Sosies, Act. II, sc. III.

Et cent combats sont vains, quand un *succède* mal.
Agésilaus de Colchos, Act. II, sc. I.

J'ai peint tout ce qu'a fait cette *dextre* meurtrière.
Amélie, Act. II, sc. I.

. . . . il s'est par un naufrage,
Parmi ses gens *péris*, trouvé sur le rivage.
Agésilaus de Colchos, Act. IV, sc. IV.

Rien ne peut le *résoudre*, et sa juste fureur
Ne médite que sang, que carnage et qu'horreur.
Agésilaus de Colchos, Act. I, sc. II.

Voyant que ma rançon *pleige* ta servitude.
Les Captifs, Act. II, sc. VI.

Et fût-elle cent fois cette même Lucrèce
Qui rendit la *franchise* à l'empire Latin.
Clarice, Act. II, sc. I.

Et vous rejettez moins le don que le *donneur*.
Celie, Act. II, sc. IV.

Mais le temps le pourra *démahométiser*.
La Sœur, Act. II, sc. II.

O la bonne *balourde*, et le plaisant soldat!
La Veuve, Act. II, sc. III.

Avec ces *assassins*, cette poudre, ces mouches
Et ce souris fatal aux cœurs les plus farouches.
Laure persécutée, Act. III, sc. I.

Sous un chêne si haut qu'à peine son *coupeau*
Pourrait être accessible au vol des alouettes.
*Épître à M***.*

Certaines locutions, maintenant inusitées, sont encore employées par les paysans de Normandie, et se conservent même à Dreux; telles sont celles-ci :

Cours, mais à mes vieux ans accorde cette grâce
Que *premier* je la nomme, et *premier* je l'embrasse.
La Belle Alphrède, Act. II, sc. II.

Joint qu'il offre sans dot d'épouser Aurélie.
La Sœur, Act. II, sc. II.

Joint qu'étant l'un et l'autre issus du même sang.
Célie, Act. IV, sc. VI.

Quelques inversions tombées en désuétude sont également regrettables. Telle est celle-ci :

Celui ne hait pas bien, qui pleure un ennemi,
Et qui ne le voit mort n'est vengé qu'à demi.
Agésilaus de Colchos, Act. II, sc. III.

Quelques temps de verbes tombés en désuétude se trouvent dans Rotrou. Tels sont ceux-ci :

. . . . . . Dieux! *Dors*-je, ou si je veille?
Les Ménechmes, Act. IV, sc. V.

J'ois du bruit, approchons. . . . .
Iphigénie, Act. I, sc. II.

La mesure de certaines syllabes était différente de celle qui a été adoptée par Boileau et Racine; ainsi Rotrou fait toujours d'une seule syllabe *ier*, même précédé de deux consonnes. Dans *bouclier*, *meurtrier*, *meurtrière*, *ouvrier*, *ouvrière*, IER et IÈRE se prononcent comme dans les mots *premier*, *lumière*, *courrière*, etc., dont la terminaison ne forme encore aujourd'hui qu'une seule syllabe. Dans les mots *paysanne*, *paysan*. PAYS ne formait alors qu'une syllabe :

Fuyons ce lieu fatal où la douce *meurtrière*
Qui me prive du jour respire la *lumière*.
Cléomède, Act. V, sc. I.

Des trames des mortels immortelles *ouvrières*.
Les Deux Pucelles, Act. I, sc. IV.

Vous voyez en mon corps le *bouclier* qu'il vous faut.
Les Deux Pucelles, Act. IV, sc. IV.

Afin qu'une *paysanne* ait sur vous tant de force.
L'Heureuse constance, Act. I, sc. III.

Le mot *oui* formait deux syllabes :

N'ouvre jamais la bouche à l'*oui* que je veux.
L'Heureuse constance, Act. II, sc. III.

Sans d'autres compliments que le seul mot *d'oui*.

Le vers suivant, déclamé à la manière gauloise, prononciation que Henri Estienne regrettait tant de voir remplacée par la prononciation *italianisée* ou *courtisanesque :*

Le soleil pall*iroit* si je le regard*ois*.
Les Captifs, Act. IV, sc. V.

avait une bien plus grande énergie que lorsqu'on le prononce d'après l'usage qui a prévalu :

Le soleil pâlirait si je le regardais.

(1) La Harpe a fait un examen très détaillé de *Venceslas*. « Ce dialogue, dit-il, après avoir signalé les beautés de la grande scène entre Venceslas et Ladislas, m'a toujours paru admirable. Il est parfaitement adapté aux circonstances et aux personnages, et il a surtout un caractère de simplicité touchante, rare dans tous les temps, mais alors absolument original, puisqu'on ne trouve rien, même dans Corneille, qui ressemble au ton de cette scène. » Et, plus loin, après avoir signalé quelques scènes déplacées ou inutiles qui font languir l'action, il ajoute : « A l'égard du style, il offre des beautés réelles, particulièrement dans le rôle de Ladislas, le seul, avant Racine, où l'on ait peint les fureurs et les crimes dont l'amour est capable. »

alors conformes au style et au goût du public, qui leur donnait un sens dont nous ne pouvons reconnaître la valeur que par une sorte d'abstraction et en les comparant aux locutions analogues qu'employaient les auteurs contemporains!

Parmi les innovations que l'on doit à Rotrou, il faut remarquer que ce fut lui qui introduisit l'usage des stances, dont Corneille a fait quelquefois un heureux usage (1). Quelques-unes de ces stances s'élèvent à la hauteur de la poésie lyrique; et l'emploi de divers rhythmes, dont il est aussi l'inventeur, prouve combien son oreille avait le sentiment de l'harmonie.

Ce seul passage pourra faire juger de ce dont il eût été capable, s'il n'eût pas été dominé par les circonstances et par l'exemple de ses contemporains.

ARGANT.
Une couronne est-elle si pesante?
PARIS.
Ah! qu'elle pèserait sur ton cerveau léger!
Tu connais mal un bien dont tu crois bien juger;
Peu savent ce qu'on souffre à régir un empire,
Et c'est pourtant un but où tout le monde aspire.
Quand nous voyons du port des navires flottants,
Pleins de riche butin, et caressés du temps,
Chacun est envieux du bonheur de leur maître,
Et, des premiers, Argant souhaiterait de l'être;
Mais quand le vent combat contre les matelots,
Qu'il leur faut aplanir des montagnes de flots,
Que l'orage fait naître une nuit sans étoiles,
Fend le flanc des vaisseaux et déchire les voiles (2),
Il faut être assisté par un puissant démon
Pour ne se fâcher pas d'avoir pris le timon.
Nous envions les rois; mais, connaissant leur vie,
Nous saurions très-souvent qu'ils nous portent envie.
Beaucoup éviteraient ce qu'ils ont désiré :
Le destin médiocre est le plus assuré.
L'Heureuse constance, Acte III, sc. II.

(1) « Rotrou, dit Voltaire, avait mis les stances à la mode. Corneille, qui les employa, les condamne lui-même dans ses réflexions sur la tragédie. Elles ont quelque rapport à ces odes que chantaient les chœurs entre les scènes sur le théâtre grec. Les Romains les imitèrent : il me semble que c'était l'enfance de l'art. Il était bien plus aisé d'insérer ces inutiles déclamations entre neuf ou dix scènes, qui composaient une tragédie, que de trouver dans son sujet même de quoi animer toujours le théâtre, et de soutenir une longue intrigue toujours intéressante. Lorsque notre théâtre commença à sortir de la barbarie, et de l'asservissement aux usages anciens, pire encore que la barbarie, on substitua à ces odes des chœurs qu'on voit dans Garnier, dans Jodelle et dans Baïf, des stances que les personnages récitaient. Cette mode a duré cent années : le dernier exemple que nous ayons des stances est dans *la Thébaïde*. Racine se corrigea de ce défaut; il sentit que cette mesure, différente de la mesure employée dans la pièce, n'était pas naturelle; que les personnages ne devaient pas changer le langage convenu; qu'ils devenaient poëtes mal à propos. » *Remarques sur* la Médée, Act. IV, sc. V.

(2) Des quatre-vingt-dix mille vers qu'a composés Rotrou, celui-là est peut-être le seul où il ait cherché à rendre par l'harmonie imitative un effet physique. Peut-être avait-il, en lisant Homère, été frappé de ce beau vers :

τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διέσχισεν ἲς ἀνέμοιο.

Quoi qu'il en soit, il l'a heureusement imité, et l'on doit regretter qu'il n'ait pas plus souvent tenté de rapprocher par le travail sa poésie des beaux modèles de l'antiquité. Dans ce morceau, qui est aussi remarquable par le style que par les pensées, la coupe de cet autre vers,

Qu'il leur faut aplanir des montagnes de flots,

est d'un mouvement tellement heureux, qu'on pourrait le croire aussi le résultat du travail qui a cherché à imiter le mouvement régulier des vagues.

On aurait tort de s'étonner si l'on rencontre parfois, dans certaines comédies et tragi-comédies de Rotrou, quelques détails un peu libres; il était en cela en arrière de ses contemporains; car la *Sophonisbe* de Mairet, la *Lucrèce* de Du Ryer, et même le *Clitandre* de Corneille, offrent des scènes peut-être plus inconvenantes que celles qu'on pourrait lui reprocher; et Voltaire, qui l'appelle le fondateur et le maître de Corneille (1), reconnaît que ce fut lui qui purgea la scène des indécences qui ne révoltaient pas alors le goût du public.

Le *Cid* parut en 1636, et aussitôt, le public tout entier se passionna pour ce chef-d'œuvre. Mais ce succès fit ombrage aux rivaux de l'auteur et ils cherchèrent à l'atténuer; or, à la tête de ces rivaux était un homme alors tout-puissant en France, le cardinal de Richelieu, qui avait la faiblesse de vouloir joindre à tous ses titres celui de poëte dramatique.

On sait les persécutions qu'un tel rival fit éprouver à Corneille. La pièce fut soumise à la censure de l'Académie française, qui s'honora en rendant hommage au génie du grand poëte qu'elle était chargée de critiquer. Rotrou, qui n'était pas de l'Académie, parce qu'il n'avait point son domicile à Paris, mérita dans cette circonstance encore plus d'éloges que cette illustre compagnie. Seul parmi tous les auteurs dramatiques, il prit la défense du *Cid;* dès ce moment, il reconnut Corneille pour son maître, et depuis, il appela toujours de ce nom celui qui, comme nous avons vu, se plaisait à le nommer lui-même son père. Combien sont touchantes ces marques de sincère amitié dans ces grands hommes! combien leur antique simplicité était supérieure à nos mesquines rivalités littéraires!

Il nous reste deux manifestations de ces sentiments de Rotrou pour Corneille: l'une est un hommage éclatant, proclamé publiquement sur le théâtre dans une tirade épisodique ou plutôt dans un hors-d'œuvre placé au milieu de la tragédie de *Saint-Genest*. L'empereur Dioclétien demande à Saint-Genest quelles sont les tragédies les plus célèbres de l'époque, celui-ci lui répond que ce sont celles qui

Portent les noms fameux de Pompée et d'Auguste.
Ces poëmes sans prix, où son illustre main
D'un pinceau sans pareil a peint l'esprit romain,
Rendront de leurs beautés notre oreille idolâtre,
Et sont aujourd'hui l'âme et l'amour du théâtre.

Cet éloge, par cela même qu'il est placé d'une manière un peu forcée dans cette tragédie, atteste le désir qu'avait Rotrou de manifester à tout prix son amitié et son admiration pour Corneille; et ce dut être une douce joie, pour ces deux rivaux, que de voir se confondre les applaudissements décernés par le public au génie de l'un aussi bien qu'aux beaux vers et au désintéressement de l'autre.

(1) C'est le nom que Corneille lui donne lui-même dans la préface de son *Œdipe*.

L'autre manifestation des sentiments que Rotrou professait pour Corneille, est un écrit qu'il publia sous le titre de *l'Inconnu et véritable ami de messieurs de Scudéry et Corneille*, et où tout en témoignant à chacun d'eux combien il honore leurs vertus, il regrette de les voir tous les jours se béqueter et pincer en plusieurs façons, par l'avis de certaines personnes qui ne les poussent à ce peu glorieux dessein-là que pour apprendre jusqu'où deux des premiers poëtes de notre temps peuvent porter leur inimitié l'un contre l'autre; et il blâme M. de Scudéry qui, selon le sentiment des plus honnêtes gens, à moins de se déclarer ennemi juré de monsieur Corneille, ne devait pas mettre aux yeux du public une chose qui fit préjudice à un homme de sa profession et de sa compagnie.

Lorsque Corneille fit représenter *la Veuve*, Rotrou lui adressa ces vers, où l'on remarque une grande modestie et un grand respect pour Corneille :

Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, Corneille, et ne me puis plus taire;
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre rival.
Pour un même sujet même désir nous presse;
Nous poursuivons tous deux une même maîtresse;
La Gloire, cet objet des belles volontés,
Préside également dessus nos libertés;
Comme toi, je la sers, et personne ne doute
Des veilles et des soins que cette ardeur me coûte;
Mon espoir toutefois est déçu chaque jour
Du depuis que t'ai vu prétendre à son amour.
Je n'ai point le trésor de ces douces paroles
Dont tu lui fais la cour et dont tu la cajoles :
Je vois que ton esprit unique dans ton art
A des naïvetés plus belles que le fard,
Que tes inventions ont des charmes étranges,
Que leur moindre incident attire des louanges,
Que par toute la France on parle de ton nom,
Et qu'il n'est plus d'estime égale à ton renom.
Mais la Gloire n'est pas de ces chastes maîtresses
Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses :
Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
Et faire mille amants, sans en faire un jaloux;
Tel je te sais connaître et te rendre justice,
Tel on me voit partout adorer ta Clarice;
Aussi rien n'est égal à ses moindres attraits;
Tout ce que j'ai produit cède à ses moindres traits.

On a peu de détails sur la vie de Rotrou; et le peu que j'offre ici, j'ai dû le chercher dans ses préfaces et dans quelques-unes de ses pièces de vers. On sait seulement qu'il fut bon époux et bon père; il avait épousé Élisabeth le Camus, qui lui avait donné trois enfants. Sa descendance mâle est aujourd'hui éteinte.

Il dut lutter longtemps contre la pauvreté et la fougue de ses passions, surtout contre la passion du jeu, à laquelle il ne sut pas résister dans sa jeunesse; et l'on raconte que chaque fois qu'il avait gagné ou qu'il recevait des comédiens quelque argent, il allait le jeter derrière des fagots, se forçant ainsi lui-même à chercher cet argent pièce à pièce, et se formant, presque malgré lui, une épargne que le jeu lui aurait bientôt enlevée, si elle eût été d'un plus facile accès. « On ne doit pas voir dans ce trait une espèce de bonhomie et d'enfantillage, mais bien plutôt l'indice d'une précieuse qualité, la défiance de soi-même, qui met en garde contre les faiblesses de l'humanité (1). »

On lit, dans l'*Histoire du Théâtre français* (2), que Rotrou, après avoir achevé la tragédie de *Venceslas*, se préparait à la lire aux comédiens, lorsqu'il fut arrêté et conduit en prison pour une dette qu'il ne pouvait acquitter. La somme n'était pas considérable, mais il était joueur et par conséquent assez souvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les comédiens, et leur offrit sa tragédie pour vingt pistoles. Le marché fut bientôt conclu; il sortit de prison; la pièce fut jouée, et elle eut un tel succès, que les comédiens crurent devoir joindre un présent honnête au prix qu'ils l'avaient payée.

On voit par les préfaces des pièces de Rotrou dédiées, au roi, à la reine (3) et aux plus grands seigneurs du temps, que son talent était apprécié, ainsi que sa personne, et qu'il était particulièrement attaché à la maison de Soissons. En dédiant la tragi-comédie de *l'Hypocondriaque*, sa première pièce, au comte de Soissons, il lui dit « qu'il n'a point trouvé jusque-là d'autre moyen de témoigner son inclination particulière au service de Sa Grandeur, et l'extrême désir qu'il a d'être estimé de lui ». Il dit à la comtesse de Soissons dans une de ses dédicaces :

« Outre que j'ai pris avec la naissance l'honneur d'être votre créature, celui que vous m'avez fait de me voir si souvent de l'œil dont vous voyez les choses qui ne vous déplaisent pas, et l'estime que toute votre maison vous a vu faire de mes ouvrages me rendent si justement votre obligé et si passionnément votre serviteur, etc. »

Enfin, on voit, dans sa préface de *Saint-Genest*, qu'invité par la même princesse à l'accompagner dans un voyage à Bourbon, il n'avait pu revoir les épreuves de cette pièce, et qu'un grand seigneur de la cour avait bien voulu se charger de ce soin.

Les vers suivants, adressés à Rotrou par un admirateur de son talent, se lisent dans une élégie placée en tête de la comédie de *Célimène* :

Travaille maintenant, le peuple t'y convie.
Puisqu'en si peu de temps tu fais tant de beaux vers,
Tu répondras un jour des moments que tu perds.
. . . .
Quand je les oy pourtant tonner sur un théâtre,
Je suis ravi d'en voir tout un peuple idolâtre;
Je prise seulement de tous les spectateurs
Ceux qui de tes beaux vers sont les admirateurs.
Même les envieux savent que je m'irrite
Quand j'entends froidement parler de ton mérite.

D'autres amis qu'il avait à Dreux lui adressaient des épîtres en vers latins et français où Garnier et Hardy sont déclarés vaincus (4) :

(1) *Notice* de M. Picard sur Rotrou.
(2) Par les frères Parfait, notice sur le *Venceslas*.
(3) La reine lui avait dit que *la Rosalie lui était infiniment agréable*; ce qu'il rappelle dans la préface de cette pièce.
(4) Clarius enituit Gallis audacior alter,
Mox latuit vestri carmine ROTROUKI.
Qui gravius tragicos valuit resonare boatus,
Mollius aut Paphios, sorte favente, jocos?
. . . .
Prisca tuis ætas concedat nostra triumphis;
Invideat, satis est, æmula posteritas.
E. VEILLARDUS, med. Druida.

Des stances, adressées par Rotrou à M.***, qui le quittait pour retourner à Dreux, montrent combien il était sensible à l'amitié; et l'on y voit que ce sentiment ne contribua pas peu à le retirer de la vie un peu déréglée à laquelle il s'accuse de s'être laissé entraîner. On trouvera dans cette pièce quelques détails sur son caractère.

A SON AMI.

STANCES.

Peux-tu, cruel ami, t'éloigner de mes yeux?
Dreux pour nous séparer a-t-il assez de charmes?
Et quelque rare objet, qui se trouve en ces lieux,
Peut-il plus sur toi que mes larmes?

Moi, quelque sentiment qu'on ait de mes écrits,
Quoi que tous mes amis leur aient donné de gloire,
Et quelque heureux endroits que les plus beaux esprits
Me laissent prendre en leur mémoire;
En quelques entretiens que je passe le jour,
A quoi que mon esprit s'amuse
Et quelques amis que ma Muse
M'ait déjà donnés à la cour;

Ce bonheur ne rend pas mes désirs plus contents :
On m'accuse partout de peu de complaisance.
Je crois être inutile et perdre tout le temps
Que je passe hors de ta présence;
. . . .

Mon âme, que tu crois si sensible à l'amour,
A depuis ton absence un naturel de souche:
Quoi qu'on trouve de rare en ce divin séjour,
Il n'a point d'objet qui me touche;
Ni le Cours ni la Cour n'ont rien de captivant,
Et quoi que mon œil y découvre,
Je sors de Vincenne et du Louvre
Aussi froid que j'étais devant.

. . . quoique des seigneurs me pensent obliger,
Je hais d'entrer en leurs carosses.....
Et je souffre trop, quand j'y songe
Aux moyens de dire un bon mot.

Quand je puis m'éloigner d'un nombre de rimeurs
Dont il me faut souffrir l'importune visite,
Quoique j'aie en horreur leurs fantasques humeurs
Autant que j'aime ton mérite,
Les plus affreux déserts sont mes lieux les plus chers;
J'y soupire avecque licence,
Et j'y fais plaindre ton absence
A la voix même des rochers.

Si jamais deux esprits se sentirent atteints
Et surent conserver de si fidèles flammes,
Si la conformité de nos premiers desseins
Se trouve encore en d'autres âmes,
Si Pythie et Damon brûlaient d'un feu si beau
Alors qu'avecque tant de gloire
Ils exemptèrent leur mémoire
Des tristes effets du tombeau,

Lors je me ressouviens des sales voluptés
Où jadis nous faisions une chute commune :
Quand une brune avait tes esprits enchantés,
Je soupirais pour une brune;
L'amour nous captivait par de mêmes attraits,
Il nous causait de mêmes peines,
Il nous serrait de mêmes chaînes,
Et nous tirait de mêmes traits.

Mais que le souvenir de ces jours criminels
En l'état où je suis m'offense la mémoire! . . . .
Mon Dieu! que ta bonté rend mon esprit confus!
Qu'avecque raison je t'adore;
Et combien l'enfer en dévore
Qui sont meilleurs que je ne fus!

Les rayons de ta grâce ont éclairé mes sens,
Le monde et ses plaisirs me semblent moins qu'un verre;
Je pousse encor des vœux, mais des vœux innocents
Qui montent plus haut que la terre. . . .

Les nombreux succès de Rotrou au théâtre lui avaient mérité une pension du roi; il habitait ordinairement Dreux, où le retenaient ses charges de lieutenant particulier et civil au bailliage de cette ville, d'assesseur criminel et de commissaire examinateur du même comté. Mais il était souvent obligé de venir à Paris pour y diriger la mise en scène de ses pièces. Il se trouvait dans la capitale au mois de juin 1650, lorsqu'une maladie épidémique se déclara inopinément à Dreux. Une sorte de fièvre pourprée, contre laquelle tous les efforts de l'art étaient impuissants, y emportait chaque jour plus de trente habitants, et par la rapidité de ses progrès menaçait de dépeupler la ville; déjà la mort avait atteint le maire et plusieurs des principaux citoyens : chacun s'empressait de fuir le fléau. Rotrou est informé de ce désastre; mais il n'hésite pas un instant. C'est en vain que son frère le conjure de ne pas courir à un trépas certain; il quitte Paris et le théâtre où il va peut-être donner un chef-d'œuvre et vole où son devoir l'appelle. Son frère lui écrit pour le prier de mettre sa vie en sûreté, et de s'éloigner de lieux dont les habitants paraissent dévoués à la mort, il lui répond qu'il est le seul qui puisse veiller aux besoins de la ville et y maintenir le bon ordre (1), et que sa conscience lui défend de la quitter. « Le péril où je me trouve, dit-il en finissant sa lettre, est imminent. Au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne aujourd'hui : ce sera pour moi demain peut-être; mais ma conscience a marqué mon devoir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse! » Trois jours après les habitants de Dreux accompagnaient à l'église paroissiale de Saint-Pierre le cercueil de leur vertueux magistrat, et déposaient le corps de Rotrou dans le cimetière annexé à cette église, où sur une pierre (2) à moitié effacée par le temps, mon père a pu lire le nom glorieux du fondateur de la scène française.

L'Académie française proposa, en 1811, *la Mort de Rotrou* pour sujet du prix de poésie. « Presque tous les hommes, dit M. Picard, qui se sont distingués dans les lettres, se sont fait remarquer en même temps par la noblesse de leurs sentiments, l'élévation de leur âme et leur désintéressement; mais peu ont eu l'occasion de développer ces qualités avec le même éclat que Rotrou. Il est doux d'avoir à célébrer à la fois de beaux ouvrages et de belles actions. » Ce fut Millevoie qui fut couronné; il mourut peu de temps après, enlevé comme le poëte qu'il avait chanté, à la fleur de l'âge.

La ville de Dreux va bientôt élever un monu-

(1) *Voy.* Niceron, *Mémoires*, t. XVI, p. 89.

(2) Cette pierre n'existe plus; celle qui sert de seuil à l'une des portes latérales de l'église de Dreux et sur laquelle on lit le nom de ROTROU (les prénoms sont effacés) ne saurait être la même qui recouvrait le corps du poëte; car la date mortuaire porte 1695. Elle ne peut donc se rapporter qu'à l'un des descendants de Rotrou, puisque sur les registres de la ville de Dreux l'inhumation de Rotrou est inscrite à la date du mardi 28 juin 1650.

ment à la mémoire de Rotrou; c'est un devoir dont elle eût dû peut-être s'acquitter plus tôt; car on avait droit de s'étonner que, tandis que toutes les villes de France s'empressent de s'illustrer, en honorant la mémoire de leurs grands hommes, par des marques ostensibles de leur reconnaissance, Rotrou, ce fondateur de la scène française, ce poëte qui mieux qu'aucun de ses contemporains sut apprécier Corneille et rivaliser de gloire avec lui, ce magistrat enfin qui paya de sa vie l'accomplissement de ses devoirs, n'eût pas encore obtenu de sa ville natale un hommage qu'elle lui devait à tant de titres. AMB. FIRMIN DIDOT.

ROTTENHAMER (*Jean*), peintre allemand, né à Munich en 1564, mort en 1623 à Augsbourg. Après avoir reçu les principes de son art de Donauer, peintre médiocre, il partit pour l'Italie. Il commença par peindre de petits sujets sur cuivre qu'il vendit avec avantage; mais un grand tableau, avec une multitude de figures, *la Gloire des saints*, qu'il exposa à Rome, décida de sa réputation. Il se rendit ensuite à Venise où il prit la manière du Tintoret; il travailla beaucoup dans cette ville et s'y maria. Pressé par ses créanciers, il repassa en Allemagne et s'arrêta à Augsbourg où l'empereur Rodolphe le pensionna généreusement; néanmoins il mourut si pauvre que ses amis durent se cotiser pour le faire enterrer. Ce fut à Augsbourg qu'il peignit pour l'empereur *le Banquet des Dieux* qu'il s'est plu à reproduire plusieurs fois, et la *Danse des Nymphes* pour Ferdinand, duc de Mantoue. Quoique Rottenhamer eût fait un long séjour en Italie, il conserva toujours un reste du goût de sa nation. Il aimait surtout à peindre le nu et y réussissait; son dessin est exact sans sécheresse, et son coloris s'éloigne des tons gris de l'école germanique. Ses petits tableaux sur cuivre sont des plus estimés : le fini en est très-remarquable; les personnages sont pleins de naturel et de mouvement, mais les fonds et les paysages sont souvent dus à ses amis Breughel *de Velours* et Paul Bril. Ses principaux ouvrages sont : à Gand, *Jésus dans le jardin des Oliviers;* à Munich, neuf tableaux; à Paris, *le Christ portant sa croix; le Christ mort sur les genoux de la Vierge; Danaë* (ces trois tableaux sur cuivre); *le Festin des dieux;* en grand et en petit, compositions différentes; deux *Bains de Diane;* à Dusseldorf, *le Jugement dernier, la Nativité, les Noces de Cana, le Jugement de Pâris;* à Augsbourg, dans l'église Sainte-Croix, *la Gloire des saints*, supérieur au tableau de Rome et regardé comme le chef-d'œuvre de l'artiste; à Venise, à Vienne, etc.

Stetten, *Kunst-Gesch. von Augsburg.* — Nagler, *Allg. Künstler-Lexicon.*

ROU (*Jean*), écrivain protestant, né le 10 juillet 1638 à Paris, mort le 3 décembre 1711 à La Haye. Quoique d'une santé fort délicate, il commença de bonne heure ses études : dès l'âge de cinq ans, *étant encore à la bavette*, il fut conduit aux cours du collége. En mars 1647 son père, Jacques Rou, procureur au parlement, fut assassiné par deux de ses clercs qu'il avait fait condamner à la potence pour vol commis à son préjudice. L'affaire fit beaucoup de bruit. Au jour du jugement, la veuve se rendit au Châtelet, environnée de ses six enfants, et se plaça avec eux sur le passage des juges pour réclamer justice. Les deux criminels furent rompus vifs. Cinq ans plus tard le jeune Rou perdit sa mère (1652). Envoyé par un de ses oncles à l'académie de Saumur, il y eut quelques succès, puis il s'appliqua au droit et fut reçu avocat au parlement de Paris (1659). Mais, ainsi qu'il l'avoue, la pratique du barreau n'était pas du tout son fait. Le goût des romans et des œuvres légères s'était emparé de lui, et il renonça au palais pour apprendre l'italien et l'espagnol, et pour traduire de ces langues alors à la mode quelques livres médiocres qui se vendirent, par exemple l'*Histoire de Celimaure et de Telismene* (Paris, 1665, 2 vol. in-12) de Brignole-Sale, et *le Prince chrestien et politique* (ibid., 1668, 2 vol. in-12) de Diego Saavedra-Faxardo. Bien accueilli à la cour et présenté au dauphin, il prépara pour l'éducation de ce prince un vaste travail historique en forme de tables chronologiques, et y consacra plusieurs années et des sommes considérables. L'impression en était terminée (1) lorsque les exemplaires furent saisis et lui-même conduit à la Bastille (novembre 1675). Sa faute était de s'être exprimé avec trop de liberté sur le compte de certains papes. En vain allégua-t-il que Baronius avait pris à cet égard plus de licences que lui : « Baronius, lui répondit le lieutenant criminel La Reynie, est comme un enfant de la maison; il peut dire hardiment ce qu'il lui plaît, ne pouvant être suspect; au lieu que vous êtes un étranger. » Grâce aux sollicitations du duc de Montausier, sa détention ne dura que quelques mois; mais la confiscation des planches qu'il avait fait graver le mit à bout de ressources. Après avoir donné des leçons, il partit pour l'Angleterre (1677) et y fut gouverneur de lord Spencer, fils aîné du duc de Sunderland, puis de lord Northumberland, un des fils naturels du roi Charles II. De 1680 à 1682 il surveilla l'éducation d'un jeune noble hollandais. Des tracasseries de toute sorte éloignèrent Rou d'un métier auquel il répugnait déjà, et à la recommandation de Jurieu, il obtint du prince d'Orange la place de clerc dans les bureaux du greffe (1682). Ces modestes fonctions, où il sut se rendre très-utile,

(1) Cet ouvrage porte trois titres différents : 1° *Histoire universelle ancienne*; 2° *Tables historiques, généalogiques et chronologiques*; 3° *Nouvelles Tables historiques*; Paris, 1672-75, gr. in-fol. pl.; l'idée de condenser l'histoire en une suite de tableaux n'appartient pas à Rou, mais à Ignace Poindreux qui, en 1667, avait publié *la Chaîne historique* (Paris, in-fol.).

contribuèrent à le fixer dans les Pays-Bas, et en février 1689 il les échangea contre celles de secrétaire interprète des états généraux. Ce poste peu assujettissant, qu'il conserva jusqu'à sa mort, lui laissa tout le temps de cultiver les lettres et de fréquenter les réunions de ministres ou de savants; il fonda même dans sa maison une sorte d'académie sous le nom de *féauté*. Rou déployait au travail une diligence extraordinaire, mais il éparpillait son savoir sur trop de sujets. Rapin de Thoyras déplorait le temps que perdait un homme aussi capable que lui de faire de bons ouvrages; et Bayle, son ami, lui reprochait avec raison de trop fleurir et peindre son style. Outre les écrits cités, on a de Rou : *Remarques sur* l'Histoire du Calvinisme *de Maimbourg;* La Haye, 1682, in-18; — *La Séduction éludée;* Berne (La Haye), s. d. (1686), in-18, suite de lettres échangées entre Bossuet et M. de Vrillac sur la révocation de l'édit de Nantes; ce fut Rou qui, sous le nom de M. de Vrillac, mit la main à cette controverse; — deux dissertations dans la *Nouvelle république des lettres;* — une édit. des *Psaumes d'Antoine de Portugal* (La Haye, 1691, in-12), précédée d'une dissertation curieuse *sur le* vous *et le* tu *en parlant à Dieu*. Plusieurs des ouvrages de Rou se sont perdus ou n'ont pas vu le jour, tels que l'*Histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, dont on a de nos jours publié des fragments; la traduction annotée de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, un *Abrégé d'une histoire universelle*, et une *Histoire diplomatique*. Un des plus intéressants, le recueil de ses *Mémoires*, a été tiré des archives de La Haye et édité par M. Fr. Waddington (Paris, 1857, 2 vol. in-8°).

Waddington, *Notice*. — Haag frères, *France protest.*

ROUARIE (*Armand* TAFFIN, marquis DE LA), gentilhomme breton, né en 1756 au château de la Rouarie, près de Rennes, mort le 30 janvier 1793 au château de la Guyomarais, près de Lamballe. Il vint jeune à Paris et entra dans les gardes du corps. La violence de ses passions et ses idées romanesques firent bientôt parler de lui : épris d'une actrice, Mlle Fleury, il voulut l'épouser, et ne pouvant la résoudre au mariage, il se battit en duel contre son rival, le comte de Bourbon-Busset. Renvoyé des gardes à la suite de cet éclat, il tenta de s'empoisonner; de prompts secours ayant arrêté l'effet du poison, il alla s'enfermer pendant quelques mois à la Trappe, et partit de là pour l'Amérique, où il combattit, dans l'armée de Rochambeau, sous le nom de *colonel Armand*. De retour en France, il ne prit point le parti de la liberté pour laquelle il venait de combattre au Nouveau Monde. La Bretagne ayant envoyé au roi, en 1788, douze députés pour réclamer la conservation des priviléges de la province, le marquis de la Rouarie fit partie de la députation et montra une ardeur si turbulente, qu'il fut mis à la Bastille. Sorti de prison après une courte captivité, il recommença son opposition aux idées nouvelles et aux concessions que leur faisait le gouvernement. Il imagina le plan d'une vaste confédération qui devait comprendre la Bretagne, l'Anjou et le Poitou; les frères de Louis XVI, avec lesquels il alla conférer à Coblentz, approuvèrent ses plans, le 5 décembre 1791, et lui confièrent le commandement des royalistes bretons. Le 5 mars 1792, il assembla dans son château les chefs des conjurés, et convint avec eux qu'il donnerait le signal de l'insurrection lorsque les troupes coalisées pénétreraient en France. Les projets du marquis de la Rouarie furent trahis et révélés au comité de surveillance de l'Assemblée législative, qui expédia sur-le-champ l'ordre de l'arrêter. Il échappa, pendant plusieurs mois, à toutes les recherches, caché tantôt dans les châteaux ou dans les fermes, tantôt dans les grottes et les ravins. Ne cessant d'entretenir des intelligences avec ses principaux lieutenants, relevant les courages, organisant des comités, distribuant les commandements, partageant le pays en arrondissements et en cantons militaires, il déployait une activité infatigable et préparait tout pour une prompte révolte; mais le mauvais succès de la campagne faite par les alliés contre la France empêcha l'accomplissement de ses desseins. Les longues fatigues et les rigueurs de l'hiver altérèrent sa santé; il alla, malade, chercher un refuge au château de la Guyomarais, où il mourut après quatorze jours d'une fièvre violente. Ses papiers, qu'il avait cachés dans un bocal et enfouis à six pieds de profondeur, ayant été découverts, le 3 mars 1793, plusieurs de ses affidés et tous les membres de la famille La Guyomarais furent arrêtés; douze d'entre eux périrent sur l'échafaud. Le parti des *chouans* s'organisa peu après avec les éléments de la conjuration La Rouarie.

Levot, *Biogr. bretonne*.

ROUAULT DE GAMACHES (*Joachim*), maréchal de France, mort le 7 août 1478. Il était d'une ancienne famille du Poitou, et le fils aîné de Jean Rouault, seigneur de Boismenard, chambellan du roi, et qui fut tué en 1424 à la bataille de Verneuil. Placé près du jeune dauphin (depuis Louis XI), il devint plus tard son premier écuyer et le suivit en 1444 en Allemagne; en 1445 il fut laissé dans Montbéliard pour défendre cette ville contre l'ennemi. Lorsque la guerre se ralluma avec les Anglais (1448), il se distingua dans la conquête de la Normandie et dans celle de la Guienne, qui suivit de près, et obtint en 1451 le gouvernement de Blaye et de Fronsac, places dont il s'était emparé, ainsi que la charge de connétable de Bordeaux. Après avoir assisté au siége de Castillon (1452), il contribua à assurer le succès de la bataille livrée sous les murs de cette ville, et qui délivra la France de son plus redoutable ennemi, le fameux Talbot (1453). Il fut aussi employé dans la conquête de l'Ar-

magnac en 1455. Envoyé, en 1456, au secours du roi d'Écosse et de Marguerite d'Anjou, il revint aussitôt que sa présence fut jugée inutile. Louis XI récompensa ses services comme capitaine et comme diplomate en le nommant maréchal de France (1461), puis gouverneur de Paris (1471). L'année suivante, il contribua à la défense de Beauvais contre les bandes du duc de Bourgogne. Mais il finit par se brouiller avec son ombrageux maître : arrêté en 1476, il fut condamné par une commission au bannissement, à une amende de vingt mille livres et à la confiscation de ses biens. Cependant cette inique sentence ne fut pas exécutée, et Gamaches mourut dans ses terres.

Un de ses descendants en ligne directe, *Nicolas* ROUAULT, obtint en 1620 l'érection de la terre de Gamaches en marquisat.

Pinard, *Chronol. milit.* — Anselme, *Grands off. de la couronne.*

ROUBAUD (*Pierre-Joseph-André*), littérateur français, né en juin 1730 à Avignon, mort le 20 septembre 1791 à Paris. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint de bonne heure à Paris et chercha à se créer à l'aide de sa plume des moyens d'existence. Ses premiers travaux furent accueillis dans le *Journal du Commerce*, et Lecamus, qui rédigeait cette feuille, le choisit pour principal collaborateur. Mais l'ardeur avec laquelle il signala certains abus administratifs le fit exiler, en 1775, dans la basse Normandie. Rappelé en 1776, il abandonna l'histoire et l'économie politique pour se consacrer à l'étude de la grammaire. Il a laissé dans cette science un livre estimable sur les *Synonymes français* et que l'on peut consulter avec fruit même après celui de l'abbé Girard. « On lui a reproché, dit Desessarts, d'avoir souvent mis une recherche pénible dans son travail; mais si quelques-uns de ses articles ont ce défaut, ils sont rachetés par les rapprochements les plus heureux et par une connaissance approfondie de la langue française. » Roubaud avait obtenu une pension de 3,000 francs sur les économats, pension qui fut supprimée à l'époque de la révolution. Il mourut en 1791 dans un oubli si profond qu'il fut compris pour 2,000 fr. dans les secours que la Convention accorda à divers gens de lettres par décret du 3 janvier 1795. On a de lui : *Le Politique indien*; Paris, 1768, in-8°; — *Récréations économiques*; Paris, 1775, in-8° : c'est une réfutation assez vive des *Dialogues* de l'abbé Galiani; il avait publié l'année précédente sur le même sujet des *Représentations aux magistrats*; Paris, 1769, in-8°; — *Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*; Paris, 1770-1775, 5 vol. in-4° ou 15 vol. in-12; — *Nouveaux Synonymes français*; Paris, 1785, 4 vol. in-8°; ibid., 1796, 4 vol. in-8° avec des additions; ils ont été abrégés et réimpr. avec ceux de Girard et autres dans le *Dict. des Synon. fr.* (Paris, 1801, 1810, 3 vol. in-12). Roubaud a travaillé au *Journal du Commerce* (1759-1762), à la *Gazette d'agriculture* (1770), au *Journal d'agriculture* (1772-1774 et 1779-1783), aux *Nouvelles Éphémérides du citoyen*, etc.

ROUBAUD (*Joseph-Marie*), frère du précédent, né en 1735 à Avignon, mort le 26 septembre 1797 à Paris, entra chez les Jésuites, et s'occupa, après la suppression de sa compagnie, de travaux littéraires. Il excellait, dit-on, dans la poésie latine; mais ses vers n'ont pas vu le jour, ainsi que ses sermons et d'autres écrits. On n'a de lui que la traduction de trois ouvrages italiens de Marconi, notamment la *Vie de Laurent de Brindes* (1784, in-12) et la *Vie de Joseph Labre* (1785, in-12). Il avait rédigé depuis 1775 *le Courrier d'Avignon*.

ROUBAUD DE TRESSÉOL (*Pierre-Ignace*), frère des précédents, né en 1740 à Avignon, fut d'abord avocat et s'établit en 1765 à Paris, où il est mort en 1788. Nous citerons de lui : *Discours sur divers sujets*; Paris, 1773, 1776, in-8°; — *Lettres sur l'éducation des militaires*; Paris, 1777, in 12; — *Fables imitées de l'anglais*; Paris, 1777, in-12; — une édit. des *Œuvres de Desmahis*; Paris, 1778, 2 vol. in-12, précédées d'un éloge historique.

Achard, *Dict. de la Provence.* — Desessarts, *Siècles littér.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

ROUBILLAC (*Louis-François*), sculpteur français, né à Lyon en 1695, mort à Londres le 11 janvier 1762. Élève de Balthasar, de Dresde, sculpteur de l'électeur de Saxe, et de Nicolas Coustou, il suivit à Paris les cours de l'Académie, et, en 1730, remporta le second grand prix de sculpture. Vers 1744, on le retrouve fixé en Angleterre. Protégé par la famille Walpole, il fut chargé de travaux considérables et exerça une grande influence sur les artistes anglais; il leur fit rejeter les traditions et les procédés de l'art gothique, tourna leurs regards vers l'antiquité qu'il connaissait parfaitement, bien qu'il n'ait fait le voyage de Rome qu'en 1745. « C'était, dit M. Dussieux, un homme d'un grand sentiment poétique, d'un enthousiasme sans limite, d'une ardeur incroyable au travail, d'un grand désintéressement, ne travaillant que pour la gloire et sa réputation. » Il mourut pauvre. Ses ouvrages les plus importants sont : la *Statue de Hændel* pour le jardin du Wauxhall, le *Monument du duc John d'Argyle*, à Westminster, que Canova estimait comme le plus beau morceau qu'il eût vu en Angleterre; *Shakespeare*, statue achevée en 1758 pour David Garrick et placée aujourd'hui au British Museum; les *Monuments du duc et de la duchesse de Montagu* à Boughton; la *Statue de Newton*, au collége de la Trinité à Cambridge, regardée en Angleterre comme l'un des chefs-d'œuvre de la statuaire moderne; celle de *Georges Ier*, au Senate-House de Cambridge; le *Monument de Hændel* pour Westminster, qui fut le dernier ouvrage de Roubillac.

L. Dussieux, *Les artistes français à l'étranger*. — Walpole, *Anecdotes of painting*. — Allan Cuningham, *Lives of british painters*. — Dallaway, *Les beaux arts en Angleterre*.

ROUBO (*André-Jacob*), habile menuisier, né le 8 juillet 1739 à Paris, où il est mort le 10 janvier 1791. Fils d'un pauvre artisan et obligé à l'âge de douze ans de se livrer pour vivre à un travail pénible, il fut distingué par l'architecte Blondel, et devint, sous sa direction, mathématicien, dessinateur, mécanicien, autant que le demandait la théorie de l'art du menuisier qu'il avait embrassé. Grâce à la protection du duc de Chaulnes, il présenta en 1769 à l'Académie des sciences un *Traité de l'Art du menuisier*, qui fut admis dans la *Description des Arts et métiers*. En même temps on lui accorda la maîtrise avec l'exemption des droits d'usage. Lorsque Legrand et Molinos se proposèrent d'employer pour la coupole de la halle aux blés de Paris les procédés dont on attribue l'invention à Philibert Delorme, ils confièrent à Roubo le soin d'exécuter le modèle de ce travail. La précision mathématique et la délicatesse de cet ouvrage engagèrent les mêmes architectes à le charger de l'exécution du berceau qui servait de couverture et de décoration intérieure à la halle aux draps, dans les mêmes procédés, et dont la largeur surpassait tout ce que l'on avait pu se permettre en ce genre jusqu'à ce jour. Son dernier ouvrage, construit en bois d'acajou, fut le grand escalier de l'hôtel de Marbeuf. Un décret de la Convention du 4 septembre 1795 accorda à sa veuve un secours de 3,000 francs. Outre l'*Art du menuisier* (Paris, 1769-1775, 4 vol. in-fol., pl.), précédé d'*Éléments de géométrie* mis à la portée des ouvriers, on a de lui : *Traité de la construction des théâtres et des machines théâtrales;* Paris, 1777, in-fol., et l'*Art du layetier;* Paris, 1782, in-fol. avec sept pl. dessinées et gravées par Roubo (1). H. F.

Journal de Paris, février 1791. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Docum. partic.*

ROUCHER (*Jean-Antoine*), poëte français, né à Montpellier, le 22 février 1745, mort à Paris, le 25 juillet 1794. Élevé dans un collége de jésuites, il se destina d'abord à l'Église. A dix-huit ans, il débuta comme prédicateur; à vingt, il alla à Paris étudier en Sorbonne. Mais son goût naissant pour la poésie le détermina à se vouer entièrement aux lettres. Quelques pièces fugitives, qui le firent connaître, parurent dans l'*Almanach des Muses* et dans d'autres journaux du temps. Le mariage du dauphin avec Marie-Antoinette, célébré dans le poëme intitulé : *La France et l'Autriche au temple de l'Hymen*, lui concilia la faveur de Turgot, qui devenu ministre des finances, le nomma receveur des gabelles à Monfort-l'Amaury. Aussi Roucher voua-t-il à son protecteur une reconnaissance dont l'expression se trouve dans un passage du poëme des *Mois* publié en 1779 quand le ministre était tombé en disgrâce. Cette œuvre, beaucoup trop vantée dans les cercles littéraires où elle fut lue encore inédite, souleva de violentes attaques, et La Harpe l'a critiquée avec un singulier acharnement. Ce n'est guère qu'une compilation de descriptions et de dissertations sur les phénomènes de la nature et les vicissitudes des saisons. On y rencontre par intervalle d'heureux détails, des expressions nouvelles et ingénieuses, un coloris qui prouve que le poëte comprenait son sujet; mais la monotonie du plan, l'absence de liaison entre les divers chants, les digressions trop nombreuses qui dissimulent mal le vide de la pensée, tant de défauts justifient l'oubli où sont tombés ces deux gros volumes in-4°, imprimés d'ailleurs avec grand luxe. Il serait injuste aussi de ne pas tenir compte au poëte des sentiments généreux qu'il exprime autant qu'il était libre de le faire : on remarque, dans un éloge de Voltaire et de Rousseau, la place laissée en blanc d'une douzaine de vers qui suivaient cet hémistiche :

.... l'hydre du fanatisme,

suppression exigée par la censure. On peut dire sans épigramme, que le ton philosophique qui règne dans cette poésie en était le principal attrait, et ce sont les notes dont chaque chant est accompagné qui contiennent le plus curieux passage du livre, les quatre lettres encore inédites de J.-J. Rousseau à M. de Malesherbes. L'enthousiasme de Roucher pour les idées nouvelles s'accordait avec une passion pour la poésie qui allait jusqu'à l'aveuglement, s'il faut en juger par ce mot de lui que « les plus belles pensées de l'esprit humain sont en vers ». Toutefois les travaux purement littéraires n'absorbaient pas tout son temps; il en consacrait une partie à des études d'économie politique. C'est ainsi qu'il traduisit l'ouvrage d'Adam Smith : *De la richesse des nations*.

Quand la révolution éclata, il en embrassa les principes; mais il n'hésita pas à en combattre les excès. Son attitude énergique dans les assemblées primaires, la création d'un club qui avait choisi la Sainte-Chapelle pour lieu de ses séances, le désignaient à la proscription. Vainement se renferma-t-il dans la vie privée, quand il reconnut que toute résistance au torrent était inutile, résolu à se consacrer uniquement à l'éducation de sa fille et à ses études de botanique. Obligé, pour échapper aux poursuites, de demander asile à ses amis, puis revenu chez lui de guerre lasse, il fut arrêté dans la nuit du 11 octobre 1793. Détenu sept mois à Sainte Pélagie, puis à Saint-Lazare, il n'interrompit pas ses travaux littéraires : il entreprit notamment une traduction du poëme des *Saisons* de Thompson. Sa correspondance avec sa famille et ses amis, qui fut publiée après sa mort, le montre calme,

(1) Son père a signé *Robeau*, *Roubeau*, ou *Roubo*. C'est avec cette dernière orthographe que le nom de Roubo est écrit sur son acte de décès.

résigné, trouvant un courage inespéré dans l'étude, cherchant à soutenir la constance des siens. Ses lettres à sa fille, Eulalie, sont pleines de conseils éclairés sur l'achèvement de son éducation. Il avait obtenu de garder auprès de lui son jeune fils, Émile; mais quand il apprit, le 5 thermidor, que son nom était inscrit sur la liste de proscription, il dut le renvoyer à sa mère, et ne songea plus dès lors qu'à se préparer au sort inévitable qui l'attendait. Il brûla ses papiers, et, la veille de son jugement, il fit faire son portrait par Leroy, élève de Suvée. Au bas de ce portrait, il écrivit ces quatre vers pleins d'une mélancolique résignation :

A ma femme, à mes amis, à mes enfants.

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

Le lendemain 7, il comparaissait devant le tribunal révolutionnaire, et s'entendait condamner à mort avec trente-sept compagnons de captivité accusés, comme lui, d'avoir conspiré pour s'évader de Saint-Lazare. L'exécution eut lieu le même jour, à six heures du soir. Roucher, comme chef du prétendu complot, fut exécuté le dernier. L'accusation est complétement démentie en ce qui le concerne par des lettres qui attestent un superstitieux respect pour la loi. Sur la fatale charrette, Roucher rencontra un ami, un frère en poésie, André Chénier. S'il faut en croire une tradition recueillie par H. de Latouche, les deux poëtes, comme pour dire un suprême adieu à la muse, récitèrent le dialogue de la première scène d'*Andromaque*, le chef-d'œuvre de leur maître bien-aimé. Roucher avait épousé Mlle Hachette qui prétendait descendre de la fameuse héroïne de Beauvais; elle ne mourut qu'en 1822. Sa fille *Eulalie* épousa M. Guillois, éditeur de la *Correspondance posthume*. E. C.

Consolations de ma captivité, ou Correspondance de Roucher; 1797, 2 part. in-8°.

ROUCHER (*Jean-Pierre*), médecin français, frère du précédent, né en 1758 à Montpellier, où il est mort le 24 juin 1830. Son père le destinait au métier de tailleur quand, sur les observations d'un professeur de l'université de médecine, il lui fit faire des études. Reçu docteur en 1781, Roucher fut secrétaire de Petiot, praticien distingué, et, de 1792 à 1800, médecin en chef de l'hôpital de Saint-Éloi. Il continua de pratiquer jusqu'en 1828. On a de lui : *Traité de médecine clinique;* Paris, 1798, 2 vol. in-8°; — *Des avantages des scarifications non sanglantes dans quelques espèces d'hydropisie;* Montpellier, 1804, in-8°; — *Mémoire sur les fièvres nerveuses et malignes d'hôpital*, in-4°.

Un troisième frère, *Claude* ROUCHER-DERATTE, né vers 1760 à Montpellier, où il est mort vers 1858, devint officier de santé, et publia un grand nombre de pièces de théâtre et de poésies médiocres, dont la *France littéraire* a donné le catalogue. Comme médecin on lui doit : *Mélanges de physiologie, de physique et de chimie;* Montpellier, 1803, 2 vol. in-8°.

Chrestien, *Mosaïque du Midi*, 1842.

ROUELLE (*Guillaume-François*), chimiste français, né en 1703 au village de Mathieu, près Caen, mort à Passy, près Paris, le 3 août 1770. Après avoir fait ses études classiques au collége de Caen, il vint à Paris se livrer assidûment à ses goûts pour la chimie et la pharmacie. En 1744, il entra à l'Académie des sciences comme chimiste adjoint, et dans la même année il lui communiqua un mémoire *sur les sels neutres :* on y trouve une classification fort méthodique des sels jusqu'alors connus. Peu de temps après, il fut attaché, comme *démonstrateur* (préparateur) au cours de chimie que Bourdelin faisait au Jardin du roi. La leçon du professeur finissait d'ordinaire par ces mots : « Tels sont, Messieurs, les principes et la théorie de cette opération, ainsi que M. le démonstrateur va nous le prouver par ses expériences. » Mais, le plus souvent, M. le démonstrateur prouvait tout le contraire, et donnait par des faits un éclatant démenti à la théorie. — Rouelle refusa la charge de premier apothicaire du roi, et accepta la place d'inspecteur de la pharmacie de l'hôtel-Dieu. En 1754, le ministre des finances lui confia un travail sur l'essai des monnaies d'or. Rouelle y apporta tant de zèle et de talent, qu'on lui promit en récompense la place d'essayeur en chef des monnaies; mais cette place ne fut donnée qu'après sa mort à J. Darcet, son gendre. Sentant ses forces s'affaiblir, il renonça, dès 1768, à ses cours, et se démit, en faveur de son frère, de la chaire de chimie du Jardin du roi.

Rouelle fut le maître de Lavoisier. A raison des nombreuses anecdotes débitées sur son compte, on pourrait le surnommer l'Ampère du dix-huitième siècle. Avec sa pétulance et sa distraction ordinaire, il exprimait souvent des vues neuves, hardies, profondes; il décrivait des procédés dont il eût bien voulu dérober le secret à ses auditeurs, mais qui lui échappaient, à son insu, dans la chaleur du discours; puis il ajoutait : « Ceci est un de mes arcanes que je ne dis à personne »; et c'était précisément ce qu'il venait de dire à tout le monde. — Grimm raconte que le lendemain du jour où parvint la nouvelle de la défaite de Rosbach, il le rencontra tout éclopé et marchant à peine. « Eh mon Dieu, monsieur Rouelle, lui dit-il, que vous est-il donc arrivé? — Je suis moulu, répondit le chimiste : toute la cavalerie prussienne m'a marché cette nuit sur le corps. » Le même jour, il se trouvait chez Buffon, et la conversation ayant roulé sur le même sujet, il ne manqua pas de traiter le prince de Soubise (commandant de l'armée française à Rosbach, et qui reçut quelque temps après le bâton de maréchal) d'ignare,

d'esprit obtus, de criminel, enfin de *plagiaire*. Ce mot était le *nec plus ultra* de son indignation. « Mais, lui dit finement Buffon, ce n'est point un plagiat que de s'être laissé battre par les Prussiens, c'est au contraire une invention toute nouvelle de M. de Soubise. — Ne le défendez pas, s'écriait Rouelle, c'est un animal infime, un mulet cornu, un double cochon borgne : je suis sûr qu'il a quelque chose de vicié dans la conformation. »

Rouelle a exercé une grande influence sur les progrès de la chimie, moins par ses écrits qui sont peu nombreux, que par ses cours publics, qui étaient suivis avec un empressement extrême. Les paroles du maître étaient recueillies comme des oracles par ses élèves; et il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui de ces cahiers manuscrits, rédigés il y a cent ans, avec un soin infini. Rouelle est, sans contredit, un de ceux qui ont le plus contribué à populariser la chimie en France, et il faut revendiquer pour lui une part glorieuse dans cette grande révolution scientifique dont Lavoisier est le chef. — Ses travaux imprimés sont : *Mémoire sur le sel marin*, dans les Mém. de l'Acad., année 1745; — *Sur l'inflammation des huiles essentielles au moyen de l'esprit de nitre*; ibid.; — *Sur les embaumements;* ibid., 1750, — nouveau mémoire *Sur les sels neutres;* ibid, 1754; — divers articles de chimie, dans le *Journal de physique* de Rozier et dans le *Journal de médecine* de Roux.

ROUELLE *jeune* (*Hilaire-Marin*), frère du précédent, né en février 1718, mort le 7 avril 1779 à Paris, était un savant modeste, plein de candeur et de droiture. Il succéda dès 1768 à son frère comme démonstrateur au Jardin du roi, et a publié : *Tableau de l'analyse chimique des procédés du cours de chimie*, etc.; Paris, 1774, in-12; — *Observations sur l'air fixe dans certaines eaux minérales*, dans les *Opuscules* physiques et chimiques de Lavoisier; — *Recherches chimiques sur l'étain;* Paris, 1781, in-8°. F. H.

Correspondance de Grimm. — *Journal de Pharmacie et de chimie*, sept. 1842 (notice sur Rouelle par M. Cap). — Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II, p. 386 et suiv.

*ROUGÉ (*Olivier-Charles-Camille-Emmanuel*, vicomte DE), archéologue français, né à Paris le 11 avril 1811, descend d'une ancienne famille de Bretagne. Fils d'un colonel, qui se retira du service après 1830, il se passionna de bonne heure pour les études philologiques, s'attacha à la connaissance de l'hébreu, de l'arabe et du copte, et appliqua la pénétration de son intelligence à la lecture des hiéroglyphes. Les conquêtes scientifiques de Champollion avaient porté d'abord sur les caractères égyptiens alphabétiques, puis sur une partie des caractères symboliques. L'école, qui continua son œuvre et dont M. de Rougé a été l'un des plus honorables représentants, avait à donner aux diverses formules de l'écriture hiéroglyphique plus de précision, aux valeurs proposées une démonstration plus rigoureuse. M. de Rougé se fit connaître par des articles très-étudiés qu'il publia dans la *Revue archéologique*, et, en 1849, il fut nommé conservateur du musée égyptien au Louvre. Deux inscriptions funéraires dont il donna l'explication, en apportant à la nouvelle méthode des égyptologues de nombreux éléments de progrès, achevèrent d'établir sa réputation. Il exposa la première dans un *Mémoire* qu'il adressa, en 1850, à l'Institut; il publia la seconde, en 1852, dans l'*Athenæum français*, sous le nom de l'*Histoire des deux frères*. Il fut nommé, en 1853, membre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de Pardessus, et, en 1854, conseiller d'État. Depuis le 8 février 1860, il occupe au Collége de France la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne. Outre de nombreux *Mémoires* lus à l'Académie des inscriptions, il a publié une *Notice* sur le Musée égyptien du Louvre.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — *Docum. part.*

ROUGEMONT (*Joseph-Claude*), médecin français, né le 10 décembre 1756 à Saint-Domingue, mort le 28 mars 1818 à Cologne. Amené de bonne heure en France, il étudia la médecine à Dijon, et y eut Hugues Maret pour principal maître. En 1774 il se rendit à Paris, et devint l'un des démonstrateurs de Desault. En 1783 l'électeur de Cologne l'appela auprès de lui en qualité de médecin, et lui donna une chaire d'anatomie et de chirurgie à Bonn. Rougemont exerça ensuite sa profession à Hildesheim et à Hambourg. On cite de lui : *Bibliothèque de chirurgie du Nord ;* Bonn, 1788-1789, in-8° ; — *Handbuch der chirurgischen Operationen ;* ibid., 1793, in-8°, réimp. en 1797; — une traduction du *Traité des hernies* de A.-G. Richter; ibid., 1784, in-4°, et Cologne, 1799, 2 vol. in-8°.

Biogr. médicale.

ROUGEMONT (*François* DE), missionnaire, né en 1624, à Maestricht, mort en 1676 à Taitsang-tcheou. En 1641 il entra chez les Jésuites et fut employé d'abord, suivant la coutume, à régenter les humanités. Ayant obtenu, après beaucoup de difficultés, la permission d'aller prêcher l'Évangile dans l'extrême Asie, il s'embarqua pour la Chine avec le P. Intorcetta et quelques autres religieux. A peine arrivé (1659), il se lia à sa société par la profession des quatre vœux. Pendant quelques années il fut chargé de la direction de quatorze églises et de vingt-deux stations, toutes situées dans la province de Nankin. Pendant la persécution générale qui s'éleva en 1664 contre les chrétiens, il fut conduit chargé de chaînes à Pékin, et de là à Canton, avec la plupart des autres missionnaires qui y restèrent longtemps prisonniers. Un édit de l'empereur Kang-hi le mit en liberté à

la fin de 1671, et il reprit le cours de ses prédications. On a de lui : *Historia tartaro-sinica nova;* Louvain, 1673, in-12 ; trad. en portugais sur une copie manuscrite par le P. Seb. de Magalhaes; Lisbonne, 1672, in-4° : cette relation, qui va jusqu'en 1668, est écrite avec sincérité; l'auteur l'écrivit dans sa prison de Canton ; — un *Abrégé de la doctrine chrétienne*, et des *Questions sur les mœurs du siècle*, ouvrages inédits en chinois.

Sotwel, *Bibl. Scriptor. Soc. Jesu.* — Paquot, *Mémoires*, VIII. — Couplet, *Vie de la dame Hiù.*

ROUGET DE LISLE (*Claude-Joseph*), littérateur français, amateur de musique, né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, mort le 26 juin 1836 à Choisy-le-Roi, près Paris. Fils d'un avocat, il fit ses études littéraires dans sa ville natale et se destina de bonne heure à la carrière du génie militaire. Il était officier dans cette arme à l'époque de la révolution de 1789 et devint bientôt capitaine. Au mois d'avril 1792, lors de la déclaration de guerre, Rouget de Lisle se trouvant à Strasbourg, fut invité à un dîner donné par le maire de cette ville, M. de Dietrich. Pendant le repas, la conversation roula sur les événements politiques qui jetaient alors une grande fermentation dans les esprits ; on parla surtout de la guerre qui venait d'être proclamée, et on émit le vœu que dans cette circonstance solennelle quelque inspiration poétique répondît au sentiment d'enthousiasme de la nation. Rouget de Lisle, qui, dans ses moments de loisirs cultivait avec succès la poésie et la musique, sentit son imagination s'enflammer au contact de cette noble pensée. En quittant les personnes avec lesquelles il avait passé la soirée, il rentra chez lui en proie à une exaltation fébrile, et saisissant son violon, il improvisa d'un seul jet la première stance et l'air de l'hymne national qui devait faire la réputation de son auteur. Il passa la nuit à compléter son œuvre (1) et alla le matin la remettre au maire. Une parente de celui-ci, Mlle de Dietrich, qu'on a souvent désignée par erreur comme étant la femme ou la fille de ce fonctionnaire, se mit au piano et déchiffra le morceau qu'elle avait devant les yeux. Les convives de la veille furent réunis à la hâte ; ils accueillirent le nouveau chant national avec des transports d'admiration, et on s'empressa de copier l'air et de le distribuer aux musiciens qui l'exécutèrent sur le passage des troupes. L'hymne civique de Rouget de Lisle fut publié à Strasbourg sous le titre de *Chant de l'armée du Rhin*. Cet hymme ayant paru dans un journal constitutionnel, dont M. de Dietrich était directeur, fut connu à Marseille par cette voie. L'un des bataillons marseillais s'en empara et le fit entendre à la garde montante. Plus tard, un peu avant le 10 août 1792, les bandes armées qui, sous la conduite de Barbaroux, vinrent tenter la destruction de la monarchie, le chantèrent pour la première fois à Paris, et c'est de là qu'il fut nommé par le peuple *Hymne des Marseillais*, puis enfin la *Marseillaise*. Quelques mois après avoir composé ce célèbre chant de guerre, Rouget de Lisle était errant en Alsace sous le poids d'une destitution encourue à Huningue, pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du 10 août 1792; poursuivi comme suspect, il fut, dès le commencement de la Terreur, jeté dans les prisons d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre, en chantant l'*Hymne du 9 thermidor*, que cette circonstance lui avait inspiré. Ayant suivi Tallien à l'armée des côtes de l'Ouest, il fut blessé d'un coup de mitraille, à Quiberon, au moment du débarquement des émigrés français (1795). La Convention décréta, dans une de ses séances, que le nom de Rouget de Lisle serait inscrit au procès-verbal, et elle s'occupa des moyens de le récompenser. On ignore comment ses intentions furent exécutées, mais il est certain que l'auteur de la *Marseillaise* ne vécut jamais dans l'aisance.

Revenu dans la capitale avec Tallien, il s'y lia de plus en plus avec ce député, ne s'occupant que de littérature, de musique, et des plaisirs du monde. Il paraissait alors avoir renoncé à la carrière des armes, et se montrait opposé à certains résultats de la Révolution ; il eut même à ce sujet avec un journaliste une affaire qui eut quelque retentissement. Depuis lors Rouget de Lisle ne cessa d'habiter Paris où, n'ayant ni fortune ni traitement de retraite, il vécut dans un état voisin de la gêne. Il se vit même contraint, en 1812, de vendre sa part d'héritage du domaine de Montaigu où s'étaient écoulées les heureuses années de son enfance. Cette faible ressource pécuniaire se trouva bientôt épuisée. Après la révolution de 1830, le roi Louis-Philippe lui donna une pension de 1,500 francs ; et un peu plus tard deux autres allocations annuelles lui furent en outre accordées, l'une de 1,000 francs sur les fonds du ministère de l'intérieur, l'autre également de 1,000 francs sur les fonds du ministère du commerce, ce qui lui formait un revenu de 3,500 francs. Au mois de décembre 1830, il avait été décoré de l'ordre de la Légion d'honneur.

Le souvenir d'une femme qu'il avait tendrement aimée dans sa jeunesse, l'avait empêché de se marier. Dans les dernières années de sa vie, il se retira à Choisy-le-Roi, près Paris, où l'un de ses amis, le général Blein, avait une propriété. Quelques biographes disent qu'il mourut chez le général qui lui avait donné l'hospitalité. Il y a erreur dans cette version. L'acte de décès, relevé

(1) Cet hymne, tel que Rouget de Lisle l'a composé, ne comprenait que six stances; la septième, celle des enfants qui fut ajoutée pour la fête civique du 14 octobre 1792, n'est point de Rouget de Lisle ; elle est de Dubois et lui fut vraisemblablement inspirée par les paroles d'une danse guerrière exécutée aux fêtes de Lacédémone et divisée en trois chœurs. (Voir Plutarque, Lycurgue, traduction d'Amyot.)

à la mairie du lieu, porte que Rouget de Lisle est décédé le 26 juin 1836 (chez lui) à Choisy-le-Roi, rue des Vertus, n° 6. La maison qu'il habitait appartenait à M. Voïard, l'un des signataires de l'acte de décès. Ses obsèques eurent lieu le 28, à midi, et son corps fut inhumé au cimetière de Choisy-le-Roi. Ce fut le général Blein qui fit les frais des funérailles.

Poëte et musicien tout à la fois, Rouget de Lisle a composé dans le cours de sa longue carrière un grand nombre de morceaux historiques et chevaleresques, dont on pourrait lui tenir compte ici s'il n'avait fait la *Marseillaise* à laquelle il dut sa renommée. Créé comme hymne de guerre, ce chant eut pour but, dans l'origine, d'exciter les Français à repousser l'étranger et non de les armer les uns contre les autres. Caractère probe et loyal, Rouget de Lisle ne trempa jamais dans les excès de la révolution qu'il déplora plus tard assez hautement, et, si dans l'effervescence des passions, les partis ont souvent fait du *Chant de l'armée du Rhin* un instrument de trouble et de désordre, on ne saurait s'en prendre au noble et généreux sentiment qui inspira son auteur.

On connaît de lui : *Cinquante chants français, paroles de divers auteurs, mis en musique par Rouget de Lisle*; Paris, 1825, gr. in-4°. Parmi les morceaux contenus dans ce recueil et qui rappellent le plus la manière large et énergique de l'auteur de la *Marseillaise*, on remarque le *Chant de Roland à Roncevaux*, composé au mois de mai 1792, le *Chant du 9 thermidor*, le *Chant de guerre de l'armée d'Égypte*, le *Chant du combat*, demandé par le premier consul, quelques jours après le 18 brumaire; — *Essais en vers et en prose*; Paris, 1796, in-8°; — *Adélaïde et Monville*, anecdote; Paris, 1797; in-8°, — *L'Ecole des Mères*, pièce jouée au Théâtre-Feydeau, en 1798, avec quelque succès; — *Tom et Lucy*, romance avec accompagnement de piano et violon obligé; Paris, 1799; — *Romances* avec accompagnement de piano et violon obligé; quatre recueils renfermant 24 romances; Paris, 1799; — *La Matinée*, idylle; Paris, 1811, in-8°; — Traduction en vers français de plusieurs fables de Kriloff, dans le recueil de ce fabuliste, imprimé en 1825; — *Macbeth*, tragédie lyrique en 3 actes, musique de Chelard, jouée en 1827 à l'Opéra, et imprimée sous le pseudonyme d'Auguste His; — *Historique et souvenirs de Quiberon*, dans le t. II des *Mémoires de Tous* (1834); cette notice tend à prouver qu'il n'y avait pas eu de capitulation en 1795, entre l'armée républicaine et les émigrés. En février 1838, les journaux annoncèrent la vente aux enchères de 147 poésies autographes, hymnes, romances, et 16 pièces de théâtre inédites. On ignore en quelles mains ces manuscrits ont passé.

Le général Rouget, qui avait été aide de camp du général Decaen, et qui fut mis à la retraite, en 1830, avec le grade de maréchal de camp, était frère de Rouget de Lisle. Il mourut en 1833 à Dijon. Dieudonné Denne-Baron.

G. Kastner, *Chants de l'armée.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Documents particuliers.*

ROUGIER (*Jean-Baptiste*), baron de La Bergerie, agronome français, né en 1757 à Beaulieu (Haute-Vienne), mort le 13 septembre 1836 à Paris. Sa famille était riche et venait d'acquérir la seigneurie de Bléneau, dans les environs de Joigny. Dès sa jeunesse il s'adonna à l'étude de l'agriculture et surveilla l'exploitation de ses domaines; faisant marcher de front la théorie et la pratique, il présenta en 1788 à Louis XVI des *Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*, et fut admis dans plusieurs sociétés savantes. En 1789 il adopta les principes de la révolution, et figura parmi les membres de la municipalité de Paris. Élu, en 1791, député de l'Yonne à l'Assemblée législative, il s'associa activement à toutes les mesures qui transformèrent à cette époque la condition du régime agricole, et déploya un zèle assez vif contre les émigrés et les prêtres insermentés. Il ne mit pas beaucoup d'empressement à briguer les honneurs de la réélection, et profita des loisirs qui lui étaient rendus pour reprendre ses études favorites. Le régime de la terreur fut sur le point de l'atteindre; mais Carnot le mit à l'abri du danger en lui faisant donner la mission d'inspecter sur tout le territoire français le développement du dessèchement des marais. L'année suivante, il fut chargé de constater les ravages causés par la grêle dans le département de la Creuse (1795). Après le 18 brumaire, il sollicita une position administrative, et fut placé à la tête de la préfecture de l'Yonne (mars 1800); il y fit le plus grand bien en appliquant à la prospérité de ce département son activité et ses connaissances variées, en fondant des sociétés et en encourageant l'agriculture de la parole et de l'exemple. Aussi son départ inspira-t-il des regrets sincères lorsqu'en 1811, dégoûté des tendances de plus en plus despotiques du gouvernement impérial, il donna sa démission pour aller vivre dans ses terres. M. de La Bergerie était correspondant de l'Institut (section d'économie rurale). Nous citerons de lui : *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*; Paris, 1788, in-8°; — *Traité d'agriculture pratique, ou Annuaire des cultivateurs de la Creuse*; 1795, in-8°; — *Rapport général sur les étangs de la République*; Paris, 1795, in-8°; — *Essai sur le commerce et la paix*; 1797, in-8°; — *Mémoire sur les chanvres et les lins de France*; Paris, 1799, in-12 : l'Institut en ordonna l'impression; — *Géorgiques françaises, poëme* (en XII chants), *suivi d'un Traité de poésie géorgique*; Paris, 1804, 1824, 2 vol. in-8° : les vers sont faibles, mais il y a dans le *Traité* et dans les notes de

l'érudition, du bon sens et de la verve; — *Sur l'abus des défrichements et de la destruction des bois et forêts;* Auxerre, 1804, in-4°; — *Histoire de l'agriculture française;* Paris, 1815, in-8°; — *Les Forêts de la France, leurs rapports avec les climats, la température*, etc.; Paris, 1817, in-8°; — *Almanach du cultivateur, ou l'Année rurale, par un agronome;* Paris, 1819-1820, 2 vol. in-18; — *Cours d'agriculture pratique;* Paris, janvier 1819 à décembre 1822, 8 vol. in-8° fig. : recueil mensuel qui parut sous sa direction et où l'on trouve beaucoup d'articles remarquables; — *Manuel des étangs;* Paris, 1819, in-12, pl.; — *Essai sur l'art de faire le vin;* Paris, 1821, in-8°; — *Trente années de la vie de Henri IV;* Agen, 1826, in-8°; — *Considérations générales sur l'histoire, servant d'introduction à l'histoire de l'agriculture ancienne et moderne en Europe;* Paris, 1829, in-8°; — *Histoire de l'agriculture ancienne des Grecs;* Paris, 1829, in-8°; — *Histoire de l'agriculture des Gaulois;* Paris, 1829, in-8°; — *Mémoire sur la destruction des bois;* Paris, 1831, in-4° : La Bergerie était très-hostile au système du déboisement, et il est enclin à l'exagération sur un sujet qu'il a traité à différentes reprises; — *Eglogues bucoliques;* Paris, 1833, in-18 : ce recueil est médiocre et ne vaut pas même celui des *Géorgiques;* — *Histoire de l'agriculture ancienne des Romains;* Paris, 1834, in-8° : de ses divers ouvrages historiques, celui-ci est le meilleur. Rougier de La Bergerie a fondé en 1797, avec Teissier, les *Annales de l'agriculture française;* mais il n'y travailla que deux ans. Il a aussi fourni des articles au t. X du *Cours d'agriculture* de Rozier (1803). P. L.

Le Moniteur univ., 1836, p. 1922.

ROUGNON (*Nicolas - François*), médecin français, né à Morteau (Franche-Comté), le 19 avril 1727, mort à Besançon le 5 août 1799. Fils et neveu de bons médecins, il suivit la carrière de ses parents et se fit recevoir docteur à Besançon. Il pratiqua quelque temps à l'hôtel-Dieu de Paris, puis à Noyon. En 1759, il devint professeur de médecine et de botanique à l'université de Besançon, et médecin en chef des hôpitaux de cette ville. Il mourut d'une fièvre contagieuse qu'il gagna dans l'exercice de ses fonctions. Rougnon était, depuis 1761, membre de l'Académie de Besançon. Fort lié avec Astruc, Haller, Lorry, Macquer, Richard, Tronchin et autres célébrités médicales, il a laissé une correspondance scientifique fort intéressante; elle a été en partie publiée par un de ses élèves, Marchant, (Besançon, in-8°). On a de lui : *Codex physiologicus;* Besançon, 1776, in-8°; — *Considerationes pathologico-semeioticæ de omnibus corporis functionibus;* Besançon, 1786-1788, in-4° : bon commentaire des principales sentences d'Hippocrate; — *Sur les avantages que l'on peut tirer de la pomme de terre;* Besançon, 1794, in-8°; — *Médecine préservatrice et curative générale et particulière;* Besançon et Paris, 1799, 2 vol. in-8°.

Marchant, *Notice sur Rougnon;* Besançon, 1799, in-8°.

* **ROUHER** (*Eugène*), homme politique français, né à Riom, le 30 novembre 1814. Fils d'un avoué, il se destina à la marine et fut, en 1828, admis à l'école navale d'Angoulême; mais à la suppression de cet établissement, il revint au collége de Riom continuer ses études, qu'il termina à celui de Clermont. Pendant qu'il faisait son droit à Paris, il s'initia à la pratique des affaires chez un avoué; de retour à Riom, protégé par la réputation d'un frère aîné, que sa frêle santé éloigna bientôt du barreau, il débuta en 1836, comme avocat à la cour royale de cette ville. Devenu gendre de M. Conchon, adjoint, puis maire de Clermont, il se fit connaître par quelques procès de presse, dans lesquels il soutint la cause libérale démocratique. En 1846, il se présenta sous les auspices de M. Guizot, comme candidat au collége électoral de sa ville natale. Les électeurs le repoussèrent alors; mais après la révolution de février, il réussit, grâce à une profession de foi républicaine, à représenter le Puy-de-Dôme à l'Assemblée constituante, où il vota constamment avec le parti modéré. Réélu en mai 1849, il succéda, le 30 octobre suivant, à M. Odilon Barrot, comme ministre de la justice. Il dessina nettement son attitude, soit dans la défense de la loi du 31 mai 1850 qui restreignait le suffrage universel, soit dans la discussion de la loi sur la presse qu'il fit voter, malgré la violente opposition des montagnards auxquels il lança cette apostrophe : « Votre révolution de février n'a été qu'une catastrophe! » Sorti du ministère le 19 janvier 1851, à la suite d'un blâme de l'Assemblée contre le cabinet tout entier, il y rentra le 10 avril avec MM. Baroche, Fould, etc., pour le quitter encore une fois, le 26 octobre de la même année. Après le coup d'État du 2 décembre, M. Rouher n'hésita pas à reprendre le portefeuille de la justice; mais, à la suite du décret du 22 janvier 1852 sur les biens de la famille d'Orléans, il donna sa démission. Le 25 de ce mois, il reçut la vice-présidence du conseil d'État avec la direction du département de législation, justice et affaires extérieures. Appelé, le 3 février 1855, au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, il a en outre pris place au sénat par décret du 12 juin 1856. Sous son administration, d'immenses travaux se sont accomplis dans les départements et surtout à Paris. Un traité de commerce entre la France et l'Angleterre fut préparé par M. Rouher et signé le 23 janvier 1860. Cet acte, qui apporte d'importantes modifications aux relations commerciales des deux États, a été à l'époque de sa promulgation l'objet d'amères critiques; mais on ne saurait nier aujourd'hui qu'il ait donné des résultats satisfaisants pour quelques-unes des branches

de notre industrie. Remplacé comme ministre le 23 juin 1863, M. Rouher a été nommé le même jour président du conseil d'État. Chevalier de la Légion d'honneur, le 11 août 1850, il a été promu grand'croix le 25 janvier 1860.

Le Sénat de l'Empire français. — *Biogr. des représent. à l'assemblée constit.* — *Docum. part.*

ROUILLÉ (*Jean-Baptiste*), comte DE MESLAY, magistrat, né à Paris le 15 avril 1656, mort au château de Meslay-le-Vidame (Eure-et-Loir), le 13 mai 1715. Il était le fils aîné de Jean Rouillé, 1[er] comte de Meslay, intendant en Provence et conseiller d'État, mort le 30 janvier 1698, à Paris. Conseiller au parlement de Paris (1679), il se démit de cette charge pour se consacrer à la culture des sciences. Par son testament, il légua à l'Académie royale des sciences une somme de 125,000 fr., dont les intérêts devaient servir à fonder des prix pour les savants qui s'occuperaient de la recherche de la quadrature du cercle, ou qui feraient d'importantes découvertes dans les mathématiques. Se fondant sur ce que la quadrature du cercle n'est qu'une chimère, le fils unique de Rouillé de Meslay demanda la nullité de cette disposition testamentaire qui renfermait une clause inexécutable. Après une longue procédure, l'Académie fut, en 1717, mise en possession du legs. Toutefois, comme il était évident que le testateur avait eu l'intention de favoriser la culture des sciences, l'Académie décida qu'à partir de 1720, le revenu de la somme qui lui avait été léguée serait consacré à fonder un prix destiné aux auteurs des meilleurs mémoires sur l'astronomie physique, ou sur des questions intéressantes pour le commerce et la navigation. Ce prix existe encore aujourd'hui.

Avec *Anne-Jean* ROUILLÉ, fils unique du précédent, mort à Paris, le 10 avril 1725, s'éteignit la branche des comtes de Meslay.

Armorial général de France. — *Mercure de France*, 1715. — De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*, III. — *Docum. partic.*

ROUILLÉ DU COUDRAY (*Hilaire*), cousin du précédent, né le 2 novembre 1651 à Paris, où il est mort le 4 septembre 1729. Fils aîné de Pierre Rouillé, intendant en Poitou, mort le 25 septembre 1678 à Paris, il devint, en 1674, conseiller au grand conseil et grand rapporteur en la chancellerie, puis, en 1686, procureur général en la chambre des comptes de Paris. En 1701, il résigna ces dernières fonctions à Bouvard de Fourqueux, son beau-frère, et grâce au crédit du maréchal de Noailles, avec lequel, dit Saint-Simon, il vivait depuis longtemps en liaison intime de plaisirs, il fut nommé directeur des finances. « C'était, ajoute le mordant chroniqueur, un rustre brutal, bourru, plein d'humeur, qui, sans vouloir être insolent, en usait comme font les insolents, dur, d'accès insupportable, à qui les plus secs refus ne coûtaient rien et qu'on ne savait comment voir ni prendre; au reste, bon esprit, savant et capable, mais qui ne se déridait qu'avec des filles et entre les pots, où il n'admettait qu'un petit nombre de familiers obscurs. » Lorsqu'en 1715, Adrien-Maurice, duc de Noailles, fils du maréchal, eut été nommé président du conseil des finances, il prit pour son mentor Rouillé du Coudray qui, dès 1703, avait été fait conseiller d'État. Sa débauche, contrainte et cachée jusqu'alors, n'eut plus de frein ni de secret, et on le vit faire trophée des écarts d'une vie dont la licence se prolongeait beaucoup au delà des bornes de la jeunesse. Jouissant de 180,000 livres d'appointements, il régenta ouvertement les finances; mais en 1718, après le renvoi du duc de Noailles, il ne put être lui-même conservé dans le conseil. Il acheva sa vie dans les vices les plus honteux. C'était d'autant plus déplorable que Rouillé du Coudray possédait une assez vaste érudition historique et littéraire, et diverses connaissances utiles et agréables. J.-B. Rousseau, dont il avait encouragé les débuts, lui a adressé une de ses odes.

Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Chéruel, VIII et IX. — De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*, III.

ROUILLÉ (*Pierre*), seigneur DE MARBEUF et SAINT-SEINE, diplomate, frère du précédent, né le 5 août 1657 à Paris, où il est mort le 30 mai 1712. Pourvu, en 1680, d'une charge de conseiller au Châtelet, il devint ensuite lieutenant général des eaux et forêts (1683), président au grand conseil (1694), et ambassadeur en Portugal (1697). Il succéda dans ce dernier poste à l'abbé d'Estrées, et les événements politiques de cette époque donnèrent à sa mission une certaine importance. C'était un homme sage, avisé, instruit et aussi sobre que son frère était gourmand, ivrogne et débauché. Après la signature du traité de partage de la succession d'Espagne (mars 1700), il fut chargé de le communiquer à Pierre II, roi de Portugal et obtint sa complète adhésion. Après la mort de Charles II, Rouillé parvint à faire conclure au même prince un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et le Portugal (18 juin 1701). L'Angleterre et la Hollande intriguèrent vivement pour en amener la rupture. Dans ces circonstances, Louis XIV jugea prudent d'accorder à Pierre II un traité de neutralité, s'il le demandait; mais, par la plus étrange des méprises, la lettre et les pleins pouvoirs donnés à cet effet à Rouillé, le 22 avril 1703, furent adressés au cardinal d'Estrées, ambassadeur à Madrid, qui, ignorant l'importance du paquet dans lequel ils étaient contenus, en différa l'envoi à Lisbonne, et par une autre maladresse le réexpédia à Paris, d'où enfin on l'adressa directement en Portugal. Ces retards placèrent Rouillé dans une très-fausse position à la cour de Portugal, où son inaction avait laissé le champ libre aux ennemis de la France;

(1) La famille Rouillé, originaire de la Bretagne, se divisa en trois branches principales : les seigneurs, puis comtes de Meslay, les seigneurs, puis marquis du Coudray, les seigneurs de Marbeuf et Saint-Seine

aussi demanda-t-il son rappel; il était de retour à Versailles le 17 novembre 1703. En octobre 1704, Louis XIV l'envoya sans caractère officiel résider à Bruxelles auprès de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, à qui Philippe V avait confié le gouvernement des Pays-Bas, pour le dédommager de la perte de ses États. Rouillé, par la connaissance qu'il avait des affaires d'Espagne et de Portugal, rendit à ce prince d'importants services, et fut désigné, en mars 1709, pour aller en Hollande traiter secrètement de la paix générale avec les États généraux. Après de longues négociations conduites avec sa prudence ordinaire, il ne réussit pas à triompher des prétentions des Hollandais, et M. de Torcy, qui vint lui-même à la Haye avec l'espérance d'obtenir des conditions meilleures, n'emporta à Paris que des articles préliminaires qui n'étaient au fond qu'une trêve de deux mois. Rouillé conseillait de les admettre; mais Louis XIV, blessé dans son orgueil, lui adressa aussitôt des lettres de rappel. Rouillé revint alors à Paris. Il fut trouvé mort dans son lit par ses valets dans la matinée du 30 mai 1712; la veille, il avait soupé chez la princesse d'Épinoy et s'était couché en parfaite santé.

Son fils, ROUILLÉ (*Pierre-Antoine*), mort à Paris, en juin 1733, était depuis 1712 président au grand conseil.

Le dernier descendant de cette famille est *Hilaire-Étienne-Octave* ROUILLÉ, marquis DE BOISSY, né à Paris, le 4 mars 1798, pair de France, aujourd'hui sénateur.

Saint-Simon, Torcy, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.*

ROUJOUX (*Louis-Julien*, baron DE), administrateur, né le 20 mars 1753 à Landerneau (Finistère), mort le 1er février 1819 à Brest. Sa famille était, dit on, originaire de l'Écosse, et avait cherché asile en Bretagne après la condamnation à mort d'un de ses membres, capitaine des gardes de Charles Ier. Il siégea, comme maire de sa ville natale, aux états de Bretagne, et y réclama contre l'inégale répartition de l'impôt. Élu, en 1791, député du Finistère à l'Assemblée législative, il se prononça en faveur de la modération et de la tolérance, et repoussa la condamnation absolue des émigrés et des prêtres réfractaires. En 1792, il refusa d'entrer à la Convention, où ses compatriotes l'avaient envoyé, et se réunit, en 1793, aux fédérés qui avaient levé à Caen le drapeau de la guerre civile. Mis hors la loi par un décret spécial, il parvint à se soustraire aux poursuites jusqu'à la fin de la terreur. En 1796, Roujoux remplit les fonctions de commissaire près le tribunal criminel de Quimper. En 1797, il fut député au conseil des Anciens, et bien qu'il eût plus d'une fois protesté contre les envahissements du pouvoir militaire, il adhéra au coup d'État de Bonaparte, et passa dans le tribunat. Le 13 avril 1802, il fut nommé préfet de Saône-et-Loire, et administra ce département avec autant de sagesse que de droiture; en 1814, il fit de courageux mais inutiles efforts pour le préserver de l'invasion des troupes étrangères. Pendant les Cent-Jours il accepta la préfecture du Pas-de-Calais, puis celle d'Eure-et-Loir. La seconde restauration le destitua, et il se retira à Brest avec une pension que Louis XVIII lui avait accordée. Doué d'un esprit aimable, Roujoux cultivait avec quelque succès la poésie légère, et les recueils du temps contiennent de lui plusieurs jolies chansons, entre autres celle qui commence par ce vers :

Si nous vivions comme vivaient nos pères,

et que l'on a attribuée à Duval. Il avait reçu, en 1808, le titre de baron de l'Empire.

Biogr. bretonne. — *Biogr. nouv. des Contemp.*

ROUJOUX (*Prudence-Guillaume*, baron DE), administrateur et historien, fils du précédent, né à Landerneau, le 6 juillet 1779, mort à Paris, le 7 octobre 1836. Après d'excellentes études qui l'avaient conduit à l'École polytechnique, il entra en 1800 dans la marine militaire, et fut attaché à l'état-major du contre-amiral Lacrosse, qui venait d'être nommé gouverneur de la Guadeloupe. Pendant son séjour dans cette colonie, il dressa une carte militaire de l'île, et revint en France, chargé de quelques dépêches importantes. En 1802 il se rendit auprès de son père, alors préfet de Saône-et-Loire, et rédigea sous ses yeux une *Statistique* complète de ce département (Paris, in-8°). Le mérite de ce travail attira sur lui l'attention du ministre de l'intérieur, M. de Champagny, et en janvier 1806, il devint sous-préfet de Dôle. En 1811, il passa à la sous-préfecture de Saint-Pol. Bientôt il publia un *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts*, depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours (Paris, 1811, 3 vol. in-8°), ouvrage qui n'est guère qu'une médiocre compilation sous le rapport du savoir. En 1812, il fut nommé préfet du Ter, dans la Catalogne, province qu'un décret avait réunie à la France. Il y déploya une grande activité pour assainir la ville de Girone, qu'un siége de sept mois avait frappée de toutes les calamités. Il y fut atteint du typhus, et n'échappa qu'avec peine à la violence de la maladie. Satisfait de son zèle, le gouvernement lui confia, en outre, l'administration du département de la Sègre, dont le chef-lieu était Puycerda (1813). Lors de l'évacuation de la Péninsule, il rentra en France, et ne fut pas employé par la restauration. Dans les Cent-Jours, l'empereur lui donna la préfecture des Pyrénées-Orientales, qu'il perdit au retour de Louis XVIII. Rentré dans la vie privée, il s'occupa exclusivement de littérature et de journaux, et, nous le disons à regret, plus en spéculateur qu'en écrivain. En 1816, il était propriétaire et directeur du *Journal général de France*, auquel il donna ensuite le titre d'*Indépendant*, et qui fut réuni plus tard au *Censeur*, à *la Renommée*, et définitivement au *Courrier français*. Il eût été facile au gou-

vernement de la restauration de rattacher Roujoux à ses intérêts; mais on le laissa dans les rangs de l'opposition, où l'avait jeté la chute de l'empire. Après la révolution de Juillet, il fut nommé préfet du Lot (19 août 1830); mais il ne garda pas longtemps cet emploi, et acheva ses jours dans la retraite. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Don Manuel, anecdote espagnole;* Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains*, traduite de l'anglais de Lingard; Paris, 1825-1831, 14 vol. in-8°; 1834-1835, 17 vol. in-8°, et 1831-1845, 5 vol. gr. in-8°. On a dit que Roujoux avait traduit les douze premiers volumes de cet ouvrage, et M. Amédée Pichot les suivants. Beaucoup de volumes de cette traduction sont écrits d'un style pénible, raboteux et peu élégant, ce qui annonce que les maîtres n'ont pas eu *le temps* de corriger l'œuvre des jeunes gens qu'ils avaient employés. Un abrégé de la grande histoire a été publié en 4 vol. in-12, 1827-1830. On l'attribue à plusieurs mains; — *Histoire des rois et ducs de Bretagne;* Paris, 1828-1829, 4 vol. in-8o : peu d'exactitude historique et scènes de roman; — *Le Monde en estampes, ou Géographie des cinq parties du monde*, ouvrage consacré à l'amusement de la jeunesse; Paris, 1828, in-8°, fig. et pl.; — *Maison de Polignac, précis historique;* Paris, juillet 1830, in-8°; — *Histoire pittoresque de l'Angleterre et de ses possessions dans les Indes*, publiée par Alfred Mainguet; Paris, 1834-1836, 3 vol. in-8° à deux colonnes. Ch. Nodier a déclaré que la rédaction était de Roujoux seul; — *Histoire d'Irlande*, par Thomas Moore, traduite de l'anglais; Lyon, 1836, in-8°. Roujoux a édité les *Poésies* (apocryphes) de Clotilde de Surville (1826, in-8°), et l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par Laharpe (1830-1835, 21 vol. in-8°). J. C.

Rabbe, *Biogr. univ. des Contemp.* — Arnault, Jay, Jouy, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Moniteur univ.* du 19 oct. 1836.

* **ROULAND** (*Gustave*), homme d'État, né à Yvetot, le 2 février 1802, fit ses études au collége de Rouen et son cours de droit à Paris. Il débuta dans la magistrature comme juge-auditeur au tribunal civil des Andelys, et fut successivement substitut près le tribunal civil de Louviers, puis près le tribunal civil d'Évreux, procureur du roi à Dieppe, substitut du procureur général près la Cour royale de Rouen (17 février 1835), avocat général à la même Cour (1er novembre 1838), procureur général près la Cour royale de Douai (28 avril 1843), avocat général à la Cour de cassation (23 mai 1847). Il était, depuis 1846, membre de la Chambre des députés, où il représenta le premier arrondissement de Dieppe jusqu'à la révolution de février. Le 3 mars 1848, il se démit des fonctions d'avocat général à la Cour de cassation, auxquelles le président de la république le rappela, le 10 juillet 1849, et il fut nommé procureur général près la Cour impériale de Paris, le 10 février 1853. Parmi les affaires dans lesquelles il prit la parole, on a remarqué celle de Douvrand, devant la Cour d'assises de Rouen, celle des marais de Fampoux, devant la Cour de Douai, celles des complots de l'Opéra-Comique et de l'Hippodrome, des correspondants étrangers, de Pianori, devant la Cour de Paris. M. Rouland a succédé, le 13 août 1856, à M. Fortoul, comme ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes. Des innovations graves et nombreuses venaient d'être essayées dans l'enseignement public; le nouveau ministre sut attendre que les conseils de l'expérience apprissent les défauts ou les qualités des différentes parties du nouveau système, avant de les maintenir ou de les modifier. Sa pensée constante a été de relever, sur certains points, le niveau des études, et d'améliorer, à tous les degrés, la position des maîtres, surtout celle des instituteurs primaires. Par une suite de sages mesures, il a grandi peu à peu l'influence morale de ces précepteurs du peuple et assuré leur bien-être matériel. On lui doit aussi la création des bibliothèques scolaires, qui répondent à des vœux souvent exprimés. En 1863, M. Rouland a été remplacé dans son ministère par M. Duruy (23 juin), et nommé, le 26, vice-président du sénat, où il siégeait depuis le 14 nov. 1859. Il est grand-officier de la Légion d'honneur (15 août 1857).

Son fils, *Gustave* Rouland, a rempli auprès de lui les fonctions de chef du cabinet, de directeur du personnel et de secrétaire général.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Docum. partic.*

ROULLET (*Jean-Louis*), graveur français, né à Arles en 1645, mort à Paris en 1699. Élève de Lenfant et de Fr. de Poilly, dont il fut l'un des meilleurs élèves, il alla se perfectionner en Italie, et passa dix années (1673 à 1683) tant à Naples qu'à Rome; dans cette dernière ville, il travailla d'après les dessins et les conseils de Ciro Ferri. A son retour, il se fixa à Paris. Il fut agréé par l'Académie en 1698. On prétend que Roullet mourut du chagrin qu'il éprouva de se voir « maltraité de paroles et mal récompensé d'un portrait qu'il avait gravé pour un grand seigneur, M. de Villacerf, pour lors disgracié ». Cet artiste a gravé d'après Mignard, A. Carrache, Ciro Ferri, et sur ses propres dessins. On lui doit quelques portraits de ses contemporains, entre autres celui de son maître Fr. de Poilly; mais cet ouvrage, laissé inachevé, fut terminé par P. Drevet.

Fontenai, *Dict. des Artistes.* — *Abecdario de Mariette.* — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.* — De Chennevières, *Recherches sur quelques peintres provinciaux.* — *Mémoires inédits de l'ancienne Acad. de peinture.*

ROULLIARD (*Sébastien*), savant littérateur, né à Melun, mort en 1639 à Paris, dans un âge assez avancé. Il était fils d'un avocat et embrassa

la même profession. Au printemps de 1588, il se rendit à Paris, fut admis au barreau du parlement et se distingua dans la conduite des plus grandes affaires. Ayant parlé un jour avec trop de liberté, le premier président l'interrompit et l'avertit de corriger son style; cette réprimande fit tant de peine à Roulliard qu'il se dégoûta du barreau et se mit à écrire. Telle est l'anecdote rapportée par le P. Liron. Quoi qu'il en soit, il est certain que Roulliard donna beaucoup de temps à la composition d'ouvrages fort différents quant au sujet; il les publiait sous des titres bizarres, et les écrivait avec précipitation, sans aucune critique, et dans un style rude et entortillé. Nous citerons de lui : *Élégie sur la mort du duc de Joyeuse;* Paris, 1588, in-4°; — *Job, trad. de la Bible,* suivi de *Météorique ou Relief de discours sur Job;* Paris, 1599, 2 part. in-8°; — *Capitulaire, auquel est démontré qu'un homme né sans testicules apparens, et qui a néanmoins toutes les autres marques de virilité, est capable des œuvres de mariage;* Paris, 1600, 1603, 1604, in-8° : c'est un factum rare et recherché, en faveur du baron d'Argenton que sa femme prétendait faire accuser d'impuissance; « l'auteur, dit Niceron, s'explique avec bien de la naïveté sur cette matière délicate, et quoiqu'il ne sorte jamais du sérieux, on trouve dans sa pièce bien des traits gaillards »; la question a été traitée avec plus d'érudition par Bouhier et Fromageot; — *Synoptique, alias Arctitude de la femme;* Paris, 1601 ou 1602, in-8°, très-rare; — *Traité de l'antiquité et priviléges de la Sainte-Chapelle de Paris;* Paris, 1606, in-8°; — *Le grand Aumônier de France;* Paris, 1607, in-8°; — *Les Reliefs forenses;* Paris, 1607, in-8o, et 1610, in-4° : on y trouve reproduits le *Synoptique* et le *Capitulaire,* et comme appendice à ce dernier, un procès-verbal de l'ouverture du corps du baron d'Argenton, d'après lequel on voit que Roulliard avait été bien fondé à soutenir la validité du mariage; — *Parthénie, ou Histoire de l'église de Chartres;* Paris, 1609, in-8° : elle offre beaucoup de détails intéressants et peut être encore consultée avec fruit; — *La magnifique Doxologie du festu;* Paris, 1610, in-8° : c'est un badinage assez recherché; — *Consultationes variæ;* Paris, 1611, in-4°; — *Vie de S. Isabelle de France;* Paris, 1619, in-8°; — *Dicæologie, ou Défense justificative pour G. de Monconys;* Paris, 1620, in-4° : plaidoyer admirable, au jugement de Gui Patin, et que Niceron déclare avec raison un chef-d'œuvre de pédantisme; — *Les Gymnopodes, ou de la Nudité des pieds;* Paris, 1624, in-4°, plaidoyer écrit pour et contre les cordeliers, à qui une ordonnance de leur général venait d'imposer l'obligation d'aller pieds nus; — *Le Theristre, ou Défense pour le voile du visage;* Paris, 1626, in-4°; — *Li-Huns en Sang-ters;* Paris, 1627, in-4°, discours sur les priviléges du monastère de Lions en Santerre, près Roye, en Picardie; — *Histoire de Melun;* Paris, 1628, in-4° : l'ordre et la netteté manquent à cet ouvrage commencé dès 1608, et l'on y trouve à leur place une érudition mal digérée et pédantesque; — *Le Lumbifrage de Nicodème Aubier, scribe, soi-disant le cinquième évangéliste;* Eleuteres (Paris), s. d., in-8°, très-rare. Roulliard a laissé en manuscrit : *Historia primorum præsidum parlamenti Parisiensis,* qui se trouve à la Bibliothèque impériale.

Lelong, *Bibl. hist.* — Liron, *Bibl. chartraine.* — Camus, ed. Dupin, *Lettres pour servir à la profession d'avocat.* — Niceron, *Mémoires,* XXVII. — Brunet, *Man. du Libraire.*

ROUQUET (*N...*), peintre français, né à Genève en 1702, d'une famille de protestants français réfugiés, mort à Charenton en 1758. Étant venu se fixer à Paris vers le milieu du siècle après un long séjour en Angleterre, il fut, bien que protestant, reçu membre de l'Académie de peinture, le 23 février 1754, sur un ordre exprès du roi, et il eut la jouissance d'un logement au Louvre. Comme peintre, il imita la manière de l'allemand Zincke. « Il possédait parfaitement la pratique de son art, dit Mariette; l'étude qu'il avait faite de la chimie lui avait fait faire des découvertes qui sont demeurées ensevelies avec lui, car il était d'un caractère qui ne le rendait pas fort aimable dans la société. Un an avant sa mort, il était devenu fou et si fort qu'il fallut l'enfermer. Il mourut à Charenton. » Rouquet a écrit plusieurs ouvrages : *Lettre de M*** à un de ses amis pour lui expliquer les estampes d'Hogarth;* Londres (Paris), 1746, in-8°; — *État des arts en Angleterre;* Paris, 1755, in-12; — *L'Art nouveau de la peinture en fromage ou en ramequin;* Paris, 1755, in-12 : c'est une vive critique de l'*Histoire de la peinture à la cire,* ouvrage attribué à Diderot.

Haag frères, *France protestante.* — Walpole, *Anecdotes of painting.* — *Abecdario de Mariette.* — Rigaud, dans les *Mémoires* de la Société de Genève, 1847.

ROUS (*Francis*), député anglais, né en 1579 à Halton (Cornouailles), mort le 7 janvier 1659 à Acton, près Londres. En sortant de l'université d'Oxford, il étudia le droit; on prétend même qu'il entra dans les ordres et qu'il prêcha à Saltosh ; mais cette assertion n'est pas clairement établie. Sous Charles Ier, ses compatriotes l'envoyèrent trois fois siéger à la chambre des communes : il s'y éleva avec force contre les empiétements du pouvoir, et surtout contre l'Église établie et l'arminianisme. Dans la suite il seconda l'établissement de la république et l'élévation de Cromwell, en qui il se plaisait à reconnaître certains traits de Moïse et de Josué. Il fit partie du conseil privé, et, en 1657, il entra dans la chambre haute. C'était un homme rude, honnête, enthousiaste, très-versé dans la discussion des matières religieuses sur lesquelles il a beaucoup écrit. Ses principaux ou-

vrages en ce genre ont été réunis sous le titre : *The Works of F. Rous, or Treatises and meditations dedicated to the saints* (Londres, 1657, in-fol.). Citons encore de lui : une version des *Psaumes* en vers anglais; Londres, 1646, in-8°, impr. par ordre du parlement; — *Mella Patrum;* ibid., 1650, in-4°; — *Interiora regni Dei*; ibid., 1665, in-12.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Lysons, *Environs*, II. — Granger, *Biogr. Dict.*

ROUSSEAU (*Jacques*), peintre et graveur, né à Paris et baptisé le 4 juin 1630, mort à Londres le 16 décembre 1693. On le croit fils d'un maître menuisier. Il alla de bonne heure en Italie où il suivit les leçons d'Hermann Swanevelt, dont il épousa la sœur. Dès cette époque il s'adonna entièrement au genre du paysage orné d'architecture. De retour en France vers 1660, il fut chargé de travaux importants pour la décoration des châteaux de Saint-Germain en Laye, de Versailles et de Saint-Cloud. En 1679, il orna de fresques l'hôtel Dangeau à la place Royale, puis l'hôtel de Lambert. Le 2 septembre 1662, il avait été reçu membre de l'Académie royale de peinture et nommé conseiller en 1679. A la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il fut exclu de l'Académie avec huit de ses coreligionnaires : H. Testelin, J. Michelin, Samuel Bernard, Louis-Ferdinand Elle, Nic. Heude, Jean Forest, Mathieu Lespagnandel, et Jacob d'Agard. Rousseau se rendit en Hollande (1). En 1690, il fut appelé à Londres pour travailler de concert avec La Fosse et Monnoyer à la décoration de l'hôtel Montague (aujourd'hui *British museum*), et il donna les dessins d'une partie de l'architecture de ce bel édifice. Le prix de ces travaux estimés 15,000 liv. fut acquitté par la constitution d'une rente viagère que lord Montague eut à payer pendant deux ans seulement. Rousseau fit en outre en Angleterre plusieurs tableaux de décoration pour la résidence royale de Hampton-Court. Il a gravé à l'eau-forte 19 planches, tant d'après ses propres compositions que d'après les tableaux de la collection du célèbre amateur Jabach; ces estampes sont estimées. H. H—N.

D'Argenville, *Hist. des plus fameux peintres*. — Fontenal, *Dict. des artistes*. — Huber et Rost, *Manuel de l'amateur*. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — Haag frères, *France protestante*. — *Abecdario de Mariette*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — H. Walpole, *Anecdotes of painting*.

ROUSSEAU (*Jean-Baptiste*), poëte français, né à Paris le 6 avril 1670, mort à Bruxelles le 17 mars 1741. Il était fils d'un honnête cordonnier qui, ayant acquis quelque aisance dans l'exercice de sa très-modeste industrie, fit donner à ses enfants une instruction au-dessus de leur condition sociale. Jean-Baptiste et son frère en profitèrent : celui-ci devint, sous le nom de père *Léon*, un religieux connu par son talent de prédicateur; celui-là devint un poëte qu'on a longtemps regardé comme le plus grand de nos lyriques. J.-B. Rousseau fit d'excellentes études chez les jésuites. Talent essentiellement imitateur, il gardera toute sa vie et dans toutes ses œuvres ce caractère d'élève brillant des maîtres; on sentira toujours en lui, même alors qu'il croit s'émanciper, le disciple qui a son modèle et son type sous les yeux. Après ses premiers essais, il se tourna vers le théâtre, où il débuta en 1694 par *le Café*, comédie en un acte, en prose, qui mourut presque à sa naissance. Il ne fut pas plus heureux à l'Opéra avec *Jason ou la Toison d'or* (1696), et *Vénus et Adonis* (1697), deux ouvrages très-médiocres, dont le premier avait été mis en musique par Colasse, et le second par Desmarets. Vers la fin de 1696, il donna aussi au Théâtre-Français *le Flatteur*, comédie en prose, qu'il mit par la suite en vers : elle obtint d'abord un demi-succès qui ne se soutint pas. C'est à la première représentation de cette pièce que se rapporte une anecdote dont on voudrait pouvoir douter : on raconte qu'après la chute du rideau le père de l'écrivain, dans sa joie, alla chercher son fils jusqu'au foyer pour le féliciter et l'embrasser; mais que celui-ci, humilié de voir ainsi dévoilé publiquement le secret de son humble naissance, le repoussa en lui répondant qu'il ne le connaissait pas. Rousseau n'avait pourtant rien fait encore dont il dût être si fier, et un bon cordonnier vaut bien un méchant poëte. Le récit de ce fait, si écrasant pour le caractère du jeune écrivain, courut alors tout Paris; un peu plus tard Autreau l'encadra dans une complainte, qui acquit une véritable popularité au milieu du monde littéraire, et La Motte, qui était lui-même fils d'un chapelier, en prit prétexte pour adresser à son confrère des stances, d'un sentiment assez beau, sur *le Mérite personnel*. On ne voit nulle part que Rousseau ait protesté, et directement ou indirectement démenti l'anecdote. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'il ne se rencontre dans ses œuvres aucun ressouvenir de son enfance, aucune allusion à sa famille et à la maison paternelle, ce qui est contraire aux habitudes des poëtes lyriques, et spécialement de ses modèles Horace et Boileau. Il éprouva une nouvelle chute avec *le Capricieux* (1700). Effrayé de tant de revers, il n'osa exposer aux sifflets du parterre ses autres pièces, qu'on trouve dans le recueil de ses ouvrages : *l'Hy-*

(1) Les biographes ne s'accordent pas sur les événements qui marquèrent cette époque critique de sa vie. Suivant les uns, il aurait abjuré le protestantisme et revu la France; réintégré dans ses dignités académiques, il aurait repris le cours de ses travaux pour le compte du roi. Suivant Walpole et *la France protestante*, il serait resté pendant toute sa vie fidèle à sa religion; les sollicitations de Louvois n'auraient pu le déterminer à repasser la frontière, et il n'aurait répondu aux instances du ministre qu'en lui désignant son élève Philippe Meusnier comme capable de le remplacer au service du roi. D'autre part, les diverses listes des académiciens qui ont été publiées ne font aucune mention de la réintégration de cet artiste, et une anecdote rapportée par la princesse palatine dans sa *Correspondance* pourrait jusqu'à un certain point témoigner en faveur de l'attachement de Rousseau à sa religion.

pocondre, où en quelques scènes il a refait avec verve et esprit la dixième satire de Boileau; *la Dupe de lui-même*, *la Ceinture magique*, *la Mandragore*, imitation de Machiavel, et *les Aïeux chimériques* : cette dernière comédie est l'une de ses meilleures, sans doute parce qu'il trouva en lui-même l'original de cette comtesse de Critognac, dont il se moque avec assez d'inconséquence; car j'imagine qu'il l'eût volontiers imitée, s'il eût trouvé comme elle à son service un forgeur de généalogies. Toutes ces pièces sont versifiées facilement et assez bien dialoguées, mais froides, sans relief et sans gaieté; elles ont souvent de l'esprit, et n'atteignent jamais au comique.

En même temps qu'il assiégeait ainsi le théâtre, J.-B. Rousseau s'était fait connaître dans un autre genre où il devait mieux réussir. Dès l'âge de vingt ans, on avait remarqué de lui divers petits ouvrages, pleins d'élégance et d'esprit. Boileau, devenu vieux, ne dédaigna pas de l'honorer de son amitié et de ses conseils. Il se vit recherché par des personnages du plus haut rang, accompagna, en qualité de secrétaire, le maréchal de Tallard à Londres, où il fit connaissance avec Saint-Evremond, et à son retour, trouva en M. Rouillé du Coudray, directeur des finances, une sorte de Mécène, qui l'accueillit en ami dans son opulente maison. Libre ainsi de tout souci matériel, J.-B. Rousseau put se livrer en liberté à son goût pour la poésie. Il vivait dans la société intime de La Fare, de Chaulieu et de tous les hôtes du Temple, où il puisait de plus en plus, avec l'amour des vers, celui de l'indépendance et de l'épicuréisme pratique : aussi, sur le conseil de ses amis, et surtout de Chaulieu, refusa-t-il, en 1708, une direction des fermes qu'on lui offrait (1). En 1701, il était entré à l'Académie des inscriptions, où il fut déclaré vétéran en 1705. Le grand siècle finissait. De tous les écrivains qui l'avaient illustré, Boileau restait presque seul, morose et découragé, s'effrayant de l'invasion croissante du mauvais goût, et regrettant Pradon, qu'il trouvait un génie en comparaison des nouveaux venus. Cette sève puissante et féconde, qui s'était épanouie en tant de productions éclatantes, semblait enfin épuisée : elle s'arrêtait pour reprendre de nouvelles forces et réparer ses pertes. J.-B. Rousseau, nourri à l'école de Boileau, et encouragé par lui, se crut appelé à former la transition entre les deux époques, à recueillir l'héritage du dix-septième siècle expirant, et à maintenir les saines traditions du goût au milieu des tâtonnements hasardeux de la nouvelle littérature. Il n'était pas de taille à remplir ce grand rôle; mais la vanité n'a jamais manqué aux poëtes, et, en particulier, à Rousseau. Ses premiers essais furent des satires, qui, dès les premiers pas, lui créèrent beaucoup d'ennemis : c'est, du reste, un talent qu'il eut toute sa vie. Dans ces dernières années du règne de Louis XIV, l'exemple du roi et de Mme de Maintenon avait fait régner dans les mœurs une piété hypocrite, une austérité étudiée. Chaque courtisan avait mis le masque de Tartufe sur son visage. Mais sous ces apparences se cachait un désordre, d'autant plus profond qu'il était obligé de se contraindre et de se déguiser. Une fois hors de l'œil du maître, on se dédommageait, avec une sorte d'emportement, de l'ennui de cette dévotion de commande. Les œuvres de J.-B. Rousseau reflètent cette duplicité morale, à laquelle il s'était plié dans sa vie, comme la société qui l'entourait. D'ailleurs, en homme habile, sinon en honnête homme, il lui parut qu'on pouvait tirer adroitement parti de la situation, et flatter à la fois le camp d'Israël et celui des Philistins. Il se fit donc, comme on l'a dit, Pétrone à la ville et David à la cour. Tandis qu'il composait des odes religieuses pour l'édification du duc de Bourgogne, il limait dans l'ombre des épigrammes obscènes, destinées à réchauffer les sens usés et à réveiller la gaieté cynique du grand prieur de Vendôme et des libertins lettrés du Temple : c'est ce qu'il appelait, en plaisantant, les *Gloria Patri* de ses Psaumes. Cette double face du talent de Rousseau est un commentaire expressif à l'histoire des dernières années du règne de Louis XIV.

On voit déjà la distance qui le sépare de la grande école des écrivains classiques du dix-septième siècle, ces hommes sincères dont une même pensée et un sentiment invariable inspiraient les fortes œuvres. Bien qu'il se rattache à cette époque glorieuse par la date de sa naissance, par son éducation et ses tendances littéraires, enfin par quelques-unes de ses qualités extérieures et matérielles, il en est, au fond, aussi éloigné que possible. En faisant ainsi de la poésie une forme indifférente et banale, qui se soucie peu du sentiment vrai et de la conviction, il s'est condamné à cette médiocrité foncière et à cette fragilité de réputation des poëtes qui ne voient dans leur art que le métier de l'arrangeur de mots. On s'aperçoit bien vite qu'il a plus de paroles que de pensées, plus de faconde que d'éloquence; sous l'enthousiasme factice, sous le mouvement de la période et le coloris de l'image, on sent la froideur de l'âme et la sécheresse de l'inspiration.

A l'âge de trente ans, Rousseau s'était déjà acquis une grande réputation littéraire. Il avait su se produire habilement près des grands; il était protégé, fêté, recherché. Mais il s'était fait un grand nombre d'ennemis par son caractère, ses satires et ses épigrammes, et l'*affaire des couplets* allait les accroître encore et lui ravir le repos du reste de sa vie. Il venait de faire jouer *le Capricieux* (1700), qui n'eut aucun succès. Il en éprouva un ressentiment profond, et après l'avoir exhalé dans sa préface, il le tourna

(1) *Voy.* sa Réponse à des vers de l'abbé Chaulieu, qui l'exhortait à ne point sacrifier la poésie aux finances.

contre les habitués du fameux café de la veuve Laurent, qu'il accusait d'avoir cabalé contre sa pièce, et qui s'étaient probablement bornés à applaudir à sa chute. Le café de la veuve Laurent, situé rue Dauphine, était alors ce que devint Procope un peu plus tard : un rendez-vous où se réunissaient journellement beaucoup d'hommes de lettres, pour se communiquer les nouvelles, juger en dernier ressort la comédie du jour, confirmer ou casser les arrêts du public, réformer l'État, car de tout temps les cafés en ont remontré sur ce point aux assemblées législatives ; enfin causer de tout, même de choses sérieuses. Parmi les principaux habitués, on comptait La Motte, Saurin, Danchet, Crébillon, Boindin, La Faye, Autreau, etc., outre Rousseau, qui avait déjà commencé depuis longtemps à s'y aliéner les esprits par l'amertume de son caractère et la malignité de ses satires. Quatre jours après la représentation du *Capricieux*, le succès de l'opéra d'*Hésione* (21 déc. 1700), de Danchet, vint accroître encore son aigreur. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et sur l'air des couplets d'*Hésione*, que la musique de Campra avait popularisés, il lança des vers pleins de fiel contre Danchet et ses collaborateurs. A plusieurs reprises des couplets du même genre furent jetés sous les tables du café : chacun y reconnut la main de Rousseau, non-seulement au style, mais à diverses circonstances matérielles qui semblaient le trahir de la façon la plus évidente. Il paraissait plus rarement au café, et la veuve Laurent finit par le prier de n'y plus revenir : dès lors on cessa de l'y voir et dès lors aussi, dit Saurin dans son *Factum*, « on ne jeta plus de couplets sous les tables, mais on en adressa à Mme Laurent par la poste de Versailles, où le sieur Rousseau étoit alors employé ». Rousseau essaya de se justifier auprès de la plupart de ceux qui étaient le plus vivement attaqués dans ces couplets : il n'y réussit pas. Cependant il en arrivait toujours d'autres par la poste, ou l'on en déposait des paquets sous les portes, et la rage de l'auteur anonyme croissait à chaque nouvel envoi. On prit le parti de les déposer chez le commissaire, et aussitôt les envois cessèrent. Quelque temps après La Motte ayant publié ses odes, J.-B. Rousseau lança une épigramme contre lui, et ce fut alors que La Motte, qui, d'ailleurs, avait été fort maltraité dans les couplets précédents, irrité d'un tel procédé de la part d'un homme dont il avait toujours pris la défense et dont il était l'ami, répondit par son ode sur *le Mérite personnel*, qui ne fut toutefois imprimée que plus tard. Boileau les réconcilia. Les choses restèrent en cet état jusqu'au moment de l'élection de La Motte à l'Académie française. Il y avait deux places vacantes, et Rousseau désirait vivement en obtenir une : il ne réussit pas. Peu de jours après la réception de La Motte, de nouveaux couplets, plus atroces que tous les autres, furent jetés sur l'escalier de plusieurs des habitués du café, qui s'étaient vivement prononcés contre lui, lors de sa candidature à l'Académie. On les crut naturellement de Rousseau comme les précédents, et La Faye, capitaine aux gardes, s'en crut assez assuré pour administrer une correction publique au poëte. Rousseau porta plainte, et se vit accusé lui-même en calomnie : ce ne fut qu'en retirant sa plainte qu'il obtint le désistement de son propre accusateur, et, par suite, un arrêt de décharge, rendu par défaut, sans dépens, sans dommages et intérêts. Mais il ne s'en tint pas satisfait, et voulut obtenir une solennelle réparation juridique : ce fut ce qui le perdit. Pour mieux prouver qu'il n'était pas l'auteur des derniers couplets, il prétendit qu'ils étaient de Saurin, membre de l'Académie des sciences, l'un de ses ennemis déclarés, et il produisit des témoins à l'appui de son accusation. Saurin fut arrêté et conduit au grand Châtelet, le 24 septembre 1710 ; mais il se défendit et prouva, par une requête au lieutenant criminel, suivie d'un *factum* contre Rousseau, que les témoins avaient été subornés par celui-ci ou en son nom. La démonstration parut si concluante aux juges que, par sentence du Châtelet du 12 décembre 1710, confirmée par un arrêt du parlement du 27 mars 1711, Saurin obtint un arrêt définitif de décharge, et que Rousseau fut condamné à lui payer quatre mille livres de dommages et intérêts. Cet arrêt fut suivi, le 7 avril 1712, d'un autre du même parlement, portant que J.-B. Rousseau « a été déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir composé et distribué les vers impurs, satiriques et diffamatoires qui sont au procès, et fait de mauvaises pratiques pour faire réussir l'action calomnieuse qu'il a intentée contre Joseph Saurin... Pour réparation de quoi, le dit Rousseau est banni à perpétuité du royaume, etc., et la dite condamnation sera écrite dans un tableau attaché à un poteau qui sera planté en place de Grève. » Cet arrêt fut prononcé par contumace, l'accusé l'ayant prévenu par la fuite dès l'année précédente.

J.-B. Rousseau était-il réellement l'auteur de ces derniers couplets ? La question est restée fort obscure et fort embrouillée, malgré le *factum* de Saurin et l'arrêt du parlement. Ce qui est bien et dûment prouvé, c'est qu'il employa des moyens illégitimes pour faire retomber l'accusation sur la tête d'un autre ; mais, soit qu'il fût de bonne foi dans cette croyance, soit que son accusation ne provînt que d'un désir inconsidéré de vengeance, cela ne prouve pas absolument sa culpabilité personnelle. C'était là toutefois contre lui une présomption fort grave, à laquelle s'en joignaient beaucoup d'autres, tirées de son caractère, de ses habitudes d'esprit, de sa conduite antérieure, enfin de sa fuite avant le jugement. Mais il eût fallu que la haine lui fît bien oublier la plus vulgaire prudence pour le

rejeter de nouveau dans cette guerre, avec une violence qui devait nécessairement amener un éclat définitif, lorsqu'il s'était à grand'peine tiré des embarras de ses précédentes imprudences, et qu'il savait parfaitement que les soupçons ne pouvaient manquer de se porter aussitôt sur lui. Tous les habitués du café étaient affreusement maltraités dans ces vers, sauf Rousseau qu'on n'y nommait pas; ce silence fut regardé comme un indice qui le trahissait, et eût dû, au contraire, être interprété en sa faveur : il est probable qu'il n'eût pas manqué de dire quelque mal de lui-même, pour détourner les soupçons, tandis qu'un autre devait affecter de n'en point parler, pour mieux les faire tomber sur lui. Enfin n'oublions pas que Rousseau supporta son exil avec quelque dignité, malgré les plaintes et les récriminations qui remplissent ses lettres; qu'il refusa d'abord obstinément des lettres de rappel pur et simple, qui le graciaient sans le justifier, et qu'il ne varia jamais dans ses dénégations, même à son lit de mort. On raconte (1) que vers l'année 1746 ou 1747 il mourut à Paris un homme, dont on ne dit pas le nom, mais qui avait été jadis répandu dans le monde et qui avait un agréable talent pour les vers : cet homme fit appeler Languet, le curé de Saint-Sulpice, et, après s'être confessé à lui, il s'avoua publiquement l'auteur des couplets qui avaient fait tant de bruit et avaient valu à Rousseau son exil. Ce récit, s'il était avéré, justifierait pleinement celui-ci; il est fâcheux qu'un aveu d'une telle importance pour la mémoire du poëte n'ait pas été recueilli d'une manière plus authentique, et plus soigneusement propagé par ses amis.

Quoi qu'il en soit, Rousseau était condamné dans l'opinion publique. Ses ennemis l'accablèrent à son tour d'épigrammes et de pamphlets, et le vil Gacon eut le courage de lancer contre lui, aussitôt après l'arrêt, tout un volume de vers, rondeaux et ballades, entremêlés de prose, où il le maltraite avec un acharnement effroyable, et l'accuse formellement et à diverses reprises d'athéisme déclaré. Mais Rousseau trouva du moins à l'étranger d'illustres et persévérants protecteurs. Il se retira d'abord à Soleure en Suisse, près du comte du Luc, ambassadeur de France, qui lui donna l'hospitalité la plus généreuse; le poëte ne fut point ingrat, et on sait qu'il lui a adressé une de ses odes les plus pompeuses. En 1714, le comte du Luc, nommé plénipotentiaire au congrès de Bade, emmena Rousseau avec lui : ce dernier fut présenté au prince Eugène, qui le goûta fort, et, après la paix, l'emmena à Vienne, où il demeura environ trois ans. Il se rendit ensuite à Bruxelles, où le prince lui procura une gratification sur le duché de Limbourg. A cette époque (1717), le duc d'Orléans fit écrire à Rousseau par le marquis de La Fare qu'il pouvait revenir en toute sûreté : les amis puissants qu'il avait gardés à Paris, et spécialement le baron de Breteuil, s'étaient activement employés pour lui, et lui avaient obtenu des lettres de rappel; mais le poëte ne voulut pas de grâce, et protestant toujours de l'injustice de son bannissement, il ne consentit à rentrer qu'autant qu'on lui donnerait de nouveaux juges, qui prononceraient son innocence après un second examen de l'affaire. Le régent n'y put consentir, et Rousseau resta en exil. Il continua sa vie errante, d'États en États. En 1721, il se rendit en Angleterre, où il fit imprimer à Londres, en deux volumes in-4°, un recueil de ses œuvres, qui lui rapporta environ dix mille livres. A son retour à Bruxelles, il plaça cette somme sur la compagnie d'Ostende; mais bientôt la suppression de cette compagnie porta un rude coup à sa fortune, et il se fût trouvé dans le plus grand embarras sans la généreuse intervention de ses amis. Le duc d'Aremberg lui donna un logement au château d'Enghien et une pension de 1,500 livres. Le comte de Lannoy et le prince de la Tour-Taxis lui prodiguèrent aussi leurs bienfaits. Ce fut en 1722 que Voltaire, encore jeune alors, rencontra Rousseau à Bruxelles. Cette entrevue entre les deux poëtes ne fut pas heureuse. Rousseau était orgueilleux et irascible; on connaît le tempérament de Voltaire : ils étaient faits pour ne pas s'entendre. Le premier se para pour la religion d'un zèle qu'on voudrait croire sincère; le second se moqua de la cliente et de l'avocat. Rousseau se brouilla presque avec le duc d'Aremberg, à cause des avances qu'il faisait à Voltaire, dont la gloire naissante l'importunait. Il traita celui-ci de *rimeur de deux jours;* Voltaire répondit en comparant sa poésie, dans *le Temple du Goût*, au coassement d'une grenouille, et ne cessa dès lors, suivant sa coutume, de s'acharner non-seulement sur ses écrits, mais sur son caractère et sa vie. On peut juger que les rieurs ne furent pas du côté de Rousseau.

Le poëte avait refusé en 1717 les lettres de rappel qui lui étaient offertes, en faisant de la constatation juridique de son innocence la condition de sa rentrée en France; vingt ans après, vaincu par la longueur et les souffrances de son exil, il sollicita vainement cette faveur qu'il avait rejetée avec indignation. Toute sa vie est ainsi pleine de beaux mouvements dont il se repent ensuite, de démarches à contretemps, d'imprudents abandons et de rétractations maladroites. Celle-là du moins était très-légitime et très-pardonnable. Quelques-uns de ses plus puissants protecteurs, entre autres le comte du Luc, lui écrivirent, en 1738, de venir à Paris, où ils comptaient mener à bien l'affaire de son rappel. Il s'y rendit secrètement vers la fin d'octobre, et y resta plusieurs mois *inco-*

(1) Voy. l'*Éloge de La Motte* en tête de l'*Esprit de La Motte*, 1767, in-12.

gnito, sous le nom de M. Richer; mais les espérances de ses amis et les siennes ne se réalisèrent pas. Le 3 février 1739, il dut repartir pour Bruxelles. Frappé d'une attaque d'apoplexie, au mois d'octobre 1740, en revenant de La Haye, où il avait des amis opulents, il vécut encore cinq mois, entouré des soins de ses protecteurs, et il mourut, comme nous l'avons dit, le 17 mars 1741, dans de grands sentiments de religion, à l'âge de soixante-onze ans. On l'enterra le lendemain dans l'église des Carmes déchaussés. Le Franc de Pompignan, son meilleur élève dans la poésie lyrique, chanta sa mort dans une ode dont quelques strophes sont devenues classiques, et Piron lui fit une épitaphe restée célèbre :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau :
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié :
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Malgré ses malheurs, la vie de J.-B. Rousseau n'est pas de nature à inspirer une bien grande sympathie : l'amitié qu'eurent pour lui dans sa jeunesse, et que lui conservèrent même dans un exil qu'ils croyaient immérité, tant d'hommes illustres et tant d'hommes de bien, parmi lesquels, outre ceux que nous avons déjà cités, Fénelon, Rollin, Louis Racine, etc., ne peut prévaloir contre l'évidence des faits.

Les odes de Rousseau, et en particulier ses odes sacrées, forment son titre le plus incontestable : il n'a rien laissé de plus parfait que ces dernières et de plus travaillé dans la forme. Ce sont, pour la plupart, des traductions, ou du moins des imitations assez rigoureuses des psaumes, où l'on retrouve quelquefois des accents dignes de ses modèles, où il y a surtout de l'élégance, de la noblesse, de l'harmonie, de la pompe, avec un certain éclat de figures et une grande variété de mètres, mais aussi des impropriétés de termes, des répétitions fréquentes dans les images et dans les idées, et de la langueur dans le style. Ses odes profanes ont à peu près les mêmes défauts et les mêmes qualités, mais à un degré inférieur : c'est d'elles surtout qu'on peut dire que, sous le cliquetis des mots et des métaphores, elles manquent, pour la plupart, de force, d'inspiration et de poésie. Il a rencontré plus d'une fois des vers énergiquement frappés, des images vives et pittoresques; mais il ne se soutient pas : ses odes, habituellement trop longues, faiblissent à la fin; son style, froidement et laborieusement composé, ne forme pas une seule et même trame comme celui des grands écrivains. Il manque de délicatesse et d'expression pour le sentiment. Lorsqu'il a écrit : « L'ode est le véritable champ du pathétique », il s'est condamné lui-même, car s'il a souvent des images fortes, jamais elles n'émeuvent le lecteur. Rousseau a, en quelque sorte, créé ou du moins transplanté en France une nouvelle variété du genre lyrique : la cantate. Il a déployé dans ce genre un talent particulier de mise en scène et d'harmonie, et son vers atteint parfois à des effets de sonorité musicale. On dirait qu'il y a travaillé surtout pour l'oreille, en se préoccupant peu du reste. Quant à ses *Allégories*, ce sont généralement de froides et insipides compositions satiriques, que ses fureurs mêmes n'ont pu réchauffer. Mais, comme Lebrun, un autre de nos prétendus lyriques, J.-B. Rousseau triomphe dans l'épigramme. C'est là qu'il est original, malgré l'imitation du style marotique; il a parfois porté le genre à sa perfection par la franchise et la vivacité du trait, la concision du tour, la justesse de l'expression, la finesse ou la naïveté piquante du langage. Un grand nombre de ces épigrammes sont malheureusement d'un cynisme révoltant, et Rousseau a trouvé moyen d'y dépasser quelquefois Martial et Catulle, qui, du moins, n'avaient pas fait de poésies sacrées.

J.-B. Rousseau est un versificateur extrêmement habile, un très-adroit artisan de strophes lyriques. C'est par calcul et non par inspiration qu'il est entré dans la poésie lyrique, où il espérait prendre une place jusque-là restée libre. Il a doctement et heureusement reproduit les formes extérieures, la marche, l'appareil de la grande poésie classique : il ne lui manque que la poésie elle-même; il a le corps et n'a point l'âme. Le dix-huitième siècle l'admira jusqu'à lui donner le nom de *grand*, « distinction, dit Palissot, qui n'est pas inutile pour le distinguer d'autres auteurs qui ont porté le même nom. » Cette explication n'est qu'une impertinence à l'adresse de Jean-Jacques; mais sauf la secte de l'*Encyclopédie*, et malgré les railleries de Voltaire, le siècle eut pour Rousseau les yeux de Palissot. Sabatier (de Castres), dans ses *Trois siècles*, va jusqu'à l'appeler « le génie le plus étonnant que notre nation ait produit, » et on sait à quelle hauteur, malgré toutes ses critiques, le place encore La Harpe. Aujourd'hui, sa réputation est bien déchue, un peu trop peut-être. Nous avons tâché de nous tenir entre ces deux excès, et de le remettre à sa vraie place, ni trop haut, ni trop bas.

Les œuvres complètes de Rousseau comprennent des pièces de théâtre, des satires, des odes sacrées et profanes, des cantates, des allégories, des épigrammes, des épîtres et des poésies diverses. Les éditions des œuvres complètes ou des œuvres choisies sont innombrables. Il en publia deux lui-même, d'abord à Soleure, 1712, in-12; puis à Londres, 1723, 2 vol. in 4°, cette dernière reproduite à Paris, 1743, 4 vol. in-12. Voici quelques-unes des principales parmi les autres : *Œuvres du sieur Rousseau;* Rotterdam, 1712, 2 vol. in-12, en y comprenant l'*Anti-Rousseau* de Gacon; — *Œuvres choisies;* ibid., 1716, 3 vol. in-12; — *Œuvres diverses;* Bruxelles, 1732, 2 vol. pet. in-12, avec un *Supplément* contenant les pièces qu'il avait rejetées; —

Id., Londres, 1734, 4 vol. in-12, et 6 vol. in-12; — *Œuvres posthumes*, données au public par S., de Bruxelles; Paris, 1741, in-12; — *Œuvres*, augm (publiées par Seguy); Bruxelles (Paris, Didot), 1743, 3 vol grand in-4°; et Paris, Didot, 1743, 4 vol. in-12; — *Id.*, Londres (Paris), 1757, 5 vol. in-12; — *Œuvres complètes*; Paris, 1795, 4 vol. in-8°; — *Id.* avec un commentaire, etc., par M. Amar, Paris, 1820, 5 vol. in-8° Citons encore l'édit. des *Odes, Cantates et Poésies diverses* (Paris, 1790, in-4°). Chacune de ses pièces de théâtre a été publiée séparément; on en a réuni cinq, sous le titre de *Pièces de théâtre de M. Rousseau* (Paris, Ribou, 1716, in-12). Ses *Lettres sur différents sujets de littérature* ont été publiées à Genève (Paris), 1749-1750, 2 vol. in-12, et à Lyon, 1750, 3 vol. in-12. Sa *Correspondance* avec l'abbé d'Olivet a paru en 1818, à la suite des *Œuvres choisies*, imprim. chez P. Didot. On a aussi le *Portefeuille de J.-B. Rousseau* (1751, 2 vol. in-12), mauvaise compilation où l'on a admis plusieurs pièces qui ne sont pas de lui On attribue à Rousseau le recueil intitulé : *Pièces dramatiques choisies et restituées* par M** (Amsterdam, 1733 et 1734, in-12). Les pièces restituées sont *le Cid*, *don Japhet d'Arménie*, la *Marianne* de Tristan, et *le Florentin* de La Fontaine : on a quelquefois joue *le Cid* conformément à cette restitution. V. Fournel.

Correspondance de J.-B. Rousseau. – Saurin, *Factum ou Mémoire contre le sieur Rousseau*, et sa *Requête à M. le lieutenant criminel*. — Gacon, l'*Anti-Rousseau* (Je n'ai pas besoin de dire que ces deux dernières sources sont suspectes, et qu'il ne faut y puiser qu'avec circonspection). — *Nécrologe*, t. I. — *Histoire du Théâtre-Français*, des frères Parfaict, t. XIV. — *Supplément au Parnasse français*, de Titon du Tillet. — *Les trois Siècles*, de Sabatier de Castres. — *Lycée*, de La Harpe — Seguy, *Notice sur la vie et les œuvres de J.-B. Rousseau*, en tête de son édition (1743). — *Vie de J. B. Rousseau*, dans une édit. des *OEuvres* de Voltaire (1748). — *Éloge de J.-B. Rousseau*, par de Maux; Amiens, 1777, in-8°. — Amar Durivier, *Nouvel essai sur la vie et les écrits de J.-B. Rousseau*, en tête de l'édition de 1820. - Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*

ROUSSEAU (*Jean-Jacques*), célèbre philosophe français (1), né à Genève, le 28 juin 1712, mort à Ermenonville, près Paris, le 2 juillet 1778. Son père, Isaac Rousseau, était horloger; il avait épousé la fille du ministre Bernard, jeune personne douée des qualités les plus aimables et dont l'éducation avait été très-soignée. Elle mourut neuf mois après avoir donné le jour à Jean-Jacques, son second fils, qui fut élevé par une sœur de son père, nommée Suzanne. « Les enfants des rois, dit Rousseau, ne sauraient être soignés avec plus de zèle que je ne le fus durant mes premiers ans; idolâtré de tout ce qui m'entourait, et toujours, ce qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, sans l'être en enfant gâté. » Les premiers livres que Rousseau eut entre les mains, à peine âgé de sept ans, furent des romans de la fade école du dix-septième siècle. Il dit dans ses *Confessions* que ces productions ridicules « lui donnèrent de la vie humaine des notions bizarres dont l'expérience et la réflexion ne purent jamais bien le guérir ». Aux romans succédèrent les livres sérieux; l'enfant se passionna pour Plutarque. « De cette intéressante lecture, dit-il, des entretiens qu'elles occasionnaient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. » Cette douce vie de famille fut brusquement interrompue. En 1722 Isaac Rousseau eut avec un officier des troupes de la république une querelle violente qui le força de s'expatrier; il se retira a Nyon (1). Jean-Jacques fut placé avec son cousin, fils de l'ingénieur Bernard, chez le ministre Lambercier, pasteur de Bossey près Genève. Il y resta deux ans. Une punition rigoureuse et non méritée fit naître dans son cœur ardent et sensible la première idée de l'injustice, et lui donna, en quelque sorte, le triste pressentiment des épreuves qui l'attendaient dans l'avenir. On le renvoya à Genève chez son oncle Bernard; il y resta trois ans avec son cousin. On les abandonna à eux-mêmes pendant tout ce temps; puis, l'oncle Bernard s'avisa enfin de songer à son neveu Jean-Jacques, qui approchait alors de sa quinzième année. « On délibéra, dit Rousseau, si on me ferait horloger, ministre ou procureur. » Ce fut la dernière idée qui prévalut, et le jeune homme fut placé chez le greffier Masseron qui, rebuté de son ineptie, ne tarda pas à le renvoyer ignominieusement comme un sujet *qui n'était bon qu'à mener la lime*. Cet arrêt ayant été pris à la lettre, Rousseau fut en 1725, mis en apprentissage chez un graveur de Genève, nommé Abel Ducommun, « homme rustre et violent, dit-il, qui vint à bout de ternir en très-peu de temps tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère vif et aimant, et de me réduire par l'esprit, comme je l'étais par la fortune, à mon véritable état d'apprenti ». Cependant, une circonstance qui devait aggraver cette vie de souffrance et d'humiliation en devint, au contraire, l'heureux correctif. Rousseau sentit renaître sa passion primitive pour la

(1) Ce célèbre écrivain peut être revendiqué deux fois par la France, et par ses ouvrages et par l'origine de sa famille. Ainsi que l'ont établi des recherches authentiques, cette famille était française et parisienne; elle descendait en ligne directe d'*Antoine* Rousseau, libraire à Paris dans la première moitié du seizième siècle. Ce fut *Didier*, fils d'Antoine, qui, ayant embrassé la religion nouvelle, se réfugia en 1554, à Genève et y exerça jusqu'en 1570, époque probable de sa mort, la profession de son père. *Isaac*, le père de notre philosophe, était l'arrière-petit fils de Didier. Né le 28 décembre 1672, il apprit l'état d'horloger et y devint si habile qu'il fut appelé à Constantinople. Le 2 juin 1704 il avait épousé Suzanne Bernard qui lui donna en 1708 un fils aîné, François, dont la vie s'écoula obscurément en Allemagne. Son fils cadet reçut les prénoms de *Jean-Jacques* de son parrain Valençan, fils d'un ministre du Dauphiné. (P.)

(1) Il y mourut en 1747.

lecture. « Je louai, dit-il, des livres plats et fades, mais qui ramenaient mon cœur à des sentiments plus nobles que ceux que mon état m'avait donnés. » Très heureusement pour lui, un instinct pudique qu'il devait à la pureté de sa premiere éducation lui fit repousser constamment les sujets obscènes. Ce retour vers l'etude, empreint d'une sorte de sagesse, et la mélancolie prématurée qu'il devait à ses misères d'apprenti, développèrent en lui un autre penchant qui forme un des traits saillants de son caractère, l'amour des fictions et de la solitude. Le hasard vint enfin l'arracher à cette indigne existence. Ayant trouvé les portes de la ville fermées, au retour d'une promenade, il prit le parti de se soustraire par la fuite aux barbares traitements qui l'attendaient le lendemain chez son maître (mars 1728).

Après avoir erré quelques jours aux environs de Genève, il arriva à Confignon, village de Savoie, et y reçut l'hospitalité chez le curé du lieu, prêtre borné qui, dans un but de prosélytisme, l'adressa à Mme de Warens, protestante du pays de Vaud nouvellement convertie au catholicisme. Il arriva chez cette jeune dame le jour de Pâques fleuries de l'année 1728. Elle le reçut avec une compassion bienveillante dont l'effet fut décisif. Le jeune aventurier s'attacha à elle dès la première entrevue, et ce sentiment, que tant de raisons auraient pu altérer, devait le suivre dans la tombe. Sa protectrice, ne croyant pas pouvoir le garder chez elle, essaya inutilement de le faire retourner à Genève. Un intrigant mielleux, qui se trouvait en ce moment chez elle, proposa de placer Rousseau à Turin dans un hospice de catéchumènes où il devait abjurer le protestantisme et subsister ensuite *par la charité des bonnes âmes*. Mme de Warens n'osa refuser cette offre; Rousseau partit et fut admis, ou plutôt *écroué* à l'hospice de Turin, après avoir été *débarrassé* par son béat conducteur d'une petite somme que sa bienfaitrice lui avait donnée. Peu de jours après, vaincu par l'horreur de la réclusion, et effrayé de l'absolutisme farouche des convertisseurs, il abjura solennellement et fut mis immédiatement à la porte avec un peu plus de vingt francs de monnaie, produit d'une quête faite pendant la cérémonie (27 avril 1728). Enchanté d'être libre, le néophyte de seize ans alla se loger « chez une femme de soldat qui retirait à un sou par nuit des domestiques sans place »; puis, sans souci de l'avenir, il se mit à visiter Turin avec toute l'ardeur d'un touriste opulent. Quand les vingt francs de l'hospice furent depensés, il imagina d'aller de porte en porte, offrant de graver des chiffres sur de la vaisselle d'argent; expédient « qui lui fit gagner à peine quelques repas ». Une jeune et jolie bijoutière, émue de pitié, le fit travailler chez elle en l'absence de son mari. Rousseau ne tarda pas à ressentir pour cette aimable personne une sympathie exaltée dont elle s'aperçut et qu'elle partagea; mais, aussi timide que son jeune amant, elle ne put que lui faire deviner sa faiblesse dans une scène muette pleine de passion et d'innocence admirablement décrite dans les *Confessions*. Le mari, prévenu par un commis jaloux, revint à l'improviste, et Rousseau fut congédié assez brutalement. Son hôtesse lui apprit qu'une dame de condition, la comtesse de Vercellis, demandait à le voir. Là-dessus, se croyant « tout de bon lancé dans les hautes aventures », il alla se présenter et fut agréé, « non pas tout à fait en qualité de favori, mais en qualité de laquais ». Quelque temps après madame de Vercellis mourut. C'est à l'occasion de son séjour chez cette dame que Rousseau, sans autre impulsion que celle de ses remords, fait un aveu dont bien peu d'hommes seraient capables. Pendant l'inventaire, un vieux ruban le tenta; il le prit. On le trouva dans son bagage, et pour se disculper, il déclara faussement l'avoir reçu d'une jeune et jolie servante de la maison. La servante nia; Rousseau persista à la charger et le fait n'ayant pu être éclairci, on les renvoya tous les deux. On a repoussé comme sophistique l'explication que Rousseau a donnée de son indigne conduite, comme si on ignorait à quel point la mauvaise honte, dans le jeune âge surtout, peut quelquefois violenter la conscience. D'ailleurs, n'est-il pas évident que l'homme capable de pallier l'odieux d'un fait semblable n'eût jamais eu le rare courage de l'avouer spontanément ?

Sorti de chez Mme de Vercellis, Rousseau retourna chez son hôtesse et y resta environ un mois. Dans cet intervalle, il fit la connaissance d'un jeune prêtre savoyard dont les conseils affectueux lui furent très utiles Un parent de Mme de Vercellis lui proposa d'entrer au service du comte de Gouvon, premier écuyer de la reine de Sardaigne. *Toujours laquais*, se dit-il tristement; pressé par la nécessité, il accepta pourtant. Grâce aux leçons de l'abbé Gaime, il se conduisit bien et ne tarda pas à être distingué des autres domestiques. L'abbé de Gouvon, fils du comte, l'attacha à sa personne; son projet était de le former à l'emploi de secrétaire. Cet avenir séduisant s'évanouit devant un caprice dont l'extravagance est à peine concevable. Un jeune vaurien génevois nommé Bâcle arrive à Turin et va voir son compatriote Rousseau qui s'engoue de lui, néglige ses devoirs et se fait renvoyer. L'abbé de Gouvon lui avait donné une fontaine intermittente; Bâcle lui proposa de promener ce joujou de village en village, moyennant rétribution et de voyager ainsi agréablement sans bourse délier; Rousseau accepta; la fontaine fut cassée à la première étape, et les deux vagabonds gagnèrent Annecy comme ils purent. Là, Bâcle prit congé de son camarade qui retourna immédiatement chez sa protectrice. Elle le reçut toujours avec la même bienveillance, et ne pouvant se résoudre à le livrer de nouveau aux dangers d'une vie errante, elle se décida à l'installer chez elle. Un de ses parents étant venu la voir, elle le chargea d'examiner le jeune

homme afin de savoir définitivement ce qu'on pourrait faire de lui Le résultat de l'enquête fut que *l'honneur d'être un jour curé de village était la plus haute fortune à laquelle il pût aspirer*, et Rousseau fut mis au séminaire d'Annecy. Il eut encore le bonheur d'y rencontrer un jeune prêtre nommé Gatier qui se chargea de son instruction, et dont l'aimable caractère ainsi que les infortunes lui laissèrent de profonds souvenirs. Il les mit à profit dans la composition de son *Émile*. « En réunissant. dit-il, M. Gatier avec M. Gaime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du vicaire savoyard. » A part cette rencontre salutaire, Rousseau ne retira guère d'autre fruit de son séjour au séminaire d'Annecy qu'un goût très-vif pour la musique Le supérieur, découragé de sa nullité, le rendit à Mme de Warens « comme un sujet qui n'était pas même bon pour être prêtre ».

Rousseau, revenu chez sa bienfaitrice, s'engoua d'un aventurier, bon musicien, spirituel, crapuleux surtout, et par conséquent bien plus dangereux pour lui que le vulgaire Bâcle. Mme de Warens le sentit et chercha à rompre cette liaison. Le maître de chapelle de la cathédrale d'Annecy ayant eu à se plaindre d'un chanoine, résolut de s'enfuir en emportant sa musique. Rousseau fut chargé de l'accompagner jusqu'à Lyon. Arrivé dans cette ville, le pauvre musicien fut pris en pleine rue d'une attaque d'épilepsie, dont Rousseau fut tellement effrayé qu'il l'abandonna et retourna immédiatement à Annecy. Pouvant ensevelir cette lâcheté dans l'oubli, il l'a révélée sans détour. sans atténuation, et sans profit pour lui; car, ici encore, l'opinion n'a vu que l'acte coupable, sans tenir compte de la difficile abnégation qui le rachète en partie.

Mme de Warens n'était plus à Annecy; mais le mauvais sujet dont il a été parlé plus haut y était encore. Son influence ne pouvait manquer d'inspirer bien des sottises au pauvre Rousseau. Il négligea ses connaissances et ses protecteurs pour se livrer à une vie, non pas licencieuse comme celle de son modèle, mais desœuvrée, vagabonde, nécessiteuse et semée d'incidents bizarres ou ridicules. Elle dura peu heureusement pour lui. Ayant appris que Mme de Warens était revenue à Annecy, il se hâta de l'aller rejoindre. Elle s'était occupée de son sort et lui avait procuré une place dans les bureaux du cadastre. Entraîné par sa passion pour la musique, Rousseau renonça bientôt à son emploi pour se livrer entièrement à l'enseignement de cet art dont il possédait à peine les éléments. Ce coup de tête lui réussit; il eut un assez grand nombre d'élèves. En outre, ses rapports avec les personnes distinguées qui formaient la société de Mme de Warens modifièrent petit à petit les allures vulgaires et les goûts sauvages qu'il devait à sa vie errante. Il avait alors près de vingt et un ans; malgré tant de vicissitudes bizarres et tant de contacts dangereux, ses mœurs étaient restées pures. Mme de Warens prévit que cette innocence exceptionnelle touchait à son terme et imagina de s'attacher son protégé par des liens plus intimes que ceux qui, jusque là, avaient captivé son cœur. Rousseau assure que la sensualité ne fut pour rien dans cette démarche plus que singulière, et que Mme de Warens, douée d'un tempérament très froid, uni à un cœur très-tendre, ne voyait dans le rapprochement des sexes qu'un acte absolument indifférent. Tout ce qu'il a dit à ce sujet a été regardé comme sciemment paradoxal; cependant, la réalité du fait physiologique constatée dans un grand nombre de personnes, peut faire admettre aussi la possibilité de l'erreur morale qui en fut le résultat chez Mme de Warens. Quoi qu'il en soit, Rousseau devint l'amant heureux d'une femme à laquelle il donnait le nom respectable de *Maman*. Ce contraste choquant ne pouvait manquer de blesser sa delicatesse naturelle; et ainsi s'expliquent la tristesse invincible qu'il ressentit dan l'attente d'un bonheur tout nouveau pour lui et les larmes involontaires qu'il versa sur le sein de cette femme adorée qui s'avilissait froidement pour le sauver du désordre. « J'étais, dit-il, comme si j'eusse commis un inceste. »

Mme de Warens avait un domestique dévoué et *intime* à la manière de Rousseau; les sages avis de cet homme, très-supérieur à sa condition, modéraient un peu les prodigalités excessives de sa maîtresse. Il mourut, et Rousseau se trouva chargé de remplir cette tâche difficile. Il ne tarda pas à se convaincre du triste état des affaires de sa bienfaitrice. Le chagrin que lui causa cette découverte et l'inutilité de ses remontrances lui firent chercher les moyens de prévenir une ruine imminente. Ce fut encore sur la musique qu'il fonda ses espérances de succès Il fit quelques tentatives qui échouèrent et s'en revint tristement partager le sort d'une femme pour laquelle il ne pouvait plus rien que de l'aimer jusqu'à la fin. Miné par l'inquiétude, par l'opiniâtreté de ses études musicales, par l'ardeur de ses désirs en toutes choses, il tomba dangereusement malade. Les soins de son amie le sauvèrent et donnèrent à son attachement pour elle un degré d'exaltation vertueuse qui ne peut être bien senti que par la lecture du simple et touchant récit des *Confessions*. Mme de Warens occupait à Chambéry une vieille et sombre maison; Rousseau convalescent lui proposa de se retirer à la campagne : elle y consentit et vers la fin de l'été de 1736, ils s'établirent aux Charmettes, à peu de distance de Chambéry. « Ici dit Rousseau, commence le court bonheur de ma vie; rien de ce que j'ai fait, dit ou pensé pendant tout le temps qu'elle a duré n'est sorti de ma mémoire... Mon imagination qui, dans ma jeunesse, allait toujours en avant et maintenant rétrograde, compense

par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai perdu pour jamais. Je ne vois plus rien dans l'avenir qui me tente; les seuls retours du passé peuvent me flatter, et les retours si vifs, si vrais dans l'époque dont je parle, me font souvent vivre heureux malgré mes malheurs. »

Les détails de cette douce existence, qui dura un peu moins de trois ans, sont délicieusement racontés dans les *Confessions :* les abréger serait détruire tout leur charme.

Cependant Rousseau était toujours languissant. Une hypocondrie profonde avait succédé à la maladie qui avait mis ses jours en danger; il devint d'une dévotion excessive. En outre, il lui prit fantaisie de lire des livres de médecine. Après s'être approprié successivement toutes les maladies du cadre nosologique, il s'arrêta enfin à l'idée d'un polype au cœur. Cette chimère le frappa si profondément qu'il prit le parti d'aller se faire traiter à Montpellier. Le remède l'attendait en chemin. Il le trouva dans la personne d'une dame, jeune encore, dont les *bontés* ingénieuses dissipèrent, en un instant, le funèbre cortége de symptômes qui obsédait son imagination. La guérison était complète lorsqu'il arriva à Montpellier. Il y resta pourtant deux mois, soumis à un traitement absurde dont il se lassa, et retourna directement aux Charmettes, au lieu de passer par la ville qu'habitait la dame qui lui avait rendu la santé et qui l'y attendait Revenu près de sa chère bienfaitrice, il trouva sa place prise par un intrigant de la plus vile espèce, et celle dont il avait cru l'attachement inaltérable, visiblement refroidie. Ce coup imprévu l'accabla; il refusa généreusement l'indigne partage que Mme de Warens ne rougit pas de lui offrir, et poussa même l'abnégation jusqu'à essayer de former le méprisable sujet qui l'avait supplanté; mais ce fut en vain. Après avoir supporté quelque temps cette vie désolante, il quitta brusquement les Charmettes, se rendit à Lyon et y trouva une place de précepteur chez M. de Mably (1). Bientôt dégoûté de ce pénible métier *auquel il n'entendait rien*, et vaincu par la force des ses souvenirs, il revint aux Charmettes (1741). « Au bout d'une demi-heure, dit-il, je sentis que mon ancien bonheur était mort pour toujours. » La position de Mme de Warens s'aggravait de plus en plus; Rousseau, prévoyant une catastrophe prochaine, ne songea plus qu'aux moyens de la conjurer. Il avait inventé un système de notation par chiffres, et il le croyait destiné à faire une révolution en musique. Ce fut avec cette chétive trouvaille et quinze louis d'argent comptant qu'il partit pour Paris, où il arriva dans l'automne de 1741. Son premier soin fut d'aller voir les personnes auxquelles ses amis de Lyon l'avaient adressé. Il fut présenté à l'Académie des sciences par Réaumur, et y lut, dans la

(1) Frère de l'écrivain du même nom et de l'abbé de Condillac.

séance du 22 août 1742, un mémoire sur sa découverte La docte assemblée décida que son système, bien qu'ingénieux, n'était ni neuf ni praticable, et voilà, dit Rousseau, « comment ma fontaine de Héron fut encore une fois cassée (1) ». Après avoir végété pendant quelque temps, il fut introduit chez Mme Dupin, femme du fermier général, et tomba malade avant d'avoir pu trouver un emploi. Pendant sa convalescence, il composa l'opéra des *Muses galantes*. Lorsqu'il fut rétabli, on lui procura une place de secrétaire auprès de M. de Montaigu, qui venait d'être nommé ambassadeur de France à Venise (1743). C'était un homme brutal, avare, sans dignité, sans délicatesse, et d'une incapacité ridicule. Rousseau, malgré son zèle et l'habileté réelle dont il fit preuve, ne put éviter d'intolérables avanies. Il revint en France au bout de dix-huit mois (1745), et fit, pour obtenir justice de son indigne patron, des démarches qui n'eurent pas de résultats. Retombé dans l'indigence, il songea à tirer parti de son opéra des *Muses galantes*. M. de la Popelinière, fermier général, le fit représenter chez lui devant le duc de Richelieu qui en fut enchanté et parla de le faire jouer à Versailles (1755); mais le mauvais vouloir de Mme de la Popelinière et de Rameau dont elle était engouée, fit que ce projet n'eut pas de suite. A cette époque, Rousseau se lia intimement avec Diderot, Grimm, d'Holbach et Mme d'Épinay. Il fit aussi la connaissance d'une jeune ouvrière nommée Thérèse Le Vasseur, avec laquelle il vécut, et qu'il finit par épouser en 1768. Cette femme a été accusée d'avoir exercé une grande et fâcheuse influence sur sa destinée. C'est une assertion gratuite et servilement répétée que l'examen des faits réfute complétement. Thérèse était, du reste, commune et bornée, mais d'une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Rousseau eut d'elle cinq enfants qu'il mit tous aux enfants trouvés. L'erreur de raisonnement et l'influence du mauvais exemple qui lui avaient inspiré cette conduite coupable abusèrent un moment son âme honnête : *il se regarda comme un membre de la république de Platon*. Son illusion fut telle qu'il confia sans difficulté son secret à ses faux amis Grimm et Diderot qui, tous les deux, trahirent lâchement sa confiance. Plus tard, Rousseau exprima son repentir dans un trait de l'*Émile*, en termes qui auraient dû adoucir un peu la rigidité de ses censeurs (2), surtout à une époque où l'on ne se faisait guère scrupule d'avoir des enfants naturels et de les mettre à l'hôpital. Nos mœurs, quoi qu'on en dise, ne sont pas devenues tellement pures que

(1) Ce système a été appliqué avec succès, depuis quelques années, à l'enseignement de la musique.

(2) « Rien, dit-il, ne dispense un père de nourrir ses enfants. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères et n'en sera jamais consolé. »

ce contraste de moralité apparente et de corruption secrète soit absolument introuvable parmi ceux qui jugent encore si sévèrement la faute de Rousseau. Enfin, ne peut on pas dire de cette faute, comme de toutes celles qu'il a eu la force d'avouer publiquement : Qui la saurait s'il ne l'eût révélée ?

Depuis son retour de Venise, Rousseau n'avait eu pour toute ressource qu'un petit emploi de secrétaire chez Mme Dupin, et la mince succession de son père, dont il avait même envoyé une partie à Mme de Warens tombée dans l'avilissement et la misère. Le receveur général des finances, Francueil, fils de M. Dupin, lui procura un emploi de caissier. En 1749, Diderot fut mis à la Bastille pour sa *Lettre sur les aveugles*. Rousseau, qui avait conçu pour lui une vive amitié, osa écrire en sa faveur à Mme de Pompadour, dont il ne reçut pas de réponse. Il allait tous les jours à Vincennes visiter et consoler son ami captif. Ce fut dans une de ces courses, qu'après avoir lu dans le *Mercure de France* l'annonce d'une question mise au concours par l'académie de Dijon sur les effets moraux des sciences et des arts (1749), il improvisa, sous un arbre de la route, la prosopopée de Fabricius, idée mère de son premier discours qui remporta le prix. Les soucis que lui donnèrent son emploi de caissier altérèrent sa santé à tel point que le célèbre chirurgien Morand décida *qu'il n'avait pas trois mois à vivre*. Cet arrêt de mort, un peu légèrement rendu, lui fit prendre le parti singulier de quitter sa place et de copier de la musique à tant la page.

Son premier discours, qui avait fait sensation, l'avait engagé dans une polémique assez vive, dont les sujets sérieux, joints à la certitude d'une fin prochaine, produisirent dans ses idées et ses sentiments une exaltation extraordinaire. Il simplifia son costume, renonça aux dîners, aux visites, et prit un ton bourru, sentencieux, caustique, qui n'était certainement pas dans son caractère, car au fort de cette fièvre d'austérité, il composa *le Devin du village* que Duclos fit représenter à Fontainebleau (1752), et qui eut un succès prodigieux. On voulut le présenter au roi ; il refusa cet honneur par timidité plutôt que par modestie. Ces succès le mirent à la mode et les singularités de sa vie privée, ridiculisées en secret par ses faux amis contribuèrent à fonder, dès cet instant, les imputations tant ressassées par la suite, d'orgueil, de charlatanisme et d'insociabilité. La *Lettre sur la musique française*, qui parut quelque temps après le *Devin*, excita parmi les musiciens de la vieille école une fermentation telle, que la liberté de l'auteur et sa vie même furent en danger. Rousseau donna ensuite la comédie de *Narcisse*, pièce insipide qui tomba et dont il s'avoua ingénûment l'auteur. En 1753, l'académie de Dijon mit au concours la question de *l'Origine de l'inégalité parmi les hommes ;* Rousseau traita ce sujet, mais ce ne fut pas lui qui remporta le prix. En 1754, il fit un voyage à Genève et rentra solennellement dans la communion protestante. L'accueil bienveillant qu'il reçut dans sa patrie le toucha si profondément, qu'il prit le parti de s'y fixer pour toujours. Il revit aussi la pauvre Warens, misérable et abrutie. Il lui avait proposé à plusieurs reprises de venir vivre avec lui ; elle avait constamment refusé. Il se reproche amèrement dans ses *Confessions* de n'avoir pas insisté davantage lors de cette entrevue qui fut la dernière.

Revenu à Paris, il s'occupait sérieusement de réaliser son projet de retraite à Genève, quand une promenade à l'Ermitage faite avec son amie, Mme d'Épinay, vint lui imposer une destinée toute différente. Cette solitude, si séduisante alors et si profanée aujourd'hui, fit sur lui une impression profonde. « Ah ! Madame, s'écria-t-il, voilà un asile fait pour moi ! » Une seconde promenade eut lieu, et cette fois, la petite loge délabrée qui existait auparavant se trouvait transformée en habitation charmante. Mme d'Épinay, alors sincèrement bienveillante, l'offrit à son ami qui, après une longue résistance, bien constatée par ses lettres, se laissa vaincre (9 avril 1756). L'établissement de Voltaire auprès de Genève aida beaucoup à sa détermination ; il redoutait l'influence de cet écrivain sur les mœurs et les idées de sa patrie, et cette crainte ne fut que trop justifiée par la suite.

Ici commence une période de la vie du pauvre philosophe dans laquelle s'accumulent les éléments de cette longue suite d'infortunes qui ont trouvé alors et qui trouvent encore dans l'opinion publique une incrédulité si irréfléchie. Peu de temps après son arrivée à Paris, Rousseau s'était lié étroitement avec le bavarois Grimm, qui n'avait alors que l'emploi insignifiant et très peu lucratif de lecteur chez le jeune prince de Saxe-Gotha. Doué d'un tout autre caractère que celui de son ami, cet homme parvint à se faufiler dans la haute société et à s'y faire des protecteurs. Aussi insolent dans ses succès qu'il avait été souple dans ses humbles débuts, dévoré de jalousie et d'ambition, Grimm fut instinctivement l'ennemi secret de Rousseau, bien avant le temps où ce dernier devint une des gloires littéraires de l'époque (1). Introduit par lui chez Mme d'Épinay, et devenu bientôt le confident et l'amant de cette dame, il parvint à la détacher du faible et confiant Rousseau, et à l'associer aux lâches intrigues dont il avait conçu le plan. Ce rôle odieux se révèle à chaque page dans les *Mémoires de Mme d'Épinay*, dont Grimm fut probablement le principal et

(1) Voyez la *Correspondance* de Grimm, août 1758. On y trouve cette phrase venimeuse : « Le seul citoyen de Genève, avec sa probité à toute épreuve, était résolu de faire le rôle d'honnête homme. » Or, en 1755, Rousseau n'avait encore publié que ses deux premiers discours et *le Devin du village* ; il était *connu* mais non *célèbre*

peut-être l'unique rédacteur. Un autre homme naturellement bon, mais faible, irritable, vaniteux passionné, ultrà-philosophe, Diderot, jaloux aussi de la réputation naissante de Rousseau, avait été deviné par Grimm. Sous les auspices de ce fourbe, une haine couverte, mais ardente, remplaça bientôt dans son cœur une amitié assez équivoque. L'opulent d'Holbach, publicain anobli, matérialiste forcené comme Grimm et Diderot, avait longtemps et inutilement recherché Rousseau *qui le trouvait trop riche.* Il subit aussi l'influence de Grimm; et ainsi se forma dans l'ombre, contre le penseur religieux, contre l'écrivain pauvre et indépendant, une coterie malfaisante à laquelle se rallièrent plus tard d'autres personnages, soit spontanément, soit par suite de leurs rapports avec Grimm qui, plus pervers que ses associés, affectait une neutralité dédaigneuse. On débuta par tracasser Rousseau sur sa retraite à l'Ermitage; on lui fit un cas de conscience de l'isolement où vivait chez lui la mère de sa compagne; on intrigua même auprès de ces deux femmes pour les détacher de lui. Diderot était surtout l'instrument de ces sottes et basses manœuvres que Rousseau eut la faiblesse de prendre au sérieux. A ces ennuis se joignirent des chagrins de ménage. Thérèse, droite et fidèle, mais timide et bornée, était subjuguée par sa mère, femme abjecte qui, dit Rousseau, *s'était jetée du côté où il y avait quelque chose à gagner.* Plus tard, un trait de perfidie le força à éloigner cette vile créature. Pour comble de malheur, il devint amoureux de Mme d'Houdetot, faiblesse innocente mais fatale, qui acheva de mettre la rage dans le cœur jaloux et déjà perverti de Mme d'Épinay. Aux tracasseries et aux persiflages succédèrent les combinaisons perfides. Mme d'Épinay qui, séparée de son mari, vivait notoirement avec Grimm, devint enceinte. Pour sauver le scandale, elle résolut d'aller faire ses couches à Genève. Diderot fut chargé par elle et par son amant de proposer à Rousseau de l'y accompagner. Celui-ci s'excusa sur sa santé et sa pauvreté. Son refus, sur lequel on comptait, fut proclamé un acte de noire ingratitude; et Grimm, qui avait tout dirigé, Grimm, père de l'enfant adultérin, Grimm, qui se dispensait du devoir qu'il imposait à Rousseau, fulmina contre lui une rupture solennelle, Pour isoler tout à fait l'infortuné, il ne s'agissait plus que de lui enlever Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, restés fidèles, en apparence du moins. Grimm excita par ses calomnies la jalousie de Saint-Lambert (1); de son côté, Diderot divulgua, à dessein probablement, des confidences sur Mme d'Houdetot que Rousseau *n'avait faites qu'à lui seul* (*Confessions*, livre 10). Rousseau, instruit de cette indiscrétion par Saint-Lambert lui-même, rompit publiquement avec son faux ami. Cette rupture servit de prétexte à celle de Saint-Lambert, déjà rallié à la coterie de Grimm; Mme d'Houdetot, entraînée par son amant, suivit tacitement son exemple, et Rousseau, chassé poliment de l'Ermitage par Mme d'Épinay, se trouva libre (15 décembre 1757), mais chargé d'accusations déshonorantes que le public avait admises sans examen. Grimm et ses amis avaient fait de lui un père dénaturé, un tyran domestique, un ingrat, un faux ami, un amant sans délicatesse, un misanthrope, un charlatan et un plagiaire (1).

Au milieu de toutes ces tribulations, Rousseau avait trouvé le temps de composer *la Julie* et la *Lettre sur les spectacles*, un de ses plus solides ouvrages. Il était décidé à se retirer en province après la publication d'*Émile* et du *Contrat social* qu'il travaillait à achever; il rassemblait aussi, dès ce temps-là, les matériaux de ses *Confessions*. Les avances de M. et de Mme de Luxembourg, auxquelles il n'eut pas la force de résister, ne lui permirent pas de réaliser ses projets de retraite. Il redoutait ces nouvelles liaisons si difficiles à concilier avec ses habitudes de solitaire et ses goûts d'indépendance. La maison qu'il habitait menaçait ruine; on le pressa d'aller loger au petit château de Montmorency en attendant qu'elle fût réparée; il accepta non sans peine (mai 1759). Malgré sa répugnance pour l'ordre de choses presque royal dans lequel une sorte de fatalité l'avait jeté, il s'attacha sincèrement à ses nobles hôtes, au bon maréchal surtout, dont il devint bientôt l'ami; mais, incapable de réserve, et sujet aux plus incroyables gaucheries, il se donna à l'égard de la maréchale et de son amie Mme de Boufflers des torts qui, bien que futiles et involontaires ne lui furent jamais pardonnés. Mme de Luxembourg s'était engouée de la *Julie*; l'*Émile* lui plut moins, et cependant il lui prit fantaisie de le faire imprimer en France, démarche hasardeuse à laquelle Rousseau ne voulut pas consentir. La maréchale, qui avait ses vues, eut recours à M. de Malesherbes, alors chargé des affaires de la librairie. Ce magistrat combattit chaudement les scrupules de Rousseau qui exigea toujours que son livre fût imprimé en Hollande, consentant, du reste, à ce que l'édition se fît au bénéfice d'un libraire de Paris. Quelque temps après la conclusion du traité, il découvrit que l'impression d'*Émile* se faisait à la fois en France et à l'étranger; et, chose bien essentielle à noter, c'était M. de Malesherbes lui-même qui dirigeait l'édition française. Cette fraude, dont les auteurs n'ont jamais été parfaitement démasqués, rendait inutiles toutes les précautions de Rousseau et le mettait précisément dans la position dangereuse qu'il avait voulu éviter.

(1) Voir pour les preuves les *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. III, pages 8 et 88.

(1) Grimm et d'Holbach avaient répandu le bruit que Rousseau avait pillé la musique du *Devin*; fable odieuse reproduite après sa mort et que Grétry a parfaitement réfutée dans ses *Mémoires*.

Cependant, le concours de M. de Malesherbes lui inspirait une sécurité bien naturelle, et lui faisait dédaigner les avis sinistres que des anonymes lui adressaient de temps en temps. L'impression fut suspendue pendant six mois, sans que Rousseau ait jamais pu en pénétrer la cause. L'*Émile* parut enfin et fit beaucoup de sensation. Un peu auparavant, Mme de Luxembourg avait fait redemander à Rousseau *le double de son traité avec le libraire de Paris, et toutes les lettres de M. de Malesherbes*, c'est-à-dire les seules pièces qui eussent pu le mettre à couvert en cas de poursuites légales. Dans la nuit du 8 juin 1762, Rousseau fut éveillé par un valet de chambre du château, porteur d'une lettre de la maréchale, qui en contenait une autre du prince de Conti dans laquelle ce haut personnage annonçait que le Parlement avait lancé contre l'auteur d'*Émile* un décret de prise de corps auquel il ne pouvait échapper que par la fuite. Rousseau se rendit sur-le-champ chez la maréchale, qu'il trouva fort agitée de la crainte évidemment factice d'être compromise dans cette affaire. La reconnaissance lui imposait l'exil : il se résigna et dans la matinée il était en route pour la Suisse. L'analyse scrupuleuse de ce ténébreux épisode démontre qu'il n'était qu'une intrigue privée et non, comme on l'a dit, un résultat forcé des circonstances publiques. Les preuves de cette assertion sont trop nombreuses et demandent trop de développements pour trouver place dans cet article; elles sont rassemblées dans un écrit dont il sera parlé ailleurs.

L'*Émile* fut brûlé à Genève et son auteur décrété de prise de corps dans cette ville, neuf jours après l'avoir été à Paris. Il importe beaucoup de remarquer que cette violente procédure eut lieu *avant qu'un seul exemplaire du livre fût arrivé à Genève*. Rousseau voulait d'abord se fixer à Yverdun, chez un ancien ami; mais ayant appris que le sénat de Berne manifestait l'intention de l'expulser de cet asile, il se retira à Motiers-Travers, dans le comté de Neufchâtel. Le maréchal George Keith, gouverneur de la province, le reçut avec bonté. Une douce intimité ne tarda pas à s'établir entre eux. « Je l'appelais mon père, dit Rousseau, il m'appelait son fils. » Du Peyrou, riche propriétaire du pays, devint aussi son ami, et lui rendit plus tard d'importants services. Malgré la protection de milord maréchal, et celle plus imposante encore du roi de Prusse, le parti dévot de Neufchâtel commençait à s'emouvoir; de sourdes intrigues, dont le point de départ était en France et à Genève, menaçaient le repos de l'exilé. Il désira participer à la cène (29 août 1762), et y fut admis avec empressement par le pasteur de Motiers, alors tolérant et plus tard persécuteur. L'archevêque de Paris avait lancé un plat et injurieux mandement contre l'*Émile* et son auteur. Celui-ci répondit par une lettre au prélat, chef-d'œuvre de logique et d'ironie decente. Il avait espéré que les représentants de Genève protesteraient contre un décret qui violait effrontément les lois du pays; malgré le mécontentement general, pas une voix ne s'eleva contre les magistrats prevaricateurs. Rousseau, navré de cette indifference, abdiqua son droit de bourgeoisie (12 mai 1763). Cette démarche occasionna quelques representations que le conseil de Genève, inspiré et dominé par la France, repoussa dédaigneusement. Plus tard, ce même conseil fit paraître les *Lettres écrites de la campagne*, apologie sophistique du décret. Rousseau répliqua par les *Lettres de la Montagne*, réfutation énergique et pourtant modérée qui fut le signal d'un soulèvement général contre son auteur. Le bon milord venait de quitter Neufchâtel; Rousseau, resté seul à la merci des cafards et des intrigants que la France faisait agir, fut d'abord excommunié par son pasteur, assimilé bêtement à l'Antechrist, puis injurié dans les rues, et enfin assailli la nuit à coups de pierres par la populace de Motiers. Faiblement protégé par les autorités locales et prévoyant de plus grands excès, il se décida à fuir ce pays inhospitalier. Toutefois, ne pouvant renoncer encore à l'ingrate patrie où il avait tant de fois rêvé de finir ses jours, il fit demander au sénat de Berne la permission de se fixer dans l'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. Le sénat accorda l'autorisation, et Rousseau s'installa dans cet asile, où il espérait être enfin oublié de ses persécuteurs. Au bout de *deux mois* de séjour, il reçut, *à l'entrée de l'hiver*, l'ordre officiel de sortir de l'île et du territoire de Berne. Il demanda un délai qui lui fut refusé; alors le désespoir lui inspira l'idee de solliciter du sénat la *faveur* de transformer son séjour dans l'île en *captivité perpétuelle*. La réponse du sénat fut un ordre *conçu dans les termes les plus durs*, de sortir du territoire bernois, *dans l'espace de vingt-quatre heures et de n'y rentrer jamais sous les plus grièves peines*. Tel est l'ensemble de traitements ignominieux et barbares dans lequel on n'a voulu voir que des *malheurs imaginaires!*

Pendant le séjour de Rousseau à Motiers, Paoli, chef corse, lui proposa de rédiger une constitution pour sa patrie; il accepta, et eut même un instant l'idée de se rendre en Corse; mais les difficultés de l'entreprise l'effrayèrent, et, en quittant l'île de Saint-Pierre, il se mit immédiatement en route pour Berlin, où l'attendait milord maréchal. L'historien David Hume, ami intime de Mme de Boufflers, et lié encore plus étroitement avec les encyclopédistes, lui avait offert plusieurs fois un asile en Angleterre. Pendant le séjour de Rousseau à Strasbourg, il renouvela ses instances en termes si affectueux qu'il parvint à vaincre ses répugnances. Arrivé à Paris (déc. 1765), Rousseau, logé au Temple, chez le prince de Conti, *amant de Mme de Boufflers*, fut comblé, comme à Strasbourg, d'honneurs qui

paraissent dérisoires, tant ils contrastent avec les avanies de la Suisse, auxquelles l'influence française avait eu tant de part. Rousseau a toujours cru que M. de Choiseul, alors tout-puissant, présidait en secret à cette abjecte persécution, pour se venger d'un trait du *Contrat social*, auquel son auteur avait cru donner le caractère d'un brillant éloge, et que le premier ministre avait considéré comme un outrage. Des faits, peu nombreux à la vérité, mais frappants, rendent cette opinion plus que vraisemblable. Quant à la participation de Voltaire aux intrigues de Suisse, sa correspondance en offre des preuves surabondantes. Celle de Grimm, rédigée en grande partie par Diderot, renferme également des traits empreints d'une véritable rage contre l'infortuné dont le seul tort était de les avoir trop aimés tous les deux, et de s'être placé au premier rang des écrivains de son temps.

Au mois de janvier 1766, Rousseau, dont un ordre de M. de Choiseul avait pressé le départ, arrivait à Londres, conduit par David Hume en qui il avait encore une confiance entière. Il n'y resta que quelques jours, et partit pour Wootton, village du Staffordshire, situé à cinquante lieues de la capitale. Ce fut dans cette retraite qu'il écrivit la première partie de ses *Confessions* déjà ébauchée en Suisse. On ne l'y laissa pas longtemps tranquille; trois mois après son arrivée en Angleterre, les journaux de Londres publièrent une prétendue lettre du roi de Prusse, à lui adressée, et dans laquelle on ridiculisait cruellement sa personne et ses malheurs. Elle avait été composée et répandue à Paris par le caustique Walpole, au moment même où Rousseau recevait la pompeuse hospitalité du prince de Conti. Indépendamment de cette lettre, d'autres écrits encore plus virulents parurent à diverses reprises dans les journaux de Londres, et le mépris succéda bientôt à l'intérêt qui avait d'abord accueilli le philosophe étranger Rousseau, frappé depuis longtemps des allures suspectes de son protecteur, soupçonna qu'il n'était pas étranger à la publication de ces libelles, et cessa de correspondre avec lui. Hume, sûr d'être à couvert, exigea une explication. Rousseau la lui donna avec cette franchise imprudente qui lui avait déjà attiré tant de malheurs, et *le conjura de se justifier s'il était innocent*. Hume répondit par une lettre ambiguë, où il affectait la plus stoïque modération; un peu auparavant, il en avait adressé une à d'Holbach, son ami, qui commençait ainsi : « Mon cher baron, Rousseau est un scélérat », et le reste sur le même ton. Il publia ensuite une apologie adressée, non pas à Rousseau, mais *au public de Paris*. Cette pièce, remplie de mensonges évidents et d'insinuations perfides, fut éditée par Suard et d'Alembert, tous deux ardents ennemis de Rousseau, qui, atterré de la
son adversaire et de l'inconcevable
blic, préféra le silence à une discussion désormais inutile (1). Plus tard, de nouvelles manœuvres de Hume le déterminèrent à retourner précipitamment en France (mai 1767). Le prince de Conti l'installa au château de Trye près Gisors; il y acheva la première partie de ses *Confessions*. On trouva encore le moyen de le chasser de cet asile; le prince, protecteur équivoque, pouvait l'y retenir en châtiant deux ou trois valets pervers qui bravaient ses ordres, en apparence du moins; il préféra laisser partir Rousseau qui se retira à Bourgoin, petite ville du Dauphiné, puis à Monquin, village situé à quelque distance de Grenoble. A peine était-il installé dans la première de ces deux résidences, qu'un *galérien* prétendit lui avoir prêté neuf francs, *dans un cabaret*, à l'époque où il habitait la Suisse. Ce misérable, visiblement aposté, avoua sa fourberie devant le gouverneur de la province, et *ne fut pas puni*. On alla jusqu'à faire circuler dans le pays des accusations d'empoisonnement et de viol qui, tout absurdes qu'elles étaient, firent un assez grand nombre de dupes (2).

Excédé de ces basses persécutions dirigées par des volontés puissantes et invisibles, Rousseau prit le parti courageux de reprendre son nom que le prince de Conti lui avait fait quitter et de retourner à Paris, décidé à subir les conséquences du décret, plutôt que d'errer à grands frais de retraite en retraite, poursuivi par des haines qu'aucune infortune ne pouvait fléchir. Il resta à Paris depuis 1770 jusqu'à 1778, oublié en apparence, mais obsédé sans relâche par des fourbes, tantôt doucereux, tantôt insolents, et tous émissaires secrets ou amis de ses persécuteurs. Sa raison n'avait pu résister à tant d'épreuves successives; depuis son retour d'Angleterre, elle s'était altérée graduellement. Les *Dialogues* et les *Rêveries*, écrits qui datent des dernières années de la vie de Rousseau, présentent de nombreuses traces d'une monomanie profonde. Elle ne consistait pas, comme on le répète traditionnellement, à voir partout des ennemis imaginaires, mais à exagérer la portée des maux que ses ennemis réels lui avaient faits. Au commencement de 1778, Rousseau accepta l'asile que M. de Girardin lui offrit dans sa terre d'Ermenonville, et y mourut le 2 juillet de la même année (3). Son corps fut inhumé dans

(1) En 1820 on publia à Londres une correspondance inédite de David Hume avec son intime amie Mme de Boufflers, et d'autres personnes de distinction. Dans une de ses lettres adressée à Mme de Barbantane, le prétendu protecteur de Rousseau avoue formellement *qu'il a coopéré à la réduction de la fausse lettre du roi de Prusse*. Cette particularité, si authentique et si décisive, a été divulguée pour la première fois en France par Musset-Pathay, sans que personne ait paru y faire la moindre attention.

(2) Voir pour les preuves Musset-Pathay, *Œuvres inédites de Rousseau*, tom. Ier, page 494.

(3) Bernardin de Saint-Pierre, qui visita, au mois de juin 1772, l'illustre philosophe dans sa mansarde de la rue Plâtrière, a tracé ce portrait de son intérieur et de sa personne : « Nous trouvâmes une fort petite antichambre, où des ustensiles de ménage étaient proprement arrangés; de là nous entrâmes dans une chambre,

une île du parc, et y resta jusqu'à l'époque de sa translation au Panthéon, qui eut lieu le 11 octobre 1794 vingt jours après celle des restes de Marat. On a prétendu que Rousseau s'était suicidé après avoir découvert les liaisons coupables de sa femme avec un valet de chambre de M. de Girardin; mais l'ouverture de son corps, et d'autres particularités décisives permettent d'attribuer encore cette opinion à la haine de ses persécuteurs Il est également faux que sa femme ait épousé le valet de chambre de M. de Girardin; des témoignages contemporains ne laissent aucun doute à cet égard (1).

Après la mort de Rousseau, un débordement inouï de calomnies et d'outrages vint fondre sur sa mémoire. Grimm, Diderot, d'Alembert, Marmontel et une foule d'autres, se signalèrent dans cette lâche croisade contre un infortuné dont ils avaient empoisonné la vie. Deux amis généreux auxquels Rousseau, dominé par ses aberrations mentales, n'a pas rendu toute la justice qu'ils méritaient, du Peyrou et Mme de la Tour-Franqueville, luttèrent courageusement, mais en vain, contre les calomniateurs. La diffamation de Rousseau était irrévocablement accomplie. Il est impossible de regarder comme un retour de l'opinion l'engouement exclusivement politique qui eut lieu pour les idées de Rousseau en 1789, et surtout en 1793. Ce faux et funeste enthousiasme qui s'adressait à l'écrivain et au penseur, bien plus qu'à l'homme moral, est peut-être le plus terrible outrage qui ait frappé la mémoire de l'infortuné philosophe, puisque, aux yeux du parti rétrograde, et même d'un assez grand nombre d'hommes éclairés, il a placé le plus paisible, le plus anti-révolutionnaire des hommes, presque au niveau des scélérats qui ont souillé son nom et ses principes.

Ce tableau extrêmement abrégé de la destinée de Rousseau offre le sommaire des imputations flétrissantes que ses contemporains ont mises à sa charge, soit de son vivant, soit après sa mort. De nos jours, elles sont reproduites, presque mot pour mot, dans la plupart des biographies, dans les journaux, dans les cours officiels, dans les conversations particulières, et leur ensemble est considéré maintenant comme une donnée historique d'une authenticité inattaquable. Les préventions publiques sont, à cet égard, si profondément enracinées que le présent article dans lequel, pour la première fois peut-être, Rousseau ne figure pas comme un criminel au pilori, sera considéré, pour le moins, comme un paradoxe. On conçoit, jusqu'à un certain point, qu'une œuvre d'iniquité, entreprise et réalisée par des fourbes habiles que le pouvoir favorisait en secret, ait séduit d'emblée le public léger et dédaigneux de l'ancien ordre de choses; il est moins facile d'expliquer pourquoi elle n'a pas encore été l'objet d'une étude plus sérieuse, à une époque où l'analyse critique a fait, sous quelques rapports, de si incontestables progrès. La plupart des écrivains qui ont parlé en faveur de Rousseau, sont, ou des enthousiastes dont le zèle n'a servi qu'à ridiculiser davantage l'objet de leur culte, ou des apologistes timorés, distraits, superficiels, parfois prévenus, qui n'ont réfuté que des calomnies brutales et des jugements d'une absurdité par trop révoltante (1). La faible lumière que ces derniers ont répandue sur la question biographique n'a pas modifié sensiblement les traditions que nous a léguées la génération contemporaine, et le bien partiel qu'on doit à leurs recherches est loin de compenser les erreurs nombreuses auxquelles ils ont donné une sanction nouvelle, en raison même de leur sincérité et de leurs intentions bienveillantes L'art perfide des détracteurs, l'insouciance, la crédulité du public, les haines instinctives des littérateurs et des hommes de parti, plutôt accrues que diminuées par le cours du temps, les préjugés de position et d'éducation, enfin les bévues et le respect humain des apologistes se réunissent donc pour faire de la réhabilitation complète de Rousseau une tâche extrêmement difficile, sinon chimérique. L'au-

où J.-J. Rousseau était assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique. Il se leva d'un air riant, nous presenta des chaises et se remit à son travail, en se livrant toutefois à la conversation. Il était maigre et de taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre, soit que ce fût l'effet de l'attitude qu'il prenait dans son travail ou de l'âge qui l'avait voûté, car il avait alors soixante ans. D'ailleurs il était fort bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très-bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaieté très-vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes les passions se peignaient sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son âme; mais dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections, et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect. Près de lui était une épinette sur laquelle il essayait de temps en temps des airs. Deux petits lits de cotonnade rayée de bleu et de blanc, comme la tenture de sa chambre, une commode, une table et quelques chaises faisaient tout son mobilier. Aux murs étaient attachés un plan de la forêt et du parc de Montmorency, où il avait demeuré, et une estampe du roi d'Angleterre, son ancien bienfaiteur. Sa femme était assise, occupée à coudre du linge; un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond; des moineaux venaient manger du pain sur ses fenêtres ouvertes du côté de la rue, et sur celle de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait dans l'ensemble de son petit ménage un air de propreté, de paix et de simplicité, qui faisait plaisir. »

(1) Voyez le discours de Barrère, *Moniteur* du 23 décembre 1790; Ginguené, *Lettres sur les Confessions*, page 187; *Lettre de Mirabeau à Mme Rousseau*, du 12 *mai* 1790 (Musset-Pathay, I, 284).

(1) Il est juste d'excepter du Peyrou, Mme de la Tour, Ginguené et Bernardin de Saint-Pierre; mais aucun d'eux n'a entrepris une justification complète.

teur d'un ouvrage publié, il y a quelques années, a tenté un dernier effort en faveur d'une vérité si opiniâtrément méconnue. Il a eu la patience d'analyser, une à une, toutes les calomnies, toutes les erreurs de fait, toutes les appréciations méticuleuses ou inconsidérées qui ont été entassées depuis près d'un siècle sur la vie et le caractère de Rousseau. Ce travail, d'une longueur rebutante, eût été bien plus volumineux encore, et bien plus probant, si celui qui s'y voua eût pu consulter tous les documents égarés, tous ceux qui sont éparpillés dans les bibliothèques publiques ou privées, et surtout le précieux dépôt qui existe dans celle de Neufchâtel en Suisse. Une telle surabondance de faits et le dédale d'argumentations qui en est la conséquence inévitable, constituent, en matière de biographie, une singularité frappante. On se demande comment tout cet appareil peut s'appliquer à l'existence humble et solitaire d'un homme faible, inoffensif, sans fortune, sans ambition, et dont les relations sociales se bornèrent à quelques contacts superficiels, à quelques affections mal placées. L'auteur de l'ouvrage dont il vient d'être parlé croit avoir résolu ce problème original, aussi rigoureusement que pouvait le permettre l'obscurité qui enveloppe presque toutes les questions dont il a eu à faire le pénible examen. Il ne serait pas possible de présenter ici l'analyse abrégée d'une discussion dans laquelle les faits et les raisonnements s'enchaînent à tel point, qu'elle se refuse tout à fait à la réduction et au morcellement. D'ailleurs, comme la plupart des juges de Rousseau se sont contentés d'affirmer les faits plus ou moins faux qui ont motivé leurs arrêts, une protestation également affirmative, mais accompagnée de l'indication des sources qui en contiennent la démonstration minutieuse, suffira peut-être pour concilier l'intérêt de la vérité, et les conditions nécessairement restreintes d'un article biographique (1).

Rousseau a dit dans ses *Dialogues* que pour avoir une idée juste de son caractère, il ne s'agissait que de *prendre en tout le contrepied du Jean-Jacques imaginé par ses calomniateurs*. C'est, en effet, à ce résultat que conduit l'étude impartiale de sa destinée et de ses écrits. Parmi les traits nombreux où il s'est peint avec une sincérité qui défie la critique la plus impitoyable, il en est un qui exprime parfaitement la différence du Rousseau réel au Rousseau de l'opinion. « Les hommes, dit-il, le figurant toujours à leur mode, en ont fait, tantôt un profond génie, tantôt un petit charlatan; d'abord un prodige de vertu, puis un monstre de scélératesse; toujours l'être du monde le plus étrange et le plus bizarre. La nature n'en a fait qu'un bon artisan, sensible, il est vrai, jusqu'au transport, idolâtre du beau, passionné pour la justice; dans de courts moments d'effervescence, capable de vigueur et d'élévation, mais dont l'état habituel fut et sera toujours l'inertie d'esprit et l'activité machinale; et, pour tout dire en un mot, *qui n'est rare que parce qu'il est simple*. » (1er dialogue.)

Les lecteurs sérieux qui voudront vérifier l'exactitude du portrait devront d'abord relire attentivement et complétement les écrits de Rousseau; puis, consulter l'ouvrage utile, mais souvent peu judicieux, de Musset-Pathay, et enfin hasarder la lecture de celui qui a été indiqué ci-dessus. Il n'est pas inutile de les prévenir que cette étude n'est ni facile, ni attrayante, et qu'il leur faudra un certain courage pour la mener jusqu'à son terme.

Les écrits de Rousseau ayant été traités, en général, presque aussi injustement que sa personne, il n'est pas possible de terminer cet article sans examiner très-brièvement ceux qui ont le plus contribué à sa célébrité et à ses malheurs. Dans un ordre de choses aussi anti-naturel que celui qu'ont créé les excès de la civilisation, une foule d'esprits ordinaires et même d'esprits distingués, dominés par les innombrables préjugés qui obscurcissent les vérités primitives, ont dû nécessairement regarder comme des erreurs les conceptions qui heurtent plus ou moins ce qu'on nomme *les idées établies*. Il n'est donc pas surprenant que Rousseau, qui les a attaquées à peu près toutes, ait été accusé d'un penchant systématique pour le paradoxe. Cette imputation, reproduite presque machinalement dans toutes les critiques des idées de Rousseau, n'en est pas pour cela plus judicieuse, et, si l'on veut seulement prendre la peine d'analyser l'état moral et politique de l'époque actuelle, on conviendra peut-être qu'un assez bon nombre de ces paradoxes, réputés si absurdes, sont devenus aujourd'hui de grandes et terribles vérités. Cependant, on ne peut nier que Rousseau n'ait été souvent entraîné, par bizarrerie, par irréflexion, ou même par insuffisance intellectuelle à de véritables paradoxes, tous bien innocents, bien sincères, bien niais parfois, et qui certainement sont loin de justifier l'insultante qualification de *sophiste*, inséparable maintenant du nom de leur auteur.

N'est-il pas aussi très-remarquable que l'opinion ait jugé si sévèrement les sophismes réels ou supposés de Rousseau, et qu'elle ait été si indulgente pour ceux des philosophes matérialistes qui ne tendent à rien moins qu'à la subversion totale de tout ce qu'il y a de sacré sur la terre? Ainsi, Rousseau, apôtre de la religion naturelle était persécuté et traîné dans la fange, au même moment où Helvétius, apôtre du néant, recevait les hommages de toute l'Europe. Ce contraste, aussi frappant que possible, s'explique sans peine. Rousseau, pauvre, sans appui, en butte à des haines ardentes, luttait *seul* contre les tendances impies et déréglées de son époque;

(1) Voyez l'*Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*, par G.-H. Morin, 1851, in-8°.

Helvétius, riche et considéré, *ami de tous les ennemis de Rousseau*, glorifiait ces tendances, et leur consacrait toutes les ressources de sa métaphysique captieuse; il est évident que les destinées de ces deux hommes devaient être aussi opposées que leurs caractères et leurs doctrines.

Le premier écrit de Rousseau suscita, lors de son apparition, des controverses nombreuses et passionnées. Les littérateurs, juges et parties, crurent et croient encore résoudre la question avec des hymnes en l'honneur de leur métier et des personnalités plus ou moins amères. Au fond, tout se réduit à rechercher si une société peut être, à la fois, très-lettrée et très morale; or l'histoire a plus d'une fois, jusqu'à présent, proclamé le contraire. Les lettres et les sciences ne sont pas corruptrices par elles-mêmes; elles ne le deviennent que quand on en abuse, et l'histoire prouve encore qu'on en a toujours abusé : Rousseau n'a rien dit de plus. Diderot prétendait lui avoir conseillé de traiter la thèse en sens contraire du préjugé général; on l'a cru sur parole. M. Genin (1) a cité les témoignages de d'Holbach, Marmontel et Morellet, tous trois ennemis déclarés de Rousseau, et qui, du reste, ne faisaient que répéter l'assertion de Diderot; ces témoignages ne prouvent donc rien. Celui de Mme de Vandeul, fille de Diderot, a encore moins de valeur. « Diderot n'était pas menteur, » ajoute M. Genin; il est prouvé que dans ses *Notes sur les règnes de Claude et de Néron*, où se trouve l'anecdote dont il s'agit, Diderot a menti plusieurs fois, et toujours dans la lâche intention de déshonorer la mémoire de son ancien ami. En outre, d'autres faits qui ne peuvent trouver place ici, achèvent de réfuter le conte haineux si chaudement appuyé par M. Genin.

Le discours sur les *causes de l'inégalité parmi les hommes* est le plus faible de tous les ouvrages de Rousseau, sous le rapport philosophique. L'hypothèse de l'isolement primitif des individus humains, qui est le fondement de toute son argumentation, est réfutée par une observation vulgaire. L'homme, considéré zoologiquement, appartient évidemment à la classe des animaux qui, en vertu de l'instinct de sociabilité, se réunissent en troupes. Or, l'action de l'instinct étant toujours immédiate et irrésistible, l'homme, dès le principe, a dû obéir à la sociabilité comme tous les animaux qui en sont doués. En effet, à moins de causes accidentelles et toujours très rares, on ne l'a jamais rencontré à l'état isolé. Autre erreur : après avoir admis dans l'homme des facultés qu'il *avait reçues en puissance*, c'est-à-dire en germe, Rousseau affirme que ces facultés ne se seraient jamais développées d'elles-mêmes, et *qu'elles avaient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes qui pouvaient ne jamais naître*. Ces facultés sont *la moralité ou conscience, la pitié et la perfectibilité*. N'a-t-on pas le droit de demander pour quelle fin l'homme a été doué de ces facultés, si elles ne devaient se développer que fortuitement et si même elles pouvaient ne pas se développer du tout? La perfectibilité principalement, accordée à un être qui n'était pas nécessairement destiné à se perfectionner, serait un véritable contre-sens dans le plan du Créateur. Les causes fortuites ont sans doute influé puissamment sur la marche de la perfectibilité; mais elles ne peuvent en être les conditions essentielles. Ces conditions existent dans l'organisation primitive de l'homme, dans ses rapports avec les choses extérieures et surtout avec les êtres de son espèce. Loin d'être fortuites et accidentelles, elles ont été instituées d'avance par la cause suprême, et leur action a dû commencer dès le moment où l'homme a paru sur la terre.

Rousseau n'a vu de bonheur réel pour l'humanité que dans la vie sauvage, et il a cité en preuve les excès de la civilisation. Cet argument, accablant en apparence, est facile à réfuter. On ne saurait admettre que l'homme n'ait pu s'arrêter dans la marche funeste qui, de faux progrès en faux progrès, l'a conduit si près de la limite extrême des misères sociales. La liberté morale, qui a créé tant de types individuels dignes de l'éternelle vénération des hommes, n'aurait-elle pu créer aussi une civilisation moyenne dans laquelle le bien aurait dominé le mal, au lieu d'être, comme à présent, une exception presque insignifiante? Est-il logique de refuser aux masses la puissance morale qu'on accorde aux individus? Il y avait donc au delà de la vie sauvage une forme *possible* de l'humanité, caractérisée par le développement progressif de l'intelligence, et de ces nobles facultés de l'âme qui ont fait dire qu'elle est créée à l'image de Dieu. Cette forme sociale représente la jeunesse de l'espèce humaine, dont l'état sauvage est l'enfance et non l'état de nature qui n'a jamais existé. Ainsi, en proscrivant comme anti-naturelles et corruptrices toutes les impulsions qui ont jeté l'homme hors de la vie sauvage, Rousseau n'a pas vu qu'il proclamait l'insuffisance sinon l'impuissance absolue du libre arbitre, après avoir reconnu tant de fois que cette magnifique faculté était assez forte pour régir toute la destinée de l'espèce humaine.

C'est surtout à l'occasion de ce discours que Rousseau a encouru le reproche de misanthropie. « On pourrait croire, dit M. Villemain, qu'il fut tenté, sans le savoir, par le plaisir amer de dire à cette société élégante et raisonneuse : un sauvage, un homme à demi-brute est plus sage et plus heureux que vous. » Il est facile d'expliquer plus simplement pourquoi Rousseau a mutilé la destinée providentielle de l'homme, en considérant la vie sauvage comme son terme lé-

(1) *Vie de Diderot* en tête de ses *Œuvres inédites*.

gitime. Bon et sensible à l'excès, il avait déjà trop souffert des abus de la vie sociale pour ne pas tomber dans l'exagération lorsqu'il en écrivit l'histoire. Il aima mieux renoncer aux chances les plus heureuses de la perfectibilité que de lancer l'humanité dans cette voie redoutable. Son horreur pour les maux d'une civilisation extrême lui fit méconnaître les bienfaits d'une civilisation modérée. Trop préoccupé des tristes réalités qui frappaient ses yeux, il négligea l'étude du possible; il enferma l'homme dans la vie sauvage, pour le sauver de la vie sociale, erreur grave sans doute, mais dont la cause est la même que celle qui lui a dicté tous ses écrits : la haine ardente du mal.

Les psychologistes modernes n'ont voulu voir dans l'*Émile* qu'un rêve sentimental sans valeur scientifique. Ce jugement méprisant ne peut surprendre que ceux qui ne savent pas ce qu'il y a d'indigence réelle et de fatuité dans les conceptions des néo-métaphysiciens. Considéré comme œuvre philosophique, l'*Émile* est incontestablement une production du premier ordre; sous le rapport pratique, c'est une utopie pure, et Rousseau lui même l'a avoué sans détour au début de son livre. Bien plus, après avoir annoncé, un peu emphatiquement, que son élève serait *propre à tout*, il a fini par convenir que, par une suite nécessaire de son éducation, il se trouvait exclus de presque toutes les positions sociales, et réduit à un rôle purement passif. Émile ne pourrait trouver sa place que dans un ordre de choses qui réunirait la pureté des mœurs à d'excellentes institutions politiques. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du système de Rousseau; mais cet éloge est en même temps sa condamnation. On ne peut nier que, dans l'état actuel des idées et des mœurs, l'*Émile* ne soit un livre, non seulement inutile, mais dangereux, à cause des applications outrées qu'il peut suggérer aux têtes ardentes. Il n'est pas moins certain pour ceux qui jugent de la valeur des idées par leurs résultats, que tout ce qu'on a dit et fait, en matière d'éducation, depuis Rousseau, est, en théorie, au moins aussi chimérique que son système, et peut-être encore plus stérile en pratique. Le génie du progrès peut donc prodiguer à plaisir les programmes ambitieux, les méthodes transcendantes; hérisser les études de difficultés ridicules qui fatiguent en pure perte l'organisation délicate des enfants; de son côté, l'obscurantisme, redevenu audacieux sinon puissant, est libre de tenter, *per fas et nefas*, l'application de ses procédés d'abrutissement intellectuel et moral : une longue et désolante expérience démontre irrévocablement que, chez les peuples corrompus, la bonne éducation est aussi impossible que le véritable esprit religieux et la vraie liberté.

Le *Contrat social* a été l'objet d'une foule de critiques dont un très-petit nombre sont justes. Quant aux plates et gothiques déclamations des absolutistes contre la souveraineté de la volonté générale, que Rousseau et tous les publicistes sensés regardent comme la base naturelle du pacte social, elles ne méritent certainement pas l'honneur qu'on leur a fait de les réfuter si souvent. On ne conçoit guère, non plus, que des écrivains sérieux aient pu donner à l'auteur du *Contrat social* le titre de *philosophe démocrate* si clairement démenti par le trait suivant tiré du livre même : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes. »

Il y a dans la *Julie* beaucoup plus de sensibilité que de talent; c'est, du reste, le trait caractéristique de toutes les productions de Rousseau; et il importe d'ajouter qu'il a eu la sagacité, très-rare dans un écrivain, de sentir et d'avouer ce défaut, si toutefois c'en est un. A part quelques boursouflures de langage particulières à son temps, Rousseau est admirable quand il parle le langage du cœur, quand il traite les grandes questions morales et religieuses; hors de là, il est verbeux, guindé, artificiel, et souvent plat; on voit qu'il est sorti de sa sphère et qu'il ne s'en aperçoit pas. Ces véritables ridicules abondent dans sa *Julie*, dans ses comédies, dans ses petites pièces de vers, dans ses contes, dans un grand nombre de ses lettres, dans tous les morceaux où il a voulu faire de la grâce et de la plaisanterie fine, et il l'a voulu souvent. On lui trouve pourtant quelques saillies tellement heureuses qu'elles semblent être sorties de la plume de Voltaire; mais c'est toujours dans les polémiques dont le sujet est sérieux. Les *Confessions* seules offrent un charme de narration parfaitement pur, parce qu'elles sont en totalité un ouvrage de sentiment et de conscience. Toutefois, la *Julie* a un mérite spécial auquel il ne faut pas oublier de rendre justice; les personnages y sont peu nombreux, peu saillants, les aventures communes, l'intrigue nulle; on n'y voit ni scélérats, ni fourbes, ni même aucune trace d'un vice quelconque, et cependant l'intérêt et l'émotion s'y soutiennent sans le secours de ces hideuses machines si indispensables aux romanciers de toutes les époques. Il n'y a guère que *Paul et Virginie* qui soit, comme la *Julie* de Rousseau, entièrement pur de toute monstruosité morale. Ces fictions vertueuses paraissent bien fades aujourd'hui à côté de nos innombrables et gigantesques romans, tout étincelants d'esprit, d'imagination, de faux sentiment, de scepticisme moral et religieux, et qui doivent surtout leur incroyable popularité aux vices dont ils ont célébré les tristes charmes.

Rousseau avait de ses talents en musique une idée très-avantageuse que ses compositions connues sont loin de justifier. Là encore, c'est la sensibilité qui fait passer l'extrême faiblesse des chants. Grétry, en réfutant l'opinion absurde qui accusait Rousseau d'avoir pillé la musique du

Devin du village, écrivait ce trait fin et judicieux : « J'ai examiné, dit-il, *le Devin* avec la plus scrupuleuse attention ; partout j'ai vu l'artiste peu expérimenté auquel le sentiment révèle les règles de l'art (1). »

Les *Confessions* exceptées, tous les écrits apologétiques de Rousseau rebutent l'attention des lecteurs par leur exaltation maladive et leur prolixité. C'est un amalgame de vérité et d'erreur, dans lequel la part de l'une et de l'autre n'est pas toujours facile à faire. Cependant, il ne faut pas oublier que les faits qui y sont nettement affirmés ont été presque tous garantis par des témoignages contemporains, et que ceux qui manquent de preuves n'ont jamais été démentis par des faits contraires et bien avérés, tandis que les impostures évidentes, les contradictions les plus grossières fourmillent dans les venimeuses narrations de Grimm, Diderot, d'Holbach, d'Alembert, Hume, et autres calomniateurs. Les légères inexactitudes de Rousseau sont en très-petit nombre et proviennent *toutes* de jugements précipités ou d'un défaut de mémoire ; il est même bien remarquable que, presque toujours, il se trompe à son préjudice. Mais ces observations si décisives et si faciles ont été faites par bien peu de lecteurs. Analysés ou plutôt dénaturés par des critiques malveillants, interprétés à contre-sens par les esprits superficiels, anathématisés par les dévots et les faux moralistes, les écrits dans lesquels Rousseau s'est efforcé de réhabiliter sa mémoire ont produit des effets précisément opposés à ceux qu'il en attendait, moins encore par les exagérations qui les déparent, que par la ténacité des haines individuelles, et des préventions du public. On s'est obstiné à transformer sa sincérité en cynisme ; ses plaintes contre ses faux amis, en noire ingratitude ; ses faiblesses, en vices hideux ; son amour du bien, sa bonté naturelle, en hypocrisie. Ses malheurs mêmes ont été niés et ridiculisés comme les visions d'un fou. Un tel procédé est d'autant plus déplorable que, pour arriver à un jugement équitable, il ne s'agirait que de s'abandonner à sa conscience et de savoir endurer un peu d'ennui.

Il y a encore une remarque importante à faire au sujet de ces écrits si dédaignés, c'est que, malgré la teinte de déraison dont ils sont constamment empreints, ils définissent admirablement le caractère de Rousseau et donnent surtout la mesure exacte de cette profonde sensibilité qu'on lui a si rarement accordée. Composés sous l'influence continuelle d'un sentiment douloureux qui exclut toute préoccupation de gloriole littéraire, ils peuvent être pris à la lettre en tout ce qui ne touche pas à l'idée fixe de l'auteur. C'est là seulement que Rousseau est éloquent sans recherche, sublime sans effort, et qu'il se montre réellement ce que la nature l'avait fait, le plus sincère, le plus inoffensif, le plus aimant et le plus religieux des hommes. Enfin, on a demandé s'il avait le droit d'écrire les *Confessions* des autres en écrivant les siennes : c'est une question que l'étude sérieuse de sa destinée peut seule résoudre, et qui, par conséquent, ne peut être examinée ici. Ceux qui l'ont tranchée négativement n'ont prouvé autre chose que leur complète ignorance des faits, et souvent aussi l'animosité assez mal déguisée qui présidait en secret à leurs jugements. G.-H. MORIN.

J.-J. Rousseau commença tard à écrire, et cependant, malgré les tribulations de sa vie, malgré le soin qu'il apportait à ses ouvrages et la difficulté qu'il éprouvait à les composer, la liste en est considérable. Nous la donnerons aussi exacte et complète que possible, mais en nous bornant à citer les premières et les principales éditions de chaque ouvrage. On trouvera du reste pour de plus amples renseignements des travaux bibliographiques fort détaillés dans *la France littéraire* de Quérard. — Le premier écrit connu de Rousseau fut rédigé par lui à l'âge de vingt-six ans, et fut inséré dans *le Mercure* de 1738 sous ce titre : *Réponse à un mémoire intitulé : Si le monde que nous habitons est une sphère ou un sphéroïde.* Nous adopterons l'ordre chronologique pour les ouvrages qui suivent : *Le Verger de Mme de Warens;* Londres, 1739, in-8° ; — *Dissertation sur la musique moderne;* Paris, 1743, in-8° : c'est le mémoire qu'il avait lu en 1742 devant l'Académie des sciences et où il présente un système de notation musicale en chiffres ; — *Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750 sur cette question : Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ;* Paris, 1750, in-4° ; Genève, 1751, in-8° ; une foule d'écrivains essayèrent de combattre les opinions émises dans cet éloquent discours, et on fit de toutes les pièces qui ont paru à cette occasion un *Recueil* publié à Gotha, 1753, 2 vol. in-8° ; Rousseau prit en 1751 et en 1752 cinq fois la plume pour répondre à ses antagonistes, dont le premier et le plus illustre fut Stanislas, l'ancien roi de Pologne ; — *Lettre à M. Grimm au sujet des remarques ajoutées à sa* Lettre sur Omphale ; s. l. (Paris), 1752, in-8° ; — *Le Devin du village;* Paris, 1753, in-8° ; la partition de cet opéra a été gravée deux fois à Paris dans le format in-4°, ainsi que pour l'édit. de Dalibon ; — *Narcisse, ou l'Amant de lui-même;* s. l., 1753, in-8°, comédie en un acte et en prose ; — *Lettre sur la musique française;* s. l., 1753, in-8°, où il déclara que les Français n'avaient pas de musique et ne pouvaient en avoir. « L'effet que produisit ce pamphlet ne saurait se décrire, dit Fétis ; les acteurs et musiciens de l'Opéra brûlèrent Rousseau en effigie dans la cour de l'Académie royale de musique, et malgré le succès du *Devin du village*, alors dans tout son éclat, on lui ôta ses entrées qui ne lui furent rendues que plus de vingt ans après, sur les réclamations de Gluck ; » — *Lettre d'un symphoniste de l'Acad. roy. de musique à ses camarades de l'orchestre;* s. l. n. d. (Paris, 1753), in-8° ; Amst., 1753, in-12 ; — *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes;* Amst., 1755, in-8°, et 1762, in-12 ; réponse fort spirituelle aux traits lancés contre lui à cause de la brochure précédente ; il y a, d'après le témoignage de Rousseau, des parties qui appartiennent à Diderot, notamment le morceau du philo-

(1) *Essai sur la musique*, page 326, édition de 1789.

sophe qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles ; ce *Discours* fut, comme le premier, l'objet de critiques passionnées, au moins une douzaine, mais l'auteur garda sagement le silence ; — *Discours sur l'économie politique ;* Genève, 1758 ; in-8° ; Lausanne, 1764, in-12 : extr. de la grande *Encyclopédie ; — J.-J. Rousseau à d'Alembert sur son article* GENÈVE *dans le t. VII de l'*Encyclopédie ; Amst., 1758, in-8° et 1763, in-12 ; — *Lettres à Voltaire ;* Leipzig, 1759, 1761, in-8°, écrites au sujet du poëme de la Loi naturelle et du Désastre de Lisbonne ; — *Julie, ou la Nouvelle Héloïse ;* Amst., 1760, 6 vol. in-12, et 1761, 7 vol. in-12, fig. ; Paris, 1761, 1764, 4 vol. in-12 ; réimpressions fréquentes jusqu'à nos jours, parmi lesquelles on remarque celles de Paris, 1807, 7 vol. in-18, format Cazin ; 1825, 3 vol. in-8° de Didot aîné ; 1844, 2 vol. gr. in-8°, avec fig. de T. Johannot et autres. La liste des écrits suggérés par ce roman s'élève à plus de vingt, et on a essayé d'y adapter une suite dans *Henriette de Wolmar* (Paris, 1768, in-12), *les Aventures d'Édouard Bomston* (Lausanne, 1789, in-8°), trad. de l'allemand, etc. ; — *Extrait du* Projet de paix perpétuelle *de l'abbé de Saint-Pierre ;* Amst., 1761, in-12 ; — *Du Contrat social, ou Principes du droit politique ;* Amst., 1762, in-12 ; réimpr. un grand nombre de fois, entre autres par Didot l'aîné, 1796, in-4° et in-12 ; par J. Mourer, Lausanne, 1797, in-12 (1). Cet ouvrage a été réfuté, dans des écrits séparés, par Roustan, Luzac, le P. Berthier, B. Constant, Lanjuinais, Aimé de Virieu. Rousseau s'était proposé d'éclaircir quelques chapitres du *Contrat social* et de montrer par quels moyens de petits États libres pouvaient exister à côté de grandes puissances en formant des confédérations. Il ne termina pas cet ouvrage ; mais il en avait tracé le plan, posé les bases, et placé à côté des seize chapitres de ses écrits quelques-unes de ses idées ; le tout était contenu dans un manuscrit de 32 pages entièrement écrit de sa main, et qu'il remit au comte d'Entraigues. Celui-ci raconte à la fin d'une brochure intitulée : *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale ?* (1790, in-8°) qu'il eut l'intention de publier ce manuscrit en 1789, qu'il en fut détourné par un de ses amis, et qu'il ne le fera jamais. On ignore s'il existe encore ou s'il a été détruit ; — *Émile, ou de l'Éducation ;* Amst., 1762, 4 vol. in-12 ; La Haye, 1762, 4 vol. in-12 ; Paris, 1762, 4 vol. in-8° et in-12 ; une trentaine d'édit. et plusieurs traduct. à l'étranger ; on a imprimé à part la *Profession de foi du vicaire savoyard*, et en dernier lieu dans les *Fragments et souvenirs* de Cousin (1857, in-8°). C'est celui des ouvrages de Rousseau contre lequel la critique s'est le plus acharnée et qui lui suscita le plus de tribulations ; nous citerons au nombre de ses adversaires le pasteur Vernes, Bitaubé, dom Gerdil, Formey (*l'Anti-Émile ;* Berlin, 1763, in-12, et *Émile chrétien ;* Amst., 1764, 4 vol. in-18), l'abbé Aiberti, dom Cajot, Sérane, Fiévée, Moreau (de la Sarthe), Mme de Genlis, qui tous ont pris la plume contre lui, — *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ;* s. l., 1763, in-8° ; — *L'Allée de Silvie ;* Genève, 1763, in-12 ; — *Lettres écrites de la montagne ;* Amst., 1764, 2 part. in-12 : au sujet de cette publication une polémique s'engagea où prirent part Voltaire (*Sentiments des citoyens ;* s. l. n. d., in-8°), Tronchin (*Lettres écrites de la campagne ;* 1765, in-8°, et *Lettres populaires ;* s. l. n. d., in-8°), Sigorne (*Lettres écrites de la plaine ;* Paris, 1765, in-12), Claparède et Vernes ; — *De l'Imitation théâtrale ;* Amst., 1764, in-12 ; — *Pygmalion*, mélodrame ; s. l. n. d., in-8° ; mis en vers par Berquin, Paris, 1775, in-4° ; — *Dictionnaire de musique ;* Genève, 1767, in-4° ; Amst., 1768, 2 vol. in-12 ; Paris, 1821-22, 2 vol. in-8° ; trad. en anglais et en hollandais, et abrégé par Turbri (Toulouse, 1821, in-12). Après avoir obtenu un grand succès, cet ouvrage fut l'objet de critiques sévères et même injustes ; les moins raisonnables furent celles des rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique*. Quant à Castil Blaze, il enchérit sur ses devanciers en déclarant le *Dictionnaire* rempli de déclamations, la partie didactique vicieuse, et l'auteur ignorant de ce qu'il prétend expliquer, ce qui ne l'empêcha point d'emprunter à Rousseau trois cent quarante-deux articles pour son propre *Dictionnaire de musique moderne*. « Nonobstant la réalité des imperfections du livre de Rousseau, dit Fétis, il ne faut pas oublier que la rareté des livres spéciaux et des autres matériaux en France rendait un semblable travail fort difficile ; qu'il fut terminé dans une solitude où l'auteur était dépourvu de tout secours, et qu'enfin une partie des erreurs de Rousseau sont celles de son temps ; dans toute la partie esthétique, il montre d'ailleurs un rare instinct de l'art et des vues fort élevées. » — *Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué ?* Amst., 1769, in-8° ; — *Lettres de J.-J. Rousseau sur son exil du canton de Berne ;* Paris, 1770, in 8°.

Les ouvrages suivants ont été publiés après la mort de Rousseau : *Quatre lettres à M. de Malesherbes*, impr. en 1779 à la fin du poëme des *Mois* de Roucher ; — *Fragments de Daphnis et Chloé ;* Paris, 1779, in-fol. ; — *Six airs nouveaux du* Devin du village ; Paris, 1779, in fol. ; — *Émile et Sophie*, suite d'Émile ; s. l., 1780, in-8° ; — *Le Lévite d'Éphraïm ;* dern. édit., Genève, 1828, in-fol., poëme en prose en quatre chants ; — *Les Consolations des misères de ma vie ;* Paris, 1781, in-fol., recueil de plus de cent romances dont la plupart offrent des mélodies touchantes ; — *Considérations sur le gouvernement de Pologne ;* nouv. édit., Londres (Paris), 1782, in-18 ; — *Les Confessions, suivies des Rêveries d'un promeneur solitaire ;* Genève, 1782, 4 vol. in-8° ; Paris, 1790, 7 vol. in-8° et in-12 ; 1798, 4 vol. in-12 ; 1818, 2 vol. in-18 fig. ; 1841, in-18 (Charpentier) ; 1814, in-12 (Didot) ; 1843, gr. in-8°, avec de nombreux dessins ; trad. en anglais et en allemand. En octobre 1850, Félix Bovet a inséré dans la *Revue suisse* des fragments inédits des *Confessions*, extraits de la bibliothèque de Neufchatel. Des écrits séparés ont été publiés sur cet ouvrage célèbre par Delon, Servan, Cerutti, du Peyrou, Ginguené, La Harpe, Musset-Pathay, etc. ; — *Œuvres posthumes ;* Genève et Paris, 1782-83, 12 vol. in-8° ou in-12 ; — *Nouvelles Lettres ;* Paris, 1789, in-8° ; — *Lettres originales à Mme de Luxembourg, à M. de Malesherbes, à d'Alembert*, etc. ; Paris, 1798, in-18 ; — *Le Nouveau Dédale ;* Paris, 1801, in-8° ; — *Correspondance originale et inédite de J.-J. Rousseau avec Mme de Franqueville et*

(1) La dédicace, adressée au général Bonaparte, est ainsi conçue : « Citoyen général, « J'ai quelque pressentiment, dit J.-J. Rousseau dans son douzième livre du *Contrat social*, qu'un jour la petite île de Corse étonnera l'Europe. » L'Europe demande aujourd'hui, citoyen général, quel est le lieu de votre naissance. La renommée répond à l'Europe : c'est l'île de Corse. » J. MOURER, libraire.

M du Peyrou; Paris, 1805, 2 vol. in 8° et 1820, 2 vol. in-12; — *La Botanique de J.-J. Rousseau;* Paris, 1805, in-4° et gr. in-fol. avec 65 planches de Redouté; 2° édit., 1823, in 12; trad. en allemand; — *Testament de J. J. Rousseau;* Paris, 1820, in-8°, publié par l'avocat Métral; — *Pensées d'un esprit droit et sentiments d'un cœur vertueux,* ouvrage inédit, suivi d'un autre opuscule, intitulé *Mœurs-caractères;* Paris, 1826, in-8°, publ. par Villenave; — *Lettres de Voltaire et de Rousseau à C.-J. Panckoucke;* Paris, 1828, in-8°; — *Fragments;* Genève, 1829, in-8°; — *Discours sur les richesses;* Paris, 1853, gr. in-8° de 24 p., publ. par M. Bovet; — *Le Petit Savoyard,* nouvelle impr. dans le *Livre des familles de* 1856 — *Lettres inédites à MM. Rey;* Amst. et Paris, 1858, gr. in-8° de 320 p.; — *Correspondance inédite;* Paris, 1862, in-8°, publ. par M. Stockhausen-Moultou; — enfin différents morceaux, lettres ou fragments, impr. séparément dans les journaux ou recueils périodiques.

Les *Œuvres complètes* de Rousseau ont été l'objet de plusieurs publications avec des additions successives pour chacune; pendant sa vie on a donné celles de Neufchâtel, 1764, 6 vol. in-8° fig.; de Paris (sous la rubrique de Neufchâtel), 1764, 10 vol. in-8° ou in 12; d'Amsterdam, 1769, 11 vol. in-8° ou in-12, et de Bruxelles (Londres), 1774, 9 vol. in-4°. Après la mort de Rousseau, nous signalerons parmi les collections qui ont été faites de ses écrits celles de Londres (Paris, chez Cazin), 1781, 38 vol. in-18, avec fig. de Moreau; — de Genève, 1782 et suiv., 17 vol. in-4° fig.; 1782-90, 35 vol. in-8°; et 1782 et suiv., 33 vol. in 12 fig.; toutes les trois ont été surveillées par du Peyrou, qui y a ajouté en 1782-83 les *Œuvres posthumes* en 12 vol. in-8° et in-12; — de Berne, 1783, 37 vol in-12; — de Kehl, 1783-89, 34 vol. in-18, jolie mais incorrecte; — de Paris, 1788-93, 38 vol. in 8° fig., avec des notes de Mercier, Brizard et de l'Aulnaye; — ibid., 1793-1800, 18 vol. gr. in-4° fig., édit. de Didot jeune, peu recherchée et d'un usage peu commode; — de Lyon, 1796, 35 vol. in-8° et in-12 fig.; — de Paris (Didot aîné), 1796-1801, 25 vol. gr. in-18; — ibid., 1801, 20 vol. in-8°, par les soins de Naigeon; — ibid., 1817, 8 vol. in 8° et pl. de musique; cette édit, faite par Villenave et Depping, était alors la plus complète; — ibid. (Lefèvre), 1817-18, 18 vol. in-8° fig., — ibid., 1819-20, 22 vol. in-8° fig. donnée par Petitain; — ibid. (De-oer) 1822 et suiv., 2? vol. in-18, fig., par Aignan; — ibid., 1823-26, 25 vol. in-8°, par Musset Pathay; édit. estimée et contrefaite à Bruxelles, sous la rubrique de Genève, 41 vol. in-18; — ibid. (Dalibon), 1824-28, 27 vol. in-8°, éditée par Auguis dont les remarques sont un plagiat perpétuel du travail de ses devanciers (*voy. Journ. de la librairie,* 1825); — ibid., 1825, gr. in-8° à 2 col.; — ibid., 1837-38, 4 vol. gr. in-8° fig., etc.

Confessions, et autres ouvrages de Rousseau. — Lacroix (de), *Éloge de J.-J. R.*: Paris, 1778, in-8°. — *Necrol des hommes célèbres,* 1779 (art. de Palissot). — Girtanner, *Fragmente über J.-J. R's Leben;* Vienne, 1782, in-8°. — Barère, *Éloge de J.-J. R.;* Paris, 1787, in-8°. — Chas, *Idem;* Paris, 1787 in-8°. — Bilhon, *Idem;* Paris, 1788, 1799, in-8°. — Barruel-Beauvert (de), *Vie de J.-J. R.;* Londres et Paris, 1789 in-8°. — Meude-Monpas, *Éloge;* Paris, 1790, in-8°. — Thiery, *Idem;* Paris, 1791, in 8°. — M.-E. Petit, *Idem;* Paris, 1792, in 8°. — Dejaure, *Idem;* Paris, 1792, in-8°. — Hennings, *Rousseau;* Berlin, 1797, in-8°. — Foreat, *Abrégé de la vie de R;* Paris, 1808, in-8°. — Musset-Pathay, *Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. R;* Paris, 1821, 2 vol in-8°, et 1822, in-8°. — Keratry, *Additions à l'Hist. de J.-J. R. avec des notes;* Paris, 1822, in-8°. — A. Barbier, *Notice sur les principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J.-J. Rousseau;* Paris, 1824, in-8°. — *Revue des Deux-Mondes,* 1831 (art. de Lerminier), et 1852 à 1856, 15 n^os^ (art. de Saint-Marc Girardin). — Lord Brougham, *Voltaire and Rousseau;* Paris, 1845, in 8°. — *Portr. des gr. hommes de la Suisse,* t. Ier — Haller, *Bibl. der Schweizergeschichte.* — Senebier, *Hist. litter. de Genève.* — *Galerie française.* — *Notices particulières,* placées à la tête de chaque édit. des *Œuvres complètes.* — *Mémoires contemp.* — Villemain, *La Littérat. française au dix-huitième siècle.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.* — G.-H. Morin, *Essai sur la vie et le caractère de J-J. Rousseau;* Paris, 1851, in-8°. — Brockerhoff, *J.-J Rousseau* (en allem.); Leipzig, 1863, 3 vol. in 8°.

ROUSSEAU (*Pierre*), littérateur français, né le 19 août 1716, à Toulouse, mort le 10 novembre 1785, à Paris (1). Après avoir commencé l'étude de la chirurgie, il y renonça pour prendre le petit collet, et il obtint même un petit bénéfice dans les environs de Toulouse. Au lieu de s'engager plus avant dans les ordres, il vint à Paris, quitta la soutane et chercha à se faire un nom dans la littérature dramatique. Il eut à son début la bonne fortune de travailler à une petite pièce de Favart, *la Coquette sans le savoir,* qui fut jouée avec quelque succès, en 1744, à la foire de Saint-Germain. Il écrivit seul ensuite des comédies en vers, telles que *la Rivale suivante* et *l'Année merveilleuse* (1747), *l'Étourdi corrigé* (1750), et *l'Esprit du jour* (1754), pour la Comédie italienne; *la Ruse inutile* 1749) et *les Méprises* (1754), pour le Théâtre-Français. De toutes ces œuvres hâtives et sans consistance, *l'Esprit du jour* (1754) est la seule qui valut à l'auteur un peu de célébrité : elle offre une satire assez mordante des mœurs relâchées de l'époque. Ce fut à l'occasion des *Méprises,* dont le plan est emprunté à celui des *Quiproquo* de Brueys et Palaprat, que Rousseau ajouta à son nom celui de sa ville natale, afin de se distinguer, disait-il, de Rousseau de Genève. Cet accès de vanité gasconne lui attira une verte épigramme qui commence par ces vers :

> Trois auteurs que Rousseau l'on nomme,
> Connus de Paris jusqu'à Rome, etc.

Rousseau rédigeait alors en même temps *les Affiches de Paris* et une correspondance littéraire pour l'électeur palatin. Il avait embrassé les opinions philosophiques, et, soutenu par le crédit de son protecteur, il se mit en tête de fonder un journal qu'il décora du titre de *Journal encyclopédique.* Cette entreprise réussit, malgré les critiques amères de Fréron, et lui procura une fortune considérable. On a encore de Rousseau : *Le Faux pas,* roman; 1755, 2 part in-12; — *Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu;* 1758, 3 vol. in-12; cette histoire, où le sobriquet de *grecs* a été, croyons nous, employé pour la première fois, a été réimprimée sous le titre d'*Histoire des fripons,* 1773, in-12; — *Journal de jurisprudence;* Bouillon, janvier à dé-

(1) Dates vérifiées sur les registres de l'état civil à Paris et à Toulouse.

cembre 1763, 12 cah in-8°. Quant au *Journal encyclopédique*, il fut commencé en janvier 1756 et publié successivement à Liége, à Bruxelles et à Bouillon, avec le concours d'une société de gens de lettres, où l'on remarque les noms de Voltaire, l'abbé Prevost, Chamfort, Méhégan, Castilhon, etc. Cet ouvrage périodique donna lieu à plusieurs attaques de la part du clergé et à deux libelles diffamatoires, intitulés : *Éloge historique du* Journal encyclopédique *et de P. Rousseau* (1760, in-8°) de Garrigues de Froment, et *Microscope bibliographique* (Amsterdam, 1771, in-18).

Biogr. Toulousaine — Bachaumont, *Mémoires secrets.*

ROUSSEAU (*Thomas*), littérateur, mort en 1800, à Paris. Avant la révolution, il se fit connaître par la traduction de *l'Utopie* de Thomas Morus, par des dissertations et des pièces de vers; aussitôt qu'elle eut éclaté, il en embrassa les principes avec chaleur et fut l'un des premiers membres de la société des Jacobins. Ce fut en qualité d'archiviste de ce club que, dans la séance du 11 prairial an II (31 mai 1794), il présenta à ses collègues un discours de sa composition sur *Les Crimes de la monarchie et les Vertus des républiques*, discours qui lui valut une mention civique. Sur ses derniers ouvrages il se qualifiait membre de la société du Portique républicain. Il mourut dans l'obscurité. Nous citerons de lui : la traduction de *l'Utopie*; Paris, 1780, 1789, in-12; — *Lettres sur les spectacles des boulevards*; Paris, 1781, in-12; — *Les Tragédies de Voltaire, ode;* Ferney, 1781, in-8°; — *Discours au roi sur la protection qu'il accorde au commerce*; Paris, 1787, in-8°; — *Précis sur l'édit de Nantes et sa révocation;* Paris, 1788, in-8°; — *Les Fastes du commerce*, poëme en XII chants; Paris, 1788, in-8°; — *Les Chants du patriotisme;* Paris, 1792, 1798, in-12; — *Censure de la Convention nationale*, en vers; Paris, 1797, in-8°; — *Le Livre utile et agréable*; Paris, 1799, in-12.

Quérard, *France littér.*

ROUSSEAU (*Georges-Louis-Claude*), chimiste allemand, né le 24 septembre 1724, à Kœnigshofen, près Wurzbourg, mort le 24 janvier 1794, à Ingolstadt. Sa famille, issue du duché de Luxembourg, était alliée, dit-on, à celle du poëte J.-B. Rousseau. Mis en apprentissage chez un pharmacien de Kitzingen, qui lui inspira le goût de l'étude, il résida successivement à Wurzbourg, à Augsbourg, à Munich et à Passau. En 1751, il acheta une officine à Ingolstadt, et s'appliqua avec ardeur à la chimie. L'électeur palatin, qui faisait de lui une estime particulière, lui donna, en 1760, la chaire de chimie dans l'université, et, en 1776, celle de médecine : comme il n'était pas docteur, le titre lui en fut conféré sur l'ordre exprès du prince. Un des premiers en Allemagne, il abjura la théorie chimique de Stahl qu'il avait toujours professée, pour adopter celle de Lavoisier. Ses ouvrages, quoique écrits dans un esprit d'observation, ne sont pas assez remarquables pour faire époque dans la science; nous citerons : *De Marte;* Ingolstadt, 1766, in-4°; — *De usu calcis;* ibid., 1767, in-4°; — *Rede von dem wechselweisen Einfluss der Naturkunde und Chemie auf die Wohlfahrt eines Staats* (De l'influence réciproque de la physique et de la chimie sur la prospérité d'un État); Burghausen, 1770, in-4°; Nuremberg, 1771, in-8°; — *Wertheidigungsrede der Chemie wider die Vorurtheile unserer Zeiten* (Défense de la chimie contre les préjugés de notre temps); Ingolstadt, 1774, in-8°; — *Abhandlung von den Salzen* (Traité des sels); Eichstædt, 1781, in-8°; — *In die Naturlehre, Arzneicameral und Policeiwissenschaft*, etc. (Souvenirs relatifs à la physique, la médecine et la police, pour ses auditeurs); Ingolstadt, 1789, in-8°; — plusieurs dissertations insérées dans les recueils périodiques.

Biogr. méd.

ROUSSEAU (*Jean-François-Xavier*), diplomate français, né à Ispahan (Perse), le 10 octobre 1738, mort à Alep (Syrie), le 12 mai 1808. Son père, Jacques Rousseau, Genevois et cousin germain du célèbre philosophe, était passé en Perse, en 1705, s'y était marié et le chah Houceïn l'avait fait joaillier de la couronne. Quoique protestant, il fit élever son fils par les jésuites dans les principes du catholicisme, et à sa mort (1753), celui-ci qui avait vu disparaître une partie de sa fortune au milieu des troubles qui suivirent la mort de Nadir, se retira pendant quelque temps à Bender-Abbassi; des opérations commerciales lucratives lui permirent de s'associer avec un riche Géorgien, et de se rendre, en 1756, à Bassorah, pour se mettre au service de la France. D'abord simple employé, il devint, en 1761, sous-chef du comptoir de la Compagnie des Indes en cette ville, tout en continuant son commerce de joaillerie. Son crédit et la connaissance parfaite des langues de l'Orient lui fournirent les moyens de rendre plusieurs services à Ballyet de Saint-Albert, évêque de Babylone et consul de France à Bagdad, qui, en 1762, le chargea, au nom du gouvernement français, de correspondre avec Mascate, la Perse et l'Inde, et, en 1766, d'ouvrir des relations commerciales avec Kerim-Khan, régent de Perse. Rousseau fit à cet effet deux voyages à la cour de Schiraz, en 1768 et 1770, et parvint à conclure une alliance avec ce prince dont il obtint, malgré l'opposition et les intrigues des Anglais, la cession de l'île de Karak, dans le golfe Persique. L'acte de cession fut envoyé à Versailles; mais la dissolution de la Compagnie des Indes, la décadence du commerce français en Orient, et surtout l'apathie des ministres de Louis XV, empêchèrent de prendre possession d'une île dont l'utilité n'avait point échappé aux

Anglais et aux Hollandais. En 1772, il se trouva chargé provisoirement des deux consulats français de Bagdad et de Bassorah. Après la prise de Bassorah par les troupes persanes, à la fureur desquelles il arracha le gouverneur turc (1776), il partit pour la France et arriva à Paris en décembre 1780. Louis XVI, reconnaissant l'utilité des services de Rousseau, lui accorda une gratification de cent mille francs et le nomma consul titulaire de Bassorah. Rousseau était de retour en Perse, le 21 novembre 1782, accompagné du naturaliste André Michaux. Soliman, l'ancien gouverneur qu'il avait sauvé, était alors pacha de Bagdad, et cette circonstance ne fut pas un médiocre avantage pour les intérêts de la France. La ville de Bagdad ayant été réunie au consulat de Bassorah, Rousseau se rendit dans cette dernière, le 9 février 1784 et y résida jusqu'à ce qu'en 1788 il se fixât définitivement à Bagdad; il continua une correspondance très-active avec les chefs turcs et persans, avec l'iman de Mascate, avec les chefs des établissements français dans l'Inde, avec les Mahrattes et le sultan de Maïssour. Les événements de la révolution l'empêchèrent de revenir en France, et, malgré l'état d'abandon où le laissèrent les gouvernements qui se succédèrent à cette époque, Rousseau remplit avec zèle ses fonctions; aussi, en 1796, le Directoire érigea en sa faveur Bagdad en consulat général. L'invasion des Français en Égypte rendit, deux ans après, sa position très-difficile, et malgré l'amitié du pacha, il se vit arrêté, spolié, chargé de fers et conduit en exil à Mardin, car il refusa de désavouer sa patrie d'adoption et d'acheter sa liberté en se déclarant persan. L'intervention de Soliman le rendit onze mois après à la liberté, malgré les menées des Anglais, et il se trouvait en 1803 à Alep, lorsqu'il reçut sa nomination d'agent général diplomatique et commercial à Bagdad. Ce fut lui qui l'année suivante fut chargé d'ouvrir des communications avec la Perse, d'y rétablir les anciennes relations, et qui prépara à la cour de Téhéran la mission de M. Jaubert et du général Romieu. Rousseau parlait très-bien le turc, le persan, l'arménien, l'arabe, l'italien et le portugais. Son expérience des usages orientaux le mit à même de rendre d'utiles services aux voyageurs Niebuhr, Pagès, Michaux, Beauchamp, Olivier, etc., ainsi qu'aux missionnaires français. Outre une intéressante correspondance qui se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères, il a laissé un grand nombre de productions manuscrites, en arménien, en français, en persan et en arabe.

ROUSSEAU (*Jean-Baptiste-Louis-Jacques*), orientaliste, fils du précédent, né en décembre 1780, sur le coche d'Auxerre, mort à Tripoli (Barbarie), en 1831. Après avoir partagé les revers de son père en 1798, il fut nommé consul de France à Bassorah (27 février 1805), second secrétaire de l'ambassade française à Téhéran (1807), consul général à Alep (29 octobre 1808), à Bagdad (12 septembre 1814) et près la régence de Tripoli de Barbarie (15 décembre 1814). Deux ans après, il eut avec le bey une discussion très-vive, à la suite de laquelle il fit amener le pavillon français et se retira sur un navire qui se trouvait en rade; le bey, effrayé d'un tel acte de fermeté, jugea prudent de reconnaître ses torts et rappela honorablement Rousseau; mais, dans l'intervalle, le bruit de la mort de ce dernier s'était si bien répandu en France, que l'on nomma pour lui succéder M. Méchin, consul de Chypre, et que l'on chargea M. Vattier de Bouville, vice-consul, d'aller gérer provisoirement le consulat général. Ce dernier prétendit même exercer les droits consulaires, et s'installa de vive force au consulat de France, d'où il ne déguerpit que sur l'ordre formel du ministre des affaires étrangères (1). Rousseau était membre de la société de géographie, de la société asiatique, et correspondant de l'Institut (acad. inscr.). On a de lui: *Description du pachalik de Bagdad*; Paris, 1809, in-8°; — *Éloge historique de J.-F.-X. Rousseau* (son père); Paris, 1810, in-8°; — *Extrait d'un itinéraire de Hhaleb* (Alep) *à Moussél* (Mossoul) *par la voie du Djézire* (la Mésopotamie); Paris, 1819, in-8°; — *Extrait d'un itinéraire en Perse par la voie de Bagdad*; Paris, 1813, in-8°; — *Mélanges d'histoire et de littérature orientale*; Paris, 1817, in-8°; — *Mémoire sur les Wahabis, les Nosaïris et les Ismaëlis*; Paris et Marseille, 1818, in-8°; — *Notice historique sur la Perse ancienne et moderne et sur ses peuples en général*; Marseille, 1818, in-8°. Rousseau a laissé inachevée une *Encyclopédie orientale*. M. Ouvarof avait acheté de lui, au nom de l'empereur de Russie, cinq cents manuscrits orientaux dont le catalogue raisonné fut imprimé en 1818, in-8°. H. FISQUET.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — *Notices* citées dans les deux articles. — *Moniteur universel*, 1808.

ROUSSEAU (*Samuel*), orientaliste anglais, né en 1765, à Londres, où il est mort, le 4 décembre 1820. Il appartenait à une famille de protestants français, réfugiée d'abord à Genève; mais nous ne savons sur quelles preuves on s'est fondé pour en faire un neveu de J.-J. Rousseau, dont l'unique frère mourut, à ce qu'on présume, en Allemagne. Obligé de se créer des ressources avec sa plume, il travailla pour le libraire Nichols, qui le chargea de faire des recherches pour le *Gentleman's Magazine* et pour les compilations historiques qu'il éditait. Ayant voulu établir une imprimerie pour son compte, il essuya des pertes consi-

(1) On avait tellement cru en France à la mort de Rousseau, qu'en 1828, le *Journal des Voyages* avait publié sur lui une notice nécrologique lue à la Société de géographie par Barbié du Bocage fils.

dérables et retourna à ses ingrates occupations. Attaqué d'une maladie qui, vers la fin de sa vie, l'avait condamné à une inaction absolue, il serait tombé dans le dénûment, si la société charitable connue sous le nom de *Literary fund* n'était venue à son aide. Rousseau était très-instruit et il possédait des connaissances étendues sur les principales langues de l'Orient, qu'il avait apprises sans maître. Ses principaux ouvrages sont : *The Flowers of Persian literature, in prose and verse*; Londres, 1801, in-4°, précédé d'un *Essai* sur la langue et la littérature persanes; — *A Dictionary of Mohammedan law*; ibid., 1802, in-8°; — *Persian and English vocabulary*; ibid., 1802, in-8°; — *The Book of knowledge*, grammaire persane; ibid., 1805, in-8°; — *Punctuation*; ibid., 1813, 1818, in-12 : petit traité extrait d'un ouvrage de Robertson sur le même sujet.

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1824.

*ROUSSEAU (*Théodore*), peintre français, né à Paris en 1812, se fit connaître, aux Salons de 1834 et de 1835, par des paysages d'un coloris très-vigoureux. Sa manière heurtait les idées du jury, qui prit prétexte de son exécution encore bien imparfaite pour le refuser pendant douze ans de suite. Rien ne fait mieux juger de ses tâtonnements et de ses aspirations à son début que les *Côtes de Granville* (1833), tableau où il y a un vif sentiment de la lumière, la recherche et l'entente de la couleur, une fantaisie déjà puissante. La *Lisière de bois* (1834) fait pressentir les admirables résultats que le jeune peintre devait bientôt atteindre. Renonçant aux expositions, il fortifia son talent par l'étude solitaire, par les voyages, par une contemplation incessante de la nature. Sa réputation grandit sourdement dans le cercle étroit d'un petit groupe d'amateurs, et il était déjà célèbre lorsqu'il reparut au Salon, en 1849. C'est alors que le public put commencer à l'apprécier. Son point de départ est la vérité dans les aspects, dans les formes, dans la couleur, dans la lumière, mais une vérité pleine de sentiment, de sérénité et de mélancolie. Sa gamme est très-étendue : il fait des crépuscules et des aurores; il peint le printemps et ses verdures tendres, l'automne et ses feuillages roux. Nul n'a mieux compris Fontainebleau et ses vieux chênes, les Landes et leurs perspectives infinies, Apremont et ses terrains déchirés. S'il s'est trompé quelquefois, c'est par excès de zèle, c'est parce qu'il a voulu trop dire, trop souligner le détail. Par l'harmonieux éclat de la couleur, par la transparence de ses ciels, par la profondeur de ses horizons, par le sentiment intime et pénétrant qu'il répand sur ses œuvres, enfin par la merveilleuse unité à laquelle il est parvenu, dans ces dernières années, en simplifiant sa manière, M. Théodore Rousseau mérite sans contredit d'être placé au premier rang parmi les maîtres modernes. Nous citerons, parmi les tableaux qu'il a exposés, en 1849 : *Lisière de forêt*, *Une Avenue*, *Terrains vus en Automne*; — en 1852 : *Effet de soleil*, *Après la pluie*; — en 1853 : *Marais dans les Landes*; — en 1855 : *Sortie de forêt*, *Groupe de chênes*, la *Plaine de Barbison*, le *petit Marais*, le *Coteau cultivé*, le *Coteau près de Melun*; — en 1857 : *Bords de la Loire au printemps*, *Matinée orageuse*, *Effet de crépuscule*, *Prairie boisée*, *Au couchant*; — en 1859 : *les Gorges d'Apremont*. Il avait reçu, en 1834, une troisième médaille; en 1849, il en obtint une première, qui fut rappelée en 1855. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1852. J. M.

Théophile Gautier, dans les *Beaux-arts en Europe*; 1855, t. II, p. 131. — Paul Mantz, dans la *Revue française*; 20 août 1855. — Vapereau, *Dict. des Contemp.*

ROUSSEL (*Gérard*), en latin *Rufus* ou *Ruffi*, un des premiers propagateurs des principes de la réforme en France, né à Vaquerie près d'Amiens, vers la fin du quinzième siècle, mort dans le Béarn en 1550. Il étudia à Paris, où il fut à la fois le disciple et l'ami de Le Fèvre d'Étaples. Celui-ci le mit en rapport avec la sœur de François I[er] et avec Briçonnet, évêque de Meaux. Quand, en 1521, Le Fèvre, accusé d'hérésie, chercha un asile auprès de Briçonnet, Roussel le suivit, avec quelques autres de ses élèves. Nommé chanoine et trésorier de la cathédrale de Meaux, il obtint la permission de prêcher dans tout le diocèse. Bientôt après, Farel et Œcolampade l'engagèrent à composer des traités en français pour répandre les doctrines nouvelles, et en même temps à provoquer par des thèses la Sorbonne à une discussion publique. Roussel recula devant cette entreprise; mais il conçut le dessein d'établir une imprimerie à Meaux, et il demanda à Farel de lui envoyer des caractères de Frobenius. L'ordre étant venu, sur ces entrefaites, de Paris, de se saisir des hérétiques, Le Fèvre et Roussel se réfugièrent à Strasbourg, dans la maison de Capiton. Sur les instances de Marguerite, sa sœur, François I[er] les rappela en 1526. Marguerite prit Roussel pour chapelain. Après le mariage de cette princesse avec le roi de Navarre (1527), il resta auprès d'elle, en qualité de confesseur, et en 1530, elle lui donna la riche abbaye de Clairac. En 1533, le moment semblant opportun pour tenter un essai de prédication évangélique, Marguerite le fit prêcher au Louvre, pendant le carême, en présence d'un nombreux auditoire. Les prêtres et les moines répondirent du haut de la chaire aux prédications de Roussel et tonnèrent contre les fauteurs d'hérésie. Une agitation menaçante ne tarda pas à éclater. La fermeté des mesures qui furent prises aussitôt la calma; quelques-uns des meneurs furent arrêtés; le fougueux Beda fut condamné au bannissement, et Roussel put continuer ses prédications. Mais, après l'entrevue de François I[er] avec Clément VII et surtout après l'inqualifiable folie des placards affichés dans Paris, les choses changèrent de face. Roussel fut

arrêté avec Courault et Bertault, deux autres prédicateurs évangéliques. La protection de Marguerite les fit mettre en liberté; mais il leur fut interdit de prêcher. Bientôt après, Roussel retourna dans le Béarn.

En 1536, la reine de Navarre lui fit donner l'évêché d'Oléron, et en 1537 Le Fèvre lui laissa, en mourant, sa bibliothèque. Roussel travailla à répandre les doctrines nouvelles, sans se séparer cependant de l'Église catholique, dont il ne voyait pas la nécessité de réformer profondément les cérémonies. Comme l'ont fait remarquer MM. Haag, il était un de ces hommes pieux dont le spiritualisme mystique, vague et obscur, s'accommode volontiers des formes extérieures du culte quelles qu'elles soient, parce qu'ils n'y voient que des signes matériels et visibles des choses immatérielles et invisibles. Calvin, qui l'avait connu à Paris en 1533, lui écrivit pour lui faire comprendre combien il était inconséquent; il le blâmait surtout d'avoir accepté la dignité d'évêque qui le forçait à soutenir des abus qu'il aurait dû au contraire, d'après ses principes, s'efforcer de faire disparaître. Roussel ne paraît pas avoir goûté toutes les raisons du réformateur genevois; les mesures radicales répugnaient à son esprit doux et conciliant; il se contenta, en répandant les doctrines fondamentales de la réforme, c'est-à-dire en enseignant l'autorité absolue de l'Écriture sainte en matière de foi, le Christ seul médiateur entre Dieu et les hommes et seul chef de l'Église, la justification par la foi, etc., de trouver une sorte de terme moyen entre les deux communions. C'est dans ce dessein qu'il donna à la lecture de la Bible une plus grande place dans le culte, qu'il célébra la messe en langue française et qu'il distribua la sainte cène sous les deux espèces. Persuadé que le moyen le plus efficace d'arriver à la suppression des abus était d'éclairer le peuple, il s'appliqua à établir des écoles pour la jeunesse; il prêchait lui-même très-souvent, et en même temps il travaillait à donner à son clergé une instruction plus solide. Il composa dans ce but une *Familière exposition du symbole, de la loi* (des dix commandements) *et de l'oraison dominicale*, traité suivi d'une *Forme de visite du diocèse*. La censure de la Sorbonne empêcha la publication de cet ouvrage, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque impériale (anc. fonds, n° 7021[a]); mais quand elle parut (15 octobre 1550), Roussel était mort depuis plusieurs mois. Au printemps de 1550, il s'était rendu à Mauléon pour assister à un synode convoqué dans cette ville. Il voulut profiter de cette occasion pour prêcher sur les inconvénients du trop grand nombre de jours fériés. Son sermon mit en fureur quelques fervents catholiques; l'un d'entre eux, nommé Pierre Arnauld de Maytie, se jeta sur lui et le précipita du haut de la chaire. Roussel fut relevé à demi-mort. On le transporta à Oléron. Les médecins lui prescrivirent de prendre les eaux; mais il mourut en route.

On n'a de lui que deux ouvrages imprimés : *Boetii Arithmetica II lib.*; Paris, 1521, in-fol., avec un commentaire de la valeur mystique des nombres; — *Aristotelis Moralia magna*; Paris, 1522, in-fol. M. Nicolas.

Ch. Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*; Strasb., 1845, in-8°. — Haag, *France protest.*

ROUSSEL (*Adrien*), savant religieux, né à Ornans, mort le 26 juillet 1659, à Thonon (Savoie). Il embrassa la vie monastique chez les Minimes. Appelé à Munich par le P. Lallemandet, son confrère, il y professa avec honneur la théologie et les mathématiques à la fois. En quittant l'Allemagne, il fut nommé provincial de son ordre en Savoie. On a de lui : *Optica christiana*; Munich, 1646, in-4° : ouvrage bizarre dans lequel l'auteur prétend éclaircir différents passages de la vie du Christ par les règles de l'optique; — *Théologie mystique de saint François de Paule*; Munich, 1653, in-16 : ce livre, devenu fort rare, est divisé en deux parties : l'une renferme une suite d'odes françaises à la louange du fondateur des Minimes; l'autre se compose de stances destinées à démontrer que le P. Balthasar d'Avila a pris pour modèle François de Paule dans toutes les actions qui ont fait ranger celui-ci au nombre des saints; — plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres une défense de l'immaculée conception sous le titre de *Musurgia sacra*, un *Traité de perspective* et un *Art de fortifier les places*.

Grappin, *Hist. du comté de Bourgogne.*

ROUSSEL (*Guillaume*), helléniste français, né en 1658, à Conches (basse Normandie), mort le 5 octobre 1717, à Argenteuil, près Paris. Après avoir fait profession, le 23 septembre 1680, dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur à Évreux, il se livra à la prédication; mais bien qu'il se fût montré bon orateur, il se retira bientôt à Pontoise, et de là à Reims pour s'occuper d'une traduction des épîtres de saint Jérôme, qu'il avait entreprise. Pendant plusieurs années il travailla à une *Histoire littéraire de la France*, et il avait déjà disposé des matériaux considérables lorsque ses supérieurs l'appelèrent dans le monastère d'Argenteuil, pour mettre la main à l'*Histoire* de la congrégation. Une mort prématurée fit échouer ce projet dont il avait à peine esquissé le plan. On a de dom Roussel : *Lettres de S. Jérôme, avec des notes exactes et beaucoup de remarques*; Paris, 1704-1707, 3 vol. in-8° ; ibid., 1713, 3 vol. in-8°, et 1743, 4 vol. in-12 : cette version, qui a passé autrefois pour un chef-d'œuvre d'érudition, est fidèle à la manière du temps, en ce sens que le traducteur paraphrase, supprime et ajoute parfois au texte, et qu'il est bien loin d'en rendre la chaleur et l'éloquence; les remarques sont en général utiles et savantes; — *Memoriæ J. Mabillonii epitaphium*; Reims,

1708, in-4°; morceau d'excellente latinité; — une nouvelle édit. des ***Avis et Réflexions sur les devoirs de l'état religieux*** de dom du Sault; Paris, 1714, 3 vol. in-12. Les matériaux qu'il avait amassés sur l'***Histoire littéraire de la France*** ont été, après sa mort, remis à dom Rivet, qui avait conçu un semblable dessein sans savoir que son confrère l'eût aussi projeté. « Dom Roussel, dit ce dernier, n'avait encore travaillé que sur les derniers siècles.... Il avait toutefois dessein de reprendre les choses de source et de remonter au moins jusqu'à saint Irénée, dont nous avons trouvé l'histoire ébauchée parmi ses papiers. »

Le Cerf, *Bibl. de la congrég. de S.-Maur.* — Tassin, *Hist. littér. de la congrég. de S.-Maur.* — Préface de l'*Hist. littér. de la France.*

ROUSSEL (*Pierre*), médecin français, né le 29 septembre 1742, à Aqs, près de Foix, mort le 19 septembre 1802, à Châteaudun (Eure-et-Loir). Après avoir achevé ses humanités à Toulouse, il alla étudier la médecine à Montpellier et suivit les cours de Lamure, de Venel et surtout de Barthez, qui à cette époque jetaient un vif éclat sur l'enseignement de cette école. Dès qu'il eut pris le bonnet de docteur, il se rendit à Paris pour y étendre ses connaissances; il eut bientôt l'occasion de se lier étroitement avec Bordeu, qui alors, selon l'expression d'Alibert, était trop illustre pour être heureux. Leur amitié ne fut pas de longue durée; Bordeu mourut au milieu de ses succès (1776), et Roussel lui rendit un touchant hommage en prononçant son éloge avec une éloquence entraînante. Passionné pour les femmes, il les étudia en observateur habile et les peignit dans un ouvrage rempli de finesse et d'agrément, qui obtint l'accueil le plus empressé. La Harpe parle ainsi de son ***Système physique et moral de la femme*** : « Roussel écrit avec élégance et intérêt, sans déclamation et sans fausse chaleur. Ses observations sont d'un vrai philosophe, et son style est à la fois d'un écrivain sage et d'un homme sensible. Quoique le fond de son ouvrage soit naturellement un peu scientifique, il se fait lire partout avec agrément. » Dans cet ouvrage, ajoute Rabbe, « Roussel a retracé, avec un charme inexprimable, les grâces et l'empire de la beauté, et a dévoilé l'organisation des femmes avec une finesse exquise et une grande pénétration »; il trouve dans leur constitution physique beaucoup de ressemblance avec celle des enfants et attribue à cette organisation leur mobilité et leur inconstance. Il avait formé le projet de compléter ce travail par une peinture physique et morale de l'homme; mais il n'en a publié que des fragments sans suite. Insensible aux honneurs comme à la fortune, il refusa les offres avantageuses que lui fit le roi de Prusse, et renonça à l'exercice de son art à cause de son extrême sensibilité; il vécut pauvre et fut obligé d'écrire dans les journaux pour se créer des ressources. Il fut compris, en 1795, au nombre des savants qui reçurent des secours de la Convention. Il aimait la retraite et les mœurs simples; il avait la grâce, la bonhomie, les distractions de La Fontaine, sa paresse, sa galanterie et son innocente malice; comme lui il oubliait sans cesse les convenances de la société et négligeait le soin de ses affaires. Pendant la révolution, il connut Cabanis, pour lequel il conçut une estime particulière. Roussel était entré à l'Institut comme membre associé dès la création. On a de lui : ***Système physique et moral de la femme***; Paris, 1775, in-12 : parmi les nombreuses édit. de ce livre, nous ne rappellerons que celles d'Alibert (1814, in-8°), et de Cerise (1845, in-18), l'une et l'autre augmentées de remarques; — ***Éloge historique de Bordeu***; Paris, 1778, in-8°; — ***Médecine domestique***; Paris, 1805, 3 vol. in-18, faisant partie de la ***Bibl. univ. des dames***. Il a édité les ***Recherches sur les maladies chroniques*** de Bordeu (1801, in-8°), et il a été l'un des rédacteurs du ***Journal des beaux-arts*** (1778), de la ***Clef du cabinet des souverains***, du ***Mercure***, du ***Journal des savants***, etc. P. L.

Alibert, *Éloges de Spallanzani, Galvani, Roussel et Bichat*; Paris, 1806, in-8°. — *L'Esprit des journaux*, juillet 1806. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Biogr. méd.*

ROUSSEL (*Pierre-Joseph-Alexis*), littérateur français, né en 1759, à Épinal, mort le 10 juin 1815, à Paris. D'abord avocat à Épinal, il vint s'établir à Paris sous la révolution, publia quelques ouvrages, sans se mêler du reste au mouvement politique, et devint commis principal dans la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Cette situation ne le mit pas à l'abri d'une détention arbitraire qu'il subit, sous l'Empire, pour avoir annoncé des ***Mémoires de Louis XVI***, livre qui déplaisait à la police ou à ses chefs. « Dès le matin, dit Saint-Edme, il fut enlevé du sein de sa famille, ainsi qu'une certaine malle remplie de lettres des principaux personnages de la cour de Louis XVI; ces lettres, trouvées dans l'armoire de fer, dédaignées par la commission de la Convention nationale, avaient été recueillies et conservées par Roussel, qui était alors secrétaire de cette commission. » On mit à la fin Roussel en liberté; mais on ne lui rendit pas ses papiers. Il a publié : ***Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI***; Paris, 1793, 2 vol. in-8°; l'édit. de 1802 a été donnée par M. de Ségur; — ***Correspondance amoureuse de Fabre d'Églantine***; Paris, 1796, 3 vol. in-12; — ***Correspondance de L.-P.-J. d'Orléans***; Paris, 1800, in-8° ou 2 vol. in-18; — (avec Plancher-Valcour) ***Les Deux croisées***, vaudeville; Paris, 1801, in-8°; — ***Le Château des Tuileries, ou Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais depuis sa construction jusqu'au 18 brumaire***; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — ***Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres à la***

fin du dix-huitième siècle; Paris, 1802, in-8° : les noms propres sont déguisés; ainsi Louis XVI s'appelle *Elos*, la reine *Martinore*, Monsieur *Sirmen*, etc.; — (avec Plancher-Valcour) *Annales du crime et de l'innocence, ou Choix des causes célèbres*; Paris, 1813, 20 vol. in-12; — *Histoire secrète du tribunal révolutionnaire*; Paris, 1815, 1830, 2 vol. in-8°; la seconde édit. porte le nom de l'auteur.

Quérard, *France litt.* — Saint-Edme, *Biogr. de la police*.

ROUSSEL (*Henri-Pierre-Anselme*), médecin français, né le 11 juillet 1748, à Saint-Bomer-les-Forges, près Domfront, mort à Caen, le 17 février 1812. Il fut reçu docteur en médecine à Caen, et devint professeur royal de chimie et de physique expérimentale. On cite de lui : *Mémoire sur les dartres* (en latin), couronné en 1775 par la société de médecine de Lyon; Caen, 1776, 1810, in-4°; — *Réflexions sur la nutrition des corps organiques*; Caen, 1776, in-8°; — *Tableau des maladies épidémiques qui ont régné en France depuis plusieurs siècles*; Caen, 1776, in-8°; — *Dissertation sur la nature du gaz inflammable*; Caen, 1778, in-8°; — *Dissertation sur le scorbut*, couronnée en 1781 par la soc. roy. de médecine de Paris; Caen, 1781, in-4°; — *Recherches sur la petite vérole*; Caen, 1781, in-8°; — *Tableau des plantes usuelles*; Caen, 1792, 1796, in-8°; — *Flore du Calvados*; Caen, 1795, 1806, in-8°; — *Éléments de chimie et de physique expérimentale*; Caen, 1797, in-8°; — *Observations sur les maladies qui résultent de la température des saisons*; Caen, 1803, in-8°, etc.

Lange et Raisin, *Notice hist. sur Roussel*; Caen, 1812, in-8°. — Caillebotte, *Essai sur l'hist. de Domfront*; 1810, in-12.

ROUSSEL. *Voy.* ROUXEL.

ROUSSELET (*Gilles* (1)), graveur français, né vers 1610, à Paris, où il est mort, le 25 ou le 26 juillet 1686. Étroitement lié avec Le Brun, il reçut de lui des conseils et un appui qui eurent autant d'influence sur son goût que sur sa fortune. Il a gravé un certain nombre de planches d'après les maîtres italiens; mais c'est surtout à la reproduction des tableaux de Le Brun que son talent fut employé. Ses gravures ont un aspect moiré, monotone et lourd qui n'est rien moins que séduisant; quant à son dessin fort vanté par ses contemporains, il procède entièrement de la manière de Le Brun. Rousselet fut reçu membre de l'Académie royale de peinture, le 14 avril 1663. Il obtint un logement aux Gobelins et fut chargé de reproduire plusieurs des principaux tableaux du cabinet du roi; mais atteint de cécité, il ne put mener à fin ce travail.

Des six fils de Rousselet, l'un, *Jean*, né à Paris, vers 1660, fut reçu à l'Académie comme sculpteur, le 28 juin 1686, sur un marbre représentant *La Poésie et la Musique* qui appartient au musée du Louvre; logé aux Gobelins comme son père, il mourut le 13 juin 1693. — Un autre fils, *Charles*, exerça la peinture.

On cite encore plusieurs artistes français du nom de Rousselet.

Archives de l'Art français, *documents* et *Abecdario de Mariette*. — Huber et Rost, *Manuel de l'Amateur*. — Dandré-Bardon, *Traité de la peinture*. — G. Duplessis, *Hist. de la gravure*. — M. de Marolles, *Le Livre des peintres et des graveurs*.

(1) Rousselet a signé presque toujours *Ægidius*.

ROUSSELET (*François-Louis*), marquis DE CHATEAURENAULT ou CHATEAUREGNAUD, vice-amiral et maréchal de France, né le 22 septembre 1637, mort le 15 novembre 1716. Il était d'une famille originaire du Dauphiné, mais qui s'était transplantée en Touraine dans le seizième siècle, et son père, François Rousselet, gouverneur de Machecoul et de Belle-Isle, avait été créé marquis de Châteaurenault par Louis XIII. Il servit, dès 1658, sous Turenne et assista à la bataille des Dunes ainsi qu'aux siéges de Dunkerque et de Bergues-Saint-Winock. Passé comme enseigne de vaisseau dans la marine (1661), il fit partie, en 1664, de l'armée navale qui, sous les ordres de Beaufort, s'empara de Djigelli, et il fut grièvement blessé dans un des combats livrés aux Maures. Capitaine de vaisseau en 1672, il purgea les mers du Levant des corsaires qui les infestaient, bloqua étroitement Salé, et détruisit les forts qui défendaient cette ville. Promu chef d'escadre en 1673, il engagea avec le fils de Ruiter un combat qui eut pour résultat la dispersion d'un convoi de trente bâtiments hollandais. En 1677, il fit rencontre, sur les côtes d'Espagne, de onze vaisseaux hollandais, aux ordres du vice-amiral Evertzen, en coula quatre à fond et força le reste à se retirer en désordre à Cadix. Nous le retrouvons, en 1688, commandant un vaisseau de quarante canons dans l'escadre de Tourville, qui allait faire le bombardement d'Alger. Promu lieutenant général en 1689, il vint prendre à Brest, au mois de mai de cette année, le commandement d'une flotte de trente-deux bâtiments, destinés à porter en Irlande les troupes que Louis XIV y envoyait pour aider à rétablir Jacques II sur le trône. Pendant le débarquement dans la baie de Bantry, on signala une nombreuse flotte anglaise commandée par l'amiral Herbert; le 13 mai, Châteaurenault livra bataille, la gagna et retourna à Brest. L'année suivante, à la tête de l'avant-garde de l'armée navale, il participa, le 10 juillet, au combat de Beveziers. Par une série de manœuvres bien combinées, il parvint à mettre entre deux feux une quinzaine de vaisseaux hollandais qui furent si maltraités, que les ennemis furent réduits à en brûler cinq et à en faire échouer sept ou huit. Après avoir pris part au combat de Lagos (juin 1693) et concouru, en novembre suivant, à la défense de Saint-Malo, bombardé par les Anglais, Châteaurenault, nommé au commandement d'une escadre (mai 1694), prit ou

coula quelques bâtiments anglais ou espagnols, et opéra sa jonction avec Tourville à Toulon; les deux escadres, en favorisant l'arrivée des convois, renforts et munitions de toute espèce, assurèrent au maréchal de Noailles les moyens de s'emparer de Roses, Palamos, Girone, et Castel-Follit.

Lorsqu'éclata la guerre de la succession d'Espagne, Châteaurenault, qui se trouvait dans le Tage (octobre 1701), reçut l'ordre de se porter immédiatement sur les colonies espagnoles, et pour qu'il concentrât dans ses mains l'autorité supérieure, Philippe V lui conféra le grade de capitaine général. A son arrivée devant la Martinique (2 janvier 1702), n'y trouvant pas les ennemis, il fit voile pour la Havane et la Vera-Cruz, dans le but de se réunir à Velasco qui ramenait en Europe les galions du Mexique. Ayant atteint ce but, il appareilla de la Vera-Cruz (août 1702), et, conformément aux ordres de la cour d'Espagne, il escorta les galions jusqu'à Vigo, en Galice, petit port ouvert et sans défense. Ayant appris que quatre escadres ennemies épiaient sa marche, il voulut faire route vers un port de France; mais Velasco objecta les ordres spéciaux de sa cour et Châteaurenault dut s'y soumettre. Aussitôt mouillé à Vigo, il construisit une estacade, distribua une partie de ses équipages à terre, dans la ville, le château et les forts qu'il arma tant bien que mal, et invita le capitaine général de la Galice à réunir les milices du pays. Lorsque l'amiral Rooke parut devant Vigo, le 22 octobre 1702, les préparatifs de défense n'étaient pas terminés; il s'empara d'un fort, franchit l'estacade et fut en peu de temps maître des positions par terre et par mer. Châteaurenault, afin de donner le temps d'enlever des galions le plus de richesses possible, soutint, pendant deux heures, un combat désespéré contre les forces ennemies plus que quadruples des siennes. Enfin canonné et par la flotte combinée et par les forts tombés en son pouvoir, il vit bien que c'en était fait de l'escadre française, et plutôt que de la laisser devenir toute entière la proie des flammes, il se décida à brûler sept de ses vaisseaux et à en faire échouer cinq; les six autres furent pris avec neuf des galions, sur lesquels il était resté une valeur de plus de huit millions. Les soldats et les matelots qui purent être réunis se jetèrent dans les défilés entre Vigo et Lugo, d'où l'on transporta à Madrid les trésors qu'on était parvenu à sauver et qui s'élevaient à plus de cent millions. Louis XIV comprit que la responsabilité de ce désastre ne devait aucunement peser sur Châteaurenault; aussi l'éleva-t-il, le 14 janvier 1703, à la dignité de maréchal de France; il le nomma, en 1704, aux fonctions de commandant de la haute Bretagne qu'il exerça jusqu'à sa mort, et en 1705, chevalier de ses ordres. P. Levot.

Archives de la Marine. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français.*

ROUSSELET (*Claude*), historien français, né à Pesmes (Franche-Comté) en 1725, mort à Besançon, le 20 août 1807. Sous le nom de *Père Pacifique*, il fut chargé d'enseigner la théologie dans plusieurs maisons de l'ordre des Augustins réformés dont il avait pris l'habit, et se livra ensuite avec succès à la prédication dans la Franche-Comté et la Bourgogne. Pendant la révolution, il vécut à Bourg où il fut un des fondateurs de la société d'émulation. On a de lui : *Histoire et description de l'église royale de Brou*; Paris, 1767; Lyon, 1788, in-12; 5e édit., Bourg, 1840, in-12 avec un supplément augmenté de pièces justificatives par Puvis. Cet ouvrage est fort intéressant et rempli de recherches curieuses.

Journal des Savants, déc. 1768. — *Bibl. univ.*, avril et mai 1823.

ROUSSELIN. *Voy.* SAINT-ALBIN.

ROUSSELOT DE SURGY (*Jacques-Philibert*), publiciste et littérateur, né le 26 juin 1737, à Dijon; l'époque de sa mort n'est pas connue. Il vint de bonne heure à Paris, et devint premier commis des finances, puis censeur royal. On a de lui : *L'Agronomie et l'industrie, ou les Principes de l'agriculture, du commerce et des arts*; Paris, 1761 et suiv., 7 vol. in-8° : l'ouvrage, entrepris en société avec plusieurs écrivains, n'a pas été achevé; — *Mélanges intéressants et curieux*; Paris, 1763, 1765, 10 vol. in-12; Yverdun, 1764, 12 vol. in-8° : ils sont relatifs à l'histoire naturelle, civile et politique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; — *Éloge historique de M. de Montmirail*; Paris, 1766, in-8°; — *Mémoires géographiques, physiques et historiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*; Paris, 1767, 4 vol. in-12; — *Les Vicissitudes de la fortune*; Paris, 1769, 2 vol. in-12; — *Dictionnaire des finances*; Paris, 1784, 3 vol. in-4°, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*; — *Du domaine et de l'utilité de son aliénation à perpétuité*; Paris, 1787, in-8°. Cet auteur a rédigé, avec Meusnier de Querlon, les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prevost; comme éditeur, il a publié le *Recueil de pièces intéressantes* de l'abbé de Longuerue (1766, 2 vol. in-12), et il a trad. de l'allemand la *Description de l'Islande* de Horrebov (1764, 2 vol. in-12), avec Meslin; et seul, l'*Histoire de la Pensylvanie* de Kalms et Mittelberger (1768, in-12).

Quérard. *France litt.* — Desessarts, *Siècles littér.*

ROUSSET DE MISSY (*Jean*), littérateur français, né le 26 août 1686, à Laon, mort en 1762, à Amsterdam. Ses parents étaient protestants et fort attachés à leur religion; la révocation de l'édit de Nantes entraîna leur ruine. Ils refusèrent de reconnaître leurs erreurs : la mère mourut et son cadavre fut, selon les lois du temps, traîné sur la claie; le père, en cherchant à s'échapper, fut arrêté et aurait encouru la

peine capitale sans l'intervention opportune de la chancelière Voysin. Quant à leur fils, il fut conduit à Paris par lettre de cachet, et élevé au collége du Plessis. Les malheurs immérités de sa famille lui inspirèrent, ainsi qu'on l'a fait remarquer, une haine ardente contre ses persécuteurs et plus tard contre le gouvernement de Louis XIV. Il avait dix-huit ans lorsqu'il parvint à s'enfuir en Hollande; accueilli parmi les cadets français du régiment des gardes des États généraux, il servit jusqu'en 1709, et quitta l'épée, après la bataille de Malplaquet, pour s'établir à La Haye, où il ouvrit, pour les jeunes nobles, une école qui acquit bientôt une réputation méritée. Le succès de l'*Histoire d'Alberoni*, qu'il avait présentée comme traduite de l'espagnol, lui donna de l'ambition : il renonça à l'enseignement (1724) et se mit à écrire. Doué d'une grande facilité, il composa, avec une précipitation regrettable, une vingtaine d'ouvrages d'histoire ou de droit public, favorablement reçus et souvent réimprimés, mais qui aujourd'hui sont tombés dans un oubli complet. On lui a reproché la médiocrité de son instruction et de la prétention à l'esprit, surtout une haine aveugle contre la France et le catholicisme; il se croyait pourtant exempt de passion et de préjugés, au point, disait-il, que la lecture de ses écrits ne pouvait faire connaître ni son pays ni sa religion. Après avoir prétendu à la renommée littéraire, Rousset, qui régentait l'opinion à l'étranger dans son journal, *le Mercure historique*, eut l'ambition de jouer un rôle politique; il prêta sa plume au parti du stathouderat, et le fit avec assez d'éclat pour porter ombrage aux magistrats d'Amsterdam; arrêté par leur ordre et conduit à La Haye, il y demeura emprisonné quelques mois. Peu après, le prince d'Orange fut élu stathouder (1747), et il récompensa le dévouement du publiciste par les titres de conseiller extraordinaire et d'historiographe. La faveur de Rousset ne fut pas de longue durée. Les libres discours qu'il tenait dans la société patriotique des Dœlisten, la fermeté avec laquelle il demandait la réforme des abus irritèrent le stathouder : non-seulement il perdit ses emplois, mais il vit sa liberté menacée, et il fut forcé de se réfugier à Bruxelles. De là, selon Devisme, il passa en Russie, où la tsarine Élisabeth le nomma conseiller de la chancellerie, et il vint finir ses jours à Amsterdam. Il était associé aux académies de Berlin et de Pétersbourg. On a de Rousset : *Description géographique, historique et politique du royaume de Sardaigne;* Cologne (Hollande), 1718, in-12; — *Histoire publique et secrète de la cour de Madrid depuis Philippe V;* ibid., 1719, in-12; — *Histoire du cardinal Alberoni;* La Haye, 1719, in-12; et 1720, 2 vol. in-12; traduite en italien; ibid., 1720, in-4°; — *Mémoires du règne de Pierre le Grand;* ibid., 1725-1726, 4 vol. in-12; l'édition d'Amsterdam, 1740, 5 vol. in-12 est augmentée des *Mémoires de Catherine*, imprimés séparément; — *Mémoires sur le rang et la préséance des souverains de l'Europe et de leurs ministres;* Amsterdam, 1727, in-4°; — *Mémoires du règne de Catherine;* La Haye, 1728, in-12; — *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambrai;* La Haye, 1728-1755, 23 vol. in-12 : compilation assez estimée; — *Observations sur les vers de mer qui percent les vaisseaux;* La Haye, 1733, in-8°, fig.; — *Les Intérêts présents et les prétentions des puissances de l'Europe;* La Haye, 1733-1735, 4 vol. in-4°, et 1736. in-fol.; dans l'édition faite à Trévoux sous la rubrique de La Haye, on a retranché tous les passages hostiles à la France; — *Histoire de la succession aux duchés de Clèves, Berg et Juliers;* Amsterdam, 1738, 2 vol. in-18; — *Supplément au Corps diplomatique* (de Jean Dumont), *avec le cérémonial des cours de l'Europe;* Amsterdam, 1739, 3 vol. in-fol.; — *Le Procès entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, ou Recueil des traités touchant les démêlés entre ces deux couronnes;* La Haye, 1740, in-12; — *Mémoires instructifs sur la vacance du trône impérial;* Amsterdam, 1741, in-8°, et 1745, 2 vol. in-8°; — *Histoire des guerres entre les maisons de France et d'Autriche;* s. l., 1742; nouvelle édition, 1748, 4 vol. in-12, et Amsterdam, 1749, 6 vol. in-12. Rousset donne cet ouvrage comme étant d'un moine défroqué nommé Saumery, qui, après avoir vécu plusieurs années en Angleterre, aurait été pendu à Liége, où l'avaient attiré les promesses d'un espion; — *Déduction des droits de la maison electorale de Bavière aux royaumes de Hongrie et de Bohême;* La Haye, 1743, 2 vol. in-12; — *Le Chevalier de Saint-Georges réhabilité dans la qualité de Jacques III;* Whitehall (Amsterdam), 1745, in-8° : c'est un pamphlet; — *Recherches sur les alliances et les intérêts entre la France et la Suède;* Amsterdam, 1745, in-12; — *Relation historique de la révolution de 1747 dans les Provinces-Unies;* Amsterdam, s. d., in-4°; — *Recueil des pièces concernant la paix d'Aix-la-Chapelle;* Londres, 1753, in-12. Comme journaliste, Rousset a continué le *Mercure historique et politique* (La Haye, août 1724 à juillet 1749, 15 vol. in-8°), commencé par Gatien de Courtilz, et il a fondé *le Magasin des événements* (Amsterdam, 1741-1742, 4 vol. in-8°), dont il poursuivit la publication sous les titres de l'*Epilogueur* (1742, juin 1745, 13 vol. in-8°), du *Démosthène moderne* (1746), et de l'*Avocat pour et contre* (1747). Comme éditeur, il a publié avec des remarques ou des additions les *Batailles du prince Eugène, du duc de Marlborough et du prince de Nas-*

sau de Dumont (La Haye, 1725-1729, 3 vol. in-fol.), le *Paradis perdu* de Milton (1730, 3 vol. in-12), traduit par Dupré de Saint-Maur; le *Droit public de l'Europe* de Mably (1748, 2 vol.), et l'*Histoire du stathouderat* de Raynal (1750, in-12). Quelques auteurs donnent encore à Rousset de Missy d'autres ouvrages d'histoire; mais cette attribution paraît douteuse. P. L—Y.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*. — Devisme, *Hist. de Laon*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Haag frères, *France protestante*.

ROUSSIER (*Pierre-Joseph*), littérateur musicien, né en 1716, à Marseille, mort vers 1790, à Écouis, près des Andelys. Après avoir occupé une cure dans sa ville natale, il obtint, en 1754, un canonicat à Écouis en Normandie, et ce fut dans ce village qu'il passa le reste de sa vie. Ses ouvrages sur la musique lui ont valu parmi ses contemporains une sorte de réputation, qu'il était loin de mériter. La Borde le porte aux nues : « Dans Athènes, s'écrie-t-il, on lui eût élevé des statues ! » De leur côté, Choron et Fayolle le représentent comme un cuistre et un ignorant, dont les écrits révoltent autant par l'esprit de système que par le ton de morgue et la platitude du style. A trente ans, l'abbé Roussier ne connaissait pas une note de musique. Le *Traité d'harmonie* de Rameau lui tomba un jour sous la main ; aussitôt il se passionna pour la basse fondamentale, et entreprit d'en donner lui-même une théorie complète. Son premier ouvrage, intitulé *Traité des accords et de leur succession* (Paris, 1764, in-8°) et qui a pour complément l'*Harmonie pratique* (ibid., 1775, in-8°), est ce qu'il a fait de plus remarquable et de plus sensé. Non-seulement il a été le premier en France qui ait parlé de la succession des harmonies, mais il a proposé, dit M. Fétis, « d'admettre dans la musique un certain nombre d'accords alors inconnus, et qui sont le produit des combinaisons de la prolongation de la substitution et de l'altération des intervalles naturels des accords primitifs ». Bientôt, abandonnant le système de Rameau qui lui avait servi de base, il se livra à des spéculations hasardées sur la musique des Grecs, des Romains et des Chinois, et remplit de rêveries ses autres ouvrages. Nous ne citerons encore de lui que le *Mémoire sur la musique des anciens* (Paris, 1770, in-4°), et *Notes et observations sur la musique des Chinois* (ibid., 1779, in-4°).

La Borde, *Essai sur la Musique*, III, 679. — Choron et Fayolle, *Dict. des Music*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

ROUSSIN (*Albin-Reine*, baron), amiral et pair de France, né à Dijon, le 21 avril 1781, mort le 21 février 1854, à Paris. Il entra dans la marine à douze ans, et fit, comme simple mousse, la périlleuse expédition d'Irlande. Aspirant de 1re classe à vingt ans, il acquit en peu de temps, dans les mers de l'Inde, des droits à un avancement rapide. En 1807, il fut nommé lieutenant de vaisseau, et embarqué en qualité de second à bord de *l'Iéna*, corvette destinée à croiser dans les golfes Persique et du Bengale. Fait prisonnier, le 28 octobre 1808, à la suite d'un furieux combat contre la frégate anglaise *la Modeste*, il ne tarda pas à être échangé, et, reprenant aussitôt du service, il prit part à plusieurs autres actions dans les parages de l'île de France, notamment à la lutte acharnée que *la Minerve* et *la Bellone* soutinrent, les 20, 22 et 23 août 1810, contre une division de quatre frégates anglaises. Après huit ans d'absence, le jeune officier revit enfin son pays ; mais ce fut la Restauration qui se chargea d'acquitter envers lui la dette de l'empire. Capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, en 1814, il faillit être rayé des cadres lors du second retour des Bourbons ; une courte entrevue avec le ministre lui rendit sa faveur. Au mois de décembre 1816, à la suite du naufrage de *la Méduse*, il fut choisi pour accomplir une exploration hydrographique des côtes occidentales de l'Afrique, sur lesquelles se trouve le banc d'Arguin, et concourut, avec zèle et habileté, à la fixation des cartes de cette partie du globe, qui, jusque-là, étaient si imparfaites. En 1819, il fut chargé de l'hydrographie du Brésil, et détermina, en moins de dix-huit mois, la position de neuf cents lieues de côtes dans l'Amérique orientale. Louis XVIII, à qui il présenta le résultat de ses travaux, lui accorda le titre de baron (octobre 1820). En 1821, il reçut le commandement des forces réunies dans la partie opposée de l'Amérique. A la suite de cette expédition, il fut fait contre-amiral (17 août 1822); dans le même mois, il entra dans la première composition du conseil d'amirauté, nouvellement créé. Entre autres services qu'il rendit à la marine dans ce haut emploi, on cite la création du vaisseau-école de Brest, qui fut adopté, d'après ses conclusions, en 1826, pour favoriser l'éducation des jeunes gens qui se destinent à la marine. En 1828, Roussin fut chargé d'aller, à la tête d'une escadre, demander au gouvernement brésilien réparation des dommages causés à notre commerce par le blocus de Buenos-Ayres; à force de fermeté et de prudence, il obtint de l'empereur don Pedro Ier toutes les indemnités qu'il avait ordre d'exiger. Le 25 janvier 1830, il fut appelé à l'Académie des sciences (section de géographie et de navigation), en remplacement du contre-amiral de Rossel.

La révolution de Juillet fit confier au baron Roussin d'abord la direction du personnel au ministère de la marine (31 août). Chargé d'obtenir des réparations de don Miguel, qui régnait alors en Portugal, il partit à la tête d'une escadre, et, le 14 juillet 1831, après des sommations inutiles, il força l'entrée du Tage, réputée infranchissable; amarré sur les quais de Lisbonne, il obtint ce qu'il avait ordre d'exiger pour la satisfaction du commerce français. Cette action hardie lui valut, le 26 juillet, le grade de vice-amiral,

et il rentra, le 4 septembre, avec ses trophées à Brest, où il prit bientôt le commandement de la préfecture maritime. Le Bureau des longitudes l'accueillit dans son sein comme ancien navigateur. Le 11 octobre 1832, il fut nommé pair de France, et le 14 du même mois, il reçut le titre d'ambassadeur de France à Constantinople. Un an s'était à peine écoulé que le roi lui offrit (4 avril 1834) le portefeuille de la marine; mais Roussin préféra demeurer à son poste. Pendant quelques années, la question d'Orient, assez stationnaire, lui permit de s'occuper spécialement des intérêts de notre commerce, et il jeta, avec le divan, les bases d'un nouveau tarif des douanes. Nommé, le 19 janvier 1836, grand' croix de la Légion d'honneur, il eut assez de loisir, à la fin de cette année, pour faire en France un voyage de plusieurs mois. Mais la rivalité de Méhémet-Ali et du sultan ne tarda pas à le rappeler à Constantinople, où il arriva au mois de juillet 1837. Nous avons raconté ailleurs (*voy.* MAHMOUD II et MÉHÉMET-ALI) les phases diverses de cette lutte dans laquelle le sultan faillit perdre sa couronne, et où l'intervention des cinq grandes puissances de l'Europe devint nécessaire pour arrêter la marche d'Ibrahim Pacha jusqu'au Bosphore. En dépit d'une certaine tendance de l'opinion nationale, qui voulait faire pencher la balance en faveur de l'Égypte, le représentant de la France ne cessa de prêter son concours aux autres puissances européennes, et il fut le premier à reconnaître le nouveau sultan Abdul-Medjid, et à lui promettre son appui. Le 18 sept. 1839, M. Roussin fut rappelé en France. A l'ouverture de la session, il fut nommé secrétaire de la Chambre des pairs, et, le 1er mars 1840, il accepta le portefeuille de la marine dans le ministère Thiers. Au milieu des difficultés soulevées par l'imminence d'une guerre avec l'Angleterre, et spécialement par la double question des sucres et de l'esclavage dans les colonies, Roussin rendit d'utiles services à la marine en créant des paquebots à vapeur pour les communications transatlantiques, à l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre. Le 29 octobre, il quitta le ministère avec M. Thiers, et reçut, en échange de son portefeuille qu'il céda à Duperré, le titre d'amiral (30 oct.). Il avait repris une part active aux travaux de la Chambre des pairs, lorsque, le 7 février 1843, il accepta le même portefeuille dans le cabinet Guizot; mais sa santé le força, le 24 juillet suivant, à se retirer pour aller respirer, dans le Midi, un air plus doux. Depuis cette époque, il ne reparut plus sur la scène politique, et le mauvais état de sa santé l'empêcha même d'assister aux débats du Luxembourg.

L'amiral Roussin est auteur d'un savant ouvrage, intitulé *le Pilote du Brésil* (Paris, 1826, in-fol. et 1827, in-8° pl.), et composé sur les documents recueillis dans la campagne hydrographique entreprise en 1819 et 1820 sur les bâtiments de l'État, *la Bayadère* et *le Favori*. Il a aussi publié quelques brochures, notamment des *Réflexions sur l'éducation des élèves de la marine royale* (1826, in-8°), ainsi qu'un *Extrait des Mémoires inédits d'un vieux marin* (1848, in-8°).

Encycl. des Gens du Monde. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, V, 1re partie. — *Moniteur univ.*, 1820 à 1843.

ROUSSY (*Jean* DE), poëte français, né le 11 octobre 1705 au Vigan, mort le 4 février 1777 à la Rochelle. Il était chanoine de la cathédrale de la Rochelle, et membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Aurelia, ou Orléans délivré, poëme latin trad. en français par M. A.*; Paris, 1738, in-12 : c'est une production en prose poétique; quant à l'original latin, il n'a jamais existé; cet ouvrage est devenu assez rare à cause du zèle que l'auteur, devenu fort dévot dans sa vieillesse, mit à détruire tous les exemplaires qu'il put se procurer; — *Le Cantique des cantiques, idylle*; La Rochelle, 1747, in-8°, suivi d'autres morceaux traduits de la Bible.

Quérard, *La France littéraire.*

ROUSTAM-RAZA, mameluck de Napoléon Ier, né à Tiflis (Géorgie) en 1782, mort à Dourdan (Seine-et-Oise), le 7 décembre 1845. Enlevé dès son enfance à ses parents dont il ignora toujours le nom, il fut vendu par des brigands à un marchand d'esclaves qui le conduisit en Égypte. Le cheikh Al-Bekri l'acheta et le fit élever pour servir dans la milice des mamelucks. Lors de la conquête de l'Égypte par les Français, Roustam quoique jeune rendit à Bonaparte des services particuliers fort importants, mais dont on ne connaît point précisément la nature. Ce général se le fit céder par Al-Bekri, et l'emmena en 1799, avec lui en France où il le confia aux soins de M. Venard, son maître d'hôtel, pour faire son éducation. Roustam suivit dès lors la fortune de Napoléon, l'accompagna dans tous ses voyages en qualité de porte-arquebuse, et nul n'approcha de plus près la personne de l'empereur. Après l'abdication de 1814, il eut cependant l'ingratitude de refuser de suivre son bienfaiteur à l'île d'Elbe, et assura dans les journaux que des raisons particulières devaient le retenir en France. Il s'était marié, le 15 février 1806, à Alexandrine-Marie-Marguerite Douville, alors âgée de seize ans. Renfermé à Vincennes pendant les Cent-Jours, il ne recouvra sa liberté que pour être exilé à vingt lieues de Paris, passa plusieurs mois à Dreux, et, malgré la fortune qu'il avait amassée sous l'Empire, il alla à Londres et s'y prêta complaisamment à satisfaire la curiosité de la haute noblesse, en se donnant en spectacle et vêtu de somptueux habits orientaux. Louis-Philippe, à la fin de 1831, lui donna, sous le nom de sa femme, la direction du bureau de la poste aux lettres de Dourdan, où il vécut à peu près ignoré.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — *Docum. partic.*

ROUSTAN (*Antoine-Jacques*), littérateur suisse, né en 1734 à Genève, où il est mort, le

18 juin 1808. Sa famille, française d'origine, avait trouvé un asile à Genève contre les persécutions religieuses; son père était un humble artisan, trop pauvre pour lui venir en aide. Son éducation fut son propre ouvrage, et il dut aux institutions libérales de sa patrie le moyen de la perfectionner. Par l'instinct d'une vocation naturelle, il se voua au ministère évangélique, et se fit remarquer de bonne heure par la force et l'originalité de ses compositions. Après avoir régenté depuis 1761 une des classes du collége de Genève, il se rendit en 1764 à Londres, et y desservit pendant vingt-six ans l'église helvétique. Les ouvrages qu'il avait publiés, la pureté de ses mœurs et sa réputation de prédicateur lui auraient assuré dans l'Église anglicane une perspective plus brillante, si certains scrupules religieux ne l'avaient empêché de donner aux trente-neuf articles de cette église une adhésion sincère. De retour à Genève (1790), il assista aux troubles qui l'agitèrent à cette époque et eut même à en souffrir, bien qu'il eût par ses écrits et ses opinions donné des gages à la liberté; jeté en prison, il n'en sortit que pour être témoin en 1798 de la réunion de sa patrie à la France. Sa santé, déjà affaiblie, s'altéra, et il tomba dans un état de dépérissement graduel, auquel il ne succomba qu'en 1808, ayant eu le temps, comme il l'avait souhaité, de *savourer la mort*. Roustan joignait à de fortes convictions religieuses l'indépendance du caractère et la passion de la vérité; il s'attira l'estime de Rousseau, dont il avait pourtant attaqué les doctrines, et lui fit, en compagnie de Mouchon, une visite à Motiers-Travers. On a de lui : *Offrande aux autels de la patrie;* Amst., 1764, in-8° : recueil de quatre opuscules, dont le plus considérable est une *Défense du christianisme* contre quelques assertions du *Contrat social;* avant de réfuter son illustre compatriote, Roustan lui avait communiqué son dessein : « Mon ami, répondit Rousseau, quand nous ne voyons pas la vérité au même lieu, c'est nous accorder que nous combattre. » Voltaire montra moins de patience à l'égard de Roustan, et le critiqua amèrement dans la *Remontrance des pasteurs du Gévaudan ;* — *Discours sur cette question :* Quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption? Amst., 1765, in-4°; — *Lettres sur l'état présent du christianisme;* Londres, 1768, in-12, avec un *Supplément;* ibid., 1771, in-8°; — *L'Impie démasqué;* Londres, 1773, in-8°, — *Examen critique de la seconde partie du* Vicaire Savoyard; Londres, 1776, in-8°; — *Catéchisme raisonné de la religion chrétienne;* Londres, 1783, in-8°; — *Abrégé de l'histoire universelle;* Paris, 1789-1790, 9 vol. in-12 : les trois périodes de cet ouvrage avaient paru à Londres, 1776, 3 vol. in-8° (*Hist. ancienne*) et 1784, 6 vol. in-12 (*Hist. moyenne et moderne*). Roustan avait travaillé avec Vernes à une *Histoire de Genève;* mais leur travail n'a pas vu le jour.

Senebier, *Hist. litter. de Genève.* — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

ROUTH (*Bernard*), jésuite irlandais, né le 11 février 1695, mort le 18 janvier 1768, à Mons. Envoyé jeune en France, il fut élevé dans un des colléges de sa nation; après être entré dans la compagnie de Jésus, il s'adonna à la carrière de l'enseignement, et fit un assez long séjour à Poitiers, où il composa quelques ouvrages, qui se distinguent par l'érudition et par une critique judicieuse. Ses supérieurs le mandèrent à Paris pour l'attacher à la rédaction du *Journal de Trévoux* (1739-1743). Lors de la suppression de son ordre, il passa en Belgique et y devint le confesseur de la princesse Charlotte de Lorraine. Ce fut le P. Routh qui, assisté du P. Castel, un de ses confrères, porta à Montesquieu les consolations de la religion; mais il n'est pas vrai, ainsi qu'on l'a souvent répété, qu'il ait tenté, après la mort de ce grand homme, de mettre la main sur ses manuscrits; Suard, qui était présent dans cette circonstance, a démenti cette fable. On a de Routh : *Lettres critiques sur les* Voyages de Cyrus (de Ramsay); Paris, 1728, in-12; — *Suite de la nouvelle Cyropédie, ou Réflexions de Cyrus sur ses voyages;* Amst., 1728, in-8° : c'est peut-être le même ouvrage que le précédent; — *Lettres critiques sur* le Paradis perdu *de Milton;* Paris, 1731, in-12; — *Recherches sur la manière d'inhumer des anciens à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou;* Poitiers, 1738, in-12 : mémoire rare et intéressant; — quelques opuscules littéraires. Chargé de continuer l'*Histoire romaine* de Catrou, il n'en a donné que le t. XXI (Paris, 1748, in-4°).

Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou.*

ROUX (*Augustin*), savant médecin français, né le 26 janvier 1726 à Bordeaux, mort le 28 juin 1776, à Paris. Ses parents, qui étaient pauvres et chargés d'enfants, le destinèrent à l'Église dans l'espérance que plus tard il pourrait venir en aide à sa famille. Le jeune Roux fit ses classes de la manière la plus brillante; mais, son éducation achevée, il refusa de s'engager dans un état qui lui inspirait de l'éloignement et déclara qu'il voulait étudier la médecine. Les prières ni les menaces n'eurent point d'effet sur la résolution qu'il avait prise, et ce fut en s'imposant les plus grands sacrifices qu'il put donner suite à son projet. A peine reçu docteur (1750), il partit pour Paris, où, grâce à ses talents et aux recommandations de Montesquieu, il parvint à se créer des ressources. Après avoir pris ses grades à la faculté (1760), il succéda, en 1762, à Vandermonde dans la rédaction du *Journal de médecine*, auquel il sut donner de l'importance par la justesse et la sévérité de ses jugements. La protection du baron d'Holbach le fit attacher à la manufacture des glaces de Saint-Gobain; il y rendit des services soit en rectifiant les procédés de fabrication, soit en les perfectionnant, et pourtant il fut forcé, au bout de quelques années, de quitter

cet établissement pour se soustraire à des contrariétés suscitées par l'intérêt et la routine. Lors de la création de la chaire de chimie dans la faculté de médecine (1770), Roux fut désigné pour la remplir; il ouvrit son cours le 14 février 1771 et le continua avec succès jusqu'à sa mort. On a de lui : *Recherches sur les moyens que l'on a employés pour refroidir les liqueurs;* Paris, 1758, in-12; — *Encyclopédie portative;* Berlin, 1758, in-12; Paris, 1766, 2 vol. pet. in-8° : ce travail, destiné d'abord à une éducation particulière, n'a pas été achevé; — *Annales typographiques, ou Notice du progrès des connaissances humaines;* Paris, 1758-1762, 10 vol. in-8° : la première année seule a été rédigée en commun par Roux et Morin d'Hérouville; c'est un recueil bien fait, rempli d'analyses savantes et instructives, mais auquel il manque une table générale pour faciliter les recherches; — *Journal de médecine*, juillet 1762, juin 1776, continué par Bacher; — *Dictionnaire domestique portatif;* Paris, 1762-1763, 3 vol. in-8°, en société avec Goulin et La Chesnaye-Desbois; — *Dissertation sur la nature de l'esprit de nitre dulcifié;* Paris, 1770, in-8° On doit aussi à Roux, seul ou en société, plusieurs traductions de l'anglais et de l'allemand, et l'édition des *Œuvres* de Henkel (1760, 2 part. in-4°), à laquelle il a joint un *Tableau de l'analyse végétale.*

Deleyre, *Éloge de Roux;* Amst., 1777, in-12. — Darcet, *Notice* dans le *Journal de Médecine*, janv. 1777.

ROUX (*Jacques*), révolutionnaire français, mort à Bicêtre, près Paris, le 20 janvier 1794. A l'époque de la révolution, il était vicaire de l'une des paroisses de Paris. Démagogue fougueux, il se nommait lui-même le *prédicateur des Sans-Culottes.* Il devint officier municipal et fut l'un des commissaires chargés de la police du Temple pendant la détention de Louis XVI et de sa famille. Il traita ses prisonniers avec une grande rigueur, si l'on en juge par les traits qu'on a rapportés de lui. Il fut un des commissaires chargés par la commune d'assister à l'exécution de Louis XVI. Le roi l'ayant prié de transmettre son testament à la reine et à la Commune, il répondit durement : « Je suis ici pour vous conduire à la guillotine et non pour faire vos commissions. » Le 26 juin 1793, il se présenta à la barre de la Convention, au nom de la section des Gravilliers, et prononça un discours si anarchique que Thuriot et Robespierre le firent expulser de la salle. Le 9 septembre, il fut chassé de la Commune pour cause de friponnerie. Traduit en police correctionnelle, le 15 janvier 1794, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire; en entendant cette décision, il se frappa de cinq coups de couteau. Il mourut dans les prisons de Bicêtre où on l'avait conduit.

Le Moniteur universel.

ROUX DE FAZILLAC (*Pierre*), conventionnel, né à Excideuil en 1743, mort à Nanterre (Seine), le 22 février 1833. Il entra fort jeune au service, fit les campagnes d'Amérique, mérita la croix de Saint-Louis, et se retira avec le grade de capitaine. Partisan des idées nouvelles, il fut envoyé par les électeurs de la Dordogne à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI. Il se montra l'un des adversaires les plus passionnés des Girondins. Après la session conventionnelle, il fut nommé administrateur de son département, mais le Directoire le destitua en l'an VI, dans la crainte qu'il ne rentrât au corps législatif. Lorsque Quinette fut appelé au ministère de l'intérieur (juillet 1799), il choisit Roux pour chef de division; mais ils se retirèrent tous deux après le 18 brumaire. Roux vivait obscurément à Périgueux lorsque la loi du 12 février 1816 le força de se réfugier en Suisse; il ne revit sa patrie qu'après la révolution de 1830. On a de lui : *Recherches historiques et critiques sur* l'Homme au Masque de fer; Paris, 1801, in-8° : il prétend prouver que ce personnage était Mattioli, ingénieur du duc de Mantoue; — *Histoire de la guerre d'Allemagne en* 1756; Paris, 1803, 2 vol. in-8°.

Le Moniteur universel. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

ROUX (*Louis*), dit *de la Haute-Marne*, conventionnel, né en Champagne en 1759, mort le 22 septembre 1817, à Huy (prov. de Liége). Il était prêtre lorsqu'éclata la révolution, mais il quitta le sacerdoce et se maria. Député de la Haute-Marne à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Il travailla beaucoup dans les comités et prit part à la rédaction de la constitution. Au 31 mai il prit parti contre les Girondins et fit décréter les articles constitutionnels comme le seul moyen de salut public. Envoyé en mission dans l'Oise, la Marne et les Ardennes, il fut dénoncé par son collègue Massieu pour ses mesures arbitraires; devenu membre des comités de gouvernement, il se vengea de son accusateur qu'il fit décréter d'arrestation au 1er prairial an III. Après le 13 vendémiaire, il fut l'un des cinq membres de la commission qui fut chargée de présenter des mesures de salut public et qui n'exista que quelques jours. Il passa ensuite au Conseil des Cinq-Cents, et s'y montra dévoué au Directoire. En 1797 il devint sous-chef au ministère de l'intérieur, puis archiviste au ministère de la police. Destitué après la démission de Fouché, il ne reparut qu'en 1815 comme député de Laon au Champ de mai. Atteint par la loi de 1816, il se réfugia dans les Pays-Bas. On a de lui : *Relation des journées des* 8, 9 *et* 10 *thermidor;* Paris, 1795, in-8°, réimpr. la même année sous le titre de *Liste de proscription des patriotes.*

Le Moniteur universel. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

ROUX (*Le*). *Voy.* LE ROUX.

ROUX. *Voy.* Rosso.

ROUX (*Joseph-Philibert*), chirurgien français, né à Auxerre, le 26 avril 1780, mort à Paris, le 24 mars 1854. Il avait à peine quinze ans et venait de terminer ses humanités au collége d'Auxerre, lorsqu'il partit avec une commission de sous-aide pour l'armée de Sambre-et-Meuse; il y resta dix-huit mois, puis son père, chirurgien distingué, l'envoya étudier la médecine à Paris (1796). Il devint ainsi l'un des meilleurs élèves de l'École de santé et remporta un prix en l'an VI. Bichat, dont il suivait les cours, le prit en affection et l'associa bientôt à ses travaux. Ce fut sans doute dans cette amitié d'un homme de génie que Roux puisa l'ardent amour de la science dont il se montra toujours animé. Après la mort de son maître (1802), il termina la publication de l'*Anatomie descriptive* dont il rédigea seul le cinquième volume; il osa même entreprendre la continuation de ces cours si célèbres d'anatomie et de médecine opératoire, où se pressait l'élite de la jeunesse, et le succès dépassa ses espérances. Roux fut reçu docteur le 20 avril 1803. A cette époque une place de chirurgien en second à l'hôtel-Dieu fut mise au concours; Roux entra dans la lice; « mais là, dit M. Dubois, il se trouva en face d'un jeune homme que dévorait une vaste ambition, de celui qui devait être le plus redoutable et le plus constant de ses adversaires, qui partout et toujours serait là pour lui barrer le passage, et pèserait ainsi sur toute sa destinée, jusqu'au moment où il lui laisserait comme un lourd fardeau sa propre et écrasante succession. » Dupuytren triompha. Telles avaient été, cependant, les brillantes qualités déployées par Roux dans cette lutte qu'il fut, en 1806, nommé chirurgien de l'hôpital Beaujon. Dès lors ses travaux changèrent de direction; la chirurgie en devint l'objet unique, soit qu'il traitât d'une maladie en particulier, soit qu'il tentât d'établir la classification nosologique sur ses véritables bases, à propos des luxations, des fractures et des hernies. En 1812, la mort de Sabatier rendit vacante la chaire de médecine opératoire : nouveau concours, nouvelle victoire de Dupuytren. Il est resté pourtant de ce concours un excellent travail de Roux, sur *la Résection* (Paris, 1812, in-4°), sujet alors entièrement neuf et difficile. L'année suivante parut le tome 1er des *Éléments de médecine opératoire* (Paris, 1813, 2 part. in-8°), ouvrage didactique, c'est-à-dire d'un genre presque incompatible avec l'esprit abondant et orné, mais diffus et peu méthodique de Roux; ce volume n'eut pas de suite, bien que le second fût entièrement composé, et Roux ne tarda pas à revenir à des travaux qui mettaient mieux en relief son originalité. De ce nombre fut un *Mémoire sur les avantages de la réunion immédiate après les amputations* (Paris, 1814, in-8°), mémoire sur lequel Percy fit à l'Institut un rapport très-favorable. Au retour d'un voyage fait à Londres en 1814, il publia, sous le titre de *Relation* (Paris, 1816, in-8°), un exposé des pratiques et des découvertes de la chirurgie anglaise; cet ouvrage eut un grand retentissement en France où il provoqua des réformes et des innovations.

En 1819, Roux institua une opération qui lui assure une place parmi les hommes qui ont bien mérité de l'humanité : je veux parler de la *staphyloraphie*, c'est-à-dire de la réunion du voile du palais divisé, soit par accident, soit par vice de conformation. On a voulu faire honneur à de Græfe de cette belle invention; mais de la polémique qui s'éleva à ce sujet après le succès de Roux, il résulte que si le chirurgien de Berlin avait fait une opération de ce genre, elle était complétement ignorée en France. La déchirure du périnée passait encore pour une infirmité au-dessus des ressources de l'art, lorsqu'en 1831 Roux imagina de la guérir par l'application simultanée de la suture enchevillée et de la suture à points séparés. L'autoplastie et les resections lui durent d'importants progrès. Ce fut lui qui dans le traitement des anévrismes fit abandonner la méthode dite ancienne pour celle d'Anel. Peu de chirurgiens ont pratiqué autant d'opérations de cataracte avec plus d'adresse et de bonheur. Adoptant volontiers les innovations utiles, il encouragea les premiers essais de la lithotritie, et défendit contre leurs détracteurs la ténotomie et l'anesthésie chirurgicale.

Dès 1810, Roux était à l'hôpital de la Charité, adjoint à Boyer qui lui avait donné sa fille en mariage. En 1820, il succéda à Percy dans la chaire de pathologie externe à l'École de médecine, et professa en outre la clinique à la Charité. Il avait été compris dans les premières nominations de l'Académie de médecine (1821). Il fut élu, en 1834, membre de l'Académie des sciences. L'année suivante, Dupuytren mourut; Roux surmontant une première hésitation, alla le remplacer à la clinique de l'hôtel-Dieu. Cette position était pleine de périls; son caractère si différent de celui de Dupuytren n'était pas propre à l'y faire échapper; il y resta néanmoins jusqu'à sa mort. Ce qui caractérisa surtout son enseignement, ce fut la loyauté scientifique, une merveilleuse adresse dans la pratique des opérations, une hardiesse qu'on a pu parfois condamner avec raison. A soixante-quatorze ans, encore plein de la même ardeur juvénile, il commença un ouvrage de longue haleine sous ce titre : *Quarante années de pratique chirurgicale* (Paris, 1854, in-8°). A peine le premier volume était-il terminé qu'une congestion cérébrale vint mettre un terme à cette laborieuse carrière, au moment où Roux se rendait à l'Institut pour y remercier ses collègues qui l'avaient élu président. La Société de chirurgie recueillit ses nombreux manuscrits; mais elle dut se borner à la publication, en 1855, d'un second volume mis en ordre par Broca.

Outre les ouvrages cités, on a encore de ce célèbre praticien : *Mélanges de chirurgie et de physiologie;* Paris, 1809, in-8° ; — *Sur un strabisme divergent de l'œil droit;* Paris, 1814, in-8° ; — *Cours complet des maladies des yeux;* Paris, 1820, in-8° ; — *Mémoire sur la staphyloraphie;* Paris, 1825, in-8° ; — *Considérations sur les blessés reçus à la Charité pendant les journées de juillet;* Paris, 1830, in-8°;—*Sur l'anévrisme artérioso-nerveux du pli du coude;* Paris, 1850. Roux a publié la 3e édit. des *Œuvres chirurgicales* de Desault (1813, 3 vol. in-8°), qu'il a enrichies d'un *Supplément*, et il a fourni un grand nombre de mémoires ou articles dans le *Dict. des sciences médicales* en 30 vol., les *Mémoires de l'Académie de médecine*, les *Archives générales de méd.*, la *Gazette médic.*, le *Bulletin de thérapeutique*, *la Lancette*, etc. Dr DUCHAUSSOY.

Biogr. méd. — Sachaile, *Les Médecins de Paris.* — Dubois, *Éloge* prononcé à l'Acad. de méd. en déc. 1866. — Malgaigne, *Éloge* prononcé à la rentrée de la Faculté, 1855. — Marjolin, *Notice* lue à la Société de chirurgie le 27 juin 1855.

ROUXEL ou **ROUSSEL** (*Jean*), humaniste français, né en 1530, à Bretteville, près Caen, mort le 5 septembre 1586, à Caen. Il était fils d'un riche marchand de cette ville. Après avoir terminé ses études à Paris, où il mérita par ses vers l'estime du savant Muret, il s'appliqua à la jurisprudence, passa trois années à Bourges, et fit en 1556, en compagnie de Baudouin, l'un de ses professeurs, un voyage en Allemagne et en Suisse. Reçu avocat au parlement de Paris, il pratiqua quelque temps le barreau, et revint ensuite à Caen, où il s'adonna tout à fait à la culture des lettres. Malgré son goût pour l'étude et la retraite, il ne put se soustraire aux honneurs qu'il fuyait, ni empêcher qu'on ne l'élût député aux États de Normandie et deux fois premier échevin de sa ville natale. Lors du rétablissement de l'université de Caen, il fut fait professeur royal en éloquence, puis en droit. Selon Huet, personne n'était orné de tant de belles connaissances que Rouxel, et on aperçoit clairement dans ses écrits le caractère de l'antiquité. On les a réunis sous le titre de *Poemata* (Rouen, 1600, in-8°); la réimpression de ce recueil (Caen, 1636, in-8°) est plus complète en ce que l'éditeur, Ant. Halley, y a ajouté trois harangues latines en prose.

Huet, *De origin. Cadom.* — J. de Cahaignes, *Elogium civium Cadomensium.* — Niceron, *Mémoires*, XXIV. — Frère, *Manuel du bibliogr. normand.*

ROVERE (*della*), en français DE LA ROVÈRE, nom d'une famille italienne qui, selon Novaes, Lazzari, Sansovino et autres, serait une branche de la puissante maison della Rovere de Turin, fondée au huitième siècle; mais les preuves, fournies à l'appui de cette assertion, ne méritent aucune créance. Il est au contraire établi que le pape Sixte IV, qui fonda la grandeur de cette famille, était fils d'un pêcheur de Savone, et qu'il prit le nom et les armes des Rovère de Turin, parce qu'il avait été élevé par leurs soins. Outre les papes Sixte IV et Jules II, les membres les plus marquants de cette maison furent les trois derniers ducs d'Urbin, qui suivent.

ROVERE (*Francesco-Maria I della*), duc d'Urbin, né à Sinigaglia, le 22 mars 1490, mort le 20 octobre 1538, à Pesaro. Fils du neveu de Sixte IV, Jean de la Rovère, seigneur de Sinigaglia, et de Jeanne, sœur de Guid' Ubaldo Ier, duc d'Urbin, il fut élevé, à la cour de ce prince auquel il succéda, en 1508 (*voy.* MONTEFELTRO). Chargé en 1509 par le pape Jules II, son oncle, du commandement des troupes pontificales dans les Romagnes, il enleva en un mois aux Vénitiens Rimini, Faenza et les autres places dont ils s'étaient emparés. Lorsque le pape eut déclaré la guerre à Louis XII, le duc occupa Modène; en 1511, il entreprenait des opérations importantes et marchait sur Ferrare, lorsqu'il apprit que les Français menaçaient Bologne. Arrivé dans cette ville, il insista vainement auprès du légat Alidosio pour que la garnison fût renforcée; le légat s'y refusa et favorisa, le même jour, l'entrée des ennemis; puis sans perdre de temps, il courut à Ravenne auprès de Jules II, et accusa le duc de trahison. Celui-ci tira de l'insidieux prélat une terrible vengeance : l'ayant rencontré dans une rue, il se précipita sur lui et le poignarda (1). Le sacré collége s'assembla aussitôt pour le juger; mais les intrigues d'Alidosio ayant été clairement établies, l'accusé fut renvoyé absous d'une voix unanime. Après avoir, en 1512, repris aux Français les principales villes des Romagnes, et avoir occupé Parme et Plaisance, il reçut du pape en 1513, en récompense de ses services, Pesaro et son territoire. Dépouillé, la même année, par le nouveau pape Léon X de son office de capitaine général de l'Église, il fut trois ans après excommunié et ses États furent donnés à Laurent de Médicis. C'était un acte d'autant plus inique que François-Marie avait rendu aux Médicis des services importants; aussi le pape en donna-t-il pour prétextes le meurtre d'Alidosio et le refus des troupes du duc d'obéir à un autre chef que lui. Le duc, n'étant pas en état de résister ouvertement, se retira auprès de son beau-père, le marquis de Mantoue. En 1517, ayant pris à sa solde plusieurs compagnies espagnoles, il rentra dans ses États, où il fut reçu avec enthousiasme par le peuple. Il s'ensuivit entre lui et le pape une guerre où il eut d'abord un avantage marqué; mais les Espagnols et les Gascons, qui formaient la majeure partie de son armée, reçurent de leurs souverains l'ordre de quitter son service; les rois de France et d'Espagne s'étaient accordés pour faire cesser une lutte qui donnait au saint-siége le prétexte de tenir en armes un grand nombre de soldats. La trahison

(1) Déjà, en 1507, il avait prouvé combien sa colère était violente, en assassinant un gentilhomme qui était l'amant de sa sœur Marie, veuve de Venanzio de Varano.

obligea François-Marie à demander la paix : après avoir été relevé de l'excommunication, il reçut l'autorisation de garder ses meubles, armes et autres choses précieuses ; en revanche, il abandonna tout droit sur ses États, qui furent incorporés à ceux de l'Église. Après la mort de Léon X (1521), il rentra en possession de son duché. Dans la guerre que les princes italiens entreprirent, en 1526, contre Charles-Quint, François-Marie, mis à la tête des troupes vénitiennes, continua de montrer de grands talents militaires. Par sa bravoure et son habileté, il maintint, au milieu des circonstances les plus difficiles, la ville de Florence sous la domination des Médicis. S'il n'empêcha pas le sac de Rome par les bandes du connétable de Bourbon, ce fut parce que les autres généraux de l'armée de la ligue, aussi bien que le pape, crurent la ville entièrement en sûreté et n'ordonnèrent aucune mesure pour la défendre. C'est à tort que plusieurs historiens l'ont accusé de s'être en cette occasion rendu coupable de trahison. Les insinuations de Guichardin à ce sujet s'expliquent par les mésintelligences qui avaient souvent régné entre lui et le duc dans le cours de la guerre ; elles sont du reste démenties par la faveur que Clément VII ne cessa jamais de témoigner à François-Marie, qu'il maintint dans l'office de préfet de Rome. Pendant les trois années suivantes, François-Marie défendit avec succès contre des forces bien supérieures le territoire des Vénitiens, qui lui conservèrent le titre de capitaine général après la conclusion de la paix (1530). Nommé, en 1537, commandant en chef de l'armée alliée, que le pape, l'empereur et la république de Venise avaient l'intention de diriger contre les Turcs, il mourut subitement au milieu des préparatifs de la campagne. Il avait fait une étude approfondie de l'art de la guerre ; et il avait introduit plusieurs améliorations importantes dans l'organisation de l'infanterie et dans l'art de la fortification. L'administration de ses États, qu'il confiait pendant ses longues absences à sa femme Éléonore de Gonzague, fut conduite avec douceur et justice. Bien qu'il aimât les lettres et les arts, il fut empêché par les circonstances de conserver à la cour d'Urbin la brillante renommée qu'elle avait acquise sous ses prédécesseurs. E. G.

Guicciardini, *Storia*. — Leoni, *Vita di Francesco-Maria I*; Venise, 1605. — Dennistoun, *Memoirs of the dukes of Urbino*; Londres, 1851, 3 vol. — Ugolini, *Storia dei conti e duchi d'Urbino*; Florence, 1859, 2 vol

ROVERE (*Guid' Ubaldo II della*), duc d'Urbin, fils du précédent, né le 2 avril 1513, mort le 28 septembre 1574. Instruit par son père dans le métier des armes, il servit dès 1529 dans l'armée vénitienne, dont il devint en 1538 gouverneur général, lorsqu'il eut succédé à François-Marie dans le duché d'Urbin. En 1539, il se vit obligé de céder pour soixante mille écus au pape Paul III le duché de Camerino, qui appartenait à sa femme Julie de Varano. En 1550, il fut nommé capitaine général de l'Église et préfet de Rome, charges auxquelles il joignit, en 1558, celle de capitaine général des troupes espagnoles en Italie. En 1572, ses finances depuis longtemps en mauvais état, par suite de ses goûts dispendieux, se trouvèrent complétement embarrassées ; il voulut les relever en augmentant les impôts ; les habitants d'Urbin se soulevèrent et invoquèrent l'assistance de Grégoire XIII. Leur requête fut repoussée et ils furent obligés de se mettre à la merci du duc, qui les punit cruellement d'avoir revendiqué les franchises qu'il avait juré de maintenir. E. G.

Lazzari, *Relazione di F. Badoer della sua legazione a Guidubaldo II*; Venise, 1846. — Ugolini, *Storia*. — Dennistoun, *Memoirs*

ROVERE (*Francesco-Maria II della*), dernier duc d'Urbin, fils du précédent, né le 20 février 1548, mort le 20 avril 1631. Après avoir passé deux ans à la cour de Madrid, il épousa en 1570 Lucrèce d'Este (*voy.* ce nom), qui lui apporta une riche dot ; mais cette union ne fut pas heureuse. Ayant succédé à son père, il s'empressa de révoquer les mesures oppressives ordonnées par celui-ci dans les deux dernières années de sa vie. Il vit alors ses sujets, touchés de sa bonté, lui offrir spontanément de lui venir en aide pour le payement des 150,000 écus de dettes laissées par son père et qu'il acquitta en restreignant les dépenses de sa cour. Cependant, en 1582, ses finances se relevèrent, grâce à une pension de 12,000 écus d'or qu'il reçut de l'Espagne pour l'entretien d'un millier de soldats dans les Pays-Bas. Après la mort de sa première femme, il épousa, en 1599, Livie de la Rovère, qui en 1605 lui donna un fils, nommé *Frédéric-Ubalde*. En 1606, il résigna le gouvernement entre les mains d'un conseil de huit personnes, élues par les villes du duché, et se retira à Castel-Durante, où il se livra à l'étude des sciences naturelles. En 1613, il reprit les rênes de l'administration, pour les transmettre en 1621 à son fils, qui venait d'épouser Claude de Médicis. Mais ce jeune prince se montra indigne de cette confiance ; il passait sa vie dans les débauches au milieu d'une troupe d'histrions. Le 23 juin 1623, il fut trouvé mort dans son appartement ; on a avec assez de vraisemblance attribué cet événement à la vengeance des Médicis, irrités de ce que Frédéric avait publiquement maltraité sa femme, leur parente. Le vieux duc confia de nouveau la direction des affaires au conseil des huit, qui devait plus tard remettre le duché à Victoire, fille unique de Frédéric-Ubalde, et qui avait été fiancée à Ferdinand II de Toscane. Cependant, pressé par les instances d'Urbain VIII, François-Marie céda, en 1624, ses États à l'Église. Il laissa à sa petite-fille ses biens allodiaux et deux millions de deniers d'or. Cet excellent prince, dont la mémoire vécut longtemps dans le duché d'Urbin, fut un protecteur zélé des sciences et des arts ;

il se montra toujours plein de bienveillance pour le Tasse, qui avait été élevé avec lui, et auquel il pardonna sa trop vive affection pour la duchesse d'Urbin. Il a laissé des *Mémoires* sur sa vie, insérés dans le t. XXIX de la *Nuova raccolta* de Calogerà; son *Diario* (Journal) est conservé en manuscrit à la bibliothèque Magliabechienne à Florence, où se trouve aussi un recueil de ses lettres. E. G.

P Mazio, *Discorso sul ducato d'Urbino*; Rome, 1828. — Alberi, *Relazione degli ambasciatori Veneti* (série II, t. II). Passeri-Ciacca, *Memorie sulla vita di Federigo-Ubaldo*. — Ugolini, *Storia dei conti e duchi d'Urbino*.

ROVÈRE (DE LA). *Voy*. JULES II et SIXTE IV.

ROVÈRE (*Joseph-Stanislas-François-Xavier*), conventionnel, né à Bonnieux (Comtat Venaissin) en 1748, mort à Sinamari (Guyane), le 12 septembre 1798. Il était fils d'un riche aubergiste qui le fit élever avec soin. Un esprit souple, adroit et ambitieux, le rendait propre à l'intrigue; mais son origine roturière l'empêchant de parvenir dans le monde aristocratique, il se fit composer à Avignon une généalogie au moyen de laquelle il se trouva descendre de la famille italienne *della Rovere*. En même temps il prit les titres de *marquis de Fontvielle*, et de *seigneur de La Ramide et du Villars-lès-Gap*. Il servit quelque temps dans les mousquetaires du roi et épousa Mlle de Claret, riche héritière, dont il dissipa bientôt la fortune. Vers la même époque, il acheta la charge de capitaine-commandant des gardes suisses du légat du pape à Avignon; mais il fut obligé de la revendre pour échapper aux poursuites de ses créanciers. En 1789, il cabala pour être député aux états généraux par la noblesse de Provence. Mais n'ayant pu y réussir, il se jeta dans le parti opposé. Il dirigea ensuite avec Patrix et Jourdan les bandes qui dévastèrent le Comtat. Il osa paraître avec Duprat jeune, le 28 août 1791, à la barre de l'Assemblée nationale pour y faire l'apologie du massacre de la Glacière, et ce fut à ses démarches que les assassins durent l'amnistie qui leur fut accordée, le 8 novembre. En 1792, il fut envoyé par les Bouches-du-Rhône à la Convention, où l'un de ses premiers actes fut de demander la mise en accusation du général Montesquiou. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. En février 1793, il fut envoyé à Lyon avec Bazire et Legendre, et y prit dès mesures révolutionnaires qui contribuèrent à soulever la population de cette ville. A son retour, il siégea au comité de sûreté générale. Le 14 mai, Barbaroux demanda pourquoi Rovère, qui n'avait jamais servi que dans l'armée du pape, venait d'être fait maréchal de camp. Le 31, il se vengea de cette attaque en prenant une part active à la proscription des Girondins. Il reçut ensuite avec Poultier une mission dans le Midi : il en profita pour satisfaire ses anciennes rancunes et refaire sa fortune. Ses excès furent dénoncés à la Convention. Craignant la sévérité de Robespierre, il se déclara contre lui, et, le 9 thermidor, fut adjoint à Barras pour commander la force armée. Successivement secrétaire et président de la Convention, il se montra l'ennemi acharné des Jacobins; il fit décréter d'arrestation Thuriot, Ruamps, Hentz, Levasseur, Moïse Bayle et Maignet, et proposa l'accusation de Laignelot et de Voulland. Son zèle réactionnaire le rendit suspect : Tallien, Legendre, Dubois-Crancé et surtout Louvet l'accusèrent avec chaleur d'être vendu aux étrangers et de les avoir servis, tantôt comme terroriste à la Glacière d'Avignon, tantôt comme modéré à la tête des sections de Paris. Le 15 octobre 1795, il fut arrêté comme complice des royalistes et l'un des chefs de l'insurrection du 13 vendémiaire. Élargi par décret peu de jours après, il passa au Conseil des anciens et favorisa le parti *clichien* contre le Directoire. Il fut compris dans la proscription du 18 fructidor et déporté, le 22 septembre 1797, à la Guyane. Il avait épousé en secondes noces Mme d'Agoult, femme divorcée d'un émigré : elle eut le courage de traverser les mers pour se réunir à lui; mais il venait d'expirer lorsqu'elle arriva à Cayenne.

Son frère, ROVÈRE (*Siméon-Stylite-François-Régis*), né en 1756, à Bonnieux, où il mourut en 1820, était en 1789 docteur en théologie et grand-vicaire d'Apt. Il adopta la constitution civile du clergé, et, après être resté quelque temps vicaire épiscopal du Gard, fut élu, le 29 août 1793, évêque du Vaucluse. Il se démit, le 26 pluviôse an II, et obtint le consulat de Livourne. De retour en 1801, dans sa ville natale, il y fut atteint de folie et succomba à cette maladie.

Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la révolution*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Le Mercure aptésien*, 12 janvier 1840. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*.

ROVERIO (*Bartolommeo*), dit *Genovesini*, peintre, né à Milan, florissait dans le dix-septième siècle. Oretti a découvert, dans la Chartreuse de Garignano près Milan, un de ses ouvrages signé *Bartolommeo Roverio detto Genovesini* et portant la date de 1626. Dans le réfectoire, un autre tableau du même maître porte celle de 1614.

Oretti, *Memorie*.

ROVEZZANO (*B. da*). *Voy*. BENEDETTO.

ROVIER (*Pierre*), en latin *Roverius* (1), historien, né en 1573, à Avignon, mort le 28 juillet 1649, à Paris. En 1592, il entra au noviciat des Jésuites, et se voua dans la suite à la carrière de l'enseignement. Après avoir professé la grammaire, les humanités et la rhétorique à Dijon, il occupa à Avignon la chaire de théologie, et fut en 1604 appelé à Paris, dans le collége de son ordre; ce fut sous sa direction que les belles-lettres commencèrent à jeter un éclat qui dura pendant plus d'un siècle. On a

(1) C'est par erreur que ce jésuite a été tour à tour appelé *Rovère*, *Rouvier*, *Rouvière*, *Roger* et *Rouger*. Nous avons suivi l'orthographe adoptée par MM. de Backer.

de lui : *Henrico IV Franciæ regi panegyricus dictus;* Paris, 1604, in-4°; réimprimé à Anvers sous le titre d'*Elogium historicum Henrici IV,* 1610, in-8°; — *Reomaus seu Historia monasterii S. Joannis Reomaensis in tractu Lingonensi;* Paris, 1637, in-4°; — *De vita et rebus gestis card. Francisci de la Rochefoucauld;* Paris, 1645, in-8°; — *De vita P. Petri Cottoni;* Lyon, 1660, in-8°. Il a laissé en manuscrit : *Historia ordinum religiosorum,* en 5 vol. in-fol.; *Reipublicæ V. T. sacræ leges,* 3 vol. in-fol.; des *Dissertations,* etc.

Sotwel, *Bibl. scriptor. Soc. Jesu.* — Achard, *Dict. hist. de la Provence.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.* — De Baecker, *Bibl. de la Comp. de Jésus.*

ROVILLE (*Guillaume* DE), et non ROUILLÉ, imprimeur français, né en 1518, à Tours, mort en 1589, à Lyon. Il apprit son art à Paris, et vint s'établir vers 1546 à Lyon. L'imprimerie et la librairie qu'il y fonda devinrent très-florissantes, et il rivalisa avec Jean de Tournes pour la beauté de ses éditions à figures ; nous citerons dans le nombre celles de Clément Marot (1546, in-16), des *Emblèmes* d'Alciat (1548, in-8°), du *Décameron* (1552, in-16), traduit par Le Maçon, du *Promptuarium iconum* (1553, in-4°), de la *Castramétation et Religion des Romains* (1555-1556, 2 vol. in-fol.), de la *Bible* en latin (1565-1570, 2 vol. in-8°), etc. La plupart de ces ouvrages, dont l'exécution est très-soignée, ont été l'objet de réimpressions multipliées; les gravures en bois, qu'on y trouve à profusion, sont en général correctes et d'un bon style. Roville « avait de la science », selon l'expression de Baillet ; il possédait à fond les langues latine et italienne, et écrivait bien en français. Il fut élu trois fois échevin de Lyon. Ses descendants continuèrent d'exercer son art jusque dans le siècle suivant.

Baillet, *Jugements des Savants,* I, 174. — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire.* — A.-F. Didot, *Essai sur la gravure en bois*; Paris, 1863, in-8°.

ROWE (*Nicholas*), poëte anglais, né en 1673, à Little-Beckford (comté de Bedford), mort le 6 décembre 1718, à Londres. Il descendait d'une ancienne famille du Devonshire, et son père, John Rowe, avait été un des avocats les plus employés de son temps au barreau de Londres. Ayant été placé comme écolier du roi dans le collége de Westminster, il y fit de bonnes études classiques et se distingua de bonne heure par son goût dominant pour la poésie; il composa sur les bancs même de l'école diverses pièces en vers grecs, latins et anglais, qu'on admira d'autant plus qu'elles semblaient ne lui coûter aucune peine. Par obéissance aux vœux de son père, il commença à seize ans l'étude du droit, et, comme il était propre à réussir en tout ce qu'il entreprenait, il y fit de grands progrès et fut admis avec honneur au barreau du Middle-Temple. Mais au lieu de s'avancer dans une carrière où ses heureux débuts et de puissantes amitiés auraient aplani devant lui les obstacles, Rowe se laissa entraîner à l'amour des lettres, et sa première tragédie, *the Ambitious step-mother* (1698), ayant été jouée avec beaucoup d'applaudissement, il renonça pour jamais aux espérances que le barreau lui offrait. Dans l'espace de quelques années il conquit la première place au théâtre. La douceur de son caractère, sa conversation savante et spirituelle sans la moindre teinture d'affectation ni de pédanterie, ses manières polies et réservées lui gagnèrent les bonnes grâces du duc de Queensbury; ce seigneur, qui ne se plaisait nulle part autant que dans la compagnie du poëte, lui donna dans son ministère la place de sous-secrétaire d'État. Mais après la mort de son protecteur, il trouva toutes les voies de s'avancer fermées, et retourna sans regret à ses livres et à ses amis. Il se laissa pourtant aller à un retour d'ambition au sujet d'un propos que lui tint le comte d'Oxford, grand-trésorier de la reine Anne. Ce seigneur lui avait demandé s'il savait l'espagnol. Rowe, s'imaginant qu'on voulait le charger d'une mission politique à la cour de Madrid, s'empressa d'apprendre en quelques mois une langue qu'il ignorait entièrement. Puis s'étant présenté à lord Oxford pour lui rendre compte du fruit de ses peines : « Vous êtes bien sûr, lui dit ce dernier, d'entendre l'espagnol? — Oui, milord. — Alors vous êtes bien heureux, M. Rowe, de pouvoir jouir du plaisir de lire *Don Quichotte* dans l'original ! » A l'avénement de Georges Ier (1714), Rowe fut nommé poëte lauréat et inspecteur de la douane à Londres; il devint aussi clerc du conseil du prince de Galles et l'un des secrétaires du chancelier Parker. Il mourut à quarante-cinq ans, et l'on voit sa tombe dans l'abbaye de Westminster, mais sans l'épitaphe que Pope, un de ses meilleurs amis, avait composée pour lui. Comme auteur tragique, il a joui d'une réputation qu'il mérite par la grâce et l'harmonie du style et par l'élévation des sentiments ; toutefois Johnson lui reproche de la monotonie dans l'action, peu de relief dans les caractères, de l'insuffisance dans la peinture des passions. Ses pièces, sauf une comédie tout à fait médiocre, *the Biter,* sont toutes imprimées; en voici les titres : *The Ambitious step-mother* (1700), *Tamerlane* (1702), *Fair penitent* (1703), *Ulysses* (1706), *The Royal convert* (1708), *Jane Shore* (1713), et *Jane Gray* (1715). Deux d'entre elles, *La Belle pénitente* et *Jane Shore,* ont été imitées ou traduites plusieurs fois en français : nous ne rappellerons que le double travail d'Andrieux, qui a rendu l'une sous le titre de *Lénore* (t. IV de ses *Œuvres*), et l'autre en 1822 dans le recueil des *Théâtres étrangers.* Cette dernière s'est conservée sur la scène anglaise, et a été représentée à Paris par miss Smithson en 1827. On a encore de Rowe : *Miscellaneous Works;* Londres, 3e édit., 1733, in-12 : on y a ajouté

la traduction de la *Callipédie* de Quillet; — *Lucan's Pharsalia;* ibid., 1728, in-fol. : la diction en est pure et la versification élégante. Grand admirateur de Shakespeare, il a publié en 1709 la 5e édition des œuvres de ce poëte, en l'accompagnant d'un abrégé de sa vie et de quelques remarques. P. L—Y.

Welwood, Préface de la *Pharsale*, éd. 1718. — G. Sewell, *Notice* à la tête des *Miscell. Works* de Rowe. — Johnson, *Lives of poets*. — Baker, *Biogr. dramatica*.

ROWE (*Elizabeth* SINGER, dame), femme auteur anglaise, née le 11 septembre 1674, à Ilchester (c. de Somerset), morte le 20 février 1737, à Frome (même comté). Elle était fille d'un pasteur qui était rentré dans le monde après s'être refusé à prêter le serment de conformité. Ses dispositions pour le dessin et la musique se manifestèrent de bonne heure, et elle ne cessa de les cultiver jusqu'à sa mort; mais la poésie était sa passion favorite. A douze ans elle commença de faire des vers. Elle avait l'imagination si vive et si riche qu'à peine, dit-on, pouvait-elle écrire une simple lettre sans y mêler quelques traits poétiques. Son premier recueil (*Poems on several occasions;* Londres, 1696, in-12) parut sous le surnom de *Philomèle*, que ses amis lui avaient probablement donné; il eut du succès et fit concevoir d'elle beaucoup d'espérances. Les charmes de sa personne et les agréments de sa conversation attirèrent autour d'elle un grand nombre de soupirants, du nombre desquels fut le poëte Prior. Elle se décida assez tard au mariage, et celui qu'elle distingua fut un jeune homme, Thomas Rowe, aussi distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit (1710). Leur union fut courte. Au bout de quelques années elle vit son mari succomber à une affection de poitrine (1), déplora sa mort dans une touchante élégie, et se retira dans une maison de campagne qu'elle possédait à Frome. Ce fut là qu'elle passa le reste de sa vie, et qu'elle composa les plus célèbres de ses ouvrages, à savoir *Friendship in death* (Londres, 1728, in-8°), et *Letters moral and entertaining* (ibid., 1729-1733, 3 part. in-8°); elle y avait pour but, selon Chaufepié, « de mettre devant les yeux des lecteurs des exemples de la bienveillance la plus généreuse et de la vertu la plus héroïque, afin de les porter par là à la pratique de tout ce qui est digne de l'honneur et de tout ce qui tend au bien du genre humain ». Chacun de ces ouvrages a eu plusieurs éditions, et le premier a été traduit en français (Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12). En 1736, elle acheva et publia un poëme commencé dans sa jeunesse (*The History of Joseph*), et peu de semaines après elle mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-trois ans. Ce fut à sa prière qu'Isaac Watts revit et mit au jour ses méditations religieuses, sous le titre de *Devout exercises of the heart in meditation and soliloquy, praise and prayer* (Londres, 1737, 1739, in-8°); il se chargea aussi de réunir ses écrits (*Miscellaneous Works;* ibid., 1739, 2 vol. in-8°) et les accompagna d'une notice fort détaillée. P. L—Y.

Notice à la tête des *Miscell. Works* (on en trouvera de longs extraits dans l'article étendu que Chaufepié a consacré à Mme Rowe dans son *Dict. hist.*). — *Bibliotheca britannica*, VIII.

ROWLEY (*William*), auteur dramatique anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ce que l'on sait de sa vie se réduit à peu de chose. Il fut un des contemporains de Shakespeare, appartint à la troupe des comédiens du roi Jacques Ier, et excella surtout dans la comédie. Il a écrit beaucoup de pièces, dont les suivantes sont les plus connues : *A new Wonder, a woman never vexed* (1632), *A Match at midnight* (1633), *A Shoemaker a gentleman* (1638), comédies; — *All's lost for lust* (1633), tragédie; — *The Witch of Edmonton* (1658), tragi-comédie; —*The Birth of Merlin* (1662). Quelques-unes de ces pièces ont été réimprimées dans la collection de Dodsley. Rowley est un écrivain assez vulgaire, qui n'a guère mérité d'être tiré de l'oubli où il est tombé. Il a encore publié un livre d'une gaîté triviale intitulé : *A Search for money, or the Lamentable complaint for the loss of the wandering Knight Monsieur l'Argent* (Londres, 1609, in-4°).

Watt, *Bibliot. britannica*. — Langbaine, *Dramatic poets*. — Collier, *Dramatic history*. — Lamb, *Specimens of english dramatic poets*.

ROWLEY (*William*), médecin anglais, né le 18 novembre 1743, à Londres, où il est mort, le 17 mars 1806. Après avoir fait comme chirurgien deux campagnes dans la marine royale, il fut chargé d'une mission politique dans les Antilles et s'en acquitta à la satisfaction de l'amirauté. En 1788, il prit à Oxford ses premiers degrés en médecine; mais ce fut de l'université écossaise de Saint-André qu'il tint le diplôme de docteur. Sa clientèle fut nombreuse et lucrative. On a de lui : *Schola medicinæ universalis nova;* Londres, 1793, 2 vol. in-4° fig.; il abrégea plus tard cet ouvrage et le traduisit en anglais; — *The Rational practice of physic of W. Rowley;* ibid., 1794, 4 vol. in-8° : dans ce recueil de ses précédents articles il ne ménage pas les attaques aux plus éminents praticiens de son temps.

Gentleman's Magazine, LXXVI.

ROXANE (Ῥωξάνη), femme d'Alexandre le Grand, mise à mort en 311 avant J.-C. Elle était fille d'Oxyarte, satrape bactrien. Suivant le récit d'Arrien, elle tomba au pouvoir d'A-

(1) *Thomas* ROWE, né le 25 avril 1687, à Londres, avait fait de fortes études à l'université de Leyde; il possédait bien les langues anciennes, et s'était formé une bibliothèque nombreuse des meilleurs auteurs. Il avait conçu le projet d'écrire les vies des hommes illustres de l'antiquité que Plutarque avait négligés; il en acheva huit qui furent publiées à Londres, 1728, in-8°, et traduites par Bellanger (Paris, 1734, in-4° et 2 vol. in-12). Rowe mourut le 13 mai 1715, à Hampstead.

lexandre lors de la prise de la forteresse de Sogdiane appelée « le rocher » (πέτρα). Le conquérant, frappé de sa beauté qui n'avait d'égale que celle de la femme de Darius, l'épousa en 327. A l'époque de la mort d'Alexandre, en 323, Roxane était dans un état de grossesse avancée; elle accoucha peu après d'un fils, Alexandre Ægus, qui partagea avec Arrhidée la souveraineté nominale sous la régence de Perdiccas. Déjà, à l'instigation de celui-ci, elle avait fait mettre à mort une autre femme d'Alexandre, Statira, fille de Darius. Ce crime, qui la délivrait d'une rivale, fut inutile : elle partagea la chute du régent en 321. Dès lors elle mena une vie d'exilée et de captive : prisonnière en Macédoine (320-318), fugitive en Épire, ramenée en Macédoine avec Olympias, assiégée dans Pydna, elle finit par tomber en 316 au pouvoir de Cassandre, qui la fit enfermer dans Amphipolis, et mettre à mort avec son fils en 311. Y.

Plutarque, *Alex.*, 77 ; *De Alex. fort.*, II, 6. — Arrien, *Anab.*; IV, 19, 20 ; VI, 15 ; VII, 4. — Quinte Curce, X, 8, 6. — Diodore de Sicile, XVIII, 3, 39 ; XIX, 11, 52, 105. — Strabon, XI, XVII. — Justin, XII, 15 ; XIII, 2 ; XIV, 5, 6 ; XV, 2. — Pausanias, I, 6, 11 ; IX, 7.

ROXBURGHE (*John*, duc DE), fameux bibliophile, né le 5 avril 1740, mort le 19 mars 1804. Ce descendant d'une race batailleuse du *border* écossais, ce noble rejeton des Ker et des Drummond, serait tout à fait inconnu hors de son pays natal s'il s'était borné à mener la vie de grand seigneur, à être lord lieutenant de son comté, gentilhomme de la chambre et ami de Georges III, ou même à augmenter sa fortune patrimoniale par une heureuse exploitation dans ses terres de la culture du turneps. Heureusement pour sa mémoire, il s'avisa d'un goût qui touche aux choses de l'intelligence, et le nom de Roxburghe, *the Book-Duke*, comme on l'appelait, vivra toujours dans le souvenir de ceux qui ne séparent pas l'amour des livres de la passion des lettres. De bonne heure, il consacra à l'augmentation de la bibliothèque que lui avaient léguée ses pères une fortune considérable et une ardeur qui se soutint jusqu'au dernier jour. Il ne reculait ni devant les enchères les plus élevées, ni devant les pérégrinations à travers les échoppes des bouquinistes de Londres. Il n'avait pas de bibliothécaire, mais il avait dressé à la partie mécanique de ces fonctions un vieux domestique favori, Archie, dont W. Scott a esquissé la touchante physionomie, et qui, inséparable de son maître, mourut seulement quelques jours après lui. Du reste, le duc de Roxburghe n'était pas de ces amateurs qui ne connaissent pas leurs trésors, et il avait dressé lui-même le catalogue de sa magnifique collection, en 2 vol. in-fol., écrits de sa propre main. Riche surtout en romans de chevalerie, en ouvrages sur l'ancienne littérature franco-normande et anglaise, sur Shakespeare et Cervantes, auteurs favoris du duc, elle comprenait environ 30,000 volumes, formant 10,120 articles qui furent vendus aux enchères en mai, juin et juillet 1812. Cette vente (1), qui dura quarante-deux jours et fut surnommée *la bataille de Roxburghe*, excita, parmi les amateurs accourus de tous les points de l'Europe, une émotion palpitante encore dans le tableau qu'en a tracé l'enthousiaste Dibdin (2). C'est celle, dit M. Brunet, où le thermomètre de la bibliomanie atteignit son maximum en Angleterre. L'épisode le plus saillant de cette bataille fut l'adjudication au marquis de Blandfort, depuis duc de Marlborough, du fameux *Decameron*, Valdarfer, 1471, moyennant la somme de 2,260 l. st. (56,500 fr.), le prix le plus élevé auquel un volume imprimé soit arrivé dans une vente publique.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette solennité bibliographique, en même temps que le nom du noble collecteur, que se forma (17 juin 1812) le *Club de Roxburghe*, composé d'abord de 31, puis de 40 membres, parmi lesquels la fleur de l'aristocratie et de la littérature tint à honneur de figurer. Chaque membre dut faire imprimer à ses frais un livre rare tiré à petit nombre. C'est ainsi qu'il a paru jusqu'à ce jour environ 70 ouvrages dont quelques-uns intéressent l'histoire et la littérature de la France.

E.-J.-B. RATHERY.

National portrait gallery. — *A Catalogue of the library of the late duke of Roxburghe, arranged by G. and W. Nicol*; Londres, 1812, in-8°. — Martin, *Catalogue of privately printed books*; Londres, 1834, in-8°, p. 459 et suiv.

ROY (*Henri* DE), en latin *Regius*, physicien hollandais, né le 8 août 1598, à Utrecht, où il est mort, le 19 février 1679. Après avoir achevé ses études à Franeker, il pratiqua la médecine dans la Frise orientale, à Naerden, puis à Utrecht. Nommé en 1638 professeur adjoint de médecine et de botanique dans sa ville natale, il devint en 1639 titulaire de cette chaire, et obtint en même temps la faculté d'expliquer des problèmes de physique durant les intervalles de ses cours. Ce fut pour Regius l'occasion de faire valoir en public la philosophie nouvelle dont Descartes venait d'établir les principes; mais il s'en acquitta de façon à s'attirer la haine des partisans d'Aristote. A la suite d'une violente controverse, à laquelle les thèses et les harangues académiques fournirent de nombreux aliments, il lui fut interdit en 1642, par résolution des magistrats, de faire aucunes leçons publiques ou particulières, sinon sur la médecine. Regius informa Descartes de

(1) Il écrivait à son libraire Nicol, à la veille d'une vente importante : « Levons-nous demain de bonne heure; la vente de Reed finira à deux heures. J'ai vu les Shakespeares.

« Debout, Macduff!

« Et damné soit celui qui criera le premier : Arrête, c'est assez ! » Et le lendemain matin :

« J'ai dormi sur Shakespeare. Je suis plus que jamais déterminé à avoir les deux éditions. Si je ne suis pas là, je vous adjure d'être excessivement hardi. Si je suis présent, ayez bon courage, jusqu'à ce que vous me voyiez tourner le dos et quitter la salle. »

(2) *Bibliographical Decameron*, t. III, p. 49 et suiv.

ce qui s'était passé et lui envoya toutes les pièces du procès; Descartes répondit, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois, en l'invitant à la modération et à la patience. A peu de temps de là ils se brouillèrent à propos d'un ouvrage intitulé *Fundamenta physices* (1648), où le disciple, soit pour se rapprocher de ses anciens adversaires, soit par indépendance d'humeur, se sépara en plusieurs points des sentiments du maître. Là-dessus Baillet ne manque pas de lui adresser de grands reproches, celui de plagiarisme entre autres. « Il perdit par son schisme, ajoute-t-il, la gloire que lui avaient acquise les dangers et les persécutions qui l'avaient pensé rendre le *premier martyr* de la secte cartésienne. » A la fin de 1661, Regius fut honoré du titre de premier professeur en médecine. Ses principaux écrits sont : *Physiologia, sive cognitio sanitatis;* Utrecht, 1641, in-4°; — *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum J. Primerosi de circulatione sanguinis;* ibid., 1641, in-4° : il y soutenait la théorie d'Harvey; — *De hydrophobia;* ibid., 1644, in-4°; — *Fundamenta physices;* Amst., 1646, in-4°; Leyde, 1647, 1661, in-4° : Descartes accusa Regius d'y avoir inséré une copie entière et presque littérale de son traité des animaux; — *Fundamenta medicinæ;* Utrecht, 1648, in-4°, réimpr. trois fois sous le titre *De arte medica;* — *Hortus academicus Ultrajectinus;* Utrecht, 1650, in-8°; — *Philosophia naturalis;* Amst., 1651, 1654, 1661, in-4°; trad. en français, Utrecht, 1686, in-4°; — *Praxis medica;* Amst., 1657, in-4°; — *Explicatio mentis humanæ;* Utrecht, 1659, in-4°.

Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*, III. — Burmann, *Trajectum erud.* — Baillet, *Vie de Descartes*.

ROY (*Pierre-Charles*), poëte dramatique français, né en 1683, à Paris, où il est mort, le 23 octobre 1764. Fils d'un procureur au Châtelet, il acheta une charge de conseiller au même siége; mais il n'en remplit pas les fonctions, et se livra tout entier à son goût pour la littérature. L'Opéra n'avait, depuis Quinault, que des poëtes fort médiocres; La Motte et Danchet n'étaient pas des concurrents redoutables; Roy, malgré sa versification prosaïque et sèche, réussit mieux que ses rivaux. Ses plus grands succès furent les opéras de *Philomèle* (1705) et de *Callirhoé* (1712), et les ballets des *Éléments* (1725) et des *Sens* (1732). Souvent appelé à concourir aux fêtes de la cour, il reçut en récompense le cordon de Saint-Michel. Cette distinction, son titre de conseiller, celui d'élève de l'Académie des inscriptions, et la charge de trésorier de la chancellerie de la cour des aides de Clermont, lui auraient donné un rang dans le monde, si sa méchanceté, son penchant à la satire et la bassesse de ses mœurs ne l'eussent avili et rendu odieux. En société, il manquait d'à-propos et restait presque muet. « C'est, dit Fontenelle, l'homme d'esprit le plus bête que j'aie connu. » Mais, rentré dans le silence du cabinet, il lançait de tous côtés de sanglantes épigrammes. Plus d'une fois elles lui valurent des répliques, des injures et même des coups de bâton, qu'il reçut en courbant le dos, et qui le rendirent ridicule. La vengeance de l'Académie française lui fut plus sensible. Il l'avait attaquée dans une allégorie satirique, intitulée *le Coche;* l'Académie refusa de l'admettre parmi ses membres, bien qu'il persistât constamment à se mettre sur les rangs. Il ne lui servit à rien d'avoir remporté neuf prix à l'Académie des jeux floraux, et trois à l'Académie française elle-même. Sa bile s'exhala dans une épigramme sur l'élection du comte de Clermont :

Trente-neuf joints à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante;
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

« Un nègre, dit Palissot, chargé de la vengeance du comte, en abusa. Roy, brisé de coups, ne se releva qu'à peine pour aller mourir chez lui, après quelques jours de souffrances. » Palissot a sans doute exagéré les suites de cette brutale réplique, puisque le poëte ne mourut que dix ans après l'admission du comte de Clermont à l'Académie, qui eut lieu en 1754. Roy a fait représenter dix-neuf opéras, ballets et intermèdes; il a donné au Théâtre-Français, en 1724, *les Captifs*, comédie en trois actes, en vers, et, la même année, au Théâtre-Italien, *les Anonymes*, comédie en un acte, en prose. Ses églogues, ses odes et d'autres poëmes ont paru sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1727, 2 vol. in-8°). Ses pièces satiriques se trouvent dans les recueils de pièces de ce genre. Il a aussi composé des *Brevets de Calotte*, qui font partie des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte* (Moropolis, 1739). J. M—R—L.

Nécrologe pour 1766. — Palissot, *Mémoires de littér.* — La Harpe, *Cours de littér.*, t. XII.

ROY (*Antoine*, comte), ministre et pair de France, né le 5 mars 1764, au village de Savigny (Haute-Marne), mort le 4 avril 1847, à Paris. Il était le fils d'un fermier, qui l'envoya faire ses études classiques au collége de Langres; puis il vint à Paris suivre les cours de droit, et fut reçu avocat en 1785. Attaché à la royauté, il défendit en 1792 le journaliste de Rozoi, et en 1795 plusieurs des accusés de vendémiaire. A cette époque, il fonda dans le département de l'Eure un établissement industriel, qui prit dans la suite un développement considérable. En 1798, il obtint du duc de Bouillon la jouissance de la terre de Navarre et l'administration des forêts qui en dépendaient. En même temps il se livra sur les biens nationaux à des spéculations habilement conduites, qui le rendirent, dans l'espace de quelques années, maître d'une des plus grandes fortunes foncières de la France. Napoléon, qui n'aimait

pas les gens de finance, l'écarta constamment des fonctions publiques; il parlait de lui avec dédain, et s'opposa, dit-on, à ce que le duc de Massa mariât son fils à une des filles de M. Roy. On trouverait peut-être la cause de cette irritation excessive dans l'obstination de M. Roy à prolonger la lutte qu'il avait engagée avec le gouvernement de ce temps. Après la mort du duc de Bouillon (1801), ses magnifiques domaines furent déclarés propriétés nationales, et bientôt le conseil d'État fut appelé à réviser la gestion du dernier administrateur; le résultat de cette mesure fut un rapport de Defermon, par lequel il fut enjoint à M. Roy de verser au trésor une somme d'environ deux millions de francs, qui aurait été illégalement acquise. M. Roy ne voulut point céder la forêt de Navarre dont il avait acquis la jouissance, et en appela à la justice du soin de trancher le différend (1). La justice lui donna tort, et le domaine de Navarre avec les terres qui en dépendaient, donné d'abord au prince des Asturies, passa ensuite à l'impératrice Joséphine avec réversibilité au profit du prince Eugène et de ses fils. Un second procès, plaidé vers la fin de 1813 devant la cour de Rouen, ne fut pas plus favorable à M. Roy. Malgré ses sentiments royalistes, il resta à l'écart pendant la première restauration. Sa carrière politique date des Cent-Jours. Élu le premier des représentants de la Seine (avril 1815), il s'opposa, le 6 juin, à la prestation du serment de fidélité, et réclama, le 16, la formation d'un comité spécial pour examiner si la guerre était nécessaire; il prit aussi la parole sur des questions de finances. Louis XVIII étant remonté sur le trône, M. Roy parut à la cour, où il fut accueilli comme une des victimes du despotisme impérial. Le 25 août 1815, les mêmes électeurs lui renouvelèrent son mandat; mais, dans cette chambre flétrie du nom d'*introuvable*, il se montra l'adversaire d'une politique de violence et de réaction, et vota souvent avec la minorité. Dans les législatures suivantes, il manifesta le même esprit de modération, et s'attacha surtout à traiter les matières d'économie politique et de finances. Les rapports qu'il présenta sur les budgets de 1817 et de 1818 établirent sa réputation comme administrateur; on y distingua une rare justesse de vues, des réformes sagement comprises et des principes vraiment constitutionnels. Le 21 mars 1818, il proposa, dans le rapport sur la loi des finances, une réduction de 21 millions et demi de francs sur les dépenses; pendant les longs débats qui s'engagèrent à ce sujet, il insista particulièrement sur la nécessité de l'économie et sur la convenance que les ministres présentassent, à l'ouverture de chaque session, les comptes de l'année précédente, et termina son discours par ces mots caractéristiques : « Quand, à la suite de tant de calamités diverses, les ressources de la France sont épuisées, il n'est peut-être pas convenable de répéter toujours que *la France est inépuisable*. »

Le 7 décembre 1818, M. Roy remplaça Corvetto au département des finances; mais le 27 du même mois, il suivit dans sa retraite M. de Richelieu, chef du cabinet, et reçut les titres de ministre d'État et de membre du conseil privé. Il fut dans cette session chargé d'examiner les comptes arriérés de 1815, 1816 et 1817, et parvint, à la suite de son rapport sur le budget de 1819, à faire adopter un dégrèvement de plus de vingt millions sur la contribution mobilière et immobilière. Appelé pour la seconde fois au ministère des finances (19 nov. 1819), il y succéda au baron Louis. Sous son administration, les finances acquirent un degré remarquable de prospérité; s'il faut attribuer surtout ce résultat au bienfait de l'évacuation étrangère, on ne doit pas oublier que l'intelligence et l'activité du ministre y contribuèrent pour beaucoup. Parmi les projets de loi qu'il présenta aux chambres, nous citerons celui du 4 janvier 1820 pour la libération définitive des acquéreurs de biens nationaux, et celui du 16 janvier 1821, dans lequel un dégrèvement de vingt millions était proposé sur la contribution foncière. Le 13 décembre suivant, M. Roy partagea la disgrâce de ses collègues; il céda son portefeuille à M. de Villèle, et, en récompense de ses services, il fut nommé pair de France avec le titre de comte. A la tribune du Luxembourg il prit souvent la parole pour combattre les actes financiers de son successeur, principalement la loi sur la conversion des rentes, à laquelle il proposa un amendement qui ne fut pas adopté. Le triomphe du parti modéré le ramena au pouvoir avec M. de Martignac, et il rentra pour la troisième fois aux finances (4 janvier 1828—9 août 1829). Lorsque Charles X eut résolu de former le cabinet Polignac, il essaya d'y conserver M. Roy, qui refusa avec fermeté, et qui, malgré ce refus, n'en reçut pas moins les insignes des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit (21 février 1830). Après la révolution de Juillet, il prêta serment à la royauté nouvelle, et continua de porter dans les questions financières les lumières de sa longue expérience; il fit partie d'un grand nombre de commissions, et rédigea, jusqu'à l'époque de sa mort, plus de cinquante rapports sur des matières spéciales d'impôt, de crédit et de budget.

M. Roy n'avait que deux filles, mariées l'une au général de Lariboisière, et l'autre au général marquis de Talhouet. P. L.

(1) « Un monarque, écrivait-il dans un des *Mémoires* qu'il rédigea pour cette affaire, un monarque auquel ses contemporains et la postérité ont accordé le titre de *Grand*, avait aussi pensé que le moulin de Sans-Souci, placé au milieu de son parc, était à sa convenance; et ses flatteurs le lui avaient répété. Mais sa puissance fléchit devant ce mot sublime : *Il y a des juges à Berlin.* »

Biogr. des vivants, 1816. — *Biogr. des pairs*. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, I, 1re p., p. [illegible]. — Capefigue, *Hist. de la Restauration*.

ROY (Le). *Voy.* Le Roy.

ROY-PIERREFITTE (*Jean-Baptiste-Louis*), archéologue français, né le 29 août 1819, à Felletin (Creuse). Ordonné prêtre en 1843, il professa d'abord la grammaire au collége de Felletin. Nommé en 1846 vicaire à Bellac, il fut attaché en 1849 à l'église Saint-Pierre de Limoges, et obtint en 1862 la cure de Bellegarde, dans les environs d'Aubusson. Voué à l'étude des annales de sa province, il a publié différents travaux qui se recommandent par une critique éclairée et des recherches consciencieuses; nous citerons dans le nombre : *Histoire de Bellac;* Limoges, 1851, in-8°; — *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, de l'abbé J. Nadaud; Limoges, 1856 et suiv., gr. in-8° : cet ouvrage, entrepris à la demande de la société archéologique du Limousin, formera plusieurs volumes; — *Études historiques sur les monastères du Limousin et de la Marche;* Limoges, Guéret et Tulle, 1857-63, 2 vol. gr. in-8°; — *Notes sur le culte de la Vierge dans le diocèse de Limoges;* Limoges, 1858, in-8°; — *Histoire de Felletin;* Limoges, 1859, in-8° fig. M. Roy-Pierrefitte a fourni quelques articles au *Correspondant*, *à l'Univers* et à la *Nouvelle Biographie générale.*

Documents particuliers.

ROYAUMONT. *Voy.* Fontaine (*Nic.*)

ROYE (*Gui* de), prélat français, né à Muret, près Soissons, vers 1345, mort à Voltri, entre Savone et Gênes, le 8 juin 1409. Fils de Mathieu, seigneur de Roye, grand-maître des arbalétriers de France, il fut dès son enfance chanoine de Noyon, devint ensuite doyen de Saint-Quentin, auditeur de rote à la cour pontificale à Avignon, et fut en 1376 nommé évêque de Verdun. Gui ne vint jamais dans ce diocèse, et resta auprès du pape Grégoire XI qu'il accompagna à Rome; puis il s'attacha au parti de Clément VII, le suivit à Avignon, et fut sacré de ses mains. Démissionnaire de son siége en 1379, il devint en 1381 administrateur de l'évêché de Dol, évêque de Castres (1383), archevêque de Tours la même année, archevêque de Sens (16 août 1385), et archevêque de Reims, le 22 juin 1390, après s'être démis de tous les évêchés qu'il avait, par dispense, possédés simultanément. Gui embrassa le parti de Benoît XIII, et, bien qu'il eût assisté au concile tenu à Paris (21 octobre 1404) pour la conservation des priviléges pendant le schisme, il refusa de se trouver au concile national de France convoqué en novembre 1406, pour arriver à son extinction. Le 28 avril 1408, il présida à Reims un concile provincial, et partit en mai 1409 pour l'Italie, en compagnie de Gerson et de quelques autres prélats, afin de presser la convocation d'un concile général à Pise. Arrivé au village de Voltri, un homme de sa suite tua un paysan avec lequel il s'était pris de querelle, et ce meurtre suscita une émeute, au milieu de laquelle Gui de Roye fut atteint d'un trait d'arbalète, dont il mourut le lendemain. Ce prélat se rendit recommandable par son amour pour les lettres et par ses vertus épiscopales; il fonda en 1399, à Paris, le collége de Reims en faveur des enfants nés sur les terres de Roye, de Muret et de sa mense archiépiscopale. Il est auteur d'un *Doctrinale sapientiæ*, qui n'a pas été imprimé, et dont on ne connaît aucun manuscrit, mais publié en français sous ce titre : *Doctrinal de la Sapience*, traduit par un religieux de Cluny; Genève, 1478; Promentour, 1482; Lyon, 1485, in-fol. goth.; il y en a une édition, Paris, s. d., in-4°, une autre, 1488, in-4°, et une de Genève, 1493, in-fol., que Laire et Panzer ont donnée, mal à propos, comme un ouvrage de Gui de Montrocher. L'ouvrage de Gui de Roye a été traduit en anglais par W. Caxton, Westminster, 1489, in-fol.; cette édition est rarissime. H. F.

Gallia christiana, t. IX. — Marlot, *Metropolis Remensis.* — Brunet, *Manuel du libraire.* — *France pontificale* (inédite).

ROYE (*François* de), jurisconsulte français, né à Angers, où il est mort, en 1686. Fils d'un conseiller au présidial d'Angers, il s'appliqua de bonne heure à la jurisprudence et disputa des chaires à Bourges et à Orléans; il en obtint une dans sa ville natale, et l'occupa pendant plus de quarante ans sinon avec éclat, du moins avec un zèle que n'affaiblirent jamais les infirmités précoces dont il fut accablé. Il forma un grand nombre de savants juristes et d'intègres magistrats. Sa modestie égalait son savoir, et il refusa de quitter ses élèves pour aller prendre possession d'une chaire qui lui avait été donnée, lors du renouvellement de la faculté de Paris. Il eut quelque part à la fondation de l'Académie littéraire établie en 1685 à Angers, et il en fut un des premiers membres. On a de lui : *De vita, hæresi et pœnitentia Berengarii, archid. Andegavensis;* Angers, 1656, in-4° : à la suite de cette vie est inséré un petit traité du même auteur pour prouver l'authenticité du passage de l'historien Josèphe en faveur de Jésus; — *Apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisiensis canonici juris professores;* ibid., 1665, in-4°; — *De jure patronatus et de juribus honorificis in Ecclesia;* ibid., 1667, in-4°; Nantes, 1743, in-4°; — *De Missis dominicis, eorum officio et potestate;* Angers, 1672, in-4°; Venise, 1772, in-4° : le plus savant ouvrage de Roye; — *Canonici juris institutiones;* Paris, 1681, in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la France.* — Moréri, *Dict. hist.*

ROYER (*Joseph-Nicolas-Pancrace*), compositeur français, né en 1705, en Savoie, mort le 11 janvier 1755, à Paris. Sa famille était noble et originaire de la Bourgogne. La mort de son père, qui tenait à la cour de Savoie la charge d'intendant des jardins, le laissa sans fortune, et il dut recourir à ses talents personnels pour se créer des ressources. La musique qu'il avait

apprise dans son enfance lui fournit un moyen assuré d'existence. Il vint en 1725 à Paris, où son caractère aimable et ses manières polies lui acquirent des protecteurs. L'opéra de *Pyrrhus*, joué en 1730, le fit connaître avantageusement. Royer fut comblé de faveurs : à la cour, on le vit paraître à la fois comme maître de clavecin de la dauphine, comme compositeur de la chambre du roi, et comme maître de musique des enfants de France, après la mort de Matheau (1746); à l'Opéra, il dirigea l'orchestre (1730-33), et en 1753 il y obtint la charge d'inspecteur général; enfin il y eut depuis 1741 le privilége du concert spirituel. Ses ouvrages sont peu nombreux; outre *Pyrrhus*, il est auteur des opéras de *Zaïde* (1739), du *Pouvoir de l'amour* (1743), de l'acte d'*Almasis* dans *les Fragments* (1750), et de *Pandore*, opéra de Voltaire répété en 1752, mais non joué. Il a laissé en manuscrit beaucoup de musique de chambre.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

ROYER (*Jean-Baptiste*), prélat et conventionnel, né à Cuiseaux (Saône-et-Loire), le 8 octobre 1733, mort à Besançon, le 11 avril 1807. Fils d'un médecin, il était curé de Chavannes, près Lure, lorsqu'il fut élu député suppléant du clergé aux états généraux, où il remplaça l'abbé Bruet, curé d'Arbois. Comme il n'hésita pas à prêter le serment civique, il fut, après la session, élu évêque constitutionnel de l'Ain et sacré à Paris, le 3 avril 1791. Ce même département l'ayant député à la Convention, Royer, dans le procès de Louis XVI, vota la détention et le bannissement à la paix. Ennemi de tout genre d'excès, il signa, le 6 juin 1793, la protestation contre les événements du 31 mai. Aussi fut-il au nombre des soixante-treize députés proscrits par la Montagne. Arrêté, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor, et rentra à la Convention. Devenu membre des Cinq-Cents, il continua de se montrer modéré, dénonça un mouvement royaliste dans la Haute-Loire, et invoqua la liberté des cultes. Sorti du Conseil le 21 mai 1798, il fut élu évêque de Paris par ses confrères avec lesquels il avait travaillé par des écrits et des prédications à ressusciter l'Église constitutionnelle, et fut installé à Notre-Dame, le 15 août 1798. L'année précédente, il avait assisté au concile réuni à Paris, mais il s'opposa à celui de 1801. Le 18 janvier de cette dernière année, il avait écrit au premier consul pour l'inviter à rappeler en France M. de Juigné, archevêque de Paris. Démissionnaire au mois de septembre, il se retira à Besançon auprès de l'archevêque Lecoz, qui le nomma chanoine de sa métropole. Royer adressa au pape la rétractation de son serment, et se voua presque exclusivement au service des hôpitaux. On a de lui : *Discours sur les biens du clergé* (Paris, 1790, in-8°), et quelques autres écrits.

Tableau des évêques constitut. de France; 1827, in-8°. — Fisquet, *Hist. du diocèse de Paris*; 1863, in-8°.

ROYER-COLLARD (*Pierre-Paul*), homme d'État français, né le 21 juin 1763, à Sompuis (Marne), mort le 4 septembre 1845, à Châteauvieux, près Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Son père, qui suivant l'habitude du pays avait joint à son nom celui de sa femme, Mlle Collard, habitait Sompuis, bourg voisin de Vitry-le-François; fils d'un notaire, il faisait valoir lui-même ses propriétés, abandonnant à sa femme l'administration intérieure de la maison et la direction de l'éducation de ses enfants, au nombre de cinq, dont trois fils : l'aîné mourut au berceau; le second est celui dont je vais retracer la vie; le dernier fut un médecin célèbre, homme spirituel et savant, étroitement lié avec son frère, mais qui devait le précéder de vingt ans dans la tombe. L'enfance de Royer-Collard se passa au village, dans la maison paternelle, sous la surveillance sévère de sa mère qui appartenait à une famille ardemment dévouée au jansénisme et qui en soutenait chaleureusement les doctrines. Il fut placé au collége de Chaumont et ensuite envoyé à celui de Saint-Omer, dirigé par un de ses oncles, l'abbé Collard, et où il dut recommencer ses études depuis le rudiment. Reçu avocat d'assez bonne heure, il put plaider plusieurs fois devant le parlement; puis, dès les premiers jours de la révolution, il se trouva mêlé aux événements, ayant été élu l'un des représentants de la commune de Paris par le quartier de l'Ile-Saint-Louis. De 1790 à 1792, il exerça les fonctions de secrétaire greffier adjoint de la municipalité. C'est alors qu'il fut en relations avec Petion et Danton. La municipalité fut renouvelée le 10 août, et quelques mois après il fut élu membre du conseil général de la commune, qui devait remplacer celle du 10 août; mais il ne paraît pas qu'il y ait siégé. Très-considéré dans sa section, il y fit entendre de sages conseils, et fut l'organe d'une pétition modérée, présentée en son nom peu de temps avant le 31 mai. Cette journée l'obligea de s'éloigner de Paris. Il revint alors à Sompuis et y demeura obscurément tout le temps que dura la Terreur, étudiant et poussant souvent la charrue lui-même pour mieux détourner les soupçons des jacobins, heureusement peu nombreux dans la Marne. Trois ans plus tard, en 1797, les électeurs de ce département, rendant hommage à son talent et à son caractère, le choisirent pour les représenter au conseil des Cinq-Cents.

Royer-Collard prit une part active aux travaux de cette assemblée, qui paraissait avoir reçu la mission de fermer les plaies du pays. Il était de ces hommes honnêtes qui, préférant la monarchie, mais redoutant une contre-révolution violente, consentirent à essayer de la république avec un gouvernement modéré, mais avec quelque arrière-pensée d'une restauration ultérieure ajournée à plus ou moins long terme. Le 18 fructidor ouvrit complétement ses yeux et lui fit abandonner ses illusions : son élection fut annu-

lée par ce coup d'État. C'est alors qu'il se tourna vers la pensée d'une restauration bourbonienne, comme étant seule de nature à pourvoir à un gouvernement rationnel pour la France, et qu'il entama avec Louis XVIII une correspondance qui cessa entièrement vers l'époque de l'établissement de l'Empire. Il resta donc plusieurs années étranger à la politique active; mais il entra bientôt dans une autre carrière. Lors de la création de l'Université de France, Napoléon avait confié la chaire de philosophie à M. de Pastoret; mais presque aussitôt celui-ci, ayant été appelé au sénat (décembre 1809), la fit donner à Royer-Collard qui ne l'accepta qu'après de longues hésitations et sur les pressantes instances de son ami. Ce fut alors la période la plus laborieuse de sa vie; jusque-là il n'avait étudié que pour lui et ne se croyait pas capable d'instruire les autres sur des sujets qu'il lui semblait si imparfaitement connaître. Du moment où il consentit à professer, il s'appliqua avec une prodigieuse ardeur au travail et se trouva rapidement en état de remplir brillamment sa tâche. Il n'hésita pas à répudier hautement la philosophie du dix-huitième siècle pour se ranger du côté de celle du dix-septième, tout en conservant ses idées particulières, se faisant un système soigneusement éclectique, et en constituant la véritable école à laquelle il a attaché son nom : l'école *doctrinaire*. Pendant plusieurs années, Royer-Collard occupa la chaire de philosophie et il aborda successivement dans son cours, avec un succès constant, les diverses branches de la philosophie. Ses leçons étaient suivies avec un rare empressement, et l'on voyait la sombre salle où il se tenait, remplie d'une foule nombreuse et choisie. Il conserva de cette époque le meilleur souvenir : « J'ai été enlevé trop tôt à la philosophie, écrivait-il; non pas pour elle, qui n'avait pas besoin de moi, mais pour moi-même. » Il aimait aussi ces jeunes gens qui suivaient si assidûment son cours et parmi lesquels se trouvaient presque tous ceux dont la France peut s'honorer aujourd'hui.

Les événements de 1814 enlevèrent Royer-Collard à l'enseignement. Il était juste que les Bourbons, en rentrant en France, fissent preuve de reconnaissance à l'égard de l'homme qui, depuis 1798, n'avait cessé de soutenir leur cause, de correspondre avec le roi et qui s'était contenté du simple titre de professeur doyen de la faculté des lettres, quand il pouvait facilement prétendre à la plus brillante carrière. Nommé d'abord directeur de la librairie et de l'imprimerie (22 avril 1814), Royer-Collard profita de la considération qui s'attachait à son nom dans le monde politique, pour conseiller les ministres et les empêcher de trop se laisser aller au parti des émigrés, dans la crainte d'une trop vive réaction. Les Cent-Jours le rejetèrent à l'écart, et la seconde restauration le trouva singulièrement inquiet de l'avenir et des chances de durée du gouvernement monarchique en France. Tout royaliste qu'il était, Royer-Collard rêvait cependant l'union de la royauté et de la liberté. Il pensait, comme l'a dit un de ses biographes, qu'une royauté héréditaire, tempérée par des conseils où viendrait siéger l'élite de la nation, était la forme la plus propre à protéger tous les intérêts du pays. Mais la forme ne lui fit jamais oublier le fond. On le voit, dans les divers temps de sa vie, essayer d'abord de faire prévaloir les prérogatives du roi sur celles de l'assemblée, et ensuite les prérogatives de l'assemblée sur celles du roi. En cela il n'a eu à subir aucune contradiction : il a été en effet du côté du roi tant qu'il l'a vu plus libéral que l'assemblée, et il s'est rangé du côté de l'assemblée, quand il l'a trouvée plus libérale que le roi. L'organisation du gouvernement n'était pour lui qu'un moyen : le but était l'abolition de tout privilége, le progrès des sciences et des lumières, l'unité de l'État fondée non sur le culte, qui était divers, mais sur la justice qui devait être uniforme. Royer-Collard fut nommé président de la commission de l'instruction publique (15 août 1815), fonctions qu'il conserva avec le titre de conseiller d'État jusqu'au mois de juillet 1820; à cette époque il donna sa démission pour ne point s'associer à la politique du ministère, et ne garda que le titre de conseiller d'État honoraire. En 1815, les électeurs de la Marne l'envoyèrent siéger à la fameuse chambre dite *introuvable*. Dès le premier jour il s'y posa d'une manière remarquable, et obtint par l'autorité de sa parole l'adoption de la loi d'amnistie qui semblait tout d'abord devoir être repoussée. Il prit part ensuite à tous les travaux de la chambre, demeurant fidèlement attaché au roi, mais combattant énergiquement le parti *ultrà*, dont l'ardeur nuisait réellement à la cause que ses partisans voulaient faire triompher. Royer-Collard accueillit avec satisfaction la dissolution de cette chambre et revint avec celle qui lui succéda, et dont l'esprit général était d'un libéralisme fort goûté alors, mais dont les adhérents eux-mêmes ont eu à répudier les doctrines. Dans cette nouvelle assemblée il eut à remplir un rôle encore plus actif : il lui fallut défendre les prérogatives du prince à la fois contre les ultrà-royalistes qui siégeaient à droite, et contre les fauteurs de la révolution et de l'empire qui occupaient la gauche. C'est à ce double point de vue qu'il se montra dans les débats sur la liberté individuelle, sur l'égalité des cultes; à l'occasion de cette dernière discussion, il se prononça hautement contre une Église dominante, et repoussa avec une excessive énergie la pensée de confier l'instruction publique au clergé : « L'Université, s'écria-t-il, a le monopole de l'éducation, à peu près comme les tribunaux ont celui de la justice, et l'armée, celui de la force publique. »

C'est à la fin de la session de 1817 que Royer-Collard se sépara pour la première fois

du gouvernement et du moins de la marche suivie par le ministère. Rallié à M. de Serre, il le soutint encore une fois dans une nouvelle discussion contre la prédominance de l'Église catholique; mais à dater de 1819, la scission fut complète de sa part, quand, à l'occasion de la modification ministérielle qui suivit l'assassinat du duc de Berri, le duc de Richelieu reprit les rênes des affaires, en montrant une sévérité au moins bien motivée contre le parti libéral. La cause de cette scission fut la proposition du ministère pour changer le régime électoral. Royer-Collard parla avec une certaine violence contre ce projet; il continua avec encore plus d'énergie son opposition contre la loi sur la presse, se prononça contre la guerre d'Espagne, et s'éleva hautement contre la loi qui punissait de mort le profanateur des saintes hosties. Il donnait alors le singulier spectacle d'un royaliste dévoué, secondant les efforts des libéraux. Il se montra encore plus vivement en 1827, dans le discours qu'il prononça contre les mesures proposées pour mettre un frein à l'extrême licence de la presse : il parla longuement pour lutter contre ce qu'il appelait le fanatisme, les priviléges et l'ignorance, sans trop se rendre compte des coups qu'il portait en même temps à la cause qu'il aimait. Après la dissolution de cette même année il fut élu dans sept départements. L'Académie française lui ouvrit ses portes peu de semaines après, et en 1828, il fut nommé président de la chambre. A ce moment le ministère faisait de louables efforts pour rétablir l'union entre les deux partis qui défendaient les prérogatives de la royauté et celles de la liberté : Royer-Collard y prêta généreusement son concours; mais il était trop tard, et il ne pouvait plus arrêter la marche des événements auxquels son attitude avait assurément prêté un bien involontaire appui. Comme président, Royer-Collard dut présenter lui-même à Charles X (mars 1830) l'adresse des 221, par laquelle la chambre refusait son concours au gouvernement et dont le roi ne voulut pas entendre la lecture; il s'acquitta de cette pénible tâche avec dignité, mais avec un profond chagrin. Le lendemain, la chambre était prorogée; Royer-Collard partait pour Châteauvieux et allait y cacher des craintes et des regrets que la révolution de Juillet devait si promptement motiver. Il fut encore réélu en juin 1830, et il accepta ce mandat non pour soutenir un gouvernement que ses « mains n'avaient pas élevé, mais qui restait la seule barrière contre d'odieuses entreprises »; il voulait demeurer sur la brèche et contribuer de toutes ses forces à arrêter les menées du parti qui ne rêvait déjà que la destruction de la société. En 1842, Royer-Collard se retira de la vie parlementaire, et il demeura dès lors dans la plus complète retraite.

Je quitte maintenant le philosophe et l'homme d'État pour ne plus m'occuper que du simple citoyen et de l'austère père de famille. Beaucoup d'écrivains, sinon tous, ont représenté Royer-Collard comme le modèle le plus parfait de la majesté du père de famille : ce jugement est trop solennel. Chez Royer-Collard, le père de famille ne pouvait se dépouiller du ton doctoral du professeur. Il avait adopté un système d'éducation pour ses deux filles, qu'il résumait lui-même par ce singulier aphorisme : « Je ne veux pas que vous soyez des dames; je saurai bien vous en empêcher. » Et il avait effectivement placé près d'elles une vieille domestique de sa mère, une fille des champs d'une religion ardente, d'un caractère austère et qui devait suppléer Mme Royer-Collard, à laquelle une santé délicate ne permettait pas d'entreprendre une tâche aussi difficile qu'une éducation. Cette servante, Marie-Jeanne (il faut la nommer, car elle a occupé une place importante dans cette famille), éleva rudement Mlles Royer-Collard, sans que leur père cependant trouvât jamais qu'il y eût de l'excès ; elle brisait leurs volontés, les soumettait aux travaux les plus durs, aux épreuves les plus pénibles. Jamais du reste Royer-Collard ne se laissa aller au plus léger mouvement de faiblesse pour ses filles. Tous ceux qui se sont occupés de raconter sa vie nous le représentent avec un front sévère, une voix lente et grave, un pas majestueux, un geste impérieux; il apportait la même fermeté dans ses divers sentiments et suivait obstinément le système qu'il s'était tracé. Rude envers lui-même, il s'astreignait à la vie la plus simple; il haïssait la mollesse et recherchait les privations; il dormait peu et si, accablé quelquefois par la chaleur du jour, il se sentait obligé de prendre du repos, il allait le chercher non sur un lit, mais sur le sol. Il repoussait également toute apparence de luxe, et, malgré une fortune considérable, il ne se départit jamais de la plus grande simplicité, excepté pour trois choses : l'achat des livres, les aumônes et les réceptions que lui imposèrent ses hautes fonctions.

M. Royer-Collard recevait avec politesse, mais avec une certaine roideur qu'il ne pouvait jamais abandonner. Son salon était très-suivi par le monde politique; tous les dimanches on y voyait se réunir les principaux chefs de l'opposition modérée; c'était une vaste pièce, servant de cabinet de travail, dont les murs étaient cachés de haut en bas par de nombreux rayons chargés de livres : pas d'ornement, pas de meubles recherchés, le strict nécessaire et rien de plus. C'est là que venaient MM. de Serre, de la Boulaye, ses satellites; Cousin, le plus éminent de ses élèves; Guizot, le duc de Broglie, Casimir Périer, de Barante, Villemain, Humblot-Conté, Ampère, le comte de Montlosier, Andral, de Rémusat, M. Genty de Bussy, qui devait devenir son neveu; M. de Barthélemy, M. Gabriel, et bien d'autres encore. On causait peu. La voix lente et sonore de Royer-

Collard dominait dans le salon et se faisait continuellement entendre à son auditoire qui lui prêtait l'oreille la plus attentive. La conversation roulait presque uniquement sur les nouvelles du jour, sur les événements politiques et les débats parlementaires; on y ménageait peu les actes du gouvernement. Ce salon était l'écho du monde libéral; on ne s'y occupait ni de sciences, ni de littérature, ni des arts, pour lesquels d'ailleurs Royer-Collard avait une médiocre estime.

Depuis 1842, Royer-Collard s'était complétement éloigné des affaires; sa santé du reste ne lui permettait guère de s'en mêler. Atteint depuis longtemps d'une grave maladie organique, il en avait ressenti, en 1835, une attaque qui avait mis alors ses jours en danger. Retiré dans sa terre de Châteauvieux, il ne passait plus que les hivers à Paris. Comme il rentrait dans son domaine favori au printemps de 1845, il s'écria en arrivant dans la cour du château, où, selon l'habitude, s'étaient réunis les métayers et un grand nombre des habitants du village : « Mes enfants, je viens mourir au milieu de vous; j'ai voulu vous revoir encore une fois, m'occuper de pourvoir à vos besoins de cet hiver, et vous faire profiter des dépenses et des libéralités inséparables même des plus simples funérailles. » Ces sinistres paroles n'étaient que trop vraies : Royer-Collard expira le 4 septembre, entouré de sa famille et soutenu par les secours de la religion; ses dernières paroles furent : « Il n'y a dans ce monde de solide que les idées religieuses; ne les abandonnez jamais, et, si vous en sortez, rentrez-y! » — Pendant longtemps, comme le fait remarquer M. de Barante, la religion n'avait pris aucune place ni dans les lettres, ni dans la conversation de Royer-Collard. « Il était exact aux offices de l'Église, mais il semblait que sa religion consistât seulement dans l'accomplissement des devoirs moraux, dans la rectitude de ses intentions, dans l'instinct d'une bonne conscience. Il ne parlait de ce qui se passait dans son âme à aucun de ses amis; ce n'était point pour lui un sujet de conversation, mais de méditations intérieures. Seulement il échangeait quelques paroles avec le plus ancien compagnon de sa vie, qui, avec un autre caractère, une autre disposition d'esprit, se sentait aussi disposé à passer ses dernières années dans le calme et la résignation qui rassurent contre l'approche de la mort. Ils se confièrent mutuellement la résolution qu'ils avaient prise, et ils allèrent à leur paroisse de Saint-Sulpice se présenter au confessionnal. »

J'emprunterai également à M. de Barante le résumé rapide qu'il trace de la vie politique de Royer-Collard. « Il avait aimé la première révolution, l'égalité devant la loi et l'intervention des représentants de la nation dans la gestion des affaires publiques. — Il eut en aversion et en répugnance la révolution démocratique et vit qu'elle aboutissait au despotisme. — Persuadé qu'une restauration pourrait réaliser les premiers vœux de la France, il l'avait patiemment attendue. Son espérance fut réalisée; ce fut alors qu'il entra dans la vie politique, non point avec ambition, mais avec le désir sincère de servir un gouvernement qui lui semblait destiné à honorer la France et à lui garantir la liberté nécessaire pour que le pouvoir fût exercé avec justice et discernement. Il se montra actif, courageux, dévoué à la cause qu'il avait épousée, fidèle à ses principes, sans être aveugle aux nécessités du moment; trop indépendant pour se donner sans réserve à un ministère ou à un parti; sachant transiger quand il le fallait, mais point sur le fond des choses; jamais plus attaché à la monarchie légitime que lorsqu'il luttait contre le roi pour l'arrêter au bord de l'abîme. La révolution de Juillet mit un terme à la vie active de M. Royer-Collard. Reconnaissant la nécessité de cette grande mutation, convaincu que Charles X s'était perdu par sa propre volonté, avouant que l'avénement du roi Louis-Philippe était la seule chance de salut, il ne blâmait personne d'y avoir coopéré. Il prêta un serment sincère; il ne résigna point la fonction de député qui lui avait été conférée par ses concitoyens. Mais il n'avait plus de rôle dans le drame parlementaire. Spectateur attentif et clairvoyant, il n'avait aucun rapport avec les partis qui divisaient l'assemblée et restait presque toujours indifférent aux cabales et aux luttes qui s'agitaient sous ses yeux. La Restauration avait été pour lui une patrie; maintenant il ne lui semblait pas qu'il eût à remplir des devoirs de citoyen : il était sujet d'un pouvoir nouveau, auquel, dans l'intérêt du pays, il souhaitait bonne chance, sans l'espérer beaucoup. Il avait conservé de bienveillantes relations avec ses amis, qui, pour la plupart, étaient attachés au gouvernement par leurs opinions et leurs positions; mais il n'avait pas de conseils à leur donner et ne s'intéressait pas beaucoup à leur succès. Son impartialité, sa contenance grave, la rareté de ses paroles, toujours spirituelles et pénétrantes, contribuaient à lui faire une place à part et à l'entourer d'une grande considération. »
Comme philosophe, M. Royer-Collard occupe avec justice un rang éminent; je ne crois pas pouvoir donner une idée plus nette de sa doctrine qu'en reproduisant l'exposition de sa méthode donnée par Jouffroy, l'un de ses élèves préférés, telle qu'il l'a écrite en publiant, avec les *Œuvres complètes de Thomas Reid*, d'importants fragments dus à son maître : « Il y a deux recherches à faire dans l'étude du fait de la perception; celle des notions qui nous sont données dans ce fait, et celle des facultés et des procédés intérieurs par lesquels elles nous sont données. La connaissance du monde extérieur est un fait qui se produit en nous : ce fait s'y reproduit toutes les fois que nos

sens nous mettent en communication avec le dehors; il demeure en dépôt dans notre mémoire, alors même que cette communication est en partie suspendue, car elle ne peut jamais l'être entièrement. Or, nous avons le pouvoir d'observer ce qui est dans notre esprit; la connaissance du monde extérieur est donc un fait observable. Pour savoir ce qu'il contient, il faut y appliquer notre réflexion et l'analyser, c'est-à-dire démêler toutes les notions particulières qui le composent, et non-seulement les séparer, mais constater le caractère propre de chacune de ces notions et les rapports qu'elle contient avec toutes les autres. Cette analyse sera parfaite si elle ne laisse échapper aucuns des éléments réels du fait total, et si elle n'en introduit aucun qui n'y soit pas renfermé. Cette analyse faite, il reste à rechercher par quels différents pouvoirs de l'esprit ces notions nous sont données. Comment y parvenir? Encore par l'analyse et l'observation. Si elles nous sont données, elles nous sont données par certains procédés et selon certaines lois. Ces procédés doivent se répéter et ces lois s'appliquer toutes les fois qu'elles nous sont données. Ces procédés et ces lois sont donc des faits. Ces faits se passent nécessairement en nous, ou dans nos organes, ou dans nos organes et dans les corps qui nous sont révélés. Les premiers sont du ressort de l'observation intérieure; les seconds, de l'observation physiologique; les troisièmes, de l'observation extérieure proprement dite. C'est donc encore à l'observation à les chercher, à les analyser, à les démêler en nous, hors de nous et sur le chemin du dedans au dehors; car on ne devine pas les procédés de la nature, on les observe. Aussi loin que l'analyse et l'observation pourront reconnaître ces procédés, aussi loin seront reconnues les lois psychologiques, physiologiques et physiques de la perception, et aussi loin, en même temps, nous aurons pénétré dans la recherche de l'origine de ces notions. Tout ce que l'analyse et l'observation n'auront pu découvrir, ou qui n'aura pu être rigoureusement induit de ce qu'elles auront découvert demeurera un mystère, un mystère comme en rencontrent, aux limites de toutes leurs recherches, toutes les sciences d'observation. On voit que la méthode a ici une double application, parce qu'il y a deux faits dans le fait de la perception, la connaissance et la manière dont elle nous est donnée. Elle est la même dans cette double application: observation-fidèle, analyse exacte, voilà ce qui la constitue. Elle n'a rien de spécial au fait de la perception, elle s'appliquerait de la même manière à tout autre fait de l'esprit humain. Elle est donc un instrument propre à toute recherche psychologique. Voici maintenant la conséquence de cette méthode dans la critique historique. L'idée qu'un philosophe s'est formée du fait de la perception est vraie, si elle représente exactement les éléments réels de ce fait; fausse, si elle ne la représente pas exactement. Comment juger si une théorie philosophique de la perception est vraie ou fausse, en quoi elle est vraie ou elle est fausse? En la confrontant avec le fait lui-même exactement analysé. Ainsi, la critique des théories sur la perception présuppose la connaissance et l'analyse préalable du fait de la perception, et il en sera de même de toute critique, de toute théorie philosophique, puisque toute théorie philosophique se rapporte à un fait de la nature morale et intellectuelle. Il s'ensuit que l'histoire de la philosophie a pour base et pour antécédent nécessaire la psychologie. Mais de combien de manières une théorie philosophique de la perception peut-elle être fausse? D'autant de manières qu'elle peut être inexacte, et elle ne peut l'être que de deux : ou elle a omis quelques-uns des éléments réels du fait, ou elle a introduit dans ce fait un élément qui n'y est pas. Dans le premier cas, le fait est altéré par soustraction; dans le second, par addition ; dans l'un et dans l'autre la science est infidèle, et les conséquences de cette infidélité doivent apparaître dans les opinions professées par cette théorie sur la chose elle-même qu'elle a prétendu expliquer, car le nombre des éléments ayant augmenté ou diminué, il est impossible que le fait se retrouve dans la théorie tel qu'il est dans la nature. Telle est la méthode que M. Royer-Collard appliqua à la méthode historique du système sur la perception, et l'on voit qu'elle est générale comme sa méthode scientifique, et qu'elle s'étend à toute critique comme celle-là à toute recherche philosophique. »

C'est avec cette double méthode en effet que Royer-Collard entreprit l'observation de l'origine des idées, et la confrontation des théories de la philosophie moderne avec les résultats de cette analyse sévèrement pratiquée; il l'entreprit sans prétendre tout expliquer : il a su au contraire reconnaître que la science se heurtait nécessairement à un inconnu infranchissable. C'est ce qui donne à la philosophie par lui professée un caractère profondément chrétien, puisqu'il n'hésite pas à admettre des vérités essentielles, qu'on doit croire sans pouvoir les expliquer. « La loi de la pensée, dit-il, qui fait sortir le *moi* de la conscience de mes actes, est la même qui, par le ministère et l'artifice de l'induction, fait sortir la substance matérielle de la perception de ses qualités. Aucune loi ne lui est antérieure; elle agit dans la première opération de l'entendement : par elle seule naissent toutes les existences. L'analyse s'y arrête comme à une loi primitive de la croyance humaine. Si nous étions capables de remonter plus haut, nous verrions les choses en elles-mêmes, nous saurions tout. Quand on se révolte contre le fait primitif, on méconnaît également la constitution de notre intelligence et le but de la philosophie. Expliquer un fait, est-ce donc autre chose

que le dériver d'un autre fait? Et ce genre d'explication, s'il doit s'arrêter quelque part, ne suppose-t-il pas des faits inexplicables? N'y aspire-t-il pas nécessairement? La science de l'esprit humain aura été portée au plus haut degré qu'elle puisse atteindre, elle sera complète, quand elle saura dériver l'ignorance de sa source la plus élevée. » Royer-Collard soutint constamment cette opinion, et ne cessa jamais de combattre les systèmes philosophiques rigoureux : « Voilà où conduit l'esprit de système, disait-il! Que l'histoire des opinions philosophiques est fatigante et que ce tableau de l'esprit humain est humiliant! »

Royer-Collard prétendait donc avec raison ne pas se heurter contre des difficultés inexplicables, et il préférait s'appuyer sur deux alliés trop méconnus alors, le sentiment de la faiblesse humaine et le sens commun. Il combattait de toutes ses forces le scepticisme en proclamant « les mystères de l'esprit humain »; il repoussait le matérialisme et tendait au contraire à un spiritualisme rationaliste, basé sur les deux éléments qu'il rappelait sans cesse : il n'échappa point malheureusement à tous les écueils, car, par exemple, il se trompait étrangement en admettant que l'homme, isolé de tout secours, pourrait tirer par sa seule force toutes ses idées de l'exercice de ses facultés; mais enfin son système établissait des bases que les esprits chercheurs pouvaient accepter, entraînait ceux qui n'avaient pu suivre de Maistre ou Bonald, et proclamait la philosophie du sens commun. « Quand on compare cette philosophie, comme l'a dit M. Nettement, au sensualisme de Condillac, il est impossible de ne pas reconnaître que M. Royer-Collard faisait faire un grand pas aux intelligences, et qu'il rendait un service signalé à la société française en relevant le niveau des âmes. »

Tel fut M. Royer-Collard, l'un des hommes qui marquera le plus dans notre dix-neuvième siècle. Il a laissé une mémoire justement honorée; il a exercé sur l'esprit de ses contemporains un incontestable empire qu'il devait à la fermeté de son caractère, à la droiture de ses sentiments, à l'élévation de ses doctrines; le talent de l'orateur politique et la profondeur du philosophe s'unissaient en lui aux plus belles qualités de l'âme. Royer-Collard n'a laissé, outre ses discours politiques insérés dans *le Moniteur*, que peu de travaux imprimés : quelques discours académiques, et des fragments philosophiques joints à l'édition de Reid, donnée par Jouffroy.

La ville de Vitry-le-François lui a élevé une statue en 1855 (1). Édouard DE BARTHÉLEMY.

Barante, *Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits*; Paris, 1861, 2 vol. in-8°. — Philippe, *Royer-Collard*; Paris, 1861, in-8°. — Éd. de Barthélemy, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1856. — *Éloge de Royer-Collard*, discours de M. de Rémusat à l'Académie française. — *Revue des Deux-Mondes*, 1852. — *Revue contemporaine*, mai 1862. — Genty de Bussy, *Mémoires sur Royer-Collard*, in-8°. — *Vie de Royer-Collard*, par M. de Lacombe, in-8°; Paris, 1863.

(1) De son mariage avec Mlle de Forges de Châteauvieux, M. Royer-Collard eut deux filles : une seule s'est mariée; elle a épousé le docteur Andral.

ROYER-COLLARD (*Antoine-Athanase*), médecin français, frère du précédent, né le 7 février 1768, à Sompuis, mort le 27 novembre 1825, à Paris. Doué d'un esprit vif et d'une intelligence précoce, il déploya beaucoup de zèle et de suite dans ses premières études et obtint de nombreux succès au collége de Vitry-le-François et à celui de Lyon, d'où il passa chez les Pères de l'Oratoire. Dans cette congrégation savante, il fit preuve de talents au-dessus de son âge, puisque, sans avoir pris aucun degré, il fut chargé à dix-huit ans de la chaire d'humanités. Lors de la suppression des ordres religieux, il publia à Lyon un journal politique, intitulé *le Surveillant*, et principalement destiné à contrebalancer l'influence du club des Jacobins. Après les massacres de septembre, il chercha un refuge à l'armée des Alpes et y resta quelque temps caché dans l'administration des vivres. De semblables fonctions, incompatibles avec ses goûts, ne pouvaient être que transitoires; il les abandonna en 1793, et, bien que marié et père de deux enfants, il résolut de s'ouvrir une nouvelle carrière en s'appliquant à la médecine. Il vint terminer, en 1797, à Paris l'étude de cette science qu'il avait commencée à Chambéry, et fut reçu docteur, en 1802, avec une thèse remarquable *Sur l'aménorrhée* (Paris, in-8°), qui lui assigna, dès son début, une réputation distinguée. En même temps il jeta les fondements d'une société particulière, qui prit successivement les noms de *Société académique*, d'*Institut* et d'*Athénée de médecine*, et il créa, sous le titre de *Bibliothèque médicale* (1803), un recueil qu'il dirigea pendant plus de vingt ans et qu'il enrichit de morceaux d'une excellente critique. Au mois de janvier 1806, Royer-Collard fut placé à la tête de la maison d'aliénés de Charenton; après plusieurs années d'une lutte pénible, il parvint à y renouveler l'administration entière, et à en faire un des plus beaux établissements de ce genre en Europe. En 1808, il fut compris au nombre des inspecteurs généraux de la nouvelle université, et remplit ses fonctions jusqu'en 1823 avec beaucoup de zèle et de dignité. Sur le vœu unanime de l'École de médecine, il fut nommé, en 1816, professeur de médecine légale. En 1819, il suspendit ses leçons pour s'occuper d'un cours de pathologie mentale, considérée principalement dans ses rapports avec les établissements publics consacrés à l'aliénation; il s'y prépara par deux années d'études assidues, et déploya une touchante éloquence à exposer les principes de la philosophie spiritualiste. Ce cours, fréquenté par un grand nombre d'auditeurs, fut interrompu par le bouleversement de la Faculté de médecine

(novembre 1822), et, dans la réorganisation de cette institution, Royer-Collard dut reprendre sa chaire de médecine légale (février 1823). Il était médecin ordinaire de Louis XVIII, et membre, depuis la fondation, de l'Académie royale de médecine. « Il y avait en lui, rapportait le *Journal des Débats*, une profondeur de jugement, une précision de coup d'œil, une force de raisonnement qui s'unissaient à une vigueur de caractère bien remarquable. Peu d'hommes de notre temps ont écrit d'une manière plus ferme, avec un goût plus pur, avec un ton plus convenable. Comme médecin il a rendu les plus grands services, particulièrement à l'étude de l'aliénation mentale, sur laquelle il a laissé un grand nombre d'observations et de notes du plus grand prix. » On a encore de lui : *Rapport au ministre de l'intérieur sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup;* Paris, 1812, in-4°; réimpr. à la tête du *Précis du croup* de Bricheteau; Paris, 1826, in-8°. En 1807, le fils aîné de Louis Bonaparte étant mort du croup, le gouvernement français institua une commission chargée de décerner un prix de 12,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur cette maladie. Royer-Collard fut chargé de rédiger le rapport au nom de la commission; c'est un des meilleurs écrits de cette époque; — des articles dans le *Bulletin* de l'Athénée de médecine, le *Dictionnaire des sciences médicales* de 1812, et le *Journal des Débats*. P. L.

Biogr. méd. — *Journal des Débats*, 6 déc. 1825. — *Monit. univ.*, 1825, p. 1623. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1825. — Philippe, *Royer Collard;* 1861, in-8°.

ROYER-COLLARD (*Hippolyte-Louis*), médecin français, fils du précédent, né le 28 avril 1802, à Paris, où il est mort, le 16 décembre 1850. Après avoir fait ses études au lycée Napoléon, il fut admis à l'École normale, en 1818; mais cette école ayant été supprimée, il se tourna vers la médecine. Reçu, en 1822, à l'École pratique, il fut, en 1825, élève interne des hôpitaux. Il ouvrit aussitôt un cours particulier de physiologie, et écrivit, de 1826 à 1830, dans plusieurs publications. En même temps, il achevait de recevoir ses grades, et était nommé docteur, en 1828, avec une thèse sur un *Système général de zoonomie*, et agrégé, en 1829. Ami d'Armand Carrel et des autres célébrités du parti révolutionnaire, il ne resta cependant pas insensible aux faveurs du gouvernement de Juillet, et accepta de M. Guizot, en 1830, la direction des sciences et des lettres qui faisait partie du ministère de l'intérieur, et qui passa en 1832 au ministère de l'instruction publique. Il se fit alors à l'Opéra, au boulevard des Italiens et au café de Paris, une réputation d'esprit et d'excentricité qui le mit à la mode, mais qui nuisit à sa gravité de savant et à la considération de son caractère. On prit l'habitude à l'école de le regarder comme un homme léger, et trop disposé à mettre à profit la bienveillance du pouvoir. Il en résulta contre lui des dispositions hostiles, qui eurent bientôt lieu de se manifester. Choisi pour suppléer dans la chaire d'hygiène le baron Desgenettes malade, il ne put achever sa leçon d'ouverture, tellement furent violents les cris et les sifflets (9 avril 1835). Quelques jours après, il reparut à l'amphithéâtre, mais le tumulte recommença et il fut forcé de renoncer à faire son cours. Cependant, Desgenettes étant mort, *le Moniteur* annonça, le 5 février 1838, « qu'Hippolyte Royer-Collard avait été proclamé, la veille, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, à la suite d'un long et brillant concours, et au milieu d'applaudissements qui n'avaient rencontré qu'une faible opposition ». Royer-Collard donna sa démission de chef de division au ministère de l'instruction publique et se présenta résolument devant son auditoire; il le gagna peu à peu par l'éclat de sa parole, la vivacité de son esprit et le mouvement poétique qu'il donnait à ses leçons. Le 8 février 1842, il fut élu membre de l'Académie de médecine. On n'a pas réuni ses écrits, qui se trouvent dans le *Recueil de médecine vétérinaire* (1826), le *Journal de médecine vétérinaire et comparée* (1828), le *Journal hebdomadaire de médecine*, qu'il avait fondé et où il collabora activement (1828-1830), dans la *Revue française* (1828-1830). Il a aussi coopéré au *Dictionnaire de médecine usuelle*.

* Royer-Collard (*Albert-Paul*), frère aîné du précédent, né le 13 avril 1797, à Paris, étudia le droit, et reçut en 1823, sans examen, le diplôme de docteur. Après avoir subi l'épreuve de quatre concours, il devint en 1829 professeur de droit des gens, chaire récemment créée et qu'il a conservée depuis. Nommé en 1846 doyen de la faculté de droit, il fut chargé en 1847 d'une mission scientifique en Sardaigne. Outre des articles insérés dans la *Revue de droit français et étranger*, l'*Encycl. des gens du monde* et l'*Encycl. du dix-neuvième siècle*, il a revu et publié *le Droit des gens* de Vatel (1836-1838, 3 vol. in-8°), les *Codes français* de Bourguignon, etc.

Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. IV. — *Moniteur universel*, 1838, 1842. — *Le Constitutionnel*, 18 déc. 1850. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

ROYOU (*Thomas-Maurice*), publiciste français, né à Quimper, vers 1741, mort le 21 juin 1792, à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut d'abord chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, puis docteur de la maison de Navarre, et professeur au collège Louis le Grand, où il enseigna la philosophie pendant vingt ans. La tournure de son esprit le portait au journalisme, et, comme il était beau-frère de Fréron, il collabora d'abord à *l'Année littéraire*. En 1778, il fonda avec Geoffroy le *Journal de Monsieur* qui cessa de paraître en 1783. « Le *Journal de Monsieur*, dit La Harpe, fait par un abbé Geoffroy et un abbé Royou, s'est arrêté faute de souscripteurs,

malgré sa méchanceté. » Ennemi violent des idées nouvelles que proclamait la révolution, Royou fut accusé d'avoir, quelques jours avant le 14 juillet 1789, excité, au champ de Mars, les soldats contre le peuple; la foule ameutée se porta devant le collége Louis le Grand et voulut y mettre le feu; le grand maître Berardier eut beaucoup de peine à l'apaiser. Royou fonda *l'Ami du roi* qui parut le 1er juin 1790; il eut d'abord pour associé Montjoie, qui se retira peu de temps après, et il ne garda pour collaborateurs que son frère et Geoffroy. L'Assemblée législative ayant résolu de frapper en même temps ceux qui attaquaient la révolution et ceux qui la compromettaient en exagérant ses principes, rendit, le 4 mai 1792, un décret qui supprimait *l'Ami du Roi*, et *l'Ami du Peuple* de Marat. Les rédacteurs étaient cités à comparaître devant la haute cour d'Orléans. Royou, déjà malade, se cacha dans une maison amie, où il mourut peu de jours après. Ses écrits sont élégants et corrects; son ironie est fine, sa critique spirituelle; mais il n'a qu'à un degré médiocre deux qualités essentielles au polémiste : la fermeté du style et la force de la dialectique. Outre le *Journal de Monsieur* (1778-1783, 6 vol. in-12), et *l'Ami du Roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité* (1790-1792, in-4°), on a de l'abbé Royou : *Le Monde de verre réduit en poudre, ou Analyse et réfutation des* Époques de la nature *par Buffon*; Paris, 1780, in-12; — *Mémoire pour Mme de Valory* (1); Paris, 1783; — *Étrennes aux beaux-esprits*; Paris, 1786, in-12.

Biogr. bretonne.

ROYOU (*Jacques-Corentin*), littérateur, frère cadet du précédent, né à Quimper, vers 1745, mort à Paris, le 1er décembre 1828. Il était avocat, lorsqu'il fut appelé par son frère à Paris, en 1791, pour travailler à *l'Ami du Roi*. Après la suppression de ce journal (4 mai 1792), il fonda *le Véridique*, puis *l'Invariable*. Déporté à l'île de Rhé, après le 18 fructidor, il fut bientôt rendu à la liberté, revint à Paris et prit place au barreau, où il concourut à la défense de Brotier et de La Villeheurnois. Jusqu'à la fin de l'Empire, il partagea son temps entre ses travaux d'avocat et la composition de plusieurs abrégés historiques. Nommé sous la Restauration censeur dramatique, il se crut par là même appelé à travailler pour le théâtre. Son début fut *Phocion*, tragédie représentée en 1817, avec peu de succès, sur le Théâtre-Français; *le Frondeur*, comédie en un acte, en vers, qu'il donna au même théâtre, en 1819, fut mieux accueilli; *la Mort de César*, tragédie qu'il fit jouer à l'Odéon, en 1825, tomba dès la première soirée (2). Royou a collaboré, en 1819 et 1820, à *l'Observateur des colonies*. On a encore de lui : *Histoire ancienne*; Paris, 1802, 4 vol. in-8°; — *Histoire romaine*; Paris, 1806, 4 vol. in-8°; — *Histoire des empereurs romains*; Paris, 1808, 4 vol. in-8°; — *Histoire de France*; Paris, 1819, 6 vol. in-8°, où il s'élève contre les abus du clergé.

Biogr. bretonne. — Biogr. univ. et portat. des Contemporains.

ROZE (*Nicolas*), compositeur français, né le 20 janvier 1745, au Bourg-Neuf (diocèse de Châlon-sur-Saône), mort le 30 septembre 1819, à Saint-Mandé, près Paris. Ses parents étaient des marchands établis à Beaune. Admis à sept ans, comme enfant de chœur, dans la collégiale de cette ville, il en avait dix à peine lorsqu'il y fit exécuter un motet de sa composition avec orchestre; mais sa famille le força bientôt de renoncer aux espérances qu'il pouvait concevoir d'un si brillant début, et lui fit achever ses études au collége de Beaune et au séminaire d'Autun. Il s'engagea ensuite dans les ordres et reçut la consécration sacerdotale. La passion de la musique ne l'avait point quitté : il s'y était adonné avec ardeur au séminaire, et avait écrit beaucoup de morceaux de plain-chant, longtemps en usage dans le diocèse. En 1769 il vint à Paris, et soumit au jugement de Dauvergne, alors surintendant de la musique du roi, une messe solennelle qu'il venait de faire exécuter à Beaune; ce maître lui demanda, afin de l'encourager, d'écrire pour le concert spirituel un motet, qui commença sa réputation. Cet ouvrage lui valut la maîtrise de la cathédrale d'Angers (1770), qu'il échangea, en 1775, contre celle de l'église des Innocents, à Paris; mais à la suite de discussions avec l'autorité ecclésiastique, il donna sa démission en 1779, et embrassa la carrière de l'enseignement particulier. Ses meilleurs élèves furent Lesueur et Choron, qui reçurent de lui des leçons d'harmonie. Désigné à deux reprises pour occuper le poste de maître de chapelle du premier consul, il le refusa par égard pour son caractère d'ecclésiastique, qui ne lui aurait pas permis de travailler pour les concerts profanes et le théâtre. En 1807, il succéda à Langlé comme bibliothécaire du Conservatoire de musique. Il fit don avant sa mort à cet établissement des manuscrits de ses principales œuvres, entre autres de la messe de Sainte-Cécile exécutée, en 1802, à l'église Saint-Gervais. Outre une *Méthode de plain-chant* (Paris, 1814, in-4°), il est auteur d'un grand nombre de morceaux de musique religieuse, parmi lesquels le plus remarquable est un motet, composé pour le sacre de Napoléon Ier, répété six fois durant cette cérémonie, et dont le finale (*Vivat in æternum*) a été chanté dans toutes

(1) Cette dame plaidait contre l'avocat Courtin; elle n'avait pu trouver de défenseur qui osât combattre un adversaire aussi renommé; l'abbé Royou embrassa sa cause avec chaleur. Son *Mémoire* contient des traits piquants contre l'ordre des avocats.

(2) Vers la fin du quatrième acte, le public manifesta hautement sa désapprobation. L'on vit alors s'avancer sur la scène un vieillard vêtu de noir, qui arracha brusquement le manuscrit des mains du souffleur, et se retira en menaçant le parterre : c'était l'auteur. Il sortit au milieu des rires du public stupéfait.

les circonstances solennelles du premier empire. La Borde a donné un aperçu du système d'harmonie de l'abbé Roze dans le t. III de son *Essai sur la musique*.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*. — *Docum. partic. fournis par C.-S. Roze, son neveu et son élève*.

ROZIER (*François*), agronome français, né le 23 janvier 1734, à Lyon, où il est mort dans la nuit du 28 au 29 septembre 1793. Son père faisait le commerce, alors très-étendu, des galons d'or et d'argent; dans l'impossibilité de laisser une aisance suffisante à chacun de ses neuf enfants, il leur fit donner une bonne éducation, appropriée au genre de vie qu'il voulait leur assigner plus tard. Le jeune François fut destiné au sacerdoce. Bien que d'une pétulance extrême, il montra de bonne heure une grande aptitude au travail et se livra plus d'une fois à des expériences qui accusaient un goût singulier pour les sciences d'observation. En sortant du collége de Villefranche, il alla compléter son éducation au séminaire Saint-Irénée de Lyon. Par déférence pour sa famille, il reçut les ordres sacrés; mais jaloux de conserver sa liberté, il resta insensible aux avances des jésuites qui auraient souhaité de l'attacher définitivement à leur institut. Après la mort de son père (1757), il accepta, pour le compte de son frère aîné, la régie d'un domaine assez considérable situé au bourg de Sainte-Colombe, sur les bords du Rhône. L'agriculture fut dès lors son occupation de tous les instants. Il étudia l'influence du climat, des engrais et des labours sur les végétaux qui croissaient sous ses yeux; sans rejeter les notions de la pratique ni les faits consacrés par le temps mais dénaturés par la routine, il établit ses opérations sur l'examen approfondi des lois de la nature dans la production et l'accroissement, et s'efforça, par l'alliance de l'histoire naturelle, de la chimie et de la physique, d'augmenter la valeur du sol qu'il exploitait au profit d'un autre. Il avait à peine ébauché ce qu'il appelait sa vie expérimentale qu'on le citait déjà comme un heureux novateur. En 1761, Bourgelat jeta à Lyon les fondements de la première école vétérinaire. A cette nouvelle Rozier accourut prendre place parmi les élèves et ne tarda pas à égaler le maître, qui lui accorda son amitié. Deux ans après il succéda à Bourgelat, qui était appelé à la direction de l'école d'Alfort (1763); mais ce dernier, offusqué des succès éclatants du jeune professeur, employa son crédit auprès du ministre Bertin pour le faire révoquer (1765). Rozier revint à Sainte-Colombe, mit la dernière main à ses *Démonstrations de botanique*, ingénieuse combinaison des méthodes de Tournefort et de Linné, et entreprit sur la vigne des études remarquables, qui ont contribué à la régénération de cette culture. A cette époque il rencontra J.-J. Rousseau : ils herborisèrent ensemble aux environs de Lyon, et se traitèrent dans la suite avec un mutuel sentiment d'estime. En 1771, l'abbé Rozier s'établit à Paris; il acheta de Gautier d'Agoty la propriété du *Journal de physique*, et parvint, pendant dix années qu'il rédigea ce recueil, à en faire un tableau fidèle et impartial des découvertes dans les sciences et les arts économiques. L'étendue de ses connaissances et le genre de ses travaux attirèrent sur lui l'attention de Turgot, qui l'envoya, en 1775, dans le midi de la France et en Corse afin d'y observer les améliorations que réclamait l'industrie agricole. A son retour (juillet 1776), il ne trouva plus Turgot au ministère; les mémoires qu'il avait rédigés, la carte qu'il avait dressée, le journal de son voyage allèrent se perdre dans les archives des bureaux. Dans l'unique but de s'instruire, il parcourut en 1777 les provinces du nord de la France, les Pays-Bas et la Hollande.

A la fin de 1779 il fut nommé prieur de Nanteuil-le-Haudoin. Les avantages que lui procurait ce bénéfice le décidèrent à quitter Paris : il retourna dans le midi et acheta près de Béziers le domaine de Beauséjour (1780). Ce fut là qu'il composa presque entièrement son encyclopédie rurale sous le titre de *Cours d'agriculture*. Cet ouvrage mit le sceau à sa réputation; il s'y montra écrivain élégant et facile, praticien expérimenté, patriote éclairé. Le premier il proposa de diviser la France en bassins et de déterminer par zones les limites naturelles à certains végétaux. Il y a dans son *Cours* bien des inégalités et des lacunes; plusieurs parties manquent de précision et de méthode; mais il n'en a pas moins rendu de grands services à l'agriculture, et quand on se reporte à l'époque où il a été publié, on est surpris d'y rencontrer tant de vues heureuses et de règles justes. C'est cependant l'auteur de ce livre, savant plein de zèle et de modestie, que l'anglais Young traite avec dédain, qu'il rejette dans la foule des compilateurs, et à qui il refuse même la connaissance d'une charrue! A Beauséjour, l'abbé Rozier se vit bientôt en butte à la malice des envieux et des ignorants; ses sentiments philosophiques, la franchise de son caractère le désignaient par avance aux persécutions. Par l'ordre de l'évêque de Béziers, M. de Nicolaï, une route fut ouverte, aux frais de la province, à travers sa propriété; il appela l'évêque devant les tribunaux et obtint justice; mais il perdit en même temps la pension qu'il touchait sur le trésor et le prieuré de Nanteuil. En 1786, il revint à Lyon et accepta de ses concitoyens la direction de l'école pratique d'agriculture. Il applaudit avec chaleur à la révolution de 1789, et sollicita auprès des deux premières assemblées la création d'une école nationale d'agriculture et d'une ferme expérimentale dans chacune des quatre grandes régions de la France. Pendant le siége de Lyon, il demeura, malgré les instances de sa famille, à la tête de l'église de Saint-Polycarpe, où le peuple l'avait placé, un

bon pasteur devant, selon ses paroles, « payer d'exemple, soutenir le courage, assister au dernier adieu des victimes ». Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1793, il fut écrasé dans son lit par une bombe ; son corps ne fut retiré que trois jours après de dessous les décombres. Depuis 1812, le buste de Rozier décore la porte d'entrée du jardin botanique de Lyon.

Les ouvrages de Rozier ont pour titres : *Démonstrations élémentaires de botanique;* Lyon, 1766, 2 vol. in-8° : il désavoua la 2e édit. où l'on annonçait des additions faites par lui et A.-L. de La Tourette, son collaborateur; la 3e (1787, 3 vol.) et la 4e (1796, 4 vol. in-8° et 2 vol. de planches), sont dues à Gilibert ; — *De la fermentation des vins et de la meilleure manière de faire l'eau-de-vie;* Lyon, 1770, 1777, in-8°; mémoire couronné en 1767 par la Société d'agriculture de Limoges ; — *Sur la meilleure manière de faire et gouverner les vins de Provence;* Marseille, 1771, in-8° : ce mémoire, qui eut le prix de l'Académie de Marseille, fut réimprimé sous la rubrique de Lausanne (Lyon, 1772, in-8°) avec trois dissertations particulières sur le traitement de la vigne en général ; — *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts, ou Journal de physique ;* Paris, juillet 1771 à décembre 1772, 9 vol. in-12, et 1773-1787, 31 vol. in-4° : jusqu'au mois de décembre 1778, Rozier rédigea seul ce recueil; en 1779 il s'associa son neveu J.-A. Mongez, et, de 1780 à 1785, celui-ci fut seul à son tour; à cette dernière date le *Journal* passa entre les mains de La Métherie, qui le publia jusqu'à sa mort arrivée en 1819. Les premiers volumes, œuvre de Rozier, ont été traduits en allemand et en italien ; — *Traité sur la manière de cultiver la navette et le colza, et d'en extraire une huile dépouillée de son mauvais goût et de son odeur désagréable;* Paris, 1774, in-8° : l'avant-propos forme séparément un *Traité sur la nature de l'huile de pavot ;* en démontrant la salubrité de ces différentes huiles, il demanda et obtint pour la dernière la suppression des lois qui en prohibaient l'usage ; — *Nouvelles Tables des matières de l'Académie des sciences depuis sa fondation jusqu'en* 1770; Paris, 1775-1776, 4 vol. in-4° : ces tables sont commodément disposées et imprimées d'un seul côté des pages ; — *Vues économiques sur les moulins et les pressoirs d'huile d'olive, connus en France ou en Italie;* Paris, 1776, in-4°, pl. ; — *Cours complet d'agriculture théorique, pratique,* etc. ; Paris, 1781-1793, 9 vol. in-8° : cet ouvrage, traduit en italien et en espagnol, a été étendu avec l'aide de plusieurs écrivains jusqu'à 12 vol. (1800-1805, t. X à XII), et refondu par Sonnini et d'autres; Paris, 1809, 7 vol. in-8°, fig. ; il en existe un abrégé qui a paru à Nîmes, 1805, 2 vol. in-4°; — *Recueil de mémoires sur la culture et le rouissage du chanvre;* Lyon, 1787, in-8°. C'est à tort qu'on a attribué à Rozier, entre autres écrits, l'*Art du maçon piseur* qui est de Goiffon, et le *Manuel du Jardinier* (1795, 2 vol.), compilation mal faite d'après son grand ouvrage. P. L—Y.

Gilibert et Dugour, *Notice* dans le *Cours d'Agriculture.* — Cochard, *Notice hist.*; Lyon, 1832, in-8°. — Alph. de Boissieu, *Éloge de F. Rozier*; Lyon, 1832, in-8°. — Thiébaut de Berneaud, *Éloge hist. de F. Rozier*; Paris, 1833, in-8°. — Musset-Pathay, *Bibliogr. agronom.*

ROZIÈRE (*Louis-François* CARLET, marquis DE LA), général et tacticien français, né le 10 octobre 1735, au Pont d'Arche, près Charleville en Rhetelois, mort le 7 avril 1808, à Lisbonne. Sa famille, originaire du Piémont, s'était établie en France vers le quinzième siècle. Fils de Jean Carlet, mort en 1780 avec le grade de brigadier des armées du roi, il entra au service en 1745, comme volontaire au régiment de Conti infanterie, et fit ses premières armes en Italie; il passa ensuite en Flandre, et se trouva aux batailles de Raucoux et de Lawfeld ainsi qu'aux siéges de Berg-op-Zoom et de Maëstricht. Après avoir continué ses études militaires à l'école de Mézières, il suivit aux Indes orientales en qualité d'ingénieur le savant abbé de Lacaille (1752), dont il devint l'ami, et fut employé aux fortifications de l'île de France. A son retour en Europe (1756), il devint aide maréchal des logis de l'armée auxiliaire destinée pour la Bohême, entra l'année suivante en Westphalie, et conduisit une division d'artillerie à la bataille de Rosbach, après laquelle il fut attaché au duc de Broglie; il fit, avec ce général et les maréchaux de Soubise et d'Estrées, toute la guerre de Sept ans. Nommé capitaine de dragons à Sondershausen, il commanda un détachement à la retraite de Minden, entra le premier dans Cassel (1760), et devint lieutenant-colonel à l'affaire de Frawemberg (1761) où il faillit s'emparer de la personne du prince Ferdinand de Brunswick, qui ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Il assista aux combats de Grienberg, de Fillinghausen et au passage du Weser; lors de l'assaut donné à la cascade de Cassel, il réussit à faire la garnison prisonnière. Peu de temps après ce beau fait d'armes, il tomba dans une embuscade et resta trois semaines au quartier-général du roi de Prusse avant d'être échangé (1). Lorsqu'il eut repris ses fonctions, il déploya de nouveau son habileté à Wilhenstadt, à Morchom et à Amenebourg.

La paix ayant été conclue (1763), le marquis de La Rozière fut employé dans le ministère secret de M. de Broglie. A la suite d'une mission particulière du roi en Angleterre, il fut chargé en 1766 de reconnaître, sous le rapport

(1) « Lorsqu'on a pris un officier aussi distingué que vous, lui dit Frédéric, on le garde le plus longtemps possible ; ainsi vous resterez avec nous sur votre parole. » Le prince Ferdinand de Brunswick, se rappelant l'aventure de Frawemberg, dit à ceux qui l'entouraient : « Voilà le Français qui m'a fait le plus de peur de ma vie, et même je crois la lui devoir. »

topographique et hydrographique, toutes les côtes et tous les ports de France, et présenta, pour la défense de Rochefort, de Brest et du pays d'Aunis, des projets qui furent en partie exécutés; il indiqua également les travaux nécessaires à la sûreté de la côte de Bretagne. Dans l'imminence d'une guerre avec l'Angleterre, il rédigea un plan général de campagne contre ce pays (1770) et reçut en récompense le commandement de la place de Saint-Malo; ce plan de descente eut l'approbation du roi, et La Rozière fut appelé, comme maréchal général des logis, à l'armée rassemblée sur les côtes de la Manche. En 1780, il obtint le titre de marquis, et en 1781 le rang de maréchal de camp. Après avoir dirigé en Bretagne les travaux de navigation entrepris par des bataillons d'infanterie, il émigra en 1791 avec son fils aîné, rejoignit les princes à Coblentz, et fut mis à la tête des bureaux de la guerre dont le maréchal de Broglie avait la surintendance; puis il fit la campagne de 1792 en qualité de maréchal général des logis. Appelé à Londres en 1794 par le comte d'Artois, il prit part à l'expédition des îles Dieu et Noirmoutiers; en 1797, il passa en Portugal avec le grade de lieutenant général et accepta, en 1801, le commandement de l'armée destinée à défendre le nord de ce pays. L'année suivante il fut chargé de l'inspection générale des frontières et des côtes; pendant plusieurs années il exerça ces fonctions, « dirigeant tout et jetant les premiers fondements d'un nouveau plan, dont les Anglais ont su tirer un grand parti dans la guerre contre les Français ».

Les principaux ouvrages du marquis de La Rozière sont : *Les Stratagèmes de guerre;* Paris, 1756, in-16; — *Campagne du maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace en* 1677; Paris, 1764, in-12; — *Traité des armes à feu;* Paris, 1764, in-12; — *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en* 1674; Paris, 1765, in-12; — *Campagne du maréchal de Villars et de l'électeur de Bavière en Allemagne en* 1703; Paris, 1766; — *Campagne du duc de Rohan dans la Valteline en* 1635, *précédée d'un discours sur la guerre des montagnes;* Paris, 1767, in-12; — *Carte de la Hesse;* 1761, en 4 feuilles. Il a fourni à l'*Encyclopédie* beaucoup d'articles militaires, signés M. D. L. R. Parmi ses nombreux ouvrages manuscrits, en partie conservés au dépôt de la guerre, on remarque : *Histoire des guerres de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV*, dont le gouvernement lui avait confié la rédaction et qui devait former 12 vol. in-4°; la révolution en empêcha la publication; — *Relation de la campagne des Prussiens en* 1792 *et de celle de* 1801 *en Portugal;* — *Des Devoirs du maréchal général des logis de l'armée et de l'officier d'état-major;* — *De l'Art d'asseoir des camps*, etc.

De Courcelles, *Dict. des généraux français*, III. — *Nobiliaire univ. de France*, II, 187 et suiv. — Guibert, *Voy. dans les diverses parties de la France.* — Boulliot, *Biogr. ardennaise*, II, 357-362.

ROZOI (*Barnabé* FARMAIN DE), et non DUROSOI, littérateur français, né en 1743, à Paris, où il a été exécuté le 25 août 1792. Il avait à peine dix-neuf ans, qu'il publia un premier recueil de pièces de vers, et, à vingt-trois, il avait fait imprimer en outre une tragédie, deux romans et trois poëmes. Une déplorable facilité de production, un manque absolu de goût et d'esprit critique, l'aveuglaient sur les défauts de ses écrits. Il entassa jusqu'à la fin de sa vie volume sur volume, s'attaquant à tous les genres : dans aucun de ces ouvrages il ne s'élève au dessus du médiocre, et le plus souvent il tombe dans le mauvais. Enfermé à la Bastille, du 12 mai au 21 juillet 1770, pour un article inséré dans *Le nouvel Ami des hommes*, il n'en fut pas moins dévoué à la monarchie lors de la révolution, et il défendit vivement le roi, comme rédacteur de la *Gazette de Paris*. C'est lui qui, après le retour de Varennes, proposa aux royalistes de s'offrir en otages, afin d'obtenir la liberté de Louis XVI, que l'on retenait enfermé aux Tuileries. Il commença à donner les noms des personnes qui osèrent exposer leur vie et leurs biens pour cautionner le roi; mais bientôt, craignant de les compromettre inutilement, il ne continua pas cette liste. A la suite du 10 août 1792, de Rozoi fut arrêté comme coupable de haute trahison et de conspiration en faveur de Louis XVI, et condamné à mort dans la première séance du tribunal révolutionnaire qui se tint le 25 août. « En sortant du tribunal, dit Clément, présent à l'audience, il remit au président une lettre dont ce dernier fit lecture après que le condamné fut sorti; elle ne contenait que ces mots : *Un royaliste comme moi devait mourir un jour de Saint-Louis.* » Il monta, le soir même, à l'échafaud avec beaucoup de courage et de dignité (1). Nous citerons parmi ses ouvrages : *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur*, recueil de pièces en vers; Paris, 1762, in-12; — *Lettres de Cécile à Julie, ou les Combats de la nature;* Amst. (Paris), 1764, in-12; 1769, 2 vol. in-12; — *Clairval philosophe; Mémoires d'une femme retirée du monde;* La Haye (Paris), 1765, 2 vol. in-12; — *Les Sens*, poëme en six chants; ibid., 1766, in-8°; — *Le Génie, le Goût et l'Esprit*, poëme en quatre chants; ibid., 1766, in-8°; — *Essai philosophique sur l'établissement des écoles gratuites de dessin;* ibid., 1769, in-8°; — *Les Jours d'Ariste, réponse aux Nuits d'Young;* Paris, 1771, in-12; — *Annales de la ville de Toulouse;* ibid., 1771 et suiv., 5 vol. in-4° : ouvrage fautif qui valut cependant à l'auteur des

(1) C'était le troisième journaliste qui périssait victime de la révolution; le premier avait été l'abbé Bouyon, le second, Suleau.

lettres de *citoyen de Toulouse;* il a été composé à l'aide des renseignements fournis par Benech de Toulouse, et de deux ouvrages de C.-G. de Bousquet, que de Rozoi a copiés textuellement, mais dont il ne cite pas l'auteur; — les tragédies *les Décius français* (1765), *Azor*, et *Philotas* (1770), et *Richard III* (1781); — les opéras de *Henri IV, ou la Bataille d'Ivry* (1774); *les Mariages samnites* (1776), *Pygmalion* (1780), *l'Amour filial* (1786); — et la comédie héroïque de *Bayard, ou le Siége de Mézières* (1788).

Sabatier, *Les trois Siècles*. — Clément, *Bulletin du tribunal révol.*, 1re part., n. 2. p. 8. — Granier de Cassagnac, *Hist. des Girondins*, t. II, p. 17.

RUAR (*Martin*), controversiste allemand, né en 1588, à Krempe (Holstein), mort en 1657, près de Dantzig. Il était fils d'un ministre luthérien, et embrassa la même profession. Il consacra de longues années à perfectionner son éducation classique, et fit sous Tarnov et Erpen une étude particulière de l'hébreu et de l'arabe; puis il parcourut, toujours dans le but de s'instruire, presque toute l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et l'Angleterre, et apprit par manière de passe-temps les langues vulgaires en usage dans ces pays, excepté pourtant l'anglais; ce fut même pour se punir de cette négligence, dit-il, qu'il voulut plus tard savoir le polonais. A la connaissance de la philosophie, qu'il approfondit dans tous ses systèmes, il joignit celle du droit public et des croyances religieuses tant chez les anciens que chez les modernes. De notions si diverses il n'adoptait rien entièrement, se contentant de prendre la vérité partout où il croyait la rencontrer. Cette méthode éclectique lui donna une grande réputation de savoir, mais elle lui attira aussi des persécutions au sujet de l'orthodoxie de ses sentiments religieux. En effet Ruar avait renié la communion de Luther pour passer aux Sociniens, et le fameux Calixte employa en vain son éloquence pour le convertir. Après avoir été recteur du collége de Cracovie, il devint ministre du bourg de Straszyn, dans les environs de Dantzig. Ses écrits ne furent publiés qu'après sa mort : l'un consiste en des *Notes* sur le *Catéchisme* des églises sociniennes de Pologne (édit. de 1665 et de 1680), l'autre est un recueil de *Lettres* en latin (Amsterdam, 1677-81, 2 vol. in-12), mis au jour par son frère Joachim et par son fils David, et réimprimé à la suite de l'*Hist. crypto-socinianismi* de Zeltner. K.

Moller, *Isagoge in hist. Chersonensis Cimbricæ*, 2e part. — Sand, *Bibl. unitrinit.* — Bayle, *Dictionn. histor. et critique*. — Walch, *Religions-Streitigkeiten ausser der Lutherischen Kirche*, t. IV.

RUAULT (*Jean*), érudit français, né vers 1570, à Coutances, mort en 1636, à Paris. S'étant appliqué aux langues anciennes, il en fit son étude favorite et les enseigna avec succès dans les colléges de Rouen et de Paris. Deux fois il fut revêtu de la dignité de recteur de l'université, et en 1629 il remplaça Frédéric Morel comme professeur de belles-lettres au Collége royal. On a de lui : *Carmina;* Paris, 1610, in-12; — *Oratio funebris Achillis de Harlay;* Paris, 1616, in-4°; — une *Vie de Plutarque*, à la tête de l'édition de Paris, 1624; — *De duellis;* Paris, 1625, in-8°; — *Preuves de l'histoire du royaume d'Yvetot;* Paris, 1631, in-4° : c'est un recueil, devenu rare, de titres et d'actes à l'aide desquels l'auteur prétend prouver que cette terre aurait été érigée en royaume par Clotaire.

Goujet, *Hist. du Collége royal*.

RUBBI (*Andrea*), littérateur italien, né le 2 novembre 1738, à Venise, mort le 3 mars 1817 dans la même ville. Ayant perdu son père en bas âge, il n'en reçut pas moins, par les soins de sa mère, une éducation vraiment libérale; ainsi à quatorze ans il possédait, outre l'instruction classique, les langues française, espagnole et anglaise. A seize ans il entra chez les jésuites à Bologne, et, son noviciat terminé, il professa les belles-lettres à Ravenne et à Rimini. Il venait d'être ordonné prêtre et de s'engager plus étroitement par les quatre vœux, lorsque sa société fut dissoute par le pape Clément XIV (1773); il retourna dans sa patrie, et partagea d'abord son temps entre la publication de nombreux ouvrages et l'éducation des frères Gritti. La mort de sa mère l'ayant mis en possession d'une modique aisance, il se voua tout entier aux laborieuses recherches qu'il avait entreprises sur la plupart des connaissances littéraires. Jusqu'à l'époque des troubles politiques que l'invasion étrangère fit éclater en Italie, il entretint un commerce de lettres avec quelques-uns de ses illustres contemporains, tels que Tiraboschi, Roncalli, Mazza et Bettinelli. L'académie des Arcades le compta parmi ses membres. Rubbi a travaillé sur trop de sujets différents et il a surtout trop produit pour avoir marqué par l'originalité ou la profondeur de son esprit. Sa critique n'est pas toujours raisonnée; c'est un poëte assez médiocre, et son style ne le place qu'au second rang des écrivains de son temps. Il avait beaucoup d'érudition et une immense lecture; ses travaux d'archéologie ne sont pas à dédaigner, et ses recueils littéraires ont été des compilations utiles. Nous citerons de lui : les tragédies de *la Presa di Rodi* (1773) et de *Ugolino* (1779); — *Diss. sopra il sepolcro d'Isacio, esarca di Ravenna;* Venise, 1781, in-4°; — *La Vainiglia* (la Vanille); ibid., 1781 : petit poëme latin trad. en vers italiens en 1811 et en 1815; — *Elogi italiani;* ibid., 1782, 12 vol. in-12 : choix de 36 éloges écrits par des auteurs modernes; six seulement appartiennent à Rubbi, à savoir ceux de Pétrarque, Léonard de Vinci, Galilée, B. Castiglione, Métastase et Ginanni; — *Parnaso italiano, ovvero Raccolta de' poeti classici italiani di ogni genere, età e metro;* ibid., 1784-1791, 56 vol. in-8°, et 1811, 37 vol.

pet. in-8°; — *Dialoghi in difesa della letteratura italiana;* ibid., 1786-1787, in-8°; — *Il Bello letterario,* poëme; ibid., 1787, in-8°; — *Giornale poetico, o sia poesie inedite d'Italiani viventi;* ibid., 1789, 4 vol. in-8° : les poëtes alors vivants, dont il a donné des extraits, sont au nombre de cent soixante-quatre; — *Italiani illustri, con ritratti;* ibid., 1791; — *I 366 giorni consacrati alla passione di Gesù Cristo;* ibid., 1791, 2 vol. in-12, réimpr. à Parme, in-8°; — *Il Genio nautico, ottave;* ibid., 1792, in-8°; — *Parnaso de' poeti classici di ogni nazione, tradotti in italiano;* ibid., 1793 et suiv., 43 vol. in-8° : recueil qui est, comme le *Parnaso italiano*, accompagné de notices, écrites dans un style coupé au point d'en rendre la lecture des plus fatigantes; — *Anno poetico;* ibid., 1793 et suiv., 8 vol. in-16 : la collaboration personnelle de l'éditeur à cet annuaire se borne à cinq ou six petites pièces légères; — *Dizionario di antichità sacre e profane, comuni ai Greci ed ai Romani;* ibid., 1793-1805, 16 vol. in-8° : cet ouvrage, un des meilleurs de Rubbi, est conçu d'après le plan de Samuel Pitiscus; — *L'Epistolario;* ibid., 1795-1796, 2 vol. in-4° : c'est un recueil de lettres inédites de personnages célèbres dans le siècle dernier; — *Mercurio d'Italia*, journal politique et littéraire; ibid., 1796-1797, 4 vol. in-8°; — *Il Buffier organizzato alla moderna ed accresciuto di nuove notizie;* ibid., 1811 et suiv., 31 vol. in-8°; — *Apologhi;* ibid., 1816, in-12. Rubbi a surveillé les éditions de Maffei (Venise, 1790, 21 vol.) et de Muratori (ibid., 1790-1810, 48 vol. in-8°), et il a laissé en manuscrit des *sermons* et des *poésies*. P.

Caballero, Suppl. à *Bibl. script. soc. Jesu.* — Moschini, *Letteratura veneziana del secolo XVIII.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI.

RUBEIS. *Voy.* Rossi.

RUBENS (*Philippe*), philologue belge, né en 1574, à Cologne, mort le 28 août 1611, à Anvers. Il était le frère aîné du célèbre peintre de ce nom (*voy.* ci-après). En sortant du gymnase d'Anvers, il fut chargé de surveiller l'éducation des enfants du président Richardot, et accompagna l'un d'eux dans son voyage en Italie, où il reçut le diplôme de docteur en droit. Malgré les pressantes instances de Juste Lipse qui voulait le retenir auprès de lui, il retourna à Rome, et y remplit pendant trois ou quatre ans les fonctions de bibliothécaire du cardinal Ascanio Colonna. En 1609, le sénat d'Anvers le rappela pour le nommer secrétaire d'État à la place de Boschius. Une mort prématurée l'enleva à l'âge de trente-sept ans. On a de lui : *Electorum lib. II;* Anvers, 1608, pet. in-fol. : opuscule très-rare; — *S. Asterii episcopi Amaseæ homiliæ gr. et lat. nunc primum editæ; accedunt carmina Ph. Rubenii, narrationes et epistolæ selectiores;* ibid., 1615, in-4° : cette version, faite par Rubens d'après un manuscrit de S. Astère, qu'il avait découvert à Rome, a été publiée par Jean Brants et accompagnée d'une vie du traducteur.

Foppens, *Bibl. belgica.*

RUBENS (*Pierre-Paul*), célèbre peintre flamand, né à Siegen dans le courant du mois de mai 1577, mort à Anvers, le 30 mai 1640. Il nous a fallu choisir, faute d'un document officiel, au milieu des opinions les plus diverses, les plus contradictoires, et, au premier abord les mieux autorisées, celle qui nous paraissait se rapprocher le plus de la vérité, relativement au lieu de naissance de Rubens. Quelques Anversois ne sont nullement disposés à supporter paisiblement les prétentions étrangères, et l'un d'eux, M. B.-C. du Mortier, s'est fait récemment l'organe d'Anvers outragée, en publiant deux mémoires dans lesquels ne sont pas épargnés les gens qui ne partagent pas sa manière de voir. Chose étrange! les Belges qui se plaignent aujourd'hui d'être aussi cruellement spoliés, n'osaient graver en 1840, sur le piédestal qui supportait la statue de Rubens, que ce grand peintre avait vu le jour à Anvers. Quoiqu'il ne soit pas de la première importance de savoir exactement si Rubens naquit à Anvers ou à Cologne, à Siegen ou à Hasselt, nous avons cependant lu avec attention les nombreux écrits que cette question a fait naître, et nous avouons, dût le courroux patriotique de M. B.-C. du Mortier nous accabler, que les preuves en faveur de Siegen nous paraissent les mieux établies. Que les Anversois se consolent cependant; P.-P. Rubens ne fût-il pas né à Anvers même, le long séjour qu'il fit dans cette ville, les dignités qu'il y reçut, l'honneur même qu'elle retira de sa présence, suffisent pour établir une nationalité; c'est à Anvers d'ailleurs que Rubens apprit tout ce que son génie ne lui inspira pas, et la véritable patrie d'un grand homme, c'est la cité dans laquelle il a créé ses chefs-d'œuvre.

Pierre-Paul Rubens naquit à une époque de trouble pour sa famille : son père, Jean Rubens, que la femme de Guillaume le Taciturne, Anne de Saxe, avait choisi pour secrétaire, après avoir été emprisonné dans la citadelle de Dillenbourg, à cause de ses relations intimes avec la princesse, vivait interné dans la petite ville de Siegen, loin du monde et fort délaissé. Cette faveur, car c'était une faveur pour Jean Rubens de ne plus vivre en prison, lui avait été accordée, grâce aux instantes supplications de sa femme, Marie Pypeling qui, oubliant généreusement les torts de son mari vis-à-vis d'elle, avait demandé qu'il subît sa peine avec elle et en liberté. Mais cette captivité publique qui à l'origine avait paru douce au prisonnier, lui sembla bientôt insupportable; il avait toutes les apparences d'un homme libre, et trouvait à chaque moment sa volonté entravée; il demanda à quitter Siegen et à aller s'établir plus près des Pays-Bas; cette permission qu'il souhaitait ardemment d'obtenir lui fut

accordée en 1578, et bien que les conditions qui y furent mises aient été assez dures, Jean Rubens préféra encore les subir pour reconquérir sa liberté. Il se fixa à Cologne et mourut dans cette ville en 1587.

Marie Pypeling quitta Cologne pour venir habiter Anvers, l'année qui suivit la mort de son mari. Pierre-Paul Rubens avait alors dix ans et quelques mois; les premiers soins de sa mère tendirent à lui faire donner une éducation solide qui devait dans l'avenir assurer au jeune homme une renommée certaine; elle n'épargna aucuns soins à cet effet, et dès qu'il eut terminé ses études, elle le fit entrer comme page chez la veuve du comte de Lalaing, Marguerite de Ligne. Cette situation ne convenait nullement à Rubens qui se sentait né pour de plus hautes destinées; il s'efforça de persuader à sa mère qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps dans cette position, et il la supplia de lui laisser prendre la carrière vers laquelle un secret instinct le poussait. Marie Pypeling communiqua aux tuteurs de Rubens le désir ardent que son fils avait de suivre la carrière des arts, et ceux-ci, d'accord avec la mère du jeune homme, eurent le bon sens de décider qu'il serait dangereux de contrarier une vocation qui semblait dès l'origine s'annoncer d'une façon sérieuse.

Rubens fut tout d'abord placé chez un peintre nommé Tobie Verhaegt qui lui enseigna les éléments du dessin, mais chez lequel, pour un motif qui nous est inconnu, il ne resta que peu de temps. En sortant de l'atelier de ce paysagiste, il entra chez Adam van Noort, peintre d'histoire, dont il ne put supporter la manière de vivre commune et grossière, et qu'il abandonna bientôt pour aller se ranger au nombre des élèves d'Otto Venius, le peintre le plus en vogue à cette époque à Anvers. Rubens demeura quatre ans dans l'atelier d'Otto Venius, et il fit de si rapides progrès que dans ce court espace de temps il était devenu aussi habile que son maître. Sa mère jugea qu'il était inutile de le faire rester plus longtemps chez un artiste qui ne pouvait plus rien lui enseigner, et elle consentit à le laisser partir pour l'Italie, but auquel tendent tous les cœurs des véritables artistes. Rubens quitta Anvers le 9 mai 1600. M. Michiels, dans son ouvrage sur *Rubens et l'École d'Anvers*, cite deux tableaux qui auraient été, selon lui, exécutés avant le départ de Rubens pour l'Italie, *la Vierge et l'enfant Jésus au milieu d'un parc* (collection de M. Wuyts à Anvers) et *le Christ mort sur les genoux de Dieu le Père*, (musée d'Anvers). Ce second tableau, le seul des deux que nous connaissions de la toute jeunesse de Rubens, ne nous semble pas différer notablement des œuvres postérieures de ce grand artiste.

Venise attira tout d'abord les pas de Rubens; Venise était en effet la ville qui devait le mieux convenir à ses goûts, et répondre le plus complétement à ses instincts; il y séjourna quelque temps, et passa la plus grande partie du jour à copier les peintures de Paul Véronèse, de Titien et du Tintoret; le temps qu'il n'occupait pas ainsi, il l'employait dans les rues ou dans les musées, admirant tour à tour les merveilles de la nature et les beautés de l'art. Dans la même maison que lui demeurait un jeune homme qui prenait plaisir à le voir peindre et à l'entendre causer; ils se lièrent bientôt assez intimement pour que ce jeune homme, officier de la cour du duc de Mantoue, parlât de lui à Vincent de Gonzague avec de tels éloges que le duc voulut attirer Rubens à sa cour, et fit à l'artiste des offres fort avantageuses que celui-ci se garda de refuser. Rubens se rendit donc à Mantoue et fut nommé tout de suite gentilhomme et peintre de la cour; le duc, passant de longues heures avec lui, fut bientôt à même d'apprécier la haute intelligence de l'homme et le talent hors ligne de l'artiste. Il voulut mettre à profit ces éminentes qualités, et l'occasion lui en fut bientôt offerte. Sur le point d'envoyer des présents magnifiques à Philippe III, roi d'Espagne et au duc de Lerma, Vincent de Gonzague songea à confier cette mission à Rubens qui accepta, et qui s'acquitta de cette négociation avec une habileté telle que le duc de Mantoue, pour le récompenser, lui donna l'autorisation d'aller à Rome étudier les chefs-d'œuvre qui y sont renfermés, à la condition toutefois de lui rapporter des copies fidèles des plus beaux tableaux de l'école romaine. Tout le temps que Rubens fut à Rome, il le passa à étudier les maîtres de la Renaissance, et, malgré l'attrait singulier que la ville par excellence avait pour lui, il fut forcé de n'y séjourner que peu de temps. Il se dirigea alors vers Florence, et fit pour le grand duc quelques peintures qui lui furent demandées, alla à Bologne, où il put tout à l'aise étudier les œuvres des Carraches, et termina son excursion en retournant à Venise où il séjourna plus longtemps qu'il ne l'avait fait précédemment. Il y demeura plusieurs mois, étudia avec le plus grand soin les maîtres de la couleur, et ne quitta Venise que pour aller revoir à Rome les œuvres de Raphael, qui l'avaient impressionné d'une façon toute particulière. Le pape, instruit du mérite du grand artiste flamand, exprima le désir de posséder une toile de sa main; Rubens se mit immédiatement à l'œuvre, et exécuta, avec une promptitude surprenante, *la Vierge et sainte Anne adorant l'enfant Jésus*, tableau destiné à l'oratoire du Quirinal. Les cardinaux Chigi et Rospigliosi demandèrent également à Rubens plusieurs toiles que celui-ci s'empressa de leur faire. C'est ainsi que l'on peut expliquer comment on trouve aujourd'hui encore à Rome un assez grand nombre de tableaux de Rubens.

Pour bien connaître toute l'Italie, Rubens avait encore à visiter Gênes et Milan; il se rendit d'abord à Milan, et c'est là qu'il vit, exemple

de toutes les retouches successives qui la dégradèrent, dans l'état même où le maître l'avait laissée, la *Cène*, de Léonard de Vinci, chef-d'œuvre au-dessus de l'éloge, qu'il voulut copier pour en mieux conserver le souvenir, et pour en apprécier plus complétement toutes les beautés. Le dessin que Rubens exécuta d'après cette peinture est aujourd'hui conservé au musée du Louvre, et Witdoock le reproduisit d'une manière habile par la gravure; mais à ces interprétations l'œuvre originale perdit tout son caractère et devint presque méconnaissable. Rubens n'avait pu s'astreindre à copier servilement le style de la peinture originale; il avait fait, à son insu, devant la muraille vénérable de Sainte-Marie des Grâces, une œuvre personnelle que Léonard de Vinci eût reniée; en effet, les qualités qui faisaient de Léonard un maître incomparable étaient remplacées ici par des qualités fort louables sans doute, mais absolument opposées, et d'un ordre moins élevé.

Tandis que Rubens voyageait ainsi dans le nord de l'Italie, une terrible nouvelle vint lui faire interrompre ses études; il apprit dans les premiers jours du mois de novembre 1608 que sa mère, fort dangereusement malade, avait exprimé le désir bien naturel de l'embrasser avant de mourir. Rubens se mit immédiatement en route; mais il avait à peine voyagé quelques jours qu'un nouveau courrier vint lui apprendre que sa mère avait cessé de vivre. Il n'en continua pas moins son chemin, et alla quelque temps s'enfermer dans le couvent de Saint-Michel à Anvers, dans lequel sa mère avait été enterrée; il y fit construire un tombeau dont il donna lui-même le dessin, plaça au milieu un tableau qu'il avait exécuté précédemment pour une église de Rome, la Chiesa Nuova, *Saint Grégoire le Grand, saint Maurice, saint Jean-Baptiste et autres saints*, et composa lui-même une épitaphe latine qui fut gravée sur le marbre.

Lorsque les premiers moments de la plus vive douleur furent passés, Rubens rentra dans la vie commune à Anvers, et se fixa pour longtemps dans cette ville; malgré la réputation qui l'y avait précédé et malgré le bon accueil qui lui fut fait, il eut de la peine à prendre la détermination d'y demeurer à jamais. Lorsqu'un artiste a vécu plusieurs années en Italie, il éprouve toujours quelque difficulté à vivre ailleurs. Rubens, il est vrai, retrouvait à Anvers sa famille, mais la personne qui lui était la plus chère n'existait plus, et le soleil, cette admirable chose à laquelle on s'habitue si vite, venait rarement égayer le cœur triste du grand peintre; il fallut l'insistance toute particulière que mirent à le retenir les archiducs Albert et Isabelle pour décider Rubens à se fixer dans les Pays-Bas : il accepta le titre de peintre officiel et les appointements de cinq cents florins attachés à cette position, qui lui furent attribués par lettres patentes du 23 septembre 1609.

En même temps que cette haute position lui avait été donnée, Rubens avait reçu la commande des portraits de l'archiduc et de l'archiduchesse; il exécuta promptement ces deux portraits, et le choix dont il avait été l'objet de la part des souverains contribua singulièrement à le faire bien voir des grands personnages qui lui rendaient souvent visite et qui le comblaient d'éloges; malgré la considération qui l'entourait de toutes parts dans la capitale, il demanda aux archiducs la permission de résider à Anvers, où l'attirait, outre le désir de se livrer tranquillement à ses travaux favoris, le désir non moins ardent d'épouser la belle-sœur de son frère Philippe, Isabelle Brandt. Il se maria avec elle le 13 octobre 1609.

Rubens passa les premières années de son mariage dans la maison de son beau-père, et c'est là qu'il exécuta la *Descente de Croix*, une des œuvres les plus complétement belles qu'il ait produites; ce triptyque était destiné à l'église aujourd'hui détruite de Saint-Walbruge; il se trouve maintenant dans la cathédrale d'Anvers sur le pilier de droite à l'entrée du chœur. La composition de cet admirable tableau, que les graveurs se sont bien des fois exercés à reproduire, est trop connue pour qu'il soit utile de la décrire; mais ce que l'on ne saurait trop répéter, c'est qu'il serait difficile de citer un grand nombre d'œuvres composées avec une science plus consommée et une entente plus complète de l'effet. Quoiqu'aucun sentiment chrétien n'ait présidé à la conception de cette scène essentiellement chrétienne, nous dirons plus, malgré l'aspect absolument païen de cette composition, païenne par l'aspect de chacun des personnages qui y prennent part, depuis le Christ lui-même qui semble un cadavre vulgaire, déjà rongé par la mort, jusqu'à la tête avinée du porteur qui tient entre ses dents le linceul divin, si l'œuvre de Rubens n'inspire aucun recueillement, elle commande le respect et impose l'admiration. C'est que l'artiste qui inventa cette composition, s'il n'avait pas une foi bien fervente, avait reçu du ciel un don précieux, au moyen duquel, malgré sa façon d'envisager au point de vue purement dramatique les événements divins, il tenait l'esprit dans des régions difficilement abordables. Rubens obtint, uniquement au moyen de la composition et de la couleur, ce que les primitifs Italiens auraient obtenu à l'aide d'un dessin précis tracé par une main pieuse; cette seule fois peut être, Rubens a fait un tableau vraiment religieux.

Deux ans après son mariage, Rubens, voulant vivre chez lui, acheta une maison dans laquelle il avait le désir de s'installer; mais la distribution ne lui convint pas, et il décida qu'elle serait abattue; sur l'emplacement qu'elle occupait, il en fit construire une autre d'après ses dessins; c'était un véritable palais, tant le luxe y avait été déployé; le graveur Harrevyn nous en a conserve

la représentation et la distribution intérieure, et il est encore possible aujourd'hui, en voyant ce qui en a été conservé, de se rendre parfaitement compte de ce que devait être autrefois la demeure du grand peintre. Rubens remplit son habitation d'objets d'art de toutes sortes qu'il avait rapportés d'Italie, et la liste des peintures trouvées lors de son décès, publiée en 1794, au commencement du catalogue de messire del Marmol, ne donnerait, si l'on en croit quelques historiens, qu'une idée très-imparfaite des trésors qui y étaient renfermés. Un procès faillit s'élever pendant que Rubens faisait construire son palais; en creusant les fondations d'un mur, on aurait empiété, disaient les opposants, sur la propriété du voisin, et lésé ainsi le bien d'autrui; or, ce terrain limitrophe appartenait à la confrérie des arquebusiers, et il fallut que le bourgmestre d'Anvers, Nicolas Rockox, intervînt pour terminer le différend. Il fut convenu que Rubens ferait un tableau pour la confrérie, et la querelle cessa; la *Descente de Croix*, dont nous avons parlé plus haut, fut exécutée à cette occasion.

Lorsque Rubens se fut installé dans sa nouvelle maison, et lorsque l'on vit qu'il se fixait définitivement à Anvers, plusieurs peintres en vogue à cette époque, désagréablement surpris de voir que le nouveau venu, dès son arrivée, enlevait tous les suffrages, cherchèrent à lui causer quelques tracas. Parmi ces jaloux on s'étonne de trouver des artistes tels que Abraham Janssens et Venceslas Kœberger dont on a peine à s'expliquer la réputation, même passagère. Mais le talent hors ligne de Rubens, et mieux que cela, les œuvres qu'il exposait tous les jours sous les yeux des envieux, fit tomber d'elle-même cette rivalité qui n'avait véritablement pas un mobile sérieux. A cette époque, en effet, se rapportent les travaux les plus importants de Rubens. A peine avait-il terminé la *Sainte Famille*, que les archiducs Albert et Isabelle lui avaient demandée, qu'il fit pour la confrérie de Saint-Ildefonse un grand triptyque au centre duquel la Vierge est représentée donnant une chasuble au saint agenouillé. Presque en même temps, Rubens exécutait pour le tombeau de M. d'Amant, vicomte de Bruxelles, *le Christ remettant les clefs à saint Pierre*, tableau qui, selon Smith (tome II, p. 51, n° 145), serait aujourd'hui dans la collection du prince d'Orange. Il peignait encore à la même époque, c'est-à-dire en 1610, l'*Érection de Croix*, tableau admirable, digne de la place qu'il occupe actuellement dans la cathédrale d'Anvers, en regard de la *Descente de Croix*. Nous mentionnerons encore un tableau exécuté vers la même année, qui se voit au musée d'Anvers, *Sainte Thérèse, délivrant des flammes du Purgatoire Bernardin de Mendoza, fondateur d'un couvent de Thérésiennes à Valladolid;* cette œuvre, que nous ne craignons pas de classer parmi les meilleures productions de l'illustre maître, a été peinte pour l'église des Carmes déchaussés d'Anvers. Ces quelques toiles, choisies entre un grand nombre d'autres que nous croyons superflues de citer, suffisent à montrer tout ce que présentaient de ridicule les réclamations d'artistes tels que Janssens et Kœberger.

Rubens, au reste, ne se préoccupait pas autrement des jalousies qu'il pouvait exciter; il s'était créé un genre de vie simple que l'envie ne pouvait déranger. « Après qu'il s'était levé, nous dit M. van Hasselt (*Histoire de Rubens*, p. 46), et c'était toujours de bonne heure (l'été à quatre heures du matin), son premier soin était d'aller à l'église et d'entendre la messe. Après cela, il se mettait à l'ouvrage. Il travaillait avec le plus de plaisir en entendant la lecture qu'il se faisait faire de quelque classique ancien, le plus souvent de Tite-Live, de Cicéron, de Plutarque, de Sénèque, ou de quelqu'un des grands poëtes latins. Sans quitter sa toile ou son panneau, il recevait de nombreuses visites, et s'entretenait avec les visiteurs des sujets les plus divers avec une vivacité d'esprit qui ne languissait jamais. Une heure avant le dîner, il déposait la palette et se récréait, soit en se promenant dans son jardin, soit en visitant son cabinet, soit en s'occupant de sujets scientifiques ou de la politique qui l'intéressait au plus haut degré. Ses repas étaient toujours d'une sobriété extrême, car il craignait que l'abus de la table et du vin n'influât désavantageusement sur la vivacité de son imagination. Le dîner fini, il se remettait à l'ouvrage jusqu'à la fin du jour. Le soir, à moins qu'il ne se trouvât empêché par quelque autre occupation, il montait un cheval andalous, et faisait une longue promenade dans les faubourgs ou sur les remparts de la ville. Cet exercice lui plaisait extraordinairement; aussi, il avait toujours dans ses écuries plusieurs chevaux d'une beauté rare. De retour à la maison, il y trouvait ordinairement quelques amis, la plupart savants ou artistes, avec lesquels il faisait un repas fort simple, et passait le reste de la soirée dans une conversation toujours instructive, cordiale et pleine de laisser-aller et de franchise. Ordinairement c'était son frère Philippe et ses amis, le bourgmestre Nicolas Rockox et le philologue Jean-Gaspard Gevaerts, qui faisaient les frais de ces soirées savantes; c'était la seule société que Rubens se permît..... ». Parmi les amis intimes de Rubens, et parmi les visiteurs les plus habituels, se trouvait encore Jean Breughel de Velours, peintre habile dont les œuvres sont encore recherchées; celui-ci, étant venu à mourir, Rubens voulut consacrer le souvenir de l'amitié qui les avait unis; il fit le portrait du peintre, et ordonna qu'il fût placé sur le tombeau au-dessus d'une épitaphe qu'il avait composée lui-même. Ce témoignage public ne lui suffit pas encore; il se chargea de l'éducation des deux filles de son ami, et fit re-

tomber sur elles l'amitié qu'il avait pour le père.

La vie régulière que menait habituellement Rubens variait quelque peu pendant l'été; aussitôt que venaient les rares chaleurs que voit la Flandre, Rubens se rendait dans le château qu'il possédait près de Malines; il y travaillait encore avec suite, mais il donnait plus de temps à la promenade et au repos, et c'était là qu'il retrouvait les forces qu'un travail trop assidu aurait promptement épuisées. De son mariage avec Isabelle Brandt, Rubens eut deux fils; le premier naquit le 5 juin 1614, et eut pour parrain l'archiduc Albert, le second fut baptisé le 23 mars 1618; plusieurs fois, le peintre les représenta dans ses tableaux. Un des plus jolis portraits que Rubens fit de ses deux enfants se trouve aujourd'hui dans la galerie de Dresde; l'aîné, Albert Rubens, est représenté debout, le bras droit appuyé sur l'épaule de son plus jeune frère; celui-ci tient captif un oiseau qui cherche à s'envoler; une bonne gravure de Jean Daullé permet d'affirmer que l'œuvre originale est excellente.

Marie de Médicis, réconciliée avec son fils Louis XIII, songea, vers 1620, à décorer splendidement le palais du Luxembourg qu'elle habitait; elle alla même jusqu'à vouloir faire peindre allégoriquement sur les murailles d'une grande galerie les principaux événements de sa vie. Ne voyant en France aucun artiste capable d'exécuter complétement ce qu'elle souhaitait, elle songea à Rubens dont un certain baron de Vicq, ambassadeur de Flandre à Paris, lui avait vanté le savoir exceptionnel. Marie de Médicis fit venir Rubens à Paris en 1621, et lui expliqua ce qu'elle désirait; Rubens accepta les conditions qui lui furent faites, et se mit tout de suite à l'œuvre. Après avoir présenté à la reine dix-neuf esquisses en grisailles qui lui plurent tout à fait, Rubens demanda l'autorisation d'aller à Anvers exécuter les œuvres mêmes dans son atelier et avec l'aide de ses élèves; il partit donc, mais avant de commencer ce travail, il fit une *Sainte Famille* qu'il envoya au baron de Vicq comme remercîment pour les services qu'il lui avait rendus pendant la négociation de cette affaire.

Rubens confia immédiatement à ses élèves les esquisses qu'il avait faites à Paris; ceux-ci transportaient sur toile les compositions du maître et avançaient l'œuvre de façon que Rubens n'eut plus qu'à revoir le tout, à y donner la dernière main, et à y mettre le cachet de son génie. Les noms des artistes qui vinrent en aide à Rubens dans cette gigantesque entreprise ont été conservés, au moins en partie, et nous croyons intéressant de les rappeler ici; Antoine van Dyck, le plus célèbre des élèves de Rubens, y travailla peu, puisqu'il partit pour l'Italie, le 3 octobre 1621; mais plusieurs autres artistes fort habiles s'en occupèrent activement, tels que Juste van Egmont, Jacques Jordaens, Pierre van Mol, Corneille Schut, Jean van Hoeck, Simon de Vos, Déodat Delmont, Nic. van der Horst, François Snyders, Lucas van Uden, Mompers et Wildens. Rubens eût-il encore employé un plus grand nombre d'auxiliaires, l'œuvre n'en serait pas moins sienne, car si l'on compare même le meilleur tableau que chacun de ces artistes exécuta seul, on sera surpris de la supériorité incontestable de chacune des toiles de la galerie de Médicis.

Lorsque Rubens eut terminé à Anvers les dix-neuf tableaux dont les esquisses avaient été agréées par la reine, il les apporta à Paris, et exécuta sur place les deux allégories qui devaient terminer la décoration de la galerie, *le Couronnement de Marie de Médicis*, et *l'Apothéose de Henri IV*, *Régence de Marie de Médicis*. Rubens avait à peine mis la dernière main à ces deux immenses compositions que la reine lui demanda de ne pas quitter la France, avant de faire encore pour cette galerie quatre tableaux dont elle lui désigna elle-même les sujets; elle souhaitait de posséder son propre portrait à cheval sous les traits de Pallas, les portraits du grand duc et de la grande duchesse de Toscane; enfin le portrait du peintre lui-même. Rubens ne sut refuser, et termina ainsi l'œuvre grandiose qu'il avait commencée; il avait mis quatre ans à mener à bonne fin ce superbe travail, comme nous l'apprend une lettre datée d'Anvers, le 13 mai 1625, dans laquelle il se plaint à Peiresc du retard que l'on met dans le paiement de la galerie : « En somme, dit-il, je m'ennuie de cette cour, et, si l'on ne satisfait pas aussi ponctuellement que je l'ai fait pour le service de la reine mère, il pourrait bien arriver que je n'y revinsse pas facilement. »

Avant de quitter définitivement Paris, Rubens avait encore voulu laisser à ses protecteurs un témoignage public de sa reconnaissance; il avait fait les portraits du baron et de la baronne de Vicq. La France a eu la bonne fortune d'acquérir en 1850 à la vente du roi de Hollande, pour la somme de 15,934 fr., le portrait du baron de Vicq, qui orne aujourd'hui la grande galerie du Louvre.

Rubens fit à Paris la connaissance du duc de Buckingham; il avait eu l'occasion d'aller lui rendre visite, et le duc, sachant la confiance qu'avait en Rubens l'archiduchesse Isabelle, avait fait en sorte d'amener la conversation sur la politique; il confia au peintre diplomate tout le déplaisir qu'éprouvait l'Angleterre à être toujours en guerre avec l'Espagne, et alla même jusqu'à dire à Rubens qu'il ne serait nullement contrarié que la conversation qu'ils avaient ensemble ne restât pas ignorée de l'archiduchesse. Rubens s'empressa de rendre compte à sa souveraine de tout ce que le duc de Buckingham lui avait dit, et il reçut le conseil de ménager le duc dont on pourrait, à un moment donné, avoir besoin. A quelque temps de là le duc de Buc-

kingham vint à Anvers; il alla faire visite à Rubens, et se laissa tenter par les objets d'art qu'il vit dans la maison de l'illustre peintre. Dès qu'il fut de retour en Angleterre, il envoya un homme, nommé Michel Leblond, chargé de lui faire ses acquisitions d'œuvres d'art, demander à Rubens s'il consentirait à se défaire de ses collections. Rubens refusa à plusieurs reprises, et il ne céda que lorsqu'il fut bien convenu qu'il pourrait faire mouler toutes les statues et bas-reliefs dont il désirerait conserver une reproduction. Michel dit que cette collection fut vendue cent mille florins de Brabant; Houbraken parle de 60,000 florins de Hollande, et Walpole de 10,000 livres sterling. Quoi qu'il en soit, on comprend aisément que Rubens ne s'en soit dessaisi que pour un grand prix. Van Hasselt nous apprend ce que devint cette collection; elle fut tout de suite portée en Angleterre; mais avant même que les biens du duc eussent été confisqués, en 1649, plusieurs tableaux avaient été vendus à Anvers, et achetés par l'archiduc Léopold qui les plaça dans sa galerie de Prague; ils se trouvent aujourd'hui, avec la galerie entière de l'archiduc, dans le palais du Belvédère à Vienne.

Lorsque Rubens était revenu à Anvers, il avait exécuté une quantité énorme de tableaux qui n'avaient fait qu'accroître son immense réputation; il avait peint sur les murs de l'église des Jésuites d'Anvers trente-quatre compositions qui furent détruites par un incendie, le 18 juillet 1718; Malines avait reçu de lui plusieurs toiles qui étaient universellement admirées. C'est au milieu du succès le plus général, dans la force de son talent, au moment où toutes les circonstances semblaient devoir l'engager à ne pas s'écarter un instant de la voie qu'il s'était tracée, que l'on vit Rubens changer tout à coup de direction. C'est qu'un triste événement le plongeait dans la douleur; il venait de perdre sa femme, Isabelle Brandt.

Cette perte cruelle avait laissé à Rubens une impression de tristesse qu'il eut grand'peine à surmonter; il écrivait à Dupuy, le 15 juillet 1626 : « Vous avez raison de me rappeler la nécessité du destin qui ne se plie pas aux caprices de nos passions, et qui, comme un effet de la volonté suprême, ne doit pas nous rendre compte de ses décrets. C'est à lui d'ordonner en maître absolu; c'est à nous d'obéir en esclaves, et nous n'avons rien d'autre à faire, à mon avis, que de rendre cet asservissement le moins dur et le plus honorable possible, en nous soumettant volontairement...... En vérité, j'ai perdu une excellente compagne; on pouvait, que dis-je, on devait même la chérir par raison, car elle n'avait aucun des défauts de son sexe; point d'humeur chagrine, point de ces faiblesses de femme, mais rien que de la bonté et de la délicatesse; ses vertus la faisaient chérir de tout le monde pendant sa vie; depuis sa mort elles causent des regrets universels. Une semblable perte me paraît bien sensible, et puisque le seul remède à tous les maux, c'est l'oubli qu'engendre le temps, il faudra sans doute espérer de lui seul mon secours; mais qu'il me sera difficile de séparer la douleur que me fait éprouver sa perte, du souvenir que je dois garder toute ma vie à cette femme chérie et vénérée! Un voyage me conviendrait peut-être pour me soustraire à tant d'objets qui renouvellent sans cesse ma douleur......... » L'idée de voyage qui traverse le cerveau de Rubens semble donner la clef de la vie nouvelle que va se créer le grand artiste, vie nouvelle dont les arts n'ont pas trop le droit de se plaindre, tant la première partie de l'existence de Rubens a été bien remplie.

Le palais que Rubens habitait à Anvers lui devint insupportable; tout ce qui lui rappelait l'existence heureuse qu'il y avait menée avec Isabelle Brandt lui était à charge; il résolut de voyager et de changer d'air, cherchant ainsi à tromper sa douleur, à se distraire tout au moins en forçant son esprit à s'occuper de choses nouvelles ou inconnues. S'il songea à se rendre en Hollande, ce ne fut pas uniquement de sa part affaire de goût; une question politique se rattachait à ce voyage qui, en apparence, semblait n'avoir rien d'officiel; un rapport de Gerbier, cité en partie par M. van Hasselt, ne permet pas de douter que Rubens partit avec une mission diplomatique. Le peintre que le duc de Mantoue avait jadis envoyé à la cour d'Espagne était chargé de s'informer auprès de l'agent anglais résidant en Hollande, si un accommodement serait possible entre l'Espagne et l'Angleterre depuis longtemps en guerre.

La première ville dans laquelle Rubens séjourna fut Gouda, il y fit la rencontre de Joachim Sandrart, qui lui offrit de l'accompagner dans l'excursion qu'il allait faire. Rubens accepta, et c'est de cette époque que date l'amitié qui unit ces deux artistes. Ils visitèrent ensemble, à Gouda, l'atelier de Jacques Bloek qui jouissait alors d'une grande réputation, puis ils se dirigèrent sur Utrecht où ils trouvèrent des peintres moins oubliés. Gérard Honthorst, le maître de J. Sandrart, y habitait; après lui avoir rendu visite, ils allèrent chez Abraham Bloemaert et chez Corneille Poelembourg, qui tous deux résidaient dans cette ville; de là Rubens alla passer quelque temps à Amsterdam, s'arrêta plusieurs jours à La Haye et revint bientôt à Bruxelles. Son compagnon de route l'avait quitté à La Haye et était retourné à Utrecht où il vivait habituellement.

En visitant ainsi les ateliers, Rubens avait cherché à enlever à sa mission tout caractère politique; mais il avait obtenu les audiences qu'il avait demandées, et avait fait, en somme, tout ce qu'il souhaitait de faire. Aussitôt de retour, il se rendit près de l'archiduchesse, et lui rendit compte de ce qu'il avait appris et de ce

qu'il avait vu; celle-ci en instruisit le roi d'Espagne qui voulut savoir par lui-même tout ce qui s'était passé. La paix entre l'Espagne et l'Angleterre n'était pas chose facile à obtenir; et l'archiduchesse Isabelle, pleine de confiance dans les lumières et dans l'habileté de Rubens, envoya le grand artiste en Espagne, pour faire connaître au roi de vive voix tout ce qu'il avait fait pour amener cette paix.

Rubens partit à la fin du mois d'août 1628 pour Madrid. A son arrivée, il fut reçu avec une distinction toute particulière par le roi qui, à ce moment, accueillait, en même temps que le grand artiste, un diplomate dont les services pouvaient lui être singulièrement utiles. Rubens eut avec le roi de fréquents entretiens qui n'amenèrent aucune détermination; les correspondances diplomatiques n'avançaient en rien la question, et Rubens voyant que tout cela traînait en longueur, et craignant que son voyage ne fût d'aucune utilité, reprit sa palette et fit plusieurs portraits du roi Philippe IV, et de la reine Élisabeth de Bourbon, et copia deux superbes tableaux du Titien, *le Bain de Diane* et *l'Enlèvement de Déjanire*. Il ne s'en tint pas là probablement, car le musée de Madrid possède aujourd'hui soixante-deux tableaux de Rubens, dont la plus grande partie fut, sans doute, exécutée en Espagne lors de ce voyage.

Mais Rubens n'était pas venu à Madrid pour y faire de la peinture, et le roi voyant qu'il n'obtenait rien par correspondance, donna à Rubens l'ordre de se rendre en Angleterre et de tenter de terminer sur place cette difficile affaire. Rubens quitta l'Espagne le 27 avril 1629, passa par Paris, puis se rendit à Bruxelles. Après être resté quelques jours dans cette ville et après avoir reçu les instrutions de l'archiduchesse, il alla s'embarquer à Dunkerque. Quelques jours après, Rubens entrait en rapport direct avec le roi d'Angleterre, et Charles Ier désirant causer longuement des affaires d'Espagne avec Rubens, sans être contraint de donner continuellement des audiences qui pourraient éveiller l'attention, demanda au peintre de faire son portrait. Dès les premières entrevues, Rubens avait exposé avec une telle clarté l'objet de sa mission que Charles Ier comprit tout de suite que la paix pourrait être conclue. Au bout de quelque temps, les deux puissances tombèrent d'accord; l'on convint alors qu'un ambassadeur serait envoyé de part et d'autre. L'Angleterre désigna pour cette mission le grand trésorier Cottington, et l'Espagne, don Carlos Colonna. Le 17 décembre 1629, grâce à l'habileté de Rubens, la paix fut signée entre l'Angleterre et l'Espagne, au grand déplaisir du cardinal de Richelieu dont la politique avait échoué. Une fois sa mission remplie, Rubens était revenu à Anvers avec le désir de s'y fixer de nouveau; mais l'archiduchesse Isabelle en décida autrement; elle jugea à propos de renvoyer de nouveau Rubens à Madrid, pour expliquer au roi les moyens qu'il avait employés pour amener un résultat aussi satisfaisant et aussi prompt. Rubens fut reçu cette fois avec les plus grands honneurs : le roi le combla de cadeaux et la cour l'accabla de félicitations; malgré l'accueil exceptionnel qui lui fut fait à Madrid, Rubens n'y demeura que le temps nécessaire et revint le plus tôt possible à Anvers.

L'amour fut un des mobiles qui accélérèrent le retour aussi prompt de Rubens; il était fortement épris d'une de ses nièces, nommée Hélène Fourment, qu'il épousa au mois de novembre 1630. Rubens avait alors cinquante-trois ans; Hélène Fourment en avait à peine seize. Ayant retrouvé un intérieur, Rubens ne songea plus à voyager, et il reprit à Anvers la vie calme et laborieuse qu'il avait menée autrefois; il se remit au travail avec ardeur, et M. van Hasselt, fort au courant de l'œuvre du maître, nous apprend que c'est vers 1630 que Rubens exécuta *le Christ montant au Calvaire*, aujourd'hui au musée de Bruxelles; *Saint Roch intercédant pour les pestiférés*, *Saint Bavon distribuant des aumônes aux pauvres*, *le Martyre de saint Liévin*, et tant d'autres tableaux qu'il est impossible de citer ici. Mais son repos se trouva momentanément interrompu : l'archiduchesse eut encore besoin des services de Rubens. La guerre avec la Hollande durait toujours; le roi d'Espagne, se voyant sur le point de ne plus la pouvoir soutenir, chargea l'archiduchesse Isabelle d'envoyer Rubens à La Haye demander une suspension d'armes. Rubens l'obtint; mais ce moment d'arrêt dans les hostilités n'amena point les résultats qu'on pouvait en attendre.

Le 1er décembre 1633, l'infante Isabelle mourut; le gouvernement passa aux mains du marquis d'Aytona, en attendant que le frère du roi d'Espagne arrivât; celui-ci, en venant prendre possession de ses États, remporta, le 17 août 1634, avec l'aide des Hongrois, la célèbre victoire de Nordlingen dans laquelle les Suédois furent complétement battus. Il se rendit immédiatement après à Bruxelles.

Au commencement de l'année 1635, l'infant don Ferdinand témoigna l'intention d'aller visiter Anvers. Rubens fut chargé de présider aux fêtes qui allaient lui être offertes, et donna les dessins de tous les arcs de triomphe qui devaient être élevés sur le passage du souverain. L'illustre artiste s'acquitta de ce soin avec un talent exceptionnel, et, au mois de mai 1635, l'infant Ferdinand fit solennellement son entrée dans la ville d'Anvers. Le souvenir des fêtes qui eurent lieu à cette occasion nous a été conservé par van Thulden, qui grava tous les dessins que Rubens avait faits, et par Gevaerts, qui en publia la relation en 1641. Les fêtes d'Anvers avaient duré trois jours.

Rubens ne put y assister; il était retenu au

lit par une attaque de goutte qui ne lui permettait pas de bouger; l'infant, qui avait connu Rubens à Madrid, s'aperçut de son absence, et en demanda la cause; lorsqu'il eut appris que la maladie le retenait chez lui, il alla lui rendre visite et voulut ainsi témoigner à l'artiste l'estime qu'il faisait de son haut-mérite. A dater de cette époque, les accès de goutte devinrent de plus en plus fréquents; Rubens était souvent contraint d'interrompre ses travaux plusieurs semaines, et occupait ces loisirs forcés à regarder ses collections et à les augmenter. Il put encore toutefois, pendant les rares instants de repos que lui laissait la maladie qui devait l'emporter, faire pour l'église Saint-Pierre de Cologne un tableau que lui avait commandé la famille du fameux banquier Évrard Jabach; puis il travaillait de temps en temps à un certain nombre de petites toiles qu'il pouvait plus aisément exécuter, et parmi celles-ci, on voit aujourd'hui, à la galerie de Dresde, une *Vue de l'Escurial* que Rubens avait peinte originairement pour le roi d'Angleterre Charles Ier.

Le 30 mai 1640, Rubens mourait à Anvers à la suite d'un accès de goutte; il était âgé de soixante-deux ans et onze mois. Il laissait de sa seconde femme, Hélène Fourment, cinq enfants: *Claire-Jeanne*, *François*, *Isabelle-Hélène*, *Pierre-Paul* et *Constance-Albertine*. Ses funérailles eurent lieu le 2 juin avec une pompe extraordinaire; tous les notables de la ville y assistaient; son corps fut déposé dans l'église Saint-Jacques. Deux ans après l'inhumation du plus grand peintre flamand, la famille obtint l'autorisation de faire construire la chapelle dans laquelle sont conservés aujourd'hui encore les dépouilles mortelles de Rubens et de ses deux femmes. Georges DUPLESSIS.

Michel, *Histoire de Rubens*, 1771. — Smith, *Catalogue raisonné of the works of P.-P. Rubens*, 1830. — Reiffenberg, *Nouvelles recherches sur Rubens*, 1835. — Le même, *Recherches sur la famille de P.-P. Rubens*, 1838. — *Lettres inédites de Rubens*, publiées par E. Gachet, 1840. — A. van Hasselt, *Hist. de Rubens*, 1840. — Verachter, *Généalogie de Rubens*, 1840. — Wiertz, *P.-P. Rubens*. — G. Alvin, *Vie de Rubens*, 1840. — Waagen, *P.-P. Rubens*, 1840. — Gachard, *Particularités et documents inédits sur Rubens*, 1842. — A. Siret, *Raphael et Rubens*, 1849. — A. Michiels, *Rubens et l'École d'Anvers*, 1854. — G. Planche, *Rubens, sa vie et ses œuvres*, 1854. — *Ennen, der Geburtsort von Rubens*; Cologne, 1860. — B.-C. Du Mortier, *Recherches sur le lieu de naissance de Rubens*, 1861 et 1862. — *Les Rubens à Siegen*, par M. Bakkuisen van den Brink, 1861. — Sainsbury, *Original papers unpublished illustrative of the life of sir P.-P. Rubens as an artist and a diplomatist*; Londres, 1858, in-8°.

RUBENS (*Albert*), antiquaire, fils du précédent, né le 5 juin 1614, à Anvers, où il est mort, le 1er octobre 1657. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Nommé secrétaire d'État à Bruxelles, il refusa tout autre emploi afin de se livrer plus tranquillement à l'étude des antiquités et de la numismatique. Un événement déplorable hâta sa fin. Ayant vu mourir son fils unique dans un accès d'hydrophobie et à quelque temps de là sa femme, il fut pris d'une fièvre lente et suivit de près dans la tombe les deux êtres qui lui étaient si chers. Gevaerts, son ami intime, à qui il avait confié ses manuscrits pour les mettre en ordre, les communiqua à Gronovius et à Grævius. Ce fut ce dernier qui s'en fit l'éditeur sous le titre *De re vestiaria veterum* (Anvers, 1665, in-4°). Le même savant a recueilli d'autres dissertations de Rubens dans le t. XI du *Thesaurus antiq. roman.* Dans sa jeunesse Rubens avait composé un *Commentaire* sur les médailles des empereurs romains tirées du cabinet du duc de Croy-Arschot; ce *Commentaire* vit le jour par les soins de Gevaerts (Anvers, 1654, in-fol.), et fut réimprimé par Laurent Berger avec des additions (Berlin, 1700, in-fol.).

Foppens, *Bibl. belgica*.

RUBINI (*Pietro*), médecin italien, né le 24 août 1760, à Parme, où il est mort, le 15 mai 1819. Il était fils d'un maréchal ferrant. Ses commencements furent pénibles; mais son intelligence et ses efforts lui en firent surmonter les difficultés. S'étant appliqué à l'étude de la médecine, il fut reçu docteur en 1782, et, dans le but d'améliorer son instruction, il fréquenta, aux frais du duc de Parme, les écoles de la France et de l'Angleterre. A peine de retour dans sa patrie (1792), il prit possession de la chaire de clinique médicale créée exprès pour lui, et l'occupa jusqu'à sa mort. Il devint en outre principal médecin du duché et de la cour ducale. Ses principaux ouvrages sont : *Giornale della Società medico-chirurgica in Parma*; Parme, 1806-1816, 15 vol. in-8° : Ambri et Tommasini eurent part à la rédaction de ce recueil; — *Riflessioni sulla malattia chiamata il Crup*; ibid., 1813, in-8°; — quelques mémoires dans la *Biblioteca italiana*.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI.

RUBINI (*Jean-Baptiste*), chanteur italien, né, le 7 avril 1795, à Romano près de Bergame, mort à Bergame, le 3 mars 1854. Son père, professeur de musique, lui enseigna les premiers éléments de l'art musical, et lui donna ensuite, pour maître de chant, l'organiste Santo qui le renvoya, le jugeant incapable de réussir. Malgré ce triste présage, Rubini débuta à Bergame, dans un rôle de femme; il n'avait que douze ans, et obtint un engagement pour chanter dans les chœurs, et pour jouer des solos de violon dans les entr'actes. Quelques années après, l'entrepreneur du théâtre de Milan ayant refusé de le recevoir parmi les choristes, parce qu'il n'avait pas assez de voix, Rubini partit avec une troupe ambulante qui allait en Piémont et commença à chanter les rôles de ténor; mais la troupe ne réussit pas, et Rubini donna à Alexandrie, à Novi, à Valenza, des concerts qui ne furent pas plus heureux. Sa misère était complète, lorsqu'il parvint à se faire engager à Brescia, en 1815, au

prix de mille francs pour trois mois. L'année suivante il chanta sur la scène de San-Mosé à Venise; c'est là que Barbaja l'entendit et qu'il l'attacha au théâtre des Fiorentini à Naples. Guidé par les excellents conseils de Nozzari, il chanta *la Gazza Ladra, la Cenerentola, la Donna del Lago* et *Otello* avec une méthode si pure qu'il surpassa tous ses rivaux. Il parut à Paris pour la première fois, en 1825, dans le rôle de Ramiro de *la Cenerentola*, mais il n'y resta que six mois. En 1831, il y revint. Son nouveau répertoire, qui se composait des opéras de Bellini et de Donizetti, convenait mieux à sa voix que la musique de Rossini; aussi les représentations du *Pirate*, de *la Sonnanbula* et d'*Anna Bolena* furent-elles pour lui de vrais triomphes. Pendant dix ans, il passa six mois à Paris et six mois à Londres; ses bénéfices annuels s'élevaient à 200,000 fr.; son succès ne faisait que grandir. A la fin de 1841, il alla en Espagne, où il fut reçu membre de l'Académie de Madrid, dans la section de musique. En 1842 et 1843, il parut sur les principaux théâtres d'Allemagne, et reçut la croix de l'ordre d'Ernest de Saxe, ainsi que la médaille d'or du Mérite civil de Saxe-Weimar. En 1844, il fut appelé à Saint-Pétersbourg, nommé chef de la musique impériale, avec le titre de colonel, et décoré de l'ordre de Saint-André. Il quitta la Russie en 1852, et se retira à Bergame où il mourut; on l'inhuma au bourg de Romano, lieu de sa naissance. Sur le portail de l'église était placée cette inscription : « Les pauvres bénissent ta mémoire parce que, enrichi honorablement, tu leur vins en aide dans ta sollicitude paternelle et tu soulageas sans faste leurs souffrances. » Rubini avait épousé à Naples, en 1819, Adélaïde Chomel (la Comelli), jeune Française élève du Conservatoire de Paris, qui chanta avec lui jusqu'en 1831.

L'art des chanteurs a, comme celui des comédiens, des nuances fugitives, qu'il est impossible de ressaisir à distance, et il faut les avoir entendus pour juger de l'impression qu'ils ont produite; on peut donc seulement rappeler les traits généraux du talent qui ont fait de Rubini le premier ténor italien. Il avait une voix flexible, agile et bien timbrée, une vocalisation pure, et une rare intelligence de la phrase musicale. La critique lui reprocha, au commencement, l'abus de fioritures, prises toujours dans l'ordre diatonique et par là même monotones; il profita de ces observations, rejeta les ornements faux et s'appliqua à devenir plus simple et plus vrai. A la pureté du chant il allia l'expression dramatique, et la porta au plus haut degré, surtout dans *la Sonnanbula*. L'effet des vibrations sympathiques de son organe augmentait encore par une savante opposition du *piano* et du *forte ;* cette opposition faisait le caractère distinctif de sa manière; peut-être l'employait-il trop fréquemment, mais elle produisait les plus vives émotions, et l'on peut dire que l'art du chant expressif ne fut jamais poussé plus loin.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Escudier, *Études biogr. sur les chanteurs contemp.*

RUBIS ou **RUBYS** (*Claude* DE), historien français, né en 1533 à Lyon, où il est mort, vers la fin de septembre 1613, était fils de Geoffroi de Rubis, conseiller au présidial de Lyon, et petit-fils de François de Rubis qui avait été conseiller échevin, en 1504. D'abord avocat, puis conseiller au présidial, il fut élu, le 31 juillet 1565, procureur général de la communauté de Lyon, et exerça cette magistrature pendant près de trente ans. L'ardeur avec laquelle il embrassa le parti de la Ligue, la violence qu'il mit à le soutenir contre le roi, troublèrent la fin de sa vie. Ce fut lui qui dressa les articles de l'union jurée par les échevins et les habitants, le 2 mars 1589. « On peut, dit L'Estoile, l'appeler le flambeau de Lyon; il a tant blasphémé contre le roi, qu'il ne peut plus vivre au monde qu'à la honte de tous les Français. » Lyon ayant reconnu Henri IV, Rubis, pour se mettre en sûreté, se retira à Avignon (1594); il y resta jusqu'à ce que le chancelier Pomponne de Bellièvre eût obtenu sa grâce (1600). C'est dans son exil d'Avignon qu'il écrivit son principal ouvrage, l'*Histoire véritable de Lyon* (Lyon, 1604, in-fol.), où les historiens modernes ont largement puisé. Le libelle qu'il avait publié, en 1590 (*Réponse à l'anti-espagnol*), est une suite d'injures aujourd'hui sans aucun intérêt. Il a laissé aussi l'*Histoire des princes des deux maisons royales de Vendôme et d'Albret*, et l'*Histoire des Dauphins et Vicomtes de Viennois*, toutes deux imprimées, en 1614, après sa mort.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire.* — *Revue du Lyonnais*, IV, 177.

RUBRUQUIS. *Voy.* RUYSBROEK.

RUCELLAI (*Bernardo*), en latin *Oricellarius*, historien italien, né en 1449, à Florence, où il est mort, le 7 octobre 1514. Sa famille (1) était l'une des plus riches, des plus nobles et des plus anciennes de Florence; elle avait fourni quatre-vingt-cinq prieurs à la république, et douze gonfaloniers. Sa mère était fille de Pallas Strozzi, et lui-même entra dès l'âge de dix-sept ans dans la maison de Médicis par son mariage avec une sœur de Laurent le Magnifique (1466). Son goût pour l'étude ne l'empêcha point de se livrer aux affaires publiques : élu en 1480 gonfalonier de justice, il fut envoyé en 1484 à Gênes, et remplit

(1) Voici comme on rapporte l'origine du nom de Rucellai. Quelqu'un de cette famille revint vers 1300 du Levant, d'où il avait apporté cette façon de teindre les draps en violet qu'on appelle *a oricello*. Au moment de s'embarquer, *postosi a orinare sopra cert' erbe, osservo che alcune di quelle, tocche appena dall' orina, divenivano pavonazze, di verdi che prima erano*. Ce fut en mémoire de cette découverte que ses descendants prirent le nom d'*Oricellarii*, que, pour abréger, on prononça *Rucellari*, puis *Rucellai* (*Giornale de' letterati*, XXXIII, 1re partie, p. 231).

encore trois ambassades, l'une auprès du roi de Naples, les deux autres auprès de Charles VIII, roi de France. S'il eut dans l'exercice de ses fonctions une conduite ambiguë et partiale, sa vie privée ne mérite que des éloges. Après la mort de Laurent de Médicis, il prit sous son généreux patronage l'académie platonicienne, et affecta à ses conférences un palais magnifique, avec des jardins ornés de statues et d'antiques, et qui sont restés célèbres sous le nom d'*Orti Oricellarii*. Il fit aussi terminer avec une magnificence extraordinaire la façade de Sainte-Marie-Nouvelle, qui avait été commencée aux frais de son père. Le principal ouvrage de Rucellai, *De urbe Roma*, est rempli d'érudition et de critique, et écrit avec une élégance et une précision peu communes; il a été impr. pour la première fois dans les *Rerum ital. script.*, II, 755. On a encore de lui : *De bello italico;* Londres, 1724, in-4°, histoire de l'invasion de Charles VIII en Italie; — *De magistratibus romanis;* Leipzig, 1752, in-4°; — et une pièce de vers italiens. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e partie.

RUCELLAI (*Giovanni*), poëte, quatrième fils du précédent, né en 1475, à Florence, mort en 1525 à Rome. Il était encore enfant lorsqu'il fut enveloppé, en 1494, dans le bannissement des Médicis, dont il était un des proches alliés. Ce fut à Rome qu'il acheva son éducation, et qu'il composa la plupart de ses ouvrages poétiques. A trente-sept ans il fut rappelé dans sa patrie (1512), et investi de quelques-unes de ces charges honorables qu'on n'accordait qu'aux premiers citoyens. Il est probable qu'il concourut avec un grand nombre de jeunes nobles florentins à la révolution qui rendit dans la même année aux Médicis leurs biens et leurs honneurs. Aussitôt qu'il connut l'élévation de son cousin germain, Léon X, au pontificat, il résigna ses emplois, revêtit l'habit ecclésiastique, et se rendit auprès du pape, qui lui conféra dans sa maison une place éminente. En allant à Bologne, où il devait conclure le concordat avec François Ier, Léon X passa par Florence et s'y arrêta quelques jours (déc. 1515); Rucellai lui offrit une brillante fête dans les jardins de sa famille et fit à cette occasion représenter sa tragédie de *Rosmunda* ainsi que celle de *Sofonisbe*, de Trissino, son ami intime. Peu de temps après, il fut nommé nonce en France; mais l'humeur versatile du pape et sa politique changeante abrégèrent le séjour de Rucellai à la cour de François Ier. En revenant à Rome, il apprit la mort de Léon X (déc. 1521). L'exaltation d'Adrien VI lui ôta toute espérance d'arriver au cardinalat; il n'en porta pas moins au nouveau pape les compliments de la république, qui l'avait député avec cinq autres citoyens. Bientôt la tiare rentra, par l'élection de Clément VII, dans la famille des Médicis (1523). Rucellai fut nommé gouverneur du château Saint-Ange, et mourut dans l'exercice de ces fonctions, avant d'avoir obtenu la pourpre, qui faisait toute son envie. Un seul de ses ouvrages fut imprimé de son vivant : c'est *la Rosmunda* (Sienne, 1525, in-8°), pièce qui a partagé, avec *la Sofonisbe* de Trissino, la gloire d'avoir restauré la tragédie ancienne en Italie. Il y a de l'art dans l'exposition, l'enchaînement des scènes est remarquable; mais le style est trop surchargé d'ornements et de figures. La seconde pièce de Rucellai, *Oreste*, ne parut qu'en 1723 dans le *Teatro italiano* de Maffei. C'est une paraphrase souvent languissante et décolorée de l'*Iphigénie en Tauride*. Son plus beau titre littéraire est le joli poëme des *Abeilles* (*le Api*), imitation libre du quatrième chant des *Géorgiques*. « Il ne s'attache pas servilement, dit Ginguené, à son modèle; il ajoute des détails intéressants, qui donnent à ce qu'il emprunte une couleur qui lui est propre. Sans introduire de véritables épisodes, il insère tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une courte description. » L'ouvrage est écrit en vers non rimés; il contient un peu plus d'un millier de vers. C'est à Trissino qu'il est dédié, avec les expressions de l'admiration la plus sincère. Ce dernier paya cette dédicace flatteuse par les soins qu'il prit pour la perfection et la publication du poëme de son ami, enlevé par une mort imprévue avant d'y avoir pu mettre la dernière main. *Le Api*, imprimées d'abord en 1539 (s. l., in-8°), puis à Venise (1539, 1541, in-8°), furent l'objet de savantes annotations de la part de Titi (Florence, 1590, in-8°); la plus belle édit. et aussi la plus chère est celle qui est sortie des presses de Bodoni (Parme, s. d., in-4°). P.

Pierio Valeriano, *De litterat. infel.* — Negri, *Scrittori fiorentini.* — Zeno, *Note al Fontanini.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, VI et IX. — Niceron, *Mémoires*, XIII. — Gamba, *Testi di lingua.*

RUCHAT (*Abraham*), littérateur suisse, né vers 1680, mort à Lausanne, le 29 septembre 1750. Après avoir été pasteur à Aubonne, il enseigna depuis 1721 les belles-lettres et ensuite la théologie à l'académie de Lausanne. On a de lui : *Grammatica hebraica;* Leyde, 1707, in-8°; — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud ;* Berne, 1707, in-8°; nouvelle édit. annotée par M. Dumont; Lausanne, 1842, in-8°; — *Les Délices de la Suisse;* Leyde, 1714, 4 vol. in-12, pl.; sous le pseudonyme de Gottlieb Kypseler; Amsterdam, 1730, 4 vol. (avec des additions); les édit. de Bâle, 1765, 4 vol. in-12, et de Neufchatel, 1778, 2 vol. in-4°, contiennent moins d'inexactitudes et de fables que les précédentes; — *Histoire de la réformation de la Suisse*, 1516-1556; Genève, 1727-1740, 6 vol. in-12: cet ouvrage, rédigé avec soin et d'après des documents alors inédits, est empreint d'une grande partialité à l'égard du catholicisme; l'auteur l'avait continué jusqu'en 1566; le manuscrit de cette partie ne fut pas publié; il est à la bibliothèque de Berne; — *Traité des poids, des mesures et des monnaies dont il est parlé dans la Sainte-Écri-*

ture; Lausanne, 1743, in-8°. Ruchat a traduit en français les *Lettres de saint Clément, Ignace et Polycarpe* (Leyde, 1738, 2 vol. in-12), et il a laissé en manuscrit une *Histoire générale de la Suisse jusqu'en* 1516, à la bibliothèque de Berne, et un *Essai sur les monnaies du canton de Berne et sur celles des évêques de Lausanne;* une analyse de cet opuscule se trouve dans le t. IV de la *Bibliothèque* de Haller. On trouve aussi de lui beaucoup de mémoires et d'articles dans la *Bibliothèque italique* et le *Journal helvétique.*

Rousset, *Éloge de Ruchat*, dans le *Journal helvétique*, mai 1751. — Bridel, *Vie de Ruchat*, dans *le Conservateur suisse.*

RUCHEL (*Ernest-Frédéric-Guillaume-Philippe* DE), général prussien, né en 1754, à Zizenow en Poméranie, mort le 14 janvier 1823 dans sa terre d'Haseley (même province). Élevé à l'école des cadets à Berlin, il alla compléter ses connaissances militaires à Magdebourg sous le général Saldern, et devint ensuite adjudant dans un régiment d'infanterie. S'étant signalé dans la guerre de la succession de Bavière, il fut, en 1781, attaché à l'état-major par Frédéric le Grand, dont le successeur lui confia la réforme des écoles militaires. En 1792 il prit part à la campagne contre la France, et fut employé surtout dans le corps hessois conduit par le prince de Hohenlohe, dont l'incapacité inspira à Ruchel une vive antipathie. Nommé alors major, il fut ensuite chargé d'arrêter Custine qui s'avançait sur Coblentz; il y réussit entièrement et la prise de Francfort sur les Français lui fut due en grande partie. Élevé au grade de colonel (1793), il se distingua notamment au combat de Russelheim, où il sauva un parc d'artillerie, et ensuite dans la défense du fort de Gustavsbourg devant Mayence. Au blocus de Landau, il commanda l'aile droite des Prussiens, dont il couvrit ensuite heureusement la retraite. Nommé général peu de temps auparavant, il se signala par son intrépide valeur aux affaires de Kreutznach, de Kaiserslautern et de Martinshoehe. Récompensé après la paix de Bâle par un don royal de grands domaines en Silésie, il les aliéna pour acheter une terre en Poméranie. Dans les années suivantes, il ne cessa de conseiller au nouveau roi Frédéric-Guillaume III d'entrer dans les diverses coalitions formées contre la France. Voyant ses avis repoussés, il reprocha publiquement à son souverain cette politique de neutralité, qui laissait perdre l'occasion de relever la gloire militaire de la Prusse. Il en fut quitte pour une réprimande; ce qui l'encouragea à continuer son opposition contre Haugwitz et Massenbach, les principaux partisans de la paix. Lorsqu'enfin à sa grande joie la guerre eût été déclarée à la France, il fut placé dans le corps du prince de Hohenlohe, le même dont il avait appris à connaître l'insuffisance militaire. Irrité d'avoir à servir sous un tel chef, il mit beaucoup de négligence dans ses mouvements lors de la bataille d'Iéna et n'entra en ligne que lorsque les Prussiens étaient déjà en déroute. Pour effacer cette faute, il fit contre l'ennemi charge sur charge, ce qui ne produisit que la perte inutile de la plus grande partie de sa division. Blessé et fait prisonnier, il fut échangé quelques jours après, et s'établit à Kœnigsberg, où il dirigea l'organisation des nouvelles levées. Il rédigeait en même temps dans la gazette de cette ville des articles sur les événements militaires, où il traitait les Français et leur empereur, qu'il détestait mortellement, d'une façon outrageante; dans les réponses du *Moniteur*, il fut en revanche traité et assez justement d'arrogant et de fanfaron. A la paix de Tilsitt, il fut, sur la demande formelle de Napoléon, mis à la retraite; il se fixa dans ses terres et resta depuis étranger aux affaires politiques et militaires. Plein de bravoure et de franchise, et d'un rare désintéressement, il eut la faiblesse de ne jamais vouloir reconnaître le génie militaire de Napoléon.

Jay, Jouy, Norvins, *Biographie des Contemporains.* — *Preussens Helden*; Leipzig, 1823.

RUDBECK (*Olaus*), naturaliste suédois, né en 1630, à Arosen, mort le 7 septembre 1702, à Upsal. Son père, *Jean* RUDBECK, évêque de Vesteras, mort en 1646, fut aumônier de Gustave-Adolphe qui l'estimait particulièrement; il a écrit une quinzaine d'ouvrages théologiques et philosophiques ainsi qu'un traité *De privilegiis doctorum et studiosorum*, qui fut défendu par le gouvernement suédois. Dès l'enfance, Olaüs s'appliqua avec la plus grande ardeur à l'étude; ses dispositions étaient des plus heureuses. Il se délassait en apprenant la musique et le dessin; il devint aussi très-habile dans la mécanique. Après avoir de bonne heure terminé ses humanités, il étudia la médecine et s'occupa surtout d'anatomie; en 1650, il découvrit les vaisseaux lymphatiques, en recherchant l'insertion des chylifères; mais il leur donna à tort le nom de conduits hépato-aqueux, parce qu'il croyait que la liqueur qu'ils contiennent provenait du foie. Bartholin lui contesta, mais tout à fait injustement, l'honneur de cette importante découverte. La reine Christine, devant laquelle il exposa la structure du corps humain, lui accorda une pension, qui lui permit d'aller compléter ses connaissances dans les universités de la Hollande. De retour en Suède, il se fixa à Upsal, où il établit en 1657 le premier jardin botanique; les frais lui en furent remboursés bientôt après par le comte de La Gardie, qui le fit nommer aux chaires de botanique et d'anatomie à l'université, dont il devint ensuite curateur perpétuel. Rudbeck, qui possédait une prodigieuse activité d'esprit, fit aussi des recherches approfondies sur l'histoire de la Suède et des autres pays du nord; comme dans sa jeunesse, la culture des beaux-arts fut presque sa seule distraction. Il avait établi chez lui une in-

primerie pour la publication de son fameux ouvrage l'*Atlantica;* elle fut détruite, au mois d'avril 1702 par un incendie qui dévora aussi une partie de ses manuscrits. Ce désastre lui causa un tel chagrin qu'il en mourut peu de temps après. On a de lui : *De circulatione sanguinis;* Arosen, 1652, in-4°; — *Exercitatio anatomica exhibens ductus novos hepaticos aquosos et vasa glandularum serosa;* Arosen, 1653, in-4°; Leyde, 1654, in-12; et dans la *Bibl. anatomica* de Manget; cet opuscule fut suivi de trois autres, où Rudbeck réfuta les allégations de Bogdan, qui revendiquait pour Bartholin, son maître, la découverte des vaisseaux lymphatiques; — *Catalogus plantarum horti academici Upsaliensis;* Upsal, 1658, 1685, in-8° ; — *De sero ejusque vasis;* ibid., 1661, in-4°; — *Deliciæ vallis Jacobææ;* ibid., 1666, in-12; description d'un jardin du comte de La Gardie; — *De principiis rerum naturalium;* ibid., 1668, in-4°; — *Atlantica, sive Manheim vera Japheti posterum sedes ac patria;* Upsal, 1675-98, 4 vol. in-fol., avec un atlas; le t. Ier a été réimpr. en 1679 et 1684; le t. III est devenu très-rare, l'édition presque entière ayant péri dans l'incendie de 1702; il n'existe que quelques exemplaires du tome IV qui était alors sous presse; ils n'ont pas de frontispice (*voy.* Fortia de Piles, *Voyage de deux Français dans le nord*, t. II). Dans cet ouvrage écrit en suédois et en latin Rudbeck a dépensé la plus vaste érudition pour chercher à prouver que l'Atlantide de Platon n'était autre que la Suède, que c'est de ce pays que toutes les nations tirent leur origine, et que les Grecs et les Romains ont pris leur mythologie dans les traditions religieuses des Scandinaves; — *Campi Elysii lib. II;* Upsal, 1701, 2 vol. in-fol. avec pl. : cet ouvrage, que Rudbeck fit avec la collaboration de son fils Olaüs, devait contenir en douze volumes les figures de douze à treize mille plantes, classées d'après la méthode de Bauhin; mais il n'en fut publié que deux volumes à cause de l'incendie de 1702, qui détruisit aussi presque tous les exemplaires du livre premier. Les figures qui sont gravées sur bois sont très-bien exécutées, mais elles sont pour la plupart empruntées à d'autres ouvrages. On doit encore à Rudbeck une édition du *Lexicon linguæ scytho-scandicæ*, de Verelius.

Memoria virorum in Suecia eruditissimorum; Rostock, 1730, in 8°. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXI. — Zedler, *Universal-Lexicon*. — Saxe, *Onomasticon*, t. IV, p. 880. — *Biographisk-Lexikon*.

RUDBECK (*Olaus*), naturaliste et philologue, fils du précédent, né le 15 mars 1660, à Upsal, où il est mort en 1740. Reçu docteur en médecine, il eut en 1695 la mission d'explorer la Laponie, où il découvrit une cinquantaine de nouvelles plantes, décrites dans les *Mémoires* de l'Académie de Stockholm, années 1720 et 1722. Après avoir ensuite visité l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, il revint à Upsal; associé aux savants travaux de son père, il lui succéda dans les chaires d'anatomie et de botanique. Il était également versé dans l'histoire naturelle et dans la connaissance des langues; il fut en botanique un des principaux adversaires de Rivinus. En 1720, il fonda avec Berzelius l'Académie des sciences d'Upsal. Le musée de l'académie de Stockholm possède douze volumes in-fol., contenant des dessins de plantes exécutés par lui avec beaucoup d'habileté. On a de lui : *De propagatione plantarum;* Upsal, 1685, in-8°; — *Nova Samoland, sive Laponia illustrata;* ibid., 1701, 1 vol. in-4°; les manuscrits des six volumes qui devaient suivre celui-ci furent brûlés en 1702; — *De mandragora;* ibid., 1702, in-8°; — *De ichtyologia biblica;* ibid., 1705-1722, 2 parties, in-4°; — *Specimen usus linguæ gothicæ in eruendis Scripturæ quibusvis locis;* ibid., 1717, in-4°, rare; — *Dudaim Rubenis fraga rubi idæi fuisse;* ibid., 1733, in 4°; — *Thesauri linguarum Asiæ et Europæ harmonici prodromus;* Upsal, sans date, in-4°, et dans le t. II de la *Bibl. hebraica* de Wolf; — plusieurs dissertations de botanique. Il a collaboré aux *Campi Elysii* de son père.

Ihre, *Oratio funebris in O. Rudbeckium;* Upsal, 1741, in-4°. — *Acta societatis scientiarum Upsaliensis*, année 1720. — *Biographisk Lexikon*.

RUDDIMAN (*Thomas*), critique et grammairien anglais, né en octobre 1674, à Raggel (comté de Banff, en Écosse), mort le 19 janvier 1757, à Édimbourg. Au sortir de l'université d'Aberdeen (1694), il fut précepteur, puis maître d'école à Laurence-Kirk. Attiré à Édimbourg par le savant Pitcairne, que le hasard avait mis à même d'apprécier ses mérites, il dut à sa protection d'être choisi pour conservateur adjoint de la bibliothèque des avocats (1700); il occupa cette place pendant plus d'un demi-siècle, et lorsqu'en 1752 il la résigna au célèbre David Hume, il en était titulaire depuis une quinzaine d'années. Ces fonctions assez pénibles et mal rétribuées lui auraient à peine fourni de quoi vivre s'il n'y avait ajouté le produit de quelques leçons particulières et du loyer de sa plume aux auteurs dans l'embarras. Après avoir fait office d'expert dans les ventes publiques de livres, il ouvrit en 1715 une imprimerie, en société avec son frère, et devint par la suite libraire de l'université. En 1718, il contribua à la fondation de la plus ancienne société littéraire de l'Écosse. Ruddiman était un des meilleurs humanistes de son temps, laborieux, exact, instruit. Chalmers, qui a écrit sa vie, ne lui trouve pas d'égal en Écosse depuis Buchanan. Nous citerons de lui : *Rudiments of the latin tongue;* Édimbourg, 1714, in-12 : ce livre est resté longtemps classique dans les écoles écossaises; — *Grammaticæ latinæ institutiones;* ibid., 1725-32, 2 vol. Parmi les éditions qu'il a soignées et enrichies de notes, on remarque : *Cantici Salomonis paraphrasis et Cantica* de Johnston (1709);

l'Enéide, trad. de Douglas (1710, in-fol.), avec un excellent glossaire; les *Œuvres* de Buchanan (1715, 2 vol. in-fol.), publication qui l'entraîna dans une polémique sur divers points de l'histoire d'Écosse; *Diplomata Scotiæ* d'Anderson (1739), et un *Tite Live* (1751, 4 vol. in-12), que Harwood déclare le plus correct de tous ceux qui eussent paru jusque alors. Ce savant rédigea aussi un journal, *the Caledonian Mercury*, dont il tira plus de profit que de gloire.

G. Chalmers, *Life of Th. Ruddiman*; 1794, in-8°.

RUDE (*François*), statuaire français, né à Dijon le 4 janvier 1784, mort à Paris, le 3 nonovembre 1855. Fils d'un fabricant de poêles, il n'eut jusqu'à seize ans d'autre état que celui de son père; tout en se livrant à ce travail manuel, il s'amusait à modeler en terre de petites figures qui révélèrent sa vocation. De l'école des beaux-arts de Dijon, il fut envoyé à Paris en 1809, et y devint élève de Devosge et de Cartellier. En 1812, il remporta le grand prix de sculpture et partit pour Rome. La chute de l'empire l'y trouva. Rude, au lieu de rentrer en France, suivit en Belgique son bienfaiteur, Denon, dont plus tard il épousa la fille. Louis David, exilé à Bruxelles, prit en affection le jeune sculpteur, l'aida de ses conseils et lui fit obtenir des travaux importants, tels que le fronton du théâtre de la Monnaie, le buste du roi Guillaume Ier, et huit bas-reliefs pour le palais de Terivaneck. De retour à Paris, Rude y débuta en exposant au salon de 1827 une statue en marbre de la *Vierge immaculée*, destinée à l'église Saint-Gervais, et un *Mercure rattachant ses talonnières ailées* (au musée du Luxembourg). En 1833, il exposa un *Jeune pêcheur napolitain jouant avec une tortue*, délicieuse figure qui lui valut, outre la croix d'honneur, la commande de l'un des groupes de l'arc de l'Étoile, *le Départ*, composition pleine de feu et d'énergie, dont tous les personnages semblent entonner le chant de *la Marseillaise*. En 1838, il exposa le buste de M. Dupin aîné; en 1848, la statue en bronze de *Monge* (à Beaune); en 1852, une *Jeanne Darc* en marbre (jardin du Luxembourg), et un *Calvaire* en bronze, qui surmonte le maître-autel de Saint-Vincent de Paul. A l'exposition universelle de 1855, Rude reçut la grande médaille d'honneur. Enfin, au salon de 1857, après sa mort, il fut encore représenté par trois œuvres importantes, *Hébé et l'aigle de Jupiter*, groupe en marbre, *l'Amour dominateur* et un *Christ en croix*, également en marbre.

Citons encore parmi les ouvrages de Rude qui n'ont pas figuré aux expositions, un *Baptême du Christ*, groupe en marbre (église de la Madeleine); *Louis XIII*, statue en argent commandée par le duc de Luynes; le *Tombeau de Godefroy Cavaignac* (au cimetière Montmartre), le buste de *L. David* (au Louvre), celui de *La Pérouse* (Musée de marine), les bustes du *Maréchal de Saxe*, de *Poussin* et de *Houdon*; le *Monument de Napoléon* (à Fixin, près Dijon), la statue du *général Bertrand* (à Châteauroux) et celle du *maréchal Ney*, élevée sur le lieu même de son supplice, dans l'avenue de l'Observatoire. Enfin nous indiquerons au jardin des Tuileries, *Caton d'Utique*, qui avait été commencé par Roman, son condisciple. E. B—n.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Livrets des Salons.*

RUDEL (*Geoffroi*). *Voy.* GEOFFROI.

RUDOLF D'EMS, *minnesænger*, né vers la fin du douzième siècle à Hohen-Ems, en Suisse (canton des Grisons). Les détails de sa vie ne sont pas connus. Il accompagna probablement l'empereur Conrad IV et mourut en Italie. Il eut, parmi ses contemporains, le renom d'un poëte fécond et lettré; il savait, chose extraordinaire à cette époque, le grec et le latin. Il écrivit entre 1220 et 1254. Bien qu'appartenant à une époque où la chevalerie et, avec elle, l'épopée penchait vers son déclin, il rappelle, par la pureté et l'élévation de ses sentiments ainsi que par un style recherché, les meilleurs temps de ce genre de poésie. Les maîtres de l'épopée allemande, notamment Gottfried de Strasbourg, sont ses modèles. Il est cependant à remarquer qu'il imprime à ses peintures et à ses caractères plus de réalité; il fait même souvent preuve, au préjudice de la couleur poétique, d'un certain jugement historique et s'efforce d'être complet, comme dans son *Alexandre*, dans lequel on reconnaît l'imitation des écrivains de l'antiquité. Les critiques ont apprécié à des points de vue très-opposés le mérite de ce poëte : tandis que Docen l'exalte outre mesure, Lachmann et Gervinus ne lui reconnaissent qu'un talent médiocre. On a de Rudolf d'Ems : 1° *Barlaám et Josaphat*, épopée chrétienne qui ne compte pas moins de 16,000 vers et dont le fond est emprunté à une légende grecque de Jean de Damas. Le grand nombre des manuscrits qui existent de cet ouvrage fait supposer qu'il a été beaucoup lu au moyen âge. La première édition, donnée par F.-K. Kœpke (Kœnigsberg, 1818, in-8°), a été reproduite avec des variantes en 1838 et en 1843; — 2° *Chronique du Monde*, suivant la Bible, Godefroi de Viterbe et Pierre Comestor; commencée entre 1250 et 1254, sur l'ordre du roi Henri Raspe et dédiée à l'empereur Conrad IV, cette *Chronique* s'arrête au règne de Salomon; Henri de Munich et d'autres l'ont continuée jusqu'à Charlemagne. Elle a subi, dans sa forme actuelle, des changements et des intercalations qui sont étrangères au texte original. Dans cette forme vicieuse, la *Chronique* de Rudolf a été publiée par G. Schutze sous ce titre : *Die historischen Bucher des alten Testaments* (Les Livres historiques de l'Ancien Testament); Hambourg, 1779-1781, 2 vol. in-8°. Il y a cinq manuscrits de ce poëme, un à Paris, un à Strasbourg, deux à Stuttgart et un à Munich. Des fragments en ont

été publiés par Graff (*Diutiska*, I), Docen (*Miscell.*) et Vilmar : *Die zwei Recensionen und die Handschriften-familien der Weltchronik des R. v. E. mit Anszugen* (Les deux rédactions et les familles des manuscrits de la chronique, etc., avec extraits); Marbourg, 1839, in-4° ; — 3° *Le bon Gérard*, légende en 6,928 vers, composée vers 1229, d'après un orinal latin, et publiée par Maurice Haupt; Leipzig, 1840; — 4° *Wilhelm von Orlienz* (Guillaume d'Orléans), d'après un original français que Rudolf avait reçu par l'entremise de Jean de Ravensberg. C'est l'un de ses premiers travaux. Le sujet de ce roman chevaleresque appartient au temps de Philippe Ier; dans Guillaume d'Orléans on croit cependant reconnaître le personnage historique de Guillaume le Conquérant. Les manuscrits qui se trouvent à Cassel, à Vienne, à Heidelberg et à et Munich sont tous du quinzième siècle. Un extrait poétique de ce poëme a paru à Augsbourg, 1491 ; — 5° *Alexandre le Grand*, épopée en six chants. Le seul manuscrit, conservé à Vienne, n'a pas encore été publié en entier. Le plus grand fragment, connu jusqu'ici, se trouve dans V. de Hagen, *Minnesinger*, *IV*. — La légende de *Saint-Eustache* et l'épopée de *la Guerre de Troie* de Rudolf sont perdues ainsi que ses chants lyriques. Les chansons qui existent sous le nom de Rudolf sont de *Rudolf der Schreiber* (l'Écrivain), poëte de la même époque qu'il ne faut pas confondre avec Rudolf d'Ems. J. MATZ.

Pischon, *Monuments de la langue allemande*. — Gervinus, *Hist. de la litt. nat.* — Lachmann, *Morceaux choisis des poëtes de l'idiôme haut allemand*; Berlin, 1820. — V. de Hagen, *Minnesinger*. — *Wackernagel, Lesebuch*. — Genthe, *Poésies allemandes du moyen âge*; Eisleben, 1841, 2 vol. — Docen, *Miscellanea zur Geschichte der deutschen Litt.*, II. — Le même, dans le *Museum* de Busching et V. de Hagen.

RUDOLPHI (*Charles-Asmund*), naturaliste suédois, né le 14 juillet 1771, à Stockholm, mort le 29 novembre 1832, à Berlin. Après avoir terminé son éducation classique à l'université de Greifswald, où il reçut en 1793 le grade de docteur en philosophie, il s'appliqua à la médecine et en poursuivit l'étude à Iéna, à Dresde, à Erlangen et à Gœttingue; puis il retourna à Greifswald et soutint, pour obtenir le titre de docteur, une thèse remarquable *Sur les vers intestinaux* (1795). Comme il se destinait à l'enseignement en faisant des cours particuliers, il accepta les doubles fonctions de professeur adjoint et de prosecteur à la faculté de médecine (1797), fonctions qui ne l'empêchèrent point de cultiver en même temps l'anatomie, l'histoire naturelle et l'art vétérinaire. Dans l'été de 1802 il visita la Hollande, la France, la Suisse et l'Allemagne, et noua des relations avec les savants les plus distingués. Après avoir occupé à Greifswald la chaire d'hippiatrique (1801), puis celle de médecine (1808), Rudolphi, dont la réputation commençait à s'étendre, fut appelé en 1810 à Berlin pour y professer l'anatomie et la physiologie. Dans la même année, il devint membre de l'Académie des sciences et directeur du muséum et de l'amphithéâtre d'anatomie. Travailleur infatigable, il donna, dans l'université de Berlin, une forte impulsion aux études de l'anatomie de l'homme et des animaux, soit à l'état sain, soit à l'état pathologique, et ne cessa d'exciter les élèves par ses encouragements et ses conseils. Il rendit de grands services dans le comité des affaires médicales, où il exerçait une légitime influence. Dans les discussions auxquelles il fut mêlé, il combattit avec énergie les doctrines de Meckel, de Gall et ce qu'on appelait alors le système de la philosophie de la nature. Ses talents lui méritèrent des distinctions nombreuses, et il fut agrégé à plus de quarante sociétés savantes, entre autres aux académies de Stockholm, de Pétersbourg et de Naples. Wildenow a donné le nom de *Rudolphia* à une plante de la famille des légumineuses. Rodophi mourut à soixante et un ans, d'une affection du foie compliquée d'hydropisie. A l'exception d'un recueil de *Poésies* en allemand (Greifswald, 1798, in-8°), ses ouvrages ont trait à l'histoire naturelle, à l'anatomie comparée ou à la physiologie; les principaux sont : *Observationes circa vermes intestinales;* Greifswald, 1793-1795, 2 part. in-4°; — *Anatom. physiol. Abhandlungen* (Mémoires anatomico-physiologiques); Berlin, 1802, in-8°, pl.; — *Bemerkungen aus dem Gebiete der Naturgeschichte, Medecine und Thierarzneikunde* (Remarques sur l'histoire naturelle, la médecine et l'art vétérinaire, faites pendant un voyage dans une partie de l'Allemagne, de la Hollande et de la France); Berlin, 1804-1805, 2 vol. gr. in-8°; — *Anatomie der Pflanzen* (Anatomie des plantes); Berlin, 1807, gr. in-8°, pl.; — *Entozoorum historia naturalis;* Amsterdam, 1808-1810, 2 vol. en 3 tom. in-8°, pl.; — *Beiträge zur Anthropologie and allgemeine Naturgeschichte* (Essais sur l'anthropologie et l'histoire naturelle); Berlin, 1812, in-8°; — *Entozoorum synopsis ;* Berlin, 1819, gr. in-8°, fig. : ce recueil, qui complète le premier, contient neuf cent quatre-vingt-treize espèces dont cinq cent cinquante-deux bien déterminées ; — *Grundriss der Physiologie* (Principes de physiologie); Berlin, 1821-1828, 3 vol. gr. in-8° : l'ouvrage n'est pas achevé; il a été réimprimé en 1830 et traduit en anglais; — *Index numismatum in virorum de rebus medicis aut physicis meritorum memoriam percussorum*; Berlin, 1823, 1825, 1829, in-8° : la dernière édition est la plus complète. Rudolphi a rédigé en allemand les *Annales suédoises de médecine et d'histoire naturelle* (Stralsund et Berlin, 1799-1800, in-8°), les *Archives du Nord pour l'histoire naturelle, la médecine et la chirurgie* (Berlin, 1799-1801, 4 vol. in-8°), et le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, depuis 1828.

Son fils, RUDOLPHI (*Charles-Edouard*), né le 24 mars 1806, à Greifswald, mort le 16 janvier 1841, à Berlin, a aussi pratiqué la médecine et laissé quelques écrits. K.

J. Müller, *Gedæchtnissrede auf C.-A. Rudolphi*; Berlin, 1837, in-4°. — *Neue Nekrolog der Deutsch*, X, 786. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexicon*, suppl.

RUE (*Gervais* DE LA), antiquaire français, né le 7 septembre 1751, à Caen, où il est mort, le 24 septembre 1835. Il fit ses études classiques à Caen ainsi que sa théologie. Ordonné diacre en 1774, il devint en 1780 sous-chapelain du couvent des religieuses de la Charité de Caen. A la recommandation de l'intendant Esmangart, il obtint, en 1783, la chaire de troisième au collége des arts. Il était doyen de la faculté des arts lorsqu'il refusa, ainsi que les autres professeurs de l'université, de reconnaître la constitution civile du clergé. Frappé de déportation, il s'embarqua au Havre, le 7 septembre 1792, avec une centaine d'ecclésiastiques, pour se réfugier en Angleterre. Il chercha dans l'étude la consolation de son exil, et ce qui n'eût été qu'un malheur pour un autre, devint pour lui l'occasion de travaux considérables sur les écrivains français du moyen âge. Il fut, en effet, l'un des premiers en Europe, depuis l'époque de la renaissance, qui aient appelé l'attention sur nos trouvères, et publié les textes de leurs poésies. Membre de la Société royale des Antiquaires de Londres, et lié avec lord Leicester, sir Joseph Banks et le savant Benjamin Donne, il s'occupa de rechercher et de copier, soit à la Tour de Londres, soit au British Museum, ces *poésies romanes* pour lesquelles il s'était épris d'un vif enthousiasme. Lorsqu'il revint en France (juillet 1797), il s'empressa de compléter ses connaissances par l'étude des manuscrits conservés dans les bibliothèques de Paris. Ce ne fut qu'en 1808, lors de la création de l'Université, qu'il rentra dans l'enseignement en prenant possession de la chaire d'histoire à Caen. Vers 1810, l'abbé de la Rue commença à attirer sur lui l'attention des érudits. Il écrivit sous le titre de *Lettres Normandes*, au *Journal de l'Empire* (12 et 21 avril et 4 mai 1810), trois piquants articles à propos d'une *Dissertation sur les Trouvères*, par Marie-Joseph Chénier. En 1815, il mit au jour un *Mémoire sur les Bardes armoricains* (Caen, in-8°), prélude d'un ouvrage plus considérable auquel il travailla vingt ans et qui parut en 1834, sous le titre d'*Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands* (ibid., 3 vol. in-8°). Ce grand travail exposait, sur les origines et la formation de la langue française, des idées justes et saines, que les travaux de la philologie moderne n'ont fait que confirmer. L'auteur y combattait surtout le système de Raynouard. Une vive polémique s'engagea entre les deux savants. Si l'abbé de la Rue avait, pour ce qui concerne l'ensemble de son système, une supériorité incontestable sur son adversaire, il lui était inférieur comme écrivain. De plus ayant composé son ouvrage longtemps après l'époque où il en avait recueilli les matériaux, et n'ayant plus cette vigueur d'esprit et cette ardeur pour le travail qui avaient animé ses jeunes années, il commit un grand nombre d'inexactitudes qui firent douter de son érudition ou de sa bonne foi.

Ses *Essais sur la ville de Caen* (1820, in-8°) et ses *Recherches sur la tapisserie de la reine Mathilde* (1824, 1841, in-8°) avaient placé le nom de l'abbé de la Rue à la tête des érudits de la Normandie. Un des promoteurs de la Société des Antiquaires de Normandie, il fut élu en 1832 membre libre de l'Académie des inscriptions. Il entretenait avec beaucoup de savants une active correspondance. Il avait eu l'intention de publier le *Poëme de Rou*, de Wace, et les *Poésies* de Marie de France; mais il en remit le soin à Pluquet pour le premier et à Roquefort pour le second. Outre les ouvrages cités, on a de l'abbé de la Rue : *Lettres et dissertations sur quelques poëtes anglo-normands*, dans l'*Archæologia*, revue anglaise, ann. 1796, 1797 et 1798; — *Recherches historiques sur la prairie de Caen*; Caen, an XII (1803), in-4°; — des *Mémoires*, dans le *Bulletin monumental*, 1837 et 1840; — *Sur le Palinod*; Caen, 1841, in-8°; — *Nouveaux Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement*, *contenant des mémoires d'antiquités locales*, *des annales militaires, politiques et religieuses de la ville de Caen et de la basse Normandie*; Caen, 1842, 2 vol. in-8° : ouvrage posthume, publié par M. Fréd. Vaultier. C. HIPPEAU.

P. David, *Notice* dans le *Moniteur universel*, 6 déc. 1837. — Galeron, *Notice sur l'abbé de la Rue*. — F. Vaultier, *Notice* à la tête des *Nouveaux Essais*.

RUE (LA). *Voy.* LA RUE.

RUEDA (*Lope* DE). *Voy.* LOPE.

RUEL (*Jean*), médecin français, né en 1479, à Soissons, mort le 24 septembre 1537, à Paris. Il apprit lui-même les langues grecque et latine, s'appliqua à la médecine, et fut agrégé à la faculté de Paris, dont il devint doyen pour les années 1508 et 1509. Il eut le titre de médecin de François Ier; mais l'étude étant sa passion dominante, il négligea de suivre la cour et ne fit pas fortune. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, d'après le conseil que lui donna l'évêque Poncher, et fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame. Ses traductions, aujourd'hui oubliées, lui valurent une grande réputation, et Budé en faisait tant de cas qu'il donna à l'auteur le surnom d'*Aigle des interprètes*. Les principales sont celles *De materia medica* de Dioscoride (Paris, 1516, 1543, in-8°); *Veterinariæ medicinæ lib. II* (1530, in-fol.); *Anatolii de mulo-medicina* (1530, in-fol.), et *Actuarii de medicamentis* (1539,

in-12). Un seul ouvrage a soutenu jusqu'à nous le nom de Ruel : c'est son traité *De natura stirpium* (Paris, 1536, in-fol., réimprimé quatre fois tant à Bâle qu'à Venise), traité qui n'est autre chose, d'après la déclaration même de l'auteur, que la réunion, faite avec beaucoup de goût, de tout ce que les anciens ont laissé sur les plantes. Le P. Plumier a consacré à la mémoire de ce savant le genre *Ruellia*, de la famille des acanthacées.

Sc. de Sainte-Marthe, *Elogia Gallorum*. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

RUFFELET (*Christophe-Michel*), historien français, né le 11 janvier 1725, à Saint-Brieuc, où il est mort, le 21 août 1806. Après avoir reçu la prêtrise en 1749, il obtint un canonicat d'abord à l'église de Saint-Guillaume, puis en 1789 à la cathédrale de sa ville natale. L'étude de l'histoire et des antiquités de son pays l'occupa toute sa vie, et il avait recueilli d'immenses matériaux sur le diocèse de Saint-Brieuc. Il publia un ouvrage intéressant sous le titre de : *Annales briochines, ou Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de Saint-Brieuc ;* Saint-Brieuc, 1771, in-24, et 1850, avec un *Supplément* de M. Habasque. On a encore de lui : un *Propre du diocèse de Saint-Brieuc*, in-8°, et des *Réflexions critiques* sur l'*Histoire de Carhaix* de la Tour d'Auvergne, insérées dans le t. Ier du *Dict. de la Bretagne* d'Ogée.

Habasque, *Notions hist. et stat. sur les Côtes-du-Nord*. — Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne*. — *Biogr. bretonne*.

RUFFIN (*Pierre-Jean-Marie*), diplomate français, né à Salonique, le 17 août 1742, mort à Constantinople, le 19 janvier 1824. Son père, premier drogman de la nation française à Salonique, l'envoya de bonne heure à Marseille, puis à Paris où, après avoir fait son éducation aux frais de l'État, il apprit les langues orientales sous Petis de la Croix, Cardonne et Legrand. M. de Massiac, ministre de la marine, le fit en septembre 1758 attacher à l'ambassade de Constantinople. En 1767 il accompagna comme interprète le baron de Tott en Servie; mais il tomba entre les mains des Russes, qui le conduisirent dans la citadelle de Pétersbourg et l'y retinrent quelque temps prisonnier. Rendu à la liberté, il vint à Paris et fut renvoyé en 1770 à Constantinople, en qualité d'interprète du roi ; mais en 1774, on le rappela pour remplir dans les bureaux des affaires étrangères les fonctions de secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, et c'est lui qui, jusqu'en 1779, fut spécialement chargé de toute la correspondance avec la Turquie, les régences barbaresques et les puissances de l'Inde. Nommé, en 1784, professeur de turc et de persan au Collége de France, il reçut, en 1787, des lettres de noblesse, et fut chargé l'année suivante de négocier avec les ambassadeurs de Tippo-Saïb. Le gouvernement républicain le renvoya, en 1794, à Constantinople comme premier secrétaire interprète; mais il se trouvait chargé d'affaires lorsque l'invasion de l'Égypte vint compliquer sa situation. Enfermé au château des Sept-Tours, le 2 septembre 1798, il y tomba malade et ne dut la vie qu'aux bons soins de sa femme et de M. de Lesseps, son gendre, qui avaient obtenu d'être renfermés avec lui. Il ne recouvra la liberté qu'en 1801, et, quoique sans caractère public, il rendit de très-grands services aux Français, et seconda Sebastiani et Brune dans leurs négociations pour ramener la paix entre la Porte et la France. Nommé conseiller d'ambassade (1804) et premier secrétaire de légation (1805), il parvint à triompher du mauvais vouloir du divan qui dans les communications officielles persistait à refuser à Napoléon les titres de *Padischah* et d'*Imperator*. En l'absence de l'ambassadeur, il était en 1815 chargé d'affaires quand, après le retour de l'île d'Elbe, il fit arborer le drapeau tricolore sur le palais de l'ambassade. On lui tint rancune de ce fait, et il fut disgracié par les Bourbons. Toutefois en 1818, malgré son âge et ses infirmités, on le rappela aux affaires, et à sa mort, il comptait soixante-six années de services diplomatiques. On ne connaît de lui qu'une traduction en arabe d'une *Adresse de la Convention au peuple français* du 18 vendémiaire an III (Paris, 1795, in-fol.); mais il existe de Ruffin, au dépôt des affaires étrangères, plusieurs *Mémoires* sur des sujets importants.

Bianchi, *Notice hist. sur Ruffin*; Paris, 1824, in-8°.

RUFFINI (*Paolo*), médecin et mathématicien italien, né le 22 septembre 1765, à Valentano (États de l'Église), mort le 10 mai 1822, à Modène. A la suite d'une maladie grave, ayant à onze ans perdu la mémoire, il fut obligé de recommencer à Modène les premières études qu'il avait faites à Reggio. A cette époque il voulait entrer dans les ordres et il reçut la tonsure; mais cet accès de ferveur religieuse se calma, et il céda aux vœux de son père, qui, médecin lui-même, l'avait destiné à suivre la même carrière. En même temps il s'appliqua aux sciences exactes, et y fit des progrès si rapides qu'en 1788 on le jugea capable de succéder à Cassiani, son maître, dans la chaire d'analyse; il la cumula, depuis 1791, avec celle des mathématiques élémentaires. Le 9 juin 1788, il avait reçu le diplôme de docteur en médecine et en chirurgie. Lors de l'invasion des Français en Italie (1796), Ruffini refusa de siéger au conseil des *Juniori* du corps législatif réuni à Milan, et déclina même la prestation de serment (1798), exigée alors de tous les fonctionnaires; cet acte de courage lui fit perdre ses places dans l'université de Modène, et il ne les reprit qu'en 1799, à l'époque du retour des Autrichiens. Le nouveau gouvernement italien, pardonnant à ses opinions politiques en faveur de son mérite, n'exigea rien de lui, et lui confia,

en 1806, dans l'école militaire de Modène, l'enseignement des mathématiques appliquées. Toutefois Ruffini ne voulut pas accepter la chaire de calcul sublime à l'université de Pavie, où le vice-roi l'avait engagé de se rendre, et il se trouvait à Modène lorsque les événements de 1814 y rétablirent l'ancienne dynastie. Le duc François IV le nomma successivement professeur de clinique médicale, de médecine théorique, de mathématiques appliquées, et recteur à vie de l'université. Au moment où le typhus qui désola l'Italie en 1817 faisait le plus de ravages à Modène, on vit ce savant braver les plus grands dangers pour prodiguer ses secours aux malades. « Comme mathématicien, dit un auteur, il a le mérite d'avoir prouvé d'une manière irrécusable l'impossibilité de résoudre les équations algébriques d'un degré au-dessus du quatrième; d'avoir composé l'ouvrage le plus étendu, et peut-être le mieux combiné, sur la théorie générale des équations ; d'avoir imaginé une nouvelle méthode pour résoudre approximativement les équations numériques; d'en avoir indiqué plusieurs pour l'extraction des racines numériques d'un degré quelconque; d'avoir donné une démonstration rigoureuse de l'impossibilité de la quadrature du cercle; de s'être enfin livré à de savantes et profondes recherches sur la classification des courbes simples de tous les ordres. » Ces travaux justifient la réputation qu'il avait méritée de son vivant. Mais comme médecin il n'a pas montré la même supériorité ; les opinions qu'il a émises sur la nature du typhus sont contradictoires ; il n'avait pas d'idées arrêtées sur la façon d'agir des médicaments, et chaque année il changeait de système. Ruffini poussa jusqu'à l'excès le sentiment religieux. Effrayé de l'influence des philosophes français, il s'efforça de les combattre avec leurs propres armes, et ce fut dans une intention plus louable qu'heureuse qu'il prétendit donner une démonstration géométrique de l'immatérialité de l'âme. Ses ouvrages sont : *Teoria generale delle equazioni*; Bologne, 1798, 2 vol. in-8°; — *Della soluzione delle equazioni algebraiche determinate*, dans le t. IX des *Mémoires* de la Société italienne ; mémoire couronné par l'Institut national de Milan ; — *Sopra la determinazione delle radici nell' equazioni numeriche di qualunque grado*; Modène, 1804, in-4° ; — *Della immaterialita dell' anima*; Modène, 1806, in-8° : l'ouvrage est dédié au pape Pie VII, qui envoya une médaille d'or à l'auteur ; — *Algebra e sua appendice*; Modène, 1807-1808, 2 vol. in-8°; — *Riflessioni intorno alla soluzione dell' equazioni algebraiche generali*; Modène, 1813, in-4° ; — *Riflessioni critiche sopra il* Saggio filosofico intorno alle probabilità *del conte La Place*; Modène, 1821, in-8° ; — plusieurs *mémoires* dans le recueil de la Société italienne, dont il était président.

Giornale di fisica de Pavie, 1822. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV — Lombardi, *Notizie sulla vita di P. Ruffini*; Florence, 1824, in-4°. — *Memorie di religione*, VII, 1825.

RUFFO (*Fabrice-Denis*), cardinal et général napolitain, né le 16 septembre 1744, à San-Lucido (Calabre), mort le 13 décembre 1827, à Naples. Sa famille, l'une des plus anciennes du royaume des Deux-Siciles, possédait le duché de Baranello; mais, comme cadet, il ne pouvait aspirer qu'à la carrière des prélatures. Il alla donc à Rome. Ordonné diacre, il sut plaire au pape Pie VI qui le nomma trésorier général de la chambre pontificale. Dans cette charge, véritable ministère des finances, il montra l'agitation d'esprit, le désir de se distinguer, l'envie de faire fortune, qui plus tard, dans les événements auxquels s'attache à jamais son nom, l'emportèrent si loin des principes de la charité chrétienne et même des simples convenances ecclésiastiques. Le pape, lassé d'une activité dont le but ne paraissait pas être toujours le bien public, et de projets sans cesse renaissants que le peuple attribuait à la cupidité, lui retira, avec sa faveur, l'emploi dont il l'avait gratifié. Ruffo, de retour à Naples, sollicita l'intendance de la maison royale de Caserta et l'obtint. Cependant, les amis puissants qu'il s'était faits à Rome ne négligèrent pas ses intérêts, et déclaré cardinal diacre, le 21 février 1794, il revint près du pape, où il demeura jusqu'en 1798. Forcé à cette époque de fuir, avec le sacré collége, devant les triomphes des armées de la république française, il regagna sa patrie, et Ferdinand IV se voyant lui-même contraint de passer en Sicile, Ruffo le suivit à Palerme. Admis dans les conseils de la cour, il fut d'avis, comme le roi, la reine Caroline et le ministre Acton, qu'il fallait sans tarder combattre les Français par le soulèvement de la Calabre, de la Pouille et des Abruzzes. Les biens de sa famille étant dans la Calabre, il offrit d'aller, à la tête des milices de ses domaines, commencer le mouvement et de diriger la suite de la guerre. Sa proposition fut acceptée; il partit avec de pleins pouvoirs. Il débarqua, en février 1799, à Bagnara, décoré du signe de la croix et vêtu de son costume de cardinal. En peu de jours il vit se ranger autour de lui une armée nombreuse, conduite par des gentilshommes, des prêtres, des moines, et composée surtout d'un ramas de gens sans aveu, soldats licenciés, déserteurs, brigands, forçats échappés du bagne. Après avoir publié le décret qui le nommait lieutenant ou vicaire général du royaume, Ruffo arriva sans obstacle à Mileto. « Dans cette ville, dit Colletta, il assembla une réunion d'évêques, de curés, de clercs d'un rang moins élevé, d'anciens magistrats, de militaires et de citoyens influents par leur nom ou par leur fortune. Il leur montra la sainteté de la cause royale, liée à celle de la religion, et leur fit connaître la mission dont il était chargé; il ordonna de porter, pour emblème et pour signe de ralliement, la croix blanche

et la cocarde rouge des Bourbons; il promit des récompenses célestes et l'exemption des contributions pendant six ans, outre le bénéfice à faire sur les biens des rebelles, que le trésor royal avait confisqués; il parla des arbres infâmes de la liberté qui seraient abattus et des croix que l'on élèverait à leur place; il décida que l'armée s'appellerait l'armée de *la sainte Foi*, nom qui désignerait le but sacré de la guerre. » Ayant ainsi organisé et excité ses troupes, il s'avança jusqu'à Cotrone. Cette place, défendue par trente-deux Français, demanda à capituler; le cardinal refusa et fit donner l'assaut. En quelques heures la nombreuse armée de la sainte Foi eut franchi les obstacles, et taillé en pièces la petite garnison, et avec elle tous les habitants sans distinction. Le pillage dura deux jours; le matin du jour suivant, un autel s'éleva dans le camp, la messe y fut célébrée, et Ruffo vêtu de la pourpre loua la conduite de ses soldats, leur donna l'absolution pour les fautes commises par suite de la chaleur du combat, et, élevant la main, les bénit du signe de la croix.

Après la soumission de Catanzaro et de Cosenza, Ruffo, maître de la Calabre, résolut d'entrer dans la Pouille, ce qu'il exécuta lorsque Macdonald eût été forcé de retirer de cette province les troupes françaises. Bientôt toutes les villes du royaume tombèrent au pouvoir du cardinal ou de ses lieutenants, le brigand frà Diavolo, le menuisier Mammone, le domestique Cesare, etc. Les atrocités commises par ces chefs de bandes dépassent l'imagination, et Ruffo même ne sut pas ou ne voulut pas interdire le pillage et le meurtre à ses propres troupes, qui plus d'une fois renouvelèrent les scènes de Cotrone. L'armée de la sainte Foi parut devant Naples le 13 juin 1799 (1). La république ne possédait plus que cette ville, et elle était attaquée de tous les côtés à la fois. Après quelques jours d'une courageuse résistance, le général français Méjean accepta, pour ses troupes et pour le directoire napolitain, la proposition que le cardinal Ruffo lui fit d'une capitulation honorable. Le traité portait que les garnisons républicaines des deux châteaux sortiraient avec les honneurs de la guerre, et seraient respectées dans leurs vies et dans leurs biens meubles et immeubles; qu'elles pourraient choisir de s'embarquer sur des vaisseaux parlementaires pour être transportées à Toulon, ou de rester dans le royaume, sans avoir rien à craindre, ni pour elles, ni pour leurs familles; que ces conditions et ces clauses seraient communes aux personnes des deux sexes renfermées dans les forts, aux républicains faits prisonniers dans le cours de la guerre, etc. Ruffo et Micheroux avaient signé pour le roi de Naples, de Foote pour l'Angleterre, Ballie pour la Russie, Massa et Méjean pour le parti républicain. En conséquence de ce traité, les forts furent remis aux troupes royales, et les plus compromis entre les vaincus s'embarquèrent sur les navires destinés à les conduire en France. L'arrivée de Nelson apporta la mort à ceux qui se croyaient justement sauvés; il publia un édit de Ferdinand IV qui annulait la capitulation, déclarant que les rois ne traitaient point avec leurs sujets, et que les actes de son lieutenant étaient des abus de pouvoir. Les républicains déjà embarqués furent enchaînés et conduits dans les forts, tandis qu'on formait une junte criminelle composée de bourreaux plutôt que de juges. En même temps les *lazzaroni* et les soldats de la sainte Foi, ne mettant plus de frein à leur rage brutale, se livrèrent au meurtre et au pillage, sans que l'autorité fit rien pour les contenir. Les plus illustres et les plus innocentes victimes périrent sous les coups de la populace ou sous les sentences de la junte. La mémoire du cardinal Ruffo, toujours vicaire général et par conséquent chef du gouvernement, ne peut échapper à la honte de la foi trahie et à la responsabilité du sang injustement répandu. On a parlé de ses bonnes intentions, de son impuissance à calmer l'irritation du roi et les fureurs de la multitude: les meilleures intentions ne sauraient excuser une lâche déférence pour des actes que la conscience réprouve; l'homme qui avait proposé et signé la capitulation, qu'une volonté supérieure mettait à néant, n'avait besoin que d'un mince courage pour donner sa démission, et ne pas laisser souiller par de nouveaux crimes sa pourpre sacerdotale déjà souillée par les excès de la guerre civile. Son avidité du pouvoir fut récompensée: lorsque le roi supprima la charge de vicaire général (1800), il donna à Ruffo l'abbaye de Santa-Sofia avec le revenu de 9,000 ducats, transmissible à perpétuité dans sa famille, et la possession pleine et entière d'autres terres qui rapportaient 15,000 ducats. En même temps, frà Diavolo, Mammone et tous les chefs de bandes recevaient aussi leur récompense, le grade de colonel, des pensions et des terres.

Après avoir assisté au conclave qui se tint à Venise pour l'élection d'un nouveau pape, Ruffo vint à Rome (1801), où il eut la charge de surintendant général des subsistances; il la garda peu de temps et retourna à Naples. Lorsque Pie VII fut emmené de Rome en France, Ruffo se rendit à Paris sur la demande de Napoléon, et reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur; mais bientôt, on ne sait pour quelle cause, il fut disgracié et exilé à Bagneux, près de Sceaux. En 1814, il retourna en Italie, et rentra dans le conseil du roi en 1821. Il assista au conclave de 1823 qui élut Léon XII, et passa les dernières années de sa vie à Naples, ne s'occupant plus des affaires de l'État, et mettant en pratique ses connaissances en agriculture et en économie domestique.

(1) Le cardinal Zurlo, alors archevêque de Naples, et depuis longtemps ennemi du cardinal Ruffo, l'excommunia comme auteur des malheurs de l'État; Ruffo, à son tour, excommunia Zurlo, comme ennemi de Dieu, de l'Église et du roi.

Le général Colletta n'a pu se garantir de quelque exagération en parlant du cardinal Ruffo, son ennemi politique, et il le représente comme un intrigant, sans aucune teinture des sciences et des lettres, débauché dès ses premières années et jusque dans sa vieillesse. Cependant il ne cherche pas à rabaisser cette entreprise de 1799, qui rendit une couronne au roi de Naples; il reconnait une sorte de grandeur dans le zèle et le courage de ce prélat qui, âgé de cinquante-quatre ans et infirme, affronta les fatigues et les périls d'une pareille expédition, et qui, étranger à l'art militaire, sut habilement tirer parti des hommes et des événements. Pour nous, cette physionomie, mélange d'intrépidité et de faiblesse, de foi et de duplicité, rappelle les temps troublés qui séparent le moyen âge des temps modernes, et dont la cour des Deux-Siciles gardait les mœurs et les principes. Jean Morel.

Colletta, *Hist. de Naples* — Coco, *Saggio sulla rivoluzione di Napoli*. — *Mémoires d'un homme d'État*, t. VII. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Sacchinelli, *Memorie sulla vita di F.-D. Ruffo;* Naples, 1836, in-8°.

RUFFO (*Louis*), cardinal et archevêque de Naples, parent éloigné du précédent, né le 25 août 1750 à San-Onofrio (Calabre), mort le 17 novembre 1832 à Rome. Il appartenait à la famille des princes de Scilla, comtes de Sinopoli. Nommé cardinal prêtre, le 25 février 1801, il fut fait archevêque de Naples, en remplacement du cardinal Zurlo (9 août 1802). Le jour où Joseph Bonaparte vint prendre possession de la capitale de son royaume, il le suivit à pied depuis l'église du Saint-Esprit jusqu'au palais. On avait donc lieu de penser qu'il ne ferait aucune opposition à la nouvelle dynastie; mais il refusa de prêter serment à moins que Joseph ne se reconnût le vassal du saint-siége. Le roi répondit par un ordre d'exil, et le cardinal se rendit auprès du pape. En 1815, il reprit possession de son archevêché. En 1820, il se prononça d'abord en faveur de la constitution que le parti libéral venait de faire adopter par le roi; mais, peu de temps après, il adressa au parlement deux remontrances, l'une parce qu'il accordait aux individus non catholiques l'exercice privé de leur religion, l'autre parce qu'il supprimait la censure ecclésiastique, seul remède, disait-il, qu'on puisse opposer aux maux dont la liberté de la presse est la source inépuisable. Les troupes autrichiennes ayant rétabli Ferdinand IV comme roi absolu, ce monarque nomma Ruffo chef de l'université; celui-ci garda cette charge peu de temps et fut remplacé par Rosini, évêque de Pouzzoles. On vit avec plaisir la direction de l'instruction publique échapper au versatile et intolérant cardinal Ruffo. J. M.

Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*.

RUFFO (*Fabrice*), prince de Castelcicala, diplomate napolitain, né à Naples vers 1755, mort à Paris, le 16 avril 1832. Il était ambassadeur à Londres, lorsqu'il fut rappelé dans sa patrie pour faire partie de la junte d'État chargée d'instruire le procès des républicains détenus par suite de la violation du traité de capitulation (1799). Il accepta avec joie, et dit qu'il était heureux de prouver sa haine contre les ennemis de son roi et de son Dieu. La reine lui fit un pompeux accueil; la présence d'un prince au nombre des inquisiteurs d'État fortifiait sa maxime favorite : « Qu'il fallait détruire le vieux préjugé qui flétrissait l'espionnage comme une infamie, tandis que les espions étaient vraiment des citoyens fidèles au trône et gardiens zélés des lois. » Le prince de Castelcicala se montra plus cruel que tous les autres membres de la junte, et lorsque le procureur fiscal proposa de faire subir la torture au chevalier de Medici, il appuya seul cette proposition et accusa ses collègues de faiblesse. Il accompagna Ferdinand IV en Sicile, lors de la nouvelle conquête de Naples par les armées françaises. En 1815, il fut nommé ambassadeur à Paris, et ne voulut pas quitter son titre, en 1820, quoiqu'il eût refusé de reconnaître la constitution proclamée à Naples et qu'il eût été remplacé par le prince Cariati. Le peu de durée de la constitution justifia son opiniâtreté, et il reprit ses fonctions. Plusieurs journaux de Paris l'attaquèrent violemment, en 1829, parce qu'il avait obtenu du gouvernement français l'extradition du réfugié politique Galotti. Il intenta un procès en diffamation à ces journaux qui, défendus par Barthe et Mérilhou, furent acquittés (2 déc. 1829). Le prince de Castelcicala conserva son poste d'ambassadeur après la révolution de 1830, et succomba à une attaque de choléra. J. M.

Colletta, *Hist. de Naples*.

RUFFO (le commandeur, puis prince *Alvar*), diplomate napolitain, parent du précédent, mort à Vienne, le 1er août 1825. Ministre du roi de Naples à Paris en 1797 et 1798, il quitta la France lorsque la guerre eût éclaté contre Ferdinand IV (1). Il suivit son souverain en Sicile, où il fut dans l'intimité de la reine Caroline. Après avoir rempli une mission en Portugal, il alla, comme ambassadeur, à Vienne, et prit part au congrès de 1815. Appelé, en 1820, à Laybach par le roi Ferdinand, il concourut, en qualité de secrétaire, aux actes qui rendirent à ce souverain le pouvoir absolu, à l'aide des baïonnettes autrichiennes. Après un voyage politique à Naples, il retourna mourir à Vienne dans son poste d'ambassadeur. J. M.

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, t. VI.

RUFFY ou **RUFFI** (*Antoine* de), historien français, né en 1607, à Marseille, où il est mort,

(1) On prétend qu'il n'échappa que par la ruse aux envoyés du Directoire qui avaient ordre de s'emparer de sa personne, et qu'à Rome même il trompa la vigilance de Championnet en se déguisant en courrier. Le gouvernement français pouvait avoir en effet le dessein de le garder en ôtage jusqu'au retour de ses agents qui étaient à Naples.

le 3 avril 1689. Pourvu en 1630 d'une charge de conseiller en la sénéchaussée de Marseille, il s'en acquitta pendant vingt-quatre ans avec une intégrité singulière. On cite de la délicatesse de sa conscience un trait remarquable, qui se retrouve également dans la vie de quelques autres magistrats : croyant n'avoir pas donné assez de temps à l'examen d'un procès dont il était rapporteur, il dédommagea entièrement, par l'intermédiaire d'un prêtre de l'Oratoire, la partie qui avait succombé. Cet acte de probité fut du reste authentiquement reconnu par un arrêt que le parlement de Provence rendit, en 1655, à la requête du procureur général. L'année précédente, Louis XIV avait accordé à Ruffy un brevet de conseiller d'État comme un témoignage particulier de son estime pour lui. On a de ce magistrat : *Histoire de Marseille depuis sa fondation*; Marseille, 1642, in-fol. : cet ouvrage estimé, et qui offre, selon Papon, un fonds excellent pour quiconque voudra remanier le même sujet, a été revu et augmenté par le fils de l'auteur; ibid., 1696, 2 vol. in-fol.; — *Histoire des comtes de Provence, depuis* 934 *jusqu'en* 1480; Aix, 1655, in-fol.; — *Vie de Gaspard de Simiane, chevalier de La Coste*; Aix, 1655, in-12; — *Histoire des généraux des galères*, insérée en partie dans l'*Hist. des grands-officiers de la couronne* du P. Anselme.

Éloge d'Ant. de Ruffy, à la tête de l'*Hist. de Marseille* (2e édit.), par P.-A. de Pascal, son neveu. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — Papon, *Hist. de Provence*, IV, 781.

RUFFY ou **RUFFI** (*Louis-Antoine* DE), historien, fils du précédent, né le 31 décembre 1657, à Marseille, où il est mort, le 26 mars 1724. Il fit de bonnes études chez les Oratoriens de Marseille; et, secondé par son père, il acquit dans l'histoire et les antiquités des connaissances variées qui servirent à la gloire de son pays. Aucun événement ne troubla le cours de sa laborieuse existence, si ce n'est un court exil en 1695, à Castelnaudary, prononcé contre lui à la suite d'une dénonciation calomnieuse. Il avait de l'exactitude, beaucoup de lecture et d'érudition, et une grande habileté à déchiffrer les vieux titres et les chartes. Outre la réimpression de l'*Histoire de Marseille* de son père, on a de lui : *Dissertations critiques et historiques sur l'origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier et des vicomtes de Marseille*; Marseille, 1712, in-4° : « il y fait voir, dit Niceron, de la sagacité, soit dans le choix des pièces, soit dans les justes applications qu'il en fait; » — *Histoire de saint Louis, évêque de Toulouse, et celle de son culte*; Avignon, 1714, in-12 : les détails relatifs au culte sont curieux. Ruffy a laissé en manuscrit une *Histoire des évêques de Marseille*, 2 vol. in-4°, dont M. de Belzunce a profité; mais on a prétendu à tort que la longue préface de cet ouvrage avait vu le jour en 1716 sous le titre de *Dissertation historique*. Le même savant a aussi fourni des notes à la *Biblioth. hist.* du P. Le Long et à la *Gallia christiana* de Sainte-Marthe.

Bougerel, *Éloge de L.-A. Ruffy*, dans la *Biblioth. franç.* de Du Sauzet, t. II, et dans la continuation des *Mém. de littér.* de Desmolets, t. I, 170-177. — Niceron, *Mémoires*, I. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

RUFIN (*Rufinus*), homme d'État romain, né vers 335, à Elusa en Aquitaine (auj. Eause, près d'Auch), assassiné à Constantinople, le 27 novembre 395. Il sortait d'une famille pauvre et obscure. Une taille avantageuse, une physionomie mâle et spirituelle, des yeux vifs et pleins de feu prévenaient en sa faveur. C'était un esprit insinuant, étendu, mais profond et caché, toujours occupé de projets ambitieux, qu'il formait sourdement et qu'il ménageait avec adresse. Il quitta de bonne heure son pays natal et se rendit en Italie; il sut se procurer accès auprès des deux chefs célèbres qui s'y disputaient alors le gouvernement des croyances, saint Ambroise et Symmaque, et il fut accueilli par tous deux avec une égale faveur. Il reconnut bientôt que malgré ses talents pour l'intrigue, son avancement ne serait que très-lent à Rome, où les emplois étaient réservés à une aristocratie jalouse, et il se rendit à Constantinople, où il entra dans les bureaux de l'office impérial. Ayant gagné les bonnes grâce de l'empereur Théodose par le dévouement qu'il affecta pour le catholicisme, il devint successivement préfet d'une des grandes provinces d'Orient (386), maître des offices (390) et préfet du prétoire ou premier ministre (394). En quelques années il parvint à rétablir la foi de Nicée, à reconstituer le clergé catholique sous des chefs illustres et à maintenir dans des bornes étroites l'arianisme et le paganisme. Voyant son but rempli avec tant d'énergie et de rapidité, Théodose ferma les yeux sur les actes révoltants par lesquels Rufin se mit à fouler aux pieds toute considération de justice et d'honneur. « Il n'y eut plus, dit M. Amédée Thierry, de sûreté pour quiconque s'était montré l'ennemi du favori ou possédait quelque bien digne d'être convoité; car la soif de l'or se développait en même temps que l'esprit de vengeance dans le cœur du parvenu. On vit donc disparaître l'un après l'autre, par des coups imprévus, tous ceux qui l'avaient offensé ou s'étaient opposés à sa fortune, quel que fût d'ailleurs leur crédit et leur rang; et dans les exécutions de sa colère la victime ne périssait jamais seule; le père entraînait avec lui ses fils, le mari sa femme. En 391, Rufin fait enlever en pleine guerre par un parti ennemi le maître des milices Promotus, qui s'était laissé emporter jusqu'à le frapper au visage, et il le fait massacrer. En 392, il accuse de péculat le préfet du prétoire Tatien qui lui portait ombrage, le juge lui-même, le bannit et fait décapiter son fils sous ses yeux. Quand il ne jugeait pas lui-même, il avait des juges à sa dévotion; il composait les tribu-

naux d'hommes pervers qui partageaient avec lui les dépouilles des condamnés; il les tirait souvent de la dernière classe du peuple. A l'aide de ces misérables, il battait monnaie de confiscations et d'amendes dans tout l'Orient. Les donations et les testaments pleuvaient dans ses mains, tandis que les filles ou les veuves de familles opulentes devenaient la proie de ses créatures. Si par hasard quelque révélation soudaine compromettait son crédit, Rufin l'étouffait sous une pluie d'or : là il dotait des églises ou en bâtissait de neuves du plus beau marbre; ici pour obtenir le silence d'une ville offensée, il y construisait de ses propres deniers un portique qui fut longtemps l'admiration de l'Asie. » En même temps qu'il abusait des vertus de Théodose, il savait également flatter ses défauts. Ce fut lui qui conseilla le massacre des habitants de Thessalonique, qui fit interdire à l'empereur l'entrée de la cathédrale de Milan. En 394, lors de la guerre d'Italie, Rufin fut chargé de l'administration de l'Orient et de la garde du jeune Arcadius, fils de l'empereur. Prévoyant la mort prochaine de Théodose, il se mit à porter ses vues sur le trône même. Il venait de faire achever une église magnifique à Chalcédoine. Un concile de dix-neuf prélats fut assemblé par lui pour procéder à la dédicace de cette église, et pour assister à son baptême, qu'il avait différé jusqu'alors. Cette double cérémonie eut lieu le 24 septembre 394. Survint bientôt après la mort de Théodose, qui, après avoir partagé l'empire entre ses deux fils, Arcadius et Honorius, avait donné comme tuteur au premier Rufin et au second Stilicon. Une sourde rivalité existait depuis longtemps entre les deux ministres, en lesquels se personnifient deux types bien divers de l'époque : Rufin, le vieux Romain dégradé, cauteleux, rompu aux basses intrigues; Stilicon, le soldat barbare, non moins rusé et vicieux, mais avec des apparences de fierté et de grandeur. Jaloux de l'honneur qui rejaillissait sur Stilicon par le mariage de sa fille avec Honorius, Rufin voulut à son tour être beau-père d'un empereur, et il décida Arcadius à épouser sa fille, Au milieu des préparatifs de cette alliance, il eut l'imprudence de s'éloigner pour aller châtier en personne Lucien, gouverneur d'Antioche. Pendant son absence, l'eunuque Eutrope sut faire naître chez Arcadius une passion des plus vives pour une jeune barbare, d'une exquise beauté, Eudoxie (*voy.* ce nom). Résolu à l'épouser, le jeune empereur cacha son dessein à son ministre, qui de retour à la cour n'apprit le succès de ses ennemis que le jour même du mariage d'Arcadius (27 avril 395). Il travailla aussitôt à raffermir son crédit ébranlé par cette alliance imprévue; il y parvint en laissant aux Huns toute facilité de dévaster l'Arménie, le Pont, la Cappadoce et autres provinces. A la nouvelle de l'invasion victorieuse de ce peuple féroce, l'empereur, saisi de peur, se jeta de nouveau dans les bras de Rufin, et lui abandonna toute l'autorité. Une fois rassuré de ce côté, Rufin, désirant avoir sous la main un chef militaire qu'il pût opposer à Stilicon, s'entendit avec Alaric, roi des Wisigoths, qui selon leurs conventions, commença par ravager la Mésie, la Thrace et la Pannonie, et vint camper avec une armée formidable sous les murs de Constantinople, alors sans défense. Arcadius alla se cacher dans son palais; Rufin, ayant revêtu un costume barbare, vint trouver Alaric, qui, feignant de céder aux représentations du ministre, se mit à rebrousser chemin. Tandis qu'il passait pour le sauveur de l'État, Rufin avait en réalité conseillé secrètement à Alaric d'envahir la Macédoine, la Thessalie et l'Illyrie orientale; il espérait créer ainsi à Stilicon des embarras qui l'empêcheraient de se mêler des affaires d'Orient. Mais celui-ci s'avança rapidement à la rencontre d'Alaric. Il allait livrer assaut au camp des Goths lorsqu'il reçut un message d'Arcadius, dicté par Rufin, et par lequel il lui était enjoint de s'éloigner sans attaquer les barbares alliés de l'empire d'Orient. De plus Arcadius lui ordonnait de renvoyer aussitôt les légions orientales emmenées en Occident par Théodose et que Stilicon avait jusque là retenues. Stilicon obéit; mais de concert avec Gaïnas, général goth, avec les principaux officiers des légions orientales, et l'eunuque Eutrope, il complota la perte du tout-puissant favori. Dans l'intervalle Rufin avait obtenu d'Arcadius la promesse d'être adopté par lui et associé au trône; la solennité avait été fixée au 27 novembre, jour de la rentrée des légions. Le matin, Arcadius et son ministre se rendirent à l'Hebdomon pour les féliciter et les passer en revue. Au moment où Rufin, après avoir prononcé une brillante harangue, pressait l'empereur de le proclamer auguste, Gaïnas donna un signal : un soldat sortit des rangs, et lui plongea son épée dans le côté, en criant : « Reçois ce coup, c'est Stilicon qui te le donne. » Tous à l'instant fondirent sur lui; son corps fut déchiré en mille lambeaux; on ne réserva que la tête qu'on promena au bout d'une lance, et la main droite, qu'une troupe de soldats à leur entrée dans la ville présentait aux passants, en disant : « Une obole pour celui qui n'eut jamais assez. » La mort ignominieuse de Rufin fut célébrée dans tout l'empire, et inspira à Claudien le fameux poëme *In Rufinum*, où l'indignation atteint à l'éloquence la plus sublime.

La femme et la fille de Rufin reçurent la permission de se retirer à Jérusalem, et on leur laissa les biens qui leur appartenaient en propre. Le reste de l'immense fortune de Rufin fut confisqué, et échut en grande partie non à ceux qu'il avait dépouillés, mais à Eutrope, auquel le faible Arcadius venait d'abandonner l'autorité et dont les crimes effacèrent ceux de Rufin. Ce dernier laissa encore une sœur nommée *Sylvia*, qui, ayant consacré à Dieu sa virginité, devint

célèbre par sa sainteté et par la connaissance des Écritures sacrées. E. G.

Claudien, *In Rufinum*. — Zozime. — Sozomène. — Orose. — Socrate. — Théodorète. — Philostorge. — Lebeau, *Histoire du bas-empire*. — Gibbon, *Hist. de la décadence de l'emp. rom.* — Am. Thierry, *Trois ministres de l'empire romain sous les fils de Theodose*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1860.

RUFIN (*Tyrannius* RUFINUS), écrivain ecclésiastique romain, né vers 345, à Concordia (Vénétie), mort en 410, à Messine. D'une ancienne et riche famille, il entra de bonne heure dans un monastère d'Aquilée, où il rencontra saint Jérôme avec lequel il contracta une étroite amitié. Baptisé en 371 par l'archevêque Valérien, il quitta Aquilée pour se rendre en Orient avec sainte Mélanie l'Ancienne, riche veuve, qui ayant perdu à la fois son mari et ses deux fils, avait résolu de se consacrer au service de Dieu. Ils arrivèrent à Alexandrie au commencement de 372. Quelques mois après, la persécution des ariens le força de se retirer parmi les moines du mont Nitria, où il fréquenta Macaire, Isidore et d'autres disciples de saint Antoine. Il revint ensuite à Alexandrie, et il y continua sous Didyme, Serapion et autres lettrés, l'étude de la théologie et de la philosophie. En 377, il alla fonder à Jérusalem un couvent sur la montagne des Oliviers. Il y retrouva Mélanie et s'associa aux bonnes œuvres de cette pieuse matrone. Il passa vingt ans dans cette ville, sauf quelques courtes excursions en Mésopotamie et en Égypte, et il partagea son temps entre l'étude et l'exercice d'une bienfaisance inépuisable, qui faisait dire à saint Jérôme dans une lettre à Florentius : *In Rufino conspicies expressa sanctitatis vestigia*; *satis habeo si splendorem morum illius imbecillitas oculorum meorum ferre sustineat.* Vers 390 il se fit ordonner prêtre. En 394 il prit le parti de Jean, évêque de Jérusalem, déclaré suspect par S. Épiphane de professer les erreurs d'Origène. Il s'en suivit une vive polémique où saint Jérôme se montra contre son ancien condisciple d'une animosité peu charitable, et qui ne s'apaisa, en 397, que par l'entremise de Mélanie. Peu de mois après Rufin retourna en Italie en compagnie de Mélanie, s'arrêta à Nole, et se rendit ensuite au monastère de Pinetum près de Terracine; à la demande de l'abbé, il y rédigea en latin un extrait de la règle monastique de saint Basile, qui fut adopté dans tout l'occident. Ce fût aussi à Pinetum qu'il traduisit en latin le *Periarchon* d'Origène, en l'accompagnant de deux préfaces, où, après une profession de foi orthodoxe, il déclarait avoir omis tous les endroits qui s'écartaient de l'enseignement de l'Église, parce qu'ils avaient été à son avis interpolés par les hérétiques. Il cita en faveur de son opinion plusieurs passages des ouvrages de saint Jérôme, où le mérite d'Origène était exalté en termes pompeux. Excité par Pammachius, Oceanus et autres sévères orthodoxes, qui voyaient avec déplaisir Rufin décharger Origène de l'accusation d'hérésie, saint Jérôme donna à son tour une traduction du *Periarchon*, mais sans rien en retrancher. En même temps il se plaignit des procédés de Rufin dans une lettre assez mesurée, mais qui ne lui parvint pas, parce qu'elle fut retenue par Pammachius qui désirait voir naître une nouvelle brouille entre eux. Dans l'intervalle Rufin, appelé dans sa patrie par la mort de sa mère, était en 398 venu à Rome, où le pape Sirice lui avait donné des lettres de recommandation, et il s'était fixé à Aquilée, où il reçut de l'archevêque Chromatius un accueil empressé. Alors il écrivit, pour repousser les nouvelles et plus violentes attaques de saint Jérôme, son *Apologia* dont il envoya un résumé au pape Anastase; Pammachius en adressa de son côté à saint Jérôme un extrait falsifié de façon à exciter au plus haut degré sa colère; en effet saint Jérôme lança aussitôt un véhément pamphlet contre Rufin. Cependant, en 402, l'intervention de Chromatius fit cesser cette querelle, que saint Augustin déplorait amèrement; mais il ne parvint pas à réconcilier les deux adversaires. Malgré les menées des orthodoxes, le pape Anastase ne consentit pas à condamner Rufin comme coupable d'hérésie; ce que Baronius et Tillemont ont avancé à ce sujet est tout à fait inexact. Dans une de ses lettres le pontife déclare au contraire que si Rufin, comme il l'annonçait, repoussait les erreurs attribuées à Origène, il n'y avait qu'à le louer; que cependant, comme sa traduction du *Periarchon* pouvait troubler les consciences timorées, la lecture devait en être interdite aux fidèles. Il est vrai que dans une autre lettre le pape considère Rufin comme ayant donné son assentiment aux opinions hérétiques d'Origène; mais il y a tout lieu de suspecter l'authenticité de cette lettre, par la raison que les hommes les plus considérables des églises d'Occident et d'Orient continuèrent à traiter Rufin avec la plus grande estime. En 407, après la mort de saint Chromatius, Rufin retourna à Rome dans la famille de Mélanie. En 408, à l'approche des armées d'Alaric, il passa en Sicile et se retira à Messine avec une colonie de Romains émigrés; il y travailla jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 410 (le 14 juin, selon un ancien martyrologe), à la version qu'il laissa presque achevée des *Commentaires* d'Origène sur l'Ancien Testament.

Rufin s'est attaché sans relâche à initier l'Occident aux travaux des Pères de l'Église d'Orient, dont il avait une connaissance approfondie. Ses traductions de leurs ouvrages, écrites d'un style clair, coulant et assez élégant, reçurent aussitôt, sauf celle du *Periarchon*, l'approbation générale de l'Église latine. Sa version de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe notamment fut regardée comme faisant autorité; les conciles et les papes lui empruntèrent la traduction des canons du

concile de Nicée. Il est à remarquer que Rufin ne s'astreignait pas à rendre le sens littéral des ouvrages qu'il traduisait, mais qu'il les arrangeait, abrégeait ou augmentait avec une grande liberté, afin d'en mettre mieux en lumière et d'accommoder à l'esprit des Latins les idées fondamentales. Quant à ses travaux originaux, ils ont, sauf son *Historia ecclesiastica*, beaucoup moins d'importance; ils ont été réunis dans le t. I, le seul publié des *Opera Rufini* (Vérone, 1745, in-fol.). En voici la liste : *De adulteratione librorum Origenis*, dans le t. IV de l'édit. d'*Origène* par La Rue; — *De benedictionibus XII Patriarcharum;* Venise, 1516, in-fol., et dans les *Orthodoxographi* de Herold; — *Apologia seu Invectivarum in Hieronymum lib. II*, dans l'édit. de *saint Jérôme* des Bénédictins; — *Apologia pro fide sua ad Anastasium papam;* — *Historia eremitica seu vitæ Patrum;* Ulm, s. d., in-fol.; Nuremberg, 1478, in-fol.; réimprimé encore seize fois avant l'édition de Rosweyde; Anvers, 1615, 1628, in-fol. : ces vies de trente-trois Pères du désert ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe (en français par Arnauld d'Andilly, 1668, 3 vol. in-8°); — *Expositio Symboli;* — *Historiæ ecclesiasticæ lib. II:* cette continuation d'Eusèbe, depuis le commencement de l'hérésie arienne jusqu'en 395, se trouve à la suite des diverses édit. de la traduction d'*Eusèbe* due à Rufin et dont la meilleure fut donnée à Rome, 1740, 2 vol. in-4°.

Rufin a traduit du grec en latin : *Basilii Magni Regula*, dans le *Codex regularum* de Holstenius; — *Basilii Magni Homiliæ VIII*, dans l'édit. de S. Basile; Paris, 1722; — *Gregorii Nazianzeni Opuscula X;* Strasbourg, 1508, in-4°, et dans la version latine des *Opera* de S. Grégoire; Leipzig, 1522; — *Sixti Enchiridion seu Annulus;* Lyon, 1507, in-4° : recueil de sentences d'un philosophe païen, et dont l'original n'existe plus; — *Evagrii Opuscula III*, dans le *Codex* d'Holstenius; — *Clementis Romani Recognitiones*, dans les *Patres apostolici;* Paris, 1672; — *Anatolii Alexandrini Canon paschalis*, dans le *De doctrina temporum;* Anvers, 1634; — *Pamphili Apologia pro Origene*, dans les édit. d'Origène, où l'on trouve aussi les traductions qu'on doit à Rufin, des ouvrages suivants de ce Père : *De principiis seu* Περὶ ἀρχῶν; en l'absence de l'original qui est perdu, cette version est d'une grande importance pour l'histoire de la théologie chrétienne; *Homiliæ in Genesim, in Exodum, in Leviticum, in Numeros, in Josue, in Judices, in Lib. I Regum, in Cantica Canticorum; Lib. X in Epistolam Pauli ad Romanos.* — Parmi les quelques ouvrages perdus de Rufin, nous citerons *Epistolæ ad Aniciam Probam*. E. G.

Dupin, *Hist. des auteurs ecclés.* — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis.* — Fontanini, *Historia litteraria Aquilejensis* : l'excellente dissertation de plus de trois cents pages qui y est consacrée à Rufin a été reproduite dans l'édition des *Opera* de Rufin, donnée par Vallarsi; quelques points en ont été rectifiés dans les *Dissertationes duæ* de Rubeis (Rossi); Venise, 1745. — Marzuttini, *De Rufini fide et religione;* Padoue, 1835, in-8°. — Schœnemann, *Bibl. Patrum latinorum*, t. I. — Bæhr, *Gesch. der rœmischen Litteratur*, t. III.

RUFUS (*Rutilius-P.*), homme d'État et orateur romain, vivait au commencement du premier siècle avant J.-C. Préteur en 111, consul en 105, il fut en 95 légat de Q. Mucius Scævola, proconsul d'Asie. Il montra tant d'honnêteté et de fermeté à réprimer les extorsions que les publicains se coalisèrent contre lui, et le firent condamner à l'exil en 92. Au rapport de Cicéron et de Valère Maxime, jamais jugement ne fut plus inique. Rufus se retira à Mytilène puis à Smyrne, et y vécut dans la tranquillité, refusant de revenir à Rome quand il fut rappelé par Sylla. Rutilius, stoïcien dans sa morale, austère dans ses manières, portait dans l'éloquence sa sévérité et sa rudesse habituelles (*tristi ac severo genere*). On cite de lui sept discours dont il ne reste presque rien : *Adversus Scaurum; Pro se contra Scaurum; Pro lege sua de tribunis militum; De modo ædificiorum; Pro L. Cærucio ad populum; Pro se contra publicanos* (prononcé en 93 ou en 92); *Oratio ficta ad Mithridatem regem.* Il écrivit aussi son autobiographie en cinq livres au moins, et une histoire romaine en grec, dans laquelle il racontait la guerre contre Numance, où il avait servi lui-même. L. J.

Cicéron, *Pro Fonteio; Brutus; Pro Balbo.* — Tite Live, *Epit.*, l. LXX. — Velleius, II, 13. — Valère Maxime, II, 10. — Meyer, *Orat. Roman. fragmenta.* — Krause, *Vitæ histor. roman.* — Clinton, *Fasti romani.*

RUFUS (*Cœlius*), orateur et homme politique romain, né à Puteoli, le 28 mai 82 avant J.-C., le même jour que l'orateur C. Licinius Calvus; mort en 48. Fils d'un riche chevalier, Cœlius Rufus se livra à tous les excès habituels à la jeune noblesse romaine de cette époque, et quoique ami de Cicéron, il se lia avec Catilina. Cependant il ne fut pas compromis dans la conspiration de 63, et il accusa en 59 C. Antonius, le collègue de Cicéron, d'avoir été complice de Catilina. Ce procès, dans lequel Antonius défendu par Cicéron fut condamné, mit Cœlius en évidence. Il obtint peu après la préture; mais il devint bientôt lui-même l'objet d'une accusation de corruption électorale, accusation qui cependant n'aboutit pas à un procès. Une action plus grave lui fut intentée par Sempronius Atratinus en 56; elle est caractéristique des mœurs romaines. Cœlius avait vécu quelque temps dans la maison de Clodius et il avait été un des amants de sa sœur, la célèbre Clodia Quadrantaria. Il venait de l'abandonner, et elle, pour se venger, excita contre lui Sempronius Atratinus. Les deux principaux chefs d'accusation résultaient des témoignages de Clodia elle-même; elle l'accusait 1° de lui avoir emprunté

de l'argent pour solder le meurtre de Dion, chef de l'ambassade envoyée à Rome par Ptolémée Aulète; 2° d'avoir tenté de l'empoisonner. Cœlius Rufus se défendit lui-même, et fut aussi défendu par Crassus et Cicéron. Le discours de Cicéron existe encore et semble prouver qu'au milieu de la dissipation de son âge et de son temps, le jeune Rufus s'était appliqué à des occupations sérieuses, particulièrement à l'étude de l'éloquence. Les juges l'acquittèrent. Le nouveau procès que les Claudius lui intentèrent deux ans plus tard ne réussit pas mieux.

Tribun du peuple en 52, Cœlius Rufus soutint chaudement la cause de Milon, meurtrier d'Appius Claudius. Cette conduite tenait plutôt à des sentiment privés qu'à des convictions politiques; car il appuya peu après la demande d'un second consulat pour César alors absent, et chef du parti opposé à Milon. Dans les péripéties confuses qui précédèrent la rupture de César et de Pompée, Cœlius Rufus, qui n'avait pas de principes et qui avait besoin d'argent, joua, quoique avec moins d'éclat, le même rôle que Curion. Ami, comme ce dernier, de Cicéron, avec qui il entretint, pendant son proconsulat de Cilicie, une curieuse correspondance, d'abord le partisan et l'espoir de l'aristocratie, il passa brusquement à César dès qu'il vit que celui-ci était décidément le plus fort. Il prit part en 49 à cette fameuse sécession des tribuns Marc-Antoine, Q. Cassius et Curion, qui donna le signal de la guerre civile. César l'employa en Italie et en Espagne, et lui conféra la préture en 48. Cœlius Rufus, ne se trouvant pas suffisamment récompensé, profita de l'absence du dictateur pour se mettre en opposition avec son gouvernement que représentaient à Rome le consul Servilius Isauricus et le préteur Trebonius. Il présenta une loi de confiscation, qui en poussant au désespoir les ennemis de César pouvait ruiner sa cause. La fermeté de Servilius fit échouer ce projet insensé. Cœlius, forcé de quitter Rome, essaya d'exciter en Italie une insurrection en faveur de Pompée. Il s'entendit dans ce but avec Milon qui venait d'accourir de son exil de Marseille. Tous deux échouèrent et périrent misérablement dans le voisinage de Thurium, égorgés par leurs propres adhérents. Cœlius Rufus nous est surtout connu par les discours et la correspondance de Cicéron; c'est en lui-même un des personnages les plus curieux d'une des plus curieuses époques de l'histoire. L. J.

Cicéron, (pour les nombreux passages de cet auteur où il est question de Cœlius Rufus, consult. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli). — César, Appien, Vellelus Paterculus. — Niebuhr, *Kleine Schriften*, II, 281. — Meyer, *Orator. roman. fragmenta*. — Drumann, *Geschichte Roms*, II. — Suringer, *M. Cœlii Rufi et M. Tullii Ciceronis Epistolæ mutuæ*; Leyde, 1846, in-8°.

RUFUS FESTUS ou mieux **SEXTUS RUFUS**, historien latin, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C. Son nom se lit en tête d'un abrégé de l'histoire romaine, intitulé *Sexti Rufi Breviarium de victoriis et provinciis Populi Romani*. Cet ouvrage fut exécuté par l'ordre de l'empereur Valens à qui il est dédié. « Ta clémence, dit l'auteur dans sa préface, m'a ordonné d'être court; je lui obéirai volontiers. » En effet il a résumé dans vingt-huit courts chapitres les événements de onze cents ans, depuis la fondation de Rome, jusqu'à la mort de Jovien. Ce livre n'est donc qu'un bref sommaire de l'histoire romaine. Les lignes qui le terminent nous apprennent que Sextus Rufus, quoique avancé en âge, méditait une histoire de Valens; on ne sait s'il eut le temps d'exécuter ce projet. Le *Breviarium* fut impr. pour la première fois par Sixtus Riessinger (Naples, vers 1472, pet. in-4°); il a été réimpr. cinq fois dans le quinzième siècle, puis à la suite d'Eutrope et d'autres historiens. Cuspianus en donna la première édition critique dans ses *Commentaria de consulibus romanis*; Francfort, 1601, in-fol. Raffaello Mecenate en donna une nouvelle recension; Rome, 1819, in-8°. Panvinio publia à Venise en 1558, in-8°, dans son traité *De republica romana*, un opuscule intitulé *De regionibus urbis Romæ*, avec le nom de Sextus Rufus. Le manuscrit d'où il l'avait tiré est perdu, et l'ouvrage même n'a ni importance, ni autorité. On le trouve dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius (vol. III, p. 25). Münnich en a donné une édition séparée; Hanovre, 1815, in-8°. On n'a pas de raison d'identifier l'auteur, quel qu'il soit, du *De regionibus* avec l'auteur du *Breviarium*, et il n'est pas probable que Sextus Rufus l'historien soit le même que Rufus, personnage politique, dont parlent Zosime, Suidas, Eunape et Ammien Marcellin. L. J.

Henri de Valois, *Notes* sur Ammien Marcellin. — *Notices* sur Sextus Rufus, en tête des édit. du *Breviarium* et du *De regionibus*.

RUFUS *d'Éphèse* (Ροῦφος), médecin grec, originaire d'Éphèse, vivait dans une époque incertaine. Tandis que Aboulfaradje fait de lui un contemporain de Platon, et Jean Tzetzès, le médecin de la fameuse Cléopâtre, la plupart des auteurs modernes, se conformant à la version de Suidas, le placent sous le règne de Trajan, vers le commencement du deuxième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie, si ce n'est qu'il avait composé plusieurs ouvrages, dont trois sont parvenus jusqu'à nous. Le plus important contient quatre ou plutôt trois livres (le second n'étant qu'une paraphrase du premier), et a pour titre Περὶ ὀνομασίας τῶν τοῦ ἀνθρώπου μορίων (*De appellationibus partium corporis humani*); c'est à la fois un traité d'anatomie générale et un manuel à l'usage des étudiants que pouvait égarer la diversité des dénominations dans la lecture des anciens auteurs. On y trouve une assez bonne description de l'œil et du cœur, et les nerfs y sont partagés en deux classes, selon qu'ils se rapportent à la sen-

sibilité ou au mouvement. Cet ouvrage a paru d'abord sous forme de version latine, à la suite d'une édition d'Arétée (Venise, 1552, in-4°). On a encore de Rufus un traité estimé Περὶ τῶν ἐν νέφροις καὶ κύστει παθῶν (*De renum et vesicæ morbis*), et un fragment d'un traité *Des Purgatifs* (Περὶ τῶν φαρμάκων καθαρτικῶν); Leipzig, 1831, in-8°. Ces trois ouvrages ont été imprimés en grec par les soins de J. Goupil (Paris, 1554, in-8°), de Clinch (Londres, 1726, in-4°), et de Matthæi (Moscou, 1806, in-8°, avec des fragments inédits), et une traduction latine en a été donnée dans les *Artis medicæ principes* (Paris, 1567, in-fol.). En outre il existe plusieurs fragments de Rufus dans Oribase et Aétius, ainsi que dans le t. IV des *Classici autores* d'Angelo Maï. Dans ces derniers temps, MM. Littré et Daremberg ont publié de lui, le premier, la version latine d'un *Traité sur la goutte* (dans la *Revue de philologie*, 1845), le second, un *Traité sur le pouls*, en grec, avec le français en regard (Paris, 1846, in-8°); mais l'authenticité n'en est pas clairement démontrée.

Rufus avait aussi écrit un poëme en quatre chants *Sur les Plantes* (Περὶ βοτανῶν); on le sait d'une façon certaine puisque Galien y fait allusion et qu'il en cite même quelques vers. Ce poëme est probablement perdu, car il n'est pas possible d'admettre l'hypothèse de Haller et de Fabricius qui l'assimilent à un fragment anonyme traitant du même sujet et inséré dans l'édition aldine de Dioscoride (Venise, 1518, in-4°). Choulant a fait remarquer avec justesse qu'un savant médecin comme Rufus n'aurait pas perdu son temps à mettre en vers un tel ramassis d'absurdités et de superstitions populaires. P. L.

Suidas, au mot Ῥοῦφος. — Galien, *Opera*. — Sprengel, *Hist. de la médecine*. — Haller, *Bibl. botanica*. — Choulant, *Handbuch*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

RUGENDAS (*Georges-Philippe*), célèbre peintre et graveur allemand, né le 27 novembre 1666, à Augsbourg, où il est mort, le 9 mai 1742. Fils d'un habile horloger, il s'adonna d'abord à la gravure qu'il abandonna ensuite pour la peinture, à cause d'une fistule qui lui était survenue à la main droite. Il fréquenta alors pendant cinq ans l'atelier de Fisches, et s'appliqua surtout à la peinture de batailles, suivant pour modèles Bourguignon, Lembke et le Tempesta. Son mal s'étant aggravé, il travailla de la main gauche jusqu'à ce que sa droite s'étant guérie, il pût de nouveau s'en servir. De 1690 à 1692 il séjourna à Vienne, où il fut protégé par le graveur en pierres fines Hoffmann. Il se rendit ensuite à Venise; il y reçut les conseils de Molinaro qui lui procura plusieurs commandes. Au mois d'octobre 1693, il alla à Rome, où il étudia les maîtres les plus divers, mais s'attachant surtout aux peintres de batailles. Il arriva ainsi à une manière qui, sans être très-originale, n'en était que plus dans le goût de la mode. Plusieurs de ses meilleurs tableaux, le *Champ de bataille*, le *Choc des cavaliers*, datent de cette époque. De retour à Augsbourg en 1695, il acquit bientôt dans toute l'Allemagne une grande réputation. L'accroissement de sa famille et des maladies l'ayant mis dans une position précaire, les amateurs se coalisèrent pour le forcer à réduire le prix de ses tableaux. Il reprit alors (1699) le burin, et aidé par un marchand d'estampes, J. Wolff, qui devint l'éditeur de ses planches, il exécuta d'abord à l'eau-forte deux recueils de fines gravures, *Capricci et Diversi pensieri*, puis une suite de magnifiques planches à la manière noire, scènes de batailles et de chasses, qui eurent un succès général. Dès l'année suivante il commença pour Charles XII de Suède, qui fut depuis son constant protecteur, son tableau de la *Bataille de Narwa*. En 1703, lors du siége d'Augsbourg, loin de regretter la perte de sa maison qui fut incendiée, il fut enchanté d'assister enfin aux diverses scènes que présente le théâtre de la guerre. Tranquille au milieu des balles et des bombes, il dessina la plupart des incidents du siége; plus tard il en retraça sur six estampes à l'eau forte les épisodes les plus remarquables. Dans les années suivantes, il peignit pour divers princes et généraux plusieurs tableaux de bataille qui, comme les précédents, sont d'un style libre et aventureux, mais trop souvent négligé quant au dessin. En 1710, il fut nommé directeur de l'Académie des beaux-arts qui venait d'être fondée dans sa ville natale. De nouveaux embarras d'argent, causés plus tard notamment par l'inconduite d'un de ses fils, l'obligèrent à retourner au travail lucratif du burin. Dans les nombreuses planches qu'il a publiées alors, il a représenté les sujets les plus familiers à son talent, des batailles, des escarmouches de cavalerie, et parfois aussi des scènes de manége, de foire, de marché aux chevaux; il avait fait du cheval une étude particulière et dessinait cet animal avec une savante exactitude. Dans les dernières années de sa vie, il fut à son grand chagrin empêché d'exercer son art par plusieurs accès d'apoplexie. Decamps nous a conservé la manière dont il caractérisait lui-même les diverses phases de son talent : « Mes premiers tableaux, disait-il, séduisent par la couleur et les touches de goût; le dessin en est médiocre. Dans le second âge je me suis attaché à la nature; j'ai négligé la couleur. Pendant la troisième et dernière période, je me suis livré à la justesse des expressions, des positions, des mouvements vifs et légers, et j'ai répandu plus de chaleur dans la couleur. » Parmi ses toiles les plus remarquables, nous citerons : les *Batailles de Blenheim* et de *Hochstedt*; une *Bataille* et un *Campement*, au musée de Berlin; le *Siége de Wismar*, à celui de Copenhague; *des Cavaliers*, une *Bataille*, à celui de Stockholm; deux *Batailles*, au musée de

Vienne; huit *Sujets militaires*, à la galerie de Hampton-Court; les *Préparatifs d'une bataille* et un *Champ de bataille*, au musée d'Avignon, (*voy.* Clément de Ris, les *Musées de province*, t. II); *le Siége d'Augsbourg*, dans la galerie de Schleissheim. Outre les planches déjà mentionnées, Rugendas a encore gravé entre autres une quinzaine de portraits à la manière noire, le *Régiment de cavalerie*, 8 pl., *l'École de cavalerie*, 8 pl., et une dizaine d'autres suites de 8 à 4 pl. Bodenehr, Riedinger, J. Schmitt et enfin son propre fils Jean-Chrétien ont reproduit au burin des tableaux et dessins de lui.

RUGENDAS (*George-Philippe*), peintre, fils aîné du précédent, né à Augsbourg en 1701, mort en 1774, peignit surtout des sujets d'animaux, et grava à la manière noire un grand nombre de planches assez estimées.

RUGENDAS (*Jean-Chrétien*), graveur, frère cadet du précédent, né en 1708, à Augsbourg, où il est mort en 1781. Élève de son père et de Probst, il a dessiné à la plume et à l'aquarelle quelques portraits et beaucoup de sujets militaires; la beauté et la correction d'exécution les font rechercher des amateurs.

Füssli, *Leben Rugendas*; Zurich, 1758. — Meusel, *Archiv.*, t. I. — Huber et Rost, *Manuel de l'Amateur de gravures*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres*, liv. 323.

RUGENDAS (*Jean-Laurent*), peintre et graveur, petit-fils du précédent, né en 1775 à Augsbourg, où il est mort, le 19 novembre 1826, était fils d'un marchand d'estampes. Il a gravé d'après ses propres dessins une série de grandes planches en manière noire et à l'*aquatinta*, et représentant avec beaucoup d'exactitude les principales batailles livrées en Allemagne du temps de Napoléon. A l'époque de sa mort, il était directeur de l'école des beaux-arts d'Augsbourg.

RUGENDAS (*Jean-Maurice*), peintre, fils du précédent, né en 1799, à Augsbourg, mort le 29 mai 1858, à Weilheim (Bavière). Élève de l'Académie de Munich, il montra de bonne heure un talent remarquable pour la peinture d'animaux et pour le paysage, témoin le *Marché aux chevaux* qu'il exposa en 1821. En cette année, il accompagna au Brésil le baron russe de Langsdorf, et publia à Paris une excellente relation de son *Voyage* (1827-1835, 20 livr. in-fol.), avec 100 planches d'après ses dessins. En 1831, il quitta de nouveau l'Europe, et parcourut pendant quinze ans l'Amérique du Sud, le Mexique, etc. Il en rapporta, en 1846, une précieuse collection de plus de trois mille dessins de la nature animale et végétale de ces contrées, de vues et paysages, etc.; il la céda au gouvernement bavarois contre une rente viagère. Il passa ses dernières années à Munich.

Nagler, *Künstler-Lexicon*. — *Männer der Zeit*, t. I.

RUGGIERI (*Giovanni-Battista*), dit *Battistino del Gessi*, peintre, né à Bologne, mort à trente-deux ans sous le pontificat d'Urbain VIII (1623-1644). Excellent élève de Francesco Gessi auquel il dut son surnom, il l'accompagna à Naples avec son condisciple Lorenzo Menini pour l'aider dans ses travaux. On raconte qu'attirés par trahison sur une galère par les rivaux de leur maître, ils furent enlevés et qu'on n'eut plus d'eux aucune nouvelle. Selon une autre version plus vraisemblable, Ruggieri fut déposé dans les États de l'Église et s'établit à Rome où nous voyons de lui au palais Cenci et au cloître de la Minerva des fresques qui font vivement regretter sa fin prématurée.

Son frère *Ercole*, dit *Ercolino del Gessi*, fut élève du même maître et son fidèle imitateur.

Baglione, *Vite de' pittori*. — Lanzi, *Storia*.

RUHL (*Philippe-Jacques*), conventionnel, né près Strasbourg, mort le 30 mai 1795, à Paris. Son père était ministre de la communion luthérienne, et lui-même embrassa le même état, après avoir étudié la théologie à Strasbourg. Pendant quelque temps il fut chargé de l'éducation d'un jeune comte de Grumbach, puis il reçut comme pasteur vocation du gymnase de Durkheim. Invité par le comte de Linange à mettre en ordre les archives de sa famille, il s'acquitta de ce soin avec beaucoup d'activité, et rédigea trois mémoires en allemand (Carlsruhe, 1772-1774-1776, in-fol.) et un en latin (Strasbourg, 1776, in-fol.), pour repousser les prétentions qu'élevaient d'autres membres de cette maison sur la succession de la branche allemande des Leinigen-Dachsburg, à laquelle appartenait son protecteur. En 1789, il publia encore sur ce sujet des *Recherches* (en français); Strasbourg, in-4°. Ruhl fut récompensé de ses services par le titre de conseiller aulique; en outre il eut la direction des finances et de la chancellerie, et il joua dans ce petit État le rôle d'un tout puissant ministre. S'il faut en croire le surintendant ecclésiastique Bahrdt, il était pétri d'orgueil et d'ambition; toutes ses actions tendaient à satisfaire ses désirs immodérés; il était aussi dur qu'avide; enfin il croyait être le plus bel homme et le plus grand génie de la terre, et il maudissait le sort qui le condamnait à jouer un rôle si borné à la cour d'un petit prince d'Allemagne. Sans doute il faut attribuer la plus grande part de ces imputations à la calomnie qui s'exerce à tort et à travers sur tous les hommes élevés en dignités, ainsi qu'au différend qui avait éloigné Bahrdt et Ruhl l'un de l'autre. Soit ambition de se produire sur un plus grand théâtre, soit passion de la liberté, Ruhl accourut en France après la révolution de 1789, et devint un des administrateurs du Bas-Rhin. Ce département l'envoya siéger à la législative et à la Convention. Dans la première de ces assemblées, il s'éleva avec force contre les intrigues du cardinal de Rohan, les rassemblements armés aux frontières du Rhin, et les princes possessionnés de l'Alsace. Dans la seconde, il se rangea du côté de la montagne. Chargé du rapport concernant les pièces trouvées dans l'armoire de fer,

il s'acquitta de ce soin avec modération et se borna à une simple analyse des documents; lors du procès du roi, il était en mission. En 1793, il fut appelé dans le comité de salut public et dans celui de sûreté générale, et, le 7 mars 1794, il présida la Convention. Quoi qu'on en ait dit, il mit plus de violence dans son langage que dans sa conduite; excepté la mort de Dietrich, le maire de Strasbourg, qu'il poursuivit avec un furieux acharnement, on n'a guère à lui reprocher que des motions extravagantes, comme celle de brûler tous les châteaux à l'étranger et de démolir ceux qui restaient en France. Ce fut lui qui, étant en mission dans la Marne, brisa la Sainte-Ampoule à Reims (octobre 1793); il la brisa sur l'ancienne place Royale, en présence du peuple assemblé, et en envoya les morceaux à la Convention par la voie des messageries publiques, « enveloppés dans une chemise destinée pour les volontaires et qui attestait les fraudes des fournisseurs ». Après la chute de Robespierre, Ruhl, qui avait été de son parti, quitta de lui-même le comité de sûreté générale; il était déjà vieux et assailli d'infirmités, disait-il. Dans la journée du 1[er] prairial, il appuya les demandes des patriotes. Décrété d'accusation le soir même et arrêté le lendemain, il prévint son jugement en se tuant d'un coup de poignard.

Moniteur univ., 1791 à 1794. — Bahrdt, *Mémoires*. — Haag frères, *La France protestante*.

RUHNKEN (*David*), célèbre philologue allemand, né le 2 janvier 1723, à Stolpe (Poméranie), mort le 14 mai 1798, à Leyde. Fils d'un magistrat qui possédait une honnête aisance, il fut élevé avec beaucoup de soin. Après avoir fait ses humanités au collége de Kœnigsberg, où il eut Kant pour condisciple, il étudia à Wittemberg les belles-lettres, la philosophie, l'histoire et le droit romain sous Ritter et Berger, dont les conseils le formèrent à l'art d'écrire le latin avec une grande pureté. En 1743 il fut reçu maître ès-arts, après avoir soutenu une dissertation des plus savantes *Sur la vie de l'impératrice Placidie;* dans la discussion il fut inférieur à lui-même à cause d'une certaine difficulté de parole, qu'il ne put jamais entièrement vaincre. Ses parents auraient désiré qu'il se consacrât à la théologie; cependant ils l'autorisèrent à se rendre à Leyde pour y profiter des leçons d'Hemsterhuis sur l'antiquité. Guidé par ce savant, qui devint pour lui un protecteur zélé, il se mit à lire attentivement tous les auteurs grecs, poëtes et prosateurs; tenant note des observations grammaticales et autres que lui suggérait cette étude, il arriva en quelques années à joindre à une habileté critique des mieux exercées une vaste érudition, qui ne nuisait en rien à l'élégance de sa latinité. Il cultivait dans ses loisirs la musique et le dessin, ou bien il se livrait à l'exercice de la chasse, qui devint chez lui peu à peu une passion. Introduit dans les meilleures sociétés, il plaisait par son extérieur agréable et par son caractère ouvert, gai et éloigné de toute pédanterie. Après s'être signalé à l'attention des savants par une excellente édition du *Lexique* de Timée, il alla en 1755 à Paris, où il copia et collationna un grand nombre de manuscrits grecs. Suppléant d'Hemsterhuis en 1757, il succéda en 1761 à Oudendorp dans la chaire d'éloquence et d'histoire; il devint aussi en 1774 conservateur de la bibliothèque de l'Académie. Après avoir perdu son maître et ami Hemsterhuis, il fut en 1771 frappé dans ses affections les plus chères par l'infirmité incurable qui atteignit en même temps sa femme et la plus jeune de ses filles; les tendres soins dont l'aînée l'entoura le tirèrent enfin de la sombre mélancolie où il était tombé. Lors des troubles qui éclatèrent dans les Pays-Bas en 1787, Ruhneken se rangea du côté des patriotes; aussi vit-il, après le triomphe du stathouder, diminuer le nombre de ses auditeurs, quoiqu'il eût su donner à ses cours d'histoire un intérêt particulier, en y traitant, chose alors entièrement nouvelle, des institutions, des mœurs et des progrès de la civilisation aux diverses époques. Il supporta avec gaieté les restrictions qu'il fut obligé de s'imposer dans la satisfaction de ses goûts, quelque peu dispendieux, pour la musique, la chasse et les beaux livres; mais ses dernières années furent attristées par les déchirements que la révolution opéra dans sa patrie d'adoption. Après sa mort, l'académie de Leyde acquit sa bibliothèque et ses manuscrits moyennant une pension de quinze cents florins qu'elle assura à sa veuve et à ses deux filles.

Doué d'une facilité et d'une promptitude d'intelligence merveilleuses, d'une rare pénétration et d'une excellente mémoire, qui lui permettait de tirer tout le fruit de son immense lecture, Ruhneken fut au dix-huitième siècle un des principaux promoteurs de la philologie, et fit triompher les principes rationnels de critique émis par Bentley et Hemsterhuis. Se fondant sur l'examen comparatif des manuscrits et sur l'étude des finesses grammaticales des langues anciennes, il arrivait, servi par une divination généralement heureuse, à des résultats qui font regretter que, par suite de son amour de l'extrême perfection, le nombre de ses publications n'ait pas été plus étendu. Il communiquait les conseils et les renseignements à tous ceux qui s'adressaient à lui, et parmi eux on comptait les premiers érudits de l'époque, son ami Valckenaër, son cher disciple Wyttenbach, Heyne, Brunck, Porson, Wolf, etc. On a de Ruhneken : *De Galla Placidia augusta;* Wittemberg, 1743, in-8°; — *Epistolæ criticæ : prima in Homeridarum hymnos et Hesiodum; secunda in Callimachum et Apollonium Rhodium;* Leyde, 1749-51, 2 part. in-8°; — *De Græcia artium et doctrinarum inventrice;* ibid., 1757, in-4°; — *De doctore umbratico;* ibid., 1763, in-4°, satire piquante contre les pédants; — *Elogium*

T. Hemsterhusii; ibid., 1768, 1789, 1824, in-8°; dans *Vitæ philologorum* de Harless; ce morceau passe pour un chef-d'œuvre d'éloquence; — *De vita et scriptis Longini*; ibid., 1776, in-4°. Ces différents écrits ont été réunis avec une *Dissertatio de Antiphone* et un mémoire *De tutelis et insignibus navium*, dans les *Opuscula Ruhnkenii*; Londres, 1807, in-8°; Leyde, 1823, 2 vol.; Brunswick, 1828, 2 vol. in-8°. Comme éditeur Ruhneken a publié à Leyde : *Commentarii græci in titulos Codicis et Digestorum de postulando* (1752, in-fol.), et dans le *Thesaurus juris* de Meerman; *Timæi Lexicon* (1755, 1789, in-8°); *Basilicon lib. XLIX-LII, cum versione latina* (1765); *Platonis Primus Alcibiades* (Amst., 1766, in-8°); *Rutilius Lupus. De figuris sententiarum* (1768, in-8°); *Velleius Paterculus* (1779, 2 vol. in-8°); *Homeri Hymnus ad Cererem* (1780, 1782, in-8°), première édition de cette pièce; *Mureti Opera* (1789, 4 vol. in-8°); *Scholia in Platonem* (1800, in-8°). Ruhneken, qui a donné le t. II de l'édition d'Hesychius commencée par Alberti, a aussi écrit des *Notes* sur Callimaque, Xénophon, Hésiode, Appien et Polybe, lesquelles ont été insérées dans des éditions de ces auteurs; enfin il a rédigé les préfaces des éditions de *Celse* et d'*Apulée* préparées par Targa et Oudendorp, et auxquelles il a mis la dernière main. Ses *Lettres* à Ernesti ont paru à Leipzig, en 1812, celles à Valckenaer, à Flessingue, 1832, in-8°. E. G.

D. Wyttenbach, *Vita Ruhnkenii*. — Rink, *Tib. Hemsterhuys und D. Ruhnken*; Kœnigsberg, 1801. — Schlichtegroll, *Nekrolog*, année 1798. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

RUHS (*Christophe-Frédéric*), historien allemand, né en 1780 dans la Poméranie suédoise, mort le 31 janvier 1820 à Berlin. Il enseigna l'histoire dans les universités de Greifswald et de Berlin, et fut sur la fin de sa vie nommé membre de l'Académie de cette dernière ville et historiographe de la maison de Prusse. On a de Rühs : *Versuch einer Geschichte der Religion, Staatsverfassung und Kultur der alten Scandinavier* (Essai d'une histoire de la religion, des institutions politiques et de la civilisation des anciens Scandinaves); Gœttingue, 1801, in-8°; — *Unterhaltungen*, etc. (Entretiens pour les amateurs de l'histoire et de la littérature des anciens Germains et habitants du nord); Berlin, 1803; — *Geschichte der Schweden* (Histoire des Suédois); Halle, 1803-13, 5 vol. in-8°, ouvrage estimable, qui a préparé les travaux de Geyer; — *Finnland und seine Bewohner* (La Finlande et ses habitants); Leipzig, 1809, in-8°; — *Uber den Ursprung der isländischen Poesie* (Sur l'origine de la poésie islandaise); Berlin, 1813, in-8°; — *Historische Entwickelung des Einflusses von Frankreich auf Deutschland* (Développement historique de l'influence de la France sur l'Allemagne); Berlin, 1814, in-8°; — *Handbuch der Geschichte des Mittelalters* (Manuel de l'histoire du moyen âge); Berlin, 1816, in-8°; — *Ausführliche Erläuterung der zehn ersten Kapitel der Schrift des Tacitus über Deutschland* (Explication détaillée des dix premiers chapitres de la Germanie de Tacite); Berlin, 1821, in-8°. Rühs, auquel on doit aussi une édition de l'*Edda*, a publié avec Spieker: *Zeitschrift für die neueste Geschichte*; Berlin, 1814-15, 2 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie de Berlin, 1821.

RUINART (*Thierri*), érudit français, né à Reims, le 10 juin 1657, mort à Hautvillers, près Aï, le 27 septembre 1709. Il appartenait à une honorable et ancienne famille champenoise. Il fit ses études dans sa ville natale, fut reçu maître ès-arts à dix-sept ans, et la même année (2 oct. 1674), fut admis comme novice à l'abbaye de Saint-Remi de Reims. La douceur, la piété, l'amour de la science, tout était d'accord en lui pour le rendre digne de l'habit des religieux bénédictins. Il fit profession en 1675, continua ses études, mêlées d'exercices de piété, à l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, puis à l'abbaye de Corbie, et se fit remarquer par son application à lire les Pères et les plus anciens monuments de l'histoire ecclésiastique. Sa prédilection en ce genre et son aptitude le firent désigner par les supérieurs de son ordre, pour coopérer aux travaux de Mabillon. Ce fut en 1682 que celui-ci, alors âgé de cinquante ans, l'accueillit auprès de lui, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il acheva de le former; il lui apprit le grec lui-même, et fut pour lui un ami autant qu'un maître; le disciple répondit à ces soins par sa docilité, par ses progrès et par une affection inaltérable. Dès lors il prit part à tous les travaux de son maître, sans abdiquer cependant sa propre personnalité. En 1689, il publia son premier et l'un de ses meilleurs ouvrages : *Acta primorum martyrum sincera et selecta* (Paris, 1689, in-4°; Amsterdam, 1713, in-fol.; Vérone, 1731, in-fol.; Augsbourg, 1802-1803, 3 vol. in-8°). Le but qu'il se proposait dans ce livre était d'offrir à la piété un recueil des documents relatifs aux luttes sanglantes dont les premiers chrétiens avaient été les victimes, mais en écartant tout ce qu'une dévotion ignorante y avait aveuglément mêlé. C'était une œuvre courageuse et avec quelque modération qu'elle fût exécutée elle devait soulever bien des animosités contre son auteur. Aussi était-ce le lot des bénédictins et de dom Mabillon tout le premier, de passer aux yeux des jésuites et du parti ultramontain pour des rationalistes et des novateurs dangereux. Ses *Acta Martyrum* eurent cependant un grand succès, attesté par les réimpressions qu'on en fit et par la traduction qu'en donna Drouet de Maupertuy (Paris, 1708, 2 vol. in-8°), laquelle eut également plusieurs éditions. Dom Ruinart publia ensuite une édition des textes relatifs à l'histoire de la persécution exercée par les Vandales sur les chrétiens d'A-

frique au cinquième siècle (*Historia persecutionis Vandalicæ*; Paris, 1694, in-8°), puis sa belle édition de Grégoire de Tours et de Frédégaire (Paris, 1699, in-fol.) Cet ouvrage considérable, pour lequel il avait collationné tous les manuscrits accessibles de son temps, et qu'il enrichit de notes excellentes qu'on réimprime encore aujourd'hui, lui coûta deux années de travail. Le texte de Grégoire de Tours, donné par dom Ruinart, est encore aujourd'hui le texte classique; il a été reproduit à peu près en entier par dom Bouquet, par la société de l'histoire de France et par l'abbé Migne dans son *Cursus patrologiæ*. En 1702, il publia, sous les auspices de la congrégation dont il faisait partie, un écrit destiné à réfuter les doutes que Basnage et d'autres critiques avaient émis, relativement à l'authenticité de certains faits historiques dont le souvenir était cher aux disciples de saint Benoît. Cet opuscule, intitulé *Apologie de la mission de saint Maur, avec une addition touchant saint Placide* (Paris, 1702, in-8°), fut traduit en latin, pour être inséré à la fin du tome Ier des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, publiées par dom Mabillon.

Le temps et les soins du studieux bénédictin furent surtout consacrés à contribuer aux œuvres de dom Mabillon, à les défendre dans diverses polémiques, et à les poursuivre lorsque son maître eut cessé de vivre. C'est ainsi qu'il prit une large part aux derniers volumes des *Actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît* et des *Annales* (*voy.* Mabillon), et qu'il fit pour ces travaux, en 1696, un voyage de recherches dans la Lorraine et l'Alsace. La relation de ce voyage a été imprimée lontemps après sa mort (en 1724) parmi les œuvres posthumes de dom Mabillon, avec deux autres opuscules également dus à Ruinart : *De pallio archiepiscopali* et *Beati Urbani II papæ vita*. Il prépara aussi la seconde édition de la *Diplomatique* (1709, in-fol.), ouvrage qui a rendu tant de services à l'érudition. Le jésuite Germon, avait cru pouvoir attaquer les conclusions de l'auteur et déclarer faux les précieux diplômes mérovingiens, en partie écrits sur papyrus, que conservait alors l'abbaye de Saint-Denis (aujourd'hui aux archives). Dom Ruinart démontra victorieusement l'authenticité des diplômes de Saint-Denis dans un petit livre intitulé : *Ecclesia Parisiensis vindicata de antiquis regum Francorum diplomatibus* (Paris, 1706, in-12). Depuis lors les objections du P. Germon n'ont jamais été renouvelées par personne.

Les ouvrages publiés par dom Ruinart sont tous les événements que présente l'histoire de sa vie. Tandis que Mabillon voyageait en Italie, un religieux italien vint à Paris apportant une lettre de recommandation du célèbre bénédictin pour dom Thierri, son jeune disciple. Celui-ci écrivit à son maître pour lui rendre compte de cette visite : « Je menay jeudi dernier à Saint-Denys, dit-il, votre religieux italien. Il est allé à Versailles; *il en a plus veu luy seul en un jour que je n'en verray peut-estre jamais* (1er avril 1686). » Il habitait Paris depuis quatre années et il avait près de vingt-neuf ans lorsqu'il traçait ce pronostic que la suite de sa vie ne démentit pas Je n'ai trouvé en scrutant les détails de sa correspondance (conservée à Paris, bibliothèque impér., manuscrits, résidu saint-Germ., n°s 1255 et 1256) que de bien légères infractions à ses habitudes de retraite et de modestie. Il avait obtenu, vers 1701, un petit bénéfice, le prieuré de Saint-Blaise près Noyon. Il recevait dans les lettres écrites soit à son maître soit à lui par les principaux savants de l'Europe les témoignages de la plus légitime déférence. Il paraît enfin avoir été particulièrement honoré et accueilli à la petite cour du roi Jacques II d'Angleterre, réfugiée à Saint-Germain en Laye. Son dernier travail fut encore un hommage rendu par lui à son vénéré maître : l'*Abrégé de la vie de Mabillon* (Paris, 1709, in-12), qui fut traduit en latin par un autre bénédictin, dom Claude de Vic (Padoue, 1714, in-8°). Ce livre ne reçut sans doute le titre d'*Abrégé* que parce qu'il devait être suivi d'une vie plus considérable de Mabillon. Du moins est-il certain que Ruinart passa les derniers temps de sa vie à rechercher de tous côtés et à recueillir les lettres que son maître avait écrites. Il n'eut pas le temps d'exécuter le dessein qu'il avait conçu. Ayant été faire un voyage en Champagne pendant l'été de 1709 et y chercher dans les bibliothèques de nouveaux matériaux pour la continuation des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, il tomba malade dans l'abbaye de Hautvillers, et y mourut au bout de quelques jours, le 27 septembre. Les religieux de cette maison l'ensevelirent dans leur église. Pour ne rien omettre, il faut ajouter que dom Ruinart a laissé en manuscrit un *Journal* des contestations auxquelles donna lieu la publication faite par les bénédictins, ses confrères, des œuvres de saint Augustin.

Il est souvent parlé dans la correspondance de dom Ruinart de diverses personnes de sa famille, de son frère qui habitait Reims, de sa sœur qui était religieuse à Braine (sœur M. Duval, en 1699), de deux de ses nièces également religieuses au couvent de la Merci-Dieu (1703-1708) et d'un de ses neveux, novice à l'abbaye de Clairvaux (1708). Cette famille existe encore en Champagne où elle a possédé longtemps la terre de Brimont, près Reims, et autres fiefs. Claude Ruinart, seigneur de Brimont, épousa en 1764, Mlle Hélène Tronson du Coudray, sœur du défenseur de la reine Marie-Antoinette. Son fils, M. Ruinart de Brimont, né à Reims, le 30 novembre 1770, mort le 6 janvier 1850, fut, de 1820 à 1827, le représentant de Reims à la chambre des députés. Il a laissé lui-même de nombreux descendants parmi lesquels on dis-

tingue M. le vicomte Arthur Ruinart de Brimont, aujourd'hui conseiller à la cour des comptes.

H. Bordier.

Abrégé de la Vie de dom Ruinart, en tête du t. V des *Annal. ordinis S.-Bened.*, par dom René Massuet. — *Hist. littéraire de la congrég. de Saint-Maur*, 1776, par dom Tassin. — *Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, 1846, 3 vol. in-8°.

RUISCH (*Frédéric*), célèbre anatomiste hollandais, né le 23 mars 1638, à La Haye, mort le 22 février 1731, à Amsterdam. Il était d'une ancienne famille qui avait depuis le quatorzième siècle occupé à Amsterdam les plus hautes magistratures; son père était secrétaire des États généraux. Le goût le plus vif l'entraîna de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle et de la médecine; voulant y consacrer tout son temps, il se maria en 1661, principalement pour être entièrement débarrassé de tout soin domestique. Après avoir suivi les cours des universités de Leyde et de Franeker, il se fit, en 1664, recevoir docteur dans la première de ces villes. Il fut aussitôt appelé à donner ses soins aux habitants de La Haye désolée alors par la peste; il continuait en même temps ses recherches sur la structure du corps humain, et arrivait dès lors par des dissections habiles à des résultats nouveaux; cela lui valut l'honneur d'être, en 1665, opposé par les professeurs de Leyde au docteur Bils, qui occupait la chaire d'anatomie à Louvain et qui, se trouvant alors à Leyde, dépréciait sans cesse le mérite des savants de cette ville, exaltant par contre le sien propre. Ruisch combattit avec succès les prétentions du docteur espagnol, et prouva entre autres contre les assertions de Bils l'existence des valvules des vaisseaux lymphatiques. En cette même année 1665, il fut nommé professeur d'anatomie à Amsterdam, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, et auquel il joignit par la suite ceux de professeur d'accouchement et de botanique. Son nom ne tarda pas à se répandre en Europe; une suite de brillantes découvertes par lesquelles il porta l'anatomie à une perfection jusqu'alors inconnue lui valurent d'être successivement élu membre de l'Académie des curieux de la nature, de la Société royale de Londres et enfin en 1727 de l'Académie des sciences de Paris. Swammerdam, son ami, lui ayant communiqué le secret d'injecter les cadavres avec des cires colorées, il le perfectionna, arriva à rendre visibles les dernières ramifications des vaisseaux plus fines que des fils d'araignée, et trouva en même temps le moyen de garantir les chairs de toute putréfaction. Il n'épargna ni peines ni dépenses pour se procurer un grand nombre de cadavres, qu'il prépara avec le plus grand soin et qu'il plaça ensuite dans son fameux cabinet, une des merveilles d'Amsterdam; visité par tous les étrangers, ce cabinet fut en 1717 transporté à Moscou par ordre de Pierre le Grand, qui l'avait acheté en 1698 à Ruisch, dont il recherchait la conversation. « Tous ces morts, dit Fontenelle, sans desséchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri, et des membres souples, étaient presque des ressuscités et ne paraissaient qu'endormis; à ces momies Ruisch avait mêlé des bouquets de plantes et des coquillages, et il avait animé le tout par des inscriptions ou des vers tirés des meilleurs poëtes latins. » Après avoir livré sa précieuse collection, il eut, quoique octogénaire, le courage d'en recommencer une nouvelle qui lors de sa mort était déjà très-considérable; une partie passa dans l'université de Wittemberg et le reste se voit encore à Amsterdam. Voici l'énumération des parties du corps humain, ou découvertes, ou mieux décrites par lui, qu'elles ne l'étaient auparavant : l'artère bronchiale, le périoste des osselets de l'oreille, et leurs ligaments; la membrane arachnoïde et ses vaisseaux; la lame interne de la choroïde, qui porte son nom; les nerfs ciliaires, et la membrane de la rétine, etc.; enfin c'est à lui qu'on doit la preuve de la structure toute vasculaire du cerveau. Ses ouvrages, écrits d'un style simple et concis et avec un ton de modestie, bien méritoire chez un homme que toute l'Europe admirait, sont les suivants : *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis et lacteis; accesserunt quædam observationes anatomicæ rariores;* La Haye, 1665, in-8°; Leyde, 1687, in-12 : écrit qui contient le récit de la discussion de l'auteur avec Bils; — *Observationum anatomico-chirurgicarum centuria; accedit catalogus rariorum quæ in musæo Ruyschiano asservantur;* Amsterdam, 1691, 1771, in-4°, avec pl.; — *Responsio ad G. Bidloo libellum cui nomen Vindiciarum inscripsit;* ibid., 1694, in-4° : réponse violente aux attaques injustes que Bidloo, jaloux de la réputation de Ruisch, avait dirigées contre lui; elle fut suivie d'une suite de seize *Epistolæ problematicæ* adressées par Ruisch à plusieurs de ses disciples et où il releva avec aigreur les bévues de Bidloo; elles parurent à Amsterdam de 1696 à 1713, in-4°; — *Thesaurus anatomicus;* ibid., 1701-1715, 9 part. in-4°, en latin et en hollandais : cet ouvrage capital, rempli d'observations approfondies sur toutes les parties du corps de l'homme, de la femme et des animaux, fut suivi d'un dixième volume intitulé *Thesaurus magnus et regius;* ibid., 1715, in-4°; — *Adversaria anatomico-chirurgico-medica;* ibid., 1717-1723, 3 parties, in-4°; — *De fabrica glandularum;* Leyde, 1722, in-4°; réponse à Boerhave qui avait défendu contre Ruisch les idées de Malpighi sur les glandes; — *Curæ posteriores seu thesaurus anatomicus omnium maximus;* Amsterdam, 1724, in-4°; — *De musculo in fundo uteri observato, antea a nemine detecto;* ibid., 1726, in-4° : ce traité est écrit pour soutenir une des rares erreurs de Ruisch; — *Curæ renovatæ seu thesaurus anatomicus post curas posteriores novus;* ibid., 1728; il y est surtout question de l'ana-

tomie des végétaux. Ruisch avait publié lui-même en 1721 ses *Opera omnia;* Amsterdam, 4 vol. in-4°; une édition plus complète en fut donnée dans cette ville, 1737, 5 part. in-4°.

Schreiber, *Vita F. Ruisch*; Amsterdam, 1732, in-4°. — Fontenelle, *Éloges*. — Niceron, *Mémoires*, XXXIII. — Portal, *Hist. de l'anatomie*. — *Biogr. méd.*

RUISDAEL (*Jacques*), peintre hollandais, né à Harlem, vers 1630, mort à Amsterdam, le 16 novembre 1681. Il faut attribuer à la vie obscure et sédentaire que mena Jacques Ruisdael l'ignorance presque complète où l'on est de sa vie privée. Les quelques détails que l'on en connaît sont en effet presque insignifiants. Son père qui était ébéniste voulut, rapportent les biographes, lui donner une profession plus libérale que celle qu'il avait exercée; il le destina à l'état de médecin. On ignore comment vint à Ruisdael le goût des arts; on ignore même quel fut son maître, et l'époque exacte à laquelle il commença à peindre. Une tradition veut qu'il ait été à Amsterdam confier à Nic. Berghem le désir ardent qu'il avait de devenir peintre, et, si la tradition n'ajoute pas que Berghem dut l'initier aux premiers éléments du dessin, il est aisé et naturel de compléter cette lacune. Ruisdael eut donc pour guide sinon pour maître Nicolas Berghem, peintre fort distingué; mais avant tout il s'inspira de la nature, et ce fut là à vrai dire son unique maître. On assure qu'il ne quitta pas le sol natal, et dès lors on s'explique difficilement comment, né dans un pays tout à fait factice et nullement accidenté, il put donner une idée aussi exacte des cascades et des ravins. Quant aux marines, aux dessous de bois, aux longues prairies coupées par des canaux, ou aux chemins de traverse fréquentés par une charrette ou foulés par un troupeau, on comprend aisément que tels aient été les sujets qu'il affectionnait. C'était ce que tous les jours il avait sous les yeux, et personne mieux que lui ne sut rendre avec un charme poétique les moindres accidents de la nature. Ses œuvres se distinguent en effet des innombrables paysages de l'école hollandaise par une sage distribution des lignes et par un dessin précis. Tout en se tenant toujours près de la nature qu'il imite, Ruisdael ne s'en montre jamais l'esclave servile; il sait imprimer à chacun de ses paysages un caractère particulier qui révèle son originalité, et jusque dans les rares et précieuses eaux-fortes qu'il grava, on remarque une recherche constante de la vérité unie à une interprétation savante, témoignage authentique du sentiment qui animait l'artiste.

Les tableaux de Jacques Ruisdael ne sont pas très-nombreux; ils sont d'ailleurs fort recherchés et occupent les places d'honneur dans les galeries qui les possèdent. On voit dans les musées d'Amsterdam, de La Haye et de Rotterdam, à la *National Gallery* de Londres et dans les galeries du Louvre des œuvres capitales de Ruisdael; cependant la toile la plus importante de ce maître nous paraît être *le Torrent* que j'ai admiré à Louvain, il y a quelques années, chez un amateur distingué, M. van den Schrieck. Ce tableau, vendu publiquement en 1861, appartient aujourd'hui à M. le comte Duchâtel. G. D—s

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais*, III, 9. — Bartsch, *Le Peintre graveur*, I, 309. — W. Bürger, *Les Musées de la Hollande*. — Villot, *Livret du Musée du Louvre, écoles hollandaise et flamande*.

RUITER (*Michel-Adriaanszoon* VAN), célèbre marin hollandais, né à Flessingue, le 24 mars 1607, mort à Syracuse, le 29 avril 1676. Il était le quatrième fils d'un ouvrier brasseur qui, ne pouvant rien faire de lui, tant il était turbulent et indocile, l'envoya sur mer à l'âge de onze ans. L'enfant, qui avait essayé de plusieurs métiers, prit goût à celui-ci. A vingt-deux ans il était pilote, à trente ans capitaine de corsaire. Sa réputation d'intelligence et d'audace décida les États généraux à lui confier le commandement d'un vaisseau; mais il ne fit que la campagne de Portugal, et rentra, en 1643, dans la marine marchande. On cite nombre d'anecdotes qui appartiennent à cette période de sa vie. Une fois qu'il revenait d'Irlande avec un chargement de beurre, il se vit poursuivi par des pirates de Dunkerque. Ne pouvant leur échapper, il graissa de beurre les flancs, le pont et les agrès de son navire, si bien que les pirates ne purent venir à bout d'y prendre pied. Son bonheur constant l'avait enrichi et il allait se retirer à la campagne, quand la guerre des Pays-Bas avec l'Angleterre vint lui imposer de nouveaux devoirs et de nouveaux sacrifices. Sous les ordres de l'amiral Tromp, il se distingua au combat de Plymouth et en plusieurs autres rencontres. Ruiter était si simplement héroïque, si peu intéressé, qu'il ne murmura point, quand, au bout de deux années pendant lesquelles il avait dû s'entretenir à ses frais et combattre sans relâche, son pays lui fit une libéralité dérisoire de 1,500 florins. Au mois d'avril 1663, il reprit la mer à bord d'un vaisseau de trente-six canons. Une croisière glorieuse s'ouvrit pour lui, et lui valut cette fois le grade de vice-amiral. C'était mieux. De son côté, le roi de Danemark l'avait nommé chevalier de ses ordres pour avoir protégé Dantzig contre les Suédois. Après la paix de 1665, il reçut l'ordre de purger certains parages de la Méditerranée de la présence des pirates barbaresques. Il y réussit si bien que leur chef le plus redouté, le renégat Armand de Diaz, tomba entre ses mains. La guerre avec l'Angleterre ayant recommencé sur ces entrefaites, il battit les maîtres de la mer, chez eux, dans le canal, en trois rencontres. Ce fut à la suite de ces victoires successives qu'il osa pénétrer dans la Tamise et dicter en quelque sorte des lois à la fière Albion. L'honneur du traité de paix conclu à Breda, en 1667, lui revient bien plus

qu'à la diplomatie. Il ne manquait plus à Ruiter pour couronner une vie d'héroïsme qu'un seul triomphe et il l'obtint : ce fut de vaincre à lui seul, en 1673, les flottes combinées de la France et de l'Angleterre. On pourrait croire que maintenant le repos tant ambitionné et si souvent réclamé par lui devient sa récompense. Il n'en est rien. Compromis comme ami politique des frères de Witte, il ne fut respecté que parce que sa gloire était populaire et lui donnait une sorte d'inviolabilité. On l'éloigna; il fut envoyé en Sicile pour y défendre la querelle de l'Espagne contre la France. Ce fut là qu'il récolta ses derniers lauriers. Frappé d'un boulet à la jambe, à l'affaire de Mongibello, il mourut à Syracuse, le 29 avril 1676. Les États généraux tirent les frais du mausolée sous lequel ses restes reposent à Amsterdam, et le roi d'Espagne, afin de ne point passer pour un ingrat, l'éleva après sa mort à la grandesse avec le titre de duc. Ses enfants repoussèrent une faveur qui devait retomber sur eux. C.-A. RAHLENBECK.

G. Brandt, *Lyf en bedryf van M. van Ruiter*; Amsterdam, 1687, in-fol. — Otto Klopp, *Leben und Thaten des Admirals de Ruiter*; Hanovre, 1852, in-8°.

RUIZ (*Juan*), archiprêtre de Hita, naquit probablement à Alcala de Hénarès, et partagea la plus grande partie de sa vie entre Guadalajara et Hita, qui n'en est qu'à cinq lieues. Il subit une prison de treize années, de 1333 à 1347, par ordre de Gil Albornoz, archevêque de Tolède, probablement en punition de quelque intempérance de langue, ou de quelques désordres de mœurs. Il avait parcouru l'Italie et visité la cour de Rome. Bravant la persécution, il dirigea contre l'Église et contre le relâchement des mœurs du clergé des traits dont la hardiesse rappelle celle de nos plus malins fabliaux. De la date de sa prison, on peut inférer, en l'absence de tout autre renseignement, que Juan Ruiz florissait sous le règne d'Alphonse XI. Le fond du poëme de l'humoristique archiprêtre repose sur une histoire vraie, et cette histoire assez peu édifiante paraît avoir été la sienne. Ce récit des aventures d'un religieux sert de cadre à une foule de compositions de mètres et de caractères divers, apologues, contes badins, pastourelles, hymnes religieux, chapitres d'épopées burlesques, au milieu desquels disparaît le plan de l'ouvrage. Les trois seuls manuscrits connus, ceux de Tolède en particulier, ont reçu du temps de graves altérations, encore augmentées par les scrupules de l'éditeur Sanchez et des moines qui en étaient dépositaires. Enfin ces poésies étaient de celles que chantaient en public les jongleurs. Cette circonstance n'a pas peu contribué sans doute à en augmenter l'obscurité et le désordre. Il existe en effet entre les manuscrits des différences de leçons remarquables.

On pourrait faire de curieux rapprochements entre l'archiprêtre de Hita et Chaucer; c'est la même ironie mordante, les mêmes joyeusetés, le même talent d'observer et de peindre. E. B.

Sanchez, *Poésies espagnoles antérieures au quinzième siècle*. — Ferd. Wolf, dans *Wiener Jahrbücher der Literatur*, 1832, t. LVIII. — Ticknor, *Hist. of Spanish literature*, I et III. — Puymaigre, *Les Vieux auteurs castillans*.

RUIZ (*Gonzales*). *Voy.* GONZALEZ.

RULAND (*Martin*), médecin et philologue allemand, né à Freisingen, en 1532, mort à Lauingen, le 2 février 1602. Il fut médecin de l'empereur Rodolphe II et du comte palatin Philippe-Louis, et enseigna son art à l'académie de Lauingen. Partisan de l'alchimie et de l'empirisme grossier professé par les disciples de Paracelse, il prétendait avoir contre toutes les maladies des remèdes infaillibles, dont il ne voulait pas divulguer la composition; c'étaient pour la plupart des préparations antimoniales, dont plusieurs ont longtemps gardé son nom. On a de lui : *De lingua græca ejusque dialectis omnibus;* Zurich, 1556; — *Clavis Scripturæ;* Strasbourg, 1564; — *Medicina practica nova;* Strasbourg, 1564, in-8°; quatre éditions; — *Synonyma seu copia græcorum verborum;* Augsbourg, 1567, in-8°; — *De phlebotomia, scarificatione ac ventosatione;* Strasbourg, 1567, in-12; trad. en allemand; — *De dosibus;* Strasbourg, 1567, in-12; — *Hydriatice seu ratio curandi morbos per aquas;* Dillingen, 1568, in-8°; — *Curationum empiricarum centuriæ X;* Bâle, 1578, in-16; cinq éditions; — *Balnearium restitutum;* Bâle, 1579, in-8°; — *Thesaurus Rulandinus;* Bâle, 1591, in-16; quatre éditions; — *Progymnasmata alchemiæ;* Francfort, 1607, in-8°; — *Lexicon alchemiæ, obscuriorum rerum hermeticarum et Paracelsicarum phrasium explicationem continens;* Francfort, 1612, 1662, in-4°; — *Secreta spagyrica;* Iéna, 1676, in-12, etc.

RULAND (*Martin*), médecin, fils du précédent, né à Lauingen, le 11 novembre 1569, mort à Prague, le 23 avril 1611. Reçu docteur à Bâle, âgé seulement de dix-huit ans, il devint en 1594, médecin pensionnaire de la ville de Ratisbonne et fut en 1607 appelé à Prague, comme médecin de l'empereur Rodolphe II. Moins charlatan que son père, il était cependant partisan des médicaments chimiques prônés par l'école de Paracelse. On a de lui : *De aureo dente qui nuper in Silesia puero septenni succrevisse animadversus est;* Francfort, 1595, in-8°; l'auteur défendit contre Ingolstetter son opinion de l'origine naturelle de cette dent d'or par sa *Demonstratio*; ibid., 1597, in-8°; — *De perniciosa luis Hungaricæ curatione;* Francfort, 1600, in-8°; — *Problemata medica physica;* Francfort, 1608, in-8°; — *Alexicacus chymiatricus*; ibid., 1611, in-4°.

Freher, *Theatrum*. — Linden, *De scriptoribus medicis*. — Witte, *Diarium*.

RULHIÈRE (*Claude-Carloman* DE), his-

torien et poëte français, né en 1735, à Bondy, près Paris, mort le 30 janvier 1791, à Paris. Il était fils d'un inspecteur de la gendarmerie de l'Ile-de-France. Son goût naturel l'entraînait vers la poésie ; et il avait déjà fait quelques vers dignes d'être remarqués, lorsqu'en sortant du collége de Louis le Grand, il se décida à entrer dans le corps des gendarmes de la garde. Il servit pendant dix ans, prit part à la campagne de Hanovre, et suivit le maréchal de Richelieu dans son gouvernement de Guienne. C'est à cette époque qu'il fit paraître son *Epître sur les disputes*, que Voltaire a insérée tout entière dans son *Dictionnaire philosophique*, et qu'il se plaît à regarder comme un petit chef-d'œuvre. Ce succès réveilla les premiers goûts de Rulhière. En 1760, il suivit, en qualité de secrétaire d'ambassade, le baron de Breteuil, nommé au poste de Saint-Pétersbourg. Il assista ainsi à la révolution qui mit Catherine II à la place de Pierre III ; et l'aspect de si grands événements développa en lui le germe des études historiques. A peine revenu en France, il renonça définitivement à la carrière militaire (9 juin 1765), malgré la commission de capitaine de cavalerie, qui lui fut offerte ; puis, sur les instances de la comtesse d'Egmont, qui l'engageait à écrire les événements dont il avait été témoin à la cour de Russie, il s'enferma dans la retraite, et acheva, en peu de temps, le manuscrit de ses *Anecdotes sur la révolution de Russie, en l'année* 1762. Il refusa de le livrer à l'impression, et se contenta d'en faire des lectures dans différentes sociétés, où il acquit bientôt une grande réputation. La cour de Versailles voulut connaître ce récit ; de son côté, l'impératrice Catherine, instruite de ce qui se passait, conçut quelques inquiétudes sur la nature des révélations de Rulhière, et chargea Grimm, son correspondant à Paris, de faire disparaître son manuscrit, à quelque prix que ce fût. Mais Rulhière mit en lieu de sûreté trois exemplaires, déposés entre les mains de trois personnes différentes, et tint tête aux menaces aussi bien qu'aux séductions. La protection de Monsieur, qui fut depuis Louis XVIII, lui fut alors d'un grand secours ; nommé secrétaire des commandements de ce prince (1775), il repoussa plus énergiquement que jamais les offres des agents de l'impératrice, qui allèrent jusqu'à lui proposer 30,000 livres pour faire disparaître seulement de ses *Anecdotes* quelques traits qui pouvaient blesser leur souveraine. Rulhière se contenta de promettre que son manuscrit ne serait imprimé qu'après la mort de Catherine ; et en effet, il ne fut publié qu'en 1797 (Paris, in-8o, et plusieurs fois depuis). Au moment de cette petite persécution, la cour donna une nouvelle preuve de son estime à l'historien de la révolution de Russie, en le chargeant, en 1768, d'écrire, pour le dauphin, la relation des derniers troubles de la Pologne. Rulhière se mit avec ardeur à l'œuvre ; mais il s'interrompit bientôt pour tracer, à la prière de son ancien patron, le baron de Breteuil, alors ministre, un *Rapport sur l'état des protestants*, *depuis la révocation de l'édit de Nantes*. Le cabinet, et notamment Malesherbes, furent enchantés de ce travail, qui fut présenté au roi, mais qui attira en même temps quelques critiques à Rulhière. C'est pour leur répondre qu'il fit alors paraître ses preuves à l'appui, sous le titre d'*Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, *et sur l'état des protestants en France, depuis le commencement du règne de Louis XIV* (s. l. [Paris], 1788, 2 vol. in-8°). En 1771, il fut nommé écrivain politique attaché aux affaires étrangères, avec 6,000 livres de pension ; et en 1775, il reçut la croix de Saint-Louis. C'est alors qu'il se remit avec une nouvelle ardeur à la rédaction de son histoire des troubles de la Pologne et, que, muni de certaines instructions du gouvernement, qui n'approuvait pas les projets de la Russie dans l'affaires du partage, il partit, en 1776, pour le pays dont il allait parler, et visita en moins d'un an Dresde, Varsovie, Vienne et Berlin. A son retour, il reprit son œuvre ; mais elle était loin de toucher à son terme ; et il n'avait encore presque rien publié, lorsqu'en 1787 sa réputation seule le fit admettre à l'Académie Française, en remplacement de l'abbé de Boismont. Reçu dans la société la plus choisie, Rulhière obtint, par l'entremise de son protecteur, Breteuil, la survivance du gouvernement de la Samaritaine, qui valait de 5 à 6,000 livres. Lorsque survinrent les premiers troubles, précurseurs de la révolution, il voulut écrire les événements du jour ; et à cet effet, il vint se loger à Versailles, auprès du manége ; il avait même rassemblé une assez grande quantité de notes, lorsque sa famille, inquiétée à la suite de la journée du 10 août, crut devoir les faire disparaître. Rulhière avait été subitement emporté dans la nuit du 30 janvier 1791. La Commune de Paris, que l'on accusa injustement de sa mort, fit saisir ses papiers, et priva ainsi le théâtre de deux comédies qui s'y trouvaient, dit-on, *le Fâcheux* et *le Méfiant*.

Ce n'est qu'en 1807 que fut publiée pour la première fois son *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, à laquelle il avait travaillé pendant vingt-deux ans, et qu'il laissa inachevée, les livres XII et XIII, dont on a retrouvé des fragments, ne conduisant le récit des événements que jusqu'à la fin de 1770. Outre cet ouvrage, remarquable à tant de titres, on attribue encore à Rulhière plusieurs opuscules, et entre autres un *Portrait du comte de Vergennes* (Paris, 1789, in-8°), l'ennemi de Breteuil ; les *Anecdotes sur* (le maréchal de) *Richelieu*, et une brochure, intitulée : *De l'action de l'opinion*

sur les gouvernements. Dans sa retraite, et au milieu de ses travaux historiques, il n'abandonna pas la versification; il composa un petit poëme en trois chants, *Les Jeux de mains* (Paris, 1808, in-8°), mais qui produisit peu d'effet, parce qu'on avait alors perdu la clef des allusions dont cet écrit fourmille. Il fit aussi beaucoup de vers pour la société de la comtesse d'Egmont, et s'essaya dans tous les genres, contes, lettres, épîtres et épigrammes. Mais l'ouvrage qui a fondé sa réputation d'une manière durable, c'est son *Anarchie de Pologne*, mise au jour par le savant Daunou (Paris, 1807, 4 vol. in-8°), qui en a fait le plus magnifique éloge, et réimprimé en 1863, 3 vol. in-18 par MM. Didot. On doit aussi aux soins d'Auguis une édit. des *Œuvres* complètes de Rulhière (Paris, 1819, 6 vol. in-8°).

Daunou, *Notice sur Rulhière*. — Auguis, *Idem*. — Dallonville, *Idem* à la tête des *Œuvres poétiques de Rulhière*; Paris, 1800, in-8°. — Chr. Ostrowski, *Idem* à la tête de l'édition de 1863. — Quérard, *France littéraire*.

RUMFORD (*Benjamin* THOMPSON, comte DE), chimiste et physicien américain, né le 26 mars 1753 à Woburn (État de Massachusetts), mort le 21 août 1814 à Auteuil, près Paris. Sa famille, anglaise d'origine, comptait parmi les premiers colons du territoire de Woburn, où elle cultivait un petit bien. Son père le laissa orphelin dès le berceau, et sa mère, nommée Ruth Simonds, fille d'un fermier du voisinage, s'étant remariée, il aurait été livré à un dénûment presque absolu si son grand-père n'avait pourvu en mourant à son entretien et à sa première éducation. Le jeune Thompson fréquenta d'abord l'école publique de son village, où, avec les éléments des choses, il apprit un peu de latin; puis il s'attacha à un ecclésiastique, qui lui donna quelque teinture des mathématiques et de l'astronomie. Placé à treize ans chez un marchand de Salem, il n'alla pas au bout de son apprentissage, et fut obligé, par suite des premiers troubles qui éclatèrent entre les colonies et la mère-patrie, de renoncer au commerce (1769). Il se retira alors à Woburn et ouvrit pendant l'hiver une école dans les environs; il eut aussi la permission de suivre les cours de l'université d'Harvard, car il n'avait pas quitté l'étude des sciences, où ses progrès étaient devenus notables. En 1770 il fut invité à tenir l'école de Rumford (aujourd'hui Concord), et dans ce village, dont il devait illustrer le nom, il rencontra une riche veuve, Mme Rolfe, qui s'éprit vivement de lui au point de lui accorder sa main (1772). Thompson avait reçu de la nature une belle figure, une taille élevée, des yeux bleus et brillants, des cheveux noirs; à ces avantages physiques il joignait des manières nobles et douces, un tact exquis, des connaissances variées et de l'esprit. Le désir de faire figure dans le monde le porta à rechercher les faveurs de l'autorité : aussi accepta-t-il un brevet de major dans la milice, et en 1774, il rejoignit l'armée à Boston (1). Il se trouvait à Woburn au moment où éclata la guerre civile; ses rappports avec les officiers anglais et ses opinions aristocratiques l'avaient rendu tellement suspect aux patriotes qu'il fut arrêté et mis en jugement (mars 1775); renvoyé en liberté sans avoir néanmoins reçu un verdict d'acquittement, il chercha contre le ressentiment populaire un refuge dans le camp même des rebelles, et prit part en volontaire au siége de Boston ainsi qu'à la bataille de Lexington. Mais en dépit de ses talents et de sa loyauté, il ne put dissiper les préventions de ses compatriotes, et on accueillit par un refus la demande qu'il avait faite d'un brevet d'officier. Voyant sa carrière brisée et sa vie à peine en sûreté, il vendit tout ce qu'il possédait, gagna secrètement une frégate royale, et fut conduit à Boston (octobre 1775), où le général Gage le reçut avec distinction.

Lors de l'évacuation de cette ville (mars 1776), Thompson, qui désirait voir l'Europe, se chargea de porter à Londres cette mauvaise nouvelle. La précision et l'étendue des renseignements qu'il donna sur la rébellion, son esprit et sa bonne mine prévinrent en sa faveur le ministre des colonies, lord Georges Sackville; il l'attacha à ses bureaux et l'éleva en 1780 au poste de sous-secrétaire d'État de son département. Au milieu de ses nombreux travaux Thompson trouva le temps de reprendre le cours de ses recherches scientifiques, et se livra, sur la cohésion des corps et sur la vitesse des projectiles de guerre, à une série d'expériences qui n'amenèrent aucun bon résultat. Une fortune si soudaine ne satisfaisait point son ambition, et il songeait à délaisser les intérêts d'un protecteur incapable et méprisé quand ce fut au contraire celui-ci qui, en tombant du pouvoir, lui retira son appui. Forcé de résigner son portefeuille (1782), lord Sackville n'oublia pourtant aucune de ses créatures, et dans le partage de ses dernières faveurs, il accorda à son secrétaire le grade de lieutenant-colonel des dragons dans un régiment américain à la solde de la Grande-Bretagne. Thompson revit encore une fois son pays natal; mais tout occupé d'organiser son régiment, il n'assista à aucun engagement et ne quitta Long-Island, où il résidait, que pour retourner l'année suivante en Europe, avant même les préliminaires de la paix (1783). Emporté par une vive passion pour son métier, il imagina aussitôt d'entrer au service de l'empereur, alors en guerre avec les Turcs, et il eût accompli son dessein sans un événement imprévu qui vint ouvrir devant lui une carrière

(1) L'année suivante il fut forcé de fuir de Concord avec tant de précipitation afin d'échapper à la fureur du peuple qui ne lui pardonnait pas ses sentiments politiques, qu'il y laissa sa femme et une fille encore au berceau. Il ne revit plus jamais l'une et ne se réunit à l'autre que vingt ans plus tard.

bien plus utile et non moins glorieuse. En passant par Strasbourg, il fut présenté à Maximilien de Deux-Ponts (depuis roi de Bavière), qui y commandait un régiment, et ce prince, charmé de sa conversation et de ses vastes connaissances, lui donna de fortes recommandations pour son oncle Charles-Théodore, l'électeur régnant. C'était un souverain spirituel, instruit, ayant du goût pour les sciences et pour tout ce qui annonçait de la grandeur, mais fort attaché aux principes du gouvernement absolu et qui en toute chose s'était proposé Louis XIV pour modèle à suivre. Les idées politiques de Thompson n'étaient pas fort éloignées de celles-là; aussi promit-il au prince, en le quittant, de s'attacher à lui et de n'avoir plus d'autre maître. Il revint à Londres et obtint de Georges III, avec la permission d'entrer au service de la Bavière, le titre de chevalier et le traitement de demi-solde qui appartenait à son grade.

De retour à Munich dans l'automne de 1784, sir B. Thompson jouit de la faveur la plus signalée, sans exercer d'abord d'autres fonctions auprès de l'électeur que celles d'aide de camp et de chambellan. Bientôt après il devint conseiller d'État et major général, et s'élevant par degrés, il fut nommé successivement lieutenant général, commandant en chef des armées, ministre de la guerre et surintendant de la police, chevalier de plusieurs ordres, et membre de plusieurs compagnies savantes. Enfin Charles-Théodore profita en 1790 du droit que lui donnaient les fonctions de vicaire de l'empire d'Allemagne pour accorder à son favori la dignité de *comte de Rumford*. En atteignant une position si haute, l'excessive vanité de ce dernier dut se trouver satisfaite; il faut convenir du reste qu'il se montra digne des grâces dont il fut comblé, et qu'il les paya en rendant à son pays adoptif des services bien supérieurs. Dans l'espace de quelques années, il changea la face de la Bavière : il réorganisa l'armée, dans laquelle une longue inaction avait laissé introduire de graves abus; il améliora la condition du soldat, simplifia l'exercice et l'armement, facilita l'instruction, établit à Manheim des ateliers où se fabriquaient avec ordre tous les objets nécessaires aux troupes, et adopta le système, déjà pratiqué en Prusse, des garnisons permanentes en temps de paix. La suppression de la mendicité est un des titres de gloire les moins connus de Rumford. Avant de s'y résoudre, il en médita longtemps le plan, en prépara en secret les détails, et en dirigea l'exécution avec fermeté. Munich était, dit-on, après Rome, la ville la plus infestée de mendiants en Europe. Le 1er janvier 1790 parut une défense expresse de demander l'aumône, et tous ceux qui en vivaient publiquement furent arrêtés et mis en demeure de choisir entre une vie libre et régulière ou leur admission dans une maison de travail, formée et soutenue au moyen d'une souscription volontaire. Le nombre de ces travailleurs forcés s'éleva dans la première semaine à deux mille cinq cents, et fut réduit à quatorze cents quelques années après. On leur fournit des matériaux, des outils, des salles spacieuses, une nourriture saine; on leur paya l'ouvrage à la pièce. D'abord on les employa à l'habillement des troupes, puis à la fabrication de différentes articles qui furent vendus au dehors, ce qui finit par donner plus de 10,000 florins de profit par an. Dans le régime intérieur de l'établissement charitable, on n'eut recours qu'à des moyens de douceur, et toute correction corporelle en fut bannie.

Bien que Rumford ait été, selon l'expression de Cuvier, « dirigé dans ses opérations plutôt par les calculs d'un administrateur que par les mouvements d'un homme sensible », c'est en travaillant pour les pauvres qu'il a fait ses plus belles découvertes. En effet, en cherchant les moyens de nourrir, de vêtir, de chauffer et d'éclairer avec le plus d'économie possible un si grand rassemblement d'hommes, il fut amené à prendre la chaleur et la lumière pour objet de ses expériences. Il découvrit que de toutes les substances l'air interposé dans les fibres des corps possédait au plus haut degré la faculté de retenir le calorique; que la flamme à l'air libre chauffe peu surtout si elle n'est pas vivement agitée et si elle ne frappe pas verticalement le fond d'un vase; que la vapeur de l'eau est aussi un mauvais conducteur quand elle n'est pas en mouvement; que la chaleur se distribue dans les fluides par le transport incessant des molécules, ce qu'il vérifia par une série d'expériences directes et ingénieuses. L'application suivie de ces vérités conduisit ce savant à déterminer des règles pratiques pour la construction des cheminées, des fourneaux et des chaudières, et à réduire ainsi de plus de moitié la consommation du combustible dans les appartements, les ateliers et les cuisines. Il fit de la vapeur d'eau un moyen de chauffage, qui reçut en peu de temps une multitude d'applications très-utiles, et il était même parvenu à dépouiller la fumée de toute la chaleur qu'elle contient, ce qui donna l'occasion à un fameux bel esprit de dire que Rumford finirait par cuire son dîner à la fumée de son voisin. — Ses travaux sur la lumière ne sont pas moins remarquables, et on lui doit principalement cette double observation : 1° que la flamme ne cesse jamais d'être transparente et perméable à la lumière d'une autre flamme; 2° que la quantité de la lumière n'est pas proportionnée avec celle de la chaleur, et qu'elle ne dépend pas, comme celle-ci, de la quantité de matière brûlée, mais bien de la vivacité de la combustion. En combinant ces faits, il inventa une lampe à plusieurs mèches parallèles et produisant une clarté éblouissante. « Frappé sans cesse des merveilleux phénomènes de la chaleur et de la lumière, dit Cuvier, il était naturel qu'il

cherchât à se faire une théorie générale sur ces deux grands agents de la nature : il ne les considérait l'un et l'autre que comme des effets d'un mouvement vibratile imprimé aux molécules des corps, et il en trouvait une preuve dans la production continuelle de chaleur qui a lieu par le frottement. Le forage d'un canon de bronze, par exemple, mettant en peu de temps l'eau en ébullition, et cette ébullition durant autant que le mouvement qui l'avait produite, il trouvait difficile de concevoir comment dans un pareil cas, il se dégagerait une matière; car il faudrait qu'elle fût inépuisable. » Dans ces derniers temps on a repris cette théorie dynamique de la chaleur, qui, grâce aux travaux de Seguin, de Joule et de Mayer, a gagné de nombreux adhérents en Angleterre et en France.

Tels sont les principaux travaux scientifiques de Rumford; mais il rendit aux sciences des services dont il convient aussi de parler. Il institua deux prix annuels pour être décernés par la Société royale de Londres et par la Société philosophique de Philadelphie aux expériences les plus importantes dont la chaleur et la lumière seraient les objets, et fut l'auteur principal de l'Institution royale de Londres, dont il fit paraître en 1800 le prospectus. Aux améliorations qu'il introduisit dans la vie pratique, ajoutons enfin l'invention des soupes économiques, beaucoup trop prônées et que la faim seule peut rendre supportables. « On est étonné que Rumford qui, quoique extrêmement sobre, a publié une excellente dissertation sur les plaisirs du goût et sur les moyens d'exciter et d'augmenter l'appétit, ait si peu fait pour obtenir ce résultat dans son système de cuisine pour les pauvres; mais on cessera de s'étonner de cette contradiction apparente quand on saura qu'il regardait la masse des hommes comme de pures machines et les nations comme devant être gouvernées despotiquement et à peu près suivant le régime qu'il avait conçu pour les maisons de travail. D'après ces principes, il ne s'agissait que de nourrir les ouvriers assez bien pour entretenir chez eux la force musculaire des membres, et les soupes économiques, remplissant ce but, devaient être regardées par lui comme le grand *desideratum* (1). »

A la suite d'un assez long séjour à Londres, Rumford revint en 1796 à Munich. Il trouva la Bavière dans des circonstances critiques, envahie à la fois par les Français et par les Autrichiens, qui menaçaient malgré sa neutralité, d'y établir le théâtre de la guerre. Placé à la tête du conseil de régence en l'absence de l'électeur, il gouverna pendant trois mois avec autant de fermeté que de sagesse, et fut en récompense de ce dernier service, nommé directeur de la police générale. Deux ans plus tard, il reçut le titre de ministre plénipotentiaire à Londres (1798); mais les usages du gouvernement anglais ne permettant pas d'admettre un de ses sujets en qualité de représentant d'une puissance étrangère, il eut la douleur de renoncer au poste qu'il avait souhaité avec le plus d'ardeur de remplir. La mort de son bienfaiteur Charles-Théodore lui fit éprouver une mortification nouvelle (16 février 1799): Maximilien, qui lui succéda, avait des vues politiques qui ne s'accordaient guère avec celles du comte, et bien qu'il rendît justice à son mérite, il ne put le garder au nombre de ses conseillers. Rumford quitta donc la Bavière, et n'y retourna qu'en 1801, après la paix d'Amiens; voyant que tout espoir de ressaisir son ancienne influence était perdu, il dit adieu à son pays d'adoption et se retira définitivement en France. En 1802 il fut présenté au premier consul, qui lui fit un accueil très-flatteur, et en 1803 il devint correspondant de l'Institut. Malgré son extrême sobriété et la régularité méthodique de sa vie, il succomba en peu de jours à une fièvre dont il fut atteint dans sa maison de campagne d'Auteuil, où il passait la belle saison; il était dans sa soixante-deuxième année. Il avait épousé en secondes noces (1805) Mlle Paulze d'Yvoi, veuve de Lavoisier (*voy.* ci-après); mais cette union ne fut point heureuse par suite du caractère bizarre des deux époux, qui se querellaient sans cesse pour les sujets les plus minces. Rumford avait peu d'aménité dans le caractère; il était morose, sobre de paroles, rempli de lui-même; il méprisait les hommes et aimait le gouvernement absolu. Il ne buvait que de l'eau, et ne mangeait que de la viande rôtie ou grillée, comme étant la plus nutritive. Il est auteur d'un grand nombre de dissertations et de mémoires anglais et français, insérés dans les *Philosophical transactions*, les *Mémoires* de l'Institut et autres recueils. La plupart ont été réunis sous le titre d'*Essais politiques*, *économiques et philosophiques* (Genève, 1798-1806, 3 vol. in-8° fig., et traduit de l'anglais. Ses *Mémoires sur la chaleur* ont paru à Paris, 1804, 2 part. in-8°. P. L.

Cuvier, *Eloges* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *The English Cyclopædia* (biogr.) — J. Sparks, *American biography*, 2ᵉ série, V.

RUMFORD (*Marie-Anne-Pierrette* PAULZE, dame LAVOISIER, puis comtesse DE), femme du précédent, née à Montbrison, le 20 janvier 1758, morte à Paris, le 10 février 1836. Fille de M. Paulze, fermier général des finances, et d'une nièce de l'abbé Terray, elle reçut une éducation distinguée et de bonne heure se trouva liée avec la plupart des hommes célèbres que son père se plaisait à réunir dans son hôtel. Elle allait accomplir sa quatorzième année quand elle épousa, le 16 décembre 1771, l'illustre Lavoisier (*voy.* ce nom). Toute dévouée à son mari, elle voulut s'associer à ses travaux comme un disciple, et non contente de l'aider dans son laboratoire, elle prenait part à ses expériences, écrivait les ob-

(1) *Biogr. nouv. et portat. des Contemp.*

servations qu'il lui dictait, traduisait ou dessinait pour lui. C'est ainsi qu'elle apprit l'art de la gravure pour illustrer de ses mains le *Traité de chimie* de Lavoisier, dont toutes les planches sont réellement dues à son burin; c'est ainsi que, pour lui plaire, elle publia la traduction de l'*Essai sur le Phlogistique* (Paris, 1788, in-8°), de l'anglais Kirwan, bien que les doctrines de ce savant fussent opposées à celles de Lavoisier qui venaient de renouveler la chimie. Tendrement aimée de son mari, jouissant d'une fortune immense, elle recevait chez elle à l'Arsenal les hommes les plus distingués, à qui elle faisait les honneurs de sa maison avec autant d'aménité que de grâce, lorsque la révolution mit fin à cette heureuse et brillante existence. Le 8 mai 1794, son père et son mari périrent sur le même échafaud; elle-même n'échappa à la mort, après un court emprisonnement, qu'en vivant au milieu de Paris dans l'obscurité la plus profonde. Le dévouement d'un serviteur fidèle à qui elle témoigna à son tour jusqu'au dernier moment, la plus pieuse reconnaissance, lui conserva sa fortune et celle que lui avait léguée Lavoisier. Sous le Directoire, elle reprit sa place dans le monde, et réunit dans sa maison toute une pléiade de savants, amis et disciples de son mari. Le comte de Rumford lui plut par son esprit et par ses manières; elle l'épousa le 23 octobre 1805, mais elle ne s'accorda pas longtemps avec lui. Mme de Rumford, qui avait mis dans son contrat la clause expresse qu'elle garderait le nom de Lavoisier, dut provoquer une séparation amiable qui eut lieu en effet le 30 juin 1809. Elle continua de recevoir, et son salon, terrain neutre où ne cessèrent de se réunir les célébrités de la politique, de la littérature et de la science, fut le dernier des salons du dix-huitième siècle. Elle s'éteignit au milieu des personnes qu'elle aimait à grouper autour d'elle, donnant à l'une des conseils, répandant sans éclat ses bienfaits sur l'autre, les charmant toutes par la solidité de son esprit et l'affabilité de ses manières. Elle mourut sans être longtemps malade, car la veille même, elle avait passé la soirée dans ce salon dont elle faisait pour la dernière fois les honneurs. En 1805, elle avait réuni et publié les *Mémoires* scientifiques de Lavoisier, en les accompagnant d'une préface simple, et sans prétention. H. F—T.

Guizot, *Mme de Rumford*; Paris, 1841, in-8°.

RUNJEET SINGH, roi de Lahore, né le 2 novembre 1780, à Gugarânwâla (60 milles à l'ouest de Lahore), mort le 27 juin 1839. Son grand-père, Churruth Singh, né dans une humble condition, était parvenu par son audace et ses exploits à être le *sirdar* ou chef de Sookur Chukea, dans le Punjaub, une des douze associations qui constituaient le pouvoir militaire des Sikhs. Son père, Maha Singh, étendit de plus en plus par son courage le territoire qu'il avait reçu; cependant l'héritage qu'il transmit à son fils unique n'était pas considérable. A cette époque, les belles provinces du nord de l'Inde étaient partagées entre une foule de petits princes, pillards et rapaces, mais indépendants les uns des autres, et qui les dévastaient par la guerre et le brigandage. Runjeet avait douze ans quand il perdit son père. Pendant sa minorité, sa mère qui était encore jeune et belle, eut le gouvernement auquel le jeune sirdar était associé de nom. Dominée par l'ambition et par un amant, elle chercha à corrompre et à amollir l'esprit de son fils, afin de le rendre incapable d'exercer l'autorité, quand il serait devenu homme. Son éducation fut donc très-négligée. Il n'apprit ni à lire ni à écrire. Son divertissement le plus innocent était la chasse. Dans son enfance, la petite vérole mit ses jours en danger, et le priva de l'œil gauche. A dix-sept ans, il prit la conduite absolue des affaires, et sa mère étant morte alors presque subitement, le bruit se répandit que Runjeet lui avait fait donner du poison, sous le prétexte de liaison illicite. Alors commence sa carrière d'ambition et d'exploits. En 1799, il saisit l'occasion de rendre des services comme auxiliaire à Sunam, chah d'Afganistan, qui avait envahi le Penjab, et se fit autoriser par lui à occuper Lahore, qu'il enleva aux sirdars sikhs, et qu'il conserva malgré tous les efforts qu'on fit pour l'en chasser. Chaque année, il entreprit des expéditions pour agrandir ses possessions, occuper des forts d'une position importante, rendre tributaires des chefs rivaux, et il réussit partout, tantôt par la force, tantôt par la ruse et l'adresse, tactique où il excellait. Entouré de petits princes efféminés, il était parvenu, vers 1809, à subjuguer les uns, à enchaîner les autres à sa politique, et à se former un État considérable. Ces conquêtes incessantes avaient alarmé les chefs sikhs établis entre le Sutledge et le Jumna. Ils réclamèrent la protection anglaise. On envoya à Lahore un employé supérieur de la Compagnie. Soutenu par un corps de troupes, il força le Maha Rajah à abandonner ses prétentions féodales sur les chefs sikhs, entre les deux rivières; mais en même temps, le gouvernement britannique renonça à toute prétention sur les territoires de Runjeet au nord du Sutledge. C'est l'unique occasion où ce prince se soit trouvé en conflit avec les Anglais. Un incident avait fait une profonde impression sur son esprit. Au commencement du séjour de l'envoyé, trois mille *ukalees*, soldats irréguliers, ayant aperçu les cinq cents cipayes de l'escorte occupés à dresser leurs tentes, fondirent brusquement sur eux. Les Anglo-Indiens, revenus de leur première surprise, assaillirent les agresseurs avec la vigueur et l'expérience de soldats exercés, et les mirent facilement en déroute malgré leur nombre très-supérieur. Runjeet, qui avait observé l'escarmouche, complimenta l'envoyé sur la bravoure et la discipline de ses troupes; mais il comprit tout de suite combien la tactique des nations civilisées leur assurait de supériorité, et combien il était important pour

lui d'éviter toute lutte avec les soldats disciplinés de l'Angleterre. Dès ce moment, il s'occupa d'organiser son armée sur le modèle européen, et d'attirer à son service de bons officiers et sous-officiers, pour dresser et exercer ses nouveaux bataillons. Le traité qu'il avait conclu avec les Anglais lui permit de reprendre ses conquêtes dans le Penjab et l'Afganistan. Il serait fastidieux de citer les noms indiens des villes ou des petits territoires qu'il annexa à ses États. Dès 1812, les douze associations sikhs s'y étaient fondues, et il prit alors le titre de roi du Penjab. Sa capitale devint l'asile de deux rois de Caboul, chassés de leurs États. L'un d'eux, Chah-Sujah, paya cher cette hospitalité. Runjeet savait que cette famille possédait de très-riches joyaux, dont le plus célèbre était le magnifique diamant *Koh-I-Noor*. Il résolut de s'en emparer de gré ou de force. Les instances n'ayant pas réussi, il retint prisonniers le chah et sa femme, puis entreprit une expédition pour les rétablir sur le trône, mais à la condition que le diamant lui serait livré, comme prix de ses services C'est ainsi que tomba entre ses mains ce célèbre diamant que sa grosseur et la vivacité de ses reflets ont fait surnommer la *Montagne de lumière;* il appartient maintenant à la couronne d'Angleterre.

Poursuivant son système d'annexions, Runjeet s'empara (1817) de l'importante ville de Moultan, qu'il avait antérieurement prise deux fois sans pouvoir la garder, puis (1819) de la riche cité de Cachemir qu'il ambitionnait depuis longtemps, et réunit toute la province à ses États. C'est après cette conquête qu'il prit le titre de *Maha Rajah*, le roi des rois. Dans le cours de 1822, sa renommée et son penchant bien connu pour les étrangers engagèrent deux officiers français, Allard et Ventura, que les événements des Cent-Jours avaient jetés en Orient, à visiter le Penjab. Runjeet leur fit une réception flatteuse, et les chargea d'introduire un système général de réforme dans son armée. Ce fut principalement à leurs talents et à leur expérience que l'armée des Sikhs dut son organisation supérieure et ses qualités militaires. Le général Allard, ancien aide de camp du maréchal Brune, obtint surtout son estime et son attachement, et au bout de peu d'années fut fait généralissime de ses armées. Ce fut avec ces nouvelles forces que Runjeet acheva d'agrandir ou d'affermir ses conquêtes. Pas une révolte n'éclata contre lui dans le cours de son long règne. En 1831, Jacquemont écrivait : « Il n'y a en Asie, auprès de la puissance anglaise, que celle de Runjeet Singh qui soit restée debout. » Comme souverain, ce prince montra beaucoup d'habileté politique, un grand esprit d'organisation, des instincts rares de gouvernement, et dans les circonstances difficiles, un tact admirable. Chose singulière, il ne savait pas écrire. Son état militaire, qui à son avénement n'offrait que des bandes de pillards à cheval, avec quelques fantassins mal disciplinés, se composait, peu d'années avant sa mort, de soixante-dix mille hommes, dont trente-six mille d'infanterie, organisés en régiments réguliers. Son royaume s'étendait du Sutledge à l'Indus, et de Cachemir à Moultan, c'est-à dire, qu'il embrassait toutes les contrées arrosées par les cinq branches tributaires de l'Indus. Il comprenait vingt millions d'habitants, et avait un revenu très-considérable. Par suite de sa position, Runjeet se trouva souvent en contact avec les Anglais. Les deux parties s'observaient d'un œil de défiance; mais comme il était de leur intérêt réciproque de se ménager, on mettait des deux côtés beaucoup de soin et d'art à se témoigner de l'amitié. Les ambassades étaient fréquentes à la cour de Lahore; Runjeet les accueillait avec la plus grande pompe, faisait aux envoyés des présents magnifiques; mais, devinant très-bien ce qu'ils venaient faire dans le pays, il les surveillait avec défiance, et s'appliquait à entretenir parmi les populations de l'intérieur la haine contre la puissance britannique. Il avait bien fondé un trône; mais cette dynastie, fondée pour l'avenir, pourrait-elle se maintenir en présence des Anglais? C'était pour lui un sujet de vive préoccupation. Cela le rendit assez souvent injuste. Tout en employant des officiers européens, il ne cessa jamais de se défier d'eux, et ses soupçons n'épargnaient ni Allard ni Ventura, malgré leur fidélité si longtemps éprouvée. Sans nuire à ses actives occupations, il se livrait à des orgies fréquentes, aimait beaucoup les vins spiritueux, et ne buvait que pour se surexciter. Il avait d'habitude pour Hébés deux ou trois des plus jolies Cachemiriennes de son harem. Ses divers excès achevèrent de ruiner sa santé, et à cinquante ans, il était arrivé à une décrépitude prématurée. En 1836, son armée fut totalement défaite par les Afgans; mais malgré ces revers, il conserva jusqu'au bout son autorité sur ses sujets.

Quand le gouvernement anglais apprit sa mort, il fut ordonné de tirer, en l'honneur de cet allié, des forts de Delhi, d'Agra, d'Allahabad et autres, soixante coups de canon, nombre correspondant à celui de ses années. Cette mort (27 juin 1839) ouvrait à l'ambition britannique un nouveau champ d'entreprises. Runjeet laissait un faible héritier, et des rivaux qui brûlaient de le renverser. Après Runjeet Singh, il n'y eut plus qu'intrigues, troubles sanglants, désastres, révolutions, et cet empire qu'il avait mis trente ans à former finit par être la proie de ses habiles et puissants voisins. — Cet homme singulier était de petite taille, très-maigre, fortement marqué de petite vérole, et n'avait qu'un œil, qui était saillant, calme et spirituel. Son nez s'écartait du type sikh; il était légèrement retroussé; sa bouche était bien faite et expressive. Mais ce corps si frêle renfermait une âme d'une trempe supérieure. Ses qualités l'emportaient de beaucoup sur ses défauts. Différent des autres princes de l'Orient, il n'était pas cruel par tempérament, et

sa politique le maintint dans ses dispositions à la clémence. Il n'ordonna jamais un assassinat, étrange exemple parmi les chefs sanguinaires de l'Inde et de la Perse. Sir Alex. Burnes, qui avait été admis à sa familiarité, dit : « Je n'ai jamais quitté un Asiatique avec les impressions que me laissait cet homme, qui, sans éducation et sans guide, administre son royaume avec une infatigable énergie, et gouverne pourtant avec une modération sans exemple chez les princes d'Orient. Il sut former un corps de cent petites républiques ou associations, et sa main habile sut le maintenir durant sa vie. Somme toute, il a laissé une bonne, une glorieuse renommée. Et si tout est tombé après lui, c'est que la politique anglaise le rendait nécessaire. Elle exigeait que nous eussions entre nos mains les défilés des cinq rivières tributaires qui baignent les plaines entre l'Indus et notre frontière occidentale. » J. Chanut.

English cyclopædia (biogr.). — *Edinburgh Review*, 1840. — *London Quarterly Review*, 1840. — *Revue Britannique*, t. X, 1834; t. XIII, 1833; t. XXIII, 1839, t. XXVII, 1840. — Cuvillier-Fleury, *Notes historiques sur le général Allard*. — Jacquemont, *Correspondance*.

RUPERT (*Robert* de Bavière, plus connu sous le nom de prince), neveu de Charles Ier, roi d'Angleterre, né à Prague, le 17 décembre 1619, mort à Londres, le 29 novembre 1682. Sa mère, Élisabeth, fille aînée de Jacques Ier, roi d'Angleterre, avait épousé Frédéric V, électeur palatin, qui fut banni de ses états à la suite d'une tentative malheureuse pour s'assurer le trône de Bohême. Remis dès l'enfance entre les mains d'Henri-Frédéric, prince d'Orange, il reçut une éducation toute militaire; à treize ans il assista au siége du Rhynberg, et à dix-huit, il commanda un régiment de cavalerie à la tête duquel il prit part à plusieurs campagnes. Après avoir été trois années prisonnier des Impériaux, il vint chercher fortune à la cour de Charles Ier, son oncle. Mis à la tête de la cavalerie, il servit la cause royale dans divers siéges et combats où il se fit remarquer par son courage impétueux plutôt que par sa prudence. L'ordre de la Jarretière et le rang de pair d'Angleterre avec le titre de duc de Cumberland furent sa récompense (janvier 1644). Cependant, à Marston-Moor, il compromit, par sa témérité, le succès de la journée; mais la confiance du roi n'en fut point diminuée, et bientôt il obtint le commandement général de l'armée (1645). A la fatale journée de Naseby, il enfonça l'aile qui lui était opposée; mais, en se lançant à sa poursuite, il laissa la victoire à Cromwell resté ferme à la tête des autres forces du parlement. Le monarque vaincu conservait un point d'appui important dans la ville de Bristol. Rupert, qui avait répondu de la conservation de cette place avec son assurance ordinaire, la rendit après une faible défense (10 sept. 1645). La partialité de Charles Ier pour son neveu ne tint pas contre ce nouvel échec : il lui écrivit le 14 une lettre sévère et lui retira son commandement. Rupert se rendit à Belvoir Castle pour rendre compte de sa conduite : il repoussa facilement l'accusation de trahison, mais non celle d'imprudence. Il devint par suite impopulaire, et eut, dit Clarendon, cette chance malencontreuse de déplaire également au parti du roi et à celui du parlement.

Cependant, la cause royaliste ayant besoin d'être appuyée en Irlande, Charles, à bout de ressources et d'hommes, confia à Rupert le commandement de la partie de la flotte qui lui était restée fidèle (1648). Celui-ci, malgré la bravoure aventureuse qui semblait convenir à ce nouveau théâtre, ne fut guère plus heureux sur mer que sur terre. Bloqué par l'escadre parlementaire de Blake, il parvint à s'échapper et fit voile pour Lisbonne, puis pour Carthagène, toujours poursuivi par son adversaire, mais protégé dans sa fuite par les rois de Portugal et d'Espagne. Enfin, à Malaga, ayant été assez mal avisé pour couler et détruire des vaisseaux marchands anglais, il fut rejoint par Blake qui détruisit son escadre à l'exception de quatre ou cinq vaisseaux. Rupert s'échappa à grand'peine et se rendit en Amérique où, pendant près de trois ans, il vécut de piraterie.

En mars 1653, nous le retrouvons en France où ses aventures romanesques, ses esclaves maures, son train bizarre, font de lui pendant quelque temps un objet de curiosité et le héros de plus d'une intrigue galante. Au printemps de 1654, il se retira en Allemagne. Il ne rentra en Angleterre qu'à l'époque de la Restauration, et, lors de la guerre avec la Hollande (1665), il obtint un commandement dans la flotte, d'abord sous le duc d'York, puis conjointement avec le duc d'Albemarle. Il se distingua particulièrement à l'affaire du 3 juin 1666, dont l'issue resta indécise. En 1673, il fut nommé amiral de la flotte que le roi venait d'équiper, et, dans plusieurs engagements, notamment dans celui du 11 août, à l'embouchure du Texel, il eut l'honneur de disputer l'avantage aux Hollandais commandés par Tromp et Ruiter.

Là se termina sa carrière active. Les fatigues d'une vie aventureuse et dissipée, une blessure grave qu'il avait reçue en Flandre lui rendaient le repos nécessaire. Conseiller privé, gouverneur du château de Windsor, il se livra à la culture des arts qu'il avait toujours aimés, s'occupa d'expériences de chimie et de physique, d'essais de perfectionnements pour l'artillerie, etc. Il est l'auteur d'une composition qu'on appela d'après lui *métal du prince;* quelques-uns lui attribuent l'invention de la gravure en demi-teinte ou *manière noire*, dont il est certain du moins qu'il pratiqua et perfectionna le procédé. Le prince Rupert laissa en mourant deux enfants naturels, mais il n'avait jamais été marié. Des lecteurs français ne nous pardonneraient pas d'omettre le piquant portrait qu'a tracé de lui le spirituel auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont :* « Il était brave et vaillant jusqu'à la témérité. Son esprit était sujet à quelques travers

dont il eût été bien fâché de se corriger. Il avait le génie fécond en expériences de mathématiques et quelque talent pour la chimie. Poli jusqu'à l'excès quand l'occasion ne le demandait pas; fier, et même brutal, quand il était question de s'humaniser, il était grand et n'avait que trop mauvais air. Son visage était sec et dur, lors même qu'il voulait le radoucir; mais, dans ses mauvaises humeurs, c'était une vraie physionomie de réprouvé. » E.-J.-B. RATHERY.

Historical memoirs of prince Rupert; Londres, 1683, in-8°. — G. Bromley, *A collection of original royal letters*; Londres, 1787, in-8°. — E. Warburton, *Memoirs of prince Rupert and the Cavaliers*; Londres, 1848-1849, 3 vol. in-8°, et Paris, 1850, gr. in-8°.

RURIK, fondateur de la monarchie russe, mort en 879. Soit qu'il fut varègue, comme on l'a dit jusqu'à présent, ou lithuanien, comme Kostomarof a entrepris de le prouver, il est hors de doute qu'il vint en Russie en 862, à la prière de la république divisée de Novgorod, avec ses frères Sinéous et Trouvor. Ceux-ci se fixèrent l'un à Biélo-ozéro, l'autre à Izborsk; pour lui, il commença par se fortifier au vieux Ladoga, aujourd'hui chétive bourgade sur le Volkof. Les Novgorodiens, n'ayant pas tardé à se repentir d'avoir appelé un maître, se soulevèrent à la voix d'un de leurs concitoyens nommé Vadim, dont les anciennes chroniques et la chanson du batelier du Volga célèbrent encore la valeur. Rurik vint, en 865, rétablir sa dictature à Novgorod et tua, dit-on, Vadim de sa propre main. Ayant bientôt vu ses possessions agrandies par la mort de ses frères, il confia la garde de ses provinces, afin d'y mieux affermir sa domination, à quelques-uns de ses boyards; il appela dans ses États plusieurs colonies de Varègues sur le dévouement desquels il pouvait compter. Rurik mourut paisiblement après un règne de dix-sept ans, laissant pour successeur un fils en bas âge, nommé Igor. P^ce A. G—N.

Chronique de Nestor. — *Histoires de Russie*, par Tatichtchef, Lomonosof, Karamzin, Polevoï et Solovief. — Constantin Porphyrogénète, *De administrando imperio*, cap. 9. — Gatterer, *Comment. societ. regiæ scientiarum Goetting.*, t. XIII, p. 126. — *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires du Nord*; Copenhague, année 1841. — Dolgorouki, *Le Livre généalogique russe*. — *Les Origines slaves*; Paris, 1861.

RUSBROECK. *Voy*. RUYSBROEK.

RUSCELLI (*Girolamo*), érudit italien, né à Viterbe, mort en 1566, à Venise. Ses parents étaient pauvres et d'humble condition; à force de travail et de zèle, il parvint à sortir de l'obscurité et à se faire parmi les lettrés de son temps une place distinguée. Ses connaissances étendues dans l'histoire, la poésie, les langues anciennes et modernes, lui acquirent d'honorables amitiés; il connut Bernardo Tasso, qu'il essaya d'excuser auprès de Philippe II d'avoir épousé la cause du prince de Salerne, et il eut des éloges pour les premiers vers de Torquato Tasso. Il fut le digne émule de Dolce et d'Atanagi, avec qui il soutint des querelles ardentes sur des sujets littéraires. Ses travaux sont nombreux et variés, et il y a lieu de s'étonner de ce qu'il ait pu y suffire dans une vie assez courte. De lui-même on sait peu de chose. Il vécut d'abord à Rome sous le pontificat de Paul III, et y fonda l'académie *dello Sdegno*; puis il se transporta à Venise, où il fut attaché comme correcteur à l'imprimerie de Valgrisi; ce fut dans cette ville qu'il mourut, étant âgé de quarante à cinquante ans. Les principaux écrits originaux de Ruscelli sont : *Lettera in difesa dell' uso delle Signorie*, imprimé à la suite de la *Lettera di Ciotolini in difesa della lingua volgare*; Venise, 1551, in-8° : il y prend à tâche de défendre, contre Muzio, Tolomei, Annibal Caro, etc., la mode des titres honorifiques qui commençait à prévaloir en Italie; — *Vocabolario generale di tutte le voci usate dal Boccacio*; ibid., 1552, in-4°; — *Tre discorsi a Lod. Dolce*; ibid., 1553, in-4°; — *Del modo di comporre in versi, con un rimario*; ibid., 1559, in-8° : souvent réimprimé; — *Sopra i motti ed i disegni d'arme ed amore*; ibid., 1560, in-8°; — *Vita di J. Zane*, à la tête des *Rime* de ce poëte; ibid., 1561, in-8°; — *Le Imprese illustri*; ibid., 1566, in-4°; l'édition de 1584 fut augmentée d'un quatrième livre par le neveu de l'auteur; — *Segreti nuovi*; ibid., 1567, in-8°; — *Indice degli uomini illustri*; ibid., 1572, in-4°; — *Commentarj della lingua italiana lib. VII*; ibid., 1576, in-4°; — *Vocabolario delle voci latine con l'italiane*; ibid., 1588, in-4°; — *Supplimento alle* Storie del suo tempo *di Giovo*; ibid., 1608, in-4°; — *Rime piacevoli*, avec les *Poesie* de Borgogna; ibid., 1627, in-12. Il est à regretter que Ruscelli n'ait pas eu le temps de terminer ou de mettre au jour, on ne sait lequel, deux ouvrages considérables auxquels il travaillait en 1562, et qui avaient pour objet l'*Histoire de son temps* et une *Géographie* des quatre parties du monde. Il a écrit les scholies du poëme *De venatione* de Conti (Venise, 1551, in-8°), et il a traduit en italien la *Géographie* de Ptolémée (ibid., 1561, in-4°). Ce laborieux écrivain s'est fait l'éditeur d'une vingtaine d'ouvrages, imprimés presque tous à Venise, entre autres *Il Decamerone* de Boccace (1552, in-4°), le t. VI des *Rime di eccellenti autori* (1553, 1573, in-8°), *Petrarca corretto, con annotazioni* (1554, in-8°), *Rime di autori bresciani* (1554, in-8°), *Dell' eloquenza* de Daniele Barbaro (1557, in-4°), *Rime di Vittoria Colonna* (Florence, 1558, in-8°), *Orlando furioso* (1560, grand in-4°), *Lettere de' principi* (1562, in-4°), recueil traduit en français par Belleforest et augmenté plus tard de deux volumes; des traités d'Erizzo, etc. On a reproché à Ruscelli d'avoir introduit dans quelques-uns de ces ouvrages des changements qui en ont plus d'une fois dénaturé le sens.

Fontanini, *Bibliot. ital.* — Ghilini, *Teatro d'uomini illustri*. — Zeltner, *Correctorum erud. centuria*. —

Crescimbeni, *Volgar poesia*, III. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

RUSH (*Benjamin*), médecin américain, né le 24 décembre 1745, près Philadelphie (Pennsylvanie), mort le 19 avril 1813, à Philadelphie. Ses ancêtres, quakers de religion, avaient suivi en 1683 William Penn en Amérique. Sous la direction de son oncle maternel, il fit au collége de Princeton de si brillantes études qu'à l'âge de quinze ans il recevait le diplôme de bachelier ès-arts. S'étant mis en apprentissage chez John Redman, le plus habile praticien de Philadelphie, il se familiarisa avec les différentes branches de la médecine et traduisit en anglais les *Aphorismes* d'Hippocrate, ouvrage qui exerça sur son esprit, ses habitudes et ses écrits, une influence extraordinaire. Comme il n'y avait pas alors dans son pays d'école spéciale, il fut obligé, afin de compléter ses études, de passer en Europe et de fréquenter pendant deux ans les cours de Monro, de Cullen, de Gregory et de Black à Édimbourg. Il prit le bonnet de docteur en 1768, après avoir soutenu une bonne thèse *De concoctione ciborum in ventriculo*; puis il résida quelque temps à Londres et à Paris. Au printemps de 1769, Rush commença à Philadelphie la pratique de son art. En son absence une école de médecine avait été fondée, grâce à l'actif concours de Morgan et de Kuhn; à peine arrivé, il fut chargé d'y enseigner la chimie. Lors de la création de l'université de Pensylvanie (1791), il obtint la chaire de médecine théorique et pratique, et la conserva jusqu'à l'époque de sa mort. Il fut mêlé de la façon la plus honorable aux événements qui amenèrent l'affranchissement des colonies. Deux fois il siégea au congrès, en 1776 pour signer la déclaration d'indépendance, en 1787 pour adopter la constitution fédérale. Pendant la guerre, il fut plusieurs mois médecin en chef de l'hôpital militaire, et depuis 1799 il remplit l'office, à peu près nominal du reste, de trésorier de l'hôtel des monnaies des États-Unis. Rush passe à bon droit pour une des célébrités médicales de son pays. Il avait la passion de son art, passion qu'il rehaussait du reste par ses connaissances et par son inépuisable charité. Vers la fin de sa vie, il exprimait encore avec chaleur le plaisir qu'il avait éprouvé à étudier, à pratiquer et à enseigner la médecine. Il était exact, ponctuel, de mœurs pures, et joignait à une vive piété l'indépendance du caractère. « Soyez doux aux pauvres, » telle fut sa dernière parole à ses fils. En 1793, la fièvre jaune qui ravagea les États-Unis fit à Philadelphie un grand nombre de victimes. Rush fut sur pied durant des mois entiers; des milliers de malades affluaient autour de lui et le consultaient jusque dans la rue; son dévouement faillit lui coûter la vie. Il avait, dans cette épidémie, adopté le parti des *contagionistes*; mais ayant reconnu son erreur, il eut la bonne foi de l'avouer et entraîna avec lui l'opinion publique. La liste de ses écrits est assez étendue; la plupart consistent en mémoires insérés dans les recueils de diverses sociétés américaines, et qu'il réunit sous le titre de *Medical inquiries and observations* (Philadelphie, 1788-1798, 5 vol. in-8°); il en donna deux autres éditions, l'une en 1804, 4 vol., et l'autre en 1809, avec de nouveaux opuscules. Ces mémoires se distinguent en général par le tour philosophique des idées et par les observations pratiques; les plus remarquables traitent *De la Médecine chez les Indiens*, *De l'Influence de la révolution d'Amérique sur le corps humain*, *De l'Esprit et du corps chez les vieillards*, *Du Cholera des enfants*, *Des Effets des liqueurs spiritueuses*, *De la Consomption*, et *De la cure des jambes sèches*. On y trouve, mêlés à beaucoup de choses utiles, des paradoxes, des idées bizarres, des doctrines hasardées sur le principe de la vie, sur la fièvre, sur les fonctions de la rate et du foie (1). Rush a encore publié : *History of the yellow fever*; Philadelphie, 1793, in-8°; — *Essays literary, moral and philosophical*; ibid., 1798, 1806, in-8° : il y a entre autres l'éloge de Rittenhouse et un traité pour démontrer combien il est inutile d'étudier le grec et le latin; — *Lectures upon the institutes and practice of medicine*; ibid., 1801, 1811, in-8°; — *Treatise upon the diseases of the mind*; ibid., 1812, in-8°. On lui doit la réimpression annotée des *Œuvres* de Sydenham et Cleghorn en 1809, et de celles de Pringle et Hillary en 1810. P. L—y.

American medical and philosoph. register. — Delaplaine, *Lives of distinguished characters*; Philad., 1815, in-4°. — Ramsay, *Eulogium and life of B. Rush*, 1813. — Sanderson, *Biography of the Signers*, IV. — *Biogr. méd.* — *New American Cyclop.*

RUSHWORTH (*John*), mémorialiste anglais, né vers 1607, dans le Northumberland, mort le 12 mai 1690, à Londres. Sa famille était honorable et dans l'aisance. Il ne fit qu'un court passage dans l'université d'Oxford, étudia ensuite le droit à Londres et fut reçu avocat; mais il ne fréquenta guère le barreau, et s'imposa de bonne heure la tâche d'écrire au jour le jour l'histoire de son temps; il y mit un soin, une patience et un talent admirables qui ont suffi à tirer son nom de l'oubli. A la chambre étoilée, à la cour d'honneur, au tribunal de l'échiquier, au conseil, partout où était débattue quelque question intéressante, on le vit dès

(1) Lors de son séjour à Philadelphie, Cobbett ne manqua pas de tourner en ridicule le docteur Rush, qu'il appelait un nouveau Sangrado; après l'avoir raillé de toutes les manières dans sa gazette satirique, il l'insulta grossièrement dans un pamphlet intitulé *Rush light*, et fut condamné à cinq mille dollars (25,000 fr.) de dommages-intérêts envers sa victime. Rush ne voulut rien toucher de cette somme et l'abandonna toute entière aux indigents. Cobbett se vengea de lui et de son pays en écrivant une diatribe virulente qu'il publia à New-York, 1800, en 4 numéros in-12

1630 prendre des notes. Dix ans plus tard, quand le premier parlement se réunit (1640), il embrassa chaudement sa cause et ne manqua pas d'assister assidûment aux débats et aux conférences des deux chambres; il s'était fait même, à ce qu'il paraît, une sténographie particulière, afin de ne rien oublier d'essentiel. On lui donna bientôt la place qu'il eût le plus ambitionnée, celle de clerc adjoint des communes (novembre 1641). S'il s'acquitta avec zèle de ces modestes fonctions, on en a la preuve par les remerciements qu'en 1643 lui adressa le parlement, qui en outre le désigna d'une façon particulière pour occuper dans l'administration quelque charge plus honorable. Mais Rushworth ne tira aucun parti de ce vote, et s'il accepta de 1645 à 1650 la place de secrétaire de Fairfax, c'était pour obliger le général, qui était son parent. En 1652, il fut associé aux travaux de la commission nommée pour réformer la législation. Élu député de Berwick au parlement de 1658, il représenta encore cette ville en 1660, et sous Charles II en 1679 et en 1681. Trois ans plus tard, il était arrêté et jeté dans la prison pour dettes; ce fut là qu'il mourut, accablé de vieillesse, pauvre et oublié. Le recueil de Rushworth a pour titre : *Historical Collections of private passages of state, weighty matters in law and remarkable proceedings in parliament* (Londres, 1659-1701, 8 vol. in-fol.); il embrasse tous les événements qui se sont écoulés entre 1618 et 1648, c'est-à-dire une période de trente années, la plus féconde, la plus agitée et la plus curieuse de l'histoire d'Angleterre. L'auteur ne publia que les t. I à IV de son ouvrage (1659-1680), dont une réimpression fut faite en 1721 dans le même nombre de volumes. Ce qui en rehausse le prix, c'est moins la quantité presque innombrable des matériaux compilés (beaucoup desquels ne sauraient être trouvés ailleurs) que l'ordre et l'impartialité qui ont présidé à leur arrangement. Telle pourtant n'était pas l'opinion de la haute Église et du parti aristocratique qui, dès l'apparition des *Historical collections*, poussèrent les hauts cris et arrachèrent au roi un ordre exprès d'en rectifier les erreurs et les mensonges prétendus; le recueil, entrepris sous ce patronage (Nalson's *Impartial collection of the great affairs of state*), n'obtint aucun succès et fut interrompu en 1683 après la publication du second volume. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — *Biogr. britann.* — Chalmers, *General biographical Dictionary*. — *The English Cyclop.* (Biogr.).

RUSSELL ou **RUSSEL** (*William*), comte, puis duc DE BEDFORD, homme d'État, né en 1614, mort le 7 septembre 1700. Cette ancienne et illustre maison descend des le Rosel, branche cadette des barons de Briquebec, dont un petit hameau, près de cette vieille cité normande, conserve encore le nom. Créé chevalier du Bain lors du couronnement de Charles Ier, William Russell épousa, en 1637, lady Anne Carr et fut membre du long parlement qui se réunit à Westminster, le 3 novembre 1640. Lorsque éclatèrent les premiers conflits entre cette assemblée et la royauté, la mort de son père venait de faire de lui le représentant d'une des premières familles de l'aristocratie anglaise, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter le commandement de la cavalerie dans l'armée parlementaire. Il prit une part active aux premières opérations de cette armée qu'il sauva à Edgehill, en chargeant à la tête de la réserve, au moment où les deux ailes pliaient. En 1643, il se joignit aux lords qui demandèrent aux Communes une conférence pour traiter des conditions de la paix avec le roi; mais le lord maire fit rejeter cette proposition et ameuta la Cité contre ses auteurs qui, s'échappant à grand' peine, allèrent rejoindre le roi à Oxford. Lord Russell lui offrit ses services, qui furent acceptés avec quelque hésitation. Il paya bravement de sa personne à la bataille de Newbury; mais bientôt, mécontent de la froideur que l'entourage du roi lui témoignait, il retourna près du comte d'Essex à Saint-Alban. Le parlement, peu satisfait de son côté, lui infligea un emprisonnement et un séquestre qui ne tardèrent pas à être levés. Toutefois lord Russell se tint à l'écart jusqu'à la réunion, en 1660, de la chambre haute, où il fut invité à venir prendre sa place et où il s'associa aux mesures qui amenèrent la restauration de Charles II. Aussi il porta le sceptre de Saint-Édouard à la solennité du couronnement. Il fit successivement partie du conseil privé de Jacques II, puis de celui de Guillaume III dont il accepta plusieurs emplois et plusieurs titres, entre autres ceux de duc de Bedford et de marquis de Tavistock. Il eut la douleur de survivre à un fils (*voy.* l'article suivant), qui, malgré les efforts de son père pour le sauver, avait scellé de son sang, en 1683, des convictions politiques plus fermes que celles dont celui-ci lui avait donné l'exemple. E. R—Y.

Collins, *Peerage of England*, I, 265. — J.-H. Wiffen, *Memoirs of the house of Russel*; 1833, 2 vol. in-8°.

RUSSELL (*William*), homme d'État et patriote, fils du précédent, né le 29 septembre 1639, exécuté, le 20 juillet 1683 à Londres. Après un voyage de trois ans sur le continent, dont sa correspondance offre de curieux souvenirs, dans des lettres datées de Paris, de Londres, de Grenoble, de Genève, etc., il revint en Angleterre peu avant la Restauration, et fut élu membre de la chambre des communes qui remit Charles II sur son trône. Quelques amours faciles, quelques duels pour des causes frivoles furent le tribut que sa jeunesse paya aux mœurs de cette époque; mais une passion sérieuse et profonde vint l'initier de bonne heure aux joies et aux devoirs de la famille. Il épousa en 1669 Rachel Wriothesley, fille du comte de Southampton et veuve de lord

Vaughan. Née d'une dame protestante française, Rachel de Ruvigny, *la belle et vertueuse huguenote*, comme on l'appelait, unissait aux grâces de son sexe les vertus solides et sévères dont la cour de Charles II offrait si peu d'exemples (1).

Les deux époux trouvèrent l'*amour dans le mariage* (2); ils y auraient trouvé un bonheur sans mélange, si, vers la même époque, les scandales du gouvernement de Charles II, les tendances catholiques de son frère, le duc d'York, n'étaient venus, en froissant les convictions politiques et religieuses de W. Russell, l'engager avec éclat dans le parti du pays contre celui de la cour. « D'un cœur généreux, bienveillant et pur, dit M. Guizot (3), d'un esprit élevé, mais peu étendu et peu clairvoyant, d'un caractère plus obstiné que fort, et disposé à se laisser aisément entraîner, ou dominer, ou tromper, dans le sens de ses penchants, il devint bientôt l'un des plus ardents adversaires de la cour et l'ornement moral, sinon le chef politique, du parti du pays. Toujours prêt à se risquer pour sa cause, il prit pendant douze ans, dans la chambre des communes, la défense et souvent l'initiative des mesures d'opposition les plus extrêmes, entr'autres la mise en accusation du ministre Danby et le bill proposé pour exclure le duc d'York de la succession à la couronne. »

Les principaux whigs furent accusés d'avoir conspiré contre la vie du roi et d'avoir cherché à exciter au sein du pays un soulèvement, dans le but de porter au trône son fils naturel, le duc de Monmouth. Il y eut bien des éléments divers, bien des degrés de culpabilité dans ce complot de Rye-house, comme on l'appela : des traîtres qui dénoncèrent, des habiles qui disparurent à temps, comme Shaftesbury, enfin des esprits généreux, mais imprudents, comme Russell, Essex, Sidney. Ces derniers furent arrêtés, conduits à la Tour, et leur procès s'instruisit. Le 13 juillet 1683, lord Russell comparut à Old-Bailey, sous l'accusation de haute trahison. Lady Russell, qui partageait les sentiments patriotiques de son époux, mais qui voyait plus clair que lui dans les entraînements de l'esprit de parti, avait inutilement tenté de l'arrêter sur la pente fatale. Elle se retrouva à ses côtés dans ces jours d'épreuve, et, par un dévouement que la peinture a immortalisé, voulut l'assister dans sa défense. En vain il protesta énergiquement contre l'imputation d'avoir comploté la mort du roi; il fut condamné aux peines terribles que la loi anglaise inflige au crime de haute trahison. Malgré les sollicitations de son père, qui offrit à la duchesse de Portsmouth jusqu'à cent mille livres sterling pour sauver la vie de son fils, de sa femme dont la douleur inspirait une sympathie générale, de Louis XIV lui-même qui permit au marquis de Ruvigny d'aller demander la grâce de son neveu (1), la clémence de Charles II se borna à commuer la peine en une simple décapitation. Russell, après les plus tendres adieux à sa femme (2) et à ses enfants, monta courageusement sur l'échafaud qui vit aussi périr Algernon Sidney, et auquel Essex n'échappa que par le suicide.

« Ainsi tombèrent, dit Fox en racontant la mort de ces martyrs politiques, Russell et Sidney, deux noms qui, nous devons l'espérer, resteront éternellement chers à tout cœur anglais. Lorsque leur mémoire cessera d'être un objet de respect et de vénération, on peut prédire, et il n'est pas besoin pour cela d'avoir l'esprit de prophétie, que la liberté anglaise sera près de sa fin. Leur conduite fut telle qu'on pouvait l'attendre d'hommes qui avaient la conscience de souffrir, non pour leurs crimes, mais pour leurs vertus. Ils furent égaux en courage; mais la fermeté de Russell, qui tenait au monde par des liens domestiques et privés, auxquels Sidney était étranger, fut mise à une plus rude épreuve, et le tableau des derniers jours de cet homme excellent remplit l'âme d'un tel mélange de tendresse et d'admiration que je ne connais pas de scène dans l'histoire qui excite plus puissamment notre sympathie ni qui aille plus droit au cœur. » E.-J.-B. RATHERY.

Life and death of W. lord Russel; Londres, 1684, in-4°. — Russell (John), *Life of W. lord Russell, with some account of the times in which he lived*; Londres, 5e édit., 1853, 2 vol. in-8°.

RUSSELL (*John*), quatrième duc DE BEDFORD, né le 30 septembre 1710, mort le 15 janvier 1771. La mort de son frère aîné, Wriothesley, le mit en possession du titre ducal concédé à son arrière-grand-père (1732). Après s'être opposé aux tendances rétrogrades de Robert Walpole, il fit partie du ministère Newcastle qui succéda à celui de Granville, en qualité de premier lord de l'amirauté (1744). Lorsque éclata, en 1745, l'insurrection jacobite en Écosse, il fut le premier gentilhomme qui leva un régiment à ses frais pour la combattre, et cet exemple fut aussitôt suivi par d'autres membres de la noblesse anglaise.

(1) Née en 1636, elle portait, comme sa mère, le nom de *Rachel*, et avait épousé, en 1653, lord Vaughan, fils aîné du comte de Carberry. Elle était veuve depuis deux ans quand elle se remaria avec William Russell.

(2) Tel est le titre de l'étude historique que leur a consacrée M. Guizot, et dont la 8e édition a paru en 1862.

(3) *L'Amour dans le mariage*, p. 29.

(1) Lord John Russell, dans la *Vie* de son illustre ancêtre, a essayé de révoquer en doute ces tentatives faites au nom de Louis XIV; mais elles reposent sur des documents authentiques, les dépêches de l'ambassadeur de France, Barillon, ainsi que les relations qui, dès le mois de mars 1678, s'étaient établies, par l'intermédiaire de cet ambassadeur, entre le gouvernement français et les chefs de l'opposition en Angleterre. Hallam qui, dans le second volume de son *Histoire constitutionnelle*, a discuté ce point avec une judicieuse impartialité, conclut en disant que « leurs vues étaient sincèrement patriotiques, mais imprudentes et de nature à leur donner, aux yeux de la postérité, un air de faction et d'intrigue dont l'élévation de leur caractère aurait dû les éloigner ». Il ajoute que, si Algernon Sidney reçut de l'argent, on n'osa pas même en proposer à lord Russell.

(2) Elle mourut en septembre 1723, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses *Lettres*, publiées par miss Berry, ont eu plusieurs éditions. La dernière est de 1853, 2 vol. in-8°.

Malgré cette preuve de dévouement à la famille régnante, il n'hésita pas à repousser, dans la chambre haute, la proposition d'étendre le crime de trahison jusqu'aux parents de ceux qui s'étaient associés à la révolte. Par suite des dissentiments qui s'étaient élevés entre lui et le chef du cabinet, il se retira (juin 1751), et prit place parmi l'opposition. En 1756, il fut nommé lord lieutenant d'Irlande; dans cette charge, qui convenait à ses goûts de faste et à son caractère indépendant, il sut se rendre populaire. Il avait accepté le sceau privé depuis 1761, lorsque, le 4 septembre 1762, il fut envoyé à la cour de Versailles, avec laquelle il signa la paix définitive du 10 février 1763, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. A son retour, il entra comme président du conseil dans le cabinet Granville (avril 1763); maintenu dans ces fonctions jusqu'en 1765, il les reprit en 1767 et les conserva jusqu'à l'époque de sa mort. L'impopularité du cabinet dont il faisait partie l'exposa à des critiques passionnées, et il fut sévèrement traité dans les lettres de Junius. « Le duc de Bedford, dit M. de Remusat, était puissant par son rang, sa fortune, sa clientèle... Whig décidé, mais jaloux, violent, obstiné, sans talents personnels et d'une intelligence ordinaire, il était entouré de quelques amis politiques qui, prétendant former un parti intermédiaire, se faisaient plus ménager qu'estimer. » Fox, qui le connaissait bien, disait de lui qu'il était « le gouverné le plus ingouvernable du monde ».

Son fils unique, *Francis*, marquis de Tavistock, périt d'une chute de cheval à la chasse, et ses titres échurent à son petit-fils, qui suit.

Lodge, *Portraits of illustrious personages*, VII. — De Rémusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, II.

RUSSELL (*Francis*), cinquième duc DE BEDFORD, petit-fils du précédent, né le 23 juillet 1765, mort le 2 mars 1802 à Woburn (comté de Bedford). A peine âgé de deux ans, il perdit à la fois son père et sa mère, et il n'en avait pas six quand il hérita de la pairie de son grand-père. Sa première éducation, qu'il reçut dans les écoles de Loughborough-House et de Westminster, fut fort négligée, et il ne retira des cours de l'université de Cambridge aucun avantage. A force d'application, il répara dans la suite le temps perdu, et devint un des hommes les plus distingués de son pays. Ami intime de Fox, il embrassa de bonne heure le parti de l'opposition et applaudit aux principes proclamés par la révolution française; mais sa défiance naturelle l'empêcha longtemps d'aborder la tribune. Il ne prit pour la première fois la parole qu'en 1790, dans une circonstance où il se croyait attaqué par un orateur, et il défendit ses opinions avec autant de vigueur que d'éloquence. A différentes reprises, il s'éleva contre les mesures arbitraires de l'administration, demanda le renvoi des ministres, la paix avec la France et la réconciliation avec l'Irlande, et s'opposa, en 1801, à la suspension de l'*habeas corpus*. Ce seigneur n'a pas moins bien mérité de son pays par les grands services qu'il a rendus à l'agriculture; on peut dire que la moitié de sa courte existence y fut consacrée. Il réforma beaucoup d'abus dans le système économique des fermes anglaises, et il employa son immense fortune à l'amélioration des méthodes ainsi qu'au soulagement des pauvres. Son magnifique parc de Woburn avait été par ses soins converti en un domaine modèle, où il avait rassemblé les plus belles races de bétail et les instruments les plus utiles à l'industrie agricole. Il ne s'était jamais marié.

Ses titres passèrent après lui à son frère *John*, sixième duc DE BEDFORD, né le 6 juillet 1766 et mort en 1839.

Le fils de ce dernier, *Francis*, septième duc DE BEDFORD, frère aîné de lord John Russell (*voy.* ci-après), né le 13 mai 1788, est entré en 1832 à la chambre des lords. Il est mort le 14 mai 1861, laissant pour héritier de sa pairie son fils, *William*, né le 1[er] juillet 1809. P. L—Y.

Lodge, *Portraits*, VIII. — Burke, *Peerage of England*.

***RUSSELL** (*John*, comte), homme d'État anglais, né à Londres, le 18 août 1792. Troisième fils de John, sixième duc de Bedford, il fut élevé à l'école de Westminster, et envoyé ensuite à l'université d'Édimbourg, où il compléta ses études sous la direction de Dugald Stewart. Là, il se trouva en relation avec des jeunes gens, devenus depuis des hommes célèbres, Horner, Brougham, Jeffrey, etc. Dès qu'il eut atteint sa majorité, il entra à la chambre des communes, en qualité de député de Tavistock, bourg qui était placé sous l'influence de son père (1813), et il prit place dans les rangs des whigs. Le grand débat de principes, entamé avant 1789 entre les whigs et les tories, avait été suspendu au milieu de la crise de la guerre européenne. Le retour de la paix permit à la nation de tourner son attention sur la politique intérieure, et la première partie de la carrière parlementaire de lord Russell est intimement liée à la lutte opiniâtre que l'opposition whig soutint jusqu'en 1827, contre les tories, en possession du pouvoir depuis le commencement de la révolution. Il prit la parole pour la première fois sur une question de politique extérieure. Il s'agissait d'assurer à Bernadotte, roi de Suède, la Norwége qui avait été enlevée au Danemark. Sa protestation n'arrêta point les tories (1814). L'année suivante, il s'opposa, au début des Cent-Jours, à la guerre contre Napoléon, et défendit le droit qu'a un peuple de choisir son gouvernement. Mais deux points capitaux occupèrent surtout son activité : 1° l'admission des catholiques irlandais et des sectes dissidentes aux droits politiques et municipaux, par l'abolition du serment d'*allégeance* à la suprématie de l'Église anglicane; 2° la réforme du vieux système électoral. A chaque session, on le voyait se lever pour reproduire sous diverses formes les mêmes

motions, et, malgré les railleries systématiques des tories, poursuivre avec la tenacité anglaise le développement éloquent de ses idées, que la majorité repoussait toujours d'année en année.

Pendant qu'il jetait les fondements de sa réputation comme homme d'État, il n'en cultivait pas moins les lettres pour lesquelles il avait une prédilection marquée. En 1815, il publia la *Vie de William Russell* (A life of William, lord Russell), qui comme biographie présente autant de talent que d'intérêt. En 1821, il donna un *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution d'Angleterre,* depuis le règne de Henri VII jusqu'à notre époque. En 1822, il fit jouer son drame de *Don Carlos*, dont il s'était occupé dans un voyage en Espagne, mais qui manque du feu sacré. En 1824, il donna le tome I[er] des *Mémoires des affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht*, qu'il compléta en 1832 (3 vol. in-8°). C'est alors que commença son intimité avec Thomas Moore et d'autres littérateurs qui fréquentaient la société de lord Lansdowne et celle de lord Holland.

Lorsque Canning devint chef du cabinet (avril 1827), lord Russell abandonna l'opposition qu'il n'avait cessé de faire chaque année; il appréciait les vues libérales du premier ministre et en espérait bien. La mort de Canning changea le cours des choses (août 1827). Lord Goderich et ses amis ne firent qu'un essai du ministère, et furent bientôt remplacés par un cabinet tory sous lord Wellington. Pendant la durée de ce ministère (janv. 1828 à nov. 1830), nul ne montra plus d'activité et d'énergie que lord Russell pour le succès des idées des whigs, en amenant le gouvernement à faire des concessions presque malgré lui. En 1828, il demanda le rappel des lois qui, depuis Charles II, avaient exclu des emplois publics et du privilége des corporations quiconque refusait de prêter serment, en conformité du rite de l'Église anglicane (*Test acts*). Malgré les efforts du gouvernement, la motion fut soutenue par une minorité imposante. Peel sentit la nécessité d'une concession, et proposa d'admettre les non conformistes aux fonctions publiques, avec le serment unique de ne rien faire de contraire à l'Église anglicane. Cette transaction passa presque à l'unanimité.

La révolution de Juillet était proche, et quand elle eut éclaté, la grande question de la réforme parlementaire vint, avec un redoublement de force, occuper et passionner l'opinion publique. Lord Russell, par une adroite tactique, proposa d'accorder le droit de représentation aux villes populeuses de Manchester, Birmingham et Leeds qui en étaient privées. La proposition fut repoussée, mais à 44 voix seulement. La situation du cabinet tory devint de plus en plus critique, et il fut enfin obligé de battre en retraite. Les whigs, après une lutte de quarante ans, arrivèrent au pouvoir, et lord Grey devint le chef du cabinet (nov. 1830). Lord Russell fut nommé *trésorier général militaire* (paymaster of the forces), et bien qu'il n'eût pas de siége dans le cabinet, il fut chargé, comme témoignage de distinction et de confiance, de préparer, avec trois membres du ministère, lord Durham, sir J. Graham, et lord Dungannon, un projet de loi sur la réforme électorale. Ce bill, qui embrassait un vaste plan de réforme, fut apporté aux communes, le 1[er] mars 1831. Les débats furent très-orageux et d'une violence sans égale. Cependant le bill passa à une seconde lecture à la majorité d'*une voix;* mais, sur motion de l'envoyer à un comité, il y eut une majorité de huit voix contre le bill, et le ministère se trouva dans la nécessité de dissoudre le parlement. La nation répondit à cet appel avec une ardeur extraordinaire. Les députés, partisans de la réforme, furent les plus nombreux, et quand le parlement se réunit, la majorité adopta le bill (21 septembre 1831) par 345 voix contre 236. Dans cette lutte acharnée, lord Russell déploya autant d'énergie que de talent pour résister aux attaques multipliées des tories. Il défendit le projet, article par article, tantôt avec une raison haute et calme, tantôt avec une froide et pénétrante ironie, et toujours avec vigueur et habileté. Cependant il y avait une autre victoire plus difficile peut-être à remporter. Le bill arriva à la chambre des pairs (le 22 septembre 1831), et à la seconde lecture, il fut rejeté sans amendement. Le parlement fut prorogé. Dans l'intervalle, la plus vive agitation se manifesta partout. On demandait par mille voies le maintien des ministres et la création de nouveaux pairs favorables à la réforme. L'Angleterre était en feu. Au retour du parlement (6 décembre), lord Russell reparut aux communes avec un nouveau bill légèrement modifié, qui fut adopté comme le premier. Il le porta ensuite à la chambre haute. Il y eut deux lectures au milieu des débats les plus orageux; la troisième fut renvoyée après Pâques. Lassé de la résistance opiniâtre de la chambre, le ministère demanda au roi une nouvelle création de pairs. N'ayant pu l'obtenir, il donna sa démission, et le gouvernement allait passer à lord Wellington et à ses amis (mai 1832). A cette nouvelle, la nation se souleva, prête à se jeter dans la guerre civile, pour faire triompher la réforme. Wellington vit que lui et son parti devaient céder, sous peine de susciter une révolution. Les démissions furent retirées au bout de quelques jours, et lord Grey resta au ministère. Faire *une fournée* de pairs, afin de briser la résistance de la noble chambre, était une mesure fort délicate et extrême. On imagina un moyen de l'éviter, dans l'intérêt des deux côtés. Après une protestation solennelle, Wellington déserta son banc, suivi d'un bon nombre des tories les plus intraitables; en leur absence, le bill passa à une majorité de cent six voix contre vingt-deux (4 juin 1832), et le 7, il reçut la sanction royale, au milieu des transports de l'allégresse publique. La réforme n'augmenta pas le nombre des dé-

putés, mais celui des électeurs fut porté à un million, et le droit de représentation attribué à des villes importantes qui auparavant en étaient privées. Le principal honneur en revient au parti whig, et surtout à lord Russell dont la conduite et l'éloquence furent admirables pendant toute cette grave crise. Sa popularité en reçut un vif éclat qui subsiste encore.

Lord Russell fut aussi l'auteur du bill sur la réforme de l'Église protestante d'Irlande, qui amena beaucoup d'améliorations. Il prit une part active à la discussion des lois sur l'abolition du privilége de la Compagnie des Indes, la transformation des dîmes en redevances pécuniaires et la clause d'appropriation. Des retraites et des dissentiments d'opinion avaient affaibli le ministère whig. En décembre 1834, il fut remplacé par le ministère de Peel, et lord Russell sortit du pouvoir, après une lutte glorieuse, léguant à ses adversaires victorieux la grave question de la liberté commerciale. Le cabinet tory se maintint seulement quelques mois, et fut remplacé par un cabinet whig sous la direction de lord Melbourne (avril 1835). Lord Russell y rentra comme ministre de l'intérieur et organe du cabinet dans la chambre des communes (*ministerial leader*). Il fut à cette époque abandonné par ses anciens constituants de Devon qu'il représentait depuis 1831; mais ayant été nommé par le bourg de Stroud (Glocestershire), il fit passer au parlement la réforme municipale qui conférait l'administration la plus large des intérêts communaux à leurs conseils. En 1839, il prit le ministère des colonies. La sédition du Canada venait d'éclater. Afin d'éviter les moyens extrêmes, il dépêcha successivement lord Durham et lord Sydenham pour découvrir les meilleurs remèdes et les appliquer avec intelligence. Sa modération porta ses fruits. Les élections générales de 1841 ayant donné la majorité aux conservateurs, Peel arriva au pouvoir qu'il conserva jusqu'en 1846. Pendant ces cinq ans, la position de lord Russell au parlement fut celle de *leader* de l'opposition whig. Il avait été élu en 1841 député de la cité de Londres, qui a renouvelé son mandat jusqu'en 1861. Il se montra un whig modéré, et non un chef de faction ardent à attaquer ses adversaires pour les remplacer, et adaptant ses principes et ses promesses à ce but. Le grand mouvement du jour n'était pas intimement lié aux doctrines des whigs proprement dites. Pendant que Cobden et Bright dirigeaient au dehors l'agitation de l'*Anti corn law*, et que l'opinion du pays était absorbée par cette grande question, le rôle de lord Russell à cet égard était plutôt celui d'un observateur que d'un guide. Il appuya le gouvernement pour l'abaissement des tarifs et l'amélioration des classes laborieuses; mais il combattit avec force la politique extérieure. Dans l'automne de 1845, lorsque les doctrines de l'école de Manchester eurent pénétré dans l'opinion des masses populaires, et que le cabinet conservateur était en proie aux convulsions, il écrivit sa célèbre lettre d'Édimbourg, où déclarant sa conversion entière au libre échange, il adjurait ses électeurs (Londres) de mettre fin à un système économique qui était « la ruine du commerce, le fléau de l'agriculture, la source des plus irritantes divisions et la cause de la misère ». Par suite de cette déclaration, il fut appelé deux mois après (décembre) à constituer une administration nouvelle; mais les jalousies et les vues divergentes des principaux whigs firent échouer sa mission. Malgré des attaques violentes et de graves difficultés, Peel eut l'honneur et l'habileté d'atteindre le but, c'est-à-dire, le rappel des *Corn Laws* (juillet 1846). Son œuvre était accomplie, et le ministère ayant vu repousser, sous une coalition des tories et des whigs, le *bill of coercion* pour l'Irlande, lord Russell devint premier lord de la Trésorerie. Son ministère dura depuis 1846 jusqu'au mois de mars 1852. La plainte générale en ce temps et depuis fut que l'administration n'avait pas montré un esprit progressif ni accompli des mesures importantes. « Les whigs au pouvoir, disait-on, font moins que les conservateurs. » Cette plainte n'était fondée qu'à un certain degré. S'il n'y eut point de grandes mesures, la raison s'en trouve dans le caractère même de lord Russell, comme whig de l'école historique, et opposé non-seulement au scrutin secret, mais à plusieurs autres mesures que les libéraux les plus avancés désiraient ardemment et qu'ils avaient en vue quand ils parlaient de progrès. Mais la cause principale venait de l'état de désorganisation des partis au parlement. Il y avait les peelites et les partisans de la protection ou derbyites, aussi bien que les whigs et les libéraux avancés, et parmi ces fractions de partis, lord John ne pouvait compter que sur une faible et variable majorité. De là son manque d'énergique initiative. Pourtant, il faut signaler, comme actes qui lui sont propres, l'abaissement des tarifs des sucres, un secours de dix millions sterling pour soulager la misère causée en Irlande par une horrible famine (1847), une révision de la législation maritime, complément des réformes commencées par Peel. En 1850, il y eut en Angleterre une grande effervescence, à l'occasion de la bulle du pape qui partageait le royaume en diocèses catholiques. Lord Russell publia alors sa fameuse lettre à l'évêque de Durham dont le but était de régler le cours de cette dangereuse agitation, en lui offrant la perspective des garanties de la loi, et de la résolution du premier ministre à les faire décréter.

Mais la loi qu'il fit passer au sujet des titres ecclésiastiques n'atteignit pas son objet; en fait, elle était inapplicable. Vers la fin de 1851, son ministère fut encore affaibli par la retraite de lord Palmerston, dans des circonstances qui avaient l'apparence d'une rupture. Pour ramener à lui l'opinion publique, il présenta deux projets de loi, l'un sur un nouveau plan de ré-

forme électorale, l'autre sur l'organisation d'une milice mobile pour parer au danger d'une invasion. Ces bills furent accueillis avec un médiocre intérêt et dans la discussion de celui de la milice, lord Palmerston ayant proposé un changement important à la mesure ministérielle et entraîné les votes de la chambre, lord Russell donna sa démission (février 1852). Le gouvernement passa entre les mains de lord Derby et de M. Disraëli qui avaient organisé un puissant parti de *protectionistes*. Mais les tories ne tardèrent pas à succomber, et en décembre 1852, fut formé le cabinet Aberdeen, qui réunit les hommes les plus influents et les talents supérieurs de l'époque. Lord Russell y occupa quelque temps le ministère des affaires étrangères. Ce fut alors qu'au sujet des époux Madiai, emprisonnés à Florence pour distribution de bibles protestantes, il écrivit une dépêche, modèle de dignité et d'élégance (janvier 1853). Bientôt après il céda ses fonctions à lord Clarendon, et jusqu'au mois de juin 1854, il préféra la position de ministre sans portefeuille. Il accepta alors l'office de lord président du conseil, poste qui n'a pas la même importance qu'il a eue chez nous. En cette qualité, il présenta de nouveau aux chambres son projet de réforme parlementaire. Mais le pays et le parlement étaient absorbés par les événements de la guerre de Crimée, et lord Russell fut obligé, malgré ses vifs regrets, d'ajourner la mesure qu'il avait le plus à cœur. Ne partageant pas les vues de ses collègues sur la conduite de la guerre, et ne voulant pas partager leur impopularité, il donna brusquement sa démission, ce qui entraîna la chute du cabinet Aberdeen (février 1855). Lord Palmerston étant devenu premier ministre, lord John consentit à servir sous lui comme ministre des colonies, situation tout à fait secondaire. Il fut envoyé en qualité de plénipotentiaire aux conférences de Vienne. La manière dont il conduisit les négociations souleva contre lui une tempête en Angleterre. Il essaya de justifier les contradictions qu'on lui reprochait, et sentant que sa position n'était plus tenable, il sortit du ministère (juillet 1855), laissant à lord Palmerston l'honneur et la responsabilité de terminer la guerre d'une manière qui convînt à la nation. Depuis ce moment jusqu'en avril 1857, sa position au parlement fut celle d'un homme d'État indépendant, tantôt soutenant, tantôt attaquant la politique ministérielle, et attendant les événements. En 1857, il se joignit à la coalition (Cobden et autres) pour blâmer la guerre entamée contre la Chine par lord Palmerston. Le parlement ayant été dissous par suite de ce vote, on pensa que lord Russell échouerait dans sa réélection à Londres. De grands efforts furent faits pour l'écarter; mais il se présenta intrépidement, et le souvenir de ses services passés l'emporta sur un mécontentement passager : il fut réélu le troisième sur la liste. La chute de lord Palmerston (février 1858) lui permit de prendre dans l'opposition une attitude plus indépendante. Après un court passage des tories au gouvernement, les whigs revinrent au pouvoir (juin 1859) avec Palmerston comme premier ministre, et lord Russell reprit les affaires étrangères qu'il occupe encore. Il a reçu le titre de comte à la fin de 1861, et, au commencement de 1862, l'ordre de la Jarretière. Il a été deux fois marié. Voici l'esquisse rapide qu'en donne un écrivain anglais : « Petit de taille, front large, figure pâle et flegmatique où perce la finesse, voix faible mais distincte, ne disant que ce qui est nécessaire mais le disant bien, sérénité imperturbable, point de ces éclats d'éloquence qui électrisent et embrasent une assemblée, mais un talent de parler qui répand des flots de lumière, esprit sérieux, profondément instruit, plein d'idées applicables, résumées et résolues, *debater* du premier ordre, cœur intrépide, plein de sympathie pour ses amis, un des meilleurs échantillons de cette aristocratie qui a l'habileté et le mérite de mettre au service des idées de progrès et de liberté la supériorité de talents et l'influence de position qu'elle possède. »

Outre les ouvrages cités, lord Russell a donné dans ces dernières années : *A selection from the correspondence of John, 4th duke of Bedford, from the originals*; — *Memorials and correspondence of Charles Fox*; Londres, 1853 et ann. suiv.; — *Memoirs and correspondence of Thomas Moore*; Londres, 1856, 8 vol. in-8°.

J. Chanut.

English Cyclopædia, *Biography*. — *Men of the Time*. — Miss Martineau, *History of England during 30 years of peace* (1816-1846). — Alison, *History of Europe from 1815*. — *Edinburgh Review*, et *London Quarterly Review*, aux dates principales de la biographie. — De Loménie, *Contemporains illustres*. — *Revue Britannique*, 2e série, t. III, IV, V, VI; 3e série, t. XV.

RUSSELL (*William*), littérateur anglais, né en 1741, en Écosse, où il est mort, le 25 décembre 1793. Fils de parents pauvres, il fut mis en apprentissage chez un imprimeur-libraire d'Édimbourg, et ce fut là qu'à force de travail et de patience, il acquit des connaissances assez étendues. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il publia un choix bien fait de poésies modernes et qu'il traduisit en anglais la tragédie de *Rhadamiste et Zénobie*, de Crébillon. En 1767, il vint chercher fortune à Londres; mais les protections sur lesquelles il avait compté lui manquèrent, et il fut réduit à accepter une place de correcteur, qu'il échangea, en 1769, contre celle de contre-maître dans une autre imprimerie. Dix années s'écoulèrent sans apporter de changement notable à sa situation. D'une activité infatigable, il occupait ses rares loisirs à perfectionner ses études, à faire des traductions, à composer des essais en prose et en vers pour les *Magazines* du temps; il se croyait un grand poëte. Le public vit en lui l'é-

toffe d'un historien. Aussi Russell, déçu dans ses espérances de gloire qu'il avait fondées sur le poëme de *Julia* (1774, in-8°), fut-il grandement surpris du succès qui accueillit, en 1779, son *Histoire de l'Europe moderne*. En même temps qu'il sortait de l'obscurité, il passait dans l'aisance : un de ses frères, établi à la Jamaïque, lui laissa, en 1780, un petit héritage qu'il alla revendiquer lui-même. En 1787, il se maria et retourna dans son pays. Retiré à la campagne, il ne cessa d'écrire jusqu'à sa dernière heure, et ses derniers ouvrages furent des poëmes et des tragédies. Nous citerons de lui : *History of America;* Londres, 1777-1779; — *History of modern Europe;* ibid., 1779-1784, 5 vol. in-8° : elle s'étend jusqu'à la paix de 1763; traduite en français par Bonneville; Genève, 1789, 2 vol. in-8°; — *History of ancient Europe;* ibid., 1793, t. I et II, in-8° : ouvrage inachevé.

Irvine, *Life of W. Russell*; 1801, in-12.

RUSTAN. *Voy.* ROUSTAM.

RUTEBEUF, trouvère du treizième siècle. Dans la foule des trouvères qui florissaient à cette époque, Rutebeuf est un de ceux que l'on cite le plus fréquemment de nos jours, tandis que ses contemporains ont gardé le silence sur sa personne et sur ses écrits, malgré le bruit qu'ils ont dû faire alors. Peut-être a-t-il voulu se venger de ce silence en se taisant à son tour sur ses confrères et ses rivaux. Ainsi l'histoire ne nous a rien appris sur l'origine, la famille, les études de Rutebeuf. Tout ce que l'on sait de sa vie se réduit à quelques traits recueillis dans ses ouvrages; par exemple, nous y lisons qu'il n'avait d'autre profession que celle de rimeur, et une phrase de son *Dit de l'Erberie* nous porte à croire qu'il était champenois : « En celle Champaigne, dit-il, où je fui nei l'appelle-on (l'armoise) marreborc. » Cette composition burlesque et quelques autres, probablement les premiers essais du trouvère, sont loin d'être sans reproche; ainsi *le Mariage Rutebeuf* semble avoir dicté ce portrait à son contemporain, le grave Brunetto Latini : « Jongleur est cil qui converse entre la gent à ris et à geu, et moque soi et sa femme et ses enfans et touz autres. » Il ne faudrait cependant pas confondre notre trouvère avec les ménestrels ou jongleurs de carrefour. Si la misère l'oblige à tendre la main, il s'adresse au roi et aux personnages les plus illustres de la France. Nous tenons de Rutebeuf lui-même qu'il était paresseux, débauché, médisant et joueur; grâce à ce dernier défaut, sa pauvreté, dont il se plaint si amèrement, n'a plus rien qui surprenne. Les cinquante-six pièces dont se compose le bagage littéraire de Rutebeuf sont des *dits* satiriques ou dévots, des chansons historiques et pieuses, des complaintes dans lesquelles il célèbre la mémoire de ses bienfaiteurs, où il déplore les calamités publiques, des tensons, avec un petit nombre de fabliaux, deux légendes, quelques morceaux allégoriques, et un drame. Si l'on en excepte le *drame ou miracle de Théophile*, la *Vie de sainte Marie l'Egyptienne* (1) et celle de *sainte Elisabeth de Hongrie*, tous les autres ouvrages ont peu d'étendue, et les deux légendes ne sont que des traductions entreprises à la demande de messire Érard de Lezignes. Rutebeuf est un écrivain inégal, rude, trop souvent affecté; mais en même temps c'est un poëte plein de verve, d'originalité et d'énergie; il écrit sous l'impression des événements de son temps; en général ses vers ont le caractère de l'inspiration, et la satire est son véritable élément : princes, papes, prélats, barons, bourgeois, avocats, et jusqu'aux vilains, en un mot, toutes les classes de la société d'alors sont en butte à ses traits; mais c'est surtout contre les ordres religieux qu'il lance ses épigrammes les plus acérées. Nous citerons comme exemple la petite pièce des *Béguines :*

En rien que Béguine die
N'entendeiz tuit se bien non;
Tot est de religion
Quanque hon trueve en sa vie
Sa parole est prophétie,
S'ele rit, c'est compaignie;
S'el' pleure, devocion,
S'ele dort, ele est ravie;
S'el' songe, c'est vision;
S'ele ment, non creiez mie.
Se Beguine se marie,
C'est sa conversacions
Ses veulz, sa prophécions,
N'est pas à toute sa vie.
Cest an pleure et cest an prie,
Et cest an panrra baron (mari);
Or est Marthe, or est Marie,
Or se garde, or se marie,
Mais n'en dites se bien non :
Li Rois no sofferroit mie.

Le même goût, la même délicatesse se retrouvent dans un autre morceau, intitulé *de Brichemer*. Il y a même, selon Legrand d'Aussy « un mérite qu'on ne s'attend pas à y trouver, celui de la grâce et du bon ton ». Victime de la passion du jeu, Rutebeuf peint avec beaucoup de force, de naturel et de vérité les mouvements qui agitent les joueurs (2). Mais c'est surtout à propos des croisades qu'il s'anime et s'élève. Son style, d'habitude malignement naïf, prend de la dignité, soit qu'il appelle au secours des défenseurs de la terre sainte, soit qu'il déplore la perte des nobles guerriers qui ont succombé dans les champs de la Palestine (3).

Il est un autre genre de poésie où le talent de

(1) Nous croyons devoir signaler cette légende comme l'abrégé d'une autre *Vie de Marie l'Egyptienne*, écrite dans la première moitié du treizième siècle, et dans laquelle on lit bon nombre de vers que Rutebeuf n'a pas toujours améliorés en les rajeunissant. Il a supprimé entre autres un charmant portrait de la sainte et des détails d'une piquante naïveté sur sa conduite à bord du navire qui la transportait à Jérusalem etc. (Ms. de la bibl. de l'Arsenal, n° 283, B L. Fr.)

(2) Tom. I, p. 32.

(3) Tom. I, p. 61-62.

Rutebeuf, comme narrateur, brille d'un vif éclat : c'est le fabliau. Celui qui nous paraît l'emporter sur tous les autres et par la conception et par le style, c'est *Charlot le juif*. La traduction qu'en a donnée Legrand d'Aussy est tout à fait décolorée et prouve qu'il n'a pas toujours compris le texte de l'auteur. La plupart de ses *Complaintes* historiques sont écrites d'un style rapide, chaleureux, élevé; les rimes forcées, les jeux de mots, trop fréquents dans ses autres poésies, en sont généralement exclus. Ami de Guillaume de Saint-Amour, il plaide avec chaleur la cause de ce docteur persécuté (1). C'est La Fontaine faisant entendre de courageux accents en faveur du surintendant Fouquet, avec infiniment moins de talent sans doute, mais avec plus d'énergie, comme on en peut juger par ces vers :

Qui escille homme sans reson,
Je di que Diex qui vit et regne
Le doit escillier de son regne,

Et il se hâte d'ajouter :

Mestre Guillaume ont escillié
Ou li rois ou li apostoles.

Il ne craint point de décocher ce trait :

Li sans (le sang) d'Abel requist justise.

La pièce écrite tout entière avec cette verve se termine ainsi :

Endroit de moi (quant à moi) vous puis ce dire :
Je ne redout pas le martire
De la mort, d'où qu'ele me viegne,
S'ele me vient pour tel besoigne.

Le rhythme chez Rutebeuf n'est pas moins varié que les sujets qu'il traite. Ses œuvres nous prouvent que dès le temps de saint Louis l'art de rimer était soumis à des règles assez nombreuses et assez compliquées. Si les sujets qu'il traite sont quelquefois grossiers, l'expression ne l'est jamais, sauf dans le *Dit de l'Erberie*, sorte de parade dans le goût de Tabarin. Une de ses pièces porte le titre singulier de la *Mort ou la Repentance Rutebeuf* ; elle est d'un ton sérieux, grave, nous dirions presque résigné et peut faire supposer qu'à l'imitation de plusieurs de nos anciens poëtes, il alla chercher dans le silence du cloître le repos qu'il n'avait pu trouver dans le monde. Suivant cette hypothèse, à laquelle les poëmes allégoriques et religieux écrits par Rutebeuf donnent un grand poids, la date de 1286, assignée par M. Jubinal comme celle de sa mort, serait l'époque de sa retraite. Quoi qu'il en soit, on a lieu de s'étonner de cette fin d'un rimeur qui se montre l'adversaire acharné des ordres religieux, des prélats, des clercs et de la cour de Rome.

P. Chabaille.

(1) La *Complainte de Guillaume de Saint-Amour* débute par l'imitation d'un passage du roman de Tristan (Fragments, t. II, p. 216). On la retrouve dans la *Complainte de la France*, imitée d'Ysaïe (lisez Jérémie, *Lament.*, c. I, v. 12). Ms. de la Bibl. de la ville de Berne.

Cf. Fauchet, *De l'origine de la langue et Poésie françoise*, in-4°. — Legrand d'Aussy, *Notices et Extraits des manuscrits*, t. V. — A. Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 2 vol. in-8°. — P. Paris, *Hist. litt. de la France*, t. XX. — P. Chabaille, *Journal des Savants*, année 1839.

RUTGERS (*Jean*), érudit hollandais, né le 28 août 1589, à Dordrecht, mort le 26 octobre 1625, à La Haye. Il eut pour premier maître Vossius, qui cultiva avec soin ses dispositions naturelles; puis il se rendit à Leyde, où il suivit les leçons de Baudius, de Joseph Scaliger, et de Daniel Heinsius, qui devint son beau-frère. Étant venu en France (1611), il résida quelque temps à Paris chez l'helléniste Frédéric Morel, et prit à Orléans, par complaisance pour ses parents, le grade de licencié en droit. Il venait d'ajouter des *notes* à l'édition d'Horace publiée par Robert Estienne (Paris, 1613, in-8°) lorsqu'il retourna dans sa patrie; sa mère, qu'il aimait tendrement, était morte, et cherchant dans le travail une distraction à sa douleur, il alla se faire recevoir avocat à La Haye. Une occasion s'offrit bientôt de renoncer à l'exercice d'une profession qui lui répugnait. L'ambassadeur de Suède lui ayant offert dans son pays une charge de conseiller d'État, Rutgers accepta et le suivit à Stockholm (1614); de là il passa en Livonie, où Gustave-Adolphe guerroyait contre les Russes, et reçut, à la recommandation d'Oxenstierna, un si bon accueil de ce prince qu'il résolut de s'attacher pour toujours à son service. Le reste de sa vie s'écoula en négociations et en ambassades. A la suite de trois voyages en Hollande, il fut, en récompense de son zèle, inscrit parmi les nobles de la Suède. Il remplit encore des missions en Allemagne, en Bohême et en Danemark. Il mourut à trente-six ans, laissant la réputation d'un bon critique et d'un amateur éclairé des belles-lettres. On a de lui : *Variarum lectionum lib. VI* ; Leyde, 1618, in-4° : les remarques portent à la fois sur les auteurs grecs et latins ; — *J. Rutgersii vita ab ipso conscripta* ; ibid., 1646, in-4° de 14 p. : elle va jusqu'en 1623, et a été réimpr. à la suite des poésies latines ; — *Poemata* ; ibid., 1653, in-12, à la suite des vers de Nicolas Heinsius, neveu de l'auteur ; — *Lectiones Venusinæ*, dans l'édit. d'*Horace* de Burmann ; Utrecht, 1699, in-12 ; — *Glossarium græcum* ; Wittemberg, 1729, in-8°, destiné surtout à l'éclaircissement des *Halieutiques* d'Oppien. Rutgers a encore publié les *Orationes* de Baudius (Leyde, 1625, in-8°), ainsi que des notes sur Martial, Apulée et Quinte-Curce.

J. Rutgersii Vita. — Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Niceron, *Mémoires*, XXXII.

RUTHERFORTH (*Thomas*), physicien anglais, né le 13 octobre 1712, dans le comté de Cambridge, mort le 5 octobre 1771. Il étudia dans l'université de Cambridge, et en fut ensuite un des agrégés; depuis 1745 il y professa la théologie. Il devint chapelain du prince de Galles,

et reçut trois bénéfices ainsi que l'archidiaconé d'Essex. A trente ans ses connaissances scientifiques l'avaient fait admettre dans la Société royale de Londres. On a de lui : *Ordo institutionum physicarum;* Cambridge, 1743, in-4°; — *Essay on virtue;* Londres, 1744, in-8°; — *A system of natural philosophy;* Cambridge, 1748, 2 vol. in-4°; — *Discourse on miracles;* ibid., 1751, in-8°; — *Institutes of natural law;* Londres, 1754-56, 2 vol. in-8°; — quelques écrits religieux.

Chalmers, *General Biogr. Dictionary*.

RUTILIUS LUPUS, grammairien latin, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On croit qu'il était fils de P. Rutilius Lupus, tribun du peuple en 56, et chaud partisan de l'aristocratie, dont il est question dans les discours de Cicéron et les *Commentaires* de César. Le nom de Rutilius Lupus figure en tête d'un traité de rhétorique en deux livres, intitulé *De figuris sententiarum et elocutionis,* qui paraît être un abrégé du traité de la *Pensée et de l'expression* (Ἔχῆμα διανοίας καὶ λέξεως) de Gorgias d'Athènes, un des précepteurs du fils de Cicéron. Ce traité est surtout précieux pour nous, parce qu'il contient beaucoup de passages remarquables de discours aujourd'hui perdus des orateurs grecs. Il fut imprimé pour la première fois avec Aquila Romanus par Zoppini; Venise, 1519, in-8°; Pithou l'inséra dans ses *Antiqui rhetores latini;* Paris, 1599, in-4°, et Ruhneken en donna une excellente édition; Leyde, 1768, in-8°, réimprimée avec beaucoup d'éditions par C.-H. Frotscher; Leipzig, 1831, in-8°. L. J.

Quintilien, III, 1, édit. Spalding. — Ruhneken, *Préface*. — Bæhr, *Geschichte der Römischen Litteratur*, 3e édit.

RUTILIUS (*C.* MUSONIUS), philosophe romain de la secte stoïcienne, vivait dans le premier siècle après J.-C. Son attachement à une secte qui commençait à devenir un parti politique l'exposa à la persécution. Sous Néron il fut relégué dans l'île de Gyaros (66 après J.-C.) Rappelé à Rome après la mort de Néron, il accusa et fit condamner Publius Celer, un des auteurs de la perte de Barca Soranus. Il jouissait d'une si haute estime que Vespasien l'exempta du décret qui bannissait de Rome tous les philosophes. On ignore la date de sa mort; mais on sait par un passage de Pline le jeune qu'il ne vivait plus sous Trajan. Rutilius Musonius avait composé sur la philosophie divers ouvrages dont on ne connaît pas même les titres. D'après Suidas, Asinius Pollion de Tralles (qu'il ne faut pas confondre avec le contemporain de César) avait composé des *Mémoires* (Ἀπομνημονεύματα) sur la vie et les écrits de Rutilius Musonius. Peerlkamp a recueilli avec soin tout ce que l'on connaît des opinions et tout ce qui reste des ouvrages de ce philosophe (*C. Musonii Rufi Reliquiæ et Apophtegmata*); Harlem, 1822. L. J.

Tacite, *Annal.*, XIV, 59; XV, 71; *Hist.*, III, 8; IV, 10, 40. — Dion Cassius, LXII, 27; LXVI, 13. — Pline, *Epist.*, III, 11. — Philostrate, *Vita Apoll.*, IV, 35, 46; VII, 16. — Themistius, *Orat.*, XIII. — Suidas. — Niewland, *Dissert philos. crit. de Musonio Rufo;* Amsterdam, 1783.

RUTILIUS (*Numatianus-Claudius*), poëte latin, né dans la Gaule, vivait au commencement du cinquième siècle après J.-C. Aucun auteur ancien n'a parlé de lui; on ne sait de sa vie que ce qu'il nous en apprend. Il résida à Rome pendant longtemps, et atteignit la haute dignité de préfet de la ville, probablement vers 413 ou 414. Il revint peu après dans sa patrie déjà dévastée par les barbares, et il semble avoir passé en Gaule le reste de sa vie. Ce fut là qu'il composa vers 417, sous le règne d'Honorius, un poëme élégiaque sur son retour de Rome dans son pays. Il reste de ce poëme, intitulé *Itinerarium* ou *De reditu suo*, le premier livre consistant en 644 vers et 68 vers du second livre. Ces vers forment des distiques. Rutilius est le dernier poëte latin digne de ce nom. Sa versification et sa latinité sont encore correctes et même élégantes, bien qu'on puisse signaler dans son style des indices d'une langue près de se décomposer, et comme le pressentiment des idiomes néolatins. Au point de vue de la philologie, l'*Itinéraire* de Rutilius est curieux; mais il est plus intéressant encore au point de vue de l'histoire; il exprime avec éloquence les idées qui subsistaient dans le sénat romain, ombre impuissante, mais majestueuse de l'ancien conseil des Pères Conscrits. On lit avec émotion un très-bel éloge de Rome où se trouvent ces vers dignes de Claudien, cet autre poëte romain des derniers jours :

Fecisti patriam diversis gentibus unam,
Profuit injustis, te dominante, capi.
Dumque offers victis proprii consortia juris,
Urbem fecisti quod prius orbis erat.

Rutilius gardait, un siècle après Constantin, un vif attachement pour la religion officielle de l'ancienne Rome, et son *Itinéraire* contient une virulente attaque contre les juifs et les moines. L'*Itinerarium* fut imprimé pour la première fois à Bologne, 1520, in-4°, avec une dédicace à Léon X; il a été souvent réimprimé; les meilleures éditions sont celles de Kappius, Erlangen, 1786; de Gruber, Nuremberg, 1804; de Wernsdorf, *Poetæ latini minores,* tom. V; de Zumpt, Berlin, 1840. L. J.

Wernsdorf, *Prolegomena*. — *Histoire littéraire de la France*, t. I. — Ampère, *Histoire littér. de la France avant le douzième siècle*, I. I.

RUTILIUS. *Voy.* RUFUS.

RUTTY (*John*), médecin et littérateur anglais, né le 26 décembre 1698, à Dublin, où il est mort, le 27 avril 1775. Ses parents étaient quakers, et lui-même fut élevé dans les principes les plus rigoureux de cette secte. Telles furent les impressions religieuses de sa jeunesse qu'il lui arriva souvent dans la suite de regarder comme un crime l'acquisition des connaissances humaines. Après quelque hésitation, il se décida à embrasser la carrière médicale; il étudia à Londres et en Hollande, et de retour dans son

pays, il s'établit à Dublin (1724), où il pratiqua son art avec beaucoup de réputation. Il a laissé de bons ouvrages qui sont le fruit de recherches soigneuses et d'une observation patiente; nous citerons : *Essay on women's preaching*; Dublin, 1737, in-8°; — *History of the rise and progress of the quakers in Ireland from* 1653 *to* 1750; ibid., 1751, in-4°; — *Methodical synopsis of mineral waters*; ibid., 1756, in-4°: il n'y a d'exact et d'utile que la partie relative aux eaux minérales de l'Irlande; — *Chronological history of the weather and seasons, and of the prevailing diseases in Dublin, during the space of forty years*; ibid., 1770, in-8°; — *Essay towards a natural history of the county of Dublin*; ibid., 1772, 2 vol. in-8°. On publia après la mort de Rutty : *Observations on the London and Edinburgh dispensatories* (Dublin, 1776, in-12), *Materia medica antiqua et nova* (ibid., 1776, in-4°), et *Spiritual diary and soliloquies* (ibid., 1776, 2 vol. in-8°). Ce dernier livre est un des plus étranges parmi ceux qui ont été donnés sous le titre de *Confessions*. Il n'est pas possible de le prendre au sérieux; c'est une suite de méditations pieuses que l'auteur entremêle de souvenirs sur sa propre vie. S'il fallait l'en croire, il n'aurait jamais eu d'autre souci que celui de boire de l'eau-de-vie ou de se gorger de nourriture; il se lamente sans cesse sur ses défauts qu'il exagère à plaisir. Mais nous avons par contre le témoignage de ses amis : nul n'était plus sobre, plus frugal, plus dévoué que Rutty, et c'est par suite d'une humilité excessive qu'il a tracé de lui-même un portrait si peu ressemblant.

Spiritual diary. — Chalmers, *General biogr. Dict.*

RUVIGNY (*Henri* DE MASSUE, marquis DE), lieutenant général, né en 1610, mort en 1689, à Greenwich. Son père, Daniel de Massue, fut gouverneur de la Bastille sous Henri IV; c'était un zélé protestant, dont la fille, Rachel, épousa en secondes noces le comte de Southampton et fut mère de lady William Russel (*voy.* ci-dessus). Henri embrassa de bonne heure le métier des armes, et servit au siége de la Rochelle, à l'attaque du Pas de Suze, à la conquête de la Savoie et de la Lorraine. En 1644, il fit la campagne d'Italie à la tête d'un régiment d'infanterie qu'il avait levé. Durant la régence d'Anne d'Autriche, il resta fidèle à la cause royale, prit part à la campagne de Flandre et se rangea ensuite sous les ordres de Turenne contre le parti des princes. Le 10 juillet 1652, il fut nommé lieutenant général; il était depuis 1645 maréchal de camp. Son dévouement au roi le fit choisir, en 1653, pour occuper le poste difficile de député général des églises protestantes. « Ruvigny, dit M. Guizot, s'acquitta de cette ingrate mission avec un zèle habile, souvent désagréable et même suspect aux deux partis; mais également fidèle au roi et à son Église, et s'inquiétant peu de leur déplaire tour à tour pourvu qu'il réussît à maintenir entre eux le droit et la paix. » Il eut occasion de déployer sa dextérité dans les deux missions dont il fut chargé par Louis XIV auprès du roi Charles II. Dans la première (1669), il réussit à rompre le traité d'alliance conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède contre la France; la seconde, où il agit en qualité d'envoyé extraordinaire (1675), eut pour résultat de jeter les bases du fameux traité de 1676 par lequel Charles II se mettait à la solde du roi de France. Quelque temps après son retour, il résigna à son fils aîné la charge de député des églises. N'ayant pas d'illusion sur l'issue probable de la lutte engagée entre les deux religions, il s'assura d'avance en Angleterre des lettres de naturalisation pour lui et pour ses enfants. Lorsque l'édit de Nantes fut révoqué, il quitta la France et se retira à Greenwich (1686). Saint-Simon le peint comme « un bon, mais simple gentilhomme, plein d'esprit, de sagesse, d'honneur et de probité, fort huguenot, mais d'une grande conduite et d'une grande dextérité ».

RUVIGNY (*Henri* DE MASSUE, marquis DE), en Angleterre *comte de Galloway*, fils du précédent, né le 9 avril 1648, mort en 1721. A trente ans il était député général des églises protestantes. « Dans l'exercice de son emploi, selon MM. Haag, il ne se montra ni plus circonspect, ni plus zélé que son père. Sa prudence dut déplaire aux exaltés; mais on aurait tort néanmoins de douter de la sincérité de son attachement à la religion réformée. » Lors de la révocation, il suivit son père en Angleterre; ses relations de parenté avec les Southampton et les Russell ne tardèrent pas à lui faire dans ce pays une situation considérable, et, grâce aux lettres de naturalité qu'il avait obtenues, il lui fut permis de s'ouvrir la carrière des hauts emplois. A l'avénement de Guillaume d'Orange (1688), il eut le commandement d'un régiment de cavalerie; à la tête de ce corps, entièrement composé de réfugiés français, il prit part à la bataille de la Boyne (1690), où son frère Pierre, sieur de La Caillemotte, fut tué. Après la soumission de l'Irlande, il passa en Flandre, et montra tant de bravoure dans la journée de Nerwinde (1693), que les généraux français, aux mains desquels il était tombé, aimèrent mieux le relâcher que de l'exposer à être envoyé aux galères. En 1694, Ruvigny se rendit en Piémont avec le grade de lieutenant général pour y commander les troupes auxiliaires anglaises; il contribua à la capitulation de Casal, mais il ne put empêcher le duc Victor-Amédée II de traiter séparément de la paix avec la France, et il fut rappelé (juin 1696). En récompense de ses services, il avait obtenu les titres de baron de Portarlington (1691), de vicomte de Galloway et de pair d'Irlande, puis de comte (1697). Il fut le seul des nombreux réfugiés français que de si hautes distinctions vinrent chercher et qui eut ainsi l'accès à la chambre des

lords; peut-être les dut-il moins à ses services qu'aux puissantes alliances de sa famille. La guerre de la succession d'Espagne sévissait dans toute sa fureur. Ruvigny y prit part depuis 1704, où il fut envoyé en Portugal avec un commandement secondaire; il combina d'abord ses opérations avec celles des alliés, secourut Gibraltar, et perdit le bras droit au siége de Badajoz. Le 26 juin 1706, il entra dans Madrid; un séjour de quelques semaines suffit à diminuer à tel point le nombre de ses soldats qu'il fut obligé de les remettre en campagne. Le départ de lord Peterborough laissa à Ruvigny la première place. Au printemps de 1707, il reçut des renforts, et, de concert avec le général espagnol das Minas, il attaqua les Français dans la plaine d'Almanza. Par un singulier jeu du hasard, le commandement était dévolu de part et d'autre à deux réfugiés, que les vicissitudes politiques avaient chassés de leur pays : un Anglais, Berwick, était à la tête de l'armée française, et les Anglais avaient pour chef Ruvigny, un Français. La bataille fut longue et acharnée; les alliés eurent quatre mille morts et huit mille prisonniers; ils abandonnèrent leurs bagages et leur artillerie; leur général perdit un œil (25 avril 1707). Cette victoire assura à Philippe V la conquête des royaumes de Valence et d'Aragon. Envoyé de nouveau en Portugal, Ruvigny essuya un nouvel échec : mal secondé par les troupes portugaises, il fut battu, le 7 mai 1709, à la Gudiña par le marquis de Bay et faillit tomber au pouvoir de l'ennemi. Après la paix d'Utrecht, il revint en Angleterre, et eut à se justifier devant le parlement de la perte de la bataille d'Almanza. Ses derniers jours s'écoulèrent dans la retraite. Il était membre du conseil privé et avait rempli trois fois la charge de grand juge d'Irlande. Bien qu'il servît à l'étranger, il garda la jouissance de ses biens français jusqu'en 1711, époque où Louis XIV les confisqua et en fit don au cardinal de Polignac. P. L.

Lord Mahon, *War of succession*. — San-Phelipe, *Commentarios*. — Berwick, Noailles, Saint-Simon, *Mémoires*. — Haag frères, *France protestante*.

RUYR (*Jean*), antiquaire français, né en 1560, à Charmes-sur-Moselle, mort vers 1645. Il fut successivement secrétaire, chanoine et chantre du chapitre de Saint-Dié. Dans sa jeunesse il apprit la langue italienne et s'appliqua à la poésie; il renia plus tard ses premiers essais, et se livra sur les antiquités de sa province à de longues et intéressantes recherches. On a de lui : *Les Triomphes de Pétrarque, avec autres meslanges;* Troyes, 1588, pet. in-8°; il a ajouté beaucoup du sien à la traduction, et ses propres vers sont fort médiocres; — *Vie de S. Dié, évesque, trad. du latin;* Troyes, 1594, pet. in-8°; — *La Recherche des sainctes antiquités de la Vosge, province de Lorraine;* Saint-Dié, 1625, 3 part. in-4°, fig.; cette édit. rare, mais fautive, fut remplacée par celle d'Epinal, 1633, in 4°, qui est corrigée et augmentée; dom Calmet fait l'éloge de ce livre utile, en faisant observer que « l'auteur était diligent et de bonne foi, et qu'il avait en main bon nombre de manuscrits et de pièces qui ont été perdus depuis ce temps-là ».

Calmet, *Bibl. lorraine*. — Beaupré, *Recherches sur l'imprimerie en Lorraine*. — Goujet, *Bibl. française*. — Chevrier, *Mémoires des hommes illustres de Lorraine*. — H. Lepage, *Statist. du dép. de la Meurthe*.

RUYSBROEK (*Guillaume* DE), en français *Rubruquis*, voyageur brabançon, né vers 1215, mort après 1256. Son nom indique une origine flamande; mais on ignore en quel lieu il naquit et en quelle année il prit l'habit des frères mineurs. En 1249, Louis IX, dans l'espérance de voir la foi chrétienne se propager en Tartarie, avait confié au dominicain André de Longjumeau la mission de se rendre dans ce pays. De retour à Ptolémaïs, en 1253, ce religieux laissa peu d'espoir au roi de France de réussir dans son pieux projet. Toutefois le bruit s'étant répandu en Palestine qu'un chef tartare nommé Sartach venait d'embrasser le christianisme, Guillaume de Ruysbroek, cordelier attaché à la province de la terre sainte, partit pour la Tartarie, avec une lettre du roi, et de riches présents destinés à Sartach. Guillaume avait reçu de la reine Marguerite un psautier enrichi d'or et de miniatures, et de Louis IX une Bible et une chapelle pour dire la messe pendant son voyage, ce qui fait supposer que Guillaume était prêtre, et né bien avant 1230, date assignée à sa naissance par divers auteurs. On lui avait associé un de ses confrères, Barthélemi de Crémone, le clerc Goset, l'interprète Homodei, et, en passant à Constantinople, Guillaume racheta un esclave nommé Nicolas qui fit partie du voyage. Rubruquis et ses compagnons, embarqués le 7 mai sur la mer Noire, abordèrent le 21 au port de Soldaya ou Soudach, en partirent le 1er juin et entrèrent dans la Tartarie. La relation du franciscain contient ici de longs détails sur les habitations, les vêtements et les aliments des Tartares, sur leur police et sur leur justice, sur les mœurs des femmes et des hommes; mais on ne saurait les considérer comme avérés, car Rubruquis n'est pas un observateur assez attentif ni assez éclairé pour qu'on puisse toujours compter sur son exactitude. Il mérite plus de confiance quand il raconte les faits de sa propre mission; et c'est à ce genre de récits que 43 chapitres de son livre sont le plus souvent consacrés. De Soldaya, il passa dans les steppes qui séparent le Dnieper du Don (partie de la province moderne d'Ekaterinoslaw, en Russie), et y trouva un khan, nommé Scatatay (peut-être Tchakhatai), pour qui Baudouin II, empereur de Constantinople, lui avait donné des lettres de recommandation. Scatatay, en apprenant l'objet de la mission, secoua la tête sans dire mot. Après avoir traversé le Don, Rubruquis rencontra Sartach, à trois journées de marche du Volga, et lui remit les lettres du roi de France, traduites en arabe et en syriaque. Sartach n'avait point embrassé le chris-

tianisme, ainsi que le bruit en avait couru ; cependant il ordonna aux étrangers de se présenter devant lui avec leurs présents et revêtus de leurs habits d'église. Ils obéirent et s'avancèrent en chantant le *Salve Regina*. La seule réponse qu'ils obtinrent dans cette audience où il nous semble voir une mystification, fut que ce qu'ils demandaient ne pouvait être accordé que de l'aveu de Batou, père de Sartach, auprès duquel ils devaient se rendre. Rubruquis entendait reprendre ses livres, ses vêtements, ses instruments sacrés ; mais les Tartares lui volèrent tout, à l'exception de la Bible.

Après trois jours de marche, les envoyés français arrivèrent au campement de Batou. Avant de raconter ce qu'il y fit, Rubruquis s'engage dans des digressions, aujourd'hui peu instructives, sur Dchinghis-Khan et sur le fameux prêtre Jean (*voy.* Polo). Mais il parle avec plus de justesse de la mer Caspienne, grand lac où se jette le fleuve Etilia (le Volga), et il est, avec Albert le Grand, le premier écrivain du moyen âge qui ait bien constaté que cet amas d'eaux n'était point un golfe de la mer du Nord, comme on l'avait cru longtemps, mais bien un grand lac : « car elle n'aboutit sur aucun point à l'Océan ; elle est partout entourée de terres ». Batou déclara à Rubruquis qu'il ne pouvait lui permettre de prêcher l'Évangile en Tartarie, et qu'il fallait obtenir cette autorisation du souverain de la contrée, Mangou-Khan. Après diverses pérégrinations, les voyageurs arrivèrent, le 27 décembre 1253, à la cour du grand khan qui leur donna audience le 4 janvier suivant. Dans cette première entrevue, Homodei, l'interprète, s'enivra avec le souverain tartare, et Rubruquis eut mille peines à se faire comprendre de l'un et de l'autre ; toutefois, il lui fut permis de passer les derniers mois de l'hiver à la cour du khan. Au printemps, il se rendit à Karakoroum, où le 31 mai il eut une seconde et dernière audience de Mangou, qui lui fit remettre une lettre hautaine et menaçante adressée à Louis IX, et écrite, dit-on, en langue mongole. Vers le 8 juillet 1254, Rubruquis quitta Karakoroum pour regagner le campement de Batou. Dans les premiers jours de novembre, il était à Saraî, sur le Volga, et près de ce lieu il se vit restituer une partie des ornements sacrés et des livres qui lui avaient été enlevés à son premier passage. Il prit ensuite la route d'Arménie, parvint quelques jours avant le 25 décembre à Naxuam, où il passa les fêtes de Noël, et le 2 février 1255, il se trouvait à Atny, où il rencontra cinq dominicains que le pape avait chargés de porter des lettres à Sartach et à Mangou. Sur le récit que Rubruquis leur fit de ses propres aventures, ces religieux tournèrent leurs pas vers Tiflis, tandis que notre franciscain poursuivit sa route jusque sur les terres du sultan d'Iconium. S'étant embarqué pour l'île de Chypre, il trouva à Nicosie son provincial qui l'emmena à Antioche, puis à Tripoli de Syrie, pour assister, le 15 août, à un chapitre de l'ordre. Rubruquis eut bien voulu venir rendre compte au roi de son voyage ; mais son provincial lui enjoignit d'aller résider à Saint-Jean d'Acre et ne lui permit que d'écrire à Louis IX. En effet, il ne tarda point à adresser à ce prince la relation de son voyage, en une ou plusieurs lettres. Ce livre est écrit en latin dans les manuscrits d'Angleterre et de Leyde, et paraît divisé en deux parties, l'une intitulée : *De gestis*, ou *De moribus Tartarorum*, l'autre *Itinerarium Orientis*. Hakluit en a publié une partie, dans ses *Principal navigations* (Londres, 1598 et 1606, 3 vol. in-fol.), mais on trouve la relation de Rubruquis plus complète dans les *Pilgrims* de Purchas (1626, 4 vol. in-fol.). Bergeron l'a donnée en français dans les *Voyages faits en Asie* (1634, in-4°). Le texte latin de Rubruquis est encore inédit. H. F—T.

Biblioth. belgica. — *Scriptores Ordinis Minor.* — Remusat, *Mémoire sur les relations des princes chrétiens avec les empereurs mongols.* — De Guignes, *Hist. des Huns*, t. III. — Koch, *Tableau des révolutions dans le moyen âge.* — C. d'Ohsson, *Hist. des Mongols.* — *Hist. littér. de la France*, t. XIX.

RUYSBROEK (*Jean* DE), mystique belge, né vers 1294, mort le 2 décembre 1381, à l'abbaye de Vauvert, près Bruxelles. Ses parents étaient d'une humble condition, et lui-même tira son nom du lieu de sa naissance, le village de Ruysbroek, situé entre Halle et Bruxelles ; on l'appelle aussi *Rusbroch* ou *Rusbroquius*. A onze ans, il quitta sa mère pour se rendre à Bruxelles auprès d'un parent, Jean Hincart, qui était chanoine de Sainte-Gudule ; après quelques études de grammaire, il se livra à un genre de méditation contemplative, dont il conserva le goût toute sa vie et que la lecture de Denis l'Aréopagite ne fit que développer davantage. En 1318 il reçut la prêtrise, et remplit les fonctions de vicaire à Sainte-Gudule. « Il continua, dit Paquot, de s'adonner à la vie intérieure, parlant si peu et négligeant tellement son extérieur qu'il se rendait méprisable aux yeux du monde. » Après avoir vécu longtemps en commun avec son parent, il alla voir en 1343 un ermite qui s'était retiré à Vauvert ou Val-Vert dans la forêt de Soignes, près Bruxelles ; cet endroit lui plut, et il y bâtit une chapelle qui fut consacrée l'année suivante. Cependant il n'échangea qu'en 1349 l'habit de prêtre contre celui de chanoine régulier, et devint alors prieur de la nouvelle maison ; il la fit fleurir, et porta la réforme jusque dans la congrégation de Windesheim et dans l'abbaye de Saint-Séverin, à Château-Landon. Malgré ses occupations, Ruysbroek s'appliquait continuellement à la prière et ne dédaignait pas même les travaux les plus bas. Sa réputation de sainteté attira auprès de lui beaucoup de personnages distingués, qui venaient le consulter, entre autres

Jean Tauler et Gérard Groot ; et comme ce dernier s'étonnait des choses relevées qu'il avait écrites : « Soyez assuré, répondit-il, que je n'ai pas mis un mot dans mes ouvrages que par le mouvement du Saint-Esprit et en la présence de la Sainte Trinité. » C'est ce qui a fait dire au P. Poiret qu'on le regardait d'autant plus comme un homme inspiré qu'il était moins instruit. Il mourut chargé d'années et entra au ciel, suivant Gérard Groot, après avoir passé une heure par le purgatoire. Les ouvrages de Ruysbroek, conservés en manuscrit à Vauvert, sont rédigés en flamand, parce qu'il savait fort peu de latin. Ils n'ont pas vu le jour avant 1538, où il en parut un choix en latin à Bologne, in-8°. Environ dix ans plus tard le P. Laurent Surius les a tous recueillis et en a donné une version nouvelle sous ce titre : *D. Joannis Rusbrochii sanctissimi divinissimique contemplatoris opera omnia* (Cologne, 1549, in-fol. ; ibid., 1552, 1609, 1692, in-fol.) ; l'édit. de 1609 est la meilleure. Le principal et aussi le plus bizarre de ces divers écrits est celui *De ornatu spiritualium nuptiarum ;* Paris, 1512, in-8° (traduit en français ; Toulouse, 1619, in-8°, et imprimé en flamand : *'T Cieraet der gheestclycke Bruyloft ;* Bruxelles, 1624, in-12). On y trouve, sous forme d'allégories, cette phraséologie mystique dont on a tant abusé depuis ; il y est dit qu'en état de contemplation parfaite, l'homme voit Dieu par une clarté divine, que l'âme elle-même est cette clarté, qu'elle se transforme et s'absorbe dans son essence originelle en ne faisant plus qu'un avec Dieu, et qu'elle est tellement perdue dans cet abîme qu'il est impossible de la retrouver. Gerson, et après lui Bossuet, vit dans ces propositions un germe d'hérésie. Les disciples de Ruysbroek, Jean de Schoonhove, Gérard Groot, Denys le Chartreux, Sixte de Sienne, Lessius, Thomas de Jésus, le défendirent avec chaleur ; son nom fut même invoqué comme une autorité par les quiétistes modernes, dont il avait implicitement prononcé la condamnation en réprouvant chez les béguines de son temps l'état passif de la contemplation spirituelle. Malgré les éloges qu'on lui prodigua et les surnoms d'illuminé et de divin, sa doctrine ne fut pas jugée assez pure pour lui faire décerner les honneurs de la béatification. On a encore de Jean de Ruysbroek un recueil de sept lettres sur des sujets de piété, et deux pièces de poésie dont on a fait paraître une imitation en allemand (*Zwei geistliche Gesænge ;* Francfort, 1826). Il a été publié de nos jours une édition en bas allemand des quatre traités de ce mystique célèbre, avec une préface d'Ullmann : *Vier Schriften von Joh. Rusbroek* (Hanovre, 1848, in-8°).

Henri Pommier, *Notice* à la tête des *Opera*. — Trithelm, *De Scriptor. eccl.*, n° 672. — Bellarmin, *De Scriptor. eccl.*, ad ann. 1380. — Mastelin, *Necrol. Viridis Vallis*, p. 28-32, 85-140. — Poppens, *Bibl. belgica*. — Bossuet, *Instr. sur les états d'oraison*. — Poiret, *Lettre sur les mystiques*. — Paquot, *Mémoires*, I. — Engelhardt, *Richard von S. Victor und Jan Ruysbroek ; zur Geschichte der mystischen Theologie ;* Erlangen, 1838, in-8°. — Ch. Schmidt, *Études sur le mysticisme allemand au XIV*^e^ *siècle ;* Paris, 1847, in-4°.

RUYSDAEL. *Voy.* RUISDAEL.

RUYTER. *Voy.* RUITER.

RUZÉ (*Guillaume*), prélat français, né vers 1530, à Paris, où il est mort, le 28 septembre 1587. Fils d'un receveur général des finances en Touraine, il enseigna la rhétorique et la philosophie dans le collége de Navarre, où il avait reçu le bonnet de docteur. Nommé conseiller par Henri II, il fut maintenu dans le même emploi par Charles IX et Henri III, qui le prirent pour aumônier et pour confesseur. Promu en 1570 à l'évêché de Saint-Malo, il s'en démit en 1572 et fut sacré, le 24 août de cette année, évêque d'Angers. Il assista, en 1583, au concile que Simon de Maillé tint à Tours, puis à Angers, et rédigea en français la profession de foi, arrêtée dans ce concile, et qui fut suivie par presque tout le royaume. Il est aussi l'auteur d'une traduction française du *Commonitorium adversus hæreticos*, de Vincent de Lerins, in-12, et ses *Statuts* se trouvent dans le recueil in-4° de ceux d'Angers. C'est à lui que Scévole de Sainte-Marthe dédia sa *Canticorum paraphrasis poetica*.

RUZÉ DE BEAULIEU (*Martin*), frère du précédent, né à Paris, où il est mort, le 16 novembre 1613. Henri, duc d'Anjou, l'emmena en Pologne, en qualité de secrétaire des commandements, et devenu roi de France, il le fit secrétaire des finances et en 1588 secrétaire d'État. Ruzé servit ce prince avec zèle ; après lui, Henri IV lui confia plusieurs missions, et le pourvut, en 1592 de la charge de trésorier de ses ordres, puis de celle de grand maître des mines de France. Il se démit en 1606 de l'office de secrétaire d'État, en faveur du seigneur de Loménie, et se trouvant sans enfants, il laissa ses biens au maréchal d'Effiat, à la charge de prendre son nom et ses armes.

Gallia christiana. — Dom Liron, *Biblioth. chartraine*. — Bodin, *Angers et le Bas-Anjou*.

RUZÉ (*Arnoul*), jurisconsulte, parent des précédents, ne à Blois, vers 1485, mort à Paris, au milieu du seizième siècle. Après avoir été reçu à Orléans docteur *in utroque jure*, il devint chanoine de Notre-Dame de Chartres, le 7 août 1505. Il retourna à Orléans où il fut écolâtre, chanoine de Sainte-Croix, abbé de N.-D. de la Victoire près de Senlis, professeur fort habile en droit civil et en droit canon, et chancelier de l'Université. Il écrivait ses leçons, et, après les avoir développées avec une érudition et une justesse de raisonnement incroyables, en présence des étudiants et des praticiens de la ville, il les enfouissait dans son grenier, et elles auraient été perdues pour la postérité, sans P. Probus qui les fit imprimer à ses frais. Après avoir professé plus de vingt ans à Orléans,

Ruzé s'en alla à Paris remplir la place de maître des requêtes et de conseiller au parlement. On a de lui : *De Archipræsulum statu et conditione*; Paris, 1534, in-8°; — *Tractatus juris regaliæ*; Paris, 1542, in-8°; traité estimé.

ROULLIER.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — De Soullers, *Inventaire de la Noblesse de Touraine*. — Simon, *Hist. des auteurs de droit*.

RUZZINI (*Carlo*), doge de Venise, né le 25 décembre 1653, mort le 6 janvier 1735. C'était un des personnages les plus considérables de la république. Il avait été chargé de plusieurs ambassades, et sa réputation d'habileté s'était accrue depuis les traités de Carlowitz et de Passarowitz, à la conclusion desquels il avait travaillé. Le 2 juin 1732, il succéda au doge Sebastiano Mocenigo. Les Vénitiens ayant persisté dans le système de neutralité qu'ils avaient adopté au milieu des guerres qui divisaient l'Italie, son règne ne fut marqué par aucun événement notable. Ruzzini eut Luigi Pisani pour successeur. P.

Daru, *Hist. de Venise*.

RYCKE (*Josse* DE), en latin *Ricquius*, érudit belge, né à Gand, le 6 mai 1587, mort à Bologne, le 8 décembre 1627. Après avoir achevé ses études à Douai, il partit pour l'Italie, où le comte Louis Sarego lui confia sa bibliothèque. On le retrouve quelque temps après à Louvain. En 1624 il se rendit à Rome, et obtint d'Urbain VIII une chaire à l'université de Bologne. « Il s'était rendu, dit Paquot, fort habile dans les antiquités profanes; il était bon orateur et bon poëte; ces qualités, relevées par la politesse de ses manières et par la gaieté de son humeur, le firent regretter universellement. » Ricquius a fait paraître une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels nous rappellerons les suivants : *Præludia poetica*; Douai, 1606, in-4°, — *Epistolarum selectarum centuriæ II*; Cologne et Louvain, 1610-1615, 2 vol. in-8°; — *Odarum lib. II*; Louvain, 1614, in-12; — *De Capitolio romano*; Gand, 1617, in-4°, fig. : ce commentaire, où il n'est question que des ouvrages anciens, est curieux et savant; Gronovius en a donné une troisième édit. (Leyde, 1696, in-16) avec un supplément et des notes; — *Heroicorum carminum lib. singularis*; Gand, 1624; — *Parcæ id est Epitaphiorum lib. III*; Gand, 1624, in-8°; — *De anno seculari jubilæo*; Anvers, 1625, in-8°. Ce savant a édité *Theatri romani orchestra* de J.-B. Lauro (Rouen, 1625, in-8°), recueil d'éloges littéraires, et il a laissé quelques ouvrages manuscrits.

Sanders, *De Gandavensibus eruditis*. — Paquot; *Mémoires*, III.

RYCKEL. *Voy*. DENYS *le Chartreux*.

RYER (DU). *Voy*. DU RYER.

RYLAND (*William-Wynne*), graveur anglais, né en 1782, à Londres, où il a été pendu, le 29 août 1783. Après avoir terminé son apprentissage chez un graveur français, nommé S.-F. Ravenet, il vint à Paris, et y fréquenta l'atelier de Le Bas; mais durant son séjour de cinq années, il ne borna pas ses études à la gravure, il s'appliqua aussi beaucoup au dessin, choisit Boucher pour maître, et exécuta d'après lui une belle planche de *Jupiter et Leda*. Vers le même temps il concourut aussi à l'*illustration* des *Fables* de La Fontaine. C'était à la générosité de son parrain, sir W. Wynne, qu'il était redevable d'une éducation artistique aussi complète. De retour à Londres, il grava le portrait de Georges III d'après Ramsay et celui de la *reine Charlotte* d'après Cotes, et fut nommé bientôt après graveur du roi aux gages de 200 livres sterl. « Il est à regretter, dit Strutt, que le commerce des estampes lui ait ravi un temps précieux, et l'ait empêché de s'adonner aux arts avec l'ardeur que réclamait son génie. Les œuvres qu'il a laissées après lui prouvent qu'il avait un talent assez mûr pour les porter jusqu'à la perfection. » Strutt, qui vécut dans l'intimité de Ryland, n'en dit pas davantage; mais il fait allusion, dans ce dernier passage, au fatal événement qui mit une brusque fin aux travaux de son ami. Au printemps de 1783, on découvrit plusieurs faux billets de la Compagnie des Indes. Le soupçon s'attacha, on ne sait pourquoi, à Ryland, qui fut décrété d'arrestation; l'artiste prit peur, s'enfuit et alla se cacher sous le nom de Jackson, à Stepney, dans la maison d'un cordonnier. Ayant donné des souliers à réparer sans faire attention que son nom y était marqué, son hôte le dénonça. En voyant la police entrer chez lui pour le saisir, Ryland se coupa la gorge avec un rasoir; malgré la profondeur de la blessure, on réussit à la fermer et on écroua l'artiste dans une prison de Londres, où il fut nourri de thé et de jus d'orange. Jusqu'au dernier moment il protesta de son innocence et en entendant l'arrêt qui le condamnait à mort, il en appela à la clémence du roi. Il fut pendu à Tyburn en compagnie de quatre assassins et d'un faussaire. Bien que des charges accablantes s'élevassent contre lui, Ryland était probablement innocent. C'était un homme d'honneur, entouré d'amis, pratiquant les vertus de famille, et de plus dans une situation pécuniaire tout à à fait satisfaisante : outre la pension de 200 liv. sterl. qu'il tenait du roi, il exerçait une profession très-lucrative à laquelle il joignait un grand commerce d'estampes, et il possédait un dixième dans l'entreprise des canaux de Liverpool. Comme artiste, il a introduit dans son pays la gravure au pointillé où il excellait; souvent il travaillait au crayon rouge, genre très-en vogue à cette époque. Nous citerons de lui : les *Portraits* de Georges III, du comte de Bute, de la reine d'Angleterre, de la duchesse de Richmond, de Ch. Rogers; une suite de 24 planches, d'après Angelica Kaufmann; et une suite de 57 planches dans la *Collection of*

prints in imitation of drawings, de Ch. Rogers (Londres, 1778, 2 vol. in-fol.).

Strutt, *Dict. of engravers.* — *The English cyclop.* (biogr.)

RYMER (*Thomas*), érudit anglais, né vers 1646, dans le nord de l'Angleterre, mort le 14 décembre 1713, à Londres. Son père, Ralph Rymer, s'était rendu odieux aux royalistes dans les fonctions de commissaire au séquestre qu'il exerçait sous la république; impliqué dans l'insurrection puritaine de 1663, il avait été exécuté. Du collége de Northallerton Thomas passa dans l'université de Cambridge, et étudia ensuite la jurisprudence. Au lieu de pratiquer le barreau, il s'adonna à la littérature et la cultiva, avec plus de persévérance que de succès, pendant la première moitié de sa vie; des comédies médiocres, des traductions, des observations ridicules sur le théâtre de Shakespeare n'étaient pas un bagage suffisant à lui préparer une réputation d'écrivain, encore moins d'érudit et de critique. Pourtant il avait de l'exactitude, du zèle, un grand fonds de savoir, et quelques travaux sérieux, comme la *Vie de Th. Hobbes*, le désignèrent à l'estime des lettrés. A la fin de 1692 il reçut la charge d'historiographe royal, occupée avant lui par Dryden et Shadwell; peut-être l'obtint-il de Guillaume III moins à cause de ses talents que de ses opinions politiques. Bien que le salaire en fût élevé (il était de 5,000 livres), Rymer mourut dans un état voisin de la misère. Ses principaux ouvrages sont : *Edgar or the English monarch*, trag.; Londres, 1677, in-8°; — *A View of the tragedies of the last age*; ibid., 1678, in-8° : cet essai, sous forme de lettre à Fl. Shepherd, fut réfuté par Dryden; — *Life of Thomas Hobbes*; s. l., 1681, in-8°; — *On the antiquity, power and decay of parliament*; Londres, 1684, 1714, in-12; — *A Short view of tragedy, with some reflections on Shakespeare*, ibid., 1693, in-8°; — *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges*, etc.; ibid., 1704-16, 17 vol. in-fol. Ce fut dans les conseils de Guillaume III qu'on arrêta le projet de publier, par ordre du gouvernement, l'ensemble des documents qui se rattachaient aux relations de la Grande-Bretagne avec les nations étrangères. On résolut en outre de donner à l'entreprise un cadre assez large pour la rendre à la fois honorable à l'Angleterre et utile aux savants de tous pays. L'exécution en fut confiée à Rymer par ordonnance du 26 août 1693. Il avait une double tâche : recueillir les matériaux partout où il pourrait les trouver, et principalement dans les chroniques et les archives publiques de la tour de de Londres et de Westminster, puis en surveiller l'impression. Après dix années de préparation, le recueil vit le jour en 1704, et les volumes se succédèrent rapidement jusqu'à la mort de l'éditeur. Sanderson, qui lui était adjoint depuis 1707, fit paraître un supplément (1726-35, t. XVIII à XX), qui s'arrête à l'année 1654. Cette publication ne trompa point l'attente du public; elle renouvela complétement l'étude de l'histoire nationale, comme en peut témoigner l'excellent ouvrage de Rapin de Thoyras, et fut accueillie avec une vive satisfaction par les savants de toute l'Europe. Quoique considérable, elle fut réimprimée dans le siècle dernier à Londres (1727-35, 20 vol. in-fol.) et à La Haye (1739-45, 10 vol. in-fol.); Rapin de Thoyras en fit un *Abrégé* pour la *Bibl. française* de Le Clerc, abrégé traduit en anglais par Whatley (1731, 4 vol. in-8°). Dans ces derniers temps le comité des archives publiques a commencé des *Fœdera* une édition complète, en y comprenant les nombreux documents que Rymer n'avait point connus. On conserve encore de cet érudit, dans le *British museum*, une collection manuscrite en 58 vol. in-4°, et relative au gouvernement et aux annales de l'Angleterre.

Chalmers, *Collection of treaties.* — Nicolson, *Hist. library.* — *Censura literaria*, I.

RYSSEN (*Léonard* VAN), controversiste hollandais, né vers 1630, à Utrecht, mort à la fin du siècle. Il étudia la théologie à Leyde sous Gisbert Voet, et adopta si bien les opinions de ce professeur qu'il se fit un devoir de les défendre toute sa vie. Il exerça le ministère en différents endroits, et depuis 1674 à Heusden, où il mourut. Ses principaux écrits sont : *De lusu aleæ*; Utrecht, 1660, in-16 : réfutation du traité de Gataker sur les loteries; — *Synopsis impuræ theologiæ remonstrantium*; ibid., 1661, in-12; — *Summa theologiæ elenchticæ*; Deventer, 1671, 1695, in-12 : abrégé de l'*Institutio* de Fr. Turretini; — *Doopstuypen der Cartesianen en Coccejanen* (Les Convulsions mortelles des Cartésiens et des Coccéiens); Utrecht, 1675-76, 2 vol. in-4°; — *Justa detestatio sceleratissimi libelli Adr. Beverlandi de peccato originali*; Gorcum, 1680, in-12 : ce libelle véhément fut prohibé par la cour de Rome, bien qu'il eût été écrit pour réfuter une prétendue hérésie.

Burmann, *Traject. erud.* — Paquot, *Mémoires*, VI.

RYVES (Sir *Thomas*), érudit anglais, né vers 1580, dans le Dorsetshire, mort en 1651, à Londres. Il étudia à Oxford, prit en 1610 le grade de docteur en droit, et fut nommé en 1618 un des maîtres de la chancellerie et juge de la cour des prérogatives d'Irlande. A l'avénement de Charles Ier, il reçut le titre d'avocat du roi et des lettres de noblesse. Lorsque les troubles éclatèrent, il se déclara pour la cour, et, bien que déjà avancé en âge, il prit part à la guerre et fut blessé en différentes occasions au service de son maître. Il assista à la discussion du traité de paix conclu dans l'île de Wight. C'était un magistrat versé dans la connaissance du

droit, familier avec les auteurs de l'antiquité, et qui maniait le latin avec une aisance peu commune. On a de lui : *The Vicar's plea*, in-4° ; — *Regiminis anglicani in Hibernia defensio;* Londres, 1624, in-4°; — *Imp. Justiniani defensio adversus Alemannum;* ibid., 1626, in-12; — *Historia navalis;* ibid., 1629, in-8° : il a divisé cette histoire en *antiqua* (1633) et en *media* (1640), et a augmenté chacune des parties.

RYVES (*Bruno*), parent du précédent, mort le 13 juillet 1677, fut un prédicateur de renom et devint chapelain de Charles Ier. Après avoir été dépossédé par Cromwell de ses bénéfices, il obtint de Charles II le décanat de Windsor et la charge de secrétaire de la Jarretière. Sous le titre de *Mercurius rusticus*, il a écrit une sorte de journal des faits intéressant la cause royale ou la religion durant les troubles; l'édition la plus complète est celle de Londres, 1647, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Walker, *Sufferings.* — Fuller, *Worthies.* — Coote, *Catalogue of civilians.*

S

SA DE MIRANDA (*Francisco* DE), poëte portugais, né à Coïmbre, le 27 octobre 1495, mort le 15 mars 1558, à Tapada (entre Douro et Minho), fit dans l'université de Coïmbre d'excellentes études, et se montra habile helléniste à une époque où l'étude du grec était peu répandue dans son pays. Il appartenait à une famille noble, et s'il ne remplit pas, comme plusieurs de ses proches parents, des emplois importants, il servit son pays, en se vouant à la culture des lettres. Il visita l'Espagne et l'Italie, et acquit une connaissance approfondie de la langue et de la littérature de ces contrées. A son retour, il reçut un accueil empressé du roi Jean II, qui le retint à sa cour, le créa chevalier du Christ, et lui donna un emploi honorable. Mais son caractère mélancolique et rêveur devait l'éloigner des sociétés brillantes, et malgré les attentions dont il était l'objet, c'était dans son cabinet, au milieu de ses auteurs favoris, qu'il passait les moments les plus heureux. Un différend qu'il eut avec un grand seigneur lui fournit un prétexte pour renoncer au monde, et il se retira dans un domaine appelé la *Quinta de la Tapada*, qu'il possédait dans le voisinage de Ponte de Lima, et d'où il ne voulut plus sortir jusqu'à l'époque de sa mort. Retiré dans cette aimable solitude, il songea à se marier. Au moment où sa fiancée parut à ses yeux, il fut frappé de la disproportion d'âge qui existait entre eux; montrant la longue canne qu'il portait à la main, il s'écria : « Prenez-moi ce bourdon, Madame, et châtiez-moi de ce que je suis arrivé si tard. » De même que Antonio Ferreira, Miranda mena une vie paisible, bien différente de l'existence aventureuse qui troubla la vie de ses contemporains. Amants passionnés de l'antiquité, ils en firent revivre les formes et constituèrent la langue poétique dont Camoens a su si habilement se servir. Néanmoins Sa de Miranda n'a pas poussé l'amour des anciens, comme le supposait Da Costa, jusqu'à professer la philosophie grecque et latine à Coïmbre. La collection complète de ses poésies ne parut que vers la fin du seizième siècle : *As obras do Fr. de Sa de Miranda ;* Lisbonne, 1595, in-4°. On les réimprima sous le même titre en 1614 (ibid., pet. in-4°). Ces deux éditions sont fort rares; aussi y a-t-on supplée par l'édit. usuelle de 1784, 2 vol. pet. in-8°; celle de 1804, in-8°, ne renferme pas la vie du poëte ainsi que d'autres pièces importantes. L'impression de la *Comedia dos Vilhalpandos* a été donnée à Coïmbre en 1560 par Pedro de Mariz; on publia la seconde pièce sous le titre de *Comedia dos Estrangeiros ;* Coïmbre, 1569 in-12. On a également, en dehors des œuvres complètes, un recueil excessivement rare; Porto, 1626, in-8°. Ferd. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — *Catalogo das Obras*, dans le *Dict. de l'Académie.* — Da Silva, *Diccionario bibliographico portuguez*, t. III. — Da Costa Silva, *Ensaio biographico critico.* — Gomes, *Memorias de litteratura da Acad. das sciencias*, t. IV, p. 26 à 203. — Bouterweck, *Hist. littéraire.* — Ad. de Varnhagen, *O Panorama.* — *Revista de Lisboa*

SA (*Mendo* DE), frère du précédent, mort en 1573, passa avec sa famille au Brésil vers le milieu du seizième siècle, et perdit son fils Fernão dans une expédition contre les sauvages. La reine Catherine, veuve de Jean III, qui l'avait envoyé gouverner l'Amérique portugaise, l'engagea à unir ses efforts à ceux des jésuites pour faire progresser la colonisation du pays; Mendo de Sa s'occupa d'abord des vastes travaux de construction que nécessitait Bahia et fit terminer la cathédrale de cette ville. F. D.

Southey, *Hist. of Brazil.* — Accioli, *Memorias historicas.* — Ad. de Varnhagen, *Historia do Brazil.*

SA (*Manoel* DE), théologien portugais, né en 1530, à Villa de Conde, mort le 30 décembre 1596, à Arone (dioc. de Milan). A quinze ans il embrassa la règle des Jésuites, et enseigna la philosophie d'abord à l'université de Coïmbre, où il avait étudié, puis au collége que venait de fonder à Gandia le duc de Borgia. Appelé à Rome, il y expliqua depuis 1557 les saintes Écritures; il trouva en outre le loisir de se livrer fréquemment à la prédication, de préparer l'édition de la Bible qui parut sous le pontificat de Sixte V, et de travailler à l'agrandissement de sa société par la fondation d'un grand nombre de maisons dans la haute Italie. Après avoir résidé à Gênes, il se retira dans la maison professe d'Arone. On a de lui : *Aphorismi confessariorum ;* Venise, 1595, in-12; nombreuses édit., parmi lesquelles celle de Douai, 1627, in-24, passe pour la plus correcte. On assure que Sa mit quarante années à composer ce petit recueil d'aphorismes pour les cas de conscience, et cependant la censure romaine le fit extraire ou corriger en plus de quatre-vingts endroits qui ne s'accordaient pas avec la Bible, les Pères ou les conciles; — *Scholia in IV Evangelia;* Anvers, 1596, in-4°; Lyon, 1620, in-4°; — *Notationes in totam S. Scripturam;* Anvers, 1598, in-4°; Paris, 1643, in-fol.: ces remarques sont courtes, mais claires et

érudites. Il est aussi l'auteur d'une *Vie* ms. du P. Juan de Texeda, confesseur de saint François de Borgia.

Alegambe, *Bibl. Script. soc. Jesu.* — N. Antonio, *Bibl. Hispania nova.* — Da Silva, *Diccion. bibliogr. portuguez.*

SAAD-EDDIN (*Kodja-Saad-eddin-Mohammed-effendi*), historien turc, né en 1536, mort à Constantinople, le 2 octobre 1599. Il était fils du Persan Hassan, chambellan de Sélim II. Élevé parmi les pages du palais impérial, il s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie et de la jurisprudence, et les enseigna dans le collége qui fait partie de la mosquée de Sainte-Sophie. Son zèle et ses lumières lui avaient acquis une grande célébrité, lorsqu'en 1573 il fut nommé par Sélim II *kodja* ou précepteur de son fils Mourad. A peine monté sur le trône (décembre 1574), ce dernier lui accorda les titres de juge militaire et d'historiographe, et l'investit d'une confiance sans bornes, au point d'exciter à différentes reprises la jalousie des visirs. Mahomet III, dont il avait aussi surveillé l'éducation, lui confia le maniement de ses affaires extérieures les plus secrètes. Le *kodja-effendi* (ainsi le désignent d'habitude les auteurs orientaux) accompagna Mahomet dans l'invasion de la Hongrie (1596), et la victoire de Keresztes est attribuée en grande partie à ses exhortations. Son attachement au visir déchu Cicala lui attira une disgrâce passagère; mais il reparut bientôt à la cour, et en mars 1598 il fut élevé à l'éminente dignité de moufti, malgré l'opposition du grand visir Hassan qui présentait pour candidat le poëte Baki. Une attaque d'apoplexie foudroyante l'enleva dans la mosquée même de Sainte-Sophie. Il a composé, par ordre de Mourad III, une histoire générale des sultans ottomans, de 1299 à 1520, intitulée *Tadj-al-Towarik* (Couronne des histoires); cet ouvrage estimé, dont le texte est encore inédit, se trouve en manuscrit dans les grandes bibliothèques de l'Europe; une grande partie en a été traduite en italien, mais assez inexactement par Vincent Bratutti (*Cronaca degli Ottomani;* Vienne et Madrid, 1646-1652, 2 part. in-4°). Saadi-Effendi, de Larisse, réduisit et continua jusqu'en 1696 la *Couronne des histoires,* et cet abrégé a servi de principale source à la compilation inexacte de Khantemir. Saad-Eddin s'est plus attaché à donner de l'élégance à son style qu'à faire des recherches originales; il a amplement mis à profit les chroniques antérieures à la sienne, notamment l'*Hescht bihischt* (Huit paradis) d'Edris de Betlis, qu'il a reproduit textuellement en grande partie. Il est encore l'auteur d'une *Histoire de Sélim Ier* (Selim-Nameh), recueil d'anecdotes relatives à ce prince.

Deux des fils de Saad-Eddin atteignirent au rang de mouftis, et un petit-fils de l'un d'eux, Mollah-Fayez, passa pour un éminent légiste.

Kinalisade, *Vies des poëtes*, ouvrage dédié à Saad-Eddin. — Hammer, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. III, et *Memoire sur Saad-Eddin* dans le *Journal asiatique*, de janv. 1824.

SAADI. *Voy.* SADI.

SAADIAS GAON BEN JOSEPH, rabbin égyptien, né en 892, dans le Fayoum (Égypte), mort en 942, à Sora, près Babylone. Il eut pour maîtres, outre plusieurs rabbins orthodoxes, Salomon ben Jerucham, rabbin caraïte, qui rejetait les traditions conservées dans le Talmud. Ainsi initié à des doctrines divergentes, il étudia avec plus de liberté d'esprit, s'éleva contre l'excès des interprétations mystiques, et s'attacha à expliquer d'une façon naturelle les passages difficiles de la Bible. En 927, il fut nommé chef ou *gaon* de l'école de Sora par David ben Saccaï, qui remplissait alors, au nom de l'émir Mamoun, l'office de gouverneur civil des Juifs. D'un caractère austère et ferme, qui ne temporisait jamais avec l'injustice, il se trouva au bout de deux ans en lutte avec David, qui l'excommunia et lui enleva l'emploi de *gaon*. Loin de se réfugier dans un asile secret, comme on l'a dit d'après Basnage, il résista à David et l'excommunia à son tour. En 934 un accord fut ménagé entre eux, et Saadias reprit la direction de l'école de Sora. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, qu'il a cherché surtout à rendre utiles au public. Il est le premier qui ait écrit une grammaire méthodique de la langue hébraïque. On a de lui : *Sepher Haamunoth* (Livre des articles de foi); Constantinople, 1546, 1562; Amsterdam, 1648, 1670, in-4°; ce livre, dont l'original arabe est perdu, est rempli de violentes attaques contre le christianisme; il se compose de dix traités, dont le huitième a été imprimé à part sous le titre de *Sepher appedut veappurkan* (Livre de la rédemption et de la délivrance), Mantoue, 1556, et Amsterdam, 1658, in-8°, et traduit en allemand; — *Commentaire sur le Cantique des cantiques;* Constantinople, s. d., in-4°; Prague, 1609, in-4°; — *Sepher Jetzira;* Mantoue, 1592, in-4°; — *Commentaire sur Daniel*, dans les Bibles rabbiniques de Venise et d'Amsterdam; — *Sepher igheron* (Livre de la collection), *Sepher Laskon Ibri* (Livre de la langue hébraïque), *Sepher Tzacioth* (Livre de l'élégance), trois traités de grammaire inédits; — et quelques écrits moins importants. On doit encore à Saadias une traduction arabe de la Bible : on en a imprimé le *Pentateuque* (Constantinople, 1546, et dans les Bibles polyglottes de Paris et de Londres), et *Isaïe* (Iéna, 1790-1791, 2 vol. in-8°).

Bartolocci, *Bibl. rabbinica*, IV. — Wolf, *Bibl. hebraica*, I. — Rossi, *Bibl. judaica antichristiana* et *Dizionario storico.* — Jost, *Gesch. der Judenthums*, III. — Munck, *Notice sur Saadia Gaon;* Paris, 1838, in-8°.

SAAS (*Jean*), érudit français, né le 4 février 1703, à Saint-Pierre de Franqueville, mort le 10 avril 1774, à Rouen. Pendant ses études, faites au collége de Rouen, il se livra surtout à la poésie latine. Ordonné prêtre en 1728, il fut employé

d'abord au secrétariat de l'archevêché, puis nommé curé de Saint-Jacques sur Darnetal (1742), et chanoine de la cathédrale de Rouen (1751). Il s'occupa principalement de critique littéraire. Doué d'une grande mémoire et d'un jugement sain, d'un esprit grave et sévère, il considéra l'exactitude comme le premier devoir de l'historien. Bibliothécaire du chapitre, dont il mit en ordre les richesses, il put donner satisfaction à son goût pour la bibliographie, s'initia à la connaissance des bonnes éditions et des livres rares, et se plaça au rang des bibliophiles les plus distingués de son siècle. Il offrit à l'Académie de Rouen un grand nombre de mémoires. Ce fut lui qui, voyant contester à Mme Deshoulières l'élégie de *Hélas, petits moutons*, parce que cette pièce de vers se trouvait dans les *Promenades de messire Antoine Coutel*, prouva que cet auteur n'était qu'un plagiaire. Les principaux écrits de l'abbé Saas sont : *Nouveau Pouillé du diocèse de Rouen;* Rouen, 1738, in-4°; — *Lettres à l'auteur* (Goujet) *du* Supplément au Dictionnaire de Moréri; ibid., 1742, in-12 : Goujet, au lieu de se fâcher, reconnut ses erreurs et devint même l'ami de son critique; — *Premier supplément à la* Défense des titres et droits de l'abbaye de Saint-Ouen (par les bénédictins Toustain et Tassin); ibid., 1743, in-4° : c'est une ironie continuelle; — *Notice des ms. de la cathédrale de Rouen;* ibid., 1746, in-12, suivie de plusieurs autres pièces; — *Lettres d'un académicien à M.*** sur le catalogue de la Bibliothèque du roi;* s. l., 1749, in-12 : cet opuscule ne renferme qu'une seule lettre très-vive; l'auteur le retira lui-même de la circulation; — *Abrégé de Cosmographie, ou Almanach pour les années* 1753 *à* 1761; Rouen, 10 vol. in-24; — *Lettres sur le* Dictionnaire historique *de Ladvocat et sur* l'Encyclopédie; Douai (Rouen), 1762, in-8° : on y trouve une critique du Moréri de 1759; il laissa à sa mort, sur les cinq premières lettres de cette édition, un travail considérable qui passa entre les mains de Drouet; — *Lettres* (sept) *sur* l'Encyclopédie; Amsterdam (Rouen), 1764, in-8°. Il fit réimprimer l'*Hippolytus redivivus*, et la *Victoire des femmes* de Postel, et publia les *Fables choisies* de La Fontaine trad. en vers latins; Anvers (Rouen, 1738, in-12), ainsi que le *Dictionnaire historique* de Chaudon; Avignon (Rouen), 1769, 4 vol. in-8°. Il fournit, pour la *Bibliothèque de la France*, plusieurs notes à Fontette, et contribua à la publication des *Affiches de la haute et basse Normandie*. Il avait composé une *Chronologie en vers latins hexamètres*, qui n'a pas été publiée. Un homme instruit, qui avait vécu dans l'intimité de l'abbé Saas, a dit de lui : « Il abhorrait les jansénistes, il adorait les jésuites; il attaqua Voltaire, les philosophes, les encyclopédistes, et cependant Bayle fut son héros. » C. H.

Haillet de Couronne, *Éloge de l'abbé Saas*, dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen*, IV, 286. — Cotton-Des Houssayes, *Éloge* du même; Paris, 1776, in-8°. — Ed. Frère, *Manuel du Bibliographe normand*.

SAAVEDRA FAXARDO (*Diego*, comte DE), écrivain et diplomate espagnol, né en 1584, à Algesarez (Murcie), mort le 24 août 1648, à Madrid. Sa famille était de noblesse ancienne du côté de son père Pedro de Saavedra et de sa mère, Fabiana Faxardo. Il fit de bonnes études à l'université de Salamanque, où lui fut conféré le grade de docteur en droit. Le cardinal Gaspard de Borgia, nommé vice-roi de Naples, l'emmena en 1606 en qualité de secrétaire; mais il le laissa à Rome, où le jeune Saavedra remplit les fonctions de chargé d'affaires. Les talents qu'il déploya, dans le maniement des nombreuses négociations qui lui furent confiées, lui valurent les bonnes grâces de son souverain qui lui accorda le titre de comte et le collier de Saint-Jacques. Pendant plus de trente ans il fut employé sans relâche, tant en Italie qu'en Suisse et en Allemagne. En 1636, il représenta l'Espagne à Ratisbonne lors de l'élection de l'empereur Ferdinand III, et, en 1643, il fut l'un des deux plénipotentiaires de Philippe IV au congrès de Munster; il mit, suivant le témoignage de Bougeant, beaucoup de hauteur et de fierté dans sa manière de négocier, mais il céda la place à Antoine Brun, politique plus expérimenté que lui, et revint en 1646 à Madrid. Il venait d'obtenir un siége au grand conseil des Indes lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-quatre ans. Saavedra passe pour un des écrivains les plus spirituels et les plus polis de son pays; ses ouvrages, dont quelques-uns ont joui d'un vogue européenne, sont : *Idea de un principe politico christiano representada in cien empresas;* Munster, 1640, in-4° fig.; traduit en latin par l'auteur (Bruxelles, 1640, in-4°) et en français par J. Rou (Amsterdam, 1669, 2 vol. in-12). C'est un recueil de maximes politiques entremêlé d'anecdotes intéressantes, et qui accuse une érudition variée, sinon toujours judicieuse; il avait été écrit pour l'infant Balthasar, auquel il est dédié, mais qui mourut trop jeune pour le mettre à profit. Traduit dans presque toutes les langues, il a été réimprimé en espagnol jusqu'en 1819, Madrid, 4 vol. in-8° fig. Il se compose de cent chapitres, précédés chacun d'un emblème dont le discours donne l'explication. Ces manuels d'apprentissage politique étaient alors fort à la mode, et W. Raleigh et Quevedo en avaient, pour ainsi dire, tracé les modèles; — *Corona gotica, castellana y austriaca politicamente illustrada;* Munster, 1646, in-4°; ouvrage superficiel, mais écrit dans un style classique; il a été continué depuis 716 jusqu'en 1379 par A. Nunez de Castro (Madrid, 1670-1678, 3 vol. in-4°); — *Republica literaria;* Alcala, 1670, in-8°; Madrid, 1744, 1788, in-8°; traduit en français (Lausanne, 1770, in-12) : c'est une critique ingénieuse, parfois satirique, des écri-

vains anciens et modernes, espagnols et étrangers; — *Locuras de Europa*, dialogue imprimé en 1787 dans le t. VI du *Semenario erudito*. Les *Obras politicas y historicas* de Saavedra ont été recueillies plusieurs fois; nous citerons les éditions d'Anvers, 1677-1678, 4 part. in-fol., et de Madrid, 1789-1790, 11 vol. in-8°, et 1853, gr. in-8° à 2 col. P.

Gr. Mayans, *Oratio en alabanza de las obras de Diego Saavedra*; Valence, 1725, in-4°. — *Bibl. española economico-politica*, III, 70-109. — Bougeant, *Hist. du traité de Westphalie*. — Ticknor, *Hist. of spanish literature*, III.

SAAVEDRA. *Voy.* CERVANTES et RIVAS.

SABADINO DEGLI ARIENTI (*Giovanni*), conteur italien, né à Bologne, un peu avant 1450, mort après 1506. D'une famille noble, il fut pendant vingt ans secrétaire du comte Andrea de Bentivoglio et passa ensuite, vers 1483, au service d'Hercule de Ferrare. En 1475, il avait accompagné Bentivoglio aux bains de la Porretta, dans le Bolonais; pour divertir son maître ainsi que la brillante société réunie en ce lieu, il composa une série de nouvelles, la plupart très-licencieuses. Elles furent publiées sous le titre latin de : *Facetiarum poretanarum opus* (Bologne, 1483, in-fol., fort rare); puis sous le titre italien de *Settanta novelle dette le Porrettane* (Venise, 1484, in-fol., et 1504, 1531, in-8°; Vérone, 1540, in-8°); et réimprimées dans le t. II des *Novellieri italiani*. L'édit. de 1540 contient soixante et une nouvelles, celle de 1531 soixante-deux; toutes les autres n'en ont que soixante, bien que le titre en indique partout soixante-dix. Sabadino, qui cultivait aussi la poésie, a encore laissé en manuscrit : *Ginevra delle chiare donne;* recueil consacré aux dames italiennes du moyen âge; — *Trattato di consolazione; — Vita di Anna Sforza, moglie di Alfonso di Ferrara; — Vita del conte Andrea de' Bentivogli*.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. I.

SABATIER (*André-Hyacinthe*), littérateur français, né le 18 décembre 1726, à Cavaillon (Vaucluse), mort le 14 août 1806, à Avignon. On ne dit pas où il fit ses études et quel rang tenait sa famille dans le Comtat; mais il devait posséder quelque bien puisqu'au lieu d'adopter une profession, il se voua entièrement à la culture des lettres. Vers 1752 il vint à Paris, et fut chargé de l'éducation d'un fils naturel du prince de Soubise. Ses formes aimables et une certaine hardiesse d'idées le firent admettre et briller dans les meilleures compagnies; une conformité de goûts le porta vers les poëtes du jour, tels que Dorat, Colardeau, Delille et Thomas, avec lesquels il entretint des relations d'amitié. Suivant la mode du temps, il débuta par publier, sous le voile de l'anonyme, quelques lettres sur des questions littéraires, et des pièces de vers, comme la chanson de *la Mouche*, qui courut tous les salons. Son *Épître à l'abbé Poulle sur la méthode de diviser les discours* (1754, in-8°), et ses *Conseils sur l'art de parvenir dans la république des lettres* (1758, in-8°), annonçaient un littérateur estimable; le recueil des *Odes nouvelles et autres poésies* (Paris, 1766, in-12), sembla promettre un nouveau poëte lyrique. *Le Mercure* et *l'Année littéraire* prodiguèrent les éloges à l'auteur, qui, disait-on, réunissait « la sagesse des plans et la chaleur de l'exécution, l'enthousiasme et la philosophie ». La Harpe lui a reproché de la sécheresse et une déclamation vague. Ces odes si vantées, mais justement oubliées, ne valent pourtant pas les *épîtres* et surtout quelques-uns des *discours* de Sabatier, par exemple ceux qui ont pour sujets l'ode, le style poétique ou le préjugé qui note d'infamie les parents des suppliciés; il y a semé des préceptes solides, des réflexions neuves, des observations pleines de goût, dans un style qui ne manque pas de force et de chaleur. Vers 1763, il fut nommé professeur d'éloquence au collége de Tournon; il quitta sa chaire lorsque cet établissement fut confié aux oratoriens, et revint à Paris, où il obtint une pension du roi Louis XVI. Lors de la création des écoles centrales (1795), il professa les belles-lettres dans celle du Var, puis les humanités et l'histoire dans celle du Vaucluse. Peu de temps avant de mourir, il reçut une pension du gouvernement impérial. Sabatier a donné lui-même une édition de ses *Œuvres* (Avignon, 1779, 2 vol. in-12), dans laquelle il a inséré, outre les ouvrages cités, un *Discours sur les belles-lettres* (1769, in-4°), la tragédie d'*Humbert II*, jouée en 1773 à Grenoble, l'*Oraison funèbre de Louis XV* (1774, in-8°) et l'*Éloge de Mme de Sévigné* (1777, in-8°). On a encore de lui plusieurs morceaux imprimés dans les *Annales du comté Venaissin*, un *Discours sur l'Être suprême* (1794, in-8°), l'opéra du *Couronnement de Pétrarque* (1804, in-8°), et *le Phénix*, poëme allégorique dont il fait l'application à Napoléon.

Le Mercure, janvier 1767. — Sabatier, *Siècles littér.* — Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — Desessarts, *Siècles littéraires*, VI et VII. — *Annuaire du Vaucluse*, an XII. — Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse*.

SABATIER (*Raphael-Bienvenu*), chirurgien français, né le 11 octobre 1732 à Paris, mort, le 19 juillet 1811 près Versailles. Son père, Pierre Sabatier, était membre de l'Académie de chirurgie. Après de bonnes études au collége des Quatre-Nations, il fut reçu maître ès arts (1749), étudia la chirurgie sous Petit et Verdier, et devint, le 30 mai 1752, membre du collége des chirurgiens. Des cours publics d'anatomie, qu'il commença peu après, fondèrent sa réputation, et à vingt-quatre ans, il succéda à Balluet dans la chaire d'anatomie de Saint-Côme (1756). Morand, chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides, touchait à la vieillesse, et jaloux de se donner un digne successeur, il accorda à Sabatier la survivance de sa place en même temps que la main de sa nièce (1757). Peu après Sabatier fut nommé

démonstrateur royal de chirurgie. Dans l'année 1773, il fut admis à l'Académie des sciences, devint censeur royal, et succéda à Morand aux Invalides. En 1792, il reçut l'ordre de se rendre, comme médecin consultant, à l'armée du Nord, alors rassemblée devant Mons; mais son âge assez avancé et les habitudes d'une vie paisible ne lui permettant pas de supporter les fatigues de la guerre, il demeura fort peu de temps au quartier général. Il venait d'être désigné pour succéder à Louis, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, lorsque la suppression de ce corps savant fut prononcée. En compensation, il fut l'un des trois inspecteurs généraux du service de santé des armées. Il fit, dès la création, partie de l'Institut et fut en même temps chargé de la chaire de médecine opératoire à l'école de santé de Paris. Il fut choisi par Napoléon I[er] pour l'un de ses chirurgiens consultants, et la plupart des académies de l'Europe tinrent à honneur de l'admettre dans leur sein. Outre ses leçons publiques, Sabatier donnait aussi des leçons particulières, et il faisait oublier la faiblesse de son organe par des idées claires, une sage méthode et une diction pure et concise. Sa vie était simple et uniquement consacrée à ses travaux. Sabatier, humain et compatissant avec ses malades dont il était surtout attentif à abréger les souffrances, succomba à une maladie dont l'invasion fut presque subite et la marche très-rapide. Tombé une fois évanoui entre les bras de son fils, on le crut mort, il revint pourtant à lui : « Contemplez, mon cher enfant, lui dit-il alors, l'état d'anéantissement où je viens d'être plongé et apprenez à mourir. » Les nombreux mémoires qu'il a fournis aux recueils de l'Académie des sciences et de l'Académie de chirurgie, puis réunis ensemble sous le titre *De la Médecine opératoire*, portent l'empreinte d'un esprit exact, sévère, habitué aux procédés méthodiques de la géométrie, et l'on y voit que Sabatier possédait les langues grecque, latine, italienne, anglaise, allemande, la physique et le dessin. On a de lui : *De Bronchotomia;* Paris, 1752, in-4°; — *Traité complet d'anatomie;* Paris, 1764, 3 vol. in-8°; 1775, 2 vol. in-8°; 1791, 3 vol. in-8°; — *De la Médecine expectative;* Paris, 1796, 3 vol. in-8°; — *De la Médecine opératoire;* Paris, 1796-1798, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage dont Sanson et Bégin ont publié une nouvelle édition sous les yeux de Dupuytren (Paris, 1821-1824, 4 vol. in-8°), est le fondement le plus solide de la gloire de Sabatier. Enfin, cet illustre praticien a publié : *Abrégé d'anatomie du corps* de César Verdier, avec des augmentations (Paris, 1768, 2 vol. in-12), et *Traité complet de chirurgie*, de Mauquest de Lamotte (Paris, 1771, 2 vol. in-8°). H. F—T.

Moniteur univ., notices de Pelletan 8 (août) et de Suard (9 août 1811). — Percy, *Éloge hist. de Sabatier*, Paris, 1812, in-4° et in-8°. — *Biogr. méd.*

SABATIER (*Antoine*), dit *Sabatier de Castres*, littérateur français, né le 13 avril 1742, à Castres, mort le 15 juin 1817, à Paris. Son père était marchand, et non perruquier, comme dit Voltaire; quelques-uns de ses ancêtres s'étaient distingués dans la magistrature. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut placé au séminaire de Castres où ses progrès furent très-rapides; mais son esprit caustique indisposa contre lui ses professeurs, et on lui défendit de s'occuper de littérature. Plutôt que d'obéir à un pareil ordre, il préféra de s'enfuir du séminaire; il avait alors dix-huit ou dix-neuf ans, et il n'avait encore reçu que la tonsure, ce qui lui permit, selon un usage fréquent alors, de prendre le titre d'abbé. A Toulouse, où il s'était réfugié (1), il s'abandonna avec la fougue d'une vocation contrariée, à son penchant pour les lettres : il fit jouer une comédie en prose, *les Eaux de Bagnères* (1763), qui eut un succès de terroir, et composa un grand nombre de poésies fugitives, des contes licencieux, et le poëme intitulé le *Temple de la Volupté*. En 1766, Sabatier se rendit à Paris, sur l'invitation d'Helvétius, qui le gratifia d'une pension de 1,200 francs. Son premier soin fut de réunir ses poésies et de les publier sous le titre de *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire* (Paris, 1766, in-12); elles étaient à la fois si faibles et si libres que dans la suite il les désavoua, et « pour donner plus de poids à son désaveu, dit-il lui-même, il les attribua à un avocat de Montpellier, de ses amis, qui venait de mourir ». De la poésie badine il passa au roman, et traita ce genre, sinon avec supériorité, du moins dans un style élégant et avec des situations touchantes; celui des *Bizarreries du destin* eut quatre éditions. Il travailla en même temps pour le compte des libraires, et compila quelques ouvrages, labeur ingrat où il sut apporter du discernement. Le parti des philosophes dans lequel il s'était enrôlé ne l'avait pas adopté sans quelque défiance; désespérant d'ailleurs d'y obtenir une place à côté de tant d'hommes remarquables, et trop ambitieux pour se contenter d'un rôle secondaire, il fit volte-face et n'attendit même pas la mort de son protecteur Helvétius pour attaquer ses amis. La critique du reste était son arme favorite, et il avait déjà effleuré dans *La Ratomanie*, ce dangereux sujet. Levant le masque cette fois, il s'adressa à Voltaire et prétendit terrasser tout le parti dans son chef, croyant, comme il l'a dit, « d'une bonne politique de commencer par décréditer le patriarche ». En s'attaquant à un géant, ce pygmée littéraire produisit le livre le plus médiocre qui soit sorti de sa plume, un ramassis de sottises et de calomnies qu'il appela *Tableau*

(1) On place à cette époque, et dans des termes assez vagues, son séjour dans la maison du comte de Lautrec; une conduite peu régulière l'en avait, dit-on, fait chasser « d'une manière un peu rude ». Nous ne savons sur quelles preuves repose cette anecdote, que nous indiquons seulement pour mémoire.

philosophique de l'esprit de Voltaire, et où la méchanceté et l'envie se montrent à découvert (1). Voltaire riposta par un pamphlet violent, la *Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel-esprit à Paris*. Sabatier ne s'en tint pas là : il revint à la charge, avec plus d'habileté cette fois, et publia un répertoire littéraire (*Les Trois Siècles*), qui lui suscita un grand nombre d'ennemis. Malgré le succès qu'il obtint et qui est justifié par six éditions différentes, ce n'est pas un ouvrage utile ou remarquable : à côté de jugements dictés par le goût, on en trouve un trop grand nombre dictés par la passion. Voltaire ameuta contre l'auteur tout le parti encyclopédique : il lui prodigua les épithètes de *cuistre*, *gredin*, *polisson*, et le confondit avec Fréron, Desfontaines, Nonotte, Pompignan; La Harpe l'accusa de ridicule impudence et d'hypocrisie odieuse; Condorcet lui adressa sa *Lettre d'un théologien*, et la foule anonyme des pamphlétaires la *Lettre à l'un des Quarante*, et les *Oreilles des bandits de Corinthe*. Tandis que Grimm prétendait que Palissot avait contribué aux *Trois Siècles*, de son côté, Palissot insinuait que Sabatier avait eu un collaborateur secret, et d'autres affirmaient qu'il avait volé son ouvrage à un abbé Martin, vicaire de Saint-André des Arts.

Cependant la cour avait accueilli ce transfuge avec empressement. M. de Vergennes l'attira de Paris à Versailles, lui donna une gratification de 12,000 livres, et le logea dans l'appartement même qu'il occupait au château, dans une chambre contiguë à son propre cabinet, afin de l'avoir plus aisément sous la main. En janvier 1777, ce ministre lui confia l'éducation de ses enfants. Une fois sur la route de la fortune, Sabatier sut tirer parti de toutes les occasions propices : s'il n'avait pas de famille à soutenir, ses vices étaient nombreux et il tenait à les satisfaire. Il combattit pour la religion et les mœurs avec d'autant plus d'ardeur que les turpitudes de sa vie privée ne prouvaient que trop qu'il n'avait ni mœurs ni religion. Ce défenseur juré de la morale traduisait les contes de Boccace sous le voile de l'anonyme. Il était bien venu à la nouvelle cour, et à la demande de Louis XVI il avait entrepris une *Histoire des dieux et des héros du paganisme;* mais la révolution, qu'il avait en quelque sorte prédite (2), l'empêcha d'y mettre la dernière main et vint donner une autre direction à ses travaux. A cette époque il recevait quatre pensions et les touchait sur la cassette du roi, l'économat, *le Mercure*, et le département des affaires étrangères. Intéressé à la conservation des abus dont il vivait grassement, Sabatier se prononça contre les idées nouvelles, et rédigea, en société avec Rivarol, les premiers numéros du *Journal politique national*. Après la prise de la Bastille, il ne se crut plus en sûreté à Paris et émigra : son exil volontaire dura vingt-cinq ans. Réduit à ses propres ressources, il fit beaucoup de dettes et de dupes. D'abord il continua de défendre le trône et l'autel dans des livres justement oubliés : réfugié en Allemagne, il visita successivement les principales villes de ce pays, Hambourg et Vienne entre autres. Pendant qu'il était à Vienne, il envoya durant plusieurs mois à l'hospodar Alexandre Murusi une correspondance hebdomadaire sur les affaires du temps, laquelle ne paraît pas avoir été imprimée; elle lui était payée en dernier lieu cent trente ducats par mois. Telle était la vénalité de sa plume qu'il ne craignit pas d'attribuer au prince Bedsboroszko un mémoire sur les avantages d'un nouveau partage de la Pologne, et ce mémoire, adroitement placé sous les yeux de l'empereur d'Autriche, lui valut une assez grosse somme d'argent. On ignore quel motif le fit sortir de Vienne; mais vers 1803 il s'établit à Altona. Ayant perdu l'espoir de revoir ses anciens maîtres, il s'empressa de « se soumettre, suivant ses expressions, à la puissance qui leur avait si brillamment succédé. » Déjà sous le consulat il avait célébre *les merveilles du génie et de la sagesse* de Bonaparte; en 1810, il décerna à Napoléon les épithètes de *génie du bien*, de *sauveur de la France*, de *demi-dieu* (1). Pour prix de ces flagorneries, il demandait le tiers des arrérages de ses pensions depuis 1791. Non-seulement il n'obtint rien, mais en 1811, à la suite d'une altercation assez vive qu'il eut avec le prince d'Eckmühl, alors gouverneur des villes anséatiques, il fut forcé de quitter Altona au plus vite, et se cacha à Ludwigslust, où sa famille lui fournit les moyens de vivre. Lors de la seconde restauration (1815), il rentra en France; au lieu d'être rétabli dans ses anciennes pensions, il n'eut qu'un secours annuel de 2,000 fr., ce qui le fit crier à l'ingratitude. Loin de finir ses jours dans une retraite honorable (il était alors impotent, aveugle et septuagénaire), il gaspilla son traitement dans des habitudes crapuleuses, reprit le cours de ses friponneries, et tomba dans la misère. Il mourut dans la maison des sœurs de charité de son quartier.

Voici la liste des productions de l'abbé Sabatier : *Le Temple de la Volupté, poëme*; s. l. n. d., in-12; — *Les Quarts d'heure d'un joyeux solitaire;* Amst., 1766, in-12, contes obscènes; — *L'École des pères et des mères*, roman; Amst., 1767, 1769, 2 vol. in-12; — *La Ratomanie, ou le Songe moral et critique d'un*

(1) J.-J. Rousseau, conseillé sur la publication de ce livre, s'y opposa en rival généreux. « Voltaire est sans doute, dit-il à l'auteur, un méchant homme, dont je n'ai rien moins qu'à me louer; mais il a dit et fait tant de bonnes choses que nous devons tirer le rideau sur ses travers. »

(2) En 1766, il écrivait à Helvétius : « L'abus de l'esprit amènera avant la fin du siècle la chute du clergé, par elle celle du trône, et par celle-ci la ruine de tous les grands propriétaires. »

(1) *Voy.* l'art. FONTANES, dans le *Suppl.* à la (prétendue) 7e édit. des *Trois Siècles*.

jeune philosophe; Amsterd. (Paris), 1767, in-8°; — *Betsi ou les Bizarreries du destin*, roman; Paris, 1769, 1788, 2 vol. in-12; — *Dictionnaire de littérature;* Paris, 1770, 1777, 3 vol. in-8°; — *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire;* Genève et Paris, 1771, in-8° et in-12; réimpr. sous le titre de *Vie polémique de Voltaire;* Paris, 1802, in-8°; — *Les Trois Siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en* 1772; Paris, 1772, 1774, 3 vol. in-8°, et 1779, 1781, 1801, 4 vol. in-12; chacune de ces éditions est corrigée ou augmentée de quelques lettres et articles. Plusieurs écrivains prirent la plume pour attaquer cet ouvrage; nous citerons les écrits suivants : *Addition aux Trois Siècles*, de Laus de Boissy (1773, in-8°), *Lettre d'un théologien*, de Condorcet (1774, in-8°), *Observations sur les Trois siècles*, de Lenoir-Duparc (1774, in-12), et *Correspondance littéraire ou Supplément aux Trois Siècles* (1782, in-12). L'auteur annonça pendant longtemps une septième édition, et il en publia en Allemagne, en 1810 ou 1811, une sorte de spécimen, contenant les articles de Fontanes de Lacépède et le sien propre; mais Beuchot, qui a vu l'ouvrage manuscrit, déclare qu'il renfermait fort peu d'additions; la perte n'en est pas regrettable; — *Le Cri de la Justice, ou Remontrance à Apollon sur les ouvrages de nos meilleurs auteurs;* Paris, 1773, in-8°; — *Abrégé historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne;* s. l., 1773, in-8°, tiré de la *Galerie univ. des hommes célèbres;* — *Les Siècles païens, ou Dictionnaire mythologique, héroïque, politique*, etc; Paris, 1784, 9 vol. in-12 : recueil utile, et compilé avec assez d'exactitude; — *Journal politique national*, 24 nos, 1789; réimpr. sous le titre de *Tableau des travaux de l'assemblée constituante;* Paris, 1797, in-8°; — *Lettre sur les causes de la corruption du goût et des mœurs;* Aix-la-Chapelle, 1790, in-12; — *Le Tocsin des politiques;* Paris, 1791, in-18 : la lecture de cet opuscule engagea l'empereur Léopold à faire venir l'auteur à Vienne, où il demeura quatre années; — *Tableau de l'esprit français sur la révolution française;* Aix-la-Chapelle, 1792, in-8°; — *Pensées et Observations morales et politiques;* Vienne, 1794, in-8°; — *Lettre d'un observateur sur Bonaparte et Louis XVIII;* Erfurt, 1801, in-8°; — *Lettres critiques, morales et politiques sur l'esprit, les erreurs et les travers de notre temps;* Erfurt, 1802, in-12; recueil de huit lettres, dont la plupart avaient été publiés isolément; — *Le Véritable esprit de J.-J. Rousseau;* Metz et Paris, 1804, 3 vol. in-8° : c'est un choix méthodique de tout ce que Rousseau a écrit de plus sain et de plus instructif en faveur de la religion, de la morale et du gouvernement monarchique; — *Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent;* Londres, 1804, in-8°; — *De la Souveraineté ou Connaissance des vrais principes du gouvernement des peuples;* Altona, 1806, 2 vol. in-8°, il en a extrait une brochure, intitulée : *Citations curieuses;* Paris, 1815, in-8°; — *Apologie de Spinosa et du spinosisme contre les athées, les incrédules et contre les théologiens scolastiques platoniciens;* Altona, 1806, in-8°; Paris, 1810, in-12; — *Les Caprices de la fortune*, précédés d'une notice littéraire sur Sabatier; Paris, 1809, 3 vol. in-12. — L'abbé Sabatier a publié le *Dictionnaire des passions* de Sticotti (Paris, 1769, 2 vol. in-8°), et il a traduit les *Contes* de Boccace (Paris, 1779, 10 vol. in-18, et souvent depuis), ou plutôt il a rajeuni la vieille traduction d'Antoine Le Maçon. Il n'a pas travaillé, comme on l'a prétendu, aux *Antilogies et fragments* (1774, 4 vol.), ni aux *Derniers sentiments des plus illustres personnages condamnés à mort* (1775, 2 vol.), ni au *Dictionnaire des origines* (1777, 3 vol. in-8°), ouvrages qui appartiennent en propre aux abbés de Verteuil et Préfort, suivant sa propre assertion. Parmi les manuscrits qu'il a laissés et qui sont en la possession de son neveu, Martial-Camille Sabatier, on remarque un *Testament moral, politique et littéraire*, 2 vol., et un *Dict. des dieux et des héros*, 4 vol. P. L.

Article autobiographique, dans le *Suppl.* de 1810 aux *Trois siècles.* — *Notice*, à la tête des *Caprices de la fortune.* — Grimm, La Harpe, *Corresp.* — Palissot, *Mémoires.* — Nayral, *Biogr. castraise.* — Quérard, *France littéraire.*

SABBAS (prince *Rasteo*, plus connu sous le nom de saint), né dans la seconde moitié du douzième siècle, mort à Trnava, le 14 janvier 1237. Il était le fils d'Étienne Nemania, le fondateur du royaume de Serbie. Un moine du mont Athos lui fit une peinture si séduisante de l'existence calme et pieuse de ses frères qu'il lui suggéra l'idée d'embrasser la vie monacale. Rasteo choisit l'occasion d'une chasse à laquelle toute la cour devait prendre part, pour s'enfuir et gagner le mont Athos. Son père découvrit le lieu de sa retraite; il lui députa plusieurs personnes pour l'engager à retourner auprès de lui. Rasteo offrit un grand repas aux envoyés d'Étienne, et, les ayant fait enivrer, il profita de ce moment pour prononcer ses vœux (1159). Jeune encore, il fut nommé archimandrite. Pour servir les intérêts de sa patrie, il obtint dans la suite du patriarche de Constantinople la création d'un archevêque serbe autorisé à sacrer des évêques, faveur importante à cette époque, car elle assurait une entière indépendance au clergé de son pays. Il fut nommé le premier dans ces fonctions (1219). André II, roi de Hongrie, effrayé de la puissance que la Serbie venait d'acquérir, s'était efforcé d'allumer la discorde entre les fils d'Étienne Nemania en donnant à l'un deux, avec le titre de roi, la province de Dalmatie

dont il venait de s'emparer en pleine paix. Mais saint Sabbâs se rendit aussitôt à la cour de Serbie, réunit les rivaux et les réconcilia sur le tombeau de leur père. Il sacra, en 1224, son neveu Radoslav, qui prit le nom d'Étienne Nemania III, et en 1230, Vladislas, frère du roi précédent et surnommé le *Salomon serbe*. Quelque temps avant sa mort, il entreprit un voyage en terre sainte : il visita l'Égypte, le Sinaï, et, à son retour, il passa par Trnava, où se trouvait la cour de Jean Assène, roi de Bulgarie; c'est dans cette ville qu'il mourut. Ses restes, déposés dans le monastère de Miléchévo, furent brûlés en 1595 par l'ordre de Sikan-Pacha. On célèbre sa fête le 14 janvier. Henri THIERS.

Raltch, *Histoire de Serbie*.

SABBATHIER (*Pierre*), bénédictin français, né à Poitiers en 1682, mort à Reims, le 24 mars 1742. Il prit en 1700 l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Faron, de Meaux. Envoyé à Saint-Germain-des-Prés pour y étudier la théologie, il fut distingué par dom Ruinart qui l'employa à la rédaction du tome V des *Annales Bénédictines*. Dès cette époque, il avait conçu le projet de publier l'ancienne version de l'Écriture sainte, appelée *Italique* ou commune. Il s'occupait avec ardeur d'en donner une nouvelle édition, et l'avait annoncée en 1724, lorsque les querelles du jansénisme auxquelles il prit part le firent exiler dans l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. C'est là qu'il l'acheva. Il obtint de la munificence du duc d'Orléans les moyens de la faire imprimer à Reims; mais durant la publication Sabbathier mourut et l'ouvrage fut terminé par Ballard et Vincent de la Rue. Il parut sous le titre de : *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, seu vetus Italica*, etc.; Reims, 1743, 3 vol. in-fol. Sabbathier est encore auteur, en collaboration de dom Loyau, d'un *Catalogue* de la bibliothèque de Saint-Nicaise de Reims.

Tassin, *Bibliothèque des écrivains de la Congrég. de Saint-Maur*. — Feller, *Dict. hist.* — *Journal des Savants*, 1724, 1738, 1743.

SABBATHIER (*François*), compilateur français, né à Condom en 1735, mort près Châlons-sur-Marne, le 11 mars 1807. Après avoir fait ses études chez les oratoriens de sa ville natale, il fut chargé de quelques éducations particulières. Appelé, en 1762, à professer la troisième au collége de Châlons-sur-Marne, il garda cette chaire pendant seize ans. En 1763, l'Académie de Berlin lui donna un prix pour un *Essai sur l'origine de la puissance temporelle des papes* (La Haye [Châlons], 1764-1765, in-12); ce travail, où il y avait des recherches et de l'érudition, tira Sabbathier de l'obscurité, et lui valut la protection du duc de Choiseul. Il se livra alors à des ouvrages de compilation, que leur utilité répandit promptement, et qui lui créèrent une petite fortune; désireux de l'augmenter, il fonda une papeterie sur le modèle de celles de Hollande. Le succès ne répondit pas à ses desseins : complétement ruiné, il se retira dans un petit bourg près de Châlons, et passa, sans se plaindre, le reste de sa vie, dans l'étude. La Convention lui donna, en 1795, un secours de 3,000 francs, et il fut compris dans la liste des associés de l'Institut, dès la création. Il était déjà secrétaire perpétuel de l'Académie de Châlons et correspondant de l'Académie de Berlin. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins* (Châlons, 1766-1815, 37 vol. in-8° avec planches). Les tom. I à XXXI, qui vont jusqu'à la lettre S, ont été rédigés par Sabbathier; ils présentent une analyse assez complète des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et des recueils d'antiquités que les Allemands avaient publiés à cette époque; le dernier volume est de Seryeis. Les autres ouvrages de Sabbathier sont : *Manuel des enfants, ou Maximes des hommes illustres de Plutarque*; Paris, 1769, in-12; — *Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples*; Châlons, 1770, in-4°, traduit en allemand; — *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*; ibid., 1770, in-12; — *Exercices du corps chez les anciens*; Paris, 1772, 2 vol. in-8°.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemporains*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

SABBATINI (*Andrea*), dit *Andrea de Salerne*, peintre, né à Salerne vers 1480, mort en 1545. Ayant vu à Naples le beau tableau de l'*Assomption* peint par le Pérugin, il partit immédiatement pour Pérouse afin d'entrer dans l'atelier de ce maître; mais, sur l'annonce des merveilles exécutées à Rome par Raphaël, il alla se ranger au nombre des disciples de ce dernier. Bien que la mort de son père l'ait forcé, l'année suivante, de retourner dans sa patrie (1513), il fut l'un des plus habiles imitateurs de Raphael; et s'il n'égala pas Jules Romain il surpassa ses condisciples du second ordre, tels que Raffaellino del Colle, Vincenzio Tamagni, Pellegrino de Modène, le Bagnacavallo, etc. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés à Naples, on estime surtout les fresques et les tableaux de Santa-Maria delle Grazie; mais supérieures encore sont les peintures dont il enrichit Gaëte et Salerne. Beaucoup d'autres villes possèdent des œuvres de Sabbatini, et principalement des madones d'une beauté rare, bien que les ombres soient un peu outrées et les muscles parfois trop accusés. On voit de lui au Louvre une *Visitation*. E. B—N.

Vasari, Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

SABBATINI (*Lorenzo*), dit *Lorenzino da Bologna*, peintre, né vers 1533, à Bologne, mort en 1577. On ignore le nom de son maître; une seule chose est certaine, c'est qu'il étudia les œuvres de Raphaël et celles du Parmigianino dont il se montre imitateur dans certains tableaux, tels que le *Saint Michel pesant les âmes*, de San-Giacomo Maggiore de Bologne, ta-

bleau qui a été gravé par Augustin Carrache. Dans ses fresques il a fait preuve d'une grande richesse d'invention et d'une rare habileté d'exécution. Appelé à Rome sous le pontificat de Grégoire XIII, il peignit dans la salle royale du Vatican *La Foi triomphant de l'Infidélité*, dans la chapelle Pauline divers sujets tirés de la vie de saint Paul, et dans la galerie et les loges plusieurs autres compositions. Ces œuvres lui valurent la place de surintendant des travaux du Vatican qu'il conserva jusqu'à sa mort, qui malheureusement fut prématurée. Les principaux tableaux de ce maître sont : à Bologne, *Une Madone* (à Saint-Étienne), et une *Assomption* (au musée); au Louvre, une *Madone;* au Musée de Dresde, un *Mariage mystique de sainte Catherine;* au Musée de Berlin, *Le Christ mis au tombeau*, et la *Vierge sur un trône*. Sabbatini a eu pour élèves Felice Pasqualini, Denis Calvaert, Girolamo Mattioli et Giulio Bonasone. E. B—N.

Lanzi. — Ticozzi. — Vasari. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.*

SABBATINI (*Luigi-Antonio*), compositeur italien, né en 1739 à Albano, près Rome, mort le 29 janvier 1809 à Padoue. Il entra de bonne heure dans l'ordre des Franciscains, et ce fut dans leurs couvents, à Rome, à Bologne et à Padoue, qu'il fit son éducation musicale; ses derniers maîtres de contrepoint furent le P. Martini et surtout Vallotti, dont il adopta le défectueux système d'harmonie. Devenu maître de chapelle de l'église des Douze-Apôtres à Rome, il occupa ce poste jusqu'en 1780, époque où il remplaça Vallotti dans la maîtrise de Saint-Antoine à Padoue. En 1807, il fut élu membre de l'Institut du royaume d'Italie. Sabbatini a composé beaucoup de musique sacrée, dont il reste une grande quantité en manuscrit; il est mieux connu par les ouvrages didactiques suivants : *Elementi teorici della musica;* Rome, 1789, in-4° : recueil de solféges dont les préceptes et les leçons pratiques sont en canons; Gaveaux et Choron en ont donné chacun à Paris une édit. nouvelle; — *Vera idea delle musicali numeriche segnature*; Venise, 1795, in-4° : c'est un traité des accords, selon la méthode de Valloti; — *Trattato sopra le fughe musicali;* Venise, 1802, 2 part. in-4° : les fugues sont extraites des manuscrits de Vallotti. Il est aussi l'auteur d'une *Vie* de Vallotti. (Padoue, 1780, in-8°) et il a édité les *Psaumes* de Marcello, publiés en 1801 par Sebastiano Valle.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*, et *Esquisse de l'hist. de l'harmonie.*

SABELLICUS (*Marcantonio* Coccio, en latin *Marcus-Antonius Cocceius*), érudit italien, né en 1436, à Vicovaro (1), mort le 18 avril 1506, à Venise. Sa famille n'était ni noble ni ancienne, et s'il fallait en croire Paul Jove, il serait le fils d'un maréchal ferrant; mais d'après les recherches plus exactes d'Apostolo Zeno, son père aurait porté l'épée et possédé quelque bien. Doué d'heureuses dispositions, Sabellicus fut de bonne heure envoyé à Rome, où il suivit les leçons de deux ou trois maîtres fameux avant de s'attacher à Pomponius Lætus, qui l'admit dans son académie en lui imposant le nom latin sous lequel il se fit connaître. On ignore s'il fut enveloppé dans la persécution qui dispersa en 1468 les membres de cette école célèbre, et s'il suivit son maître à Venise ou s'il parvint à rester caché dans Rome. Vers 1475 il fut appelé à Udine pour y professer l'éloquence, ce qui ne l'empêcha pas de compléter ses connaissances par l'étude de la logique, des mathématiques et surtout de la langue grecque. Sur l'invitation du sénat, il se rendit en 1484 dans le même objet à Venise. La peste, qui en 1477 l'avait un moment chassé d'Udine, l'obligea en 1485 de se réfugier à Vérone, où il mit la dernière main à son *Histoire de Venise*. La publication de cet ouvrage lui valut une pension viagère de 200 sequins et l'emploi de conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc. Ses infirmités, qui étaient encore plus le fruit de ses débauches que de ses travaux, l'engagèrent à se démettre en 1505 de sa chaire, et l'année suivante il succomba à une maladie honteuse, *gallica tabe ex vaga Venere quæsita*, dit Jove, *non obscure consumptus*. Il avait eu un fils naturel dont la conduite répondit fort mal aux soins qu'il prit de le former aux sciences. Les ouvrages de Sabellicus sont : *Annotationes in Plinium et in quædam Livii, Valerii Maximi, Lucani, Statii et Catulli*; Venise, 1487, in-4°; — *Rerum venetarum historiæ, ad obitum ducis Marci Barbadici;* Venise, 1487, gr. in-fol.; trad. en italien par Dolce; ibid., 1534, in-4°; aux trente-trois livres que contient cette histoire, il en ajouta quatre autres qui n'ont pas vu le jour; malgré le succès de cet ouvrage, « il faut avouer, et il avoue lui-même, dit Ginguené, qu'il a trop suivi des annales qui n'étaient pas toujours d'une grande autorité; il ne connut point celles du doge André Dandolo; cette négligence, à quelque cause qu'on veuille l'attribuer, et le peu de temps qui fut accordé à Sabellicus pour la rédaction de son ouvrage, sont les principales causes du peu de foi qu'il mérite et des nombreuses erreurs qui y ont été relevées depuis; » — *De Venetis magistratibus;* Venise, 1488, in-4°; — *De Venetæ urbis situ;* ibid., 1494, in-4°, avec deux autres traités; — *Rhapsodiæ historiarum enneades;* ibid., 1498-1504, 2 vol. gr. in-fol.; cette ébauche d'histoire générale comprend 92 livres et s'arrête à l'année 1503; bien qu'écrite sans esprit de critique et dans un style assez dépourvu d'élégance, elle fut reçue avec de grands applaudis-

(1) C'était un bourg de la campagne de Rome, situé sur les confins de l'ancien pays des Sabins, et ce voisinage suggéra l'idée à Pomponius de substituer au nom patronymique de son élève Coccio celui de *Sabellicus*.

sements. Parmi les réimpressions qu'on en a faites en France et en Allemagne, nous citerons celles de Bâle, 1538 et 1560, l'une et l'autre enrichies d'une continuation. Quelques auteurs en ont extrait des morceaux qu'ils ont publiés séparément, notamment l'*Histoire sainte* de Jean Kustuert (Bâle, 1515, in-fol.) et un semblable ouvrage de W. Nichols (Londres, 1711, in-12); — *Epistolæ familiares ;* Venise, 1502, in-fol.; — *Exemplorum lib. X;* ibid., 1507, in-4° : ouvrage dû aux soins d'Egnatius qui en avait reçu le manuscrit de l'auteur mourant. On trouve plusieurs autres écrits en prose et en vers de Sabellicus, dans le recueil de ses *Œuvres* dû aux soins de Curion; Bâle, 1560, 4 vol. in-fol.; mais on n'y a pas reproduit les *notes* et *commentaires* sur les auteurs anciens, non plus que ceux dont il a accompagné les éditions qu'il a données de *Suétone* (Venise, 1480, in-fol.), de *Valère Maxime* (ibid., 1488, in-fol.), la première de cet historien, de *Justin et Florus* réunis (ibid., 1495, in-fol.) et de *Romanæ historiæ compendium* (ibid., 1498, in-4°) de Pomponius Lætus, son maître. P.

Jove, *Elogia.* — Vossius, *De hist. lat.* — A. Zeno, sa *Vie*, à la tête de l'*Hist. de Venise*, édit. 1718. — Bayle, *Diction. hist. et crit.* — Niceron, *Mémoires*, XII et XX. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Ginguené. *Hist. littér.* — D.-W. Moller, *De M.-A.-C. Sabellico diss.*; Altorf, 1698, in-4°.

SABELLIUS, hérésiarque du troisième siècle, né à Ptolemaïs, en Lybie. On ne connaît aucun détail de sa vie, et on n'est pas certain qu'il vécût encore en 257, au moment où saint Denis d'Alexandrie combattit ses doctrines ; elles causèrent beaucoup d'émotion parmi les chrétiens de la Pentapole et y rencontrèrent de nombreux adhérents. Sabellius ne voyait qu'une seule personne dans la Trinité, à savoir le Père; pour lui le Fils n'était qu'un homme, un envoyé, possédant à un degré plus éminent quelque portion de la nature divine; quant à l'Esprit-Saint, il le réduisait à l'état d'inspiration de Dieu. En autres termes, Sabellius comparait Dieu au soleil, le Fils à sa lumière et l'Esprit à sa chaleur. Selon cette hypothèse, il n'existait aucune distinction entre les personnes, et les titres de Père, de Fils et de Saint-Esprit n'étaient que des dénominations empruntées des actions différentes que Dieu avait produites pour le salut des hommes. Bien qu'anathématisées dans plusieurs conciles, ces doctrines, renouvelées par Photin dans le quatrième siècle et par les anti-trinitaires, formèrent le fond du socinianisme.

Basile, *Epist.*, 210, *alias*, 64, t. III. — Eusèbe, *De præparatione evangelica*, lib. 7. — Augustin, *De Hæres.*, cap. 4. — Sandius, *De scriptoribus eccles.* — Chr. Wormius, *Historia sabelliana.* — Pluquet, *Dict. des hérésies.*

SABINIANUS ou **SABINIEN**, pape, né à Volterre (Toscane), mort à Rome, le 22 février 606. Après avoir été, pendant quatre années, nonce de Grégoire Ier auprès de l'empereur Maurice, il succéda à ce pontife (13 septembre 604), et fut sacré évêque sans avoir reçu l'ordination sacerdotale. Il était avare, dit-on, et aimait à thésauriser, ce qui excita contre lui la haine populaire. On lui attribue l'invention des cloches dans les églises ; d'autres au contraire en font honneur à saint Paulin, évêque de Nole. Quelques écrivains ont prétendu qu'en haine de Grégoire le Grand, son maître et son bienfaiteur, Sabinien avait eu l'intention de faire brûler ses ouvrages; mais Mabillon a répondu victorieusement à cette assertion erronée. Ce pape eut pour successeur Boniface III.

Baronius, *Annales.* — Maggi, *De tintinnabulis*, cap. 15. — Artaud de Montor, *Hist. des souver. pontifes.*

SABINUS (*Aulus*), poëte latin, mort vers l'an 14 avant J.-C. Il était l'ami d'Ovide, et nous savons par un passage des *Amores* (II, 18, 27-34) qu'il avait répondu à six des *Héroïdes* de ce poëte. Trois des réponses auxquelles il est fait allusion dans ce passage sont insérées parmi les œuvres d'Ovide; mais leur authenticité est plus que douteuse, ou plutôt il est prouvé que ces épîtres sont l'ouvrage d'un poëte latin moderne, Angelus Sabinus, vers 1467. On connaît encore par Ovide (*Pont.*, IV, 16, 13-16), le titre d'un poëme aujourd'hui perdu de Sabinus, *Trœzen*, qui célébrait sans doute la naissance de Thésée, et ses aventures avant son départ pour Athènes. Les poésies attribuées à Sabinus sont généralement imprimées à la fin des œuvres d'Ovide. Y.

J.-Ch. Jahn, *De publ. Ovidii et A. Sabini epistolis*; Leipzig, 1826, 1re partie. — J. Glæser, *Der Dichter Sabinus*, dans le *Rheinisches Museum*, 1842, p. 437.

SABINUS (*Calvisius*), général romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut un des lieutenants de César dans la guerre civile, et en récompense des services rendus, il obtint du dictateur le gouvernement de l'Afrique en 45. Dans la seconde guerre civile, il resta fidèle au parti césarien, et reçut le consulat en 39. Peu après, il eut le commandement de la flotte d'Octave contre Sextus Pompée; mais il se montra si malheureux ou si peu capable, qu'il dut être remplacé en 36. Octave cependant lui conserva sa confiance. On ignore la date de la mort de C. Sabinus. Y.

César, *Bel. Civ.*, III, 34, 35. — Dion Cassius, XLVIII, 34, 46. — Appien, *Bel. Civ.*, V, 81, 96, 132. — Plutarque, *Ant.*, 58.

SABINUS (*Massurius*), célèbre jurisconsulte romain du premier siècle. Il mourut probablement un peu après Néron. Disciple de Capito, il enseigna publiquement la jurisprudence; son peu de fortune le força de prendre, contre l'usage, des honoraires de ses auditeurs. S'inspirant des principes de son maître, opposés à ceux de Labeo, il les développa, et posa les bases définitives des doctrines professées par les juristes, qui, en contradiction avec les *proculéiens*, s'attachaient à maintenir les traditions des anciens jurisconsultes, sans cependant faire abstraction des changements opérés dans les

rapports sociaux. Cette école, appelée d'après lui *sabinienne* ou *cassienne* d'après son disciple Cassius Longinus, exerça la plus heureuse influence sur les progrès de la jurisprudance romaine. Sabinus, dont les *Libri tres juris civilis* acquirent bientôt une grande autorité, témoin le vers de Perse :

Excepto si quid Masuri rubrica votavit,

reçut sous Tibère le *jus respondendi*, privilége qui donnait à ses consultations force de loi devant les tribunaux. Sous Néron, il fut, à l'âge de cinquante ans, admis dans l'ordre équestre. Son ouvrage, que nous venons de citer, fut pendant deux siècles considéré comme le système le mieux coordonné du droit civil, et il eut l'honneur d'être longuement commenté par Pomponius, Ulpien et Paul; trois passages en ont été cités par Aulu-Gelle. Au Digeste il ne s'en trouve aucun extrait, mais les opinions de Sabinus y sont relatées un grand nombre de fois. Les autres écrits de Sabinus, perdus sauf quelques fragments, sont : *Commentarii de indigenis*, *Responsa*, *Libri ad Vitellium*, *Libri memoralium*, et *Fasti*. E. G.

Grotius, *Vitæ jurisconsultorum*. — Zimmern, *Gesch. des ræmischen Privatrechts*. — Puchta, *Institutionen*, t. I. — D.-W. Moller, *Diss. de Masurio Sabino*; Altorf, 1693, in-4°. — Arntzen, *Diss. de Masurio Sabino*; Utrecht, 1768, in-4°.

SABINUS (*Marcus Cælius*), jurisconsulte romain, florissait au premier siècle de notre ère. Il fut consul en l'an 69, et écrivit un traité *Ad edictum ædilium curulium*, dont deux passages ont été cités par Aulu-Gelle. Il ne s'en trouve aucun extrait au Digeste; mais l'opinion de Sabinus y est assez souvent citée dans les fragments d'autres juristes.

Zimmern, *Gesch. des ræmischen Privatrechts*.

SABINUS (*Georges* SCHULER, dit), érudit allemand, né le 23 avril 1508, à Brandebourg, mort le 2 décembre 1560, à Francfort sur l'Oder. Sa famille était honorable et son père remplissait la charge de bourgmestre. Pendant qu'il étudiait à Wittemberg, où il fut l'hôte et le disciple chéri de Mélanchthon, ses amis changèrent son nom patronymique en celui de *Sabinus*, parce qu'il excellait dans la poésie latine, de même que le contemporain de Virgile. Il s'y exerça de bonne heure avec une sorte de passion et choisit Ovide pour modèle. A vingt ans, il avait achevé sur l'histoire des empereurs d'Allemagne un poëme qui lui fit beaucoup d'honneur. Après avoir passé dix années en compagnie de Mélanchthon, il forma le dessein de visiter l'Italie, où les études brillaient d'un si vif éclat (1533); il s'arrêta principalement à Venise et à Padoue, et lia un commerce d'amitié avec Aleander et Bembo; mais il n'alla pas à Rome, à cause du mauvais état de ses affaires, et revint dans son pays en passant par Fribourg, où il vit Érasme. En 1538, l'électeur de Brandebourg le chargea de professer les belles-lettres à Francfort sur l'Oder, et, en 1544, le duc Albert de Prusse le mit en qualité de recteur à la tête de l'académie qu'il venait de fonder à Kœnigsberg En 1547, il alla reprendre sa chaire à Francfort. Envoyé en Italie par le prince qu'il servait, il fut attaqué en chemin d'une fièvre quarte qui l'obligea de renoncer à son voyage. Il mourut à cinquante-deux ans, dans la même année que Mélanchthon, dont il avait épousé Anna, la fille aînée. Malgré son ambition et l'empressement avec lequel il recherchait les honneurs, il ne laissa presque rien à ses enfants. Son talent pour la poésie latine ne lui mérita pas seulement la couronne que lui décerna Aleander à Venise, mais encore des lettres de noblesse ancienne, dont il fut honoré en 1540 par Charles V, à la diète de Ratisbonne. On a de lui : *De electione Caroli V historia*; Mayence, 1544, in-12; dans le t. II des *Script. german.* de Schard; — *In Ovidii fabulas*; Wittemberg, 1556, in-8°; — *Poemata et Epistolæ*; Leipzig, 1558, 1563, in-8°; l'édit. de 1597, ibid., in 8°, donnée par Menius, son gendre, est beaucoup plus complète : elle renferme six livres d'élégies, le poëme *Cæsares germanici*, des épigrammes, un traité *De carminibus ad veterum imitationem componendis*, qui avait paru en 1580 à Paris, et plusieurs autres pièces; — la description en vers de son voyage d'Italie, insérée dans l'*Hodœporicum* de Reusner. K.

A. Prætorius, *Oratio de G. Sabino*; Francfort sur l'Oder, 1581, in-8°. — J. Botcher, *Oratio de vita G. Sabini*; Wittemberg, 1562, in-8°. — P. Albinus, *Vita G. Sabini*; 1724, in-8°. — M.-W. Heffter, *Erinnerung an G. Sabinus*; Leipzig, 1844, in 8°. — Ad. Fürstenhaupt, *Geo. Sabinus*; Berlin, 1849, in-8°. — Niceron, *Mémoires*, XXVI.

SABINUS. *Voy.* CIVILIS et ÉPONINE.

SABLIER (*Charles*), littérateur français, né en 1693, à Paris, où il est mort, le 10 mars 1786. Il était fils d'un contrôleur des trésoriers de la maison du roi, et du côté de sa mère, Élisabeth Thiaudière, il se trouvait allié à la famille de Voltaire. On le plaça d'abord chez un procureur; mais, au lieu d'étudier le droit, il passait son temps à lire ou à faire des vers; il écrivait pour la Comédie italienne, et de concert avec son ami La Chaussée, il publiait sous le titre de *Lettre de Mme la marquise de L... avec la réponse* (Paris, 1719, in-12) une ingénieuse critique des *Fables* de La Motte. Le système de Law ayant ruiné sa famille, Sablier se décida à solliciter un emploi, et il l'obtint dans les bureaux de la Compagnie des Indes; au bout de plusieurs années, il donna sa démission et cultiva les lettres avec une nouvelle ardeur. A cinquante ans, il se chargea de faire l'éducation du fils aîné du duc d'Aumont (1744), et la générosité de ce seigneur le mit pour le reste de sa vie à l'abri du besoin. Doué d'une mémoire heureuse et né avec l'amour du travail, il s'est exercé dans presque tous les genres, et il garda jusque dans l'extrême vieillesse le

ton léger et gracieux qui rend la lecture de ses ouvrages fort agréable. On a de lui : *Œuvres de M****; Londres (Paris), 1761, in-12; ce recueil, intitulé aussi *Théâtre d'un inconnu* (Paris, 1765), contient deux pièces de Goldoni, dont l'une est traduite deux fois, en prose et en vers, sous les titres de la *Servante généreuse* et *la Domestique généreuse; — Variétés serieuses et amusantes;* Amst. et Paris, 1764, 2 vol. in-12; ibid., 1769, 4 vol. in-12 : c'est une compilation intéressante ; — *Traduction libre d'un choix de lettres de Sénèque;* Paris, 1770, in-12; — *Essai sur les langues en général et sur la langue française en particulier;* Paris, 1777, 1781, in-8° : ce livre, qui exigeait beaucoup d'érudition, renferme des jugements sages, des résultats clairs et précis. Sablier a été rédacteur du *Journal du soir ;* il a fait insérer beaucoup de pièces fugitives dans les recueils littéraires, et il a édité les *Œuvres* de La Chaussée (1763, 5 vol. in-12). Il n'est peut-être pas inutile de dire que ce dernier donna, sous le nom de Sablier, sa comédie, *le Préjugé a la mode*, afin de procurer à son ami ses entrées au Théâtre-Français.

Desessarts, *Siècles littér.* — *Année littér.*

SABLIÈRE (LA). *Voy.* LA SABLIÈRE.

SABOUREUX (*Charles-François*), littérateur, français, né vers 1725, mort en juillet 1781, à Paris. Il fut avocat au parlement de Paris et agrégé à la faculté de droit. La traduction des *Constitutions des Jésuites* (Paris, 1762, 3 vol. in-8° et in-12), qu'il avait entreprise par ordre du dauphin, lui mérita la confiance de ce prince. Il a attaché son nom à une bonne *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire, avec des notes* (Paris, 1771-1775, 6 vol. in-8°), où l'on trouve les traités de Caton, de Varron, de Columelle, de Palladius et de Végèce. On lui a, par erreur, attribué le *Manuel des inquisiteurs* (1762, in-12), qui est de Morellet. Saboureux ajoutait à son nom celui de *la Bonneterie;* les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* lui donnent les prénoms de *Charles-Louis.*

Bibl. hist. de la France.

SABUNDE (*Raymond* DE). *Voy.* SEBONDE.

SACCHI (*Andrea*), peintre, né à Rome, en 1598, mort en 1661. Fils naturel de Benedetto Sacchi, peintre médiocre, il reçut de lui les premières notions de l'art; il fréquenta pendant plusieurs années l'atelier de l'Albane; il devint un des meilleurs coloristes de l'école romaine en même temps qu'il fut un de ses bons dessinateurs. Il travaillait avec soin et avec lenteur, disant que le mérite d'un peintre consistait à faire un petit nombre d'ouvrages qui fussent parfaits. Têtes nobles, draperies larges et majestueuses, composition simple et bien entendue, coloris sévère, telles sont les principales qualités qui dominent dans ses tableaux; tout y respire la dignité, le calme, le repos. Raphael Mengs a traité ce maître avec quelque sévérité parce que, négligeant les détails les moins importants, il laissa parfois certaines parties indécises; mais il suffit de voir le *Saint Romuald entouré de ses compagnons* pour oublier la critique du peintre saxon. Ce tableau, regardé par plusieurs auteurs comme l'un des quatre meilleurs de Rome, et dont le Louvre possède une petite répétition, paraît un chef-d'œuvre même au milieu des merveilles du Vatican. Devant couvrir uniformément tous ses personnages du costume blanc des camaldules, Sacchi a placé la scène au pied d'un grand arbre qui, portant ombre sur quelques-unes des figures, a empêché la monotonie, et donne à la composition un relief étonnant. Au palais Barberini, on voit de cet artiste un plafond à fresque qui, s'il est un peu inférieur pour le coloris à celui de Pierre de Cortone, lui est supérieur par l'expression et le choix des formes. Rome possède un grand nombre d'autres ouvrages de Sacchi, entre autres : au baptistère de Constantin, huit sujets tirés de la vie de saint Jean-Baptiste; au Vatican, un *Miracle de saint Grégoire le Grand* et quatre compositions, *Saint André, Saint Longin, Sainte Véronique, Sainte Hélène*, reproduites en mosaïque dans les cryptes de Saint-Pierre; un *Saint Antoine*, et une *Vierge avec saint Bonaventure*, à l'église des Capucins; *la Mort de sainte Anne*, à San-Carlo ai Catinari; *Saint Isidore*, au maître autel de son église; *Saint André*, au Quirinal; *Saint Bernard Tolomei*, et *la Divine Sagesse*, au palais Chigi. Indiquons encore *Junon sur son char, le Sommeil de Noé*, et *la Sagesse divine*, au musée de Vienne; *Noé et ses fils*, au musée de Berlin; les portraits de l'Albane et de Sacchi lui-même, et *Saint Paul premier ermite avec saint Antoine abbé*, à la galerie de Madrid.

A la pratique de son art, Sacchi joignait une profonde connaissance de la théorie et le don de savoir communiquer ses idées avec autant d'ordre que de facilité; aussi d'habiles élèves sortirent-ils de son école. Parmi eux il compta Francesco Lauri et son propre fils *Giuseppe* SACCHI, religieux de l'ordre des Conventuels. Il a son tombeau dans le pourtour du chœur de Saint-Jean de Latran. E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Catalogues.

SACCHI (*Giovenale*), écrivain et compositeur italien, né le 22 novembre 1726, à Barsio, village près de Côme, mort le 27 septembre 1789, à Milan. Il était fils d'un notaire, qui vécut près d'un siècle. Tout enfant il fut envoyé à Milan et placé sous la surveillance d'un de ses oncles, savant médecin, qui lui fit faire de bonnes études chez les barnabites de cette ville. Ayant embrassé leur règle, il s'adonna à l'enseignement et professa d'abord la rhétorique à

Lodi, et, depuis 1749, l'éloquence au collége des nobles à Milan. Sa vie active et studieuse, ses vertus, son caractère affable, ses talents lui attirèrent la protection ou l'amitié des hommes les plus célèbres de l'Italie; il trouva dans le comte de Firmian un patron généreux dont le crédit l'aida à triompher de ses détracteurs, et il entretint des relations littéraires avec les Verri, Fabroni, Zanotti, Mattei, Riccati, le P. Martini, Boscovich, Parini et beaucoup d'autres. Il poussait l'accomplissement de ses devoirs religieux jusqu'au scrupule, et comme la faiblesse de sa santé ne lui avait pas permis de répandre, comme il l'aurait souhaité, la parole de Dieu, il fonda dans sa propre congrégation une école d'éloquence sacrée qu'il dirigea lui-même, et d'où sortirent quelques brillants prédicateurs. Il faisait partie de l'Institut de Bologne et de l'Académie de Mantoue. La musique fut l'étude la plus sérieuse de sa vie : « elle lui fournit, dit Fétis, le sujet de plusieurs ouvrages remplis d'érudition et de science, mais qui laissent désirer en plusieurs endroits des vues plus nettes et une connaissance plus étendue de la pratique de l'art. » Nous citerons de lui : *Del numero e delle misure delle corde musiche e loro corrispondenze;* Milan, 1761, in-8o ; il a traité le même sujet dans la dissertation latine intitulée *Specimen theoriæ musicæ*, et insérée dans les *Comment.* de l'Institut de Bologne, 1791, t. VII ; — *Dell' antica lezione degli Ebrei ;* ibid., 1776, in-8° ; — *Della divisione del tempo nella musica, nel ballo e nella poesia ;* ibid., 1770, in-8° ; — *Della natura e perfezione dell' antica musica dei Greci ;* ibid., 1778, in-8° : bien qu'il y soutienne l'opinion que l'harmonie des accords de sons collectifs a été inconnue aux Grecs, il ne se montre pas moins admirateur de leur système musical qu'il s'est efforcé de recomposer; — *Delle quinte successive nel contrappunto e delle regole degli accompagnamenti ;* ibid., 1778, in-8° ; — *Vita di C. Broschi* (Farinelli) ; Venise, 1784, in-8° ; — *Don Placido, dialogo ;* Pise, 1786, in-8° : apologie de l'auteur en réponse à ceux qui considéraient le goût de la musique comme incompatible avec les devoirs de la religion ; — *Vita di B. Marcello* ; Venise, 1788, in-8°, traduite de la notice latine des *Vitæ Italorum* de Fabroni ; — *Continuazione del Salterio Marcelliano ;* Paris, 1790, 4 vol. in-fol. Le buste de Sacchi, exécuté par Franchi, a été placé dans la salle de l'Institut de Bologne.

Giornale di Modena, t. XLII. — Lombardi, *Storia della letter. ital.* — Forkel, *Biblioth. musicale.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

SACCHINI (*Francesco*), historien italien, né en 1570, à Paciono, près Pérouse, mort le 16 décembre 1625, à Rome. En 1588 il embrassa la règle des Jésuites, professa la rhétorique à Rome, et remplit pendant sept ans l'emploi de secrétaire du P. Vitelleschi, général de l'ordre. On a de lui : *In funere J.-F. Aldobrandini principis Ecclesiæ oratio;* Rome, 1602, in-4° ; — *Vita B. Stanislai Kotskæ;* Ingolstadt, 1609, 1611, in-8° ; Lyon, 1616, in-12 ; traduite en italien par l'auteur ; Rome, 1610, in-12 ; — *De ratione libros cum profectu legendi ;* Ingolstadt, 1614, in-16 ; ouvrage qui renferme des préceptes utiles ; il a été souvent réimprimé, au dernier lieu à Montauban, 1753, in-12, et traduit en français : *Moyens de lire avec fruit ;* Paris, 1785, in-12 ; — *Modus utiliter studendi ;* Wurtzbourg, 1614, in-12 ; — *De vita P. Canisii ;* Ingolstadt, 1616, in-4° ; — *Historia soc. Jesu*, en 5 parties, in-fol. : après avoir édité la première (Rome, 1615), qui est l'œuvre d'Orlandini, Sacchini composa les quatre suivantes, mais il ne put mettre au jour que la seconde (Anvers, 1620) ; les trois autres furent publiées après sa mort à Rome (1651 et 1661) ; cette histoire est écrite avec une grande pureté de langage et un style rempli d'intérêt ; — *Protrepticon ad magistros scholarum inferiorum soc. Jesu ; Paræsesis ad eosdem ;* Rome, 1625, 2 vol. in-12 ; — des *Sermons ;* — une version italienne de la *Vie* de Paulin de Nole par Rosweyde, etc.

Sotwel, *Scriptor. soc. Jesu.*

SACCHINI (*Antoine-Marie-Gaspard*), compositeur italien, né à Naples, en 1735, mort à Paris, le 7 octobre 1786 (1). Il entra de bonne heure au conservatoire de Santo-Onofrio, à Naples. Après les études élémentaires de rigueur, il apprit à jouer du violon, et négligea cet instrument pour se livrer à l'étude de l'harmonie et du contrepoint sous la direction de Durante. Rivalisant d'ardeur au travail avec ses condisciples Piccinni et Guglielmi, qui tous deux étaient plus âgés que lui, il fit en peu de temps de remarquables progrès. A la mort de Durante (1755) il quitta le conservatoire, donna des leçons de chant, et écrivit quelques petits opéras pour des théâtres secondaires. Ses premiers ouvrages suffirent à fonder sa réputation, et, en 1762, il fut appelé à Rome pour composer *Artaserce*, opéra sérieux qui fut représenté au théâtre Argentina. Le brillant succès que son *Alessandro nell' Indie* obtint à Venise en 1768, lui valut la place de directeur du conservatoire de l'*Ospeda-*

(1) Les auteurs diffèrent sur le lieu et la date de la naissance de Sacchini. D'après une notice de Framery, il aurait vu le jour à Naples en 1735. Un beau portrait de ce musicien, dessiné par L. Jay et gravé par Cathelin, indique qu'il naquit dans cette ville, le 13 mai 1735. Suivant M. Fétis (*Biogr. des Musiciens*, 1re édit.), il résulterait d'un acte authentique qui lui fut communiqué par Selvaggi, que Sacchini serait né, non à Naples, mais à Pouzzoles (Puzzuoli), le 23 juillet 1734. Le même écrivain rapporte que Durante, passant à Pouzzoles, rencontra par hasard le jeune Sacchini et l'entendit chanter quelques airs populaires, et que charmé de la justesse de la voix et de la vive intelligence de l'enfant, il le demanda à ses parents qui étaient de pauvres pêcheurs, et l'emmena à Naples, où il le plaça au conservatoire de Santo-Onofrio.

letto dans la même ville. Sacchini forma en peu de temps d'excellents élèves, la Gabrielli, la Pasquali, la Ferrarèse, etc. Sa réputation grandissait chaque jour; le brillant succès de son *Scipione in Cartagine*, représenté à Padoue, en 1770, vint y mettre le sceau. Doué d'une prodigieuse activité d'esprit, à trente-six ans il avait déjà produit près de cinquante opéras. Vers la fin de 1771, des offres avantageuses lui ayant été faites par l'administration du Théâtre royal de Londres, il consentit à se rendre dans cette ville, mais après avoir visité l'Allemagne. *Tamerlano*, *Lucio Vero*, *Nitetti*, *Perseo*, et plusieurs autres ouvrages qu'il composa à Londres, justifièrent complétement la renommée qui l'y avait précédé. Malheureusement sa santé s'était altérée par suite de l'abus des plaisirs; d'un autre côté, son goût passionné pour le luxe et la dépense avait mis ses affaires dans le plus grand désordre. Les choses en vinrent au point que, pour chercher un climat plus favorable aussi bien que pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, il se décida à quitter l'Angleterre, et, en 1782, sur l'invitation de Framery, il se rendit à Paris où deux de ses opéras traduits en français, l'*Olimpiade* et *l'Isola d'amore*, qui parut sous le titre de *la Colonie*, avaient déjà été accueillis avec faveur à la Comédie-Italienne.

Bien que le départ de Gluck eût mis fin aux querelles musicales, le public en était encore trop préoccupé pour que l'arrivée de Sacchini pût faire sensation. L'empereur Joseph II qui se trouvait alors à Paris et qui n'aimait que la musique italienne, particulièrement celle de Sacchini, recommanda l'artiste à sa sœur, Marie-Antoinette. Mais tandis que la reine le nommait son maître de musique, avec un traitement annuel de 6,000 livres, tandis que la direction de l'Académie royale de musique s'engageait à lui payer 10,000 livres pour chacun des nouveaux ouvrages qu'il écrirait pour le répertoire de ce théâtre, Sacchini voyait poindre une opposition presque menaçante, dernier effet du violent orage qui venait de s'éteindre. Cette situation se dessina entièrement lorsqu'il voulut faire représenter son opéra de *Renaud*, traduction française d'un de ses anciens ouvrages, *Rinaldo ed Armida*, auquel, avec l'aide de Framery, il avait ajouté quelques scènes et des airs nouveaux. Ses adversaires exercèrent une telle influence sur l'administration de l'Opéra, que celle-ci crut devoir offrir au compositeur le prix convenu pour sa partition, mais à la condition que l'ouvrage ne serait pas représenté. Il ne fallut rien moins que l'intervention de la reine pour aplanir les difficultés, et la première représentation de *Renaud* eut lieu le 25 février 1783. Malgré les beautés réelles qu'il contenait, cet ouvrage n'eut qu'un médiocre succès. Il en fut de même d'un autre opéra italien de Sacchini, *Il Gran Cid*, arrangé sous le titre de *Chimène*, et de *Dardanus*, écrit sur le poëme de l'ancien opéra français. Mais Sacchini ne se laissa pas décourager. Guillard, l'auteur des paroles de *Chimène* et de *Dardanus*, lui confia encore le poëme d'*Œdipe à Colone*, qui venait d'être couronné par l'Académie française. Ce sujet pathétique convenait parfaitement à la nature du talent du compositeur. Sacchini se mit à l'œuvre avec enthousiasme; mais, lorsque après avoir terminé sa partition il voulut faire représenter l'ouvrage, des difficultés inouïes surgirent de toute part. Cette fois, la recommandation de la reine fut moins puissante que la cabale. Cependant, en écrivant son *Œdipe à Colone*, Sacchini avait fait un chef-d'œuvre; mais il était dit que l'artiste ne jouirait pas de son triomphe. Abreuvé de dégoûts, le chagrin qu'il éprouvait aggrava le mauvais état de sa santé, et, le 7 octobre 1786, il succomba à l'âge de cinquante et un ans. A peine eut-il cessé de vivre que ceux-là mêmes qui l'avaient persécuté s'empressèrent de lui rendre des honneurs. Tous les artistes de Paris assistèrent à ses obsèques qui eurent lieu, le lendemain de sa mort, à l'église Saint-Eustache où il fut inhumé; plusieurs artistes gravèrent son portrait, et son buste dû au ciseau de François Caradore fut placé dans la chapelle du Panthéon de Rome. Bientôt des démarches furent faites pour qu'on représentât *Œdipe à Colone*: l'ouvrage fut joué pour la première fois le 1er février 1787, et obtint un succès qui eut chaque jour plus d'éclat.

La grâce, la suavité, le charme et le naturel des mélodies, sont les principaux caractères distinctifs du talent de Sacchini. Ces qualités se retrouvent partout, dans sa musique d'église comme dans ses œuvres dramatiques. Écrivant avec pureté et élégance, c'est par les moyens les plus simples qu'il savait émouvoir. Son harmonie n'a, il est vrai, ni l'énergie, ni le coloris de celle de Gluck; son instrumentation n'a point la même originalité; cependant il ne manque pas de vigueur dans les situations fortes. Bien que dans quelques-unes des productions de sa jeunesse, telles que l'*Alessandro nell' Indie* et l'*Andromacca*, on rencontre peut-être plus de verve et de chaleur, son *Œdipe à Colone* est considéré comme son meilleur opéra. Dans cette œuvre, modèle parfait de l'union de la poésie avec la musique, le compositeur s'est souvent élevé au sublime de la simplicité antique. Les rôles d'Œdipe et d'Antigone, si pleins de noblesse et d'expression, sont surtout, ainsi que les chœurs, d'une beauté achevée.

Sacchini a écrit en différents genres un grand nombre d'ouvrages. Opéras : *Semiramide*, *Eumène*, à Rome; — *Andromacca*, à Naples; — *Artaserce* (1762), *Il Gran Cid*, *l'Amore in campo*, à Rome; — *Lucio Vero*, à Naples; — *Alessandro nell' Indie*, à Venise (1768); — *La Contadina in corte*, *l'Isola d'amore*, à Rome; — *L'Olimpiade*, à Milan; — *Scipione in Cartagine*, à Padoue (1770); — *Ezio*, à Na

ples; — *Alessandro nell' Indie*, avec une nouvelle musique, à Turin; —*L'Olimpiade*, avec une nouvelle musique; *Nicostrate, Alessandro Severo, l'Adriano in Siria*, à Venise; — *L'Eroe Cinese*, à Munich (1771); — *Callirhoe*, a Stuttgard (1772); — *Armida*, à Milan (1772); — *Il Gran Cid*, ancien opéra retouché, et *Tamerlano*, à Londres, 1773; — *Vologeso*, à Naples (1773); — en 1774, *Lucio Vero*, avec de nouveaux morceaux, *Nitetti*, et *Perseo;* en 1775, *Montesuma*, et *Il Creso;* en 1776, *Erifile;* en 1777, *l'Amor soldato;* en 1778, *Il Calandrino*, tous à Londres ; — *Enea e Lavinia* (1779); — *La Colonie*, traduction française de *l'Isola d'amore* (1782); *Renaud*, traduction française de *Rinaldo ed Armida* (1783); *Chimène*, traduction française d'*Il Gran Cid* (1783); *Dardanus*, opéra en 3 actes (1785); *Œdipe à Colone*, 3 actes (1787); *Arvire et Evelina*, opéra en 3 actes, non achevé, terminé par Rey (1788), tous à Paris. — MUSIQUE D'ÉGLISE : Messe à 5 voix et orchestre; Messe à 2 chœurs et 2 orchestres, Venise (1770); *Kirie cum gloria*, et *Credo*, à 4 voix et orchestre; *Miserere*, à 5 voix et orchestre; trois *Dixit*, deux *Tantum ergo*, les cinq *psaumes* de complies, à 5 voix; deux *Salve Regina*, etc. — ORATORIOS : *Esther, Saint Philippe, Maccabée, Jefte, Le Nozze di Ruth*. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : six trios pour 2 violons et basse; douze quatuors pour 2 violons, alto et basse; six sonates pour le clavecin, avec accompagnement de violon.

Dieudonné DENNE-BARON.

Éloge de Sacchini, par Framery, dans le *Journal encyclopédique* du 18 décembre 1786. — *Idem*, par Hesmart, Paris, 1787, in-8°. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — J.-B. Labat, *Études philosophiques et morales sur l'histoire de la musique*.

SACCO (*Giuseppe-Pompeo*), médecin italien, né le 14 mai 1634, à Parme, où il est mort, le 23 février 1718. Il reçut à dix-huit ans le double diplôme de docteur en philosophie et en médecine. Après avoir professé depuis 1661 la médecine théorique à Parme, il fut appelé en 1694 à Padoue, et y obtint, avec le titre de professeur, celui de président de l'université. En 1702 il reprit possession de sa chaire à Parme, et l'occupa jusqu'à sa mort, bien qu'il eût perdu la vue dans son extrême vieillesse. On a de lui : *Nova methodus febres curandi*; Genève, 1683, in-8°; Venise, 1695, in-8°; — *Novum systema medicum;* Parme, 1693, in-4°; — *Medicina theorico-practica;* Parme, 1696, in-fol.; — *Medicina practica;* Parme, 1717, in-fol.

Journal de Venise, XXXII, 487. — Niceron, *Mémoires*.

SACHEVERELL (*Henry*), fameux ecclésiastique anglais, né vers 1672, à Marlborough (Wiltshire), mort le 5 juin 1724. Sa famille était honorable; son grand-père, presbytérien zélé, avait souffert pour ses convictions religieuses; son père, l'un des recteurs de Marlborough, s'était rallié à l'Église établie. Quant à lui, on le destina à l'état ecclésiastique, et il fit de bonnes études à Oxford, dans le collége de la Madeleine, où il eut Addison pour condisciple et pour ami. Il s'était alors passionné pour la poésie, et il écrivit quelques petits poëmes latins insérés dans les *Musæ anglicanæ*, ainsi que la traduction en vers d'une partie de la première *Géorgique*, traduction que Nichols a recueillie dans le t. II de sa *Collection of poems*. Admis au nombre des agrégés de son collége, il se distingua par la clarté de ses leçons et produisit de bons élèves. Maître ès-arts en 1696, il reçut en 1708 le diplôme de docteur en théologie. Depuis quelques années déjà, il avait quitté l'enseignement et accepté un humble bénéfice dans le Staffordshire. En 1705, il fut attaché comme prédicateur à l'église du Sauveur à Londres. Ce fut dans l'exercice de ses fonctions qu'en 1709 il débita les deux sermons qui ont rendu son nom historique, l'un aux assises de Derby, l'autre en présence du lord maire, à Saint-Paul. On les imprima aussitôt, et plus de quarante mille exemplaires en furent vendus dans tout le royaume. Il y soutenait la doctrine de l'obéissance passive, s'élevait contre les dissidents et en appelait au peuple du soin de protéger l'Église, trahie par le haut clergé. En même temps qu'il attaquait les prélats, il déclarait au parti whig, alors au pouvoir, une guerre acharnée; c'était courir deux fois au-devant d'une popularité facile. Les puissants ennemis qu'il venait de se faire accusèrent à leur tour Sacheverell, non sans raison, d'être un papiste déguisé, un adversaire secret de la révolution et de la succession au trône dans la ligne protestante, enfin un partisan des plus dangereux du prétendant. Ils mirent tout en œuvre pour abattre, dans sa personne, l'influence croissante des tories. Traduit devant la chambre des lords (27 février 1710), Sacheverell se défendit avec beaucoup d'adresse et d'éloquence; il n'en fut pas moins condamné à s'abstenir de prêcher pendant trois ans et à voir ses sermons brûlés par la main du bourreau. Ce singulier procès émut au plus haut degré l'opinion publique : affaires, plaisirs, intérêts, on négligeait tout pour ne s'occuper que d'une question de théologie assez confuse au fond de laquelle se cachait un grave dissentiment politique. L'accusé était traité comme un scélérat par les uns, comme un martyr par les autres. Il avait pour lui la reine elle-même qui détestait les whigs, et la majorité du peuple qui manifesta ses sentiments par les plus violents excès. Il fallut mettre beaucoup de troupes sous les armes pour réprimer le désordre, qui augmentait de jour en jour. La sentence rendue contre Sacheverell mit le comble à l'irritation générale; Harley et les principaux tories en tirèrent habilement parti, et dans la même année, la reine congédia à la fois ses anciens ministres et le parlement, qui leur était dévoué. La popularité de Sacheverell se soutint encore quelque

temps. Promu à un bénéfice dans le pays de Galles, il alla en prendre possession avec la magnificence d'un souverain; sur son passage il fut fêté par les magistrats et les corporations, escorté par de longues files de cavaliers, accueilli par une foule enthousiaste qui associait son nom au triomphe de l'Église et du parti tory. Des réjouissances extraordinaires célébrèrent dans toute l'Angleterre le terme de sa suspension. Il reçut, à cette époque, de la reine la riche cure de Saint-André, à Londres (1713), et la chambre des communes l'invita à prêcher son premier sermon devant elle. Depuis, on n'entendit parler de lui qu'à propos de ses nombreux différends avec ses paroissiens. L'évêque Burnet, qui avait à se plaindre de ses attaques, le traite sévèrement; il en fait « un homme audacieux et insolent, avec très-peu de religion, de savoir ou de bon sens ». D'après Swift, il jouissait d'un grand crédit auprès des ministres, mais il était détesté et on affectait de le mépriser. Les papiers des Stuarts, cités par lord Mahon, le font voir sous un nouveau jour : agent secret du prétendant, il aurait pris une part active à la conspiration de 1715, mais sans quitter Londres où sa présence était jugée utile. On a traduit de Sacheverell en français un pamphlet intitulé *Histoire secrète de la reine Zarah et des Zaraziens, ou la duchesse de Marlborough démasquée;* en Angleterre, 1708, et Amst., 1712, in-12. P. LOUISY.

State trials, XV, 1-332. — *Parliamentary history*, VI, 805-87. — Burnet, *Hist. of his own time*. II. — Boyer, *Hist. of the reign of Anne*. — Tindal, *Continuat.* de Rapin, IV. — Swift, *Journal*. — Chalmers, *General biogr. dictionary*

SACHS (*Hans*), célèbre poëte allemand, né le 11 novembre 1494, à Nuremberg, où il est mort, le 25 janvier 1576. Il était fils d'un tailleur; il apprit à l'école de sa ville natale un peu de latin et la musique, et fut mis en apprentissage chez un cordonnier. Attiré dès sa jeunesse vers la poésie, il se fit instruire dans les règles alors si compliquées de la versification allemande par un *meisterænger* de Nuremberg, le tisserand Léonard Nunnenbeck. En faisant, suivant l'usage des artistes, son *tour d'Allemagne*, il fréquenta assidûment les *écoles de chant*, ces réunions littéraires formées par les maîtres des divers métiers et qui, depuis la disparition des *minnessængers*, étaient devenues l'asile de la poésie. De retour dans sa patrie, qu'il ne quitta plus que pour faire quelques séjours de peu de durée à Strasbourg, à Augsbourg et autres lieux voisins, il partagea son temps entre l'exercice de son métier et le culte des muses. Doué au plus haut point de ce sens moral qui caractérisait alors les classes moyennes en Allemagne, il chanta dans ses premières pièces l'amour chaste, l'amour conjugal. Sa droiture, vivement choquée des mauvaises mœurs du clergé, lui fit prendre parti pour le réformateur, qui s'annonçait comme le vengeur de la morale, et, dès 1523, il composa son fameux poëme satirique, *le Rossignol de Wittemberg*, où il prônait l'œuvre de Luther, et qui eut en Allemagne un grand retentissement. Quatre ans après, il se prononça encore plus fortement pour la réforme dans sa *Prophétie sur le papisme*, pièce qui fut sévèrement interdite à cause des violentes attaques qui s'y trouvaient contre l'empereur et le pape. Mais il n'était pas besoin de cette défense pour le modérer; son esprit supérieur le fit bientôt planer au-dessus des agitations passionnées de son temps. Tout en conservant ses convictions, il continua à censurer avec verve les vices de l'époque, tant chez les grands que chez les petits; mais il ne tomba ni dans la personnalité ni dans l'injure. Vivement affecté des malheurs politiques de sa nation, il composa de 1530 à 1545 une série de pièces, où il recommandait à tous la concorde et l'amour du bien public. Retrouvant dans l'histoire ancienne tant de traits où l'individu fait acte d'abnégation en faveur du salut commun, il se mit à cette époque à lire les écrivains grecs et latins, que des traductions venaient de lui rendre accessibles, s'appropria leurs idées, et les fit ensuite passer dans l'esprit du peuple par une suite de poëmes allégoriques et didactiques, de contes sérieux et comiques. En effet, son imagination des plus fertiles, son talent à saisir et à dépeindre au vif la nature humaine, sa gaieté humoristique et cependant naïve, lui suggéraient les moyens de frapper fortement la fibre populaire; de leur côté les lettrés reconnaissaient à son style nerveux et substantiel, à la noblesse de ses sentiments, qu'il était appelé à être le régénérateur de la poésie allemande, tombée au dernier degré d'abaissement et de trivialité. En même temps il ne dédaignait pas, comme tant d'humanistes, la Bible ni la littérature du moyen âge; et il emprunta à cette dernière, qui menaçait de ne pas laisser de traces, une foule de sujets qu'il sut rajeunir. Dans l'intervalle, devenu plus indulgent pour les travers du monde, comme Gervinus l'a remarqué, il ne fit plus qu'en rire sans amertume, et de cette époque datent ses meilleurs *schwænke* ou contes comiques, où il décrit avec une vérité saisissante les mœurs des paysans, des lansquenets, des étudiants, de toute cette foule pittoresque qu'il avait journellement sous les yeux.

C'est aussi après qu'il s'occupa le plus de théâtre dont il fut en Allemagne le véritable fondateur. Il était entré très-jeune dans la corporation formée d'artisans et qui s'était constituée dès le milieu du quinzième siècle pour jouer des pièces dramatiques. On n'y avait représenté jusqu'alors que des mystères et des farces de carnaval. Son génie lui fit reconnaître les conditions nécessaires de l'art dramatique, telles que l'observation des caractères, l'animation du dialogue et la prépa-

ration des situations; en même temps il indiquait avec beaucoup de tact les intonations et gestes avec lesquels on devait débiter les principales tirades, détails dont personne ne s'était encore préoccupé. Il fut encore novateur en ce qu'il composa, en fait de drames sérieux, non-seulement des mystères, mais encore beaucoup de pièces dont les sujets sont empruntés à l'histoire ancienne, aux traditions du moyen âge germanique, aux nouvelles de Boccace, etc.; dans ses pièces comiques il tirait davantage de son propre fonds. Par son influence le premier théâtre de l'Allemagne fut construit en 1550 à Nuremberg, exemple bientôt suivi dans d'autres villes, où l'on se mit à représenter ses pièces qui eurent dans tout le pays un succès général. En effet il y avait là les éléments d'un théâtre national; mais on y reconnait une intrigue mal conduite, un style lourd et sans mesure, des situations peu naturelles. (Sur Hans Sachs comme poëte dramatique *voy*. Tieck, *Deutsches Theater;* Kehrein, *Die Dramatische Poesie der Deutschen*, et Devrient, *Gesch. der deutschen Schauspielkunst*, t. I.)

Arrivé à l'âge de soixante-trois ans, Hans Sachs sentit que sa veine poétique s'épuisait, et il eut le bon esprit de ne plus donner au public les rares productions qu'il composa depuis. Deux ans auparavant, il avait fait le compte des pièces de tout genre qu'il avait écrites depuis 1514, et il avait trouvé le chiffre prodigieux de six mille quarante-huit, à savoir : 52 tragédies spirituelles, 28 tragédies profanes, 52 comédies, 64 farces de carnaval, 197 contes comiques, 116 contes allégoriques, 307 poëmes, 59 fables, de nombreuses paraphrases des psaumes, des proverbes de Salomon et autres sujets tirés de la Bible, plus enfin quatre mille et quelques pièces faites dans le goût des *meistersænger*, mais dont il ne fit imprimer aucune (1). Il avait commencé en 1558 la publication de ses Œuvres, qui parurent sous le titre de *Sehr herrliche schoene und warhaffte Gedicht* (Nuremberg, 1558-60-61-78-79, 5 vol. in-fol.); le tome Ier eut cinq éditions séparées, les deux suivants trois, les derniers une seule. On a encore réuni ses œuvres complètes à Kempten, 1612-16, 5 vol. in-4°, et à Augsbourg, 1712, 5 vol. in-4°. Plusieurs recueils de mélanges en ont été tirés, comme ceux de Weimar, 1778, in-4°; de Nuremberg, 1781, 3 vol. in-8°, et 1824-30, 4 vol. in-8°; de Gotha, 1821, in-fol. Enfin les *Schwænke* ont été réimprimés à Pesth, 1818, in-8° et à Kiel, 1827, in-8°. (Sur les pièces encore inédites de Hans Sachs, *voy*. Naumann, *Abhandlung über einige noch ungedruckte Handschriften von Hans Sachs;* Leipzig, 1834, in-8°).

Dans les dernières années de sa vie, Hans perdit l'ouïe et la parole; il s'éteignit doucement entouré de la vénération de ses contemporains qui reconnaissaient en lui un des plus grands génies que l'Allemagne eût encore produits. Malheureusement les germes féconds qu'il avait introduits dans la poésie avortèrent entièrement à cause des malheurs qui désolèrent sa patrie et de l'esprit d'imitation qui s'empara des écrivains. Au dix-septième siècle sa réputation avait tellement baissé que Wernicke le choisissait dans un poëme satirique comme le type de la bêtise. Wieland et Goethe vengèrent de ces injustes dédains le poëte qui n'a d'égaux au seizième siècle que Luther, Hutten, Murner et Fischart; sa prose pleine de force, de souplesse et de richesse, mérite encore d'être étudiée aujourd'hui. E. Grégoire.

Puschmann, *Elogium Sachsii*. — Ranisch, *Lebensbeschreibung Hans Sachsens;* Altenbourg, 1765, in-8°. — Furchau, *Hans Sachs;* Leipzig 1820, in-8°. — Jœrdens, *Lexikon*. — Will, *Nurnbergisches Gelehrten Lexikon*. — *Deutscher Mercur*, t. IV. — *Hans Sachs und Grübel;* Nuremberg, 1836, in-12. — Hoffmann, *Vorlesungen über Hans Sachs*; ibid., 1847, in-8°. — *Berliner Deutsches Jahrbuch*, t. I, article de Wackenroder. — Gervinus *Geschichte der deutschen National literatur*, t. II.

SACI. *Voy*. Le Maistre et Sacy.

SACKEN (*Fabien-Guillaume* von der Osten, prince de), général russe, né en Livonie en 1752, mort à Kief, le 19 avril 1837. Il descendait d'une ancienne famille de Poméranie, qui en 1479 s'établit en Courlande. Entré de bonne heure au service, il se distingua dans les guerres contre les Turcs et les Polonais; nommé en 1795 lieutenant général, il commanda en cette année une division du corps de Korsakof employé contre les Français. Grièvement blessé et fait prisonnier à la bataille de Zurich, il demeura en France jusqu'à ce qu'il eût, en 1800, été renvoyé par Bonaparte dans sa patrie avec les autres prisonniers russes. Pendant quelques années il resta en disponibilité à cause d'une discussion qu'il eut avec son supérieur, le prince Galitzin. Rentré en activité en 1806, il assista aux batailles d'Eylau et de Friedland, et s'y fit remarquer par son fougueux courage. En 1812, lors de la retraite de Moscou, il fut, après la marche de l'amiral Tchitschakow sur la Bérésina, laissé avec vingt-cinq mille hommes devant Regnier et Schwarzenberg; mais il fut battu par eux et rejeté en Volhynie après une perte de huit mille hommes. Attaché, en 1813, avec un corps de vingt mille hommes à l'armée de Blücher, il contribua à la victoire remportée près de la Katzbach sur les troupes de Macdonald; le 16 octobre, il prit une part active à la bataille de Hoeckern, qui se livrait en même temps que celle de Leipzig, et fut ce jour même nommé général. En 1814, il assista aux combats de Brienne et de la Rothière; quelques jours après, il fut envoyé en avant avec vingt mille hommes dans la direction de Paris; attaqué le 11 février à Montmirail par Napoléon, il fut entièrement défait et repoussé en arrière

(1) Fait peut-être unique dans l'histoire littéraire, Hans Sachs a daté jour par jour toutes les productions de sa plume.

après avoir perdu presque la moitié de ses troupes. Le 7 mars, à la bataille de Craonne, il occupait le plateau; mais il en fut débusqué à la suite d'un combat acharné par le maréchal Ney. Après l'entrée des alliés à Paris, il fut nommé gouverneur de cette ville, fonctions difficiles qu'il exerça avec beaucoup d'humanité et d'égards pour les Français. Chargé, en 1815, du commandement du cinquième corps de l'armée russe, il n'eut pas à combattre. Nommé en 1818 chef du premier corps d'armée, il devint en 1826 feld-maréchal, et dirigea en 1831 la répression de l'insurrection polonaise en Wolhynie et Podolie, ce qui lui fit donner en 1832 la dignité de prince.

Conversations-Lexikon.

SACKVILLE (*Georges*, vicomte), homme d'État anglais, né le 26 janvier 1716, à Londres, mort le 26 août 1785. Cinquième fils de Lionel Cranfield, premier duc de Dorset, il finit avec éclat son éducation à l'université de Dublin. En 1737 il reçut une commission dans l'armée, suivit en 1740, comme lieutenant colonel, Georges II dans le Hanovre, et se distingua dans les journées de Dettingen et de Fontenoy. Il servit ensuite sous le duc de Cumberland, obtint à Culloden le grade de colonel, et fit les campagnes de 1747 et de 1748, sur le continent. Après la paix, il entra dans la chambre des communes, louvoya entre les partis, et finit après avoir donné des gages à l'opposition, par se rallier aux tories. « Hautain, ambitieux et obstiné, » suivant Walpole, il suscita, par sa présence et ses conseils, beaucoup de désagréments à son père, qui de 1752 à 1755, fut chargé de l'administration de l'Irlande. Son habileté, son éloquence, le crédit de sa famille, ses propres liaisons avec Pitt, tout contribua en peu de temps à lui assurer un grand poids dans le gouvernement; la disgrâce de Conway le laissa sans rival dans l'armée. Aussi, malgré la volonté de Georges II, qui ne l'aimait pas, fut-il envoyé en 1758 en Allemagne avec le commandement des troupes anglaises employées dans l'armée du prince Ferdinand de Brunswick. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre les deux généraux, et faillit produire à la journée de Minden (31 juillet 1759), de funestes conséquences. Sackville, qui commandait la cavalerie, refusa d'obéir à l'ordre donné deux fois par le prince de se porter en avant, et empêcha ainsi, par son inaction, l'armée française d'être entièrement anéantie. Céda-t-il à un sentiment d'insubordination, de basse jalousie ou de lâcheté? C'est un point encore obscur et débattu. Abreuvé de mortifications par le prince de Brunswick, il obtint son rappel. A peine fut-il de retour que l'opinion publique se déchaîna contre lui avec une violence extraordinaire; le roi surtout le traita d'une façon ignominieuse : il lui retira son régiment de dragons, le poste de lieutenant général de l'artillerie, même son grade d'officier général. Pitt, son protecteur, l'abandonna. Sackville ne répondit à ces insultes excessives qu'en demandant à justifier sa conduite devant ses juges naturels; après quelques difficultés, traduit devant une cour martiale, il fut convaincu de désobéissance et déclaré incapable d'occuper dans l'armée aucun emploi militaire (3 avril 1760). Le roi, qui avait pesé sur les juges, s'empressa de confirmer la sentence en la déclarant « pire que la mort pour tout homme doué de quelque sentiment d'honneur », distribua aux rivaux de Sackville les emplois qu'il occupait encore, le raya de la liste du conseil privé, et lui interdit de paraître à la cour. A l'avénement de Georges III (1761), il crut pouvoir s'y présenter; mais les ministres indignés lui signifièrent durement son exclusion. En 1765, on se relâcha de cette rigueur excessive; il rentra dans le conseil privé et fut un des vice-trésoriers de l'Irlande; la chute du cabinet Rockingham lui fit perdre ces deux titres (1766). Ayant en 1770 hérité des biens de lady Élisabeth Germaine, il prit, par suite d'une clause particulière, le nom de la testatrice.

La retraite de lord Germaine se prolongea plus de huit ans. Il avait gardé son siége à la chambre des communes, mais il s'y montra peu jusqu'au moment où la question de colonies d'Amérique devint le sujet des plus graves débats. En conseillant une résistance inflexible aux prétentions des colons, il se sépara de l'opposition pour se rapprocher de lord North, et accepta en 1775, dans le cabinet de ce dernier, le département des colonies. « Son administration ne fut guère qu'une suite de revers, dit M. de Remusat. Il y montra beaucoup de fermeté, une grande application, un certain esprit de commandement; mais sa hauteur, sa roideur, sa partialité qui le rendait inaccessible aux conseils, exclusif dans ses choix, obstiné dans ses plans, tous ces défauts, qui s'accordaient avec les préjugés du roi et même de la nation, éclatèrent dans sa conduite ministérielle et contribuèrent sans aucun doute aux échecs qu'éprouva l'Angleterre. » Il quitta le pouvoir un mois avant lord North (février 1782), et fut en même temps élevé à la pairie sous les titres de baron de Bolebrook et vicomte Sackville. Trois ans plus tard, il mourut dans son château de Stoneland, laissant plusieurs enfants, dont l'aîné devint par la suite duc de Dorset. On a voulu faire de Sackville l'auteur inconnu des fameuses lettres de Junius. cette hypothèse, émise en 1825 par George Coventry et défendue par plusieurs écrivains, Croker entre autres, n'a été appuyée d'aucune preuve, outre qu'elle est sujette à de grandes difficultés. S'il y a entre Sackville et Junius des analogies pour le caractère et la politique, on n'en voit pas l'ombre pour le talent littéraire.

Lord Stanhope, *Hist of England from the peace of Utrecht*. — May, *Constitutional Hist. of England*. — *English cyclop.*, ed. Knight. — Remusat, *L'Angleterre au dix-huitième siècle*, II.

SACKVILLE. *Voy.* DORSET.

SACONAY (*Gabriel* DE), théologien français, né au château de Saconay (Lyonnais), mort le 3 août 1580 à Lyon. Sa famille était originaire du pays de Gex; elle a fourni un grand nombre de chanoines (dix-huit, dit-on,) à l'église de de Lyon, entre autres François, archevêque de Narbonne, mort en 1427; une de ses branches s'établit dans le canton de Berne. Jeune encore, il parvint à la dignité de chanoine-comte de Lyon, et obtint, en 1544, de Henri II la confirmation des priviléges de son chapitre; il en fut élu doyen trente années plus tard, et mourut accablé de vieillesse. Ce fut un des plus zélés adversaires de la réforme. « Il passa sa vie à défendre la foi, dit Pernetti, à soutenir les droits de son église, et à venger les citoyens de Lyon des imputations odieuses des hérétiques. » La haine qu'ils lui avaient inspirée était si excessive qu'il allait jusqu'à représenter, en 1568, à Charles IX, qu'il ne pouvait tolérer deux religions dans le royaume et qu'il ne devait plus hésiter à exterminer les hérétiques. De concert avec le procureur du roi, il exerça à Lyon les fonctions de censeur. On a de ce fougueux prêtre : *De la Providence de Dieu sur les rois de France*, avec l'*Histoire des Albigeois*; Lyon, 1568, in-4°; — *Traité de la vraie idolâtrie de notre temps*; ibid., 1568, in-8°; — *Discours des premiers troubles advenus à Lyon* (en 1562); ibid., 1569, in-8°; suivi d'une *Apologie pour la ville de Lyon*, en réponse à un écrit huguenot; — *La Généalogie et la fin des huguenaux* (sic) *et Découverte du calvinisme*; ibid., 1572, in-8° fig. Saconay a encore écrit quelques œuvres de controverse, et publié une édition du traité d'Henri VIII contre Luther, à laquelle il a ajouté une préface pleine de traits violents; Calvin réfuta ce hors d'œuvre dans un écrit satirique intitulé *Gratulatio* (Genève, 1560, in-8°).

Recueil des opusc. de Calvin. — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, I, 383. — Depéry, *Biogr. de l'Ain.* — *Revue du Lyonnais*, IV, 62.

SACROBOSCO. *Voy.* JEAN.

SACROVIR (*Julius*), chef gaulois, mort en 21 de notre ère. Petit-fils d'un noble Éduen, qui lors de la conquête de la Gaule avait rendu à César des services signalés, il conçut avec le trévire Julius Florus le projet d'affranchir son pays de l'oppression romaine. La conspiration, qui avait des ramifications dans toute la Gaule, éclata trop tôt à Angers et à Tours; on en eut promptement raison, et Sacrovir lui-même, empressé d'écarter tout soupçon, aida de tous ses efforts au rétablissement de l'ordre. Bientôt Julius Florus se révolta à son tour, et fut battu. Enfin Sacrovir, à la tête de quelques milliers de conjurés, s'empara d'Autun par surprise. L'éloignement des légions romaines lui permit d'y concentrer une armée de quarante mille hommes, dont le cinquième était régulièrement armé. La Gaule entière tressaillit à la nouvelle de ce soulèvement; les Séquanois s'apprêtaient à se joindre au mouvement, lorsque leur territoire fut dévasté par C. Silius, qui avec deux légions s'avança ensuite contre Sacrovir. La rencontre eut lieu dans une plaine à douze milles d'Autun. Au premier choc les Gaulois cédèrent; il n'y eut que les gladiateurs couverts d'armures complètes, qui firent quelque résistance. Sacrovir, avec ses plus fidèles amis, se sauva d'abord à Autun, puis, de peur d'être livré, dans une de ses maisons de campagne. Il s'y poignarda lui-même; ses compagnons s'entre-tuèrent, après avoir mis le feu à la maison. Ainsi finit une insurrection, dont les proportions avaient été exagérées à Rome, au point de ranimer les espérances des ennemis de Tibère.

Tacite, *Annales*, III, 40-46.

SACY (*Louis* DE), avocat et littérateur français, né en 1654, à Paris, où il est mort, le 26 octobre 1727. Avocat au parlement de Paris, il se fit bientôt estimer autant par son caractère que par son talent oratoire. « Il avait reçu de la nature, dit d'Alembert, tout ce qui devait assurer sa réputation dans cette carrière, un esprit juste et pénétrant, une logique nette et précise, une facilité noble de s'énoncer, une mémoire heureuse et sûre; il joignait à ces avantages la plus délicate probité, la plus douce aménité de mœurs, et cette politesse aimable, qui, née de la franchise et de la candeur de l'âme, est encore plus dans le cœur que dans les manières. » Sa physionomie agréable et sa voix sympathique ajoutèrent aussi beaucoup à ses succès. Il ne s'éleva pourtant pas à la grande éloquence; mais il avait la facilité, la correction, la clarté, la justesse de l'expression, des traits ingénieux et délicats. On a reproché justement à son style quelque chose de trop affecté, et qui sent son auteur favori, Pline le Jeune. C'est, en effet, par une élégante traduction des *Lettres* de Pline qu'il mérita d'être admis, en 1701, dans l'Académie française. Recherché, jusqu'à la fin de sa vie, par ces réunions polies, spirituelles et savantes, dont l'influence fut si grande au commencement du dix-huitième siècle, il fréquentait surtout assidûment les *mardis* de Mme de Lambert, qui avait pour lui une vive amitié. Son désintéressement était tel que, malgré le grand nombre de causes qu'il avait plaidées, il mourut sans fortune. Outre la traduction des *Lettres de Pline le Jeune* (Paris, 1699-1701, in-12, et plusieurs fois depuis), et celle du *Panégyrique de Trajan* (ibid., 1709, in-12), inférieure à la précédente, et gâtée par un certain air de bel esprit alors à la mode, qui enchérit sur l'affectation de l'original, nous avons de Louis de Sacy : *Traité de l'Amitié*; Paris, 1703, 1722, in-12; critiqué par Dupuy dans ses *Réflexions* (1728) et défendu avec vivacité par un auteur anonyme; — *Traité de la Gloire*; Paris, 1715, in-12; — *Recueil de Mémoires, factums et harangues*; Paris, 1724, 2 vol. in-4°; La

Haye, 1745, in-12 : on y trouve des questions de droit élucidées, et des procédures débrouillées avec beaucoup de netteté, ainsi que trois discours d'académie. Les traductions de Sacy ont été réimprimées dans ses *Œuvres* (Paris, 1722, in-4°) et par Adry (ibid., 1808, 3 vol. in-8°), avec une notice.

Son fils a publié un roman intitulé *Histoire du marquis de Clèmes et du chevalier de Pervannes* (Paris, 1716, in-12), et a édité l'*Histoire de la poésie* (1739, in-12), de son précepteur, l'abbé Massieu, en y ajoutant une préface.

Adry, *Notice*. — D'Alembert, *Hist. de l'Acad. française*. — Goujet, *Bibl. française*, t. II. — Lambert, *Hist. littér. du règne de Louis XIV*, t. III.

SACY (*Antoine-Isaac*, baron SILVESTRE DE), orientaliste français, né à Paris, le 21 septembre 1758, mort dans cette ville, le 21 février 1838. Il était le second des trois fils de J.-Abraham Silvestre, notaire à Paris (1); il n'avait que sept ans quand il le perdit. Comme il était d'une santé délicate, sa mère lui donna un précepteur à la maison, et il acquit une connaissance parfaite des littératures classiques. Dès l'âge de douze ans, il puisa auprès de dom Berthereau, religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le goût des langues orientales. Élevé dans les sentiments d'une vive piété, il commença par l'étude de l'hébreu, et se rendit cette langue familière en lisant ses prières dans le texte original. Ensuite il quitta l'hébreu pour le syriaque, pour le samaritain, le chaldéen, et passa à l'é-l'étude de l'arabe qu'il apprit sans maître, puis à celle du persan et du turc; il ne connut jamais à fond le turc, mais il acquit une science de l'arabe et du persan peut-être sans égale jusqu'alors en Europe. Quant aux langues de l'Europe, ce fut presque en se jouant qu'il apprit l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien. Il s'appliquait au droit en même temps et acquérait une intelligence des affaires qu'il conserva jusqu'à son dernier jour. En 1781, il fut pourvu d'une charge de conseiller à la cour des monnaies. Après la suppression de cette juridiction, il fut, en 1791, nommé l'un des commissaires chargés de surveiller la fabrication des monnaies. Ces devoirs de profession ne le détournaient pas de ses études favorites. A cette époque, les études bibliques étaient en faveur : de toutes parts on soumettait à un examen critique les manuscrits de la Bible. Sacy fit insérer, dès 1780, des notes sur une version syriaque du quatrième livre des *Rois* conservée à la Bibliothèque royale, dans ce *Repertorium für biblische und morgenlandische Literatur* que le célèbre Eichhorn dirigeait à Leipzig. Trois ans plus tard paraissaient dans ce même recueil deux lettres que les Samaritains avaient écrites à Joseph Scaliger vers la fin du seizième siècle, revues, traduites et commentées par lui avec une grande exactitude (1784). Ces premiers essais le firent nommer en janvier 1785 à l'une des huit places d'académiciens libres résidents qui venaient d'être créées dans l'Académie des inscriptions. Il composa à cette époque deux mémoires, l'un *Sur l'histoire des Arabes avant Mahomet* (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, anc. série, t. XVIII), l'autre *Sur l'origine de leur littérature* (ibid., t. II), qui ont jeté beaucoup de jour sur ce sujet peu exploré jusqu'alors, et auxquels il a joint, en 1830, un mémoire supplémentaire (ibid., nouv. série, t. X). En même temps, il fournissait des traductions et des analyses aux *Notices et extraits des manuscrits*, et entreprenait la composition de quatre mémoires *Sur diverses antiquités de la Perse*, c'est-à-dire les bas-reliefs de Naos-chi-Rostens, de Kirmanschah, les inscriptions en langue grecque ou pelhvie, enfin sur quelques médailles des Sassanides (1), lus à l'Académie en 1787, 1788, 1790 et 1791. Ces mémoires, joints aux *Annales des Sassanides* qu'il traduisit du persan de Mirkhond, furent publiés en 1793, in-4°, à l'imprimerie nationale. Ils sont remarquables non-seulement par l'étendue des recherches, la sagacité des aperçus, l'importance des conclusions, mais aussi par un esprit de réserve rare chez les savants; ils firent peu de sensation à l'époque de leur apparition, mais leur mérite frappa plus tard, et ils ont été placés parmi les plus beaux monuments de l'érudition française. Son mémoire sur la version arabe des livres de Moïse à l'usage des Samaritains et les manuscrits connus de cette traduction, fut publié en latin dans le t. X de l'*Allgemeine Biblioteck für biblische Literatur* de Eichhorn, et reproduit en français avec des corrections et des additions dans le t. XLIX de l'ancien recueil de l'Académie des inscriptions. Sacy n'avait que trente-deux ans, il était considéré déjà comme un savant du premier ordre. Il remplaça Auger en 1792 comme membre titulaire de l'Académie des inscriptions. La révolution, dont les premiers événements l'avaient peu distrait et aux principes de laquelle il n'était pas sympathique, poursuivait son cours. Il donna sa démission de commissaire des monnaies en juin 1792, et peu après les corps savants étaient dissous. Il se retira dans une petite maison de campagne de la Brie avec sa famille, et donna ses loisirs à des recherches sur le système religieux des Druses, dont il traduisit alors les livres sacrés; mais ces recherches qu'il devait compléter plus tard à l'aide de traités arabes

(1) Conformément à un usage suivi dans la bourgeoisie parisienne, l'aîné conserva le nom de son père; le second y ajouta celui de Sacy, le troisième celui de Chanteloup, deux noms de villages situés en Brie. Cette famille n'a aucun lien de parenté avec celle de Le Maistre de Saci, le solitaire de Port Royal.

(1) M. de Longpérier a publié à l'aide de l'alphabet que Sacy avait établi un travail complet sous le titre de : *Essai sur les médailles des rois perses et la dynastie sassanide*, 1840, in-4°.

d'Oxford et d'autres bibliothèques de l'Europe, ou de documents venus de Syrie, ne furent publiées qu'en 1838.

Cependant la terreur avait cessé. La Convention rétablit l'Institut et une école de langues orientales en 1795. Sacy fut chargé du cours d'arabe, et quelques mois après fut appelé à l'Institut dans la classe de littérature et beaux-arts; mais il n'y siégea point et fut remplacé. Il faillit même abandonner son enseignement pour n'avoir pas voulu prêter le serment de haine à la royauté; malgré ce refus, il fut maintenu dans sa chaire. En 1795, il reprit, avec Camus, Langlès et d'autres membres de l'Institut, la rédaction du *Journal des Savants*. Obligé de composer une grammaire arabe, il fut conduit à comparer les systèmes de cette langue aux théories abstraites du langage, et ses *Principes de grammaire générale*, destinés à l'éducation de son fils aîné, parurent en 1799, in-12. Cet ouvrage est le plus beau titre de gloire de son auteur : il sut y expliquer avec une clarté parfaite les règles et le mécanisme de la langue arabe, et analyser les nuances de ses expressions. Ce fut en vue de l'enseignement qu'il composa désormais une grande partie de ses écrits.

Sacy reprit sa place à l'Institut après la réorganisation de 1803. Il essaya vers ce temps de déchiffrer la pierre de Rosette; mais dans son rapport au ministre Chaptal, il avoue le faible résultat de ces investigations. En 1805, il fut envoyé à Gênes où il espérait découvrir des manuscrits orientaux; ses recherches furent vaines. Il rapporta du moins des pièces importantes pour l'histoire de cette république au moyen âge, dont quelques-unes furent publiées dans le t. XI du *Recueil des notices et extraits*. Ce voyage est le seul que Sacy ait entrepris dans sa longue carrière. A son retour il fut nommé professeur de persan au Collége de France, chaire qui venait d'être séparée de celle de turc (4 avril 1806). Cette même année parut sa *Chrestomathie arabe* (Paris, 1806, 1826-1827, 3 vol. in-8°), choix d'extraits des auteurs arabes, avec une traduction et des notes, destiné à faciliter l'étude de l'arabe. En 1810, il donna sa *Grammaire arabe* (Paris, 1810, 1831, 2 vol. in-8°), fruit de quinze années de recherches. Il publia en même temps la traduction française d'une *Relation arabe de l'Égypte*, par Abd-Allatif (Paris, 1810, in-4°) avec des notes historiques ou scientifiques. Parmi les travaux de cette période, il faut citer trois mémoires *Sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Égypte* (t. I, V et VII des *Mém.* de l'Acad. des inscript.), de nombreux articles dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, les *Mines de l'Orient* de M. de Hammer, les *Annales des Voyages* de Malte-Brun. Partisan de la monarchie, Sacy avait accepté la députation de Paris au Corps législatif en 1808 et la conserva jusqu'en 1815. Le titre de baron lui avait été conféré par l'empereur en 1813. Le retour des Bourbons le combla de joie. Pendant les Cent-Jours, il vécut dans la retraite. La seconde restauration le fit membre de la commission de l'instruction publique, puis du conseil royal qui remplaça la commission. Il en sortit volontairement en 1822, mais il fut nommé presque immédiatement administrateur du Collége de France et de l'école spéciale des langues orientales. Toutes ces fonctions ne diminuaient rien de ses études. De nombreux articles dans le *Journal des Savants*, rétabli en 1816, des recherches sur la prosodie de l'arabe et du persan, le texte arabe des fables de Pilpaï sous le nom de *Calila et Dimna* (Paris, 1816, in-4°), précédé d'un mémoire sur l'origine et les traductions de ce livre et terminé par la *Moallaka* de Lebyd, le traité de définitions appelé Tarifat, le *Pend-Nameh* (Paris, 1819, in-4°), traité persan de morale du scheikh Ferid-Ed-din-Attar avec une préface en persan de Sacy lui-même, les *Séances de Hariri en arabe* (Paris, 1822, in-fol.), une deuxième édition de la *Chrestomathie arabe* accompagnée d'une anthologie grammaticale arabe, tels furent ses principaux ouvrages de 1817 à 1830. Il faut y ajouter un écrit politique *Où allons-nous et que voulons-nous? ou la Vérité à tous les partis* (décembre 1827, in-8°), adressé aux amis du gouvernement que menaçaient les divisions des partis. Il fut, avec Abel Remusat, le fondateur de la Société asiatique (1822), qui a donné une si vive et si féconde impulsion aux études orientales.

Lorsque la révolution de 1830 eut éclaté, Silvestre de Sacy se rallia au nouveau gouvernement dès qu'il vit l'ordre public garanti. Il entra à la chambre des pairs le 11 oct. 1832. Dans cette année il fut nommé inspecteur des types orientaux de l'imprimerie royale, et en 1833 conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions. L'opposition accusait de Sacy de cumuler trop de fonctions : on est obligé d'avouer qu'il suffisait à chacun de ses devoirs, grâce à sa puissante intelligence, à une activité dévorante, au bon emploi de son temps. Il assistait souvent aux séances de la chambre des pairs, et fit régulièrement jusqu'à sa mort ses cours d'arabe et de persan. Rien ne manquait plus à sa gloire; il était grand officier de la Légion d'honneur, et membre de presque toutes les académies de l'Europe. Son bonheur fut troublé par la mort de sa femme après quarante-huit ans d'une union inaltérable (février 1835). Sa foi religieuse et l'étude le consolèrent de cette perte. Il publia, en 1838, deux volumes de l'*Exposé de la Religion des Druses*, ouvrage auquel il travaillait depuis quarante ans; le troisième ne put voir le jour. En 1838, au sortir de la chambre des pairs où il avait pris la parole, il fut saisi d'une attaque d'apoplexie

et expira le lendemain mercredi, 21 février. MM. Jomard, Burnouf, Hase, Jaubert prononcèrent des discours sur sa tombe. L'Académie fit frapper une médaille en son honneur. Son buste a été placé dans la bibliothèque de l'Institut.

« Sacy, dit M. Alfred Maury, est un des plus grands noms de la philosophie orientale. Il représente ces études d'autrefois qui se concentraient avec force et sagacité sur une grammaire, sur une langue, en saisissaient le génie et en interprétaient les monuments. Il ne s'était point élevé à cette étude comparée des langues qui éclaire les unes par les autres et, par le rapprochement des grammaires, assigne au langage ses lois. La philosophie comparée est une science toute moderne. Sacy, je le répète, est le représentant le plus glorieux de la vieille école. Ce n'était pas d'ailleurs dans l'étude des langues sémitiques qu'on pouvait être conduit à la découverte de la philologie comparée. Le sanscrit seul.... pouvait éclairer cette page inconnue de l'histoire de l'esprit humain. Mais si Silvestre de Sacy n'a point connu ce qui a fait la gloire d'un Guillaume de Humboldt, d'un Eugène Burnouf, il n'était pas, comme beaucoup de savants, hostile à ce qu'il ignorait. Non-seulement il accueillait avec bienveillance la jeunesse studieuse que la curiosité ou un goût réfléchi portait vers les lettres orientales ; mais une voie nouvelle venait-elle à être ouverte par un jeune savant, il favorisait ses tentatives et ses efforts. C'est ainsi qu'il obtint du roi la création d'une chaire de sanscrit pour Chézy, et tendit plus tard à Eugène Burnouf une main amie et protectrice ; qu'il appuya Champollion et rendit justice à ses découvertes ; qu'il encouragea M. Guigniaut à initier la France aux travaux dont l'Allemagne éclairait les religions antiques. Bref il appréciait toutes les idées nouvelles, utiles et généreuses, et dans sa science comme dans sa demeure, il resta toujours l'homme abordable à tout le monde, accessible à tous ceux qui avaient quelque chose de bon à lui demander ou à lui apprendre. »

Les études orientales ont dû à Silvestre de Sacy, dans ce siècle, leurs plus grands progrès et leur plus vif éclat : son influence s'est exercée par ses relations avec les gouvernements, par sa vaste correspondance, mais surtout par son enseignement oral qu'il n'a jamais interrompu et par les disciples distingués qu'il a formés. Parmi ceux-ci, il faut nommer MM. Chézy et E. Quatremère, Jaubert, Garcin de Tassy, Reinaud, Saint-Martin, en France ; à l'étranger MM. Freitag, Kosegarten, Rasmussen, Haughton, etc. Les chaires de sanscrit, de tartare mandchou, de chinois, d'hindoustani furent créées au Collége de France sur ses instances. M. de Sacy avait toutes les qualités et les vertus qui font aimer et estimer l'homme privé, la fermeté de caractère, la modération dans les opinions, l'aménité dans les relations. Il se rendait presque chaque jour au bureau de bienfaisance dont il était membre. Il est mort dans les sentiments de la religion catholique, aux croyances et aux pratiques de laquelle il était resté attaché toute sa vie.

Outre les ouvrages dont il a été parlé d'une manière suffisante, nous indiquerons de Silvestre de Sacy : *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfants* ; Paris, 1799, in-12 ; 7[e] édit., 1840, in-12 ; — *Notice de la Géographie orientale d'Ebn-Haukal, traduite du persan en anglais par W. Ouseley* ; Paris, 1802, in-8° ; — *Éloge de Dubois-Laverne, directeur de l'imprimerie de la République* ; Paris, 1803, in-4° ; — *Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Sainte-Croix* ; Paris, 1809, in-8° ; — *Notice abrégée sur La Porte du Theil* ; Paris, 1816, in-8° ; — *Mémoires d'histoire et de littérature orientales* ; Paris, 1818, in-4° pl. : c'est la réunion de six mémoires déjà imprimés dans les quatre premiers volumes du recueil de l'Académie des inscriptions ; — *Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature* ; Paris, 1824, in-8° : presque tous les morceaux de ce recueil avaient paru isolément ; — *Notice sur Champollion jeune* ; Paris, 1833, in-8° ; — *Notice sur Chézy* ; Paris, 1835, in-8°. Les ouvrages que Silvestre de Sacy a publiés comme traducteur, commentateur ou éditeur, sont : *Extrait de la grande Histoire des animaux* d'Eldemiri, à la suite de *la Chasse* d'Oppien (1787, in-8°) ; — *Histoire de la dynastie des Sassanides*, traduite du persan de Mirkhond, à la suite des *Mémoires sur la Perse* ; — *Traité des monnaies musulmanes*, traduite de l'arabe de Makrisi ; Paris, 1797, in-8° ; l'édition de 1799 est augmentée d'un autre traité du même auteur ; — *La Colombe messagère*, traduit de l'arabe de Sabbagh ; Paris, 1805, in-8° ; — *Description du pachalik de Bagdad*, par Rousseau fils ; Paris, 1809, in-8° ; — *Relations de l'Égypte*, par Abd-Allatif ; Paris, 1810, in-4° ; — *Traité de la chronologie chinoise*, par le P. Gaubil ; Paris, 1814, in-4° ; — *Calila et Dimna, ou Fables de Bidpaï*, en arabe ; Paris, 1816, in-4° ; — *Nouveau Testament*, en arabe et en syriaque ; Paris, 182[illegible], 2 vol. in-4° ; — *Pend Nameh*, de Ferid-Eddin-Attar, en persan et en français ; Paris, 1819, in 8° ; — *Testament de Louis XVI*, en arabe ; Paris, 1820, in-18 ; — *Les Séances* de Hariri, en arabe ; Paris, 1822, in-fol. et 18[illegible], in-4° ; — la 3e édit. de l'*Essai sur les mystères d'Eleusis*, d'Ouvarof ; Paris, 1816, in-8° ; — la 2[e] édit. des *Recherches sur les mystères du paganisme* de Sainte-Croix ; Paris, 1817, 2 vol. in-8°, corrigée et tout à fait refondue ; — *Alfiya ou Quintessence de la grammaire arabe*, d'Ebn Malec ; Paris, 1833, in 8°. Ce sa-

vant a, comme nous l'avons déjà dit, fourni des mémoires et des articles à un grand nombre d'ouvrages périodiques, qui sont le recueil de l'Académie des inscriptions, les *Notices et extraits*, le *Magasin encyclopédique*, *le Moniteur*, la *Bibliothèque française*, *les Mines de l'Orient*, la *Bibliothèque universelle* d'Eichhorn, les *Annales des Voyages*, le *Journal des Savants*, le *Journal asiatique*, la *Biographie universelle*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc. G. R.

Reinaud, *Notice hist. et littér. sur Silvestre de Sacy*; Paris, 1838, in-8°. — Daunou, *Éloge* du même ; Paris, 1839, in-8°. — Broglie (de), *Éloge* du même ; Paris, 1838, in-8°. — A. Maury, dans *le Moniteur* de 1853, p. 637 et 641.

*SACY (*Samuel-Ustazade* SILVESTRE DE), littérateur et journaliste, fils du précédent, né à Paris, le 17 octobre 1801. Il a résumé lui-même ainsi sa carrière littéraire : « Le même travail a rempli toute ma vie ; j'ai fait des articles de journaux ; je n'ai pas fait autre chose ; encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats ;* j'y travaille depuis trente ans. En quatre mots, voilà toute mon histoire. » Entré au *Journal des Débats* en 1828, M. de Sacy s'y consacra presque exclusivement à la polémique. Pendant vingt ans, il n'y a pas eu à la tribune ou dans la presse une discussion de quelque importance à laquelle il n'ait pris part ; on estime que pendant cette période il fournit au *Journal des Débats* plus des deux tiers de ses articles politiques. Il soutint d'abord le ministère Martignac, puis fit une guerre acharnée à M. de Polignac. Après 1830, il se rallia franchement à la famille d'Orléans, et appuya successivement MM. Casimir Périer, Thiers, Molé et Guizot. Sans avoir aucune sympathie pour la république, il s'abstint de toute attaque contre le gouvernement issu de la révolution de 1848. En 1852, « alors que par une conséquence inévitable de l'anarchie, l'usage fut réfréné avec l'abus, et que la liberté dut subir des lois faites pour la licence », M. de Sacy n'abandonna pas le journalisme, mais il se réfugia dans la critique littéraire, et ne signa plus guère que des comptes-rendus de livres. Il fut élu membre de l'Académie française le 18 mai 1854, en remplacement de M. Jay. Dans son discours de réception, qui fut fort remarqué, M. de Sacy insista sur son titre de journaliste, et déclara *n'avoir été que cela.* « J'ai cru, ajoutait-il, que le jour était venu, où la modicité même de cette position pourrait sembler une raison de préférence en ma faveur ; car, il n'y a pas à s'y méprendre, en me nommant, c'est à la presse que l'Académie a voulu donner une marque d'intérêt. » M. de Sacy s'était d'ailleurs acquis une haute réputation d'écrivain avant d'avoir publié aucun ouvrage ; en 1858 seulement, il réunit en deux volumes un choix de ses articles littéraires, livre parvenu aujourd'hui à sa troisième édition, et où l'on apprécie surtout la sobriété, la facilité et la pureté de style. M. de Sacy est en même temps un de nos bibliophiles les plus distingués. Nommé en 1836 conservateur à la bibliothèque Mazarine, il en est devenu administrateur en 1848. Outre les *Variétés littéraires, morales et historiques* (Paris, 1858, 2 vol. in-8°) il a réimprimé, sous le titre de *Bibliothèque spirituelle*, les ouvrages suivants, qu'il a fait précéder de notices charmantes, auxquelles on a pu reprocher seulement une teinte parfois un peu trop mystique : *L'Imitation de Jésus-Christ traduite par Michel de Marillac*, 2 vol. ; *L'Introduction à la vie dévote*, par saint François de Sales, 2 vol. *; Les Lettres spirituelles* de Fénelon, 3 vol. ; *Le Nouveau Testament*, traduit par Mezenguy ; les *Lettres de Bossuet à la sœur Cornuau*, suivies du *Traité de la Concupiscence*, 2 vol. ; un *Choix des Sermons* de Bossuet, Bourdaloue et Massillon, 3 vol. ; *L'Œuvre des six jours*, et le *Traité de la prière publique*, par Duguet, 3 vol. ; un *Choix de petits traités* de Nicole. M. de Sacy publie en ce moment une édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, dont 7 vol. ont paru. A. FRANKLIN.

S. de Sacy, *Préface des Variétés littéraires, morales et historiques*. — *Discours de réception à l'Académie française*. — *Documents particuliers*.

SACY. *Voy.* LE MAISTRE.

SADE (Famille DE), originaire d'Avignon ; elle tire son nom du petit village de Saze, canton de Villeneuve-les-Avignon (Gard).

SADE (*Hugues* DE), dit *le Vieux*, habitait Apt, et y fut élu syndic de la commune en 1348. On a dit à tort, ce nous semble, qu'il épousa en secondes noces, le 16 janvier 1325, la belle Laure (*voy.* NOVES).

SADE (*Paul* DE), fils du précédent, né à Avignon, vers 1355, mort à Marseille, le 28 février 1433, était conseiller de Martin Ier, roi de Sicile ; il obtint en 1404 l'évêché de Marseille et assista, en 1409, au concile de Pise. Yolande d'Aragon, veuve de Louis II, roi de Naples, lui donna sa confiance et le fit son ministre à la cour pontificale.

SADE (*Jean* DE), fils de Hugues *le Jeune* et neveu du précédent, mourut à Aix, vers 1440. Il fut un des plus habiles jurisconsultes de son temps. Louis II d'Anjou, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus comme ambassadeur en Aragon et en Hongrie, lui donna des terres et le créa, le 25 octobre 1415, premier président du parlement d'Aix.

SADE (*Pons* DE), mort à Vaison, en 1469 professa d'abord à l'université d'Avignon, et devint, en 1445, évêque de Vaison.

SADE (*Richard* DE), mort à Rome, le 27 juin 1663, fut successivement camérier d'Urbain VIII, vice-gouverneur de Tivoli et de Ravenne, et évêque de Cavaillon (1660).

SADE (*Jean-Baptiste* DE), neveu du précédent, né à Avignon en 1632, mort à Cavaillon,

le 21 décembre 1707. Nommé, après la mort de son oncle, à l'évêché de Cavaillon (4 septembre 1665), il a laissé quelques ouvrages de piété tels que : *Instructions chrétiennes et morales* Avignon, 1696, in-8° ; — *Réflexions chrétiennes sur les psaumes pénitentiaux trouvées dans la cassette d'Antoine Ier, roi de Portugal ;* 1698, in-8°, etc.

Sade (*Joseph-David* de), né à Eiguières (Provence), en 1684, mort à Antibes, le 29 janvier 1761. Colonel en 1736, il servit en Bohême, sur le Rhin et en Flandre, et prit en 1746 le commandement d'Antibes, place qu'il défendit avec succès contre les Impériaux, qui la bombardèrent depuis le 9 décembre 1747 jusqu'au 2 février 1748. Le roi le récompensa par le grade de maréchal de camp (mars 1748).

Sade (*Hippolyte*, comte de), mort en mer, en octobre 1780. Chef d'escadre depuis 1776, il prit en 1778 une part glorieuse au combat d'Ouessant. Il revenait d'Amérique en Europe, après avoir servi sous le comte de Guichen dans la guerre de l'indépendance et s'être distingué dans tous les combats livrés par ce dernier à l'amiral Rodney, quand il mourut à la vue de Cadix, où il ne put pas être enterré.

Sade (*Jean-Baptiste-François-Joseph*, comte de), diplomate, né à Avignon en 1701, mort le 24 janvier 1767, à Montreuil, près de Versailles. Il servait comme capitaine dans les dragons de Condé lorsque, en 1730, il fut chargé en Russie d'une ambassade, dont l'avénement d'Anne Ivanovna annula l'effet ; il se rendit alors à Londres avec une mission secrète et reçut du cardinal de Fleury la conduite d'autres négociations. Après avoir fait à son régiment les campagnes de 1734 et 1735, il fut envoyé comme ministre auprès de l'électeur de Cologne qu'il parvint à ramener aux intérêts de son frère, l'électeur de Bavière, dont la France soutenait les prétentions à l'empire. Ce fut par ses soins que fut conclu en mai 1741 à Nimpfenbourg le traité d'alliance entre ce prince, la France et l'Espagne. De nouveau envoyé en 1745 à Cologne, il fut arrêté par les troupes de Marie-Thérèse, et conduit dans la citadelle d'Anvers, où, malgré toutes les réclamations, on le garda prisonnier pendant un an. Sa correspondance, déposée aux archives des affaires étrangères, renferme de précieux documents sur la guerre de 1741 à 1746. Son fils fut le fameux marquis de Sade (*voy.* ci-après).

Sade (*Jacques-François-Paul-Aldonce* (1), abbé de), littérateur, frère du précédent, né à Avignon, en 1705, mort à la Vignerme, près de Saumane, le 31 décembre 1778. A peine eut-il reçu la prêtrise que M. de Beauvau, archevêque de Toulouse, le choisit pour vicaire général, et l'emmena avec les mêmes fonctions à Narbonne, en 1735. La confiance que ce prélat avait en lui le fit charger par les états de Languedoc d'une mission à la cour, ce qui fut l'occasion de son séjour pendant plusieurs années à Paris. L'abbaye d'Ébreuil (diocèse de Clermont) lui fut donnée en 1744, et l'abbé de Sade eût sans aucun doute obtenu un siége épiscopal, s'il ne se fût de bonne heure retiré du monde et des affaires. Quelques chroniques contemporaines assurent toutefois que sa retraite en 1752 eut pour seul motif la mort de Mme le Riche de la Popelinière, qu'il avait consolée, depuis sa séparation avec son mari en 1748, de l'inconstance et du dédain du duc, depuis maréchal, de Richelieu, son amant. Il est certain qu'à cette époque il vint se confiner au château de Saumanes, dans le Comtat, qu'il chercha à embellir en y créant des jardins et des fontaines ; mais la vivacité de son imagination lui fit un jour abandonner tout cela, pour aller, à un quart de lieue plus loin, créer d'autres merveilles à la Vignerme. Il ne quitta ce délicieux séjour qu'une seule fois, pour venir à Paris puiser dans les diverses bibliothèques des matériaux pour la composition de son grand ouvrage, intitulé : *Mémoires pour la vie de François Pétrarque, tirés de ses œuvres et des auteurs contemporains avec des notes ou dissertations et les pièces justificatives ;* Amsterdam (Avignon), 1764-1767, 3 vol. in-4°. Assez rares dans le commerce parce que la plupart des exemplaires ont passé en Italie et en Angleterre, ces *Mémoires* ne sont, à proprement parler, qu'un tableau exact de l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire du quatorzième siècle. Ils ont fait la réputation de leur auteur, à qui cependant on doit reprocher d'avoir montré un zèle trop vif à relever l'illustration de sa famille, et à accréditer, dans cette vue, certaines traditions fort contestables sur la belle Laure. On a en outre de l'abbé de Sade : *Remarques sur les premiers poëtes français et les troubadours*, et quelques écrits inédits.

Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du Comtat-Venaissin.* — Artefeuil, *Nobiliaire de Provence.* — Boyer, *Hist. de l'église de Vaison.* — *Gallia Christiana*, t. II. — Arnavon, *Pétrarque à Vaucluse.* — *Revue aptésienne*, 1er février 1835. — *Indicateur d'Avignon*, 28 mai 1841. — Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse.*

Sade (*Donatien-Alphonse-François*, comte, et connu sous le nom de marquis de), fils de J.-B.-François-Joseph et neveu du précédent, né à Paris, le 2 juin 1740, mort à l'hospice de Charenton, près Paris, le 2 décembre 1814. Il est nécessaire, avant d'aborder la vie de cet homme, de se rappeler l'état des mœurs au dix-huitième siècle. Sans pénétrer dans le Parc-aux-Cerfs, ni dans les petits appartements de Versailles, où une courtisane faisant et défaisant les ministères s'étale impudemment à côté du roi très-chrétien : sans entrer dans les boudoirs de la cour, chez les baigneurs de la ville, il suffit de jeter un coup d'œil sur les livres qui couvrent les tables des salons, et que

(1) Et non *Alphonse*. Ce nom, qui lui venait de sa mère, est celui d'un saint dont le martyrologe indique la fête au 10 janvier.

dévorent les jeunes gens comme les dames du plus grand monde : *la Pucelle*, *le Sopha*, *la Religieuse*, *Thérèse philosophe*, et tant d'autres qu'on n'ose même pas nommer. Quelle atmosphère de vices et d'obscénités! Que d'intelligences elle dut pervertir ou atrophier! Le marquis de Sade s'y plongea dès l'extrême jeunesse : de là ce perpétuel prurit des sens, ce dévergondage de l'imagination, qui se changèrent bientôt en manie féroce, et se traduisirent en paradoxes monstrueux, en livres, où le sang, à toutes les pages, coule et se mêle aux tableaux de la plus révoltante bestialité. Il naquit chez la duchesse de Bourbon-Condé dont sa mère était dame d'honneur, et fit ses études jusqu'à la troisième au collége Louis le Grand. A quatorze ans, il entra dans les chevau-légers, puis il devint successivement sous-lieutenant au régiment du Roi, lieutenant dans les carabiniers et capitaine de cavalerie. Après avoir fait la guerre de Sept ans, il épousa, en 1766, à Paris, Mlle de Montreuil, fille d'un président à la cour des aides, personne d'une figure agréable et d'une grande douceur. A peine marié, il commença le bruit de sa triste réputation, en menant dans son château de la Coste (C. Venaissin) la Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, et en la faisant passer pour sa femme. Il était alors lieutenant général de Bresse, Bugey et Valromey, comme successeur de son père. De retour à Paris, il se livra dans sa petite maison d'Arcueil à une vie de débauches qu'un événement rendit bientôt publique. Le 3 avril 1768, son valet de chambre, qui était en même temps son ami et son complice, se rendit à Arcueil avec deux filles de joie; de son côté le marquis proposa un souper à Rose Keller, veuve d'un garçon pâtissier, nommé Valentin, qu'il avait rencontrée sur la place des Victoires, et la conduisit à sa petite maison où l'attendaient à table les deux filles de joie, la tête couronnée de fleurs, et déjà à moitié ivres. Rose Keller allait s'asseoir lorsque le marquis et son valet se jettent sur elle, la baillonnent, la mettent nue, lui attachent les pieds et les mains, et, avec de fortes lanières de cuir armées de pointes de fer, la fustigent jusqu'au sang; puis ils achèvent la nuit dans l'orgie. Le lendemain matin, Rose, profitant de leur ivresse, brise ses liens et se précipite par la fenêtre toute nue et toute sanglante. La foule accourt, enfonce les portes et trouve étendus au milieu du vin le marquis, le domestique et les deux filles. On les arrêta et la chambre de la Tournelle instruisit le procès; mais, par égard pour la famille du marquis, le roi suspendit les poursuites, fit enfermer le coupable au château de Pierre-Encise à Lyon, et six semaines après lui donna des lettres de grâce. Rose Keller s'était désistée moyennant cent louis. Le marquis reprit sa vie de débauches, et y associa la sœur de sa femme qu'il avait séduite, et qui mourut peu de temps après, à l'âge de vingt et un ans. Au mois de juin 1772, accompagné de son valet de chambre, il commit de tels excès à Marseille, chez des filles publiques dont il avait excité les sens par des mouches cantharides mêlées à des pastilles, que le parlement d'Aix condamna à mort le maître et le valet, comme coupables de sodomie et d'empoisonnement (11 septembre 1772). Ils avaient fui à Chambéry, où le roi de Sardaigne les fit enfermer dans une forteresse. Au bout de six mois, le marquis s'étant échappé par le secours de sa femme se tint caché, tantôt en Italie, tantôt en France, jusqu'au commencement de 1777, qu'il fut arrêté à Paris et emprisonné à Vincennes. Le 14 juin 1778, on le conduisit à Aix pour la révision du jugement qui avait été rendu par coutumace : un premier arrêt le déclara non coupable d'empoisonnement; un second arrêt le condamna, pour débauche outrée, à une admonestation du président, à un éloignement de Marseille pendant trois ans, et à une amende de cinquante francs. Cependant, la lettre de cachet fut maintenue, et on le ramenait à Vincennes, lorsque sa femme le fit évader (août 1778); il fut repris quelques jours après, et enfermé à Vincennes, d'où on le transféra à la Bastille, en 1784. La marquise de Sade le visita plusieurs fois dans sa prison, lui fit passer des vêtements, des livres et de quoi écrire. C'est alors qu'il commença à composer ses ouvrages. A la suite de menaces contre M. de Launey, le gouverneur de la Bastille, il fut mis à l'hôpital des fous de Charenton. C'est là qu'il apprit le décret du 17 mars 1790, par lequel l'Assemblée constituante rendait la liberté à tous les prisonniers enfermés par lettres de cachet. Il quitta l'hôpital, le 29 mars, et essaya de voir sa femme qui s'était retirée au couvent de Sainte-Aure; elle refusa de le recevoir, et demanda au Châtelet leur séparation de corps et de biens, qui lui fut accordée. Le marquis fit jouer, en 1791, au théâtre de Molière, un drame intitulé *Oxtiern*, et publia, peu de temps après, la première édition de *Justine*. Nommé secrétaire de la société populaire de la section des Piques, il profita de cette place pour sauver les jours de son beau-père et de sa belle-mère; il rendit aussi des services à plusieurs autres personnes. On l'arrêta, le 6 décembre 1793, comme modéré, et il ne reprit sa liberté qu'au mois d'octobre 1794. Sous le Directoire, il donna une nouvelle édition de *Justine*, dont il envoya un exemplaire de luxe à chacun des directeurs, et qui se vendit publiquement; il en fut de même de *Juliette*, qui parut en 1798. Bonaparte, à son retour d'Égypte, reçut ces deux ouvrages, précédés d'un *Hommage de l'auteur;* il les fit jeter au feu avec dégoût. Devenu premier consul, il envoya de sa main l'ordre au préfet de police de faire enfermer dans la maison de Charenton, comme un fou in-

curable et dangereux, le nommé Sade (5 mars 1801). Le marquis y resta jusqu'à sa mort, conservant toujours ses goûts et ses habitudes ignobles. Se promenait-il dans la cour, il traçait sur le sable des figures obscènes. Venait-on le visiter, sa première parole était une ordure, et cela avec une voix très-douce, avec des cheveux blancs très-beaux, avec l'air le plus aimable, avec une admirable politesse. C'était un vieillard robuste et sans infirmités. Les phrénologistes ont étudié son crâne, et n'y ont rien trouvé de particulier : il montre un mélange de vices et de vertus, de bienfaisance et de cruauté, de haine et d'amour.

« Voulez-vous, dit M. Jules Janin, que je vous fasse l'analyse d'un livre du marquis de Sade?... Ce ne sont que cadavres sanglants, enfants arrachés aux bras de leurs mères, jeunes femmes qu'on égorge à la fin d'une orgie, coupes remplies de sang et de vin, tortures inouïes. On allume des chaudières, on dresse des chevalets, on brise des crânes, on dépouille des hommes de leur peau fumante; on crie, on jure, on blasphème, on se mord, on s'arrache le cœur de la poitrine, et cela pendant douze ou quinze volumes sans fin, et cela à chaque page, à chaque ligne, toujours. Oh! quel infatigable scélérat! Dans son premier livre (*Justine*), il nous montre une pauvre fille aux abois, perdue, abîmée, accablée de coups, conduite par des monstres de souterrains en souterrains, de cimetières en cimetières, battue, brisée, dévorée à mort, flétrie, écrasée... Quand l'auteur est à bout de crimes, quand il n'en peut plus d'incestes et de monstruosités, quand il est là, haletant sur les cadavres qu'il a poignardés et violés, quand il n'y a pas une église qu'il n'ait souillée, pas un enfant qu'il n'ait immolé à sa rage, pas une pensée morale sur laquelle il n'ait jeté les immondices de sa pensée et de sa parole, cet homme s'arrête enfin, il se regarde, il se sourit à lui-même, il ne se fait pas peur. Au contraire, le voilà qui se complaît dans son œuvre, et comme il trouve qu'à son œuvre, toute abominable qu'il l'a faite, il manque encore quelque chose, voilà ce damné qui s'amuse à *illustrer* son livre, et qui dessine sa pensée, et qui accompagne de gravures dignes de ce livre, ce livre digne de ces gravures... A peine ce roman est-il achevé, que voilà son exécrable auteur qui, en le relisant, se dit à lui-même qu'il est resté bien au-dessous de ce qu'il pouvait faire... Et sur-le-champ il recommence de plus belle... Croyez-moi, qui que vous soyez, ne touchez pas à ces livres... Quant à ceux qui les pourraient lire par plaisir, ils ne les lisent pas : ceux-là sont au bagne ou à Charenton. »

Les ouvrages du marquis de Sade sont : *Justine ou les Malheurs de la vertu;* en Hollande, 1791, 2 vol. in-8° et in-18; nouvelle édition augmentée d'épisodes nouveaux, de gravures obscènes, et faite avec luxe; Londres (Paris), 1797, 4 vol. in-18; réimprimée plus d'une fois clandestinement depuis le commencecement de ce siècle. On a publié, en 1835, sous les mêmes titres, un roman qui n'a aucune ressemblance avec l'ancien ouvrage. Néanmoins la préface, extraite en partie de celle de de Sade, amena une saisie, et fit condamner l'éditeur à six mois de prison et à une amende considérable; — *La Philosophie dans le boudoir;* vers 1793, 2 vol. in-18, grav.; production obscène; — *Juliette pour faire suite à Justine;* s. l. (Paris), 1798, 6 vol. in-18, fig, publiée avec un grand luxe typographique; — *Pauline et Belval, ou les Victimes d'un amour criminel, anecdote parisienne du dix-huitième siècle;* Paris, 1798, 3 vol. in-12, et 1817, 2 vol. in-12, fig.; — *Les Crimes de l'amour, ou le Délire des passions, nouvelles héroïques et tragiques;* Paris, 1800, 4 vol. in-12, grav.; — *Oxtiern, ou les Malheurs du libertinage,* drame en trois actes, en prose; Versailles, 1800, in-8° : joué à Versailles, le 13 décembre 1799, il l'avait déjà été au théâtre de Molière, en 1791, sous le titre : *Oxtiern, ou les Effets du libertinage;* le principal rôle est d'une atrocité révoltante; — *La Marquise de Gange;* Paris, 1813, 2 vol. in-12. Il est encore auteur de deux comédies en vers, *le Misanthrope par amour,* en cinq actes, reçue à l'unanimité au Théâtre-Français (septembre 1790), et *l'Homme dangereux, ou le Suborneur,* en un acte; elles n'ont été ni jouées ni imprimées. Les nombreux ouvrages manuscrits que de Sade a laissés sont restés dans sa famille. J. M—R—L.

J. Janin, dans la *Revue de Paris*, 1834, p. 321 et suiv. — P. Lacroix, dans la *Revue de Paris*, 1837, p. 133 et suiv. — Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. VI. — *Revue anecdotique*. — *Journ. de la librairie*, 1818, p. 38. — *Les Fous célèbres*.

SADELER (*Jean*), graveur belge, né à Bruxelles, vers le milieu du seizième siècle, mort à Venise, en 1600. Il était fils d'un ouvrier en repoussé sur fer et sur argent, et l'on croit qu'il apprit le métier de son père avant d'entrer dans l'atelier de C. van den Broeck, peintre d'Anvers. C'est d'après cet artiste qu'il grava vers 1575 ses premières planches. Il se rendit ensuite en Allemagne, à l'exemple d'un grand nombre d'artistes flamands de son temps, et fut pendant quelques années attaché à la cour de Bavière avec le titre de chalcographe du duc Guillaume. Il parcourut ensuite l'Italie, voulut se fixer à Rome, mais n'ayant pas reçu du pape Clément VIII l'accueil qu'il espérait, il revint à Venise où il demeura jusqu'à sa mort. « Graveur châtié et aimable, dit Renouvier, il eut deux dons qui souvent s'excluent, la solidité et la facilité; il amena la réunion des deux écoles flamande et allemande, avec un bonheur disparu depuis Durer et Lucas de Leyde. Loin des maîtres comme inventeur, mais gardant de l'aisance dans la précision de son travail, il traduisit les compositions en vogue sous une

forme reçue qui les rendit abordables à tout le monde, et eut tout l'agrément compatible avec la sécheresse des formes et une pratique trop grande. » Ses principaux ouvrages ont été gravés d'après Polydore de Caravage, le Bassan, Martin de Vos, P. de Witte, J. von Achen, etc.

Sadeler (*Raphael*), graveur, frère puîné du précédent, né à Bruxelles, vers 1555, mort à Venise, dans un âge très-avancé. Il fut élève de son frère dont il suivit les errements et la fortune. Lui ayant succédé dans le titre de chalcographe de la cour de Bavière, il publia, avec l'aide de ses fils *Jean et Raphaël*, de son neveu *Juste*, fils de Jean, et de *Marc Sadeler*, un nombre considérable de sujets pieux, où la part de chacun des auteurs ne serait que difficilement reconnue.

Sadeler (*Gilles*), graveur, frère des précédents, né à Anvers, en 1570, et mort à Prague, en 1629. Élève de son oncle Raphaël, il passa quelques années en Italie, et se fixa en Allemagne, où il fut attaché à la cour d'Autriche sous les empereurs Rodolphe II, Matthias et Ferdinand II. Il surpassa de beaucoup ses aînés par l'habileté et la chaleur de son burin aussi bien que par l'ampleur et l'originalité de son dessin. Outre quelques planches importantes de sa composition ou d'après des maîtres italiens, flamands et allemands, il a gravé quelques portraits remarquables, parmi lesquels on doit citer ceux des empereurs *Rodolphe*, *Matthias* et *Ferdinand*, et des femmes de ceux-ci, *Anne d'Autriche* et *Éléonore de Gonzague*. H. H—n.

Renouvier, *Des types et des manières des maîtres graveurs*. — Brulliot, *Dict. des monogrammes*. — Nagler. — Huber et Rost, *Manuel*.

SADI ou **SAADI**, célèbre poëte persan, né (1) à Chiraz vers 1184 (580 de l'hégire), mort le 11 décembre 1291 (690). Son père, nommé Abd-Allah, était attaché au service du sultan salgarien ou atabec Sad-ben-Zengui, qui gouverna le Farsistan depuis 1195 jusqu'à 1226, et ce fut pour ce motif que notre poëte prit le nom de *Sadi*; il est aussi connu par les titres honorifiques de *Mocherrif* et de *Moslih-eddin*, qui signifient *la gloire et l'avantage de la religion*. Lorsqu'il perdit son père, il se trouvait encore dans l'enfance; aussi le sort des orphelins lui a-t-il dans plusieurs endroits de ses écrits inspiré des plaintes touchantes. De bonne heure il manifesta de grandes dispositions à la piété; il se levait la nuit pour prier et pratiquait le jeûne. Après avoir commencé ses études à Chiraz, il se transporta à Bagdad, qui de son temps était encore le siége du califat et la résidence des principaux savants de l'islamisme. Il suivit les cours du collége *Nizamien* (1), et y obtint une pension. Ce fut là qu'il contracta une liaison avec le cheik Chihab-eddin Soraouerdi, en compagnie duquel, selon Djami, il fit un voyage sur mer. Il s'adonna ensuite à la science du sens interne et à la vie contemplative (2). Suivant Daulet-Chah, il s'acquitta quinze fois du pèlerinage et le plus souvent à pied. Outre l'Arabie, il visita une grande partie du monde connu, et parmi les villes et pays qu'il parcourut, il cite Damas, Jérusalem, Bolbec, Bassora, l'Égypte, la Mauritanie, le Diarbekir, le Turkestan, l'Abyssinie, l'Asie Mineure, l'Indoustan. A Jérusalem il exerça la profession de porteur d'eau. On le fit travailler avec des juifs à nettoyer les fossés de Tripoli. Un des principaux habitants d'Alep, avec lequel il avait eu d'anciennes relations, le vit dans ce triste état, le racheta et lui donna sa fille avec une dot de cent pièces d'or. Ce mariage fut loin d'être heureux, et dans la compagnie de cette femme querelleuse et insolente, le poëte put croire plus d'une fois qu'il n'avait fait que changer de captivité. Il dut être d'autant plus sensible à ses chagrins domestiques qu'il mettait à très-haut prix les charmes qu'un homme peut trouver dans une union bien assortie. Il paraît pourtant s'être marié une seconde fois, et pendant la portion de sa vie qu'il passa hors de sa patrie. Le principal voyage de Sadi fut celui de l'Inde; il est permis de supposer qu'il l'entreprit bien plus par un sentiment de curiosité que pour y faire la guerre aux infidèles. Le courage lui faisait souvent défaut, témoin le passage où il raconte ce qui lui arriva en sortant de Balkh (3) : la vue de deux Indous, armés l'un d'un bâton, l'autre d'un maillet, suffit à terrifier le poëte et son compagnon, jeune homme des plus robustes, et à leur faire tout abandonner, bagage, armes et vêtements. Dans le Guzarate il visita la fameuse idole de Siva, adorée sous le nom de *Soma* (seigneur de la Lune), et vint à bout de découvrir et de punir même la supercherie des ministres du temple (4). Il serait intéressant de pouvoir fixer l'époque à laquelle il accomplit ses nombreuses et lointaines pérégrinations; mais les biographes orientaux, en général trop sobres d'indications chronologiques, ne fournissent pour cela aucun moyen.

Après avoir amplement satisfait son goût pour les voyages, Sadi revint à Chiraz, résolu à y fixer sa carrière. Il fit choix d'un ermitage, situé à l'extérieur de la ville; il n'en sortait presque jamais, s'y occupant du culte de la divinité et

(1) On n'est pas d'accord sur l'époque de sa naissance; d'Herbelot l'a placée en 1175, Sacy en 1190. Nous croyons qu'on peut la reculer jusqu'à 1184 si l'on veut concilier cette date avec ce que rapporte Sadi lui-même de ses rapports avec le cheik Chems-eddin Abou'lfaradj-ben-Djaouzi, mort au mois de juin 1201. Nous avons adopté, pour la date de sa mort, l'assertion d'un auteur presque contemporain Hamd-Allah-Moustapha, répétée du reste par Kondemir. D'après Djami, la mort de Sadi avait eu lieu un vendredi du mois de cheval 691 (sept.-oct. 1292.

(1) Fondé par le visir Nizam.

(2) Mais il ne fut point le disciple du célèbre soufi Abd-Alkadir Guilani, comme on l'a prétendu, attendu que ce dernier était mort depuis 1166.

(3) *Gulistan*, c. VII.

(4) Il a écrit de cette visite un récit très-animé dans le *Bostan*.

de pieuses méditations, et sans doute aussi de la composition de ses nombreux écrits. Les princes et les grands venaient le voir dans sa riante retraite et lui apportaient des présents. Les Orientaux n'ont pas tardé à faire de Sadi un personnage légendaire. On lui attribue le don de faire des miracles, et on le représente comme ayant été honoré de la compagnie du prophète Élie. Le crédit dont il jouissait près des grands officiers de l'État l'accompagna jusqu'à la fin de sa longue carrière, et survécut même à la puissance des atabecs, qui en 1265 fit place à la domination des Mongols de la Perse. Il mourut chargé de gloire et d'années, à l'âge de cent dix ans. Selon Djami, on lui érigea aux portes de Chiraz un magnifique mausolée, auquel un collége et un monastère ont été annexés. « A en juger par ses écrits, fait remarquer Silvestre de Sacy, Sadi n'était point un de ces soufis hypocrites, qui embrassent la vie spirituelle pour vivre dans la volupté et la fainéantise, aux dépens de la crédulité des pieux musulmans; car il traite sans ménagement ceux qui déshonorent, par une semblable conduite, la profession religieuse. Sa morale est en général pure, et ne peut être accusée ni de relâchement ni de rigorisme; il sait tenir le milieu entre le fatalisme.... et l'indépendance, qui semble soustraire l'homme au pouvoir de la divinité. Tous les ouvrages de Sadi ne sont pas cependant exempts de reproches, et le recueil de ses œuvres contient quelques poésies dont rien ne saurait excuser l'obscénité.... Un caractère qui se fait remarquer dans les écrits de Sadi, surtout dans le *Gulistan*, c'est qu'il use de l'hyperbole et en général du style figuré avec bien plus de sobriété que la plupart des écrivains de l'Orient, et qu'il tombe rarement dans l'amphigouri et l'obscurité. »

Les œuvres de Sadi, recueillies par Ahmed Nasik ben Sesan, se composent du *Gulistan*, du *Bostan*, d'*élégies* arabes et persanes, d'*odes*, de *quatrains*, de *distiques*, et de *mélanges* en prose. Au jugement de ses compatriotes, il a surtout excellé dans l'ode. « Il est, dit Djami, le modèle des poëtes qui composent des gazels. » Parmi ses écrits, le *Gulistan* tient le premier rang tant par son importance que par la réputation dont il jouit à juste titre. Ce qui fait le principal charme du *Gulistan*, outre le mérite du style, c'est l'extrême variété qui y règne; on y trouve de tout : bons mots, sentences philosophiques, anecdotes historiques, conseils pour la conduite de la vie ou la direction des affaires de l'État; le tout entremêlé de vers et de prose. Il est divisé en huit chapitres, qui traitent de la conduite des rois, des mœurs des derviches, de la modération des désirs, des avantages du silence, de l'amour et de la jeunesse, de l'affaiblissement et de la vieillesse, de l'influence de l'éducation, et des bienséances de la société. Sadi, qui se vante de n'avoir pas, selon la coutume orientale, orné son livre de poésies empruntées de ses devanciers, ne s'est fait aucun scrupule d'y reproduire un assez grand nombre de vers du *Bostan*. Ce dernier, dit Sacy, « est un ouvrage en vers, divisé en dix livres, et dont l'objet et le plan diffèrent de ceux du *Gulistan*, mais qui porte davantage l'empreinte des idées religieuses et mystiques de l'auteur. » Le style en est moins attachant à cause de l'uniformité de la versification. Les œuvres complètes de Sadi ont paru dans l'original à Calcutta, 1791-95, 2 vol. pet. in-fol. par les soins de Harrington; il y a une édit. plus récente de Bombay, 1851, gr. in-8°. Quant au *Gulistan*, le texte en a été publié pour la première fois par Gentius (*Rosarium politicum;* Amst., 1651, in-fol.,) avec version latine et notes; il a été reproduit à Calcutta, 1806, 2 vol. in-4°, et 1807, gr. in-4°; à Tebriz, 1824, in-8° (premier fruit de la typographie persane); à Boulaq, 1828, 1834, 1841, pet. in-4°; à Paris, 1828, in-4°; et à Hertford, 1850, in-8°. Mais avant Gentius, c'est André du Ryer qui a fait connaître le *Gulistan* dans son imparfaite traduction française (Paris, 1634, in-12); il a été depuis transporté dans notre langue par d'Alègre en 1704, par Gaudin en 1791, par Semelet, en 1834, et par Charles Defrémery (Paris, 1858, in-18). A l'étranger nous citerons les versions allemandes d'Olearius (Sleswig, 1654, 1660, in-8°), et de Graf (Leipzig, 1846, in-12); les versions anglaises de Gladwin, de Dumoulin, de J. Ross (1823, in-8°), et d'Eastwick (1852, in-8°), et la version hindoustani de Calcutta, 1802, 2 vol. gr. in-8°. Il existe un *Commentaire* turc du *Gulistan* par Soudi (Constantinople, 1834, in-fol.). Le texte du *Bostan*, d'abord publié par fragments, a paru en entier avec des notes et un vocabulaire à Calcutta, 1828, in-4°, puis à Vienne, 1858, gr. in-4°, par les soins de Graf, qui l'a accompagné d'un commentaire persan de sa composition. Il a été traduit en hollandais et en allemand. — Un troisième ouvrage de Sadi, le *Pend-Nameh* ou Manuel d'instructions morales, a été donné avec une version anglaise par Gladwin (Calcutta, 1788, in-8°); une version française en a été faite en 1822 par M. Garcin de Tassy. C. DEFRÉMERY.

Notice, à la tête de l'édit. de Harrington. — D'Herbelot, *Bibl. orientale*. — *Magasin encycl.*, 1796. — S. de Sacy, *Notices*. — Ouseley, *Biogr. notices of the persian poets*. — De Hammer, *Gesch. der schœnen Redekünste Persiens*.

SADOC, fameux docteur juif, chef de la secte des Saducéens. On ne saurait fixer d'une manière précise l'époque de son existence; si cependant, comme on l'assure, il eut pour maître Antigone Socchœus, successeur dans la tradition de Simon le Juste, il a pu vivre 248 ans avant J.-C. Cet Antigone, à ce que l'on croit, enseignait, par un excès de spiritualité, qu'il fallait pratiquer la vertu pour elle-même, et sans aucune vue de récompense. Sadoc conclut de cette doctrine qu'il n'y avait ni récompenses à espérer, ni peines à craindre dans une autre vie.

Ses disciples (*Saducéens*) formaient une des quatre principales sectes des Juifs. Quoiqu'en petit nombre, ils furent très-puissants sous les règnes d'Hircan Ier et d'Aristobule Ier, parce qu'ils étaient tous de la plus haute condition. En opposition avec les Pharisiens, ils niaient absolument le destin et croyaient que, comme Dieu est incapable de faire du mal, il ne prend pas garde à celui que les hommes font. Ils prétendaient que la seule chose à laquelle les hommes sont obligés, c'est d'observer la loi, et ils ne servaient Dieu qu'en vue des récompenses terrestres. On doit cependant remarquer que Jésus-Christ qui leur reproche de ne pas entendre l'Écriture, ne les reprend en rien sur l'article des mœurs, ainsi qu'il le fait pour les Pharisiens.

Flavius Josèphe, *Antiq.* — Calmet, *Dict. de la Bible*, et *Dissertation sur les sectes des Juifs*, n° 13. — Jobst, *Gesch. der Juden.* — M. Nicolas, *Doctrines religieuses des Juifs*.

SADOLETO (*Jacopo*), en français SADOLET, célèbre humaniste italien, né à Modène le 14 juillet 1477, mort à Rome, le 18 octobre 1547. Appartenant à une ancienne famille, il fut élevé avec soin par son père, professeur de droit à Ferrare, et qui était un homme recommandable par son savoir et ses vertus (1). Il étudia les belles-lettres à Ferrare, où il suivit les leçons de Léonicène sur Aristote, que sa raison précoce lui fit dès lors préférer à Platon. Son poëme latin sur le *Dévouement de Curtius* qui date de cette époque, contient de belles descriptions dans un style clair et facile, mais froid. En 1502, il se rendit à Rome et entra dans la maison du cardinal Olivier Carafa, prélat austère, qui le prit en amitié, parce que aux qualités de l'intelligence, il alliait, chose rare alors, beaucoup de réserve, une grande pudeur et une modestie touchante. Dans les premières années du pontificat de Jules II, il entra dans les ordres et reçut un canonicat à Saint-Laurent. Après la mort de Carafa (1511), il alla habiter le palais du cardinal Fregosio, zélé protecteur des lettres et chez lequel se rassemblait tout ce que Rome comptait alors de poëtes, de savants et d'artistes éminents. Associé dès lors à l'académie de Pontano, il entra peu de temps après dans l'académie romaine. Il composa à cette époque un grand nombre de poésies latines, dont il anéantit plus tard la majeure partie; ce qu'il en reste, notamment ses vers sur le *Groupe de Laocoon* qui venait d'être retrouvé, est remarquable par l'élégance de la versification et par l'élévation des sentiments. A l'avénement de Léon X (1513), il devint secrétaire des brefs et camérier du nouveau pape, en même temps que Bembo, dont il fut l'ami le plus intime. « Fort en faveur auprès du pape, dit Fiordibello, Sadolet aurait pu se servir de cette bienveillance pour sa fortune; mais il ne pensa jamais à rien demander pour lui-même. Il refusait tous les présents et ne voulait profiter de sa position que pour rendre des services. » Il ne se départit jamais de ces principes, la nature, comme il disait, lui ayant inspiré l'horeur du gain; sa rigidité à ce sujet fut même taxée d'affectation. (1) Il s'associa à ce groupe d'hommes d'élite, tels que saint Gaétan de Thiene et J.-P. Carafa (Paul IV), qui formaient l'*Oratoire de l'amour divin*, et s'attachaient à la pratique des vertus chrétiennes. En 1517, il se vit forcé par la gracieuse insistance de Léon X d'accepter l'évêché de Carpentras, ville qui appartenait alors au pape.

Dans l'intervalle, Luther avait affiché à Wittemberg ses fameuses thèses contre la vente des indulgences, à laquelle Sadolet s'était opposé de tout son pouvoir. Dans la lutte qui s'engagea, Sadolet qui depuis longtemps souffrait des abus introduits dans l'Église, ne cessa d'en réclamer la réforme, mais par l'Église elle-même, et sans qu'on touchât aux dogmes essentiels. Doux et modéré, il se plaça entre les deux partis, et ne réussit qu'à se rendre suspect à l'un et à l'autre. Tandis que les catholiques exaltés le regardaient comme un rêveur, qui, perdu dans le culte de l'antiquité, demandait une perfection impossible, les protestants le croyaient secrètement attaché à leur cause. Ce fut alors qu'il commença d'écrire au nom du pape, à Érasme, pour l'empêcher de se joindre à Luther, et ce commerce de lettres, ne s'interrompit plus entre eux. Après la mort de Léon X (1521), il demeura d'abord à Rome dans retraite; Adrien VI, hostile aux lettrés, ne faisait aucun cas de lui, et ne réprima pas les calomnies quil l'accusaient d'avoir falsifié un bref. Clément VII le remit en possession du secrétariat des brefs (1523). Il revint donc à Rome dans l'espoir d'aider le pontife dont les projets de réforme étaient connus, à restaurer avec ménagement la discipline ecclésiastique. Admis dans le conseil privé en tiers avec Schomberg, partisan de l'empereur, et Giberto, ami de la France, il chercha à y faire prédominer une politique neutre et impartiale. Ses avis furent suivis pendant quelque temps. Mais, en 1526, Clément VII s'étant laissé entraîner dans l'alliance formée contre Charles-Quint, Sadolet, pris d'un profond découragement, rentra dans son diocèse, où il demeura pendant dix ans. Vingt jours après qu'il eut quitté Rome avait lieu le sac de cette ville par les bandes du connétable de Bourbon (mai 1527). En apprenant cette catastrophe, il éprouva une immense affliction, dont on retrouve pendant longtemps la trace dans sa correspondance; c'est la perte irrémédiable de tant de richesses artistiques et intellectuelles, c'est le coup porté à l'Église et aux études qu'il déplore;

(1) Sur Giovanni Sadoleto, mort en 1512, à Ferrare, voy. Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, t. IV.

(1) Lorsqu'il devint plus tard légat, il refusa de profiter des abus tolérés par la coutume pour s'enrichir; il défendit de même à ses gens de rien accepter en dehors des taxes; mais pour qu'ils ne fussent pas plus pauvres pour avoir servi un honnête homme, il les récompensait largement.

car en face de cette calamité publique, il ne pense guère à ce qui l'atteignait personnellement, le pillage de sa collection de livres et de manuscrits, réunie à grands frais, et la destruction d'ouvrages qu'il n'était plus d'âge à refaire (1). Faisant de l'administration de son diocèse le centre de ses projets et de ses espérances, il s'attacha à faire régner autour de lui la justice et le bien-être et défendit avec énergie ses ouailles contre la tyrannie des gouverneurs et contre les manœuvres des usuriers juifs qui infestaient le pays. Il déploya également un grand zèle pour répandre l'instruction dans le Comtat, et sut par ses paternelles exhortations le préserver des idées nouvelles. Il consacra le temps qui lui restait après tant de soins multipliés, à écrire plusieurs traités philosophiques, littéraires et religieux; celui qu'il termina en 1530, *De liberis recte instituendis*, fut reçu avec les plus vifs applaudissements. En effet, si ce livre est insuffisant en ce qui touche l'instruction proprement dite, c'est une œuvre parfaite en ce qui regarde l'éducation morale.

Préoccupé de plus en plus des malheurs causés par la scission religieuse, il tourna son esprit vers la théologie, et écrivit un *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul*, qui étaient alors le principal objet de la controverse entre catholiques et protestants. Les opinions qu'il y exprima tendaient à un moyen terme entre saint Augustin et Pélage, et devaient selon lui offrir un terrain propre à une conciliation; mais son livre fut condamné par Badia, maître du sacré palais, comme contenant des propositions suspectes, que Sadolet s'empressa de faire disparaître dans une seconde édition. Vivement froissé de cette censure prononcée sans ménagement, il revint à la philosophie, et acheva son livre d'*Hortensius*, où il développa sous une forme attachante les plus purs principes de morale exposés par les philosophes anciens. Il se vit de nouveau arraché de sa retraite par Paul III, qui l'avait nommé membre d'une commission chargée de discuter les réformes à opérer dans la discipline ecclésiastique. A son arrivée à Rome, Sadolet fut nommé cardinal (22 décembre 1536), dignité qu'il n'accepta qu'après de sincères hésitations. On le vit alors déployer un zèle inépuisable pour le rétablissement de l'unité religieuse; d'un côté, il ne cessait de recommander, avec la commission dont il faisait partie, l'extirpation complète des abus introduits dans l'Église, et de l'autre, il essayait tous les moyens de douceur pour persuader les dissidents à retourner à la foi catholique. Il eut un instant de joie lorsqu'à la suite de l'entrevue de Nice à laquelle il assista, le pape eut réconcilié l'empereur et le roi de France. Il alla alors (1539) passer quelque temps dans son diocèse, où la réforme avait pénétré pendant son absence; il la fit bientôt disparaître, « non, écrivait-il au pape, par la crainte des supplices, mais par la douceur chrétienne, qui arrache l'aveu de l'erreur, non pas de la bouche, mais au cœur. » Fidèle à ces principes il intercéda auprès de François I[er] pour les Vaudois de Merindol et de Cabrières qu'il préserva longtemps de l'oppression sanguinaire du parlement de Toulouse. C'est encore dans cet esprit de mansuétude qu'il écrivit aux Genevois cette longue et célèbre lettre où il les engageait à rentrer dans le giron de l'Église; de même il mettait dans le traité *De extructione Ecclesiæ catholicæ*, qu'il rédigea pour défendre la constitution de la hiérarchie romaine, un ton de discussion calme et bienveillant, dont il offre alors presque seul l'exemple. Voyant l'inutilité de ses efforts, il n'obéissait qu'avec répugnance aux invitations du pape qui l'appelait très-souvent à Rome. Envoyé en 1542 comme légat auprès de François I[er], il ne réussit pas à amener une réconciliation entre ce roi et Charles-Quint, et en 1543 il eut la douleur de voir le pape lui-même s'abandonner à des projets d'ambition pour sa famille. Il se retira dans son diocèse, qu'il résigna en 1544 à son neveu Paul, dont l'affection était devenue sa plus grande consolation. Cependant le pape le rappela encore une fois à Rome, pour l'envoyer ensuite au concile général qui allait enfin se réunir; Sadolet résista, alléguant le motif le plus honorable, son complet dénûment, qui l'obligerait de se présenter dans un appareil si mesquin qu'il en rejaillirait aux yeux du vulgaire de la déconsidération sur sa dignité de cardinal; mais il se rendit enfin aux instances du pontife, et arriva en 1546 à Rome, où il vécut encore une année. « Sadolet, dit M. Joly, est un des hommes du seizième siècle qui ont le plus honoré l'Église et leur temps. C'est le type le plus parfait de l'humaniste. Poussant l'amour des lettres jusqu'au point où il devient une vertu et nous apprend à détester toutes les bassesses, à rêver toutes les perfections, il montre par chaque acte de sa vie quel profit sérieux de nobles âmes peuvent retirer de ces études.... On ne saurait dire quelle vertu a manqué à Sadolet. Ce n'est ni la parfaite innocence de la vie, ni le désintéressement, ni la bienveillance affectueuse pour ceux qui l'entourent, ni la modestie et la défiance de soi-même, ni l'absence de jalousie littéraire. Sa mansuétude n'est pas de la faiblesse, elle n'exclut pas au besoin la vigueur. Tendre pour les personnes, il est impitoyable pour les actions mauvaises; doux aux petits, il sait être ferme avec les puissants, d'une fermeté qui va parfois jusqu'à la rudesse, tant est vif en lui le sentiment du devoir. Si Sadolet ne fut pas un saint, ce fut du moins un sage formé par la science antique, avec quelque chose d'achevé que lui donna le christianisme. »

(1) A force de privations il avait avec son modique traitement de 800 écus d'or acquis une précieuse collection de manuscrits anciens. Quant à ses ouvrages qui furent perdus, le plus regrettable est un traité *De Gloria*.

Ses *Œuvres*, sauf ses *Lettres*, ont été réunies en 4 vol. in-4°, Vérone, 1737-1738; elles avaient déjà été en grande partie recueillies; Mayence, 1607, in-8°. Ce sont : *Interpretatio in psalmum Miserere;* Rome, 1525, in-4°; — *In Psalmum Deus ultionum;* Lyon, 1528, 1530, in-8°; — *De liberis recte instituendis;* Paris, 1533, et Lyon, 1535, in-8°; ce livre réimprimé encore plusieurs fois, a été publié de nouveau avec une traduction française par M. Charpenne; Paris, 1855, in-8°; — *In Pauli Epistolam ad Romanos;* Venise, 1536, in-8°;— *Homiliæ duæ, altera de morte Fr. Fregosii cardinalis, altera de Hungaria a Turcis capta;* Lyon, 1536, in-8°; — *Hortensius sive de laudibus philosophiæ;* Lyon, 1538, in-4°, et 1543, in-8°; Bâle, 1539, in-8°; réimprimé avec une traduction française, par M. Charpenne; Paris, 1853, in-8°; — *De bello suscipiendo contra Turcas;* Bâle, 1538, in-8°; — *Epistola ad Joan. Sturmium;* Strasbourg, 1539, in-8°; — *Epistola ad senatum populumque Genevensem;* ibid., 1539, in-8°; trad. en français avec la réponse de Calvin; Genève, 1540, et 1860, in-8°; — *De pace ad imp. Carolum V;* Venise, 1544, 1561, in-4°; — *Poemata;* Leipzig, 1548, in-8°; — *Epistolarum libri XVII;* Lyon, 1550, in-8°; Cologne, 1564, 1572, 1590, in-8°; une édition plus complète de ce recueil plein d'intérêt a paru à Rome, 1759-67, 5 vol. in-8°; — *Ad principes populosque Germaniæ;* Dillingen, 1560, in-8°; — *Philosophicæ consolationes et meditationes in adversis;* Francfort, 1577, in-8°. E. G.

Flordibello, *Vita Sadoleti*, réimpr. en tête du *De liberis instituendis*, Paris, 1855. — Ribier, *Mémoires*, t. I. — Niceron, *Mémoires*, XXVIII. — Cancellieri, *Elogio di Sadoletti;* Rome, 1828, in-8°. — Joly, *Étude sur Sadolet;* Caen, 1857, in-8°. — Freytag, *Adparatus litterarius*, III. — Saxe, *Onomasticon*, III, 127. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse.*

SADOLETO (*Paul*), prélat italien, neveu du précédent, né à Modène, en 1508, mort à Carpentras, le 26 février 1572. Après avoir étudié à Ferrare la littérature et les langues anciennes, que lui enseigna le poëte Giraldi, il fut appelé près de son oncle, Jacques Sadolet, qui acheva de cultiver son intelligence, en même temps qu'il formait son âme à la piété, à la douceur, à la modestie et à la charité. Nommé d'abord, au mois d'octobre 1533, coadjuteur de son oncle au siége de Carpentras, il reçut, en mai 1541, le titre de recteur, c'est-à-dire de gouverneur du comtat Venaissin; en 1544, Jacques Sadolet lui résigna son évêché. Il alla à Rome, en 1552, pour y tenir l'emploi de secrétaire des brefs, auquel l'appelait le pape Jules III. A la mort de ce pontife, en 1555, il retourna dans son diocèse, et fut encore chargé deux fois du rectorat du comtat Venaissin, en 1560 et en 1567. Il mourut, pleuré de ses diocésains qui l'aimaient pour ses excellentes qualités, et regretté des savants qui avaient son érudition en grande estime. Ses *Lettres* et ses élégantes *Poésies latines* ont été réunies par l'abbé Costanzi, à la suite des *Lettres* du cardinal Sadolet.

Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*, t. VII. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse.*

SAGE (*Balthasar-Georges*), chimiste français, né à Paris, le 7 mai 1740, mort dans la même ville, le 9 septembre 1824. Son père était apothicaire : privé de fortune, il voulut du moins donner à ses deux fils une instruction solide, et il leur fit suivre comme externes les cours du collége Mazarin. A treize ans, Balthasar Sage avait terminé sa rhétorique. Laissant à son frère aîné le soin de seconder sa mère restée veuve depuis un an, il suivit avec assiduité les cours de l'abbé Nollet et du célèbre Rouelle, dont il répétait les expériences dans un petit laboratoire qu'il s'était formé. Sa passion pour la chimie faillit lui être fatale : il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut empoisonné par des vapeurs de bichlorure de mercure qui lui occasionnèrent un crachement de sang tellement opiniâtre, que les médecins jugèrent à propos de faire subir au malade douze saignées en trois jours. A dix-neuf ans, Sage commença des cours publics et gratuits sur la minéralogie et plus particulièrement sur l'art des essais. Il eut le bonheur de s'attirer l'estime de riches protecteurs qui, pleins de confiance dans l'avenir du jeune chimiste, lui avancèrent 30,000 francs, somme considérable à cette époque, et qu'il employa à l'établissement d'un laboratoire de chimie et d'un cabinet de minéralogie.

A vingt-deux ans, Sage communiquait à l'Académie des sciences les résultats de ses premiers travaux, et, en 1768, il était appelé à remplacer Rouelle au sein de cette compagnie. En 1778, il établit une chaire de minéralogie docimasique à la Monnaie de Paris. Romé de l'Isle et Chaptal sortirent de cette école qui était cependant loin de remplir le but que Sage s'était proposé, la formation d'ingénieurs propres à diriger les travaux des mines. Sur un mémoire qu'il rédigea, l'école des mines fut enfin créée en 1783, et la direction en fut naturellement confiée à celui qui en était le véritable fondateur.

Sage peut être regardé comme ayant créé la docimasie en France, et c'est là son plus beau titre de gloire. On s'explique difficilement le triste acharnement qu'il déploya contre les doctrines de la nouvelle école chimique. Il est curieux de lire dans une autobiographie qu'il fit imprimer en 1818 des passages comme ceux-ci : « L'eau est donc composée de l'élément aqueux du frigorifique et de la chaleur... On a donc avancé un paradoxe insoutenable, en disant que l'eau est composée de cinq parties de gaz déphlogistiqué et d'une d'air inflammable, puisque le mélange de ces deux gaz constitue essentiellement le feu. » Sage avait alors, il est vrai, soixante-dix-huit ans et était privé de la vue depuis 1805. Mais il était dans la force de l'âge lorsque Lavoisier fit ses grandes découvertes. Il refusa de

se rendre à l'évidence, il s'irrita, et enveloppa dans une haine commune la révolution scientifique et la révolution sociale qui signalèrent la fin du siècle dernier. Plus heureux que Lavoisier, ses divagations royalistes ne lui attirèrent que quelques mois de captivité. Il obtint même d'être replacé à la tête du cabinet de minéralogie de l'Hôtel des Monnaies. Mais son entêtement continu fit bientôt déserter ses cours, et, s'il fut en 1801 appelé à l'Institut, en remplacement de Darcet, il le dut uniquement au souvenir des services par lui précédemment rendus.

Outre de nombreux articles insérés dans le *Journal de physique* et dans les Recueils de l'Académie des sciences, Sage a publié : *Éléments de minéralogie docimasique*; Paris, 1772, in-8°, et 1777, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de chimie;* Paris, 1773, in-8°; —avec Perthuis de Laillevault, l'*Art de fabriquer le salin et la potasse, suivi des Expériences sur les moyens de multiplier la potasse*; Paris, 1777, 1794, in-8°; — *l'Art d'imiter les pierres précieuses;* Paris, 1778, in-8°; — *l'Art d'essayer l'or et l'argent;* Paris, 1780, in-8°; — *Analyse chimique et concordance des trois règnes de la nature;* Paris, 1786, 3 vol. in-8°; Paris, 1809, in-8°; — *Théorie de l'origine des montagnes;* Paris, 1809, in-8°; — *Institutions de physique;* Paris, 1811, 3 vol. in-8° avec un *Supplément;* — *Opuscules de Physique;* Paris, 1813, in-4°; — *Traité des pierres précieuses;* Paris, 1814, in-8°; — *Vérités physiques et fondamentales;* Paris, 1816, in-8°; — *Probalités physiques;* Paris, 1816, in-8°; — *Mémoires historiques et physiques;* Paris, 1817, in-8°; — *Opuscules physico-chimiques;* Paris, 1818, in-8°; — *Énumération des découvertes minérales faites pendant l'espace de soixante années;* Paris, 1819, in-8°; — *Propriétés du tabac*; *analyse de la poudrette;* Paris, 1821, in-8°; — *Théorie de la vitalité;* Paris, 1823, in-8°; — — et de nombreux opuscules. E. M.

Sage, *Notice autobiogr.;* Paris, 1818, in-8°. — *Journal de la Librairie*, 1824. — Mahul, *Annuaire nécrol.*

SAGE. *Voy.* Le Sage.

SAGREDO (*Niccolo*), doge de Venise, mort en août 1676. Il appartenait à une ancienne et noble famille, et fut choisi, en 1674, pour succéder à Domenico Contarini dans la suprême magistrature de Venise. Son administration dura environ deux années d'une période de paix, qui permit à ses compatriotes de se livrer à toute leur activité commerciale. Luigi Contarini lui succéda.

Sagredo (*Giovanni*), historien, frère du précédent, né vers 1616, à Venise, où il est mort, à la fin du siècle. C'était un politique adroit et ambitieux, un savant, un homme ardent et passionné, plus digne d'admiration que d'estime. Il siégeait au sénat lorsqu'il fut envoyé, en 1650, près de Cromwell avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; en 1656, il remplit la même charge à la cour de Louis XIV, et en 1665, il fut chargé d'une négociation nouvelle en Allemagne. Peu après son retour il obtint la procuratie de Saint-Marc. Étant en possession de cette dignité, une des plus importantes de la république, il osa prendre la défense de l'illustre Morosini (1669), accusé d'avoir évacué sans autorisation l'île de Candie, et il s'exprima avec une telle énergie qu'il ramena à son sentiment la majorité des juges. Après la mort de son frère Niccolò (1676), il fut élu pour le remplacer; ce choix provoqua une agitation très-vive, et, dans la crainte d'une guerre civile, on annula l'élection. Tel est le récit en quelque sorte officiel d'un événement qui ne s'était jamais produit à Venise. Celui de Foscarini s'en écarte essentiellement. D'abord l'élection, selon lui, n'avait pas été consommée. Sur les quarante et un électeurs du doge, Sagredo en comptait, il est vrai, vingt-huit dévoués à sa personne; mais la liste de ces électeurs, ayant été soumise à l'approbation du grand conseil, fut rejetée tout entière; on procéda à de nouveaux choix, et le résultat de l'élection fut le couronnement de Luigi Contarini. La véritable cause de l'échec de Sagredo fut la jalousie du parti aristocratique, qui redoutait ses talents et son ambition. Outré d'un semblable affront, Sagredo se retira sur les bords de l'Adriatique, et ne consentit à rentrer dans sa patrie que quinze ans plus tard, sous le dogat de son ami Morosini, qui lui donna, en 1691, le poste de provéditeur général des mers du Levant. On a de lui : *Memorie istoriche de' monarchi ottomani;* Venise, 1677, in-4°; trad. en français (Paris, 1724-32, in-12) : cette histoire s'étend de 1300 à 1646, et, depuis Soliman II, elle est fort détaillée. Il a laissé en manuscrit un *Traité de l'état et du gouvernement de Venise*, dont le sénat défendit l'impression. P.

Daru, *Hist. de Venise.*

SAHUGUET D'AMARZIT (*Jean-Baptiste-Joseph*), baron d'Espagnac, lieutenant général, né à Brives, le 25 mars 1713, mort à Paris, le 28 février 1783. Ayant embrassé, à l'âge de dix-neuf ans, la carrière des armes, il était lieutenant en 1731, et se distingua dans le régiment d'Anjou, aux batailles de Parme et de Guastalla (1734) et à la prise de Prague (1741). Il fit en qualité d'aide de camp les campagnes de Bavière. Ce fut là qu'il connut le maréchal de Saxe dont il devait être plus tard l'historien. Il le suivit dans les guerres de Flandre, soit comme aide-major général d'infanterie, soit comme colonel de l'un des régiments de grenadiers créés en 1745. Nommé brigadier après Raucoux, il fit les campagnes de 1746 et de 1747 dont il a écrit l'histoire, et, à la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il fut chargé de l'évacuation des pays conquis. A la mort du maréchal de Saxe (1750), il se retira à Brives. Louis XV le rappela en 1754 et lui confia le commandement de la Bresse et du Bu-

gey, le nomma maréchal de camp, en 1761, et lieutenant de roi aux Invalides, en 1763; en 1766, il en était le gouverneur et il y opéra des réformes utiles. Un trait l'honore dans cette fonction dernière : un invalide, pour une faute commise dans l'ivresse, était condamné à mort. On allait exécuter la sentence. « Je demande un sursis, dit Sahuguet d'Espagnac, je vais prendre à Versailles l'ordre du roi qui peut faire grâce au coupable. Je vous rends responsables de sa vie. » Trois heures après il apportait la grâce du condamné. Son affection se partageait entre le pays qui l'avait vu naître, celui qu'il avait commandé, et l'hôtel qu'il gouvernait. « Vous trouverez toujours, disait-il, à ma table, un Limousin, un Bressois ou un invalide. » En 1780, il était lieutenant général des armées; il n'avait cessé d'écrire sur l'art militaire. « Ainsi, dit Palissot, à la gloire des armes il joignit celle de perfectionner l'art de vaincre, par des écrits qui peuvent y contribuer; et s'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, on pourrait, sous quelques rapports, appliquer au baron d'Espagnac ce qu'on a dit de César : *Eodem animo scripsit quo bellavit.* » On a de lui : *Journal historique de la dernière campagne de l'armée du roi en* 1746; La Haye, 1747, in-8° plans et cartes; — *Campagne de* 1747; ibid., 1747, in-12; — *Journal des campagnes du roi en* 1744-47; Liége, 1748, in-12; — *Essai sur la science de la guerre;* Paris, 1751, 3 vol. in-8°; — *Essai sur les grandes opérations de la guerre;* Paris, 1755, 4 vol. in-8°; — *Supplément aux* Rêveries du comte de Saxe; La Haye, 1757, in-8°; — *Histoire de Maurice, comte de Saxe;* Paris, 1773, 1775, 2 vol. in-12, et 1776, 3 vol. in-4°, dont un vol. de planches. A l'exception de ce dernier ouvrage, tous les précédents écrits ont paru sans nom d'auteur. On lui attribue un *Exposé des manœuvres pour l'investissement de Maestricht.* M. AUDOIN.

Nécrol. des hommes célèbres, 1784. — Palissot, *Mémoires*. — *Le Journal historique.*

SAHUGUET (*Marc-René*), abbé D'ESPAGNAC, fils du précédent, né en 1753, à Brives, exécuté le 5 avril 1794, à Paris. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il reçut les ordres et fut presque en même temps nommé chanoine à Paris. Mais il s'abandonna à son penchant pour les lettres, et ses premiers essais, en lui méritant de justes éloges, prouvèrent qu'on avait méconnu sa véritable vocation. Il devint, en 1782, conseiller clerc au parlement; mais bientôt se développa en lui l'amour des richesses. Agent et ami du contrôleur général de Calonne, il ne s'occupa bientôt plus que d'entreprises dont une fortune rapide était le but. Entre autres opérations fort productives auxquelles il eut part, on a beaucoup parlé d'une spéculation qu'il fit sur les actions de la Compagnie des Indes, et qui était tellement scandaleuse que le gouvernement se vit obligé d'annuler lui-même les marchés. Lors de la disgrâce de Calonne (1787), l'abbé d'Espagnac fut exilé. A cette date il était encore chanoine de Notre-Dame. En 1789 il osa reparaître, et présenta à l'Assemblée nationale un plan de finances qu'elle l'invita à faire imprimer. Persuadé qu'il était que la révolution ne tarderait pas à faire naître une foule d'incidents dont il lui serait facile de profiter pour accroître encore la fortune qu'il avait amassée, il se hâta de s'associer à la réunion connue sous le nom de *club de* 1789; puis, toujours pour faire réussir ses projets, il alla s'asseoir parmi les jacobins, à l'influence desquels il dut d'être nommé fournisseur de l'armée des Alpes (1792). Dénoncé bientôt après par Cambon, et décrété d'arrestation pour avoir fait des marchés frauduleux, il parvint à se faire décharger de cette première accusation, quelque faible que fût d'ailleurs sa défense. Rendu à la liberté, il fit l'entreprise des charrois militaires de l'armée de Dumouriez, et, afin de s'attirer la faveur du peuple, il fonda alors à Bruxelles un club républicain. Sa fortune devint bientôt immense; mais la défection du général auquel il s'était attaché lui devint funeste, et sa hardiesse à réclamer auprès du Comité de salut public les avances qu'il prétendait avoir faites au gouvernement acheva de le perdre. Cité à la barre de la Convention comme complice de Dumouriez et fournisseur infidèle, il y improvisa durant trois heures sans préparation, sans même connaître les questions qui lui seraient adressées; il parla avec éloquence et clarté sur d'arides matières de fournitures et de calculs, qu'il sut orner d'anecdotes et de tableaux piquants; et néanmoins il fut arrêté le 1er avril 1793. Un premier décret ordonna l'apurement de ses comptes, et un second l'envoya, un an plus tard, devant le tribunal révolutionnaire. Condamné comme complice d'une conspiration tendant à détruire le gouvernement républicain par corruption, il fut décapité à Paris le 5 avril 1794, à l'âge de quarante et un ans. Il marcha au supplice avec Camille Desmoulins, Chabot, Bazire, Fabre d'Églantine, Danton, et plusieurs autres députés.

On a de ce financier, fameux au temps de la révolution, quelques ouvrages écrits avec chaleur et qui ne manquent ni de style ni de goût. Les deux plus remarquables sont : l'*Éloge de Catinat*, qui fut couronné par l'Académie française en 1775; le second a pour titre : *Réflexions sur l'abbé Suger et sur son siècle* (Paris, 1780, in-8°).

Biogr. moderne. — *Galerie des Contemp.* — *Le Moniteur.*

SAÏD *Pacha* (*Mohammed*), vice-roi d'Égypte, né en 1822, au Caire, où il est mort, le 18 janvier 1863. Il était le quatrième fils de Méhémet-Ali. Sa mère était d'origine circassienne. Élevé à l'européenne, il eut autour de lui plusieurs professeurs français, et l'un d'eux,

Kœnig-Bey est resté, jusqu'à sa mort, secrétaire de ses commandements. Il fut nommé grand amiral de la flotte, et eut en cette qualité pour résidence le palais de Gabbari, près d'Alexandrie. Le 13 juillet 1854, après la mort de son neveu Abbas, Saïd devint vice-roi, en vertu du firman de 1841 qui déclare le gouvernement de l'Égypte héréditaire dans la famille de Méhémet-Ali, et l'attribue au plus âgé parmi ses descendants, sans distinction de lignes. Après avoir été chercher l'investiture à Constantinople, il s'empressa d'armer un corps de dix mille hommes qu'il envoya en Turquie au début de la guerre de Crimée. Il consacra ses efforts à poursuivre l'œuvre de civilisation commencée par son père, et interrompue sous le règne précédent. Toutes les branches de l'administration, la justice, les finances et surtout le régime de la propriété foncière furent l'objet de réformes radicales accomplies avec autant de résolution que d'intelligence. Après plusieurs voyages effectués dans les provinces, notamment une excursion dans le Soudan en 1856, le premier soin de Saïd fut d'abolir les monopoles, de distribuer les terres disponibles entre les chefs de famille, de rendre aux fellahs, avec la pleine liberté de leur personne, la libre disposition de leur travail et des fruits de leur travail. L'organisation judiciaire fut réformée sur un plan qui ferme les voies au trafic de la justice, le service militaire, qui pesait exclusivement sur la classe pauvre, a été rendu commun à tous indistinctement et réglé, d'après un système de recrutement qui fait passer successivement toute la jeune population sous les drapeaux. En même temps qu'il remplaçait l'impôt en nature par l'impôt en argent, le vice-roi s'appliquait à fonder le crédit de son pays sur la bonne gestion des revenus publics et sur sa fidélité scrupuleuse à remplir les engagements du passé. Aujourd'hui l'Égypte peut compter parmi les États musulmans dont le crédit est le mieux assis, ainsi que l'a démontré le succès de l'emprunt de 40 millions que son gouvernement a contracté à Londres (août 1860) pour liquider une partie de sa dette flottante. De grands travaux d'utilité publique furent entrepris, des écoles et des établissements scientifiques furent fondés sur le modèle européen, et le vice-roi donna des ordres pour l'achèvement du barrage du Nil, commencé sous Méhémet-Ali. Mais l'acte qui doit assurer à la mémoire de Saïd une durable renommée, c'est le patronage accordé, en dépit de l'attitude équivoque de la Porte et de l'opposition déclarée de l'Angleterre, à l'exécution par une compagnie et à l'aide de capitaux français, de ce canal de Suez, l'œuvre la plus gigantesque des temps modernes, entreprise avec une rare persévérance par M. Ferdinand de Lesseps. De tels bienfaits acquirent à Saïd des titres particuliers à la sympathie de la France, et il put s'en convaincre dans un voyage qu'il fit à Paris en mai 1862, pendant lequel il reçut l'accueil le plus bienveillant.

Saïd-Pacha était un homme de taille moyenne, dont la figure, encadrée d'un épais collier de barbe rousse, avait une expression intelligente et énergique. Il maniait avec facilité la langue et l'esprit français, et l'on a cité de lui des mots véritablement piquants. Il a laissé deux femmes et un enfant, Toussoun, âgé de neuf à dix ans. Ismaïl, son neveu, lui a succédé. H. F.

Docum. part.

SAILLY (*Thomas*), théologien belge, né en 1553, à Bruxelles, où il est mort, le 8 mars 1623. De bonne heure il fut pourvu d'un canonicat à Furnes, et d'un autre à Arras. Il était prêtre et âgé de vingt-sept ans lorsqu'il se rendit à Rome pour entrer dans la Compagnie de Jésus (1580). A peine sorti de noviciat il fut désigné par le pape Grégoire XIII pour accompagner le P. Possevino, envoyé en ambassade auprès du tsar Ivan (1581). Les fatigues de ce voyage ayant épuisé ses forces, il fut rappelé dans les Pays-Bas, où le prince Alexandre de Parme le choisit pour confesseur. « Ce nouvel emploi, fait observer Paquot, lui fournit de nouveaux sujets d'exercer sa patience. » En effet obligé de suivre le prince à l'armée, il gagna la peste et risqua plus d'une fois sa vie en portant aux soldats les secours de la religion. Après avoir visité, à la suite du duc de Mendoza, les cours d'Autriche et de Pologne, il fut nommé supérieur de la mission militaire (1597) dont il avait au milieu des camps jeté les fondements. En 1606 il fit le voyage de Rome en qualité de procureur de la province Belgique, et en 1620 il prit part comme missionnaire à la campagne de Spinola dans le Palatinat. A deux reprises il fut recteur du collége de Bruxelles. Des ouvrages de piété qu'il a écrits en latin, en flamand et en français nous citerons : *Guidon et pratique spirituel du soldat chrétien*; Anvers, 1590, in-16, fig. — *Narratio itineris Fr. de Mendoza, almirantii Aragoniæ, in legatione sua*; Bruxelles, 1598; — *Thesaurus litaniarum ac orationum sacer*; Bruxelles, 1598, in-8°, fig., réimpr. plusieurs fois; — *Den nieuwen Morghenwekker* (Le nouveau Réveil-matin, qui indique les progrès et les remèdes de l'hérésie); Louvain, 1617, in-4°; il publia en 1619, aussi en flamand, des apologies de ce livre contre le ministre Abraham de Coster, qui l'avait attaqué. Il a traduit quelques traités religieux dans la langue de son pays.

Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Paquot, *Mémoires*, IV.

SAINCTES (*Claude* DE), prélat français, né en 1525, dans le Perche, mort en 1591, près Lisieux. A onze ans il était admis au nombre des chanoines de l'abbaye de Saint-Cheron, voisine de Chartres, et à quinze il y faisait profession. Le cardinal de Lorraine l'attira à Paris, et le plaça dans le collége de Navarre, où il se rendit fort habile dans la théologie et les langues classiques. Pourvu d'une modeste cure au ...

cèse de Chartres, on le rappela en 1561 à Paris pour lui donner le principat du collége de Boissy, mais surtout pour l'opposer aux controversistes huguenots assemblés en colloque à Poissy. Le même puissant patronage aplanit devant lui la route aux plus hautes dignités : après l'avoir désigné comme le collègue de Simon Vigor au concile de Trente, il lui fit accorder par Henri III l'évêché d'Évreux (30 mars 1575). Le nouveau prélat siégea aux États de 1576 à Blois, et il administra son diocèse avec autant de zèle que d'intégrité; mais sa haine contre l'hérésie l'entraîna dans quelques opinions peu conformes à la foi, et qu'il soutint obstinément, comme celle de rebaptiser ceux de la réforme qui retournaient à l'Église catholique. Dévoué comme il l'était aux intérêts de la religion, Claude de Sainctes ne pouvait manquer d'entrer dans la Ligue; après la prise d'Évreux (1591), il se réfugia à Louviers. Arrêté et conduit à Caen, il comparut devant le parlement, et convaincu d'avoir approuvé l'assassinat de Henri III, et d'avoir enseigné que l'on pouvait tuer son successeur, il fut condamné à mort; la peine fut commuée, sur la demande du cardinal de Bourbon, en prison perpétuelle. Transféré au château de Crèvecœur, près Lisieux, il y mourut dans la même année. Nous citerons de lui : *Liturgiæ sive missæ SS. Patrum Jacobi apostoli, Basilii magni, J. Chrisostomi;* Paris, 1560, in-fol., grec et latin; Anvers, 1560, 1562, in-8°, latin seulement; — *Déclaration d'aucuns athéismes de la doctrine de Calvin et Bèze contre les premiers fondements de la chrétienté;* Paris, 1567, in-8°; — *Traité de l'ancien naturel des Français en la religion chrétienne;* Paris, 1567, in-8°; — *De rebus Eucharistiæ controversis lib. X;* Paris, 1575, in-fol.

Gallia christiana. — Launoy, *Hist. du collége de Navarre.* — Dupin, *Bibl. des aut. ecclés.* — Le Brasseur, *Hist. du comté d'Évreux*, ch. XXXIX et XL.

SAINT-AIGNAN. *Voy.* BEAUVILLIERS.

SAINT-ALBAN. *Voy.* BURGHO.

SAINT-ALBANS (duchesse DE). *Voy.* ALBANS.

SAINT-ALBIN (*Alexandre-Charles-Omer* ROUSSELIN DE CORBEAU, comte DE), né en mars 1773, mort le 15 juin 1847, à Paris. D'une ancienne famille du Dauphiné, il était fils du lieutenant colonel d'artillerie Antoine-Pierre-Laurent de Corbeau (1), et petit-fils du marquis Antoine de Corbeau de Saint-Albin. Après avoir fait au collége d'Harcourt de brillantes études classiques, il se trouva lancé dans le monde en pleine révolution; il en adopta les principes avec enthousiasme. Camille Desmoulins et d'autres personnages marquants de cette époque agitée furent les amitiés de sa jeunesse; et c'est à ses relations politiques qu'il dut d'être, à peine âgé de vingt et un ans, envoyé par le Comité de salut public en qualité de commissaire civil national à Troyes. Malgré sa jeunesse, il sut allier dans cette mission deux qualités bien rares en tout temps, la fermeté et la modération. Dans les jours qui précédèrent le 9 thermidor, Rousselin (c'était le nom qu'il portait alors) fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme rejeton de la faction Danton et Camille Desmoulins; accusé de *modérantisme* dans sa mission, il fut acquitté au grand étonnement de tous (2 thermidor an II). Deux jours après, il fut arrêté de nouveau sur l'ordre d'Amar et ne fut délivré que le 9 thermidor par le député Legendre (de Paris). En 1794, il fut attaché, comme chef de division au ministère de l'intérieur. Sous le Directoire, il fut secrétaire général avec Paré, alors commissaire civil du département de la Seine. En 1798, Bernadotte l'appela auprès de lui au ministère de la guerre, en la même qualité. Partageant les opinions de ce général, il vit avec répugnance la journée du 18 brumaire. Pourtant il avait l'honneur de connaître Mme Bonaparte, à laquelle il avait eu l'attention de restituer sa correspondance avec le général Hoche. Ce fut par l'influence de cette princesse qu'il fut nommé à un poste de consul en Égypte, en 1804, poste qu'il ne put rejoindre à cause des croisières anglaises. Revenu à Paris en 1806, il s'y vit l'objet des persécutions de la police impériale et trouva un asile en Provence, dans la famille de sa femme.

Au 20 mars 1815, M. de Saint-Albin se rallia à Napoléon et entra au ministère de l'intérieur avec Carnot. Depuis 1816, il se consacra presque tout entier à la rédaction du *Constitutionnel*, journal dont il était l'un des principaux fondateurs et le véritable parrain (1). Il ne cessa d'y fournir jusqu'en 1838 une foule d'articles empreints de patriotisme. Ce fut lui qui eut l'idée d'élever un monument à Molière, et il ouvrit dans ce but une souscription en conviant à y prendre part les notabilités de l'époque saisissant toutes les occasions de mettre à profit son autorité morale, soit pour soulager des infortunes éclatantes, soit pour faire réparer des injustices, il fit accorder par le ministre Pasquier une pension de 2,000 fr. à Tallien, mourant et misérable, et une autre non moins légitime, par M. de Villèle, au malheureux instituteur Chauvet, que l'inattention d'un sous-préfet avait fait confondre avec un malfaiteur poursuivi pour crime.

La révolution de 1830 porta au pouvoir tous les amis de M. de Saint-Albin, à commencer par le roi Louis-Philippe qu'il avait connu pendant la révolution. Il aurait pu rentrer dans les affaires publiques : Casimir Périer, le maréchal Maison lui offrirent des postes importants; il les refusa, ne demandant qu'à garder son indépendance. Cette indépendance, il en donna la preuve en essayant de dissuader Louis-Philippe de prendre une liste civile, et en s'élevant contre la nomi-

(1) Mort à Paris le 6 octobre 1818. Il a laissé, entre autres écrits : *Formation des États de l'histoire moderne;* Paris, 1818, in-12.

(1) Il trouva le titre heureux de *Constitutionnel*, titre que Marrast qualifiait d'*admirable pour l'instant où il fut choisi.*

nation de Talleyrand à l'ambassade de Londres. Il se mit dans *le Constitutionnel* à la tête de la grande mesure de l'amnistie. En 1838, par suite de mésintelligences entre les actionnaires de ce journal, il vendit sa part de propriété à M. Véron et renonça à la politique militante pour retourner à ses études historiques sur la révolution; il en savait les moindres détails, et Louis-Philippe lui rendit souvent ce témoignage : « Il n'y a que vous et moi qui sachions complétement cette histoire dont si peu se doutent. » Il avait dans sa carrière rassemblé de nombreux matériaux historiques : Danton, Kleber, Dugommier, Joubert, Malet firent tour à tour le sujet de notices encore inédites. Barras lui avait laissé le soin de revoir et d'éditer ses *Mémoires*. Par testament, il chargea son fils aîné de publier ces travaux, tous terminés, et c'est pour répondre à ce vœu que M. H. de Saint-Albin a fait paraître la *Vie de Championnet* (Paris, 1860, in-8°).

En dehors des nombreux articles qu'il a fournis aux journaux depuis la feuille du *Salut public* qu'il publiait pendant la révolution jusqu'au *Constitutionnel*, M. de Saint-Albin a publié : *Vie de Lazare Hoche* (Paris, 1798, 2 vol. in-8°), réimp. en 1799 avec quelques additions; et une *Notice historique sur le général Marbot* (1800, in-8°). Il cherchait en outre de nobles distractions dans des sujets moins sérieux : spirituel et instruit, il s'essaya dans la poésie lyrique, et ne fut pas sans y réussir. Des compositeurs célèbres ont accepté ses vers pour leur musique : Grétry fit celle de la romance *le Charme de s'entendre;* Méhul celle de *Charles Martel ou la Parisienne* (de 1814). M. de Saint-Albin est l'auteur d'un chant patriotique, *la Lyonnaise*, qui fut exécuté aux Tuileries dans les Cent-Jours. Plusieurs de ses épigrammes (genre dans lequel il aimait à s'exercer) sont restées, témoin celle si souvent citée sur le beau-frère du directeur Rewbell, Rapinat :

La pauvre Suisse qu'on ruine,
Demandait qu'on examinât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat.

M. de Saint-Albin mourut le 15 juin 1847. Il ne s'était point désintéressé des choses de l'humanité et de la liberté : presqu'à la veille de sa mort il signait une pétition demandant l'abolition de l'esclavage. De sa première femme, Clémentine de Montpezat, morte en 1816, il a eu deux fils, et de la seconde, Mlle Marc, une fille, *Hortense*, qui a épousé M. Jubinal.

* **SAINT-ALBIN** (*Hortensius* DE), fils aîné du précédent, né le 20 décembre 1805, à Lyon. Avocat du barreau de Paris, il fut nommé juge suppléant au tribunal civil de la Seine (1830), et juge (1837). Élu, dans cette dernière année, député de la Sarthe, il vit son mandat renouvelé jusqu'en 1848, et vota avec l'opposition avancée. Il représenta le même département à l'Assemblée constituante, et reprit à la cour d'appel de Paris la place de conseiller, qu'il tenait du gouvernement provisoire (2 mai) et qu'il occupe encore. Il est depuis 1835 membre du conseil général de la Sarthe. Il a publié : *Histoire de Sulkowski*, 1830; — *Logique judiciaire;* Paris, 1841, in-18, suivie de la *Logique de la conscience;* — des *comptes-rendus* de ses actes parlementaires; — les *Tablettes d'un rimeur;* Paris, 1862, in-18, titre modeste et piquant à la fois; — un grand nombre d'articles dans différents journaux et revues.

Son frère, *Philippe* DE SAINT-ALBIN, est bibliothécaire de l'impératrice Eugénie.

Buchez et Roux, *Hist. parlement.*, t. XXXV.

SAINT-ALDEGONDE. *Voy.* ALDEGONDE.

SAINT-ALLAIS (*Nicolas* VITON, dit DE), littérateur et généalogiste, né le 6 avril 1773, à Langres, mort le février 1842, à Paris. Il était fils d'un épicier appelé Viton, et lui-même porta ce nom plébéien jusqu'à la première restauration. Après avoir fait d'assez bonnes études dans sa ville natale, il vint à Paris, embrassa avec ardeur les principes de liberté, et s'enrôla en 1792. Au bout de deux ou trois ans de service, il rentra dans la vie privée et s'occupa de compilations historiques; en même temps il forma une riche collection de manuscrits et de livres dont il sut tirer un parti avantageux, et finit par s'adonner entièrement à l'art héraldique. Dans un temps où la noblesse renaissait de ses cendres, il se constitua de lui-même le défenseur de ses prétentions et de ses priviléges, et comme il gagna une jolie fortune à ce métier, il est permis de croire qu'il ne s'y montra pas sévère. Il quitta dès lors le nom de Viton pour y substituer celui de *Saint-Allais*, qui sonnait mieux et dont sa famille, à ce qu'il prétendait, avait perdu l'habitude. « D'un caractère gai et spirituel, dit un de ses biographes, il faisait bien payer les gens qui lui apportaient des titres de noblesse plus ou moins fondés. » Il en admettait quelquefois de fort équivoques; mais plus consciencieux qu'il n'appartient généralement aux généalogistes, il avait la bonne foi de rejeter la responsabilité des documents dont il faisait usage sur ceux qui les lui avaient confiés. Toutefois il était réellement instruit et ses ouvrages abondent en faits curieux et intéressants. La plus honorable de ses entreprises et la plus avantageuse pour les lettres, c'est la réimpression de l'*Art de vérifier les dates* (Paris, 1818-182[illegible], 6 vol. in-4° et 23 in-8°), augmentée des nombreuses corrections de dom Clément; il en avait publié deux parties lorsqu'en 1820, menacé de perdre la vie, il vendit le fonds de cette édition ainsi que son cabinet de titres nobiliaires à M. de Courcelles. Dès qu'il eut regagné la santé, il reprit le cours de ses recherches généalogiques, ce qui lui attira quelques réclamations de la part de son acquéreur. Après la révolution de juillet, le cabinet de Saint-Allais diminua par

à peu d'importance, et, en 1832, le collecteur, voulant se défaire des pièces qu'il avait rassemblées, adressa aux membres de la noblesse une circulaire dans laquelle il les engageait à acheter ces documents, en faisant valoir les considérations suivantes : « Parmi toutes mes collections il en est une qui se compose de pièces judiciaires, d'actes patents et authentiques, constatant des meurtres, des faux, des concussions, des déprédations, des dettes déshonorantes, des usurpations de noblesse et de titres honorifiques, des anoblissements dissimulés, des violences et des actes réprouvés par nos lois et par nos mœurs, enfin toutes les passions qui peuvent ternir l'éclat de certaines familles; et si l'insouciance de ces familles ne les porte pas à retirer les titres et les actes qui constatent les services et l'illustration de leurs ancêtres, peut-être rempliront-elles le devoir de retirer ceux qui constatent leurs délits, leurs vices, leurs défauts, afin de ne pas laisser des matériaux qui peuvent fournir à quelques écrivains les moyens de fonder un ouvrage, qui serait un monument perpétuel de chagrin ou de désagrément pour elles et leur postérité. » A la mort de Saint-Allais, en 1842, son cabinet généalogique fut vendu moyennant 47,000 fr. et revendu, en 1845, seulement 5,000 fr. On a de lui : *La Vérité rendue sensible au peuple français sur l'administration du premier consul*; Paris, 1803, in-8°; — *État actuel des maisons souveraines, des princes et princesses de l'Europe*; Paris, 1805, in-18; — *Histoire de la maison de Bade et des princes de Neufchâtel*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la maison de Wurtemberg*; Paris, 1808, 2 vol. in-12, fig.; — *Tableaux chronologiques, généalogiques, historiques et statistiques des maisons souveraines de l'Europe*; Paris, 1809, in-fol.; — *Histoire générale des ordres de chevalerie*; Paris, 1810, gr. in-4°, fig.; la première livraison, contenant la Légion d'honneur, a seule paru; — *La France militaire sous les quatre dynasties*; Paris, 1812, 2 vol. in-18 : on y trouve, outre la chronologie des événements de guerre, celle des connétables, maréchaux, grands maîtres de l'artillerie, lieutenants généraux, etc. depuis l'institution de ces dignités ou grades; — *Histoire généalogique des maisons souveraines de l'Europe*; Paris, 1812, 2 vol. in-8° et atlas : cet ouvrage n'a pas été achevé; les t. I et II sont relatifs à la maison d'Alsace et à celle de Lorraine ainsi qu'à toutes leurs branches; — *Tablettes des maisons souveraines de l'Europe*; Paris, 1812, in-18; — *La France législative, ministérielle, judiciaire et administrative sous les quatre dynasties*; Paris, 1813, 4 vol. in-18 : c'est une série de nomenclatures, aussi complètes que possible, contenant les régents, ministres, conseillers d'État, magistrats, intendants, préfets, députés, etc.; — *Le Correcteur de l'*Atlas généalogique *de Le Sage*; Paris, 1813, in-8°; — *Almanach administratif, ou chronologie des maîtres des requêtes, intendants, préfets*, etc.; Paris, 1814, in-18; — *Nobiliaire universel de France*; Paris, 1814-41, 21 vol. in-8° : ce répertoire a été puisé en partie dans les anciens dictionnaires de la noblesse, ou dressé sur les mémoires particuliers fournis par les familles; de Courcelles a publié les t. XVII à XIX; — *Les Siéges, batailles et combats mémorables de l'histoire ancienne et romaine*; Paris, 1815, in-8°; — *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*; Paris, 1816, 3 vol. in-8° pl. : ouvrage rare et fort bien fait, renfermant tout ce qu'il importe à la noblesse de connaître sur son ancien état; — *État actuel de la noblesse de France*; Paris, 1816, in-18; — *Armorial des familles nobles de France*; Paris, 1817, in-8° pl.; une seule livraison a paru; — *Martyrologe universel, trad. du Martyrologe romain, avec un Dictionnaire des saints, saintes, martyrs*, etc., *rédigé sur l'ouvrage de l'abbé Chastelain et augmenté*; Paris, 1823, in-8°; — *Album historique des gens du monde*; Paris, 1824, 3 vol. in-18; — *De l'ancienne France, contenant l'origine de la royauté, de la nation et de ses classes, de la pairie et des pairs, des dignités civiles et militaires*, etc.; Paris, 1833-34, 2 vol. in-8°; — *Annuaire de l'ancienne noblesse de France*; Paris, 1835-36, 2 vol. in-8°; — *Ma première lettre au Corinthien, ou Réponse au Grec Raxis, se disant comte de Flassan*; Paris, 1836, in-8°; — *Précis historique sur les comtes de Périgord*; Paris, 1836, in-4°; — *L'Ordre de Malte*; Paris, 1839, in-8° pl.; — *Fastes de l'Afrique française*; Paris, 1845, in-8°.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.* — *Gazette des tribunaux*, 8 janv. 1847.

SAINT-AMAND. *Voy.* MASSON.

SAINT-AMANS (*Jean-Florimond* BOUDON DE), naturaliste français, né le 24 juin 1748, à Agen, où il est mort, le 28 octobre 1831. Par sa mère il descendait de Florimond de Rémond (*voy.* ce nom), magistrat qui a laissé quelques ouvrages. A dix-huit ans, il entra au service comme lieutenant au régiment de Vermandois, et passa cinq années dans les Antilles françaises, où il sentit se développer son goût pour l'étude de l'histoire naturelle. A son retour (1773), il se retira dans sa famille. Ses premiers travaux furent insérés dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. Nommé, en 1790, commissaire du roi pour l'organisation du Lot-et-Garonne, il fit partie de l'administration supérieure de ce département, excepté sous la terreur, et y présida le conseil général depuis 1800 jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire pendant la longue période politique de trente et un ans (à la réserve des Cent-Jours), circonstance sans doute unique dans les fastes de l'histoire départementale. Lors de la création des

écoles centrales (1795), il accepta la chaire d'histoire naturelle à celle d'Agen. Saint-Amans a été l'un des fondateurs de la Société d'agriculture d'Agen et membre de vingt-quatre académies françaises, dont quelques-unes n'existent plus. Ses principaux ouvrages sont : *Cours élémentaire de botanique;* Agen, 1785, in-8°; — *Le Spectateur champêtre;* ibid., 1785, in-8°; — *Fragments d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, suivis du Bouquet des Pyrénées;* Metz, 1789, in-8° : ces lettres aussi agréables qu'instructives furent écrites en 1788 dans un voyage fait en compagnie de Dussaulx; — *Eloge de Linné;* Agen, 1791, in-8°; — *Traité sur les plantes les plus propres à la formation des prairies artificielles;* ibid., 1797, in-8° : cette heureuse révolution agricole, alors repoussée par la routine, s'effectua dans l'Agenois par les efforts de l'auteur; — *Philosophie entomologique;* ibid., 1799, in-8° : résumé plein d'intérêt des faits généraux que présente l'observation des insectes; — *Description abrégée du département de Lot-et-Garonne;* ibid., 1800, in-8°, reproduite et augmentée dans le *Coup d'œil* sur le même département; ibid., 1828, in-18; — *Mémoires académiques;* ibid., 1812, in-8°; — *Voyage dans les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde;* ibid., 1818, in-8°; l'excursion dans les Landes avait déjà paru en 1799; — *Flore agenoise;* ibid., 1820, in-8° pl., qui se recommande par l'exactitude des descriptions; — *Notice sur le chevalier François de Vivens;* ibid., 1829, in-8°. Saint-Amans a écrit en outre un grand nombre de rapports, mémoires et articles d'agriculture, d'histoire naturelle ou d'archéologie, imprimés à part ou insérés dans le *Journal physique* de Rozier, le *Journal des sciences utiles* de Bertholon, les *Mémoires* de la Société d'Agen, et il a laissé un *Essai* (inédit) *sur les antiquités de Lot-et-Garonne,* qui lui a valu, à titre d'encouragement, la grande médaille d'or de l'Académie des inscriptions.

Chaudruc de Crazannes, *Notice sur la vie et les ouvrages de B. de Saint-Amans;* Agen, 1832, in-8°. — Quérard, *La France littér.*

SAINT-AMANT (*Marc-Antoine* GERARD, sieur DE), poëte français, né à Rouen, en 1594, mort à Paris, le 29 décembre 1661. C'est par erreur, et peut-être par suite d'une confusion entre son père et lui, qu'on a prétendu qu'il était né d'un gentilhomme verrier. Dans la dédicace de la troisième partie de ses *Œuvres,* il nous apprend que son père commanda pendant vingt-deux ans une escadre de la flotte d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et fut trois ans prisonnier à Constantinople; que ses deux frères périrent dans des combats contre les mahométans, le premier à l'embouchure de la mer Rouge, le second, dans l'île de Candie, où il commandait un régiment d'infanterie française, au service de Venise; que deux de ses cousins germains ont également perdu la vie en se battant contre les Turcs, et qu'un de ses oncles a été leur esclave. Abandonné de bonne heure, par l'absence de son père, aux entraînements de sa nature, il reçut une éducation négligée, et ne sut jamais ni latin ni grec; mais la vivacité de son esprit et, comme il dit, *la conversation familière des honnêtes gens et la diversité des choses merveilleuses* qu'il vit dans ses voyages, suppléèrent à ce défaut d'instruction première, et il apprit, en particulier, l'espagnol, l'italien et l'anglais.

On ne connaît guère de sa vie que les détails qu'il a semés çà et là dans ses œuvres. Il vint de bonne heure à Paris, où sa verve et sa belle humeur, lui concilièrent vite l'amitié d'un assez grand nombre de gentilshommes qui menaient une joyeuse existence d'épicuriens. Ajoutez-y qu'il était bon musicien et qu'il récitait à merveille. Ce fut ainsi qu'il se lia avec le duc de Retz, qui l'attacha à sa maison; il le suivit dans son domaine de Belle-Isle, où il composa une grande partie de ses ouvrages. En 1631, il fit un voyage en Angleterre. En 1633, il alla à Rome, sur les galères du maréchal de Créqui. Lors de la fondation de l'Académie française, il avait déjà acquis assez de renommée pour être appelé à en faire partie, et nous savons par Pellisson qu'il obtint d'être déchargé du discours que devait prononcer chaque membre de la nouvelle assemblée, à la condition de rédiger la portion comique du *Dictionnaire* et de recueillir les termes *grotesques* de la langue. Nous ne savons s'il s'acquitta de cette tâche. La *Comédie des Académistes*, de Saint-Évremond, le montre plus assidu au cabaret voisin qu'aux doctes séances. Lorsque le comte d'Harcourt eut reçu, en 1637, le commandement d'une flottille contre les Espagnols, il invita Saint-Amant à l'accompagner. Celui-ci prit part à tous les actes de l'expédition, et chanta dans ses vers la plupart des exploits de ce vaillant prince. Ce fut sur son escadre qu'il contracta avec Faret, secrétaire des commandements du comte d'Harcourt, cette amitié devenue, depuis, en quelque sorte proverbiale. Le comte était digne de ces deux gais compagnons, qu'il traitait sur le pied de la plus étroite familiarité : dans leurs réunions intimes, où ils ne se rencontraient jamais que le verre en main, l'étiquette disparaissait, et le comte n'était plus que *le Rond*, comme Faret *le Vieux* et Saint-Amant *le Gros*. Revenu à Paris en 1638, notre poëte adressa au chancelier Seguier un placet pour obtenir le privilége d'une verrerie; il l'obtint sans peine, et il a célébré, dans sa pièce intitulée *le Cidre*, les *miracles* accomplis sous sa direction dans ce nouvel emploi. L'année suivante (1639) il était de retour près du comte d'Harcourt en Piémont; il l'accompagna aussi dans son expédition de Savoie, puis à Rome, d'où il rapporta son petit poëme burlesque de *Rome ridicule*, qui parut pour la première fois sans nom d'auteur, et valut au libraire une sévère condamna-

tion; enfin dans son ambassade en Angleterre, où il resta avec lui jusqu'en 1645. A en juger par son *caprice héroï-comique* de l'*Albion*, et par diverses autres pièces, il n'eut pas à se louer de son voyage dans ce pays, qu'il maltraite avec une sorte de voluptueuse vengeance. Quelque temps après, son ami l'abbé de Marolles lui procura la protection de la nouvelle reine de Pologne, la princesse Marie de Gonzague, dont il avait été le précepteur : celle-ci donna au poëte une pension de 3,000 livres, et l'admit au nombre des gentilshommes de sa maison. Il ne se rendit pourtant pas immédiatement auprès d'elle. Nous le trouvons encore pendant les premiers troubles de la Fronde, à Paris, où il publie ses triolets sur les affaires du temps, et lance contre Condé une chanson satirique qui le fait bâtonner sur le Pont-Neuf. Enfin il se décida à gagner Varsovie, pour aller offrir en personne à sa bienfaitrice l'*idylle héroïque* du *Moïse sauvé*, qui lui était dédiée. Il passa deux années en Pologne, puis revint en France, après avoir poussé jusqu'à Stockholm où sa protectrice l'avait envoyé assister au couronnement de la reine de Suède. Aussitôt son retour, il se mit à refaire presque entièrement son *Moïse sauvé*. Il partageait son temps entre Paris et sa verrerie de Rouen. Le mauvais état des affaires en Pologne lui ayant enlevé sa pension, il tomba dans un état voisin de la gêne; mais c'est tout au plus à ces dernières années de sa vie que peuvent s'appliquer les vers célèbres, où Boileau (*Satire I*) a peint sa misère, en l'exagérant beaucoup, et surtout en ayant le tort de présenter comme un état habituel ce qui ne fut qu'un accident de sa carrière au déclin. Dans une épître à l'abbé de Marolles, datée de 1654, notre poëte parle lui-même de son état de fortune en termes qui contredisent formellement l'assertion de Boileau. Suivant *le Chevræana*, il passa ses derniers temps dans un humble hôtel de la rue de Seine. Il y mena une vie désormais tranquille et pénitente, loin de ses agitations d'autrefois, s'efforçant de racheter ses vieux égarements poétiques par des vers pieux qui, malheureusement, ne valent pas les autres. On raconte aussi qu'il fondait quelque espoir sur un ouvrage intitulé *la Lune parlante*, qu'il avait composé à la gloire du roi, et où il le louait surtout de savoir bien nager. « Le roi, dit Brossette, ne put souffrir la lecture du poëme de Saint-Amant, et l'auteur ne survécut pas longtemps à cet affront. » Il y a plus d'une observation à faire sur ce passage. D'abord, suivant Loret, le seul auteur contemporain qui appuie en un point l'assertion de Brossette, *la Lune parlante* avait été écrite en l'honneur de la naissance du Dauphin : comme le Dauphin ne naquit que le 1er novembre 1661, moins de deux mois avant la mort de Saint-Amant, on voit que celui-ci n'aurait pas eu de temps à perdre pour composer et faire imprimer son poëme. Il n'est pas arrivé jusqu'à nous : à vrai dire, il est fort douteux qu'il ait été rendu public, quoique Loret ajoute, mais d'une façon dubitative, qu'il se vend chez Sercy. En tout cas, le poëte, âgé de soixante-sept ans, usé par une longue vie de débauches, d'aventures et de voyages, n'avait besoin d'aucun prétexte semblable pour mourir. Il rendit l'âme après deux jours de maladie, assisté de son ami l'abbé de Marolles, et dans les sentiments d'un bon catholique.

Saint-Amant a été l'objet de jugements très-divers de la part de ses contemporains. Boileau, qui en a parlé à plusieurs reprises, disait, suivant Ménage, qu'il s'était formé du mauvais de Regnier : on connaît les vers de l'*Art poétique* où il raille les descriptions du *Moïse sauvé*. Dans la sixième *Réflexion sur Longin*, il reconnaît « qu'il avait assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée », et qu'il « a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux; mais, ajoute-t-il, il gâte tout par les basses circonstances qu'il y mêle. » Ces *basses circonstances* ne sont rien autre chose dans l'esprit de Saint-Amant que les ombres et les contrastes destinés à faire valoir ses tableaux : il a devancé l'école romantique par le culte de l'antithèse, l'amour de la couleur, de l'effet et du pittoresque, l'alliance systématique du lyrisme et de la trivialité, du grotesque et du *sublime*. Au contraire de Boileau, Théophile, Perrault, Desmarets, etc., ont parlé avec estime de son talent. Saint-Amant a fait des vers de tout genre, même des vers *précieux*, religieux, héroïques; mais malgré l'incontestable talent de détail qu'il y a semé, il n'est complétement lui-même que dans ses pièces bachiques et dans ce qu'il appelle ses *Caprices*, chansons, épigrammes, sonnets, odes, satires, petits poëmes faits de verve, sur la table du cabaret, au milieu d'une orgie. Les grossièretés et les obscénités y foisonnent; il provoque souvent le dégoût; il est brutal et sans mesure, mais souvent plein de puissance, d'originalité, d'éclat, et surtout d'une facilité, d'un naturel et d'une flamme qui entraînent le lecteur le plus froid.

Saint-Amant publia ses *Œuvres poétiques* en trois parties : Paris, 1629-43-49, in-4°, et les reproduisit dans l'édit. de 1651. Il faut y lire les pièces intitulées *la Crevaille*, *les Goinfres*, *la Chambre du débauché*, *le Poëte crotté*, *le Fromage*, etc., si l'on veut avoir une idée nette du génie particulier de l'auteur et de sa verve *endiablée*. Il donna encore : *Rome ridicule* (2e édit., 1643, in-4°), *Stances sur la grossesse de la reine de Pologne* (1650, in-4°), *Le Moïse sauvé* (1653, in-4°); *Stances à M. Corneille sur son Imitation de Jésus-Christ* (1656, in-4o); *La Génération* (1658, in-4°); *La Suspension d'armes* (1660); etc. M. Livet a donné, dans la Bibliothèque elzévirienne, l'édition la plus complète des *Œuvres de Saint-Amant*; Paris, 1855, 2 vol. in-16, où il a recueilli plusieurs morceaux inédits. V. FOURNEL.

Saint-Amant, *Préfaces et dédicaces de ses Œuvres.* — Rosteau, *Sentiments sur quelques ouvrages*, p. 75. — Baillet, *Jugem. des savants*, t. VII, p. 293. — Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Académie franç.* — Le *Chevræana.* — Livet, *Notice*, en tête de son édit. de Saint-Amant.

SAINT-AMOUR (*Louis* GORIN DE), théologien français, né à Paris, le 27 octobre 1619, mort à Saint-Denis, le 15 novembre 1687. Il était fils d'un cocher du corps du roi et filleul de Louis XIII. Reçu bachelier dans l'université de Paris, il en fut élu recteur et obtint, en 1644, le bonnet de docteur en Sorbonne. La profondeur de sa science en théologie et la vigueur de son argumentation le rendirent bientôt illustre dans les assemblées de la faculté. Lorsque les jésuites, alors tout-puissants à la cour romaine, eurent obtenu la condamnation des cinq propositions du livre de Jansénius, Saint-Amour se montra l'un des plus ardents adversaires de cette décision, et il fut au nombre des docteurs qui allèrent à Rome, députés par une partie des évêques français, pour demander une révision du procès, et pour soutenir que le sens donné aux cinq propositions par ceux qui les avaient condamnées n'était pas leur sens réel. Il revint à Paris, sans avoir rien obtenu d'Innocent X. Le docteur Arnauld ayant été condamné, Saint-Amour prit sa défense, et se fit par là même exclure des assemblées de Sorbonne. Il a publié un *Journal de ce qui s'est passé à Rome, touchant les cinq propositions, depuis* 1646 *jusqu'en* 1653; Paris, 1662, in-fol.: on croit qu'il a été rédigé par Arnauld et de Sacy d'après les notes de Saint-Amour et de l'abbé Lalanne; conformément à un arrêt du conseil d'État de 1684, il fut brûlé par la main du bourreau.

Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclés.* — Moréri, *Dict. hist.*

SAINT-ANDRÉ (*Jacques* d'ALBON, seigneur DE), maréchal de France, né vers 1505, mort le 19 décembre 1562, près de Dreux. Il appartenait à une branche de la famille d'Albon, famille lyonnaise plus riche de noblesse que de terres; son grand-père Guichard avait dû à la faveur du duc de Bourbon le gouvernement du Roanez, et son père Jean s'était distingué dans les guerres d'Italie. Il se montra de bonne heure à la cour, où son extrême bravoure, relevée par un esprit insinuant, lui gagna les bonnes grâces du dauphin, depuis Henri II; ce prince l'attacha en 1536 à sa personne, et lui laissa peu à peu prendre un empire absolu. Après avoir fait ses premières armes devant Boulogne-sur-mer, il se rendit en Italie (1544) ainsi qu'une foule de jeunes seigneurs avides de combats et d'aventures; il assista à la bataille de Cerisoles, et y fit très-bien, dit Brantôme, allant des plus avant à la charge. François Ier le traita toujours avec sévérité, et, en mourant, il conseilla à son fils d'éloigner ce dangereux favori. Henri à peine roi en fit un des plus grands du royaume (1547) : il le nomma dans la même année membre du conseil maréchal de France (29 avril), premier gentilhomme de sa chambre et chevalier de l'ordre, et il lui permit de succéder en 1550 à son père qui venait de mourir, dans le gouvernement du Lyonnais. Saint-André mit sa faveur à profit pour satisfaire largement à ses plaisirs et à son luxe; il était un des quatre (1) qui, suivant l'expression de Vieilleville, « dévoraient le roi comme un lion sa proie ». Rien n'égalait la recherche de sa table, la magnificence de ses fêtes, la rare beauté de ses meubles. A la cour d'Angleterre, où il fut envoyé en ambassade, il étala un faste inouï. La guerre s'étant rallumée avec l'Espagne (1552), il fut mis en 1553 à la tête d'un corps d'armée, débarrassa la Picardie, concourut à la prise de Mariembourg (1554), et se signala à la journée de Renty. En 1555, il opéra dans le même pays, et s'empara du Catelet par escalade; mais il échoua dans l'attaque de Givet. La bataille de Saint-Quentin (10 août 1557), où il commandait en second, fut livrée contre son avis; il y fut pris « l'épée sanglante à la main », ainsi que le connétable et la plus grande partie de l'armée. Leur captivité dura plus d'une année; aussi les deux prisonniers, sentant que tout crédit allait leur échapper si la guerre se prolongeait, conseillèrent-ils de négocier au plus vite. On les relâcha au mois d'octobre 1558, et le maréchal fut un des commissaires désignés pour arrêter à Cercamp les bases d'une suspension d'armes.

Après la mort de Henri II (1559), Saint-André se dévoua aux Guises pour se maintenir à la cour; ayant tout à craindre des protestants qui avaient déjà proposé de lui demander compte de ses prodigalités effrénées, il devint un de leurs plus violents ennemis, ainsi qu'on le vit bien à la manière expéditive dont il apaisa, en septembre 1560, les troubles de Lyon (2). Ce fut lui qui réconcilia le connétable et les Guises, et qui prépara cette intime alliance pour la défense de la foi catholique, connue sous le nom de *triumvirat;* ils la scellèrent tous trois en communiant ensemble à Fontainebleau le jour de Pâques, 6 avril 1561. La reine mère, effrayée de ce gouvernement occulte qui la réduisait à l'impuissance, s'efforça vainement d'en briser les liens : elle donna l'ordre au maréchal de retourner à Lyon; le maréchal refusa d'obéir. Lorsque la guerre civile eut éclaté, il se rendit en Poitou, et reprit sur les huguenots la ville de Poitiers (1er août 1562) qu'il abandonna pendant huit jours au pillage; puis il fit lever à Condé le siége de Corbeil, et le rejoignit dans les plaines de Dreux. « Je tiens de bon lieu, dit Brantôme, que ce fut lui qui régla l'ordre de la bataille. » S'étant lancé avec trop d'ardeur à

(1) Après lui, le connétable de Montmorency, le duc Claude de Guise et Diane de Poitiers ne montraient pas moins d'avidité.

(2) Ce fut pour lui une occasion de s'enrichir et de répandre la terreur à la fois : après avoir envoyé les exaltés au supplice, il traita avec les riches qui se croyaient suspects, et en tira beaucoup d'argent par la menace de les livrer aux tribunaux.

la poursuite des fuyards, il tomba aux mains de quelques cavaliers calvinistes; l'un d'eux l'emmenait en croupe avec lui quand il fut tué d'un coup de pistolet au travers de la tête par un catholique, nommé Bobigny (1), qu'il avait outragé. Après sa mort on vendit ses meubles aux encans, « desquels on n'en put jamais guère voir la fin, tant ils durèrent ». Saint-André mourut fort peu regretté, surtout de la reine mère, qui avait à lui reprocher, selon Brantôme, « d'avoir débattu au conseil estroit du triumvirat qu'il la falloit jetter en un sac dans l'eau ».

Il ne laissa qu'une fille, *Catherine d'Albon*, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, morte jeune au monastère de Longchamp, du poison que lui fit donner sa mère, dans l'espérance d'épouser le prince de Condé. P. L.

Vieilleville, Castelnau, Montluc, *Memoires*. — Brantôme, *Hommes illustres*. — D'Aubigné, *Hist. univ.* — Mezeral, *Hist. de France*. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Moréri, Chaufepié, au mot ALBON. — De Courcelles, *Dict. des généraux français*.

SAINT-ANDRÉ (*André* JEANBON, dit) conventionnel, né le 25 février 1749, à Montauban, mort le 10 décembre 1813, à Mayence. Sa famille était protestante, et son père exerçait la profession de foulon. Il reçut chez les jésuites de Montauban une éducation soignée. D'abord il se destina au commerce et fit quelques voyages sur mer; mais un naufrage où il perdit le fruit de ses économies, le dégoûta de cette carrière, et il alla étudier la théologie à Lausanne pour entrer dans les ordres. Il exerça le ministère évangélique à Castres (2), et depuis 1788 à Montauban. Comme tous ses coreligionnaires il accueillit avec enthousiasme une révolution qui parmi ses premiers actes proclamait la liberté des cultes. La considération qu'il s'était acquise le fit élire par le département du Lot (3) député à la Convention nationale. C'était un homme énergique, juste et humain, imbu des doctrines philosophiques et convaincu de la nécessité de renverser les obstacles, quels qu'ils fussent, qui s'opposaient à la régénération de la France. Aussi n'hésita-t-il pas à se joindre à la montagne, à combattre les girondins et leurs demi-mesures, à seconder Robespierre, dont il avait apprécié les vues élevées et qu'il appuya pour remplacer Gasparin dans le comité de salut public. Dans le procès de Louis XVI il vota la mort. Presque en même temps il faisait relâcher le journaliste Nicolle, accusé d'avoir tracé un tableau déplorable de la France à cette époque, et il obtenait un décret d'accusation contre les fournisseurs des armées qui avaient manqué à leurs engagements, tels que Vincent, Lajard, Malus et d'Espagnac. Le 8 février 1793, il s'opposa à ce qu'on punit les auteurs des massacres de septembre, par le motif qu'une révolution ne pouvait s'opérer que par un grand mouvement, et que la France, en brisant un joug de quatorze siècles, ne l'avait pu faire sans une commotion violente. Le 9 mars suivant, il manda avec Danton l'élargissement des détenus pour dettes, et il fit voter l'abolition de la contrainte par corps. Les dangers de la patrie redoublèrent de plus en plus son ardeur révolutionnaire : on le vit applaudir à la journée du 31 mai, défendre Rossignol et rappeler Biron, s'élever avec violence contre les rebelles de Lyon, de la Vendée et du Midi, se plaindre de l'insuffisance des mesures employées pour stimuler l'énergie nationale. Il présida la Convention du 12 au 25 juillet, et lorsque Marat fut assassiné, il ne se répandit point sur lui en éloges, comme on l'a dit, mais se contenta d'en parler comme d'un « député qui avait toujours défendu les droits du peuple ». Dans le même mois, il était entré dans le comité de salut public (10 juillet). Envoyé le 1er août en mission aux armées, il visita, avec Prieur (de la Marne), celles du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin; quinze jours leur suffirent pour mettre en mouvement toute la frontière depuis Strasbourg jusqu'à Arrras.

Depuis quelque temps il s'était chargé de tout ce qui concernait la marine, et plusieurs fois il insista pour en obtenir l'épuration. Aucun service n'était alors plus insuffisant et plus délaissé que celui-là, aucun n'était plus difficile à réorganiser, aucun n'exigeait un ensemble de mesures plus promptes et plus efficaces, et, pour les appliquer, des hommes plus fermes et plus intègres. L'esprit d'insubordination régnait dans les équipages, Toulon venait d'être livré aux Anglais. Le désordre où la marine avait été plongée par l'émigration, n'était qu'en partie réparé, et elle ne rendait pas au pays, à cause des vices de son administration, les services qu'on était en droit d'en attendre. Saint-André le comprit, et tenta, avec l'énergie et la ténacité qu'il mettait à toute chose, de faire de la marine un auxiliaire aussi puissant que l'armée (1). C'était en pleine terreur, et aussi au plus fort de la guerre de coalition. Le 20 septembre 1793, il fit décréter que tous les objets employés à la construction et à l'armement des vaisseaux seraient mis à la disposition du ministère de la marine; que tous les marchands, détenteurs de ces objets, seraient tenus d'en faire la déclaration, sous peine d'être traités en accapareurs, et qu'enfin un crédit de 100 millions serait accordé. A la fin de septembre, il fut

(1) Brantôme le nomme *Aubigny*. D'après Mezeral, c'était le fils du greffier de la ville de Paris; le maréchal l'avait fait pendre en effigie avec confiscation de ses biens.

(2) Ce fut alors qu'il prit le nom de *Saint-André*, sous lequel il est connu.

(3) Les élections de ce département, qui comprenait alors celui de Tarn et Garonne, se firent par décret spécial à Montauban.

(1) En travaillant à restaurer la marine française, il voulait surtout qu'elle pût devenir l'instrument de la délivrance pour tous les peuples. « Si l'empire des mers ne doit plus appartenir à un peuple de marchands, disait-il à la Convention, c'est pour que la mer soit libre comme la terre. »

envoyé à Brest avec son collègue Prieur (de la Marne); leur mission était de « sauver Brest et la flotte ». Dans une proclamation remplie de sentiments justes et élevés, il exhortait surtout les marins à la discipline : « La patrie, y disait-il, vous a rendus à vous-mêmes; elle vous permet de prétendre à tout, d'aspirer à tout; elle ne met à votre ambition pour la servir d'autres bornes que celles de vos talents et de vos vertus; elle vous offre tous les moyens d'instruction, elle prend soin de vos femmes et de vos enfants, elle vous abandonne la riche moisson des prises que vous pouvez faire sur l'ennemi; elle ne se réserve rien pour elle-même. » Sa mission dura quatre mois, jusqu'au milieu de janvier 1794. Soit de concert avec Prieur, soit avec Bréard, Laignelot et Trehouart, soit seul enfin, il restaura la discipline, il ravitailla la flotte, il redonna la vie aux arsenaux et aux chantiers du port, il encouragea et contint les ouvriers, il organisa des croisières, il surveilla les mouvements de la Vendée. Ce qu'il fit pour Brest, il le fit en partie à Cherbourg. Quant aux accusations dont on a flétri sa mémoire, l'établissement de deux guillotines et la mise en liberté des galériens, elles sont de toute fausseté : quelques traîtres furent livrés au tribunal révolutionnaire, mais il se borna à destituer la plupart des officiers, « suspects d'aristocratie ou d'intrigue »; quant au bagne, au lieu d'en ouvrir les portes, il le fit réparer parce qu'il tombait en ruines, et il rédigea à l'usage des forçats un règlement sévère, « afin de prévenir le développement des vices qu'un rassemblement aussi monstrueux tend toujours à produire ». Grâce à ces mesures, il parvint, de l'aveu même de ses ennemis, à créer une armée navale assez puissante. Au mois de mai 1794, Saint-André s'embarqua sur la flotte commandée par Villaret-Joyeuse (*voy.* ce nom), et qui le 1er juin fut attaquée par les Anglais; il montait le vaisseau *la Montagne* et fut blessé légèrement. Cette journée glorieuse eut pour résultat l'entrée dans les ports français d'un immense convoi de grains qui arrivait d'Amérique. Il remplit, de juillet 1794 à mars 1795, une dernière mission dans les départements maritimes du midi et fit preuve d'un remarquable esprit de modération et de sagesse. A Toulon, où tout était à refaire, il ramena l'ordre, poussa les travaux du port, et réorganisa l'escadre. Même après le 9 thermidor, on le laissa poursuivre librement son œuvre.

Cependant il ne fut point à l'abri de la réaction qui suivit l'insurrection de prairial : arrêté le 28 mai 1795, il ne dut sa liberté qu'à l'amnistie du 26 octobre suivant. Le Directoire, à peine installé, l'envoya à Alger en qualité de consul, puis à Smyrne (1798). Il venait à peine d'arriver dans cette ville quand la Turquie, rompant avec la France, le fit arrêter comme ôtage et enfermer dans le château des Sept tours, d'où on le transféra à Kerasonde (Asie mineure). Sa captivité dura trois ans. Rendu à la liberté le 15 septembre 1801, il fut accueilli avec faveur par le premier consul, qui le nomma préfet du Mont-Tonnerre (20 déc. 1801). En outre il fut, jusqu'au 23 sept. 1802, commissaire général des trois autres départements de la rive gauche du Rhin. Son intégrité, la sagesse de ses vues, sa bienfaisance le rendirent un des administrateurs les plus distingués de cette époque. Il mourut d'une maladie contagieuse contractée en donnant des soins aux nombreux malades que la déroute de Moscou avait entassés dans les hôpitaux. Saint-André reçut de Napoléon la croix d'officier de la Légion d'honneur et le titre de baron. Outre ses discours, on a de lui : *Arrêtés concernant la marine de la république française*; Brest, 1794, in-8°, — *Journal sommaire de la croisière de la flotte*; ibid., 1794, in-8° : relation du combat du 1er juin. P. L—y.

Gazette de France, 4 janv. 1814. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — L. Blanc, *Hist. de la révolut.* — Haag frères, *France protest.* — *Moniteur univ.* — Kerguelen, *Hist. des guerres maritimes.* — M. Nicolas, *Jeanbon Saint-André, sa vie et ses écrits*; Montauban, 1848, in-12.

FIN DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME.

